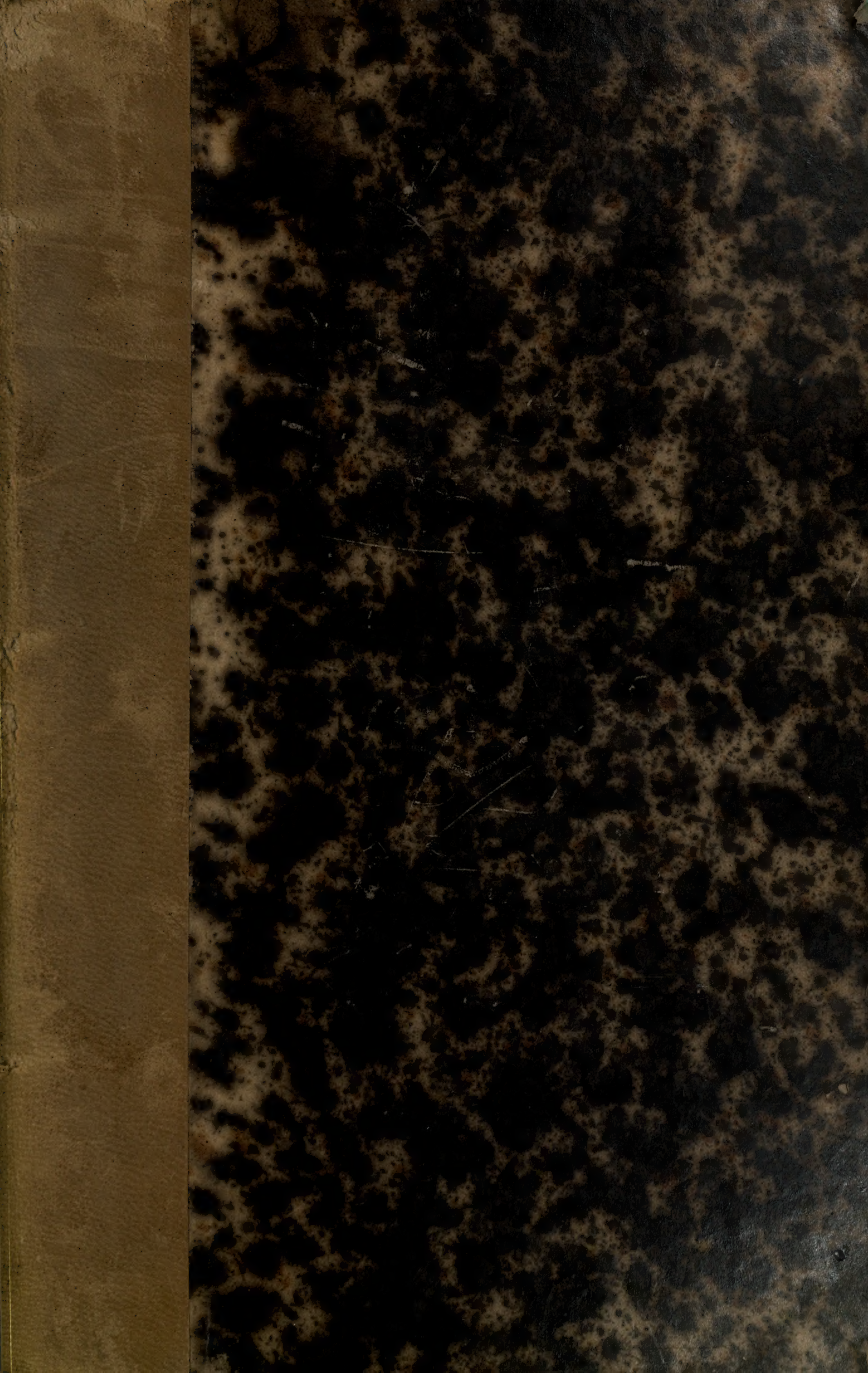
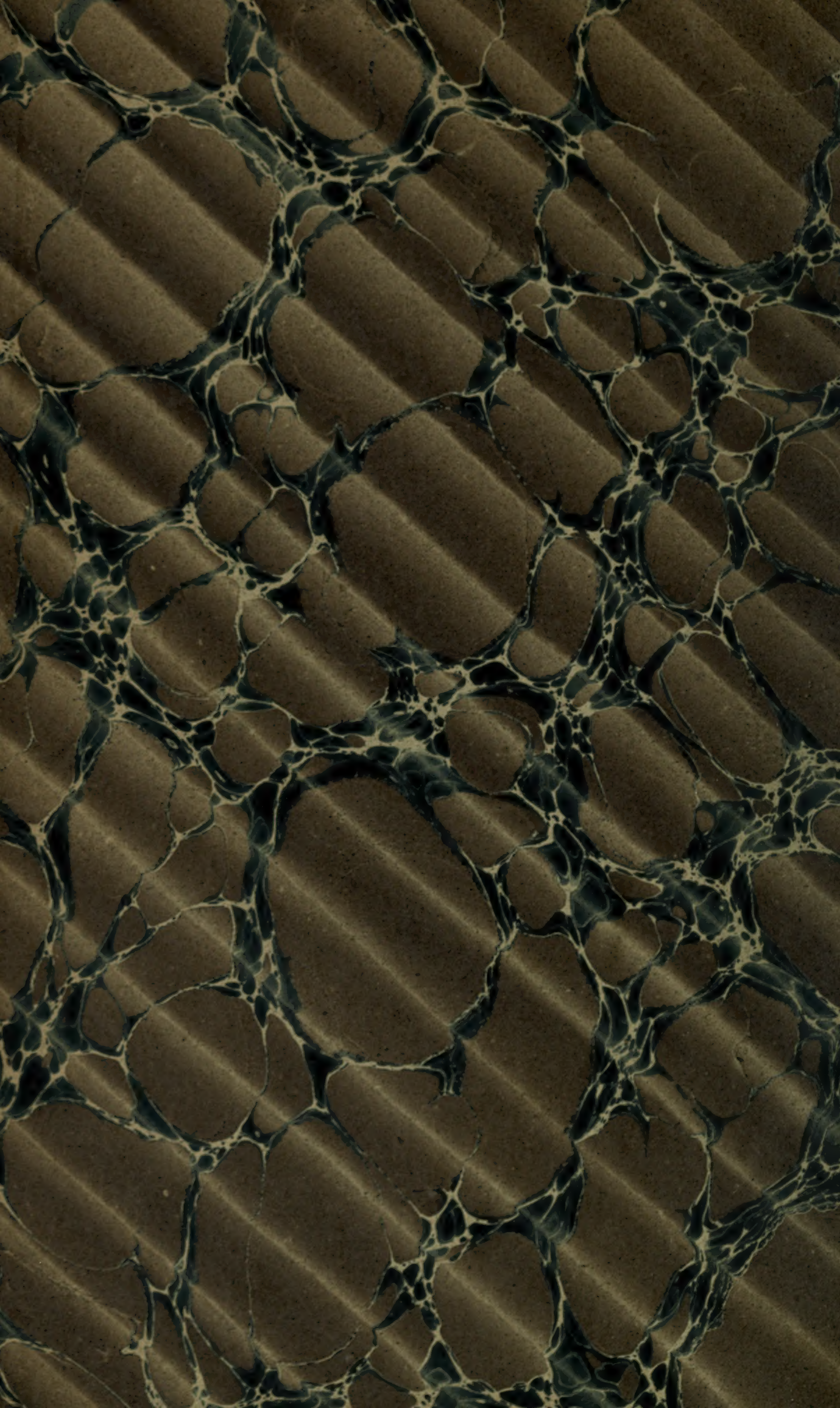






JOURNAL ASIATIQUE

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XIX

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BAZIN, BIANCHI, BOTTA, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, CHERBONNEAU
D'ECKSTEIN, C. DEFRÉMERY, L. DUBEUX, DULAURIER, FRESNEL
GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER-PURGSTALL
STAN. JULIEN, MIRZA A. KASEM-BEG, J. MOHL, S. MUNK
REINAUD, L. AM. SÉDILLOT, DE SLANE, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS
ET ÉTRANGERS

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XIX



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LII

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1852.

ÉTUDES

SUR LES CHANTS HISTORIQUES

ET LES

TRADITIONS POPULAIRES DE L'ANCIENNE ARMÉNIE,

D'APRÈS UNE DISSERTATION DE M. J. B. ÉMIN,

PAR M. ÉD. DULAURIER.

Dans le nombre des matériaux que le plus savant et le plus judicieux des historiens arméniens, Moyse de Khoren, a mis en œuvre dans le livre où il a retracé les annales de sa nation, figurent les poésies et les légendes conservées parmi ses contemporains par la tradition populaire. On voit, dans son ouvrage, le parti qu'il a su tirer de ces sortes de documents, soit pour nous faire connaître des faits dont le souvenir n'existait nulle part ailleurs, soit pour contrôler les récits des écrivains étrangers dont il cite le témoignage; il nous a même transmis quelques fragments de ces vieilles poésies. Tout récemment, un professeur arménien attaché à l'Institut des langues orientales, fondé à Moscou par les frères Lazareff, M. Jean Baptiste Émin, Մկրտիչ Էմին, a eu la pen-

sée d'examiner, dans un travail écrit dans sa langue nationale, et intitulé Վէպք Հնոյն Հայաստանի[1], l'origine, la nature, la valeur historique de ces chants traditionnels. Avant d'entrer en matière, l'auteur a cru devoir rechercher la cause pour laquelle ces restes précieux de l'antiquité arménienne n'avaient pas fixé avant lui l'attention des savants, soit parmi ses compatriotes, soit parmi les Européens. Le seul motif de cette omission lui paraît être le peu de précision apportée jusqu'ici, suivant lui, à définir plusieurs mots qui, chez Moyse de Khoren, désignent les documents qu'il a puisés aux sources de la tradition[2]. Ces mots sont : *վէպ*, *գրոյց* et *առասպել* ou *առասպելիք*. Le premier a été rendu dans le Nouveau dictionnaire arménien des RR. PP. Mékhitharistes de Venise de la manière suivante : « Anciens récits réels ou imaginaires, histoire en prose ou en vers, parole traditionnelle ou écrite, *ἔπος*, *verbum*, *carmen heroicum ; φήμη*, *fama ; ἱστορία*, *historia*[3]. » M. Émin critique cette définition et prétend que le mot *վէպ* correspond au grec *ἔπος* entendu dans le sens moderne d'épopée, c'est-à-dire d'histoire poétique, ou plutôt

[1] Brochure, in-8° de 98 pages, Moscou, 1850.

[2] *Ըստ մեզ՝ ըմբռնումն քանի մի բառից, որոց նշանակութիւն անորոշ տարադարձնեալ տեսանի 'ի բառարանս մեր, թուի լինել միակ եւեթ պատճառ անփոյթութեանց։* Dissert. préface, page 6.

[3] *Nouveau dictionnaire de la langue arménienne*, par les RR. PP. Gabriel Avédik, Khatchadour Surméli et Jean-Baptiste Aucher, 2 vol. grand in-4°, Venise, 1836 et 1837, tout en arménien.

de poëme historique, et qu'il exclut l'idée de composition en prose[1]. J'oserai ne pas être de cet avis, et je ferai remarquer qu'aucun des passages où l'expression précitée se trouve employée par Moyse de Khoren n'autorise cette interprétation, qui exclut l'une des deux acceptions que lui attribue avec raison, suivant moi, le Nouveau dictionnaire, celle de récit « ou composition en prose ». J'irai même plus loin et je n'hésite pas à dire que le sens de *carmen heroicum* a été imaginé après coup et n'est que le résultat d'une induction tirée par les modernes des textes arméniens anciens ; le sens véritable et primitif de **վէպ** est identique à celui du mot grec *ἱστορία*, « information, recherche, connaissance, récit, histoire. » Les composés dans lesquels entre, comme un des éléments de formation, l'expression **վէպ**, et que Moyse nous fournit, ne laissent aucun doute à cet égard. Je citerai, par exemple, le nom de l'historien grec *Polyhistor* **Բազմավէպ**[2], et le terme de **վիպագիր** ou *chroniqueur*, appliqué aux anciens écrivains qui ont raconté la création de l'univers, l'origine et le commencement des premières sociétés humaines, l'histoire du premier souverain de la dynastie divine des Égyptiens, lequel régna trente-six mille ans; celle des patriarches, du déluge, de la na-

[1] Քանզի այդ բառ՝ գոլով մին 'ի հնագոյն բառից լեզուի մերոյ, առ հնումն մեր զնոյն նշանակէր, զոր առ Յոյնս էպօս. այսինքն պատմութեան չափաբերական կամ պատմական բանաստեղծութեան . . . . . չափաբերական և ոչ արձակ: (*Dissert.* préface, p. 7.)

[2] Moyse de Khoren, *Histoire*, liv. I, ch. IV.

vigation de Xisuthrus en Arménie, etc.[1], tous sujets qui certes n'ont jamais donné lieu dans l'antiquité, que nous sachions, à la composition d'un poëme épique.

Partout où Moyse de Khoren s'est servi du mot *վէպ*, c'est en l'associant aux expressions *մատեան* « livre, » *պատմութիւն* « histoire positive ou écrite, » de manière à nous montrer qu'il a pris ce mot dans l'acception de *ἱστορία* « historia, » et les circonstances de sa narration confirment pleinement ce que j'avance. Dans les trois passages où se rencontre chez lui le mot *վիպասան*, littéralement « narrateur, » les expressions *երգ* « chant, » *երգել* « chanter, » qui l'accompagnent, ou les détails du récit[2], montrent qu'il s'agit des auteurs de ces ballades historiques ou poésies traditionnelles, qui étaient en vogue, comme nous l'apprend Moyse, parmi les habitants du district de Koghthĕn, dans la province de Vasbouragan. Mais jamais *վիպասան* n'a signifié par lui-même et exclusivement *poëte épique*, comme l'affirme M. Émin[3].

La seconde des deux expressions qu'il a entrepris d'expliquer, *զրոյց*, lui paraît être l'opposé de *վէպ* et signifier « histoire en prose, tradition antique transmise oralement, puis recueillie dans le cours

[1] Moyse, *Histoire*, liv. I, ch. VI.

[2] *՚Ի վիպասանացն որ պատմեն ՚ի Գողթան*, liv. II, ch. XLIX ; *յերգս վիպասանացն*, ibid. ibid. *վիպասանքն*, *յերգելն իւրեանց*, ibid. ch. XL.

[3] *Ուրեմն Վիպասանն բանաստեղծն է զոր առ. Էմինեան*, poëte épique *անուանեն*. (*Dissert.* préface, p. 7.)

des âges et consignée par écrit. » Ce que j'ai dit de *վէպ* prouve que l'antithèse admise par le professeur de Moscou entre ce dernier mot, pris dans l'acception de composition poétique, et *զրոյց*, comme composition en prose, est très-contestable. Mais j'adopte pleinement avec lui et les rédacteurs du Nouveau dictionnaire arménien le sens de « tradition, de récit circulant de bouche en bouche et passant d'une génération à l'autre. » Moyse est explicite sur ce point : il cite « les anciens récits et les traditions des ancêtres » *զՀամբաւս Հինս և զզրոյցս նախնականս*[1]; ailleurs, il met dans la bouche de Zora, chef de la race des Kĕnthounis, ces paroles : « Pourquoi, nous laissant tromper par d'anciennes traditions et de vieilles fables, croirions-nous que nous sommes originaires de la Palestine? » *Ընդէր պատրիմք զրուցօք վաղնջուց և պառաւեալ առասպելօք, պաղեստինացիս զմեզ վարկանելով*[2]. Il serait facile de multiplier ces exemples[3].

Ces récits furent rassemblés en corps d'histoire,

[1] *Histoire*, liv. I, ch. XIV.

[2] *Ibid.* liv. II, ch. XXIV.

[3] Les passages extraits de Moyse de Khoren, cités dans le cours de mon travail, ont été traduits sur le texte comparé avec les trois versions de cet auteur que j'ai à ma disposition, celle en latin des frères Whiston (Londres, in-4° 1736), celle en français de M. Levaillant de Florival (Venise, 2 vol. in-8°, 1841), et celle en italien, publiée par les soins et sous la direction des RR. PP. Mékhitharistes (Venise, in-8°, même année). Je n'ai jamais vu la version russe de M. Joseph Johannès (2 vol. in-8°, Saint-Pétersbourg, 1809); très-mauvaise, au jugement de M. Émin, qui la qualifie de *Ռուսացն անձոռնի թարգմանութիւն*. (Lettre datée de Moscou,

puisque Moyse parle des *livres de traditions* *զրուցաց մատեանք*[1], *զրուցաց պատմութիւն*[2], *զրոյցք մատենից*[3], qui correspondaient, mais dans un ordre différent, à l'*histoire positive* *իրական պատմութիւն*, c'est-à-dire composée de documents consignés par écrit dans l'origine, comme le livre d'Hérodote, auquel il attribue cette dénomination[4],

2-14 mai 1851). Je ne connais pas non plus celle de M. l'abbé Cappelletti, qui a paru il y a quelques années.

La traduction des Whiston, la première en date, fut faite sur un texte incorrect et à une époque où il n'existait aucun secours pour l'étude de la langue arménienne; elle a nécessairement bien des imperfections. Elle suppose néanmoins une rare sagacité philologique de la part de ses deux auteurs, qui sont parvenus à entendre un historien comme Moyse, dont le style concis et abrupte n'est pas sans difficultés. Elle a depuis servi de base, en grande partie, à toutes les autres qui l'ont suivie. La plus récente, la version italienne, est celle qui contient les plus notables améliorations; elle a été faite d'après la version française, sous les yeux des Mékhitharistes, par M. Gerolamo Fanti, et revue par eux sur l'original arménien. C'est à ces doctes religieux que sont dus tous les travaux qui ont été entrepris pour épurer le texte de Moyse; leur édition de 1827 (1 vol. in-18) peut être considérée comme le premier travail critique qui ait été publié sur cet auteur. M. Levaillant s'est borné à le reproduire purement et simplement. Ce texte a été de nouveau revu par eux et accompagné des variantes de plusieurs manuscrits, dans l'édition complète des Œuvres de Moyse qu'ils ont fait paraître. (Venise, in-8°, 1843.) Dans mon interprétation des passages que j'ai rapportés, je diffère quelquefois du sens donné dans les versions précitées. Je n'ai pas toujours rendu compte de ces divergences, ce qui m'eût entraîné dans de longues digressions. Il me suffira, je crois, d'avoir justifié quelques-unes des plus considérables.

[1] *Histoire*, liv. I, ch. III.

[2] *Ibid.* liv. I, ch. VII.

[3] *Ibid.* liv. I, ch. VI.

[4] *Ibid.* liv. II, ch. II.

ou de documents révélés, comme la Bible, *աստուածայինքն պատմութիւնք բանից*[1]. Enfin, les expressions *զրուցաբան*[2], *զրուցակարգութիւն*[3], *զրուցատրութիւն*[4], *կարգ զրուցաց*[5], et autres analogues que Moyse emploie, semblent indiquer que ces traditions furent recueillies et arrangées dans un ordre systématique ou chronologique, mais quelquefois aussi, elles se perpétuaient à l'état oral seulement, et notre historien n'a pas dédaigné ces témoignages de la voix populaire[6].

La troisième expression sur laquelle M. Émin appelle notre attention, *առասպել* ou *առասպելիք*, a pour sens primitif celui de « fable, mythe, ou plutôt de récit réel au fond, présenté sous le voile de l'allégorie. » Si l'on rapproche les passages nombreux où Moyse s'est servi de cette expression[7], on verra qu'elle désigne, non-seulement un mythe, une allégorie, mais aussi ce que nous entendons aujour-

[1] *Histoire*, liv. I, ch. III.

[2] *Ibid.* liv. I, ch. II.

[3] *Ibid.* liv. I, ch. III.

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.* liv. I, ch. IX.

[6] *Ibid.* liv. I, ch. VI, X. Au chapitre X du livre I, où se trouve deux fois l'expression *անգիր զրոյցք* « traditions non écrites, » le traducteur français, et les auteurs de la version italienne, n'ont pas rendu l'adjectif *անգիր* « *non écrit.* » Ce mot est cependant fort important pour la distinction des éléments de provenance diverse que Moyse a fait entrer dans son ouvrage. Les frères Whiston, dans leur traduction latine, ne l'ont pas négligé et ont été plus exacts.

[7] Moyse, *Hist.* liv. I, ch. III, V, VII, XII, XIX, XXX et appendice; II, ch. VIII, L, LI, LIV, LXI, LXX et *passim*.

d'hui, dans notre langue, par le mot *légende*, c'est-à-dire un récit créé ou embelli par l'imagination du vulgaire et dans lequel domine le merveilleux.

Ces divers documents traditionnels, rassemblés avec soin d'après l'ordre des souverains, par les prêtres, étaient conservés dans les archives des palais royaux, դիւանք թագաւորաց, et des temples մեհենական դիւանք [1]. Moyse fait fréquemment mention de ces dépôts historiques, comme les archives de Ninive, de Nisibe ou Mĕdzpin, d'Édesse et de Sinope [2].

Il paraît qu'il y avait des officiers publics chargés de réunir ces matériaux et de les conserver. Moyse les nomme sous le titre d'*inspecteurs des mémoriaux*, յիշողութեանց վերակացուք [3].

L'examen des diverses expressions qui, dans l'ouvrage du père de l'histoire arménienne, trahissent les sources originales où il a puisé une partie des éléments de son travail, donnerait lieu à des recherches, d'où jaillirait plus d'une précieuse révélation sur les institutions religieuses et civiles des

[1] *Histoire*, liv. I, ch. III, V; II, ch. XXVII.

[2] *Ib.* liv. I, ch. II, III; II, ch. XXVII, XLIX. — Au ch. XXVII du liv. II, il est question des livres des écoles sacerdotales de Nisibe ou Mĕdzpin, զմատեանս մեհենիցն վարժարանին, transportés par le roi Abgar à Édesse. Plus tard, l'usurpateur Érouant ayant cédé la Mésopotamie aux Romains, ceux-ci rassemblèrent à Édesse toutes les archives qu'ils purent se procurer, et notamment celles de Sinope, et y établirent en même temps deux écoles, l'une pour l'enseignement du grec, l'autre pour l'enseignement du syriaque. (*Ibid.* ch. XXXVIII.)

[3] Liv. I, ch. XXI.

peuples de la haute Asie dans l'antiquité, et sur le mouvement littéraire qui s'accomplit parmi eux. Mais je dois me borner ici à ce qui fait l'objet de la dissertation de M. Émin, les chants historiques de la vieille Arménie.

C'est sur ces poésies que Moyse s'est appuyé plus d'une fois, dans ses recherches sur l'histoire des ancêtres de sa nation et des princes de la première dynastie, descendants de Haïg, Հայկազունք, ainsi que de leurs successeurs, les souverains arsacides, c'est-à-dire pendant le cours d'une période qui s'étend du XXIIe siècle jusqu'au IVe siècle avant J. C. ou jusqu'à Vahê, le dernier des princes haïciens, et ensuite depuis Vahê jusqu'au règne d'Artabaze (Ardavaz) II, fils d'Ardaschès II, vers l'an 129-131 de notre ère[1]. Cette dernière époque est la limite où s'arrête, dans le livre de Moyse, cette suite de chants historiques. Dans le nombre, il en est quelques-uns qui étaient déjà passés à l'état de tradition archaïque, presque effacée, sous Valarsace (Vagharschag), le premier des Arsacides arméniens, vers le milieu du IIe siècle

[1] Je reproduis ici les dates données par Tchamitch, dans son Histoire d'Arménie (tableaux, p. 105 et 106, à la fin du tome III), et adoptées par M. Émin dans sa dissertation. Je ne pourrais, sans une digression considérable et qui m'entraînerait fort loin, discuter ces dates et le système chronologique qu'a suivi le docte Mékhithariste pour la dynastie des souverains haïciens. On peut voir, pour la chronologie des Arsacides, le travail de Saint-Martin publié par M. Lajard et intitulé : *Fragments d'une histoire des Arsacides*, et particulièrement les tables que le savant éditeur a ajoutées à la fin du second volume.

avant J. C. et d'autres qui étaient encore en vigueur au temps où florissait notre historien [1].

Un passage très-important de son livre a fourni à M. Émin l'occasion d'émettre une opinion toute nouvelle sur la forme de ces anciennes poésies. Comme je m'en écarte sensiblement, je vais citer ce passage tout au long :

« C'est ce que démontrent les chants métriques, *երգք թուելեաց* [2], qui ont été conservés avec amour, ainsi que je le sais, par les habitants du district de Koghthĕn, qui est fertile en vin. Ces chants font mention d'Ardaschès et de son fils ; ils rappellent, sous le voile de l'allégorie, la postérité d'Astyage (Ajtahag), en les qualifiant de descendants des Dragons, car le mot *ajtahag* correspond, dans notre langue, à l'idée de *dragon* [3]. Ils disent aussi qu'Arkavan donna un banquet en l'honneur d'Ardaschès et lui dressa des embûches dans le palais [4] des Dragons ; qu'Arta-

[1] *Hist.* liv. I, ch. xxx, xxxi. — M. Émin prétend que ces poésies se maintenaient encore au commencement du VIe siècle, d'après le témoignage de Moyse de Khoren, *եւ էր՝ որ կենդանի էին ՚ի շրթունս ազգին մինչեւ ցակիզբն վեցերորդ դարու, որում նոյն ինքն Խորենացին վկայէ.* (*Dissert.* p. 10.) Mais Moyse, né vers 370, mourut en 489. (M. Émin, *Chrestomathie arménienne*, p. 68.)

[2] J'ai essayé, plus bas, pages 25 et 26, de justifier la manière dont j'ai rendu cette expression, qui est fort obscure.

[3] Le mot arménien *վիշապ* « serpent » ou « dragon » répond en effet au persan أژدهاك, qui est le nom des serpents nés sur les épaules du roi Zohak ou Piourasb Astyage, et qui lui faisaient souffrir des tourments affreux. De là *վիշապազունք* « descendants des dragons, c'est-à-dire d'Astyage. »

[4] Il y a dans le texte *՚ի տաճարին*, qui signifie « dans le palais » ou « dans le temple. » C'est ce dernier sens qu'ont suivi les frères

baze (Ardavazt), le vaillant fils d'Ardaschès, n'ayant pas trouvé d'emplacement pour construire un palais, lors de la fondation d'Ardaschad, s'en alla chez les Mars (Mèdes)[1] bâtir Maraguerd dans la plaine appelée Scharoura. La princesse Sarthenig (est-il ajouté) désira avec ardeur, à la table d'Arkavan, l'herbe *ardakhour*, արտախուր խաւարտ, et l'herbe *ditz* ,տից խաւարծի[2]. »

M. Émin a vu dans ce passage quatre faits à noter;

Whiston, M. Levaillant et les traducteurs italiens. M. Émin (p. 17, note 1) pense que la première interprétation est préférable, mais il ne donne aucune raison à l'appui de son opinion. Moyse ayant retracé, au ch. LI du liv. II, les détails du banquet offert par Arkavan ou Arkam au roi Ardaschès, et mentionné sommairement dans le fragment précité des chants de Koghthĕn, on voit que ce repas eut lieu dans le palais et non dans le temple des descendants des Dragons, c'est-à-dire d'Astyage. Mais il est probable aussi que dans la haute antiquité les mêmes édifices servaient à la fois de palais et de temples, assimilation qui a dû produire la double acception que le mot տաճար a reçue en arménien.

[1] Le mot մար, qui est le nom arménien des Mèdes, existe encore en persan, مار, avec la signification de « serpent. » Cette dénomination a peut-être son origine et sa raison dans le mythe de Zohak, sur les épaules duquel poussèrent les serpents ou dragons, ou qui, suivant une autre version de ce mythe, qu'on lit dans Moyse de Khoren (liv. I, appendice), fut transformé lui-même en dragon. *Mur* était aussi le surnom de Zohak.

[2] J'ai rendu cette dernière phrase d'après la traduction des Mékhitharistes : « La principessa Satinig, dicono ancora, bramasse ardentemente della mensa d'Arkavan l' erba *ardacur* e l' erbolina *ditz.* » Ce passage, font-ils observer en note, est extrêmement obscur, car nous ignorons aujourd'hui quelles sortes de plantes ou légumes étaient l'*ardakhour* et le *ditz.* L'on pourrait supposer que Sathinig convoitait les mets les plus exquis de la table d'Arkavan, comme étaient peut-être ceux qui étaient faits avec ces deux espèces de plantes.

1° Le souvenir de l'épouse d'Astyage, Anouïsch, et de ses descendants, ce qui remonte à cinq cent soixante-cinq ans avant J. C.

Mais, si les mots du texte, *զզաւրմից Աժդահակայ* s'appliquent évidemment à la postérité des Mèdes que Tigrane Ier (Dikran), après les avoir défaits, transporta dans la province d'Ararad, où ils se fixèrent, et font allusion à leur premier établissement dans cette contrée avec la reine Anouïsch, rien ne prouve que les poésies dont Moyse nous donne ici un fragment remontent jusqu'à cette princesse; l'historien veut montrer seulement que les chants de Koghthĕn, composés dans la suite des âges, ne faisaient que confirmer une ancienne tradition relative aux populations mèdes de l'Ararad.

2° La mention du mède Arkavan, dressant des embûches au roi Ardaschès (cent vingt-sept ans après J. C.).

3° Celle d'Artabaze, fils d'Ardaschès, qui émigra parmi les Mèdes de l'Ararad (en 129 après J. C.).

4° Celle de Sarthenig ou Sathinig, femme d'Ardaschès.

Le rapprochement des différentes dates qui se rattachent aux noms contenus dans ce fragment, a suggéré à M. Émin la pensée que ce n'est là qu'un extrait d'un poëme historique, semblable au Schah-Nameh, et embrassant le récit des événements de l'histoire arménienne, survenus depuis cinq cent soixante-cinq ans avant J. C., jusqu'en 129 de notre ère, c'est-à-dire pendant un espace de près de sept cents ans.

« Assurément, ajoute-t-il, il aurait été impossible de réunir dans des poésies courtes et fragmentaires les faits qui se produisirent dans le cours de sept siècles[1]. » Je lui en demande bien pardon, mais je dois avouer qu'une pareille conclusion ne me paraît rien moins que juste. Peut-on supposer un instant que si l'Arménie eût possédé une vaste composition dans le genre de l'épopée de Firdoussy, Moyse de Khoren en eût ignoré l'existence, n'eût pas connu le nom de l'auteur, en supposant même que ce poëme ne fût pas parvenu jusqu'à l'époque dont il était contemporain? Ne doit-on pas induire, au contraire, et du silence qu'il garde à cet égard, et des divers passages où il cite les poésies de son pays, qu'elles étaient analogues à celles des Serbes, dont Wuk Stephanowitsch nous a donné la collection, aux *romanceros* espagnols, aux pièces historiques de nos troubadours et aux chants populaires de la Grèce moderne, réunis par Fauriel? Il y a plus; Moyse affirme, à plusieurs reprises, que ces poésies étaient particulières aux habitants de Koghthĕn. Comment croire que, si elles avaient formé une grande épo-

[1] *Ուստի հետեւցուցանել կարէ ընթերցողն և զընդարձակութիւն երգոյն, որում բազմամեան պարտէր լինել նմա․ հանգոյն պատմական բանաստեղծութեանց Արեւելեան ազգաց՝ մանաւանդ Պարսից Մատենին Թագաւորաց ։ Քանզի արդարեւ պատմութիւն անցից՝ յընթացս եօթն դարուց եղելոց ՚ի Հայաստան, ուր բազում գործք արտաքին գտանէին գործել, անհնարին իմն էր ամփոփել ՚ի սակաւամեան և ՚ի կցկտուր երգս ինչ ։* (*Dissert.* p. 18-19.)

pée, célébrant les actions d'éclat des rois et des héros arméniens, elles ne seraient pas devenues un monument national, dont les vers, répandus en tous lieux, n'auraient certes pas été circonscrits dans une petite localité de l'Arménie? Si l'on pèse les termes dont il se sert, lorsqu'il dit que « les chants de Koghthĕn étaient conservés avec amour par les populations de ce pays, » ainsi qu'il le sait comme témoin contemporain, *Թուելեաց երգք զոր պահեցին ախորժելով, որպէս լսեմ, մարդիկ կողմանն գինաւէտ գաւառին Գողթան*, on sera convaincu que ces poésies se perpétuaient par la tradition orale.

Je ne veux pas dire, néanmoins, que les ballades arméniennes ne furent pas recueillies quelquefois, car nous trouvons dans Moyse de Khoren la preuve formelle que les souverains avaient compris de bonne heure l'importance historique de ces documents, et qu'ils les firent rassembler dans leurs archives d'état[1].

[1] Le soin apporté par les souverains de l'Orient à recueillir et à conserver les anciennes traditions historiques date, comme on le voit, d'une haute antiquité. Il est déjà question, dans le livre d'Esther, des histoires et annales de la Perse (VII, 1 et 2; X, 2). A une époque postérieure, dans le VIe siècle de notre ère, Khosroës Anouschirvan fit rassembler dans toutes les provinces de son empire les récits populaires concernant les anciens rois de la Perse et en fit déposer la collection dans sa bibliothèque. Ce travail fut repris sous le dernier des Sassanides, Iezdedjerd. Plus tard, plusieurs princes des dynasties Soffaride, Samanide, et Gaznévide imprimèrent une vive impulsion à ces recherches, jusqu'à ce qu'enfin le second souverain de cette dernière dynastie, Mahmoud, eût rencontré un homme de génie qui condensa les traditions nationales de la Perse dans cette grande épopée qui a immortalisé le nom de Firdoussy. (Cf. M. J. Mohl.

L'historien syrien Mar Iba Katina (Mar Apas Gadina)[1], dont Moyse a reproduit les paroles, dit : « Ces faits,

Préface du Schah-Nameh, t. I, p. VII, XVI-XX et Introduction de Firdoussy, p. 18-20.)

[1] Au sujet de Mar Iba Katina, cet historien syrien auquel Moyse de Khoren a fait de si larges emprunts dans son premier livre et dans le second jusqu'au chapitre IX, M. Ét. Quatremère, reproduisant des arguments déjà mis en avant par Fréret (*Mémoire sur l'ère arménienne,* œuvres complètes, t. XII, p. 187-254), a émis dernièrement (*Journal des savants,* juin 1850) une opinion sur laquelle je lui demanderai la permission de lui soumettre quelques observations. Comme cette opinion ne tend à rien moins qu'à ruiner dans sa base l'autorité du principal historien de l'Arménie, recommandable, non-seulement par son érudition, mais par sa critique judicieuse et son amour de la vérité, on voit que la question n'est pas sans importance. Moyse raconte que le roi arménien Valarsace députa vers son frère Arsace, souverain de la Perse, Mar Iba Katina pour le prier d'ouvrir à cet envoyé ses archives et lui permettre d'en extraire ce qui avait rapport à l'histoire d'Arménie, que Mar Iba Katina y trouva un livre dont le titre, *վերնագիրն** annonçait qu'il avait été traduit du chaldéen en grec par ordre d'Alexandre le Grand et qui lui fournit les éléments de son travail (liv. I, ch. VIII et IX). — « Cette narration, dit M. Ét. Quatremère, présente, à vrai dire, tous les caractères de la fable ; d'abord il est fort douteux que, du temps d'Arsace, la ville de Ninive, en supposant qu'elle existât, ait renfermé des archives royales ; en second lieu, Alexandre, durant sa courte carrière, n'eut ni le temps, ni probablement la volonté de faire traduire du chaldéen en grec un monument historique ; 3° le nom de Mar Abbas Katina n'appartient probablement pas à l'époque d'Arsace ; les mots dont il se compose ne figurent chez les Syriens que depuis l'époque du christianisme..... On peut donc croire que toute cette histoire repose sur une imposture, que le prétendu livre traduit en grec par ordre d'Alexandre était peut-être un exemplaire de l'histoire de Bérose. » Je ferai observer à mon tour que l'on ne saurait y regarder de trop près lorsqu'il s'agit

* M. Quatremère a traduit, d'après M. Levaillant de Florival, *վեր֊նագիր* par « inscription. » Ce n'est pas ici le vrai sens de ce mot, qui signifie « titre, suscription. »

quoique non rapportés dans les livres originaux (c'est-à-dire, des temples et des palais), ont été extraits

d'accuser d'une imposture faite sciemment ou même involontaire un écrivain comme Moyse, dont la bonne foi perce à chaque ligne de sa narration, qui vivait à une époque où il pouvait être bien renseigné, et qui fit tous ses efforts pour y parvenir. Mais puisque nous sommes sur le terrain des hypothèses, qu'il me soit permis de produire les miennes. J'admets très-volontiers avec le savant orientaliste qu'il est fort douteux qu'au temps d'Arsace la ville de Ninive, si tant est qu'elle fût debout, renfermât des archives royales; mais qu'est-ce qui empêche d'admettre que l'on conservait des débris de ces archives échappés à la destruction, passés des mains des Séleucides dans celles des rois parthes, et possédés par ces derniers lorsque Mar Iba Katina alla les consulter? Fréret pense même que ces documents avaient été transportés à Ecbatane, où ils se trouvaient sous les premiers rois de Perse, au dire d'Esdras (liv. I, ch. VI, v. 1 et 2).

Le texte de Moyse de Khoren n'infirme en rien ma conjecture; il porte *դդիւանն արքունի որ 'ի Նինուէ*, sans verbe, en sorte que rien n'empêche d'entendre ce texte au passé, c'est-à-dire que ces archives avaient été jadis à Ninive et provenaient de cette ville.

L'on peut supposer tout aussi bien que le royal élève d'Aristote, dont l'existence fut si courte, il est vrai, mais si bien remplie, ordonna de traduire du chaldéen en grec un monument historique, et que sa mort prématurée n'arrêta pas l'achèvement de ce travail. Peut-être même fut-il entrepris postérieurement, en vertu d'un vœu exprimé par lui pendant sa vie; cette conjecture n'a rien d'invraisemblable. L'on connaît le mouvement littéraire que l'expédition du conquérant macédonien développa parmi les Grecs et que favorisèrent les vues libérales de ses successeurs.

Le nom de Mar Iba Katina est-il formé de mots qui ne furent en usage chez les Syriens que depuis l'établissement du christianisme? Évidemment non, puisque Moyse de Khoren atteste (l. II, ch. XXX) que le titre de *mar մար,* «seigneur,» était porté par l'un des deux officiers que le roi Abgar envoya auprès de Julius Marinus, gouverneur de Syrie, Mar Ihap, préfet de la province d'Aghdznik, et que c'est dans cette mission que ces deux députés entendirent parler pour la première fois de Jésus-Christ. Il y a plus, si l'on exa-

des chants composés par des hommes vulgaires et obscurs et consignés dans les archives royales[1]. »

Il est impossible de ne pas reconnaître dans ces paroles une indication de la forme lyrique qu'affecta

mine avec soin, dans le livre de Moyse, les fragments qu'il a tirés de Mar Iba Katina, on demeurera convaincu que la plupart de ces fragments, et entre autres le portrait de Haïg, le fondateur de la dynastie haïcienne, et les détails locaux fournis par l'historien syrien, ont été puisés à des sources arméniennes authentiques. Ce dernier affirme avoir eu à sa disposition les documents que les rois assyriens avaient fait rassembler en Arménie, royaume sur lequel s'étendait leur suzeraineté, pour être déposés dans leurs archives. Si Fréret eût possédé la connaissance des antiquités arméniennes, d'après les sources originales, au même degré que celles dont il puisait la notion dans les écrivains de la Grèce ou de Rome, il aurait été sans doute beaucoup plus réservé dans ses objections contre Mar Iba Katina et Moyse de Khoren. Je pense qu'il est inutile de démontrer l'impossibilité que Moyse ait confondu l'ouvrage de Bérose avec celui consulté par Mar Iba Katina; en effet, il a eu entre les mains et il cite en plusieurs endroits le livre de l'historien chaldéen.

[1] Moyse, *Histoire*, liv. I, chap. XIV. — La version française porte, d'après le latin des frères Whiston : « Mais quoique non consignés dans les livres des peuples, ces faits, cependant, comme le rapporte Mar Apas Gadina, extraits des ballades et des chants populaires par quelques hommes obscurs, se trouvent recueillis dans les archives royales ; » et la traduction italienne : « E sebbene non raccomandati a' libri propri, ma come Mar Abas Catina dice, questi racconti tratti dalle ballate et canti popolari, da alcuni oscuri scrittori trovansi ne' regi archivi raccolti. » Ces deux versions, dont la dernière n'est qu'un calque de la première, présentent un sens qui n'est rien moins que naturel. Comment imaginer que l'on soit allé choisir précisément des hommes vulgaires et obscurs pour exécuter le travail dont parle l'auteur syrien. Dans cette phrase du texte de Moyse : *'ի փոքունց ոմանց և յաննշանից արանց 'ի գուսականէն այս գտանի ժողովեալ*, au lieu de faire des mots *'ի փոքունց և յաննշանից արանց* et de *'ի գուսականէն* deux régimes distincts à l'ablatif, il vaut mieux considérer *'ի փոքունց*..... comme étant au génitif et en rapport d'annexion avec *'ի գուսականէն*.

la poésie arménienne dès la plus haute antiquité, qu'elle avait au temps de Moyse de Khoren, et qui a été dans tous les temps son véritable caractère. Les courts fragments que cet auteur a sauvés de l'oubli tiennent évidemment, par les allures de la pensée, par la nature des images, et semblent avoir appartenu, par le rythme, au genre lyrique. Ces ballades purent être coordonnées dans un ordre chronologique ou en plusieurs cycles, suivant la convenance du sujet; mais on ne saurait douter que l'Arménie ne donna jamais naissance à une épopée. Il me semble que l'on ne pourrait mieux comparer les collections de ces anciennes poésies qu'au volume qui est connu aujourd'hui sous le nom de Scharagan ou Livre des hymnes de l'église arménienne. C'est dans ce recueil, dont plusieurs pièces remontent aux premiers temps de la propagation du christianisme parmi les descendants de Haïg, dans les IIIe et IVe siècles, que nous pouvons nous former une idée de ce qu'a pu être, dans l'antiquité, la poésie arménienne. Fécondée par l'inspiration chrétienne, comme elle le fut autrefois par des souvenirs d'un ordre bien différent, mais d'un caractère éminemment national, elle s'y montre à nous tantôt pleine de fraîcheur et de grâce, tantôt elle éclate en accents pathétiques ou sublimes. Ce n'est qu'à une époque comparativement récente, et lors de la décadence de leur langue et de leur nationalité, que les Arméniens écrivirent des poëmes d'une certaine étendue. Mais dans ces compositions, l'inspiration sou-

tenue fait défaut et elle ne s'y révèle que dans quelques détails. La première qui soit mentionnée est celle de Grégoire Makisdros, qui vivait dans la première moitié du XI[e] siècle, et qui renferma, en dix mille vers, l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le XII[e] et le XIII[e] siècle nous offrent les poëmes religieux ou historiques du patriarche saint Nersès le Gracieux et de Vahram Rapoun, secrétaire du roi Léon III. Les vers de ces poëmes sont monorimes. Saint-Martin a pensé que cette uniformité d'assonnance fut une imitation du système de versification qui était en vogue chez les Français à cette époque, et une conséquence de l'influence que ceux-ci exercèrent sur les Arméniens, et des rapports fréquents qu'ils eurent avec eux pendant les croisades[1]. Mais un poëte arménien moderne et l'un des plus habiles grammairiens que possède la congrégation des Mékhitharistes de Venise, le R. P. Arsène, croit, avec raison, que ses compatriotes prirent aux Arabes l'idée des vers monorimes[2]; et ce qui tranche la

[1] *Élégie sur la prise d'Édesse*, éd. Zohrab, Paris, in-8°, 1828; préface par Saint-Martin, p. 3.

[2] *Կարծեմ թէ յայսպիսի միակերպութենէ յանգից չափական ոտանաւորացն սովորեալ է առ արաբացիս և 'ի նոցանէ առ հինսն մեր, 'ի մի յանգ բովանդակել զբազմատող քերթուածս։* Notes sur la poésie arménienne dans le Traité de versification française qui fait suite à la Grammaire arménienne-française du P. Arsène, p. 554. Venise, in-8°, 1821. Voir aussi les ingénieuses recherches sur l'ancienne métrique arménienne, que le même auteur a consignées dans la préface de sa traduction des Géorgiques de Virgile en vers arméniens, Venise, in-4°, 1847. Ces vers sont composés de treize à seize syllabes, qui se divisent en quatre pieds; ils

question en sa faveur, c'est que cette particularité se rencontre déjà dans le poëme de Grégoire Makisdros, qui mourut en 1058 et qui, par conséquent, fut antérieur de près d'un demi-siècle aux guerres saintes de la Palestine[1].

Mais j'ai hâte de retourner aux poésies de l'Arménie païenne.

M. Émin en distingue deux sortes, dont Moyse de Khoren lui a fourni la dénomination. Les chants appelés *երգք վիպասանաց*, qui étaient, assure-t-il, de pure imagination, et les *երգք թուելեաց*, dans lesquels on tenait peut-être compte de l'ordre chronologique[2]. Je ne pense pas que les premiers aient été une œuvre de fiction comme le veut M. Émin. Je ferai remarquer que cette dernière définition semble impliquer une contradiction avec celle qu'il a donnée du mot *վէպ* dans sa préface, comme histoire poétique ou épopée. D'ailleurs, j'ai déjà prouvé que Moyse prend ce mot dans l'acception propre

n'admettent pas la rime. C'est le mètre qui a été approprié au genre héroïque, comme l'hexamètre chez les Grecs et les Latins, et chez nous l'alexandrin.

[1] Le savant et illustre prince Grégoire Makisdros, cité par le P. Arsène, nous apprend qu'il avait étudié la métrique des Arabes, des Persans et des nations musulmanes. (*Grammaire arménienne-française*, p. 556, note.) — Cf. Sukias Somal, *Quadro della storia letteraria di Armenia*, p. 71.

[2] *Երկու էին տեսակք ազգային պատմական երգոց, յորոց ոմանք սոսկ երգ վիպասանաց, իսկ այլք՝ երգ թուելեաց։ Յետինքս այսոքիկ՝ որպէս անուանակոչութիւն իսկ նոցին ցուցանէ, թերևս կարգի ժամանակագրութեան հետևէին, այն ինչ առաջինքն երևակայութեան և եթ գնային զհետ ։* (*Dissert.* p. 19.)

de ἱστορία « histoire. » Dans mon opinion, les երգք վիպասանաց ont pu être des chants historiques consacrés à célébrer des faits et des personnages réels, sans repousser toutefois la fiction; de la même manière que, chez les anciens et chez les peuples de l'Europe moderne, l'épopée et la tragédie reposent sur une donnée réelle au fond, mais présentée dans un cadre agrandi ou orné par l'imagination du poëte.

Quant aux chants appelés երգք թուելեաց, ce nom leur était attribué, au dire de M. Émin, parce que peut-être le poëte s'astreignait, dans son récit, à l'ordre chronologique, թերեւս կարգի ժամանակագրութեան հետեւէին (p. 19). J'avoue que je ne comprends pas trop un poëme chronologique ou une chronologie en vers, à moins que l'on n'entende par là une suite de formules métriques employées, comme moyen mnémonique, à fixer dans la mémoire une succession de dates et de faits remarquables. Mais un pareil travail, essentiellement didactique et véritable œuvre de rhéteur, n'a rien de commun avec les effusions spontanées et libres de la poésie populaire et chantée. Une telle création serait tout au plus concevable si l'on admettait, avec M. Émin, que les Arméniens possédaient, dans ces siècles primitifs, des poëmes de longue haleine; mais je crois avoir surabondamment démontré qu'ils n'eurent jamais rien de semblable, mais seulement des compositions d'un ordre lyrique. L'expression երգք թուելեաց est fort obs-

cure. Les Mékhitharistes, dans une note de la version italienne de Moyse de Khoren, croient que l'on pourrait inférer du mot թուելիք dérivé de թիւ « nombre, » et aussi « mètre, » que ces poésies étaient rimées ou en vers[1]. M. Émin a critiqué cette définition en se fondant sur ce que les chants sont nécessairement métriques par leur nature même, քանզի երգոյ հարկաւ պարտ է չափաբերական լինել (p. 19, note), d'où il suit, d'après son opinion, que le mot թուելիք constituerait, dans l'expression երգք թուելեաց, un véritable pléonasme. Je regrette d'être encore forcé de me trouver sur ce point en dissidence avec lui. J'ai déjà cherché, d'après des analogies probables, dans le Scharagan ou hymnaire arménien, l'indication de ce que dut être, au point de vue esthétique, la poésie dans l'Arménie païenne. Le même recueil peut nous guider aussi dans nos conjectures sur la formation et la facture de cette antique poésie. La prose paraît avoir été son point de

[1] *Storia di Mose Corenese, versione italiana, illustrata dai Monaci armeni Mechitaristi*, Venezia, in-8°, 1841, liv. I, ch. XXX, p. 82, note 2.

Dans cette version, les mots երգք թուելեաց sont rendus par « canti delle tradizioni; » mais tous les chants dont Moyse de Khoren nous a conservé la dénomination, de quelque espèce qu'ils fussent, étaient traditionnels. Cette interprétation est donc incomplète et évite la difficulté. La traduction française porte *les chants chroniques*, par un abus de langage qui fait du mot *chronique* un adjectif dont le sens est tout différent dans notre langue. Je crois avoir prouvé que ces chants ne pouvaient être, en aucune manière, des chroniques ou histoires arrangées suivant l'ordre des temps. Les frères Whiston ont omis le mot թուելեաց, ne l'ayant pas compris, disent-ils, à cause de son obscurité (p. 72, note 5).

départ; cette prose devint rythmique ou cadencée; elle fut ensuite coupée en vers ou lignes d'un certain nombre de syllabes; on divisa ces syllabes en pieds ou mesures diverses; enfin, on y introduisit la rime. Le Scharagan nous offre des pièces appartenant à ces divers genres de compositions, et qui sont toutes appropriées au chant ou plutôt à une sorte de récitatif. Les chants nommés **երգք թուելեաց** par Moyse de Khoren, c'est-à-dire **երգք թուականք** ou **թուաւորք**, me paraissent n'avoir été autre chose que des poésies dont la versification était basée sur l'observation du nombre des syllabes et peut-être sur la division de ces syllabes en pieds, à la différence des chants qui ne consistaient qu'en une prose cadencée et qui furent sans contredit les plus anciens. Je me rapproche ainsi de la définition donnée par les Mékhitharistes de cette expression de l'historien arménien.

A ces deux classes de chants, le savant professeur de l'institut Lazareff propose d'en ajouter une troisième, pour laquelle il a créé la dénomination de *chants divins* ou *mythologiques*, **երգք աստուածաբանականք** ou **դիւցականք**, parce qu'ils étaient destinés à célébrer les actions des dieux et leurs luttes contre les géants. Ces poésies, ajoute-t-il, se rattachaient aux plus anciennes traditions nationales et n'existaient plus que dans les livres et dans les archives royales. Au VIe siècle de notre ère, le souve-

[1] *Dissert.* p. 19, note 1.

nir s'en était perdu et les habitants de Koghthĕn avaient cessé de les redire[1].

Il est une autre sorte de chants que mentionne Moyse de Khoren et que je signalerai à l'attention de M. Émin, car il l'a négligée dans son énumération. Ce sont les **երգք բանից** ou **երգարանք բանաւորք**, littéralement *chants rationels* ou *raisonnés*. Cette dénomination conduit à penser que l'allégorie en était exclue et que le style en était simple et naturel, ou peut-être aussi que ces chants étaient conçus dans un but moral.. Les deux endroits du livre de Moyse qui nous offrent les deux expressions précitées semblent justifier mon assertion. Dans le premier (liv. I, ch. III) il dit : « que, dans les âges anciens, comme de son temps, les Arméniens avaient de l'antipathie pour la science et les *chants raisonnés*, **երգարանք բանաւորք**. Dans le second (liv. II, ch. VIII), ce sens ressort avec plus d'évidence, car, en parlant de l'arménien Dork, que Valarsace établit préfet des contrées de l'Occident, et dont la taille et la force le rendaient l'égal de Samson, d'Hercule ou de Roustem, il dit, en s'adressant à Isaac le Bagratide, auquel son livre est dédié : « Je mentirai, si tu le veux, au sujet de Dork, en rapportant sur son compte des choses étranges

[1] *Զերգս զայսոսիկ՝ որպէս 'ի վէպ անդր հարևանցի ասա֊ցաք, առ հնագոյն յաղագային վիպասանութեանց ունել պարտ է, որք 'ի մատեանս և յարքունի դիւանս ևեթ պահպանեալ մնացին և 'ի վերջերորդ դարու ոչ ևս լինէին լսելի 'ի շրթունս ազգի մերոյ և երգչացն Գողթան։* (*Dissert.* p. 20.)

et absurdes, comme les Perses au sujet de Roustem (Rosdom Sakdjig), lesquels assurent qu'il avait la force de cent vingt éléphants. Car, par une idée fort mal entendue, on célébrait Dork dans un *chant raisonné*, où sa force et son courage étaient vantés avec exagération. »

Il est évident que notre historien a voulu mettre en contraste la tendance positive ou morale de ces sortes de chants avec le caractère fabuleux des prouesses de Dork, et faire ressortir l'inconvenance de l'application de ce genre de poésie à un pareil sujet.

Nous avons maintenant à rechercher, dans l'ouvrage de Moyse de Khoren, les traces des poésies populaires de la vieille Arménie, et des légendes sur lesquelles elles étaient fondées ou qu'elles contribuèrent à mettre en circulation. J'emprunterai au livre de M. Émin quelques-unes de ses appréciations, en y joignant les miennes, et en tenant compte de l'ordre chronologique dans lequel se succèdent, chez l'historien arménien, les faits qui ont fourni à M. Émin et à moi ces aperçus.

La plus ancienne tradition originale dont Moyse nous ait transmis le souvenir[1], est celle qui nous représente Schamiram (Sémiramis) éprise d'amour pour le bel Ara, fils d'Aram, le huitième prince de la dynastie haïcienne. « Outrée de ses dédains, la grande reine des Assyriens vient en Arménie, à la tête de ses troupes, fondre sur lui.

[1] Moyse, liv. I, ch. XV.

Mais au moment du combat, elle veut que ses généraux épargnent, s'il est possible, la vie de l'objet de sa passion. Cependant, les troupes de Sémiramis sont victorieuses; Ara succombe dans la mêlée. Alors elle donne l'ordre à ceux qui dépouillaient les cadavres, de chercher son corps parmi les morts, et elle le fait transporter sur la terrasse de son palais, *՚ի վերնատանն ապարանիցն*[1]. Comme les Arméniens revenaient à la charge pour venger le trépas de leur souverain, elle fait entendre ces paroles : « J'ai commandé à mes dieux de lécher[2] les plaies d'Ara, et il sera rappelé à la vie. » Elle espérait, en même temps, par la puissance de ses enchantements magiques, le ressusciter. Cependant, la putréfaction ayant gagné le cadavre, elle le fait jeter dans une fosse profonde, loin de la vue de tous. Puis, prenant auprès d'elle un de ses amants qu'elle avait fait travestir en secret, elle répand cette nouvelle : « Les « dieux ayant léché les plaies d'Ara, lui ont rendu

[1] Le mot *վերնատուն* signifie littéralement « la partie supérieure d'une maison, » et par suite « toit, terrasse. » Les frères Whiston ont traduit « in palatii cubiculo, » et M. Levaillant « à l'étage supérieur de son palais. » Ces deux versions faussent le sens de cette particularité du mythe, expliquée si bien par le passage de Faustus de Byzance, que je rapporterai un peu plus loin. Les traducteurs italiens ne s'y sont pas trompés en disant : « Nel piano di sopra del suo palazzo. »

[2] Il y a dans le texte le verbe *լեզուլ* « lécher, » que M. Levaillant a rendu par « sucer », et les traducteurs italiens de la même manière, par « succiare. » Ni les premiers ni les derniers ne se sont rendus compte de la signification propre du mot *լեզուլ* et du rôle que remplissent les dieux de Sémiramis ou les Aralêz *յարալէզք* dans ce mythe. Les Whiston traduisent très-exactement par « lamberent. »

« l'existence. » Ces bruits, propagés en Arménie, persuadent les esprits et mettent fin à la guerre. »

Cette narration de Moyse de Khoren est un écho des ballades qui, sous une forme populaire, racontaient la lutte de Sémiramis et d'Ara. Mais on y découvre aussi un témoignage bien autrement important ; c'est celui de la connexion qui rattachait le système religieux de l'Arménie à celui des Assyriens. Nous trouvons, en effet, dans les écrivains arméniens le mot *յարալէզ*, qui est écrit aussi *արալէզ* ou *առլէզ*, et dont la signification propre est « léchant continuellement, complétement, » *յար և խապառ լիզանօղ, լափլիզօղ*[1], et qui paraît avoir désigné une classe d'êtres surnaturels ou de divinités nées d'un chien[2], et dont les fonctions étaient de lécher les blessures des guerriers tombés sur le champ de bataille, et de les faire revenir à la vie. Un très-curieux passage d'un historien du ve siècle, Faustus de Byzance, rapporté par M. Émin, jette de nouvelles lumières sur ce mythe et corrobore les inductions que j'ai tirées des paroles de Moyse[3].

Il s'agit, dans Faustus, du général en chef des Arméniens, Mouschegh le Mamigonien, qui fut calomnié

[1] *Nouveau Dictionnaire arménien*, t. II, p. 341, au mot *յարալէզ*.

[2] Eznig, *Réfutation des sectes*, p. 98 et 100, éd. de Venise, in-18, 1826.

[3] Faustus de Byzance, liv. V, ch. xiv et xv, p. 235-37, éd. de Venise, in-8°, 1832. Il est très-remarquable de voir cet ancien mythe des Aralêz ou Arlêz persister en Arménie encore à la fin du ive siècle, quoique le christianisme fût déjà devenu la religion dominante du pays.

auprès du roi arsacide Varaztad, fils de Bab (384 à 386 de J. C.), par le gouverneur de ce prince, Pad Saharouni, lequel voulait enlever à Mouschegh la charge de commandant des troupes, et qui, de complicité avec le roi, le tua dans un festin offert par ce dernier à sa noblesse.

« Lorsque l'on eut apporté, dit l'historien, le corps du général Mouschegh dans sa maison, chez ses parents, ceux-ci ne croyaient pas à sa mort, quoiqu'ils lui vissent la tête séparée du tronc. Ils disaient : « Mouschegh a affronté bien des fois les hasards de la « guerre, et jamais il n'a reçu de blessure; jamais « flèche ne l'a atteint, ni arme ennemie ne l'a percé. » Quelques-uns d'entre eux espéraient le voir ressusciter; ils réunirent la tête et le tronc, qu'ils transportèrent sur la plate-forme d'une tour. Ils disaient : « c'était un brave, et les Arlêz, *առլէզք*, descen« dront et lui rendront la vie. » Ils restèrent à garder son corps, jusqu'à ce qu'enfin il tombât en putréfaction; alors ils le descendirent, et versant des larmes, ils l'enterrèrent suivant l'usage.

La mort de Sémiramis était aussi devenue un thème favori de la légende arménienne [1]. Cette princesse avait l'usage d'aller pendant l'été, dans le nord, habiter la ville qu'elle avait bâtie en Arménie [2], et elle avait préposé le mage Zoroastre (Zrataschd), qui était le chef des Mèdes, à Ninive, comme gou-

[1] Moyse, liv. II, ch. XVII et XVIII.

[2] Schamiramaguerd et plus tard Van; à l'est et sur les bords de la mer d'Aghthamar ou lac de Van.

verneur de l'Assyrie. Il se révolta contre elle, la défit et la força de s'enfuir en Arménie. « Les fables de notre pays, dit Moyse, confirment le récit du docte Syrien (Mar Iba Katina). Elles racontent qu'ensuite eut lieu la mort de Sémiramis; elles peignent sa fuite à pied, et sa soif ardente, et son empressement à trouver de l'eau et à se désaltérer; et lorsque des [soldats] armés d'épée arrivent sur ses traces, le jet du talisman dans la mer. C'est de là [que nous est restée] cette phrase : les perles de Sémiramis dans la mer[1]. Aimes-tu les fables? il y a celle de Sémiramis changée en pierre bien avant Niobé. »

Un portrait évidemment dessiné d'après nature, que nous a laissé cette vieille poésie arménienne, est celui du neuvième des souverains haïciens, Tigrane I[er] (Dikran), l'un des princes les plus braves, les plus illustres de cette dynastie :

« Héros aux cheveux blonds, argentés par le bout, au visage coloré, au vif regard; ses membres étaient robustes, ses épaules larges, sa jambe alerte, son pied bien tourné; toujours sobre dans ses repas, et réglé dans ses plaisirs. Nos ancêtres, ajoute Moyse, célébraient au son du pampirn, *բամբիռն*[2] sa mo-

[1] *Ուլունք Շամիրամայ 'ի ծով.* « Voilà, s'écrie M. Émin, les paroles d'un ancien poëte dont le nom et les vers, ainsi que les perles de la reine d'Assyrie, englouties dans la mer, sont tombés dans le gouffre du passé sans laisser de trace à nos yeux. » *Ահա քեզ բան վիպասանին որոյ անուն և նոյն իսկ երգն՝ նման ուլանց տիկնոջն Ասորեստանի՝ յանդունդս ժամանակի խորասոյզ անհետ եղեն վասն մեր.....* (*Dissert.* p. 78.)

[2] On ne sait pas aujourd'hui au juste ce qu'était cet instrument

dération dans les plaisirs sensuels, sa magnanimité, son éloquence, ses qualités utiles dans tout ce qui touche à l'humanité. Toujours juste dans ses jugements et ami de l'équité, il tenait la balance en main, et pesait avec attention les actions de chacun. Il ne portait point envie à ceux qui étaient plus grands que lui; il ne méprisait pas ceux qui lui étaient inférieurs; il n'avait d'autre ambition que d'étendre sur tous le manteau de sa sollicitude [1]. »

Ces épithètes, *aux cheveux blonds, argentés par le bout, au visage coloré, etc.* par lesquelles un poëte très-certainement contemporain peint Tigrane, rappellent, comme le fait observer M. Émin, la manière d'Homère. Ne croirait-on pas avoir sous les yeux le portrait d'un des héros de l'Iliade [2]?

Le songe prophétique dans lequel le roi des Mèdes

de musique. Le P. Dchakhdchakh le définit ainsi dans son Dictionnaire arménien-italien : *ազգ ինչ քնարի կամ նուագարանի կամ փոքր ծնծղայի ։* « Sorte de luth, de harpe, ou de petit tambourin ou sistre. » Dans le Nouveau dictionnaire arménien, on lit : *ազգ նուագարանի (թերևս որպէս թամբուռ կամ սանդուռ) կամ ծնծղայ մեծ և փոքր ։* « Sorte d'instrument peut-être analogue au *thambour* (طنبور, grosse guitare à long cou), ou au *santour* (صنتور, tambour de basque turk); ou bien encore tambourin ou sistre, soit grand, soit petit. »

Il résulte d'un passage de Moyse de Khoren (liv. I, ch. xxxi), reproduit par Jean Catholicos (éd. de Jérusalem, 1843, in-8°, p. 14), que le *pampirn* était un instrument monté de cordes métalliques ou en boyaux, que l'on frappait avec une baguette ou archet, *կանտոցահար աղէքախ.* (M. Émin, *Dissert.* p. 97-8.)

[1] Moyse, liv. I, ch. xxiv.

[2] *Կարծես թէ գեղեցկականին տեսանեմք առաջի աչաց զնկարագիր Հելլենացի դիւցազանցն՝ ՚ի լուր Հոմերեան*

Astyage entrevit sa défaite par Tigrane et sa mort de la main de ce prince, a quelque chose de l'inspiration et du style épiques. La couleur symbolique dont il est empreint, la manière si dramatique dont il est amené, attestent que c'est là une des créations de l'antique poésie arménienne. Autant le songe de Jacob, dans la Genèse, est beau de cette simplicité de l'esprit patriarchal, autant la pompe et la grandeur du génie oriental éclatent dans le songe d'Astyage. On dirait un reflet de cette teinte sombre qui plane sur les visions apocalyptiques d'Ézéchiel et de saint Jean, une émanation de ce même ordre d'idées qui a enfanté les monuments de la vieille civilisation assyrienne, tels qu'ils se sont montrés à nos regards, dans ces derniers temps, arrachés du sein de la terre qui les recélait depuis tant de siècles.

« Un grand danger, dit Moyse, menaçait alors ce mède Astyage, par suite de la coalition de Cyrus et de Tigrane. De l'extrême agitation des pensées qui l'obsédaient, sortit pendant le sommeil de la nuit, un songe, une apparition, où il vit ce qu'en état de veille son regard n'avait jamais vu, ce que ses oreilles n'avaient jamais entendu. Réveillé en sursaut, et sans attendre que l'ordre fixé par le cérémonial eût ramené le moment du conseil, car il restait bien des heures de la nuit à s'écouler, il appelle les grands de sa cour, et le visage triste et incliné vers la terre,

զարմանալեօք բանիցս՝ [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], որովք վիպասանն զարքայն սիրելի գովաբանէ։ (*Dissert.* p. 24.)

il laisse échapper du fond de sa poitrine de sourds gémissements. Comme ses conseillers lui en demandaient la cause, il reste très-longtemps sans répondre. Enfin il entreprend, en soupirant, de leur tout dévoiler, les pensées et les soupçons nés dans le secret de son cœur, et les détails de l'horrible vision qui s'était révélée à lui.

« Il m'a semblé, dit-il, ô mes amis, que je me « trouvais aujourd'hui dans une contrée inconnue, « auprès d'une montagne qui s'élevait à une hauteur « considérable, et dont la cime apparaissait enveloppée d'énormes glaciers. On aurait dit qu'elle était « située dans le pays des descendants de Haïg. Comme « je considérais depuis longtemps cette montagne, « une femme vêtue de pourpre et couverte d'un voile « bleu de ciel, se montra assise à l'extrémité de la « cime. Ses yeux étaient beaux, sa stature haute, ses « joues vermeilles; elle était dans les douleurs de « l'enfantement. Mon regard était fixé avec une attention soutenue sur ce spectacle, qui me tenait « plongé dans l'étonnement, lorsque cette femme « mit au monde tout à coup trois héros qui, pour la « taille et la prestance, avaient atteint leur complet « développement. Le premier, monté sur un lion, « prit son vol vers l'occident; le second, sur un léopard, s'élança vers le septentrion; le troisième, « guidant un dragon énorme, se précipita avec fureur sur notre empire.

« Au milieu de ces visions confuses, il me semblait que, debout sur la terrasse de mon palais, j'en

« voyais la plate-forme ornée de magnifiques tapis aux « couleurs variées, et que nos dieux, à qui nous de- « vons la couronne, étaient là, présents, dans tout « l'éclat de leur majesté, et moi, avec vous, leur of- « frant des sacrifices et de l'encens. Tout à coup, le- « vant les yeux, j'aperçus le cavalier chevauchant « sur le dragon, qui accourait en volant avec la ra- « pidité de l'aigle. Il croyait, en arrivant sur nous, « exterminer nos dieux; mais moi, Astyage, me pré- « cipitant à sa rencontre, je soutins ce formidable « choc, et je combattis ce merveilleux héros. Nous « nous frappâmes d'abord l'un l'autre de la lance. « Le sang coulait à flots, et la plate-forme du palais, « qui avait l'éclat resplendissant du soleil, devint, « par nos efforts, une large mer de sang. Puis re- « courant aux autres armes, nous continuâmes la « lutte pendant plusieurs heures.

« Mais à quoi me servirait de prolonger ce récit? « inondé de sueur par l'impression du danger que « j'avais couru, je sentis le sommeil s'enfuir loin de « mes paupières, et depuis ce moment je ne sais « plus si j'existe[1]. »

Ces sinistres présages reçurent un accomplissement, dont Astyage fut lui-même la cause, et que prépara la perfidie tramée par lui contre Tigrane. La guerre éclata entre eux; le monarque mède fut vaincu par le roi arménien et périt d'un coup de lance que celui-ci lui porta[2]. Une troupe de plus de

[1] Moyse, liv. I, ch. XXVI.
[2] *Ibid.* ch. XXIX.

dix mille Mèdes captifs vint s'établir, par ordre de Tigrane, au pied du Massis ou Ararad, du côté oriental, où leur postérité continua à résider. Les chants traditionels de Koghthĕn, dont Moyse invoque le témoignage, et que j'ai rapportés plus haut, perpétuaient le souvenir de cette primitive migration des descendants des Dragons. Cette dénomination allégorique réveille l'idée du mythe célèbre qui est une des données principales du Schah-Nameh, et des serpents ou dragons qui naquirent des épaules de Zohak. Il peut être intéressant de placer en regard la légende persane, telle qu'elle avait cours au ve siècle de notre ère, du temps de Moyse, et telle qu'il l'a exposée dans les dernières pages de son premier livre, avec la forme sous laquelle elle a été introduite plus tard dans l'épopée de Firdoussy [1].

Le fragment qu'a inséré l'auteur arménien dans son ouvrage est, sinon une reproduction textuelle, du moins un écho fidèle des poésies populaires qui retraçaient l'histoire de Hroutên (Féridoun) et de Piourasb Astyage (Zohak) [2].

[1] *Schah-Nameh*, éd. et trad. de M. J. Mohl, t. I, p. 55-113.

[2] En rapportant cette légende, Moyse manifeste son éloignement pour les mythes de la Perse et son admiration pour ceux de la Grèce. Cela n'a rien d'étonnant de la part de cet historien, qui avait étudié si profondément la littérature grecque et qui s'était si bien assimilé les doctrines du monde occidental. Néanmoins, son éducation littéraire n'a pu lui faire oublier entièrement les traditions de l'Orient, où lui-même avait vu le jour, et qui, au siècle où il vivait, étaient très-répandues parmi ses compatriotes et fort goûtées par eux, si l'on en juge par les reproches qu'il adresse si souvent à ce sujet à Isaac le Bagratide, pour lequel il composa son livre. Cette réaction de l'esprit

« Quant à la naissance des Dragons, dit-il, ou quant à Piourasb Astyage transformé lui-même complétement en dragon, voici le récit qui a cours :

« Piourasb entreprit de sacrifier aux Devs[1] des hommes à l'infini, jusqu'à ce qu'enfin, devenu l'objet de l'exécration générale, il fût chassé par les populations; il s'enfuit dans les hautes régions dont nous avons parlé[2]. Comme il était poursuivi avec acharnement, ses gens, se dispersant, l'abandonnèrent. Alors ses ennemis, rassurés par son isolement, s'ar-

occidental contre celui de l'Orient n'existait alors, à ce qu'il paraît, que parmi la partie lettrée de la nation arménienne, et Moyse en est le plus remarquable représentant.

[1] J'ai conservé, dans ma version, le mot arménien դեւ *Tev*, en persan ديو, que tous les traducteurs ont rendu par « dæmon, démon, demonio, » mot grec qui est loin de réveiller la même idée que l'expression originale. — La langue arménienne possède une foule d'autres mots qui existent aussi en persan et qu'elle a puisés à un fonds commun, le zend et le pehlvi. Mais il y a entre les deux idiomes cette différence que l'arménien, parlé par les rudes populations d'un pays de montagnes, est demeuré invariable et a maintenu la forme archaïque, tandis que le persan, sous l'influence d'une civilisation raffinée, l'a assouplie et altérée. L'arménien est un des rameaux les plus anciens de la souche indo-européenne, et l'un des plus rapprochés du tronc. Il présente une foule d'analogies avec le sanskrit, qui donneraient lieu à un travail de comparaison d'un haut intérêt. Je signalerai, entre autres, l'application toute particulière qu'il a faite de la théorie du *gouna*, et la reproduction constante qu'il offre de la loi du balancement du corps des mots avec leur terminaison. La connaissance de ces deux faits philologiques permet de ramener à un type régulier une foule de cas considérés jusqu'à présent dans l'arménien comme des anomalies.

[2] Moyse entend ici la région montueuse située dans l'ancienne Médie et appelée *Dembavend* Դըմբաւընդ, دنباوند, دیباوند ou دماوند, ainsi que la montagne de ce nom, dite autrement بیوراسف.

rêtèrent dans ces lieux pour y prendre quelques jours de repos. Piourasb ayant réuni sa troupe dispersée, fond sur eux à l'improviste et leur fait beaucoup de mal. A la fin le nombre l'emporte, et il est mis en fuite. Ceux qui suivaient ses traces, l'ayant atteint, le tuent non loin de la montagne, et jettent son corps dans un puits à soufre. »

Ce fragment paraît se rattacher à un récit de l'insurrection nationale à la tête de laquelle se mit le forgeron Kaweh, en Perse. Il diffère sensiblement de celui de Firdoussy. Ailleurs, Moyse rapporte une autre tradition qui se rapproche de celle qui a été adoptée par l'auteur du Schah-Nameh. « Les Perses racontent, dit-il, qu'un certain Hroutên (Féridoun) ayant chargé de chaînes d'airain Piourasb Astyage, le conduisit à la montagne appelée Dembavend (Tĕmpavĕnd), que dans le chemin Hroutên s'endormit, et que Piourasb l'entraîna vers la colline. Hroutên s'étant réveillé le mena dans les cavernes de la montagne, l'enchaîna, et se posa devant lui comme une statue. Piourasb, terrifié, reste ainsi enchaîné et dans l'impossibilité d'aller dévaster le pays [1]. »

L'un des fils du roi Tigrane I, Vahakĕn, s'est transfiguré dans la légende arménienne sous des traits qui rappellent l'Hercule des Grecs. Sa naissance était célébrée dans un chant cosmogonique, où respire en plein le génie symbolique du vieil Orient. Moyse de Khoren en a retenu quelques vers, où

[1] Moyse, *Hist.* liv. I, appendice.

l'expression, d'une concision extrême et d'une admirable beauté, nous donne une bien haute idée de la perfection à laquelle était parvenue la langue arménienne dans ces âges reculés, et du talent des poëtes qui surent si bien la mettre en œuvre. Je vais hasarder une traduction de ce texte antique, quoique sachant combien je resterai au-dessous de l'original.

Le ciel et la terre étaient dans les douleurs de l'enfantement;
La mer, aux reflets de pourpre, était aussi en travail;
Du sein des eaux naquit un petit roseau vermeil;
Du tuyau de ce roseau sortait de la fumée,
Du tuyau de ce roseau jaillissait de la flamme;
De cette flamme s'élançait un petit enfant;
Il avait une chevelure de feu;
Une barbe de flammes;
Ses petits yeux étaient deux soleils [1].

Ces vers étaient encore chantés par les populations, au siècle de Moyse de Khoren; car il affirme les avoir entendus répéter au son du pampirn. « On

[1] Chacune des lignes de ma traduction de ce fragment correspond à la manière dont les Mékhitharistes, dans leur version de Moyse de Khoren, et M. Émin, en ont coupé les vers. Le P. Arsène, dans les notes de son Traité de versification française (p. 580), les a divisés un peu différemment:

Երկնէր երկին և երկիր, երկնէր և ծիրանի ծով․
Երկն 'ի ծովուն ունէր զկարմրիկ եղեգնիկն
Ընդ եղեգան փող՝ ծուխ ելանէր․
Ընդ եղեգան փող՝ բոց ելանէր․
Եւ 'ի բոցոյն պատանեկիկ վազէր, նա հուր հեր ունէր․
Ապա թէ բոց ունէր մուրուս.
Ու աչկունք էին արեգակունք։

célébrait pareillement les hauts faits de Vahakĕn, ses victoires contre les Dragons, ses exploits aussi merveilleux que ceux d'Hercule. On disait qu'il avait été élevé au rang des dieux; et dans le pays des Ibériens, on lui éleva une statue, devant laquelle on offrait des sacrifices[1]. »

A une époque bien postérieure à celle des personnages précédents, et qui nous reporte au temps d'Ardaschès II, fils de Sanadroug, le onzième des Arsacides d'Arménie (88-129 de J. C.), nous voyons les poëtes de ce pays s'exercer à l'envi sur les faits et gestes de ce dernier souverain, dont le règne long et prospère, et inauguré par sa victoire sur l'usurpateur Érouant, explique cette prédilection marquée. Moyse, en parlant d'Ardaschès, cite, entre autres autorités, l'Histoire des Temples, écrite par Olympien ou Olympus, Ողիւպ, prêtre païen d'Ani, et les Annales de la Perse, mais surtout les chants historiques de l'Arménie, qui embrassaient le cycle des événements de ce règne[2].

« Les actions du dernier Ardaschès, dit-il, en s'adressant à Isaac le Bagratide, te sont en grande partie connues par les poésies historiques que l'on chante à Koghthĕn. La fondation de la ville [d'Ardaschad], la ligue de ce prince avec les Alains, sa postérité, l'amour de Sathinig pour les descendants des Dragons, désignation symbolique des descendants d'Astyage, qui occupent le pied du Massis, la guerre

[1] Moyse, liv. I, ch. XXXI.
[2] *Ibid.* liv. II, ch. XLVIII.

contre eux, l'anéantissement de leur puissance, leur extermination, et l'incendie de leurs demeures; la jalousie qui s'alluma entre les fils d'Ardaschès et les combats qu'ils se livrèrent à l'instigation de leurs femmes; tous ces faits, comme nous l'avons dit, s'offrent à toi mentionnés dans les chants historiques [1]. »

Dans le nombre de ces ballades, il y en a une dont Moyse nous a laissé un fragment, et à laquelle donna naissance la naïve et touchante histoire de la princesse Sathinig, qui devint la femme d'Ardaschès.

« Les Alains, ligués avec les montagnards du Caucase, et une partie des peuples de l'Ibérie, vinrent fondre sur l'Arménie en troupe considérable. Ardaschès, ayant réuni toutes ses troupes, marcha contre eux. Dans un engagement qui eut lieu sur les confins des deux nations, les Alains plièrent, et ayant traversé le fleuve Cyrus (Gour), vinrent camper sur la rive septentrionale, tandis que les Arméniens étaient postés sur le bord opposé; le fleuve les séparait. Le fils du roi des Alains avait été fait prisonnier et conduit à Ardaschès. Son père proposa la paix, à telles conditions qu'Ardaschès exigerait, et sous la promesse, garantie par un traité solennel, que les Alains ne tenteraient plus d'incursion sur le territoire arménien. Comme Ardaschès refusait de rendre le jeune prince, la sœur de celui-ci, Sathinig, accourut sur le bord du fleuve, et, montant sur un tertre élevé, fit entendre ces paroles par la bouche

[1] Moyse, liv. II, ch. XLIX.

des interprètes, dans le camp ennemi : « Écoute-moi, « valeureux Ardaschès, vainqueur des braves Alains, « consens à me rendre ce jeune homme, à moi, la fille « des Alains, la fille aux beaux yeux. Il n'est pas dans « le caractère d'un héros, pour satisfaire un désir de « vengeance, d'ôter la vie aux fils des autres héros, « ni de les tenir en servitude, en les comptant parmi « les esclaves, et de perpétuer une inimitié sans fin « entre deux courageuses nations. » Ardaschès, ayant entendu ces sages paroles, s'approcha du fleuve; il vit la belle Sathinig, écouta ses propositions pleines de sens, et s'éprit d'amour pour elle. Puis, ayant mandé Sempad, qui avait élevé son enfance, il lui découvrit le désir de son cœur, d'épouser la jeune princesse, de conclure un traité d'amitié avec cette nation de braves, et de renvoyer en paix le fils de leur souverain. Sempad, ayant approuvé ces projets, envoya demander au roi des Alains la main de la belle Sathinig. « Eh! quoi, répondit son père, le « valeureux roi Ardaschès aurait-il jamais assez de « trésors à m'offrir en retour de la noble vierge des « Alains[1] ? » — Le mariage se conclut. Voici maintenant comment le poëte a transformé les circonstances du récit qui précède :

Le vaillant roi Ardaschès, monté sur un beau [coursier] noir,

Tira une longe, garnie d'anneaux d'or et faite de cuir rouge;

[1] Il y a dans le texte : Հազարս՚ի Հազարաց և բիւրս՚ի բիւրուց « des mille de mille et des dix mille de dix mille.

Et prompt comme l'aigle au vol rapide, il franchit le fleuve

Et lança cette longe, garnie d'anneaux d'or et faite de cuir rouge,

Autour du corps de la vierge des Alains.

Il serra très-douloureusement la taille de cette délicate jeune fille,

Et l'entraîna avec rapidité dans son camp.

J'ai essayé de rétablir ce fragment de poésie dans sa forme métrique primitive.

Հեծաւ արի արքայն Արտաշէս 'ի սեաւն գեղեցիկ·
Եւ հանեալ զոսկեօղ շիկափոկ պարանն·
Եւ անցեալ որպէս զարծուի սրաթև ընդ գետն·
Եւ ձգեալ զոսկեօղ շիկափոկ պարանն,
Ընկէց 'ի մէջք օրիորդին Ալանաց·
Եւ շատ ցաւեցոյց զմէջք փափուկ օրիորդին,
Արագ հասուցանելով 'ի բանակն իւր։

M. Émin a préféré scinder chacun de ces vers en deux parties. Mais de pareilles coupures me paraissent en opposition avec le génie de la poésie arménienne, qui exige qu'à la fin de chaque vers la pensée s'arrête, et que la cadence finale soit bien marquée. Dans le nouveau système métrique, qui prévaut depuis saint Nersès le Gracieux, on trouve des enjambements d'une ligne à l'autre, mais ils ne sont pas très-fréquents; et il est de règle qu'ils doivent être ménagés avec art et habileté, **Հանճարով և ճարտարութեամբ** [1].

[1] *Traité manuel de poésie*, par le R. P. Édouard Hurmuz, Venise, 1839, in-18, IIIe leçon, p. 10.

Voici comment M. Émin a divisé ce fragment (*Dissert.* p. 33) :

Հեծաւ արի արքայն Արտաշէս
'Ի սեաւըն գեղեցիկ·
Եւ հանեալ զոսկեօղ
Շիկափոկ պարանն·
Եւ անցեալ որպէս զարծուի
Սրաթեւ ընդ գետն,
Եւ ձգեալ զոսկեօղ
Շիկափոկ պարանն՝
Ընկէց 'ի մէջք
Օրիորդին Ալանաց·
Եւ շատ ցաւեցոյց
Զմէջք փափուկ օրիորդին՝
Արագ հասուցեալ
'Ի բանակըն իւր։

On peut voir, dans Moyse de Khoren, l'explication qu'il a proposée de cette gracieuse allégorie qui célébrait les amours d'Ardaschès et de Sathinig [1].

Leur union avait inspiré les deux vers suivants, sorte d'épithalame destiné a être chanté, et où il est fait allusion, comme nous l'apprend notre historien, à la coutume qu'avaient les rois arméniens, lors de leur mariage, d'aller à la porte de leur palais, jeter des pièces de monnaie, **դահեկանս**, à la manière des consuls romains, et les reines, de répandre des perles dans leur chambre nuptiale.

Une pluie d'or tombait au mariage d'Ardaschès;
Une pluie de perles tombait aux noces de Sathinig [2].

[1] *Hist.* liv. II, ch. L.

[2] On a coutume encore, dans quelques parties de l'Arménie, de répandre des pièces de monnaies sur la tête de la mariée, lorsqu'elle

Nous devons à l'un des plus savants écrivains qu'ait produits la littérature arménienne, le prince Grégoire Makisdros, d'avoir sauvé de l'oubli un fragment de poésie qui s'était maintenu jusqu'à lui dans la tradition, et qu'il a inséré dans une de ses lettres [1]. Le naturel de la pensée et l'élégance de l'expression portent à croire que c'est un fragment des chants de Koghthĕn. Le poëte met dans la bouche d'Ardaschès mourant ces mélancoliques regrets pour la vie qui lui échappe :

O qui me rendra la fumée de [mon] foyer[2]
Et le joyeux matin de Navasart[3] ?
Et l'élan des biches, et des cerfs

arrive de l'église à la porte de la maison de l'époux. (Trad. italienne de Moyse de Khoren, p. 192, note 2.)

Le même usage se reproduisit à Constantinople en 1834, lors de la célébration du mariage de M. Duz-Oglou, directeur de la monnaie de l'empire ottoman. (Cf. M. Levaillant de Florival, *Un mariage arménien*, dans sa brochure intitulée : *Coup d'œil sur l'Arménie*, Paris, in-8°, 1846.)

[1] Ce fragment a été rapporté dans le Moyse de Khoren italien des Mékhitharistes, p. 206, note 1. Ils n'en ont pas donné le texte, mais seulement une traduction en vers libres, qui est l'œuvre de M. Tommaseo, et d'après laquelle j'ai fait la mienne.

[2] J'ai rendu la pensée plutôt que le sens littéral de ce premier vers; il y a dans l'italien :

Chi mi darà del fumajuolo il fumo ?

« Qui me donnera la fumée du fumeron ? »

[3] Dans l'ancien calendrier arménien, le premier mois de l'année, *Navasart*, Նաւասարդ, tombait à l'équinoxe du printemps. Le premier jour de ce mois était célébré, comme le Neurouz chez les Persans, par des fêtes et des réjouissances publiques.

La légèreté? Nous faisions retentir les trompettes
(Suivant l'usage des rois), nous faisions résonner les tambours.

Une des légendes qui pénétra le plus profondément dans les couches populaires, est celle qui avait pour thème la vie et la fin tragique du fils aîné et successeur d'Ardaschès II, Artabaze (Ardavazt II), prince au caractère indomptable, d'une ambition sans bornes, et qui, au dire de Moyse de Khoren, fut atteint d'une folie furieuse, depuis le moment où il vit le jour jusqu'à sa mort [1]. Un bruit courait, qu'à sa naissance, les femmes des descendants d'Astyage, avaient jeté un maléfice sur lui; et la poésie des chants historiques, allégorisant cette croyance vulgaire, proclamait que les *descendants des Dragons* avaient dérobé l'enfant royal, et lui avaient substitué un Dev. Il y avait peu de temps qu'Artabaze était assis sur le trône [2], lorsque, après avoir traversé le pont de la ville d'Ardaschad pour aller chasser le sanglier et l'âne sauvage, non loin des sources du Kin [3], égaré

[1] Moyse, liv. II, ch. LXI.

[2] Les frères Whiston ont traduit *որ յետ սակաւ ինչ աւուրց թագաւորելոյն*, «is, post paucos dies quam regnavit,« et M. Levaillant d'après eux, «après quelques jours de règne,» ainsi que les traducteurs italiens, «dopo alcuni giorni di regno.» Artabaze ayant occupé le trône pendant deux ans (Tchamitch, *Hist. d'Arménie*, t. I. p. 352-3 et t. III, tables, p. 106, et Saint-Martin, *Fragments d'une histoire des Arsacides*, t. II, tableau 3, par M. Lajard), il est évident qu'il ne faut pas entendre ici le mot *աւուրց* dans le sens littéral de «jours,» mais comme s'appliquant à un espace de temps indéterminé, et que l'histoire nous apprend avoir été relativement assez court, *սակաւ*.

[3] Petite rivière de la province d'Ararad, appelée aussi Medzamor, par l'historien Vartan. (Cf. Indjidji, *Arménie ancienne*, p. 467.)

par quelque hallucination de son cerveau malade, et courant çà et là sur son cheval, il tomba dans une profonde excavation, et y périt englouti.

Ce sort funeste d'Artabaze semble être présenté comme un effet de la malédiction que lui infligea le roi Ardaschès son père.

Les poésies de Koghthĕn disaient qu'à la mort d'Ardaschès, il y eut bien des immolations [volontaires] autour de son tombeau, suivant la coutume du paganisme, et qu'Artabaze, témoin de ce spectacle, adressa avec humeur ces paroles à son père[1] :

Puisque tu es parti, emportant avec toi tout le pays,
Comment régnerai-je sur des ruines ?

Ardaschès, irrité, maudit son fils :

Si tu vas à cheval chasser sur le libre Massis[2],

[1] C'est-à-dire aux mânes de son père.

[2] Un écrivain arménien moderne, M. Mesrob Thaghitian, dans son Voyage en Arménie (Calcutta, 1847, 2 vol. in-8°), pense que l'épithète de *libre, noble, ազատ*, a été imposée au Massis ou Ararad comme à une mère délivrée des douleurs de l'enfantement, *ապաքէն իբրաւամբ կոչի Մասիս մեր Ազատ, այսինքն մայր ազատեալ յերկանց ծննդեան իւրոյ*, parce que cette gigantesque montagne est la première terre qui apparut au-dessus des eaux du déluge, lorsqu'elles commencèrent à baisser (t. II, p. 167). M. Émin a embrassé la même opinion (*Dissert.* p. 49). Quant à moi, je préfère m'en tenir à celle du P. Indjidji (*Archéologie arménienne*, t. I, p. 6) et des RR. PP. Mékhitharistes (trad. de Moyse, p. 83, note 5), qui pensent que le Massis avait reçu l'épithèthe de *ազատ* à cause des descendants du roi Astyage, établis auprès de cette montagne. Un passage de Moyse semble confirmer cette opinion : *Թէ որպէս յայտնեցաք զանյայտ իրս վիշապաց, որք ենյազատն 'ի Մասիս ։*

Les braves[1] te prendront, te mèneront sur le libre Massis;
Tu resteras là, et tu ne verras plus la lumière[2].

Voici maintenant la légende vulgaire, le conte du foyer domestique. « Les vieilles femmes disaient, au sujet d'Artabaze, qu'il est renfermé dans une caverne, chargé de chaînes de fer, que deux chiens rongent continuellement ces chaînes, tandis que le prisonnier s'efforce de les rompre, pour venir porter la dévastation dans le monde, et que le bruit du marteau des forgerons, retentissant sur l'enclume, raffermit ses liens. De là vient que de nos jours, fait observer Moyse, beaucoup de forgerons, ayant foi à cette légende, frappent sur l'enclume trois ou quatre coups le premier jour de la semaine (dimanche), afin que les chaînes d'Artabaze, disent-ils, soient consolidées[3]. »

« [N'admires-tu pas] comment nous t'avons dévoilé les choses secrètes des dragons qui sont sur le libre Massis? » (L. I, ch. xxx.)

[1] Il y a dans le texte le mot քաջք, qui, d'après M. Émin, exprimerait l'idée « âmes, esprits, » ոգիք. La note précédente montre suffisamment qu'il est probablement question, non point d'êtres surnaturels, mais de la postérité des nobles Mèdes qui occupaient le pied de l'Ararad. J'avoue cependant que la pensée du poëte est fort obscure, et que les explications des Mékhitharistes, comme celles de M. Émin, ne sont rien moins que concluantes.

[2] Les habitants d'Érivan, d'après M. Mesrob Thaghitian, appellent maintenant encore le Massis մութն աշխարհ « pays ténébreux. » (*Voyage*, t. I, p. 167.)

[3] La légende d'Artabaze passa en Géorgie où elle subsiste encore dans la tradition populaire, et elle a été rapportée par M. Émin; mais elle s'y est imprégnée d'une couleur chrétienne. Une femme, surprise en chemin par les douleurs de l'enfantement, mit au monde un fils, qui reçut le nom d'Amiran. Elle souhaitait ardemment pour lui le baptême; mais il n'y avait là personne qui pût le lui confé-

Après avoir relevé tout ce qui nous est resté des chants historiques et des légendes de l'ancienne Arménie[1], il serait curieux de savoir dans quelles occasions, dans quelles fêtes religieuses ou nationales, les populations redisaient ces antiques ballades. Moyse de Khoren, et les autres écrivains venus après

rer. Elle était en proie à une extrême perplexité, lorsqu'un vieillard se présente à elle, qui imprime à l'enfant le sceau du christianisme, et promet, d'après le vœu de la mère, de demander à Dieu pour lui une très-grande force corporelle. La prière du vieillard fut exaucée, et lorsqu'Amiran fut parvenu à l'adolescence, doué d'une vigueur extraordinaire, il accomplit les prouesses les plus extraordinaires. Son orgueil, enflé par ses succès, alla si loin, qu'il osa défier le ciel lui-même. Dieu, irrité, l'attacha avec des chaînes de fer dans une des parties du Caucase. L'épée d'Amiran gît à terre, tombée près de lui. Il ne lui reste que son chien fidèle qui lèche continuellement ses chaînes pour tâcher de les amincir et de le délivrer. Le géant, au cœur endurci, attend avec impatience le moment où, dégagé de ses fers, il pourra aller assouvir sa vengeance. Mais l'œil de Dieu ne se ferme jamais. Chaque année, le jour du jeudi saint, sort des entrailles de la terre un forgeron qui vient consolider de nouveau les chaînes du captif et les fixer au rocher plus fortement que jamais. (*Dissert.* p. 41-42.) — Dans une Revue mensuelle, qui paraît en arménien vulgaire à Constantinople, sous la direction de M. Hisarian, et qui est intitulée ***Բանասէր***, ou le *Philologue,* on trouve (cahier de mai 1851, p. 239-244), une pièce de poésie qui, sous le titre de *Chant de Koghthĕn* ***Գողթան երգ***, contient le récit de la légende arménienne d'Artabaze. L'authenticité de cette pièce a été justement contestée dans le Journal ***Եւրոպա***, *L'Europe* (nº 34, année 1851) que publient les RR. PP. Mékhitharistes de Vienne.

[1] J'ai omis dans cette énumération le portrait de Sempad, tracé par Moyse de Khoren, liv. II, ch. LII, et dans lequel on pourrait peut-être apercevoir des traces de poésie, si l'on voulait admettre dans le texte de notre historien quelques remaniements; j'examinerai ce fragment dans un article spécial sur la métrique arménienne, que je me propose de publier.

lui, sont muets sur ce point. La seule indication que nous fournisse Moyse, est que ces poésies étaient chantées par les descendants d'Aram (Arméniens), dans des représentations solennelles, et qu'elles étaient accompagnées de danses [1]. Il répète bien souvent, comme nous l'avons vu, que la voix des chanteurs se mariait au son de l'instrument appelé pampirn. On pourrait aussi conjecturer de quelques paroles de Mar Iba Katina, citées par notre historien, que ces ballades circulaient de bouche en bouche, dans la vie intime et journalière des habitants de l'Arménie [2].

J'ai dit précédemment que c'est au règne d'Artabaze, dans la première moitié du IIe siècle de notre ère, que Moyse de Khoren cesse de faire des emprunts aux traditions poétiques et légendaires de sa patrie. La source de ces inspirations nationales commençait-elle dès lors à tarir, ou bien a-t-il négligé ou dédaigné de les rapporter dans la suite de son livre? Je crois que l'absence de ces documents, à partir de ce moment, peut être expliquée par ces deux causes à la fois. Lorsque l'on a atteint le chapitre LXVI du second livre, lequel vient immédiatement après celui où est raconté le règne de Valarse (Vagharsch), fils de Tigrane III, et à partir de là jusqu'à la fin de l'ouvrage, on s'aperçoit que l'auteur a eu à sa disposition d'autres matériaux qui deviennent de plus en plus abondants, et d'un caractère de plus en

[1] *Hist.* liv. I, ch. VI, *in fine.*

[2] *Ibid.* liv. I, ch. XIV. Cf. notre page 21.

plus positif, à mesure qu'il se rapproche du temps où il vécut. Depuis les guerres de Mithridate, les armées romaines avaient foulé plus d'une fois le sol de l'Arménie, et les enfants de Haïg ne cessèrent, dès ce moment, d'être en contact avec le monde occidental. La connaissance de la langue et de la littérature grecques, celle des dogmes du christianisme, commençaient déjà à se faire jour parmi eux. Ce nouveau courant d'idées dut sans doute contribuer à arrêter celui qui prenait sa source dans les inspirations du génie oriental, et éteindre la verve des bardes arméniens. Cependant le goût de ces anciennes poésies ne disparut pas tout à fait, lorsque saint Grégoire l'Illuminateur eut converti sa nation à la foi de l'Évangile. Moyse de Khoren nous apprend que les chants de Koghthĕn étaient encore en honneur parmi ses contemporains, et lui-même en avait entendu retentir les refrains. *Որպէս լսեմ*, « comme je l'ai appris de vive voix », dit-il, en citant un fragment de ces ballades (liv. I, ch. xxx); et un peu plus loin : *զայս երգելով ոմանց բամբռամբ լուաք իսկ ականջօք մերովք*, « Nous avons entendu de nos propres oreilles quelques personnes chanter ces vers au son du pampirn » (même livre, ch. xxxi). Les habitants de Koghthĕn conservaient encore avec amour, *ախորժելով*, ces souvenirs de leurs pères (*ibid.* ch. xxx). C'est en effet parmi eux que le paganisme, écroulé partout ailleurs en Arménie, resta encore quelque temps debout. Moyse, en parlant de l'inventeur des lettres arméniennes, saint

Mesrob, qui florissait au IVe siècle, et était allé se fixer dans le district de Koghthĕn, rapporte que la secte des païens qui s'était réfugiée dans ce pays, et qui s'était tenue cachée pendant le règne de Tiridate (Dĕrtad) jusqu'à l'époque de Mesrob, se montra à découvert, lors du déclin de l'empire des Arsacides, et que Mesrob la détruisit avec l'aide de Schapith, chef de ce district[1].

La dissertation de M. Émin est écrite avec un esprit de critique et une clarté qui témoignent combien il est initié aux méthodes dont il a étudié le modèle dans les livres que l'érudition et la littérature ont produits chez les peuples de l'Europe moderne. Il a employé pour la rédiger, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le faire remarquer, l'arménien littéral, c'est-à-dire l'idiome classique de sa nation; par conséquent, il s'est adressé presque exclusivement à ses compatriotes. J'ai pensé que son travail méritait de sortir des limites de publicité restreinte, où l'aurait circonscrit parmi nous la langue dans laquelle l'auteur s'est exprimé. Sans doute avant lui la valeur esthétique de ces primitives poésies de l'Arménie avait déjà été signalée[2]; mais c'est lui qui, le pre-

[1] *Hist.* liv. III, ch. XLVII et LX. — Un écrivain arménien inédit, Étienne Orbélian, raconte également la destruction du paganisme dans le canton de Koghthĕn, par S. Mesrob, aidé de Schapith, mais en mêlant à son récit des faits légendaires. (*Histoire de la maison satrapale de Sissagan*, ch. XIV.) C'est le même ouvrage qui est intitulé inexactement *Histoire de Siounik* dans un manuscrit dont M. Brosset a publié une notice dans le Bulletin scientifique de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. (Mémoire lu le 30 octobre 1840.)

[2] Certains traducteurs de Moyse de Khoren, antérieurs aux au-

mier, a essayé d'en rapprocher les fragments épars dans le livre de Moyse de Khoren, de les relier à trois cycles principaux, le cycle arménien, assyrien et mède, et d'en faire ressortir l'importance historique.

« C'est ainsi, dit-il en finissant[1], que m'enfonçant dans les profondeurs des âges reculés, je me suis attaché, avec un amour filial, à rassembler les lambeaux des poésies de nos pères, vénérables reliques des siècles, éparses çà et là dans le trésor de notre nation, l'histoire de Moyse de Khoren. Il m'a été donné de pouvoir, en partie du moins, relever l'admirable édifice depuis longtemps en ruines de nos chants historiques, émule en cela du jeune Vartkès[2], qui, suivant l'antique légende,

teurs de la version italienne, semblent n'avoir pas soupçonné que cet historien a rapporté textuellement les poésies historiques dont il invoque le témoignage, et croire que ces citations font partie du texte même de Moyse. Les RR. PP. Mékhitharistes, avec ce sentiment vrai et profond qu'ils possèdent du génie et des beautés de leur langue nationale, ont les premiers reconnu le caractère véritable de ces antiques fragments, les ont mis en relief et ont essayé d'en retrouver le mètre.

[1] *Այսպէս ահա թևամուխ լեալ ՚ի հնութիւն դարուցն անցելոց՝ գուն գործեցի որդիական սիրով զասածս հնոցն մերոց՝ զթերթն և զհատուկտորն, զորբազան նշխարս հազարամեից, ցրիւ անկեալսն ՚ի գանձարանի ազգիս՝ ՚ի պատմութեան տան Մովսիսի Խորենացւոյ, ՚ի մի ժողովել (գուցէ առաւել քան զչափն ձկտեցայ), համարձակեցայ գոնեայ մասամբ իւիք ՚ի նորոյ վերականգնել զհինն ՚ի վեր տապալեալն զարմանակերտ շինուած երգոյն վիպասանաց, նման Մանկանն Վարդգիսի, որ անդ ուրեմն ՚ի հնումն*

Հատուած գրնացեալ..... են։

(*Dissert.* p. 93-94.)

[2] *Vartkês*, *Վարդգէս*, littéralement « à la chevelure couleur de

Ayant émigré. . . . . . .
Du canton de Douh,
Près le fleuve Kassagh[1],
Va s'établir
Non loin de la colline de Schrêsch,
Dans le voisinage de la ville d'Ardimêt[2],
Auprès du fleuve Kassagh
Pour tailler, et sculpter la porte
Du roi Érouant[3].

Հատուած գրնացեալ . . . . .
՚Ի Տուհայ գաւառէն
Զ՚Քասաղ գետով.
Եկեալ նըստեալ
Ըզ Շրէշ բըլըով
Զ Արտիմէդ քաղաքաւ
Ըզ՚Քասաղ գետով,
Կռել կոփել ըզդուռն
Երուանդայ արքայի

Dans les temps modernes, le génie poétique de

rose.» Il avait épousé la sœur du roi Érouant I[er], de la dynastie des Haïciens et que le P. Tchamitch fait régner vers le milieu du VI[e] siècle avant J. C. (T. III, tables, p. 105.)

[1] Rivière qui passe près du village de Garpi et de l'ancienne ville de Valarsabad (Vagharschabad) et qui, du nom de ces deux localités, est appelée Կարբոյ ջուր et Վաղարշապատու գետ. Elle va, en sa dirigeant du nord au sud, se jeter dans l'Araxe (Éraskh). (Tchamitch, t. III, tables, p. 195; Indjidji, *Arm. anc.* p. 472.) — M. Levaillant de Florival, dans le Dictionnaire qu'il a ajouté à sa traduction de Moyse de Khoren (*sub voce* Cassagh), a rendu Կարբոյ ջուր «par eau de Carpi;» mais ջուր a aussi la signification de «rivière.»

[2] *Ardimêt* Արտիմէդ, ou bourg de Vartkès, Վարդգէսի աւան, noms primitifs de la ville de Valarsabad, autrement appelée Ville Nouvelle, ՚Նոր քաղաք, dans la contrée d'Ararad. (Moyse de Khoren, liv. II, ch. LXV; Οὐαλερόκτιστα, suivant le texte grec de l'historien Agathange; Indjidji, *Arménie ancienne*, p. 472.)

[3] Moyse, liv. II, ch. LXV.

la vieille Arménie n'est point éteint; il vit encore aujourd'hui dans les mêmes lieux où résonnèrent autrefois ses accents naïfs ou héroïques. M. Émin m'a transmis à ce sujet, postérieurement à la publication de son livre, quelques détails intéressants que je transcris :

« Un des anciens élèves de notre Institut (Lazareff) établi à Tiflis, homme d'une instruction solide, s'occupe à recueillir les chants populaires de l'Arménie; il compte les publier dans peu de temps. La richesse de ces chants, auxquels personne jusqu'à ce jour n'a prêté l'attention qui leur est due; leur variété; la vivacité de l'imagination orientale, qui s'y reflète; le coloris local, les traces profondes de la contemplation de l'univers au point de vue chrétien, unie au fatalisme de l'Orient; la manière d'Horace dans les chants érotiques; l'*humour* profond et fin; l'étonnante variété de l'accentuation tonique; tout cela frappe l'esprit de l'observateur intelligent. Pendant le séjour que j'ai fait, en l'année 1848, dans les pays transcaucasiens, j'ai, entre autres choses, fixé l'attention de mes savants amis, sur ces chants qui depuis ce temps se recueillent, et, comme je l'ai dit plus haut, sont préparés pour la publication. Je vous en enverrai quelques exemplaires quand ils auront paru[1]. »

Je prends acte, avec reconnaissance, de la promesse que veut bien me faire M. Émin, et aussitôt

[1] Lettre datée de Moscou, 3-15 janvier 1851; elle est écrite en français.

qu'il aura pu la remplir, je m'empresserai de faire passer, dans notre langue, quelques-unes des productions les plus remarquables de la muse arménienne.

HISTOIRE
DES KHANS MONGOLS DU TURKISTAN ET DE LA TRANSOXIANE,

EXTRAITE DU *HABIB ESSIIER* DE KHONDÉMIR,

TRADUITE DU PERSAN ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES,

PAR M. C. DEFRÉMERY.

AVERTISSEMENT.

Des quatre grandes monarchies entre lesquelles se partagea l'empire fondé par Djenguiz-Khan, la première et la dernière nous sont connues jusque dans les moindres détails de leur histoire, grâce aux sources chinoises, arabes et persanes, auxquelles sont venus se joindre, pour certaines portions, les écrits des voyageurs et des missionnaires chrétiens du XIIIe et du XIVe siècles. Il n'en est pas de même de la seconde et surtout de la troisième dynastie[1]. Si, pour ce qui

[1] Nous n'allons pas toutefois jusqu'à partager les doutes exprimés à ce sujet, il y a un peu plus de vingt ans, par le savant et ingénieux Abel Ré-

regarde le royaume du Kiptchak ou de la Horde d'or, les chroniques slaves peuvent suppléer, en partie, à l'insuffisance des documents orientaux, on ne possède aucun secours analogue pour l'histoire du royaume fondé par Djaghataï-Khan dans la Transoxiane et dans le Turkistân. Aussi le savant Deguignes avoue-t-il n'avoir trouvé que des listes peu exactes de ces princes[1], et n'a-t-il consacré que trois pages à l'histoire des vingt et un premiers, dont le nombre se trouve même réduit par lui à dix-neuf[2]. M. le baron d'Ohsson a comblé ou rectifié en partie les lacunes et les erreurs de Deguignes. A la fin de sa belle et savante *Histoire des Mongols depuis Tchinguiz-Khan jusqu'à Tamerlan*, il a donné une table des princes djaghatéens, beaucoup plus exacte que celle de Deguignes. De plus il a traité, avec les détails nécessaires, les points de l'histoire de ces princes qui se rattachent à celle des grands khans de Karakoroum et des Mongols de la Perse.

Mais il nous manque encore la série chronologique des souverains du Djaghataï, depuis la fondation de cet empire, jusqu'à son démembrement, vers le milieu du XIVe siècle, ainsi que des détails sur les princes du Turkistân, qui succédèrent à une portion de leur autorité. Le morceau de Khondémir dont j'offre ici le texte, suivi d'une traduction et de quelques notes, peut combler, au moins en partie, cette lacune. L'auteur persan a conduit son travail jusqu'à

musat : « Il n'y a que la dynastie du Tchakhataï et des enfants de Djoutchi qu'il nous reste peu d'espoir de connaître, parce que, autant que nous pouvons le savoir, elles n'ont pas eu d'historien particulier, et que les traditions qui les regardent en sont devenues plus décharnées, et sujettes à plus de lacunes. » (*Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales*, p. 380.) Nous espérons bien que la découverte des trois ouvrages spéciaux mentionnés ci-dessous, ne tardera pas à jeter quelque jour sur ces deux branches de l'histoire mongole. Cet espoir est au moins permis en ce qui touche le *Tarikh-Arbaat Olous*, puisqu'un de nos confrères, M. Ch. Schefer, a découvert à Constantinople une copie de cet important ouvrage. (Voy. *Journal asiatique*, janvier 1851, p. 104; cf. *ibidem*, numéros de novembre-décembre.)

[1] *Histoire générale des Huns*, t. I, p. 285.

[2] *Ibidem*, t. III, p. 309-311.

l'époque où il vivait. (On sait, par son propre aveu, qu'il a terminé son *Habib essiier*[1] dans l'année 930 de l'hégire = 1523 de l'ère chrétienne.) Mais son récit est fort inégal; tantôt il entrera dans les plus grands détails et consacrera, par exemple, plus de deux pages à la description fort empoulée d'une bataille; tantôt, il lui suffira de deux ou trois lignes pour indiquer plusieurs règnes. Malgré ces défauts, qui sont ceux de tous les historiens orientaux, à quelques exceptions près, le chapitre du *Habib essiier*, que Khondémir a consacré à l'histoire du Mavérannahr et du Turkistân, sous les souverains mongols, me paraît digne de l'attention des orientalistes qui ne peuvent recourir à d'autres sources, et notamment à l'*Olous Arbaa* d'Olough-Beig, au *Tarikhi Tachkendi*, et au *Tarikhi Réchidi* d'Haïder Doughlat Gourkân[2].

Mon travail a été fait sur le manuscrit 69 du fonds Gentil (supplément persan de la Bibliothèque nationale). Le chapitre que je publie occupe, dans le tome III de cet exemplaire, depuis la dernière ligne du feuillet 25 v° jusqu'au bas du feuillet 31 r°. Le manuscrit est copié dans une écriture *nestalik*, fort nette et assez élégante. Mais il est loin d'être correct, et un grand nombre de noms propres y sont ou mal écrits ou dépourvus de points diacritiques. J'ai rétabli entre parenthèses la vraie leçon, toutes les fois que j'ai pu la découvrir. Enfin, je me suis attaché à reproduire le sens exact de l'auteur, aussi souvent qu'il m'a été possible de le faire, sans présenter des images trop ridicules ou trop étrangères au goût français.

Cet extrait est le cinquième fragment tant soit peu étendu

[1] J'ai déjà eu l'occasion de parler de cet ouvrage et d'en faire connaître des extraits, dans mes *Fragments d'historiens et de géographes arabes et persans inédits*, p. 209 et suiv. Sur la vie de Khondémir et sur ses écrits, on fera bien de consulter le savant ouvrage de M. H. M. Elliot, *Bibliographical index to the historians of Muhammedan India*, t. I, p. 106-113 et 117-127.

[2] Cf. sur cet ouvrage, et sur son auteur, les Notices des manuscrits, t. XIV, p. 488, 489, et aussi, p. 486 et 512; et M. Elliot, *op. sup. laudat.* p. 7.

du *Habib essiier*, qui soit publié et traduit. Puisse-t-il être accueilli avec autant d'intérêt que ceux dont on doit la connaissance au major général W. Kirkpatrick, à Jourdain, à MM. Charmoy et Bernhard Dorn. Puisse-t-il surtout inspirer à quelque autre orientaliste l'idée de consacrer ses veilles à un ouvrage important et jusqu'ici trop négligé. Khondémir mérite bien d'obtenir une partie de la faveur qui s'est portée presque exclusivement sur l'ouvrage de son père Mirkhond. Je ne crains pas de dire que l'histoire orientale, pendant la seconde moitié du XV[e] siècle et le premier quart du XVI[e], ne nous sera bien connue que lorsque nous posséderons une édition ou une traduction de la partie du *Habib essiier* qui s'étend depuis la mort du sultan Chah-Rokh, jusqu'à la fin du règne de Chah-Ismaïl, fondateur de la dynastie des Séfis ou Séfévis. Cette portion de l'ouvrage offre d'autant plus d'intérêt, que l'auteur y raconte des événements arrivés de son temps, et dont il a pu recueillir les détails de la bouche des principaux acteurs.

TEXTE.

ذکر سلطنت جغتای خان بن جنکیز خان در ولایات توران وتوابع آن

(جغتای) که پسر دوم جنکیز خان بود بوفور هیبت وسیاست واطلاع بر دقایق امور یاسا وتوره از سایر برادران امتیاز تمام داشت وجنکیز خان بهنگام قسمت ممالك حکومت ما وراء النهر وبعضی از حدود خوارزم وبلاد ایغور وکاشغر وبدخشان وبلخ وغزنین را تا کنار آب سند بوی تفویض فرمود ودر وقت وفات مقرر ساخت که

قراچار نویان بن سوغوجن بن ایردمجی برلاس که پنجم پدر حضرت صاحب قران امیر تیمور گورکان است مدبر امور ملك او باشد وجغتای بعد از فوت پدر بیش بالیغ را دار الملك ساخته عنان اختیار مهمات سپاهی ورعیت را بقبضهٔ اقتدار امیر قراچار گذاشت وخود بیشتر اوقات در خدمت اوگدای قاآن بسر می برد وبا آنکه اوگدای بسال از وی خردتر بود در باب تعظیم وتکریم واطاعت حکم وفرمان او شرط مبالغه بجای می آورد وچون چنکیز خان رعایت رسوم یاسای شوم وتورهٔ مذموم خودرا بعهدهٔ جغتای کرده بود خدمتش در تمشیت آن امور مبالغه والحاح بسیار می نمود وتکالیفی که از شرع وعقل بعدی تمام داشت نسبت بغرق انام از وی صدور می یافت چنانچه خلایق را باکل مردار الزام می کرد ونمی کذاشت که در روز بآب روان درآیند وگوسفندرا ذبح شرعی نمایند ودر قضیهٔ کشتن گوسفند بمرتبهٔ مبالغه نموده بود که در ایام دولت او هیچ آفریده در خراسان برعلانیه کارد بر حلق اغنام نمی توانست کشید تا بما وراء النهر وترکستان چه رسد وهمچنین حکم کرده بود که هرکه درآب بول کند یا خلط بینی درآب افکند اورا بسیاست رسانند وخروج محمود

تارابی وقتل او در ایام سلطنت جغتـای خـان دست داد
وفوتش در شهور سنه ثمان وثلثین وسمایه یا سنه اربعین
وسمایه اتفاق افتاد از جملهٔ افاضل ابو یعقوب السـکاکی
صاحب مفتاح چند گـاهی در مصاحبتش بسر می بـرد
ومهمات وزارتش را حنتش (حبـش) عمید سـر انجـام
می کرد در جامع رشیدی مسطورست که جغتای خان
هشت پسر داشت بدین تفصیل وترتیب اول مـوی سـه
مادر این پسر کنیزکی بود خدمتکار بیبسولون خـاتـون
بنت قبا نویان قنغرات و بیبسولون خاتون بر سایر خواتین
جغتای خان رتبهٔ تقدم داشت دوم میتـوکان که از
بیبسولون خاتون در وجود آمده ودر ظاهر قلعهٔ طالقان
بزخم تیری از عالم رحلت نمود سیم ملکشی کـه ایـضـا
در زمان حیات پدر در سیزده سالگی فوت شده چهارم
ساربان پنجم بیبسومنکا ششم بایدار هفتم قراقی هشـتـم
تالجود چنانچه عنقریب در قلم خواهد آمد بعد از وفات
جغتای خـان سی وچند نفـر از اولاد واقـربـاء اورا در
ولایات توران ومغولستان سعـادت سلطنت دسـت داد
وانقراض ایام دولت ایشان در زمان استعلای لوای اقبال
امیر تیمور گورکان اتفاق افتاد

گفتار در بیان خروج محمود تارابی در بخارا وذکر کشته
شدن او بزخم تیر عمر فرسا

در شهور سنه ثلثین وستمایه در قریهٔ تاراب که از آنجا
تا بخارا سه فرسخ مسافت است شخصی محمود نام آغاز
شید وزرق کرده بتزویر سالك طریق زهد وعبادت شد
ودعوی کرد که جنیان پیوسته با من ملاقات می نمایند
ومرا از مغیبات اخبار می فرمایند وبواسطهٔ استماع
امثال این مزخرفات جمعی کثیر از جهله وعوام الناس
بپای ارادت نزد تارابی بنیاد آمد شد نمودند وبعضی
از مرضی بنفس آن بد نفس تیمن وتبرك جستند
وبحسب اتفاق در آن اوقات چند کس شفا یافتند واین
معنی سبب ازدیاد اعتقاد مردم شده از اطراف وجوانب
خلقی کثیر بر وی جمع گشتند وشخصی از دانشمندان
بخارا که شمس الدین محبوبی لقب داشت بنابر بغضی
که با اشراف واعیان آن بلده می ورزید دست ارادت
بآن جاهل داده گفت که پدرم در بعضی از مولفات
خود آورده است که از تاراب بخارا صاحب دولتی
موصوف بصفات کذا بیرون خواهد آمد ومعمورهٔ عالم را
مسخر خواهد ساخت وآن اوصاف بر ذات شریف تو

صادق می آید عجب محمود از شنیدن آن سخن روی در
تزاید نهاده هوس پادشاهی در خاطرش افتاد وزمرهٔ از
امرای مغول که در بخارا اقامت داشتند متوهم شده
بهیات اجتماعی نزد تارابی رفتند و بعد از اظهار ارادت و
اعتقاد گفتند که مناسب آنست که حضرت شیخ بشهر
تشریف آورند تا آن بلده از یمن قدوم شریف خدام
بی نصیب نماند وتارابی این ملتمس را اجابت فرموده
متوجه شهر گشت وداروغه واعیان بخارا باهم قرار دادند
که چون بسر پلی که در آن راه بود برسند تارابی را
بکشند وشیخ زراق برین سر وقوف یافته پس از وصول
بدان موضع داروغهٔ شهر را گفت از اندیشهٔ فاسد باز
گرد والا بی آنکه دست آدمی در میان باشد اشارت نمایم
که چشمهای ترا از کاسهٔ سر بیرون کشند داروغه وسایر
امرا از اظهار این سر اندیشناك شده متعرض محمود
نشدند واو در بخارا بخانهٔ مناسب فرود آمده ازدحام
خاص وعام در آن منزل بمرتبهٔ رسید که بادرا مجال
عبور نبود داروغه وامرا فرصتی می جستند که شیخ
زراق را از میان بردارند اما بسبب کثرت آمد شد
خلایق بمقصود فایز نمی گشتند در آن اثنا یکی از مریدان
اورا از قصد امرا آگاه ساخت وتارابی از در غیر ظاهر از

سرا بیرون رفته پای در رکاب آورد وبسرعت هرچه تمامتر
خودرا بتل با حفص رسانید وعوام بخارا چون شیخ را
آنجا دیدند آغاز غوغا کرده گفتند خواجه از خانه
بیرون پریده وبطرفة العینی بتل با حفص رسیده آنگاه
وضیع وشریف عنان شکیبائی از دست داده روی بتارابی
نهادند وچون شب درآمد تارابی مردم مخاطب ساخته
گفت ای طالبان حق تاکی اهمال واغفال توان نمود روی
زمین را از لوث وجود کفار خاکسار پاك می باید ساخت
وکما ینبغی بتقویت دین مبین می باید پرداخت جهال
وعوام الناس که از شیخ این رخصت یافتند آلات نبرد
برداشته در رکاب محمود بجانب شهر بشتافتند وداروغه
وامرای مغول گریز برستیز اختیار کردند تارابی درغایت
عظمت در بخارا متمکن گشت وروز جمعه خطبه بنام خود
خواند واز هرکس توهمی داشتند باخراجش حکم
فرمود و دست رنود واوباش را قوی گردانید تا بمنازل
اغنیا درآمده هرچه می خواستند بر می داشتند ودرآن
ایام برزبانش گذشت که عنقریب ازغیب اسلحه بما خواهد
رسید قضارا درآن نزدیکی جمعی از تجار شیراز در بخارا
بارکشاده چهار خروار شمشیر بنظر آوردند واین اتفاق
سبب ازدیاد ارادت خلایق شد وبعد از چند روز از

سلطنت محمود داروغه وامرا که از بخارا بیرون رفته
بودند بالشکر بسیار مراجعت نموده روی بمیدان قتال
نهادند وتارابی ایشانرا استقبال نموده چون بمغولان نزدیك
رسید صف لشکر بیاراست وخود در مصاحبت شمس
الدین محبوبی در قلب بایستاد بنابرآنکه درمیان خلق
شهرت یافته بود که تارابی بغیر جنود ظاهری از جنیان
سپاهی دارد که درمیان زمین وآسمان طیران می نمایند
وهرکس تیغ وتیر در روی او می کشد دستش خشك می
شود مغولان ترسان دست بتیر وکمان وسیف وسنان می
بردند عاقبت دو تیر جگرفرسا از شست قضا کشاد
یافته بر مقتل تارابی ومحبوبی خورد چنانچه هردو بر
خاك هلاك افتادند اما بسبب شدت وزیدن باد ووفور
هیجان گرد وغبار هیچکس برین حال اطلاع نیافت
ولشکر جغتای خان آن طوفانرا برکرامت شیخ حمل
کرده بوادی فرار شتافتند ومریدان شیخ ایشانرا تعاقب
نموده قرب بهزار کس بقتل آوردند وچون بمعسکر باز
گشتند وتارابی‌را زنده ندیدند گفتند خواجه غیبتی
فرموده اند وبرادرانش محمد وعلی‌را بر تخت حکومت
نشاندند وکمر مطاوعت برمیان بستند وچون اخبار
بعرض امیر قراجار رسید دو نوئین شجاعت آئین‌را با

سپاهی سنگین نامزد دفع آن فتنه کرد وایشان بعد از قتل تارابی بیك هفته خودرا بخارا رسانیدند برادران تارابی در برابر مغولان صف آرای گشتند وجنگی سخت اتفاق افتاده قریب بیست هزار کس از جانبین کشته شدند وبرادران تارابی نیز از پای در آمده مریدان ایشان بنقبها وپیغولها گریختند آنگاه مغولان بخیال قتل وغارت بخارا بجانب شهر توجه نمودند وطایفهٔ از اهل اعتبار با تحفه وپیشکش ایشانرا استقبال کرده التماس فرمودند که چندانی بتخریب این بلده مبادرت منمائید که صورت قضیه بعرض امیر قراجار رسد وخبر باز آید وامرا این ملتمس‌را قبول نموده چون آن نوئین معدلت آئین برین حال اطلاع یافت حکم فرمود که امرا ولشکریان باز گردند و متعرض بخاریان نشوند واز میامن توجه خاطر قراجار نویان بخاریان هم از شر فتنهٔ تارابیان وهم از قتل وتاراج لشکریان نجات یافتند

ذکر ابو یعقوب السکاکی وحبش عمید وبیان آنچه میان ایشان بوقوع انجامید

عالم فاضل ابو یعقوب السکاکی که کتاب مفتاح در علم معانی وبیان از جملهٔ مولفات بلاغت نشان اوست از علوم

غریبه وفنون عجیبه وتسخیر جن ونیرنجات ودعوت
کواکب وطلسمات وفن سحر وسیمیا وخاصیت اجسام
ارض واجرام سما وقوف تمام داشت واین معنی از تقریر
حبش عمید وزیر ودیگری از نواب پایهٔ سریر سلطنت
مصیر بر جغتای خان ظاهر گشته آنجناب را طلبید
وانیس وجلیس خود گردانید وسکاکی پیوسته غرایب
اشیا بپادشاه می نمود وآن معنی موجب مزید اعتقاد
واعزاز واحترامش می گردید از جمله آنکه در روزی که
جغتای خان بر صندلی نشسته بود دید که کلنگی چند
در فضای هوا طیران می نمایند دست بتیر وکمان برده
سکاکی پرسید که پادشاه کدام یك ازین کلنگانرا می
خواهد که بر زمین افتد جغتای گفت اولین واخرین
وآنکه در میان است سکاکی خطی مدور بر زمین کشید
وافسونی خواند وبانگشت اشارت کرد فی الحال آن سه
کلنك بر زمین افتاد و جغتای انگشت تعجب بدندان
گرفته بمرتبهٔ مرید و معتقد ابو یعقوب شد که پیش
او بدو زانوی ادب می نشست ودرآن ایام نوبتی سکاکی
بعرض جغتای رسانید که درآن فرصت که در بغداد
بودم از وزیر خلیفه رنجیده آتش را بستم چنانچه
هرچند مردم سعی می کردند افروخته نمی شد وبعد

از سه شبانه روز فریاد از نهاد خلایق بر آمد خلیفه دانست که این معنی از نتایج طبیعت منست لا جرم مرا طلبیده گفت که آتش‌را بکشای گفتم وقتی می کشایم که در بغداد ندا کنند که این فعل از سکاکی صدور یافته ووزیر بوسهٔ برکون سگ دهد همچنین کردند تا آتش‌را بکشود القصه تقرب سکاکی نزد جغتای بدان مرتبه رسید که آتش رشك وحسد در ضمیر وزیر مشتعل گردید وهمت بر استیصال آن زبدهٔ اهل فضل وکمال گماشت وسکاکی برین قضیه وقوف یافته بر وی مسابقت جست وبا جغتای خان گفت که از دلایل نجوم معلوم می شود که کوکب دولت واقبال حبش عمید بدرجهٔ هبوط وحدود نحوس رسیده واز آن می ترسم که شقاوت وادبار او در سعادت واقبال تو سرایت کند وجغتای این سخن باور کرده فی الحال حبش‌را از وزارت معزول ساخت وچون یك سال از عزل وزیر بگذشت واختلال در احوال ملك ومال ظاهر گشت جغتای با سکاکی گفت که ضعف ونحوست طالع مردم دوام نمی دارد شاید که کوکب بخت حبش قوت گرفته باشد سکاکی از وخامت عاقبت خیانت اندیشید وگفت می تواند بود وجغتای بار دیگر منصب وزارت‌را بحبش تفویض فرمود واو کمر قصد ابو

یعقوب بر میان بسته زبان بغیبتش کشاد در اثنا سکاکی
تسخیر مریخ کرده لشکری آتش وش که ساز وسلاح آن
نیز آتش بود در خرگاه جغتای ظاهر گردانید وجغتای
از مشاهدهٔ آن حال اندیشناك شده حبش مجال
سعایت یافت وگفت چون سکاکی بر ایجاد امثال این امور
قدرت دارد می تواند بود که خیال سلطنت نموده
بقصد پادشاه لشکر آتشین کشد واین سخن موثر افتاده
جغتای خان سکاکی‌را محبوس گردانید واو سه سال
در زندان بسر برده بعد از آن روی بعالم آخرت آورد

ذکر سلطنت ییسومنگا وقرا هلاکو

در مقدمهٔ ظفر نامه مسطورست که چون جغتای خان
وفات یافت قراجار نویان که مدبر امور مملکت بود قرا
هلاکو ولد بمسوکان (میتوکان) بن جغتای خانرا بپادشاهی
اختیار نمود ودر وقتی که کیوك خان بر مسند قاآنی
نشست رقم عزل بر ناصیهٔ حال قرا هلاکو کشیده
ییسومنکا بن جغتای‌را در آن الوس والی گردانید وگفت

بیت پسر تا بود چون نبیره کلاه
بسر بر نهد تا نشیند بگاه

وروزگار اقبال ییسومنکا باندك زمانی سپری شده از جهان

پر ملال انتقال کرد وقراجار نویان بار دیگر قرا هلاکورا بر تخت خانی نشاند

بیت آب اقبالش بجوی بخت باز آمد دگر

بر سریر پادشاهی سر فراز آمد دگر

ودر ایام دولت قرا هلاکو امیر قراچار بتاریخ سنه اثنی وخمسین وستمایه موافق توشقان ئیل بدار القرار خرامید وازوی زوجهٔ وچهل ونه سریت وده پسر یادکار ماند مدت عمرش هفتاد ونه سال بود وبعد از فوت قراچار بچند گاهی قرا هلاکو نیز از عقب رفته خاتونش ارغنه متصدی ضبط ایل والوس گشت ارغنه خاتون بروایت مقدمهٔ ظفر نامه دختر اریق بوکا بن تولی خان بود وبقول مولف الوس اربعه بنت نور ایلچی گورکان وباتفاق مورخان ارغنه خاتون از قرا هلاکو پسری صغیر داشت مبارکشاه نام بعد از فوت شوهر تاج خانی بر سر نهاد وبرعایت حال مسلمانان پرداخته ایل والوس را استمالت داد وکما ینبغی بلوازم امور پادشاهی قیام می نمود تا آن زمان که الغو بر الوس جغتای خان استیلا یافته اورا با خود عقد فرمود

ذکر الغو خــــان

الغو ولد بایدار بن جغتای خان است ونامش در اصل تالیغو بود بنابر کثرت استعمال آن لفظ بالغو تبدیل یافت والغو بصفت شجاعت و جلادت اتصاف داشت ودر ایام عنفوان جوانی همواره درملازمت منگو قاآن بوده رایت اخلاص وهواداری می افراشت لا جرم بمزید عنایت والتفات قاآنی از سایر شاهزادگان الوس جنگیز خانی امتیاز یافت وچون منگو قاآن بعالم آخرت شتافت اریق بوکا اورا مصاحب خود گردانید ودر وقتی که میان قوبلا قاآن واریق مخالفت ونزاع انجامید اریق اندیشناك شد که مبادا هلاکو خان بهواخواهی قوبلا قاآن بماوراء النهر وترکستان آید وابواب جنك وجدال بر روی روزگارش بکشاید ودرین باب با امرا چانقی (۱) نمود ارای جمله برآن قرار گرفت که یکی از شاهزادگان‌را بسلطنت آن ولایت فرستند تا میان ایشان ومخالفان سدی باشد بنابرآن اریق بوکا در سنه ۶۵۸ الوس جغتای‌را بالغو تفویض نمود والغو بحشمتی هرچه تمامتر بصوب مقصد روان شد چون نزدیك به بیش بالغ رسید ارغنه خاتــون طوغا

[1] Au lieu de ce mot, sur lequel on peut consulter M. Charmoy, *Mémoires de l'Acad. Imp. de Saint-Pétersbourg*, VI[e] série, t. III, p. 368, le manuscrit porte حالعی.

او کرها امر سلطنت باز گذاشت والغو از الماليق تا کنار آب جيحون بحوزهٔ تسخير در آورده باندك زمانی صد وپنجاه هزار سوار جرار جمع آورد ودر آن ولا در اردوی اريق بوکا بلای قحط وغلا شيوع يافت ايلچيان نزد الغو فرستاده غله طلبيد والغو اگرچه خيال مخالفت داشت اما بواسطهٔ آنکه مردم اورا بکفران نعمت منسوب نکردانند نخست محصلان تعيين فرمود که همراه فرستادگان اريق بولايات رفته اجناس بی قياس جمع آوردند وباردوی او رسانيدند وبعد از سرانجام اموال و اطعمهٔ فراوان الغو خان طالب بهانهٔ شد که دست تصرف بدان دراز کند در آن اثنا شنود که يکی از ايلچيان می گفته که ما اين جهات را بفرمان اريق بوکا از رعايا ستانيده ايم الغو بآن چه کار دارد والغو همين سخن را بهانه ساخته بحبس وقيد ايلچيان و قسمت اموال بر لشکريان اقدام نمود و قاصدی نزد قوبلا قاآن ارسال داشته بيرليغ وپايزه مخصوص گشت وچون اريق بر کيفيت حادثه وقوف يافت از قراقرم بخيال قتال عازم ترکستان شد و الغو نيز باتفاق ايجل بن قراجار نويان که امير الامرايش بود روی بميدان نبرد آورده مقدمهٔ سپاه اريق بوکارا منهزم کرد اما بعد از آن اريق بسر وقتنش رسيده غالب

آمد والغو بکاشغر گریخته در وقتی که اریق بطرف ختای شتافت بار دیگر بدار الملك خود باز گشت و ارغنه خاتون‌را در حبالهٔ نکاح کشید وسایر (بنابر) استصواب او امر وزارت‌را بمسعود بیك بن محمود یلواج مفوض گردانید در خلال این احوال قیدو خان بامداد برکه خان مستظهر گشته علم مخالفت الغو مرتفع ساخت ودو نوبت بین الجانبین محاربه دست داده کرت اول الغو مغلوب شد اما در نوبت دوم ظفر یافت وبعد از آن واقعه بیکسال فی سنه ٦٦٢ از دار جهانی بمرض طبیعی انتقال نمود مدت سلطنتش چهار سال بود

ذکر مبارکشاه بن قرا هلاگو

چون الغو خان رخت بعالم آخرت کشید مبارکشاه بسعی سادر خود ارغنه خاتون ویمن اهتمام امیر ایجل فی سنه ٦٦٢ موافق اود ئیل پادشاه الوس جغتای گردید ومبارکشاه پادشاه مومن حلیم کم آزار بود وهمواره مغولان‌را از حیف و تعدی منع می نمود بنابر آن بعضی از آن طایفه طالب بهانهٔ گشتند که آن شاهزادهٔ عادل‌را از میان بردارند وهمت بر متابعت دیگری گمارند در آن اثنا براق اغلان بن بیسونتوا بن میتوکان بن جغتای

خان منظور نظر عنایت قوبلا قاآن گشت ومنشور
سلطنت الوس جغتای حاصل کردانیده بدار الملك
جد خود شتافت اما از وهم مبارکشاه مجال اظهار آن
حکم نیافت وروزی چند بتواضع وچاپلوسی گذرانیده
در خفیه امرای مبارکشاه‌را با خود متفق ساخت و د،
وقتی که آن شاهزادهٔ مبارك نام نیکو سر انجام در حمام
بود با دو هزار سوار خروج کرده بیك ناگاه اورا اسیر
ودستگیر کردانید وجمیع خزاین ودفاین واسپ وشتر
وکله ورمه وجوشن وجبه مبارکشاهرا بحیطهٔ ضبط در
آورد اما بجانش آسیبی نرسانید

TRADUCTION.

RÉCIT DU RÈGNE DE DJAGHATAÏ-KHAN, FILS DE DJINGUIZ-KHAN, DANS LES PAYS DU TOURÂN ET DANS LEURS DÉPENDANCES.

Djaghataï, qui était le second fils de Djinguiz-khan, se distinguait parfaitement de tous ses frères par sa grande sévérité et par sa profonde connaissance des moindres prescriptions du *Iaça* et du *Tourah*[1]. Lorsque Djinguiz-khan partagea entre ses

[1] Ces deux mots sont mongols et désignent tous deux le célèbre code de Djinguiz-khan. (Voyez Makrizi et Abou'l Méhacin, *apud* S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, 2e édition, t. II, p. 160 et suiv. et p. 184.)

fils les provinces de son empire, il lui confia le gouvernement du Mavérannahr et d'une partie du Kharezm, du pays des Igours, de Cachgar, de Badakhchân, de Balkh et de Ghiznin, jusqu'à la rive du fleuve Sind. Au moment de sa mort, il établit que Caratchar Noïan, fils de Sougoudjidjen, fils d'Irdemdji-Berlas, qui était le cinquième aïeul de l'émir Timour Gourkân, serait l'administrateur de l'empire de Djaghataï[1]. Celui-ci, après la mort de son père, prit Pich-Baligh[2] pour sa capitale, et laissa entre les mains de l'émir Caratchar les rênes de l'autorité, en ce qui regardait les soldats et les sujets. Quant à lui, il passait la plupart du temps à la cour d'Ogodaï-caân. Quoique celui-ci fût son cadet, il mettait un soin extrême à lui témoigner de la considération, à l'honorer et à se soumettre à ses ordres[3]. Comme Djinguiz-khan avait confié à la responsabilité de Djaghataï le soin de faire observer les règles de son *Iaça* de mauvais augure et de son *Tourah*

[1] « Selon les historiens mahométans postérieurs au fameux Timour, son cinquième aïeul, Caradjar, commandait les troupes de Tchagataï, possédait toute la confiance de ce prince et jouissait à sa cour de la plus grande autorité; cependant, Caradjar n'est nommé ni par Alaï-uddin, ni par Raschid, qui font mention de plusieurs personnages influents sous le règne de Tchagataï, tels que Massoud-bey, Habesch Amid et d'autres. Caradjar mourut en 652 (1254), âgé de soixante et dix-neuf ans. » (*Histoire des Mongols,* par M. C. d'Ohsson, t. II, p. 108, 109, note.)

[2] En turc, *les cinq villes.* C'est l'*Ouroumtsi* de nos jours. (Voy. Klaproth, *Aperçu des entreprises des Mongols en Géorgie et en Arménie.* Paris, 1833, p. 31, note 2.)

[3] Cf. d'Ohsson, t. II, p. 101, 102.

blâmable, ce prince montrait un zèle excessif et beaucoup d'insistance pour l'accomplissement de cet objet. Des exigences qui étaient complétement opposées à la loi divine et à la raison, émanaient de lui par rapport aux diverses classes de la population. C'est ainsi qu'il obligeait les hommes à manger des charognes[1], et ne permettait pas d'entrer en plein jour dans l'eau courante, ou d'égorger les moutons conformément aux prescriptions de la loi[2]. Il avait montré une si grande sévérité en ce qui regardait la manière de tuer les moutons, que, pendant la durée de sa puissance, personne, dans le Khoraçân, et, à plus forte raison, dans le Mavérannahr et le Turkistân, ne pouvait enfoncer publiquement le couteau dans la gorge de ces animaux. Il avait également ordonné de mettre à mort quiconque urinerait dans l'eau, ou y jetterait les ordures de son nez.

La révolte et le meurtre de Mahmoud Tarabi arrivèrent sous le règne de Djaghataï-khan. Ce prince mourut dans l'année 638 (1240-41) ou dans l'année 640 (1242-43). Parmi les hommes distingués

[1] On sait que les Mongols ne se faisaient pas scrupule de manger des animaux morts de maladie, ce qu'un musulman ne se permettra jamais de faire. « Indifferenter comedunt, dit Rubruquis, omnia « morticina sua, et inter tot pecora et armenta non potest esse quin « multa animalia moriantur. » (Voyez *Itinerarium W. de Rubruk*, édition Fr. Michel et Th. Wright; Paris, 1839, in-4°, p. 29, 30.)

[2] Cf. Makrizi, *loco supra laudato*, p. 161, et le baron C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, édition de la Haye, t. I, p. 410; t. II, p. 92-94, 100.

de son époque, Abou Iakoub Assekaki, auteur du *Miftah*, vécut pendant quelque temps dans sa société, et Habech-Amid était son vizir. Il est rapporté dans le *Djami-Réchidi* que Djaghataï-khan avait huit fils, savoir :

1° Maoudji, dont la mère était une jeune fille au service de Yiçouloun-khatoun, fille de Kaba-Noïân Kongorat. Yiçouloun-khatoun avait la prééminence sur les autres khatoun de Djaghataï-khan;

2° Mitoukan, qui était né de Yiçouloun-khatoun, et qui périt d'un coup de flèche, devant le château de Thalékan [1];

3° Melkéchi, qui mourut également du vivant de son père, dans sa treizième année; 4° Sarban [2]; 5° Yiçou-Monga; 6° Baïdar; 7° Karaki; 8° Taldjoud.

Ainsi que nous le raconterons incessamment, après la mort de Djaghataï-khan, l'autorité souveraine dans les contrées du Tourân et du Moghoulistân passa successivement à plus de trente de ses descendants et de ses proches. Le terme des jours de leur puissance arriva à l'époque où fut arboré l'étendard du bonheur de l'émir Timour Gourkân.

[1] Mitoukan ou Moatougan fut tué au siége de Bamiân. Voyez ma traduction des *Voyages d'Ibn Batoutah dans la Perse et dans l'Asie Centrale*, p. 109, note, et cf. le *Nozhet al-Coloub*, ms. persan de la Bibliothèque nationale, n° 139, p. 680.

[2] C'est le Sirenum ou Serenum (Chiramoun) de Jean du Plan de Carpin (*Relation des Mongols ou Tartares*, éd. d'Avezac, p. 186, 188 et 272).

DISCOURS CONTENANT LE RÉCIT DE LA RÉBELLION DE MAHMOUD TARABI À BOKHARA ET RACONTANT COMMENT IL FUT TUÉ D'UN COUP DE FLÈCHE.

Dans l'année 630 (de J. C. 1232-33), dans la bourgade de Tarab, située à trois parasanges de Bokhara, un homme appelé Mahmoud, ayant commencé à agir avec ruse et hypocrisie, suivit en apparence le chemin de l'abstinence et de la dévotion. Il prétendit que les génies avaient continuellement des entrevues avec lui et l'instruisaient des choses les plus secrètes. A force d'entendre de pareils contes, beaucoup d'ignorants et de personnes du commun vinrent volontiers trouver Tarabi. Quelques malades cherchèrent à obtenir leur guérison (littéralement, le succès et un heureux augure) au moyen du souffle de ce méchant. Par hasard, quelques personnes obtinrent leur guérison à la même époque. Cela fut cause d'un redoublement de confiance de la part des populations, et une grande multitude se rassembla de toutes parts auprès de Tarabi. Un des savants de Bokhara, qui était surnommé Chems-eddin Mahboubi, s'étant livré à cet ignorant, à cause de la haine qu'il portait aux chérifs et aux notables de la ville, lui tint le discours suivant : « Mon père a dit, dans un de ses ouvrages, qu'il sortirait de Tarab, près de Bokhara, un homme puissant, distingué par tels et tels attributs, et qui conquerra le monde habité. Ces signes se rencontrent

réellement sur ta noble personne. » L'orgueil de Mahmoud fut accru par de tels discours, et l'ambition du rang suprême se glissa dans son esprit. Plusieurs émirs mongols qui habitaient à Bokhara, ayant conçu des soupçons, allèrent tous ensemble trouver Tarabi, et, après lui avoir témoigné leur bon vouloir et leur considération, ils lui dirent : « Il convient que le cheikh daigne honorer la ville de sa présence, afin qu'elle ne soit pas privée du bonheur de le recevoir. » Tarabi, ayant accueilli cette demande, se dirigea vers Bokhara. Le *darogah* (lieutenant de police) et les notables de Bokhara convinrent de le tuer, lorsqu'ils seraient arrivés à l'extrémité d'un pont qui se trouvait sur la route. Le rusé cheikh, ayant eu connaissance de ce secret, dit au *darogâh* de la ville, après qu'il fut arrivé en cet endroit : « Renonce à ta mauvaise pensée, ou sinon, et sans que la main d'un homme intervienne, j'ordonnerai que l'on arrache tes yeux de leur orbite. » Le *darogah* et les autres émirs furent remplis de crainte par la découverte de leur secret, et n'osèrent attaquer Mahmoud. Celui-ci descendit à Bokhara dans une maison convenable. L'empressement des grands et des gens du peuple à le visiter dans cette demeure fut tel, que le vent lui-même n'y pouvait passer. Le *darogah* et les émirs cherchaient une occasion de faire périr le rusé cheikh. Mais, à cause des nombreuses allées et venues des habitants, ils ne parvenaient pas à leur but. Sur ces entrefaites, un des disciples du cheikh l'instruisit des mauvais desseins des émirs.

Tarabi, étant sorti de la maison par une porte dérobée, monta à cheval et se rendit en toute hâte à la colline d'Abou-Hafs. Lorsque la populace de Bokhara vit le cheikh en cet endroit, elle commença à s'agiter et dit : « Le *khodjah* s'est envolé de la maison et est arrivé en un clin d'œil à la colline d'Abou-Hafs. » Les hommes obscurs et les nobles, ayant alors renoncé à toute prudence, se dirigèrent vers Tarabi. Lorsque la nuit fut arrivée, celui-ci, adressant la parole à ses partisans, leur dit : « Ô vous qui cherchez la vérité, jusques à quand peut-on pratiquer la négligence et l'incurie ? Il faut purifier la terre de la souillure que lui imprime la présence de vils infidèles et s'occuper, ainsi qu'il convient, de fortifier la religion évidente. » Les ignorants et la populace qui en obtinrent la permission du cheikh, prirent les armes et se dirigèrent en sa compagnie vers la ville. Le *darogah* et les émirs mongols préférèrent la fuite au combat. Tarabi s'établit fortement à Bokhara, au comble de la puissance. Le vendredi, il récita la *khotbah* en son nom, et ordonna de chasser tous ceux dont on soupçonnait les intentions. Il fortifia la main des vagabonds et des vauriens, si bien qu'ils entraient dans les demeures des riches et en enlevaient tout ce qu'ils voulaient. Vers le même temps, il lui arriva de dire : « Avant peu, nous recevrons des armes du monde invisible [1]. » Par ha-

[1] غيب. Cf. sur cette expression, les observations de S. de Sacy. *Journal des Savants*, 1829, p. 481. On lit dans l'*Anvari Soheïli*, éd. de 1829, p. 154 : اين تازيانه ايست از عالم غيب بدست من

sard, à la même époque, plusieurs marchands de Chiraz[1], ayant ouvert leurs ballots à Bokhara, en tirèrent quatre *kharvars* de sabres. Cette rencontre fut cause de l'augmentation du bon vouloir des habitants en faveur de Tarabi. Quelques jours après l'avénement de Mahmoud au pouvoir, le *darogah* et les émirs qui étaient sortis de Bokhara, étant revenus avec une armée nombreuse, se préparèrent au combat. Tarabi alla à leur rencontre, et, lorsqu'il fut arrivé près des Mongols, il rangea son armée en ordre de bataille. Quant à lui, il se plaça au centre, en compagnie de Chems-eddin Mahboubi.

Comme le bruit s'était répandu parmi les hommes que Tarabi, outre ses troupes visibles, possédait une armée de génies, qui volaient entre la terre et le ciel, et que la main de quiconque tirerait l'épée et l'arc contre lui serait desséchée, les Mongols ne portaient qu'avec crainte la main à l'arc, au sabre et à la lance. A la fin, deux flèches mortelles étant parties de la main du destin, atteignirent la poitrine de Tarabi et de Mahboubi, et tous deux tombèrent morts. Mais, à cause de la violence du vent et de

آمده «C'est un fouet qui est tombé du monde invisible entre mes mains.» (Cf. encore le même ouvrage, p. 205, l. 13, et notre auteur, t. III, fol. 130 r°, l. 10, et fol. 240, l. 21.)

[1] Il s'agit ici, non de la célèbre capitale du Fars, mais d'une petite ville du même nom, située à cinq ou six lieues au nord de Samarcande, et sur laquelle on peut consulter *Abd-errezzak* (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XIV, 1re partie, p. 146, et la note de M. Quatremère, *ibidem*, p. 490; cf. Elphinstone, *An account of the Kindom of Caubul*, 3e édition, t. II, p. 413, et Alexandre Burnes, *Voyages à Boukhara*, t. III, p. 207).

la grande intensité de la poussière, personne n'eut connaissance de cet événement. L'armée de Djaghataï-khan, imputant cet ouragan à un miracle du cheikh, se hâta de prendre la fuite. Les disciples du cheikh se mirent à sa poursuite et tuèrent près de mille personnes. Lorsqu'ils furent de retour dans leur camp et qu'ils ne trouvèrent plus Tarabi vivant, ils dirent : « Le *khodjah* a fait une absence ; » placèrent sur le trône ses frères, Mohammed et Ali, et se soumirent à leur autorité.

Lorsque ces nouvelles furent arrivées à la connaissance de l'émir Karatchar, il désigna pour réprimer ces désordres deux noïans courageux, qu'il plaça à la tête d'une armée considérable. Ces deux chefs parvinrent près de Bokhara, une semaine après la mort de Tarabi. Les frères de Tarabi rangèrent leurs troupes en ordre de bataille, vis-à-vis des Mongols. Un violent combat s'étant engagé, près de vingt mille personnes périrent des deux côtés. Les frères de Tarabi succombèrent aussi, et leurs partisans s'enfuirent dans des trous et des endroits retirés. Les Mongols se dirigèrent alors vers Bokhara, dans l'intention de la piller et de la mettre à feu et à sang. Mais une troupe d'hommes respectables allèrent à leur rencontre, avec des dons et des présents, et leur dirent : « Ne vous pressez pas tant de ruiner cette ville, afin que le récit de cet événement arrive à la connaissance de l'émir Karatchar et que vous receviez ses ordres. » Ces émirs ayant accueilli leur demande, lorsque ce *noïan* juste (Karatchar)

fut informé de cette circonstance, il ordonna que les émirs et les soldats revinssent, sans vexer les Bokhariens. C'est ainsi que, grâce à l'intervention de Karatchar-Noïan, les habitants de Bokhara furent délivrés à la fois des maux que leur causait la révolte des Tarabiens et du meurtre et du pillage, dont les menaçaient les soldats mongols.

NOTICE SUR ABOU IAKOUB ES-SÉKAKI ET HABECH AMID, ET RÉCIT DE CE QUI SE PASSA ENTRE EUX.

Le savant vertueux Abou Iakoub es-Sékaki (dont le livre intitulé *La Clef de la science de la rhétorique et de l'éloquence* est un des ouvrages élégants) était profondément versé dans les sciences merveilleuses et les connaissances étonnantes, dans l'art de soumettre les génies, dans les enchantements, l'invocation des étoiles, les talismans, la magie et les propriétés des corps terrestres et des astres. Cela ayant été révélé à Djaghataï-khan, par le moyen d'Habech Amid et d'un autre des officiers attachés à son service, il manda ce savant et en fit son compagnon et son commensal. Sékaki montrait continuellement au roi des choses merveilleuses, ce qui augmentait la bonne opinion et la considération de Djaghataï à son égard. Voici un de ses traits : Un jour que Djaghataï-khan était assis sur un siége, صندلی, il vit plusieurs hérons qui volaient dans le ciel; il porta aussitôt la main à son arc et à ses flèches. Sékaki lui dit : « Lequel de ces hérons l'empereur veut-il voir

tomber par terre?» Djaghataï répondit: «Le premier, le dernier et celui qui se trouve au milieu.» Sékaki traça un cercle sur la terre, récita une invocation magique et fit un signe avec le doigt. Ces trois hérons tombèrent aussitôt par terre. Djaghataï s'en mordit les doigts d'étonnement. Il devint le disciple et l'admirateur d'Abou Iacoub, à un tel point qu'il lui montrait les plus grands égards[1].

Vers le même temps, Sékaki dit à Djaghataï: «A l'époque où je me trouvais à Bagdad, je fus mécontent du vizir du khalife et j'empêchai par mes enchantements le feu de brûler (littéralement, je liai le feu), de sorte que les habitants avaient beau faire tous leurs efforts, on ne pouvait l'allumer. Au bout de trois jours et autant de nuits, une plainte générale s'éleva. Le khalife sut que cela était un ouvrage de mon art; il me manda et me dit: «Dé-

[1] Littéralement: «Qu'il s'asseyait devant lui sur les deux genoux de la politesse.» Comme le fait observer Chardin (*Voyages*, édition de 1723, t. IV, p. 110, 111), devant les gens à qui ils doivent le respect, «les Persans s'asseyent sur les talons, ayant les genoux et les pieds serrés l'un contre l'autre. (C'est cette posture que notre auteur appelle *dou-zanou.*) Devant ses égaux, on se met plus commodément; car on se met sur son séant, les jambes croisées en dedans et le corps droit. On appelle cette situation چهار زانو *tchar-zanou*, c'est-à-dire: s'asseoir sur les quatre genoux, parce que les genoux et les chevilles des pieds sont à plat à terre». L'expression بدو زانوی ادب نشستن se rencontre encore dans un autre passage de Khondémir. On y lit (*Habib essiier*, t. III, fol. 216 v°) que Mirza Abd-Allatif, fils et successeur d'Oloug Beig, s'asseyait, dans les réunions de cheikhs et de savants, sur les deux genoux de la politesse: ودر مجلس مشایخ وعلما بدو زانوی ادب نشسته.

« lie le feu. » Je répondis : « Je le ferai, lorsque l'on « aura proclamé dans Bagdad que cet acte a été « opéré par Sékaki, et lorsque le vizir aura baisé le « derrière d'un chien. » On agit de la sorte et Sékaki délia le feu. En un mot, la faveur de Sékaki auprès de Djaghataï devint si grande, que le feu de la jalousie et de l'envie s'alluma dans l'esprit du vizir, et qu'il mit tous ses soins à détruire ce modèle des hommes de mérite. Sékaki, en ayant eu connaissance, chercha à le prévenir et dit à Djaghataï-khan : « Il m'est connu, d'après les indications des astres, que l'étoile de la puissance et du bonheur d'Habech Amid est arrivée au point le plus bas et à la limite de l'infortune. Je crains que son malheur et son infortune ne gâtent ta félicité et ton bonheur. » Djaghataï, ayant ajouté foi à ce discours, destitua sur l'heure Habech Amid du vizirat. Lorsqu'une année se fut écoulée, depuis la destitution du vizir, comme les affaires du royaume et du trésor paraissaient en mauvais état, Djaghataï dit à Sékaki : « La faiblesse et la fâcheuse influence de l'astre qui préside aux destinées des hommes ne durent pas éternellement. Il est possible que l'astre du bonheur d'Habech Amid ait repris des forces. » Sékaki craignit la mauvaise issue de sa perfidie et répondit : « Cela peut être. » En conséquence, Djaghataï confia pour la seconde fois le vizirat à Habech. Celui-ci, ayant conçu de mauvais desseins contre Abou Iakoub, ouvrit la bouche pour le calomnier. Sur ces entrefaites, Sékaki soumit à son pouvoir la planète

de Mars, et fit paraître dans la tente de Djaghataï une armée de feu, dont les bagages et les armes étaient également de feu. Djaghataï, ayant été rempli de crainte, à la vue de ce spectacle, Habech trouva le moyen de calomnier Sékaki et dit : « Puisque Sékaki a le pouvoir d'opérer de pareils actes, il peut se faire qu'il ambitionne le rang suprême, et qu'il assemble une armée de feu contre l'empereur. » Ce discours, ayant fait impression, Djaghataï-khan fit emprisonner Sékaki. Celui-ci mourut, après avoir passé trois ans en prison.

RÈGNE D'YIÇOUMONGA ET DE CARA HOLAGOU.

Il est rapporté, dans les Prolégomènes du *Zafer Nameh*, que, après la mort de Djaghataï-khan, Karatchar-noïan, qui était l'administrateur des affaires du royaume, choisit pour souverain Cara Holagou, fils de Mitoukan, fils de Djaghataï khan. A l'époque où Koïouk-khan monta sur le siége impérial, il destitua Cara Holagou et établit pour vice-roi dans cet *olous* Yiçoumonga, fils de Djaghataï. Car, disait-il :

Vers. Tant que le fils existe, comment le petit-fils oserait-il placer le diadème sur sa tête, afin de s'asseoir sur le trône ?

La durée du bonheur d'Yiçoumonga ayant pris fin, au bout de peu de temps, il quitta ce monde plein d'afflictions ; et Caratchar-noïan fit asseoir de nouveau Cara Holagou sur le trône suprême :

Vers. L'eau de son bonheur revint dans le fleuve de la prospérité ; il monta une seconde fois, la tête haute, sur le trône royal.

Sous le règne de Cara Holagou, dans l'année 652 (1254), correspondant à l'année du lièvre, l'émir Caratchar mourut, laissant, pour perpétuer sa mémoire, une épouse légitime, quarante-neuf concubines et dix fils. Il avait vécu soixante et dix-neuf ans. Quelque temps après la mort de Caratchar, Cara Holagou mourut aussi, et sa *khatoun* Arghanah se chargea d'administrer la tribu et l'*olous*.

D'après le récit des prolégomènes du *Zafer Nameh*, Arghanah-khatoun était fille d'Arik Bouka, fils de Touli-khan. Selon l'auteur des *Quatre olous*[1], elle avait pour père Nour-Iltchi Gourkan. De l'accord des chroniqueurs, Arghanah-khatoun avait de Cara Holagou un fils en bas âge, nommé Mobarek-Chah. Après la mort de son mari, elle plaça sur sa tête la couronne royale, s'appliqua à respecter les droits des musulmans et traita avec faveur la tribu et l'*olous*. Enfin, elle s'occupa, ainsi qu'il était convenable, à remplir les obligations du rang suprême, jusqu'à ce qu'Alghou s'emparât du pouvoir sur l'*olous* de Djaghataï-khan et épousât Arghanah-khatoun.

HISTOIRE D'ALGHOU-KHAN.

Alghou était fils de Baïdar, fils de Djaghataï-khan. Son nom était primitivement Talikou. Mais, à cause

[1] C'est le sultan Oloug-Beig, non moins fameux par ses malheurs que par ses connaissances en astronomie, et dont la destinée, sous ce double rapport, ressembla à celle d'Alphonse X le Savant, roi de Castille.

de la grande fréquence de l'emploi de ce mot, il fut changé en Alghou. Ce prince était célèbre pour sa bravoure et son courage. Dans sa première jeunesse, s'étant trouvé continuellement en la compagnie de Mangou-caân, il lui témoignait son amitié et son dévouement. En conséquence, il fut distingué de tous les autres princes de l'*olous* de Djenguiz-khan (lisez : de Djaghataï), par la grande bienveillance et la faveur du caân. Lorsque Mangou-caân fut mort, Arik Bouka[1] choisit Alghou pour compagnon. A l'époque où l'inimitié et la dispute survinrent entre Coubila-caân et Arik, celui-ci craignit qu'Holagou-khan n'entrât dans le Mavérannahr et le Turkistan, par amitié pour Coubila-caân, et qu'il ne lui déclarât la guerre. En conséquence, il tint conseil avec les émirs. L'avis général fut qu'Arik envoyât un des princes du sang régner dans cette contrée, afin qu'il fût comme une digue entre eux et leurs ennemis. Conformément à cette décision, Arik Bouka confia l'*olous* de Djaghataï à Alghou, dans l'année 658 (1260). Ce prince partit pour sa destination, avec le cortége le plus magnifique. Lorsqu'il fut arrivé près de Bich Baligh, Arghanah-khatoun lui abandonna bon gré mal gré l'exercice de l'autorité. Alghou, ayant conquis tout le pays compris depuis Almalik jusqu'au bord du fleuve Djeïhoun, rassembla en peu de temps cent cinquante

[1] Arik Bouka était le frère cadet de Mangou et de Koubilaï. Après la mort du premier de ces princes, il se révolta contre Koubilaï et lui disputa le trône de Karakoroum. (Voy. *Habib essiier*, t. III, f. 21 r.)

mille cavaliers redoutables. Vers la même époque, la disette se manifesta dans le camp d'Arik Bouka[1]. Ce prince envoya des ambassadeurs à Alghou et lui demanda du blé. Quoique Alghou eût l'intention de se révolter, cependant, afin que les populations ne l'accusassent pas d'ingratitude, il désigna d'abord des percepteurs qui se rendirent dans les provinces en compagnie des envoyés d'Arik, y rassemblèrent des richesses innombrables et les apportèrent à son camp. Après qu'on eut réuni des sommes et des provisions considérables, Alghou-khan chercha un prétexte, afin de s'en rendre maître. Sur ces entrefaites, il apprit qu'un des ambassadeurs avait dit: « Nous avons pris ces richesses aux sujets par l'ordre d'Arik Bouka. Qu'est-ce qu'Alghou a de commun avec cela? » Alghou, ayant pris prétexte de cette parole, osa emprisonner et enchaîner les ambassadeurs et distribuer les richesses aux soldats. Puis, il envoya un courrier à Coubila-caân, et en obtint un diplôme (*iarligh*) et une plaque (*païzè*[2]). Lorsque

[1] Cette disette avait pour cause la défense promulguée par Koubilaï, de porter des vivres de la Chine septentrionale dans l'*ordou* (campement) d'Arik Bouka, à Karakoroum et dans le Kélouran. (Khondémir, *Habib*, t. III, fol. 21 r.)

[2] On nommait ainsi une plaque de métal, avec certaines figures et inscriptions, dont étaient munis les dépositaires de l'autorité et les personnes qui avaient obtenu des franchises. (Voyez M. le baron d'Ohsson, t. IV, p. 180, note, et p. 412, 414. Cf. Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 280, 281, et Rachid-eddin, *Hist. des Mongols de la Perse*, p. 178-180.) On lit dans Rubruquis: « Dedit « etiam Mangu ipsi Moal bullam suam, platam scilicet auream ad « latitudinem unius palme et longitudinem semis cubiti, in qua scri-

Arik fut informé de ce qui s'était passé, il partit de Karakoroum pour le Turkistân, avec l'intention de combattre Alghou[1]. Celui-ci, de son côté, d'accord avec Idjel, fils de Caratchar-noïan, qui était son émir des émirs, marcha à la rencontre d'Arik et défit son avant-garde. Mais Arik, étant ensuite arrivé au campement d'Alghou, le vainquit. Alghou s'enfuit à Cachgar; et, lorsque Arik fut retourné dans le Khitaï, il revint dans sa capitale et épousa Arghanah-khatoun. Avec l'approbation de cette princesse, il confia le vizirat à Maçoud Beig, fils de Mahmoud Ielvadj. Sur ces entrefaites, Kaïdou-khan[2], encouragé par les secours de Bérékeh-khan[3], leva l'étendard de la révolte contre Alghou. Deux combats s'engagèrent entre les deux partis; dans le premier, Alghou fut vaincu; mais, la seconde fois, il obtint la victoire. Un an après cet événement, dans

«bitur mandatum suum. Qui illam portat potest imperare quod «vult, et fit sine mora.» (*Itinerarium W.* de Rubruk, édition déjà citée, p. 116.)

[1] Le récit de cette guerre se trouve d'une manière plus détaillée dans le chapitre que Khondémir a consacré à l'Histoire des Mongols de la Chine (fol. 21 r. et v.).

[2] D'après notre auteur (fol. 24 r.), Kaïdou était fils de Kachin, قاشين (Caschi, selon Deguignes, t. III, p. 311, et M. d'Ohsson, t. II, p. 360), et petit-fils d'Ogodaï. Ailleurs (fol. 16 v.), il donne à Kachin le cinquième rang parmi les fils d'Ogodaï et de Tourakina Khatoun.

[3] Bérékeh-khan, fils de Djoutchi, était souverain du Kiptchak. (Voyez sur ce prince les extraits de Khondémir dont j'ai donné la traduction, dans mes Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits, p. 216, 217, et 223 à 231.)

l'année 662 (1263-1264), il mourut de mort naturelle, après avoir régné quatre ans.

MOBAREK-CHAH, FILS DE CARA-HOLAGOU.

Lorsque Alghou-khan fut parti pour l'autre monde, Mobarek-chah devint roi de l'*olous* de Djaghataï, en l'année 662, concordant avec l'année du bœuf اود, grâce aux efforts de sa mère Arghanah-khatoun et aux heureux effets des soins de l'émir Idjel. Mobarek-chah était un monarque bon musulman, doux, et d'un caractère peu tyrannique. Il empêchait constamment les Mongols de commettre des injustices et des actes d'oppression. En conséquence, quelques-uns d'entre eux cherchèrent un prétexte pour faire périr ce prince équitable, et pour mettre leurs soins à reconnaître un autre souverain. Sur ces entrefaites, Borak Oghlan, fils de Yiçoun Toua, fils de Mitoukan, fils de Djaghataï-khan, fut regardé avec faveur par Koubila-kaân; et, en ayant obtenu le diplôme de sultan de l'*olous* de Djaghataï, il s'empressa de se rendre à la capitale de son aïeul. Mais, à cause de la crainte que lui inspirait Mobarek-chah, il ne trouva pas la possibilité de rendre public cet ordre de Koubilaï. Il usa pendant quelques jours d'humilité et de dissimulation, et gagna secrètement à ses projets les émirs de Mobarek-chah. Dans un moment où ce prince était au bain, il se révolta avec deux mille cavaliers, le fit tout à coup prisonnier et s'empara de la totalité de ses trésors, de

ses chevaux, de ses chameaux, de ses troupeaux, de ses brebis et de ses cuirasses; mais il respecta sa vie.

(La suite à un prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

كتاب العهد الجديد. Le Nouveau Testament de N. S. J. C. en langue arabe. Londres, 1851, in-8° de 396 pages.

Ceci est une nouvelle traduction du Nouveau Testament en arabe faite d'après le texte grec par le Rév. D[r] S. Lee, avec l'aide de Farès Schidiak, Syrien instruit et poëte arabe distingué. Elle a été exécutée pour la société *for the diffusion of christian knowledge,* et publiée à ses frais. Elle diffère essentiellement de celle du *British and foreign bible society* qui est simplement la reproduction textuelle de la version publiée à Rome en 1671, d'après la Vulgate, par la congrégation *de propaganda fide.* La traduction de la Propagande est en arabe vulgaire, à la portée du peuple, mais peu conforme aux règles de la grammaire. Or la société anglicane dont il vient d'être parlé a désiré mettre en circulation une version plus correcte, et elle s'est adressée, pour l'obtenir, à l'habile et infatigable orientaliste M. Lee. Son but a été atteint, car dans cette traduction nouvelle tout est conforme aux règles de la grammaire, sans pour cela que le style, quoique beaucoup plus soigné, cesse d'être usuel et intelligible à toutes les classes de lecteurs. Pour donner une idée de la nouvelle rédaction, je vais transcrire l'oraison dominicale (S[t] Math., VI, 9-13) de la Propagande, et je mettrai, entre crochets, les changements de la nouvelle rédaction:

ابونا [ابانا] الذى فى السماوات ليتقدس اسمك، لتات [ليات] ملكوتك لتكن مشيئتك كما فى السما وعلى الارض [مشئتك على الارض كما هى فى السماء]، خبزنا كفافنا اعطنا اليوم [اعطنا اليوم خبزنا الكفاية]، واغفر لنا خطايانا [واصفح لنا عن ديوننا] كما نغفر نحن لمن اخطا الينا [كما اننا نصفح عن مديونينا]، ولا تدخلنا فى التجارب [التجربة] لكن نجنا من الشرير

La version de la Propagande s'arrête ici, mais, dans la version nouvelle, on a ajouté la formule du texte grec adoptée par les protestants : *ὅτι σοῦ ἐστιν ἡ βασιλεία, ἡ δύναμις καὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν*, qui est ainsi traduite : لانّ لك الملك والقدرة والمجد الى الابد آمين, « Parce que à toi est « pour toujours l'empire, la puissance et la gloire. Amen. »

Voici, au surplus, l'oraison dominicale telle que je l'ai entendue réciter à des chrétiens de Syrie et d'Égypte :

ابانا الذى فى السماوات ليتقدس اسمك ليات ملكوتك لتكن مشيئتك كما فى السما كذالك على الارض اعطنا خبزنا الجوهرى كفاة يومنا واغفر لنا ذنوبنا وخطايانا كما نغفر نحن لمن اساء واخطا الينا ولا تدخلنا فى التجاريب لكن نجنا من الشرير آمين

G. T

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1851.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre, dont la rédaction est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Joseph Salzbacher, qui remercie le conseil de sa réception comme membre de la Société.

M. Mohl donne communication d'une lettre de M. E. Barthelemy, au Caire, relative à un ancien document en caractères cufiques.

M. Langlois lit un fragment d'un travail sur les monnaies géorgiennes.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'éditeur. ΙΤΙΧΑΣΑ ΣΑΜΟΥΤΣΑΙΑ, etc. *Itihasa* traduit du sanscrit par Demetrios Galanos, et publié par M. Typaldos. Athènes, 1851, in-8°.

Par le traducteur. *Poëme arabe en l'honneur du bey de Tunis*, par M. Farès Ecchidiaq, traduit en vers français et accompagné de notes, par M. Dugat. Paris, 1851, in-8°.

Par l'auteur. *Sur les Khazars*, par M. Vivien de Saint-Martin. Paris, 1851, in-8°.

Par le même. *Les sciences historiques et géographiques*, par M. Vivien de Saint-Martin. Paris, 1851, in-8°.

(PB)

JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER-MARS 1852.

FETOUA

RELATIF

A LA CONDITION DES ZIMMIS,

ET PARTICULIÈREMENT

DES CHRÉTIENS, EN PAYS MUSULMANS,

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE L'ISLAMISME, JUSQU'AU MILIEU DU VIII[e] SIÈCLE DE L'HÉGIRE,

TRADUIT DE L'ARABE, PAR M. BELIN.

(SUITE ET FIN.)

COPIE DE LA LETTRE ÉCRITE PAR L'IMÂM OMAR IBN EL-KHATTÂB À ABOU MOUÇA EL-ACH'ARI [1] :

« Rendre la justice est une prescription divine, obligatoire, et un enseignement reçu du Prophète.

[1] Abou Mouça el-Ach'ari Abdallah ben Qaïs ben Qaïs ben Selîm el-Ach'ari, natif de l'Yémen, de la tribu d'Ach'ar (*Tabaqât eloumem*, 213), est l'un des compagnons du Prophète désignés sous le nom de *Sahâbêï Izâm*. Il apprit le Coran de la bouche de Mahomet, et il le lui récitait en entier d'un bout à l'autre. Il émigra du Yémen,

Sache bien, lorsque deux adversaires se présenteront devant toi, qu'une façon illégale de procéder n'est pas valable; donne à tous les hommes une part égale dans l'accès auprès de ta personne, dans tes relations, dans ton impartialité; fais en sorte que le riche ne puisse avoir l'idée de trouver un refuge sous ton ombre [1], ou de placer son espoir dans un déni de justice en sa faveur; et que, d'autre part, le pauvre ne désespère jamais de ton équité.

« La preuve est déférée au demandeur, et le serment à celui qui nie l'assertion.

« L'accommodement des parties est licite parmi les musulmans; à cette condition, toutefois, qu'il n'interdise pas une chose licite, et n'autorise pas une chose défendue.

« Que le jugement que tu auras prononcé dans une affaire, et sur lequel ton esprit, guidé par un sentiment de droiture, sera revenu, ne t'empêche pas de revoir cette cause et de la ramener au droit; car le droit est antérieur à ta sentence; il ne peut y avoir ni prescription ni abrogation contre lui; et

et rejoignit Mahomet à l'affaire de Khaïbar; on le nomma chef des tribus de Zobaïd et d'Adnân; sous le khalifat d'Omar, il prit la ville d'Ispahan; il fut ensuite gouverneur de Koufa et de Basra; et il mourut, suivant le récit du *Tabaqat eloumem*, p. 66 et 101, dans l'année 44 de l'hégire; d'après le *Gulcheni Méârif*, p. 174, il serait mort à la Mecque, âgé de soixante-trois ans, l'an 50 de l'hégire. On a de lui un grand nombre de *hadis* disséminés dans les recueils de Bokhâri, Mouslim et autres. (Cf. *Kitâb elasdjed elmesbouq, etc.*)

[1] *Khaïf* est pris ici dans le sens de *zill* « ombre, protection; » et par suite, « bienveillance, partialité. »

il vaut mieux revenir à l'équité que de persévérer dans l'erreur.

« Réfléchis et pense bien aux doutes qui peuvent s'élever dans ton esprit sur les points qui ne sont mentionnés ni dans le Coran, ni dans la tradition; sache reconnaître les assimilations et les analogies; pèse bien ensuite la valeur des cas, et arrête-toi au point qui se rapproche le plus de la loi divine, et qui a le plus de similitude avec la vérité.

« Assigne un délai à celui qui te demandera justice sur un fait douteux ou réel; si, à l'expiration de ce terme, il produit des preuves, justice devra lui être rendue; s'il ne peut en fournir, tu le renverras de sa plainte. Au reste, c'est la meilleure façon de procéder, et c'est en même temps la plus claire pour les ulémas.

« Les musulmans témoignent les uns pour les autres, à l'exception toutefois :

« 1° De celui qui a été puni pour un délit; 2° de celui qui sera reconnu pour faux témoin; 3° de celui, enfin, que le juge soupçonnera avoir des liens de patronage ou de parenté avec les parties. Dieu connaît tous vos secrets, et il éloigne de vous l'injustice, au moyen des témoignages et des serments.

« Garde-toi de céder à des sentiments de colère, d'inquiétude, d'angoisses et de vexation envers le prochain; la justice rendue dans les voies de l'équité attire les récompenses divines et les louanges, tant sur la terre que dans les cieux. Celui dont l'intention est droite et qui craint de tomber dans l'erreur, Dieu

l'embellira de ses dons ; tandis que, au contraire, il couvrira de honte et d'avilissement le juge qui, aux yeux des hommes, se parera de qualités qui n'existent pas dans son cœur.

« Or fais-toi, s'il est possible, une idée des récompenses divines, des grâces quotidiennes du Très-Haut, et des bienfaits de sa clémence ! Que la paix soit avec toi ! Dieu est notre seul bien et le meilleur des protecteurs. »

Le qâdi Aïâd a dit : « Je tiens le document suivant du qâdi Ali (que la bénédiction de Dieu soit sur lui !), fils d'Aboul-Abbas Ahmed ibn Ibrahim, fils de Abou Hâzim ben Ali ben Mohammed ben Ali el-'Indi, à qui on l'avait lu, et qui disait en avoir reçu communication d'Othman ben Ahmed ben Abdallah eddaqqâq, à qui on en avait fait lecture ; celui-ci le tenait de Abou Mohammed Obaïd ben Mohammed ben Khalf elbezzâr, qui le tenait de Rebi ben Thalaba Aboulfadl ben Yahia ben Ocba ben Abil-Aïzar, lequel le tenait lui-même de Sofian et-Thouri, de el-Ouelid ben Nouh, et de Serri ben Mousrif ; ce dernier de Masrouq, et celui-ci, enfin, de Abderrahmân ibn Ghounm. Voici la teneur de cette pièce :

« On écrivit ce qui suit à Omar ibn el-Khattâb, quand il accorda la paix aux chrétiens de Syrie :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

« Ceci est écrit au serviteur de Dieu, Omar, prince « des croyants, par les chrétiens de la ville de N . . .

« Quand vous êtes venu dans ce pays, nous vous « avons demandé l'*amân* pour nous, notre famille, « notre nation; et nous avons pris envers vous les « engagements suivants :

« Nous n'édifierons point de couvents ni d'églises, « ni de patriarcat, ni d'ermitages dans nos villes et « dans leurs environs; nous ne réparerons pas les « ruines de nos églises, et nous ne relèverons pas celles « qui se trouvent dans les quartiers musulmans; nous « n'empêcherons point les musulmans de descendre « dans nos églises, soit pendant le jour, soit pendant « la nuit; nous en élargirons les portes pour les pas- « sants et les voyageurs; nous donnerons pendant « trois jours l'hospitalité à tous les musulmans qui « viendront chez nous; nous ne donnerons point asile « aux ennemis de l'État, ni dans nos églises, ni dans « nos demeures; nous ne cacherons aux musulmans « rien de ce qui pourrait leur nuire; nous n'enseigne- « rons point le Coran à nos enfants; nous ne produi- « rons point publiquement notre polythéisme; nous « ne ferons point de propagande, et nous n'empêche- « rons aucun des nôtres de se faire musulman, si telle « est sa volonté.

« Nous traiterons les musulmans avec respect; nous « nous lèverons de nos siéges à leur approche, s'ils « veulent s'asseoir; nous ne nous assimilerons point « à eux dans les vêtements en quoi que ce soit, dans « le *calançoua*, l'*imâmè* et les chaussures, pas plus que « dans la division des cheveux; nous n'emploierons « point les mêmes expressions qu'eux dans le langage;

« nous ne prendrons point leurs surnoms; nous ne « monterons point sur des selles; nous ne porterons « point de sabres; nous ne fabriquerons point d'armes, « et nous n'en porterons point sur nous; nous ne fe- « rons point graver nos cachets en arabe; nous ne ven- « drons point de vin; nous nous raserons les parties « antérieures de la tête, et nous nous habillerons de « la même façon que par le passé; nous porterons « une ceinture au milieu du corps; nous ne mettrons « point de croix sur nos églises, et nous ne laisserons « point voir nos croix et nos livres dans les rues ni « dans les places des musulmans.

« Nous n'agiterons nos cloches dans nos églises que « très-doucement; nous n'élèverons pas la voix dans « l'église, en lisant, en présence des musulmans; nous « ne porterons point au dehors de palmes ni d'idoles; « nous ne chanterons point en accompagnant nos « morts, et nous n'allumerons point de cierges, à « cette occasion, dans les rues des musulmans; nous « n'aurons point vue sur leurs maisons (soit en les « élevant à une hauteur qui dépassât les leurs, soit « de toute autre façon). »

« Quand j'apportai cette lettre à Omar ibn el-Khattâb, dit Ibn Ghounm, il y ajouta : « Nous ne frap- « perons aucun musulman. »

« Telles sont les conditions auxquelles nous nous « engageons envers vous, nous et notre nation, et « en vertu desquelles nous recevons l'*amân*. Si nous « venions à contrevenir à quelqu'une de ces clauses « pour lesquelles nous nous donnons nous-mêmes

« en garantie, vous n'auriez plus alors d'obligations « envers nous, et il vous serait licite de faire de nous « ce qu'il vous plairait, et de nous traiter comme des « séditieux et des rebelles.

« Louanges au Dieu unique! Que ses bénédictions « reposent sur son prophète, Mohammed, sur sa fa- « mille et ses compagnons! Paix sur lui![1]. »

APPENDICE[2].

QUESTION.

Que dites-vous, ulémas de l'islâm, flambeaux lumineux qui dissipez les ténèbres (que Dieu nous accorde la prolongation de vos jours!); que dites-vous des innovations introduites par les infidèles maudits dans le Caire, dans cette ville de Moëzz, qui, par l'éclat des sciences légales et philosophiques, brille au premier rang des cités musulmanes? Quelle est votre opinion sur ces innovations déplorables et contraires, d'ailleurs, au pacte d'Omar, qui prescrivait de chasser les infidèles du territoire musulman?

Entre autres innovations, ils se sont mis sur un

[1] On a publié à Paris, en 1630, un livre intitulé *Testamentum et pactiones initæ inter Mohammed et christianæ fidei cultores.* Ce document passe pour être apocryphe; et, entre autres remarques à faire sur sa rédaction, il est à observer que la formule initiale et traditionnelle *bismillâh* est omise; et qu'on a fait figurer Moavia comme ayant écrit cet acte l'an 4, à Médine, tandis qu'il n'a embrassé l'islamisme que l'an 8.

[2] J'ai en ma possession les textes originaux des *fetouas* qui vont suivre, et qui tous trois sont écrits sur une même feuille.

pied d'égalité avec les émirs, les ulémas et les chérifs; ils portent comme eux des vêtements précieux d'étoffe de l'Inde, de drap de prix, de soie et de cachemire; et ils s'assimilent encore à eux dans la coupe de ces mêmes vêtements.

En outre, ils montent, par nécessité ou autrement, sur des bâts qui sont de même nature que ceux des émirs, des ulémas et des fonctionnaires; des serviteurs à leur droite, à leur gauche et derrière eux, écartent et éloignent les musulmans, à qui ils rétrécissent ainsi le chemin; ils portent dans leurs mains de petits bâtons à la manière des émirs[1]; ils achètent des esclaves musulmans provenant d'esclaves noires, abyssiniennes et même blanches : cela est devenu tellement commun et s'est tellement multiplié parmi eux, qu'ils ne considèrent plus ce fait comme un délit, et qu'ils achètent publiquement des esclaves, aussi bien que les musulmans. Ils deviennent acquéreurs de maisons et en construisent de nouvelles dans des conditions de solidité, de durée et d'élévation que ne possèdent ni les maisons, ni les temples des musulmans. — Cet état de choses s'étend et se propage au delà de toute proportion.

Ils donnent de l'accroissement à leurs églises et à leurs couvents; ils cherchent à les exhausser et à leur faire acquérir une solidité et une durée que n'ont même pas les mosquées et les ermitages des saints.

[1] C'est probablement une imitation des bâtons du Hedjâz, dits مشعاب, *mouch'âb*.

Les Francs, parmi les peuples ennemis [1], s'établissent dans le pays plus d'une année, sans pour cela être soumis au *djizïè* [2] et sans renouveler l'*amân* [3].

Les femmes des zimmis s'assimilent à nos épouses en se parant du *habara* [4] de soie noire, et en se couvrant le visage de *bourgo* [5] blancs, de sorte qu'elles sont traitées dans les rues avec la considération due seulement aux femmes respectables des musulmans.

Peut-on accorder cela aux infidèles, aux ennemis de la foi? peut-on les laisser résider au milieu des croyants dans de telles conditions? ou bien n'est-ce pas un devoir pour tout prince musulman et pour tout magistrat de demander aux ulémas de la loi sainte l'émission de leurs *fetouas*, et de provoquer les conseils des hommes sagaces et éclairés, pour faire cesser ces innovations révoltantes et ces actes dignes de réprobation? — Ne doit-on pas contraindre les infidèles à s'en tenir à leur pacte; ne doit-on pas les maintenir dans la servitude et les empêcher d'outre-passer le terme et la limite de leur *zimmèt*, afin qu'il en résulte la plus grande gloire de Dieu, de

[1] *Elmusteèmenîn min ehli dâr elharb* « ceux des ennemis qui ont sollicité l'*amân.* »

[2] Voyez *Terdjumèï cherhi siïar elkébîr*, II, 231.

[3] La république de Venise renouvelait ses traités avec la Porte à l'avénement de chaque nouveau sultan.

[4] حبرة, *Habara*, pl. *hibar*, grand voile de lévantine noire dont les dames s'enveloppent de la tête aux pieds quand elles sortent en ville. (Voy. plus haut la note sur le mot *izâr*.)

[5] برقع. Voile de mousseline blanche, étroit et long, que les dames placent sur leur tête; il leur couvre le visage et descend jusqu'aux pieds.

son prophète et de tous les musulmans, ainsi d'ailleurs qu'il est dit dans le Coran ?

Veuillez nous donner une réponse formelle et appuyée sur des traditions authentiques.

RÉPONSE DU CHEIKH AHMED EDDERDIR EL-ADAOUI EL-MALIKI.

Louanges à celui qui a placé au milieu de nous les inspirés divins pour glorifier sa religion et sa suprême assistance ! Que la paix et la bénédiction de Dieu reposent sur la plus pure de ses créatures, Mohammed, sa famille et ses descendants !

Le Très-haut a dit[1] : « Ô vous qui croyez ! ne prenez pour amis ni les juifs ni les chrétiens ; ils se tiennent les uns les autres, et celui d'entre vous qui les accepterait pour amis deviendrait comme eux. » Il a dit aussi[2] : « Ô croyants ! si vous assistez Dieu dans sa guerre contre les méchants, lui aussi il vous assistera et affermira vos pas. » — « Périssent les infidèles, et Dieu puisse-t-il rendre nulles toutes leurs œuvres[3]. » Le Très-Haut a dit[4] : « Ô vous qui croyez ! ne prenez point mes ennemis et les vôtres pour amis ! Vous leur montrez de la bienveillance ; etc... mais moi je sais mieux que quiconque ce que vous recélez dans vos cœurs et ce que vous

[1] *Coran*, v, 56.
[2] *Ibid.* XLVII, 8.
[3] *Ibid.* L, 9.
[4] *Ibid.* LX, 1.

montrez au grand jour; or celui d'entre vous qui agit ainsi s'écarte du droit chemin. » Il dit encore[1] : « Faites la guerre à ceux qui ne croient point en Dieu et au dernier jour; qui ne regardent point comme défendu ce que Dieu et son Prophète ont prohibé; et à ceux des sectateurs des Écritures qui ne professent pas la croyance de vérité. Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils payent le *djizïè* de leurs propres mains et avec ignominie. » Nos ulémas ont dit : « Voici le sens de cette expression : *an ïedin ouehoum sâghiroûna:* Le zimmi, chrétien ou juif, à un jour déterminé, ira, en personne, et non par l'entremise d'un *ouakîl* (fondé de pouvoirs), chez l'émir chargé de la perception du *djizïè;* celui-ci sera assis sur un siége élevé, en forme de trône; le zimmi s'avancera vers lui, portant le *djizïè*, qu'il tiendra au milieu de la paume de sa main, d'où l'émir le prendra ensuite, de telle sorte que la main de celui-ci soit en dessus et celle du zimmi en dessous. Après quoi, l'émir lui donnera sur la nuque un coup avec le poing; un homme se tiendra debout auprès de l'émir pour chasser ensuite brusquement le zimmi; puis un second et un troisième se présentant successivement, on leur fera subir le même traitement, ainsi qu'à tous ceux qui les suivront. Tout le monde sera admis à jouir de ce spectacle. — On ne permettra à aucun d'eux de charger un tiers de payer le *djizïè* en son nom; il faut qu'ils éprouvent, en personne, cette marque d'avilissement : car peut-être finiront-ils par

[1] *Coran*, IX, 29.

croire en Dieu et en son Prophète, et alors ils seront délivrés de ce joug ignominieux. — L'expression *ouehoum sâghiroûna* signifie : « et les zimmis étant dans un état d'abjection et d'avilissement. »

Il ne convient pas, de l'avis de plusieurs ulémas, et de tous même, en général, que les zimmis se placent sur un pied d'égalité avec les ulémas, les émirs et les chérifs quant aux vêtements et aux montures. Ils ne peuvent monter ni chevaux, ni mules, ni ânes de prix ; ils ne peuvent se servir de bâts de valeur, et les princes et les chefs de l'État doivent, non-seulement leur en interdire l'usage ; mais ils sont obligés même de les châtier et de les ramener à un état d'avilissement et d'abjection. Les zimmis ne s'arrêteront point au dehors pour satisfaire à un besoin naturel ; ils ne se grouperont point pour causer, et ils ne marcheront point sur la voie publique, qu'ils doivent laisser libre aux musulmans ; on ne leur permettra pas d'élever la voix en présence des musulmans, ni d'avoir des domestiques qui les suivent, et encore moins qui leur fassent faire place dans le chemin [1]. On ne leur laissera pas porter des habits d'une étoffe fine ; mais, au contraire, ils revêtiront des vêtements grossiers et communs ; on ne leur permettra pas de donner à leurs maisons plus de hauteur qu'à celles des musulmans ; il ne leur sera pas permis non plus de les

[1] Il est assez d'usage que les grands soient suivis dans les rues par un certain nombre de domestiques, et qu'ils soient précédés d'un ou plusieurs valets qui ouvrent le chemin devant leur maître.

décorer à l'extérieur. C'est un devoir pour les princes musulmans, à qui Dieu a donné l'autorité, de leur interdire toutes ces choses, et de les punir et de les châtier en cas de contravention.

Tous les ulémas sont également d'avis qu'on ne leur permette point de posséder d'esclaves musulmans, en vertu de cette parole du Très-Haut [1] : « Dieu ne donnera jamais d'avantage aux infidèles sur les musulmans. » Or cela est la plus grande turpitude et la plus grande indignité qu'ils aient commise en pays musulman. Les ulémas considèrent cet état de choses; ils pleurent et ils gémissent en silence, tandis que les princes qui auraient le pouvoir de réprimer ces abus criminels se bornent à fermer les yeux. Mais « nous sommes à Dieu, et nous reviendrons à lui [2] ! » — Cette défense existe aussi bien pour les hommes que pour les femmes; et l'on doit interdire à celles-ci de se mettre sur un pied d'égalité avec les musulmanes [3]. Mais, il faut l'espérer, Dieu fera surgir un homme qui relèvera l'édifice de la religion de Mahomet, et qui consolidera ses fondements; il en sera récompensé par le souverain bienfaiteur, et il sera placé au nombre de ses élus.

Dans le *hadis* donné par Ibn Abbas, et rapporté par El-Beïhaqy, il est dit : « Un seul jour d'un imâm

[1] *Coran*, III, 140.
[2] *Ibid.* II, 151,
[3] Voy. Dozy, *loc. laud.* 28.

équitable[1], vaut mieux que soixante années de prières. » El-Termedi et Beïhaqy, dans le *Chaab el imân*, rapportent ce *hadis*, cité par Abou Saïd el-Khadri : « Le meilleur des hommes devant Dieu, au jour du jugement, dit Mahomet, et celui qui sera placé le plus près de moi, sera un imâm équitable. » Beïhaqy rapporte encore cet autre *hadis* d'Omar ibn el-Khattâb, qui le tenait du prophète lui-même : « Celui de tous les serviteurs de Dieu qui aura la meilleure place au jour du jugement, ce sera un imâm équitable. » Or, il n'y a nul doute que l'une des principales conditions de l'équité ne consiste à éloigner les infidèles de toute distinction et de toute possibilité de s'élever, et à les ramener à l'abaissement et à l'abjection.

Les décisions rendues par nos ulémas portent qu'on ne leur permettra pas de bâtir de nouvelles églises en pays musulman, et qu'on serait obligé de les démolir s'ils en construisaient. Quant à la reconstruction de celles qui ont été détruites, cela n'est possible en aucune façon; il serait même préférable de ne pas permettre non plus la réparation de ces édifices; et pourtant, le croirait-on? nous avons vu des époques où les temples musulmans tombaient en ruines, tandis qu'on restaurait les églises des infidèles! Oh! les princes qui ont été les plus grands tyrans sont ceux qui ont défendu qu'on pro-

[1] عادل, *'Adil*, c'est-à-dire qui maintient chaque chose dans ses justes limites, dans ses strictes proportions.

nonçât même le nom de Dieu dans ses temples, et qui se sont appliqués à les détruire.

Nos ulémas ont prononcé cette décision : « Si le *harbi* venu chez nous avec l'*amân* y prolonge son séjour, on ne peut pas lui permettre de retourner dans son pays, car, alors, il y deviendrait, pour ainsi dire, un espion qui informerait les infidèles des endroits faibles de notre territoire; s'il se fixe définitivement parmi nous, il doit être soumis au *djizïè*.

Le cheikh Khalîl a dit dans son *Moukhtaçar :* « Le zimmi est obligé de revêtir des signes particuliers qui le distinguent des musulmans, savoir : le *zounnâr* « le chapeau » (*barnita*), et le *tartour;* il sera puni s'il ne porte pas sa ceinture; s'il se montre dans un état d'ivresse, s'il prêche sa croyance, et s'il se permet quelque intempérance de langage, son vin sera répandu, et on brisera ses cloches.

« Le pacte sera rompu si le meurtrier d'un musulman reste inconnu; si les zimmis se refusent à payer le *djizïè;* s'ils se révoltent contre la sentence de la loi; s'ils ont enlevé une vierge musulmane, et s'ils donnent des renseignements aux ennemis de l'État sur les endroits faibles du pays, etc. » Enfin, le cheikh termine par ces mots : « C'est un devoir pour les magistrats civils et militaires dont Dieu a éclairé l'esprit, d'interdire aux chrétiens toutes les choses qu'ils se sont permises, et principalement l'achat des esclaves, le luxe dans les vêtements et une tenue orgueilleuse en circulant dans les rues; car ils interceptent et ils embarrassent la voie publique aux

ulémas, et au peuple à plus forte raison; ils s'avancent hardiment sur leur âne, au milieu du chemin, de telle sorte que chacun s'imagine que ce sont des ulémas à qui l'on doit faire place, tandis qu'on sait bien, au contraire, que ceux-ci sont purs de toute vanité ! »

Nous prions le Très-Haut de glorifier la religion de l'islâm, la vraie foi, la voie droite, par l'accord des ulémas et des princes, afin d'exalter la parole de Dieu, de protéger son culte, et de nous préserver de l'avidité et de l'amour du monde et de ses pompes, qui sont la gloire des sots et le plus imminent de tous les dangers; car ces vices éloignent les cœurs de la connaissance des mystères divins, et ils leur font oublier ce lieu où les vrais croyants seront remplis d'angoisses, où leurs corps seront saisis d'un tremblement terrible. Ô Dieu ! puisses-tu nous donner place au milieu de ton peuple, du peuple de ton prophète; couvre ton envoyé de ta miséricorde, exalte sa parole, éternise son pacte et ses conditions, donne ton secours à son peuple et à sa mission; multiplie le nombre de ses adhérents, complète sa cohorte par l'universalité des hommes; que personne ne contrevienne à sa direction et à ses préceptes !

Écrit par le pauvre Ahmed ibn Mohammed ed-Derdir el-Adaoui, el-Mâliki; que Dieu lui fasse miséricorde, ainsi qu'à tous les vrais croyants ! Amîn !

(L. S.)

RÉPONSE DU CHEIKH ABDERRAHMAN EL-QORAÏCHI EL-OUEFAÏ EL-HANEFI.

Gloire à Dieu, digne de toutes louanges! Le Très-Haut a dit[1]: « Ô croyants! si vous assistez Dieu dans sa guerre contre les méchants, lui aussi il vous assistera et affermira vos pas; or l'assistance de Dieu, c'est la glorification de ses élus et de ses saints, et l'abaissement de ses ennemis. » Dieu a dit encore[2]: « Vous ne verrez aucun de ceux qui croient en Dieu et au dernier jour aimer l'infidèle, rebelle à Dieu et à son prophète, fût-il même un père, un fils, un frère, un allié! » Or, laisser les infidèles dans l'état de considération où ils sont aujourd'hui, au milieu des purs musulmans, c'est la preuve d'amitié la plus grande qu'on puisse leur donner; c'est faire acte de rébellion contre le Maître de l'Univers. — Le Très-Haut a dit encore[3]: « Vous êtes le peuple le plus excellent qui ait jamais existé parmi les hommes; vous ordonnez ce qui est bon, et vous prohibez ce qui est mauvais. » Et plus loin[4]: « Les infidèles ne cherchaient point à se détourner mutuellement des mauvaises actions qu'ils commettaient! » Dieu a béni son peuple en lui donnant l'autorité (le droit d'ordonner et d'interdire), et il a maudit les autres nations en les privant de cette prérogative. C'est pour

[1] *Coran*, verset déjà cité.
[2] *Ibid.* LVIII, 22.
[3] *Ibid.* III, 103.
[4] *Ibid.* V, 82.

ce motif qu'il est licite d'exercer sur elles toutes les vengeances.

Dans le *hadis* d'Ibn Abbas (que la grâce de Dieu repose sur son père et sur lui!), on rapporte qu'un homme dit un jour à Mahomet : « Ô prophète de Dieu! détruiras-tu ce pays où il existe des gens vertueux? — Certainement, répondit-il. — Et pourquoi? ô apôtre de Dieu! — A cause de leur silence, reprit Mahomet, et de leur incurie à réprimer les actes de rébellion commis envers Dieu; » c'est-à-dire à cause du silence qu'ils gardent devant les ennemis de Dieu qui se prélassent en pays musulman; silence condamnable, surtout quand ils ont le pouvoir de faire cesser ce scandale. »

Il est dit dans le *hadis* de Abou Saïd el-Khadri (que la grâce de Dieu soit sur lui!) : « J'ai entendu l'apôtre de Dieu dire ces paroles : « Quiconque est « présent à un scandale doit le faire cesser de sa « propre main; s'il n'en a pas le pouvoir, il doit le « condamner par sa langue; et, à défaut, dans son « for intérieur. Ceci, pourtant, est l'indice d'une foi « pusillanime et faible. »

Or, j'ai feuilleté les livres authentiques du saint rite avec leurs commentaires, depuis l'époque de notre grand imâm Abou Hanîfa, ainsi que les *fetouas* concernant l'obligation où sont les zimmis de se conformer à tout ce que leur impose le contrat qu'ils ont reçu des khalifes *rachidîn* (que la grâce de Dieu repose sur eux tous!) Parmi les textes rapportés sur l'autorité de l'imâm, on trouve le livre intitulé : *Hi-*

dâïèt êlbidâïè, composé par l'imâm Zahîr eddîn el-marghina, où on lit ce qui suit : « Les zimmis ne monteront jamais de chevaux avec des selles, ni même avec des bâts, ou toute autre chose semblable. Cela est authentique. Ils ne porteront point d'*imâmè* « turbans » et point d'armes ; ils monteront sur des ânes, avec des bâts, et ils mettront pied à terre quand ils viendront à passer devant une mosquée[1] ; encore ne pourront-ils monter même que dans des cas d'absolue nécessité, comme ceux de maladie ou de voyage ; ils se tiendront toujours sur la partie la plus étroite du chemin ; il leur sera défendu de porter le costume des ulémas et des chérifs, ainsi que des vêtements de luxe en soie ou autres, tels que ceux (*thôb*[2]) d'étoffe fine de soie filée forte[3], ou d'étoffes rayées de diverses couleurs, et de première qualité ; leurs étoffes, marquées de cubes peints, seront d'une qualité grossière et de mauvais teint. Les compagnons du prophète ont été d'accord sur ce point, afin de rendre public l'avilissement des infidèles, et de ménager (l'amour-propre) des musulmans pauvres. »

Le commentateur de ce livre, Kemâl ibn el-Hammâm, a dit : « Quand l'infidèle cherche à s'élever au-dessus des musulmans en quoi que ce soit, et

[1] Il n'y a pas fort longtemps qu'on obligeait encore les chrétiens à descendre de leurs montures lorsque, par hasard, ils venaient à passer au Caire devant certaines mosquées, telles que El-Azhar, Haçanîn, Setti-Zeïnab, etc.

[2] Voyez Dozy, *loc. laud.* 21.

[3] *Khozz.* Voir, sur ce genre d'étoffe, Dozy, *loc. laud.* 6.

quand il se révolte contre eux, l'imâm a le droit de le mettre à mort. »

Le cheikh Mohammed Zeïn ibn Nedjim a dit dans le livre intitulé *El-Echbâh* : « Donner de la considération à l'infidèle, c'est commettre une infidélité. »

L'imâm Abou Iouçouf a dit dans le livre intitulé : *Kitâb el-Kharâdj*, au sujet du pacte imposé aux chrétiens et aux juifs par Omar ibn el-Khattâb (que la grâce de Dieu repose sur lui!) : « Ils ne posséderont point d'esclaves musulmans, » c'est-à-dire que si un de leurs esclaves embrasse l'islamisme, il devra être conduit au marché pour y être vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, et son ancien maître sera contraint d'en recevoir le prix. Ils ne devront pas non plus s'assimiler aux musulmans dans les vêtements. Or, s'ils viennent à manquer à l'une de ces conditions, ils n'auront plus ni garantie, ni sauvegarde; mais si, au contraire, ils les respectent scrupuleusement et s'ils les observent toutes, ils seront alors dans la condition d'une partie contractante, et nous leur devrons protection. »

On lit ce qui suit dans le livre intitulé : *El-Bahr erràîq*, ainsi que dans le *Tanouîr* et ses deux commentaires *El-Manh* et *Ed-Dourr*, dans le *Ferd* et son commentaire, et dans les *fetouas* de l'imâm Fakhr eddîn Qâzi-khân, dont voici seulement un extrait, afin d'éviter les longueurs : « On ne construira pas de nouvelles églises ou chapelles en pays musulman; mais on relèvera celles qui sont démolies (c'est-à-dire celles que l'imâm aura fait détruire, et non

point celles qui seront tombées d'elles-mêmes). Cela aura lieu, toutefois, sans aucune augmentation sur la première construction, et sans employer d'autres matériaux que les anciens. Les zimmis devront se distinguer de nous, au premier aspect, par leurs vêtements, par la coupe de leurs habillements et par leurs montures. Ils mettront le *koustîdj* « ceinture » faite de laine ou de poils d'animaux, qu'ils serreront autour de leurs corps [1]. »

On leur interdira de porter l'*imâmè*, fût-il bleu ou jaune; ils mettront seulement sur leur tête un *calançoua* noir et long. Il leur sera interdit de porter des ceintures de soie et des vêtements de luxe, comme, par exemple, des étoffes de laine, de drap et de soie de première qualité, qui doivent être réservées aux ulémas et aux chérifs; il leur sera défendu d'entreprendre un métier tant soit peu honorable, et qui contraindrait les musulmans à recourir à eux, tel que, entre autres, celui d'écrivain chez les émirs. En outre, de même qu'ils sont distingués de nous par la forme et la couleur de leurs vêtements, les femmes zimmis devront également se distinguer des nôtres dans les rues et dans les bains.

Si un zimmi veut acquérir une propriété territoriale, il ne convient pas de la lui vendre; et s'il en vend une, il doit être contraint de la vendre à un musulman.

Des ordres impériaux ont été rendus du temps d'Abou Sooud, *mufti* des humains et des génies; ils

[1] Cf. Freytagii *Lexicon*.

interdisent aux zimmis de posséder des esclaves mâles ou femelles pour leur service[1]; ils prescrivent, en cas de contravention, de leur infliger une bastonnade rigoureuse et un long emprisonnement.

Le *harbi musteemèn* (le Franc) ne peut rester en pays musulman plus d'une année; nous le prévenons que, s'il prolongeait son séjour au delà de ce terme, il serait soumis au *djizïè*, et que nous ne lui permettrions pas de retourner en Europe (*dâr elharb*), de peur qu'il n'y devînt, en quelque sorte, un œil constamment ouvert sur nous, c'est-à-dire l'espion et l'auxiliaire de nos ennemis.

Or, après avoir pris connaissance de toutes ces décisions rendues par les imâms de la tradition, et qui répondent à toutes les questions posées ci-dessus, sachez que c'est un devoir évident pour tous les émirs, protecteurs de la nation élue, de faire cesser ces turpitudes et de détruire ces innovations sacriléges. Ils devront contraindre ces infidèles maudits à rester dans la voie qu'on leur a tracée, pour les distinguer de nous, eux et leurs femmes, dans la forme et la couleur des vêtements, ainsi que dans les montures dont ils se servent, et dont ils ne pourront faire usage que dans les cas de nécessité et de la façon ci-dessus indiquée. On devra les contraindre à vendre leurs maisons aux musulmans, de peur qu'ils ne s'établissent et ne se fixent dans le pays, et que, par là,

[1] Hâkem bi-emrillah avait rendu une ordonnance dans le même sens. (Cf. de Sacy, *Chrest. arabe*, I, 105; M. Wüstenfeld, *loc. laud.* p. 26.)

ils ne donnent asile aux agents secrets de nos ennemis. On devra les punir et les châtier s'ils achètent des esclaves musulmans; et s'ils en prennent à leur service, on les forcera à les vendre. On inspectera scrupuleusement leurs églises et leurs couvents, et on démolira tout accroissement ou augmentation qui s'y serait introduit; car cela peut être regardé comme l'édification nouvelle d'une église ou d'un couvent en pays musulman; on fera le recensement des *musteemèn* (Francs) appartenant aux nations *harbis*, et dont le sauf-conduit est expiré; puis on les soumettra au *djizïè;* on ne leur permettra pas de retourner dans leur pays, et surtout dans les temps de malheurs où nous vivons.

Or, par l'investigation scrupuleuse de tous ces points, on découvrira la perfidie et la trahison, avant l'apparition de l'épreuve. C'est aux princes à agir en conformité de ce qui précède. Puisse le Seigneur les préserver eux et nous de tout malheur! Puisse-t-il nous diriger tous dans ses voies, nous prêter son assistance pour étouffer le feu des infidèles et faire briller le flambeau de la vraie foi! Puisse-t-il nous préserver tous de l'application de cette parole [1] : « Ceux qui les prendront pour amis finiront par leur ressembler. » Il n'y a de puissance et de force qu'en Dieu seul.

Écrit par le pauvre Abd errahmân el-Qoraïchi, el-ouéfâï, el-hanefi; que Dieu lui pardonne dans sa miséricorde! (L. S.)

[1] *Coran*, v, verset déjà cité.

RÉPONSE DU CHEIKH HAÇAN EL-KAFRAOUI EL-CHÂFÉÏ.

Louanges à Dieu, le guide de la voie droite!

La décision rendue par le cheikh *Er-Ramly*, par le cheikh el-Islam, et par les doctes imâms, dont les décrets peuvent à peine être consignés ici, est ainsi conçue : « Il est interdit aux zimmis résidant sur le territoire musulman de se vêtir de la même façon que les émirs, les ulémas et les chérifs; on ne leur permettra pas de se couvrir d'étoffes précieuses et taillées dans les formes qui leur sont interdites, afin de ne point blesser le cœur des musulmans malheureux, et pour que leur foi dans la religion n'en soit pas ébranlée.

« Ils ne pourront faire usage de montures semblables à celles des musulmans; ils ne se serviront ni de selles, ni d'étriers de fer, afin d'être distingués des vrais croyants; ils ne monteront point de chevaux, en raison du caractère noble de cet animal. Le Très-Haut a dit[1] : « Et de forts escadrons, « par lesquels vous frapperez de terreur les ennemis « de Dieu et les vôtres. »

« Il ne leur sera pas permis de prendre de musulmans à leur service[2], parce que Dieu a glorifié le peuple de l'islâm; il lui a donné son assistance, et il s'en est porté garant envers lui par ces paroles[3] :

[1] *Coran*, VIII, 62.
[2] Voy. *Chrest. arabe*, I, 105, *ut supra*.
[3] *Coran*, III, 140.

« Certes, Dieu ne donnera jamais de chemin (pré-« minence) aux infidèles sur les vrais croyants. » Or c'est précisément ce qui est arrivé aujourd'hui, que leurs serviteurs sont des musulmans pris parmi les hommes d'un âge mûr ou qui sont encore dans l'adolescence. Cela est un des plus grands scandales que les dépositaires de l'autorité soient dans le devoir de faire cesser.

« Il est illicite (réprouvable) de les saluer, même par le simple bonjour [1]; de les servir, même avec salaire, soit dans les bains, soit dans ce qui a rapport à leurs montures; et il est défendu de rien recevoir de leur main, car cela serait une cause d'avilissement pour les fidèles. Il leur est interdit, en circulant dans les rues, de prendre les manières adoptées par les musulmans, et encore moins celles des émirs de la religion; ils ne devront marcher que les uns à la suite des autres; et, dans les passages étroits, ils se retireront encore dans l'endroit le plus resserré du chemin.

« On lit ce qui suit dans Bokhâri et dans Mouslim : « Les juifs et les chrétiens ne commenceront jamais « à donner le salut; si vous rencontrez l'un d'eux dans « le chemin, poussez-le à l'endroit le plus resserré « et le plus étroit. » L'absence de toute marque de considération envers eux est obligatoire pour nous; nous ne devons jamais leur donner la place d'honneur dans une assemblée où se trouvera un musulman, et cela, afin de les avilir et d'honorer les vrais

[1] *Sbah-lkheïr! ïâ fylân!*

croyants[1]. Ils ne doivent point acquérir d'esclaves musulmans, qu'ils soient blancs ou noirs; en conséquence, ils devront se défaire des esclaves qu'ils auraient présentement, car ils n'ont pas le droit d'en posséder. Si l'un de leurs esclaves, antérieurement infidèle, se fait musulman, on le leur enlèvera, et, bon gré, mal gré, on contraindra son maître à le vendre, et à en recevoir le prix. Il ne leur est pas permis non plus de se mettre, quant à leurs maisons, sur un pied d'égalité avec les habitations de leurs voisins musulmans, et, à plus forte raison, de donner à leurs constructions une plus grande élévation. Si elles sont de la même hauteur, ou plus élevées, c'est un devoir pour nous de les démolir jusqu'à une dimension un peu moindre que les habitations des vrais croyants; cela est conforme à cette parole du prophète : « l'Islâm domine; mais rien ne s'é-
« lèvera au-dessus de lui. » C'est aussi pour les empêcher de prendre connaissance de nos endroits faibles, et pour faire une distinction entre leurs demeures et les nôtres. Il leur est interdit de bâtir à nouveau des églises, chapelles ou monastères en pays musulman. Nous devons détruire tout ce qui est de construction nouvelle dans tout pays fondé sous l'islamisme, tel que le Caire, par exemple; car il est dit dans un *hadis* d'Omar : « On ne bâtira pas d'église

[1] El-Maqyn (Erpenii *Hist. Sarracenica*, p. 11) avance un fait qui est appuyé sur un *hadis*, et qui est diamétralement opposé à ce qu'on vient de lire; mais son opinion peut ne pas être dénuée de toute partialité.

« dans l'islâm. » Il ne leur sera pas permis non plus de réparer les parties de ces édifices qui seraient en ruines. Quant aux édifices anciens et qui se trouvent dans un pays dont la population a embrassé l'islamisme, on ne les détruira pas; mais seulement on ne les agrandira pas au moyen de réparations ou autrement; dans le cas où les zimmis contreviendraient à ces dispositions, nous serions obligés de démolir tout ce qui aurait été ajouté aux proportions primitives de l'édifice.

« L'entrée du territoire musulman n'est permise aux *harbis*, par suite de l'*amân*, que pour le temps nécessaire à la conclusion de leurs affaires [1]; s'ils dépassent ce terme, leur sauf-conduit étant expiré, ils seront mis à mort, ou soumis à la perception du *djizïè*. Quant à ceux avec qui l'imâm aurait souscrit des conventions, ils ne forment qu'une fraction minime à qui l'imâm, pour un motif quelconque, accorde une trêve momentanée; mais ils ne pourront dépasser le terme fixé au delà de quatre mois, surtout si cela a lieu dans un temps où l'islâm soit prospère et florissant. Le Très-Haut a dit [2] : « Elles doivent « attendre quatre mois; » et il a dit encore [3] : « Ne « montrez point de lâcheté, et n'invitez point les in« fidèles à la paix, quand vous êtes les plus forts et « que Dieu est avec vous. »

« Il leur est ordonné, hommes et femmes, de

[1] Voy. Du Caurroy, *loc. laud.* 1848, 2[e] sem. p. 28.
[2] *Coran*, II, 234.
[3] *Ibid.* XLVII, 37.

porter des vêtements différents de ceux des musulmans, afin de se distinguer de ceux-ci[1]; il leur est défendu de laisser voir ce qui peut nous scandaliser, comme, par exemple, leurs liqueurs fermentées; s'ils ne les dérobent point à nos regards, nous sommes obligés de les faire répandre au milieu de la rue. »

Ce qui précède n'est qu'une partie de ce qui est écrit sur cette matière, et si nous voulions mentionner le tout ici, cela nous entraînerait trop loin; mais cet exposé succinct suffira aux hommes dont Dieu a éclairé l'intelligence, dont il a dilaté les poitrines et sanctifié les secrètes pensées. Or nous prions le souverain maître du monde d'étendre universellement sa justice sur les humains, afin qu'ils fassent tous leurs efforts pour arborer solidement l'étendard de la religion.

Dans un *hadis* du sincère et du fidèle[2] il est dit: « L'abolissement d'une innovation sacrilége est préférable à l'action permanente de la loi. » Dans un autre *hadis*, il est également dit : « Une heure d'équité vaut mieux que soixante ans de culte. » Les versets du Coran et les *hadis* sont très-nombreux sur ce sujet, et ils sont connus de tous les fidèles. Dieu a maudit les nations antérieures, parce qu'elles n'ont pas ré-

[1] On lit dans Burkhardt (*Voyages en Arabie*, traduits par Eyriès, I, 19) : « Sous les chérifs, les chrétiens de Djidda étaient très-inquiétés; ils étaient obligés de porter un habillement particulier, et il leur était défendu de s'approcher de la porte de la ville dite porte de la Mekke. »

[2] Abou-Bekr es-Siddyq, premier khalife, successeur de Mahomet.

prouvé les objets de scandale; et il a dit[1] : « Ils (les juifs) ne cherchaient point à se détourner mutuellement des mauvaises actions qu'ils commettaient. Oh! combien leurs actions étaient détestables! mais il a frappé ces hommes en raison de leur conduite obstinée. » Le Très-Haut a dit aussi[2] : « Ceux qui ordonnent le bien, qui défendent le mal, qui observent les préceptes divins (seront récompensés); annonce cette bonne nouvelle aux musulmans! »

Puisse le Dieu Très-Haut nous admettre au nombre de cette cohorte, et nous conduire dans les voies de sa grâce! Certes, Dieu est puissant en toute chose; il est plein de miséricorde envers ses serviteurs, il voit tout.

Écrit par le pauvre Haçan el-Kafraoui el-châféï[3].

(L. S.)

J'ai encore en ma possession le texte d'un *fetoua* conçu dans un esprit de tolérance qui contraste singulièrement avec ce qui précède; mais, comme la copie que j'ai eue sous les yeux ne m'a pas paru être revêtue d'un caractère suffisant d'authenticité, j'ai omis d'en donner ici la traduction.

[1] *Coran*, v, 82.

[2] *Ibid.* IX, 113.

[3] Le cachet apposé au bas de ce *fetoua* porte la date de l'hégire 1186, correspondant à l'an 1772 de J. C.

Au moment où je terminais cette traduction (octobre 1850), un soulèvement venait d'éclater dans la population musulmane d'Alep, en Syrie, à l'occasion du recrutement, le quatrième jour du *qourbân baïram*. Les musulmans, après avoir résisté à l'autorité, vinrent se

TEXTE ARABE DE LA DEUXIÈME PARTIE.

صفة العهد الماخوذ على نصارى العرب

بسم الله الرحمان الرحيم

روى ابو داود ان النبى صلّى الله عليه وسلم صالح اهل نجْران على الف حُلّة النصف فى صفر والنصف فى رجب يؤدّونها على المسلمين وعاريةً ثلاثين دِرْعًا وثلاثين فرسًا وثلاثين بعيرًا وثلاثين من كل صنف من اصناف السلاح

ruer sur les quartiers habités par les chrétiens; une ou deux églises furent violées et pillées; un évêque fut blessé, et le patriarche grec catholique n'échappa à la mort que par miracle. Les insurgés, devenus maîtres de la ville, la livrèrent pendant trois jours au viol et au pillage, et ils ne consentirent à accorder une trêve à tous ces excès qu'aux conditions suivantes : « Les chrétiens ne monteront pas à cheval; ils ne porteront point le *tarbouch;* ils reprendront leur ancien costume; ils n'auront point d'esclaves; et, enfin, ils seront ramenés à l'état ignominieux des anciens temps. »

Le gouvernement éclairé et libéral de Soultân Abdoul-Medjîd s'émut, à juste titre, à la nouvelle de ces événements, qui paraissaient devoir s'étendre au loin; un mois après la révolte, le 1[er] moharrem 1267, les troupes impériales, revenues en force, rétablissaient l'ordre, après avoir fait, rue par rue, le siége de la ville, et après avoir donné une leçon terrible qui, il faut l'espérer, préviendra le retour de nouveaux malheurs.

Je me fais un devoir de rendre une complète justice aux vues généreuses et civilisatrices du gouvernement ottoman; et, à cette occasion, je ne puis résister au désir de citer ici une brochure dont la publication est récente, et qui a pour titre : *Des établissements de bienfaisance en Orient en 1850.* L'auteur de cet aperçu, M. E. Chaudé, se fait remarquer, en général, par son exactitude; et il a groupé dans son travail un ensemble de faits qui honorent le gouvernement du prince actuellement régnant en Turquie.

يَغْزُون بها الى المسلمين ضامنون لها حتى يؤُدّونها اليهم على ان لا تُهْدَم لهم بيعة ولا يخرج لهم قسّ ولا يُفْتَنُون عن دينهم ما لم يُحْدِثوا حَدَثـًا ويأكلوا الرِّبَا، وروى عبد الرحمان بن غنم قال كتبنا لعمر بن الخطّاب رضى الله عنه من نصارى كذا، انّكم لمّا قدمتم علينا سَأَلْناكم الامان لانفسنا وذرارينا واموالنا واهل ملّتنا وشرطنا لكم على انفسنا ان لا نُحدِث فى مدائننا ولا فيما حولها دَيْرًا ولا كنيسة ولا قلّيّة ولا صومعة راهب ولا نجدّد ما خرب منها ولا ما كان منها فى خطط المسلمين ولا نمنع كنائسنا ان ينزلها احد من المسلمين فى ليل ونهار وان نوسّع أبوابها للمارّين وآبن السبيل وان نُنزل من مرّ بنا من المسلمين ثلاث ليال نُطْعِمهم ولا نُؤْوى فى كنائسنا ولا فى منازلنا جاسوسًا ونكتم غِشًّا للمسلمين ولا نعلّم اولادنا القرأن ولا نُظْهِر شرعنا ولا ندعو اليه احدًا ولا نمنع احدًا من ذوى قرابتنا الدخول فى الاسلام إن ارادوه وأن نوقّر المسلمين ونقوم لهم من مجالسنا إذا أرادوا الجلوس ولا نَتَشَبَّهُ بهم فى شئ من ملابسهم فى قَلَنْسُوَةٍ ولا عمامة ولا نعلين ولا فرق شَعْر ولا نتكلّم بكلامهم ولا نتكنّى بِكُنَاهم ولا نركب بالسروج ولا نتقلّد السّيوف ونتّخذ شيا من السلاح ولا نحمله معنا

ولا ننقش على خواتمنا بالعربيّة ولا نَبيع الخمور وان نَجُزّ مقادمَ رُؤُسنا ونلزم زِيَّنا حيث ما كان وان نشدّ الزنانير على اوساطنا وان لا نظهر صلبانَنا وكُتُبَنا فى شى من طرق المسلمين ولا اسواقهم ولا نضرب بنواقيسنا فى كنائسنا إلّا ضربًا خفيفًا ولا نرفع اصواتنا بالقرأة فى كنائسنا بحضرة المسلمين ولا نرفع اصواتنا مع موتانا ولا نرفع شَعَانِينَنا ولا طاغوتنا ولا نظهر النيران فى شى من طرق المسلمين ولا اسواقهم ولا نجاورهم بموتانا ولا نتّخذ من الرقيق ما جرت عليه سِهامُ المسلمين ولا نطّلع على منازلهم ، فلما أَتَيْتُ عمر بن الخطّاب رضى الله عنه بالكتاب زاد فيه ولا نضرب احدًا من المسلمين ، شَرَطْنَا ذلك على انفسنا واهل ملّتنا ولنا عليه الأَمانُ وإن نحن خالفنا شيئًا ممّا شَرَطْنَاه لكم وضَمِنَّاه على انفسنا فلا ذِمّةَ لنا وقد حلَّ منا ما حل من اهل المعاندة والشقاق ، كتب اليه عمر رضى الله عنه أَمْضِ لهم ما سَأَلوه وأَلْحِقْ فيه حرفين أَشْرُطْهُمَا عليهم مع ما شرطوه على انفسهم أَنْ لا يشتروا شيئًا من سبايا المسلمين ومَن ضرب مسلمًا عَمْدًا فقد خلع عهده ، وروى نافع عن اسلم مولى عمر بن الخطّاب رضى الله عنه ان عمر كتب الى اهل الشام فى النصارى ان تُقْطَعَ رُكُبُهم وان يَرْكَبُوا على الأُكُف وأَن يركبوا فى شِقّ وهو ان تكون رِجْلَاهم

فى ناحية واحدة وينبغى ان لا يباح لهم الركوبُ الّا
فى المواضع البعيدة والطرق الخالية وأَمّا فى اسواق المسلمين
وداخل البلدة حيث يتضرّر المسلمون بركوبهم فلا
اَللَّهُمَّ إلّا أَن يكون شيخًا كبيرًا مضطرًّا الى الركوب لزمانة
او ضَعْفٍ فينبغى ان يُبَاحَ له الركوبُ فهذا هو العهد
الذى اخذه عمر بن الخطّاب على النصارى ، وفى بعض
طُرُقِهِ وأَن نَكْشِفَ عن وجوه موتانا ، وفى بعضها ولا
يُوجَدُ فى بيت احد منا سلاحٌ إلَّا آنتهب ولا يشارك
احدٌ منا مسلمًا إلّا ان يكون للمسلم امر التجارة ، قال
آبن حَزْمٍ فى مراتب الاجماع ، اختلف العلماء فى نقض
عهد الذمّى وقتله وسبى اهله اذا اخلّ بواحدةٍ مما
سنذكره وهو اعطاء اربعة مثاقيل من ذهب فى انقضاء
كل عام ، صرف كل دينار اثنى عشر درهمًا ، وان لا يُحْدِثوا
كنيسةً ولا بَيْعةً ولا ديرًا ولا صومعةً ولا يجدّدوا ما
خرب منها ولا يمنعوا المسلمين من النزول فى كنائسهم
وبيعهم ليلًا ونهارًا ويوسّعوا ابوابها للنزول ويضيّفوا مَن
مرّ بهم من المسلمين ثلاث ليال ولا يأْوُوا جاسوسًا ولا يكتموا
غِشًّا للمسلمين ويقوموا لهم من المجالس ولا يتشبهوا بهم
فى شى من لباسهم ولا فرق شعورهم ولا يتكلّموا بكلامهم
ولا يتكنّوا بِكُناهم ولا يركبوا على السروج ولا يتقلّدوا شيئًا

من السلاح ولا ينقشوا فى خواتمهم بالعربيّة ولا يبيعوا الخمور ويجزّوا مقادم رُؤسهم ويشدّوا الزنانير ولا يُظْهِروا الصليب ولا يجاوروا المسلمين بموتاهم ولا يُظْهِروا فى طرق المسلمين نجاسةً ويُخفوا النواقيس واصواتهم ولا يُظْهِروا شيئًا من شعائرهم ولا يتّخذوا من الرقيق ما جَرَتْ عليه سهام المسلمين ولا يُطْلِعُوا عليهم عَدُوًّا ولا يضربوا مسلمًا ولا يَسُبُّوهُ ولا يستخدموه ولا يُسْمِعوا مسلمًا شيئًا من كُفرهم ولا يسبّوا احدًا من الانبياء عليهم السلامُ ولا يُظْهِروا خَمْرًا ولا نكاح ذات محرمٍ وان يسكّنوا المسلمين بينهم ، فمتى اخلّوا بواحدة من هذه اختلف فى نقض عهدهم وقتلهم وسبيهم ووَجْهُ نقضِ عهدهم متى اخلّوا بشىء من هذه الشروط قوله تعالى إِلَّا ٱلَّذِينَ عَاهَدتُّم مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ، ثُمَّ لَمْ يَنْقُصُوكُم شَيْئًا وَلَمْ يُظَاهِرُوا عَلَيْكُمْ أَحَدًا فَأَتِمُّوا إِلَيْهِمْ عَهْدَهُمْ إِلَى مُدَّتِهِم ، وهذا عامٌّ فى كلما شُرِطَ عليهم ، فمفهوم هذا أَنَّهم متى اخلّوا بشى مما شُرِطَ عليهم نُقِضَ عهدُهم ، وقول علىّ لَإِن بَقيتُ لنصارى بنى تَغْلِب لَأَقْتُلَنَّ المقاتلة ولَأَسبِيَنَّ الذرّيّة فإنى كتبتُ الكتاب بينهم وبين رسول الله صلى الله عليه وسلم على ان لا يَنْصُرُوا اولادَهم يُدِلّ على نقض عهدهم اذا اخلّوا بما شُرِطَ عليهم ، وروى عن عمر رضى الله عنه ان

ذمّيًّا تَحَسَّسَ بَغْلًا عليه مُسْلِمَةٌ فَوَقَعَتْ فانكشفت عورتها فامر بصلبه فى ذلك الموضع وقال إنّما عاهدناهم على اعطاء الجِزْيَة عن يد وهم صاغرون، وروى انّ بنى تغلب دخلوا على عمر بن عبد العزيز فقالوا يا امير المومنين إنّا قومٌ من العرب اَفْرِضْ لنا فقال نصارى قالوا نصارى قال آدعُ لى حجّامًا ففعلوا فجزّ نواصيهم وشقّ من أَرْدِيَتهم حُزُمًا يحتزمونها وامرهم ان لا يركبوا بالسروج ويركبوا بالاكف من شقّ واحد، قال العلماء رضى الله عنهم ويلزمهم ان يتميّزوا عن المسلمين فى لباسهم وان لبسوا قلانيس ميّزوها عن قلانيس المسلمين بالخِرْق، ويشدّوا الزنانير فى اوساطهم ويكون فى اعناقهم خاتمٌ من نحاس او رصاص او جرسٌ يدخُلوا معهم الحمام وليس لهم ان يلبسوا العمائم والطيلسان وامّا المَرْأَةُ فتشدّ الزنّار تحت الإزار وقيل فوق الإزار وهو الأَوْلَى ويكون فى عنقها خاتم تدخُلُ معها الحمام ويكون أَحَدُ خُفَّيْها اسود والاخر ابيض ولا يركبوا الخيل ويركبوا البغال والحمير بغير السروج بل بالبرادع عِوَضًا عنها من شِقّ واحد فى المواضع البعيدة على ما بَيَّنَّاه قبل ذلك ولا يُصَدَّرُون فى المجالس ولا يَبْدَؤُن بالسلام ويلجؤُن الى اضيق الطريق ويُمنَعون ان يَعْلوا على المسلمين فى البناء وتجوز المساواة

وقيل لا تجوز بل يُمنَعون، ويمنعون من إظهار المُنْكَر والخمر والخنزير والناقوس والجَهر بالتوراة والانجيل ويُمنعون من المقام فى الحجاز وهو مكة والمدينة واليمامة ويجعل الإمام عليهم رجلًا يكتب أسماءهم وحُلاهم ويستوفون جميع ما يُوخَذون به من جميع الشرائط وإن امتنعوا من أداء الجِزْيَةِ والتزام احكام الملّة انتقض عهدُهم وان زَنَا احدٌ منهم بمُسْلِمةٍ او أصابها بنكاح او أوى الكافر او دلّ على عورة المسلمين او ذكر الله تعالى بما لا يجوز قُتِلَ لنقض العهد، وروى مُسلِمٌ ان النبى صلّى الله عليه وسلم قَتَلَ رجالًا من بنى قُرَيْضةَ وسبى ذراريهم وقتل كَعْبَ بن الاشرف، قال العلماء فيه إنّ المعاهَد والذمّى اذا نَقَضَ العهد كان حكمُهُ حكمَ المحارب وإنَّ الامام يُحَاربُهم اذا نقضوا العهد ولا خلاف فيهم اذا حاربوا أو أعانوا اهل الحرب وله ان يبتدئهم بالحرب، واختلف فى تعليم القرآن، فمذهب مالك رضى الله عنه منع ذلك ومذهب ابى حنيفة اباحه وإختلف قول الشافعى حُجَّةُ الجواز الرغبة فى الاسلام وحُجَّةُ المنع كونه نَجِسًا كافرًا فى الحال وخشية الاستهزاء إذ هو عدوّ لله ولكاتبه لئلّا يعرّضه للاستهانة والاستخفاف به ولمّا تعارض هذا اختلف قول الشافعى رضى الله عنه، وسُئِل مالك عن مؤاكلةِ

النصرانى من إناءٍ واحد فقال تَرْكُهُ أَحَبُّ الىَّ وأَمّا حرامٌ فلا ولا نصادق نصرانيًا ، قال بعض العلماء الوجهُ فى منع مصادقة النصرانى أَنَّ الله تبارك وتعالى يقول لَا تَجِدُ قومًا يؤمنون بِاللهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِ الاية فواجب على كل من يومن بالله أَن يبغض مَن يكفر بالله تعالى ويجعل معه إلهًا اخر ويكذّب برُسله ومؤاكلته من اناءٍ واحدٍ تقتضى الألفة بينهما والمودة فهى تُكْرَهُ من هذا ، قال ٱبن وَهْب قال رسول الله صلى الله عليه وسلم لا تخالطنَّ الا مومنًا ، واختلف العلماء رضى الله عنهم فى تكنية الكافر هل تُبَاحُ ام لا واستدلَّ مَن أَباحَها بقوله تعالى تَبَّتْ يَدَا أَبِى لَهَبٍ وتَبَّ وهذا لا دليل فيه لأَنَّ اسمه عبد العُزَّى فلو ذكره الله تعالى باسمه أَثْبَتَ العبودية لغيره ، وقيل كانت كُنْيَتُهُ اغلبُ من اسمه وكان بها مشتهرًا ، قال مالك واكرَهُ للمسلم ان يعلّم احدًا من النصارى الخط وغيره واكرهُ ان يَطْرَحَ ٱبنه فى كُتَّاب العَجَم ليتعلّم الكتابة الاعجمية ، واما معارضةُ الذمّى فالمنصوص انه لا يجوز للمسلم ان يدفع مالا يعمل فيه بالقراض لاستحلاله للربا واما المسلم فيُكْرَهُ له اخذ القراض لانه من باب اجارة المسلم نفسه من الكافر ، واذا عطس الذمّى لا يقال له يرحمك الله وإنَّما يقال له يهديك الله ويصلح بالك وكذا فعل

رسول الله صلى الله عليه وسلم مع اليهود وكانوا يتعاطسون عنده فاسلم رجلٌ منهم حيث دعا له الرسول بالهداية ، وإن زنا الذمّى بمُسْلِمَةٍ طايعةٍ فاختلف فى نقض عهده بذلك فعلى هذا إن اكرهها على الزنا لا نعلم خلافًا لنقض عهده بذلك وعلى هذا فينتقض عهد اكثر اهل الذمّة بالديار المصرية فإنّهم يَسُبُّون المسلمين ويفسقون بحريمهم طوعًا وإكراهًا والله اعلم ، وإن امتنع من اداء الجزية انتقض عهدُه وحلّ مالُهُ ، وامّا إن سَبَّ النبى صلى الله عليه وسلم قُتِل ، وهل يُسقِطُ عنه الاسلام القتلَ ، فيه قولان وكُلّما يُقْتَل الذمّى فيه لنقضٍ فإنّه يسقط عنه القتل بالاسلام وإن اشترى عبدًا مسلمًا او مصحفًا يُؤدَّب على ذلك ، وسُئِل مالك رضى الله عنه عن الكتاب الذى فيه التورية والانجيل أتَرَى نبيعه من اليهود والنصارى قال أصْعَ وهل يُعْرف انه توراة او انجيلٌ لا أرَى أنّ نبيعه ولا ناكل ثمنه ، قال بعض العلماء ، لِأنّ دين الاسلام ناسخٌ لجميع الاديان فلا يحلّ ان يباع بمن يعتقد العمل بما فيها ويكذّب القران الناسخ لها ولو صحّ انّها توراةٌ او انجيلٌ وذلك لا يصح اذ لا طريق الى معرفة صحّته وقد اخبر الله تعالى انهم بدّلوا التوراة والانجيل ، وكره مالك معاملة الكفّار بالدنانير والدراهم التى كانت

فى زمن النبى صلى الله عليه وسلم او بشىء من ذلك إنّها كانت ضربَ فارس وضربَ الروم والله اعلم ، ذكر كنائسهم ، روى عن رسول الله صلى الله عليه وسلم انّه قال لا تُبْنَى بيعةٌ فى الاسلام ولا يُجَدَّدُ ما خرب منها ، وروى عنه صلى الله عليه وسلم انه قال لا كنيسة فى الاسلام ، وامر عُمَر رضى الله عنه أن تُهْدَم كل كنيسة لم تكن قبل الاسلام ومنع ان تُحْدَثَ كنيسةٌ وامر ان لا يظهر صليبٌ خارجَ كنيسةٍ الّا كُسِّرَ على راس صاحبه وامر عُرْوَةُ بن نَجْد بهدمها بصَنْعَا وهذا مذهب علماء الاسلام ، وشدّد عمر بن عبد العزيز وامر ان لا يُتْرَكَ فى دارٍ بيعةٌ ولا كنيسة بحالٍ قديمةٍ ولا حديثةٍ وهكذا قال الحَسَنُ البصرى من السُنَّة أَن تُهْدَم الكنائس التى فى الامصار القديمةُ والحديثةُ ، وكتب عمر بن عبد العزيز أنّ آمنعوا النصارى من رفع اصواتهم فى كنائسهم فانها ابغض الاصوات الى الله تعالى ويُمْنَعُ ان يُبْنَى ما خرب منها وفيه قولان قال الاصطخرى إن طيَّنوا ظاهر الحيط منعوا او إن طينوا داخلَه الذى يليهم لم يُمْنَعُوا والله اعلم ، ذكر الجزية ، اختلف العلماء هل الجزية امرٌ مقدَّرٌ لا يزداد على ما قرَّره عمر بن الخطاب رضى الله عنه ولا يُنْقَصُ منه أَو ذلك راجعٌ الى اجتهاد الامام وهو الاقيس والقول

الثالث انّه لا ينقص عمّا قرّره الامام عمر رضى الله عنه وتجوز الزيادةُ ومذهب مالك اربعون درهمًا على اهل الورِقِ واربعة دنانير على اهل الذهب صرفُ كل دينار عشرة دراهم والذى قرّرهُ عمر ثمانية واربعون درهمًا على الغنىّ وعلى مَن دونَهُ اربعةٌ وعشرون درهمًا وعلى مَن دونَهُ اثنى عشر درهمًا فيجوز للامام ان يجتهد فى ذلك وفى وقتنا هذا يجوز ان يُجْعَلَ على بعضهم الفُ دينارٍ فى السَّنة لا يعجز عنها لكثرة ما يحصّلونه من اموال المسلمين ويجب على الامام او نائبه اذا اطّلع على خيانتهم فى الاموال ان ينزعها منهم وإن لم يعلم ذلك فله ان يشاطرهم باخذ نصف اموالهم إن كانت لهم اموال قبل الولاية وأمّا إن كانوا فقراء وصعاليك فله ان ياخذها بكمالها كما فعل عمرو رضى الله عنه بعدول مصريّة وكانت حُجَّتُهُ فى ذلك انهم انتفعوا فى اموالهم بجاه المسلمين ولم تظهر عليهم خيانة والله سبحانه وتعالى اعلم والحمد لله وحده وصلى على سيدنا محمدٍ وآله وصحبه وسلّم تسليمًا كثيرًا ،

نسخة

ما كتبه الامام عمر بن الخطّاب رضى الله عنه الى موسى آلاشْعَرى رضى الله عنه وهو كلامٌ جامعٌ للبلاغة والفقه ومعرفة القضاء والحكم وهو، امّا بعد فإنَّ القضاء فريضةٌ

محكمةٌ وسنّةٌ متّبعةٌ فافهم اذا أُدلِيَ اليك فإنّه لا ينفع
تكلّم بحق لا نفاذ له آس بين الناس فى وجهك ومجلسك
وعدلك حتى لا يطمعُ شريفٌ فى حَيفك ولا ييأسُ ضعيفٌ
من عدلك البيّنة على المدّعى واليمينُ على مَن انكر والصلحُ
جايز بين المسلمين الّا صلحًا حرّمَ حلالاً او حلّلَ حرامًا
ولا يمنعك قضاءٌ قضيتَهُ فراجعتَ فيه نفسك وهُدِيتَ
فيه لرُشدِك أن تُراجِع فيه الحقَّ فإن الحقّ منه قديمٌ فلا
تُبطِل الحقَ ومراجعةُ الحقِ خيرٌ من التمادى فى الباطل
الفَهمَ الفهمَ فيما يختلج فى صدرك مما ليس فى القرآن ولا
السنّة ثم اعرِف الاشباهَ والامثال فقِس الامور عند ذلك
واعمِد الى اقربها الى الله وأشبهها بالحق واجعل لمن
يطلب حقًا غائبًا او شاهدًا أَمدًا ينتهى اليه فإن
احضر بيّنةً اخذ بحقه وإن عجز عنها استحللتَ عليه
القضية فإنّه ابلغ من العُذر واجلا للعماء، المسلمون عدول
بعضهم على بعض الا مجلودًا فى حدٍّ أَوْ مجرّبًا عليه شهادةُ
زورٍ أو ظَنِينٍ فى وَلاءٍ او قرابة فان الله تعالى تولّى منكم السِرآ
ودَرا عنكم بالبيّنات والأيمان وإيّاك والغضبَ والقلقَ
والضجَرَ والتأذّى بين الناس فإنّ القضاء فى مواطن الحق
يُوجِبُ الله به الأَجرَ ويُحسِنُ به الذكرَ ومن حصلَت
نيّتُه فى الحق واتّقى على نفسه زانَهُ الله به ومن تزيّنَ للناس

بما يعلم الله انّه ليس فى قلبه شانَهُ الله به فما ظَنُّكَ بثواب عند الله مع رزقه وجوايز رحمته والسلامُ وحسبنا اللهُ ونعمَ الوكيلُ ،

قال القاضى عِيَاض وحَدَّثنَا القاضى ابو على رضوان الله عليه بن ابى العباس احمد بن ابراهيم آبن ابى حازم بن على بن محمد بن على العندى قِرَاْةً عليه قال أَخْبَرَنَا عثمن بن احمد بن عبد الدقاق قراةً عليه قال حدثنا ابو محمد عبيد بن محمد بن خَلَفٍ البزّار قال حدّثنا الربيع بن تعلبة ابو الفضل بن يحيى بن عُقْبَة آبن ابى العَيْزَار عن سُفْيَنَ الثورى والوليد بن نوح والسَرِى آبن مُصْرِفٍ يذكرون عن طَلْحَة بن مُصْرِفٍ عن مَسْرُوق عن عبد الرحمن بن غنم قال كُتِبَ لعمر بن الخطّاب رضى الله عنه حين صالح نصارى اهل الشام ، بسم الله الرحمان الرحيم ، هذا كتاب لعبد الله عمر امير المومنين من نصارى مدينة كذا وكذا انّكم لمّا قَدِمْتُم علينا سألناكم الامان لانفسنا وذرارينا واهل ملّتنا وشَرَطْنا لكم على انفسنا ان لا نُحدِث فى مُدُننا ولا فيما حولها ديرًا ولا كنيسة ولا قلّيَّةً ولا صومعة راهب ولا نجدّد ما خرب منها ولا نحيّى ما كان منها فى خِطَط المسلمين ولا نمنع كنائسنا ان ينزلها احدٌ من المسلمين فى ليل ولا

نهار وأن نوسّع ابوابها للمارّة وابن السبيل وان ننزل مَن مَرَّ بنا من المسلمين ثلاثة ايام نُطْعِمهم ولا نووى فى كنائسنا ولا منازلنا جاسوسًا ولا نكتم غِشًّا للمسلمين ولا نعلّم اولادنا القرأن ولا نُظْهِر شِرْكَنا ولا ندعو اليه احدًا ولا نمنع احدًا من ذوى قرابتنا الدخول فى الاسلام ان ارادوه وأَن نوقّر المسلمين ونقوم لهم من مجالسنا اذا ارادوا جلوسًا ولا نتشبَّهُ بهم فى شى من ملابسهم فى قَلَنْسُوة ولا عمامة ولا نعلين ولا فرق شَعْرٍ ولا نتكلَّم بكلامهم ولا نتكنّى بكُنَاهم ولا نركب بالسروج ولا نتقلّد السيوف ولا نتّخذ شيًا من السلاح ولا نَحمِله معنا ولا نَنْقُش على خواتمنا بالعربيّة ولا نبيع الخمور وان نَجُزَّ مقادم رُؤُسنا وان نلزم زِيَّنا حيث ما كُنَّا وان نَشُدَّ الزنانير فى اوساطنا وان لا نُظْهِرَ الصليب على كنائسنا ولا نُظْهِر صُلْبَانَنا وكُتُبَنَا فى شى من طرق المسلمين ولا اسواقهم ولا نضرب بنواقيسنا فى كنائسنا الا ضربًا خفيفًا ولا نرفع اصواتنا بالقرأة فى كنائسنا فى شىء من حضرة المسلمين ولا نخرج شعانينا ولا طاغوتنا ولا نرفع اصواتنا مع موتانا ولا نُظْهِرُ النيران معهم فى شى من طرق المسلمين ولا نطّلع عليهم فى منازلهم ، فلما أَتَيْتُ عمرَ بن الخطّاب رضى الله عنه بالكتاب زاد فيه ولا نضرب احدًا من المسلمين شَرَطْنَا

لكم ذلك على انفسنا واهل ملّتنا ولنا عليه الامـان فإن
نحن خَالَفْنا عن شى مما شرطناه لكم وضمنّاهُ على انفسنا
فلا ذمّة لنا وقد حلّ منـا ما يحـلّ من اهـل المعـانـدة
والشقاق والحمد لله وحده وصلواته على نبيّـه سيـدنـا
محمدٍ وآله وصحبه وسلامه ۞

MÉMOIRE

SUR

LES INSCRIPTIONS DES ACHÉMÉNIDES,

CONÇUES DANS L'IDIOME DES ANCIENS PERSES,

PAR M. OPPERT.

(Suite et fin.)

INCRIPTION I.

Au même mur que l'inscription H se voit l'inscription cotée I par M. Lassen. Elle est très-importante à cause des noms géographiques qui s'y trouvent, et par le moyen desquels MM. Lassen et Burnouf ont les premiers levé le voile qui couvrait jusqu'alors des inscriptions cunéiformes. Elle est longue de vingt-quatre lignes, comme l'inscription H; la voici :

Adam Dârayavus khsâyathiya vazarka khsâyathiya khsâyathiyânâm khsâyathiya dahyunâm tyaisâm parunâm Vistâçpahyâ puthra Hakhâmanisiya. Thâtiy Dârayavus khsâyathiya vasanâ Auramazdâhâ imâ dahyâva tyâ adam adarsiy hadâ anâ Pârçâ kârâ tyâ hacâma atarça manâ bâźim abara Uvaźa Mâda Bâbirus Arabâya Athurâ Mudrâyâ Armina Katapatuka Çparda Yaunâ tyaiy uskahyâ utâ tyaiy darayahyâ utâ dahyâva tyâ parauvaiy Açagarta Parthava Zarañka Haraiva Bâkhtris Çugdâ Uvârazmiya Thatagus Harauvatis Hiñdus Gañdâra Çakâ Maka. Thâtiy Dârayavus khsâyathiya yadiy avathâ maniyâhy hacâ aniyanâ mâ tarçam imam Pârçam kâram pâdiy yadiy kâra Pârça pâtâhatiy hyâ duvaistam siyâtis akhsatâ hauvaciy Aurâ niraçâtiy abiy imâm vitham.

Je suis Darius, grand roi, roi des rois, roi de ces nombreux pays, fils d'Hystaspe, Achéménide.

Le roi Darius déclare : Par la volonté d'Ormazd, ce sont ces pays que j'ai gouvernés avec l'armée perse ; ils me redoutaient, ils m'apportaient leur tribut : la Cissie, la Médie, Babylone, l'Arabie, l'Assyrie, l'Égypte, l'Arménie, la Cappadoce, la Lydie, les Ioniens du continent et ceux de la mer. Enfin ces pays orientaux : la Sagartie, la Parthie, la Sarangie, l'Ariane, la Bactriane, la Sogdiane, la Chorasmie, la Sattagydie, l'Arachosie, l'Inde, la Gandarie, la Scythie, la Macie.

Le roi Darius déclare : Quand tu règnes de cette manière, je ne crains rien d'un ennemi. Protège cet état de Perse. Quand l'état de Perse est protégé, son bonheur sera inviolable pour longtemps. Que lui, Ormazd, soit propice à ce pays !

Ma traduction s'éloigne en plusieurs points de celle de mes devanciers, surtout vers la fin. Nous avons pourtant à constater d'abord une difficulté assez considérable ; ce sont les mots *dahyunâm tyaisâm parunâm*.

Dahyu, du moins le nominatif, l'accusatif et les autres cas paraissent presque toujours des féminins et ici le mot masculin *tyaisâm* se trouve construit avec ce terme. M. Rawlinson a voulu faire de *tyaisâm parunâm* un régime de l'autre génitif *dahyunâm;* il prend alors *parunâm* pour *populorum*, mais il n'y a pas le moindre doute que ce génitif ne signifie « de beaucoup. » M. Rawlinson allègue le grec *τῶν πολλῶν*; mais ce terme grec ne signifie jamais « des peuples, » il n'est jamais identique avec *τῶν ἔθνων*. En outre, jamais Darius ne parle de ses peuples, il ne parle que de ses pays. Le *tyaisâm* doit attirer l'attention sur ce qui suit, et nous ne lisons réellement que des pays (*dahyâva*) soumis au roi de Perse. Quels sont les pays de « ces peuples? »

Je ne parle pas du double génitif dont l'un régirait l'autre, ni de l'usage, si essentiellement achéménien, de placer l'article entre le substantif et l'adjectif, circonstances qui militent aussi contre l'opinion de M. Rawlinson. Il ne reste qu'à opter entre ces opinions :

Ou d'admettre que le mot *dahya* ait été employé également au genre masculin,

Ou de supposer une irrégularité justifiée par l'usage de l'idiome, qui consisterait dans la substitution du génitif du pluriel masculin pour la forme féminine.

Je me décide pour la dernière opinion, d'abord, parce que le génitif du féminin, *tyâhâm*, constituait probablement une espèce de cacophonie aux oreilles

des Perses; ensuite, parce que tous les idiomes présentent des anomalies de ce genre, et que, en persan ancien même, le nominatif du pronom *hauva* sert aussi pour le féminin.

Le mot *adarsiy* est un aoriste multiforme de la voix moyenne formé du causal *dâray;* je n'admets pas l'étymologie proposée par M. Rawlinson de *dars*, qui veut dire « oser, » et non « opprimer. » La forme grammaticale *adarsiy* cadre parfaitement avec le sanscrit अनेषि, *anêshi*, et tant d'autres aoristes.

Le terme *parauvaiy*, ainsi paraît être la vraie leçon, correspond à une forme sanscrite पुरस्वे, *purasvê*, qui n'existe pas; nous avons bien पुरस्तात्, *purastât*, et पूर्वञ्च्, *pûrvanc;* mais la forme supposée ne se présente nulle part. La signification, à ce que je crois, a été bien établie par M. Rawlinson, qui la rend par « à l'orient. »

Les noms de pays sont déjà expliqués, à l'exception de deux, dans le commentaire de l'inscription de Bisoutoun; seulement *Mudrâyâ* paraît ici au pluriel, « les Égyptiens. »

Nous voyons deux nouveaux noms, mais deux des plus intéressants; d'abord le nom de l'Inde, *Hiñdus.* Il a de l'intérêt pour nous, parce que c'est la désignation des Perses qui a été adoptée par toute l'Europe pour déterminer la presqu'île gangétique. Les Grecs ont transplanté ce nom perse chez eux; c'est le nom Ἰνδὸς, qui se trouve en premier lieu dans les Suppliantes d'Eschyle, et qui a été calqué sur

la forme ario-zende. Le nom de *Hiñdus* (zend *Hiñdus*), ne désignait principalement que le pays सिन्धु, *Sindhu*, le Sindh, le Pendjab; plus tard, on imposa ce nom à toute la presqu'île, comme les Français appellent la Germanie du nom de la contrée qui leur était le plus voisine. Il y a mieux encore; les Perses ont imposé leur dénomination au peuple indigène qui appelle son pays هندوستان, *Hindostan*. Au nom persan se rattache aussi le nom hébreu, qui se trouve au commencement du livre d'Esther, הדו, auquel les Massorèthes donnèrent la fausse ponctuation de הֹדּוּ, *hoddu*, au lieu de הִדּוּ, *hiddu*. Il est encore remarquable que le zend *hafta hiñdu* se retrouve exactement dans le सप्त सिन्धु *sapta sindhu* des Vêdas.

Le deuxième nom nouveau, c'est celui de *Gañdâra*, les गन्धार des Hindous, les Γανδάριοι des Grecs, peuplades du nord de l'Indus. Il semble évident que l'énumération de l'Inde et la Gandarie qui est faite ici, tandis que ces noms sont omis dans le texte de Bisoutoun, prouve que la conquête du Sindh tombe entre les époques différentes où ces deux inscriptions ont été rédigées.

Le dernier paragraphe contient une exhortation aux rois successeurs de Darius, qui devaient toujours avoir devant les yeux les préceptes de leur prédécesseur. Aussi cette partie n'a pas été, à ce que je crois, suffisamment éclaircie. M. Rawlinson explique: « If thou shalt thus observe (namely) protect this

state of Persia, let me not fear from the ennemy. If the Persian state shall be protected, the longest enduring life such shall be the existence continued to this edifice.»

Selon le savant anglais, la phrase: «protége cet état de Perse,» est une élucubration de *avathâ.* La phrase est d'après lui ainsi: «Quand tu observes ceci (et alors je ne craindrai pas l'ennemi). Protége cet état de Perse.» Mais tout le monde m'accordera qu'il n'y a pas une manière plus maladroite d'exprimer sa pensée, et quelque peu que nous connaissions la structure persane, nous en savons toujours assez pour juger que le rédacteur s'y serait pris tout autrement. Il aurait dit: *Yadiy avathâ maniyâhy uta imam Pârcam kâram pâhy hacâ aniyana mâ tarçam.*

Le mot *avathâ* se rapporte à ce qui précède et veut dire: «de cette manière.» «Si tu règnes de cette manière, c'est-à-dire, si tu contiens l'empire comme je l'ai fait, je ne craindrai pas d'ennemi». C'est pour cela que le monarque avait fait l'énumération de toutes ses provinces.

La négation *mâ* suivie de l'imparfait privé de son augment a cette signification conditionelle qu'on connaît en sanscrit.

«Pour cela, continue le roi perse, veille sur ton peuple.» La phrase *imam . . . . . pâdiy* est une proposition indépendante; le mot *pâdiy* ne présente aucune difficulté.

Çar, reprend-il, si le peuple perse est protégé par le roi, son hégémonie restera intacte, *pâtâhatiy;*

pour lever cette difficulté grammaticale, *pâtâhatiy* est contracté de *pâta âhatiy*. Cette crase est le précurseur des *agglutinations* du verbe substantif, que l'on voit si fréquemment en persan moderne.

Quant au mot *pâta*, il ne signifie pas « puissant, » mais d'abord tout simplement, « protégé par le roi, » c'est de ce mot que le nom de پادشاه, *padichah*, s'est formé.

La proposition correspondante à *yadiy kâra Pârça pâtâhatiy* est *hyâ duvaistam siyâtis akhsatâ. Duvaistam* est un adverbe que nous laissons encore de côté, il dépend du verbe *hyâ*.

Je dis du verbe *hyâ*, car *hyâ* n'est pas ici le pronom sanscrit स्या, *syâ;* c'est le potentiel du verbe substantif, sanscrit स्यात्, *syât*, qui doit devenir également *hyâ* dans l'idiome achéménien, comme *hyât* en zend.

Le mot *akhsatâ* semble être le sanscrit अक्षत, *akchata*, auquel on l'a déjà comparé. Le mot *duvaistam* a été assimilé au mot *davishṭha;* mais, je l'avoue, le -I☰ m'inspire quelque scrupule; ☩ aurait été plus régulier. Puisque je ne peux pas voir ici un autre sens, je me joins au savant anglais en adoptant l'acception de « très-longtemps. »

La dernière phrase: *hauvaciy Aurâ niraçâtiy abiy imâm vitham*. J'ai donné déjà, il y a trois ans, l'étymologie de *niraçâtiy*, je la maintiens encore; M. Rawlinson l'a établie de son côté, bien qu'il l'explique par « continued, » et croit que Darius, en inscrivant

cette légende sur la plate-forme de Persépolis, aurait eu l'idée de construire un bâtiment immense.

Je ne connais rien des intentions de Darius, mais je sais que le mot *ni-raçâtiy*, subjonctif de *ni-raç*, veut dire « descendat. » M. Benfey avait établi une étymologie, *nir-çâtiya;* la forme voulue par ce savant serait, si elle existait, *ni-çâdaya*; le persan ne connaît pas le changement sanscrit de l'*s* en *r*. Le sens de « descendre, s'incliner » vers un palais est « le protéger, lui être propice. »

Le commencement *hauvaciy Aurâ* présente quelques difficultés sérieuses. Voici ce que je propose: *Aurâ* est le premier élément de *Auramazdâ*, et signifie « dieu, divinité. » Le féminin ne nous doit pas étonner, puisque ce genre se rencontre dans notre mot « divinité », aussi bien que dans le sanscrit *dêvatâ;* en outre, les divinités protectrices dans la religion de Zoroastre, les Fervers, étaient des génies femelles. Je crois que réellement il est question ici de ces anges qui jouent à peu près le même rôle que les saints dans la religion catholique.

Le pronom *hauvaciy* s'explique aussi comme féminin et je n'hésite pas à lui donner l'interprétation que le latin donne à ses pronoms suivis d'un suffixe généralisant; *quivis*, veut dire « quelconque, tout. » Je traduis alors tout ce passage littéralement:

« Si ita ages ab hoste non timeam. Illum Persicum « populum protege. Si populus Persicus protectus « erit, exstabit diutissime imperium integrum. Quævis « divinitas descendat in hoc palatium. »

INSCRIPTION B.

Il se trouve plusieurs fois à Persépolis un même texte trilingue au-dessus des portes des différentes salles. L'inscription est ainsi conçue :

Dârayavus khsâyathiya vazarka ksâyathiya khsâyathiyânâm khsâyathiya dahyunâm Vistâçpahyâ puthra Hakhâmanisiya imam tacaram akunaus.

Darius, grand roi, roi des rois, roi des provinces, fils d'Hystaspe, Achéménide, a construit cette salle.

Il ne nous reste absolument à expliquer que le mot *tacaram*, qui ne se trouve qu'ici. Il est difficile de trancher la question sur sa signification.

M. Rawlinson y voit l'idée d'image, à tort je crois, et voici pourquoi. Il est vrai que Darius a fait presque partout exécuter son image là où l'inscription se trouve sculptée, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle ne se lit que sur les portes d'entrée et non pas toujours là où le portrait du fils d'Hystaspe s'aperçoit. D'ailleurs, il serait ridicule que Darius eût mis au-dessous de son portrait « Darius a fait cette image », sans se déclarer sur ce qu'elle représentait ; il aurait dit ; « C'est là l'image de Darius », ou adopté la formule sacramentelle : « Je suis Darius, etc. » Nous savons en outre que le mot « image » se disait autrement en persan ancien : nous avons lu déjà l'expression *patikaram*, passée aussi dans les idiomes modernes.

M. Lassen, à qui revient la gloire du premier déchiffrement des présents textes, a traduit ce mot *tacaram* par *ædem*, il a comparé le mot moderne تجر, qui, du reste, a une autre signification aujourd'hui.

Je ne fais pas, d'ailleurs, venir ce mot du radical connu तक्ष्, *taksh*, « façonner, ranger »; j'y vois le zend *tac* et *tak*, « aller », lequel s'est conservé dans le persan moderne تاختن, anc. *takhtanaiy*, présent تازم, anciennement *tacâmiy*, qui maintenant signifie « se hâter ». Le mot *tacara* veut dire alors « entrée, porte », ensuite « maison, palais, salle d'audience »; comme le mot *dvâr*, « porte », a reçu la même signification dans le persan moderne بار, « audience ». Je n'hésiterais pas non plus à réunir aux mots cités le mot تخت, anciennement *takhta* ou *takhti*, « trône ». Peut-être le thalmudique תרכונה, « palais », appartient-il à la même classe de mots, puisqu'on peut l'expliquer par une métathèse de תכרונה.

A côté de la racine zende *tac*, subsistait *tak*, d'où je conclus aussi la double forme *tacara* et *takhra*, laquelle je crois voir, d'après mon hypothèse proposée plus haut, dans le mot اسطخر, *Istakhar*, peut-être anciennement *Pârçatakhra*, Περσέπολις.

La racine zende *tac*, « aller », correspond à la racine sanscrite तच्, *tac* et *tanc*, « aller », d'où तक्ति *takti*, « le cheval ». Elle n'est pas à confondre avec l'autre racine तच् ou तञ्च्, *tanǵ*, 3ᵉ pers. तनक्ति, *tanakti*, « rétrécir, contenir », qui se trouve représentée dans le persan تنج et تنگ, anciennement *tañga*, « étroit ».

La version scythique a conservé le mot persan; M. de Saulcy, dans son beau travail sur cette écriture, a fixé sa lecture à *tagzara*, ce qui se rapprocherait beaucoup du persan *tacara*.

INSCRIPTIONS DE NAKCHI-ROUSTAM.

Non loin d'Istakhar se trouvent les tombes royales que Darius et ses successeurs s'érigèrent, lequel endroit, apparemment autrefois appartenant à Persépolis, se nomme نقش رستم. Les anciens, Ctésias surtout, appellent cet endroit *διασὸς ὄρος*, « la double montagne ».

De quatre sépulcres qui se trouvent à Nakchi-Roustam, un seul est revêtu d'inscriptions, ou du moins les documents d'un seul nous sont connus jusqu'à présent. C'est sur la tombe de Darius que se trouvent deux grandes inscriptions, dont malheureusement la plus intéressante est presque entièrement détruite. L'autre, connue sous le nom de l'inscription de Nakchi-Roustam, est mieux conservée, et est une des plus importantes de toutes les inscriptions persépolitaines parvenues jusqu'à nous.

Elle semble être la plus récente de toutes les inscriptions de Darius; pourtant elle ne peut guère avoir été rédigée après 495 avant J. C. c'est-à-dire avant la bataille de Marathon.

Ctésias nous raconte que le père de Darius Hystaspe, dont le commandement d'armée est même mentionné dans le texte de Bisoutoun, périt en visitant le tombeau de Darius en construction; en

s'élevant avec des cordes, il se serait laissé choir. Si cette donnée est exacte, et pourquoi ne le serait-elle pas? nous ne pourrions guère admettre une date plus récente. Darius était né vers 550 avant J. C. (Hér. I, 209); il avait à sa mort, en 486, soixante-quatre ans. Son père n'a guere pu vivre plus longtemps que jusqu'en 495. Je fais cette remarque en me fiant aux données quelquefois suspectes de l'historien de Cnide, mais je crois que cette date n'a rien d'invraisemblable, car, vers cette époque, Darius n'était pas jeune non plus, et il pouvait déjà très-bien penser à l'endroit où reposeraient un jour ses dépouilles mortelles.

J'insiste d'autant plus sur cette date, pour réfuter les idées de quelques savants qui voient dans plusieurs noms de l'inscription des allusions aux guerres médiques, auxquelles ce texte est tout à fait étranger; les noms *Çparda* et *Karkâ* ne peuvent nulle part être mis en rapport avec Sparte ou la Grèce.

Quant à l'exécution de la rédaction, elle laisse quelque chose à désirer, et il y a mainte inscription de Xerxès qui est mieux sculptée qu'elle. En outre, elle est mutilée, et, à cause de cela, bien difficile à interpréter en plusieurs passages.

Nous avons toute la traduction médique que M. de Saulcy a analysée avec une grande sagacité, malheureusement il s'est appuyé plusieurs fois sur des interprétations inadmissibles du texte persan.

L'inscription commence ainsi :

INSCRIPTION SUPÉRIEURE.

Baga vazarka Auramazdâ hya imâm bumim adâ hya avam açmânam adâ hya martiyam adâ hya siyâtim adâ martiyahyâ hya Dârayavum khsâyathiyam akunaus aivam paruvnâm khsâyathiyam aivam paruvnâm framâtâram. Adam Dârayavus khsâyathiya vazarka khsâyathiya khsâyathiyânâm khsâyathiya dahyunâm viçpazanânâm khsâyathiya ahyâyâ bumiyâ vazarkâyâ duraiâpaiy Vistâçpahyâ puthra Pârça Pârçahyâ puthra Ariya Ariya cithra.

Un grand dieu est Ormazd. Il a créé cette terre-ci, il a créé ce ciel-là, il a créé l'homme, il a donné à l'homme la supériorité, il a fait roi Darius, seul roi sur des milliers d'hommes, seul arbitre sur des milliers d'hommes. Je suis Darius, grand roi, roi des rois, roi des pays tout peuplés, roi de cette vaste terre, au loin et auprès, fils d'Hystaspe, Perse, fils de Perse, Arien, rejeton d'Arien.

Le présent texte est presque connu, pourtant il se distingue par plusieurs détails qui méritent une appréciation plus approfondie.

D'abord la leçon *paruvnâm* est fautive, la leçon vraie est *parunâm*, ce qui est démontré par la presque unanimité des autres textes. Le *v* était muet à la fin des mots, on partageait en outre quelquefois les mots composés en deux; on lit, par exemple : *paruv zanânâm* pour *paruzanânâm;* le *v* était justifié toutes les fois que le mot se terminait en *u*. Par une confusion, on réunissait les deux mots *paruvzanânâm*, sans mettre le clou diviseur entre eux; de la même confusion est née la forme *paruvnâm*.

Pour le *paruzanânâm* qui se lit ailleurs, cette inscription a le mot *viçpa zanânâm*, que je traduis par « entièrement peuplé ». *Viçpa*, « tout », est le zend *vîçpa*, le sanscrit विश्व, *viçva;* l'idiome moderne a perdu ce terme; il paraît encore dans le pehlevi [pehlevi] הרוסף, *hervisp*.

Comme nous lisons en *paruvnâm* un *v* de trop, il manque par mégarde un *y* en *duraiâpaiy*.

Après le mot *Hakhâmanisiya*, qui termine partout ailleurs cette phrase tant de fois répétée, nous lisons les mots *Pârça Pârçahyâ puthra Ariya Ariya cithra.*

J'adopte entièrement cette ingénieuse émendation de M. Rawlinson. Je n'ai pas sous la main le texte babylonien; je ne connais que la traduction scythe dans le livre de M. de Saulcy. Il est évident, par une confrontation des textes achéménien et scythe, que le mot estropié après *Ariya* n'était pas *puthra;* ce dernier terme est rendu, comme à l'ordinaire, par [cunéiforme], *cha kri*, tandis que l'autre se dit en scythique [cunéiforme], *kchich cha;* Darius pouvait bien se nommer « Perse, fils de Perse, » mais pour l'adjectif *ariya*, ce terme convenait beaucoup moins. En outre, le scythique semble lui-même patronner la conjecture proposée par M. Rawlinson.

Quant au *Pârçahyâ*, le savant anglais l'a substitué à *arçahyâ*, que l'on lisait jusque-là. Mais qu'est-ce que ce mot *Arça?* Je ne serais pas trop hardi si je niais son existence. On a allégué le nom du roi Arsis, mais ce dernier vient de la racine que nous

avons déjà lue en *Arsâma* (que M. Westergaard a cru, à tort, voir en *Arça*) et que nous rencontrons plus bas en *Khsayârsâ*, Xerxès. D'ailleurs la répétition du mot *Ariya* rend une même réitération du mot *Pârça* vraisemblable, sinon nécessaire.

On m'objectera, peut-être, que la traduction scythique, telle qu'elle nous est accessible maintenant, montre I ⊢I ⊢≡ ⊢III I ⊢≡ ⊢III, *Pa A sa A sa;* mais qui nous garantit donc qu'il n'y ait eu, ou dans l'inscription, ou peut-être seulement dans la copie qu'on en a faite, la légende suivante : I ⊢I ⊢≡ ⊢III I ⊢I ⊢≡ ⊢III; il est parfaitement permis de supposer que le sculpteur ou le copiste, au lieu d'écrire I⊢ I⊢, n'aurait écrit qu'une fois I⊢. Toute la leçon ne dépend que de cette simple combinaison, et ce ne serait vraiment pas la première rectification d'un texte que MM. Westergaard et de Saulcy se sont vus obligés de faire, souvent à juste titre.

Thâtiy Dârayavus khsâyathiya vasanâ Auramazdâhâ imâ dahyâva tyâ adam agarbâyam apataram hacâ Pârça adamsâm patiyakhsaiy manâ bâźim abaratâ tyasâm hacâma athahya ava akunava dâtam tya manâ aita adâri. Mâda Uvaźa Parthava Haraiva Bâkhtris Sugda Uvâzazmis Zarañka Harauvatis Thatagus Gañdâra Hiñdus Çakâ Haumava Çakâ Tigrakhudâ Bâbirus Athurâ Arabâya Mudrâyâ Armina Katapatuka Çparda Yaunâ Çakâ tyaiy pâradaraya Çkudra Yaunâ Takabarâ Putiyâ Kusiyâ Mâdaiyâ Karkâ.

Le roi Darius déclare : Par la grâce d'Ormazd, telles sont les contrées que j'ai gouvernées, autres que la Perse. J'ai régné sur elles; elles m'ont payé le tribut. Ce qui leur a été ordonné par moi a été exécuté; la loi que je leur ai donnée

a été suivie. La Médie, la Susiane, la Parthie, l'Arie, la Bactriane, la Sogdiane, la Chorasmie, la Zarangie, l'Arachosie, la Sattagudie, la Gandarie, l'Inde, la Scythie d'Emodus (?) les Scythes Tigrakhudes, Babylone, l'Assyrie, l'Arabie, l'Égypte, l'Arménie, la Cappadoce, la Lydie, l'Ionie, les Scythes maritimes, les Skudra, les Ioniens....., le Pont, les Éthiopiens......Carthage.

Le sens des premières lignes est clair; il n'y a que le mot *patiyakhsaiy* qui nécessite une explication, bien qu'il ne puisse y avoir doute sur son acception. Le mot est composé de *pati* et de *khsi*, «régner»; le verbe est employé à l'imparfait, ce qui est prouvé par les mots suivants et par le précédent. Seulement, l'imparfait de *pati-khsi* se dirait plus régulièrement *patiyakhsiyaiy;* il faut alors admettre ici une inexactitude du graveur, ou, ce qui est même plus vraisemblable, une légère irrégularité de la grammaire persane. M. Benfey voit dans ce verbe le mot sanscrit védique इयक्ष्, *iyaksh*, «vouloir adorer», dérivatif de *yaǵ;* mais le sens s'y oppose, en ce qu'il exige la signification de «gouverner»; fait avoué par tous mes devanciers, et clair à tous ceux qui regardent cette phrase. Aussi M. Benfey a cru y devoir trouver ce sens; pour obéir à cette nécessité, il prend le terme pour un participe futur passif, et le traduit par un latin *adoraturiendus* (!)

Une irrégularité telle que nous l'avons signalée ne se trouverait nullement isolée; ou l'usage du langage retranchait le *iy*, ou le sculpteur écrivait au lieu de 𐎡𐎹𐎡𐎹, seulement une fois 𐎡𐎹.

Je reconstruis entre *aba* et *tyasâm*, *abaratâ*, ce qui remplit toute la place libre, et est défendu par le texte de Bisoutoun.

Quant à la restitution du savant anglais, *athahya ava akunava*, elle est également justifiée par le document précité.

Mais la dernière phrase *dâtam*, etc. a été mal comprise et par MM. Rawlinson et Westergaard, et par M. de Saulcy, auquel ces explications ont fait envisager le texte scythique sous un faux jour. Je me suis déjà occupé du mot *dâtam*, « loi », le persan moderne داد et l'hébreu דָּת. Je renonce pour cela à réfuter ici les opinions de mes prédécesseurs, attendu que l'explication forcée est remplacée par une interprétation toute simple.

La lacune entre *ava* (ou *aita*) et *adâri* est difficile à combler; le scythe offre ici [cuneiform], *GHYa*, dont l'équivalent persan ne se trouve pas même, à ce qu'il paraît, dans le texte de Bisoutoun. La signification pourtant n'en est nullement altérée; nous avons littéralement : « Lex illa mea, ea..... observabatur. »

Nous avons à constater un oubli manifeste dans le mot *adâriy*, faussement écrit ici *adâri*. C'est le passif de *dâr*, correspondant exactement au sanscrit अधारि, *adâri*.

Nous avons déjà lu deux catalogues de provinces; jusqu'ici la détermination géographique de ces noms ne souffrait aucune difficulté; il n'en est pas ainsi dans le texte de Nakchi-Roustam. Darius l'a aug-

mentée d'une assez riche nomenclature des peuples soumis, dont la plupart pourtant nous sont excessivement difficiles à expliquer d'une manière définitive. Nous devons remarquer, en outre, que les provinces sont autrement rangées qu'à Persépolis et à Bisoutoun ; les pays de l'est s'y lisent les premiers.

Quant à la traduction scythique, il faut observer que les noms avoisinant la Scythie sont le plus changés. La raison en est claire ; pour ces pays, les individus parlant les langues du deuxième système cunéiforme n'avaient pas besoin d'emprunter des noms de la Perse, tandis que les noms d'autres nations ne leur avaient été apportés que par la nation dominante et en contact immédiat avec celles-ci.

Le nom de l'Inde est intéressant parce qu'il nous révèle qu'il n'était pas venu aux Scythes par l'intermédiaire de la Perse, comme cela s'est fait pour l'Europe. Le mot scythe se dit [cuneiform], *Sa Y THonCh*, d'après M. de Saulcy ; *STIHUS*, d'après M. Westergaard.

Le nom perse de la presqu'île du Gange est suivi de celui des *Çakâ Haumava*..... La traduction scythique a un mot que M. Westergaard lit *Uqbetyo*, et M. de Saulcy *Oumabitaua*. M. Rawlinson, qui, lui aussi, doit avoir une opinion, puisqu'il dispose de beaucoup plus de textes médiques que les savants français et danois, dit seulement qu'il y a *probablement* ici le nom *Uhmado;* à cause du *d* final, il complète le mot *Humawadâ*. M. Lassen voulait lire *Humavargâ*, comme je le vois dans la note du savant

anglais, le livre de l'éminent savant de Bonn n'étant pas accessible dans ce moment. Je complète, sous une réserve extrême, *Haumavaidâ*, « adorateurs du Haôma, » à cause du médique =ΙΙ⌐, *bi*, et parce que, jusqu'ici, il n'y a pas d'exemple que l'*h* initiale devant *u* se soit conservée. Le scythe est une altération du persan ; je ne vois pas, en outre, la raison pourquoi les Perses auraient estropié le nom hindou de *Himavat* que les Grecs nous offrent sous une forme toute conservée.

M. Benfey parle de l'existence de Scythes à l'Imaüs ; certainement on peut voir figurer, sur chaque carte du monde ancien, les *Scythæ intra et extra Imaum*, mais il est bon d'observer que les uns et les autres étaient en dehors et bien loin de l'empire de Darius.

A ces Scythes, succèdent les Scythes *Tigrakhadâ*. Ce mot est très-difficile. Je n'y vois ni les Scythes de la vallée du Tigre, de M. Rawlinson, ni les buveurs du Tigre, de M. Benfey. On a voulu voir des Scythes aux bords du Tigre dans la cinquième table de Bisoutoun ; mais le passage ne peut rien nous enseigner là-dessus, parce qu'il est détruit. Je me suis déjà prononcé à cet égard. Les Scythes ont existé dans la vallée du Tigre, dit M. Rawlinson ; le savant de Göttingue allègue à cet égard la Σακασηνη de Strabon (XI, 8) en Arménie. Mais cette province ne devait-elle pas déjà être soumise lors de la rédaction des inscriptions de Bisoutoun et de Persépolis ? En outre, où la vallée du Tigre offre-t-elle de la place pour les

Scythes qu'on veut y colloquer? Elle est tout occupée par l'Assyrie, la Babylonie, l'Arménie, la Lydie. Si la Sacasénè faisait partie de l'Arménie, pourquoi la nommer encore une fois séparément?

Je me rallie plutôt à M. Westergaard, qui y voit « les seigneurs de la flèche; » il est connu que c'était l'arme la plus terrible des Scythes; les Perses eux-mêmes l'ont dû éprouver. Je répète, en outre, cette petite remarque grammaticale, que le mot, s'il y était question du Tigre, devrait être écrit *Tigrâkhudâ;* je n'insiste pourtant pas plus sur cette observation qu'elle ne mérite.

Il se pourrait aussi que ce nom ne fût que scythe ayant une apparence perse.

Mais les Sakes figurent encore une fois dans l'inscription; malheureurement l'endroit de l'inscription est tronqué, *Çakâ tyaiy... radaraya.* M. Rawlinson a reconnu dans la traduction scythique l'élément qui répond à l'idée de « mer, » et il a reconstruit *pâradaraya.* M. Benfey avait déjà reconnu le mot *daraya*, mais construit *taradaraya.* Si la remarque de M. Rawlinson est juste, et nous n'en doutons pas, l'omission de l'*â* final est toutefois une chose surprenante. Ces deux savants se sont, du reste, rencontrés dans l'interprétation du mot en question : « au delà de la mer. » Nous adoptons cette explication, tout à fait plausible.

J'ai déjà, dans mon *Lautsystem*, comparé les *Skudra* aux Scythes; dans les *Putiyâ Kusiyâ*, je reconnaissais, avec M. Hitzig, les פוט et les כוש de la Bible,

et je suis heureux que M. de Saulcy ait eu, de son côté, la même idée. Je m'empresse de rendre ici cet hommage au professeur de Zurich, puisque c'est la seule chose soutenable qui résulte de son travail. Je ne discute pas les autres opinions émises par ce savant, parce que le but de ce mémoire n'est pas de faire de la polémique; je me contente de signaler les heureux résultats. Le livre de M. Hitzig sur l'inscription de Nakchi-Roustam est rempli de combinaisons tellement aventurées, d'opinions tellement hasardées et contraires au bon sens et à la grammaire, que je m'abstiens même de les mentionner. Que dira-t-on d'une opinion comme celle qui identifie le nom *Scudra* au persan بسيار, « beaucoup, » ou qui complète le *Sakâ..... radaraya* par *dardaraya*, forme bizarre, qu'il interprète par « les Scythes pauvres? »

Avant les *Putiyâ Kusiyâ* se trouvent mentionnés les *Yaunâ Takabarâ*. Il y a différentes explications sur ce nom-là; le scythique transcrit également *Takabarâ;* je crois que ce mot *Takabarâ*, dans lequel on a voulu voir une nation à part, n'est qu'un appellatif se rapportant à *Yaunâ*, et qu'il veut dire « les Grecs Takabares. » Les *Yaunâ* ont déjà été mentionnés une fois; pourquoi les nommer de nouveau, si l'on n'avait pas l'intention de les distinguer par un adjectif significatif de la peuplade déjà inscrite dans le texte? Les autres inscriptions, celles de Bisoutoun et de Persépolis, distinguent aussi entre deux espèces d'Ioniens, ce qui milite encore en faveur de mon hypothèse.

Mais si l'on venait demander la signification de cette épithète, j'avouerais n'en rien savoir. Je sais seulement qu'il ne la faut pas lire *Takbarâ*, mais *Takabarâ*, ou *Tañkabarâ*, et je suppose que le dernier élément, *bara*, n'est autre chose que le mot persan *bara* « portant. » Quant au mot *taka*, il y a un mot zend qui se lit dans le *Vendidad* (Farg. XXII), dans le mot *dĕrĕzatakanâm*, épithète des chevaux, peut-être « à la longue crinière. » *Takabarâ* serait alors « chevelus, portant une chevelure, » et se comparerait au *καρηκομόωντες* Ἀχαιοί d'Homère. Je ne cache pas, toutefois, que टङ्क veut dire « hache ; » de sorte que si le mot sanscrit était achéménien, on pourrait traduire le terme en question par « portant des haches, » comme *Tigrakhudâ*, par « porteurs de flèches. » Mais il n'y a dans tout ceci que des présomptions ; il faut en convenir, nous ne connaissons pas encore au juste la valeur de ce mot.

Avec les noms de *Putiyâ Kusiyâ*, le texte nous mène en Afrique ; cette combinaison est suivie par le nom de *Karkâ*. Le nom scythe se lit [cunéiforme], ce que M. Rawlinson transcrit par *Grakâ*. Quant à la signification, la plus grande divergence règne entre les savants : le savant danois y voit le Gourdjistân (plutôt traduction littérale de *Varkâna* « pays des loups »); M. Lassen, la province de Κάλανικη en Assyrie ; les érudits lisent *Karkâ*, seule lecture possible, car la prononciation *Krakâ* serait contre la grammaire, qui exige *Khrakâ*.

Néanmoins, M. Rawlinson lit *Krakâ*, et il a eu

l'idée que les Perses ne désignaient d'autre peuple que les Grecs par le nom de « Craques. » Malgré la ferme conviction qu'exprime le savant anglais, je le prie de se rappeler d'où vient le mot Grec, d'où les mots latins *Graji*, *Græci*, tirent leur origine, et je lui demande s'il est plausible de croire que les Perses eussent ainsi appelé leurs ennemis, quand même nous ne serions pas renseignés sur ce point comme nous le sommes. Nous savons pertinemment que tous les Orientaux nommaient les Grecs *Ioniens* (*Yavana*, *Yauna*, יון), en désignant toutes les peuplades helléniques du nom de la nation qui leur était le plus rapprochée, comme les Français appellent les Germains *Allemands*, ou comme les Orientaux modernes donnent, depuis le temps des Croisades, aux peuples européens le nom de *Francs*. Mais il nous reste un témoignage irrécusable du fait que je viens d'énoncer; c'est la scène des *Acharniens* d'Aristophane, où un faux ambassadeur perse gratifie l'Athénien Dicéopolis du nom peu flatteur de Χαυνόπρωκτ' Ἰαοναῦ. On a beaucoup parlé et écrit sur les mots persans qui précèdent; on a fini par les croire de l'invention du grand poëte comique. Ceci est certainement le parti le plus commode qu'on ait pu prendre. Il faut pourtant convenir que jusqu'ici on ne pouvait être que très-incompétent sur cette question, attendu qu'on ne connaissait pas le persan ancien. Les mots ἰατλαμὰν ἔξαρξ ἀναπισσόναι σάτρα peuvent être du persan de la façon de Dicéopolis; cela est possible, mais pas du tout prouvé. Les

Athéniens étaient, à l'époque de la guerre du Péloponnèse, en contact perpétuel avec les Perses, et l'idiome achéménien n'était nullement pour eux ce que le turc était pour M. Jourdain.

Mais admettons même que le prétendu vers persan ne le soit pas, jamais on ne pourrait concéder que le terme Ἰαοναῦ ne soit pas la charge de la vraie forme iranienne. Le public athénien, même le bas peuple, devait savoir comment les Perses l'intitulaient, et le poëte n'aurait pu faire rire ses spectateurs de cet étranger, si tout le ridicule dont il le couvrait n'était pas justifié par la réalité. En outre, le Ἰαοναῦ présente exactement le vocatif persan *Yaunâ;* le *αῦ* est une charge de la vraie prononciation persane de l'*â* long, auquel les Iraniens donnent encore aujourd'hui un son indécis entre *â* et *au*.

Les *Karkâ* ne sont pas les Grecs, cela est sûr; mais quelle est la contrée désignée par ce mot? On a pensé à Barce, Βάρκη, qui réellement était soumise aux Perses; le quatrième livre d'Hérodote nous l'atteste. Au besoin, on aurait à faire une toute petite émendation, à changer le *k* 𐎣 initial en 𐎲 *b*. Mais je doute que nous soyons autorisés à procéder à cette correction du texte, qui doit être respecté autant qu'il est possible.

J'ai déjà exprimé dans mon *Lautsystem*, p. 41, une conjecture que je donne encore comme hypothèse; j'ajoute pourtant que jusqu'ici rien n'est venu l'infirmer. Le nom de *Kusiyâ* nous a transportés en Libye, restons-y. Le nom de *Karkâ* est le dernier

de la liste, il indique un pays nouvellement acquis et éloigné. Nous savons par Justin (XIX, 1) que Carthage était dans un rapport de dépendance momentanée à l'égard de la Perse, et je crois encore que nous n'avons pas autre chose que le nom de la future rivale du sénat romain. Le nom sémitique קרתחדשת, « ville neuve, » était très-difficile à rendre dans les idiomes étrangers; les Grecs le rendirent par Καρχηδών, les Romains par *Karthago*, preuve qu'il était malaisé de bien prononcer le nom de la ville de Didon. On lit sur une magnifique monnaie sicilienne le nom phénicien קרקת; est-ce Carthage? Il y a eu des savants qui l'ont cru. M. Gesenius lit, il est vrai, le nom autrement.

Je sais, en outre, qu'un savant éminent, M. Dahlmann, a accueilli avec méfiance les notions que l'épitomateur de Trogue Pompée nous transmet à l'égard des Carthaginois; mais je l'avoue, je ne trouve pas ses raisons concluantes. Les Perses pouvaient bien s'arroger une suprématie sur cette reine de la Méditerranée, surtout à cette époque où la puissance de Carthage était assez affaiblie; ils le pouvaient d'autant plus qu'ils avaient, à quelque distance de cette ville, des dépendances reconnues. Rien, du reste, dans le récit de Justin n'est invraisemblable; le silence d'Hérodote sur ce point ne peut pas nous porter à le rejeter.

Ajoutons, en outre, que le mot *Karkâ* est précédé par un mot *mâdaiyâ*. Ce mot n'est pas un nom propre, j'en donne pour preuve la traduction qui le rend par

un tout autre mot que M. de Saulcy lit *Achouyagh;* il y voit le nom arménien d'une peuplade de l'Asie Mineure. Mais pourquoi ce peuple porterait-il un autre nom dans la table achéménienne, lequel nom, par sa terminaison *aiyâ*, ne s'accuse pas comme nom de peuple? J'ai déjà émis l'hypothèse que je soutiens fortement encore, que le mot *mâdaiyâ* est un locatif d'une expression *mâda* dont nous ignorons le sens. Cela indique peut-être à l'occident ou en Libye.

L'inscription continue en ces termes :

Thâtiy Dârayavus khsâyathiya Auramazdâ yathâ avaina imâm bumim yu. . . . . parâvadim manâ frabara mâm khsâyathiyam akunaus adam khsâyathiya âmiy vasanâ Auramazdâhâ adamsim gâthavâ niyasâdayam tyasâm athaham ava akunava(ñ)tâ yathâ mâm kâma âha yadipadiy maniyêhy ! tya ciy akaram avâ dahyâva tyâ Dârayavus khsâyathiya âdaraya patikaram dipim.... i.... hya gâthum baratiy khsnâçâhy adataiy azdâ bavâtiy Pârçahyâ martiyahyâ duraiy ar..... s parâgmatâ adataiy azdâ bavâtiy Pârça martiya duraiy hacâ Pârçâ bataram patiyaźatâ.

Le roi Darius déclare : Lorsque Ormazd vit cette terre malheureuse (?) il me l'a conférée, il m'a fait roi. Je suis roi. Par la grâce d'Ormazd, je l'ai fait rentrer dans l'ordre. Ce que j'ordonnais aux peuples, ils le faisaient, comme c'était ma volonté. Si tu pouvais agir de manière comme je le fis ! (?) Ce sont les pays que le roi Darius gouvernait. Conserve cette image et cette table..... afin que tu le saches. Ainsi tu ne sauvas pas.....

C'est, sans contredit, le passage le plus difficile de tous ceux qui nous sont restés dans les inscriptions cunéiformes. Aussi je m'abstiens de le traduire,

car à quoi bon faire de nouvelles conjectures qui ne seraient pas plus justifiées que celles de mes devanciers? Nous n'avons pas devant nous un texte grec, latin ou sanscrit; nous commentons un document tronqué parlant dans un idiome dont le dictionnaire surtout ne nous est que très-imparfaitement connu. Il faut aussi avoir quelquefois le courage de son ignorance.

Le commencement du passage, pourtant, n'offre pas de difficulté trop grande; quant au mot *yu . . . parâvadim*, il est difficile de le reconstruire. Le mot *niyasâdayam* est intéressant, parce que nous y voyons une analogie avec le sanscrit; la racine arienne *had* retrouve la sifflante primitive *s* dans le composé *nisad*, sanscrit निषद् *nishad*, et cette *s* est conservée, contre l'analogie, après l'*a*, où il faudrait lire *niyahâdayam*. Le sens du verbe est « restaurer. » Le persan moderne نشان aurait-il quelque rapport avec ce mot, ce que je n'oserais pas affirmer?

Je voudrais savoir si le mot *ciy akaram* est bien copié et s'il n'y a pas entre l'*y* et le *k* un clou transversal; car le sanscrit चीकरम् *cîkaram* n'y pourrait guère être retrouvé. J'aimerais mieux lire *tyaciy âkaram*, ou *tyaciy karma;* dans le dernier cas, il n'y aurait qu'un clou transversal à déplacer.

Je crois que le complément de *di* est *pimca*, « et la table. » Quant à *adataiy azdâ bavâtiy*, sa signification est sûre : « Ita tibi ignorantia (peut-être nomen obs- « curum) sit. » Mais il n'y a pas moyen de reconstruire le sens, attendu que le passage *ar. . . . . s* est encore

incompréhensible. Le mot *parâgmatâ* est pris comme substantif par M. Rawlinson, qui le rend par « suprématie; » d'autres y voient le verbe *parâ-gam.* Quant à *khsnâç*, sa signification ressort de l'inscription de Bisoutoun. *Duraiy hacâ Pârçâ* veut dire « loin de la Perse. » Le *Pârça martiya* n'est pas le locatif, mais le nominatif; le :: Ī ·· ĪĪĪ ≡Ī = ĪīĪ est indéchiffrable pour moi, attendu qu'il peut être *bataram*, *bamaram*, *rataram*, *ramaram*, *thataram*, *thamaram*, *zataram*, *zamaram*, et je ne saurais offrir à mes lecteurs aucune de ces combinaisons.

Le mot *patiyaźatâ* offre les mêmes difficultés; qu'est-ce que cette forme grammaticale? Vient-il de *yaź* ou de *aź*, et que pourront signifier ces racines, car nous n'avons pas le droit d'y voir la racine *źan*, à moins de la prendre comme imparfait, et de le traduire « Persa longinquo de Persia.... repulit. »

Il y a des choses qu'on ne peut savoir; il faut seulement avoir le bon sens de l'avouer. Tout ce que j'ai pu faire est de rétablir le vrai sens de la phrase *adataiy azdâ bavâtiy*.

L'inscription continue :

Thâtiy Dârayavus khsâyathiya aita tya kartam ava viçam vasanâ Auramazdâhâ akunavam Auramazdâmaiy upaçtâm abara yâtâ kartam akunavam mâm Auramazdâ pâtuv hacâ çaranâ utâmaiy vitham utâ imâm dahyâum aita adam Auramazdâm źadiyâmiy aita maiy Auramazdâ dadâtuv.

Le roi Darius déclare : Ce que j'ai fait, je l'ai accompli tout par la grâce d'Ormazd. Ormazd m'accorda son secours lorsque je fis cette œuvre. Qu'Ormazd me protége de l'injure, moi et

ma maison, et mon pays. C'est ce que je demande à Ormazd; c'est ce qu'Ormazd veuille me donner!

Le mot *viçam* veut dire « tout; » c'est une forme estropiée de *viçpam*. Je n'hésiterais pas à la compléter, si d'autres passages des inscriptions de Xerxès ne la confirmaient pas. L'intercalation d'une lettre souffrirait d'autant moins de difficulté, que, dans la ligne suivante même, le deuxième *m* d'*Auramazdâmaiy* a été oublié par le sculpteur.

J'adopte la spirituelle émendation de M. Rawlinson, qui consiste à lire *hacâ çar* pour *hadâ kartâ*, seulement je complète *çaranâ* ou *çarâ*, d'après l'espace qui reste entre les lettres conservées. Ce serait, comme M. Rawlinson le remarque fort bien, le sanscrit शरण « injure. » On ne peut guère admettre que Darius ait dit : « Ormazd me protége avec mon œuvre et mon palais; » on attendrait « Ormazd me protége avec les dieux. » Le *hacâ* après *pâtuv*, est, en outre, justifié par le passage connu de l'inscription H.

La fin de ce paragraphe est le même que dans l'inscription H.

L'inscription de Nakchi-Roustam termine par cette exhortation :

Martiyâ hyâ Auramazdâhâ framânâ hauvataiy gaçtâ mâ thadaya pathim tyâm râçtâm mâ avarada mâ çtrava.

Ô homme, la doctrine d'Ormazd, elle t'a été enseignée; ne quitte pas la voie juste, ne pèche pas, ne tue pas.

Cette interprétation s'éloigne beaucoup de celles qui ont été proposées, il est vrai, mais je la propose

avec pleine confiance. Le *martiyâ*, d'abord, est le vocatif du singulier; ceci est prouvé par le *hauvataiy* qui suit. Le *hyâ* qui suit n'est pas, comme l'a cru M. Benfey, le potentiel de *ah* « être, » c'est tout bonnement et nécessairement le corrélatif de *hauva*, forme féminine incontestée. Le savant professeur de Göttingue traduit : « Homme, marche dans la voie de la doctrine d'Ormazd; » il prend *framânâ* pour l'instrumental; il faut avouer que la structure serait un peu hardie. J'aime mieux prendre *framânâ* comme nominatif, avec M. Rawlinson; les féminins en sanscrit ना *nâ*, ne sont pas trop rares.

Quant à *gaçtâ*, il est curieux de voir encore comme jusqu'ici on a tourné autour de la vérité. D'après M. Benfey, ce serait un sanscrit कास्तृ *kasṭr* « illustrateur (*erleuchter*); M. Rawlinson, qui ne se déclare pas sur le sens, donne néanmoins une traduction. Sous l'article *thah*, M. Benfey identifie ce dernier au sanscrit गद् « parler; » c'est erroné, comme nous savons. Nous avons déjà trouvé une autre forme *źad* dans *źadiyâmi*, qui est au verbe *gad* ce que *źam* est à *gam;* et nous avons lieu de nous étonner pourquoi l'on n'a pas cherché ce mot *gad* où il se trouve apparemment. *Gaçtâ* est le participe passé, au nominatif du féminin, de *gad*, et veut dire « dicta, promulgata. » Est-ce que nous aurions encore à prouver cette loi phonétique du persan, d'après laquelle le *d* et le *t* devant *t* se changent en *ç*? Comme de *bad-ta* se forme *baçta;* de *mad-ta*, *maçta;* de *râd-ta*, *râçta*, ainsi *gaçta* dérive de *gad-ta*.

Mâ thadaya pathim tyâm râçtâm a déjà été bien interprété. Le mot *thadaya* est un impératif correspondant au zend *çadaya;* la signification « quitte » semble être juste. Cette circonstance ne nous autorise pas, du reste, à y chercher le verbe *hâ*, comme l'a fait M. Benfey; cette explication est impossible, d'abord parce que le *d* n'est pas un 𐎮 *d* devant *i*, mais un simple 𐎭, et ensuite parce qu'il n'y a pas d'exemples de transformation du *ģ* sanscrit en *th* persan.

Nous avons dans *pathim tyâm râçtâm* deux mots nouveaux dont la signification n'est pas douteuse; le mot *pathim*, le sanscrit पथ, l'allemand *pfad*, l'anglais *path*, veut dire « chemin, voie. » *Râçta* est le participe de *râd*, et s'est entièrement conservé dans le راست moderne.

Mâ avarada mâ çtrava sont deux impératifs dont l'*a* final n'a pas été prolongé, comme cela aurait été régulier; *avarada* a déjà été comparé à l'*aparâdha* sanscrit; quant à *çtrava*, mon explication diffère un peu de celles qui ont été données. M. Rawlinson lit *çtabara* et fait dériver ce mot de la racine sanscrite स्तभ् *stabh.* Pour expliquer la syllabe *ava*, le savant anglais suppose ici la huitième conjugaison, que nous aurions déjà vue en *asiyava* (*!!*) et en *varnava.* Il n'y a pas de mot se fléchissant d'après la huitième conjugaison, sauf les racines terminant en *n* et le verbe *kr̥*, dont la conjugaison est estropiée de *kr̥ṇômi.* Toute cette classe n'est qu'une altération de la cinquième, qui ajoute नु *nu.*

M. Benfey a cru que son *çtarva* était un impératif analogue au sanscrit कुरु « fais; » mais il n'a pas réfléchi qu'alors l'*r* serait un ⸗⟨⟨ et non un ⸗⸾.

On a tort de ne regarder que le sanscrit qui ne nous représente pas toujours la forme la plus ancienne. *Çtrava* vient d'une racine *çtru*, dont le sanscrit स्तृ *stṛ* n'est qu'une formation estropiée, comme *çru* s'est défiguré en *çṛnômi*, शृणोमि. La racine *stru* est parfaitement conservée en grec dans *σ7ρώννυμι*, dans la racine germanique *stru*, dans le goth *strauja*, et l'allemand *streuen*. De la racine perse *çtru* vient, d'après la première conjugaison, l'impératif *çtrava* « tue, » signification que nous connaissons, et dans le sanscrit *stṛ*, dans le latin *sterno*, qui est de la même racine.

SECONDE INSCRIPTION DE NAKCHI-ROUSTAM.

Au-dessous de la première, se trouve une autre inscription en soixante lignes, qui malheureusement est tellement estropiée, que M. Westergaard n'a pas pu la copier. M. Rawlinson dit pourtant que l'on pourrait encore déchiffrer beaucoup de passages; mais les expériences que nous venons de faire à l'égard de l'autre inscription, incomparablement mieux conservée, ne nous paraissent pas trop encourageantes. Je la donne ici sans traduction, d'après les lignes :

1 *Baga vazarka Auramazdâ hya adâ. . . . .*
2 *. . . f . . . . . m tya va . . . . adâ si*

3 *yâtim martiyahyâ. . . . . u. . . . .*
4 *â aruvaçtam upariy Dârayavum khsâ*
5 *yathiyam. . . . . . . iyasay Thâtiy Dârayavus khsâ*
6 *yathiya vasanâ Auramazdâhâ. . . . . kar. . .*
7 *. . . . . . . iya tya. . . . â. . . . tam. . . . . ya*
8 *. . . . . . dans. . . . . athiya n. . . . .*
9 *. . . . . . s. . . . . . . uva. . . . yâ. . . . . . yim kari. . . is*
10 *. . . . . vaçim tya. . . . . r*
11 *. . . . . . . iya. . . . im. . . . . riyis. . . . . . . ava. . . . m*
12 *. . . . . . . m m. . . . . m. . . . dar. . . . us. . . . â*
13 *. . . . . uvis â. . . . . miya. . . . .*
14 *yâ. . . . . . . açtiy darsam dâ. . . . . ya. . . . a*
15 *u. . . . . iyahyâ darsam. . . . .*

etc., etc.

M. Benfey a voulu restituer cette inscription; c'est du temps sacrifié en pure perte. Qu'on me donne une inscription française ou allemande dans cet état, et je ne me chargerais pas de la restituer.

INSCRIPTIONS DE XERXÈS.

Les inscriptions du fils de Darius sont beaucoup moïndres en nombre, et n'atteignent pas l'imporportance historique qu'ont fait valoir les documents restés du fils d'Hystaspe. Le vaincu de Salamine continua les travaux que son père avait commencés à Persépolis; il éternisa son nom par des inscriptions qu'il fit sculpter sur les murs de son palais. Voici la plus importante, et, il me semble, une des plus anciennes :

INSCRIPTION D.

Baga vazarka Auramazdâ hya imâm bumim adâ

hya avam açmânam adâ hya martiyam adâ hya siyâtim adâ martiyahyâ hya khsayârsâm khsâyathiyam akunaus aivam parunâm khsâyathiyam aivam parunâm framâtâram. Adam hhsayârsâ khsâyathiya vazarka khsâyathiya khsâyathiyânâm khsâyathiya dahyunâm paruvzanânâm khsâyathiya ahyâyâ bumiyâ vazarkâyâ duraiy âpaiy Dârayava(h)us khsâyathiyahyâ puthra Hakhâmanisiya. Thâtiy khsayârsâ khsâyathiya vazarka vasanâ Auramazdâhâ imam duvarthim viçadahyum adam akunavam vaçiya aniyasciy nibam kartam anâ Pârçâ tya adam akunavam utamaiy tya pitâ akunaus tyapatiy kartam vainatiy nibam ava viçam vasanâ Auramazdâhâ akumma. Thâtiy khsayârsâ khsâyathiya mâm Auramazdâ pâtuv utamaiy khsathram utâ tya manâ kartam utâ tyamaiy pithra kartam avasciy Auramazdâ pâtuv.

C'est un grand dieu qu'Ormazd. Il a créé cette terre-ci, il a créé ce ciel-là, il a créé l'homme, il a donné à l'homme sa supériorité, il a fait Xerxès roi, seul roi de milliers d'hommes, seul maître de milliers d'hommes.

Je suis Xerxès, grand roi, roi des rois, roi des pays bien peuplés, roi de cette vaste terre, au loin et auprès, fils du roi Darius, Achéménide.

Le roi Xerxès déclare : Cette porte, qui montre tous les pays, je l'ai construite. Il y a mainte autre belle œuvre accomplie par cette Perse, que j'ai faite et que mon père a faite. Cette œuvre qui paraît magnifique, tout ceci, nous l'avons fait par la volonté d'Ormazd.

Le roi Xerxès déclare : Qu'Ormazd me protége, moi et mon empire et mon œuvre, et l'œuvre de mon père; qu'Ormazd protége tout cela!

Cette inscription se trouve au portail du palais,

au-dessous du grand escalier où sont représentées les différentes nations tributaires de l'empire perse ; c'est pour cela que cette porte est nommée *viçadahyu*.

Les deux premiers paragraphes ne contiennent que les formules sacramentelles déjà connues ; il n'y a que le nom du maître qui soit changé.

Le nom de Xerxès s'écrit dans la langue des Achéménides *Khsayârsâ;* il est composé de *khsaya*, « règne, » dérivé de *khsi*, « régner, » et de l'élément *ârsâ*, que nous avons déjà maintes fois retrouvé dans les noms persans. Quant à la signification de la dernière partie du mot, nos connaissances ne suffisent pas pour en établir l'acception d'une manière incontestable. Néanmoins, la signification de cette syllabe qu'a donnée M. Burnouf dans son Commentaire sur le Yaçna est la plus vraisemblable ; il explique *arsa* par « œil, » identique au sanscrit अक्षन्, ce qui se serait formé de *arkshan*. Il y a, en effet, les noms zends de *Çyâvârsan*, persan سیاوش, pazend *Çyâvakhsh*, ce qui signifie « ayant des yeux bruns, » ensuite *Byârsan*, « ayant deux yeux. » Il est possible que la dernière syllabe du nom de Xerxès ait la même signification que les noms zends cités, bien que la déclinaison en soit autre ; l'accusatif de *khsayârsâ* n'est pas *khsayârsânam;* il n'est que *khsayârsâm*, ce qui fait supposer un génitif *khsayârsâhâ*. J'expliquerais alors le nom du roi perse « œil dominateur, » ou « lumière dominatrice. »

Le même élément se trouve aussi dans le nom

Ὀάρσης (Plut. *Artax.*), *Aorses* (Tac. *Ann.* XII, 13), anciennement *Avârsâ*, de la racine *av*, « protéger ».

Le nom de *Khsayârsâ* se dit dans la traduction scythe *Khsarasa*, ou *Khaarsâ;* la transcription assyrienne a *Khsharsansha*. Du nom perse ont été formées la transcription grecque Ξέρξης, la latine *Xerxès* et *Xersius*, et la forme hébraïque אחשורוש, nom que l'on prenait jusqu'ici pour celui d'Artaxerxe, depuis Josèphe jusqu'aux temps modernes. La découverte des documents cunéiformes nous a démontré que ce nom hébreu n'est que la transcription presque exacte des lettres achéméniennes, sauf le remplacement du *y* par *v*. *Khsayârsâ* se transcrirait lettre pour lettre ainsi : חשירש. Le א prosthétique est une concession faite à l'esprit sémitique, qui a changé aussi les voyelles. De ce nom אחשירש, on a formé le grec Ἀσσούερος, le latin *Ahasverus*, ce qui s'éloigne déjà considérablement du nom persan. Par les découvertes des documents persans, nous savons à quoi nous en tenir à l'égard du livre d'Esther; et l'exactitude avec laquelle sont rendus les noms perses, comme la fidélité avec laquelle sont peintes les mœurs des anciens habitants de l'Iran, réfute victorieusement l'opinion de quelques critiques théologiens qui n'y voyaient qu'un livre issu d'une période beaucoup postérieure. Pour nous, le récit est toujours d'une précieuse importance, parce que le style du texte original se rapproche plus du style persan que ne pouvaient le faire toutes les

traductions de textes persans que nous trouvons dans les auteurs grecs.

Le nom d'Ahasverus se montre encore une fois dans le livre d'Ezras, et est également à assimiler à Xerxès, ce qui cadre aussi beaucoup plus avec le texte hébreu même.

Nous avons ici le nouveau groupe *imam duvarthim viçadahyam*, que je traduis par « ce portail montrant tous les peuples; » il faut se rappeler que cette inscription accompagne les bas-reliefs représentant les habitants des provinces du vaste empire perse. Il faut regretter que Xerxès n'ait pas, comme l'avait fait son père, énuméré en même temps les nations soumises. Quant à *duvarthim*, je le considère comme une autre forme à côté de *duvara*, ce que l'inscription de Bisoutoun nous montre, augmenté de la syllabe *thi*, égale à *thiya*.

Je lis *viçadahyum*, et non *viçadahyaum*, parce que je ne vois aucune raison pour cela.

Aniyasciy est pour *aniyad-ciy*, comme *avasciy* pour *avad-ciy;* il n'y a que le sanscrit et le latin qui aient conservé ce *d* du neutre dans अन्यद्, *anyad* et *aliud*. Ce n'est nullement un ablatif employé dans le sens d'instrumental, c'est tout bonnement un nominatif neutre.

Anâ Pârçâ a été pris pour un locatif par M. Rawlinson, qui l'assimile au sanscrit अस्मात्, *asmât*, qui est un ablatif pour lequel M. Rawlinson réclame la signification de l'instrumental ou du locatif. Quant à la substitution de l'ablatif pour l'instrumental, je

n'en vois aucune preuve, d'autant plus que le *asmât* sanscrit se trouve en zend *ahmâd*, et serait partant le persan *amâ*. En outre, nous avons ici l'instrumental et pas autre chose; *anâ* est une forme très-antique, auprès de laquelle le sanscrit एन ne paraît qu'une forme abâtardie; elle trouve des analogies en *aniyanâ* et *tyanâ*, en sanscrit *anyêna* et *tyêna*. La forme achéménienne nous retrace l'instrumental de la langue mère, qu'elle a mieux conservé que le sanscrit. Le sanscrit dit encore *giri-nâ* et *kêtu-nâ;* il a remplacé l'antique *dêva-nâ* par un *dêvêna* plus moderne.

Anâ Pârçâ veut dire alors « avec cette Perse, aidé par ce peuple perse; » si Xerxès avait voulu dire « dans cette Perse, » rien n'aurait empêché d'écrire *âmiy Pârçaiy*. Je me déclare décidément contre l'opinion du savant anglais, qui veut voir ici « dans cette Persépolis, » et, en outre, dans le nom de *Pasargades*, le persan *Pârçakarta*. A la première opinion, s'oppose la grammaire; à la seconde, la tradition grecque, qui aurait rendu le nom facile à prononcer par Περσάκερτα, comme elle a rendu celui de *Tigrânakarta*, Τιγρανόκερτα.

Dans *Utamaiy tya pitâ akunaus*, la tmèse est curieuse. Jamais, du reste, Xerxès ne parle de ses ouvrages sans mentionner aussi ceux de son père, dont le règne glorieux avait grandi la Perse, que le sien devait déjà habituer à la décadence.

Les mots *tyapatiy kartam vainatiy nibam* renferment, selon moi, une tmèse, pour *tya kartam pativainatiy*

nibam, « et l'œuvre qui paraît magnifique. » Je ne vois pas d'autre moyen que celui que je viens d'indiquer, et qui me semble excessivement simple. Le mot *pati-vain* veut dire alors « paraître, » peut-être le verbe est-il employé à la voix moyenne.

Le mot que M. Rawlinson lit *viçma*, est mieux transcrit par *viçam*.

Avasciy, le neutre, pour *avad-ciy*, comme aussi *cisciy* pour *cid-ciy*.

Le mot *pitâ*, « père, » a au génitif *pithra*, et en ceci l'achéménien accuse un état plus antique de l'idiome que ne le fait le sanscrit par son génitif *pitur*. Je crois, en outre, que ce génitif a donné naissance à la forme moderne پذر, qui se trouve à côté de پدر, provenant de l'accusatif *pitaram*. Du mot *pithra*, « père, vieillard, » s'est développé le persan moderne پیر, qui n'a maintenant que cette dernière signification. Ce sont deux formes identiques dans le fond que پدر et پیر, comme il y a également پسر à côté de پور, « fils, » provenant de *puthra*.

INSCRIPTION G.

Khsayârsâ khsâyathiya vazarka
khsâyathiya khsâyathiyâ-
nâm Dârayavahus khsâyath-
iyahyâ puthra Hakhâmanisiya.

Xerxès, roi grand, roi des rois, fils de Darius, Achéménide.

Cette inscription se répète souvent sur les por-

tails, sur les fausses fenêtres, et même sur la robe du roi.

INSCRIPTION E.

Baga vazarka Auramazdâ hya i-
mâm bumim adâ hya ava-
m açmânam adâ hya martiya-
m adâ hya siyâtim adâ mar-
tiyahyâ hya khsayârsâm kh-
sâyathiyam akunaus aivam par-
unâm khsâyathiyam aivam paru-
nâm framâtâram. Adam khsayârs-
â khsâyathiya vazarka khsâyathiya
khsâyathiyânâm khsâyathiya dahy-
unâm paruvzanânâm khsâyathiya
ahiyâyâ bumiyâ vazarkâyâ
duraiy ûpaiy Dârayavahus khs-
âyathiyahyâ puthra Hakhâmanisiya.
Thâtiy khsayârsâ khsâyathiya va-
zarka vasanâ Auramazdâhâ ima had-
is adam akunavam mâm Auramaz-
dâ pâtuv hadâ bagaibis utama-
iy khsathram utâ tyamaiy kartam.

C'est un grand dieu qu'Ormazd. Il a créé cette terre-ci, il a créé ce ciel-là, il a créé l'homme, il a donné à l'homme sa supériorité, il a fait Xerxès roi, roi seul de milliers d'hommes, seul arbitre de milliers d'hommes.

Je suis Xerxès, roi grand, roi des rois, roi des pays bien peuplés, roi de cette vaste terre, au loin et auprès, fils du roi Darius, Achéménide.

Le roi grand Xerxès déclare : Par la grâce d'Ormazd, j'ai construit cette demeure. Qu'Ormazd me protége avec les dieux, moi et mon empire, et mon œuvre!

Cette inscription, sculptée sur les piliers du pa-

lais de Xerxès, et auprès de l'escalier qui conduit à la terrasse, ne contient absolument rien de neuf, si nous exceptons toutefois un mot aussi intéressant qu'important pour nous, comme nous verrons plus tard.

C'est le mot *hadis*, substantif neutre, correspondant exactement au sanscrit सदस्, *sadas*, au latin *sedes*, au germanique *sit* et *Sitz*, et au grec *ἕδος*. La racine *had*, avec le suffixe neutre très-rare *is*, a formé ce mot, qui signifie exactement *sedes regia*, l'allemand *Königssitz*, « palais, demeure du roi. »

La traduction scythique a *Hadisati*, [cuneiform]; cette version est très-précieuse pour nous, pour expliquer la petite inscription commençant par *ardaçtâna*.

Nous aurions encore à relever la leçon anormale *ahiyâyâ* pour *ahyâyâ;* il est connu que l'*y* se joint immédiatement à l'*h*, sans l'intermédiaire de la voyelle *i*.

INSCRIPTION A.

Baga vazarka Auramazdâ
hya imâm bumim
adâ hya avam açmâ-
nam adâ hya martiya-
m adâ hya siyâti-
m adâ martiyahyâ
hya khsayârsâm khsâ-
yathiyam akunaus ai-
vam parunâm khsâyath-
iyam aivam parunâm

framâtâram. Adam khsayârsâ khsâyathiya vazarka khsâyathiya khsâyathiyânâm khsâyathiya dahyunâm paruvzanânâm khsâyathiya ahiyâyâ bumiyâ vazarkâyâ duraiy âpaiy Dârayavahus khsâyathiya puthra Hakhâmanisiya. Thâtiy khsayârsâ khsâyathiya vazarka tya manâ kartam idâ utâ tyamaiy apataram kartam ava viçam vasanâ Auramazdâha akunavam mâm Auramazdâ pâtuv hadâ bagaibis utâmaiy khsathram utâ tyamaiy kartam.

C'est un grand dieu qu'Ormazd. Il a créé cette terre-ci, il a créé ce ciel-là, il a créé l'homme, il a donné à l'homme sa supériorité, il a fait Xerxès roi, seul roi de milliers d'hommes, seul arbitre de milliers d'hommes.

Je suis Xerxès, roi grand, roi des rois, roi des pays bien peuplés, roi de cette vaste terre, au loin et auprès, fils du roi Darius, Achéménide.

Le grand roi Xerxès déclare : Ce que j'ai fait ici, et ce que j'ai fait ailleurs, je l'ai tout accompli par la grâce d'Ormazd. Qu'Ormazd me protége avec les dieux, moi et mon empire, et mon œuvre!

Cette inscription se trouve auprès de l'escalier qui conduit dans la salle de colonnes. Elle ne contient pas beaucoup de nouveaux faits. Près d'elle se

trouvent deux tables, où rien n'est sculpté; probablement elles étaient destinées à recevoir les versions scythique et babylonienne. M. Rawlinson trouve l'orthographe employée dans cette inscription meilleure que dans les autres inscriptions du palais de Darius; je ne vois dans ces documents que des traces de défiguration de la langue, telles que *ahiyâyâ*, *paravzanânâm* et d'autres.

Nous avons à constater que Xerxès a ici, comme déjà dans l'inscription précédente, changé la formule solennelle *Thâtiy*, etc. en *Thâtiy Khsayârsâ khsâyathiya vazarka*. Cette manière de s'intituler se retrouve dans le grec *ὁ βασιλεὺς μέγας*.

Le mot *apataram*, « en dehors », est curieux; nous l'avons déjà vu à Nakchi-Roustam, dans *apataram hacâ Pârçâ*, « ailleurs qu'en Perse ». Il est ici mis en opposition avec *idâ*, « ici ».

M. Rawlinson a déjà remarqué que la forme ancienne de Bisoutoun *Auramazdâha* se trouve ici; il aurait pu ajouter que l'écriture *Auramazdâhâ* est contre la règle stricte, parce qu'après l'*a* final, il y un *s* élidé.

INSCRIPTION C.

Baga vazarka Auramazdâ hya imâm bumim
adâ hya avam açmânam adâ hya marti-
yam adâ hya siyâtim adâ martiyahyâ
hya khsayârsâm narthaham akunaus aivam pa-
runâm narthaham aivam parunâm framâtâram.
Adam Khsayârsâ narthaha vazarka narthahanam narthaha
dahyunâm paruv zanânâm narthaha ahyâyâ b-

umiyâ vazarkâyâ duraiy âpaiy Dârayavahus narthahahyâ puthra Hakhâmanisiya. Thâtiy khsayârsâ narthaha vazarka vasanâ Aurahya Mazdâha ima hadis Dârayavus narthaha akunaus hya manâ pitâ mâm Auramazdâ pâtuv hadâ Bagaibis utâ tyamaiy kartam utâ tyamaiy pithra Dârayavahus narthahahyâ kartam avasciy Auramazdâ pâtuv hadâ bagaibis.

C'est un grand dieu qu'Ormazd. Il a créé cette terre-ci, il a créé ce ciel-là, il a créé l'homme, il a donné à l'homme sa supériorité, il a fait Xerxès roi, seul roi de milliers d'hommes, seul arbitre de milliers d'hommes.

Je suis Xerxés, roi grand, roi des rois, roi des pays bien peuplés, roi de cette vaste terre, au loin et auprès, fils du roi Darius, Achéménide.

Le grand roi Xerxès déclare : Par la volonté d'Ormazd, Darius, mon père, construisit cette demeure. Qu'Ormazd me protége, lui avec les dieux, moi et mon œuvre et l'œuvre de mon père, le roi Darius ; qu'Ormazd, avec les dieux, protége tout cela !

Cette inscription se trouve dans le palais que Niebuhr a marqué G. Elle nous indique que c'est Darius, fils d'Hystaspe, qui a bâti cette partie du grand palais, incendié par Alexandre.

Elle est remarquable surtout à cause d'une forme grammaticale que nous lui devons à elle seule, c'est *Aurahya Mazdâha.* Le mot *Auramazdâ*, que nous trouvons toujours sous cette forme en persan ancien, se trouve constamment séparé en deux : *Ahurô Mazdâo*, génitif *Ahurahê Mazdağho.* Il n'y a que ce passage parmi les documents persans qui nous

montre le nom du dieu suprême décomposé dans ses éléments.

Nous voyons aussi ici, pour la première fois, le second nom pour indiquer roi, et qui s'écrit en deux lettres, =⟨ Ɩ⟨.

Le premier signe est connu; c'est un *n*. Le second ne l'est pas; il ne se trouve que dans ce mot très-souvent employé, et surtout dans les inscriptions plus récentes de Darius fils d'Hystaspe.

M. Lassen, pour trouver un mot qui signifiât « roi, » proposa *narpa*, en le rapprochant du sanscrit नृप *nṛpa*. Cette hypothèse est sans doute spirituelle; seulement, je me permettrai d'objecter à l'éminent indianiste, que d'abord cette forme *narpa* ne se trouve justifiée par aucun autre mot persan, comme on pourrait bien s'y attendre. Ensuite, on ne voit pas pourquoi le [cuneiform signs] *rp* se serait estropié en Ɩ⟨; comme on peut bien comprendre la défiguration de [cuneiform signs] en [cuneiform sign]. Il y a encore un autre moyen d'expliquer l'existence du [cuneiform sign], c'est la fréquente application de la combinaison *thr*, raison qui ne peut guère s'alléguer pour la combinaison *rp*.

M. Rawlinson exprime le Ɩ⟨ par *g*, mais il ne nous cache pas son doute. M. Lövenstern voulait lire *nasra*, je crois, mais sans alléguer aucune autre raison que celle qu'en hébreu l'aigle se dit נשר.

J'abandonne l'idée que le signe Ɩ⟨ soit une lettre, j'y vois un sigle d'abréviation. Nous avons dans l'inscription d'Artaxerxès Ochus le sigle [cuneiform sign] et [cuneiform sign] pour exprimer *dahy*, et le sigle [cuneiform sign] pour exprimer *bumi;*

je reconnais le même principe dans le mot qui nous occupe.

A mesure que les différentes écritures vieillissent, les abréviations se font remarquer. L'écriture se meut dans un cercle, elle se développe d'un système syllabique dans un système alphabétique, puisque l'esprit humain connaît et apprécie toujours le composé avant les parties. Mais cet instinct qui le pousse à simplifier, le porte aussi à introduire dans l'écriture des signes qui ne sont que les combinaisons des lettres simples, le porte à employer des abréviations. Si l'instinct philosophique le guidait pour recomposer les syllabes en lettres, l'esprit pratique le reconduirait à un résultat semblable au point de départ, bien que différent quant au principe.

Quel est maintenant le mot qui, en même temps, signifie en Persan « roi, » et qui s'écrit de manière que le sigle en question en puisse être formé?

Je n'en connais qu'un seul que je propose : *narthaha*, écrit 𐎴𐎼𐎰𐏃. On n'a conservé qu'un clou perpendiculaire et le crochet final, ce qui donne 𐏋.

Il me reste maintenant à prouver l'existence du mot proposé. *Narthaha* signifie « celui qui commande aux hommes, maître des hommes, roi. » Ai-je besoin de rappeler ici les mots sanscrits नृप, नृपति, नृपाल, नृदेव, नरदेव, नरसिंह, नरेन्द्र, qui tous signifient « roi. »

Notre mot, cependant, ne se trouve pas en sanscrit avec cette signification; il l'a perdue et changée; il est une nouvelle preuve curieuse du changement de signification entre les mêmes mots, en sanscrit

et en arien, changement que nous avons vu en sanscrit *dasyu* et persan *dahyu*, en sanscrit *dêva* et persan *daêva*, en sanscrit *manyu* et zend *mainiyu*. नृशंस, *nṛçansa*, littéralement « commandant les hommes, puissant, » indique en sanscrit maintenant « destructif, méchant ; » en ceci, comparable au français *tyran*, qui a subi presque la même transformation de sens que le mot indien. Une autre forme du mot, au contraire, नराशंस *narâçansa*, dans le dialecte des Vêdas, veut dire « roi des hommes, » et est un des douze Âprîs. Cette distinction entre les deux formes est un pur caprice de langage, comme il s'en trouve par milliers.

Une autre forme de ce même mot s'est conservée dans le zend *nairyaçaǧha*, écrit à tort *nairyôçaǧha;* c'est le *Neriosengh* des Parses, le nom d'un *Ized* dans le Zendavesta, et celui du traducteur connu du Yaçna.

Le persan devait avoir cette expression *nariyathañha;* à côté de celle-ci devait subsister l'équivalent du sanscrit *nṛçañsa*, *narthaha*, le nom d'où s'est formé le nom illustre de Narsès, Ναρσῆς, en persan نرسی.

Narthaha, accusatif *narthaham*, devait se contracter en *narthâ*, accusatif *narthâm*, et réellement, nous trouvons cette contraction indiquée dans l'accentuation du grec Ναρσῆς, qui forme son génitif Ναρσῆτος.

Narsès, نرسی, est le nom de plusieurs rois sassanides ; nous savons comment ces monarques se nommaient : ou ils adoptèrent les noms d'anciens rois de Perse, comme Ardéchir et Khosrou, ou ils prirent

tout simplement les noms de dieux, comme Hormuz, Behram (*Vehreran*, *Vĕrĕthraghna*), ou ils s'appelèrent roi tout court comme Shahpour et Narsès. Shahpour « fils du roi, » était le fils d'Ardéchir-Babegan, qui le premier s'était intitulé شاهانشاه. Narsès prit pour nom le substantif que s'étaient attribué les anciens rois de l'Iran, dont les Sassanides avaient la prétention de restaurer la dignité.

Il reste incertain, toutefois, s'il faut lire *narthaha*, ou mieux employer la forme contractée *narthâ;* je me suis décidé pour la première alternative.

L'inscription n'offre pas d'autres difficultés.

INSCRIPTION DU MONT ELVEND (F. LASSEN).

Baga vazarka Auramazdâ
hya mathista bagânâm
hya imâm bumim ad-
â hya avam açmânam
adâ hya martiyam ad-
â hya siyâtim adâ
martiyahyâ hya khsa-
yârsâm khsâyathiyam
akunaus aivam parun-
âm khsâyathiyam aivam
parunâm framâtâram.
Adam khsayârsâ khsâ-
yathiya vazarka khs-
âyathiya khsâyathiyânâm khs-
âyathiya dahyunâm par-
uzanânâm khsâyathiya
ahiyâyâ bumiyâ va-
zarkâyâ duraiy âpaiy

Dârayavahus khsâyathiya-
hya putra Hakhâmanisiya.

C'est un dieu grand qu'Ormazd. Il est le plus grand des dieux; il a créé cette terre-ci, il a créé ce ciel-là, il a créé l'homme; il a donné à l'homme sa supériorité; il a fait Xerxès roi, seul roi de milliers d'hommes, seul arbitre de milliers d'hommes.

Je suis Xerxès, grand roi, roi des rois, roi des pays bien peuplés, roi de cette vaste terre au loin et au près, fils du roi Darius, Achéménide.

Cette inscription a été trouvée près de Hamadan, sur une montagne. Elle ne présente absolument rien de nouveau. Le mot *paruzanânâm* est ici bien écrit; en ceci, elle se distingue avantageusement de tous les autres documents de Xerxès.

Après *Auramazdâ* se trouvent ici les mots qui se lisent aussi dans l'inscription *H : hya mathista bagânâm*, « il est le plus grand des dieux. »

INSCRIPTION DE VAN (K LASSEN).

Baga vazarka Auramazdâ hya mathi-
sta bagânâm hya imâm bum-
im adâ hya avam açmânam
adâ hya martiyam adâ hya
siyâtim adâ martiyahyâ
hyâ khsayârsâm khsâyathiyam
akunaus aivam parunâm kh-
sâyathiyam aivam parunâm
framâtâram. Adam khsayârsâ
khsâyathiya vazarka khsâyathiya
khsâyathiyânâm khsâyathiya da-

hyunâm parav zanânâm khsâyathiya ahyâyâ bumiyâ vazarkâyâ duraiy âpaiy Dârayavahus khsâyathiyahyâ puthra Hakhâmanisiya. Thâtiy khsayârsâ khsâyathiya Dârayavus khsâyathiya hya manâ pitâ hauva vasanâ Auramazdâha vaçiya tya nibam akunaus utâ ima çtânam hauva niyastâya kañtanaiy yanaiy dipim naiy napistâm akunaus paçâva adam niyastâyam imâm dipim nipistanaiy. . . . .

C'est un grand dieu qu'Ormazd. Il est le plus grand des dieux; il a créé cette terre-ci, il a créé ce ciel-là, il a créé l'homme; il a donné à l'homme sa supériorité; il a fait Xerxès roi, seul roi de milliers d'hommes, seul arbitre de milliers d'hommes.

Je suis Xerxès, grand roi, roi des rois, roi des pays bien peuplés, roi de cette vaste terre, au loin et auprès, fils du roi Darius, Achéménide.

Le roi Xerxès déclare : Le roi Darius mon père a fait, par la grâce d'Ormazd, mainte belle œuvre, et a aussi érigé cette colonne.

Cette inscription se trouve à Van, gravée dans le roc; nous ne savons pas à quelle occasion le monarque perse la fit faire. Toutefois, la fin du document nous parle d'une œuvre de Darius, exécutée en ces lieux, nommée *çtâna*, qui pourtant était dépourvue d'inscription. Xerxès, en fils pieux, remédia à ce défaut et signala à la postérité l'auteur des travaux exécutés en cet endroit.

Quant au mot *çtâna*, sanscrit स्थान *sthâna*, persan ستان, nous ne savons pas au juste ce qu'il désigne par ce terme. La traduction médique le rend par *achtana*, alors le même mot. MM. Lassen et Westergaard le traduisent par *propylæa*. M. Rawlinson n'y voit que *place* simplement; il ne veut regarder dans cette inscription qu'un souvenir que Xerxès laisse à la postérité d'une visite rendue par le monarque de Perse; nous verrons plus tard si cette interprétation est admissible.

Je proposerai le terme général « demeure, » peut-être « maison, » attendu que ستانه veut dire encore aujourd'hui « seuil. »

Les deux premiers paragraphes n'offrent absolument rien de nouveau; il n'y a que le troisième et dernier qui nous montre quelques formes très-intéressantes.

Jusqu'au mot *akunaus*, tout est facile. « Le roi Darius, mon père, a fait avec le secours d'Ormazd, mainte belle œuvre, et . . . . il a aussi visité cette place, » continue M. Rawlinson.

Mais quel mot veut dire « visiter? » Le mot *niyastâya*, auquel le savant anglais attribue ce sens n'est évidemment pas un verbe neutre; le mot *avâ-çtâya* est déjà reconnu comme verbe causal, et quant à ce point, nous sommes heureux qu'un juge éminent, M. Bopp, de Berlin, soit du même avis. La syllabe *ya* indique le verbe factitif; *ni-stâ* veut dire « stare « in aliqua re; » *nistâya* « poser, ériger. » Cette interprétation a été déjà trouvée par M. Benfey, qui a

heureusement comparé la conservation de l'*s* au lieu du *ç* à la forme *niyasâdayam*, lue dans le texte de Nakchi-Roustam. Le sens de la phrase est alors « a exécuté mainte belle œuvre, et a aussi érigé cette demeure. »

Le savant professeur de Göttingue a trouvé à peu près le sens de la phrase; mais son explication philologique laisse beaucoup à désirer. Il change d'abord le texte *kataniy* en *katasiy*, et ajoute que ce changement pourrait à peine être nommé une conjecture: je ne sais pas, mais à coup sûr ce n'est pas une correction.

M. Benfey explique son *katasiya* par *kat*, védique *kat* « quod, » et *siy* « à lui. » Cette combinaison, si elle a jamais existé, devrait au moins être *kasaiy*, mais nullement *katsaiy*, attendu que le *d* devant *s* s'élide ou s'assimile. Et admettons même qu'elle existât ici dans la même forme et avec la signification « et à lui, et le, » comment M. Benfey a-t-il pu trouver son interprétation, si ce n'est en faisant abstraction des mots qui composent le texte?

M. Rawlinson lit le mot en question *vatanaiy*, d'après une copie de M. Boré, qui lit -⊤⊏. Mais le clou horizontal est encore problématique; en outre, la copie de Schultz s'accorde avec celle de M. Boré, en écrivant seulement deux clous horizontaux après le coin vertical. Je persiste donc à lire un *k* ici, d'autant plus que l'explication du savant anglais pour *vatanaiy* est philologiquement impossible et repose, en outre, sur une erreur matérielle. Le participe

du verbe sanscrit वद् *vad* ne se dit pas *vata*, comme le prétend M. Rawlinson, mais *udita;* et si le verbe subsistait dans l'idiome des Achéménides, il aurait donné ou *vadita*, ou *udita*, ou *vaçta*, mais jamais *vata*. S'il faut lire *kataniya*, M. Rawlinson propose le sanscrit *kath*, ce qui, en persan, se dirait *kath*, s'il a jamais existé, mais dans lequel je vois une racine essentiellement indienne.

L'interprétation du mot en question me paraît pourtant très-simple. Je lis *kañtanaiy*, et j'y vois tout bonnement l'infinitif de *kan* « fouiller, graver. » La racine persane renferme les deux sens; nous avons déjà lu *viyaka*, de *vi-kan*, zend et persan; nous connaissons le persan moderne کندن et le substantif کنند, کان à côté du mot کندك « graveur, » کندکی « sculpture, gravure. » Le même mot *graben*, qui dans les idiomes germaniques signifie « creuser, fouiller, » n'a-t-il pas en grec le sens d'écrire?

L'infinitif *kañtanaiy* est employé absolument, usage que nous lui connaissons déjà, et se rapporte à *yanaiy dipim*.

Yanaiy, que MM. Rawlinson et Benfey dérivent de *yaniya*, a été aussi étrangement interprété. M. Benfey veut voir en *yaniya*, le sanscrit *yaǵniya*, qui cependant se transcrirait *yaçniya*, et le sens de « table inaugurable; » *einweihungstafel* est aussi excessivement douteux. M. Rawlinson le comparait au sanscrit *yasmin*, comme *anâ* à *asmât;* mais nous avons déjà examiné la solidité de ce rapprochement.

Yanaiy est tout simplement « qui non, » composé

de *ya*, équivalent à *hya* et *naiy* « non. » Le relatif *ya* a été évincé par le démonstratif *hya*, mais le radical paraît en *yâtâ*, *yathâ*, *yâvâ* et d'autres mots. La combinaison antique de *ya* et de *naiy* semblerait peut-être peu plausible; mais je rappellerai l'usage de la forme latine *quin*, pour *qui non*.

Le mot *nipistâm* se trouve écrit sans *i* : je crois que c'est un oubli, évité deux lignes plus bas. C'est, du reste, le participe au féminin de *nipis*, نبشتن ou نوشتن, « écrire, » dont l'infinitif *nipistanaiy* paraît plus bas. La locution *nipistâm akunaus* est tout achéménienne, nous l'avons déjà retrouvée sur le roc de Bisoutoun en *ditam cakhriyâ*.

Le mot *akunaus* se rapporte aussi, quant au sens, à *kañtanaiy*, dont la position devant le pronom relatif n'a rien de surprenant pour qui s'est occupé de ces inscriptions achéméniennes. Le sens de la phrase est alors littéralement :

Sculpendo qui ni tabulam, ni eam scriptam fecit. Cela veut dire : « Qui ne fit ni ciseler la table, ni y mettre une inscription. »

La fin de l'inscription est tronquée. Je crois que, guidé par la traduction babylonienne, il faut compléter le document ainsi qu'il suit :

paçâva adam ni-
yastâyam imâm dipim nip-
istana[*iy akunavam mâm Aurama-*
zdâ pâtuv hadâ bagaibis utâma-
iy khsathram utâ tyamaiy kartam.]

Ensuite j'y mis cette table, et j'y fis inscrire une inscrip-

tion. Qu'Ormazd me protége, avec les dieux, moi et mon empire, et mon œuvre!

Le reste n'offre pas de grandes difficultés. Quant à *nipistana*, M. Rawlinson a cru voir aussi l'infinitif moderne تن en *tana*, sans pourtant donner à ce mot la prolongation nécessaire.

INSCRIPTION DU VASE DU COMTE DE CAYLUS.

Ce vase, où le nom de Xerxès se trouve en caractères cunéiformes et hiéroglyphiques, a été d'une grande importance pour les premiers déchiffrements de l'écriture cunéiforme. En elle-même, la légende est très-peu importante. La voici :

Khsayârsâ narthaha vazarka.

Xerxès, roi grand.

Les inscriptions de Xerxès sont maintenant épuisées. Il nous reste pourtant quelques inscriptions, d'une très-petite étendue du reste, lesquelles me semblent postérieures au règne de Darius, bien qu'elles portent réellement son nom. Deux d'entre elles seront attribuées au règne de Darius-Ochus; j'y classerai aussi la troisième, bien que je ne sois pas sûr qu'elle appartienne à ce règne.

Nous nous occuperons maintenant d'une inscription très-intéressante, de celle d'Artaxerce Ier, surnommé Longue-Main, Μακρόχειρ, en persan *drâźa dâçta.*

INSCRIPTION DE VENISE.

Cette inscription est écrite en quatre langues; d'abord dans les trois idiomes des inscriptions achéméniennes, et ensuite en hiéroglyphes. La circonstance que l'inscription se trouve en persan, en scythique et en babylonien, est une preuve, selon moi certaine, de l'antiquité de cette inscription. Elle est gravée sur un vase égyptien de porphyre gris, maintenant conservé à Venise.

La défiguration du nom du roi Artaxerce, par laquelle cette inscription est remarquable, ne pourrait en rien infirmer cette assertion, en raison de laquelle je classe ce document sous le règne d'Artaxerce Ier [1].

Le vase, comme le texte, n'est pas fait en Perse, il est fait en Égypte, alors dépendante de la Perse; ainsi l'atteste le style de ce vase. L'orgueil du peuple régnant n'aurait jamais consenti à se servir des caractères de ses esclaves, bien qu'il ne dédaignât pas les signes des nations qui avaient jadis été ses maîtresses.

[1] Ces conclusions étaient rédigées comme elles se trouvent ici, lorsque j'eus connaissance de l'article de M. Letronne et de M. de Longpérier sur ce sujet. Le savant illustre dont la France et les études archéologiques déplorent la perte, a conclu que l'inscription était de l'âge d'Artaxerce Ier, appuyé seulement sur des considérations archéologiques et sur les faits historiques que je viens d'énoncer. S'il y a une satisfaction pour la peine de mon modeste travail, c'est certes la plus grande que d'avoir abouti aux conclusions auxquelles s'était arrêté un érudit tel que l'était M. Letronne.

Les Perses ne firent cette concession à leurs anciens maîtres, qu'autant que leur règne n'était pas encore inébranlablement assis sur ses bases, qu'autant qu'elle était ordonnée par les circonstances, et que l'idiome du peuple perse n'était pas encore assez étendu pour pouvoir se passer des autres langues. Aussi nous voyons que, vers la fin de l'empire perse, et probablement déjà avant, on s'était débarrassé de cette habitude antique et quelque peu incommode. L'inscription d'Artaxerce-Ochus ne se trouve que dans le langage achéménien, qui avait alors évincé les autres dialectes.

L'inscription en langue achéménienne est :

Ardakhcasca narthaha vazarka.

D'autres lisent *Ardakhcasda;* je crois que la forme terminant en 𐎨- est préférable à celle qui finit 𐎨 *d*. Je ne vois dans cette forme que la transcription en caractères cunéiformes de la forme égyptienne, transcription opérée, du reste, sans grande connaissance de l'idiome persan, et probablement avec encore moins d'exactitude, quant aux dialectes scythique et babylonien. Le nom égyptien est *Artasarssha*, d'après M. Gardener. Il se trouve encore en Égypte gravé dans les rocs sur la route de Quéné à Kosseir.

Je ne nierai pas que *Artakhcasda* ne se recommande par une circonstance de haute gravité, c'est-à-dire par l'écriture en hébreu de ce nom, qui varie entre ארתחששתא et ארתחשסתא. La substitution du *d* à l'hébreu ת, prouverait que l'auteur ne sut pas distin-

guer ces deux lettres, et réellement nous les trouvons employées l'une pour l'autre dans le système hiéroglyphique.

Le vase n'est donc pas moderne, par la seule raison de la défiguration du nom royal;

Parce qu'il représente le nom du roi sous la forme mutilée, connue déjà chez les Hébreux du temps d'Artaxerce-Longue-Main;

Parce qu'il n'émane pas d'un Perse;

Parce que l'inscription du dernier Artaxerce présente encore l'ancienne forme *Artakhsathra*, qui, du reste, s'est conservée presque sans altération jusqu'aux Sassanides [1].

Le vase date, comme il est presque sûr, du temps d'Artaxerce I[er] :

Parce qu'Artaxerce-Mnémon n'a jamais régné sur l'Égypte;

Parce qu'Artaxerce-Ochus n'y a régné qu'une année, l'Égypte étant indépendante depuis 404 jusqu'à 359 avant J. C.;

Parce qu'aux temps d'Ochus, on ne fit plus d'inscriptions trilingues.

INSCRIPTIONS DE DARIUS NOTHUS.

INSCRIPTION L. LASSEN.

J'y comprends, mais sans avoir des preuves concluantes, l'inscription L. Lassen.

[1] Voir le Mémoire de M. de Longpérier sur les monnaies sassanides.

Aucune inscription d'Artaxerce-Longue-Main ne se trouve plus à

Ardaçtâna athañgina Dârayavahus narthahyâ vithiyâ karta.

Chambranle de pierre(?) fait dans le palais du roi Darius.

Cette courte inscription se trouve répétée beaucoup de fois sur les chambranles des fenêtres et des portes, et, petite comme elle est, elle offre les plus grandes difficultés pour l'expression. Aussi tous les interprètes des textes persans l'ont toujours expliquée à leur guise.

M. Westergaard traduit :

Alta (hæc) arx (est) Darii regis gentis palatium.

M. Lassen :

Altis substructionibus (exstructa) arx gentis Darii hominum tutoris.

M. Benfey :

Œuvre formant une haute demeure, bâtie par l'ordre du roi Darius.

M. Rawlinson :

Exécuté par Ardastâ, architecte, dans le palais du roi Darius.

C'est une émendation sur la version proposée par le savant anglais : « Fait par Ardastâ, l'architecte, parent du roi Darius. »

Persépolis. Mais ce roi, pendant son long règne, a fait beaucoup de constructions dans sa résidence; nous avons encore un fragment de la traduction assyrienne d'une inscription qui nous l'atteste. Nous parlerons plus bas de ce remarquable tronçon d'inscription.

M. de Saulcy, d'après le texte médique, propose :

Pavillon réservé du roi Darius. Littéralement : Du noble palais de Darius, pavillon d'habitation bien construit.

Cette dernière traduction, il nous semble, se rapproche le plus de la vérité.

Empressons-nous de le dire, nous avons ici deux termes techniques de l'architecture persane, pour lesquels nous nous efforcerions en vain de chercher le vrai sens. Mais nous avons déjà assez gagné, il me semble, si nous avons constaté quel genre d'idée est représenté, et par les mots *athagina* et *ardaçtâna*.

Commençons par le premier. Nous le trouvons aussi dans l'inscription d'Artaxerce-Ochus, en combinaison avec le mot *ustasanam; ustasanam* est apparamment un substantif, accompagné par l'adjectif *atha(ñ)ginam*.

Quant au mot *ardaçtâna*, où se trouve-t il? Exclusivement sur les chambranles des portes et des fenêtres; il ne sera pas trop hardi de supposer que ce mot ne veuille dire que l'objet au-dessus duquel on le trouve.

Ensuite, *ardaçtâna* signifie littéralement : « hautement placé, » et personne n'en disconviendra, la langue des Achéménides ne pouvait pas choisir un nom plus significatif.

Le mot *arda*, du reste, comme on l'a remarqué déjà, est le sanscrit ऊर्ध्व, *ûrdhva*, « élevé. » Le composé *ardaçtâna* est du genre masculin.

Le mot *ardaçtâna* a été expliqué par tous les sa-

vants par « haut, élevé ; » j'y vois plus qu'un simple adjectif ; le scythique a entièrement rendu ce mot par [cuneiform], *artastana*, ce serait une preuve de plus que le mot n'est pas un simple qualificatif.

Quant à *atha(ñ)gina*, je suis en doute ; c'est le seul mot difficile de l'inscription. J'ai adopté dans la traduction le rapprochement que M. Rawlinson fait avec le سنگ persan, de sorte que *athagina* ou *athañgina* signifierait « de pierre ; » mais le sens est excessivement douteux. Je m'empare bien de cette interprétation du savant anglais, mais je trouve sans aucune chance de probabilité son explication de *ardaçtâna ;* il y voit un nom propre à l'instrumental, *Ardasta*, nom de l'architecte. M. Rawlinson, que son génie a admirablement guidé à Bisoutoun, en a été délaissé à Persépolis très-souvent ; on s'étonne comment le savant interprète de Bisoutoun, lui qui est en possession des textes médique et assyrien, n'a pas reculé devant la simple remarque que le clou vertical manque dans les traductions ; que ce nom, en conséquence, ne pourrait être un nom propre. En outre, l'instrumental serait *Ardaçtâ*, et non *Ardaçtâna.*

Dârayavahus narthahahyâ semble se rapporter à Darius, fils d'Hystaspe ; mais le mot [cuneiform] me fait douter que ce soit Darius lui-même qui ait fait inscrire son nom sur l'encadrement et les chambranles des portes et fenêtres. Un autre roi, comme Xerxès ou son fils, n'aurait probablement pas manqué d'y

ajouter que ce fut lui qui avait fait graver le document ; tandis que Darius Nothus pouvait facilement graver ces inscriptions, surtout dans ce sens si vague dans lequel elles sont conçues, sans avoir besoin de mentionner le vrai constructeur de la salle. En outre, ces chambranles pourraient bien être son œuvre même.

Il faut même s'étonner que le règne de Darius II n'ait rien ajouté à la splendeur du palais des rois de Perse, puisqu'une femme telle que Parysatis était le vrai monarque.

S'il y a un passage des inscriptions de Bisoutoun où le *vith* est le plus clairement exprimé, le plus sûrement explicable et le plus singulièrement méconnu, c'est certes celui-ci. La traduction scythique le traduit clairement : [illegible], *hadisativa*, au locatif du même mot, que nous avons vu comme interprétation du persan *hadis*, « palais. » *Vithiyâ*, que nous lisons ici, ne peut être que le locatif tout régulier de *vith*, sanscrit विश्, *viç ;* l'accusatif constaté par de nombreux passages, *vitham*, nous défend de supposer une autre forme de nominatif. *Vith* veut tout bonnement dire « la maison, le palais, » M. Benfey y a vu, à tort, je crois, le contraire de *kâra*, « les paysans assujettis et dépendants. » Il est aussi surprenant qu'il ait voulu assimiler le *vithiyâ* à un sanscrit विज्ञया, *vignayâ*, qui n'existe pas, et qui, s'il existait, ne s'exprimerait en persan que par *vizdâyâ*.

L'inscription explicable, sauf le mot *athangina*, veut dire :

Chambranle (ou fenêtre) exécuté dans le palais du roi Darius.

Il existe encore deux inscriptions, probablement de Darius-Nothus, ce sont :

INSCRIPTION DE LONDRES.

Adam Dârayavus narthaha.

Je suis le roi Darius.

Cette inscription, conçue dans les trois langues, est sur un petit cylindre conservé dans le musée Britannique.

INSCRIPTION DE SUEZ.

Dârayavas narthaha vazarka.

Cette inscription se trouve près de l'embouchure de l'ancien canal conduisant du Nil à la mer Rouge. Je ne sais pas si le document, très-peu important, existe dans les trois langues, attendu que je ne peux disposer ici des ouvrages cités par M. Rawlinson. Si les trois langues n'y sont pas exprimées, l'attribution à Darius Nothus de cette inscription me parait assez fondée.

INSCRIPTION D'ARTAXERXÈS-OCHUS.

Baga vazarka Auramazd-
â hya imâm bumâm
adâ hya avam açmân-
âm adâ hya martiyam

adâ hya sâyatâm a-
dâ martihyâ hya mâ-
m Artakhsathrâ khsâyathi-
ya akunaus aivam paruv-
nâm khsâyathiyam aiva-
m paruvnâm framatâram.
Thâtiy Artakhsathrâ khs-
âyathiya vazarka khsâya-
thiya khsâyathiyânâm
khsâyathiya dahyunâm
khsâyathiya ahyâyâ
bamiyâ (?) adam Artakhsathrâ kh-
sâyathiya puthra Artakhsathrâ
Dârayavus khsâyathiya
puthra Darayavus Artakhsa-
thrâ khsâyathiya puthra Arta-
khsathrâ khsayârsâ khsâya-
thiya puthra khsayârsâ Dâra-
yavus khsâyathiya puthra
Dârayavus Vistâçpahy-
â nâma puthra Vistâçpahy-
â Arsâma nâma puthra Ha-
khâmanisiya. Thâtiy A-
rtakhsathrâ khsâyathiya
imam ustasanâm athaga-
nâm mâm upam mâm
kartâ. Thâtiy Artakhsathr-
â khsâyathiya mam Aura-
mazdâ utâ Mithra baga pañ-
tuv utâ imâm dahyum
utâ tya mam karta.

C'est un grand dieu qu'Ormazd. Il a créé cette terre-ci, il a créé ce ciel-là, il a créé l'homme, il a donné à l'homme sa supériorité, il a fait Artaxerce roi, seul roi de milliers d'hommes, seul arbitre de milliers d'hommes.

Artaxerce, roi grand, roi des rois, roi des pays, roi de cette vaste terre, déclare : Je suis (Artaxerce), fils du roi Artaxerce, Artaxerce fut fils du roi Darius, Darius fut fils du roi Artaxerce, Artaxerce fut fils du roi Xerxès, Xerxès fut fils du roi Darius, Darius fut fils du nommé Hystaspe, Hystaspe fut fils du nommé Arsamès Achéménide.

Le roi Artaxerce déclare : Cet édifice de pierre (?), le mien, fut fait par moi.

Le roi Artaxerce déclare : Qu'Ormazd et le dieu Mithra me protégent, moi et ce pays, et mon œuvre!

Nous avons devant nous la plus récente de toutes les inscriptions cunéiformes, datant de 350 ans avant J. C. environ; elle est, partant, à peu près de 160 ans plus jeune que l'inscription de Bisoutoun, et d'environ 190 ans plus moderne que le document de Mourghâb. Il n'y a pourtant pas une inscription des rois Achéménides, le document de Bisoutoun toutefois excepté, qui égale de loin celle-ci en importance. Nous voyons dans ce texte la plus précieuse de toutes les reliques persépolitaines, presque toute l'histoire de Perse, dans une aride nomenclature de ses rois, il est vrai; mais ce maigre récit justifie entièrement tout ce que les Grecs nous ont transmis sur l'histoire des successeurs de Darius.

La table émane d'Artaxerce, fils d'Artaxerce, fils de Darius, fils d'Artaxerce, fils de Xerxès, fils de Darius, fils d'Hystaspe, fils d'Arsamès; nous y reconnaissons l'auteur d'une partie du palais de Persépolis, Artaxerce III, surnommé Ochus, le vainqueur des Égyptiens.

On a faussement attribué cette inscription à Ar-

taxerce-Mnémon; mais cette erreur n'émane que d'une interprétation vicieuse du texte de l'inscription.

Celle-ci nous est transmise en deux exemplaires tout identiques, à l'exception d'une seule lettre. Elle accuse déjà un état de l'idiome qui devait inévitablement pencher vers sa perte. On se demande à juste titre s'il est même probable que la langue de Darius existât encore dans le peuple; le document nous montre une orthographe qui témoigne, ou de l'ignorance crasse du peuple, ou de la décadence rapide de la langue, ou probablement des deux circonstances réunies. La langue était déjà mourante, quatre-vingts ans après elle était morte, pour faire place à un idiome nouveau, le pehlevi.

Nous voulons maintenant relever toutes les erreurs et barbarismes dont ce texte regorge.

Ligne 2. *bumâm* au lieu de *bumim*.
4. *açmânâm* au lieu de *açmânam*.
5. *sâyatâm* au lieu de *siyatim*.
6. *martihyâ* au lieu de *martiyahyâ*.
7. *Artakhsathrâ* au lieu de *Artakhsathram*.
8. *khsâyathiya* pour *khsâyathiyam*.
8 et 10. *paruvnâm* au lieu de *parunâm*.
10. *framatâram* pour *framâtâram*.
11. *Artakhsathrâ* au lieu de *Artakhsathra*.
16. *Artakhsathrâ khsâyathiya* pour *Artakhsathrahyâ khsâyathiyahyâ*.
18. *khsâyathiya* pour *khsâyathiyahyâ*.
19. comme l. 16.
20. *Artakhsathrâ* au lieu de *Artakhsathra*.

21. *khsayârsâ khsâyathiya* au lieu de *khsayârsâha khsâyathiyahyâ.*
23. comme l. 18.
25. *Vistaçpahyâ* pour *Vistâçpa.*
26. *Arsâma* au lieu de *Arsâmahyâ.*
27. comme l. 20.
29. *imam ustasanâm athaganâm* au lieu de *ima ustasanam athaginam*, ou *imâ ustasanâ athaginâ.*
30. *mâm upa mâm* au lieu de *manâ.*
31. *kartâ* n'est pas en rapport avec *imam*, etc.
34. *dahyum* pour *dahyâum.*
35. *tya mâm kartâ* pour *tya manâ kartam.*

Ayant énuméré les barbarismes qui annoncent déjà suffisamment que les beaux jours de la littérature achéménienne (et certes il y en a eu) étaient passés, nous aborderons les questions de détail de cette remarquable inscription.

Le premier paragraphe est calqué sur les modèles que nous connaissons déjà, sauf la substitution du nom d'Artaxerce aux noms de Darius et de Xercès. Le nom d'Artaxerce se disait en Perse *Artakhsathra*, la prolongation de la voyelle finale, telle qu'elle se trouve dans l'inscription, est un solécisme. La première partie, *arta*, veut dire « vénérable, grand, » nous l'avons vu dans plusieurs mots ; c'est le sanscrit *ṛta*, le zend *asa*.

L'élément de *khsathra*, « empire, » existe en persan moderne, شهر, avec le sens de « ville ; » le masculin *khsathra* veut dire « un grand roi, » et la forme شهر s'est encore conservée avec cette signification dans le pazend شهرور, zend *khsathravairya*, persan

khsathravariya. La signification de *khsathra* était d'abord celle du sanscrit क्षत्र, *kshatra*, « soldat, » de sorte que le père de l'histoire a bien raison quand il prétend que Ἀρταξέρξης voulait dire μέγας ἀρήϊος, « le grand guerrier. »

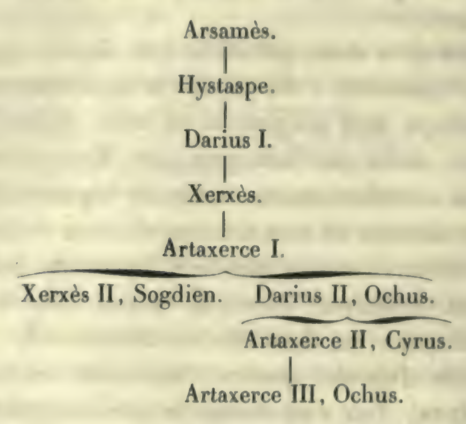
Hérodote a aussi prétendu que Ξέρξης signifiait ἀρήϊος, « guerrier; » du moins la signification que l'étymologie doit assigner à ce nom approche de l'opinion émise par l'historien grec. Mais en ceci les Grecs se sont-ils trompés, lorsqu'ils voyaient dans le dernier élément du mot *Artaxerce* le nom de Xerxès? Il est curieux de voir que la défiguration française du nom *Artaxerce*, s'accorde mieux avec le nom original que celui dont elle est dérivée.

Inutile d'ajouter que ce nom s'écrit en hébreu ארתחששתא, d'où s'est formé le perso-égyptien *Ardakhcasca* ou *Ardakhcasda.* La transcription scythique de ce nom est [illegible], que je propose de lire *Artakhchaarcha;* le nom est très-curieux, parce que les Scythes, ou ceux qui parlaient cette langue, ont fait la même faute que le grec, en identifiant la deuxième partie du nom à celui de Xerxès.

La forme assyrienne est *Sartakhshatra*, שׁרתחשׁחתר; le שׁ a été trouvé par M. de Longpérier et constaté par M. de Saulcy sur un précieux fragment d'inscription babylonienne, dont l'original persan est perdu, et dont nous nous occuperons tout à l'heure.

Le pazend et le pehlevi ont fait [illegible], ארתחשתר et ארתחשחר, le persan moderne l'a défiguré en اردشیر.

J'ai déjà rectifié les barbarismes de l'inscription; mais, pour démontrer son importance, je me contente de mettre à côté la table généalogique de l'inscription, confirmée par les historiens grecs :



Quant au nom *Ochus*, que porte l'auteur de cette inscription, j'ai tâché déjà de l'expliquer. Il se trouve, d'après M. Champollion-Figeac, dans une inscription égyptienne, et il s'écrit *Okouch.* Ce savant ne dit pas où l'inscription se trouve, de sorte que nous ne pouvons pas vérifier si la deuxième lettre est véritablement un *k;* dans ce cas, notre explication donnée serait probablement erronée.

Le troisième paragraphe donne le mot *ustasanâm*, forme vicieuse dans tous les cas; c'est ou pour *ustasanam*, ou pour *ustasanâ.* Le mot a été expliqué par M. Lassen, comme identique au sanscrit *uttakshaṇa*, et ce rapprochement est tout à fait digne de l'éminent orientaliste. M. Rawlinson a attaqué cette opi-

nion, par la raison que la préposition se dit *ud* en *udapatatâ;* mais on peut se demander comment le savant explicateur du document de Bisoutoun peut ignorer une des premières lois phonétiques des langues iraniennes. *T* et *d* devant *t* deviennent *ç* après *a*, et *s* après *i* et *u*.

Quant au mot *athaganâm*, nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été dit plus haut.

Mâm se dit probablement pour *manâ;* le *upâ mâm* est curieux, parce qu'il rappelle tout à fait le grec *ὑπό*, construit avec le génitif. La forme *kartâ* est peut-être la vraie, et sert de complément à *ustasanâ; imam* est faux dans tous les cas.

Le dernier paragraphe est remarquable, parce qu'il nous fournit, pour la seule fois, le nom du dieu Mithra. Je ne dirai rien ici sur cette divinité, sur laquelle M. Félix Lajard vient de publier ses savantes recherches; je tâcherai seulement de prouver que la deuxième opposition faite à M. Lassen, de la part du savant anglais, est également peu fondée.

Le nom de Mithra s'écrit 𐎷 𐎰 𐎼; c'est l'antique forme conservée dans ce document si récent. 𐎷 indique la syllabe *mi*, et la combinaison 𐎰 𐎼 n'est pas encore représentée par 𐏂. M. Rawlinson n'admet pas l'identité de ces deux écritures; il en exprime une par *tr*, l'autre par *thr*. Je ne vois aucune raison pour cette opinion. Le mot *khsathra*, par exemple, sanscrit क्षत्र, *kshatra*, zend *khsathra*, persan شهر, s'écrit en langue achéménienne par un 𐏂; son dérivé *khsathrita*, au contraire, avec 𐎰 𐎼; le nom du dieu

Mithra, sanscrit *mitra*, zend *mithra*, persan مهر, s'écrit par les deux signes, comme il aurait pu se rendre par un simple 𐏂. Le mot *puthra* adopte ce dernier signe, et pourtant le *th* est rendu évident par le mot moderne پسر.

Le 𐏂 n'est qu'un équivalent des lettres 𐎰 𐎼, lues *thr*, non *thar*. Ces signes peuvent être employés l'un pour l'autre; l'emploi du 𐏂, qui semble plus récent d'origine, s'est maintenu au détriment de la combinaison des lettres. C'est ainsi que nous trouvons en hébreu le signe ﭏ pour אל; en sanscrit le क्ष, *ksh*, pour क्‌ष; en grec, ξ pour γσ, κσ, χσ; ψ pour πσ, etc. ϛ pour στ; en latin, *x* pour *cs*. Qui ne sait que les inscriptions plus antiques donnent KC au au lieu de Ξ, CS au lieu de X, sans qu'on prononce KC autrement que Ξ?

Le 𐏂 n'est qu'une abréviation d'écriture; nous en trouvons plusieurs dans cette inscription; nous avons déjà signalé les 𐏑 𐏑 𐏒 pour *bum*, et 𐏏 ou 𐏐 pour *dah*.

Retournons au mot *Mithra*. Comme en sanscrit, ce terme a deux significations : l'une est celle d'*ami*, l'autre le nom d'une divinité. La langue moderne les a conservées toutes les deux; à côté du مهر « le soleil, » nous voyons *mhr*, مهر « amitié. » L'ancien persan nous a fait reconnaître la dernière signification dans beaucoup de noms propres; je me contente d'alléguer ici : Ἀσπαμίτρας (Ctés. 29) *Açpamithra*, « ami des chevaux, » pour lequel quelques

manuscrits lisent Σπαμίτρας, *Çpamithra*, « ami des chiens. » Nous lisons, en outre (Plut. *Alcib.* 30), Σουσαμίθρης « ami des lis ; » et Συσιμίθρης (Curt. VIII, 2, 4), *Çucimithra* « ami de la lumière ; » la même signification paraît avoir eu Ῥεομίθρης (Xén. *Cyr.* VIII, 8 et ailleurs), dans lequel je reconnais *Rayamithra* ou *Raivamithra*.

Le nom du dieu *Mithra* se trouve également dans maint nom propre ; je citerai avant tout le célèbre Μιθριδάτης, Μιθραδάτης et Μιτράδατης, anciennement *Mithradâta* « donné par *Mithra.* » Ce nom se trouve aussi dans le מתרדת du livre d'Esdras. Le *Meherdates* de Tacite nous montre déjà clairement l'existence d'une langue rapprochée de l'idiome actuel. Je citerai, en outre, Μιθροβάτης, *Mithrabatâ*, « éclairci par Mithra, » et le Μιθραγάθης, le *Mehergan* moderne, le zend et perse *Mithragâtha*. Le Talmud nous montre מסרדי, comme nom d'une fête païenne.

Voilà les inscriptions perses des Achéménides. Nous avons déjà parlé d'un fragment précieux d'une inscription assyrienne du temps d'Artaxerce-Longue-Main, et qui, selon toute apparence, était conçue dans les termes connus. La pénétration de M. de Saulcy, bravant courageusement le retard mis dans la publication des textes de Bisoutoun, a déchiffré ce document, dont nous n'avons qu'un côté. Voici la traduction du fragment d'après M. de Saulcy :

Le premier. . . . . moi. . . . . des rois, roi des peuples. . . . . roi de cet univers. . . . . de Xerxès. . . . . Achéménide. . . . . Artaxerce

. . . . par la volonté. . . . . cette demeure . . . . mon père. . . . . j'ai construit certes. . . . . protége fortement. . . . . ainsi que mon empire.

On pourrait reconstruire le texte perse ainsi, à partir de *moi :*

Adam [*Artakhsathra khsâyathiya vazarha khsâyathiya*] *hhsâyathiyânâm khsâyathiya dahyunam* [*paruzanânâm khsâyathiya ahyâyâ bumiyâ*] *vazarkâyâ* [*duraiy âpaiy*] *Khsayârsâha* [*khsâyuthiyahyâ puthra Dârayavuhus khsâyathiyahyâ, napâ*] *Hakhâmanisiya.*

Thâtiy] *Artakksathra* [*khsâyathiya*] *tya manâ kartam* [*vasanâ Auramazdâha*] *ima hadis* [*akunavam. . . . . Khsayârsâ khsâyathiya*] *hya manâ pitâ. . . . .* [*Mâm Auramazdâ*] *pâtuv* [*hadâ bagaibis vithibis*] *utâ tya manâ khsathram* [*utâ tya manâ kartam.*]

INSCRIPTION D'ARSACE.

Il nous reste encore à mentionner un petit monument qui pourtant ne manque pas d'intérêt. Il nous donne le nom persan d'Arsace, et nous pouvons de nouveau constater l'exactitude des inscriptions grecques. Je copie cette inscription d'après M. Benfey, parce que je ne connais pas l'original. Elle est ainsi conçue :

Si cette leçon est juste, elle se transcrit :

Arsaka nâma athiyâbusana.

Le nommé Arsaka, fils d'Athiyâbusane.

Je supplée alors la septième et la huitième ligne :

mais je ne saurais garantir cette reconstruction, qui pèche, comme celle de M. Benfey, en faisant subir à ce texte une correction quelque peu arbitraire. Ce savant lit : *Arsaka nâma athiyâbucana naqahyâ*, et traduit : « Le nommé Arsaka, chambellan supérieur du roi. » L'interprétation est spirituelle, bien que très-forcée. M. Benfey identifie le *athiyâbusana* à un sanscrit *adhyâbhûshana* qui n'existe pas, comme le savant lui-même l'avoue. Le mot پوشیدن existe en persan et signifie « orner »; mais la préposition *adhi* se dirait *adi* et non pas *athi*. Ensuite, la transition de l'idée à « chambellan » est hasardée. Nous laissons pourtant à l'explication tout son mérite, et nous avouons même ne pouvoir proposer quelque chose de plus sûr. J'aimerais pourtant mieux voir le nom du père que l'indication de l'emploi, ce qui est plutôt dans nos mœurs que dans celles des anciens et des Orientaux. Ainsi, je complète l'inscription, bien que sous une réserve extrême.

Arsaka nâma Athiyâbusanahyâ puthra,

Le nommé Arsace, fils d'Asiabusanès.

Quant au nom du père prétendu, je m'abstiens de l'expliquer. Peut-être c'est « ornement d'*Athiyâ*, » que je suppose dans le nom Ἀσιαδάτης (Xén. *Cyrop.* VI, 3), et que je voudrais identifier avec le zend *âçya*. Si l'on voulait faire un calembour persan, peut-être meilleur que mainte étymologie qui a la prétention de frapper juste, on pourrait le traduire par « desséchant l'eau du moulin, » en joignant le mot persan آسيا « moulin, » au mot *âb*, pour *âp* « eau, » et *usana* « celui qui dessèche. » Une autre étymologie serait, et je m'étonne même que M. Benfey n'y ait pas pensé, de *atya*, persan *athiya* « cheval, » et *âbusana* « ornant; » de sorte que le mot entier signifierait « ornant les chevaux, Ἱπποκόμος, » peut-être « palefrenier ». Mais tout ceci n'est qu'une collection d'hypothèses; il faut avouer que le dernier mot est, à l'heure qu'il est, encore un mystère pour nous.

Voilà toutes les inscriptions conçues dans la langue des Achéménides, écrites en caractères cunéiformes du premier système. Nous sommes au bout des modiques ressources que le temps destructeur nous a laissées; espérons que l'avenir nous déterrera mainte relique de ces époques reculées. Nous connaissons maintenant tous les signes de ce système conservés dans les documents accessibles jusqu'à ce jour; il est pourtant possible que de nouveaux textes nous fassent connaître des caractères encore inconnus. Il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les résultats des recherches.

Les lettres suivantes sont entièrement connues :

g, t, d, th, p, b, m, n, r, v, y, s, ç, h.

Les lettres suivantes se trouvent devant les voyelles désignées :

k devant *a* et *u*.

kh devant *a*.

c devant *a* et *i*.

f devant *a*.

z devant *a*.

ź devant *a* et *i*.

Il est possible que des découvertes ultérieures nous donnent encore des signes pour les consonnes suivantes :

k devant *i*.

kh devant *i*.

kh devant *u*.

c devant *u*.

f devant *i*.

f devant *u*.

z devant *i*.

z devant *u*.

ź devant *u*.

Je dis possible, mais ce n'est pas sûr; puisque les Perses peuvent s'être servis des caractères connus dans les combinaisons énoncées ci-dessus; mais comme il est probable que ce dernier principe s'applique à quelques-unes de ces syllabes, il est aussi vraisemblable qu'il y en ait eu quelques autres qui se soient exprimées par des signes encore ignorés de nous.

J. Oppert.

HISTOIRE

DES KHANS MONGOLS DU TURKISTAN

ET DE LA TRANSOXIANE,

EXTRAITE DU *HABIB ESSIIER* DE KHONDÉMIR,

TRADUITE DU PERSAN ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES,

PAR M. C. DEFRÉMERY.

(SUITE.)

ذکر براق خان

باتفاق مورخان براق خان پادشاهی بود بصفت ظلم وجور موصوف وباخذ اموال رعایا وزیردستان مشغوف وبشجاعت وتهور مشهور وبجلادت وتکبر مذکور ودر اوایل شهور سنه ٦٦٣ موافق پارس ئیل جلایر بایرا که بمزید بطالت از سایر امرای الوس جغتای امتیاز داشت بمنصب امیر الامرائی رسانید وامر وزارت را بمسعود بیک یلواج مغوض گردانید ودر مبادی ایام پادشاهی میان او وشاهزاده قیدو دو نوبت مخالفت ومحاربت اتفاق افتاد

آخر الامر بسعی قبجاق اغول بن قزان بن اوکدای موافقت ومصالحت دست داد بعد از آن خان لشکر فراوان جمع آورده فتح خراسان بلکه تسخیر عراق وآذربیجان‌را پیش نهاد همت ساخت واز آب آمویه عبور نموده وبا اباقا خان که در آن زمان قایم مقام هلاکو خان بود محاربه کرده منهزم باز گشت وچون ببخارا رسید مسلمان شده سلطان غیاث الدین لقب یافت وبعد از چند روز بمرض فالج گرفتار شده در اواخر شهور سنه ٦٦٨ موافق قو ئیل نزد قیدو خان رفت و شربت مسموم خورده سرای آخرت پیش گرفت مدت سلطنتش شش سال بود

گفتار در بیان بعضی از احوال براق وبیان منهزم شدن او از لشکر آذربیجان وعراق

در روضة الصفا مسطورست که چون براق در الوس جغتای بر مسند ایالت تکیه زد از جادهٔ مستقیم عدل وانصاف انحراف نموده لشکریان از ظلم واعتساف منع نکرد ومغولان کافرکیش در بلاد ما وراء النهر وترکستان شیوهٔ نا ستودهٔ خویش پیش گرفته رعایای بیچاره پایمال رنج وعنا و دست کش مشقت وبلا گشتند و براق در اوایل

ایام دولت خود سپاهی درهم کشیده بجانب ختن خیال تاختن کرد وگماشتهٔ قوبلا قاآنرا از آنجا گریزانیده دست باسر ونهب برآورد ودرآن ولایت مغولی بسرائی رفته آشیانهٔ خطائی بنظرش درآمد وبی تقریب تیری برآن زده در شاهوار از آنجا نازل گشته در چاهی که در برابر آن آشیانه بود افتاد ومغول بآن چاه فرو رفته صد وپنجاه بالش زر سرخ یافت همچنین جمعی از لشکریان براق شبی در باغی بوده اسپان خودرا بر درخت میان تهی بستند ناگاه اسپان از چیزی رمیده آن درخت پوسیده شکست واز میان آن شش هزار بالش نقره ظاهر شد وسپاه براق از آن ممر یراق تمام بدست آورده این معنیرا از امارات قوت دولتش دانستند وچون براق از ختن بدار الملك خود بازگشت بیشتر از پیشتر بجور وطغیان اشتغال نمود واین اخبار بسمع قیدو خان رسیده دفع شر اورا بر ذمت همت واجب تصور فرمود وبا لشکر فراوان متوجه او گشته براق نیز بیراق تمام مستعد جنك وپیکار شد ودر کنار آب سیحون بباد حملهٔ مبارزان هردو کشور آتش قتال التهاب یافته از بسیاری استعمال تیغ وسنان خون چون رود جیحون در فضای معرکه سیلان نمود واز جانبین بسیاری بر خاك

افتادند آخر الامر براق ظفر یافت وبا غنایم نا محصور
عنان بدار الملك خود تافت وبعد ازین واقعه نوبت
دیگر در کنار آب خجند میان آن دو شاهزادهٔ دولتمند
مقابله ومقاتله دست داد درین کرت قیدو خان
بدیدن عروس فتح ونصرت فایز گردید وبراق منهزم
شده تا سمرقند عنان یکران باز نکشید وقصد نمود که
بجاروب غارت وتاراج بلاد ماوراء النهررا پاك سازد ویراق
لشکر کرده بار دیگر علم جنك وجدال بر افرازد اما قبل
ازآنکه این اندیشه از حیز قوت بفعل آید قبجاق
اغول که در سلك سایر (نبایر) اوکدای قاآن انتظام
داشت از نزد قیدو خان برسالت آمده بزلال نصایح
سودمند و مواعظ دلپسند آتش قهر اورا منطفی کردانید
تا از مقام تاراج وغارت ما وراء النهر وعداوت قیدو در
گذشته بین الجانبین بساط صلح وصفا ممهد گردید
وبرین جمله مقرر گشت که قیدو براق را یراق ولشکر
دهد واو از آب آمویه عبور نموده دل بر تسخیر عراق
وخراسان نهد بعد از آن سلك احوال براق خان
منتظم شده در شهور سنه ۶۶۶ موافق ئیلان ییل
مسعود بیك یلواج را باسم رسالت بنزد اباقا خان بن
هلاکو خان فرستاد تا بحسب ظاهر اظهار مخالصت واتحاد

کرده ضمنًا تخمین کمیت لشکر عراق وآذربیجان نماید
وبر کیفیت مسالك آن ممالك اطلاع حاصل فرماید
ومسعود بیك

ع بعزمی بسان عقیدت درست

ودلی چون طالع مقبلان قوی از آب آمویه گذشت
وبسرعت هرچه تمامتر طی منازل نموده جهت رعایت
حزم در هر منزل دوسر اسپ صبا رفتار ومعتمدی
خدمتکار کذاشت وچون بمقصد نزدیك رسید خواجه
شمس الدین محمد جوینی که صاحب دیوان اباقا خان
بود باتفاق امرا و نوئینان اورا استقبال بنمود وخواجه
هرچند مرکب سر کشی در زیر ران داشت در حین
ملاقات وظایف انسانیت بتقدیم رسانیده پیاده شد
ومسعود بیك همچنان سوار جناب صاحبی‌را در کنار
کشیده بزبان استحسان (1) گفت که صاحب دیوان توئی
خواجه شمس الدین محمد که یکی از عمال خودرا که (2)
قرینهٔ اصف برخیا می پنداشت از ین معنی بغایت آزرده
خاطر گشت اما بنابر آنکه محل مقتضی باز خواست

[1] Quoique notre manuscrit porte bien lisiblement استحسان, il me paraît plus conforme à ce qui suit, de lire استهزا, ou plutôt استخفاف.

[2] Il faut supprimer cette conjonction.

نبود دم در کشید وچون مسعود بیك ببارگاه اباقا خان
درآمد منظور نظر عنایت شده بر جمیع امرا مقدم
نشست وبعبارت خوب واشارت مرغوب ادای رسالت
نموده بمزید عوارف خسروانه وعواطف پادشاهانه
اختصاص یافت وبنابر آنکه مهم او بر حیله وفریب
مبتنی بود بعد از چند روز اثر بد گمانی در حق خود
مشاهده کرده در طلب رخصت سرعت فرمود واباقا خان
شرف اجازت ارزانی داشته مسعود بیك بی توقف واهمال
بر تکاوری برق مثال سوار گشته چون فلك الافلاك لحظهٔ
در هیچ مرحله از حرکت نه ایستاد وروز دیگر از جانب
خراسان خبر آمد که براق باستعداد جنك وقتال
اشتغال دارد ورسالت مسعود بیك جهت تجسس بوده لا
جرم اباقا خان ایلچی قمر مسیر بباز گردانیدن او ارسال
داشت هیهات هیهات مسعود بیك را کسی چگونه تواند
دریافت او مرد عاقل کار افتاده ومنزل بمنزل اسپان آسوده
ایستاده بهیچ وجه تانی نکرده چنان بتعجیل راند که
برید فلك از سرعت آن حرکت حیران ماند وباعتقاد
صاحب تاریخ وصاف در عرض چهار روز بکنار جیحون
رسیده چون ابر وباد بر آب عبور کرده بخدمت براق
پیوست وهرچه مشاهده کرده بود معروض کرد وبراق

عزیمت فتح خراسان وعراق نموده قصد کرد که جهت
ما یحتاج لشکر وضروریات سفر بخارا وسمرقندرا غارت
وتاراج کند مسعود بیك عرض کرد که تخریب ولایتی که
در حیطهٔ تصرف پادشاه است بتصور تسخیر مملکت
موسوم (موهوم ?) ازمقتضای خرد وکیاست دور می نماید باری
آن مقدار رعایت می باید نمود که اگر عیاذا بالله چشم
زخمی رسد رعایا بر ترتیب نزل وساوری قادر باشند براق
از شنیدن این سخن غضبناك شده فرمود تا مسعود
بیكرا هفت چوب زدند لیکن از عزیمت نهب وغارت
متقاعد گشت وقیدو خان قجان بن قراق (1) بن
اوکدای قاآن‌را با یکی از اولاد کیوك خان وچند هزار
نفر از لشکریان بمعاونت براق نامزد کرده در خفیه با
شاهزادگان گفت که باید که شما قبل از ملاقات اباقا
وبراق مراجعت نمائید وچون ایشان بماوراء النهر
رسیدند براق با صد هزار سوار آراسته در سنه ۶۶۷
موافق ات ئیل از آب آمویه کذشته غبار فتنه وآشوب
در تمامی بلاد خراسان ارتفاع یافت وملك شمس الدین
محمد کرت که در آن وقت والی هرات بود با براق دم از

[1] Il faut sans doute lire ici, comme plus haut (page 219), قبجاق, *Kiptchak*, et قزان, *Kazan*.

ایلی وانقیاد زده شاهزاده تبشین اغول وارغون اقا که
در نیشابور اقامت داشتند از مقاومت با سپاه ما وراء النهر
عاجز گشتند وانهزام یافته روی بصوب عراق آوردند
وبراق بر اکثر بلاد خراسان مستولی شد اباقا خان بعد
از استماع این اخبار با سپاهی بعدد قطرات امطار از عراق
وآذربیجان بجانب مخالفان نهضت فرمود وچون بخطهٔ
ری رسید تبشین اغول وارغون اقا بموکب اعلی پیوستند
وحقیقت حال وکثرت ابطال رجال براق‌را عرض کرده
باتفاق متوجه جلگای هرات شدند وخبر توجه اباقا
خان در اردوی براق خان بتواتر پیوسته شاهزادگانی که
بفرمان قیدو خان کمر معاونت براقیان برمیان بسته
بودند بهنگام فرصت عنان یکران بصوب ما وراء النهر
تافتند واین معنی موجب دلشکستگی سپاه جغتای
خان گشت وبراق سه کس‌را برسم جاسوسی بمعسکر
اباقا خان فرستاد تا تحقیق نمایند که خان بنفس خود
متوجه میدان قتال شد یا بعضی از شاهزادگانرا بامرا
ولشکریان بمحاربه نامزد کرده وقراولان سپاه آذربیجان
جاسوسانرا گرفته پیش اباقا خان بردند وبعد از استفسار
یکی ازیشان موجب آمدن خودرا بر سبیل راستی تقریر
نموده اباقا خان آوازه در انداخت که بسبب تاخت

سپاه دشت بلاد آذربیجان زیر وزبر گشت وبر علانیه فرمود که مصلحت دولت ما در مراجعت است آنگاه کوچ کرده در وقت سوار شدن بآواز بلند گفت که جاسوسانرا بقتل رسانید وآهسته اشارت نمود که شخص را که موجب آمدن خودرا براستی بر زبان آورد بگریزانید ودیگرانرا بکشید فرمان بران بموجب فرموده عمل کردند وآن جاسوس بسرعت برق وباد نزد براق خان رفت وآنچه دیده بود و شنیده باز گفت وگفت حالا صحرای هزار جریب بخیمه وخرگاه ومفروش وملبوس آراسته است واز سپاه عراق وآذربیجان درآن دیار دیار نمانده براق از استماع این خبر مسرور گشته مرغاول وجلایر بای که کلانتران امرای ما وراء النهر بودند خرامان وخندان ببارگاه پادشاه درآمدند ورسم تهنیت بجای آوردند

نظم سر افراز مرغاول جنگجوی
بیامد دهانی پر از گفت وگوی
که اقبالت ای شاه پاینده باد
سپهرت چو ما بندگان بنده باد
نگفتم که نبْوَد کسی مرد تو
نیارد کسی تاب ناورد تو

شنیدی که بی کوشش جنگ وکین
گریزنده شد پادشاه زمین

القصه براق وامرا بمجرد استماع آن خبر کاذب پیش از طلوع صبح صادق بتکامیشی اباقا خان پای در رکاب آوردند وتا صحرای هزار جریب عنان باز نکشیدند وآن سر زمین‌را از خیمه وخرگاه مالامال یافته شب‌را در غایت عیش وطرب بروز رسانیدند علی الصباح که خسرو شرقی انتساب آفتاب بمیدان سپهر تاخته رایت نهضت از عقب مواکب کواکب بر افراخت براق خان بسان سیل غران بتکامشی اباقا خان در حرکت آمد وچون بنزدیک قریهٔ شکندیان رسید فضای صحرا وبیابان‌را از لمعان اسلحه مبارزان عراق واذربیجان مانند عرصهٔ آسمان درخشان یافت لا جرم شادی بغم وسور بماتم مبدل شد وبراق خان آه سرد از دل پر درد بر کشیده گفت ظن ما خطا بود امرا ومقربان خصوصا مرغاول وجلایربای زبان بتسلی خاطر پادشاه کشاده در آن شب دل بر تهیهٔ اسباب جنگ بستند روز دیگر که از جانب مشرق ومغرب غریو وافغان سورن بر خاست وجمشید خورشید معرکهٔ سپهررا باسنهٔ خطوط شعاعی بیاراست آن دو پادشاه رزمخواه بیاسامشی سپاه پرداخته از صدای

کرکه (کورکه) وکوس گوش گردون کر گردید واز آواز نغیر
وکرنای زمان وزمین برخود بلرزید از غمام کمان سهام
اجل بسان باران نیسان باریدن گرفت و از میغ
سنان وتیغ خون در سیلان آمده روی زمین صفت رود
جیحون پذیرفت درآن اثنا برق عزم براق خان از
سحاب تهور آغاز درخشیدن کرد و از طرف برانغار
لشکر خود همچون رعد غران بر جوانغار مخالف
تاخت وهرکس را که در برابرش بود بزخم شمشیر وخنجر
منهزم ساخت ونزدیك بآن رسید که جیش اباقا خان
از هم فرو ریزد وآن پادشاه کشور کشای از دست برد
لشکر جغتای بگریزد اما سونتای بهادر همت بر دفع آن
واقعهٔ هایله گماشته درآن حین از اسپ پیاده شد
وبر صندوق نشست وعراقیان‌را بر محاربه وستیز
تحریض کرد واباقا خان بنفس خود با فوج از دلیران
پیش رانده حمله فرمود واز سپاه براق مرغاول در برابر
آمده کشته شد ودرآن ساعت کوشش مردان هردو
لشکر وخونریزش دلاوران هردو کشور بمرتبهٔ رسید که
تا بهرام شدید الانتقام بخنجر گزاری موسوم است چنان
پیکاری ندیده وتا سپهر بد مهر در گرد عالم وعالمیان
گردیده مانند آن کارزاری نشنیده وچون پادشاه چرخ

چهارم از مهابت آن معرکه ترسیده روی بدیار مغرب نهاد واز عکس خون سالکان مسالك پهلوانی دامان افق را رنك شقایق نعمانی داد براق خان امارات عجز وانکسار بر وجنات احوال مردم خود مشاهده نموده روی بصوب ما وراء النهر آورد وبعد از وصول بخارا نور توحید در دلش بر افروخته مسلمان شد وسلطان غیاث الدّین لقب یافت وهم درآن ایام بمرض فالج گرفتار گشته سلك جمعیتش از هم بگسیخت ومسعود بیك یلواج از وی جدا شده باردوی قیدو خان گریخت و براق نیز بامید مرحمت واشفاق نزد شاهزاده قیدو رفته دو سه روزی بفراغت گذرانید وآخر الامر فی سنه ۶۶۱ از دست ساقی مکر وغدر قیدو شربتی مسموم درکشید

رباعی درگردش این سپهر ناپیدا غور
جامیست که جمله را چشانید بدور
نوبت چو رسد عربده نتوان کردن
با ساقی این بزم که دورست زجور

نقلست که از براق خان چهار پسر ماند وبزرگترین ایشان بیکتمور نام داشت وبیکتمور باتفاق برادران خود و اولاد الغو خان با قیدو خان آغاز مخالفت کرده از سر حد خجند تا بخارا آتش ظلم وبیداد بر

افروختند وخان ومان جماعتی را که بسعی مسعود بیك
یلواج درآن بلاد جمع آمده بودند بنایرهٔ قتل وغارت
بسوختند وچند نوبت میان اولاد براق وقیدو محاربه
دست داده هربار گریز بجانب اولاد براق افتاد وبدین
واسطه رعایای بیچاره بمصادره ومطالبه گرفتار شدند
در اثناء اقبیك ترکمان که کوتوال قلعهٔ آمویه بود نزد اباقا
خان رفت وبتحریك خواجه شمس الدین محمد صاحب
دیوان شمهٔ از وقایع مذکوره معروض داشت وگفت که
هرکس که والی سمرقند وبخارا می شود مانند براق
بخار پندار بکاخ دماغ او تصاعد نموده متعرض خراسان
می گردد مناسب آنست که حالا که بسهولت سر می
پذیرد فوج از سپاه ظفر پناه بدانجانب شتابند ونوعی
سازند که درآن دیار دیار نماند اباقا خان را این ظن
معقول افتاد و نیك پی بهادررا با یك تومان لشکر در
مرافقت اقبیك باین مهم نامزد کرد وایشان بعد از طی
منازل ومراحل بحوالی بخارا رسیده برآن بلده استیلا
یافتند وقتل عام نموده آتش در مدرسهٔ مسعود بیك
یلواج که معمورترین مدارس آن بلده بود زدند وازآن
بقعه وکتب نفیسه که درآنجا بود جز خاکستر چیزی
نماند وچون اقبیك سیاه روزگار و نیك پی شوم قدم از

لوازم فتنه وفساد هیچ باقی نگذاشتند پنجاه هزار پسر ودختر ماه پیکررا که باسیری گرفته بودند در پیش انداخته علم مراجعت بر افراشتند ومدت هفت سال بخارا از آدمیان خالی بوده بعد از آن مسعود بیك بحکم قیدو خان بار دیگر بتعمیر آن خطه پرداخت وبدستور پیشتر بخارارا بجمع اشراف واعیان طبقات انسان ساخت

ذکر نیك پی خان

بعد از وقوع فراق براق خان امرا و کلانتران الوس جغتای خان بنابر اشارت قیدو خان نیك پی خانرا که پسر زادهٔ جغتای بود وبروایتی پدرش شیرامون وبقولی سارمان نام داشت بپادشاهی بر گرفتند وچون نیك پی را روز بد مرك پیش آمد در سنه ۶۷۱ علم متابعت بوقا تیمور بن قداعی بن بوری بن میتوکان بر افراشتند وبعد از آنکه بوقاتیمور وفات یافت پسر براق خان که بقولی دواتجان وبروایتی دواجیجن نام داشت در سنه ۶۹۰ در ما وراء النهر وترکستان پادشاه گردید وامیر الامرا ولشکرکش او امیر ایلنکیر بن ایجل (۱) نوبان بود واو بروایتی مدت سی سال وبقولی شانزده سال سلطنت نمود

[1] Le manuscrit porte الجل.

گفتار در بیان مخالفت دوا خان بن براق خان با پادشاه
الغ یورت وختای وتوابع آن یعنی تیمور قاآن

دوا خان باتفاق مورخان پادشاهی کامکار بلند مقدار بود وبمزید شجاعت ومردانگی از تمامی امثال واقران ممتاز ومستثنی می نمود ودر ایام دولت او بیمن تدبیر امیر ایلنکیر خلقی کثیر در ظل رایتش جمع آمدند دوا بقصد بعضی ار شاهزادگان که بمحافظت حدود مملکت تیمور قاآن مامور بودند کمر بست وبجانب ایشان ایلغار کرده شبهنگامی که همه بتجرع اقداح دوستکامی اشتغال داشتند شنیدند که یاغی رسید وبغیر از کورکوز گورکان که داماد تیمور قاآن بود هیچکس از سرداران نتوانست که در برابر دوا خان آید وکورکوز با شش هزار سوار باستقبال شتافته بعد از وقوع قتال گرفتار شد و دوا خان اورا مقید ومحبوس گردانیده وغنایم بسیار گرفته مراجعت فرمود و در حدود قراقرم بفراغت بساط عشرت مبسوط ساخت وچون گریختگان به تیمور قاآن پیوستند بر آشفته بعضی از امرای سرحدرا بند کرد وروی بتدارك اختلال احوال سپاه آورد درین اثنا الوس بوقا ودوردقای با دوازده هزار مرد جرار از دوا خان گریخته

نزد تیمور قاآن رفتند وگفتند که ما بر بد ونیك سپاه
جغتای اطلاع داریم و نهایت شجاعت آنجماعت‌را می
دانیم اگر اشارت قاآن نافذ گردد برزم ایشان کمر بندیم
ودوا واتباع اورا بمرض هلاك وخرابی ملك گرفتار سازیم
وتیمور قاآن آن دو امیررا بانعام کلاه وکمر سر افراز و مفتخر
ساخته دوای عارضهٔ دستبرد دوارا منحصر در آن دانست
که فوج از امرا ولشکریان مصحوب ایشان بمحاربهٔ او روند
وبرین موجب حکم فرموده الوس بوقا ودوردقای آن
سپاه‌را سر کردند ودر وقتی که دواخان بقصد شبیخون
الوس بعضی از شاهزادگان که متابع تیمور قاآن بودند
ایلغار نموده بود بیك ناگاه بوی رسیدند وتیغ انتقام از
نیام کشیده جمعی کثیر از لشکریان جغتای‌را کشتند
ودوا خان عنان بصوب فرار گردانیده دامادش اسیر
شد وچون دوا خان بدار الملك خود رسید ایلچیان
سخن دان نزد تیمور قاآن فرستاد وپیغام داد که اگر ما بی
ادبی کردیم بجزا وسزا رسیدیم اکنون مناسب آنکه
داماد مارا بدینجانب ارسال فرمایند تا ما نیز کورکوزرا
اطلاق نمائیم وتیمور قاآن داماد دوا خان‌را سیورغامشی
کرده شرف رخصت ارزانی داشت اما قبل از وصول او
دوا خان کار کورکوزرا ساخته بود وبا جمعی که از نزد

قاآن بطلب او آمده بودند گفت که کورکوز گورکان‌را بجانب اردوی شاهزادهٔ قیدو فرستاده بودیم واو در اثنای راه وفات یافته وبعد ازین واقعه چنانچه در ضمن وقایع قیدو خان گذشت کرت دیگر میان دوا خان ولشکر تیمورقاآن محاربه روی نمود ودرآن نوبت ظفر ونصرت قیدو خان ودوا خان‌را بود وچون دوا خان بمرض موت گرفتار گشته طبیب طبیعتش از دوای آن عارضه عاجز شد پسرش کوبحك خان بر مسند شهریاری نشست واو در ایام دولت خود ولایاتی‌را که اولاد قیدو خان متصرف بودند در حیز تسخیر آورده داخل الوس جغتای گردانیده و بعد از آنك کوبحك خان نیز رخت بکنج لحد کشید

تالیغو خان

بن قداعی (قدامی) بن بوری بن میتوکان پادشاه گردید وتالیغو نیز بوقت حلول اجل تخت‌را وداع کرده ایسان بوقا خان بن دوا خان در سنه ۷۰۹ رایت سلطنت بر افراشت

ذکر سلطنت ایسان بوقا خان ولشکر فرستادن او بجانب خراسان

چون ایسان بوقا در الوس جغتای لوای خانی وعلم جهانبانی مرتفع کردانیده خیال تسخیر خراسان بخاطر گذرانیده برادر خود کپک خان وشاهزاده یسود (ییسور) بن اورکتمور بن بوقا تیمور بن بوری را نامزد آن مهم فرمود وشاهزادگان با سپاه فراوان از آب آمویه عبور نموده بقتل وغارت وخرابی شهر وولایت مشغول کشتند وامیر یساول و بوجای ولد دانشمند بهادر که در آن زمان از قبل سلطان محمد خدابنده در حدود خراسان اقامت داشتند چون این خبر شنیدند بیکدیگر پیوسته بکنار آب مرغاب شتافتند ودر آن مقام میان سپاه ایران وتوران خرابی (حربی) صعب دست داده کپک خان وییسور ظفر یافتند ولشکریان خراسان عنان بصوب عراق وآذربیجان تافته امیر یساول وبوجای با هزار سوار ساعتی پای ثبات وقرار استوار داشتند وکمال جلادت ومردانگی بجای آورده آخر الامر امیر یساول با هفت نفر جان از آن گرداب فنا بساحل نجات کشید وبوجای با چهل سوار آهن خای مبارزت می نمود تا وقتی که آن

سواران بتمام کشته شدند آنکاه از غایت سراسیمگی خودرا در آب انداخت ویکی از بهادران ما وراء النهر بزخم تیر جان گزای آن رودرا از خون بوجای گلگون ساخت وشاهزاده کبك ویُبسور آن روز تا شب از عقب خراسانیان می تاختند وپرتل گرفته مرد می انداختند وکپك خان می خواست که در ظلام اللیل نیز عنان بازنکشد اما شاهزاده ییسور مانع آمده گفت

بیت چو فیروز گشتی مشو در ستیز
مکن بسته بر خصم راه گریز

بنابر آن کپك خان ترك تکامشی سایر گریختگان داد وشاهزاده ییسور جمعی از اسیرانرا زاد وراحله عنایت کرده بمنازل ایشان فرستاد وچون خبر استیلای شاهزادگان وفرار امرای خراسان بعرض اولجایتو سلطان رسید با لشکرهای عراق واذربیجان متوجه دفع دشمنان گردید وکبك وییسور از کوچ او واقف شده عنان بصوب ما وراء النهر وترکستان تافتند وبخدمت ایسان بوقا رفته سیورغامشی والتغاتی یافتند وایسان بوقا در آن ولایت بکام دل اوقات می گذرانید تا آن زمانکه ایام حیاتش بسر رسیده متوجه عالم عقبی گردید

ذکر کبک خان بن دوا خان

باتفاق مورخان کبک خان مظهر آثار عدل واحسان
ومطلع انوار لطف وامتنان بود واو بعد از فوت ایسان
بوقا بر تخت سلطانی ومسند جهانبانی صعود فرمود
واز نوادر وقایع که از آن خان ستوده مآثر نقل کرده
اند یکی آنکه روزی بعزم گشت باجمعی از خواص خدم
سوار شده در کوه ودشت می گشت ناگاه استخوان
آدمیان در نظرش در آمد که در مغاکی بر زبر خاك ریخته
بودند وعنان کشیده لحظهٔ در آن عظام پوسیده
نگریست پس روی بملازمان آورد وگفت که می دانید
که این استخوانها با من چه می گویند وایشان سر
در پیش انداخته خاموش شدند کبک خان فرمود
که مظلومی چندند که داد می خواهند آنگاه همت
بر استکشاف احوال آن اموات گماشته امیر هزاره را که
آن سر زمین تعلق بوی می داشت طلب کرد وازوی حال
آن استخوانها پرسید و آن شخص بسردار صده رجوع
نموده سردار صده دست در دیچه زد وبعد از تفحص
بلیغ بظهور پیوست که قبل از آن تاریخ بسه سال
کاروانی از جانب خراسان بدانجا رسیده بود وآن جماعت

ایشانرا کشته اند ومالها برده وبعضی از آن اموال موجودست قهرمان عدالت کبك خان چون برین حال وقوف یافت بجمیع (بجمع) اموال وقید خونیان فرمان داد وکس نزد والی خراسان فرستاده حکم کرد که از ذریت آن کشتگان هرکس باقی مانده باشد ارسال دارد وچون آن جماعت بدرگاه معدلت پناه رسیدند کبك خان خونیانرا با اموال بدیشان سپرد

بیت عدل بین کز غایت انصاف وداد
استخوان مردگانرا داد داد

ودر سنه ۷۲۱ بسبب حلول اجل طبیعی کبك کنك ولال گشته برادرانش ایلچی کدای خان ودوا تیمور خان بنوبت متصدی امر سلطنت بودند وچون ایشان بر بستر هلاکت غنودند پادشاهی الوس جغتای خان ببرادر دیگر ایشان ترمشیرین خان رسید واو پادشاه عادل کامکار وجهاندار مقبل مرحمت شعار بود چهرهٔ دولت خانی را بگلگونهٔ سعادت مسلمانی برافروخت وبتوفیق سبحانی درعالم فانی اسباب سلطنت جاودانی اندوخت اکثر الوس جغتای خان در زمان جهانبانی او بدین اسلام فایز گشتند ودر تمهید قواعد شریعت غرا (غرا) وتشیید ارکان ملت بیضا سعی پیوستند

مثنوی چو از نور دل (دین) شمع دل بر فروخت
در آن بوم بیخ ضلالت بسوخت
الوس میل کردند یکسر بدین
بدین شاید ار گویمش آفرین

وترمشیرین در زمان دولت لشکر بهندوستان کشید وحدود دهلی و گجرات را تاخته سالما غانما بترکستان بازگردید وبتاریخ سنه ثمان وعشرین وسبعمایه موافق لو ییل برادر زادهٔ ترمشیرین خان بوران (بوزان) بن دواتیمور بن دوا خان که جمال حالش بحلیهٔ اسلام تزین نداشت از جیته لشکر بماوراء النهر کشید ودر موضع قوزی منداق با ترمشیرین خان حرب کرده اورا بعز شهادت رسانید وپوران اگرچه در الوس جغتای متمکن نگشت اما جمعی کثیر از شاهزادگان وامرا واعیان را بتیغ ستم بگذرانید واز مطلع سعدین چنان بوضوح می پیوندد که ترمشیرین خان در سنه ۷۲۷ در نخشب مریض گشت وآن عارضه اشتداد یافته در گذشت جنکشی بن ابوکان بن دوا خان بعد از مراجعت پوران بجانب قبه (جته ؟) متصدی امر ایالت شد وچون روزی چند بدولت گذرانید برادرش بسو تیمور خروج کرده اورا بقتل آورد و بسو تیمور شهریار

دیوانه سار بود چنانچه هردو پستان مادرش‌را ببرید بتهمت آنکه یاغی شدن مرا بجنکشی تو گفته بودی بنابر آن اشراف واعیان از سلطنتش متنفر گشتند در آن اثنا علی سلطان که نسبتش باوکدای قاآن می پیوست خروج کرده بر الوس جغتای استیلا یافت وعهد نامهٔ قبل خان وقاجولی بهادررا که بآلتمغای تومیه (تومنه) خان موشح بود وجنگیز خان وقراجار نویان هر (دو) خط بر آن نهاده بودند ضایع ساخت وچند گاهی پادشاهی کرده او نیز مانند دیگران بعالم آخرت شتافت محمد خان بن پولاد بن کونجك خان بعد از فوت علی سلطان بر تخت پادشاهی نشسته برد (فع) مظالم پرداخت ونوبت دیگر بیمن معدلت الوس جغتای‌را معمور ساخت

نظم جهاندار شاهی که از عدل او
در آمد دگر آب دولت بجو
خللهای پیشین تدارك نمود
شب خفته‌را عهد او صبح بود

ذکر قزان سلطان خان

قزان سلطان ولد یسور بن اورکتمور بن بوقاتیمور بن میتوکان بن جغتای خان بود واو در شهور سنه ۷۳۳

موافق قوی ییل بر تخت سلطنت صعود نمود ولوای ظلم وبیداد افراخته بنیاد حیات بسیاری از امرا ونوئینانرا بر انداخت واز هرکس [که] اندك جریمهٔ در وجود آمد مطمورهٔ خاك منزلش ساخت و سیاستش بمرتبهٔ بود که اکابر و اعیان هر صباح که متوجه ملازمتش بودند از غایت وهم کفن در زیر جامه پوشیده اهل وعیالرا وداع می نمودند مهابتش بمثابهٔ بود که مقربان وانکحکمان (ایجکیان) هر شام که از قید خدمتش نجات یافته بصحت نزد فرزندان می رسیدند تجدات شکر بجای آورده نذور وصدقات بمستحقان می رسانیدند آخر الامر بقیهٔ اشراف الوس جغتای در مخالفت قزان سلطان با امیر قزغن که در سلك اعاظم امرای برلاس انتظام داشت موافقت نمودند وامیر قزغن سالی سرایرا معسکر ساخته سپاهی صف شکن فراهم آورد وچون قزان سلطان ازین حادثه آگاهی یافت بالشکر فراوان بجانب مخالفان نهضت کرد و در شهور سنه ست واربعین وسبعمایه (سبعمایه) در دشت قربه ذره رنکی آن دو گروه جنگیرا اتفاق ملاقات افتاد ودرمیدان دار وگیر تیری بچشم امیر قزغن رسیده قزان سلطان را ظفر ونصرت دست داد و درآن زمستان قزان سلطان در قرشی قشلاق

کرد واز شدت سرما وکثرت بارندگی اکثر اعیان (اسپان) لشکریانش روی بچراگاه عدم آورد امیر قزغن چون از ضعف دشمن آگاهی یافت کرت دیگر علم جلادت مرتفع ساخته بسروقتش شتافت وباز میان آن دو سپاه رزم ساز محاربه روی نمود درین جنگ اجل قزان سلطان رسید وامیر قزغن سپاه‌را از غارت وتاراج مانع آمده جناح مرحمت واحسان بر مفارق بازماندگان قزان سلطان مبسوط گردانید در مقدمهٔ ظفرنامه مسطورست که از زمان جلوس جغتای خان در ماوراء النهر وترکستان تا اوان کشته شدن قزان سلطان امیر قزغن دانشمندجه‌را که نسبتش با اوکدای قاآن می رسید بخانی الوس جغتای اختیار نمود وچون دو سال از زمان اقبال دانشمندجه خان گذشت امیر قزغن اورا نیز کشته بیان قلی خان در آن ملك پادشاه گشت وبیان قلی پسر سیورغدد (سورغدو) اغول بن دوا خان بود ودر ایام دولت او امیر قزغن بساط عدل وکرم گسترده بدانهٔ انعام واحسان مرغ دل طوایف انسانرا صید نمود ودر سنه ستین وسبعمایه قتلق تیمور نامی که خواهر امیر قزغن‌را در قید نکاح داشت نسبت بامیر قزغن رایت مخالفت بر افراخت ودر شکارگاه آن امیر معدلت پناه‌را در دام بلا

انداخته بعز شهادت رسانید وبطرف قندز گریخته یکی از مقربان امیر شهید با ملازمان خود از عقبش روان گردید ودر بلدهٔ قندز بوی رسیده بضرب شمشیر اورا پاره پاره کرد ودوستکام باز گشته علم حسن عهد ووفا برافراخت آنگاه پسر امیر قزغن امیر زاده عبد الله قایم مقام پدر شده سمرقندرا دار الملك کردانید وبنابر طمعی که نسبت بخاتون بیان قلی داشت اورا بقتل رسانید

تیمورشـــاه خـــان

پس از کشته شدن بیان قلی بنابر اشارت امیر زاده عبد الله بر سریر شاهی صعود نمود واو پسر سسور (بیسون) تیمور بن الوکان بن دوا خان بود ودر ایام دولت امیر زاده عبد الله امیر بیان سلدوز طریق خلاف مسلوك داشته باتفاق امیر حاجی برلاس که از اولاد بیسو منکا بن قراجار نویان بود لشکری در کشید ومتوجه سمرقند گشت تیمور شاه وامیرزاده عبد الله اورا استقبال کردند وبین الجانبین جنگی صعب دست داده تیمور شاه وعبد الله در معرکه بقتل رسیدند وامیر بیان سایر دیار ما وراء النهر در حیز تسخیر در آورده لوای پادشاهی مرتفع کردانید وچون او مردی سلیم نفس کم آزار بود

ودر شرب مدام ومصاحبت سروقدان سیم اندام افراط می نمود اختلال باحوال ممالك توران راه یافت ودر هرسری سودائی و درهر دلی تمنائی پدید آمد و امیر حاجی برلاس درکش و امیر بایزید در خجند واولجای بوقای سلدوز در بلخ و محمد خواجه ایردی در شبرغان لوای استقلال بر افراشتند وامیر حسین بن امیر ملاء بن امیر قزغن (۲) وامیر خضر بیسوری لشکری جمع آورده پیوسته حدود آن ولایات را تاخته نقش سروری بر صحایف ضمایر می نگاشتند

ذکر توغلوق تیمور خان

بعد از شهادت امیر قزغن توغلق تیمور بن ایمل خواجه بن دوا خان در الوس جته بر مسند پادشاهی نشست چون اخبار پریشانی ما وراء النهر بسمع او رسید همت بر استخلاص آن ولایات بست ودر شهور سنه احدی وستین وسبعمایه بطرف سمرقند نهضت نموده گردن اکثر امرای سرکش را بچنبر اطاعت در آورد ودر هر بلده حاکمی وداروغهٔ تعیین کرده بازگشت وپس از مراجعت او آتش خصومت ونزاع در حکام ولایات اشتعال یافته رعایای بیچاره پایمال فتنه شدند بنابر آن توغلق تیمور

خان در سنه ثلاث وستين وسبعمايه نوبت ديگر لشكر بدان ديار كشيد و امير بيان سلدوز وبايزيد جلايررا بقتل رسانيده پسر خود الياس خواجه خانرا بحكومت ما وراء النهر بازداشت ورايت معاودت بر افراشت

الياس خواجه خان بن توغلوق تيمور خان

بعد از مراجعت پدر در سمرقند بلوازم امر پادشاهى پرداخت در شهور سنه ٧٦٥ امير حسين بن امير ملا بن امير قزغن وحضرت صاحب قران امير تيمور گوركان بروى خروج كردند وبين الجانبين محاربه وقوع يافت الياس خواجه خان بصوب جته گريخت ودر آن ديار قمرالدين دوغلات رشتهٔ حياتش بگسيخت

عادل سلطان بن محمد بن بولاد بن كونجك خان

پس از فرار الياس خواجه خان باستصواب امير حسين بر مسند خانى قرار گرفت وچون چند روزى بفراغت بگذرانيد خيال استقلال نموده اين معنى بر امير حسين ظاهر شد واورا گرفته در آب حسكا انداخت آنگاه قبول سلطان بن دورجى بن ايلچيكداى‌را بخانى تعيين نمود و قبول سلطان‌را امير تيمور گوركان بعد از استيلا بر امير حسين قتل فرمود

سیورغتمیش خان بن دانشمندجه خان

حضرت صاحب قران در وقتی که علم مخالفت امیر حسین مرتفع کردانید سیورغتمیش خانرا بآنکه از نسل اوگدای قاآن بود بسلطنت الوس جغتای بر داشت وچون او فوت شد پسرش سلطان محمود خان‌را قایم مقام ساخت وفرمود تا على الرسم اسم اورا بر اوایل مناشیر تحریر نمایند و سلطان محمود خان در شهور سنه ست وثمانمایه در بعضی از بلاد روم وفات یافت چنانچه در ضمن بیان احوال امیر تیمور گورکان پرتو اهتمام بر ذکر آن واقعه خواهد تافت انشاء الله تعالی

خضر خواجه خان

در اوان دولت صاحب قران امیر تیمور گورکان در مغولستان بر تخت سلطنت نشست وبعد از چندگاه که بین الجانبین مواد نزاع در هیجان بود صلح گونهٔ واقع شده حضرت صاحب قران دختر خان‌را که تکل خانم نام داشت با خود عقد بست وبعد از فوت خضر خواجه ولدش

محمد خان

علم جهانبانی بر افراشت وچون او نیز فوت شد ویس خان بن شیرعلی اوغلان بن محمد خان قایم مقام او گشت و بعد از چندگاه که بلوازم امر خانی پرداخت او نیز درگذشت وازویس خان دو پسر یادکار ماند

ایسان بوقا ویونس خان

امرای مغولستان پس از واقعهٔ ویس خان دو فرقه شدند بیشتر ایشان حلقهٔ مطاوعت ایسان بوقا خان درگوش کشیدند واندکی متابعت یونس خان اختیار کرده آن حضرترا بامید مدد وکومك نزد میرزا الغ بیك گورکان بردند زیرا که خواهرش درحبالهٔ پسر خردتر میرز الغ بیك عبد العزیز اوقات می گذرانید وبا وجود این نسبت میرزا الغ بیك یونس خانرا منظور نظر شفقت نکردانید وامرا ولشکریانشرا متفرق ساخته آن درّی برج (درج) خانیرا بصوب عراق واذربیجان گسیل کرد ویونس خان در زمانیکه میرزا جهانشاه ترکمان والی تبریز بود بآن ملك رسیده زیاده بریکسال آنجا اقامت نمود آنگاه بشیراز رفته طریق ملازمت میرزا ابراهیم سلطان پیش گرفت وپس از انقضای پنج

شش ماه میرزا ابرهیم سلطان وفات یافته یونس خــان
کمر اطاعت ولدش میرزا عبد الله که قایم مقام پدر بود
بر میان بست القصه قریب هژده سال یونس خــان در
ولایات غربت ماند و در وقتی که میرزا سلطان ابو سعید
گورکان بر سریر سلطنت سمرقند متمکن گشت بنابــر
طلب آن پادشاه سعید مرکب بطــرف وطن اصلی راند
وسبب طلب سلطان سعید آن خان صاحب تائیـدرا آن
بود که در زمانی که میان میرزا الغ بیك وپسرش عبد
اللطیف میرزا در کنار آب آمویه آتش نزاع التهاب یافت
ایسان بوقا خان فرصت غنیمت دانسته ولایت فرغانـهرا
تا کند بادام تاخت کرد وتمام اندجانیانرا در قید اسر
آورد وسلطان سعید بعد از تسخیر سمرقنـد بمکافات آن
بیداد لشکر بمغولستان کشید و ایسان بـوقا خـان را
مغلوب ومنهزم ساخته قاصدی بطلب یونس خان روان
کردانید وچون آن حضرت بدار السلطنت سمرقند
رسید طوئی پادشاهانه ترتیـب داده منـصب خــانی
مغولستانرا بیونس خان مسـلم داشـت وامـرای تــومان
ساغرچیرا که از ایسان بوقا روگردان شده بودنـد مغـرر
ساخت که در سایهٔ علم یونس خان متوجه مغولستـان
گردند وشیر حاجی بیك که بزرگترین آن نوئینان بود

مخدرهٔرا که در سراپردهٔ عفت مستور داشت ومسمات بود بایسان دولت بیگم با یونس خان در سلك ازدواج کشید و یونس خان را ازوی سه دختر در وجود آمد بزرگتر از همه مهر نگار خانم بود که سلطان ابو سعید میرزا اورا به پسر کلانتر خود سلطان احمد میرزا عقد فرمود و دختر دوم قتلق نگارخانم بود که در حبالهٔ میرزا عمر شیخ گورکان بن سلطان سعید درآمد ودختر سیم خوب نگار خانم بود که شوهرش محمد حسین دوغلات بود.

سلطان محمود خان بن یونس خان

پس از فوت پدر در تاشکنت افسر خانی بر سر نهاد ودر میان مغولان بخانیکه (جانیکه) اشتهار یافت وسلطان محمود خان وبرادرش سلطان احمد خان که بالجه خان مشهور شده در زمان خروج محمد خان شیبانی بموجبی که بعد ازین سمت تحریر خواهد یافت بر دست او گرفتار گشتند وشیبانی خان دو سه روزی ایشانرا محافظت نموده چون دختر سلطان محمود خان در حبالهٔ او بود از ریختن خون آن دو برادر نیك اختر دست کوتاه داشت وایشان‌را رخصت داد که بهر طرف

که خواهند روند وجانیکه ولجه خان بطرف طرفان رفته درآن دیار بعد از دو سه ماه الجه خان بجهان جاویدان منزل گزید وسلطان محمود خان دو سه سال درآن صحاری سرگردانی کشیده اخر الامر بامید لطف ومرحمت متوجه درگاه شیبانی خان گشت چون بولایت فرغانه رسید جانی بیك سلطان قاصدی نزد شیبانی خان فرستاد وپیغام داد که سلطان محمود خان بدین ولایت درآمد ومتوجه ملازمت است شیبانی خان را این معنی موافقِ مزاج نیفتاد زیرا که تصور نمود که مغولانی که در سلك ملازمان او انتظام یافته بودند غاشیهٔ خدمت خانیکه بر دوش خواهند گرفت وآن جناب باستظهار ایشان کرت دیگر خیال استقلال خواهد کرد لا جرم بنقض عهد که خلاف شیوهٔ ستوده سلاطین حشمت آئین است اقدام نمود وجمعی از اوزبکان‌را باستقبال سلطان محمود خان ارسال داشت تا هرجا (که) بدو رسند رشتهٔ حیاتش‌را قطع نمایند وآن جماعت در خجند بموکب ارجمند خانی رسیده آن جناب‌را با سه پسر و فوق از خواص که همراه بودند شربت شهادت چشانیدند مدت حیات سلطان محمود خان از چهل سال زیاده بود واز پنجاه کم والله اعلم

TRADUCTION.

BORAK-KHAN.

De l'accord unanime des chroniqueurs, Borak-khan était un prince connu par sa tyrannie et son injustice, et très-désireux de s'emparer des richesses de ses sujets. Il était célèbre par sa bravoure et son audace, et cité pour son courage et son orgueil. Au commencement de l'année 663 (fin de 1264), correspondant à l'année de la panthère, il éleva au rang d'émir des émirs Djélaïr-baï, qui se distinguait entre tous les émirs de l'*olous* de Djaghataï par son extrême bravoure, et confia le vizirat à Maçoud-beig Ielvadj. Au commencement de son règne, des hostilités et une guerre eurent lieu, à deux reprises différentes, entre lui et le prince Kaïdou [1]; mais, enfin, la paix fut conclue, grâce aux efforts de Kiptchak Oghoul, fils de Kazan [2], fils d'Ogodaï. Borak-khan, ayant ensuite rassemblé une armée nombreuse, fit de la conquête du Khoraçan, et même de celle de l'Irak et de l'Azerbéidjân, l'objet de toutes ses pensées. Il traversa le fleuve Amouyeh, engagea la bataille avec Abaka-khan, qui avait succédé à Holagou et se re-

[1] Cf. sur cette guerre, et la paix qui la termina, M. d'Ohsson, t. II, p. 450, 451, et t. III, p. 427-431, et voyez ci-dessous, p. 251, 252.

[2] Ce prince est sans doute le même qui est nommé *Kadan*, قدان, à deux reprises différentes, dans un autre passage de notre auteur, fol. 16 v. (Cf. d'Ohsson, II, 99, 621, et t. III, 429, note.)

tira, après avoir essuyé une défaite. Lorsqu'il fut de retour à Bokhara, il se fit musulman et reçut le surnom de sultan Ghaïats-eddin. Quelques jours après, ayant été attaqué d'une hémiplégie, il se rendit près de Kaïdou-khan, à la fin de l'année 668 (juillet-août 1270), correspondant à l'an du mouton. Il but un breuvage empoisonné et prit le chemin de l'autre monde. Son règne avait duré six ans.

DISCOURS CONTENANT LE RÉCIT DE QUELQUES ÉVÉNEMENTS DU RÈGNE DE BORAK ET DE SA DÉFAITE PAR L'ARMÉE DE L'AZERBÉIDJÂN ET DE L'IRAK.

Il est rapporté dans le *Rauzet esséfa* que, lorsque Borak se fut assis dans l'*olous* de Djaghataï sur le siége de la souveraineté, il se détourna de la route de la justice et de l'équité et n'empêcha pas les soldats de commettre des injustices et des violences. Les infidèles Mongols, ayant suivi dans le Mavérannahr et le Turkistân leurs coutumes blâmables, les malheureux habitants furent accablés de peines et d'afflictions et devinrent la proie de toutes sortes de calamités. Borak, au commencement de son règne, rassembla une armée et forma le projet de faire une expédition du côté de Khoten. Ayant chassé de cet endroit le préposé de Koubila-kaân, il se mit à faire des captifs et à piller. Dans ce pays, un Mongol qui avait pénétré dans une habitation y aperçut le nid d'une hirondelle, et, sans aucune raison, il y lança une flèche. Des perles magnifiques

dégringolèrent de ce lieu-là et tombèrent dans un puits situé précisément sous ce nid. Le Mongol, étant descendu dans ce puits, y trouva cent cinquante *balich* d'or[1]. Plusieurs soldats de Borak entrèrent une certaine nuit dans un jardin, et attachèrent leurs chevaux à un arbre dont l'intérieur était creux. Tout à coup, les chevaux ayant eu peur de quelque objet, cet arbre pourri se rompit et laissa voir au milieu de son tronc six mille *balich* d'argent. L'armée de Borak s'étant procuré, par ce moyen, toutes les provisions dont elle avait besoin, regarda cet événement comme une marque du bonheur de ce prince.

Lorsque Borak fut revenu de Khoten dans sa capitale, il s'adonna plus encore qu'auparavant à l'injustice et à la tyrannie. Ces nouvelles étant parvenues à la connaissance de Kaïdou-khan, il crut qu'il était de son devoir et digne de sa grandeur d'âme, de réprimer la mauvaise conduite de Borak. En conséquence, il marcha contre lui avec une armée nombreuse. De son côté, Borak se disposa à la guerre par de grands préparatifs. Sur le bord du fleuve Sihoun, le feu du combat s'alluma entre les

[1] Le *balich* était une monnaie de compte. Vassaf (cité par M. d'Ohsson, II, 641) nous apprend que le *balich* d'or valait 2000 dinars, le *balich* d'argent 200 dinars, et le *balich tchao*, ou en assignats, 10 dinars. On lit, dans le *Livre de l'état du grand caan* (*Journal asiatique*, juillet 1830, p. 61) : « Un *balisme* vaut 1000 florins d'or. » Il est probable, comme l'a fait observer d'Ohsson (*loc. laud.*), que la valeur du *balich* a subi de fortes variations. (Cf. l'Histoire des Mongols de la Perse, p. 320, 321.)

héros des deux empires, et, sous les coups nombreux de l'épée et des dards, un fleuve de sang aussi considérable que le Djeïhoun coula sur le champ de bataille. Beaucoup de monde périt de chaque côté. A la fin, Borak remporta la victoire, et reprit le chemin de sa capitale avec un butin incalculable. Dans la suite, un second combat eut lieu, sur le bord du fleuve de Khodjend, entre ces deux puissants princes. Cette fois, Kaïdou-khan obtint la vue de la nouvelle épouse de la victoire (c'est-à-dire qu'il fut vainqueur); et Borak, ayant été mis en déroute, n'arrêta pas son coursier, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Samarcande. Il forma le projet de mettre au pillage tout le Mavérannahr, et, après avoir équipé une nouvelle armée, d'arborer une seconde fois l'étendard de la guerre. Mais, avant qu'il eût mis cette pensée à exécution, Kiptchak Oghoul, qui était un des petits-fils d'Ogodaï-kaân, vint le trouver, en qualité d'ambassadeur, de la part de Kaïdou-khan, et apaisa sa colère par des conseils utiles et des exhortations agréables, de sorte qu'il renonça à piller le Mavérannahr et à combattre Kaïdou. Un traité de paix et d'amitié fut conclu entre les deux partis, à condition que Kaïdou-khan fournirait à Borak des munitions et des troupes, et que celui-ci, ayant franchi le fleuve Amouieh, s'occuperait de conquérir l'Irak et le Khoraçân.

A la suite de ce traité, les affaires de Borak se trouvant en bon ordre, ce prince envoya, dans le courant de l'année 666 (1267-68), qui concordait

avec l'année du serpent, Maçoud-beg Ielvadj, avec le titre d'ambassadeur, près d'Abaka-khan, fils d'Holagou-khan. Le but avoué de l'ambassade de Maçoud-beg était de protester de l'amitié de son maître pour Abaka; mais ses instructions secrètes lui recommandaient de s'enquérir de l'état de l'armée de l'Irak et de l'Azerbéidjân, et de recueillir des renseignements touchant les chemins de ces provinces. Maçoud-beg, avec une résolution aussi ferme que sa foi et un cœur aussi puissant que l'astre des hommes nés sous une heureuse étoile, traversa le fleuve Amouieh. Il franchit les stations de poste avec la plus grande promptitude, et, pour satisfaire aux règles de la prudence, il laissa dans chacune de ces stations deux chevaux aussi rapides que le vent d'est et un serviteur affidé. Lorsqu'il arriva près du but de son voyage, le *khodjah* Chems-eddin Mohammed Djoueïni, qui était chef de la trésorerie (*sahib-divan*) d'Abaka-khan, vint à sa rencontre avec les émirs et les noïans (chefs de dix-mille hommes). Quoique le *khodjah* fût très-arrogant (littéralement : eût pour monture le coursier de l'arrogance), au moment de l'entrevue, il satisfit aux obligations que lui imposait la politesse et mit pied à terre. Maçoud-beg le pressa contre son sein, sans toutefois descendre de cheval, et lui dit, d'un ton méprisant : « Est-ce que tu es le *sahib-divan?* » Le *khodjah* Chems-eddin Mohammed, qui regardait chacun de ses agents comme l'égal d'Assaf, fils de Barakhia[1], fut très-mé-

[1] Les traditions musulmanes donnent ce nom au *vizir* ou premier

content de cette manière d'agir. Mais, comme l'endroit où il se trouvait ne comportait pas d'explications, il garda le silence. Lorsque Maçoud-beig fut entré dans la salle d'audience d'Abaka-khan, il obtint de ce prince un accueil favorable et s'assit au-dessus de tous les émirs. Il s'acquitta ensuite de son message, en employant des termes élégants et des allusions agréables, et reçut du monarque de nouvelles grâces et de nouveaux bienfaits. Mais, comme sa conduite avait pour fondements la ruse et la tromperie, il ne tarda pas à voir qu'il était en butte aux soupçons; et, en conséquence, il s'empressa de demander son congé. Abaka-khan lui ayant accordé la permission de partir, il monta sans retard sur un coursier aussi prompt que l'éclair, et, comme les cieux, il ne s'arrêta pas un seul instant dans sa marche. Le lendemain de son départ, on reçut du Khoraçan l'avis que Borak se préparait à la guerre et que l'ambassade de Maçoud-beig n'avait eu d'autre but que l'espionnage. En conséquence, Abaka-khan envoya un courrier aussi prompt que

ministre de Salomon. (Voyez d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, verbo *Assaf*, fils de Barakhia.) Assaf est devenu pour les Orientaux le prototype et le modèle des ministres; ils se plaisent à lui comparer les vizirs célèbres par leurs talents. C'est ainsi que Khondémir, dans un de ses ouvrages (le *Destour el-Vouzéra* ou *Histoire des vizirs*, *apud* Elliot, *Bibliographical index to the historians of Mohammedan India*, t. I, p. ٢٦), donne à un vizir de Mahmoud le Ghaznévide le surnom de *Pareil à Assaf* اصف شعار, et que plus loin (*Ibidem*, p. ٢٧), il dit d'un autre ministre : زبان بغيبت وبهتان آن اصف (سلطان) سليمان نشان بگشادند «Ils ouvrirent la bouche pour blâmer et calomnier cet Assaf (ce ministre) du sultan semblable à Salomon.»

la lune, pour faire revenir Maçoud-beig. Mais comment quelqu'un aurait-il pu atteindre Maçoud-beig? car c'était un homme prudent et expérimenté; il avait disposé dans chaque station des chevaux frais et n'avait pas perdu de temps. Il galopa avec une telle promptitude, que le courrier (*bérid*) du ciel resta stupéfait de la vitesse de ce voyage. D'après l'opinion de l'auteur du *Tarikhi vassaf*[1], il arriva en quatre jours au bord du Djeïhoun, et, ayant franchi ce fleuve comme le nuage et comme le vent, il rejoignit la cour de Borak et lui raconta tout ce qu'il avait vu.

Borak prit la résolution de conquérir le Khoraçan et l'Irak, et, afin de se procurer les objets nécessaires à son armée et de satisfaire aux dépenses de l'expédition, il conçut le projet de piller Bokhara et Samarcande. Mais Maçoud-beig lui fit les représentations suivantes : « Dévaster un pays qui est entre les mains du roi, dans l'espoir de conquérir un royaume imaginaire, me paraît contraire à ce qu'exigent la sagesse et la prudence. Au moins, faut-il observer de telles mesures que, si, ce qu'à Dieu ne plaise! un malheur nous arrive, les sujets de votre empire soient capables de vous procurer des vivres et des contributions. » En entendant ces paroles, Borak se mit en colère et ordonna d'appli-

[1] On peut consulter sur cet écrivain nommé Abd Allah, fils de Fazl Allah, l'Histoire des Mongols de M. d'Ohsson, t. I, introduction, p. XXVII à XXXIII. (Cf. l'Histoire des Mongols de la Perse, p. XII, XIII et XXXI.)

quer sept coups de bâton à Maçoud-beig, mais il s'abstint de mettre à exécution ses projets de pillage.

Kaïdou-khan, ayant désigné Kiptchak, fils de Karak (Kadan), ainsi qu'un des fils de Goïouk-khan et plusieurs milliers de soldats, pour aller au secours de Borak, dit secrètement aux princes : « Il faut que vous reveniez avant qu'Abaka et Borak en viennent aux mains. » Lorsque ces renforts furent arrivés dans le Mavérannahr, Borak franchit le fleuve d'Amouieh (Oxus), à la tête de cent mille cavaliers bien équipés, dans l'année 667 (1268-69), correspondant à l'année du chien, ات. Le trouble et le désordre s'élevèrent dans tout le Khoraçân. Mélic Chems-eddin Mohammed Curt, qui était alors gouverneur d'Hérat, s'étant soumis à Borak, le prince Tebchin Oghoul[1] et Arghoun Aka, qui séjournaient à Nichabour, furent hors d'état de résister à l'armée du Mavérannahr; et, après avoir essuyé une défaite, ils se retirèrent dans l'Irak. Borak s'empara de la majeure partie du Khoraçân. Après qu'Abaka-khan eut entendu ces nouvelles, il partit de l'Irak et de l'Azerbéidjân, avec une armée innombrable, afin de combattre les ennemis. Lorsqu'il arriva dans le district de Reï, Tebchin-Oghoul et Arghoun Aka se joignirent à son auguste cortége, et lui firent connaître le véritable

[1] Ce prince était le frère germain برادر اعیانی de Yachmout يشموت et le sixième fils d'Holagou (Khondémir, fol. 34 r.). Son nom est écrit ailleurs (Rachid-eddin, *Histoire des Mongols de la Perse*, 106 et *ibid.* note 35; d'Ohsson, t. III, p. 624) Tousin ou Touchin توشين et Tichin تيشين.

état des choses et le grand nombre des soldats de Borak. Abaka et ces deux généraux se dirigèrent d'un commun accord vers la riante province[1] d'Hérat. La nouvelle de la marche d'Abaka-khan ayant été apportée à plusieurs reprises dans le camp de Borak, les princes qui, par l'ordre de Kaïdou-khan, étaient venus au secours de l'armée de Borak, saisirent une occasion favorable et tournèrent bride du côté du Mavérannahr[2]. Cette défection découragea l'armée du Djaghataï. Borak envoya trois espions dans le camp d'Abaka, leur enjoignant de s'assurer si le khan avait marché en personne pour le combattre, ou s'il avait chargé de ce soin un des princes du sang, avec des émirs et une armée. Les éclaireurs de l'armée de l'Azerbéidjân, ayant fait

[1] Le mot جلگاه, جلگه, ou comme il est écrit ici, جلگا, manque dans le Dictionnaire de Richardson, mais il signifie, selon le Vocabulaire de Névaiy, cité par M. Charmoy (*Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, VI[e] série, t. III, p. 381) : « Une plaine verdoyante et bien arrosée, qui est située au pied d'une montagne. » M. Quatremère le traduit simplement par *territoire* (*Notices des manuscrits*, t. XIV, p. 59). Ce mot est maintenant employé en Perse avec le sens de *vallée*, ainsi qu'on peut le voir dans un passage du baron de Bode, que j'ai rapporté ailleurs (*Histoire des sultans Ghourides*, p. 39, note), et dans cet autre passage de Fraser : « *Julgehs*, « as they call these fertile valleys here. » (*Winter's Journey*, t. II, p. 318.)

[2] M. d'Ohsson a raconté avec de grands détails, et en lui attribuant une cause toute différente de celle indiquée par notre auteur (voy. ci-dessus, p. 256), la défection des princes Kiptchak et Tchabat, petit-fils et arrière-petit-fils d'Ogodaï, et que Kaïdou avait placés sous les ordres de Borak. (*Histoire des Mongols*, t. III, p. 437-441.)

prisonniers les espions, les conduisirent à Abaka-khan. Après un interrogatoire, un des espions confessa sincèrement le motif de sa venue. Alors Abaka-khan fit répandre le bruit que l'Azerbéidjân était sens dessus dessous, à cause d'une incursion de l'armée du Decht (Kiptchak); et il dit en public : « L'avantage de notre empire se trouve dans notre retour. » Puis, ayant levé le camp, il dit à haute voix, au moment de monter à cheval : « Mettez à mort les espions; » mais il ajouta à voix basse : « Faites évader celui qui a confessé sincèrement le motif de sa venue et tuez les autres. » On exécuta ses ordres ainsi qu'il les avait donnés. L'espion que l'on avait épargné retourna près de Borak-khan, avec la promptitude de l'éclair et du vent, et rapporta ce qu'il avait vu et entendu. « Maintenant, ajouta-t-il, la plaine d'Hézar-Djérib est ornée de tentes, de pavillons, de tapis et d'étoffes, et il n'est resté dans ce pays-ci aucun soldat de l'armée de l'Azerbéidjân. » Borak ayant été joyeux de cette nouvelle, Mergaoul et Djelaïrbaï, qui étaient les principaux émirs du Mavérannahr, entrèrent dans sa salle d'audience, en se carrant et en riant, et le complimentèrent.

Vers. Le superbe et belliqueux Mergaoul s'avança, la bouche remplie de vains discours. « Que ton bonheur, dit-il, ô roi, soit durable; que le ciel soit ton esclave, ainsi que nous! N'ai-je pas dit que personne ne serait ton adversaire, que personne n'aurait l'audace de te combattre? Tu viens d'entendre que, sans supporter les travaux de la guerre et de la lutte, le souverain du monde a pris la fuite. »

En un mot, sur le seul bruit de cette fausse nouvelle, Borak et ses émirs, avant l'apparition de la véritable aurore[1], montèrent à cheval, afin de poursuivre Abaka-khan, et ne s'arrêtèrent pas avant d'avoir atteint la plaine d'Hézar Djérib. Ayant trouvé ce canton rempli de tentes et de pavillons, ils passèrent la nuit au comble du plaisir et de l'allégresse. Au matin, lorsque le soleil, ce roi de l'Orient, poussa ses chevaux dans le manége du ciel et se mit à la poursuite de l'armée des étoiles, Borak-khan, tel qu'un torrent impétueux, s'ébranla de nouveau, afin de donner la chasse à Abaka-khan. Lorsqu'il fut arrivé près de la bourgade de Chékendian, il trouva l'étendue de la plaine du désert aussi brillante que la surface du ciel, à cause de l'éclat des armes des

[1] « Durant nos marches nocturnes, ... je remarquai, environ deux heures avant l'aurore, une espèce de point du jour, l'horizon s'éclairant pendant un court espace de temps d'une lumière presque aussitôt suivie de l'obscurité la plus profonde... Ainsi, les Persans ont deux matins, le *sobhi kazim* (lisez *kâzib*) et le *sobhi sâdic*, c'est-à-dire, le vrai et le faux point du jour. » (Scott Waring, *Voyage de l'Inde à Chiraz*, traduction française, p. 153.) L'historien arabe Abd el-Wahid el-Marrékochi parle d'un imposteur qui s'était révolté à Hisn Martelah (Mertolah) en Espagne, vers le milieu du XII[e] siècle, et qui fut trahi par les siens et livré à Abd el-Moumin. Le prince Almohade lui ayant dit : « J'ai appris que tu prétendais diriger les hommes vers la connaissance de Dieu الهداية, » cet individu répondit : « Est-ce qu'il n'y a pas deux aurores, une vraie et une fausse? J'étais la fausse : اليس الفجر فجران كاذب وصادق فانا كنت الفجر الكاذب. » Abd el-Moumin rit de cette réponse et pardonna à l'imposteur. (*The History of the Almohades, new first edited*, by D[r] R. P. A. Dozy, Leyde, 1847, p. 150.) Les mots صبح صادق sont encore employés par notre auteur, t. III, fol. 5 v. l. 6.

héros de l'Irak et de l'Azerbéidjân. En conséquence, sa joie se changea en tristesse et son festin de réjouissances fit place au deuil. Borak-khan dit, en poussant un soupir : « Notre opinion était erronée. » Les émirs et les courtisans, et en particulier Mergaoul et Djélaïrbaï, ayant entrepris de le consoler, employèrent la nuit à se préparer au combat[1]. Le lendemain, lorsque la clameur et le cri avant-coureur de l'attaque[2] s'élevèrent à l'orient et à l'occident, et que le soleil orna le ciel de ses rayons aussi brillants que des pointes de lances, les deux monarques

[1] Dans un autre chapitre de son ouvrage (t. III, f. 35 v.), Khondémir dit que cette bataille eut lieu dans le mois de *dzoul hiddjeh* 668 (juillet-août 1270), à cinq ou six parasanges d'Hérat. Marco-Polo a raconté la guerre d'Abaka et de Borak (*Voyages*, édition de la Société de géographie, p. 254-256 et p. 488). Seulement, dans son récit, c'est Arghoun, et non son père Abaka, qui commande l'armée des Mongols de la Perse; Borak, dont il fait un frère de Kaïdou, n'agit que comme lieutenant de celui-ci, et la bataille se livre dans le voisinage du Djeïhoun. Enfin, il place ces événements peu de temps avant la mort d'Abaka.

[2] *Souren* سورن, qui est traduit dans le dictionnaire par « assaut, attaque, irruption, » signifie proprement le « cri avant-coureur du combat. » On peut en voir des exemples dans le *Zafer-Nameh*, ms. persan 54 (Gentil, fol. 158 r. 232 r. 236 r. 248 r. 251 r. 259 v.); dans Mirkhond, *Histoire des Sassanides*, p. 184; dans les *Notices et extraits*, t. XIV, p. 129, note, et enfin, dans l'important extrait de notre auteur publié par M. Bernhard Dorn (*Die Geschichte Tabaristan's nach Chondemir*, p. 25, l. 15). Dans ce passage, il faut lire سورن كرده, au lieu de دم). (Cf. Pétis de la Croix, *Histoire de Timurbec*, t. I, p. 236, et M. Charmoy, *op. supra laud.* p. 381.) Ce dernier savant suppose que le mot سورن pourrait bien être une corruption de سورك *sourun*, deuxième personne de l'impératif du verbe turc سورمك « charger. » Au lieu de سورن, on trouve quelquefois écrit سوران. (Voyez *Journal des Savants*, 1829, p. 333.)

belliqueux s'occupèrent de ranger leur armée en bataille. L'oreille du ciel fut assourdie par le bruit des grosses timbales[1] et des tambours, et la terre trembla, à cause du son des trompettes et des clairons. Les dards commencèrent à tomber aussi pressés que les gouttes de pluie au printemps, et le sang coula avec une telle abondance, que le champ de bataille présentait l'aspect du Djeïhoun. Sur ces entrefaites, Borak-khan, semblable au tonnerre retentissant, fondit de l'aile droite de son armée sur l'aile gauche de l'ennemi et mit en fuite, à coups de sabre et de poignard, tous ceux qui lui étaient opposés. Peu s'en fallut qu'il ne dispersât entièrement l'armée d'Abaka-khan et que ce monarque lui-même ne prît la fuite, à cause de la supériorité de l'armée du Djaghataï. Mais Sounataï Béhadur, ayant mis tous ses soins à éloigner ce terrible événement, descendit aussitôt de cheval, s'assit sur un coffre, et, haranguant les soldats de l'Irak, les excita à combattre avec courage. Abaka-khan en personne poussa son cheval en avant, avec une troupe de braves guerriers, et chargea l'ennemi. Du côté de l'armée de Borak, Mergaoul, ayant voulu s'opposer à Abaka, fut tué. Dans ce moment, les efforts des héros des deux armées et l'effusion du sang devinrent tels,

[1] Le mot كوركه *kourkeh*, qui s'écrit aussi كوركا *kourka* et كوراكه *kourakeh*, manque dans le dictionnaire de Richardson, mais il a été expliqué par Pétis de la Croix (*Histoire de Timur-bec*, II, p. 24, note *a*), par M. Charmoy (*loco suprà laudato*, p. 368), par M. d'Ohsson (t. IV, p. 349), et, enfin, par M. Quatremère (*Notices des Manuscrits*, XIV, p. 125, note).

que, depuis que le vindicatif Behram (Mars) est connu pour son habileté à manier le glaive, on n'a pas vu une pareille bataille, et, depuis que le ciel malveillant tourne au-dessus du monde et des mortels, on n'a pas entendu parler d'un semblable combat. Lorsque le soleil fut sur le point de se coucher, après avoir donné à l'horizon la couleur de l'anémone, en se teignant des reflets du sang des braves, Borak-khan aperçut chez ses soldats des signes de faiblesse et de découragement; et, en conséquence, il battit en retraite vers le Mavérannahr.

Après qu'il fut arrivé à Bokhara, le flambeau de la religion unitaire ayant éclairé son cœur, il se fit musulman et reçut le surnom de sultan Ghaïats-eddin. Vers la même époque, il fut attaqué d'une hémiplégie et perdit toute sa tranquillité d'esprit. Maçoud-beig (ben) Ielvadj, s'étant séparé de lui, s'enfuit à l'*ordou* (résidence) de Kaïdou-khan. Borak, de son côté, se rendit auprès du prince Kaïdou, dans l'espoir d'en être traité avec compassion. Il passa tranquillement deux ou trois jours; mais enfin, dans l'année 669 (1270-71), il fut empoisonné par le perfide Kaïdou[1].

Quatrain. La réflexion est étrangère aux révolutions de ce monde; la mort est une coupe qu'il fait goûter à chacun successivement. Lorsque notre tour arrive, nous ne pouvons lutter contre l'échanson de ce festin, car il est loin de commettre une injustice.

[1] Khondémir a suivi en cet endroit le récit du *Tarikhi Vassaf*, qui diffère de celui de Rachid-eddin, dont on peut voir l'analyse dans M. d'Ohsson, t. III, p. 451, 452.

On rapporte que Borak-khan laissa quatre fils, dont l'aîné était appelé Beigtimour. Ce prince, de concert avec ses frères et avec les fils d'Alghou-khan, entreprit une guerre contre Kaïdou; ils allumèrent le feu de l'injustice et de l'oppression dans les contrées situées depuis la limite du territoire de Khodjend jusqu'à Bokhara, et anéantirent par le meurtre et le pillage la famille et les biens des gens qui, grâce aux efforts de Maçoud-beig Ielvadj, s'étaient réunis dans ces pays. Plusieurs combats ayant été livrés entre les enfants de Borak et Kaïdou, les premiers furent mis en fuite dans toutes les rencontres; et, pour ce motif, leurs malheureux sujets se virent en proie aux exactions et aux avanies. Sur ces entrefaites, Ak-Beig le Turcoman, qui était gouverneur du château d'Amouieh, se rendit auprès d'Abaka-khan à l'instigation du *khodjah* Chems-eddin Mohammed, fit connaître au khan une partie de ces événements et lui dit : « Quiconque sera gouverneur de Samarcande et de Bokhara donnera accès dans son esprit à des pensées d'orgueil, ainsi qu'a fait Borak, et attaquera le Khoraçan. Il convient donc, maintenant que la chose peut être effectuée sans aucune difficulté, qu'un détachement de l'armée victorieuse se rende sans délai dans cet endroit et agisse de telle sorte qu'il n'y reste pas un seul habitant. » Cet avis fut goûté d'Abaka-khan; en conséquence, il désigna pour le mettre à exécution, en compagnie d'Ak-beig, Nik-peï Béhadur, avec un *touman* (corps de dix mille hommes) de son armée. Ces deux gé-

néraux, après avoir franchi la distance intermédiaire, arrivèrent aux environs de Bokhara et s'emparèrent de cette ville. Ils y firent un massacre général et mirent le feu au collége de Maçoud-beig, qui était le mieux construit des colléges de cette ville. De cet édifice et des livres précieux qui s'y trouvaient, il ne resta rien que des cendres. Lorsque le misérable Ak-beig et le malheureux Nik-peï eurent accompli leur œuvre de désordre et de ruine, ils arborèrent l'étendard du retour, chassant devant eux cinquante mille jeunes gens des deux sexes, qu'ils avaient réduits en captivité. Après que Bokhara fut restée abandonnée pendant sept ans, Maçoud-beig s'occupa de rechef, par l'ordre de Kaïdou-khan, à la repeupler et fit de cette ville, comme par le passé, le rendez-vous des *chérifs* et des principaux personnages des diverses classes de la société.

HISTOIRE DE NIKPEÏ-KHAN.

Après le départ de Borak-khan, les émirs et les chefs de l'*olous* (nation) de Djaghataï-khan élurent pour roi, d'après l'ordre de Kaïdou-khan, Nikpeï-khan, qui était petit-fils de Djaghataï et qui, selon un récit, avait pour père Chiramoun ou, d'après une autre version, était fils de Sarman [1]. Après que Nikpeï fut mort, dans l'année 671 (1272-73), ils se soumirent à Boukatimour [2], fils de Kadami, fils

[1] Il faut sans doute lire Sarban, comme ci-dessus, p. 79.

[2] M. d'Ohsson écrit Toca-Timour et Bouzaï, t. II, p. 451, et t. IV, *Tableau de la branche de Tchagataï*.

de Bouri, fils de Mitoukan. Lorsque Boukatimour fut mort, un fils de Borak-khan, qui, d'après une version, s'appelait Doua Sedjan ou, selon un autre récit, Doua Djidjen, devint souverain du Mavérannahr et du Turkistân, dans l'année 690 (1291). Son émir des émirs et son généralissime était l'émir Ilenkir, fils d'Idjel-khan. D'après une version, il exerça la souveraineté durant trente ans, ou, selon une autre version, pendant seize ans seulement.

RÉCIT DE L'INIMITIÉ DE DOUA-KHAN, FILS DE BORAK-KHAN, CONTRE LE SOUVERAIN DE LA GRANDE *IOURTE* (LA GRANDE PROVINCE), DU KHITAÏ ET DE LEURS DÉPENDANCES, C'EST-À-DIRE, CONTRE TIMOUR-KAÂN.

De l'accord de tous les historiens, Doua-khan était un monarque puissant et d'un rang élevé, et il paraissait distingué de tous ses pareils et ses égaux par son extrême bravoure. Sous son règne, grâce aux sages mesures de l'émir Ilenkir, un grand nombre d'hommes se rassemblèrent à l'ombre de ses drapeaux. Doua se prépara à combattre plusieurs princes du sang qui avaient reçu la mission de garder les frontières du royaume de Timour Kaân, et marcha contre eux en toute hâte. Un soir qu'ils étaient tous occupés à boire, ils apprirent que l'ennemi était arrivé, et, sauf Keurkeuz Gourkan, qui était gendre de Timour-kaân[1], aucun des généraux ne put s'op-

[1] D'après M. d'Ohsson (t. II, p. 507), Keurgueuz était le beau-frère et non le gendre de Timour. Le titre de *gourkan* ou *gour-*

poser à Doua-khan. Keurkeuz, avec six mille cavaliers, s'étant porté promptement à sa rencontre, fut fait prisonnier après un combat. Doua-khan le chargea de liens, l'emprisonna et s'en retourna avec un butin considérable. Puis il se livra à la joie, avec un esprit libre de tout souci, dans les environs de Karakoroum. Lorsque les fuyards eurent rejoint Timour-kaân, ce prince, s'étant mis en colère, fit emprisonner quelques-uns des émirs de la frontière et s'occupa de remédier au mauvais état de son armée. Sur ces entrefaites, Olous Bouka et Dourdoukaï, qui avaient abandonné Doua-khan, avec douze mille braves guerriers, vinrent trouver Timour-kaân et lui dirent : « Nous connaissons le fort et le faible de l'armée du Djaghataï, et nous savons jusqu'où va la bravoure de ces gens-là. Si l'ordre du kaân nous y autorise, nous nous préparerons à les combattre et nous châtierons Doua et ses partisans, en les mettant à mort et en dévastant leur royaume. » Timour, ayant comblé d'orgueil ces deux émirs, en leur donnant un bonnet et une ceinture, jugea qu'il suffirait, pour remédier aux succès de Doua, qu'une troupe d'émirs et de soldats partît avec eux, afin de le combattre. Il donna ses ordres en conséquence;

khan, comme l'a prouvé Klaproth, désignait les princes alliés par mariage avec les empereurs de la Chine. Les Chinois l'écrivent *goukhan*. (Voyez *Nouveau Journal asiatique*, t. II, p. 294-305.) M. d'Ohsson (t. I, p. 63 et 165) explique le titre de gourkhan par celui de grand khan, et, ailleurs (*ibid.* p. 99, note 1), il le traduit par *khan universel*. Enfin, dans deux autres endroits (t. IV, p. 110, note 4, et p. 667, note), il explique *kourkan* par « gendre ».

Olous Bouka et Dourdoukaï servirent de guides à cette armée. Dans un moment où Doua-khan venait de faire une marche rapide, dans le dessein de tenter une attaque nocturne sur le camp de quelques princes du sang soumis à Timour-kaân, ils arrivèrent près de lui à l'improviste ; et, ayant tiré du fourreau le glaive de la vengeance, ils tuèrent un grand nombre de soldats djaghatéens. Doua-khan tourna bride, mais son gendre fut fait prisonnier. Lorsqu'il fut de retour dans sa capitale, il envoya près de Timour-kaân des ambassadeurs éloquents et lui fit dire : « Si nous avons commis une impolitesse, nous en avons porté la peine. Maintenant, il convient que l'on me renvoie mon gendre, afin que, de mon côté, je relâche Keurkeuz. » Timour-kaân, ayant traité favorablement le gendre de Doua-khan, lui accorda la permission de partir. Mais, avant son arrivée, Doua-khan avait mis fin aux jours de Keurkeuz. Il dit aux gens qui étaient venus le redemander de la part du kaân : « J'avais envoyé Keurkeuz Gourkan à la résidence du prince Kaïdou, mais il est mort en chemin. » Après cet événement, ainsi que nous l'avons dit dans le récit du règne de Kaïdou-khan [1], un autre combat eut lieu entre Doua-khan et l'armée de Timour-kaân, et cette fois la victoire fut à Kaïdou-khan et à Doua-khan. Lorsque Doua-khan fut mort, son fils Koundjuk-khan monta sur le trône. Ce prince, ayant conquis quelques provinces que possédaient

[1] *Habib-essiier,* t. III, fol. 24 r. et v. Ce combat eut lieu sur les bords de l'Irtich آب اردیش.

les fils de Kaïdou-khan, les réunit à l'empire de Djaghataï.

TALIGHOU-KHAN.

Lorsque Koundjuk-khan fut mort, Talighou-khan, fils de Kadami, fils de Boury, devint roi. A sa mort, Içan Bouka-khan, fils de Doua-khan, arbora l'étendard de la souveraineté, dans l'année 709 (1309-10).

RÉCIT DU RÈGNE D'IÇAN BOUKA-KHAN ET DE L'EXPÉDITION QU'IL DIRIGEA CONTRE LE KHORAÇAN.

Lorsque Içan Bouka eut arboré dans l'*olous* de Djaghataï le drapeau de la royauté, il donna accès dans son esprit à l'espoir de conquérir le Khoraçan, et chargea de cette expédition son frère Kepek-khan et le prince Yaïçaour, fils d'Ourektimour, fils de Boukatimour, fils de Boury. Ces deux princes, ayant franchi le fleuve d'Amouieh avec une nombreuse armée, se livrèrent au meurtre, au pillage et à la dévastation des villes et des campagnes. Lorsque l'émir Yaçaoul et Boudjaï, fils de Danichmend Béhadur, qui séjournaient alors dans le Khoraçan, en qualité de lieutenants du sultan Mohammed Khodabendeh, apprirent cette nouvelle, ils opérèrent leur jonction et se portèrent en toute hâte sur les bords du fleuve Morghab. Un combat acharné ayant eu lieu en cet endroit entre les armées de l'Iran et du Touran, Képek-khan et Yaïçaour obtinrent la victoire, et les soldats du Khoraçan tournèrent bride vers l'Irak et l'Azerbéidjân. L'émir Yéçaoul et Bou-

djaï tinrent ferme pendant une heure, avec mille cavaliers, et montrèrent la plus grande bravoure. Enfin, l'émir Yéçaoul se retira, lui huitième, de ce gouffre de mort. Boudjaï continua de combattre bravement, avec quarante cavaliers d'un courage à toute épreuve, jusqu'à ce que ces cavaliers fussent tous tués. Alors, dans l'excès de son trouble, il se jeta dans le Morghab; mais un des héros du Mavérannahr ensanglanta les eaux de ce fleuve en perçant Boudjaï d'une flèche.

Le prince Képek et Yaïçaour poursuivirent jusqu'à la nuit l'armée du Khoraçan, prirent les bagages[1] et immolèrent beaucoup de fuyards. Képek-khan voulait même ne pas s'arrêter pendant la nuit. Mais le prince Yaïçaour, l'ayant empêché de mettre ce projet à exécution, lui dit:

[1] Le manuscrit porte distinctement پرتل, terme qui manque dans le dictionnaire, où l'on trouve seulement پرتك *purtek* ou *pertek*, mot qui ne diffère du précédent que par la dernière lettre, et qui signifie « un cheval agile, fort et ayant le pied sûr. » Le mot برتل *bertel* veut dire, en turc djaghatéen, d'après M. Senkowski (*Supplément à l'Histoire des Huns*, p. 115): « des bagages chargés sur un chameau. » On lit dans un autre passage de Khondémir (t. III, fol. 230 r.): پرتل بعضی از مغولان جابقونجی‌را گرفته « Ayant pris le bagage de plusieurs Mongols Djabkoundjis »; et ailleurs (fol. 249 r.): طایفهٔ از اهل بسالت‌را بتکامشی او فرستاد تا بعضی از پرتلهای سپاهش‌را بازگردانیدند « Il envoya à sa poursuite une troupe d'hommes courageux qui revinrent avec une portion des bagages de son armée »; et plus bas: اگرچه بسلطان احمد میرزا وسلطان محمود میرزا رسید (نرسید) اما پرتل بعضی از لشکریان ایشان‌را متصرف گردید « Quoiqu'il n'atteignît pas Sultan Ahmed Mirza et Sultan Mahmoud Mirza, cependant, il s'empara des bagages d'une partie de leur armée. »

Vers. Puisque tu as obtenu la victoire, ne t'obstine pas à combattre et ne ferme pas à l'ennemi le chemin de la fuite.

En conséquence, Képek-khan renonça à poursuivre le reste des fuyards. Le prince Yaïçaour, ayant fourni des montures et des provisions de route à une troupe de prisonniers, les renvoya dans leurs demeures. Lorsque la nouvelle de la victoire des princes et de la fuite des émirs du Khoraçân vint à la connaissance d'Oldjaïtou sultan, il partit avec les armées de l'Irak et de l'Azerbéidjân, afin de repousser les ennemis. Képek et Yaïçaour, ayant été informés de sa marche, tournèrent bride vers le Mavérannahr et le Turkistan et revinrent à la cour d'Içan Bouka, qui leur fit un accueil favorable. Içan Bouka régna heureusement dans ces contrées, jusqu'à ce que le terme de sa vie fût arrivé.

NOTICE SUR KÉPEK-KHAN, FILS DE DOUA-KHAN.

De l'accord des chroniqueurs, Képek-khan montrait des signes de justice et de bienfaisance, et faisait briller sa bonté et sa bienveillance[1]. Après la mort d'Içan Bouka, il monta sur le trône de la souveraineté. Parmi les aventures merveilleuses que l'on rapporte de ce khan digne d'éloges, en voici une : il était monté un jour à cheval, avec plusieurs de ses plus familiers serviteurs, dans l'intention de

[1] Un voyageur contemporain, Ibn Batoutah, a aussi célébré l'équité de Képek et les égards qu'il témoignait aux musulmans. (Voyez ma traduction des *Voyages d'Ibn Batoutah dans la Perse et dans l'Asie Centrale*, Paris, 1848, p. 113-115.)

se promener, et parcourait les montagnes et les plaines. Tout à coup se présentent à sa vue des os humains, qui étaient répandus dans une fosse et *à moitié enfouis* sous terre. Ayant retenu les rênes de son cheval, il considéra un instant ces os réduits en pourriture. Puis il se tourna vers ses serviteurs et leur dit : « Savez-vous ce que me disent ces os? » Ses compagnons baissèrent la tête et gardèrent le silence. Képek-khan reprit : « Ce sont de malheureux opprimés, qui demandent justice. » Il mit alors tous ses soins à découvrir l'histoire de ces morts, fit venir l'émir de mille ou chiliarque (*émir hezareh*) à qui cette contrée était confiée, et lui demanda d'où provenaient ces ossements. Cet individu eut recours au chef de cent, et celui-ci se saisit des villageois des environs. Après une enquête sévère, il fut prouvé que, trois ans avant cette époque, une caravane était arrivée du Khoraçân en ce lieu; que ces gens-là avaient tué les hommes qui la composaient et avaient ravi leurs richesses, dont une portion existait encore. Lorsque le juste Képek-khan eut appris ces détails, il ordonna de recueillir les richesses et d'enchaîner les meurtriers des marchands. Puis, ayant envoyé un député au gouverneur du Khoraçan, il lui transmit cet ordre : « Envoie-moi toutes les personnes qui restent de la famille de ces morts. » Quand ces personnes furent arrivées à sa cour, Képek-khan leur livra les meurtriers et l'argent.

Vers. Vois combien est grande son équité, puisqu'il a rendu justice aux os mêmes des morts.

Dans l'année 721 (1321), Képek étant mort de mort naturelle, ses frères Iltchi Kédaï-khan et Doa-Timour-khan se chargèrent successivement de l'autorité[1]. Lorsqu'ils furent morts, la souveraineté de l'empire de Djaghataï-khan parvint à leur autre frère Termachirin-khan[2].

Ce dernier était un roi juste, puissant, et un souverain heureux et compatissant. Il illumina le visage de la puissance royale avec le fard (*gulgouneh*) de la félicité musulmane (c'est-a-dire : il se convertit à l'islamisme), et, grâce à l'assistance divine, il acquit dans ce monde périssable les instruments d'une souveraineté éternelle. La plus grande partie de l'*olous* de Djaghataï-khan se convertit sous son règne à l'islamisme, et fit des efforts pour disposer les fondements de la loi auguste et corroborer les bases de la religion brillante.

Mesnévi. Lorsqu'il eut allumé le flambeau de son cœur au feu de la religion, il brûla dans cette contrée les racines de l'erreur. Toute la nation conçut de l'inclination pour la religion *musulmane;* et, pour cela, il convient que je bénisse son nom.

Pendant son règne, Termachirin conduisit une armée dans l'Indoustan; et, ayant fait des courses

[1] Képek et Iltchikédaï ne sont pas comptés par Deguignes (t. I, p. 286) parmi les khans du Djaghataï. Iltchikédaï est mentionné par Ibn Batoutah (*loco laudato*, p. 113).

[2] On peut voir, sur ce prince, ce que dit un savant historien contemporain, l'auteur du *Méçalik al-Absar* (*Notices et extraits des Manuscrits*, t. XIII, p. 235, 238. Cf. encore les Voyages d'Ibn Batoutah, p. 113, 115 à 128.)

dans les environs de Dehli et de Guzarate[1], il revint dans le Turkistân, sain et sauf et chargé de butin. Dans l'année 728 de l'hégire (1327-28), qui correspond à l'année mongole du dragon, son neveu Bouzan, fils de Doua-Timour[2], qui ne professait pas l'islamisme[3], conduisit une armée, du pays de Djéteh[4], dans le Mavérannahr; et, ayant livré bataille à son oncle, dans l'endroit appelé Cozi Mendak, il lui fit obtenir la gloire du martyre. Quoique Bouzan ne pût affermir son pouvoir sur l'*olous* de Djaghataï, il n'en fit pas moins périr injustement un grand nombre de princes, d'émirs et de notables. On lit, dans le *Matlaa Saadéïn*, que Termachirin-khan tomba malade à Nakhcheb, dans l'année 727

[1] On peut consulter, sur cette expédition de Termachirin, l'Histoire des Mongols de M. d'Ohsson, t. IV, p. 562.

[2] Au lieu de Bouzan, Ibn Batoutah (*Voyages dans la Perse*, p. 120, 122, 123, 128, 129) écrit Bouzoun. M. d'Ohsson (*Tableau généalogique de la branche de Tchagataï*, à la fin du IVe volume de l'Histoire des Mongols), lui donne pour père Djagam, fils de Doua-khan. Deguignes écrit Butun-khan (t. III, p. 311) et fait de ce prince un frère de Termachirin.

[3] Ibn Batoutah (p. 120) dit, au contraire, que Bouzoun était musulman, mais que c'était un homme impie et méchant. Le récit du voyageur maghrébin diffère de celui de Khondémir sur plusieurs points importants; il est, d'ailleurs, beaucoup plus détaillé.

[4] On nommait Djiteh ou Djéteh, chez les Turcs Orientaux, l'ancien royaume des Ouïgours, le pays de Kachgar et la Dzoungarie actuelle au pied de l'Altaï. Chez les historiens de Timour et de ses successeurs, les noms de pays de Djéteh et de Moghoulistân désignent l'empire de Djaghataï. (Cf. sur le nom de Djeteh et son origine, les savantes et lumineuses observations de M. Vivien de Saint-Martin, *Les Huns blancs ou Ephthalites des Historiens byzantins*, Paris, 1849, p. 117-121).

(1326-27) et que, sa maladie ayant augmenté, il mourut. Après le retour de Bouzan du côté de Djéteh, Djenkchi, fils d'Aboukan[1], fils de Doua-khan, se chargea du gouvernement. Lorsqu'il eut régné quelques jours, son frère Yaïçou-Timour, s'étant révolté contre lui, le fit périr. Yaïçou-Timour était un monarque dont la conduite ressemblait à celle d'un fou. C'est ainsi qu'il fit couper les deux seins de sa mère, sous prétexte qu'elle avait informé Djenkchi de ses projets de révolte. A cause de cela, les nobles et les grands prirent en haine le pouvoir de Yaïçou-Timour. Sur ces entrefaites, Ali Sultan, qui descendait d'Ogodaï-kaân, se révolta, s'empara de l'autorité dans l'*olous* de Djaghataï, et anéantit le pacte (*ahdnameh*) de Kabel-khan et de Katchouly Béhadur[2], qui était orné de l'*âltamgha* de Noumieh-khan

[1] M. d'Ohsson donne pour père à Djinkchi Djagam et en fait, par conséquent, un frère de Bouzan, ainsi qu'a fait Deguignes, qui, cependant, appelle Ulugan le père de Zenkechi (*sic*).

[2] D'après Mirkhond (*Vie de Djinguiz-khan*, p. 36) et Khondémir (*Habib essiier*, t. III, fol. 5 v.), Kabel-khan et Katchouly-Béhadur, fils jumeaux de Toumeneh-khan, étaient convenus entre eux, sous la foi du serment, que le titre de khan appartiendrait à Kabel et à ses descendants et que Katchouly et ses enfants seraient investis du commandement des troupes. Les deux frères auraient, toujours selon Mirkhond et notre auteur, scellé cet accord par un acte écrit en caractères ouïgours et sur lequel Toumeneh-khan aurait placé son *âl-tamgha* ou « cachet vermeil ». — Sur l'expression آل تمغا, ou simplement تمغا, voyez Klaproth (*Voyage au Caucase et en Géorgie*, t. I, p. 172, 173, note); Charmoy (*Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, loco laudato*, p. 490), et cf. Sylvestre de Sacy (*Journal des Savants*, 1829, p. 343). On lit dans le *Zafer-Nâmeh* (Ms. 54 Gentil, fol. 269 v.) : يرليغ بآل تمغا كرامت فرمود.

(lisez Toumeneh), et sur lequel Djinguiz-khan et Karatchar-noïan avaient apposé leur signature. Après qu'Ali Sultan eut exercé la souveraineté durant quelque temps, il mourut comme ses prédécesseurs.

Mohammed-khan, fils de Poulad, fils de Goundjuk, étant monté sur le trône, après la mort d'Ali Sultan, s'occupa de faire cesser les injustices; et, par son équité, il rendit de nouveau florissant l'empire de Djaghataï.

Vers. C'était un monarque puissant, et grâce à la justice de qui l'eau du bonheur revint à la rivière. Il répara les anciens dommages; son régne fut l'aurore qui succède à une longue nuit.

HISTOIRE DE KAZAN SULTAN-KHAN.

Kazan Sultan était fils de Yaïçaour. Dans l'année 733 (1332-33), qui concordait avec l'année de la brebis, il monta sur le trône; et, ayant arboré l'étendard de l'injustice et de l'oppression, il fit périr un grand nombre d'émirs et de noïans (chefs de tribu). Il exécuta quiconque avait commis la moindre faute. Sa sévérité était telle, que les grands et les notables, en partant chaque matin pour lui faire leur cour, revêtaient un suaire sous leurs habits, à cause de la crainte qu'il leur inspirait, et faisaient leurs adieux à leurs femmes et à leurs enfants. Il inspirait une telle frayeur que, chaque soir, lorsque ses courtisans et ses gardes[1] s'étaient acquittés des

[1] Le manuscrit porte انككبان; j'ai lu ایچکیان, comme dans cet autre passage du *Habib essiier* (tome III, fol. 216 v.): یکی از

hommages qu'ils lui devaient et qu'ils revenaient sains et saufs près de leurs enfants, ils rendaient grâces à Dieu et distribuaient des présents et des aumônes à ceux qui y avaient droit. Enfin, le reste des nobles de l'*olous* de Djaghataï convinrent de se révolter contre Kazan Sultan, avec l'émir Kazaghan, qui était au nombre des principaux émirs Berlas.

ايجكيان را نزد اويس فرستاد «Il envoya un de ses idjékis auprès d'Oveïs». Je regarde ce mot comme formé du mot turc ايشك *ichik* «seuil». Il y avait à la cour de Perse, sous les monarques soufis, un officier appelé le grand *échik agassi* ou *maître du dehors*, «sous lequel sont tous les *kéchiktchis* كشيكچى, qui sont gardes du roi, qui gardent sa personne la nuit. Il aura peut-être plus de deux mille personnes sous lui.» (*État de la Perse*, manuscrit français de la Bibliothèque nationale, n° 10534, p. 27. Cf. le Père Raphael du Mans, *Relation manuscrite de la Perse*, fol. 6 v.; Chardin, *Voyages*, t. VI, 105, 106.) La charge d'Ichik Agassi existe encore à la cour de l'émir de Bokhara; et M. Khanikoff traduit ce titre par celui de maître des cérémonies (*Bokhara: its amir and its people*, p. 238.) — Je crois qu'il faut encore lire ايجكيان dans ces passages de notre auteur (t. III, fol. 135 v., 247 r. et v., 253 v.): ابواب منافع امرا و اجكيانرا بربست «Il mit fin aux profits que faisaient les émirs et les gardes d'Élias Khodjah-khan;» باغواى من جمعى از انكجيان «A l'instigation d'une troupe de gardes»; حالا كه در جرگهٔ انكجيان سدهٔ سدره مقام انتظام دارم «A présent que je suis compris parmi les personnes attachées particulièrement au seuil aussi noble que le paradis;» هيچ يك از امرا وصدور ووزرا واجكيان ومقربان هيچ مهمى از مهمات ملكى ومالى را بى وقوف وشعور آنجناب بموقف عرض نرسانند «Aucun des émirs, des ministres, des vizirs, des gardes et des courtisans ne portera à la connaissance du roi aucune affaire relative au gouvernement ou à la perception des tributs, sans en donner préalablement avis au ministre;» اثر بد زبانى او باكثر اجكيان ومقربان آستان خلافت آشيان مى رسيد «La plupart des gardes et des courtisans se ressentirent de ses discours malins.» Le mot اجكيان

L'émir Kazaghan, ayant choisi Sali Séraï pour sa place d'armes, rassembla une armée redoutable. Lorsque Kazan Sultan fut informé de cet événement, il marcha contre les ennemis avec une nombreuse armée. Dans l'année 746 (1345-46), les deux partis en vinrent aux mains, dans la plaine de Karbeh (*Karieh*, village) Déréhi Zengui. Pendant la bataille, une flèche ayant atteint l'œil de l'émir Kazaghan, Kazan Sultan obtint la victoire. Il passa l'hiver suivant à Karchi; à cause de la violence du froid et de l'abondance des pluies, la plupart des chevaux de son armée périrent. Lorsque l'émir Kazaghan eut connaissance de la faiblesse de l'ennemi, il arbora une seconde fois l'étendard de la bravoure, et marcha en toute hâte vers ses cantonnements. Un second combat s'engagea entre les deux armées et Kazan Sultan[1] fut tué. L'émir Kazaghan empêcha l'armée de piller et étendit sa compassion et sa bienfaisance sur la famille de Kazan Sultan. On lit, dans les Prolégomènes du *Zafer Nameh*, que, depuis l'époque où Djaghataï-khan monta sur le trône dans le Mavérannahr et le Turkistan, jusqu'à la mort de Kazan Sultan, (il s'était écoulé cent vingt-trois ans).

L'émir Kazaghan choisit, en qualité de khan de l'*olous* de Djaghataï, Danichmendjeh, qui descendait

se rencontre encore dans Khondémir, fol. 257 r., l. 18 et 24, et v., l. 18, joint aux mots émir, vizir, ministre et favori : امرا صدور ومقربان ووزرا (Voy. encore *ibid.* fol. 259 r. l. 10; fol. 267 v. l. 3.)

[1] On peut comparer ce récit du règne de Kazan Sultan avec celui qu'on lit au commencement de l'Histoire de Timur-bec, traduite par Pétis de la Croix, t. I, p. 1 à 4.

d'Ogodaï-kaân. Lorsque ce prince eut régné deux ans, l'émir Kazaghan le mit à mort; et Bian Couli-khan devint roi du Djaghataï. Bian Couli était fils de Sourghadou Oghoul, fils de Doua-khan. Sous son règne, l'émir Kazaghan montra de la justice et de la générosité, et gagna par ses bienfaits le cœur de toutes les classes de la population. Dans l'année 760 (1359 de J. C.), un nommé Kotlok-Timour, qui avait épousé la sœur de l'émir Kazaghan, arbora l'étendard de la révolte contre cet émir, et le tua dans une partie de chasse; après quoi, il s'enfuit du côté de Kondouz[1]. Un des favoris de l'émir assassiné se mit, avec ses serviteurs, à la poursuite du meurtrier, et, l'ayant atteint dans la ville de Kondouz, le mit en pièces à coups de sabre. Puis il s'en retourna heureusement, après avoir prouvé sa fidélité envers son maître. Le fils de l'émir Kazaghan, le mirza Abd-allah, ayant succédé à son père, fit de Samarcande la capitale du royaume. Mais, comme il convoitait la princesse femme de Bian Couli, il assassina ce prince.

TIMOUR CHAH-KHAN.

Timour Chah-khan monta sur le trône, après le meurtre de Bian-Couli, par la volonté de Mirza Abd-allah. Il était fils d'Yiçoun-Timour, fils d'Aboucan, fils de Doua-khan. Pendant que le mirza Abd-allah

[1] Cf. sur le gouvernement et la mort de l'émir Kazaghan, l'intéressant récit de Chéref-eddin Ali Iezdi (*Histoire de Timur-bec*, t. I, p. 5-19). Je dois faire observer seulement que, dans ce récit, Kotlok-Timour est qualifié de gendre de Kazaghan et l'assassinat de celui-ci placé en 759. (Voyez encore d'Ohsson, IV, 737, 738.)

exerçait l'autorité, l'émir Bian Seldouz, ayant embrassé le parti de la rébellion, d'accord avec l'émir Hadji Berlas, un des descendants d'Yiçou Monga, fils de Karadjar-noïan, rassembla une armée et marcha vers Samarcande. Timour-chah et le mirza Abd-allah allèrent à sa rencontre. Un combat acharné s'étant engagé, Timour-chah et Abd-allah furent tués. L'émir Bian conquit tout le Mavérannahr et se déclara souverain. Comme c'était un homme doux de caractère et peu cruel, et qu'il se livrait avec excès à la boisson et à la société des femmes, le désordre se glissa dans le gouvernement des provinces du Touran. L'ambition et le désir du pouvoir s'introduisirent dans tous les cœurs et dans tous les esprits. L'émir Hadji Berlas arbora l'étendard de l'indépendance dans la ville de Kech; il fut imité à Khodjend par l'émir Baïezid; à Balkh, par Ouldjaï Boukaï Seldouz; à Chébourghan, par Mohammed Khodjah Aperdi. D'un autre côté, l'émir Hoceïn, fils de l'émir Molla, fils de l'émir Kazaghan, et l'émir Khidr Yaïçaouri, ayant réuni une armée[1], faisaient continuellement des incursions dans ces contrées et se berçaient de l'espoir de s'emparer du commandement.

HISTOIRE DE TOUGLOUK TIMOUR-KHAN.

Après le meurtre de l'émir Kazaghan, Tougloük

[1] Dans un autre passage (III, fol. 135) où il rapporte les mêmes événements, Khondémir ajoute ces mots : « Dans les environs de la forteresse de Chadiman حصار شادمان. »

Timour, fils d'Imel Khodjah [1], fils de Doua-khan, monta sur le trône dans l'*olous* de Djéteh. Lorsqu'il reçut la nouvelle des troubles du Mavérannahr, il dirigea toutes ses pensées vers la conquête de ce pays. Dans l'année 761 (1360), il marcha sur Samarcande, réduisit sous le joug de l'obéissance la plupart des émirs rebelles et s'en retourna, après avoir placé dans chaque ville un gouverneur et un *darogah* (prévôt). Après son départ, le feu de la haine et de la dispute s'étant allumé entre les princes du pays, les malheureux sujets furent les victimes de la discorde. Pour ce motif, Toglouk Timour-khan, dans l'année 763 (1361-62), conduisit une seconde fois son armée dans ce pays; et, après avoir tué l'émir Bian Seldouz et Baïezid Djélaïr [2], il laissa son fils Élias Khodjah-khan pour gouverner le Mavérannahr et il arbora l'étendard du retour.

ÉLIAS KHODJAH-KHAN, FILS DE TOUGLOUK-TIMOUR KHAN.

Après le départ de son père, il s'adonna, dans Samarcande, à remplir les obligations de la royauté. Dans l'année 765 (1363-64), l'émir Hoceïn, fils de

[1] Khondémir donne encore ailleurs le nom d'Imel-khodjah au père de Tougleuk Timour-khan (t. III, fol. 135 r. seulement, dans ce passage, on lit انمل, au lieu de ایمل). La leçon fils d'Aïmel-khodjah se rencontre aussi dans Chéref-eddin (*Histoire de Timur-bec*, I, p. 26). Imel-khodjah paraît avoir été confondu par Abou'l-Ghazi Béhadur-khan (*Histoire généalogique des Tatars*, p. 406; cf. Deguignes, t. IV, p. 317) avec son frère Içan Bouka-khan, dont il a été question ci-dessus.

[2] Cf. l'Histoire de Timur-bec, t. I, p. 41, 42 et 44.

l'émir Molla et l'émir Timour Gourkan se révoltèrent contre lui. Un combat s'engagea entre les deux partis. Élias Khodjah-khan s'enfuit dans le Djéteh, où Kamar-eddin Doughlat[1] mit fin à ses jours.

ADIL SULTAN, FILS DE MOHAMMED, FILS DE POULAD, FILS DE GOUNDJUK-KHAN.

Après la fuite d'Élias Khodjah, il monta sur le trône, avec l'approbation de l'émir Hoceïn. Après qu'il eut régné en repos durant quelque temps, il aspira à un pouvoir indépendant. L'émir Hoceïn s'aperçut de son dessein; et, s'étant saisi de sa personne, il le noya dans le fleuve Haska et choisit, en qualité de khan, Kaboul Sultan, fils de Dourdji, fils d'Iltchikédaï. Après sa victoire sur l'émir Hoceïn, l'émir Timour Gourkan fit périr Kaboul Sultan.

SIOURGHATMICH-KHAN, FILS DE DANICHMEND-KHAN.

A l'époque où Timour arbora l'étendard de l'inimitié contre l'émir Hoceïn, il éleva au trône de l'*olous* de Djaghataï Siourghatmich-khan, quoique ce prince fût de la race d'Ogodaï-kaân. Après la mort de Siourghatmich, Timour lui donna pour successeur son fils Sultan Mahmoud-khan et prescrivit que, selon la coutume, on consignât le nom

[1] On peut consulter, sur ce personnage, le passage du *Tarikhi-Rechidi* traduit dans les Notices et Extraits, t. XIV, p. 479; l'Histoire de Timur-bec, t. I, p. 165, 166, 252, 253 et *passim*, et l'Histoire généalogique des Tatars, p. 414 à 418.

de ce prince en tête des diplômes. Sultan Mahmoud-khan mourut dans l'année 806 (1403-4), dans une localité de l'Asie Mineure, ainsi qu'il sera raconté dans le récit du règne de l'émir Timour Gourkan.

KHIDR KHODJAH-KHAN [1].

Khidr Khodjah-khan monta sur le trône dans le Moghoulistân, sous le règne de l'émir Timour Gourkân. Après que ces deux princes eurent été pendant quelque temps ennemis l'un de l'autre, un traité de paix fut conclu entre eux, et Timour épousa la fille du khan qui s'appelait Tékel Khanum. Après la mort de Khidr Khodjah, son fils Mohammed-khan arbora l'étendard de la souveraineté. Lorsqu'il fut mort, Veïs-khan [2], fils de Chir Ali Oghlan, fils de Mohammed-khan, devint son successeur. Il mourut, après avoir satisfait pendant quelque temps aux obligations de la royauté, et laissa deux fils, savoir : Içan Bouka et Iounis-khan.

IÇAN BOUKA ET IOUNIS-KHAN.

Après la mort de Veïs-khan, les émirs du Moghoulistân se divisèrent en deux partis ; le plus nom-

[1] Cf. sur ce prince les Notices et Extraits des manuscrits, t. XIV, p. 479, 480 et 512 ; et Deguignes, t. I, p. 290 et t. III, p. 337.

[2] Cf. sur ce prince et sur son fils Iounis-khan, un passage d'Haïder Razi, cité par M. Quatremère (*Journal des Savants*, janvier 1839, p. 24. Veïs-khan y est nommé Awis, ainsi que dans les Notices et Extraits, p. 480 et 481). Sur Iounis-khan, voyez encore Haïder Razi, *Histoire des Mongols de la Perse*, p. 69, note, A.

breux se soumit à Içan Bouka-khan; un petit nombre d'autres émirs, ayant préféré obéir à Iounis-khan, conduisirent ce prince auprès de Mirza Oloug-beig Gourkan, dans l'espoir d'obtenir pour leur prétendant des secours et des renforts[1], car sa sœur était mariée au fils cadet de Mirza Oloug-beig, Abd el-Aziz. Malgré cette alliance, le mirza Oloug-beig ne témoigna pas d'intérêt à Iounis-khan; et, après avoir dispersé les émirs et les soldats de ce prince, il le congédia et le fit partir pour l'Irak et l'Azerbéidjân. Iounis-khan, étant arrivé à Tébriz, à l'époque où le mirza Djihan-chah le Turcoman était gouverneur de cette ville, y séjourna plus d'un an. Après quoi il se rendit à Chiraz et fit une cour assidue à Mirza Ibrahim Sultan[2]. Au bout de cinq ou six mois, Mirza Ibrahim Sultan étant venu à mourir, Iounis-khan reconnut l'autorité de son fils et successeur Mirza Abd-allah. En un mot, Iounis-khan demeura près de dix-huit ans dans les pays étrangers. Lorsque

[1] Le mot كومك manque dans le dictionnaire; mais M. Senkowski nous apprend que c'est un terme turc djaghatéen signifiant «secours, renfort» (*Supplément à l'Histoire des Huns*, p. 102, 115). Il se rencontre avec ce sens dans plusieurs autres passages de notre auteur (*Habib essiier*, t. III, fol. 46 r. 48 r. 75 r. 146 v. 212 r. 229 r. 238 r. 243 r. 279 v. 280 r.). Il faut lire كومك, au lieu de كوكب, dans cet autre passage (fol. 244 v. ligne avant-dernière): ميرزا الجيك بكوكب امير مظفر ارسال نمود. (Voy. encore fol. 263 v. l. 1.)

[2] Cf. sur ce prince, qui était le frère cadet d'Oloug-beig, et qui mourut en l'année 838 (1434-35), les Mémoires sur diverses antiquités de la Perse, par S. de Sacy, p. 160 et 161, et l'Histoire de Timur-bec, I, p. XIII.

Mirza Sultan Abou Saïd Gourkan[1] fut affermi sur le trône de Samarcande, sur l'invitation de ce monarque fortuné, il poussa son cheval vers sa première demeure. Le motif pour lequel le sultan Abou Saïd manda Iounis-khan était que, à l'époque où la guerre s'alluma, sur le bord du fleuve Amouïeh, entre Mirza Oloug-beig et son fils Abd el-Latif Mirza, Içan Bouka-khan, ayant regardé l'occasion comme une proie facile à saisir, ravagea le pays de Ferghanah, jusqu'à Kendbadam, et fit prisonniers tous les habitants d'Andédjân. Le sultan Abou Saïd, après avoir conquis Samarcande, conduisit une armée dans le Moghoulistân, afin de punir cette injustice; et, ayant défait et mis en fuite Içan Bouka, il fit partir un courrier, afin de mander Iounis-khan. Lorsque ce prince fut arrivé à Samarcande, Abou Saïd prépara pour lui un festin royal, lui confia le rang de khan du Moghoulistân et décréta que les émirs du Touman de Saghirdji, qui avaient abandonné Içan Bouka, partiraient pour le Moghoulistân, à l'ombre de l'étendard d'Iounis-khan. Chir Hadji-beig, qui était le plus puissant de ces *noïans* (chefs de tribu), maria à Iounis-khan sa fille appelée Içan Daulet Beigum. Iounis-khan eut de cette princesse trois filles, dont l'aînée était Mihr Nigar Khanum, que

[1] Ce prince était petit-fils de Mirza-Mirân-chah, un des fils de Timour. Il fut reconnu roi à Bokhara, après le meurtre de Mirza Abd el-Latif, c'est-à-dire, dans l'année 854 (1450), et s'empara de Samarcande l'année suivante. (Khondémir, fol. 218 r. et v.) Il fut fait prisonnier et mis à mort, dans l'année 873 (1468-69), par l'émir Haçan-beig, l'Ussum-Cassan des chroniqueurs occidentaux.

Sultan Abou Saïd Mirza maria à son fils aîné Sultan Ahmed Mirza[1]; la seconde était Kotlok Nigar Khanum, qui épousa Mirza Omar cheikh Gourkân, autre fils d'Abou Saïd[2]; enfin, la troisième, Khob Nigar Khanum, eut pour mari Mohammed Hoceïn Doughlat.

Après la mort d'Iounis-khan, son fils Sultan Mahmoud-khan plaça sur sa tête, à Tachkent, le diadème royal. Il est connu, parmi les Mongols, sous le nom de *Djanikeh*. Sultan Mahmoud-khan et son frère Sultan Ahmed-khan, qui est connu sous le nom d'Aldjeh-khan[3], à l'époque de la révolte de Mohammed-khan Cheïbani[4] et pour un motif qui sera consigné ci-après[5], furent faits

[1] Cf. Khondémir, fol. 230 r.

[2] Cf. fol. 231 r. et v. et 265 v.

[3] Haïder Doughlat dit que les Kalmaks avaient donné à Ahmed-khan le surnom d'*Alatchi-khan*, c'est-à-dire, « prince sanguinaire, » à cause des victoires qu'il avait remportées et des cruautés qu'il avait exercées sur eux et sur les Uzbeks-Kazaks (*Notices des Manuscrits*, t. XIV, p. 485. Cf. *Journal des Savants*, janvier 1839, p. 24). Le fils d'Ahmed, appelé Abou Saïd-khan, releva la puissance de son père et de son oncle dans les villes de Kachgar et de Iarkend et porta ses armes dans le Tibet et dans le Cachmir.

[4] Ainsi qu'on peut le voir dans un précédent chapitre de Khondémir, dont j'ai donné la traduction ailleurs (*Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits*, p. 223), Mohammed-khan Cheïbani était petit-fils d'Abou'l-Khaïr-khan, souverain de Kiptchak, et avec l'aide de qui Mirza Sultan Abou Saïd avait conquis Samarcande. Cheïbani s'empara de cette même ville, au commencement de l'année 906 (1500) et fut le véritable fondateur de la puissance des Uzbeks.

[5] Ms. 69 Gentil, t. III, fol. 288 v. Il est encore question, dans un autre endroit (fol. 230 r.), de Sultan Mahmoud-khan, à propos

prisonniers par ce chef. Après que Cheïbani-khan les eut retenus pendant deux ou trois jours, il s'abstint de répandre le sang de ces deux frères, par la raison qu'il avait pour femme la fille du sultan Mahmoud-khan, et il leur donna la permission de se rendre partout où ils voudraient. Djanikeh et Aldjeh-khan étant allés du côté de Tourfan, au bout de deux ou trois mois de séjour dans cette contrée, Aldjeh-khan mourut. Après que sultan Mahmoud-khan eut mené une vie errante dans ces déserts, pendant deux ou trois ans, il se dirigea enfin vers la cour de Cheïbani-khan, dans l'espoir d'en être traité avec bonté et commisération. Lorsqu'il fut arrivé dans le pays de Ferghanah, Djani-beig Sultan[1] envoya un courrier à Cheïbani-khan et lui annonça que sultan Mahmoud-khan était entré dans ce pays et qu'il se rendait à la cour. Cette nouvelle ne s'accordait pas avec les dispositions d'esprit de Cheïbani-khan, car il s'imagina que les Mongols qui avaient

d'une expédition qu'il fit contre Sultan Ahmed Mirza, fils de Mirza Sultan Abou Saïd, prince de Samarcande. Les deux armées, s'étant trouvées en présence, furent saisies d'une panique réciproque et s'enfuirent chacune dans son pays. Le sultan Mahmoud-khan s'allia par la suite, en l'année 899 (1493-94), avec Ahmed-Mirza contre le frère de ce prince, Mirza Omar cheikh Gourkân, souverain d'Andédjan et père du fameux Zéhir-eddin Mohammed Baber. (Cf. Khondémir, *loc. laud.* fol. 265 v. 266 r.) Dans l'année suivante, Mahmoud-khan entreprit une expédition contre Baïsonkor Mirza, fils de Mirza Sultan Mahmoud, qui venait de succéder à son père dans la possession de Samarcande et de Bokhara. Khondémir, *ibidem;* fol. 258 v. Il fut défait et perdit 13,000 hommes.

[1] Djani-beig était cousin de Cheïbani-beg-khan et gouvernait la ville d'Andédjan (*Notices des Manuscrits,* t. XIV, p. 485).

embrassé son service se soumettraient de nouveau[1] à Djanikeh et que ce prince, avec leur aide, se flatterait de l'espoir de recouvrer l'autorité souveraine. En conséquence, il osa rompre le traité, ce qui est contraire à la conduite louable des sultans magnifiques, et il envoya un détachement d'Uzbeks à la rencontre de sultan Mahmoud, afin qu'ils le missent à mort, quel que fût l'endroit où ils le rencontreraient. Ce corps de troupes, ayant atteint à Khodjend le cortége auguste du khan, fit périr ce prince, avec ses trois fils et une troupe de courtisans qui

[1] Littéralement : « Prendraient sur l'épaule la housse du service de Djanikeh. » Sur l'espèce de couverture de cheval nommée *ghachiah* غاشية, on peut voir une longue note de M. Quatremère (*Histoire des sultans mamlouks*, t. I, p. 4-7). J'ajouterai seulement ici un fait qui prouve que l'usage du *ghachiah*, comme un des insignes de la souveraineté, était antérieur aux époques indiquées par M. Quatremère. On lit dans Ibn Alathir (Ms. de C. P. t. V, fol. 95 r.) que, dans l'année 458 (1066), le sultan Alp-Arslan, ayant fait reconnaître son fils Melik-chah pour son successeur, le fit monter à cheval et marcha devant lui, portant le *ghachiah* يحمل الغاشية. — Actuellement encore, les palefreniers persans portent sur l'épaule, lorsque leur maître est à cheval, une housse appelée *zin pouch* زين پوش, dont ils recouvrent la selle, toutes les fois qu'il met pied à terre. (Voyez Alex. Chodzko, *Le Ghilan ou les Marais caspiens*, Paris, 1850, p. 97; le même, *Nouvelles annales des Voyages*, septembre 1850, p. 283.) Le vrai sens du mot غاشيه a été ignoré du savant M. d'Ohsson, qui l'a rendu par manteau (t. I, p. 224), dans ce passage du Djihan Kuchaï : وامير آن تيمور ملك بودكه اكر رستم در زمان او بودى جز غاشيه دارى او نكردى « L'émir de Khodjend était Timour Mélik, guerrier doué d'une telle bravoure, que si Rustem avait vécu de son temps, il n'aurait pu que porter son ghachiah (c'est-à-dire, se reconnaître son serviteur). » Ms. 1185 de la Bibliothèque de l'Université de Leyde, fol. 48 r. lig. 7.

l'accompagnaient. La vie du sultan Mahmoud-khan avait duré plus de quarante ans et moins de cinquante.

(La fin à un prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

La littérature géographique des Arabes va s'enrichir prochainement d'une publication des plus importantes. Il s'agit de l'itinéraire (رحلة) d'un Arabe d'Espagne, Mohammed-ibn-Djobaïr, qui, pendant les années 1183, 1184, et les premiers mois de l'année 1185, visita l'Égypte, une partie de l'Arabie, l'Irak arabe, la Mésopotamie, la Syrie et la Sicile. Cette relation, dont les lecteurs du Journal asiatique ont pu entrevoir l'importance, grâce à M. Amari, qui a donné ici même (numéros de décembre 1845, janvier et mars 1846) le texte et la traduction, accompagnés de notes, du chapitre relatif à la Sicile, n'existe que dans une seule bibliothèque de l'Europe, celle de l'Université de Leyde. (Ms. 320 (1) du fonds Warner; voyez *Catalogus codicum orientalium bibl. academiæ Lugduno Batavæ,* auctore R. P. A. Dozy, vol. II, p. 135, 136). Le manuscrit de l'Escurial 486 (2) n'en offre qu'un maigre abrégé. A la fin de 1845, M. Reinhart Dozy avait annoncé une édition de l'ouvrage d'Ibn-Djobaïr (voyez *Journal asiatique*, février 1846, p. 198, 199); mais d'autres occupations, et surtout les travaux de l'enseignement auquel il a été appelé, il y a deux ans, l'ont forcé de renoncer à ce projet de publication. Un jeune savant écossais, disciple de M. Rœdiger à l'Université de Halle, M. W. Wright, a bien voulu se charger de cette tâche, à la recommandation de M. Dozy. L'ouvrage s'imprimera à Leyde, chez M. E. J. Brill,

imprimeur de l'Université. M. Wright joindra à son édition quelques extraits de l'Histoire de la Mecque, par Al-Fakihi (voyez sur cet ouvrage, Dozy, *op. supra laudat.* p. 170), et trois notices sur Ibn-Djobaïr, par Ibn-al-Khatib, Makkari et Makrizi. Tous les amis de la littérature arabe et de la géographie orientale feront des vœux pour que cette belle publication ne tarde pas à paraître.

C. D....y.

L'infatigable docteur Sprenger vient de publier une Vie de Mahomet, d'après les sources originales. Cet ouvrage, intitulé : *The Life of Mohammad from original sources*, a été imprimé à Allahabad. La première partie, la seule qui soit parvenue en Europe, forme un in-8° de 210 pages.

Le même savant a aussi publié récemment une nouvelle édition du *Gulistan* de Saadi, à l'usage du collége de Fort William, dont il est examinateur. Le texte est revu avec soin, et il n'est pas servilement copié sur les éditions précédentes. Il y a, comme dans l'édition donnée en Angleterre par M. Eastwick en 1850, les voyelles et la ponctuation, ce qui est très-avantageux pour les étudiants.

G. T.

TRACES DE LA BUCCOMANCIE CHEZ LES PERSANS.

Quoique la *Buccomancie de M. Rogers*, dont M. Giacomelli a rendu compte dans le journal des Débats du 13 janvier, ne fasse pas une science à part dans l'Encyclopédie des Orientaux, et qu'il n'en soit question que dans les ouvrages qui traitent de la physionomique en général, il est intéressant de remarquer que l'un des derniers distiques du *Mesnevi* de *Djelal-eddin Roumi* s'y rapporte. Ce distique se trouve dans la grande édition qui a été faite au Caire en six vulumes in-folio, à la pénultième feuille, p. 522.

Un père ayant légué tout son bien à celui de ses trois fils

qui serait le plus nonchalant et le plus commode, کاهلتر, les trois jeunes gens en appellent à la sentence du juge. L'un des trois, pour prouver ses titres à l'héritage, dit que, pour connaître le caractère d'un homme, il ne se donne pas même la peine de le faire parler, mais qu'il lui suffit d'observer les contours de sa bouche, pour le connaître en moins de trois jours. Voici ce distique :

گفت دانم مردرا در حین زپوز
ور نگوید دانمش اندر سه روز

Il dit : Je le connais à sa bouche, aux contours,
Lorsqu'il ne parle pas, même en moins de trois jours.

Qu'il soit permis de faire observer, à cette occasion, que le mot persan *pouz* ou *poz* (*circuitus oris*) est l'allemand *voz*, lequel, dans les idiomes vulgaires allemands, est synonyme de bouche. (Voyez Höfer, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 233, *Fotzmaul.*)

HAMMER-PURGSTALL.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JANVIER 1852.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée.

Madame Alexandre KERR est nommée membre de la Société.

M. Defrémery donne lecture d'un quatrième extrait de l'Histoire de la dynastie des Benou Hafz, par M. Cherbonneau.

M. Breulier lit la traduction de quelques poésies sanscrites d'Amarou, par MM. Rivelli et Breulier.

OUVRAGES PRÉSENTÉS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Université de Leyde. *Catalogus codicum orientalium bibliothecæ academiæ Lugduno-Batavæ*, autore R. P. A. Dozy. Vol. secundum. Leyde, 1851, in-8°.

Par la Société. *Madras Journal of literature and science*, n°s 35 et 37. Madras, 1849 et 1850, in-8°.

Par l'auteur. *An enquiry into M. A. d'Abbadie's Journey to Kaffa*, by Ch. Beke, deuxième édition. Londres, 1851, in-8°.

Par le même. *A summary of recent Nilotic discoveries*, by Ch. Beke. Londres, 1851, in-8°.

Par le même. *On the alluvia of Babylonia and Chaldæa*, by Ch. Beke. Londres, 1851, in-8°.

Par l'auteur. *Considérations nouvelles sur la Numismatique gauloise*, par M. Breulier. Paris, 1852, in-8°.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1852.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de M. Parrat, de Porrentruy (Suisse). L'auteur adresse deux spécimens de traduction hiéroglyphique au moyen du chaldéen, par lesquels il explique les textes de l'inscription de Rosette et du zodiaque de Denderah, et corrige la traduction donnée par M. de Rougé.

M. l'abbé Bargès lit un nouvel extrait de son voyage en Afrique.

M. Louis-Émile Labarthe, avocat, présenté par MM. Reinaud et Bazin, est nommé membre souscripteur de la Société.

LIVRES PRÉSENTÉS À LA SOCIÉTÉ.

Dernière livraison du *Dictionnaire tamoul-latin*. 1 vol. in-8°, présenté par M. Ariel.

Annuaire de la Société d'encouragement de l'industrie nationale. 1852, 1 vol. in-4°.

Fontes rerum Austriacarum. 4 vol. in-8°.

Sitzungsberichte der kaiserl. Akademie der Wissenschaften. 6e vol. in-8° et pl.

The Journal of royal asiatic Society of Great Britain and Ireland. T. XIII, part. 1, vol. in-8°.

Journal of the royal geographical Society of London. T. XX et XXI, 2 vol. in-8°.

Archiv für Kunde Oesterreichischer Geschichts-Quellen. 1851, 3 vol. in-8°.

Bulletin de la Société de Géographie, t. II, nos 10, 11. Brochure in-8°.

On the villages and towns named Hozar and Hazor in the Scriptures with the identification of the Hazor of Khedar, by John Wilson. Brochure in-8°.

Recueil des actes des séances de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. 1848, 1 vol. in-4°.

Notizenblatt. 1851. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Vienne.) 1 vol. in-8°.

Bundehesh, liber pehlvicus e cod. Havniensi descripsit Westergaard. 1 vol. in-4°, 1851.

Die Alterthümer vom Hallstätter Salzberg und dessen Umgebung, von Frederic Simony. T. IV, atlas oblong.

Journal des Savants. Paris, janvier 1852.

Le Mobacher (texte et traduction), 31 janvier 1852.

JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1852.

LETTRE A M. REINAUD,

SUR QUELQUES MANUSCRITS SYRIAQUES

DU MUSÉE BRITANNIQUE,

CONTENANT DES TRADUCTIONS D'AUTEURS GRECS PROFANES ET DES TRAITÉS PHILOSOPHIQUES.

Monsieur,

Un supplément de catalogue récemment publié par le Musée britannique m'indiquait les n°s 14658, 14659, 14660, du fonds de Ste-Marie Deipara de Nitrie, comme renfermant des traductions de quelques ouvrages d'Aristote, les commentaires de Probus, Sergius de Résain, Georges, évêque d'Arabie; Sévère de Kinnesrin, sur diverses parties de l'Organon, et un fragment du *De fato* de Bardesane. Le travail que j'achève en ce moment sur la philosophie syriaque me faisait vivement désirer d'examiner ces ouvrages, que je n'avais trouvés jusqu'ici dans aucun autre manuscrit. Les résultats ont dépassé mon attente, et je dois dire que, en comparaison de ces richesses nouvelles, tout ce que

j'avais vu, en fait de philosophie syriaque, dans les anciennes collections de Florence, de Rome et de Paris, devient presque sans valeur. Ces trois manuscrits sont vraiment les seuls restes importants du grand travail philosophique qui se manifesta chez les Syriens au VIe et au VIIe siècle, et dont les monuments, effacés par les travaux arabes, ont presque entièrement disparu. Mais le n° 14658 (du VIIe siècle) me réservait d'autres surprises. Outre les ouvrages péripatétiques, ce manuscrit renferme plusieurs fragments ou opuscules traduits du grec, et qui n'existent plus dans la langue originale. Le nombre des jours que je pouvais passer au *British Museum* étant limité par des raisons indépendantes de ma volonté, j'ai dû en remettre la copie complète à un autre voyage. Ce premier examen, toutefois, m'a suffi pour constater d'une manière certaine ce que l'on pourra tirer un jour de ce recueil, et je puis annoncer dès à présent aux amis des lettres grecques que le n° 14658 du *British Museum* leur réserve un dialogue socratique inconnu jusqu'ici, un très-grand nombre de sentences de Ménandre, différentes de celles qui nous ont été transmises; un recueil gnomique attribué à Pythagore, différent également de celui que nous connaissons; une collection de sentences sous le nom de Théano, un fragment du dialogue *De fato* de Bardesane[1]; le commencement de l'Apologie de Méliton à Marc-Aurèle; une autre Apologie chré-

[1] L'existence de ce fragment inédit avait déjà été reconnue par M. W. Cureton.

tienne de la même époque[1]. Voici, dans l'ordre du manuscrit, l'énumération exacte de ces pièces, que je crois devoir porter dès à présent à la connaissance des amis des littératures grecque et syriaque :

I. Un fragment intitulé : ܟܬܒܐ ܕܢܡܘ̈ܣܐ ܕܐܬܪ̈ܘܬܐ *Livre des lois des pays.* C'est un extrait du dialogue *De fato* de Bardesane, coïncidant en partie avec le fragment de cet ouvrage[2] qui nous a été conservé par Eusèbe (*Præp. Evang.* l. VI, c. x), et reproduit par l'auteur des *Recognitions* pseudo-clémentines (l. IX, c. xix-xxix) et par l'auteur des dialogues attribués à saint Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze (Dial. II, interr. 109 et 110). Notre fragment ne va pas aussi loin que celui qui est fourni par Eusèbe; mais il commence plus haut, et nous donne tout le début et la mise en scène du dialogue de Bardesane :

ܡܢ ܩܕܡ ܝܘܡ̈ܬܐ ܥܠܠܢ ܗܘܝܢ ܠܡܣܥܪܗ
ܠܫܡܫܓܪܡ ܐܚܘܢ ܘܐܬܐ. ܐܫܟܚܢ ܐܢܘܢ ܒܪܕܝܨܢ.
ܘܟܕ ܚܙܢܘ ܘܫܐܠ ܕܫܠܡܢ ܚܕܝܢ. ܫܐܠ ܕܒܡܢܐ
ܡܡܠܠܝܢ ܗܘܝܬܘܢ. ܫܡܥܬ ܓܝܪ ܩܠܟܘܢ ܡܢ

[1] Je dois exprimer ici ma reconnaissance à M. Egger, qui, avec cette inépuisable complaisance qui le caractérise, a bien voulu mettre à mon service sa connaissance si fine et si exacte de la littérature grecque, pour déterminer quelques-uns de ces morceaux.

[2] On peut le lire dans la *Biblioth. græco-lat. vet. Patrum* d'André Gallandi, t. I, p. 681 et suiv. et dans la collection des ouvrages *De fato*, publiée par Orelli (Zurich, 1824), p. 202 et suiv.

ܠܒܪ ܡܢ ܥܠܬܐ ܐܝܠܐ ܀ ܡܢܢ ܗܘܐ ܠܗ ܓܝܪ ܕܐܡܬܝ
ܕܡܫܟܚ ܗܘܐ ܘܡܡܠܠܝܢ ܗܘܝܢ ܩܕܡ ܡܢ
ܡܐܬܝܬܗ · ܕܢܫܐܠ ܡܢܐ ܐܡܪܝܢ ܗܘܝܬܘܢ ·
ܕܠܗܘܢ ܢܡܠܠ ܥܡܢ · ܚܢܢ ܕܝܢ ܐܡܪܢ ܠܗ ·
ܚܘܒܪܐ ܕܝܠܢ ܐܡܪ ܗܘܐ · ܕܐܢ ܚܕ ܗܘ ܐܠܗܐ ·
ܐܝܟܢܐ ܕܐܡܪܝܢ ܐܢܬܘܢ ܃

Il y a quelques jours, en allant visiter à Schemsgarm notre frère Évéthès, nous y rencontrames Bardesane, qui, après s'être assuré de notre santé, nous demanda : « De quoi parliez-vous? car j'ai entendu votre voix du dehors, comme j'entrais. » Il avait coutume en effet, lorsqu'il nous trouvait causant avant son arrivée, de nous demander ce que nous disions, afin d'en discourir avec nous. Nous lui répondîmes : « Un de nos compagnons[1] nous disait : « S'il n'y a qu'un Dieu, ainsi que vous l'assurez, ...

Le dernier paragraphe est donné sous le titre spécial de ܟܬܒܐ ܕܟܠܕܝܐ *Livre des Chaldéens :*

ܟܬܝܒ ܒܟܬܒܐ ܕܟܠܕܝܐ ܕܐܝܟܢܐ ܕܫܡܫ
ܗܪܡܝܣ ܒܗ ܒܟܠܗ ܒܒܝܬܐ ܕܗܪܡܝܣ · ܒܒܝܬ
ܙܪܐ ܡܬܥܒܕܐ ܘܡܬܦܪܫܢܐ ܃ ܒܒܝܬܐ ܕܝܢ
ܕܟܠܗ ܐܢܫܐ ܕܗܘܝܢ · ܚܟܝܡܐ ܒܣܦܪܐ ܘܐܘܪܐ

[1] Je suppose que le traducteur a lu *συνήθεια* (ܚܘܒܪܐ) au lieu de *συνήθης*.

ܘܐܡܪ̈ܐ ܘܦܘ̈ܐܛܐ. ܘܒܐܬܪܐ ܟܠܗ ܕܛܝ̈ܝܐ ܘܕܣܪ̈ܩܝܐ.
ܘܒܠܘܒܝܐ ܥܠܝܬܐ . ܘܒܡܘܪ̈ܛܢܝܐ. ܘܒܐܬܪܐ
ܕܢܘܡܕܝܘܣ [1] ܕܥܠ ܦܘܡܐ ܕܐܘܩܝܢܘܣ .
ܘܒܓܪܡܢܝܐ ܒܪܝܬܐ . ܘܒܣܪܡܛܝܐ ܥܠܝܬܐ .
ܘܒܐܣܦܢܝܐ . ܘܒܟܠܗܘܢ ܐܬܪ̈ܘܬܐ ܕܡܢ ܓܪܒܝܐ
ܕܦܢܛܘܣ . ܘܒܐܬܪܐ ܟܠܗ ܕܐܠܢ̈ܝܐ . ܘܒܟܠܗ
ܐܠܒܢ̈ܝܐ . ܘܒܟܠܗ ܙܪ̈ܝܐ . ܘܒܒܪܘܣܐ [2] ܕܒܒܪܐ
ܕܕܘܪܘ . ܠܐ ܐܢܫ ܚܙܐ ܒܗܘ ܓܠܘ̈ܦܐ ܘܠܐ ܨܝܪ̈ܐ ܘܠܐ
ܕܫܘ̈ܩܐ ܘܠܐ ܡܨܪ̈ܦܢܐ ܘܠܐ ܦܘ̈ܐܛܐ . ܐܠܐ ܓܒܪܐ
ܗܘ ܦܘܣܩܢܐ ܕܗܪܡܝܣ ܘܕܒܠܬܝ ܡܢ ܚܘܕܪܐ
ܕܟܠܗ ܥܠܡܐ ❖

Il est écrit dans le Livre des Chaldéens que Mercure, quand il rencontre Vénus dans la *maison* [3] de Mercure, forme des peintres, des sculpteurs et des changeurs, et que, quand, ils se rencontrent dans la *maison* de Vénus, il naît des parfumeurs, des chanteurs et des poëtes. Or, dans tout le pays des Tay et des Sarrasins, dans la Lybie supérieure, dans la Mauritanie, et chez les Nomades (Numides) qui habitent près des bouches de l'Océan, dans la Germanie extérieure, dans la Sarmatie supérieure, en Espagne [4], et dans tous les pays qui sont au

[1] Le ms. porte ܢܘܡܕܪܘܣ.

[2] Le ms. porte ܒܒܪܘܣܐ.

[3] C'est-à-dire dans le *signe*.

[4] Le grec porte ἐν Σκυθίᾳ.

nord du Pont, dans tout le pays des Alains et des Albanais, chez les Sasses?[1] et dans la Chersonèse d'Or[2], on ne voit ni sculpteur, ni peintre, ni parfumeur, ni changeur, ni poëte; mais toute cette région de la terre est privée de l'influence de Mercure et de Vénus.

Le texte grec ne fait aucune mention de ce *Livre des Chaldéens*. Bardesane veut parler sans doute de quelque ouvrage appartenant à la littérature nabatéenne, laquelle, ainsi que M. Quatremère[3] l'a démontré, était écrite en syriaque et riche en ouvrages d'astrologie.

J'ajouterai qu'une foule de particularités prouvent que le texte syriaque a été traduit du grec, ce qui résout la question controversée de savoir si Bardesane avait écrit le dialogue *De fato* en grec ou en syriaque.

Quelques pages plus loin, à la suite d'un traité d'astrologie médicale de Sergius de Résain, on lit encore les lignes suivantes, qui se rapportent à Bardesane :

ܦܘܩܕܢܐ ܕܟܘܟܒܐ ܐܝܟ ܕܣܡ ܒܪ ܕܝܨܢ ܀ ܐܡܪܐ
ܫܡܫ . ܬܘܪܐ . ܬܐܡܐ ܓܕܝܐ . ܣܪܛܢܐ . ܐܪܝܐ .
ܒܬܘܠܬܐ . ܡܣܐܬܐ . ܥܩܪܒܐ . ܓܕܝܐ ܕܘܠܐ .
ܓܕܝܐ . ܕܘܠܐ . ܢܘܢܐ ܀

[1] Le grec porte καὶ Ὀτήνῃ καὶ Σαυνίᾳ.

[2] Le grec porte seulement ἐν χρυσῇ. Le texte syriaque, évidemment altéré, porte : « A Brusa, qui est au delà de Duro. »

[3] *Mémoire sur les Nabatéens*, Journ. asiat. 1835.

Noms des signes du zodiaque, selon l'école de Bardesane[1] : le Bélier, le Taureau, etc.

II. Un ouvrage intitulé ܣܘܩܪܛܝܣ *Socrate.* C'est un dialogue en quarante-deux colonnes entre Socrate et un interlocuteur nommé ܐܪܘܣܛܪܘܦܘܣ ou ܐܪܘܣܛܪܘܦܘܣ *Érostrophos.* Cet ouvrage ne correspond à aucun des dialogues platoniques que nous possédons; mais il est évidemment de la famille de ces dialogues supposés, tels que l'Eryxias, l'Axiochus, le Minos, l'Hipparque. Peut-être, faut-il y voir le *Μίδων ἢ Ἱπποτρόφος* (dont le titre se lit quelquefois *Ἱπποστρόφος*), indiqué par Diogène Laërte parmi les dialogues évidemment apocryphes[2]. Quoi qu'il en soit, voici les premières lignes de cet ouvrage :

ܣܘܩܪܛܝܣ ܐܡܪ. ܐܘ ܐܪܘܣܛܪܘܦܐ ܡܢܐ
ܐܬܐܬ ܠܟ ܙܒܢܐ ܠܘܬܢ ܠܡܕܝܢܬܐ. ܡܛܠ
ܕܫܡܥܬ ܥܠܝܟ ܕܢܦܩܬ ܠܟܠܗ ܕܗܘܐ ܕܠܐ
ܗܘܝܬ ܡܬܟܬܫ ܗܘܝܬ ܥܡ ܦܝܠܣܦܐ. ܘܡܕܝܢܬܐ
ܟܘܠܗ ܠܟ ܡܕܡ ܠܐ ܐܬܚܫܒ ܠܟ ܕܐܢ̈ܫܐ ܢܫܟܚܘܢ
ܡܕܡ ܘܢܬܚܙܘܢ. ܪܒܐ ܐܢܐ ܕܐܦ ܡܕܡ ܡܢܐ ܗܘ
ܒܟܠܢ.

[1] C'est-à-dire « selon Bardesane, » comme on dit en grec *οἱ περὶ Βαρδαισάνην* pour Bardesane.

[2] Diog. Laërt. l. III, § 62.

Socrate dit : « Ô Érostrophos, quel motif t'amène vers moi ? Souvent j'ai entendu parler de toi, et dire que tu épuises tes forces en occupations vaines, où, jusqu'à ce jour, tu n'as trouvé rien d'utile ni pour toi, ni pour les autres. Je veux savoir de toi quel est ton désir. »

III. Un fragment intitulé ܐܝܣܘܩܪܛܝܣ *Isocrate*. Inc.

ܒܣ̈ܓܝ ܡܟܝܠ ܐܘ ܕܡܘܢܝܩܐ܆ ܕܦܪ̈ܝܫܝܢ
ܬܪ̈ܥܝܬܗܘܢ ܕܒܢܝ̈ܢܫܐ ܛܒ̈ܐ܆ ܡܢ ܪ̈ܚܡܝܗܘܢ ܕܒܢ̈ܝ
ܐܢܫܐ ܒܝ̈ܫܐ. ܘܡܟܝܠ ܦܪܝܫܘܬܐ ܐܝܬ ܒܗܘܢ
ܪܒܬܐ ܕܚܕ ܠܘܬ ܚܕ.

C'est la traduction du discours parénétique d'Isocrate à Démonique.

IV. Une apologie chrétienne dont voici le début :

ܗܘܦܘܡܢܡܛܐ ܕܟܬܒ ܐܡܒܪܘܣ ܪܫܐ ܕܝܘܢ
ܕܗܘܐ ܒܪܫܝܬܐ. ܘܩܡܘ ܥܠܘܗܝ ܒܢܘܗܝ
ܟܢܘ̈ܬܗ ܚܒܪ̈ܘܗܝ ܘܩܪܘ ܥܠܘܗܝ. ܘܟܕ
ܫܘ ܐܢܘܢ ܡܢܗ ܚܣܝܪܘܬܗܘܢ. ܘܒܪܫ ܡ̈ܠܘܗܝ
ܥܠܝ ܘܐܡܪ܀ ܠܐ ܬܐܡܪܘܢ ܒܢ̈ܝ ܩܘܡܐ. ܕܕܠܐ
ܒܡܟܣܐ ܘܕܠܐ ܒܕܝܢܐ ܗܘܐ ܦܘܪܫܢ ܡܢ
ܥܝܕܝ. ܚܟܝܡܐ ܓܝܪ ܒܟܠܗ ܢܦܫܝ ܗܘܐ.

ܕܦܘܝܛܘܬܐ ܘܕܪܗܛܪܘܬܐ ܘܕܦܝܠܘܣܘܦܘܬܐ . ܘܟܕ
ܡܕܡ ܫܦܝܪ ܠܐ ܐܫܟܚܬ : ܐܘ ܕܫܘܐ ܠܐܠܗܘܬܐ .
ܪܓܫܬ ܕܐܦ ܒܚܟܡܬܐ ܕܟܪ̈ܣܛܝܢܐ ܐܥܘܠ .
ܘܥܠܬ ܘܐܣܪܐ ܐܡܪܢ . ܘܐܦܠܛܢ[1]. ܘܡܢܝܢܐ ܗ̇
ܚܕܬܘܬܗ̇ ܘܢܘܟܪܝܘܬܗ̇ . ܘܐܝܟܠܐ ܐܡܪܢ ܠܡ̈ܠܐ
ܠܟܠܗܘܢ ܐܡܪܢ ܕܒܗ̇ ܡܬܚܫܚܝܢ ܐܝܟ
ܕܢܠܦܘܢ ܫܪܪܐ .

Mémoires[2] écrits par Ambroise, prince du pays des Grecs, qui embrassa le christianisme, ce qui souleva contre lui les sénateurs[3] ses confrères, et l'obligea à prendre la fuite. Ce fut alors qu'il écrivit pour leur démontrer leur folie. Voici le début de son discours : « N'avez-vous point pensé, hommes de la Grèce, qu'il était contre la loi et la justice de me chasser du milieu de vous ? J'ai étudié toutes les sciences, poétique, rhétorique, philosophie, et, n'y ayant rien trouvé de bon ni de digne de Dieu, j'ai voulu connaître la sagesse des chrétiens. Après l'avoir étudiée, j'ai reconnu tout ce qu'il y a en cette doctrine de nouveau et d'étrange, et quelle confiance elle donne à ceux qui la professent pour enseigner la vérité. . . »

Toutes mes recherches pour déterminer cet ouvrage ont été inutiles. Le nom même de l'auteur

[1] Je suppose qu'il y a quelques mots passés après ܘܐܦܠܛܢ, ou qu'il faut transposer et lire : ܘܐܦܠܛܢ ܐܣܪܐ.....

[2] Le texte syriaque porte le mot Ὑπομνήματα.

[3] Texte syr. βουλευταί. Ce mot désigne probablement les aréopagites.

me laisse dans le doute. On trouve bien un *Ambroise*, disciple d'Origène, qui paraît avoir été un homme lettré et considérable; mais la vraie transcription du nom d'*Ambroise* serait ܐܡܒܪܘܣܝܘܣ, et, d'ailleurs, on ne voit pas que cet Ambroise ait écrit d'apologie. L'ouvrage est rempli de controverses contre les dieux du paganisme, à la manière de Tatien et d'Hermias.

V. Un fragment portant pour titre : ܡܢܢܕܪܘܣ ܚܟܝܡܐ ܐܡܪ *Menander sapiens*[1] *dixit.* C'est une collection de sentences extraites des comédies de Ménandre, et tout à fait différente des collections de gnomes monostiques que nous possédons sous le nom de ce poëte. On sait, du reste, que ces collections sont loin de coïncider entre elles et d'offrir dans toutes leurs parties le même caractère d'authenticité. Je donne ici les premières lignes de notre recueil, avec la traduction latine littérale, sans m'obliger à en lever toutes les obscurités :

ܡܢܢܕܪܘܣ ܚܟܝܡܐ ܐܡܪ ܒܪܝܫ ܡ̈ܠܘܗܝ.
ܕܒܪܢܫܐ ܟܠܗܘܢ ܥܒ̈ܕܘܗܝ ܡ̈ܠܐ ܘܐܦܐ. ܘܢܚܙܐ
ܘܒ̈ܢܝܐ. ܡܛܠ ܕܟܠܢ ܢܚܙܐ ܘܗܘܝܢ ܟܬܒܘ
ܒ̈ܢܝܐ. ܡܛܠ ܘܡܛܠ ܐܦܐ. ܒܪܡ ܐܝܟ ܕܐܬܐ
ܠܐ̈ܒܘܗܝ ܗܘ ܗܘ ܡܫܬܒܚ ܡܢ ܩܕܡ ܟܠ //

[1] Le ms. porte ܚܟܝܡܐ

ܡܕܡ ܀ ܡܢ ܐܠܗܐ ܠܡܕܚܠ ܘܠܐܒܐ ܘܠܐܡܐ
ܠܡܝܩܪܘ. ܘܠܥܠܡ ܣܒܐ ܠܐ ܬܓܚܟ: ܡܛܠ
ܕܠܗܢܐ ܗܘ ܕܪܕܐ ܐܢܬ ܀ ܘܩܘܡ ܕܩܫܝܫ ܡܢܟ
ܝܩܪ ܕܡܩܕܡ ܠܟ ܐܠܗܐ ܠܐܝܩܪܐ ܘܠܪܝܫܢܘܬܐ ܀
ܩܛܘܠܐ ܠܐ ܬܩܛܘܠ. ܘܐܝ̈ܕܝܟ ܕܒܝܫ ܠܐ ܢܥܒܕܢ.
ܡܛܠ ܕܣܝܦܐ ܒܡܨܥܬܐ ܗܘ ܣܝܡ ܀

« Menander sapiens dixit in principio sermonum suorum : « Omnia opera hominis sunt aqua et semen, et planta et filii. « Pulchrum est plantare plantas, et decorum generare filios ; « laudabilis et pulchra res est semen ; sed ille in cujus manus « venit (?)[1] laudabilis est super omnem rem. — Deus reverendus est, pater et mater colendi, nec unquam de sene ridendum, quia (ad statum) in quo est tu tendis. — Surgens « coram eo qui te senior est, honora eum quem tibi præposuit Deus honore et principatu. — Occidens ne occidas, et « manus tuæ nihil faciant pravi, quia gladius in medio positus est, etc. »

VI. Un fragment intitulé ܡܡܠܠܐ ܕܦܘܬܓܘܪܘܣ *Discours de Pythagore*, et portant en sous-titre : ܡ̈ܠܐ ܕܦܘܬܓܘܪܘܣ ܦܝܠܘܣܘܦܐ ܕܐܡܝ̈ܪܢ ܠܟܠ ܐܡܘܬܐ ܘܫܘܦܪܐ ܕܪܘܚܐ ܡ̈ܢܝ ܕܡܬܚܘܝܢ. « *Discours moraux du philosophe Pythagore, dont la beauté égale celle*

[1] Cet endroit me semble altéré ou mal traduit. Il est difficile d'y trouver un sens satisfaisant.

de l'or. » On s'attend, d'après ce début, à trouver les *vers dorés ;* il n'en est rien. C'est une collection de sentences morales, occupant quinze colonnes et demie, et dont voici le début :

ܫܢܝܬܐ ܡܥܡܠܢ ܣܛܪܐܝܬ ܟܠ ܬܫܒ̈ܚܬܐ ܐܘ ܟܠ
ܠܬܘܕܝܬܐ ܕܟܠ ܚܘܒ ܬܗܘܐ ܡܢ ܒܫܡܝܘܬܐ. ܠܐ
ܡܪܕܘܬܐ ܐܝܟ ܗܝ ܕܡܠܘܟ ܒܝܫ̈ܬܐ. ܟܠ ܚܝܠ
ܕܝܢ ܕܗܘܐ ܒܢܦܫܐ ܕܦܘܪܫܢܗ ܗ̇ܘ. ܠܝ ܗ̇ܘ
ܕܠܒܝܫ ܕܕܫܘܒܚܗ ܗ̇ܘ. ܡܪܕܘܬܐ ܕܝܢ ܠܐ ܗܘܐ
ܒܫܘܠܛܐ ܕܣܘܟܦܐ ܡܬܡܨܝܐ. ܐܠܐ ܒܗܘܕܐ
ܡܬܚܝܠܐ ܕܐܬܝܗ ܒܐܢܫ ܒܝܕܥܬܐ ܡܢ ܒܥܘܬܗ
ܫ̈ܢܝܐ ܦܓܝܐ. ܗ̇ܘ ܕܒܥܐ ܘܐܬܟܠ ܕܐܦܝܠ. ܠܝ
ܕܐܬܒܥܝܘܗܝ ܒܗ ܠܐ ܡܫܒܚ ܐܢܫ. ܠܐ ܐܬܠܒܒܘܗܝ
ܡܢ ܠܗܘܐ. ܡܕܡ ܕܫܪܝܪ ܐܝܬ ܡܬܚܙܐ ܡܢ ܠܗܘܐ.
ܠܐ ܢܦܩ ܕܢܬܦܠܓ. ܠܐ ܓܝܪ ܚܕ ܕܢܬܟܠ ܡܕܡ
ܕܡܬܢܛܪ. ܒܪ ܐܢܫܐ ܕܛܒܐ ܠܐܠܗܐ ܠܗܘܐ ܗܘ
ܬܫܡܫܬܗ ܒܗ ܒܢ̈ܝܫܐ. ܗܘ ܕܓܝܪ ܒܪܘܚܗ
ܟܠ ܚܢ̈ܝܢ. ܒܪ ܐܢܫܐ ܗܘ ܓܝܪ ܕܡܫܬܐ ܡܬܪܢܐ
ܕܡܫܒܚܘ ܕܪܚܝܡ.

« Summa sermonis nostri sit præcipue de bonis, et de victu « quotidiano sit sollicitudo nostra. — Non-correptio (i. e. de- « fectus correptionis) mater est omnium malorum, omnis vero « passio salutaris est, si contingit ut bene dirigatur. Correptio « vero non efficax est nisi in ore illius qui videtur liber a « passionibus malis. — Rem quam cupis possidere non petas « a Deo, nisi valeas eam subjicere tibi. — Quod vere Deus dat, « non sentit a se ablatum; non enim scit se dare quod ab eo « accipitur. — Homo qui Deo dignus est divinus est bonis suis « inter homines. — Ratione superior es animalibus, nihil « aliud est enim mors amara nisi somnus rationis. »

Notre recueil représente sans doute un de ces recueils pythagoriques ou orphiques qui avaient cours dans l'antiquité, peut-être le Ἱερὸς λόγος ou Περὶ θεῶν, en prose dorique, que Pythagore composa, dit-on, sous le nom d'Orphée[1].

VII. Un fragment de vingt-deux colonnes, contenant tout le début de l'apologie de Méliton, évêque de Sardes, adressée à Marc-Aurèle, après la mort de Lucius Vérus, vers l'an 175. On ne possédait de cet important ouvrage que de très-courts fragments, conservés par Eusèbe.

ܬܘܒ ܡܐܡܪܐ ܕܡܝܠܝܛܘܢ ܦܝܠܣܘܦܐ. ܕܗܘܐ
ܩܕܡ ܐܢܛܘܢܝܢܘܣ ܩܣܪ. ܘܐܡܪ ܗܘܐ ܠܗ
ܠܩܣܪ ܕܢܕܥ ܠܐܠܗܐ. ܘܢܚܘܝܘܗܝ ܐܘܪܚܐ ܕܫܪܪܐ.
ܘܫܪܝ ܠܡܐܡܪ ܗܟܢܐ ܀ ܡܝܠܝܛܘܢ ܐܡܪ. ܠܐ ܗܘܐ

[1] Fabricius, *Bibl. gr.* (ed. Harles), t. I, 161 sq. et 784.

Discours du philosophe Méliton adressé à Antonin César, pour lui faire connaître Dieu et la voie de la vérité. Il commença ainsi à parler. Méliton dit : « Il n'est pas facile d'amener à la droite voie l'homme qui a été longtemps retenu dans l'erreur. Cela n'est pourtant pas impossible : car, pour peu que l'homme se détourne de l'erreur, le souvenir de la vérité se ranime en lui. De même que, lorsque la nue s'entr'ouvre, la sérénité renaît sur-le-champ, de même, quand l'homme se tourne vers Dieu, les nuages de l'erreur qui l'empêchaient de voir, disparaissent soudain de devant sa face. L'erreur, en effet, est comme une maladie ou une démence passagère qui re-

tient captifs ceux qui y sont assujettis; la vérité, au contraire, se sert de la parole comme d'une clef (pour les délivrer); elle donne la vie à ceux qui étaient morts, et les réveille, etc. »

Cette apologie, si importante par son ancienneté, sera sans doute un des plus précieux fragments d'antiquités ecclésiastiques que l'on devra aux manuscrits de S[te]-Marie Deipara.

VIII. Un fragment composé d'une vingtaine de questions ou d'énigmes, et intitulé ܦܠܛܘܢ *Platon*. Ce sont des aphorismes extraits des Ὅροι attribués à Platon, avec un léger changement dans le tour.

ܦܠܛܘܢ ܐܡܪ . ܡܢܘ ܚܝܐ . ܠܐ ܡܝܘܬܐ . ܕܡܣܦܩ
ܒܟܠ ܛܘ̈ܒܝܢ . ܘܐܝܬܘܗܝ ܟܝܢܗ ܡܢ ܥܠܡ .
ܥܠܬܐ ܕܟܠ ܛܒ̈ܢ ؛ ܡܢܐ ܗܝ ܪܚܡܘܬܐ . ܐܘܝܘܬܐ
ܕܒܟܠܡܕܡ ؛

Platon dit : « Qu'est-ce qu'un animal immortel, qui abonde en toutes sortes de bien, dont la nature est éternelle, et qui est la cause de tout bien? — Qu'est-ce que l'amitié? L'accord sur toutes les choses du monde. »

Dans le texte grec, ces aphorismes ont le tour de définitions et non d'interrogations : Θεὸς ζῶον ἀθάνατον, αὔταρκες πρὸς εὐδαιμονίαν, οὐσία ἀΐδιος, τῆς τ' ἀγαθοῦ φύσεως αἰτία.

IX. Autre fragment intitulé : ܦܘܫܩܐ ܕܦܠܛܘܢ

ܒܘܠܐ ܠܬܠܡܝܕܗ ܀ *Préceptes de Platon à son disciple*, sous forme de dialogue, plein d'idées chrétiennes :

ܡܛܠ ܡܢܐ ܩ̈ܫܝܢ ܐܘ ܥܣܩܐ ܠܟ܇ ܕܡܦܩܕ
ܐܢܐ ܠܟ ܕܐܦ ܟܕ ܕܡܟ ܐܢܬ܇ ܠܐ ܬܫܠܐ ܡܢ ܨܠܘܬܐ ܀
ܬܠܡܝܕܐ ܐܡܪ ܀ ܘܐܝܟܢܐ ܠܗܘܐ ܗܕܐ܇ ܕܗܐ ܡܐ
ܕܕܡܟ ܐܢܐ܇ ܠܡܝܬܐ ܗܘ ܕܡܐ ܐܢܐ. ܐܝܟܢ ܐܨܠܐ ܟܕ
ܕܡܟ ܐܢܐ܇ ܕܗܐ ܡܫܘܬܦ ܐܢܐ ܗܘ ܠܡܝܬܘܬܐ ܀
ܪܒܐ ܐܡܪ. ܗܒ ܠܗ̇ ܠܢܦܫܟ ܥ̈ܝܕܐ ܛ̈ܒܐ
ܘܢܟ̈ܦܐ .....

Pourquoi te semble-t-il pénible et difficile que je te recommande de ne pas cesser de prier, même en dormant? — Le disciple dit : « Et comment cela peut-il se faire? Lorsque je suis endormi, je suis semblable à un mort. Comment prierais-je en dormant, puisque, dans cet état, je participe à l'état de mort. » — Le maître dit : « Donne à ton âme des habitudes de vertu et de tempérance. . . . »

Le manuscrit syriaque 159 du Vatican contient aussi des préceptes apocryphes de Platon à son disciple, en karchouni, différents de ceux-ci.

X. Un fragment occupant les douze dernières colonnes du manuscrit, malheureusement fort lacérées et souvent illisibles. Titre : ܡܐܡܪܐ ܕܐܠܗܐ ܦܪܢܣܝܬܐ ܕܥܠ ܦܘܬܓܘܪܘܣ *Oratio paræ-*

netica Atnao (sic) *philosophæ e schola Pythagoræ.* On ne peut douter que le nom altéré ܐܬܢܐܘ ne couvre celui de la célèbre pythagoricienne Θεανώ, à laquelle l'antiquité attribuait plusieurs recueils d'apophthegmes[1]. Inc.

ܫܦܝܪ܆ ܟܕ ܒܥܐ ܗܘ ܒܥܘܬܗ ܕܡܢ ܠܐܠܗܐ ܕܢܗܘܐ
ܚܟܝܡ. ܕܠܐ ܕܫܘܐܠܐ ܕܟܘܠܗ ܠܗܘܐ ܕܢܬܠܗ ܀
ܫܘܐܠܐ ܕܡܫܬܡܥܢܘܬܐ ܠܐ ܗܘܐ ܢܣܒ ܟܦܪܐ.
ܐܠܐ ܕܟܠܡܐ. ܗܢܘ ܕܝܢ ܟܕ ܡܫܬܐܠ ܀

En priant Dieu, il est nécessaire d'y apporter du discernement; autrement, on risquerait de lui demander le contraire de ce que l'on désire,.. . etc.

Ces indications sommaires suffiront, je crois, pour faire comprendre l'intérêt qui s'attache à ces manuscrits. On devait croire que les Syriens n'avaient traduit d'autres auteurs grecs que des auteurs ecclésiastiques et des ouvrages de philosophie péripatéticienne[2]. Il résulte de l'examen qui précède qu'un grand nombre d'ouvrages de gnomiques et de moralistes leur ont été connus, et que la littérature classique n'est pas moins intéressée que la littérature ecclésiastique au prompt dépouillement des

[1] Fabricius, *Bibl. gr.* (ed. Harles), t. I, p. 884 sqq.

[2] Le passage d'Abulfaradj relatif à une traduction d'Homère en syriaque, par Théophile d'Édesse, est loin d'être à l'abri de toute discussion.

manuscrits de Sainte-Marie Deipara. Je dois parler maintenant de l'autre partie de mon travail, de celle qui formait l'objet primitif de mon voyage, mais qui, par les résultats inattendus que m'a fournis le n° 14658, n'offre plus à mes yeux qu'un intérêt secondaire.

Les auteurs de philosophie syriaque, dont les œuvres nous ont été conservées par les trois manuscrits qui faisaient l'objet de mon voyage, sont au nombre de sept, appartenant tous au ve, vi^e^ ou viie siècle. Ce sont Probus, Paul le Perse, Sergius de Résain, Georges, évêque d'Arabie; Sévère de Kinnesrin, Athanase, moine de Beth-Malco; Bar Sérapion.

I. De tous ces écrivains, Probus est sans contredit le plus ancien. Il est désigné par Ebedjesu[1] comme le collaborateur d'Ibas et de Cumas dans la traduction d'Aristote et de Théodore de Mopsueste. Il vécut, par conséquent, au milieu du ve siècle; on sait, en effet, quel rôle important joua Ibas dans les disputes théologiques de cette époque. L'auteur du *Kitâb el-Fihrist*, Mohammed Ibn Ishak, l'appelle فوبرى ou قوبرى, et lui attribue des commentaires sur le Περὶ ἑρμηνείας, les premiers Analytiques et les Arguments sophistiques[2]. Le n° 14660 (du ixe ou xe siècle) contient en effet sous son nom, ܦܪܘܒܐ,

[1] Assemani, *Bibl. orient.* t. III, pars I, p. 85, 86.

[2] Bibl. nat. suppl. arabe, n° 1400², fol. 85 v. 86, 86 v. — Hottinger, *Bibl. orient.* p. 222, 223, 230.

un long commentaire, en 91 pages in-folio, divisé en cinq sections, sur le Περὶ ἑρμηνείας.

II. Le même n° 1460 contient un autre ouvrage d'un bien plus grand intérêt. C'est un abrégé de dialectique adressé à Chosroès Nouschirvan par Paul le Perse. Barhebræus a connu cet ouvrage et l'appelle ܡܥܠܬܐ ܬܡܝܗܬܐ ܒܡܠܝܠܘܬܐ *Une introduction admirable à la dialectique.* Il nous apprend en outre que l'auteur finit par embrasser la religion des Mages[1].

On sait l'étrange concours de circonstances qui fit un moment de la cour de Chosroès l'asile de la philosophie grecque expirante. D'une part, les philosophes, chassés de la Grèce par l'édit de Justinien, de l'autre, les Nestoriens, persécutés par les orthodoxes, se réfugièrent en Perse et y provoquèrent, durant le VIe siècle, un grand mouvement d'idées helléniques. Nous avons dans l'ouvrage de Paul le Perse un remarquable monument de ces études. C'est assurément un singulier phénomène que celui d'un Perse écrivant en syriaque un traité de philosophie grecque à l'usage d'un roi barbare. L'usage de la langue syriaque, toutefois, ne doit pas nous étonner; les Perses, depuis longtemps, venaient puiser leur instruction à l'école d'Édesse, appelée pour cela l'école des Perses, et le syriaque était presque une langue savante dans l'empire des Sassanides. Le traité de Paul le Perse est précédé de

[1] Assemani, *Bibl. orient.* t. III, pars I, p. 439.

considérations générales, d'une remarquable élévation. En voici le début :

ܬܘܒ ܡܐܡܪܐ ܕܥܒܝܕ ܠܡܘܠܘܣ ܦܪܣܐ ܥܠ
ܡܬܒܝܢܘܬܐ ܡܫܬܠܡܬܐ ܕܐܪܝܣܛܘܛܠܝܣ
ܦܝܠܣܘܦܐ : ܥܠ ܡܠܬܐ ܥܡܪܘ ܀
ܒܪܝܟ ܥܡܪܘ ܡܢܗ ܡ̈ܠܠܐ ܛܒܐ ܕܝܗ̈ܒܐ : ܦܘܠܐ
ܕܒܪܝܢ ܥܠܝܗ ܀ ܦܝܠܣܘܦܘܬܐ ܕܐܝܬܝܗ ܚܟܡܬܐ
ܫܪܝܪܬܐ ܕܟܠ : ܒܒܢܝ ܐܢܫܐ . ܘܡܢܝܗ
ܕܦܝܠܣܘܦܘܬܐ ܕܒܗܝܢ ܡܘܬܪܢܐ ܒܗܘܢ ܡܥܒܪ
ܐܢܐ . ܘܠܐ ܚܕܐ ܕܐܬܡܬܪܬܐ . ܐܝܟ ܡܢ ܦܪܝܫܐ
ܕܡܪܘܬܗܘܢ ܡܘܬܪܢܐ ܒܗܘܢ ܡܥܒܪܝܢ . ܡܢ
ܒ̈ܢܝܗ ܕܟܠܗ ܒܗ ܠܐܒܐ ܕܟ̈ܝܢܐ ܡܕܒܪܢܝܢ .
ܡܘܬܪܢܐ ܕܝܢ ܕܐܢܐ ܡܥܒܪ ܐܢܐ ܒܝܢ ܡܠܟܐ ܐܢܫܘܗܝ .
ܦܝܠܣܘܦܘܬܐ ܐܝܟ ܒܝܢ ܡܠܟܐ ܡܬܝܕܥܐ . ܗܘ
ܕܗܘ ܛܒܐ ܡܢ ܟܠܗܘܢ ܡܘܬܪܢܐ ܕܥܠܡܐ . ܐܝܟ
ܕܗܘ ܗܘ ܕܡܢܗ ܕܦܝܠܣܘܦܘܬܐ ܒܠܚܘܕ
ܕܦܝܠܣܘܦܘܬܐ ܐܬܐܡܪܬ : ܕܦܬܓܡ ܒܗ ܛܒ̈ܐ ܡܢ
ܕܗܘܐ ܚܝܝܐ : ܘܟܠܗܝܢ ܡܢ ܡܠܬܐ ܕܟܝܢܐ . ܗܘ ܐ

ܓܝܪ ܣܘܟܠܐ ܘܚܝܠܐ ܘܡܬܡܨܝܢܘܬܐ : ܘܡܪܘܬܐ
ܘܫܘܠܛܢܐ ܘܡܠܟܘܬܐ ܘܫܝܢܐ : ܘܕ̈ܝܢܐ ܘܢܡܘ̈ܣܐ :
ܘܦܘܣܩ̈ܢܐ ܐܡܪ ❖ ܟܠ ܓܒܪ̈ܐ ܛܒ̈ܐ ܐܦ ܗܘ
ܚܟܝܡܐ : ܒܫܘܠܛܢܐ ܕܠܗܘܢ ܘܡܕܝܢ . ܐܝܟܢܐ ܕܐܦ
ܚܝܠܐ ܕܢܦܫܐ ܕܫܟܝܢܐ ܗܘ ܒܓܘܫܡܐ ܡܢ ܚܙܬܐ
ܕܫܘܟܠܐ ܕܟܠܗܘܢ : ܟܕ ܗܘܐ ܟܝܢܗ ܡܬܚܙܐ
ܘܡܬܒܪܢܫܐ . ܗܢܘ ܕܗܘ ܛܒܐ ܡܢ ܩܕܡ ܩܕܡܘܗܝ ܚܝ̈ܐ
ܕܒܫܪܐ . ܗܕܐ ܓܝܪ ܚܝܠܐ ܕܟܝܢܐ ܫܪܪܐ ܕܟܠܗ
ܚܝܠܐ : ܡܛܠ ܐܝܟܢܐ ܕܐܝܬܝܗ ܒܟܠ ܫܪܪܐ
ܕܟܠܗ . ܐܝܬܝ ܓܝܪ ܕܚܝܠܐ ܕܦܓܪܐ : ܡܛܠ ܫܘܘܬ
ܚܝܠܐ ܕܡܢܗ ܕܟܠ ܢܗܘܐ ܕܟܠܢ ܚܝܐ : ܗܟܝܠ ܐܦ
ܚܝܠܐ ܕܢܦܫܐ : ܡܛܠ ܐܝܬܘܗܝ ܕܟܠ ܢܗܘܐ
ܡܬܚܝܠܐ ܕܟܠ : ܢܗܘܐ ܕܟܠ ܚܝܐ . ܘܐܝܬܝܐ
ܕܗܘ ܕܚܝ̈ܐ ܕܦܓܪܗ ܒܝ̈ܫܬܐ ܟܠ ܢܗܘܐ
ܡܬܦܓܪܢܐ : ܐܘ ܟܕ ܠܐ ܐܘ ܒܓܝܪ ܡܢܐ : ܟܕ
ܒܡܘܬܐ ܐܦ ܗܘ ܕܚܝ̈ܐ ܕܢܦܫܗ ܠܐ ܡܬܢܦܩܝܢ
ܒܢܗܘܐ ܡܬܚܝܠܐ : ܐܘ ܟܕ ܠܐ ܐܘ ܡܬܟܠ ܡܢܐ .
ܣܒܪ ܡܕܝܢ ܗܘ ܕܡܢ ܚܕ ܡܢ ܦܝܠܣܘ̈ܦܐ

ܐܠܐ ܐܝܬܝܗ̇: ܕܡܫܡܫܐ ܥܡ ܚܬ̈ܢܘܗܝ ܒܪܫܝܗ.
ܘܗܟܢܐ ܒܫܡܘܥܐ ܡܢܗܘܢ. ܡܛܠ ܒܪܘܫܐ ܕܡܢ
ܫܡܘܥܐ ܗܘܬ ܡܫܡܫܢܝܬܐ: ܘܡܛܠ ܚܠܦܐ ܕܢܘܗܪܐ
ܡܢܗܪܐ. ܦܘܫܩ̈ܐ ܡܢ ܩܕ̈ܝܫܐ ܢܫܡܬܗܘܢ ܒܫܡܫܐ
ܐܡܝܢܘ. ܐܡܝܢܘܬܪ ܕܡܢ ܒܟܘܢ ܦܘ̈ܚܡܐ
ܕܡܪܒܐ: ܦܘܚܡܐ ܢܦܫܐ ܠܗ ܡܢܗܪ. ܕܒܗܘܢ
ܕܒܪܢܫܐ ܡܢ ܢܦܫܐ ܘܦܓܪܐ ܡܪܟܒ: ܢܦܫܐ ܓܝܪ
ܡܢ ܦܓܪܐ ܗܘܬ ܡܢܗܪܐ: ܒܟܠ ܕܡܢܗܪ ܡܛܠܠܐ
ܡܢ ܠܐ ܡܛܠܠܐ: ܘܚܝܐ ܡܢ ܠܐ ܚܝܐ. ܒܪܢܫܐ ܓܝܪ
ܡܛܠ ܢܦܫܐ ܐܝܬܘܗܝ ܚܝܐ ܡܛܠܠܐ. ܦܘܚܡܐ
ܕܝܢ ܘܙܒܢܬܐ ܕܢܦܫܐ ܐܝܬܘܗܝ ܚܕܬܐ ܘܡܢ ܚܕܬܐ
ܗܘܐ. ܘܚܕܬܐ ܐܝܬܝܗ̇ ܒܪܢܫܐ ܒܟܠ ܘܡܫܡܫ: ܐܘ
ܒܘܟܢܐ ܡܬܚܝܢܐ. ܡܘܟܢܐ ܕܝܢ ܡܢܗܘ
ܦܫܝܛܘܬ ܡܢ ܒܪܢܫܐ ܒܒܪܢܫܐ ܡܬܚܒܠ.
ܘܡܢܗܘ ܐܢܫ̈ܝܢ ܒܡܟܝܢܘܬܐ ܠܐܘܬ ܕܡܢ ܡܬܥ̈ܒܕܐ
ܐܡܪܘ. ܡܢܟܬ ܒܝܢܝ ܕܝܢ ܕܕܟܘܟܒܐ ܚܕ ܚܕ.
ܘܦܘܠܚܢ ܚܕ ܚܕ. ܒܗܘ ܕܡܢܗܘܢ ܐܡܪܘ: ܕܚܕ
ܐܬܘܗܝ ܠܟܘܠܐ. ܐܟ̈ܢܐ ܕܝܢ ܕܟܠ ܚܕ ܗܘ ܒܟܝܢܗ:

ܐܚܪ̈ܢܐ ܕܝܢ ܐܡܪܘ ܕܐܝܬܘܗܝ ܫܡܘܫܬ̈ܐ. ܐܚܪ̈ܢܐ
ܕܝܬܗ ܠܗ. ܐܚܪ̈ܢܐ ܕܝܢ ܐܡܪܘ ܘܕܒܠܒܒܗ
ܐܝܬܘܗܝ ܡܬܝܕܥܢܐ. ܐܚܪ̈ܢܐ ܕܝܢ ܕܠܗ ܚܝܠܐ
ܕܒܠܒܗ ܡܫܟܚ. ܐܚܪ̈ܢܐ ܐܡܪܘ ܕܒܠܒܐ ܘܠܐ
ܕܠܗ ܗܘ ܐܝܬܘܗܝ ܒܪܘܚܐ. ܐܚܪ̈ܢܐ ܕܝܢ ܕܠܐ ܗܘܐ
ܕܒܠܒܗ ܐܝܬܘܗܝ ܒܪܘܚܐ ܐܝܟ. ܘܐܦ ܕܐܡܪܘ
ܕܡܢ ܗܘܐ ܠܒܝܗ. ܘܐܦ ܕܠܐ ܫܡܝܥ ܐܝܬܘܗܝ
ܠܒܟܠ ܐܡܪܘ ܕܠܐ ܫܡܥܝܢ ܠܗ ܡܫܬܐ. ܐܚܪ̈ܢܐ
ܐܬܚܙܝܬ ܐܝܟ. ܘܐܦ ܕܐܡܪܘ ܕܒܝܬ̈ܝܐ ܟ̈ܢܝ
ܚܙ̈ܐ ܐܢܫ ܒܥܝܢܐ. ܘܐܦ ܕܫܡܫܬ̈ܐ ܗܘܘ ܠܗܘܢ.
ܘܐܚܪ̈ܢܝܬܐ ܠܘܬ ܫܡ̈ܝܐ ܕܐܝܟ ܗܠܝܢ ܐܡܪܘ.
ܘܫܡܗ ܠܡܫ̈ܡܫܢܘܬܗܘܢ. ܠܗܘܢ ܡܬܚܙܝܢ ܕܡܢ
ܠܗܢ ܫܬܪܝܢ. ܘܠܚܝܕܐ ܕܫܡܘܠܝܢ. ܘܟܠ ܗܘܐ
ܕܢܫܟܠ ܘܕܝܠܘܦܝܢ ܠܒܪ̈ܝܬܐ ܗܠܝܢ ܟܠܗܘܢ.
ܠܐ ܦܫܩ ܠܝ. ܐܦܠܐ ܡܬܝܠܐ ܐܬܐ܆ ܕܠܝܬ ܢܐܫܘܕ
ܘܠܐܢܫܝܐ ܢܫܡܘܫ. ܐܘܟܝܢ ܢܦܫܐ ܘܠܐܢܫܝܐ
ܢܫܠܠ. ܡܬܚܫܠܐ ܠܝ ܘܗܕܐ ܡܬܒܪܝܢܘܬܐ
ܠܚܡܬܐ ܕܡܬܚܫܠܐ ܢܫܡܘܫ ܠܥܒܕܐ܆ ܘܠܝܬ

ܣܘܡܟ . ܐܠܐ ܟܡܐ ܐܣܘܬܐ ܠܓܡܬܐ ܕܗܘܐ . ܡܢܝܢ
ܙܒܢܘܬܐ ܕܕܘܟܝܬܐ ܗܢܘܢ ܒܗ ܗܝܡܢܘܬܐ ܘܒܗܬ
ܒܪܝܢ ܕܩܕܡ ܟܠ ܙܒܢܝܢ ܚܕܐ . ܡܡܠܠܐ ܡܠܬܐ ܚܕܐ
ܘܟܠ ܒܐܝܕܗ ܗܘܐ . ܘܗܝܡܢܘܬܐ ܠܟܠ ܟܠ ܙ̈ܒܢܐ
ܕܩ̈ܢܘܡܝܢ ܘܠܐ ܡܫܬ̈ܚܠܦܝܢ ܘܠܐ ܡܬܦܠܓܝܢ
ܒܚܝܠܘܬܐ ܐܠܗܘܬܐ . ܗܘ ܡܢ ܒܣܘܓܐܐ . ܗܕܐ
ܕܝܢ ܕܠܐ ܦܘܠܓܐ . ܟܠ ܦܘܠܓܐ ܗܘ ܟܠܗ ܦܪܨܘܦܐ
ܡܝܠܠ . ܠܐ ܦܘܠܓܐ ܕܝܢ ܒܩܢܘܡܐ . ܚܕܐ ܐܦܐܡ
ܗܝܡܢܘܬܐ . ܘܠܗܘܐ ܒܫܘܠܡܐ ܠܗܢ ܡܢ ܗܘ .
ܐܦ ܡ̈ܗܝܡܢܐ ܓܝܪ ܒܝ ܡܫܬܡܫܝܢ ܟܠ ܐܦܝ
ܗܝܡܢܘܬܐ : ܡܢ ܚܕܐ ܠܚܕܝܢ ܡܫܡܫ ܒܬ̈ܘܠܐ .
ܒܗܘܢ ܕܐܬܪܝܢ ܕܒܘܗ ܡܢܗ ܕܗܘܐ ܡܬܗܝܡܢܝܢ .
ܠܬܪܝܢ ܠܗܘ ܚܕܝܢ .

. . . .

ܫܠܡ ܡܐܡܪܐ ܕܥܠ ܟܬܒܐ ܘܗܝܡܢܘܬܐ ܡܫܝܚܝܬܐ
ܕܐܪܣܛܘܛܠܝܣ . ܕܥܒܝܕ ܠܣܘܟܣ
ܦܘܪܫܐ : ܕܡܢ ܕܡܫܥܐ ܡܕܝܢܬܐ : ܒܗܝ ܦܬܓܡܐ
ܒܫܪܪܐ ܀

Discours composé par Paul le Perse sur les œuvres logiques d'Aristote le Philosophe, adressé au roi Kosrou.

A l'heureux Kosrou, roi des rois, le meilleur des hommes, Paul, son serviteur, salut. La philosophie, qui est la science véritable de toute chose, est en vous, et c'est de cette philosophie qui est en vous que je vous offre un présent. Et ce n'est pas merveille que je vous offre en présent un fruit cueilli dans le paradis de vos domaines, puisque nous offrons à Dieu des victimes prises parmi les créatures de Dieu. Or, le présent que je vous offre consiste en discours [1], car c'est par le discours que la philosophie s'exprime ; la philosophie, qui est le meilleur de tous les dons. En effet, c'est la philosophie qui a dit, en parlant d'elle-même : « Mes fruits valent mieux que l'or pur, et mes produits sont préférables à l'argent choisi [2]. » Ces fruits, en effet, sont la santé, la force, la puissance, le domaine, la souveraineté, la royauté, la paix, la justice, la loi. En un mot, tout ce qu'il y a de bon dans le monde a été créé et est gouverné par la sagesse; de même que l'œil de l'âme, qui par lui-même est aveugle et privé de la faculté de voir les objets, est par elle seule éclairé et incarné. Elle vaut mieux que des milliers d'yeux de chair ; car elle est le seul œil véritable qui voit toute chose, à cause de son affinité avec la vérité qui est en tout. En effet, de même que l'œil du corps, à cause de sa proportion avec la lumière extérieure, jouit de la faculté de voir, de même l'œil de l'âme, à cause de son affinité avec la lumière intelligible qui est en tout, voit la lumière qui est en tout. Et de même que celui dont les yeux du corps ont peine à supporter la lumière sensible, ou ne voit pas du tout, ou voit peu de chose, de même celui dont l'œil de l'âme n'est point habitué à la lumière intelligible,

[1] Le mot ܡܠܬܐ représente ici tous les sens du mot *λόγος*. Les Syriens, d'ailleurs, faisant consister presque exclusivement la logique dans les notions de grammaire générale du Περὶ ἑρμηνείας, l'envisageaient comme la science du *discours*.

[2] *Prov.* VIII, 19.

ou ne voit pas du tout, ou voit peu de chose. C'est donc avec raison qu'un philosophe a dit : « Le sage a ses yeux dans sa tête; mais le fou marche dans les ténèbres[1]. » Pour fuir ces ténèbres funestes, et voir cette lumière excellente, plusieurs des anciens ont donné leur vie entière; car ils avaient reconnu que, de tous les soins, celui de l'âme est le plus excellent. L'homme, en effet, est composé d'âme et de corps; or, l'âme est autant au-dessus du corps, que l'être raisonnable est au-dessus de l'être irrationnel, que l'animal est au-dessus de ce qui n'a pas la vie; car c'est par son âme, que l'homme est un animal raisonnable. Or, la culture et l'ornement de l'âme est la science et vient de la science. Mais la science est de deux sortes; ou bien l'homme la cherche et la trouve par ses propres forces, ou bien il la reçoit de l'enseignement. L'enseignement à son tour est de deux sortes; l'un est celui que les hommes se transmettent simplement l'un à l'autre; l'autre vient des hommes illustres favorisés de l'apostolat. Mais il se trouve que les maîtres sont en contradiction manifeste les uns avec les autres. Les uns disent qu'il n'y a qu'un Dieu, les autres que Dieu n'est point unique; les uns disent que Dieu a des contraires, les autres qu'il n'en a pas; les uns disent qu'il peut tout, les autres disent que sa puissance ne s'étend point à toutes choses; les uns disent que le monde et tout ce qu'il renferme a été créé, les autres prétendent qu'il n'est pas vrai que tout ait été créé, et, parmi ceux-ci, les uns disent que le monde a été formé de la matière, les autres, qu'il n'a jamais eu de commencement et qu'il n'aura jamais de fin. D'autres pensent autrement encore[2]. Et il y en a qui disent que les hommes sont libres en leur volonté,

[1] *Eccl.* II, 14.

[2] La forme ܐܣܒܪ, dans le sens de « opinari, » est fort rare. Elle est ainsi expliquée par Bar Bahlul : ܐܣܒܪ ܡܢ ܡܣܒܪܢܘܬܐ
ܗ̄ ܐܣܒܪ ܠܗܘܢ ܘܠܗ.

et il y en a qui disent le contraire. Il est ainsi une foule de points en leur doctrine sur lesquels ils paraissent en contradiction et en lutte ouverte les uns avec les autres. Par conséquent, il est impossible d'embrasser à la fois toutes leurs opinions, et il ne reste qu'un parti à prendre, c'est d'adopter l'une et de laisser l'autre, de choisir l'une et de rejeter l'autre. Il est donc nécessaire que nous sachions avec évidence pourquoi nous devons abandonner l'une et embrasser l'autre. Mais il n'y a pas de signe apparent auquel on puisse le reconnaître. La connaissance approfondie de ces opinions intéresse donc également la foi et la science. La science, en effet, s'applique aux choses rapprochées de nous, évidentes et accessibles à la connaissance; la foi aux choses éloignées, invisibles, et que l'on ne peut connaître exactement. L'une admet le doute, l'autre n'est sujette à aucun doute; or le doute amène la division, et l'absence de doute l'unanimité. La science vaut donc mieux que la foi[1]; mais Dieu vaut mieux encore que la science. Car les croyants eux-mêmes examinent leur foi, et font l'apologie de la science[2], en disant que ce que nous croyons maintenant, nous le saurons un jour. . . . .

. . . .

Fin du discours sur l'art complet de la logique d'Aristote, composé par Paul le Perse, de la ville de Deirschar, adressé au roi Kosrou.

III. Le n° 14658 est composé en grande partie des œuvres de Sergius de Résain, l'un des représentants les plus importants de la philosophie syriaque, et dont on ne connaissait jusqu'ici aucun

[1] L'auteur veut dire sans doute qu'il vaut mieux savoir que croire, et que l'état des élus dans le ciel, jouissant de la vision immédiate, est préférable à celui des croyants ici bas.

[2] Ou peut-être : « Font l'apologie (de leur foi) par la science. »

ouvrage qui fût parvenu jusqu'à nous. Sergius y prend le titre d'*évêque et archiatre*, témoignage remarquable de l'alliance des études ecclésiastiques et profanes chez les Syriens au VIIe siècle. Les ouvrages que l'on trouve ici sous son nom sont les suivants :

1° Un cours complet de logique en sept livres. Cet ouvrage est acéphale et sans nom d'auteur. Mais on ne peut douter qu'il ne soit de Sergius, car il est adressé à *Théodore*[1], comme tous ses autres ouvrages. C'est sans doute le traité qu'Ebedjesu, dans son catalogue[2], désigne sous le titre de ܦܘܫܩ̈ܐ ܕܕܝܠܩܛܝܩܐ *Commentaires sur la Dialectique.*

2° Un ouvrage intitulé : ܡܐܡܪܐ ܕܥܠ ܥܠ̈ܠܬܗ ܕܟܠ ܕܗܘ ܟܠ. ܕܐܡܝܪ ܠܡܪܝ ܣܪܓܝܣ ܐܦܝܣܩܦܐ ܕܪܫܥܝܢܐ. ܐܝܟ ܪܥܝܢܗ ܕܐܪܣܛܘܛܠܝܣ ܦܝܠܘܣܘܦܐ. ܕܐܝܟܢ ܐܝܬܘܗܝ ܚܘܕܪܐ܀ « *Traité sur les causes de l'univers*[3], *composé par Sergius, évêque de Résain, selon la pensée d'Aristote le philosophe,* [*où l'on montre*] *comment l'univers forme un cercle,* » adressé à Théodore. Incipit : ܡܛܠ ܕܡܦܩ ܐܢܐ

[1] C'est sans doute Théodore, évêque de Merv, dans le Khorasan, qui vivait vers l'an 540, et auquel Ebedjesu attribue un ouvrage intitulé *Solution des dix questions de Sergius.* (Ass. t. III, p. I, p. 147).

[2] Assemani, t. III, pars I, p. 87.

[3] L'expression ܗܘ ܟܠ s'emploie fréquemment dans le style philosophique pour désigner l'univers. (Cf. Assemani, *Bibl. orient.* t. III, p. I, p. 195, et *Catal. codd. orient. Bibl. Apost. Vatic.* t. III, p. 313.)

ܕܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܝܢ ܐܣܝܘܬܐ ܗܘܬ ܒܟܠ
ܕܟܠ ܐܢܫ ܕܝܠܗ ܡܫܡܫ ܠܗ ܒܡܣܟܢܘܬܐ.
ܒܝܕ ܚܕ ܐܢܐ ܐܦ ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܡܫܠܡ.

3° Une traduction du Περὶ *κόσμου πρὸς Ἀλέξανδρον*, sous ce titre : ܐܓܪܬܐ ܕܐܪܣܛܘܛܠܝܣ ܠܐܠܟܣܢܕܪܘܣ ܕܥܠ ܝܕܥܬܐ ܕܗܘ̈ܠܐ : « *Lettre d'Aristote à Alexandre sur la science des éléments,* » avec une préface du traducteur adressée à Théodore.

4° Opuscule intitulé : ܡܐܡܪܐ ܕܥܒܝܕ ܠܡܪܝ ܣܪܓܝܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܘܐܪܟܝܐܛܪܘܣ ܕܥܠ ܓܢܣܐ ܘܐܕ̈ܫܐ ܘܐܩܢܘܡܐ. « *Traité composé par Sergius, évêque et archiatre, sur le genre, les espèces et l'individu,* » correspondant au second chapitre de l'Introduction de Porphyre.

5° Ouvrage intitulé : ܡܐܡܪܐ ܕܥܒܝܕ ܠܣܪܓܝܣ ܐܪܟܝܐܛܪܘܣ ܠܘܬ ܬܐܘܕܘܪܘܣ ܕܥܠ ܗܝ ܕܐܝܟܢܐ ܐܝܟ ܚܕ ܠܡܕܥܗ ܕܣܗܪܐ ܐܝܟ ܬܪܥܝܬܐ ܕܐܣܛܪܢܘܡܘ̈ܣ « *Traité composé par Sergius, archiatre, et adressé à Théodore, sur la manière de connaître l'action de la lune, selon la doctrine des astronomes.* » Ce titre offre quelques variantes dans l'explicit :

ܡܐܡܪܐ ܕܥܒܝܕ ܠܣܪܓܝܣ ܩܫܝܫܐ

ܘܐܪܟܝܐܛܪܘܣ ܥܠ ܗܠܝܢ ܕܐܡܪܝܢ ܡܢܗ ܐܝܟ ܡܕܡ
ܡܬܝܕܥܝܢ ܐܣܛܪܘܢܘܡܘ̈ܣ ܡܢ ܙܘܥܐ ܕܟܘ̈ܟܒܐ ܀

« *Traité composé par Sergius, évêque et archiatre, sur les conclusions que tirent les astrologues du mouvement des étoiles.* »

Les premières lignes de ce traité nous apprennent que ce n'est qu'un abrégé du Περὶ *κρισίμων ἡμερῶν* de Galien.

ܡܢ ܒܬܪ ܕܫܠܡ ܡܦܫܩܢܘܬܐ ܗܘ ܕܬܠܬܐ ܕܐܚܪܝܗܘܢ
ܐܚܪܝܐ ܕܡܟܬܒܢܘܬܐ ܗܝ ܕܥܠ ܝܘ̈ܡܬܐ ܒܚܘܪ̈ܢܐ ܐܘ
ܐܚܘܢ ܬܐܘܕܘܪܐ. ܡܛܠ ܕܪܓܫܬ ܒܥܣܩܘܬܐ ܕܝܘܠܦܢܐ
ܕܣܡ ܒܗ ܒܡܐܡܪܐ ܗܢܐ ܡܟܬܒܢܐ. ܐܦܝܣܬ
ܠܢ ܠܡܟܬܒ ܠܟ ܒܟܪܝܘܬ ܬܘܪܥܐ ܗܝ ܕܓܐܠܝܢܘܣ
ܒܗ̇ ܒܨܒܘܬܐ ܐܝܟ ܕܡܨܝܐ ܒܦ̈ܣܩܬܐ. ܗܘ̇
ܡܐ ܕܒܗ̇ ܩܪܐ ܠܗ ܐܢܫ ܡܘܬܪ ܕܢܗܘܐ.

Après avoir terminé notre explication du livre troisième et dernier de l'ouvrage sur les jours critiques, ô notre frère Théodore, comme tu as senti la difficulté de la doctrine que l'auteur a exposée dans ce livre, tu nous as demandé de t'écrire un résumé aussi court que possible de la doctrine de Galien sur ce sujet, de telle sorte qu'en le lisant on en tire quelque fruit.

Ce traité est suivi d'un court appendice intitulé :

ܥܠܬܐ ܕܐܡܪܐ ܥܠ ܡܪܕܝܬܗ ܕܫܡܫܐ *Explication de la marche du soleil.* Inc.

ܬܫܘܥܝܬܐ ܥܠ ܡܪܕܝܬܐ ܕܫܡܫܐ ܘܐܝܟܢܐ
ܡܫܟܚ ܐܢܫ ܠܡܕܥ ܥܠ ܐܝܢܐ ܕܡܠܘܫܐ
ܕܐܝܟܐ ܪܕܐ ܘܒܐܝܢܐ ܡܢ ܡ̈ܢܘܬܗ ܙܐܝܥ ܗܘ
ܫܡܫܐ. ܘܙܕܩ ܗܟܝܠ ܠܡܕܥ ܕܟܠ ܡܠܘܫܐ
ܠܬܠܬܝܢ ܡ̈ܢܘܢ ܡܬܦܠܓ. ܘܗܠܝܢ ܡܬܩܪ̈ܝܢ
ܡܘܪ̈ܘܣ. ܘܟܠ ܚܕܐ ܡܢܗܘܢ ܕܗܠܝܢ
ܡܘܪ̈ܘܣ ܡܬܦܠܓ ܠܫܬܝܢ ܩ̈ܛܝܢܐ ܩܕ̈ܡܝܐ:
ܘܟܠ ܚܕ ܡܢ ܗܠܝܢ ܩ̈ܛܝܢܐ ܡܬܦܠܓ ܬܘܒ
ܠܫܬܝܢ ܩ̈ܛܝܢܐ ܐܚܪ̈ܢܐ.

Explication du mouvement du soleil et de la manière de déterminer dans quel signe et dans quelle division il se meut. Il convient donc de savoir que chaque signe se partage en trente divisions, que l'on appelle μοῖραι (degrés). Chaque degré se partage à son tour en soixante minutes premières, et chacune de ces minutes se divise de nouveau en soixante minutes secondes, etc.

6° Le n° 1466o contient, dans ses dernières pages, un fragment inachevé, sous ce titre : ܣܟܘܠܝܢ ܕܥܒܝܕ ܠܣܪܓܝܘܣ ܪܫܥܝܢܝܐ : ܕܡܦܫܩ ܕܡܢܘ ܐܣܟܡܐ *Scolie composée par Sergius de Résain, où l'on explique ce que l'on entend par σχῆμα.* Inc. ܐܣܟܡܐ ܐܝܬܘܗܝ ܡܬܚܫܒܢܘܬܐ ܕܐܝܬ ܠܦܝܠܣܘܦ̈ܐ.

Σχῆμα, c'est la réunion de deux propositions, etc.

7° Enfin, le n° 1466 1 renferme la traduction des livres VI, VII et VIII des Médicaments simples de Galien (ܦܘܢܩܐ ܕܣܡܡܢ̈ܐ ܦܫܝ̈ܛܐ), avec une préface adressée à Théodore et des tables fort soignées. Le manuscrit est du VIIe siècle; les synonymes arabes se lisent à la marge d'une main plus moderne.

IV. Le n° 14659 (du VIIe siècle) est occupé tout entier par un vaste commentaire sur l'Organon, dont l'auteur est Georges, évêque d'Arabie (ܓܘܪܓܝ ܕܛܝ̈ܝܐ)[1], sous le nom duquel on possédait d'autres ouvrages, mais dont aucun n'avait rapport à la philosophie. Notre manuscrit contient une traduction du Περὶ ἑρμηνείας et des deux livres des premiers Analytiques; chacun de ces trois livres est précédé d'une longue préface de Georges et suivi d'un commentaire étendu. Le volume n'a ni commencement, ni fin; on peut donc supposer que Georges avait commenté ainsi tout l'Organon. C'est le commentaire aristotélique le plus étendu que nous possédions en syriaque.

V. Le n° 14660 contient deux opuscules de Sévère de Kinnesrin.

[1] Cf. Assemani, *Biblioth. orient.* t. I, p. 494-95. Il est aussi appelé dans notre manuscrit, ܓܘܪܓܝ ܝܥܩܘܒܝܐ «Georges le Jacobite.»

1° Un traité abrégé du syllogisme, sous ce titre :

ܡܐܡܪܐ ܕܥܠ ܣܘܠܘܓ̈ܝܣܡܐ ܦܣܝܩܐ ܐܘܟܝܬ ܦܣܝܩ ܡܛܠ
ܙܢ ܣܘܠܘܓܝܣܡܘܣ ܕܐܢܠܘܛܝܩ̈ܐ ܩܕ̈ܡܝܐ
ܕܐܪܝܣܛܘܛܠܝܣ܆ ܕܒܒܝܢ ܐܘܟܝܬ ܡܛܟܣ
ܢܗܝܪܐܝܬ ܐܝܟ ܕܡܨܝܐ ܠܡܣܪ܂ ܐܒܘܢ ܣܘܝܪܐ
ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܩܢܫܪܝܢ܀ « *Traité abrégé du syllogisme, d'après les premiers Analytiques d'Aristote, composé aussi clairement qu'il a été possible, par Sévère, évêque de Kinnesrin.* » Inc.

ܢܣܒܐ ܐܢܬ ܒܝ ܒܡܐܡܪܐ ܗܢܐ ܕܢܚܘܐ ܐܝܟ
ܕܥܠ ܣܘܠܘܓ̈ܝܣܡܐ ܐܘܟܝܬ ܢܦܩ ܡܛܠ ܐܝ̈ܠܐ
ܕܣܘܠܘܓܝܣ̈ܡܘܣ ܡܛܝܘ̈ܪܝܐ܆ ܘܟܝܢ
ܕܒܟܬܒܐ ܕܐܢܠܘܛܝܩ̈ܐ ܩܕ̈ܡܝܐ
ܕܐܪܝܣܛܘܛܠܝܣ ܦܠܣܘܦܐ܆ ܐܡܪ ܐܢܐ ܕܝܢ
ܡܛܠ ܪܘܟܒܐ ܘܫܪܝܐ ܕܠܗܘܢ܂ ܐܝܟܢܐ ܕܝܢ
ܘܪܟܒܐ ܘܐܝܟܢ ܐܝܬܝܗܘܢ܂ ܠܘܬ ܕܝܢ ܘܪܟܒܐ
ܘܐܝܟܢ ܐܝܟ ܐܪ̈ܟܒܐ ܕܠܗܘܢ܂ ܐܝܟ ܐܘܟܝܬܐ
ܡܟܠܠܬܐ ܣܘܠܘܓܝܣܡܘܣܐ ܕܗܘ܂ ܢܣܒܐ ܠܟ
ܙܢ ܗܘܐ.....

Notre but, dans cet ouvrage, est de traiter en abrégé des

modes du syllogisme catégorique, dont il est parlé dans le livre des premiers Analytiques d'Aristote le Philosophe. Je parlerai de leur composition et de leur solution, je dirai comment et quels ils sont, et, en même temps, comment et quelles en sont les figures, selon l'art logique et syllogistique de cet auteur.

2° Un opuscule intitulé : ܬܘܒ ܕ ܚܣܝܐ ܕܗܘ ܣܘܝܪܐ ܦܛܪܝܪܟܐ : ܐܓܪܬܐ[1] ܕܥܠ ܡܠܐ ܩܠܝܠ ܕܡܢ ܕܦܪܝ ܐܪܡܢܝܐܣ : ܠܘܬ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܐܝܬܐܠܗܐ « *Du même pieux Sévère, lettre touchant quelques mots du Περὶ ἑρμηνείας, adressée à l'évêque Aitallaha.* »

VI. Le même manuscrit renferme un ouvrage intitulé : ܐܝܣܛܘܟܝܐ ܕܡܥܠܢܘܬܐ ܕܥܠ ܦܘܠܛܝܩܐ ܡܠܝܠܬܐ ܘܣܘܠܘܓܝܣܛܝܩܝܬܐ ܕܐܪܣܛܘܛܠܝܣ : ܕܐܬܦܫܩ ܡܢ ܝܘܢܝܐ ܠܣܘܪܝܝܐ : ܒܝܕ ܐܚܐ ܢܟܦܐ ܐܬܢܣܝܣ : ܡܢ ܥܘܡܪܐ ܕܒܝܬ ܡܠܟܐ « *Introduction abrégée aux traités logiques et syllogistiques d'Aristote, traduite du grec en syriaque par le chaste frère*[2] *Athanase, du monastère de Beth-Malco.* »

Notre bibliothèque nationale (mss. syr. n° 161),

[1] Dans l'*explicit*, cet opuscule est appelé ܣܟܘܠܝܘܢ σχόλιον.

[2] C'est-à-dire *moine*.

la bibliothèque du Vatican (n° 158) et la bibliothèque Laurentienne (n°s 183, 196) possèdent plusieurs manuscrits de la traduction de l'*Introduction* de Porphyre à Chrysaorius par ce même Athanase, qui fut depuis patriarche des jacobites[1]. L'ouvrage que nous trouvons ici n'a rien de commun avec l'opuscule si connu de Porphyre : c'est une logique abrégée, mais complète, c'est-à-dire correspondant à toutes les parties de l'Organon ; les topiques et les arguments sophistiques y sont fort écourtés ; Platon y est souvent cité. Le texte grec de cet ouvrage m'est inconnu. En voici le début :

ܡܛܠ ܕܦܪܓܡܛܝܐ ܡܠܠܝܬܐ ܒܟܬܒܐ ܐܪܣܛܘ.
ܥܠܐ ܐܦܣܛܘܡܘܣ: ܡܛܠ ܠܐ ܡܥܝܕܘܬܐ
ܒܥܘܫܬܐ ܕܥܒܪܐ: ܕܪܘܫܐ ܐܬܚܫܒܬ.
ܕܒܩ̈ܠܝܠܬܐ ܘܦܫܝܛܬܐ ܠܟܬܒܬܐ ܕܝܚܝܕܐ
ܗܘܦܘܡܢܡܛܝܩܘܢ ܡܢ ܟܬ̈ܒܐ ܐܟܡܐ ܕܐ:
ܐܡܝܢܐ ܕܡܢ ܗܘܦܐ ܕܠܗ̇ ܦܫܩ ܘܠܗ ܡܠܠ
ܐܬܪܐ.

L'art de la logique étant fort difficile dans Aristote, quand on n'est point habitué aux difficultés de son style, j'ai jugé à propos de composer pour toi un traité simple et abrégé de la

[1] Cf. Assemani, *Biblioth. orient.* t. I, p. 493-94. — Wenrich, *De auct. græc. vers. et comment. syr. arab. arm. pers. commentatio*, p. 280.

science syllogistique, afin que tu puisses marcher par une voie plus facile et plus claire. . .

VII. Enfin, le n° 14658 contient une lettre assez longue de Bar Sérapion à son fils Sérapion, par laquelle il lui annonce l'envoi d'un ouvrage qu'il avait probablement traduit du grec. Inc.

ܡܪܐ ܒܪ ܣܪܦܝܘܢ ܠܣܪܦܝܘܢ ܒܪܗ ܫܠܡ . ܟܕ
ܐܓܪܬܐ ܠܘܬܝ ܟܬܒ ܪܒܟ ܘܡܪܒܝܢܟ : ܘܐܘܕܥ ܕܠܗܛ
ܣܓܝ ܐܢܬ ܒܝܘܠܦܢܐ ܒܪ ܚ̈ܟܝܡܐ ܐܒܘܗ̈ܬܐ :
ܠܐܒܘܐ ܒܪܐ . ܕܐܢܬ ܛܒܐ ܐܒܘܐ ܕܠܐ ܡܬܒܥܝܐ
ܒܪܢܫܐ ܛܒܐ ܡܪܟ . ܘܠܟ ܕܡܛܠ ܗܕܐ ܡܘܕܐ ܕܘܝܐ
ܗܘܬ ܠܟ : ܕܟܠܝܢ ܛܒܐ ܐܒܘܐ : ܗܕܐ ܪܒܘܬܐ
ܪܒܬܐ ܘܐܦܠܐ ܛܒܬܐ ܡܩܒܠ : ܐܝܟ ܕܠܐ ܟܠ
ܒܘܬܐ ܡ̈ܠܝܐ ܡܪܟ . ܘܐܝܟܢܐ ܗܘܐ ܐܦ ܗܘ ܠܟܠ
ܟܝ ܗܘܐ ܒܘܗܕܢܐ . ܡܛܠ ܕܝܠܟ ܒܟܬܒܐ ܗܢܐ .
ܗܘ ܠܟ ܦܠܚ ܒܝܘܠܦܢܐ ܕܚ̈ܟܝܡܐ : ܘܡܬܘܡܝܢ ܠܟ
ܒܝܘܠܦܢܐ . ܘܗܘܝܢ ܒܘܠܒܘܢ ܡܢ ܝܘܠܦܢܐ ܗܘ
ܕܝܘܢܝܐ ܐܦܩܬ ܐܢܐ .

Bar Sérapion à Sérapion son fils, salut.

Ton maître, qui est aussi ton nourricier, m'a écrit une lettre, et m'a fait connaître avec quelle ardeur tu t'appliques à

l'étude, dans ton jeune âge. Béni soit Dieu de ce que, n'étant encore qu'un petit enfant et sans guide éclairé, tu as si bien commencé ! C'est pour moi une grande consolation d'entendre dire que tu possèdes, dès ton enfance, cette étendue d'esprit et cette pureté de conscience, que l'on ne trouve pas facilement dans beaucoup d'hommes. C'est pourquoi je t'adresse ce livre comme un mémorial de toutes mes recherches; il a été pour moi l'univers, et c'est lui qui m'a introduit dans la science; car, tout ce que je sais, je l'ai appris de la Grèce.

A la suite de cette lettre, on lit cette anecdote, relative à Bar Sérapion :

ܟܡܕܐ ܒܪ ܣܪܦܝܘܢ ܥܠܝܗ ܚܕ ܡܢ ܪ̈ܚܡܘܗܝ
ܕܐܣܝܪ ܥܡܗ ܐܡܪ ܠܗ : ܚ̈ܝܝܟ ܡܪܝ : ܐܠܐ ܬܐܡܪ
ܠܝ ܡܢܐ ܕܓܘܚܟܐ ܐܬܚܙܝ ܠܟ ܕܓܚܟܬ ܗܟܢܐ .
ܐܡܪ ܠܗܘ ܡܪܐ . ܓܚܟ ܐܢܐ ܥܠ ܙܒܢܐ . ܕܟܕ ܠܐ ܐܣܟܠܬ
ܠܗ ܡܕܡ ܒܝܫܬܐ ܦܪܥ ܠܝ .

Comme Bar Sérapion était en prison, un de ses amis, enchaîné à côté de lui, lui demanda : « Par ta vie ! Seigneur, dis-moi ce qui t'est apparu de risible, pour que tu ries de la sorte. » Bar Sérapion lui répondit : « Je ris du temps, qui se venge de moi, quand je ne lui ai fait aucun mal. »

Outre ces ouvrages, qui portent tous le nom de leur auteur, le n° 14658 en contient plusieurs autres anonymes, relatifs presque tous à l'Organon. On peut supposer que plusieurs de ces ouvrages appartiennent à Sergius de Résain; en effet, ils sont enclavés dans ses œuvres, ou y sont rattachés comme des appendices. Ce sont :

1° Une traduction de l'Introduction de Porphyre, sous ce titre : ܡܐܡܪܐ ܕܥܒܝܕ ܠܚܕ ܡܢ ܦ̈ܝܠܣܘܦܐ ܕܡܬܐܡܪ: ܝܘܢܐܝܬ ܐܝܣܓܘܓܐ ܕܡܬܦܫܩ ܣܘܪܝܐܝܬ ܡܥܠܬܐ ܕܝܘܠܦܢܐ. « *Discours composé par un philosophe, lequel discours s'appelle en grec* Εἰσαγώγη, *ce qui s'interprète en syriaque Introduction à la doctrine.* » A la suite un fragment intitulé : ܦܘܠܓ ܐܘܣܝܐ ܕܓܘܢܐ « *Division générale de la substance.* »

ܐܘܣܝܐ ܡܬܦܠܓܐ ܠܓܘܫܡܐ ܘܠܐ ܓܘܫܡܐ.

ܓܘܫܡܐ ܡܬܦܠܓ ܠܡܢܦܫܐ ܘܠܐ ܡܢܦܫܐ.

« La substance se divise en corps et non corps. Le corps se divise en animé et inanimé, etc. »

C'est ce qu'on appelle la table de Porphyre.

2° Une traduction des Catégories d'Aristote. Cette traduction diffère de celle que l'on trouve dans les manuscrits du Vatican, de Florence et de Paris, sous le nom de Jacques d'Édesse.

3° Un opuscule intitulé : ܡܐܡܪܐ ܦܝܠܣܘܦܐ *Traité philosophique*. C'est un traité *Du nom et du verbe*, correspondant à la première partie du Περὶ ἑρμηνείας.

4° Un traité de l'affirmation et de la négation, correspondant à la seconde partie du Περὶ ἑρμηνείας

5° Un ouvrage intitulé : ܡܐܡܪܐ ܕܐܪܣܛܘܛܠܝܣ ܕܥܠ ܢܦܫܐ « *Traité d'Aristote sur l'âme.* » Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une traduction

du Περὶ ψυχῆς, mais un traité divisé en cinq questions dont voici le début :

ܟܠ ܡܐ ܕܐܝܬܘܗܝ. ܐܘ ܒܪ̈ܓܫܐ ܡܬܬܚܝܕ. ܐܘ
ܒܗܘܢܐ ܡܬܕܪܟ. ܗܘ ܕܝܢ ܡܐ ܕܒܪ̈ܓܫܐ ܢܦܠ
ܒܝܕܥܬܐ ܓܡܝܪܬܐ ܡܘܕܥ ܢܦܫܗ. ܟܠܗܘܢ
ܓܝܪ ܕܡܬܚܫܢ ܒܪ̈ܓܫܐ: ܡܢ ܕܢܦܠܘ ܒܚܕ ܡܢ
ܪ̈ܓܫܝܢ ܡܬܝܕܥܝܢ ܫܪܝܪܐ ܕܓܡܝܪܐܝܬ. ܗܘ ܕܝܢ ܡܐ
ܕܒܡܕܥܐ ܡܬܕܪܟ: ܠܐ ܒܟܝܢܗ ܢܦܫܗ ܐܝܟܢܐ
ܕܝܠܗ. ܐܠܐ ܒܡܥܒ̈ܕܢܘܬܗ ✤ ܢܦܫܐ ܗܟܝܠ ܗܝ
ܕܒܟܝܢܐ ܟܣܝܐ: ܡܢ ܣܘܥܪ̈ܢܝܗ ܗܘ ܡܬܝܕܥܐ.
ܐܢ ܐܝܬܝܗ ܢܦܫܐ. ܒ̄ ܟܠ ܕܐܘܣܝܐ ܐܝܬܝܗ
ܢܦܫܐ. ܓ̄ ܕܐܢ ܗܘ ܕܠܐܓܫܡܐ ܐܝܬܝܗ ܢܦܫܐ. ܕ̄
ܕܐܢ ܡܝܘܬܐ ܐܝܬܝܗ ܢܦܫܐ. ܗ̄ ܕܐܢ ܠܡܝܘܬܐ
ܐܝܬܝܗ ܢܦܫܐ.

Tout ce qui est est perçu par les sens, ou atteint par la raison. Ce qui tombe sous les sens donne de soi une parfaite connaissance. En effet, les choses qui sont accessibles aux sens, du moment où elles tombent sous l'un des sens, sont pleinement connues. Au contraire, ce qui n'est atteint que par l'esprit n'est connu que par ses actes. L'âme, par conséquent, inconnue dans sa nature, n'est révélée que par ses opérations. (Nous allons rechercher) 1° s'il y a une âme;

2° si l'âme est une substance; 3° si ce qui n'est pas corps est âme; 4° si l'âme est simple; 5° si l'âme est intelligible.

6° Une série d'articles assez courts sur *la substance*, qui ne sont que des remaniements du Περὶ Ἑρμηνείας.

7° Un court fragment intitulé : ܡܛܠ ܕܥܠ ܗܝܡܢܘܬܐ, « *Touchant la foi.* » Inc.

ܗܝܡܢܘܬܐ ܗܕܐ ܗܝ . ܕܐܢܫ ܢܩܒܠ ܕܐܫܬܡܥܬ ܠܗ ܟܕ

ܢܗܝܡܢ ܐܝܟ ܕܫܡܥܘܗܝ ܡܢ ܩܕܡ ܕܠܐ ܢܚܙܝܘܗܝ ܀

La foi consiste à croire ce que l'on a entendu, avant de l'avoir vu.

Tel est, Monsieur, le résultat de ma première visite au *British Museum*. Les études profanes chez les Syriens ont jusqu'ici si peu attiré l'attention, que j'ai pensé que ces indications, toutes sommaires qu'elles sont, pourraient n'être pas sans intérêt. J'espère du reste que, sans trop tarder, il me sera permis de continuer ces recherches. La parfaite courtoisie que j'ai trouvée dans MM. les conservateurs du *British Museum* et dans M. William Cureton, chanoine de Westminster, autrefois préposé au fonds syriaque, suffirait pour m'y engager. M. Cureton, qui a déjà tiré de cette précieuse collection des textes si importants, prépare un spicilége d'auteurs ecclésiastiques perdus en grec et qui se retrouvent en syriaque. Ce n'est qu'après avoir reçu de lui l'assurance qu'il n'avait aucune intention sur les ouvrages profanes de la nature de ceux qui m'ont occupé, que je me suis permis de mettre la main dans une col-

lection qui véritablement est sienne, puisqu'il a tant contribué à la donner à l'Europe, et que le premier il en a révélé tout l'intérêt.

Agréez, Monsieur, etc.

ERNEST RENAN.

EXTRAITS
DU BÉTÂL-PATCHÎSÎ,

PAR M. ÉD. LANCEREAU.

(SUITE ET FIN.)

VII.

« Roi, dit le vampire :

« Il y a une montagne que l'on appelle Himâtchala[1], et auprès de cette montagne est la ville des Gandharvas[2], où régnait le roi Djîmoûtakétou. Un jour, ce prince offrit ses adorations au Kalpavrikcha, pour avoir un fils. L'arbre fut content de lui, et lui dit : « Prince, j'ai été satisfait de tes hommages : « demande la faveur que tu désires. — Accordez-moi « un fils, répondit le roi, afin que mon gouvernement et mon nom ne périssent pas. — J'y consens, « reprit le Kalpavrikcha. »

[1] Nom de l'Himâlaya, chaîne de montagnes qui borne l'Inde au nord, et la sépare de la Tartarie.

[2] Musiciens célestes et demi-dieux qui habitent le ciel d'Indra.

« Peu de temps après, le roi eut un fils; il en éprouva une grande joie, et donna des fêtes splendides. Il fit beaucoup d'aumônes et d'actes de charité, et envoya chercher des brâhmanes pour donner un nom à l'enfant. Les brâhmanes le nommèrent Djîmoûtavâhana. Quand cet enfant eut atteint sa douzième année, il commença à adorer Siva; puis il lut tous les sâstras et devint intelligent, religieux, résolu, brave, intrépide, vertueux et savant; il n'y avait alors personne qui pût l'égaler, et tous ceux qui vivaient sous son gouvernement ne s'écartaient point de leurs devoirs. Lorsqu'il fut jeune homme, il se montra aussi serviteur fervent du Kalpavrikcha; l'arbre fut content de lui, et lui dit : « Demande-moi « ce que tu veux, et je te l'accorderai. »

« — Si vous êtes content de moi, répondit Djî« moûtavâhana, éloignez la pauvreté de mes sujets, « et rendez tous ceux qui sont sous ma domination « égaux en fortune et en prospérité. » Le Kalpavrikcha lui accorda cette grâce; tous les sujets du roi furent comblés de richesses, à tel point qu'aucun d'eux ne voulait plus obéir à un autre, et que personne ne travaillait plus pour autrui. Quand tout le monde fut arrivé à cet état de prospérité, les frères et les parents du roi se dirent entre eux : « Le père « et le fils obéissent à la loi morale, et leurs sujets « n'exécutent pas leurs ordres; il faut les saisir et les « emprisonner tous les deux, et nous emparer de « leur royaume. »

« Le roi, qui ne se défiait de rien, ne prenait

aucune précaution contre eux. Ils conspirèrent, et vinrent avec une armée assiéger le palais de ce prince. Dès que le roi fut informé de ce qui se passait, il dit à son fils : « Que devons-nous faire maintenant? « — Sire, répondit le prince, restez ici ; je vais marcher contre eux à l'instant, et je triompherai, grâce « à votre vertu. — Mon fils, reprit le roi, ce corps est « périssable, et la fortune est inconstante; l'homme, « en naissant, apporte la mort avec lui. Nous devons « donc abandonner le trône, et nous consacrer à la « pratique de la vertu; il ne faut pas, pour conserver un corps si fragile et un royaume, s'exposer à « commettre un grand crime; car le roi Youdhichthira[1] lui-même eut regret d'avoir pris part à la « guerre des descendants de Bharata[2]. — Hé bien, « dit le prince, laissez le trône à vos parents, et livrez-vous à la pénitence. »

« Après avoir pris cette résolution, le roi fit appeler ses frères et ses neveux, et leur donna son royaume; puis il se retira avec son fils sur le mont Malayâtchala[3], et ils se construisirent une hutte pour demeure. Djîmoûtavâhana se lia d'amitié avec le fils d'un sage. Un jour, le fils du roi et le fils du sage,

[1] L'aîné des cinq princes Pândavas, et leur chef dans la grande guerre qu'ils soutinrent contre les Kauravas.

[2] Fils de Douchmanta et de Sakountalâ, roi de la race lunaire, et prédécesseur des princes qui, sous le nom de Pândavas et de Kauravas, se disputèrent l'empire.

[3] Le Malayâtchala, que l'on nomme aussi Malayâguir (mont Malaya), est la chaîne de montagnes qui répond aux Ghâtes occidentales, dans la péninsule de l'Inde.

étant allés se promener sur le haut de la montagne, aperçurent un temple de Bhavânî [1]. Dans ce temple, il y avait une princesse qui tenait une vînâ [2], et chantait devant Dévî. Les yeux de cette princesse et ceux de Djîmoûtavâhana se rencontrèrent, et ils devinrent amoureux l'un de l'autre. Cependant la princesse résista à sa passion, et retourna chez elle en rougissant; Djîmoûtavâhana n'osa rester plus longtemps avec le fils du sage, et rentra à sa demeure. Les deux amants passèrent la nuit sans pouvoir reposer. Le lendemain matin, la princesse alla au temple de Dévî; le prince s'y rendit de son côté, et l'y trouva. Alors il demanda à une des suivantes de qui la princesse était fille. « C'est, répondit celle-ci, « la fille du roi Malayakétou; elle se nomme Malayâ-« vatî, et elle est encore vierge. » La suivante, à son tour, interrogea le prince, et lui dit : « Dites-moi, « bel homme, d'où venez-vous, et quel est votre « nom? »

« — Je suis, répondit le prince, le fils de Djî-« moûtakétou, roi des Vidyâdharas [3], et je me nomme « Djîmoûtavâhana; nous sommes venus, mon père « et moi, nous établir ici après avoir perdu notre « royaume. » La suivante rapporta à la princesse ce que le prince lui avait dit. Ce récit l'affligea beaucoup; elle retourna chez elle, et toute la nuit, ses

[1] Nom de la déesse Dourgâ.

[2] Luth indien; instrument composé de sept cordes, et ayant une grosse gourde à chacune de ses extrémités.

[3] Demi-dieux ou génies possédant un pouvoir magique.

pensées l'agitèrent pendant son sommeil. Sa suivante, voyant l'état où elle se trouvait, alla tout raconter à la reine sa mère; celle-ci en parla au roi, et lui dit : « Sire, votre fille est d'âge à être mariée : pour-« quoi ne lui cherchez-vous pas un époux ? »

« A ces mots, le roi se mit à réfléchir; il fit appeler aussitôt son fils Mitravasoû, et lui dit : « Mon « fils, cherchez un époux à votre sœur, et amenez-« le ici. — Sire, répondit le prince, j'ai appris que « Djîmoûtakétou, roi des Gandharvas, et Djîmoûta-« vâhana son fils, ont abandonné leur royaume et « sont venus ici tous les deux. — Hé bien, dit le roi « Malayakétou, je donnerai ma fille à Djîmoûtavâ-« hana. » En disant ces paroles, il ordonna à son fils d'aller chercher le prince, et de l'amener auprès de lui. Mitravasoû, dès qu'il eut reçu cet ordre, alla à la demeure de Djîmoûtakétou, et lui dit : « Permet-« tez à votre fils de m'accompagner; mon père le « fait demander pour lui donner sa fille. » Djîmoûtakétou permit à Mitravasoû d'emmener son fils, et quand le prince fut arrivé au palais, le roi Malayakétou le maria suivant le mode gandharva.

« Lorsque le mariage fut célébré, le roi conduisit les deux époux et Mitravasoû à sa demeure; les trois jeunes gens le saluèrent, et il leur donna sa bénédiction. La journée se passa ainsi; mais le lendemain, au lever de l'aurore, les deux jeunes princes allèrent se promener sur le mont Malayâguir. En arrivant au haut de la montagne, Djîmoûtavâhana vit un monceau blanc et élevé. Alors, il dit à son

beau-frère : « Frère, qu'est-ce que ce monceau tout « blanc que j'aperçois? » Mitravasoû répondit : « Il « arrive ici, des régions infernales, des millions de « jeunes serpents ; Garouda [1] vient les manger, et ce « que vous voyez est un monceau de leurs ossements. « — Mon ami, dit Djîmoûtavâhana à son beau-« frère, retournez à la maison et prenez votre repas « parce que c'est maintenant l'heure à laquelle j'ai « l'habitude de faire mes dévotions, et le moment « de m'acquitter de mes devoirs religieux est venu. » Mitravasoû s'en alla. Djîmoûtavâhana poursuivit sa route, et entendit des cris et des pleurs. Il s'avança vers l'endroit d'où partaient ces cris, et, en arrivant, il vit une vieille femme qui était éperdue de douleur et pleurait. Il s'approcha d'elle, et lui dit : « Mère, pourquoi pleurez-vous? — C'est aujourd'hui « le tour du serpent Sankhatchoûra mon fils, ré-« pondit la vieille, et Garouda va venir le dévorer. « telle est la cause de mon chagrin et de mes larmes, « — Mère, reprit Djîmoûtavâhana, ne pleurez pas; « je me sacrifierai à la place de votre fils. — Mon « fils, répliqua la vieille, n'en faites rien; je vous « considère comme mon Sankhatchoûra. »

« Pendant qu'elle disait ces mots, Sankhatchoûra arriva, et dit au prince : « Seigneur, il naît et meurt « bien des malheureux comme moi; mais des hommes « vertueux et compatissants comme vous ne naissent « pas à toute heure dans ce monde. Ne donnez donc

[1] Demi-dieu ayant la tête et les ailes d'un oiseau ; il est considéré comme le souverain de la race ailée, et sert de monture à Vichnou.

« pas votre vie en échange de la mienne; car en vi-
« vant vous rendrez service à des centaines de mil-
« liers d'hommes; quant à moi, que je vive ou que
« je meure, c'est la même chose. — Le devoir des
« hommes vertueux et véridiques, répondit le prince,
« est de mettre à exécution ce que leur bouche a
« prononcé; retournez à l'endroit d'où vous venez. »

« Après avoir entendu ces paroles, Sankhatchoûra alla rendre visite à Dévî, et Garouda descendit du ciel. Le prince vit venir l'oiseau avec des pattes de la longueur de quatre bambous [1], un bec aussi allongé qu'un palmier, un ventre semblable à une montagne, des yeux comme de grandes portes, et des ailes pareilles à des nuages. Garouda se précipita tout d'un coup sur lui, le bec ouvert; d'abord, le prince se sauva; mais la seconde fois, l'oiseau l'emporta dans son bec, et se mit à tournoyer au milieu des airs. Cependant, un bracelet, sur la pierre duquel était gravé le nom du roi, vint à se détacher, et tomba tout couvert de sang devant la princesse. A cette vue, elle s'évanouit.

« Lorsqu'au bout d'un quart d'heure elle eut recouvré ses sens, elle envoya dire à son père et à sa mère tout ce qui était arrivé. A la nouvelle de ce malheur, le roi et la reine vinrent, et, quand ils virent le bijou couvert de sang, ils se mirent à pleurer. Ils allèrent ensuite tous les trois à la recherche du prince, et rencontrèrent en chemin Sankha-

[1] Mesure d'environ dix pieds, que l'on emploie pour mesurer les étangs, les fossés et toutes espèces d'excavations.

tchoûra qui les devança et se dirigea seul vers l'endroit où il l'avait vu. « Garouda, s'écria-t-il, lâchez-le! « lâchez-le! ce n'est pas lui qu'il faut manger; je me « nomme Sankhatchoûra : c'est moi qui suis votre « pâture. » En entendant ces cris, Garouda fut saisi de frayeur, et tomba. « J'allais dévorer un brâhmane « ou un kchatriya, pensa-t-il; qu'ai-je fait là? » Puis il dit au prince : « Homme, dis-moi la vérité: pourquoi « sacrifies-tu ta vie? »

« — Garouda, répondit le prince, les arbres ré- « pandent leur ombre sur les autres êtres, et tout « exposés qu'ils sont eux-mêmes à l'ardeur du soleil, « ils produisent des fleurs et des fruits pour le bien « des autres. Voilà le mérite des hommes vertueux « et des arbres. A quoi sert ce corps, s'il n'est pas « utile à autrui? Il y a un proverbe qui dit : Plus « on frotte le sandal, plus il donne un nouveau par- « fum; plus on gratte la canne à sucre, plus on la « coupe, et plus on la réduit en morceaux, plus elle « est savoureuse; plus on met l'or au feu, plus il « devient beau. Les hommes supérieurs ne perdent « pas leurs belles qualités, même en mourant; que « l'on dise d'eux du bien ou du mal, qu'ils soient « riches ou pauvres, qu'importe? qu'ils meurent de « suite ou après un long intervalle, qu'est-ce que « cela fait? Les hommes qui marchent dans la voie « de la justice ne s'écartent jamais de leur chemin, « quoi qu'il arrive; qu'ils soient robustes ou chétifs, « quelle différence y a-t-il? Enfin, la vie d'un homme « est inutile, lorsque son corps ne rend aucun ser-

« vice à autrui, et celui qui vit pour ses semblables, « vit utilement. Ainsi, le chien et le corbeau ne « songent qu'à leur propre conservation; mais ceux « qui se sacrifient pour un brâhmane, une vache, « un ami, une femme, et même pour un étranger, « habitent éternellement dans le paradis. — Dans le « monde, dit Garouda, chacun cherche à conserver « ses jours, et l'on trouve bien peu de personnes « qui sacrifient leur vie pour racheter celle des autres. « Demande-moi une faveur, continua-t-il, j'ai été sa- « tisfait de ta résolution. » A ces mots, Djîmoûtavâhana répondit : « Dieu, si vous êtes content de moi, « ne mangez plus de serpents désormais, et rendez « la vie à ceux que vous avez dévorés. »

« Garouda alla dans les régions infernales chercher l'onde d'immortalité; il en répandit sur les ossements des serpents, et aussitôt ils ressuscitèrent. Ensuite l'oiseau dit au prince : « Djîmoûtavâhana, grâce à « ma faveur, tu recouvreras le trône que tu as perdu. » Après avoir accordé cette grâce au prince, Garouda retourna à sa demeure, et Sankhatchoûra en fit autant. Djîmoûtavâhana partit; il rencontra en chemin son beau-père, sa belle-mère et sa femme, et alla avec eux rejoindre son père.

« A la nouvelle de cet événement, son oncle, ses cousins et tous ses parents vinrent à sa rencontre; ils se jetèrent à ses pieds, le ramenèrent dans sa capitale, et le rétablirent sur son trône.

« Prince, dit le vampire lorsqu'il eut raconté cette « histoire, quel fut le plus vertueux de ces person-

« nages? — Ce fut Sankhatchoûra, répondit le roi « Vîra Vikramâdjîta. — Comment cela? demanda le « vampire. — Sankhatchoûra était parti, dit le roi, « il revint rendre la vie au prince, et le préserva « d'être dévoré par Garouda. — Comment, reprit « le vampire, celui qui donnait sa vie pour un autre, « n'était-il pas le plus vertueux? — Djîmoûtavâhana, « répliqua le roi, était kchatriya de naissance; c'était « son métier de risquer sa vie : par conséquent, ce « sacrifice n'était pas pour lui une chose difficile. »

VIII.

« Roi Vîra Vikramâdjîta, dit le vampire :

« Dans une ville que l'on nomme Tchandrasékhara, habitait le marchand Ratnadatta, lequel avait une fille. Cette fille s'appelait Ounmâdinî. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de puberté, son père alla trouver le roi de la ville, et lui dit : « Sire, dans ma maison, « il y a une jeune fille; si vous la désirez, veuillez « la prendre, sinon je la donnerai à un autre. » Aussitôt le roi fit appeler deux ou trois vieux serviteurs, et leur dit : « Allez examiner les traits de la « fille de ce marchand, et revenez. » Les serviteurs exécutèrent l'ordre du roi; ils allèrent chez le marchand, et furent charmés en voyant l'extérieur séduisant de la jeune fille.

« Elle brillait d'un éclat pareil à celui que jette une lumière dans une maison obscure, ses yeux ressemblaient à ceux d'une gazelle, les boucles de

sa chevelure à des serpents femelles, ses sourcils à un arc, et son nez au bec d'un perroquet; ses dents étaient comme une rangée de perles, ses lèvres comme le fruit du bimbâ [1], son cou comme celui d'un pigeon, sa taille comme celle d'un léopard, ses mains et ses pieds comme un tendre lotus; elle avait un visage semblable à la lune, un teint de la couleur du tchampâ [2], la démarche d'un cygne, et la voix d'un kokila [3]. La vue de sa beauté eût fait rougir les courtisanes d'Indra elles-mêmes. En voyant une créature si belle et si jolie, les serviteurs du roi se dirent : « Si une pareille femme entre chez le roi, il en « deviendra esclave, et ne s'occupera plus des affaires « de l'État; il vaut donc mieux dire à ce prince qu'elle « est laide, et qu'elle n'est pas digne de lui. »

« Après avoir fait cette réflexion, ils retournèrent auprès du roi, et lui dirent : « Sire, nous avons vu « cette jeune fille; elle n'est pas digne de vous. » A ces mots, le roi dit au marchand qu'il ne l'épouserait pas. Le marchand revint chez lui, et donna sa fille en mariage à Balabhadra, un des généraux du roi; celle-ci alla demeurer dans la maison de son mari. Un jour qu'elle était sur sa terrasse, richement parée, le roi, accompagné de sa suite, vint à passer de ce côté. Ses yeux rencontrèrent par hasard ceux de la jeune femme, et il se dit en lui-même : « Est-

[1] Plante cucurbitacée qui produit un fruit rouge. (*Momordica monadelpha. Bryonia grandis.*)

[2] Arbre dont la fleur est jaune et odoriférante. (*Michelia champaca.*)

[3] *Cuculus Indicus* : oiseau auquel les Indiens attribuent un chant mélodieux et propre à exciter de douces émotions.

« ce une divinité, ou une apsarâ[1], ou la fille d'un « mortel? »

« Bref, la beauté de cette femme le charma, et il rentra tout agité au palais. Le portier voyant son visage, lui dit : « Sire, quel est le mal qui vous fait « souffrir? — Aujourd'hui, répondit le roi, en me « promenant, j'ai aperçu une belle femme sur une « terrasse; j'ignore si c'est une houri, une péri, ou « une mortelle; car sa beauté a tout à coup fasciné « mon esprit, voilà ce qui m'agite. » Quand le portier eut entendu cet aveu, il dit au roi : « Sire, cette « femme est la fille du marchand que Balabhadra votre « général a épousée. — Hé bien, reprit le roi, ceux « de mes serviteurs que j'avais envoyés pour exami- « ner ses traits, m'ont trompé. » En disant ces mots, il ordonna à un tchobdâr[2] de lui amener ces gens à l'instant même; l'officier obéit à cet ordre, et alla les chercher.

« Lorsqu'ils arrivèrent en présence du roi, celui-ci leur dit : « Vous n'avez pas rempli la mission que « je vous avais donnée, et vous n'avez pas agi selon « mon désir; au contraire, vous avez fabriqué un « mensonge, et vous m'avez trompé. Aujourd'hui, « j'ai vu cette femme de mes propres yeux; elle est « si belle et réunit tant de qualités, qu'il serait diffi- « cile d'en trouver une pareille dans le temps où

[1] Nom des nymphes du *swarga* ou paradis, et courtisanes d'Indra.

[2] En persan چوبدار. Espèce d'huissier qui porte une baguette garnie d'or ou d'argent, et dont l'office est d'annoncer les personnes qui se présentent.

« nous sommes.— Sire, répondirent-ils, ce que vous « dites est vrai; mais veuillez nous écouter, et vous « saurez dans quel but nous sommes venus vous dire « qu'elle était laide. Nous avons pensé que si une « femme aussi belle entrait dans votre palais, votre « majesté en deviendrait esclave, et laisserait de côté « les affaires de l'État, de sorte que le gouvernement « périrait. C'est cette crainte qui nous a fait faire un « tel mensonge. »

« Le roi leur dit qu'ils avaient raison; mais son esprit était troublé par le souvenir de cette femme, et l'agitation qu'il éprouvait était manifeste pour tout le monde. Sur ces entrefaites, Balabhadra arriva; il se tint debout les mains jointes devant le roi, et lui dit : « Souverain de la terre, je suis votre serviteur, « et ma femme est votre servante; c'est à cause d'elle « que vous avez tant d'affliction. Sire, ordonnez « qu'on l'amène. » En entendant ce discours, le roi se mit dans une grande colère, et s'écria : « S'appro- « cher de la femme d'un autre est un grand crime. « Que me dites-vous? Suis-je donc assez impie pour « commettre une action aussi criminelle? La femme « d'un autre homme est comme une mère, et la « fortune d'autrui n'a pas plus de prix que l'argile. « Écoutez, frère, il faut juger de ses semblables par « soi-même. — Elle est ma servante, répondit Ba- « labhadra, puisque je vous la donne, elle n'est plus « la femme d'un autre. — Je ne veux pas, reprit le « roi, commettre un acte qui me déshonorerait aux « yeux du monde. — Sire, dit le général, je la ferai

« sortir de ma maison pour la mettre dans une autre ; « je ferai d'elle une courtisane, et je l'amènerai au« près de vous. — Si vous faites d'une honnête femme « une prostituée, répliqua le roi, je vous punirai sé« vèrement. »

« Le roi ne put oublier cette femme, et mourut au bout de dix jours. Le général Balabhadra alla trouver son précepteur spirituel, et lui dit : « Mon « souverain est mort pour Ounmâdinî; enseignez« moi ce que je dois faire maintenant. — Le devoir « d'un serviteur, répondit le précepteur spirituel, est « de mourir avec son maître. » A ces mots, le général courut vers l'endroit où l'on avait transporté le corps du roi pour le brûler. Pendant que l'on dressait le bûcher, il fit ses ablutions et ses prières. Dès que le feu eut été mis, il s'approcha du bûcher; puis, il joignit les mains, et, la face tournée vers le soleil, il s'écria : « Divin soleil, mon plus grand dé« sir et le plus cher objet de mes vœux sont de servir « ce maître dans toutes mes existences futures, et de « célébrer vos qualités. » En disant ces paroles, il fit un salut, et se précipita dans les flammes.

« A la nouvelle de cet événement, Ounmâdinî alla chez son précepteur spirituel, et, après lui avoir raconté ce qui s'était passé, elle lui dit : « Seigneur, « quel est le devoir d'une femme? » Le précepteur répondit : « C'est en servant l'homme auquel son « père et sa mère l'ont donnée, qu'une femme se « montre vertueuse, et il est écrit dans le livre de « la loi : La femme qui, du vivant de son mari, se

« livre aux austérités et à la pénitence, abrége les « jours du mari, et va dans l'enfer ; mais ce qu'une « femme peut faire de mieux, c'est de servir son mari, « quelque imparfait qu'il soit ; elle obtient ainsi son « salut. Quand une femme a conçu le désir de se « brûler sur un bûcher funéraire, tous les pas dont « elle laisse l'empreinte sur le sol lui valent les avan- « tages que peuvent procurer autant d'aswamédhas[1] ; « c'est une vérité incontestable. Il n'y a pas pour une « femme d'acte aussi méritoire que de se brûler sur « le bûcher d'un mari. » A ces mots, Ounmâdinî salua son précepteur et retourna chez elle. Elle fit ses ablutions, se livra à la méditation, et donna de grands présents aux brâhmanes ; puis, elle alla près du bûcher, en fit une fois le tour, et s'écria : « Maître, « je suis votre esclave à jamais. » En prononçant ces paroles, elle se jeta au milieu des flammes, et fut consumée[2].

« Prince, dit le vampire après avoir raconté cette « histoire, quel fut le plus vertueux de ces trois per- « sonnages ? — Ce fut le roi, répondit Vîra Vikra- « mâdjîta. — Comment cela ? demanda le vampire.

[1] Sacrifice d'un cheval : ce sacrifice accompli cent fois donnait le droit de régner dans le ciel.

[2] Le conte XXVI du *Toûtî-Nameh*, intitulé : De la fille du marchand que le roi refusa, est une imitation de celui-ci. La nouvelle 102 de la première partie du recueil de Malespini a quelque analogie avec notre conte, quant au fond même du sujet. Cette nouvelle a pour titre : Offerisce uno la moglie ad un Prencipe, et avedutosi di far ciò astretto da grandissima povertà, non solo gli conserva l'honore, ma lo soccorre anco con buona quantità di scudi, e gli dona un uffizio di molta entrata all' anno.

« — Le roi, répliqua Vikrama, renonça à la femme « que lui donnait le général; il sacrifia sa vie pour « elle; mais il conserva sa vertu. C'est le devoir d'un « serviteur de donner sa vie pour son maître, et une « femme doit se brûler sur le bûcher de son mari. « Le roi fut par conséquent le plus vertueux. »

IX.

« Roi, dit le vampire :

« Il y a une ville que l'on appelle Koubalapour, où régnait le roi Soudakchî. Dans cette même ville, habitait un marchand dont le nom était Dhanâkchî; cet homme avait une fille nommée Dhanavatî. Elle était encore dans l'âge le plus tendre, quand son père la donna en mariage à un marchand de grains qui se nommait Gaurîdatta. Au bout de quelque temps, elle eut une fille, à laquelle elle donna le nom de Mohanî. L'enfant était à peine âgée de quelques années, lorsque le père vint à mourir, et les parents du marchand s'emparèrent de tout son bien. Dhanavatî, désespérée, prit sa fille par la main, et, à la faveur d'une nuit obscure, elle sortit de sa maison pour se rendre chez son père et sa mère. Après avoir parcouru une petite distance, elle se perdit en chemin, et arriva dans un cimetière, où un voleur était suspendu à un pieu à empaler. Tout à coup, sa main toucha le pied de ce voleur. « Qui « vient de me faire mal? s'écria celui-ci. — Je n'ai « pas eu l'intention de vous faire du mal, répondit-

« elle, pardonnez-moi ma faute. — Aucun mortel « ne peut faire du mal ni du bien à un autre, reprit le « voleur, et il n'arrive à l'homme que ce que Brahmâ a « écrit dans sa destinée. Ceux qui disent : Nous avons « fait telle chose, sont entièrement dépourvus de « bon sens, parce que les hommes sont emprisonnés « dans le filet du destin qui les entraîne où il veut. « On ne peut comprendre les desseins de l'Être su- « prême; car l'homme conçoit une pensée dans son « esprit, et la divinité fait arriver tout le contraire. »

« Lorsqu'il eut prononcé ces paroles, Dhanavatî lui demanda qui il était. « Je suis voleur, répondit-il, « voilà trois jours que je suis sur ce pieu, et je ne « puis mourir. — Pourquoi? dit Dhanavatî. — Je ne « suis pas marié, répliqua le voleur; si vous voulez « m'accorder votre fille en mariage, je vous donnerai « dix millions de pièces d'or. On connaît la maxime : « L'avarice est la racine du péché; la passion, la cause « de la maladie, et l'amitié, la source du chagrin; « quiconque renonce à ces trois choses est heureux; « mais tout le monde ne peut les éviter. » Dhanavatî, poussée par la cupidité, conçut le projet de donner sa fille au voleur, et elle lui dit : « Je désire que « vous ayez un fils; mais comment cela pourra-t-il « se faire? — Quand votre fille aura atteint l'âge de « puberté, répondit le voleur, appelez un beau brâh- « mane, et donnez-lui cinq cents pièces d'or et votre « fille : de cette façon, elle aura un fils. »

« A ces mots, Dhanavatî fit faire à sa fille trois fois le tour du pieu, et la donna en mariage au

voleur. Celui-ci lui dit : « Vers l'est, près d'un puits « en maçonnerie, il y a un figuier ; c'est au pied de « cet arbre que les pièces d'or ont été enfouies ; allez « les chercher. » En disant ces paroles, il mourut. Dhanavatî courut à l'endroit indiqué, prit quelques-unes des pièces d'or, et alla chez son père et sa mère. Elle leur raconta cette aventure, et les emmena avec elle dans le pays de son mari, où elle fit bâtir une grande maison pour y demeurer. Sa fille grandissait de jour en jour. Une fois la jeune fille était sur la terrasse avec une de ses compagnes, et regardait sur la route, lorsqu'un jeune brâhmane vint à passer. En le voyant, elle fut vaincue par l'amour, et dit à sa compagne : « Mon amie, amène cet homme près « de ma mère. » Celle-ci fit aussitôt venir le brâhmane auprès de la mère de son amie. Dhanavatî, dès qu'elle le vit, lui dit : « Brâhmane, ma fille est « en âge de puberté ; si vous voulez rester avec elle, « je vous donnerai cent pièces d'or pour un fils. — « Je resterai, répondit le brâhmane. » Pendant qu'ils étaient à converser, le soir arriva ; Dhanavatî donna au jeune homme tous les aliments qu'il pouvait désirer, et il soupa. On connaît le proverbe : Il y a huit espèces de jouissances : 1° les parfums ; 2° les femmes ; 3° les vêtements ; 4° les chants ; 5° la boisson ; 6° la nourriture ; 7° le lit ; 8° les parures. Toutes ces jouissances se trouvaient là.

« Quand trois heures furent écoulées, le brâhmane entra dans un appartement voluptueux, et passa la nuit entière avec la jeune fille. Il retourna

chez lui au point du jour; la jeune fille se leva et alla auprès de ses compagnes. Alors l'une d'elles lui demanda quels plaisirs elle avait goûtés avec son amant, pendant la nuit. « Dès que je fus assise à « côté de lui, répondit-elle, j'éprouvai une sorte de « palpitation; lorsqu'il me prit la main en souriant, « je fus vaincue, et je ne puis me rappeler ce qui « s'est passé. On a dit: Un homme illustre, un homme « brave, un homme de talent, un chef, un homme « libéral, un homme vertueux, un homme qui pro- « tége son épouse; voilà sept hommes qu'une femme « n'oublie ni dans cette vie, ni dans une autre. »

« Le résultat fut qu'elle devint enceinte cette nuit là même. Quand elle arriva au terme de sa grossesse, elle mit au monde un fils. Dans la nuit du sixième jour après sa délivrance, la jeune mère vit en songe un yoguî, avec des tresses de cheveux sur la tête, et une lune sur le front; son corps était frotté de bouse de vache; il avait un cordon brâhmanique blanc; il était assis sur un siége de lotus blancs; il portait un collier de serpents blancs, et une guirlande de têtes humaines était suspendue à son cou; d'une main, il tenait un crâne, et de l'autre, un trident. Le yoguî, prenant une forme terrible, se posa devant elle, et lui dit: « Demain à minuit, tu mettras une bourse « de mille pièces d'or et cet enfant dans une grande « corbeille que tu déposeras à la porte du palais. » A cette vision, elle se réveilla, et alla dès le matin raconter son aventure à sa mère. Le lendemain, la mère mit l'enfant dans une corbeille, suivant la

manière prescrite par le yoguî, et le déposa à la porte du palais.

« Cependant le roi vit apparaître en songe un être de forme redoutable, ayant dix bras, cinq têtes avec trois yeux et une lune à chacune d'elles, de grandes dents, et un trident à la main, qui lui dit : « Prince, on a déposé une corbeille à la porte de « ton palais; va chercher l'enfant qu'elle renferme; « il sera le soutien de ton gouvernement. »

« A ces mots, le roi s'éveilla, et raconta à sa femme tout ce qu'il venait de voir et d'entendre. Puis, il se leva, alla à la porte du palais, et aperçut une grande corbeille. Il l'ouvrit, et y trouva un enfant et une bourse de mille pièces d'or. Il prit lui-même l'enfant, et dit à son portier de porter la bourse; il entra ensuite dans l'appartement des femmes, et déposa l'enfant sur les genoux de la reine. Pendant ce temps, le jour vint; le roi sortit, et envoya chercher des pandits[1] et des astrologues, auxquels il demanda quelles marques de royauté il y avait dans cet enfant.

« Alors un des pandits, brâhmane habile dans l'art de juger des hommes d'après leur physionomie, lui dit : « Sire, cet enfant porte trois signes visibles : « une poitrine large, un front haut, et une grande « figure; il a en outre les trente-deux marques de « l'homme. Il régnera ; n'ayez aucun doute à cet « égard. » A cette prédiction, le roi fut transporté

[1] Nom que l'on donne aux brâhmanes savants et capables d'enseigner.

de joie; il ôta de son cou un collier de perles, et le donna au pandit; puis, il combla les brâhmanes de présents, et les pria de donner un nom à l'enfant. « Sire, répondirent-ils, veuillez vous asseoir et vous « attacher avec votre femme[1]; que la reine tienne « l'enfant sur ses genoux; envoyez chercher les gens « dont on se sert dans les réjouissances, et donnez « une fête; nous donnerons un nom à cet enfant, « suivant le rite prescrit par les sâstras. »

« Le roi ordonna à son ministre d'exécuter ce que disaient les brâhmanes. Le ministre fit annoncer dans toute la ville des réjouissances publiques à l'occasion de la naissance de l'enfant. A cette proclamation, tous les musiciens se présentèrent, et, de chaque maison, on vint complimenter le roi. Il y eut de la musique et des divertissements au palais. Le roi et la reine, tenant l'enfant sur leurs genoux, vinrent s'asseoir devant un carré[2] rempli de friandises, et les brâhmanes commencèrent la lecture des Védas[3]. L'un d'eux, qui était astrologue, détermina la conjonction des planètes, l'heure et le moment favorable, et nomma l'enfant Haradatta.

[1] Il y a dans le texte : गठजोड़ा बांध बैठिये, mot à mot : « Asseyez-vous, ayant lié le nœud. » Le *gathdjorâ* ou lien du nœud, est une des cérémonies du mariage, qui consiste à attacher ensemble les vêtements des deux époux, ou même à rouler autour d'eux une longue pièce d'étoffe.

[2] चौक. Espace carré rempli, à l'occasion d'un mariage ou de toute autre fête, de sucreries, de confitures, etc. que l'on distribue aux invités.

[3] Livres sacrés, au nombre de quatre, qui sont le fondement de la religion indienne.

« Cet enfant grandit de jour en jour. A l'âge de neuf ans, il étudia les six sâstras et les quatorze sciences [1], et devint savant. Cependant Bhagavân voulut que son père et sa mère vinssent à mourir; il monta sur le trône, et gouverna avec justice. Quelques années après, le prince se mit à réfléchir, et se dit en lui-même : « Je dois le jour à mon père « et à ma mère, et qu'ai-je fait pour eux? Il y a « une maxime ainsi conçue : Ceux qui sont com- « patissants, le sont pour tout le monde; ceux-là pos- « sèdent la sagesse, et obtiennent le paradis. Quant à « ceux qui n'ont pas le cœur pur, c'est en vain qu'ils « se livrent aux aumônes, à l'adoration, aux austérités, « aux pèlerinages et à l'étude des sâstras. Ceux qui cé- « lèbrent le srâddha [2] sans foi et avec orgueil, n'en « retirent aucun avantage, et leurs ancêtres n'ont « rien à espérer. »

« Après avoir fait ces réflexions, le roi Haradatta crut devoir célébrer un service funèbre en l'honneur de ses parents. Il alla à Gayâ [3]; arrivé dans cette ville, il invoqua les noms de ses ancêtres, et fit une offrande de gâteaux de riz sur le bord de la rivière

[1] Les Indiens divisent la science (विद्या) en quatorze branches principales, qui sont : 1°-4° les quatre Védas; 5°-10° les six Angas ou la prononciation, la grammaire, la prosodie, l'explication des termes obscurs, la description des rites religieux, et l'astronomie; 11° les Pourânas; 12° la Mîmânsâ ou théologie; 13° la Nyâya ou logique; 14° le Dharma ou la loi.

[2] Cérémonie en l'honneur des mânes.

[3] Ville du Béhar, au-dessous de laquelle coule la rivière Phalgoû. Cette ville est un lieu de pèlerinage; les Indiens doivent y faire, au moins une fois pendant leur vie, un sacrifice en l'honneur de leurs ancêtres.

Phalgoû. Les mains de trois personnages se montrèrent tout à coup au-dessus de l'eau. A la vue de ces six mains, le roi fut embarrassé; il ne sut plus à qui donner, et à qui ne pas donner.

« Roi Vikrama, dit le vampire lorsqu'il eut ra-« conté cette histoire, à laquelle de ces trois per-« sonnes fallait-il offrir les gâteaux de riz? — Au « voleur, répondit le roi. — Pourquoi? demanda le « vampire. — La semence du brâhmane avait été « achetée, répliqua Vikrama, et le roi avait reçu « mille pièces d'or pour élever l'enfant; le brâhmane « et le roi n'avaient par conséquent aucun droit aux « gâteaux de riz. »

X.

« Roi, dit le vampire :

« Il y a une ville que l'on appelle Tchitrakoûta, où régnait un roi nommé Roûpadatta. Un jour, ce prince monta à cheval, et partit seul pour la chasse. Il se perdit en route, et arriva dans une vaste forêt, où il aperçut un grand étang. Cet étang était rempli de lotus fleuris, et des oiseaux de diverses espèces s'y livraient à leurs ébats. De tous les côtés, des vents frais et parfumés soufflaient sous les ombrages d'arbres touffus. Le roi, accablé de chaleur, attacha son cheval à un arbre, étendit la housse de sa selle, et s'assit dessus. Une heure s'était à peine écoulée, lorsque la fille d'un sage, jeune et belle, vint en ce lieu chercher des fleurs. Le roi la vit cueillir des fleurs, et devint éperdument amoureux d'elle. Quand, après

avoir cueilli ses fleurs, elle voulut reprendre le chemin de sa maison, il lui dit : « Quelle est donc cette « manière d'agir? Je viens comme hôte dans votre « demeure, et vous n'avez pour moi aucun égard! » En entendant ces paroles, la jeune fille revint sur ses pas. « On a dit, continua le roi : Si un homme « de basse condition se présente comme hôte chez « un personnage de la classe la plus élevée, celui-ci « doit le respecter. Quiconque entre dans notre mai- « son, voleur ou Tchandâla[1], ennemi ou parricide, « il faut le recevoir avec honneur, parce qu'un hôte « est le plus respectable de tous les hommes. » Lorsque le roi eut fini de parler, la jeune fille s'arrêta et lui fit signe des yeux. Sur ces entrefaites, le sage arriva. Le roi, dès qu'il vit l'ascète, le salua; celui-ci lui donna sa bénédiction, et lui souhaita une longue vie; puis, il lui dit : « Que venez-vous faire ici? — « Seigneur, répondit le roi, je suis venu chasser. — « Pourquoi commettez-vous un si grand péché? de- « manda le sage. On a dit : Un homme commet un « péché, et plusieurs autres recueillent le fruit de « son péché. — Seigneur, répliqua le roi, ayez com- « passion de moi, et dites-moi ce que c'est que le « juste et l'injuste. — Veuillez m'écouter, reprit le « sage : c'est un grand crime que de tuer les animaux « qui vivent d'herbe et d'eau, et habitent les forêts; « protéger les bêtes, les oiseaux et ses semblables,

[1] Homme impur, dégradé. Ce nom s'applique particulièrement au Soûdra né d'un Soûdra et d'une Brâhmanî, ou femme de la caste brâhmanique.

« est un acte de vertu. On a dit : Rassurer celui qui « a peur et vient nous demander protection, est une « action dont nous retirons tous les avantages qui « peuvent résulter de grandes aumônes. On a dit « aussi : Les austérités religieuses ne sauraient égaler « la miséricorde, et le plaisir n'égale pas la satisfac- « tion; la richesse ne vaut pas l'amitié, ni la justice « la compassion. Les hommes qui ne s'écartent pas de « leur devoir, et qui, possédant richesses, belles qua- « lités, science, gloire et position élevée, n'en mon- « trent aucun orgueil, et ceux qui se contentent de « leur femme, et disent toujours la vérité, obtiennent « le salut éternel après leur mort. Ceux qui tuent un « ascète à la chevelure tressée, un homme nu ou sans « armes, vont dans l'enfer, et le roi qui ne punit « pas les persécuteurs de ses sujets, va aussi dans « l'enfer. Ceux qui ont commerce avec la femme « d'un roi, ou avec celle d'un ami, avec une jeune « fille, ou avec une femme enceinte de huit ou neuf « mois, tombent dans le grand enfer[1]. Voilà ce que « dit le livre de la loi. »

« Après avoir entendu ce discours, le roi répondit : « Les péchés que j'ai pu commettre jusqu'à « présent sont commis; mais, pourvu que Bhagavân « le veuille, je ne les commettrai plus à l'avenir. » Le sage fut satisfait de la réponse du roi, et lui dit : « Je vous accorderai la faveur que vous demande- « rez; je suis très-content de vous. — Seigneur, re-

[1] Mahânaraka (महानरक), un des vingt et un séjours infernaux. Voyez *Lois de Manou*, IV, 88 et suiv.

« prit le roi, si vous êtes content de moi, donnez-moi « votre fille. » A ces mots, le sage maria sa fille avec le roi, suivant le mode gandharva, et retourna à sa demeure. Le roi se mit en route pour sa ville, avec la fille du sage. Lorsqu'ils furent à moitié chemin, le soleil se coucha, et la lune se leva. Alors, le roi voyant un arbre touffu, descendit de cheval, et attacha sa monture au pied de cet arbre; puis il étendit la housse de sa selle, et s'endormit avec sa femme.

« Au milieu de la nuit, un brahmarâkchasa[1] vint éveiller le roi, et lui dit : « Prince, je vais manger « ta femme. — Ne faites pas une pareille chose, ré« pondit le roi; je vous donnerai tout ce que vous « demanderez. — Prince, dit le râkchasa, si tu veux « couper la tête d'un jeune brâhmane de sept ans, « et me l'offrir de ta propre main, je ne mangerai « point ta femme. — Je ferai ce que vous me dites, « répliqua le roi; venez à ma ville dans sept jours, « à partir d'aujourd'hui, et je vous donnerai cette « tête. »

« Lorsque le râkchasa eut ainsi lié le roi par une promesse, il retourna à sa demeure, et, au point du jour, le roi rentra dans son palais. A la nouvelle de son arrivée, son ministre fit de grandes fêtes, et vint lui offrir des présents. Le roi lui raconta son aventure, et lui dit : « Le râkchasa viendra dans sept « jours; comment nous arrangerons-nous? — Sire,

[1] Râkchasa de l'ordre des brâhmanes. Le Râkchasa est une espèce de démon ou génie malfaisant qui hante les cimetières, anime les corps morts, et dévore les vivants.

« répondit le ministre, ne vous inquiétez de rien, « Bhagavân fera tout pour le mieux. »

« Ayant dit ces mots, le ministre fit faire une statue d'or du poids d'un mann[1] un quart, et garnie de pierres précieuses; puis, il la fit mettre sur un chariot, et la fit dresser dans un carrefour, en recommandant aux gardiens de dire à tous ceux qui viendraient la voir : « Le brâhmane qui voudra donner un fils de l'âge de sept ans, et consentir à ce « que le roi lui coupe la tête, recevra cette statue. » Après avoir donné cet ordre, le ministre s'en alla. Les gardiens disaient à toutes les personnes qui venaient voir la statue ce que le ministre leur avait recommandé de dire. Deux jours se passèrent ainsi; mais le troisième jour, un pauvre brâhmane de la ville, père de trois enfants, entendant cette proposition, retourna chez lui, et dit à sa femme : « Donne « un de tes fils au roi pour un sacrifice, et une statue « d'or du poids d'un mann un quart et garnie de « pierres précieuses, entrera dans notre maison. »

« — Je ne veux pas donner le plus jeune, lui ré« pondit sa femme. — Je ne donnerai pas l'aîné, « dit-il à son tour. » Le second des trois fils, qui entendait cette conversation, prit la parole : « Mon « père, dit-il, sacrifiez-moi. — Bien, répliqua le « brâhmane; » puis il ajouta ; « Dans ce monde, la « richesse est la source de toutes choses; où est le « bonheur pour celui qui n'est pas riche? C'est sans

[1] En arabe من. Poids équivalent à quarante *sers*, ou environ soixante et quinze livres.

« profit que le pauvre vient au monde. » En disant ces mots, il emmena son second fils, le livra aux gardiens, et emporta la statue, tandis qu'on conduisait l'enfant au ministre. Quand les sept jours furent écoulés, le râkchasa arriva. Le roi lui fit offrir du sandal, du riz, des fleurs, des parfums, des lampes, des aliments consacrés, des fruits, du bétel et des vêtements, et lui rendit ses hommages; ensuite, il envoya chercher l'enfant, prit une épée, et s'apprêta à faire le sacrifice. L'enfant se mit d'abord à rire; puis, il pleura; au même instant le roi le frappa de son épée, et sa tête se sépara de son corps.

« Ce que les sages ont dit est bien vrai : Dans ce monde, la femme est une mine de douleur, un sujet d'inquiétude; elle énerve le courage, elle vous fascine, et vous fait perdre toute vertu. Qui peut dire qu'une pareille source de poison est une chose excellente? On a dit: Gardez vos richesses pour les temps de calamités; donnez vos richesses pour conserver votre femme, et sacrifiez vos richesses et votre femme pour sauver votre vie.

« Prince, dit le vampire après avoir raconté cette « histoire, à l'heure de la mort, l'homme pleure; « expliquez-moi pourquoi cet enfant se mit à rire. « — Lorsqu'il se mit à rire, répondit le roi, il faisait « la réflexion suivante : La mère protége son enfant « dans son bas âge, et le père prend soin de lui quand « il est grand; un roi assiste ses sujets dans le bon « et le mauvais temps: tel est l'usage de ce monde. « Ma condition à moi est celle-ci : mon père et ma

« mère, poussés par l'avarice, m'ont livré au roi, et « ce prince, l'épée à la main, s'apprête à me tuer. « La divinité désire un sacrifice, et personne n'a « pitié de moi. »

XI.

« Roi, dit le vampire :

« Dans le Dakchina [1] est située la ville de Dharmapour [2], dont le roi se nommait Mahâbala. Un jour, un autre souverain de ce pays vint attaquer ce prince avec une armée, et mit le siége devant sa ville. La guerre durait depuis quelque temps, lorsque l'armée de Mahâbala en vint aux mains avec l'ennemi, et fut en partie détruite. Le roi, désespéré, partit pendant la nuit, et se retira dans un bois avec sa femme et sa fille. Quand ils eurent parcouru plusieurs kos dans la forêt, le jour arriva, et ils aperçurent un village. Le roi fit asseoir la reine et la princesse au pied d'un arbre, et dirigea ses pas vers ce village, pour aller chercher de quoi manger. Tout à coup il fut entouré par des Bhîlas [3], qui lui dirent de jeter ses armes; il se mit à leur lancer des flèches, et ils en firent autant de leur côté.

[1] Presqu'île occidentale de l'Inde, que l'on nomme aujourd'hui Dékhan.

[2] Cette ville est la même que celle dont il est question plus haut, conte IV. On sait qu'à une époque reculée le Malwa s'étendait au sud de la Narmadâ, et comprenait par conséquent une partie du Dékhan.

[3] Race de montagnards qui habitent le long de la Narmadâ (Nerbudda), et vivent de vol et de pillage.

« Le combat dura ainsi pendant trois heures, et les Bhîlas avaient déjà perdu beaucoup de monde, lorsqu'une flèche vint frapper le roi au front avec tant de violence qu'il tomba, et un Bhîla lui trancha la tête. Quand la reine et la princesse le virent mort, elles retournèrent dans la forêt en pleurant et en se frappant la poitrine. Fatiguées après avoir fait environ deux kos, elles s'assirent et se livrèrent à toutes sortes de réflexions. Cependant un roi nommé Tchandraséna et son fils s'amusaient à chasser dans le bois. Le roi aperçut les marques des pieds des deux femmes, et dit à son fils : « D'où viennent ces traces de pieds « humains dans cette grande forêt? — Sire, répon-« dit le prince, ces marques sont celles de pieds de « femmes; il n'y a pas un pied d'homme si petit. — « C'est vrai, répondit le roi, un pied si délicat n'est « pas celui d'un homme. — Elles viennent de passer « à l'instant, dit le prince. — Viens, répondit le roi, « cherchons dans cette forêt; si nous les trouvons, « je te donnerai celle qui a le plus grand pied, et je « prendrai l'autre. »

« Cette convention faite, le roi et son fils s'avancèrent dans la forêt, et aperçurent les deux femmes qui étaient assises. En voyant la reine et sa fille, les deux princes furent transportés de joie; ils les firent monter sur leurs chevaux, non sans avoir obtenu leur consentement, et les emmenèrent chez eux. Le prince garda la reine, et le roi la princesse.

« Roi Vikrama, dit le vampire lorsqu'il eut ra-

« conté cette histoire, quel est le degré de parenté « qui existera entre les enfants de ces deux princes ? » Le roi ne sut répondre à cette question, et garda le silence. Le vampire fut satisfait, et lui dit : « Prince, « j'ai été très-content de votre courage et de votre « résolution; mais écoutez ce que je vais vous dire. « Un homme ayant le corps comme du bois, et cou- « vert de poils semblables à des épines, est venu dans « votre ville; il se nomme Sântasîla. C'est lui qui « vous a envoyé me chercher; il est dans un cime- « tière où il pratique des enchantements, et il veut « vous tuer. Je vous préviens en conséquence que, « quand il aura terminé ses dévotions, il vous dira : « Sire, prosternez-vous. Alors répondez-lui : Je suis « le roi des rois; tous les souverains viennent me « saluer; jusqu'à présent, je ne me suis prosterné « devant personne, et je ne sais de quelle manière « m'y prendre. Vous êtes un précepteur spirituel; « ayez la bonté de me montrer comment il faut faire, « et je vous obéirai. Lorsqu'il se prosternera, donnez- « lui un grand coup d'épée et tranchez-lui la tête; « dès lors vous régnerez sans interruption. Si vous « ne faites pas ce que je vous dis, il vous tuera, et « sa souveraineté sera immuable. »

« Après avoir donné cet avis au roi, le vampire sortit du cadavre, et s'en alla. Pendant qu'il faisait encore nuit, le roi prit le cadavre et le porta au yoguî. A la vue de ce cadavre, le yoguî fut satisfait, et combla Vikrama d'éloges. Ensuite il récita quelques formules magiques, ressuscita le mort, et cé-

lébra un sacrifice. Il s'assit la face tournée vers le midi, et offrit à sa divinité tout ce qu'il avait préparé. Quand il eut fait une offrande de bétel, de fleurs, de parfums, de lampes et d'aliments consacrés, il dit au roi : « Prosternez-vous devant moi, il « en résultera pour vous beaucoup de gloire et d'éclat, « et la puissance et la richesse resteront toujours « dans votre maison. » A ces mots, le roi se rappela ce que le vampire lui avait dit; il joignit les mains, et répondit humblement : « Seigneur, je ne sais pas « me prosterner; mais vous êtes un précepteur spi- « rituel; si vous voulez avoir la bonté de me mon- « trer comment je dois faire, je vous obéirai. » Au moment où le yoguî courbait la tête pour le saluer, le roi lui donna un grand coup d'épée; sa tête se sépara de son corps, et le vampire vint répandre une pluie de fleurs.

« On a dit : Ce n'est pas un crime de tuer celui qui veut attenter à vos jours.

« Alors Indra et tous les dieux, témoins du courage qu'avait montré le roi, et assis sur leurs chars, se mirent à pousser des cris de joie. Indra, content du roi Vîra Vikramâdjîta, lui dit : « Demande une « faveur. » Celui-ci joignit les mains, et répondit : « Seigneur, que cette histoire, qui est la mienne, « se répande dans le monde. — Tant que dureront « la lune, le soleil, la terre et le firmament, reprit « Indra, cette histoire sera célèbre, et tu régneras « sur le monde entier. »

« En disant ces mots, Indra retourna à sa de-

meure. Le roi prit les deux cadavres, et les jeta dans un chaudron d'huile. Au même instant, les deux hommes se présentèrent devant lui, et lui dirent : « Qu'avez-vous à nous ordonner? — Venez lorsque « je vous appellerai, répondit-il. » Quand ils lui en eurent fait la promesse, il rentra dans son palais, et reprit les rênes du gouvernement. On a dit : Instruit ou ignorant, enfant ou jeune homme, celui qui est intelligent réussira toujours.

EXTRAIT

DU JOURNAL D'UN VOYAGE

DE PARIS A ERZEROUM.

Erzeroum, l'ancienne *Carin* ou *Garin* des Arméniens et la *Théodosiopolis* des Grecs[1], est aujourd'hui le chef-lieu d'une vaste province de l'empire ottoman, et la résidence du gouverneur général, qui porte le titre de *Erzroum èïâleti vâlici*; il a ordinai-

[1] Voyez *Mosis Chorenensis Hist. Armeniaca*, éd. de Londres, chap. LIX, p. 309; Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, I, p. 42, 66. *Géographie d'Aboul-Féda* par MM. Reinaud et de Slane; Jaubert, *Voyage en Arménie et en Perse*, p. 17.

rement le rang et le grade de *mouchir;* et, il y a quelques années, lorsque cette province n'était pas encore soumise au système d'administration connu sous le nom de *tanzimâti-khaïriïè*, le gouverneur d'Erzeroum était en outre général en chef des armées turques du côté de la Perse, et il portait, en cette qualité, le titre de *seraskièri açâkiri charqyïè.*

La ville actuelle[1], assise au pied du Taurus, non loin des sources de l'Euphrate et sur un plateau qu'on dit élevé à 1,800 mètres (ou 6,140 pieds anglais) au-dessus du niveau de la mer, se compose de deux parties bien distinctes : la citadelle ou ville haute, formée de deux vastes enceintes; et la ville basse, composée des habitations qui sont venues se grouper sous la protection des remparts de la forteresse, bien affaiblie d'ailleurs depuis la dernière guerre[2]. La ville est entièrement ouverte; elle n'a point de mur d'enceinte, et elle est bordée, du côté de la plaine, par des cultures qu'on décore pompeusement du nom de *jardins* (*boustân*), mais où l'on ne voit guère que des légumes de première nécessité[3].

La population s'élève aujourd'hui à 30,000 habitants environ, dont la majeure partie, composée de Turcs, de Persans et de Curdes, est de religion

[1] Voyez Saint-Martin, *loc. laud.* I, 68, 69; Fontanier, *Voyages en Orient* (Turquie d'Asie), 81 et suiv.

[2] L'armée russe a pris possession d'Erzeroum, et elle y a planté ses étendards le 27 juin 1828. (Voyez *La Russie dans l'Asie Mineure*, par Fonton, p. 475).

[3] Voyez la Description d'Erzeroum et la division de ce pachalyq, Fonton, *loc. laud.* p. 186; Fontanier, p. 55 et suiv. de l'ouvrage cité.

musulmane; le reste est formé de chrétiens arméniens et grecs et de quelques familles juives et bohémiennes, auxquelles enfin on doit ajouter la colonie européenne, représentée seulement par les consuls et par quelques Francs employés au service du gouvernement local.

Les Turcs habitent la citadelle et la partie de la ville qui l'avoïsine; c'est dans la forteresse que se trouvent le *sarâï* (résidence du gouverneur) et quelques édifices dont il sera parlé plus bas; les chrétiens résident dans la partie basse de la ville, du côté de la plaine; les maisons consulaires sont également dans ce quartier.

La nation arménienne se divise en deux branches : les Arméniens non unis et les Arméniens catholiques. Les premiers, qui sont les plus nombreux, et en général les plus riches, sont au nombre de six cents familles seulement, par suite de l'émigration considérable qui eut lieu après la guerre de 1828. Ils sont placés sous la juridiction spirituelle d'un archevêque qu'on désigne, dans le pays, sous le nom de *arecknort*, et dont l'église archiépiscopale est située dans le quartier arménien, sur la lisière du marché turc « *tchârchy*. » La langue arménienne et la langue turque sont indifféremment usitées chez les Arméniens, dans leur famille [1].

La nation arménienne catholique ne se compose que d'une soixantaine de familles environ, domiciliées dans la ville, et, en outre, d'une population flottante de

[1] Caractère des Arméniens, Fonton, p. 171.

trois cents individus qui viennent faire le commerce à Erzeroum, ou y exercer leur profession. Avant l'émancipation, les catholiques étaient, dit-on, au nombre de quatre cents familles; et, pour la plupart, ils émigrèrent en Russie afin d'échapper aux vexations qu'ils avaient à subir de la part de leurs co-religionnaires non unis. Ils sont placés sous la direction d'un *vartabed*, qui a sous ses ordres deux ou trois *der* (simples prêtres). Les catholiques ont une église assez belle dans le quartier arménien-franc; elle a été bâtie récemment par un arménien d'Erzeroum, Abraham Allah-Verdi, qui vivait encore à Constantinople en 1843. A la même époque, Erzeroum était, pendant une partie de l'année, la résidence du *qarabâch*, vicaire apostolique de l'Arménie, Don Salviani, qui est aujourd'hui le patriarche de la nation arménienne-catholique à Constantinople [1].

Les Grecs ne sont guère, en totalité, que huit ou dix familles [2]; ils ont une petite chapelle, dans une maison particulière, où ils célèbrent leur culte.

Aux limites du quartier arménien, on trouve une rue habitée par une dizaine de familles bohémiennes (*pouchâ*), qui depuis longtemps déjà ont fixé leur résidence en cet endroit. Les femmes bohémiennes

[1] Voyez, sur la séparation de l'église d'Arménie en église unie et non unie, Fontanier, *Voyages en Orient* (2e voyage en Anatolie), p. 155.

[2] Voyez, sur la condition des Grecs dans les pachalyqs d'Erzeroum et de Trébizonde, Fonton, *loc. laud.* p. 197.

sont les seules qui se montrent dans la ville à visage découvert.

Les chefs de religion exercent une juridiction immédiate et sans appel sur leurs ouailles, du moins quant aux différends qui surviennent entre eux; mais, dès que les parties appartiennent à des croyances mixtes, la cause doit être portée par-devant les tribunaux turcs[1].

Erzeroum fait un commerce assez considérable avec les villes voisines; toutefois, la principale cause de son importance actuelle consiste dans le transit des marchandises d'Europe et de Turquie pour le Curdistan et la Perse, *et vice versa.* Trois puissances européennes ont établi des agents consulaires à Erzeroum : l'Angleterre et la Russie y sont représentées par un consul et un vice-consul, et la France par un agent vice-consul[2].

Les routes de Trébizonde à Erzeroum, quoique très-difficiles jusqu'à ces derniers temps, sont ordinairement sûres, sauf quelques exceptions rares où les Curdes, ne se contentant pas seulement d'effrayer les voyageurs, jugent à propos de dévaliser et voyageurs et promeneurs jusque sous les murs de la ville. Pourtant, les accidents causés par les neiges sont plus fréquents et plus redoutables que ceux-ci. Au reste, je dois reconnaître que les habitants d'Erzeroum sont polis en général, et que, bien

[1] Voyez, sur la constitution des communautés chrétiennes sous le rapport civil et religieux, Fontanier, *loc. laud.* p. 188 et suiv.

[2] Voyez, sur le commerce d'Erzeroum, Fontanier, *loc. laud.* (Turquie d'Asie), p. 71.

qu'éloignés du centre de l'empire, ils sont peut-être moins fanatiques que dans bien d'autres localités; il m'est arrivé maintes fois, dans mes promenades solitaires au dehors de la ville, de recevoir, des passants, le salut qu'on n'aurait donné ailleurs qu'à de fidèles musulmans.

Le langage d'Erzeroum se ressent, pour ainsi dire, de l'aspect aride et tourmenté de la nature; les sons durs et gutturaux remplacent ici les règles harmoniques du langage ottoman de la capitale; des formes grossières et presque barbares frappent souvent l'oreille; et le voisinage de l'Azerbaïdjân a entraîné aussi l'introduction de mots et de formes qui appartiennent plutôt aux dialectes turcs primitifs qu'au langage moderne. Ceci est vrai, surtout du langage du peuple; et la classe élevée elle-même ne sait pas toujours s'affranchir et se dépouiller de ce caractère particulier à la localité.

Voici différentes listes de mots qui donneront une idée de ce qui précède :

Bakhakh! (pour *baqaryz*, *baqaloum*) « voyons! nous « verrons ».

Guidèruk (pour *guidèloum*, *guidèryz*) « allons! nous « allons ».

Ïuklèdurak (pour *ïuklèdyryz*) « nous chargerons (ces « bagages). »

Vararuq (pour *varyryz*) « nous marcherons, nous « partons » (1[re] pers. plur. de l'indicatif).

La première personne de l'indicatif, au singulier, est très-souvent formée de la manière suivante :

Bilmènèm « je ne sais pas ».

Sevmèzum « je n'aime pas ».

Le *saghyr noun* se prononce *g* dans les mots suivants :

Anglâdym et *agnâdym* (pour *anladym*) « j'ai compris ».

Baga (pour *bana*) « à moi ».

Ïagnich (pour *ïanlich*) « faute, erreur ».

Saga (pour *çana*) « à toi ».

On tient aussi fort peu de compte de la concordance dans les verbes, et l'on entend dire :

Sen itcher? et *sou itcher?* « voulez-vous boire? »

On double la plupart des mots dans l'usage, en changeant seulement la première lettre, comme dans *ïataq*, *mataq*, etc.

On intervertit l'ordre des lettres dans un très-grand nombre de cas, tels que :

Ïuskek (pour *ïukcek*) « élevé, haut ».

Keurpu (pour *kupru*) « pont ».

Kuférâ (pour *fouqarâ*) « pauvres, malheureux, « mendiants ».

Mevchèret (pour *mechvèret*) « assemblée délibé« rante, conseil ».

Roushat (pour *roukhçat*) « permission ».

Surfè (pour *sofra*) « table ».

Telfis (pour *Tiflis*), nom de ville.

Quelquefois même, on change entièrement certaines lettres d'un mot, et on les remplace par d'autres lettres qui leur sont plus ou moins homogènes :

Bârmaq (pour *pârmaq*) « doigt ».

Boununkimi (pour *bounungüibi*) « ainsi, comme « cela ».

Djâmouch (pour *djâmous*) « buffle ».

Intiçâb (pour *ihticâb*) « octroi ».

Issidjè (pour *ilidjè*) « eau tiède », nom propre de lieu.

Mingueul (pour *bingueul*), montagne voisine d'Erzeroum.

Moutfakh (pour *matbakh*), la cuisine, l'endroit où l'on prépare les mets.

Perkel (pour *perkiâr*) « compas ».

Ilidjè est le nom d'eaux thermales qui se trouvent à quatre lieues d'Erzeroum. D'après les observations faites, en juin 1844, par M. Wagner, géologue bavarois, ces eaux auraient 38° cent. sur les bords, et 39° au-dessus de la source même.

Voici une liste d'autres mots employés également à Erzeroum :

Adjèmi « recrues militaires ».

Boïlè, *oïlè* « ainsi, c'est comme cela ».

Ĭakhchi « bien, bon, c'est bien ».

Ichikh « clair ».

Lâzout « maïs, blé de Turquie ».

Mântar « tumeur ».

Mazi « noix de galle ».

Mèrèk, magasin pour mettre les provisions.

Micilmân « musulman ».

Nânâ « mère ».

Pouchâ « Bohémien ».

Qâtyrdji « muletier ».

Tebdil aghaci, chef de la police ou plutôt de la patrouille grise, qui, sous un déguisement, exerce la surveillance dans la ville.

Tèzèk, fiente de vache, dont on fait des briques séchées ensuite au soleil, et qui servent de combustible aux gens de condition pauvre.

Tipi, ouragan dans lequel le vent se combine avec la neige ou la poussière, et emporte tout ce qu'il rencontre sur son passage; les hommes qui se trouvent au milieu de cette convulsion atmosphérique en sont aveuglés et quelquefois même étouffés.

Tomrouq « tronc d'arbre; » se dit aussi d'un supplice qui consiste à mettre les pieds du patient entre deux pièces de bois qui ne laissent qu'une ouverture nécessaire pour passer le pied, et qu'on referme ensuite l'une sur l'autre au moyen d'un cadenas.

Tufekdji bâchi, chef de la gendarmerie à cheval (*suvâri*) en Macédoine.

La ville d'Erzeroum ne possède aujourd'hui que peu ou point de monuments; toutefois, l'*itch qal'ah* « citadelle intérieure [1] » renferme deux monuments dont j'ai relevé les inscriptions, qui, si je ne me trompe, sont encore inédites.

A l'un des angles de la citadelle, qui présente à peu près la forme d'un carré parfait, il existe une tour circulaire sur laquelle le pavillon turc est arboré; elle est construite en pierre et en chaux recouvertes de briques disposées symétriquement, et

[1] La citadelle était placée autrefois sous le commandement d'un officier envoyé de Constantinople, et qui était entièrement indépendant du gouverneur de la province; depuis l'extinction des janissaires, la citadelle est rentrée sous l'autorité du pacha, qui en délègue le commandement à un *mir-âlâï* « colonel ».

elle peut avoir cent à cent cinquante pieds d'élévation; elle domine le rempart. Aux deux tiers de sa hauteur, on voit une inscription arabe en caractères coufiques qui, d'ailleurs, ont été fort endommagés par le temps. Les lettres, tracées en relief, sont formées par des briques rouges appliquées sur un fond blanc de chaux. J'ai copié cette inscription, dont voici la transcription et la traduction[1]; on y retrouve le nom d'Aboul-Qâcim, chef d'une dynastie de princes qui ont régné sur le territoire d'Erzeroum, en 496 (1102-1103[2]).

Pl. I.

Transcription.

اقبال لمولانا ضيا الدين قطب الاسلام نصير الدولة ظهير الملة شمس الملوك والسلاطين.... المظفر بيك (?) ابى المظفر غازى بن ابى القسم (sic)

Traduction :

Prospérité à notre Seigneur, l'éclat de la religion, le pôle de l'islâm, le protecteur de l'empire, l'appui de la nation, le soleil des rois et des princes....., el-Mouzaffer-Bek (ibn ?) Abil-Mouzaffer-Ghâzi, ibn Abil-Qacim.

[1] Voyez le *fac-simile* de l'inscription, pl. 1.

[2] Voyez sur cette dynastie les *Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits*, publiés par M. Defrémery dans le *Journal asiatique*, juin 1849, p. 491 et suivantes.

Je me suis efforcé de reproduire le plus fidèlement possible les traits presque effacés qui s'offraient à ma vue; j'ai cherché à les rétablir en partie, là où il ne restait que quelques traces à peine visibles, et je laisse à de plus habiles le soin de compléter ou de rectifier mes essais.

Non loin de là, on trouve encore, dans la citadelle, un autre monument désigné sous le nom de *Tchift-Ménârè* « les deux colonnes », dont la construction est remarquable. C'est un *medrècè* « collége » qui a été bâti dans l'année 351 de l'hégire (962 de J.-C.), et auquel des fondations pieuses avaient assuré un revenu annuel.

La porte extérieure, construite dans un beau style, peut avoir trente à quarante pieds d'élévation; elle est surmontée de deux colonnes-minarets bâties en briques et qui sont richement décorées par des mosaïques en brique émaillée, bleu et noir, disposées dans un arrangement agréable à l'œil; elles ont, m'a-t-on dit, 70 *archyn* « coudées » d'élévation. Sur le piédestal de chacune d'elles on lit une inscription persane en caractères coufiques, dont voici la transcription et la traduction[1].

[1] Voyez le *fac-simile*, pl. 2 et 3. Cette inscription a été copiée par un indigène, et le temps et les moyens m'ont manqué pour rectifier quelques erreurs qui se sont glissées, je crois, dans la transcription.

Pl. II.

Transcription.

بندکان خدا این مقام نظر است جواب مارا بشنوید
که در زمان خلافت سلطان ملك خان (?) خلّد الله مولده
بود واز خارزم عزیمت شهر روم کردم در ان زمان که
رسیدم ان دیاررا توطّن کردم خوشترین وقتی از او
بیادم آمد که بنای یك چیزی کذارم که ابد الاباد
احسان وخیرات ما باشد یك مسجد وچند حجره بنا کنم
که طالبان علم در انجا مسکن نمایند واین بنارا چنان
کذاشتم که اکر خراب شود باین حجّت صنعت وعمل نمایند
اجاره هفت دکاکین وزمینها که در اطراف او باشد
اجاره آنها وعشر محصول اوقاف سلطان ملك خان (?) همیشه
ودر هر سال اینهارا کرفته خرج آید

Pl. III.

Transcription.

وآن مدرسه‌را مدرّسی شیخ العالم الفاضل الکامل فخام
الدین‌را مدرس کردم وسه عدد قریه باو تسلیم کردم
که در هر سال سه هزار پانصد انچه باو تسلیم نمایند واو
هم در باره خاتونیه دعا خوان باشد هر که درتعمیر این

بنا سعی نماید خداوند عالم اورا رحمت نمایند وهر که
در خراب این سعی نماید خداوند عالم عمر اورا خراب
نمایند این بنا در تاریخ هجرت سیصد پنجاه یك

Traduction.

Serviteurs de Dieu! écoutez mes paroles, elles sont dignes de votre attention : Dans le temps de *Soultân Melik khân* (?), que Dieu éternise son règne! je partis du Khârezm et me dirigeai vers le pays de Roum; quand je fus arrivé dans ce pays, je le choisis pour ma résidence définitive; et dans l'instant le plus fortuné, il me vint l'idée de fonder un établissement qui fût à jamais une œuvre pieuse et méritoire, et de faire construire cette mosquée avec quelques cellules, pour que les amis de la science et ceux qui la recherchent puissent y demeurer. — J'ai laissé à cet établissement, pour y faire les réparations nécessaires, en cas de dégradation, la rente d'affermage de sept boutiques et celle des terrains qui avoisinent le monument de tous ses côtés. — Ces revenus, prélèvement toujours fait du dixième pour les *ouaqf* (fondations pieuses) de Soultân Melik Khân, seront perçus et dépensés annuellement.

J'ai nommé professeur de ce collége le cheïkh très-savant, très-excellent, très-parfait, *Fikhâm eddîn* « la gloire de la religion »; je lui abandonne le revenu de trois villages, qui lui feront une rente annuelle de 3,500 aspres, à la charge par lui de prier pour la *khâtoun*.

Que le souverain maître du monde couvre de sa miséricorde celui qui donnera ses soins à la conservation et à l'entretien de cet édifice; et qu'il frappe de sa malédiction celui qui tenterait de le détruire!

Construit dans l'année 351 de l'hégire.

Après avoir dépassé la porte d'entrée, on arrive

dans une cour à ciel ouvert, bordée, dans ses parties latérales, par des galeries à colonnes et à deux étages; chaque étage contient quatre *hudjrè* « cellules, » dont les portes sont décorées d'une façon différente et dans le goût oriental.

Au bout de la cour, il y avait une voûte qui conduisait au *turbè*[1], lui-même précédé de deux chambres latérales plus grandes que les autres, mais placées toutefois sur la même ligne; l'encadrement des croisées est décoré d'inscriptions tirées du Coran. D'après le récit du gardien de l'édifice, il y avait autrefois, aux deux côtés de la porte du *turbè*, deux siéges (*koursi*) en marbre; la voûte aujourd'hui est écroulée, et l'on dit que les Russes ont enlevé les deux siéges[2]. Le *turbè* présente une coupole élevée entièrement revêtue de marbre blanc; on y voit encore quelques sculptures, mais il n'y a point d'inscriptions.

Aujourd'hui, ce *mèdrècè* est l'arsenal (*djèbè-khânè*) d'Erzeroum; les *hudjrè* ne sont plus occupées par les savants et leurs studieux disciples, suivant le vœu du fondateur; elles sont remplies de poudre, de fourniments et de munitions de guerre.

BELIN.

[1] Le *turbè* est ordinairement le tombeau du fondateur du monument.

[2] Fonton (*loc. laud.* p. 190) parle aussi de deux portiques sur lesquels on voyait les armes romaines, et qui ont été transportés à Saint-Pétersbourg en 1829.

LETTRE A M. DEFRÉMERY,

SUR LE PARADIGME D'UNE HUITIÈME FORME

USITÉE DANS L'ARABE PARLÉ.

Constantine, le 22 septembre 1851.

Monsieur,

Il ne faut pas se dissimuler que la langue arabe vulgaire ne soit devenue plus importante et plus utile en Algérie que la la langue littéraire, quoique l'une ne puisse pas être étudiée sans l'autre, et qu'elle se prêtent un mutuel secours. Quiconque se sent mû par la curiosité ou par la nécessité, s'arrange pour apprendre à la volée ce qu'on appelle الكلام الجاير « la conversation courante », ou كلام السوق « le dialecte des rues ».

Mais l'habitude m'a fait remarquer que les habitants de Constantine ont une tendance à rechercher l'euphonie. Ce penchant, qui existe aussi chez d'autres populations de l'Algérie, a pour objet d'apocoper tel ou tel mot, comme *nousf* نصف « demi », que l'on prononce *nous*, en appuyant sur le *sâd;*—de faire sonner un *élif* devant les verbes مشا « aller », رقد « dormir », رفد « soulever », etc..., devant la préposition متاع « de », devant l'adjectif مبارك « béni », qui se prononcent *emcha, erqod, erfed, emta'a, embârek, etc....;*—de redoubler certaines lettres, comme dans le verbe *estenna* « attendre », altération du verbe استأنى ; enfin, d'affecter d'un *fatha* la consonne finale des pronoms personnels انتمَ « vous », همَ « eux » et du verbe استحمّ « se baigner », qui sonnent *entouma, houma, istehamma* et même *istehama.*

C'est peut-être aussi pour la douceur de la vocalité et par une aversion innée des sons heurtés que les gens de l'Afrique septentrionale ont créé, en regard de la huitième forme dérivée, un paradigme assez semblable à celui de la huitième forme des verbes assimilés. A l'aide des lettres *élif* et double

ta, préposées à une racine régulière, sourde, concave, hamzée ou défectueuse par la dernière, ils ont obtenu اتّرفد au lieu de ارتفد ; اتّحلّ au lieu de احتلّ ; اتّباع au lieu de ابتاع ; اتّاكل au lieu de اتّكل ; اتّبنا au lieu de ابتنا ; ce qui rappelle en partie l'opération par laquelle اتّصل est dérivé de وصل, sauf la disparition du و.

Si je vous ai présenté sous la forme dubitative l'origine de ce néologisme, c'est que j'avais à produire une observation d'une nature plus grave, et qui vient lui assigner un rôle spécial dans le dialecte africain. Les verbes coulés dans le moule de *itterfed*, *itteheull*, sont destinés à rendre l'idée de possibilité, de facilité et de proclivité, et se traduisent tantôt par des verbes réfléchis, tantôt par des adjectifs en *able*, *ible*, *uble*. Ex. : اتّفهم *ittefehm* « être intelligible, se comprendre » ; اتّشرب *ittechrob* « être potable, se laisser boire » ; اتّعرف *itta'aref* « être facile à découvrir, se découvrir facilement » ; اتّاكل *ittakeul* « être mangeable, se manger, se laisser manger » ; اتّرفد *itterfed* « être portatif » ; اتّبنا *ittebna* « se bâtir » ; اتّغسل *ittersel* « se laver, pouvoir être lavé » ; اتّحكم *ittahkem* « être facile à prendre, se prendre » ; اتّباع *itteba'a* « se vendre, être d'un débit facile » ; اتّقفل *itteqfol* « se fermer tout seul » ; اتّحلّ *itteheull* « s'ouvrir aisément, s'ouvrir tout seul » ; اتّملا *ittemla* « se remplir » ; اتّنقب *ittenqob* « se percer » ; اتّقرا *itteqra* « se lire, être lisible » ; اتّكتب *ittektob* « s'écrire, s'orthographier » ; اتّرعد *ittera'ad* « trembler, s'agiter ».

A côté de ces verbes, qui ne sont pas les plus nombreux, figurent ceux de la huitième forme, que j'appellerai par conséquent *régulière*.

Recevez, etc.

A. Cherbonneau.

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI-JUIN 1852.

KUR'AḶ DE TIRUVAḶḶUVAR,

FRAGMENTS TRADUITS DU TAMOUL.

LIVRE DEUXIÈME.

DE LA FORTUNE[1].

1. Grandeur souveraine.

Le propre d'un roi est de ne pas manquer de quatre (vertus) : intrépidité, largesse, prudence, force d'âme.

Le monde exaltera un roi facile à aborder et sans rudesse en son langage.

Un roi gouverne-t-il en faisant largesse avec doux

[1] Pour les extraits de la première partie, voir *Journ. asiat.* décembre 1848, p. 423 et suiv. Une santé chancelante et d'impérieuses obligations m'ont empêché de donner plus tôt le complément ; je le regrette d'autant plus qu'il s'est glissé, dans ce qui a été publié, il y a déjà plus de deux ans, quelques erreurs ; je saisis aujourd'hui l'occasion de faire les corrections ci-après :

P. 424, ch. VI, alinéa 2 : . . . la vigilance gardienne de la dignité des femmes est au-dessus.

P. 426, chap. XI, alinéa 4 : on doit se souvenir, dans les sept naissances des sept (métempsycoses), etc. . .

P. 427, chap. XV : *Absence de désirs adultères;* ch. XVI, alinéa 1 : . . . comme la terre supporte ceux qui la creusent.

P. 431, chap. XXXI, alinéa 3. . . vous fît-on des maux pareils à l'enveloppement de masses de feu ; chap. XXXII, alinéa 1 : rendre

langage, ce monde, par sa renommée, répond à ses vues (de conquêtes).

Un roi qui gouverne faisant le bien représente aux hommes le souverain (Dieu).

Le monde se mettra sous le parasol du roi qui a le mérite de souffrir un langage amer à l'oreille.

2. Savoir.

Les chiffres et les autres signes sont ensemble, dit-on, les yeux des êtres vivants.

On dit qu'ils possèdent des yeux, ceux qui savent; ils ont deux trous au front, ceux qui ne savent.

Un puits se gorge autant qu'il est creusé dans le sable; l'esprit des hommes se gorge autant qu'il apprend.

La science acquise par quelqu'un durant une existence lui réserve le bonheur durant les sept existences.

Les savants se passionnent pour ce qui fait leurs délices, en le voyant faire les délices du monde.

Le savoir est une impérissable et insigne richesse; le reste n'est valable pour personne.

3. Ignorance.

Les ignorants sont comptés pour des êtres, mais ils ressemblent au sol ingrat et sans fruits.

confus, par le bon accueil qu'on leur fait, etc.; chap. XXXIV, alinéa 1 : la grande opulence est pareille à la foule réunie pour un ballet et passe ainsi qu'elle s'écoule.

P. 432, chap. XXXIV, alinéa 3 : Suivant les sages, le jour, paraissant comme une (durée), etc.

La beauté et la parure de qui n'a pas une intelligence fine, élevée et pénétrante, sont (celles) d'une grande et somptueuse idole de terre.

Pire que la détresse échue aux sages est la fortune échue aux ignorants.

Les ignorants, bien que de haute naissance, ne sont pas égaux en valeur aux savants, même de basse naissance.

4. Audition.

La richesse des richesses est la richesse (d'avoir prêté) l'oreille (aux sages) : cette richesse, parmi toute richesse, est capitale.

C'est quand l'oreille n'a pas d'aliment qu'il en doit être un peu donné au ventre.

Ceux dont l'oreille a pour aliment l'audition (des sages) ressemblent sur terre aux êtres supérieurs, qui ont l'oblation pour aliment.

La parole de la bouche des sages est comme un bâton qui soutient dans un lieu glissant.

L'oreille qui n'est pas pénétrée par l'audition (des sages) a pour propriété de n'entendre pas, tout en entendant.

5. Prudence.

La prudence est l'armure qui préserve des fautes, une citadelle intime, indestructible par les ennemis.

La prudence est une manière d'être conforme à la manière d'être du monde.

6. Expulsion des vices.

La grandeur de qui est exempt d'orgueil, de colère et de luxure a un caractère de supériorité.

L'avarice, le manque de haute dignité, la gaieté sans modération sont blâmables chez le souverain.

Celui qui a pudeur de (ses) torts, lui arrive-t-il une faute semblable au grain de mil, il l'estime semblable au palmier.

7. Compagnie des sages.

Arriver à faire siens de plus grands que soi est de toutes puissances la première.

Un roi régnant sur de rudes amis, qui donc est capable d'en causer la perte?

Non sauvegardé, s'il n'a pas de rudes (amis), un roi se perdra sans que personne ait causé sa perte.

8. Éloignement des gens vils.

La nature de l'eau varie selon le terroir, et l'esprit des hommes contracte la nature de leur entourage.

A ceux dont la pensée est pure advient une bonne postérité; à ceux dont l'entourage est pur n'advient pas d'action qui ne soit bonne.

Pas de plus puissant appui qu'un bon entourage; rien qui soit plus nuisible qu'un mauvais entourage.

9. Manière de faire intelligente.

On se perd en faisant ce qu'il ne convient pas

de faire; on se perd en ne faisant pas ce qu'il convient de faire.

N'entreprenez qu'avec réflexion; dire : « Nous réfléchirons après l'entreprise », est reprochable.

10. Connaissance de la force.

Il faut peser, avant d'agir, l'importance de l'objet, sa propre force, la force de l'ennemi, la force des alliés (respectifs).

Un char, n'y mît-on que des plumes, rompt son essieu, si l'on en met trop plein.

11. Connaissance du temps.

Le corbeau est, le jour, vainqueur du hibou : pour être vainqueurs de leurs ennemis, les rois ont besoin de l'occasion.

Rêvât-on (la possession de) l'univers, on réussira, si l'on agit avec attention au temps et suivant le lieu.

L'abstention de qui est énergique a le mérite de faire place au bond du bélier luttant.

12. Connaissance du lieu.

L'éléphant ne sourcille pas en face d'une armée; que son pied plonge dans la boue, le chakal le tue.

13. Appréciation intelligente.

Les quatre influences de la justice, de la fortune, de la volupté, de la crainte pour la vie doivent être étudiées avec intelligence.

La pierre de touche pour la grandeur ou la bassesse, c'est l'œuvre de l'une et de l'autre.

14. Attribution intelligente.

15. Communion de la famille.

C'est au sein de la famille qu'existe, sans intérêt quelconque, le culte du passé.

Le corbeau ne fait pas mystère de son repas; il y convie : à ceux qui ont pareille nature échoient subsistance et prospérité.

16. Absence de négligence.

La négligence tue la réputation, comme l'indigence constante tue la raison.

Ce qui s'appelle difficile n'est pas impossible si, sans négligence des moyens, l'on agit avec circonspection.

Songez à ceux qui se perdirent dans l'insouciance, quand vous vous laisserez enivrer dans les délices.

Une pensée est facile à réaliser, si l'on s'attache itérativement à penser à cette pensée.

17. Équité du sceptre.

Grâce à la pluie le monde entier prospère; grâce au sceptre du prince prospère un peuple.

Le sceptre du prince a été reconnu pour base de la loi des dieux et de la justice.

Dans le territoire du prince qui porte dignement son sceptre s'harmonisent pluie et moisson.

Ce n'est pas sa lance qui peut donner la victoire au prince, mais son sceptre, s'il n'est inique.

Le souverain protége le monde entier; le bien le protége, s'il n'y fait atteinte.

Le prince qui ne s'enquiert pas d'une voix affable et ne fait pas le bien, se perdra lui-même par son infime conduite.

18. Iniquité du sceptre.

Plus que le coupable de meurtre est barbare le roi coupable de tyrannie, qui procède en faisant le mal.

« Donne ! » dit le (brigand) appuyé sur sa lance : ainsi mendie le (roi) appuyé sur son sceptre.

Les larmes répandues par le malheureux opprimé ne sont-elles pas une lime qui ronge la fortune ?

Tel que le défaut de pluie pour l'univers est le défaut de bonté d'un roi pour les êtres vivant (sous lui).

19. Éloignement de causer la terreur.

Poursuivez rudement et frappez mollement, si vous désirez l'ininterruption d'une longue prospérité.

20. Indulgence.

« Indulgence » est le nom d'une très-haute vertu; ce monde existe par sa présence.

L'ensemble du monde vit de l'indulgence; l'existence de qui n'en a pas est un fardeau pour la terre.

A quoi bon la lyre, sans le don de résonner? A

quoi bon les yeux, sans (l'expression de) l'indulgence?

Pardonner avec indulgence, à ceux mêmes qui ont pour qualité de nuire, est une qualité capitale.

Il boira le poison qu'il a vu verser et demeurera, celui qui aspire à une clémence digne d'envie.

21. Espionnage.

22. Force d'âme.

Celui qui, sans se plaindre, dit : « J'ai perdu mon bien ! » possède en soi une force d'âme singulière.

La croissance des fleurs (aquatiques) est en proportion de l'eau, l'élévation des humains en proportion de leur âme.

Celui qui pense avec élévation tout ce qu'il pense a, même en y échouant, le mérite de l'énergie.

Dans leur ruine même les gens de cœur ne fléchissent pas : atteint d'une masse de flèches, l'éléphant soutient sa grandeur.

Bien que plus grand et armé de défenses aiguës, l'éléphant s'intimide, si le tigre l'attaque.

Le cœur est un objet précieux pour qui le possède; ceux qui en manquent sont des anomalies tenant de l'arbre et de l'homme.

23. Absence d'indolence.

La lenteur, l'oubli, l'indolence, le sommeil sont tous les quatre des esquifs enviés par qui tend à sa perte.

Quoique la fortune leur soit échue, les maitres

de la terre, s'ils sont indolents, en recueillent difficilement grand fruit.

L'indolence se trouve-t-elle dans une famille, elle la livre à ses ennemis en servitude.

24. Activité constante.

Dans vos actions, évitez la cessation de l'action : qui laisse une action imparfaite, le monde le laisse.

La générosité de qui n'a pas d'énergie est aussi nulle que la force d'un lâche à manier l'épée.

Qui ne désire pas la volupté, qui désire l'action, est le solide appui de ses proches dont il efface la peine.

Dans l'indolence habite la noire Misère, dit-on; dans le labeur de qui est sans indolence habite la Fortune.

Le manque de sens à nul n'est reprochable; à qui possède la connaissance, le manque d'activité constante est reprochable.

Le travail donne son salaire à la fatigue du corps, quand même la fatalité voudrait qu'il ne réussît pas.

Ils voient en arrière la destinée même, ceux qui travaillent sans trouble, sans affaissement.

25. Impassibilité dans le malheur.

Quand le malheur vient, souriez ! Rien de tel que de marcher dessus.

La peine s'évanouit semblable à un torrent quand on pense de la pensée des sages.

Celui qui est pareil au buffle (traversant) tous

sentiers défoncés, le malheur qui l'approche a du tourment.

En disant : « Je suis dénué », éprouvera-t-il le chagrin, celui qui, en disant : « Je possède », ne connaissait pas la cupidité.

« Le corps est en mire à la peine », dit la supériorité qui n'estime pas la souffrance un mal.

Celui qui ne désire la volupté et dit la peine naturelle n'est pas accessible aux douleurs.

Si (quelqu'un) estime les maux comme la volupté, c'est un mérite envié par ses ennemis (mêmes).

26. Ministre.

Le moyen, le temps, l'exécution, l'accomplissement et la difficulté de l'action font la grandeur d'un ministre.

La vaillance, le soin du peuple, le savoir acquis, l'activité constante, avec les cinq (modes de l'action) font la grandeur d'un ministre.

Diviser, conserver l'affection, rallier les dissidents, font la puissance d'un ministre.

Concevoir, avec discernement agir, parler sûrement, font la puissance d'un ministre.

Ceux qui avec la subtilité d'esprit ont la science, quelles choses d'extrême subtilité demeurent au-dessus (d'eux)?

Il est mieux (pour un roi) d'avoir à ses côtés des ennemis sans nombre qu'un ministre mal pensant.

27. Puissance de parole.

Parlez en connaissance des facultés (de chacun): la vertu, la fortune ne sont pas supérieures à la parole.

Parlez quand vous saurez qu'une autre parole ne vaincra pas votre parole.

A beaucoup parler se plaisent ceux qui ne savent pas parler peu sans imperfection.

Pareils à des fleurs sans parfum ornant un bouquet sont ceux qui, par l'expression, ne déploient leur savoir clairement.

28. Pureté d'action.

Subiraient-ils le malheur, ils ne font pas d'indignités, ceux dont la conscience est inébranlable.

Vît-on sa mère affamée, on ne doit pas faire une action réprouvée des sages.

A l'enrichissement obtenu en bravant la honte, les sages préfèrent la dernière pauvreté.

Tout (bien) gagné au milieu des pleurs (d'autrui) passe au milieu des pleurs; ceux de bonne source, même perdus, rapportent plus tard.

Jouir de la fortune faite par l'injustice serait retenir l'eau versée dans un vase d'argile fraîche.

29. Fermeté d'action.

On appelle fermeté d'action la fermeté d'âme de quelqu'un; tout le reste diffère.

Parler à tous est facile; mais il est difficile d'agir comme on parle.

A la vue de l'apparence il ne faut pas dédaigner; il est des (gens) tels que la cheville d'essieu d'un grand char qui roule.

30. Manière de faire l'action.

Soyez lent en ce qu'on doit faire lentement; ne soyez pas lent dans l'action qu'on doit faire sans lenteur.

Une action et un ennemi sont deux choses dont, si l'on n'y pense, ce qui reste (à mener à fin) ruine comme un reste de feu.

L'objet, le moyen, le temps, l'action, le lieu sont tous les cinq à observer sans illusion avant d'agir.

Il faut agir en considérant tout le fruit qu'on obtiendra au terme de l'accomplissement et des difficultés.

Au moyen d'une action on réalise une (autre) action, comme au moyen d'un éléphant à la tempe humide on captive un (autre) éléphant.

Plus qu'à bien traiter ses amis il faut s'empresser à gagner ses ennemis.

31. Ambassadeur.

Dévouement, naissance dans une grande famille, caractère agréable au roi, sont les caractères de qui parle en ambassadeur.

Intelligence, figure, savoir recherché, qui réunit ces trois (mérites) convient à l'œuvre (d'ambassadeur).

Par de concises paroles, par l'absence de sécheresse, par un agréable langage l'ambassadeur fait le bien.

La pureté, l'assurance, la résolution, et avec elles trois la sincérité, sont les caractères de qui parle selon (sa mission).

N'omettant rien, encourût-il la mort, l'ambassadeur fait le succès du souverain.

32. Conduite auprès des princes.

Sans en être loin, sans en être proche, il faut se conduire auprès des rois puissants comme qui se chaufferait au feu.

Il faut se conduire chez les grands personnages en évitant de parler à l'oreille et de rire auprès.

Il ne faut ni épier, ni demander une chose secrète; quand on la dévoile, écoutez.

33. Connaissance de l'intention.

Si l'on ne comprend l'intention par l'indice, à quoi sert la vue parmi les organes?

Comme un miroir révèle ce qui l'approche, ce que le cœur éprouve, la face le révèle.

34. Connaissance de l'auditoire.

Ceux qui entreprennent de parler sans connaître un auditoire ne connaissent pas la règle du langage et ne peuvent rien.

Devant les (gens) éclairés soyez éclairés; devant les nullités prenez la couleur nulle du plâtre.

Parler en présence de savants, c'est verser l'irrigation dans un champ fertile.

C'est de l'ambroisie tombée dans la fange, que discourir devant une réunion différente de soi.

35. Inappréhension de l'auditoire.

Ceux qui dans les combats osent mourir sont communs; rares sont ceux qui, au milieu d'un auditoire, n'ont pas de crainte.

Pourquoi une épée, si l'on n'est vaillant? Pourquoi la science, si l'on craint un auditoire subtil?

Ils sont, dit-on, au-dessous des illettrés, ceux qui, bien que versés en connaissances, craignent un auditoire de docteurs.

Bien que réputés vivants, ressemblent aux non vivants ceux qui, par crainte de l'assistance, ne disent convenablement ce qu'ils savent.

36. Pays.

Quand toutes les calamités lui adviendraient, le pays qui les supporte, doit pouvoir fournir au souverain tous les impôts.

Le pays ne doit pas avoir maintes factions, d'ennemis intérieurs qui le dévastent, ni de malfaiteurs homicides qui menacent le roi.

La salubrité, la richesse, les moissons, le bonheur, la sécurité sont, dit-on, les cinq ornements d'un pays.

Possédât-il cet ensemble, le pays n'en obtient aucun fruit sans union avec le roi.

37. Citadelle.

Soit par blocus, soit par assaut, soit par trahison, une citadelle doit être difficile à prendre.

38. Manière d'acquérir la fortune.

Pour faire quelque chose de celui qui n'est rien, il n'est rien que la fortune.

Ceux qui n'ont rien, tous les méprisent; les riches, tous leur font honneur.

Fortune se nomme la lumière non décevante qui tranche les ténèbres (hostiles), en atteignant au lieu proposé.

L'accroissement de fortune qui n'est pas venu par la bonté et la confiance, il faut non l'accepter, mais le repousser.

Telle que, du haut d'un mont, la vue d'un combat d'éléphants est l'action qu'on a faite, quand on en tient un (profit).

Acquiers la fortune : elle tranche l'audace des ennemis; le glaive n'est pas plus acéré qu'elle.

A qui a travaillé pour s'assurer la fortune brillante sont faciles à la fois les deux autres biens (la justice et la volupté).

39. Grandeur militaire.

Malgré leur bruit, que peut un déluge de rats? Le serpent ennemi siffle; ils meurent.

Invaincue, indivisée et par tradition de race vaillante doit être l'armée.

Fût-elle pleine d'hommes résolus, une armée, si elle n'a des chefs, n'existe.

40. Enthousiasme militaire.

Devant moi ne demeurez, ennemis! Bien (d'autres), qui demeuraient devant moi, demeurent sous la pierre.

Plus doux est de porter la lance qui a manqué l'éléphant que le trait qui a frappé le lièvre des bois.

La valeur est, dit-on, l'extrême héroïsme; quand arrive un (revers à l'ennemi), la clémence est encore plus sublime.

S'il se trouve avoir jeté contre l'éléphant le dard qu'il tenait, (le brave) sourit en s'arrachant du corps le dard (venu à son aide).

Tous les jours où il n'a reçu d'insignes blessures, il les met en oubli, (le guerrier) comptant ses jours.

Si l'on meurt, et que dans des yeux augustes abondent les larmes, la mort vaut qu'on l'achète en suppliant.

41. Amitié.

Quoi de plus difficile à obtenir que l'amitié? Quoi de protecteur comme elle contre les épreuves?

L'affection des sages a pour caractère de se remplir comme le croissant; l'amitié des sots a le caractère rétrograde de la lune.

La science profite à chaque étude; de même, à chaque communication, la liaison des gens vertueux.

On fait amitié, non pour rire (ensemble), mais

pour aller contre (un ami) dans ses transgressions et le réprimander.

L'amitié n'a pas besoin de rapprochement et de fréquentation ; c'est la (communauté de) pensée qui lui donne son mérite.

L'amitié qui sourit des lèvres n'est pas l'amitié ; l'amitié qui sourit dans le cœur est l'amitié.

L'amitié éloigne les causes de détresse, met en (bonne) route et, dans la détresse, éprouve le chagrin (partagé).

Comme la main de qui perd son vêtement, à l'instant l'amitié prévient un malheur.

Quel est le trône de l'amitié? C'est la constance qui, sans biaiser, par les voies possibles soutient (un ami).

« Tel qu'il est pour moi, tel je suis (pour lui) » : si l'amitié distingue ainsi, elle est mesquine.

42. Étude de l'amitié.

Il est un avantage dans l'adversité même, c'est une aune qui tout au long mesure les familiers.

43. Vieille amitié.

L'intimité est un élément de l'amitié ; se montrer complaisants pour elle est le devoir des sages.

La ruine viendrait-elle des actes de ceux dont la familiarité vient de la durée de leur affection, on ne se détache pas de cette affection.

Un ami fait-il une faute? (heureux est) le jour

pour qui a la force, par son intimité, de ne pas voir la faute d'un ami.

44. Mauvaise amitié.

De l'amitié des malhonnêtes (gens), parussent-ils ivres de (tendresse), le déclin est plus doux que le progrès.

De l'inconstant qui dans la fortune recherche et dans la misère évite, gagner ou perdre l'amitié, qu'importe?

Un ami qui pèse la fortune équivaut à (la courtisane) éprise du gain et au larron.

L'isolement est préférable aux amis tels qu'un cheval stupide se séparant, au milieu du combat, de celui qu'il porte.

Mieux valent dix millions d'inimitiés de sages que la plus étroite amitié d'un sot.

Mieux valent dix fois dix millions d'ennemis qu'un ami dérisoire.

En rêve même, bien triste est la liaison de ceux dont les actions sont unes, les paroles autres.

Ne laissez pas le moindrement approcher la liaison de ceux qui dans la maison flattent et dans le public dénigrent.

45. Feinte amitié.

L'amitié de qui est associé pour nuire, s'il y voit lieu propice, est pareille à une enclume.

De qui paraît ami sans être ami l'affection varie comme l'esprit des femmes.

Ne vous fiez pas à la souplesse de la parole chez un ennemi; la souplesse de l'arc vise au mal.

Le poignard se cache dans les mains jointes (humblement) d'un ennemi, comme dans les larmes qu'il répand.

A qui flatte et trahit il faut se rendre agréable et, en amitié, mortellement l'étreindre.

46. Sottise.

Impudeur, irréflexion, insolence, insouciance de quoi que ce soit : conduite d'un sot.

Le sot ayant studieusement appris, enseignant les autres et ne se possédant, pas de plus sot que (lui).

Ses ennemis sont gorgés et ses amis ont faim, quand au sot échoit l'opulence.

Tel qu'un fou ivre, le sot qui possède en main quelque chose.

Grandement douce l'intimité des sots! S'ils se séparent, rien ne (leur) donne regret.

Comme des pieds non lavés se posant sur un lit est le sot qui pénètre dans la compagnie des sages.

47. Petit esprit.

Qu'appelle-t-on nullité? La vanité qui dit : « J'ai des lumières. »

Le fait de s'attribuer ce qu'on ignore donne à douter même d'une infaillible capacité.

Pourquoi le petit esprit cache-t-il sa nudité, tandis qu'il ne cache les défauts qui sont en lui?

Qui n'agit même sur un ordre et par soi ne

comprend pas, est une maladie (incarnée) jusqu'à la migration de son âme.

Qui montre à qui ne voit, (au dire du monde) ne voit pas; qui ne voit est celui qui voit, comme s'il voyait.

48. Haine.

(Vous) fît-on du tort par esprit de désunion, il est grand de ne pas faire le mal (en retour), par esprit de haine.

On atteint à la volupté des voluptés quand la haine, peine des peines, n'existe point.

« Dans la haine grandir est doux » : de qui parle ainsi la prospérité est près de décroître et périr.

De la haine proviennent tous les maux; du sourire (aimant) provient la satisfaction nommée bonne conscience.

49. Pouvoir de l'inimitié.

Qui n'éloigne la colère et est sans dignité, toujours, partout, à tous est facile (à vaincre).

Qui manque de mérite, s'il a maints défauts, est pour ses adversaires sans entourage et un sujet de transports.

50. Intelligence du propre de l'inimitié.

Le défaut de vertu dit inimitié, on ne doit pas, par plaisanterie même, y prétendre.

Encourriez-vous l'inimitié (des hommes de guerre), qui labourent avec un arc pour charrue, gardez-vous

d'encourir la haine de ceux qui labourent avec la charrue de la parole.

Ne vous affligez pas devant qui ne connaît votre affliction ; n'ayez pas de faiblesse en présence d'ennemis.

Tandis qu'il est tendre, brisez un arbre à épines ; il brise la main de qui veut l'arracher, quand il devient ligneux.

Au souffle d'un ennemi ils ne sont plus, ceux qui n'en ont pas détruit la puissance.

51. Inimitié cachée.

L'onde et l'ombre qui nuisent sont mauvaises ; la nature des familiers est pareillement mauvaise, s'ils agissent pour nuire.

L'ennemi pareil au glaive, ne (le) craignez point ; craignez la liaison d'ennemis pareils à des amis.

Gardez-vous, par la crainte, de l'inimitié cachée ; en cas de trouble, elle entame profondément, comme le stylet (du potier) entame l'argile.

Comme une boîte (aux parties) jointes, bien qu'unie n'est pas unie la maison où existe une inimitié cachée.

Comme le fer attaqué par la lime, s'use la force de la maison où existe une inimitié cachée qui l'attaque.

Comme une parcelle de sésame, fût-elle petite, l'inimitié cachée est la ruine même.

La vie, pour ceux qui ne s'entendent, c'est habiter, dans une hutte, en commun avec un serpent.

52. Crainte de manquer aux grands.

Si vous voulez périr, faites, insoumis, outrage à ceux qui, s'ils veulent tuer, le peuvent.

Une existence aux éléments glorieux, une fortune immense, que sont-elles, si les sages d'un haut mérite se fâchent (contre qui en jouit)?

Ceux qui, avec leur maison, semblent stables mourront sur terre, s'ils déprécient (ceux qui sont) les égaux des montagnes.

53. Condescendance pour une femme.

Qui s'adonne à une épouse grand fruit n'obtient; (pour) qui s'adonne au travail, c'est bien chose indifférente.

Manquer de personnalité en se soumettant à une épouse donne toujours honte parmi les sages.

La femme pudique est supérieure à l'homme qui fait dans sa conduite la volonté d'une femme.

Aux besoins de leurs amis ils ne mettent fin et pour le bien sont impuissants, ceux qui se conduisent au caprice d'une beauté.

54. Femmes sans retenue.

La menteuse étreinte des femmes vénales est comme l'embrassement d'un cadavre inconnu dans un sombre caveau.

Ceux dont le mérite s'étale ne touchent pas au corps des (femmes) qui, orgueilleuses de beauté, étalent leurs vils attraits.

L'étreinte des femmes à imposture est, dit-on, le tourment de qui n'a pas une prudence réfléchie.

Les bras délicats des beautés sans retenue sont de la fange où s'engloutissent les misérables sans grandeur.

Les femmes à deux pensées, le vin de palme et les dés, sont la compagnie de qui est exclus du bonheur.

55. Abstention de boire du vin de palme.

Aux yeux mêmes d'une mère l'ivresse est mal; que (sera-t-elle) donc aux yeux des sages?

C'est ignorer ce qu'on fait, qu'acheter à prix d'argent l'ignorance de (sa) personne.

Celui qui sommeille ne diffère d'un mort, ni qui boit du vin de celui qui boit du poison.

De ses concitoyens, qui en (lui) pénètrent, il est toujours la risée, celui dont l'œil s'appesantit sous l'influence du vin.

Faire entendre raison à (l'homme) ivre, c'est chercher avec une lumière (quelqu'un) submergé dans l'eau.

Quand (le buveur) n'a pas bu et voit (un homme) ivre, il ne songe donc pas qu'à lui-même arrive ce délire?

56. Jeu.

Gagneriez-vous, ne recherchez pas le jeu : le gain même est comme le fer d'hameçon que le poisson happe.

Ceux qui ont aimé avec enthousiasme les dés, les tripots et l'œuvre (du jeu) sont devenus néant.

Ils ne remplissent leur ventre, ils souffrent le regret, ceux qui sont captivés par le jeu, c'est-à-dire par la misère.

Toilette, richesse, aliment, illustration, savoir, sont tous les cinq inaccessibles, lorsqu'on pense aux dés.

A chaque perte, on se passionne pour le jeu comme, à chaque peine éprouvée, on se passionne pour la vie.

57. Médecine.

En cas d'excès ou de privations, il est trois causes de maladie que les savants reconnaissent : la première est la flatuosité.

La médication est inutile au corps, si l'on mange en ayant égard à la digestion de l'aliment.

Chez qui mange en connaissant la réserve demeure le bien-être, comme chez le trop grand mangeur la maladie.

Après avoir considéré la maladie, le principe de la maladie et le moyen de la dompter, (le médecin doit) agir en conséquence.

L'habile (médecin) doit agir avec attention à la force du mal, à celle du sujet et aux circonstances.

Sujet, médecin, remède et assistant sont les quatre parties que distingue la médecine.

58. Noblesse.

Ce n'est que dans celui qui est né de (bonne) mai-

son que se trouvent, naturellement, droiture et pudeur à la fois.

Sourire, largesse, doux langage, absence de dédain sont, dit-on, quatre parties de la vraie noblesse.

(En) recueillerait-il des millions amoncelés, celui qui est né noble ne fait pas de petitesses.

Même lorsque ses ressources sont restreintes, l'antique noblesse ne se détourne pas de l'honneur.

Chez qui est né noble paraissent les fautes, comme sur la lune ses taches, dans les hauteurs du ciel.

Si dans quelqu'un de (famille) distinguée se montre l'insolence, on peut douter de sa race.

Les plantes révèlent le lit du terroir; ce qui révèle le descendant d'une race, c'est le langage de sa bouche.

Veut-on la distinction? il faut la pudeur; veut-on une race? qu'on recherche envers tous l'humilité.

59. Dignité.

Dans l'abondance, il faut être humble; dans la gêne étroite, il faut de l'élévation.

Aux cheveux tombés de la tête ressemblent les hommes, quand ils tombent de leur rang.

Les égaux mêmes des montagnes se rapetissent, s'ils font des petitesses pareilles (aux graines) d'abrus[1].

Est-ce donc un remède, l'existence gardée par le

[1] Liv. I, chap. XXVIII : « Il est (des gens) qui, à les voir extérieurement, ressemblent (aux graines rouges) d'abrus et intérieurement sont noirs, comme en est l'extrémité. »

corps, lorsqu'une noble personne vient à perdre l'honneur ?

Qu'un poil l'abandonne, le *yak* ne peut vivre; ses pareils abandonnent la vie, si leur dignité en dépend.

60. Grandeur.

La naissance est la même pour tous les êtres; le mérite n'est pas le même, par la différence des actes.

Ceux qui, bien que haut placés, ne sont supérieurs, sont inférieurs; ceux qui, bien que bas placés, ne sont inférieurs, sont supérieurs.

Se posséder en sa conduite comme les femmes constantes, voilà la grandeur.

Le mérite même se trouve-t-il chez qui n'est éminent, fait des choses qui penchent vers l'injustice?

La grandeur est toujours humble; la bassesse est parée de l'admiration d'elle-même.

La grandeur cache les défauts d'autrui; c'est la bassesse qui parle des fautes.

61. Perfection.

Dévouement, pudeur, bienfaisance, indulgence et sincérité sont les cinq colonnes qui soutiennent la perfection.

A ne pas tuer se plaît l'austérité; à ne pas médire d'autrui se plaît la perfection.

Puissance des puissants, l'humilité est, pour les (sages) parfaits, l'arme qui renverse leurs adversaires.

La pierre de touche de la perfection, quelle est-elle? Se soumettre à moindre que soi.

Si l'on ne fait le bien à qui a fait le mal, à quoi sert la perfection?

La misère, pour l'homme, n'est pas l'indignité, s'il a la force qu'on nomme perfection.

62. Courtoisie.

La bonté et la très-noble naissance sont toutes deux les voies qu'on appelle courtoisie.

Par le corps ressembler aux hommes (supérieurs) n'est pas une ressemblance; leur ressembler par la courtoisie qui les distingue est la ressemblance exacte.

Le dédain, en plaisanterie même, est mal pour qui connaît l'importance de la courtoisie envers un ennemi même.

C'est par la courtoisie que subsiste la société qui, sans elle, disparaîtrait dans la terre.

La grande opulence que possède (l'homme) non courtois est comme le bon lait qui tourne par la faute du vase.

63. Richesse sans profit.

Celui qui, regorgeant d'une grande fortune, la garde et ne mange, est mort; elle demeure à ne rien faire.

Que compte-t-il donc laisser (en ce monde), celui qui n'est béni de personne?

La richesse de qui ne fait rien pour les dénués est comme (une femme) douée de maints attraits, vieillissant solitaire.

La richesse de qui n'est béni (de personne) res-

semble à l'arbre vénéneux qui rapporte au milieu d'une ville.

Un peu de gêne des riches honorables est pareil à une excessive sécheresse de pluie.

64. Pudeur.

Avoir pudeur des actions est la pudeur (des hommes); la pudeur des beautés est autre.

Le besoin d'aliment et le reste ne diffèrent pour la totalité des êtres; la pudeur est spéciale à l'homme.

Tout être a en vue son corps; la perfection a en vue la qualité de pudeur.

La pudeur n'est-elle pas l'ornement des sages? A son défaut un air altier n'est-il pas affligeant?

Qui a pudeur des torts d'autrui et de ses torts est, dit le monde, l'asile de la pudeur.

Les grands, sans garder la limite de la pudeur, ne sauraient convoiter le vaste univers.

L'homme pudique par pudeur renoncera à la vie, et pour la vie à la pudeur ne renoncera.

Qui n'a pas la pudeur intérieurement est animé comme le pantin de bois, qui, au moyen d'une ficelle, fait illusion de la vie.

65. Manière de servir sà famille.

Si, pour faire une action, quelqu'un dit : « Je ne perdrai courage, » rien n'est sublime comme cette grandeur.

Celui qui agit toujours en combinant constante activité et haute prudence, sa famille croîtra.

« Je dois servir ma famille » dira quelqu'un : un dieu même, la ceinture serrée, s'offre à lui (en aide).

La virilité, pour quelqu'un, c'est créer la puissance de la maison où il naquit.

La tâche de celui qui, comme les vaillants dans les combats, lutte au milieu des siens mêmes, est plus grave.

La famille qui n'a pas un véritable homme pour fidèle appui tombe, le malheur la tranchant au pied.

66. Agriculture.

Bien que changeant, le monde s'assujettit à la charrue ; aussi, l'agriculture est sublime, bien que pénible.

Les cultivateurs sont, pour les humains, la cheville d'essieu (d'un char), parce qu'ils soutiennent tous ceux qui vivent sans pratiquer l'(agriculture).

Ceux qui vivent nourris par l'agriculture vivent (indépendants) ; tous les autres, nourris par la servitude, vont à (leur) suite.

Une once de terre, qu'elle soit desséchée jusqu'au quart, est féconde sans exiger une poignée d'engrais.

La distribution de l'engrais est plus utile que la charrue et, après qu'on a sarclé, la garde (du champ) est plus utile que l'irrigation.

Si son maître ne la fréquente, la terre boude comme la femme qui tient rigueur.

Quand elle voit des (hommes) demeurer abattus,

disant : « Nous n'avons rien, » la beauté qui a nom la Terre (en) rit.

67. Pauvreté.

Quoi de plus dur que la misère? Plus que la misère la misère seule est dure.

A cette pécheresse qu'on dit la misère, et l'autre monde et ce monde font défaut.

La pauvreté, qui est le désir, détruit à la fois tradition et renommée antiques.

A qui même est né de (bonne) maison, la misère donne un abattement où d'indignes paroles se produisent.

Dans la peine de la pauvreté, les chagrins de maints besoins arrivent.

Les pauvres bien instruits de belles connaissances en parleraient-ils, l'objet de leur parole est vain.

Étranger à la vertu, le pauvre, par la mère même qui l'enfanta est regardé comme autrui.

Aujourd'hui encore viendra-t-il donc, le dénûment qui, hier même, semblait (m')avoir tué?

Au sein du feu même le sommeil peut venir; au sein du dénûment clore un tant soit peu l'œil est difficile.

Que, privés de jouissances, les (indigents) ne renoncent complétement (à vivre), c'est la mort pour le sel et pour l'eau de riz aigre (qu'ils dévorent).

68. Mendicité.

S'il n'avait des mendiants, le vaste monde, asile

de la pitié, serait une allée et venue de pantins de bois.

Au mendiant il faut (s'il n'obtient rien) l'absence de colère : des peines du dénûment il est lui-même un plein témoignage.

69. Crainte de mendier.

Ne pas mendier même de ceux qui, pareils à des yeux, donnent sans mystère et avec joie, vaut des millions.

S'il a voulu qu'on passât la vie à mendier, périsse, errant, l'auteur du monde !

La bouillie qu'on a préparée fût-elle de l'eau claire, rien n'est si doux que de se nourrir du produit de son labeur.

Mendiât-on de l'eau pour une vache, rien n'est indigne à la bouche comme de mendier.

70. Infamie.

Les infâmes ressemblent à des humains ; je ne vois pas d'ailleurs quels sont leurs pareils.

Plus que les vrais sages les infâmes sont heureux ; ils n'ont pas de faiblesse au cœur.

Aux dieux ils sont semblables, les infâmes ; eux aussi, en effet, se conduisent faisant ce qu'ils veulent.

La peur est la condition de la bassesse ; d'ailleurs, si le désir (lui) advient, il en advient peu de chose.

(Les miettes de riz dont, après manger, il a) la main humide, l'infâme ne (les) secouera pas, si ce

n'est devant ceux qui ont le poing fermé pour lui casser la mâchoire.

Qu'on lui parle, le sage est serviable; comme la canne à sucre, qu'on la brise, serviable est la bassesse.

A quoi sont propres les infâmes? Ils sont propres, quand arrive quelque chose, à se vendre en hâte.

LIVRE TROISIÈME.

DE L'AMOUR[1].

1. Beauté, cause de peine.

LUI[2].

Est-ce le trépas? est-ce un coup d'œil? est-ce une biche, le regard de celle qui s'avance avec grâce? C'est tous les trois.

Si, infléchis, leurs cils arqués les recouvraient, ils ne feraient pas frémir de douleur, les yeux de cette immortelle.

L'impétueux éléphant a sur le front une draperie; la femme a sur son sein un voile.

[1] La dernière partie des Kur'al pourra paraître un peu trop littéraire, si nous ne rappelons que les commentateurs lui attribuent à la fois un sens littéral et un sens allégorique, le premier relatif à l'amour, à la mesquine volupté d'ici-bas, le second relatif au salut et à l'infinie béatitude. Le voile du mysticisme couvrira, nous osons l'espérer, les hardiesses de certains passages.

[2] L'indication des personnages de ce petit drame lyrique ne se trouve pas dans le texte, bien que nécessaire à son intelligence; elle est faite par les commentateurs.

A son front éclatant, hélas! s'est brisée ma force que l'ennemi redoutait dans la bataille.

A celle qui a le beau regard tendre de la gazelle et la pudeur, pourquoi donner des parures? Elles sont choquantes.

Le miel épuré, ainsi que l'amour, fait les délices de ceux qui goûtent, non de ceux qui voient.

2. Connaissance des indices.

Ses yeux ont deux regards : un regard est le mal, l'autre regard à ce mal le remède.

Le petit regard de ses yeux, à la dérobée, n'est pas une parfaite moitié de la volupté ; il est davantage.

Elle a regardé ; après avoir regardé, elle a baissé la tête : voilà l'irrigation faite dans (le champ de) sa sympathie.

Lorsque je (la) regarde, elle fixe le sol ; quand je ne (la) regarde pas, elle (me) regarde et sourit un peu.

Elle ne regarde pas en face, mais comme si elle clignait un œil, et elle sourit.

Parlât-elle comme un étranger, le langage d'une personne sans haine est vite compris.

LA COMPAGNE.

D'un œil indifférent se regarder comme des étrangers, se rencontre parmi les amants mêmes.

Si les yeux sont, par le regard, de concert avec les yeux, à quoi bon le langage des lèvres? A rien du tout.

3. Délices de la possession.

LUI.

Les cinq sensations perçues en voyant, écoutant, savourant, odorant, touchant, se trouvent à la fois près de (la femme) aux bracelets splendides.

Les remèdes des maladies sont des contraires; au mal (produit) par elle, elle-même est le remède.

Plus que le sommeil entre les bras délicats de sa bien-aimée, est-il donc charmant le paradis du (dieu) aux prunelles de lotus?

Ce feu, qui consume quand on est loin et rafraîchit quand on est proche, où l'a-t-elle pris?

Ils sont pareils à tout ce qu'on a pu envier, les embrassements de (celle dont les) cheveux (sont) pleins de fleurs.

Pour que toujours, en l'approchant, l'âme s'épanouisse au contact, le sein de la jeune fille a été fait d'ambroisie.

L'étreinte de cette superbe femme, c'est savourer, chez soi, sa part de son bien.

Pour deux amans est douce l'étreinte qui ne laisse passer au milieu la brise.

Refus, attendrissement, possession, sont les fruits obtenus par les époux d'amour.

A chaque connaissance (nouvelle) se voit l'ignorance, comme, à chaque possession d'une maîtresse, son amour.

4. Éloge des charmes.

Fleur *aniç'ç'a*[1], salut ! Tu es parfaite ; plus délicate que toi (cependant) est ma bien-aimée.

Si je vois des fleurs, mon cœur, tu t'égares ! pensant que les fleurs vues par tant de gens sont pareilles à ses yeux.

Elle a la couleur d'un bourgeon (doré), des dents de perles, une odeur de baume, des yeux de lances, des bras de bambous.

A sa vue, les nénufars bleus s'inclinent et fixent le sol en disant : « De (celle qui a des) joyaux magnifiques nous ne valons pas les yeux. »

D'une fleur *aniç'ç'a*, sans en rompre la tige, elle s'est parée ; le tambourin ne bat pas gaiement pour sa taille (fil que ce poids brise ; il a des sons funèbres).

Ne distinguant la lune du visage de la jeune femme, les étoiles sont confondues dans l'espace.

Comme à la lune brillante, quand elle remplit

[1] Cette transcription est préférable à *anitcha* (*Journ. asiat.* décembre 1848, p. 425), qui représente plutôt le son que l'orthographe du mot அணிச்ச(ம்) अनित्य. L'apostrophe ajoutée à une de nos lettres indique, dans le système adopté, un caractère de la langue tamile présentant quelque chose de spécial à cet idiome, soit d'une manière absolue, tant par sa nature que par son émission, soit d'une manière relative, par une modification, suivant les mots, de la prononciation qui lui appartient d'ordinaire. La transcription commune de ச, श samskrit, étant *ç*, et la prononciation de cette lettre doublée devenant celle de च्च, *cc*, c'est le dernier cas qui se présente ici.

sa place vide, y a-t-il une tache au visage de cette femme ?

Si tu pouvais jeter des rayons comme le visage de la femme, tu serais adorée, lune ! Salut !

Au visage de celle dont les yeux sont pareils aux fleurs, si tu prétends ressembler, lune ! ne te montre pas à beaucoup de regards.

La fleur *aniç'ç'a* et le duvet de cygne sont, pour les pieds (délicats) de la femme, le fruit (épineux) du tribule terrestre.

5. Exaltation de la passion.

Elle a la voix mélodieuse ; une liqueur, semblable au mélange du miel et du lait, mouille ses dents blanches.

L'attachement qui est dans l'âme pour le corps est en moi pour cette femme.

Image qui remplis ma noire prunelle, éloigne-toi ; mon amante au joli front n'a pas place (et fuit).

(Présente), elle est pour l'âme pareille à la vie ; absente, elle est, pour elle, pareille à la mort.

Il m'en souviendrait, si je l'oubliais ; j'ignore l'oubli des charmes de celle dont l'œil provoquant rayonne.

ELLE.

Il ne s'en va pas du fond de mes yeux ; si je les clos, il n'en souffre pas ; c'est un atome, mon adoré.

Mon adoré étant dans mes yeux, je ne les peins pas, sachant que je le cacherais.

Mon adoré étant dans mon cœur, je crains de manger brûlant, sachant que je le brûlerais.

Si je fermais les yeux, je sais que je le cacherais; à tout cela la ville dira : « Un indifférent l'empêche de dormir ».

Toujours il réside, joyeux, dans ma pensée : « Ailleurs réside l'indifférent, » dira la ville.

6. Renoncement à la honte.

LUI.

La rude vague de l'amour emporte ces nacelles nommées la honte et la virilité.

ELLE.

Mon amour, transgressant le mystère, est en public; sans se dire que les (femmes) sont hautes par leur dignité, combien elles sont à épargner.

Comme si tous ne le connaissaient, mon amour circule dans les rues, éperdu.

A mes yeux les niais, qui les voient, de rire; en effet, ce que je sens, ils ne le sentent pas.

7. Révélation de la médisance.

LUI.

La médisance s'élève : ma grande âme est constante, ce que le monde ignore, par bonheur!

De celle dont les yeux sont pareils aux fleurs ignorant la vertu, la ville nous a gratifiés de médisance.

N'est-elle pas agréable, la rumeur sue par la ville?

Elle a pour caractère de ressembler à l'atteinte (de son objet), sans qu'il soit atteint.

En raison de la rumeur grandit l'amour; sans elle on dit que, manquant de valeur, il dépérit.

A chaque enivrement, pour boire le vin de palme on se passionne; de même l'amour, à chaque ébruitement, devient plus doux.

ELLE.

Je l'ai vu un seul jour; la médisance ressemble au dragon qui saisit la lune (couvrant l'univers de son ombre).

Quand la rumeur des gens sert d'engrais, la parole maternelle d'irrigation, ce mal (d'amour) croît.

Dire : « Par la médisance nous éteindrons l'amour, » c'est dire : « Par le *ghi* nous éteindrons le feu. »

M'est-il possible d'avoir honte de la médisance, après que celui qui m'a dit : « Ne crains pas, espère ! » s'est éloigné à ma honte générale ?

La ville élève une rumeur de ce que je désire; si, lui-même, mon adoré le désire, il (m')accordera (d'aller avec lui).

8. Impatience de l'absence.

S'il n'est pas question de départ, dis-le moi; ton prochain retour, dis-le à qui sera là.

Il y a douceur à contempler celui (qu'on aime); il y a tristesse à le posséder, appréhendant l'absence.

Difficile est la consolation, même chez ceux qui en étaient instruits, de l'absence une fois véritable.

Si celui qui a dit avec tendresse : « Ne crains pas ! » s'éloigne, est-ce une faute pour qui eut foi à ce mot convaincant ?

Si vous aimez, ne consentez pas à l'absence de qui vous approche ; s'il s'éloigne, la réunion est difficile.

S'il a le courage de parler d'absence, dire : « Il accordera », est un vain espoir.

Mon seigneur m'a délaissée ; ne l'annoncent-ils pas les bracelets qui de mes poignets (amaigris) glissent sur mes doigts ?

Dur est le séjour d'une ville inhabitée ; plus dure l'absence d'un doux ami.

Le touche-t-on, le feu brûle ; mais, comme le mal d'amour, de loin peut-il brûler ?

Résignées à l'impossible, exemptes de chagrin, résignées à l'absence, maintes (femmes) peuvent continuer de vivre.

9. Plaintes de douleur accablante.

Cacherai-je, hélas ! ce mal ? Il augmente comme l'eau d'une source pour le puiseur.

Je n'ai pas le pouvoir de cacher ce mal ; le conter à l'auteur du mal me donnerait honte.

Amour et honte sont suspendus, (comme des fardeaux) à un bambou, (aux extrémités de) mon âme, dans mon corps défaillant.

D'amour il est un océan ; pour le franchir, point d'esquif sauveur.

Quel doit-il donc être dans la haine, celui qui peut faire arriver la peine au sein de l'affection ?

La volupté, c'est la mer; lorsque l'amour tue, la douleur est plus grande qu'elle.

Traversant l'onde amère de l'amour, je ne vois point de rive; il est minuit; je suis seule.

La nuit a endormi toute âme vivante; tendre pour moi elle n'a point d'autre compagnon.

En ces heures plus cruelles que la cruauté du cruel (absent), la nuit est longue à s'écouler.

Si, comme ma pensée, mes yeux partent vers son séjour, ils ne franchissent pas le torrent des pleurs.

10. Perte des yeux empressés.

Mes yeux, pourquoi pleurent-ils donc, eux qui m'apprirent le mal incessant que j'ai connu?

Les yeux qui regardèrent sans savoir raisonner, pourquoi éprouvent-ils le chagrin sans savoir s'en affranchir?

Eux qui regardèrent soudain, ce sont eux qui pleurent? C'est chose digne de risée!

Impuissants (désormais) à en répandre, ils ont leur eau tarie, les yeux qui déterminèrent chez moi, impuissante à m'en sauver, un mal sans ressource.

Ils éprouvent un chagrin plus grand que le sommeil, les yeux qui me causèrent le mal d'amour plus grand que l'océan.

Oh! il m'est doux que les yeux, cause de ce mal, eux-mêmes le sentent?

Affligés, affligés, peuvent achever l'eau qu'ils contiennent ces yeux qui, charmés, attendris, virent le désiré!

Si celui qui aime et n'aime point était là, (mes) yeux ne consentiraient à ne le pas voir.

Quand il ne vient pas, point de sommeil; s'il venait, point de sommeil; aussi ils ont bien à souffrir, mes yeux!

Il n'est pas difficile aux gens de saisir un secret en ceux qui, tels que moi, ont les yeux comme des tambourins sonores.

11. Pâleur de souffrance.

J'ai permis au bien-aimé son abandon; mon état de pâleur, à qui donc m'en plaindre?

Pour l'honneur de proclamer que lui (me) l'a donnée, la pâleur monte et rampe sur mon corps.

Il m'a pris beauté, pudeur; en retour, c'est douleur, pâleur qu'il m'a donné.

Je songe (à lui) pourtant; je redis sa constance; trompeuse est donc la pâleur.

Quand mon adoré part, alors sur mon corps la pâleur s'étend.

A la privation de lumière paraît l'obscurité; de même à la privation des étreintes d'un époux paraît la pâleur.

Je reposais dans ses bras; j'ai changé de place; depuis, ma pâleur semble saisissable à la main.

« Elle a pâli »; on ne dit rien de plus; « Il l'a délaissée, lui »; personne qui le dise.

Pâlisse en vérité mon corps, pourvu que le charmeur soit bien fidèle!

Prendre pour nom la pâle, c'est bien, pourvu qu'on ne blâme le charmeur de son abandon.

12. Progrès de la douleur solitaire.

Celle qui obtient que son bien-aimé l'aime goûte l'amour comme un fruit sans noyau.

Comme la pluie donnée au monde, est la tendresse que l'amant prodigue à l'amante.

C'est à la bien-aimée du bien-aimé qu'appartient l'orgueil de dire : « Je suis heureuse ! »

Celle qui doit être aimée est inconsolable, si elle n'est aimée de celui qu'elle aime.

Celui qui possède mon amour, que me fait-il, si je ne possède son amour?

Il est dur d'aimer seul; comme un (fardeau porté aux extrémités d'un) bambou, il est doux (d'aimer) à deux.

Ne voit-il donc pas la souffrance et le chagrin, Kâma, quand dans un seul il vient demeurer?

Il n'est, dans le monde, pas d'insensible comme la (femme) qui peut vivre sans entendre la douce parole de son bien-aimé.

Encore que le chéri abandonne, un seul mot sur lui est doux à l'oreille.

Tu diras à l'indifférent le mal que tu as; va, mon cœur, comble la mer!

13. Pensée des isolés.

LUI.

Puisqu'à y songer seulement, il cause d'incessantes et grandes délices, l'amour est doux plus que le vin de palme.

Combien l'amour est une douce chose! A penser à ce qu'on aime, il ne vient rien (d'amer).

ELLE.

Il paraissait penser (à moi); n'y pense-t-il donc pas? Un éternuement paraissait me venir; il passe.

Suis-je dans son cœur, aussi moi? Oh! il est dans mon cœur, lui!

Son cœur, il me le ferme; n'a-t-il pas honte de se présenter sans cesse à mon cœur?

Comment existé-je? J'existe en songeant au jour où je me trouvais avec lui.

Si j'oubliais, que deviendrais-je donc? J'ignore l'oubli; rien qu'à songer mon esprit brûle.

Quelque long temps que j'y pense, il ne s'irrite; ne suffit-elle pas, la faveur faite par l'adoré?

Ma douce âme s'éteint, quand je pense trop qu'il n'a pas la tendresse de me faire dire: «Je ne suis point changé.»

Celui qui est parti sans quitter (mon cœur), afin que je le voie de mes yeux (dans ta lumière), ne meurs pas, lune! Salut!

14. Nature du rêve.

Quelle fête ferai-je au rêve survenu, avec un message de mon adoré?

Si mes yeux, pareils à dès cyprins, s'endorment à ma prière, je dirai à l'époux ce qui me soutient.

Mon âme revit pour avoir vu en rêve celui qui en réalité (m')abandonne.

En rêve naît la volupté qui retrouve, pour (me) le rendre, celui qui en réalité (m')abandonne.

Ce qu'on a vu en réalité, quand on le revoit, même en rêve, est aussi doux.

S'il n'existait pas une réalité, l'adoré ne s'éloignerait pas en rêve.

Le cruel qui en réalité (m')abandonne, pourquoi m'affligerait-il par le rêve?

Si je sommeille, il est sur mon sein; si je m'éveille, il est aussitôt dans mon cœur.

De celui qui en réalité (les) abandonne, s'inquiètent les (femmes) non visitées en rêve par leur adoré.

Ils disent qu'en réalité il s'est éloigné de moi; ces gens ne le voient-ils donc pas en (mon) rêve?

15. Plaintes à la vue du crépuscule.

Es-tu le couchant? Non; tu es le temps qui dévore la vie de l'épouse (isolée), toi, crépuscule! Salut!

Tu es triste, va, inquiet couchant! Comme mon ami, serait-elle insensible ta compagne?

Le couchant décoloré où commence la fraîcheur vient pour faire grandir ma douleur où commence le désespoir.

Où je suis sans mon adoré, le couchant arrive comme l'ennemi sur un champ de carnage.

Au matin quel bien ai-je donc fait? Qu'ai-je donc au couchant fait de mal?

J'ignorais que le couchant fît souffrir, quand l'époux ne m'avait quittée.

Le matin, ce mal germe; tout le jour, il est en bouton; au couchant, il s'épanouit.

Du couchant comparable au feu étant le courrier, le chalumeau du berger me paraît une arme mortelle.

La ville (entière), troublée, sent de la tristesse quand le couchant s'avance, troublant les esprits.

En songeant au (bien-aimé) ambitieux de fortune, (durant) l'inquiet couchant, mon âme immortelle se meurt.

16. Perte des charmes corporels.

LA COMPAGNE.

En songeant à celui qui, à notre regret extrême, est allé au loin, (tes) yeux sont honteux des fleurs embaumées.

Ils semblent du bien-aimé dire l'abandon, (tes) yeux qui, pâlissant, versent des pleurs.

(Tes) bras n'ont plus d'embonpoint; leurs anneaux d'or s'échappent; leur ancienne beauté est flétrie; l'époux n'est pas là !

ELLE.

Si mes bras se dérobent à leurs anneaux, c'est que je souffre; l'appeler un cruel me fait mal.

LUI.

Je détachais mes bras d'une étreinte, quand a pâli le front de la fillette aux bracelets d'or.

La fraîche brise passait à peine au milieu de nos

étreintes, quand ont pâli de la fillette les grands beaux yeux.

Oh! ces yeux pâlis ont eu de la peine, voyant ce que faisait le front brillant!

17. Entretien avec le cœur.

ELLE.

En y pensant, mon cœur, oh! ne diras-tu un remède quelconque pour conjurer (ce) mal incurable?

Toi, souffrir parce que l'adoré manque, va! c'est sottise, mon cœur.

Si je suis (seule) et songe, pourquoi te briser, mon cœur? Avec regret songer (à moi) n'arrive à l'auteur du mal qui m'afflige.

Pars, en prenant mes yeux, mon cœur; ils me dévorent du désir de le voir.

Renoncerais-je à lui, mon cœur, disant: « Il n'aime pas, l'indifférent que je chéris? »

Quand l'adoré qui attendrit pour s'unir, tient rigueur, tu ne t'attendrirais à sa vue? D'une vaine rage tu brûles, mon cœur!

Laisse l'amour, ou laisse la honte, mon bon cœur; quant à moi, je ne puis supporter les deux.

« Sensible est celui qui (m')abandonne, » dis-tu dans l'angoisse, et après l'absent tu t'élances; tu es sot, mon cœur!

Tandis que l'adoré est en toi-même, tu le cherches; à qui cours-tu, mon cœur?

Celui qui loin de lui m'a délaissée, je l'ai dans mon cœur, dont bientôt je perdrai la beauté.

18. Perte de la dignité.

La hache de l'amour a brisé la porte de ma dignité, où était poussé le verrou de la honte.

Ce qu'on appelle amour, hélas ! n'a pas de pitié ; à mon cœur, dans la nuit même, il ordonne la fatigue.

Je devrais cacher mon amour ; hélas ! sans intention (de ma part), ainsi qu'un éternuement il éclate.

Je devrais dire : « J'ai ma dignité ; » hélas ! mon amour, transgressant le mystère, est en public.

La grande vertu de ne pas aller après un infidèle est chose inconnue à celui qui a le mal d'amour.

Comment compâtit le souci qui me gagne à l'envie de courir après l'infidèle ?

Oh ! la honte est chose que j'ignore, si le désiré satisfait par amour mes désirs.

La voix mélodieuse du trompeur aux maintes perfidies n'est-elle pas l'arme qui a mis en pièces ma dignité de femme ?

« Je tiendrai rigueur, » disais-je, et fuyais ; je me suis livrée, voyant mon cœur disposé à l'abandon.

A celles qui ont le cœur comme la graisse jetée dans le feu appartient-il de dire : « Je persisterai à refuser la possession ? »

19. Empressement de l'un vers l'autre.

Privés d'éclat, ternes sont mes yeux, depuis qu'il est parti ; à marquer les jours mes doigts se sont usés.

Ô femme! aujourd'hui je l'oublierais, que de mes bras, dont la beauté est loin, les bijoux glisseraient encore.

Avide d'exploits, sa pensée pour compagne, il est parti; avide de son retour, j'existe encore (pour le revoir).

En songeant au retour de l'absent avec son amour, de plus en plus monte mon cœur.

Que je voie mon époux plein mes yeux! Quand je l'aurai vu, la pâleur s'en ira de mon corps frêle.

Qu'il vienne, mon époux, un jour! Je m'en repaîtrai, guérie de tout le mal qui m'afflige.

Tiendrai-je rigueur? l'accolerai-je? m'abandonnerai-je à lui, l'ami pareil à mes yeux, s'il arrive?

LUI.

Que, dans l'action, le roi gagne la victoire! dans ma maison ce soir je serai l'hôte.

Un jour dure sept jours, pour (l'amante) dans les angoisses, contemplant le jour où viendra celui qui est allé au loin.

Que lui feraient mon retour, ma présence, mon contact, quand, la pensée brisée, elle serait morte?

20. Révélation des sentiments.

Bien que tu dissimules, ton œil qui, malgré toi, proteste, a quelque chose à dire.

La parfaite distinction de la femme est grande chez cette jeune fille dont la beauté remplit les yeux, dont les bras (sont) deux bambous.

Comme un fil paraît sous le diamant, sous les charmes de cette femme paraît quelque chose.

Comme le parfum dans le calice d'un bouton de fleur, il y a quelque chose dans le calice de son sourire.

Le projet clandestin qu'elle a conçu est un remède pour conjurer la peine extrême (de l'absence).

ELLE.

L'union, qu'on souffre tant à désirer, a le pressentiment, qu'on souffre avec peine, du manque de l'amour.

L'éloignement du seigneur du frais et beau rivage, mes bracelets (glissant des bras amaigris) l'ont connu plus tôt que moi.

La veille il partit, mon adoré, et moi j'ai eu des semaines le teint pâle.

LA COMPAGNE.

En regardant ses bracelets, ses bras délicats, ses pieds, voilà ce qu'elle imaginait : (aller avec lui!)

LUI.

C'est de la dignité au-dessus des femmes, on peut le dire, une prière où le mal d'amour s'exprime par les yeux.

21. Empressement de la possession.

ELLE.

S'enivrer à la pensée, se délecter à la vue, n'existe

pas pour le vin de palme, mais existe pour l'amour.

Il ne faut pas de refus comme un grain de mil, si l'amour est grand comme un palmier.

Quand on les peint, les yeux ne voient le collyre; ainsi de mon époux je ne vois les torts, lorsque je le vois.

Quand je le vois, je ne vois ses fautes; quand je ne le vois, je ne vois que ses fautes.

Comme ceux qui, sachant échapper, se lancent au sein des flots, pourquoi, le sachant illusoire, tenir rigueur?

LA COMPAGNE.

Tes embrassements sont comme le vin de palme, bien que faisant le malheur indigne de ceux qu'ils enivrent, perfide!

LUI.

Plus qu'une fleur l'amour est délicat; peu en saisissent l'heure.

Obstinée seulement des yeux, elle s'est abandonnée, ayant dans les étreintes plus d'empressement que moi-même.

22. Reproches au cœur.

ELLE.

Tout en voyant son cœur être à lui, pourquoi, mon cœur, toi! n'es-tu pas à moi?

Lors même que tu le vois indifférent; « il ne hait pas, » dis-tu, et tu cours à lui, mon cœur!

Pour les malheureux pas d'amis! Est-ce là, mon cœur, ta raison de me fuir et d'aller après lui, comme si tu l'aimais?

A l'avenir qui comptera sur tel que toi, mon cœur? Sans obstination tu cèdes!

Il craint, en son absence; il craint, en sa présence, une séparation; incessante peine a mon cœur!

Étant toute seule, si je pensais, mon cœur était là pour me dévorer.

La honte même, je l'ai oubliée, avec mon cœur naïf, sans élévation, incapable d'oublier l'(ingrat).

Croyant que ce serait une indignité de le rebuter, mon cœur, qui chérit la vie, songe à sa constance.

LUI.

Qui sera tutélaire dans la douleur, si notre propre cœur n'est tutélaire?

Certes les étrangers ne peuvent être des nôtres, si notre propre cœur n'est pas des nôtres.

23. Rigueurs.

LA COMPAGNE.

Pas d'embrassements; tiens rigueur; voyons un peu le chagrin qu'il aura.

Les rigueurs sont comme l'assaisonnement de sel; leur prolongement, c'en est comme un peu trop.

ELLE.

C'est faire du chagrin à des désolées, que laisser sans embrassements celles qui vous tenaient rigueur.

Ne pas avoir attendri celles qui résistaient, pour des lianes languissantes, c'est le pied tranché.

LUI.

Aux seuls amants d'un grand mérite sont belles les grandes rigueurs d'une (amie) dont les yeux sont pareils aux fleurs.

Sans l'obstination ou sans les rigueurs, l'amour est comme un fruit mûr ou comme un fruit vert.

Durant la résistance, il est une pensée douloureuse : « La possession tardera-t-elle, ou non ? »

Pourquoi donc souffrir, quand on n'a pas un adoré qui le sache et dise : « Elle souffre ! »

L'onde et l'ombre sont douces pour tous ; les rigueurs aussi sont douces, mais pour les seuls amants.

M'unir à celle qui me laisse dessécher par ses refus, voilà le désir de mon cœur.

24. Susceptibilités.

ELLE.

Toutes celles qui semblent femmes l'ont en commun dévoré des yeux ; je n'approche pas, libertin ! ta personne.

J'étais boudeuse ; alors il éternua, sachant que je lui dirais : « Vis longtemps. »

LUI.

D'un cercle de fleurs bien que je la couronne, elle enrage : « C'est pour (vous) représenter quelqu'un que vous m'avez couronnée, » dit-elle.

« Nous (nous) adorons comme personne, » ai-je dit; alors elle a boudé, disant : « (Vous m'adorez) comme personne ! comme personne ! (mais pas seule !) »

« Durant cette existence, je ne me séparerai de toi, » ai-je dit; alors elle a eu de l'eau plein les yeux.

« Je me suis souvenu de toi, » ai-je dit; « Vous m'aviez donc oubliée ! » et elle ne m'a pas accolé, dans sa rigueur grande.

J'ai éternué, elle m'a béni; se reprenant, elle a pleuré : « Qui pense (à vous) pour que vous ayez éternué? » a-t-elle dit.

Je me retenais d'éternuer, elle a pleuré, disant : « Me cacherez-vous que (vos bien-aimées) pensent (à vous)? »

J'ai beau l'attendrir, elle enrage : « Êtes-vous ainsi pour d'autres? » dit-elle.

Lorsque même me bornant à penser, je regarde, elle enrage : « A qui songeant, dit-elle, regardez-vous tout? »

25. Plaisir de la résistance.

ELLE.

N'y eût-il point de faute de sa part, la résistance a le pouvoir (de faire) qu'il soit plus tendre.

Par le petit désespoir qui se révèle à la résistance, la vraie tendresse, fût-elle languissante, acquiert de la force.

Est-il un monde céleste comme de se tenir ri-

gueur, pour des (amants) pareils à l'eau et la terre confondues ?

Au milieu de ces rigueurs, (prélude) d'embrassements sans fin, paraît l'arme qui brise ma pensée

LUI.

Fût-on sans faute, dans le retrait des caresses de sa bien-aimée il y a comme un (je ne sais quoi).

Plus que le manger, la digestion du manger est douce; en amour, plus que la possession la résistance est douce.

Ceux qui sont défaits dans la résistance sont les vainqueurs; cela se voit bien dans l'abandon.

Obtiendrions-nous donc par la résistance la volupté qui, dans l'abandon, met nos fronts en sueur ?

Qu'elle résiste donc, la charmante! Pour mes instances, qu'elle dure donc, la nuit!

La résistance est le bonheur de l'amour; le bonheur de la résistance, c'est l'étreinte de l'abandon.

E. Ariel.

En terminant cette étude préliminaire et fragmentaire sur le chef-d'œuvre de la littérature tamile, je ne puis m'empêcher de craindre que la préoccupation de reproduire littéralement un texte dont la pureté égale la concision ne m'ait rendu plus d'une fois étrange et obscur. Ma tentative aura été un nouvel exemple du danger de lutter corps à corps avec le génie, et je devais m'attendre à bien des trébuchements et des défaillances. J'en demande humblement pardon à ceux qui voudront bien me lire et rechercher, sous ma traduction à demi française, la pensée du poëte-philosophe, de cet autre Salomon. Peut-être d'ailleurs me saura-t-on quelque gré, à part toutes

les critiques auxquelles je me soumets d'avance, d'avoir eu la hardiesse de porter la main sur le troisième livre, le plus difficile et, à certains égards, le plus remarquable. Véritable poëme, il soutient, ce me semble, la comparaison avec toutes les créations analogues, anciennes ou modernes, et les beautés dont il abonde m'ont engagé à le traduire presque intégralement.

Pondichéry, janvier 1851.

LE SIÈCLE DES YOUÊN.

TROISIÈME PARTIE.

NOTICES BIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS.

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS, CHINOIS ET MONGOLS, QUI ONT FLEURI DANS LE SIÈCLE DES YOUÊN, DEPUIS L'AN 1260 JUSQU'À L'AN 1368 APRÈS J. C.

CHANG-TCHONG-HIĔN 尙仲賢!, auteur dramatique.

On a de lui *Le Combat de Yu-tchi-king-tĕ* et *Le Roi des Dragons*. Il a composé neuf pièces de théâtre. (*Voyez pour les auteurs dramatiques* Kouan-han-king.)

CHATHOUMOSOU[1] 沙圖穆蘇, médecin mongol.

C'est le premier auteur d'origine tartare qui ait écrit en chinois sur la médecine; mais il y avait déjà longtemps que les Mongols s'étaient familiarisés avec la langue, les mœurs et les institutions de la Chine, quand Chathoumosou publia son livre, car il vivait sous le règne de l'empereur Chun-ti.

On a de ce médecin un ouvrage intitulé : *Traité des médicaments dont l'efficacité a été reconnue*. Le Catalogue abrégé de la Bibliothèque Impériale en dit beaucoup de bien[2]. (*Voyez pour les médecins l'article* Tchu-tchin-heng.)

CHĔ-KIUN-PAO 石君寶, poëte dramatique.

Des dix pièces qu'il a composées, deux sont restées au théâtre. *Le Mari qui fait la cour à sa femme* est sa meilleure comédie.

CHĔ-TSEU-TCHANG 石子章, auteur dramatique.

On a de lui une petite comédie intitulée : *Le Mariage d'une religieuse*.

[1] J'ai orthographié les noms mongols suivant le mode chinois.
[2] Voyez la notice, Ire partie, IIIe classe, section 5.

Chi-naï-ngan 施耐菴, célèbre romancier.

C'est l'auteur du Choùi-hou-tchouen (*Histoire des rives du fleuve*), dont j'ai donné des fragments. Les mandarins, voués aux fonctions publiques, peu curieux de littérature, n'ont pas rendu assez de justice à ce grand écrivain, qui a été capable de concevoir et de composer avec tant d'art, tant d'intérêt, un ouvrage aussi étendu.

Fan-tseu-ngan 范子安, auteur dramatique.

Il a composé trois pièces de théâtre. Elles sont fort médiocres.

Fong-feou-king 馮復京, géographe.

On a de lui une *Description géographique de l'arrondissement de Tchang-koüe pendant les années Ta-tĕ (1297 à 1408 après J. C.) avec des cartes*[1]. Son nom ne se trouve point dans la Biographie universelle de la Chine.

Hia-wên-yèn 夏文彥, critique.

Son nom d'honneur était Sse-liang. De Ou-hing,

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 11.

son pays natal, il vint s'établir à Yun-kièn, chef-lieu d'un arrondissement dans le département de Song-kiang-fou. Naturellement studieux, Wen-yèn aimait l'antiquité[1]. Il avait surtout la passion des tableaux. Cet écrivain a publié un ouvrage intitulé : *Précieux miroir de la peinture*, ouvrage dans lequel on trouve des notices sur plus de quinze cents peintres célèbres.

Hiong-pong-laï 熊朋來, commentateur, érudit.

Son nom d'honneur était Yu-kho. Originaire de Yu-t'chang, chef-lieu principal d'un département du Kiang-si, il parvint au doctorat dans la période hièn-chun, des Song (1265 à 1271 après J. C.). A quelque temps de là, Chi-tsou (le premier ancêtre impérial des Youên), qui s'était rendu maître du Kiang-nan, conçut le dessein d'appeler à la cour les docteurs de la dynastie éteinte (la dynastie des Song), et, pour leur donner un témoignage de son estime et de son affection, il nomma Wang-long-tse censeur public et secrétaire historiographe du palais. Pong-laï était le condisciple et l'ami de Long-tse, mais, au concours, Long-tse s'était couronné de gloire, et Pong-laï, quoique inscrit sur la liste des docteurs, avait reconnu sa propre infériorité[2]. Comme il n'était pas de ceux qui aspiraient aux faveurs de la fortune,

[1] *Biographie universelle*, livre CXV, fol. 39.
[2] *Biographie universelle de la Chine*, livre IV, fol. 6.

il se décida sans peine à retourner dans son pays natal et s'y livra tout entier à des travaux d'érudition. Il commença par ouvrir une école particulière, publia pour ses élèves un abrégé du *Siao-hio* (la petite étude) de Tchu-hi et obtint des succès éclatants. Son Explication des cinq King renferme le texte de ses leçons; mais un travail qui lui prit bien du temps, ce fut son grand traité sur la musique, car il recueillit tous les morceaux composés pour le luth, depuis l'antiquité jusqu'à la dynastie des Youên, et les examina soigneusement. Ses ouvrages et les services qu'il avait rendus lui attirèrent l'estime de Wang-keou d'abord, puis de Youên-ming-chen, ministre d'état, qui l'appela à la cour. Malheureusement, avant d'avoir reçu le décret officiel, Pong-laï mourut. Il était âgé de soixante et dix-huit ans[1].

Les principaux ouvrages de Pong-laï sont : 1° Une *Explication des cinq King* (sept livres[2]); 2° un *Traité complet du luth* (six livres[3]). Cet auteur appartenait à l'école de Tchu-hi.

HIU-HENG 許衡, ministre de Khoubilaï-khan, administrateur du collége impérial, précepteur, législateur et civilisateur des Mongols.

Son nom d'honneur était Tchong-ping. Il naquit

[1] *Biographie universelle*, livre IV, fol. 7.

[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 7.

[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 9.

à Ho-nouï, département de Hoaï-khing-fou, dans le Ho-nan, et mourut à l'âge de soixante et treize ans[1]. On trouve une foule de renseignements sur la vie et les travaux de Hiu-heng dans l'Histoire des Mongols de Gaubil et particulièrement dans l'Histoire générale de la Chine du P. de Mailla[2].

Un missionnaire, qui s'était laissé enthousiasmer de Confucius et des philosophes chinois, a fait de ce personnage un très-beau portrait. « Hiu-heng, dit le P. Amiot, avait réussi dans toutes les sciences, parce qu'il avait un esprit supérieur, et qu'il était d'une application que rien n'était capable d'interrompre. Il fit des commentaires sur les King; il travailla sur les caractères, sur les rites, sur la musique, sur la chronologie et l'histoire. Il était géomètre et astronome, et fut l'un des savants qui réformèrent le calendrier chinois, sous le premier des empereurs mongols. Il entendait très-bien tout ce qui concerne la direction des eaux. Il était versé dans les antiquités de sa nation; il savait les lois et les coutumes et les expliquait avec tant de clarté, que Hou-pi-lié (Khoubilaï-khan) crut devoir lui confier le soin de faire le code qui devait être celui de sa dynastie. Il joignait à toutes ces connaissances celle de la langue des Mongols, dans laquelle il composa plusieurs excellents ouvrages, sans compter les traductions des meilleurs livres chinois. Ses mémoires de littérature, qu'il intitula : *Lou-tchaï-wen-khï*, sont encore aujour-

[1] *Biographie universelle de la Chine*, livre CVIII, fol. 102.

[2] Voyez le tome IX[e], p. 316, 320, 334 et 409.

d'hui très-estimés[1]. . . Ngan-tong, que la supériorité de ses talents et de son mérite avait élevé à la dignité de ministre d'état, disait, en parlant aux mandarins et aux savants qui étaient alors à la cour : « Nous ne sommes, par rapport à Hiu-heng, que ce que dix est à cent[2]. »

HIU-KIÈN 許謙, antiquaire, commentateur.

Il avait pour nom d'honneur Y-tchi. Ses ancêtres étaient originaires de la capitale (King-tchao), mais il naquit à Kin-hoa, petite ville du Tche-kiang, dans laquelle s'était retiré le célèbre historien Kin-li-thsiang. Il perdit son père, quelque temps après sa naissance. Dès qu'il fut en état de parler, sa mère Tao-chi lui récita le Hiao-king et le Lun-yu. Il apprenait facilement et n'oubliait rien de ce qu'il avait appris[3]. Parvenu à l'adolescence, il étudia sous Kin-li-thsiang, qui avait ouvert une école particulière, sous Wang-pe, philosophe, dont l'orthodoxie n'est pas certaine, et acquit, fort jeune, la connaissance d'une foule de livres. Hiu-kièn ne se plaisait que dans la société des antiquaires et des érudits; il cultiva toute sa vie les sciences, la morale, et publia successivement :

[1] Le Catalogue de la Bibliothèque impériale n'en parle pas.

[2] Portrait inédit de Hiu-heng. — (Voyez la Chine ou Description historique, géographique et littéraire de ce vaste empire, d'après des documents chinois, par M. G. Pauthier, Ire partie, page 355, à la note.)

[3] *Biographie universelle*, livre CVIII, fol. 101.

1° un *Recueil d'opinions pour servir à l'étude du Chu-king* (six livres)[1]; 2° des *Extraits concernant les objets remarquables, dont il est parlé dans l'ouvrage de Tchu-hi, intitulé : Chi-tsĭ-tchouen (Commentaires réunis sur le Chi-king)*[2]; 3° un *Recueil d'opinions pour servir à l'étude des quatre livres classiques* (quatre livres); 4° une *Interprétation générale des quatres livres classiques* (vingt-six livres).

Hiu-kièn mourut la troisième année Tchi-youên, du règne de Chun-ti (l'an 1337). Il était âgé de soixante-huit ans.

Ho-king 郝經, historien célèbre, littérateur, commentateur.

Son nom d'honneur était Pe-tchang; il naquit à Ling-tchouen, département de Tse-tcheou-fou, province de Chan-si[3]. On a de lui des commentaires sur le Y-king et le Tchun-thsieou, intitulés: *Y-siang Tchun-thsieou-waï-tchouen* et un assez grand nombre de dissertations; mais son principal titre à la gloire est son *Supplément à l'histoire des Han postérieurs*, en quatre-vingt-dix livres[4].

Il est fait mention de Ho-king dans l'Histoire générale de la Chine du P. de Mailla[5].

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 2.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 3.
[3] *Biographie universelle de la Chine*, livre CXLI, fol. 19.
[4] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 2e classe, section 5.
[5] Voyez cet ouvrage, t. IXe, p. 286 et 353.

Ho-y-sun 何異孫, commentateur et critique.

On a de lui un ouvrage intitulé : *Dialogues sur les onze King*[1]. Il avait associé à ses travaux et à sa fortune un disciple du célèbre philosophe Tchu-hi.

Hoa-li-lang 花李郎, courtisane, comédienne, auteur dramatique.

Elle composa quatre petites pièces, qui ne réussirent guère, à ce qu'il paraît. Elles ne sont pas restées au théâtre. (Voyez, pour les actrices, l'article *Tchang-koŭe-pin.*)

Hoang-tchin-tching 黃鎮成, antiquaire, commentateur, poëte, inspecteur général des études.

Son nom d'honneur était Youên-tchin. Il naquit à Chao-wou-fou, chef-lieu d'un département dans le Fŏ-kien. Dès l'âge de vingt ans, il se montra aussi peu avide de gloire que de profit et cultiva la littérature. On a de lui une Explication générale du *Livre des sorts*, des Études philosophiques sur le *Tchong-yong*[2], un Examen général du *Livre canonique des Annales*[3] et dix volumes de poésie. La troisième

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 7.
[2] *Biographie universelle,* livre LXXIX, fol. 81.
[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 2.

année Thien-li, du règne de Wen-tsong (l'an 1331), Tchin-tching fut nommé inspecteur général des études dans le Kiang-si, mais il mourut, âgé de soixante et quinze ans, sans avoir touché la moindre partie de son traitement. Il avait donné à son cabinet d'étude le nom de *Thsicou-ching* « voix d'automne »[1].

Tchin-tching fut un très-savant antiquaire, un commentateur habile et un poëte médiocre.

HOU-PING-WÊN 胡炳文, moraliste, commentateur.

Son nom d'honneur était Tchong-hou. Il naquit à Ou-youên, chef-lieu du département de Hoeï-tcheou-fou, dans la province de Kiang-nan. Son père, nommé Hou-teou-youên, remplit quelques fonctions sous les derniers empereurs de la dynastie des Song. Il avait étudié à l'école du célèbre commentateur Tchu-hi. Quand éclata la guerre sociale, dont Chi-naï-ngan a peint les héros, Teou-youên, pour échapper à une incursion de brigands, escalada un mur, se réfugia dans les montagnes, tomba en démence et mourut au bout de quelques jours[2].

Ping-wên, qui aimait l'antiquité, étudia les King et publia : 1° un Commentaire et une Paraphrase du fameux ouvrage de Tchu-hi sur le Y-king. Cet ouvrage de Tchu-hi, intitulé *Tcheou-y-pen-y* (Sens primitif du Y-king de Tcheou-kong), contient des

[1] *Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale*, livre XVII, fol. 18.
[2] *Biographie universelle*, livre XVII, fol. 39.

explications qui paraissaient alors claires, naturelles et décisives; 2° un Manuel du Ta-hiŏ, livre classique; 3° le Texte des cinq King, avec un commentaire perpétuel; 4° un Dictionnaire tonique, d'après le Eul-ya [1].

Nommé examinateur public, pendant les années Yen-yeou, du règne de Jîn-tsong (1314 à 1321), il composa pour les élèves une *Encyclopédie de la jeunesse* [2] (trois volumes), ouvrage dans lequel il trace d'excellents préceptes. Le recueil de ses œuvres forme dix livres. Ping-wên se désignait lui-même par les mots *Yun-fong-sien-seng* « Le docteur de la montagne qui a son sommet dans la nue ». Yun-fong est le nom qu'il avait donné à son cabinet d'étude [3].

Hou-san-seng 胡三省, critique, historien.

Son nom d'honneur était Chin-tchi. Il naquit à Thien-thaï, chef-lieu d'un arrondissement dans la province de Tche-kiang. San-seng avait une grande étendue de connaissances (*pŏ-hiŏ*), une facilité heureuse, une diction vive, abondante et ornée des plus belles figures (*neng-wên-t'chang*). Il se livra par goût à l'étude de l'histoire et y fit de très-grands progrès. La quatrième année Pao-yeou, du règne de Li-tsong,

[1] *Biographie universelle*, livre XVII, fol. 39.

[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 11.

[3] *Biographie universelle*, livre XVII, fol. 40; *Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale*, livre XVII, fol. 9.

des Song (l'an 1256 après J. C.), il parvint au doctorat et obtint un emploi; mais, après la chute de la dynastie nationale, il renonça pour toujours à la carrière de l'administration et mena une vie fort retirée[1]. Ce fut dans le calme de la retraite qu'il composa son grand ouvrage, intitulé : *Explication du Tse-tchi-thong-kièn de Sse-ma-kouang*, ouvrage dans lequel on trouve une critique approfondie[2].

Hou-y-koueï 胡一桂, critique, historien.

Son nom d'honneur était Tching-fang. Il naquit à Ou-youên, chef-lieu du département de Hoeï-tcheou-fou, dans la province de Kiang-nan. Son père, nommé Hou-fang-ping, se désignait, à la manière des lettrés, par les mots : *Yŭ-tchaï-sien-seng* (le docteur du cabinet de jade). Il associa son fils à ses travaux[3].

Quelques ouvrages de Hou-fang-ping et de Hou-y-koueï sont aujourd'hui très-estimés et très-recherchés, particulièrement une paraphrase du Y-king de Tchu-hi. Les étudiants ont fait un calembour sur le mot *hou*, et ce calembour est un éloge des auteurs[4].

Après la mort de son père, Hou-y-koueï étudia

[1] *Biographie universelle de la Chine*, livre XVII, fol. 39.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 2.
[3] *Biographie universelle de la Chine*, livre XVII, fol. 39.
[4] *Ibid.* livre XVII, fol. 39.

les monuments de l'antiquité, recueillit les traditions qui se rapportaient aux personnages mythologiques des Chinois et publia son grand ouvrage, intitulé : *Principes généraux de l'Histoire ancienne et moderne*, et qui n'a pas moins de dix-sept livres[1]. La Biographie universelle n'en parle pas, et le Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale n'en dit pas de bien.

KAO-TĚ-KI 高德基, géographe.

On a de lui une Description géographique et historique de P'ing-kiang (Sou-tcheou-fou)[2]. Je n'ai point trouvé son nom dans la Biographie universelle.

KAO-WEN-SIEOU 高文秀, poëte dramatique.

Cet auteur a composé trente-deux drames. *Le Tourbillon noir* est le seul qui soit resté au théâtre.

KHANG-TSIN-TCHI 康進之, auteur dramatique.

On a de lui un drame intitulé : *Le jugement de Song-kiang*.

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, I[re] partie, II[e] classe, section 15.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, I[re] partie, II[e] classe, section 11.

KI-KIUN-TSIANG 紀君祥, poëte dramatique.

C'est l'auteur du *Jeune orphelin de la famille de Tchao.*

KIA-TCHONG-MING 賈仲名, poëte dramatique.

Les trois pièces qu'il a composées sont : 1° *La Déesse qui pense au monde*, opéra tao-sse ; 2° *L'Histoire du peigne de jade*, drame ; 3° *Les Amours de Siao-cho-lan.*

KIAO-MENG-FOU 喬孟符, auteur dramatique.

Il a composé huit pièces de théâtre, dont les meilleures sont *Le Gage d'amour* et *Les Secondes noces de Weï-kao.*

KIN-LI-THSIANG 金履祥, historien, commentateur, érudit.

Son nom d'honneur était Ki-fou, son pays natal Lan-khi, chef-lieu d'un district dans le Tche-kiang [1]. On trouve, dans l'Histoire générale de la Chine, une petite notice sur la vie et les ouvrages de cet auteur ; la voici :

[1] *Biographie universelle*, livre C, fol. 6.

« Kin-lu-siang (Kin-li-thsiang) fit ses études avec Wang-pĕ, son compatriote, sous Ho-ki, commentateur célèbre, qui leur enseigna la doctrine de Tchu-hi. Les Song, se voyant près de leur chute, l'appelèrent à la cour pour se régler sur ses conseils; mais Kiu-li-thsiang, désespérant de rétablir les affaires, qui étaient entièrement ruinées, renonça aux emplois et se retira sur la montagne Kin-hoa, où il fixa sa demeure. Ce fut là que, adonné à la lecture de l'histoire ancienne du *Waï-ki* de Lieou-ju et du *Thong-kien* de Sse-ma-kouang, il compara ces deux ouvrages avec les *King;* il remarqua que le dernier de ces historiens avait négligé les temps antérieurs au *T'chun-thsieou* et que l'autre, sans faire mention des *King*, n'avait composé son *Waï-ki* que sur de simples traditions. Pour remédier au défaut de ces deux historiens, il lut le *Chu-king* avec attention et, après en avoir extrait tous les faits, il composa un excellent ouvrage intitulé : 通鑑前編 *Thong-kien-tsien-pièn*, c'est-à-dire, *ouvrage qui doit précéder le Thong-kièn*, qui fut en effet mis à la tête du *Thong-kien*, à la place du *Waï-ki* de Lieou-ju, dont il a fait usage. Outre cet ouvrage, il commenta le *Lun-yu* (*Entretiens philosophiques de Confucius*), les ouvrages de *Meng-tseu*, le *Ta-hio* et les autres King. Il composa aussi quelques traités sur les cérémonies et la musique [1] ».

Kin-li-thsiang mourut la septième année Ta-te,

[1] Voyez l'Histoire générale de la Chine du P. de Mailla, t. IX, p. 483 et 484.

du règne de Tching-tsong (l'an 1303). Cet écrivain se désignait par les mots *Kin-chan-sièn-seng* (le Docteur de la montagne d'or).

KIO-NGAN 覺岸, religieux bouddhiste.

On a de ce religieux un ouvrage intitulé : *Abrégé de l'histoire du bouddhisme dans l'antiquité* (quatre livres)[1]. Si le flambeau de la doctrine bouddhique n'a pas brillé d'un vif éclat sous la dynastie mongole, on peut dire que jamais gouvernement ne fut plus favorable aux sectateurs de cette religion.

Il est à peine nécessaire de faire observer que le nom de Kiŏ-ngan ne figure pas dans la Biographie universelle de la Chine; il faudrait recourir à l'histoire des Bouddhistes célèbres.

KONG-TA-YONG 宮大用, auteur dramatique.

On a de lui un drame intitulé : « *Le sacrifice de Fan et de Tchang.* »

KOU-TSEU-KING 谷子敬, poëte dramatique.

C'est l'auteur des *Métamorphoses*, opéra-féerie.

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 13.

Kouan-han-king 關漢卿, célèbre auteur dramatique.

« Originaire de Kiaï-tcheou-fou, chef-lieu d'un département dans le Chan-si, Kouan-han-king travailla pour le conservatoire de musique et composa soixante pièces de théâtre. Dans le monde, on vante souvent les couplets des Song et la musique des Youên 世稱宋詞元曲; on ne réfléchit pas que les couplets dont on parle sont de l'époque des Thang et ont été composés par les poëtes de cette dynastie; il n'y a que les airs des couplets qui appartiennent aux Youên 惟曲自元始... On donna la préférence aux airs du nord (parce que les plus habiles chanteurs étaient originaires des provinces septentrionales). On réunit dans le conservatoire un certain nombre d'hommes de lettres 文人才士; on divisa les sujets des compositions dramatiques en douze classes 科; puis le directeur 主司 choisit les sujets 定題目, régla, pour ainsi dire, l'économie de chaque pièce, quant aux morceaux lyriques, indiqua les timbres des airs 曲名 et ordonna aux écrivains de se mettre à l'œuvre. Ceux-ci composèrent avec la plus grande promptitude 一時 cinq cent quarante-neuf pièces de théâtre [2]. » Telle fut, d'après la Biographie universelle, l'origine des compositions dramatiques appelées Tsă-khĭ; mais,

[1] *Biographie universelle de la Chine*, livre LII, fol. 75 et 76.

que l'on se garde bien de prendre pour autant de faits les assertions du biographe chinois. Ce biographe était un lettré, et les plus injustes comme les plus violents détracteurs des arts de l'esprit sont assurément les lettrés de la Chine. Quant aux emprunts faits par les auteurs aux poëtes de la dynastie des Thang, il y a du vrai dans ce que dit le biographe. J'ai observé moi-même (II[e] partie, section II) que, fort souvent, *les écrivains dramatiques ne prenaient pas la peine d'écrire les morceaux qu'ils inséraient dans leurs pièces; qu'ils les composaient de vers pillés ça et là.*

Sur les soixante pièces de Kouan-han-king, huit seulement ont été conservées dans le *Youên-jîn-pĕ-tchong* (Répertoire dramatique des Youên). Ce sont: *Le Miroir de jade*, *La Courtisane savante*, *La Courtisane sauvée*, *Le Songe de Pao-kong*, *Le Ravisseur*, *Le Mariage forcé*, *Le Ressentiment de Teou-ngo* et *Le Pavillon de plaisance.*

KOŬO-CHEOU-KING 郭守敬, astronome, président du tribunal des mathématiques.

Son nom d'honneur était Jŏu-sse; il naquit à Hing-thaï, chef-lieu d'un arrondissement dans le Pe-tchi-li. Cheou-king étudia les mathématiques, l'astronomie, l'hydrographie, fut employé à la direction des canaux, devint président du *tribunal* des mathématiques, composa un grand nombre d'ouvrages et mourut, âgé de quatre-vingt-six ans, la troisième

année Yen-yeou, du règne de Jîn-tsong (l'an 1316 après J. C.)[1].

Dans un ouvrage plein d'érudition et de recherches, clairement, élégamment écrit, où presque toutes les questions relatives à l'astronomie de la Chine se trouvent discutées avec une méthode parfaite, un de nos plus savants confrères, M. Sédillot, a réuni les principaux documents fournis par le missionnaire Gaubil sur les travaux de Koŭo-cheou-king. Il a consacré au célèbre astronome chinois une notice historique et critique. Le sujet m'est étranger, mais, comme on attache beaucoup de prix à l'histoire des sciences mathématiques chez les Orientaux, je vais reproduire cette notice, qui forme une partie intéressante du VIe chapitre du tome II :

« Co-cheou-king (Koŭo-cheou-king) est le premier qui ait étudié la trigonométrie sphérique ; on savait, en général, avant lui, la proportion de la circonférence au diamètre, comme de 3 à 1; on calculait les triangles rectilignes rectangles et les obliquangles, en les réduisant aux triangles rectangles; là se bornaient les connaissances des Chinois en mathématiques, et Koŭo-cheou-king devait puiser dans les traités arabes les nouvelles méthodes dont il fit l'application. Ayant trouvé les instruments de ses devanciers défectueux de quatre et cinq degrés, il en construisit d'autres sur le modèle de ceux que Nassir-eddin avait placés dans l'observatoire de Méragah; il se servit de gnomons de quarante pieds, dont l'idée

[1] *Biographie universelle de la Chine,* livre CXL, fol. 4.

lui était suggérée peut-être par le sextant d'Alchogandi. On lui attribue également un instrument revêtu d'un tube et de deux fils, avec lequel il déterminait, aux minutes près, la distance des planètes et des étoiles; c'était l'armille que nous avons déjà décrite. Nous en dirons autant du gnomon à plaque percée d'un petit trou, qui rappelle celui d'Ebn-Jounis. A l'exemple de l'astronomie arabe, Koŭo-cheou-king avertit « qu'il faut avoir égard au bord « inférieur et supérieur du soleil, et que la longueur « de l'ombre doit être prise jusqu'au centre de l'image « solaire ».

« Ce n'est pas tout; Koŭo-cheou-king, abandonnant la routine qui, pendant si longtemps, avait lié les Chinois à leurs périodes imaginaires, supprima l'époque feinte du *Chang-youên* et y substitua une époque réelle, le solstice d'hiver de 1280, qu'il observa lui-même à Pékin, avec le plus grand soin, au 14 décembre, 1 h. 26′ 24″ après minuit. C'est à ce solstice que commence l'année *Sin-sse*, la dix-huitième du cycle sexagénaire, dont nous avons parlé dans nos *Prolégomènes* d'Oloug-Beg. Koŭo-cheou-king détermina d'autres solstices; il plaça à Pékin le premier méridien; il envoya des mathématiciens en divers lieux, pour prendre la hauteur du pôle, qu'il jugeait éloigné d'environ 3 degrés de la polaire; il fit l'obliquité de 23° 33′ 40″ 17 à 18‴; il supposa la précession d'un degré en soixante-sept ans et réduisit l'année solaire à 365 j. 2425. C'était encore un emprunt fait à l'Arabe Ebn-Jounis, qui suppo-

sait l'année de 365 j. 2422 1/2 ; Koüo-cheou-king savait que la sienne était un peu plus longue que celle qui lui était communiquée, mais elle lui donnait une intercalation commode de 97 jours en 400 ans; au reste, cette année de 365 jours 2425 ne paraît pas avoir été adoptée à la Chine, puisque, cent soixante ans plus tard, Oloug-beg se contente de reproduire les chiffres fournis par Nassir-eddin (365 j. 2436). »

« Koüo-cheou-king, en s'éclairant des travaux des Arabes et en traçant les règles d'une astronomie que les Chinois placent fort au-dessus de tout ce qu'ils avaient appris jusque-là, ne sut pas toujours éviter les erreurs si communes à ses devanciers ; il calcula mal des éclipses de soleil et donna des latitudes inexactes ; ses catalogues des étoiles et des longitudes terrestres n'ont pas été retrouvés ; mais tout fait présumer qu'ils étaient une reproduction des tables arabes. »

L'ouvrage de M. Sédillot[1] roule en général sur des matières très-épineuses et qui excèdent ma portée ; il me semble néanmoins que les Chinois, supérieurs dans la philosophie morale, dans la politique, l'histoire, la critique historique, la géographie descriptive, n'ont fait que des progrès médiocres dans les sciences mathématiques. C'est, du reste, l'opinion de M. Sédillot. « Nous nous mon-

[1] *Matériaux pour servir à l'histoire comparée des sciences mathématiques chez les Grecs et les Orientaux* par M. L. P. E. Sédillot, t. II, p. 642, 643, 644 et 645.

trons, dit cet estimable auteur, bien plus soucieux de la gloire scientifique du Céleste Empire que les Chinois eux-mêmes. » Je suis encore de cet avis. A la Chine, il s'en faut de beaucoup que les mathématiciens et les astronomes chinois tiennent le premier rang parmi les astronomes et les mathématiciens. On accorde la prééminence, l'honneur et l'estime aux Pères de la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire aux missionnaires qui ont écrit en chinois des traités d'astronomie, d'arithmétique et de géométrie sous la dynastie des Ming. Cela est si vrai, qu'aucun ouvrage de Koŭo-cheou-king (et il en a publié beaucoup) n'a été compris, en 1775, dans la collection chinoise des meilleurs traités sur l'arithmétique et l'astronomie. La Bibliothèque impériale de Peking est assurément une bibliothèque d'élite, et pourtant, à cela près du *Tcheou-peï*, monument de la vénérable antiquité, de quelques traités de la science des nombres, *d'après le Y-king*, les ouvrages des astronomes et des mathématiciens chinois ne se trouvent pas dans cette bibliothèque, tandis qu'elle renferme les principaux traités d'astronomie et de géométrie publiés par les Jésuites[1].

LI-CHEOU-KING 李壽卿, poëte dramatique.

On a de cet auteur un drame historique intitulé : *Ou-youên jouant de la flûte.*

[1] Voyez le Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale de Peking, livre XI, fol. 2, 3, 4; 9 et 10.

Li-hao-kou 李好古, auteur dramatique.

Il a composé un drame mythologique intitulé : *La Nymphe amoureuse.*

Li-hao-wen 李好文, géographe, érudit, membre de l'académie des Han-lin, lecteur du palais, grand historiographe de l'empire, précepteur du prince mongol 'Aïyeou-chelitala.

Son nom d'honneur était Weï-kin; il naquit à Tong-ming, chef-lieu d'un arrondissement dans le Pe-tchi-li, et parvint au doctorat la première année Tchi-tchi, du règne de Yng-tsong (l'an 1321). Nommé d'abord gouverneur du tribunal de Siun-tcheou, il montra une grande connaissance des lois, quitta, par ordre du gouvernement, sa province natale et fut attaché au Comité des Han-lin, comme *examinateur des ouvrages publiés* (Pien-sieou-kouan)[1]. Pendant les années Taï-ting (1324 à 1328), Hao-wen abdiqua ses fonctions d'examinateur des livres, sollicita une place de conseiller vacante à la Cour des sacrifices (Thaï-t'chang) et l'obtint sans difficultés[2]. La Biographie universelle parle d'une réforme qu'il opéra. On sait que le grand temple ou le temple des Ancêtres de la famille impériale renferme des

[1] *Biographie universelle,* livre CVI, fol. 4.
[2] *Ibid.* livre CVI, fol. 4.

tablettes, qu'on appelle *tchù* 主 et sur lesquelles on inscrit les noms posthumes des princes défunts. A l'époque de Chun-ti, les tablettes des empereurs étaient des tablettes d'or 黃金主。Il en résultait trop souvent que des voleurs s'introduisaient dans le temple et dérobaient les tablettes. Cependant, les lois punissaient avec la plus grande rigueur ces crimes abominables, qui, aux yeux des Chinois, tenaient de la trahison, et que tout le monde regardait comme autant de sacriléges. Le nouveau conseiller à la Cour des sacrifices mit fin à tous les scandales; il démontra, le Li-ki à la main, que, d'après les rites, ce n'était pas avec de l'or, mais avec du bois qu'il fallait faire les tablettes 宜刻木爲之。. On se rendit à la force de ses arguments et à l'autorité du Mémorial des rites. On enleva du temple les précieuses tablettes, les vases d'or et les ustensiles de jade qui servaient aux sacrifices, et on les transporta dans un autre palais[1].

Hao-wen fut ensuite promu aux plus hautes dignités. Membre de l'académie des Han-lin, lecteur impérial, il obtint la charge de grand historiographe et devint précepteur du prince héritier. On trouve à ce sujet, dans l'ouvrage du P. de Mailla, des documents qui me paraissent pleins d'intérêt et que je vais mettre sous les yeux du lecteur :

« L'an 1349, à la dixième lune, l'empereur (Chun-ti) chargea Li-hao-wen d'enseigner la littérature chi-

[1] *Biographie universelle*, livre CVI, fol. 4.

noise au prince 'Aïyeouchelitala 愛猷識理達臘 son fils; Thokhetho 托克托 fut nommé surintendant de son éducation. Les leçons se faisaient dans la salle Touan-pen-thang 端本堂, au fond de laquelle on avait élévé un trône pour l'empereur, en cas qu'il lui prît envie d'assister aux leçons; le jeune prince et ses maîtres étaient rangés sur les côtés. Li-hao-wen composa plusieurs traités pour l'instruction de son élève, entre autres l'ouvrage intitulé : *Touan-pen-thang-kin-sse-yao* 端本堂經史要 ou « Extraits des King et de l'histoire, con« cernant les principes du gouvernement. » Un autre, intitulé : *Ta-pao-lo* 大寶錄, donnait la connaissance des temps, depuis la fondation de l'empire chinois, jusqu'aux dynasties des Kin et des Song; il parcourait les différentes révolutions qui avaient élevé successivement ces dynasties, les causes de leur grandeur et de leur décadence. Dans un troisième ouvrage, il avait recueilli les actions les plus mémorables des princes et des souverains; il signalait leurs fautes pour précautionner de bonne heure son élève contre les écueils où il pouvait échouer. Ce dernier ouvrage était intitulé : *Ta-pao-koŭe-kien* 大寶國鑑. Malgré tous ses soins, le jeune prince fit peu de progrès. Un jour qu'il donnait audience à des Coréens et à des Lamas, il voulut que ces derniers lui expliquassent le bouddhisme ou la doctrine de *Fŏe*. Ils s'en acquittèrent avec clarté, proportionnant

leurs discours à la vivacité du jeune prince, qui les interrompait fréquemment. Lorsqu'ils eurent fini, 'Aïyeouchelitala avoua qu'il n'avait encore rien compris à la doctrine enseignée dans les livres chinois, quoique son précepteur Li-hao-wen se donnât de la peine depuis longtemps pour la lui faire entendre, au lieu que, dans une conversation, les bonzes l'avaient mis à portée de comprendre parfaitement la doctrine bouddhique. Ce discours du jeune prince ne laissa pas de lui une grande opinion aux lettrés; ils le jugèrent incapable d'apprendre l'art de gouverner, puisqu'il ne donnait pas à la lecture des livres chinois, qui l'enseignaient, l'attention nécessaire pour les entendre [1]. »

On a de Li-hao-wen un ouvrage intitulé : *Histoire de Tchang-ngan, avec des cartes* (trois livres) [2].

Li-hing-tao 李行道, poëte dramatique.

C'est l'auteur de *L'Histoire du cercle de craie.*

Li-t'chi-fou 李直夫, poëte dramatique.

On a de lui un drame intitulé : *L'Enseigne à tête de tigre.* Il a composé onze pièces de théâtre qui n'ont pas réussi.

[1] Voyez l'Histoire générale de la Chine du P. de Mailla, t. IX, p. 588 et 589.

[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 11.

Li-tchi-youên 李致遠, auteur dramatique.

On a de lui un drame intitulé : *Le condamné qui retourne dans sa prison.*

Li-tse 黎崱, voyageur, historien.

C'était un homme du Ngan-nan (un Tonquinois). On a de lui un *Abrégé de l'histoire du Tong-king*, en dix-neuf livres[1].

Li-wen-tchong 李文仲, lexicographe.

C'est l'auteur du Tseu-kièn (*Miroir des caractères*)[2]. Je n'ai point trouvé son nom dans la Biographie universelle.

Li-wen-weï 李文蔚, poëte dramatique.

On a de lui un drame intitulé : *Yen-thsing vendant du poisson.*

Liang-y 梁益, antiquaire, érudit, critique.

Il avait pour nom d'honneur Yeou-tchi et naquit

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 11.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, Ire classe, section 10.

à Kiang-yn, chef-lieu d'un arrondissement dans le Kiang-nan [1]. Il cultiva les lettres à la manière des commentateurs, et travailla sur les King. On a de lui un ouvrage intitulé : *Interprétation générale du Commentaire de Tchu-hi sur le Livre des vers* [2].

LIANG-YU 梁寅, commentateur.

On a de lui une paraphrase du *Livre des vers* en quinze volumes [3]. Il était de l'école de Tchu-hi.

LIEOU-KHI 劉祁, romancier.

Le nom de cet auteur, qui vivait au commencement de la dynastie des Youên et n'a exercé aucune charge, ne se trouve point dans la Biographie universelle. Lieou-khi a composé une *Histoire populaire des Kin*, histoire pleine d'intérêt, s'il m'est permis d'en juger par la Notice du Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale [4]. C'est un ouvrage, dans le genre du *San-koŭe-tchi*, où l'on rencontre des légendes souvent fabuleuses et des faits quelquefois controuvés. Mais l'école historique des Chinois est

[1] *Biographie universelle*, livre XCI, fol. 75.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 3.
[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 3.
[4] Voyez cette notice, Ire partie, IIIe classe, section 12.

sévère, et, comme l'histoire fictive ne saurait marcher de pair avec la véritable histoire, l'ouvrage de Lieou-khi a été exclu de la deuxième classe et relégué avec les *Siao-choüe* (romans) dans la troisième.

La forme romanesque est le caractère général de ces compositions, qui ne diffèrent des romans que par le style.

LIEOU-KIN 劉瑾, compilateur, érudit.

Il avait pour nom d'honneur Kong-kin et naquit à Ngan-tching, dans le département de Yun-yang-fou[1]. C'était un écrivain médiocre. On a de lui une *Explication générale du Commentaire de Tchu-hi sur le Chi-king* et un *Traité complet de l'art musical*[2].

LO-KOUAN-TCHONG 羅貫中, célèbre romancier.

C'est l'auteur du *San-koüe-tchi* (Histoire des trois royaumes), roman historique, dont j'ai parlé dans la deuxième partie.

LO-YEOU 陸友, antiquaire, érudit.

On a de cet auteur une monographie complète, intitulée : *Histoire de l'encre*[3].

[1] *Biographie universelle,* livre XCVIII, fol. 16.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 9.
[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 9.

LO-YEOU-JÎN 陸友仁, géographe.

Je n'ai point trouvé le nom de cet auteur dans la Biographie universelle. On a de Yeou-jîn un petit ouvrage intitulé : *Histoire ancienne de la province de Ou-kiun* (aujourd'hui Sou-tcheou-fou)[1].

MA-TCHI-YOUÊN 馬致遠, célèbre auteur dramatique.

On trouve, dans la Biographie universelle, deux lignes sur cet auteur. En voici la traduction : « Il est au nombre des beaux génies de la dynastie des Youên. » Han-hiu-tseu[2] dit : « Tchi-youên a composé treize pièces de théâtre, dont la première est intitulée : *Les Chagrins dans le palais des Han*. Elles sont d'une grande beauté[3]. » Sur ces treize pièces, sept ont été conservées; ce sont : 1° *Les Chagrins dans le palais des Han*, drame historique; 2° *L'inscription de Tsièn-fo*, comédie; 3° *Le Pavillon de Yo-yang*, drame tao-sse; 4° *Le Sommeil de Tchin-po*, drame tao-sse; 5° *Le Songe de Liu-thong-pin*, drame tao-sse; 6° *Les Amours de Pe-lo-thièn*, drame; 7° *Jîn, le fanatique*, comédie.

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 11.
[2] Han-hiu-tseu a écrit une histoire du théâtre chinois.
[3] *Biographie universelle*, fol. 114, p. 77.

Ma-touan-lin 馬端臨, encyclopédiste, auteur du *Wen-hièn-thong-kao.*

Son nom d'honneur était Koueï-yu. Il naquit à Lo-ping, chef-lieu d'un arrondissement, dans la province de Kiang-si, et mourut la quatrième année Ta-tĕ (l'an 1300)[1]. M. Abel-Rémusat a consacré à cet auteur une notice biographique et littéraire dans ses Nouveaux mélanges asiatiques[2]. Ma-touan-lin est plus célèbre en Europe qu'à la Chine.

Mao-yng-long 毛應龍, commentateur, critique, érudit.

La Biographie universelle consacre deux lignes à cet auteur, qui a commenté le Tcheou-li. « Son nom d'honneur était Kiaï-chi. Il naquit à Nan-tchang, chef-lieu principal d'un département du Kiang-si. Pendant les années Ta-tĕ (1297 à 1308), il exerça les fonctions de recteur ou de surintendant des études dans le département de Li-tcheou. Yng-long a composé un commentaire général sur le Tcheou-li. On y trouve en abondance les explications fournies par les auteurs; toutefois, Yng-long a de la critique et donne ses propres jugements[3]. »

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 13.

[2] *Nouveaux mélanges asiatiques* ou *Recueil de morceaux de critique et de mémoires,* par M. Abel-Rémusat, t. II, p. 166 à 173.

[3] *Biographie universelle,* livre LXVII, fol. 51.

MONG-HAN-KING 孟漢卿, auteur dramatique.

On a de lui un drame intitulé : *Le Magot.*

NGAÏ-KIO 哀桷, géographe.

On a de lui un grand ouvrage intitulé : *Description de Sse-ming pendant les années Yen-yeou* (1314 à 1321 après J. C.).

Le Catalogue abrégé dit que la forme en est grave et sévère, le fond très-substantiel[1].

NGAO-KI 敖繼, commentateur.

D'après le Catalogue abrégé, c'était un homme d'une érudition immense. Il a composé un grand ouvrage intitulé : *Explication du Y-li*[2].

NIÈN-TCHANG 念常, religieux bouddhiste, érudit.

La religion bouddhique a été féconde en érudits. On a de Nièn-tchang une *Histoire générale des patriarches de la religion de Bouddha*, en vingt-deux livres[3].

[1] Voyez la notice, Ire partie, IIe classe, section 11.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, Ire classe, section 4.
[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 13.

Ou-kieou-yèn 吾邱衍, antiquaire, archéologue.

On a de lui un opuscule intitulé : *Traité de la prononciation des caractères qui se trouvent sur les pierres gravées de la dynastie des Tcheou et de la dynastie des Thsin* [1].

Ou-sse-tao 吳師道, critique, historien, poëte, sous-gouverneur des princes du sang.

Son nom d'honneur était Tching-fou, son pays natal Lan-khi, de l'arrondissement de Ou-tcheou, dans le Tche-kiang. Dès sa plus tendre jeunesse, Ou-sse-tao étudia les King avec succès et contribua puissamment à répandre la doctrine de Tchu-hi. Comme il était du même pays que Hiu-kièn, écrivain sévère, dont il partageait les principes, les deux philosophes s'associèrent pour leurs travaux d'érudition. Ainsi, quand Hiu-kièn eut achevé son grand ouvrage, intitulé : *Extraits concernant les objets remarquables dont il est parlé dans le Commentaire de Tchu-hi sur le Chi-king*, Ou-sse-tao se chargea d'en écrire la préface. A la Chine, une préface est toujours un morceau capital. Sse-tao parvint au doctorat, la première année Tchi-tchi, du règne de Yng-tsong (l'an 1321), fut nommé sous-gouverneur des princes du sang et composa plusieurs dissertations pour la défense de l'orthodoxie. Considéré

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 10.

comme historien, son meilleur ouvrage est un *Examen critique des commentaires sur l'histoire de la période Tchen-koŭe*[1].

Les œuvres de Ou-sse-tao ont été réunies et forment vingt livres. Il y a neuf livres de poésie et onze livres de prose.

OU-TCHANG-LING 吳昌齡, auteur dramatique.

On a de lui deux pièces de théâtre : *T'chang, l'anachorète*, et le *Songe de Tong-po*; la première est un drame mythologique et la seconde une comédie bouddhique.

OU-T'CHING 吳澄, philosophe, critique, érudit, surintendant du collége impérial, président de l'académie des Han-lin, lecteur du palais[2].

Son nom d'honneur était Yeou-thsing, son pays natal Soui-jîn, petit bourg, situé à quelques milles de Lin-tchouen, dans le Kiang-si. Les astrologues de Lin-tchouen avaient annoncé qu'il naîtrait dans le bourg de Soui-jîn un homme d'un génie extraordinaire. Un soir, avant la naissance de Ou-t'ching, le chef du district aperçut des vapeurs, d'un heureux augure, qui s'abaissaient sur sa maison. Dans

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 5.

[2] Voyez les notices sur les ouvrages de Ou-t'ching, Ire partie, Ire classe, sections 2, 4, 5 et 6; IIIe classe, section 14.

le voisinage, une vieille femme rêva qu'elle voyait un dragon, de ceux qu'on appelle *wan-yen;* et, le lendemain, quand elle parla du rêve qu'elle avait fait, Ou-t'ching était né. A trois ans, il chantait avec justesse et à pleine voix tous les vers qu'on lui avait récités. A l'âge de cinq ans, après avoir appris par cœur dans sa journée plus de mille sentences, il passait la nuit à lire. Sa mère, à laquelle cette ardeur immodérée donnait des inquiétudes, avait mis la main sur toutes les bougies; mais sa gouvernante allumait une lampe dans sa chambre, puis Ou-t'ching lisait. Dès son adolescence, il se livra tout entier à l'étude des King et s'instruisit dans cette philosophie morale que les Chinois appellent 聖賢之學[1].

A cette époque, l'institution des concours était abolie; il n'y avait plus d'examens réguliers[2]. Les examinateurs publics s'étaient donné la mort ou avaient été faits prisonniers par les Mongols et réduits en esclavage. La treizième année Tchi-youên, du règne de Chi-tsou (1276), après le rétablissement des colléges, il fut appelé à la cour par Khoubilaï-khan[3] et chargé de rassembler les manuscrits, les livres, les mémoires historiques, les cartes de géographie, les plans qui avaient échappé à la destruction. Nommé inspecteur des études, il commença

[1] *Biographie universelle de la Chine,* livre XXIV, fol. 1.

[2] Ce ne fut que dans l'année 1313, sous le règne de l'empereur Jîn-tsong, que l'on publia des règlements pour l'examen des lettrés. En 1315, on établit un concours des docteurs.

[3] *Biographie universelle de la Chine,* livre XXIV, fol. 1.

par publier une édition revue et corrigée du Hiao-king ou du *Livre de la piété filiale*, petit ouvrage dans lequel on trouve les principes fondamentaux du gouvernement chinois. Il mit au jour un *Choix d'opinions* sur le Y-king (*Livre des sorts*), le Chu-king (*Livre des annales*), le Chi-king (*Livre des odes*), le T'chun-thsieou (*Chronique du royaume de Lou, écrite par Confucius*), puis le *texte restitué du Y-li* (Manuel des rites et des cérémonies) avec un commentaire[1]. Sous le rapport de l'érudition, cet ouvrage est le plus beau titre de Ou-t'ching à la gloire. Il recueillit avec soin toutes les citations éparses dans les auteurs et restitua fort heureusement les morceaux qui manquaient au Manuel des rites et des cérémonies.

Les travaux auxquels il se livrait avec zèle, furent interrompus par un ordre du grand historiographe Tching-kiu-fou. Khoubilaï avait appelé à la cour les plus habiles gens de l'empire; il avait même prescrit des recherches très-exactes dans les familles des docteurs, mais les docteurs, toujours pleins de vénération pour les Song, résistaient aux ordres de Khoubilaï et à l'appât des récompenses. Ou-t'ching fut employé comme négociateur et chargé d'une mission dans le Kiang-nan. Il s'en acquitta avec infiniment de prudence et d'adresse, revint à la capitale, où il fut comblé d'éloges. Comme sa mère était fort âgée, il obtint la permission de se retirer pour un temps dans son pays natal[2].

[1] *Biographie universelle de la Chine*, livre XXIV, fol. 2.
[2] *Ibid.* livre XXIV, fol. 2.

La première année *Youên-tching*, du règne de Tching-tsong (1295), fut, d'après tous les historiens, une époque de restauration pour les études. Ou-t'ching fut chargé d'inspecter les écoles des districts (Kiun-hiŏ) dans le Kiang-nan et dans d'autres provinces. « Il ne se bornait pas, dit la Biographie universelle, à interroger les élèves; il leur donnait des leçons et expliquait lui-même les passages les plus difficiles des King et des historiens. » Enfin, la première année *Tchi-ta*, du règne de Wou-tsong (1308), Ou-t'ching fut appelé à la surintendance (*tching*) du collége impérial (*Koüe-tseu-kièn*), dont l'administration avait été confiée au célèbre Hiu-heng sous le règne de Khoubilaï-khan. Il déploya, comme surintendant, toute l'activité de son esprit, toutes les ressources de son imagination. C'était un homme infatigable dans le travail. Il adopta la méthode du Prince des Lettrés (*Tchu-hi*), établit quatre classes et modifia le programme des études ou plutôt intervertit l'ordre des matières que comprenait l'instruction. On voit, par la Biographie universelle, que les objets de l'enseignement, dans le collége impérial, étaient : 1° *L'enseignement des King*, pour la première classe; 2° *L'enseignement de la morale*, pour la seconde; 3° *L'enseignement de la rhétorique*, pour la troisième; 4° *L'enseignement de l'histoire et de la politique*, pour la quatrième[1].

Quand Yng-tsong monta sur le trône (l'an 1321), Ou-t'ching fut nommé président de la grande aca-

[1] *Biographie universelle*, livre XXIV, fol. 2.

démie impériale des Han-lin. On venait d'achever l'impression des livres sacrés de la religion de Boud-dha, en caractères d'or, impression pour laquelle on avait employé trois mille neuf cents onces de ce métal[1]. C'était, il faut en convenir, une magnifique publication. Ou-t'ching fut chargé d'en faire la préface; il refusa et exposa les motifs de son refus dans un rapport qu'il adressa à l'empereur. Ce rapport, cité tout au long dans la Biographie universelle[2], fait le plus grand honneur à l'orthodoxie de Ou-t'ching.

La première année *Taï-ting*, du règne de Taï-ting-ti (l'an 1324), le ministre Tchao-kièn obtint l'établissement d'une académie dans le palais impérial, où plus tard le prince héritier, les fils des princes du sang et des grands du premier ordre reçurent une instruction convenable à leur rang. Ou-t'ching fut nommé lecteur impérial (*Kiang-kouan*)[3] et chargé d'y faire des leçons avec Tchang-koueï, Teng-wen-youên et Wang-kié. Les professeurs expliquaient le Taï-hiŏ-yen-y (*Sens développé du Taï-hio*) de Tchu-hi, le Tse-tchi-thong-kièn (*Miroir universel à l'usage de ceux qui gouvernent*) de Sse-ma-kouang, d'autres ouvrages du même genre. Tous les jours, le prince héritier et les fils des plus grands seigneurs s'assemblaient dans le palais impérial pour assister à la lecture de ces ouvrages et entendre les explications des professeurs[4].

[1] Abel-Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 197.

[2] *Biographie universelle*, liv. XXIV, fol. 2.

[3] *Ibid.* liv. XXIV, fol. 3.

[4] Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. IX, p. 536.

Ou-t'ching mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Après sa mort, il fut décoré du titre de prince de Lin-tchouên et canonisé à la manière des Chinois. On lui conféra le titre posthume de Wên-tching (*supérieur en science*); on inscrivit son nom et on plaça sa tablette dans le temple de Confucius; mais, la neuvième année Kia-tsing (l'an 1350), époque à laquelle on réduisit le nombre des lettrés qui avaient une place dans le Wên-miao (temple de Confucius), on fit un cruel affront à la mémoire de Ou-t'ching; on ôta sa tablette, parce que, dit le décret impérial, il se déclara du parti des Mongols, après la restauration des Ming.

Voici le parallèle de Hiu-heng et de Ou-t'ching, tel qu'il se trouve dans le Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale de Peking :

皇元受命。天降眞儒。
北有許衡。南有吳澄。
然衡好講學。澄好著
書。衡之文明白質樸。
達意而止。澄則詞華
典雅。頗能與文士爭
短長。雖篤實不及衡
而文章固較勝焉

« Quand l'auguste dynastie des Youên monta sur le trône (*reçut son mandat*), le ciel fit naître deux lettrés accomplis. Dans le nord, ce fut Hiu-heng; dans le midi, Ou-t'ching; mais Heng n'aimait qu'à faire des leçons (à enseigner), tandis que T'ching aimait à publier des livres. Le style de Heng est clair et naturel, simple et sans ornement; il se borne à pénétrer le vrai sens (d'un passage). Le style de T'ching, au contraire, est fleuri, sa diction d'une rare élégance. Habile critique, il discute toutes les opinions. Quoique, pour la fidélité, la sincérité, il n'ait pas égalé Heng, il est incontestablement supérieur à cet écrivain dans le Wên-tchang (l'art de l'éloquence). »

P'AN-MAO-SIAO 潘昴霄, antiquaire, critique, docteur de l'académie impériale des Han-lin, lecteur du palais.

Il était originaire de Thsi-nan-fou, chef-lieu principal d'un département dans le Chan-tong, et se désignait lui-même par les mots : *Tseng-yaï-sien-seng* (le docteur des montagnes d'azur). Mao-siao a été, dans son siècle, le coryphée des érudits. Après avoir rempli quelques charges d'une assez grande distinction, il fut nommé docteur de la grande académie des Han-lin et lecteur impérial. On a de lui une *Histoire des textes gravés sur pierre et sur métal*[1]. Il exerça les fonctions de commissaire extraordinaire dans la province de Kiang-si[2].

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IVe classe, section 4.
[2] *Biographie universelle*, livre LI, fol. 3.

Pĕ-jîn-fou 白仁甫, auteur dramatique.

Il a composé quinze pièces de théâtre. *La Chute des feuilles du Ou-thong* est son meilleur drame.

P'iao-kin 剽瑾, commentateur, érudit.

On a de lui une Explication générale du commentaire de Tchu-hi sur le *Livre des vers*[1].

P'iao-yu-jou 剽玉汝, antiquaire, érudit et critique.

Il a composé un excellent ouvrage, intitulé : *Clef du livre des vers*[2].

Cet ouvrage était tombé dans l'oubli; on l'a réimprimé pendant le règne de l'empereur Khièn-long.

Sie-yng-fang 謝應芳, moraliste, poëte.

Son nom d'honneur était Yu-lan. Originaire de Wou-tsin, chef-lieu d'un arrondissement dans le Kiang-nan, il renonça de bonne heure à la carrière de l'administration. Sans imiter parfaitement ce philosophe qui demeurait dans un nid 巢居子 au sommet d'un arbre, d'où il contemplait la cause

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 3.
[2] Voyez la notice, Ire partie, 1re classe, section 3.

première 無始, l'an 1341, pendant le règne de l'empereur Chun-ti, Sié-yng-fang, fuyant le monde, s'arrêta dans un champ, sur le bord d'un ruisseau, qu'il appela le *Ruisseau de la cigogne blanche* et s'y construisit une petite habitation, une chaumière, à laquelle il donna le nom de 龜巢 (*Nid de la tortue*)[1]. Il cultiva dans cette chaumière la vertu, la philosophie et la poésie. On a de cet auteur un ouvrage intitulé : *Erreurs populaires dévoilées* ; c'est un traité de morale complet[2]. Quant à ses œuvres poétiques, elles ont été réunies sous le titre de *Koueï-t'chao-tsï* (Recueil du nid de la tortue)[3]. Yng-fang avait quatre-vingt-dix-sept ans quand il mourut[4].

Sin-wên-fang 辛文房, historien, biographe, critique.

On a de lui une *Histoire des beaux esprits de la dynastie des Thang*. C'est, d'après la notice du Catalogue abrégé[5], un *Cours de littérature*, dans lequel on trouve des articles assez étendus, consacrés à deux cent soixante et dix-huit écrivains de la dynastie des Thang.

La critique des romans et des pièces de théâtre

[1] *Biographie universelle*, liv. CIV, fol. 55.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 1.
[3] *Catalogue abrégé de la bibliothèque impériale*, livre XVII, fol. 26.
[4] *Biographie universelle*, livre CIV, fol. 55.
[5] Voyez cette notice, Ire partie, IIe classe, section 7.

est un genre nouveau qui n'appartient pas aux Youên et n'a pris naissance qu'au commencement de la dynastie des Thsing.

Siu-hièn 徐碩, archéologue, géographe.

On a de cet écrivain une *Description géographique de Kia-ho (Kia-hing-fou) pendant les années Tchi-youên* (1335 à 1341 après J. C.). Siu-hièn était un archéologue d'un mérite supérieur. « La section qu'il a consacrée aux monuments et aux inscriptions, dit la notice du Catalogue abrégé[1], contient à elle seule plus de onze chapitres. Comme l'auteur était versé dans la lecture des caractères gravés sur la pierre et sur le métal, il a discuté la valeur relative de tous les témoignages écrits avec infiniment de sagacité, de clarté et de précision. » Les antiquaires et les archéologues des Youên furent les précurseurs des grands géographes de la dynastie des Ming et de la dynastie des Thsing. Rien n'approche, en Europe, des vastes collections, intitulées : 明一統志 (*Géographie universelle de la Chine,* publiée sous la dynastie des Ming) et 大清一統志 (*Géographie universelle de la Chine*, publiée sous la dynastie des Thsing). Les Ming ont élevé à la géographie un monument magnifique, les Thsing un monument incomparable.

[1] Voyez cette notice, Ire partie, IIe classe, section 11.

Sou-thien-thsiŏ 蘇天爵, biographe, moraliste, écrivain politique, poëte, gouverneur général du Tche-kiang, membre de la grande académie des Han-lin, président du bureau des censeurs.

Son nom d'honneur était Pĕ-sieou; il naquit à Tchin-ting, dans le Pe-tchi-li. Sou-tchi-tao, son père, homme de mérite, remplit quelques fonctions dans l'état[1].

Thien-thsiŏ fut élevé au collége impérial des Mongols, fondé par Khoubilaï-khan, collége qui subsistait encore sous le règne de Yng-tsong (1321 à 1324). Thien-thsiŏ y fit de grands progrès, soutint avec éclat les examens, les thèses, et fut nommé, quand il quitta le collége impérial, gouverneur de Sou-tcheou-fou, où il exerça les fonctions de juge (*Pouan-kouan*). Il composa, dans cette ville, un assez grand nombre d'ouvrages, qui sont aujourd'hui perdus. La Biographie universelle en cite quelques-uns[2].

La première année Taï-ting, du règne de Taï-ting-ti (1524), Thien-thsiŏ fut nommé membre de l'académie des Han-lin, puis gouverneur général de la province de Tche-kiang. Il publia, dans cette province, un opuscule, intitulé : *Méthode infaillible pour gouverner les hommes*, et sept volumes de poésie. Enfin, la première année Youên-tong, du règne de

[1] *Biographie universelle de la Chine*, livre XX, fol. 10.
[2] *Ibid.* fol. 11.

Chun-ti (l'an 1333), il fut mis à la tête du bureau des censeurs[1].

Le principal ouvrage de Thien-thsiŏ est son *Histoire abrégée des mandarins illustres de la dynastie des Youên*, ouvrage qui n'a pas moins de quinze livres, et dans lequel on trouve quarante-sept notices parfaitement écrites[2]. *Tse-khi* (Le Ruisseau docile) est le nom qu'il avait donné à son cabinet d'étude[3].

SUN-TCHONG-TCHANG 孫仲章, auteur dramatique.

On a de lui un drame intitulé : *Le bonnet de Lieou-ping-youên.*

TAÏ-CHEN-FOU 戴善夫, auteur dramatique.

Il ne reste de cet écrivain qu'une comédie intitulée : *L'Académicien amoureux.*

TAÏ-PIAO-YOUÊN 戴表元, poëte célèbre, professeur de belles-lettres au collége de Ou-tcheou.

Son nom d'honneur était Sse-thsou; il naquit à Fong-hoa, chef-lieu d'un arrondissement, dans le

[1] *Biographie universelle*, liv. XX, fol. 10.
[2] *Catalogue abrégé de la bibliothèque impériale*, liv. VI, fol. 6. — Voyez la notice, I[re] partie, II[e] classe, section 7.
[3] *Ibid.* liv. XVII, fol. 19.

département de Ning-po-fou. Piao-youên, dès l'âge de sept ans, annonça d'heureuses dispositions et composa plus tard un grand nombre de poésies, dont le succès lui procura la faveur du gouvernement. Il fut nommé professeur de belles-lettres au collége de Sin-tcheou, dans le Kiang-si. La huitième année Ta-tĕ, du règne de Tching-tsong (l'an 1304), sans obtenir de l'avancement, il passa du collége de Sin-tcheou au collége de Ou-tcheou, dans le Tche-kiang, où il professa la rhétorique jusqu'à l'âge de soixante ans; mais, atteint d'une maladie chronique, et se voyant hors d'état de remplir les devoirs de sa place, il s'en démit spontanément[1]. Le Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale (section Piĕ-tsĭ) et la Biographie universelle de la Chine parlent très-avantageusement de Piao-youên et disent que, pour l'étendue de ses connaissances, pour la pureté, l'exactitude et l'élégance de son style, il est généralement estimé. Les œuvres poétiques de Piao-youên ont été réunies dans une collection qui a pour titre : *Yen-youên-tsĭ* (Recueil de la source lumineuse[2]).

Tang-keou 湯垢, archéologue, antiquaire, critique.

On a de lui un ouvrage intitulé : *Histoire de la peinture*.

[1] *Biographie universelle*, liv. CIII, fol. 4.

[2] *Catalogue abrégé de la bibliothèque impériale*, liv. XVII, fol. 3; *Biographie universelle de la Chine*, liv. CIII, fol. 4.

T'CHANG-CHEOU-KING 張壽卿, auteur dramatique.

On a de lui une comédie intitulée : *La fleur de poirier rouge*. Il n'a fait que cette comédie ; elle est restée au théâtre.

TCHANG-KOUE-PIN 張國賓, courtisane, actrice, poëte dramatique.

Son vrai nom était Tchang-khŏ-pin ; Tchang-koŭe-pin est son nom d'auteur[1], c'est-à-dire, le nom qu'on lui donna, quand elle fut admise dans la société des auteurs dramatiques[2]. Il est à présumer qu'elle avait des relations avec Kouan-han-king et que ce fut cet académicien qui lui apprit à composer des vers.

On a dit que les Chinoises n'avaient jamais paru sur le théâtre ; c'est une erreur. Je puis affirmer qu'il y avait des actrices à la Chine pendant le règne des empereurs mongols. On les appelait 娼優 « comédiennes », vulgairement : 猱猱 *Nao-nao* « guenons ». 旦 *Tan* est le nom qu'on leur donne aujourd'hui dans tous les ouvrages de littérature. J'ai trouvé l'origine du caractère 旦 dans une préface du *Youên-jîn-pĕ-tchong ;* voici le passage qui explique cette origine ; il n'est pas flatteur pour les comédiennes :

[1] Youên-jîn-pĕ-tchong, *Considérations générales* (*lun*), fol. 23. (Édition de la bibliothèque de l'Arsenal.)

[2] Voyez plus haut la notice sur Kouan-han-king.

當場之妓曰狚。狚猿之雌者也。其性好淫。今俗訛爲旦。

Quant aux courtisanes qui montaient sur le théâtre, on les appelait *tan* « guenons ». La guenon 狚 est la femelle du singe (*youên*); elle est d'un tempérament très-lascif. Aujourd'hui, on écrit vulgairement, et par corruption, 旦 *tan*[1].

D'autres passages prouvent que les actrices de la dynastie des Youên n'étaient pas très-estimées et ne valaient guère mieux que les courtisanes. Une ordonnance de Khoubilaï, datée de la quatrième année Tchong-tong (1263), confond les unes avec les autres et n'établit aucune différence entre les professions qu'elles exerçaient.

On a de Tchang-koüe-pin trois drames, intitulés : *La Tunique confrontée*, *Sié-jîn-koueï* et *Les Aventures de Lo-li-lang*. Comme la police obligeait toutes les courtisanes à porter des ceintures vertes, on appelait, dans le style familier, les pièces de théâtre écrites par des courtisanes 綠巾詞 « compositions des ceintures vertes ». J'en ai déjà fait la remarque, il y a moins de sensibilité, moins de naturel et moins

[1] Youên-jin-pĕ-tchong, *Considérations générales*, fol. 23 v.

de grâce dans les compositions de cette femme que dans les drames de Ma-tchi-youên, de Pe-jîn-fou, de Wou-han-tchin et d'une foule d'autres. On s'aperçoit trop facilement qu'elle s'était adonnée, comme les courtisanes de son temps, à l'étude de la philosophie. Néanmoins, Tchang-koüe-pin, Tchao-ming-king, Hong-tseu-li-eul et Hoa-li-lang doivent être mises au nombre des femmes beaux esprits de la dynastie des Youên.

TCHANG-LI 張理, astrologue, commentateur du *Y-king*.

Son nom d'honneur était Tchong-chun. Originaire de Thsing-kiang, chef-lieu d'un arrondissement, dans le Kiang-si, il fut nommé sous-gouverneur d'une école fondée par Khoubilaï dans le Fŏ-kièn, où il enseigna l'astrologie[1]. Tchang-li avait de la théorie; mais, dans la pratique, il était certainement inférieur aux *astroniques* (astrologues) du grand khan, astroniques dont parle Marco Polo, qui opéraient tant de merveilles et savaient *d'ars diabolique e des encantemans plus que toz autres homes*[2]. Il écrivit un ouvrage, intitulé: *Explication des planches représentant les figures du Y-king*[3]. La vingt-quatrième année Tchi-tching, du règne de Chun-ti (l'an 1365), un écrivain, nommé Kong-sse-taï, publia l'ouvrage de Tchang-li et y ajouta

[1] *Biographie universelle*, liv. LXXXVIII, fol. 85.

[2] Voyez le Recueil de voyages et de mémoires publié par la Société de géographie, t. I, p. 78. (Voyages de Marco Polo.)

[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 7.

une très-belle préface. C'est même à cette préface que Tchang-li doit sa réputation [1].

Tchang-tchu 張翥, poëte lyrique, chansonnier, répétiteur au collége impérial des Mongols.

Son nom d'honneur était Tchong-kiu. Il naquit à P'ou-ning, chef-lieu d'un arrondissement, dans la province de Kouang-tong. Son père, qui exerçait les fonctions de receveur des finances dans l'arrondissement de Ngan-jîn, fut nommé plus tard gouverneur de la banque [2] de Hang-tcheou-fou, capitale du Tche-kiang [3].

Dans sa jeunesse, Tchu aimait beaucoup à jouer au ballon; il ne se plaisait que dans les concerts, fort peu au travail. Tchang, voyant qu'il devenait paresseux, en ressentait le plus violent chagrin, lorsqu'un jour Tchu s'approcha de son père et lui dit: « Mon père (Ta-jîn), cessez de vous affliger; je prends maintenant la résolution de changer de parti. » Et, sur-le-champ, le jeune homme congédia ses camarades, ferma sa porte et se mit à étudier [4].

Il y avait alors dans la ville de Ngan-jîn-fou un poëte estimable qui avait le goût de l'antiquité. Tchu suivit les leçons du poëte et marcha sur ses traces.

[1] *Biographie universelle,* livre LXXXVIII, fol. 85.
[2] Tchao-kou-sse.
[3] *Biographie universelle,* liv. LXXXVIII, fol. 86.
[4] *Ibid.*

Pénétré de la lecture des anciens, il composa lui-même des vers pleins d'élégance et un grand nombre d'odes qui peuvent être mises en parallèle avec les ouvrages de Kiang-koueï et de Ou-wen-yng. Il vivait comme un hermite, et pourtant, la première année Tchi-tching (l'an 1341), quand l'empereur Chun-ti réorganisa le grand collége impérial fondé par Khoubilaï, Tchu y fut agrégé comme répétiteur. En 1346, on lui confia la révision et la publication de la grande histoire des Song, des Liao et des Kin, qui venait d'être achevée par les historiographes de l'empire[1]. C'était pour Tchu une grande tâche, mais une tâche infiniment honorable, puisqu'on le plaçait, comme écrivain, au-dessus de Ngheou-yang-sieou, dont Prémare a fait l'éloge, au-dessus du ministre mongol Thokhetho, de Liu-sse-tching, de Tchang-ki-yèn et de tous les historiographes. Tchang-tchu mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans[2].

Cet écrivain est le plus grand poëte lyrique de la dynastie mongole. Le recueil de ses chansons a pour titre : *Les chants de la cigale*[3]. J'observerai que les Chinois sont peut-être le peuple le plus chansonnier de l'univers. Le fameux poëte Tou-fou a composé des romances, Li-thaï-pe des chansons bachiques, car, à la Chine, Bacchus, dont on n'ignore que le nom, inspire, échauffe même les poëtes plus que partout ailleurs; Tchang-tchu a écrit des chansons patrio-

[1] *Biographie universelle*, liv. LXXXVIII, fol. 86.
[2] *Ibid.*
[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IVe classe, section 5.

tiques, et comme cet auteur, dit le Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale, fut témoin des malheurs de la dynastie des Youên, il en résulte que ses chansons offrent presque toujours des images tristes. Il y a quelquefois de la sensibilité dans la chanson chinoise; il y a rarement de l'esprit, mais ce n'est là qu'un de ses moindres défauts. Le plus grand de tous est que celui qui chante n'attache et ne peut attacher aucun sens aux *mots* de la chanson, quand il n'en connaît pas les *caractères*[1]. Il ressemble à nos musiciens qui chantent un air, en prononçant les notes. Cela tient au mètre qu'on emploie et surtout à la distinction profonde de la langue écrite et de la langue parlée, distinction que j'ai signalée dans mon Mémoire sur les principes généraux du chinois vulgaire. On trouve, à propos des chansons, dans la préface du *Yŭ-kiao-li* une observation très-curieuse de M. Abel-Rémusat; la voici : « Un jeune Chinois, à qui j'avais demandé un échantillon du chant de son pays, ne put jamais me dire si la pièce qu'il avait chantée était une romance d'amour, une chanson de table, ou un air patriotique[2]. » L'embarras du jeune Chinois ne prouvait qu'une chose, c'est qu'il avait oublié les caractères de la chanson; il la savait par cœur, puisqu'il la chantait, et, cependant, il n'y attachait aucune idée.

[1] Il y a aussi des chansons populaires; il y en a même dans tous les dialectes. Ces chansons-là sont à la portée de tout le monde.

[2] *Yu-kiao-li* ou Les deux cousines, roman chinois, traduit par M. Abel-Rémusat, t. I, préface, p. 62.

TCHANG-YOUÊN 張鉉, géographe, historien.

Comme tous les auteurs chinois, il a fait entrer l'histoire dans la géographie. On a de Tchang-youên un ouvrage, intitulé : *Description nouvelle de la colline d'or (Nan-king) pendant les années Tchi-tching* (1341 à 1368 après J. C.)[1].

TCHAO-FANG 趙汸, commentateur.

Son nom d'honneur était Tseu-tchang, son pays natal Hieou-ning, chef-lieu d'un arrondissement, dans la province de Kiang-nan[2]. Tchao-fang eut cet inestimable avantage d'étudier les King à l'école de Hoang-tse et la rhétorique à l'école de Yǔ-tsĭ[3]. Né avec de grandes dispositions, instruit par les maîtres les plus habiles de la dynastie des Youên, Fang ne pouvait manquer de franchir tous les obstacles qui s'opposent à l'intelligence des anciens livres. Il recueillit, dans la ville de Kieou-kiang-fou, les savantes leçons par lesquelles Hoang-tse expliquait la chronique de Tso-khieou-ming (le *Tso-tchouen*) et les publia sous le titre de : « *Tchun-thsieou-sse-choüe* » (Opinions du maître sur le *Tchun-thsieou*[4]); il y ajouta

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 11.
[2] *Biographie universelle*, liv. CXIII, fol. 28.
[3] *Catalogue abrégé de la bibliothèque impériale*, liv. XVII, fol. 30.
[4] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, Ire classe, section 5.

plus tard un commentaire en dix livres. Cet auteur se désignait lui-même par les mots *Tong-chan-sien-seng* « Le docteur de la montagne de l'Orient ».

TCHAO-MING-KING 趙明鏡, courtisane, actrice, poëte dramatique.

Elle a écrit trois comédies qui ne sont pas restées au théâtre.

TCHEOU-PE-KI 周伯琦, lexicographe, archiviste de l'arrondissement de Nan-haï.

Il avait pour nom d'honneur Pe-ouen et naquit à P'o-yang, dans le Kiang-si. Yng-ki, son père, homme de mérite, fut gouverneur du prince héritier sous le règne de Jîn-tsong, et membre de l'académie impériale des Han-lin [1].

Dans sa jeunesse, Pe-ki accompagna son père, visita la capitale et entra au collége impérial (*Koüe-tseu-kien*), où il montra une intelligence singulièrement vive. A peine sorti du collége, il fut nommé archiviste (*Tchu-po*) de l'arrondissement de Nan-haï, dans le département de Kouang-tcheou-fou. Sous le règne de Chun-ti, il sollicita et obtint l'autorisation de retourner à P'o-yang [2], son pays natal, pour se

[1] *Biographie universelle de la Chine*, liv. XCV, fol. 18.
[2] *Ibid.*

livrer tout entier à la paléographie. On a de cet auteur un dictionnaire intitulé : *Choüe-wen-tseu-youên* (Origine des caractères du *Choûe-wen*[1].)

TCHEOU-TA-KOUAN 周達觀, voyageur.

On a de lui une *Description du pays de Tchin-la* (royaume de Camboge[2]).

T'CHIN-HAO 陳澔, célèbre commentateur du *Li-ki*, critique, érudit.

Son nom d'honneur était Yun-tchu. Il naquit à Tou-t'chang, département de Nan-khang-fou, dans le Kiang-si. Son père, homme de mérite, écrivit une *Explication générale du Commentaire de Tchu-hi sur le Chu-king* et finit par se livrer exclusivement à l'étude des rituels. Nommé gouverneur de Hoang-tcheou, puis de Yun-tcheou, il présida lui-même à l'éducation de son fils et lui laissa pour héritage ses travaux sur le *Li-ki*[3]. T'chin-hao accrut honorablement son patrimoine; il étudia les origines des coutumes, des cérémonies, puisa dans les sources antiques, et parvint à expliquer ce qu'il y avait de plus subtil et de plus ambigu. Avant lui, le texte du

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, Ire classe, section 10.
[2] Voyez la notice, Ire partie, IIe classe, section 11.
[3] *Biographie universelle*, liv. XXXVII, fol. 16.

Mémorial des rites était plein d'obscurités. Elles s'évanouirent, quand T'chin-hao publia son grand ouvrage, intitulé : *Explication générale du Li-ki* (dix livres). Cet ouvrage est devenu classique. Aujourd'hui même, on s'en sert pour examiner les aspirants à la licence[1].

Quoi qu'en dise le biographe de T'chin-hao, on rencontre encore, dans le Mémorial des rites, un assez grand nombre de passages, sur l'interprétation desquels les commentaires se taisent ou se contredisent[2]. C'est l'opinion de M. Stanislas Julien. C'était aussi le sentiment du P. Gaubil, qui écrivait de Péking, le 10 août 1752, à Deshauterayes : « Il y a bien de la critique à employer et bien des précautions à prendre, pour faire une traduction du *Li-ki*. . . On trouve, dans ce livre, des morceaux de la première beauté et de la plus haute antiquité ; mais des auteurs postérieurs y ont ajouté des choses absurdes[3]. »

T'CHIN-LI 陳櫟, philosophe, érudit, commentateur, historien, membre du tribunal des rites.

Son nom d'honneur était Cheou-ong. Il naquit à Hieou-ning, département de Hoeï-tcheou-fou, dans le Kiang-nan. A l'âge de trois ans, Ou-chi, sa grand'mère, lui apprit à réciter le *Hiao-king* (le

[1] Voyez la notice, Ire partie, 1re classe, section 4.

[2] Stanislas Julien, *Simple exposé*, p. 213.

[3] *Lettres inédites de Gaubil*, Journal asiatique, cahier d'octobre 1832, p. 326.

Livre de la piété filiale) et le *Lun-yu* (les Entretiens philosophiques). A cinq ans, il entra dans une école (*Siao-hiŏ*), où il se fit des King et des historiens une étude et un amusement. A sept ans, il aborda les écrivains de la troisième classe, les moralistes et les légistes, les agronomes et les astronomes. Il était à peine âgé de quinze ans, quand un magistrat du rang le plus distingué le prit sous sa protection. Malheureusement, après la chute de la dynastie des Song, les lois sur les examens de capacité tombèrent en désuétude. Toutefois, Tchin-lĭ, qui avait des sentiments nobles, désintéressés, loin de se laisser abattre, redoubla d'ardeur et cultiva la philosophie. A la connaissance des auteurs anciens, il réunit celle des modernes. On répète souvent que, de toutes les écoles philosophiques, aucune ne peut soutenir la comparaison avec l'école de Tchu-hi, si l'on regarde la morale; mais, ce qui n'est pas moins vrai, c'est que, peu de temps après la mort de ce grand homme, ses principaux disciples se relâchèrent considérablement. Pour fortifier les études et rétablir en même temps la discipline, T'chin-lĭ, dont le zèle était prudent, éclairé, publia successivement une Explication des quatre livres classiques, une Paraphrase et des Extraits du Commentaire de Tsaï-chin, un Choix d'opinions sur le *Li-ki*, d'autres ouvrages encore [1]. « Sa paraphrase de Tsaï-chin, dit la notice du Catalogue abrégé [2], est un ouvrage complet. »

[1] *Biographie universelle de la Chine*, liv. XXXVII, fol. 13.

[2] Voyez cette notice, Ire partie, 1re classe, section 2.

La première année Yen-yeou, du règne de Jîn-tsong (l'an 1314), quand cet empereur ordonna dans tout l'empire l'examen des lettrés et promulgua des règlements nouveaux, T'chin-lĭ, qui était membre du tribunal des rites, se démit de ses fonctions, abandonna son traitement et retourna dans son pays natal, pour y fonder une école particulière. Il obtint des succès réels et conserva toujours une réputation méritée. La Biographie universelle cite, à ce sujet, une anecdote curieuse.

Le philosophe Ou-t'ching, de Lin-tchouên, dont nous avons déjà parlé, avait l'excellente habitude de rendre au talent de ses collègues la justice la plus exacte. Il parlait avec éloge de Tchin-lĭ dans ses leçons publiques, et répétait souvent que ce philosophe avait rendu des services à l'école de Tchu-hi. Un jour, il fut, en quelque sorte, pris au mot par ses élèves, qui jugèrent à propos de déserter son cours, et, après s'être retirés dans la ville de Hoeï-tcheou-fou, suivirent les leçons de T'chin-lĭ [1]. Ou-t'ching ne s'en plaignit pas.

Mais c'est principalement en qualité d'historien que nous devons considérer T'chin-lĭ. Son véritable titre à la gloire est son *Abrégé de l'histoire critique des différentes dynasties*, ouvrage dans lequel il assigne les causes de la grandeur ou de la décadence de la nation, sous les règnes antérieurs. Les écrivains chinois ont particulièrement excellé dans la critique historique (*Sse-ping*). Ils expliquent d'ordinaire les

[1] *Biographie universelle*, liv. XXXVII, fol. 13.

événements par les mœurs, rassemblent, comparent les faits, puis remontent aux principes invariables et fondamentaux des King pour juger les hommes et l'histoire elle-même. Malgré cela, on aurait tort de regarder l'*Abrégé de l'histoire critique* comme un monument de génie, car, suivant la notice du Catalogue abrégé[1], dans les explications qu'il donne, Tchin-lï est plus superficiel que profond.

Ce philosophe se désignait lui-même par les mots : *Tong-feou-lao-jîn* « Le vieillard du tertre de l'Orient. »

T'CHIN-SSE-KAÏ 陳師凱, antiquaire, critique, commentateur.

Il avait pour nom d'honneur Tao-yong. Originaire de Nan-khang-fou, dans le Kiang-si, il s'était retiré sur le mont Liu-chan, où il composa son *Explication générale du Chu-king*. Il mourut la deuxième année Tchi-tchi, du règne de Yng-tsong (l'an 1322)[2]. Voilà tout ce que la Biographie universelle nous apprend de cet auteur, auquel elle consacre deux pages. Elles sont remplies par un extrait de la préface de l'*Explication générale*.

T'chin-sse-kaï est le premier qui ait fait connaître toutes les opinions de Tchu-hi sur l'astronomie et la géographie du Chu-king, sur les armes, les instruments de musique, les mœurs, les coutumes et

[1] Voyez cette notice, Ire partie, IIe classe, section 15.
[2] *Biographie universelle*, liv. XXXVII, fol. 15.

les lois, dont il est parlé dans le livre canonique des annales, car le *Prince des lettrés* n'avait pas tout écrit. Tsaï-tchin, son disciple, publia un nouveau commentaire et omit encore une foule de choses. T'chin-ssekaï, élève de Tsaï-chin, a voulu continuer l'ouvrage de son maître; mais, d'après la notice, il paraît qu'il n'avait pas l'érudition nécessaire pour travailler dans le même genre; toutefois, comme il est recommandable par sa manière d'écrire, les lettrés lui ont une très-grande obligation. Son ouvrage est intitulé: *Explication générale du commentaire de Tsaï-chin sur le Chu-king*[1].

T'chin-y-tseng 陳繹曾, rhéteur, poëte.

Son nom d'honneur était Pe-fou, son pays natal T'chu-tcheou-fou, chef-lieu d'un département, dans le Tche-kiang[2]. Élève et ami de Taï-piao-youên, il s'acquit une assez grande popularité par ses vers, qui ne manquaient pas d'élégance ni de charme. Il était bègue[3] et pauvre. Obligé de travailler pour les étudiants, il écrivit des paraphrases. Le meilleur ouvrage de Y-tseng est son *Traité des compositions en prose*[4]. Après le rétablissement des colléges, sous le règne de l'empereur Jîn-tsong, comme ce petit ouvrage, dit le Catalogue de la Bibliothèque impériale,

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, I[re] partie, I[re] classe, section 2.
[2] *Biographie universelle*, liv. XXXVII, fol. 17.
[3] *Ibid.*
[4] Voyez la notice de cet ouvrage, I[re] partie, IV[e] classe, section 4.

sembla fait pour servir de règle et de modèle aux étudiants, on l'adopta.

T'CHIN-YOUE-TAO 陳悅道, commentateur.

Cet écrivain a travaillé pour les étudiants. On a de lui un ouvrage intitulé : *Art de fixer le sens du Chu-king*[1].

TCHING-CHO 鄭杓, antiquaire, paléographe.

Son nom d'honneur était Tseu-king. Originaire de P'ou-thièn, chef-lieu d'un arrondissement, dans le Fŏ-kièn, il étudia la paléographie. Rien n'est plus connu que son livre[2], intitulé : *Histoire de l'écriture*[3].

TCHING-TĔ-HOEÏ 鄭德輝, auteur dramatique.

Cet écrivain célèbre a composé dix-huit pièces de théâtre. Les meilleures sont : *Le Mal d'amour*, *L'Élévation de Wang-tsan* et *La Soubrette accomplie*.

TCHING-THING-YU 鄭廷玉, auteur dramatique.

Il ne nous reste que trois pièces de cet auteur;

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie; Ire classe, section 2.
[2] *Biographie universelle*, liv. CV, fol. 96.
[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 8.

ce sont : *Tchao-kong, prince de Thsou; La Fleur de l'arrière-pavillon* et *L'Histoire du caractère Jîn.*

TCHING-TOUAN-HIO 程端學, commentateur hétérodoxe, antiquaire, critique, professeur agrégé au collége impérial des Mongols.

Son nom d'honneur était Chi-cho. Originaire d'un district du Tche-kiang, il parvint au doctorat, la première année Tchi-tchi, du règne de Yng-tsong (1321), et fut nommé assesseur (*tching*) du tribunal de Siènkiu, charge assez lucrative qu'il refusa d'occuper, et qu'il échangea contre une place de professeur adjoint au collége impérial (*Koüe-tseu-kièn*)[1]. Touan-hiŏ, infidèle aux traditions antiques, commentateur hétérodoxe, publia un grand ouvrage, intitulé : *Examen critique des passages douteux qui se trouvent dans les trois commentaires historiques du Tchun-thsieou* (vingt livres)[2]. Le *Tchun-thsieou* est attribué à Confucius; mais on peut dire, avec l'abbé Grosier, que Confucius n'a rien écrit, car le *Tchun-thsieou* n'est qu'un extrait fort abrégé des annales du royaume de Lou, depuis l'an 732 avant J. C., jusqu'à l'an 480, extrait dans lequel les événements sont à peine indiqués[3].

[1] *Biographie universelle*, liv. XCXII, fol. 93.

[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 5.

[3] *Histoire générale de la Chine* par le P. de Mailla, t. IX, p. 495, à la note.

TCHING-TOUAN-LI 程端禮, rhéteur, professeur au collége de Khiu-tcheou-fou.

Il avait pour nom d'honneur King-chŏ. A quinze ans, Touan-li était comme son frère un enfant célèbre. Il savait par cœur et pouvait réciter d'un bout à l'autre les six livres canoniques; il indiquait avec une intelligence remarquable le sens général de chaque passage [1]. Nommé professeur au collége de Khiu-tcheou-fou, il publia pour ses élèves un excellent ouvrage intitulé : *Cours de lecture avec des exercices pour chaque jour de l'année* [2]. Le grand collége impérial, dit la Biographie universelle, mit son livre au nombre des ouvrages d'éducation; il fut adopté, d'après ses ordres, pour les écoles d'arrondissement et de district [3].

TCHING-YU 鄭玉, commentateur.

Son nom d'honneur était Tseu-meï; il naquit dans le district de Hi-hien, département de Hoeï-tcheou-fou, province de Kiang-nan. On a de cet auteur un ouvrage en quarante-cinq livres, intitulé : *Recherches sur les passages douteux et les lacunes qui se trouvent*

[1] *Biographie universelle*, livre XCII, fol. 93.

[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 1.

[3] *Biographie universelle*, liv. XCII, fol. 93. En lisant la notice, on reconnaîtra sur-le-champ que les auteurs du Catalogue abrégé ont abondamment puisé dans la Biographie universelle.

dans le texte et dans les commentaires du Tchun-thsieou[1]. Tching-yŭ avait un caractère ferme et des mœurs très-austères. La quatorzième année Tchi-tching, du règne de Chun-ti (l'an 1354), il refusa une place de chancelier vacante à l'académie des Han-lin; l'an 1356, il montra un grand courage, lorsque son pays natal fut envahi par les troupes des Ming[2].

TCHU-KONG-TSIÈN 朱公遷, commentateur, membre de l'académie impériale des Han-lin, ministre d'état.

Il avait pour nom d'honneur Kĕ-ching. Originaire de P'o-yang, département de Jao-tcheou-fou, dans le Kiang-si, fils d'un lettré, qui n'était pas lui-même sans mérite, Kong-tsièn, comme tous les commentateurs, avait ouvert une école particulière. C'était un excellent, mais fort ennuyeux écrivain. La Biographie universelle s'étend plus sur l'austérité de ses mœurs que sur les qualités de son style. Je ferai observer, en passant, que les commentateurs des King furent presque tous des sages ou, au moins, des hommes d'un caractère sérieux, très-noble et très-ferme. Au commencement du règne de Khoubilaï, ils se donnèrent la mort, plutôt que de manquer de fidélité aux Song. La première année Tchi-tching, du règne de Chun-ti (l'an 1348), Kong-tsièn fut

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 5.
[2] *Biographie universelle de la Chine*, liv. CV, fol. 96.

nommé membre de l'académie des Han-lin et ministre d'état[1].

On a de cet auteur une *Paraphrase du Commentaire de Tchu-hi sur le Chi-king* (vingt livres)[2] et une *Interprétation générale des quatre livres classiques* (six livres).

TCHU-TCHIN-HENG 朱震亨, philosophe, médecin.

Son nom d'honneur était Yen-sieou. Originaire de Y-ou, département de Hin-hoa-fou, province de Tche-kiang, Tchin-heng avait étudié à l'école de Hiu-kièn[3]. Il s'adonna de bonne heure aux sciences, mais spécialement à la médecine, composa divers traités qui sont encore en usage dans les écoles[4] et se fit un nom par sa théorie du Yn et du Yang[5].

Tchu-tchin-heng fut assurément le plus grand médecin de son époque; mais l'art de guérir a-t-il fait des progrès sous les Youên? la question paraît difficile à résoudre. Elle l'est sans doute; elle le sera, tant qu'on n'aura pas traduit les ouvrages que j'ai cités dans la première partie, ou des ouvrages analogues; néanmoins, l'histoire des Mongols de la Chine nous présente deux faits intéressants et d'une authenticité parfaite :

[1] *Biographie universelle,* liv. XXII, fol. 10.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 3.
[3] Voyez plus haut l'article *Hiu-kièn.*
[4] *Biographie universelle de la Chine,* liv. XXII, fol. 10.
[5] C'était une théorie nouvelle.

Le premier, c'est la faveur signalée et vraiment extraordinaire que la médecine a reçue des empereurs mongols. Le savant le plus universel du siècle des Youên, Ma-touan-lin, rapporte que, dès 1261 (la deuxième année Tchong-tong), Khoubilaï confia à un assistant du grand comité médical de la cour la mission de parcourir les provinces et d'y établir des écoles de médecine[1]; que, l'an 1285, il institua des concours réguliers pour le titre de *Médecin de la cour* ou de *Membre du grand comité médical;* que, l'an 1312 (la première année Hoang-tsing), Jîn-tsong interdit sévèrement aux individus qui n'avaient pas *concouru* ou *publié un ouvrage sur la médecine* la faculté d'ouvrir des cours pour l'enseignement de cette science; enfin, que les empereurs mongols attachaient une importance extrême à ces concours médicaux, d'où sortirent une foule de médecins distingués[2].

Le second fait, devant lequel tombe le principal argument des écrivains, qui, pour expliquer le peu de progrès que les Chinois ont faits dans les sciences, accusent de ce peu de progrès l'isolement dans lequel ils vivent, le second fait, dis-je, est l'introduction de la médecine arabe à la Chine, sous le règne des premiers empereurs mongols. Khoubilaï avait à sa cour deux comités de médecins, composés, l'un

[1] On avait déjà créé des écoles spéciales pour la médecine sous les Youên; elles ne donnèrent aucun résultat.

[2] Éd. Biot, *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine*, seconde partie, p. 417 à 419.

de Persans ou d'Arabes, l'autre de Chinois et de Mongols [1].

Or, en s'appuyant sur ces deux faits et en raisonnant par induction, y aurait-il de la témérité, je le demande, à avancer que la médecine des Chinois a fait quelques pas sous la dynastie des Youên, que Wang-hao-kou, membre du comité médical chinois (je pourrais citer les autres), a nécessairement puisé dans ses relations avec les médecins du comité arabe, sur la théorie comme sur la pratique, une foule d'idées justes et de notions vraies; enfin, que les ouvrages des Youên, quoique moins étendus, moins volumineux, renferment plus d'observations exactes et plus de vues profondes que les gros traités médicaux de la dynastie des Song? Quand on parcourt le Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale, l'hésitation cesse. On y remarque en effet que Wang-hao-kou, dans son Manuel de thérapeutique, montre le rapport des signes diagnostiques légués par les canons (*king*) avec l'indication thérapeutique fournie par le *Penthsao* (herbier médical), *invoque l'expérience, les observations et ne s'attache pas servilement au texte des anciens livres*. C'était, il faut en convenir, un progrès; on en trouverait d'autres, si l'on examinait avec soin les notices du grand Catalogue, notices qui sont plus étendues et fournissent plus d'indications. Le célèbre historien persan Raschid-eddin, qui de simple médecin devint successivement premier ministre sous trois sultans, Raschid-eddin, contemporain de Khou-

[1] Gaubil, *Histoire des Mongols*, p. 492.

bilaï, avait une estime particulière pour la médecine des Chinois. On lit, dans l'Histoire des Mongols de la Perse, qu'il avait fait traduire de la langue du Khataï (Chine), d'abord en persan, puis en arabe, deux grands ouvrages de médecine. Le premier de ces ouvrages contenait les *principes de la médecine théorique et pratique des peuples du Khataï*[1]; c'était, à n'en pas douter, une version des douze *King* ou Canons médicaux. Le second traitait des *remèdes simples en usage dans le Khataï*[2]; c'était une version du *Pen-thsao*.

Il est vrai et je reconnais volontiers que les auteurs de la dynastie des Youên ne témoignent pas du mépris, mais du respect, quelquefois de l'estime pour la théorie médicale des anciens. Toutefois, qu'on veuille bien y songer, le système physiologique, fondé sur les King, ou le système harmonique des cinq planètes, des cinq viscères, des cinq éléments, des cinq couleurs et des cinq saveurs, tout absurde qu'il est, ne disparaîtra des livres chinois qu'avec les institutions de la Chine. L'empereur lui-même, s'il touchait au système physiologique, y succomberait; il succomberait sous le poids des mémoires et des représentations que les tribunaux de Peking ne manqueraient pas de lui adresser. Ces tribunaux, armés d'un pouvoir immense et incontesté, main-

[1] *Histoire des Mongols de la Perse*, écrite en persan par Raschid-eddin, publiée, traduite en français et accompagnée d'un mémoire sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. Quatremère. (Voyez le compte rendu de ce grand ouvrage dans le Journal asiatique, cahier de décembre 1838, p. 576.)

[2] *Journal asiatique*, cahier de décembre 1838, p. 576.

tiennent dans les ouvrages des médecins une orthodoxie ridicule. Mais on aurait tort de croire qu'ils frappent de stérilité tous les travaux et arrêtent tous les perfectionnements. Autre est la théorie, autre est la pratique; et, dans les sciences d'observation, comme dit spirituellement M. Abel-Rémusat, on appuie quelquefois une pratique raisonnable de raisonnements absurdes [1].

Voici la liste des principaux ouvrages de Tchu-tchin-heng :

1° *Phénomènes de l'économie animale* ou *Connaissance des premiers principes* (un livre). Comme les anciens comprenaient, sous ces termes : 格物 (*philosophie*) et 致知 (*premiers principes*), la médecine et toutes les sciences, l'auteur crut pouvoir intituler son livre : 格致 *Connaissance des premiers principes* [2]. C'est un petit ouvrage, dans lequel il explique les phénomènes de l'économie animale par la théorie du Yn et du Yang; mais Tchin-heng ne s'arrête pas à la simple spéculation, il passe à la pratique et donne d'excellents conseils.

2° *Pharmacopée universelle* (un livre). Comme la pharmacopée chinoise est très-riche, l'auteur expose de quelle manière on peut éviter les erreurs dans la composition des remèdes.

3° *Examen critique des passages douteux qui se trouvent dans le Traité des phlegmasies*. Tchang-ki, l'auteur de ce traité, vivait sous la dynastie des Han.

[1] Abel-Rémusat, *Mélanges asiatiques*, t. I, p. 246.

[2] *Catalogue abrégé*, liv. X, fol. 14.

4° *Petit traité des maladies externes.*

5° *Commentaire sur le Pen-thsao.* D'après ce qu'en dit le Catalogue abrégé, cet ouvrage ne manque pas d'une certaine analogie avec le Dictionnaire des drogues de Lémery.

Tchu-tcho 朱倬, commentateur, antiquaire, critique.

Son nom d'honneur était Meng-tchang. Il naquit à Sin-tching, dans le Kiang-si, et parvint au doctorat la deuxième année Tchi-tching, du règne de Chun-ti (l'an 1342)[1].

C'était un homme fort savant et, comme dit le Catalogue abrégé, un fidèle sujet[2]. On le compare, pour la vertu, à Tchao-chin, qui fut ministre d'état sous la dynastie des Song. Personne n'a plus approfondi les King et particulièrement le Livre des vers. On a de lui un excellent ouvrage, intitulé : *Questions sur les passages douteux du Chi-king* (sept livres)[3].

Tchu-tsou-y 朱祖義, commentateur.

C'est encore un auteur qui a travaillé pour les étudiants. On a de lui une Explication, phrase par phrase, du Livre canonique des annales[4].

[1] *Biographie universelle de la Chine*, liv. XXII, fol. 9.

[2] *Catalogue abrégé*, liv. II, fol. 17.

[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 3.

[4] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 2.

Thokhĕthŏ 托克托, ministre mongol au service de l'empereur Chun-ti, général d'armée, historiographe de l'empire, précepteur du prince héritier.

On trouve la biographie de ce ministre dans l'Histoire générale de la Chine du P. Mailla [1].

Thŏkhĕthŏ a travaillé à l'histoire des Song, qui n'a pas moins de quatre cent quatre-vingt-seize livres, à l'histoire des Liao et à l'histoire des Kin [2].

Thsi-tĕ-tchi 齊德之, médecin.

Il a publié un *Examen critique des principaux traités sur les maladies externes* [3].

Thsin-kièn-fou 秦簡夫, auteur dramatique.

On a de cet auteur *L'Enfant prodigue* et *Le Dévouement de Tchao-li.*

Tong-ting 董鼎, commentateur.

Son nom d'honneur était Ki-heng. Il naquit à P'o-yang, dans le Kiang-si. On a de cet écrivain une *Paraphrase du Hiao-king* (*Livre de la piété filiale*) et un

[1] Voyez le t. IX, p. 572 à 615.

[2] Voyez les notices de ces ouvrages, Ire partie, IIe classe, section 1.

[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 5.

Choix de commentaires sur le Livre des annales, avec les notes de Tchu-hi (six livres)[1].

TSENG-MING-CHEN 曾明善, économiste.

On a de lui un ouvrage, intitulé : *Notions générales sur l'agriculture et la fabrication des étoffes*[2].

TSENG-TOUAN-KING 曾端卿, auteur dramatique.

On a de lui une comédie intitulée : *Histoire de la pantoufle laissée en gage.*

WANG-CHI-FOU 王實甫, l'un des plus grands poëtes de la Chine, romancier, auteur dramatique.

La Biographie universelle de la Chine n'a point consacré d'article à cet écrivain célèbre, qui a trouvé et trouvera toujours des admirateurs et des enthousiastes. C'est l'auteur du *Si-siang-ki* (Histoire du pavillon occidental), dont j'ai parlé dans la seconde partie.

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, I[re] partie, I[re] classe, section 2.

[2] Voyez la notice de cet ouvrage, I[re] partie, III[e] classe, section 4.

WANG-HAO-KOU 王好古, médecin.

Les principaux ouvrages qu'il a composés sont : 1° un *Traité de nosologie, d'après un nouveau système;* 2° un *Traité des cas difficiles;* 3° un *Manuel de thérapeutique*[1].

WANG-HI 王喜, géographe.

On a de cet auteur un ouvrage intitulé : *Principes généraux pour diriger le cours du fleuve Jaune*[2].

WANG-KĔ-KHOUAN 汪克寬, commentateur, antiquaire, inspecteur des études.

Il avait pour nom d'honneur Tĕ-fou. La troisième année Taï-ting, du règne de Taï-ting-ti (l'an 1326), il fut nommé inspecteur des études dans le Kiang-si et le Tche-kiang[3]. Kĕ-khouan publia divers ouvrages sur les King, dont le plus important est intitulé : *King-li-pou-y* (Restitution du *Y-li*, d'après le texte des livres canoniques)[4]. Cet auteur se désignait lui-même par les mots : *Hoan-kou-sièn-seng* (Le docteur de la vallée des bijoux)[5].

[1] Voyez les notices de ces ouvrages, Ire partie, 1re classe, section 5.
[2] Voyez la notice du fleuve Jaune, Ire partie, IIe classe, section 11.
[3] *Biographie universelle,* liv. XC, fol. 37.
[4] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 4.
[5] *Biographie universelle,* liv. XC, fol. 37.

Wang-keou 王構, rhéteur, ministre d'état, docteur de l'académie impériale des Han-lin.

Son nom d'honneur était Kheng-thang; il naquit à Tong-p'ing, chef-lieu d'un département, dans le Chan-tong. Son père, nommé Kong-youên, vécut durant les troubles qui marquèrent la fin de la dynastie des Kin. Un jour, les trois frères de celui-ci prirent le parti d'abandonner la maison paternelle pour se réfugier dans le midi. Kong-youên seul jura de garder jusqu'à la mort les tombeaux de ses ancêtres. Il dirigea ses pas vers les sépultures et s'agenouilla sur l'herbe, au milieu des arbustes. On eut beau l'appeler, il ne voulut pas sortir; ses trois frères s'éloignèrent alors, navrés de douleur et en versant des larmes. Quand ils revinrent dans la maison paternelle, ils ne purent jamais savoir comment Kong-youên avait fini ses jours[1].

A l'âge de vingt ans, Keou enseigna la rhétorique, et, depuis, il ne cessa de se livrer à l'étude avec un zèle qui tenait de la passion. La onzième année Tchi-youên, du règne de Chi-tsou (l'an 1275), il fut nommé ministre d'état (*tching-siang*)[2]. Chargé par le général Pe-yen (homme expérimenté, qui avait servi, en Perse et en Syrie, dans l'armée de Houlagou) de rassembler les cartes géographiques, les registres, les mémoires des historiographes, les vases

[1] *Biographie universelle*, liv. LXXXIV, fol. 57.
[2] *Ibid.*

des sacrifices, les armes des empereurs, il montra dans cette opération un courage admirable et une grande présence d'esprit. Keou contribua plus que tout autre et, pour ainsi dire, malgré lui, à l'établissement de l'empire de Khoubilaï. Il se distingua par ses travaux sous le règne de Tching-tsong et obtint le grade le plus élevé des lettrés, quand Wou-tsong monta sur le trône; il fut nommé docteur de la grande académie impériale des Han-lin, mais il mourut quelques jours après sa nomination[1]. On ne connaît aujourd'hui de cet auteur qu'un ouvrage, intitulé : *Miroir de l'éloquence*[2]. C'est ce qu'il paraît avoir écrit de plus agréable.

WANG-LI 王履, médecin.

On a de lui un petit ouvrage intitulé : *Dissertation nouvelle sur les aphorismes contenus dans les traités de médecine*[3].

WANG-SSE-TIÈN 王士點, archéologue, statisticien.

Je n'ai point trouvé son nom dans la Biographie universelle de la Chine. Les principaux ouvrages de cet auteur sont : 1° un *Vocabulaire des palais impériaux*, dans lequel se rencontrent des notices sur les

[1] *Biographie universelle*, liv. LXXXIV, fol. 57.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IVe classe, section 4.
[3] Voyez la notice, Ire partie, IIIe classe, section 5.

anciens palais, sur les belvédères, les pagodes, les lacs artificiels, les parcs et les jardins; 2° une *Statistique des archives*[1].

WANG-TA-YOUÊN 汪大淵, géographe.

Il a publié une Histoire des peuples étrangers.

WANG-TCHING 王禎, agronome.

Le Catalogue abrégé regarde son *Traité de l'agriculture*, en vingt-deux livres, comme « le traité le plus complet qui existe, où l'on trouve, sur les machines hydrauliques et sur les instruments d'irrigation, des notions très-exactes et très-utiles[2] ». L'agronomie de la Chine attire aujourd'hui l'attention des philologues. Un jeune littérateur, qui écrit avec beaucoup d'élégance et de grâce, M. le baron Léon d'Hervey-Saint-Denys, a déjà signalé son nom dans ce genre d'étude par un ouvrage plein d'intérêt. Il a publié des Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois[3]. La discussion vraiment scientifique des faits qui se rapportent aux climats de la Chine, comparés

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 12.

[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 4.

[3] *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois et sur les végétaux, les animaux et les procédés agricoles que l'on pourrait introduire avec avantage dans l'Europe occidentale et le nord de l'Afrique*, par le baron Léon d'Hervey-Saint-Denys, un volume in-8°. Paris, 1850.

avec ceux de l'Europe occidentale et du nord de l'Afrique; la deuxième partie, où l'auteur, passant en revue tous les végétaux cultivés par les Chinois, montre l'utilité que quelques-uns de ces végétaux pourraient nous offrir, et l'analyse de la grande encyclopédie *Cheou-chi-thong-kao*, ont obtenu les suffrages d'un illustre académicien [1].

Wang-tchong-wên 王仲文, auteur dramatique.

On a de lui un drame intitulé : *L'Innocence reconnue.*

Wang-tchong-yun 王充耘, commentateur, archéologue, érudit.

Il avait pour nom d'honneur Keng-yé. Originaire du Kiang-si, il parvint au doctorat, la première année Youên-tong, du règne de Chun-ti (l'an 1333), et fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de Yang-sin [2]. Après un certain temps, il quitta son emploi pour retourner auprès de sa mère, qu'il combla d'attentions. Témoin de la chute de la dynastie mongole, quoiqu'il vécût dans une époque d'orages et de calamités, il maîtrisa ses émotions, jusqu'au point d'écrire un Traité des antiques. Son meilleur ouvrage est intitulé : *Examen minutieux pour servir à la lecture du Chu-king.* Les auteurs du Catalogue abrégé

[1] M. Biot. Voyez le *Journal des savants*, cahier de novembre 1850.

[2] *Biographie universelle*, liv. LXXXIV, fol. 68.

n'en disent ni bien ni mal[1]. Ils reconnaissent pourtant que Tchong-yun a développé ses propres opinions et qu'il n'était ni plagiaire, ni compilateur.

WANG-THIEN-YU 王天與, commentateur, critique, directeur du collége de Lin-kiang.

Son nom d'honneur était Li-ta ; on l'appelait aussi Meï-p'ou. Il naquit à Ki-ngan, chef-lieu d'un arrondissement dans le Kiang-si. Homme d'une profonde érudition, il publia un *Choix de commentaires sur le Livre canonique des annales*[2], ouvrage qui n'a pas moins de quarante-six livres. La troisième année Ta-tĕ, du règne de Tching-tsong (l'an 1300), Thien-yu fut nommé directeur d'un collége, qui se trouvait alors dans la juridiction de Lin-kiang[3].

WANG-TSEÙ-Y 王子一, poëte dramatique.

On a de cet auteur *La Grotte des pêchers*, opéra-féerie.

WANG-YOUÊN-KIE 王元杰, commentateur.

Il avait pour nom d'honneur Tseu-yng, naquit à Ou-kiang, dans le département de Sou-tcheou-fou,

[1] Voyez la notice, Ire partie, 1re classe, section 2.
[2] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 2.
[3] *Biographie universelle*, liv. LXXXIV, fol. 67 et 68.

et publia un ouvrage, intitulé : *Conférences sur le sens du T'chun-thsieou*[1]. Cet ouvrage n'est qu'une compilation.

WEÏ-Y-LIN 危亦林, médecin.

On a de lui un ouvrage intitulé : *Remèdes légués par l'expérience traditionnelle et dont l'efficacité a été reconnue*[2]. Le nom de ce grand médecin ne se trouve pas dans la Biographie universelle.

WOU-HAN-TCHIN 武漢臣, auteur dramatique.

Il ne nous reste que trois pièces de Han-tchin : *Le Vieillard qui obtient un fils*, *Les Amours de Yŭ-hou* et *Le Petit pavillon d'or*.

YANG-HIÈN-TCHI 楊顯之, auteur dramatique.

Il a composé deux drames : *Le Naufrage de T'chang-thièn-khiŏ* et *Le Pavillon*.

YANG-HIOUEN 楊桓, lexicographe, recteur de Thsi-tcheou, professeur de belles-lettres et de paléographie au collége impérial des Mongols.

Son nom d'honneur était Wou-tseu; il naquit à

[1] Voyez la notice, Ire partie, Ire classe, section 5.
[2] Voyez la notice, Ire partie, IIIe classe, section 5.

Yen-tchouen, dans le Chan-tong. C'est lui, dit la Biographie universelle, qui, en lisant le *Lun-yu* dans sa jeunesse, s'arrêta au paragraphe 宰予晝寢 (*Tsaï-yu se reposait sur un lit pendant le jour*) et, vivement touché des paroles de Confucius à ce sujet, prit une si noble résolution. Il n'imita point Tsaï-yu, ne ressentit jamais la plus légère incommodité et s'acquitta fidèlement de son vœu[1]. Ses talents et ses vertus lui acquirent l'estime de l'inspecteur général du Chan-tong, et, la première année Tchong-tong, du règne de Chi-tsou (l'an 1260), Yang-hiouen fut promu aux fonctions de recteur de Thsi-tcheou[2]. Il composa quelques ouvrages et se retira dans son pays natal pour s'y livrer tout entier à l'étude des écritures anciennes. Nommé professeur de belles-lettres et de paléographie au collége impérial, la troisième année Ta-tě (l'an 1299), il mourut quelques jours après sa nomination[3]. On a de lui un dictionnaire intitulé : *Loŭ-chu-thong* (Classification générale des caractères, d'après leur origine)[4].

YANG-KING-HIÈN 楊景賢, auteur dramatique.

On a de lui la *Courtisane Lieou*, drame tao-sse.

[1] *Biographie universelle*, livre LXXVI, fol. 45.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* fol. 46.
[4] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, 1re classe, section 10.

Yang-wên-kouei 楊文奎, poëte dramatique.

Il a fait une comédie, intitulée : *La Réunion du fils et de la fille.*

Yéliu-thsou-tsaï 耶律楚村, ministre tartare au service des premiers princes de la famille de Gengis-khan, instituteur des Mongols, astronome, poëte, littérateur, moraliste.

« Les circonstances dans lesquelles vécut Yéliu-thsou-thsaï, dit M. Abel-Rémusat, qui a consacré à ce ministre une notice biographique très-étendue [1], les belles qualités dont la nature et l'éducation l'avaient pourvu, ont fait de lui l'un des plus grands hommes de l'Asie orientale. Tartare d'origine et devenu Chinois par la culture de son esprit, il fut l'intermédiaire naturel entre la race des opprimés et celle des oppresseurs. . . Il organisa la partie orientale de cet empire gigantesque qui menaçait alors d'envahir le monde entier, et prépara de loin la révolution qui, en renvoyant les Mongols dans leurs déserts, devait affranchir la Chine d'une domination étrangère, et lui rendre un gouvernement fondé sur la base des mœurs naturelles et des traditions nationales [2]. »

[1] Voyez *Nouveaux mélanges asiatiques*, par M. Abel-Rémusat, t. II, p. 64 à 88.

[2] *Ibid.* p. 86 et 87.

Dans la Biographie universelle de la Chine, la vie de Yéliu-thsou-thsaï occupe dix pages. Le fait historique le plus intéressant qu'on y trouve, c'est l'opinion que ce ministre soutint dans le conseil de Gengis-khan, l'an 1227, opinion dont on a parlé tant de de fois, et qui sauva la vie à plusieurs millions d'hommes. Voici le texte du passage, où la conversation de Thsou-thsaï avec Gengis est racontée, d'après les historiens de la Chine :

萬石。足以供給。何謂無補哉。[1]
十萬兩。帛八萬匹。粟四十餘
酒醋山澤之利。歲可得銀五
誠均定中原地稅商稅鹽鐵
陛下將南伐軍需宜有所資。
不若空其人爲牧地。楚村曰
帛之儲。羣言漢人無補于國。
太祖征西域。倉庫無斗粟尺

[1] *Biographie universelle*, liv. CL, fol. 45.

Après que le *grand aïeul* (Gengis-khan) eut fait la conquête des provinces occidentales, dans les greniers, dans les magasins, on ne trouvait pas un boisseau de grain, une pièce d'étoffe. Tous les officiers représentèrent que les Chinois n'étaient d'aucune utilité pour le service de l'état; qu'il fallait exterminer la population des provinces conquises et faire de ces provinces un vaste pâturage (où l'on conduirait les troupeaux). Thsou-thsaï (prenant la parole) s'exprima en ces termes : « Sire, quand vos armées, en combattant, s'avanceront vers le midi, vous aurez besoin d'une infinité de choses. Si l'on voulait asseoir, pour toute la Chine, sur une base équitable, honnête, les contributions foncières et les taxes commerciales, l'impôt du sel, du fer, du vin, du vinaigre, (je crois que de cette manière) en tenant compte du produit des montagnes et des lacs, on pourrait retirer par an cinq cent mille onces d'argent, quatre-vingt mille pièces d'étoffes, plus de quatre cent mille quintaux de grain, en un mot, tout ce qui serait nécessaire à l'entretien des troupes. Comment peut-on dire (qu'une telle population) n'est d'aucune utilité ? » Ce plan fut adopté [1].

Yéliu-thsou-thsaï composa en chinois un assez grand nombre d'ouvrages, dont il ne reste que la moindre partie. Ce sont des odes peu estimées et des fragments sur la politique et la littérature [2].

Yn-chi-fou 陰時夫, lexicographe.

On a de cet auteur un Dictionnaire universel des rimes, en vingt livres [3].

[1] Ce morceau a été traduit par M. Abel-Rémusat. (Voyez *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. II, p. 70 et 71.)

[2] *Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale*, liv. XVII, fol. 2.

[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIIe classe, section 11.

Yo-pĕ-tchouen 岳伯川, auteur dramatique.

C'est l'auteur de *La Transmigration de Yŏ-cheou*, drame tao-sse.

Yu-kao 俞皋, commentateur.

On a de lui une Explication générale des Commentaires du T'chun-thsieou [1].

Yu-kin 于欽, géographe.

Originaire de Y-tou, département de Thsing-tcheou-fou (Chan-tong), il fut nommé vice-président du *Ping-pou* (tribunal de la guerre). Yu-kin avait une grande intelligence, une grande expérience, la mémoire remplie d'une foule de choses. Chargé d'une inspection dans le Chan-tong, il étudia les antiquités de cette province, les mœurs de ses habitants, les coutumes établies [2]; il s'attacha surtout à la topographie et publia un excellent ouvrage, intitulé : *Description topographique des trois Thsi* [3]. Le principal mérite de Yu-kin est dans la perfection du style [4].

[1] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, Ire classe, section 5.
[2] *Biographie universelle*, liv. XVIII, fol. 34.
[3] Voyez la notice de cet ouvrage, Ire partie, IIe classe, section 11.
[4] *Catalogue abrégé de la Bibliothèque impériale*, liv. VII, fol. 6.

Yu-tsaï 余載, antiquaire, critique.

C'était un écrivain hétérodoxe. On a de lui un Recueil des anciens morceaux lyriques composés pour la danse[1]. Comme on ne pouvait refuser à cet ouvrage le mérite d'un style élégant et correct, on l'a conservé dans la bibliothèque impériale.

LÉGISLATION MUSULMANE

SUNNITE,

RITE HANÈFI.

CODE CIVIL.

(Suite.)

§ 7. *Application de l'*aman *aux personnes et aux choses.*

Après avoir exposé, dans les paragraphes précédents, = le but de l'*aman*, = les qualités exigées de celui qui l'accorde, = la loi qui rend tous les musulmans solidaires de son accomplissement, = la sanction pénale prononcée contre les contrevenants, = les différents modes de concession, = quelques-unes des circonstances qui en déterminent

[1] Voyez la notice, I[re] partie, 1[re] classe, section 9.

la concession ou le refus, = le § 7 doit être consacré à en faire l'application aux personnes et aux choses.

PREMIÈRE DIVISION.

DES PERSONNES.

Les personnes sauvegardées par l'*aman* forment trois catégories : musulmans et *raïa*, *harbi*, et esclaves.

PREMIÈRE CATÉGORIE. — MUSULMANS ET *RAÏA*.

339. L'*aman*, la sûreté individuelle, est dû à toute personne dans son pays natal. — Toutes doivent y être *âmin*.

Ce principe, qui a pu seul réunir les hommes en corps de nations, la loi de l'islamisme le reconnaît; elle sauvegarde donc tous les sujets de la puissance musulmane, tant musulmans que non musulmans. — Les uns et les autres sont *âmin* dans le *daru-l-islam;* mais peut-être doit-on regretter que la part de sûreté personnelle n'ait pas été faite égale entre les deux classes de sujets[46].

340. Le principe religieux qui, dans l'islamisme, ne fait, de tous ceux qui portent le nom de musulmans, qu'une seule communauté, une seule église, dont font même partie les schismatiques, tels que les *q'awaridj* et autres, reconnaît à tous musulmans, même sujets des infidèles dont ils habiteraient le pays, le droit d'être sauvegardés par l'*aman*, comme s'ils étaient sujets de l'*imamu-l-muslimin*.

[46] Les réformes actuelles tendent à établir cette égalité.

341. Les enfants mineurs, de l'un et l'autre sexe, d'un *harbi* devenu musulman ou *raïa*, devant suivre la condition et la religion de leur père, sont également *âmin*, sans que l'*aman* doive leur être accordé individuellement, pour jouir, dans le *daru-l-islam*, de la sûreté à laquelle ils ont droit.

342. La femme *harbiè* qu'aurait épousée un musulman ou un *raïa*, a droit d'entrer et de demeurer en toute sûreté, dans le *daru-l-islam*, soit qu'elle y vienne d'elle-même, soit qu'elle y soit amenée par son mari, pourvu qu'elle y habite la maison maritale, ainsi que le lui ordonne la loi.

343. Mais cette femme, entrée dans le *daru-l-islam*, ne peut plus en sortir; elle est désormais sujette de la puissance musulmane, en qualité d'épouse, soit d'un musulman, soit d'un *raïa*, quand même son mari lui permettrait de retourner dans le *daru-l-harb*, ou qu'il l'aurait répudiée. = Elle n'est pas contrainte à suivre la religion de son mari, même musulman.

344. Il en serait de même, et par le même motif, de la femme *harbiè* qui, pendant qu'elle serait dans le *daru-l-islam* en qualité de *mustè'mènè*, épouserait un sujet musulman ou *raïa* :

Elle cesserait d'être *mustè'mènè;* l'*aman* qui la sauvegarderait n'existerait plus pour elle ; celui qui la sauvegarderait alors serait de toute autre nature : le premier était légalement temporaire; tant qu'il durait, elle était libre de quitter le pays musulman; le terme expiré, elle devait le quitter; et si, après

le délai qui, par grâce, lui aurait été donné pour partir, elle eût encore été dans le *daru-l-islam*, elle serait devenue le *fèï* des musulmans; = le second *aman*, au contraire, durera toujours : cette femme est irrévocablement condamnée à ne plus rentrer dans sa patrie; elle est désormais *raïa*. = T. *ek*.

T. *ek*. 1° « Lorsqu'un musulman, ayant épousé dans « le *daru-l-harb* une *qitabiè*, l'amène dans le *daru-l-islam*, « cette femme est libre; mais cette liberté n'est pas regardée comme l'effet d'un *aman* qu'elle tienne de son mari « à raison de son mariage, puisque, dans le *daru-l-harb* « (où était ce mari), l'*aman* qu'accorderaient le marchand, « (*mustè'mèn* des *harbi*), le prisonnier, le *harbi* converti à « l'islamisme (en un mot, tout musulman sous la pression « des infidèles, voir art. 336), serait nul; mais la liberté « de cette femme tient à ce qu'elle est venue dans notre « pays à titre de *mustè'minè*[47], devant demeurer avec son « mari (ainsi que l'y oblige la loi).

2° « Mais si elle veut retourner dans le *daru-l-harb*, « comme elle se trouve sous la puissance maritale d'un « musulman, on ne le lui permet pas; car la *harbiè* qui, « venue dans le *daru-l-islam* sous la sauvegarde d'un *aman* « qui lui aurait été spécialement accordé (ou sous celle de « la paix), s'y marierait avec un musulman, serait elle-« même certainement *raïa*.

[47] Nous croyons qu'ici, au lieu de *mustè'mèn*, prononcé par *è* après la lettre *m*, et qui signifierait *celui à qui a été accordé* (*personnellement*) *un* AMAN *par un musulman*, se trouve l'application du mot *mustè'min*, prononcé par un *i* après l'*m*, participe de *isti'man*, signifiant *être admis, compris dans l'aman* (d'un autre), signification dont nous avons déjà parlé, note 26, et que l'on trouve insérée dans le *Kamous*, au mot *èmn*, *isti'man*, par *Mounib Èfendi*, traducteur de ce dictionnaire, et si connu par de nombreuses traductions très-estimées de l'arabe et du persan en turc.

3° « Il en serait de même de celle qui, mariée dans le « *daru-l-harb* à un musulman, viendrait dans notre pays; « elle devrait y rester, parce que la femme suit son mari « dans son domicile; et comme son mari appartient à notre « pays, sa femme y appartient aussi. » = *Sièri qèbir*, p. 187, chapitre intitulé : *Des personnes qui sont sauvegardées*, âmin, *sans l'avoir été par l'*aman *d'un musulman.*

4° « Si un *raïa*, étant allé dans le *daru-l-harb*, se marie « avec une femme *harbiè*, et qu'ensuite (voulant revenir « dans le *daru-l-islam*) il ait réclamé pour elle l'*aman* de la « part des musulmans, et l'ait amenée avec lui dans le pays « musulman, cette femme est libre, parce que, d'une part « (comme épouse), elle est venue en qualité de *mustè'minè* « (littéralement, *de la venue des* MUSTÈ'MINAT); et que, « d'autre part, elle était à la fois sauvegardée par l'*aman* « que lui ont accordé les musulmans, à la demande de « son mari. Mais elle est *raïa* comme son mari, dont elle « suit la condition; et (comme lui) elle fait partie des ha- « bitants de notre pays; elle est ainsi assimilée à une *mustè'- « mènè* (femme à qui aurait été accordé l'*aman*), qui se « serait mariée à un *raïa* dans le *daru-l-islam* : on ne lui « permettrait plus de retourner dans son pays, quoique « son mari le lui eût permis, ou que même il l'eût ré- « pudiée.

« Si, dans l'exposé de cette question, nous avons dit « que le *raïa*, mari de cette *harbiè*, avait réclamé pour elle « l'*aman* des musulmans, ce n'était pas que cet *aman* (per- « sonnel) dût être pour elle une condition (indispensable) « de sûreté; car, venue de son plein gré avec (le *raïa*) son « mari, elle eût été (même sans cet *aman*) sauvegardée, « comme l'a été, dans la première question que nous « avons posée ci-dessus, n° 1, la femme *harbiè* mariée à « un musulman. En effet, son mari (*raïa*) était un habi- « tant de notre pays (comme l'était le musulman), et sa « femme est venue avec lui en qualité de *mustè'minè* (de la « venue des *mustè'minat*, comme l'a fait la femme du mu- « sulman). » = *Sièri qèbir*, p. 188, même chapitre.

345. 5° « Si ce même *raïa* avait dans le *daru-l-harb* des « filles ou sœurs nubiles qu'il voulût emmener avec lui « dans le *daru-l-islam*, et qu'il eût demandé pour elles et « obtenu l'*aman*, elles seraient aussi *âminat*, sous le double « rapport de *mustè'mènat* et de *mustè'minat* ; et à raison de « leur nubilité, comme elles ne seraient pas obligées (ainsi « que le sont les filles mineures et les femmes mariées) de « résider avec leur père ou frère, elles pourraient retour- « ner dans leur pays quand elles le voudraient. (Telle est « la doctrine de Mèhemèt, auteur du *Sièri qèbir*.)

346. *V.* « Mais dans la doctrine d'*Èbou Hanifè*, si ce *raïa* « les avait introduites dans le *daru-l-islam* avec lui, sans « avoir demandé pour elles l'*aman*, elles seraient le *fèï* des « musulmans, parce que, d'une part, il n'avait pas de- « mandé expressément pour elles l'*aman*, et que, d'ailleurs, « elles ne sont pas obligées à suivre leur père ou frère dans « sa maison ; elles n'ont donc pu venir (en toute sûreté) « dans le *daru-l-islam*, comme devant faire partie des *mustè'*- « *minat*, c'est-à-dire comme comprises de droit dans l'*aman* « de leur père ou frère. » = *Ibidem*.

DEUXIÈME CATÉGORIE. — *HARBI*.

347. Les *harbi* peuvent, en ce qui concerne l'*aman*, être divisés en trois classes :

1re classe, *harbi* sauvegardés par un *aman* exclusivement individuel ;

2e classe, *harbi* sauvegardés par un *aman* individuel, mais dans lequel peuvent être comprises à la fois d'autres personnes ;

3e classe, *harbi* sauvegardés par un *aman* général.

1re classe. *Aman* exclusivement individuel.

348. Le *harbi* à qui a été accordé un *aman* ex-

clusivement individuel, est généralement sauvegardé dans sa personne, son honneur, ses biens et sa religion.

349. On ne peut guère admettre d'exception à cette règle que pour les cas où, se trouvant dans une ville assiégée, ses effets et autres objets lui appartenant ne seraient compris dans l'*aman* que pour les choses indispensables, tels que vêtements, armes, argent, etc.

350. En principe, l'*aman* ne doit pas s'étendre à d'autre qu'à celui pour qui il a été demandé.

2e classe. *Aman* accordé à un seul, mais dans lequel d'autres doivent, peuvent généralement ou ne peuvent pas, par exception, être compris.

A. 351. Doivent être compris, par concession admise par l'usage, dans l'*aman* accordé à un seul, la femme, les enfants mineurs, les gens nécessaires au service du *mustè'mèn*, tels que esclaves ou gens salariés libres, tous vivant chez lui et à sa charge, quoiqu'il n'eût demandé l'*aman* que pour lui, sans avoir fait mention d'aucun autre; et cela, dans le seul cas où le *mustè'mèn* serait libre de ses mouvements, non assiégé dans une place par les musulmans.

B. 352. Peuvent être comprises dans la même faveur ses filles majeures non mariées, sa mère, celles de ses grand'mères, sœurs, tantes, tant paternelles que maternelles, que les circonstances mettraient dans la même position.

353. Devraient être compris dans le même *aman*, quoique étrangers à la personne du *mustè'mèn*, les enfants mineurs, tels qu'orphelins, enfants enlevés par lui aux *harbi*, qui n'auraient pas d'autre asile que le sien.

354. En comprenant les personnes dans l'*aman*, on ne peut leur refuser les effets et autres choses qui leur appartiendraient et dont l'emploi est un besoin.

355. Enfin, si ce *harbi* était un marchand, on ne pourrait guère le séparer de ses marchandises, des gens et animaux nécessaires à leur transport, et, en général, de tout ce qu'exige l'exercice de son commerce. = T. *e l.*

T. *e l.* 1° Un *harbi* demande l'*aman* aux musulmans, « qui le lui accordent. Il se présente ensuite avec une « femme, quelques enfants mineurs, dont il n'avait pas fait « mention, et dit : Cette femme est ma femme, ces enfants « sont les miens. En pareil cas, la règle est que ces femme « et enfants soient le *fèï'* des musulmans; car sa demande « se bornait à sa personne; et les lois qui régissent l'*aman* « sont qu'il ne s'étende pas à d'autre qu'à celui pour qui « il a été demandé. Or aucun signe, aucune indication « n'avait pu faire croire qu'ils dussent y être compris. « Mais comme une pareille rigueur aurait quelque chose « de dur et de révoltant, il a été trouvé bon que, par « condescendance, ils partageassent avec lui les avantages « de l'*aman;* car, en demandant l'*aman*, ce *harbi* a pu avoir « un but quelconque, tel que de fuir son pays, pour rai- « son connue de lui, ou de venir s'établir, pour un temps « quelconque, dans le *daru-l-islam*, et y faire le commerce. « Dans de pareilles intentions, on ne peut se séparer de

« sa femme, de ses enfants; et cette considération suffit « pour déterminer à comprendre la famille d'un homme « dans l'*aman* qu'on lui accorde.

2°. Si, présentant quelque filles nubiles, il dit : Ce « sont mes filles, et que ces filles confirment sa déclaration; quoique, en ne considérant que la règle, elles « dussent appartenir aux musulmans, elles sont, par fa« veur, comprises dans l'*aman* : c'est une faveur, car leur « nubilité a rompu le lien qui leur fait suivre la condition « du père; elle produit, à cet égard, le même résultat « que la puberté des garçons. Si, en effet, leur père se « convertit à l'islamisme, cette circonstance ne fait pas « qu'on les dise musulmanes; mais tant qu'elles n'ont « point passé dans les maisons de leurs maris, elles font « partie de la famille de leur père, et sont à sa charge. « L'usage, d'ailleurs, veut que ce ne soit pas elles qui de« mandent personnellement l'*aman* pour elles-mêmes : « c'est d'ordinaire ou leur père ou leur mari; en cela elles « diffèrent des garçons pubères, qui, à cet âge, appelés à « combattre, ne font pas partie de l'*aman*, à moins qu'ils « ne l'aient demandé eux-mêmes. . . . . .

3° « Les mères, grand'mères, sœurs et tantes paternelles « et maternelles, sont, comme le *mustè'mèn*, admises à « l'*aman*, si elles viennent avec lui, différant en cela des « pères, grands-pères, etc., parce qu'aucun *mukatilè*, « autre que l'esclave et le salarié du *mustè'mèn*, vu que ces « esclave et salarié sont nécessaires à son service, ne peut « venir à sa suite en vertu du même *aman*.

4° « Si un *harbi mustè'mèn* vient avec un certain nombre « d'hommes qu'il déclare être ses esclaves, et que ces « hommes confirment cette assertion; ou que, étant encore « enfants, ils ne puissent donner des renseignements par « eux-mêmes; ou qu'enfin ce *mustè'mèn*, venu avec des « animaux portant ses marchandises et des hommes pour « les conduire, dise : Ces hommes sont mes garçons (es« claves ou salariés pour conduire mes bêtes de somme),

35.

« et que ces hommes, interpellés, répondent affirmative-
« ment, ce *harbi mustè'mèn* est cru, après prestation de
« serment, parce que les apparences déposent en faveur
« de ses déclarations. En effet, cet homme, soit qu'il veuille
« fuir son pays, soit qu'il se propose de faire le commerce,
« doit nécessairement, s'il ne veut pas mourir de faim,
« prendre avec lui son bien, afin de ne pas arriver les
« mains vides. Ce qui lui appartient doit donc être com-
« pris dans son *aman*, qu'il n'a demandé que pour être
« quelque temps tranquille dans notre pays. Seulement
« l'*imam*, pour écarter tout soupçon de mensonge de sa
« part, le soumet au serment. Si ceux qu'il appelle ses
« garçons, ou l'un d'eux, lui donnent un démenti, celui
« ou ceux qui l'auraient fait appartiendraient, ainsi que
« leurs effets, aux musulmans; parce que, s'ils sont com-
« pris dans l'*aman*, c'est parce qu'ils ont été présentés
« comme esclaves (ou salariés); mais comme, de leur
« aveu, ils ne le sont pas, ils ne sont plus que de simples
« *harbi* (*mubah*), venus chez nous sans *aman*.

« Si ce *harbi mustè'mèn* disait, au contraire, que ces
« animaux et leurs conducteurs ne sont pas à lui, et que
« les marchandises seules lui appartiennent; que ces bêtes
« de somme et leurs conducteurs, il les a loués pour porter
« ses marchandises; la règle serait que le tout appartînt
« aux musulmans, parce que, ainsi que nous l'avons dit,
« aucun signe, aucun indice n'a pu faire présumer que
« l'*aman* fût demandé (également) pour eux; mais le même
« principe de bienveillance les fait comprendre dans
« l'*aman*.

5° « Quant à ses fils majeurs, quoique le *harbi mustè'mèn*
« les présente comme ses enfants, tous deviennent le *fèï'*
« des musulmans, parce que, s'ils ont commencé par être
« les branches d'une même souche, ils font aujourd'hui
« souche à part et par eux-mêmes. Ils n'ont plus à suivre
« la condition de leur père, soit comme musulmans, soit
« comme *raïa*; de même ils ne la suivent plus comme

« *mustè'mèn*. Pour être *mustè'mèn,* ils auraient dû le de-
« mander eux-mêmes; comme ils ont négligé de le faire,
« ils deviennent esclaves.

356. 6° « Si, en présentant des enfants mineurs, le même « *harbi* dit : Ces enfants, je les ai enlevés en pays *harbi* et « amenés ici, ou bien s'il dit : Ce sont des orphelins que « j'ai reçus dans ma famille et amenés avec moi, il n'est « pas permis de lui en enlever un seul, parce que, étant « encore trop jeunes pour s'expliquer d'eux-mêmes, son « droit de possession sur eux est chose établie, et il est « indispensable de le croire sur parole. Que ce soit à titre « d'esclaves ou d'orphelins reçus dans sa maison et à sa « charge, ils ne pouvaient venir seuls chez nous; ils sont « assimilés à ses (propres) enfants. » = *Sièri qèbir,* p. 137.

357. Il serait toutefois indispensable de s'assurer que les déclarations du *mustè'mèn*, relatives aux personnes objets des articles précédents sont conformes à la vérité; et si l'*imam* n'a pas d'autre moyen de vérification que d'interroger les personnes présentées, et que celles-ci confirment, en temps utile, ces déclarations, elles sont libres.

358. Si elles les démentent, elles deviennent esclaves.

359. Si, après les avoir confirmées, article 357, elles se rétractent, elles sont de même esclaves.

360. Si, après les avoir démenties, article 378, elles les confirment, leur rétractation est de nul effet, parce que, par leur première déposition, elles sont devenues un bien acquis aux musulmans, acquisition sur laquelle il n'y a plus à revenir.

361. Quand des enfants mineurs auraient con-

firmé, par leur réponse, la déclaration du *mustè'-mèn*, qui les a reconnus pour ses enfants, leur rétractation serait également de nul effet, parce qu'il est de principe que les dépositions des mineurs une fois admises dans ce qui peut leur être utile, leur rétractation ne peut être prise en considération dans ce qui peut leur nuire. = T. *e m.*

T. *e m.* 1° Parmi les personnes qui, faisant partie de la « suite du *harbi mustè'mèn*, auraient été comprises dans « l'*aman*, parce que les musulmans auraient cru à la vé- « rité de ses déclarations, si l'une d'elles confirme la décla- « ration qui la concerne, avant que les musulmans aient « acquis des droits sur elle (c'est-à-dire en temps utile), elle « est elle-même *mustè'mèn.*

« Si elle la dément, nous avons déjà dit quel est le sort « qui l'attend (elle est esclave).

« Si, après l'avoir, au contraire, démentie, elle en re- « connaît la vérité, elle devient également esclave; car, « d'une part, son démenti antérieur avait établi déjà des « droits sur elle; et, d'autre part, sa rétractation actuelle, « qui la met en contradiction avec elle-même, tend en « outre à anéantir ces droits acquis aux musulmans (ce qui « ne peut être).

2° « Si, ayant d'abord reconnu la vérité de la déclara- « tion, elle se rétracte, elle devient de même la propriété « des musulmans, parce que sa rétractation est la reconnais- « sance du droit que l'on a de la réduire en esclavage; et « cette reconnaissance est admise, hors deux cas : celui où « le rétractant serait l'esclave du *mustè'mèn*, et celui où il « serait l'un de ses enfants mineurs, pouvant cependant « expliquer lui-même sa position.

« La rétractation de l'esclave ne peut être admise, parce « que sa première réponse avait déjà reconnu les droits de

« son maître sur lui, droits qu'ensuite il voudrait annuler, « ce qui ne peut être pris en considération.

3°. « Quant aux enfants mineurs, on ne peut avoir au- « cun égard à une déposition qui les constituerait esclaves, « quand déjà une confirmation antérieure de leur part au- « rait établi leur descendance du *mustè'mèn,* et par consé- « quent leur droit à la liberté et à être compris dans l'*aman* « accordé à leur père (puisqu'ils doivent suivre sa condi- « tion). = Ces enfants seraient dans la position d'un enfant « dont la filiation serait connue, et ne laisserait aucun « doute sur ce qu'il est né libre, et qui, pouvant expliquer « ce qu'il est, déclarerait qu'il est esclave : on ne pourrait « accorder aucune créance à sa déposition.

4° « Si, au contraire, des filles, sœurs, tantes (ma- « jeures), après avoir confirmé la déclaration du *mustè'mèn,* « la démentaient, pareil aveu contre elles-mêmes serait « admis, et elles seraient acquises aux musulmans. = Si « l'on nous demande comment il se fait que, après avoir, « sur la réponse affirmative faite par ces filles (majeures), « regardé comme constante leur descendance du *mustè'mèn* « (qui les a présentées comme ses filles), on ait égard à leur « rétractation et à l'aveu qu'elles sont esclaves ? = Nous « répondons : Oui, il en est ainsi ; la confirmation par elles « de l'assertion du *mustè'mèn,* ne fait pas (pour les musul- « mans) une nécessité de rejeter leur aveu postérieur (sur « leur condition d'esclaves).

5° « La règle, en pareilles questions, est le principe « qui veut que l'on admette l'aveu de personnes adultes « dans les choses qui sont à leur désavantage.

« Et c'est en vertu d'un principe tout opposé que, après « avoir dû admettre la condition libre des enfants mineurs, « mais assez avancés pour pouvoir faire connaître leur po- « sition, on ne peut revenir sur cette décision. — Ce prin- « cipe est que le dire de ces enfants, admis pour ce qui « est à leur avantage, ne peut l'être pour rien de ce qui « peut leur nuire. . . . » = *Sièri qèbir,* p. 137.

C. *Harbi non compris, par exception* (349), *dans l'aman d'un autre.*

362. Si, au lieu de la liberté que nous supposons au *harbi* dans l'article 358, 2e *classe*, il est dans une place assiégée par des musulmans, qu'il demande et obtienne d'eux *pour lui l'aman;* qu'ensuite il se présente avec sa famille, composée de sa femme, de ses enfants mineurs, de ses esclaves et d'effets leur appartenant, lui seul ne devient pas le butin des musulmans, parce qu'en assiégeant la place où se trouvait ce *harbi*, les musulmans se sont acquis, par ce seul fait, le même droit sur les assiégés que le chasseur acquiert sur le gibier qu'il tient dans ses filets; il est vrai qu'il n'en a pas encore la propriété, mais il en a, en quelque sorte, la possession, et il espère en avoir plus tard la propriété : les assiégés, environnés de toutes parts, sont censés pris, comme le gibier fait *ithq'ase* (c'est-à-dire, tellement blessé, qu'il ne peut échapper) est *pris* par le chasseur, quoiqu'il ne s'en soit pas encore rendu maître, art. 115, 132, 133, etc. = T. *en*.

T. *en*. 1° « Si, pendant que les musulmans attaquent « un fort, un des gens de l'intérieur demande l'*aman* pour « aller trouver les assiégeants, et l'obtient; qu'il sorte ensuite « avec sa femme, ses enfants mineurs, ses esclaves et ses « effets; tout, excepté lui, devient le *fèï'* des musulmans. « Il demandait, dans le cas présent, l'*aman pour lui*, parce « qu'il craignait *pour lui;* et il n'a pas besoin d'amener « avec lui d'autre que *lui*. »

2° « La question précédente (337 et T *ei*) diffère de « l'actuelle sous deux rapports : l'un est que le premier

« *mustèmèn* était (quand il a demandé l'*aman*) tranquille « chez lui, exempt de toute crainte; et s'il demandait l'*aman*, « c'était uniquement pour séjourner chez nous; et peut-être « pour y faire le commerce; dans cette vue, il ne pouvait « s'y trouver convenablement qu'accompagné des personnes « et des choses dont il a été fait mention. = Le second point « en quoi diffèrent encore ces deux questions, est que tout « ce qui se trouve dans le fort, êtres parlants ou muets « (personnes ou choses), les musulmans y ont des droits « acquis; car ce qui est assiégé est, aux yeux de la loi, « censé *pris*. Seulement, tout droit d'en disposer reste en- « core en suspens. Pour les sauvegarder, il faudrait regarder « comme nuls des droits acquis, ce qui ne peut avoir lieu « que sur preuves, et non sur de simples présomptions « (articles 322, 323, 324). = Comme, au contraire, il « n'y avait encore, en faveur des musulmans, aucune in- « dication de droit sur les personnes et les choses qui ac- « compagnaient le premier *mustèmèn* (voir *2e classe*), il « était nécessaire (régulièrement) d'en prévenir l'acquisi- « tion avant qu'elle eût lieu; et, pour atteindre ce but, « les présomptions qui naissent des circonstances suf- « fisent.

3° « Quant à l'assiégé *mustèmèn*, il est d'usage de lui « laisser, par faveur, l'arme qu'il porte, le cheval qu'il « monte, et l'argent nécessaire pour fournir à sa nourri- « ture. On s'abstient donc de les lui prendre.

4° « Voulant ensuite exposer clairement la différence « qui existe entre l'assiégé et le non assiégé, l'auteur (l'*i-* « *mam Muhammèd*) dit : L'assiégé qui, après avoir demandé « l'*aman*, aborde les musulmans avant qu'il lui ait été « accordé, est *fèï*. — Si, au contraire, le *harbi* (non as- « siégé) qui a demandé l'*aman* pour venir dans notre « pays, s'est approché des musulmans avant d'avoir reçu « d'eux une réponse négative ou affirmative, il n'en est « pas moins *âmin*.

5°. « Si les musulmans, en accordant l'*aman* à l'unc

« des personnes du fort, n'ont fait nulle mention qu'il dût « rester dans le fort, ou qu'il dût en sortir pour servir de « guide, d'espion, etc. (il est censé devoir y rester), l'*aman* « alors comprend sa personne, celles de sa femme, de ses « enfants mineurs et la sûreté de ses biens, parce que cet « *aman* lui a été accordé dans la pensée qu'il y resterait; « or ce séjour ne peut avoir lieu qu'avec ces personnes et « biens, et doit durer tant qu'elles partageront avec lui son « *aman*. » = *Sièri 'qèbir,* pages 137 et 138.

363. Nous avons vu, article 334, qu'en général le *harbi* qui, libre de sa personne, demande l'*aman*, l'obtient, quand même il n'aurait été fait aucune réponse à sa demande.

Le *harbi* assiégé, au contraire, n'est point *âmin*, tant qu'il ne lui a été fait aucune réponse. Il est donc le *fèï'* des musulmans, s'il les aborde avant toute réponse. =Voir T. *e l*, 4°.

364. Si l'*aman* avait été accordé à un *harbi* assiégé, sans aucune condition qui l'obligeât à quitter le fort où il demeurait, il devrait y rester avec toute sa famille : sa femme, ses enfants mineurs et autres faisant partie de sa maison, ainsi que ses biens et effets, seraient *âmin*, tant que le chef de cette famille le serait lui-même ainsi que le serait le *harbi* objet de l'article 348. = *Ibidem*, 5°.

3ᵉ classe. *Harbi* compris dans un *aman* général.

La paix, ainsi que nous l'avons dit dans l'avant-propos de la présente deuxième subdivision, se confondant, en définitive, dans ses effets avec l'*aman*,

tellement que souvent la paix est désignée, dans les auteurs arabes, sous le nom d'*aman*, nous aurons d'autant moins à établir de distinction entre l'un et l'autre, que leurs effets seront ici les mêmes.

Nous appelons *aman général* celui qui, soit comme la paix, embrasse la totalité d'une nation *harbi*, soit comme *aman*, accordé par l'*émir* d'un corps de troupes musulmanes, à des provinces, à des villes ou places fortes, embrasse tous les habitants de cette province, de ces villes, ou les garnisons et habitants de ces places fortes.

365. Tant que dure cet *aman*, toute nation, partie de nation ou garnison à qui il a été accordé, jouit, même dans chacune des personnes qui les forment, de tous les priviléges qui en doivent être les conséquences, dont la première est, ainsi que nous l'avons dit article 348, la sûreté des personnes, dans leur vie, leur honneur, leur liberté et leur religion.

366. Chacun des membres de cette nation, population ou garnison, en jouit, et dans son pays, et dans le *daru-l-islam*, lorsqu'il y entre et tant qu'il y séjourne, sans avoir besoin d'aucun *aman* accordé à lui individuellement. = Il y est *mustè'mèn*, comme les musulmans sont, réciproquement, en vertu du même *aman*, *mustè'mên* dans le pays de la nation *muvadi'*, liée par des engagements avec les musulmans, et comme le sont les *harbi* les uns envers les autres. = T. *e p.*

T. *ep.* 1° « Quand les musulmans ont fait la paix avec

« des peuples infidèles, il est défendu, par cela seul qu'il « existe un traité, de leur prendre aucun de leurs biens, « à moins qu'ils ne le donnent spontanément; car les trai- « tés leur tiennent lieu d'islamisme pour le respect dû à « leurs biens et à leurs personnes. Dans ce cas, il est aussi « défendu de toucher aux biens des infidèles qu'aux biens « des musulmans qui ne les donneraient pas de leur propre « mouvement. » = *Sièri qèbir,* p. 64, 1re partie.

2° « On appelle *mustè'mèn* celui qui entre dans un pays « autre que le sien, avec assurance de sûreté. Cette défi- « nition comprend, soit le musulman entré dans le pays « *harbi,* soit le harbi entré dans le pays musulman.

3° « Le musulman *mustè'mèn* des *harbi* ne peut attenter « ni à leurs biens ni à leurs personnes : il est entré dans « leur pays avec un sauf conduit, et porter atteinte à leurs « biens serait une perfidie; s'il le fait, que l'initiative « vienne de sa part, et qu'il en emporte le fruit dans le « *daru-l-islam,* il en a, il est vrai, la propriété, mais c'est « une propriété mal acquise. En définitive, le bien ainsi « acquis doit, par expiation, être distribué en aumônes.

4° « Mais si le roi des *harbi,* ou tout autre, à la connais- « sance du roi, a mal agi envers un musulman *mustè'mèn,* « en le dépouillant de son bien ou le mettant en prison, « ce musulman a droit d'attenter à leurs biens, et même « à leur vie, parce qu'ils ont, à cet égard, manqué à leurs « engagements.

« Ce *mustè'mèn* a donc, à les attaquer, le même droit « que le prisonnier et le maraudeur; car le prisonnier, « quand même les *harbi* l'auraient rendu à la liberté de « leur propre mouvement, aurait droit de s'emparer de « leurs biens et de les tuer même, parce qu'il n'est pas « leur *mustè'mèn.* » = *Medjmœ',* p. 315.

367. Tout *harbi* qui, sans faire partie de la nation liée par des traités avec les musulmans, passe-

rait d'abord chez cette nation en vertu, soit d'un sauf conduit, soit de la paix qui unirait la nation de cet infidèle avec la nation *harbi* en paix avec les musulmans, et qui entrerait ensuite, de chez elle, dans le *daru-l-islam*, aurait droit à la même sûreté pour sa personne et pour ses biens. = T *eq*.

T. *eq*. 1° « Si le sujet d'un pays *harbi*, sans traité avec « nous, passe, avec un sauf-conduit, de son pays dans un « pays en paix avec nous, et qu'ensuite il passe de ce « deuxième pays dans le *daru-l-islam*, sans sauf-conduit « des musulmans, ces derniers n'ont aucun droit contre « lui, parce qu'en venant d'un pays en paix avec nous, il « s'est joint aux sujets de ce pays; et comme les habitants « du pays en paix avec nous jouiraient de toute sûreté « chez nous sans avoir besoin d'aucun sauf-conduit (autre « que le traité), l'étranger qui s'est joint à eux n'en a pas « non plus besoin.

2° « Il en serait de même si les deux peuples *harbi* étant « en paix entre eux, ce même sujet passait du pays en « paix avec nous dans le *daru-l-islam*, parce que la paix « qui existe entre les deux peuples *harbi* leur tient lieu « mutuellement de sauf-conduit. » = *Sièri qèbir*, page 162, 2[e] partie [48].

368. Si, au contraire, ce même *harbi* entrait

[48] C'est d'après le même principe que les *harbi*, joints aux *q'awaridj* pour combattre les *èhli 'adl* sous le drapeau de leurs alliés, sont sauvegardés, ainsi qu'on le verra, et suivent la condition des *q'awaridj*, lors même qu'ils sont faits prisonniers dans le combat par les *èhli 'adl*.

Ce même principe se trouve encore dans la sûreté accordée de tout temps, par les capitulations françaises, aux étrangers sans traités avec la Sublime Porte, qui viennent dans les États ottomans avec des passe-ports français ou sous pavillon français. — Les An-

dans le *daru-l-islam*, venant directement de son pays ou de tout autre pays, sans traité avec les musulmans, il serait *mubah* pour les musulmans, et exposé, en cette qualité, à voir ses biens confisqués, et sa personne réduite en esclavage au profit des musulmans. = T. *er*.

T. *er*. « Mais si ce *harbi*, comptant sur la paix qui existe « entre sa nation et celle avec qui nous avons des traités, « entre de son pays dans le *daru-l-islam*, sans passer par « le pays en paix avec nous, il devient le butin des musul- « mans, parce qu'il n'y a pas de traité entre nous et sa « nation. En effet, si les musulmans s'emparaient de cet « homme dans son pays, il leur appartiendrait, et ils pour- « raient le réduire en esclavage, comme tous ses compa- « triotes, cela est certain : lors donc que nous le trouvons « dans notre pays, la paix qui unit les deux peuples *harbi* « (savoir : le sien en guerre, et l'autre en paix, avec les « musulmans) ne peut lui profiter auprès de nous. » = *Sièri qèbir*, p. 168, 2ᵉ partie.

glais ont été ainsi protégés, pour leurs personnes et marchandises, par le pavillon français, jusqu'aux temps de la reine Élisabeth, époque des premières capitulations anglaises; et ainsi, successivement, une grande partie des nations, qui n'avaient pas alors encore de traités avec les musulmans, ont obtenu les mêmes priviléges; en sorte qu'en réalité le commerce peut se faire, pour tous les peuples, avec la Turquie, sous tout pavillon, ou du moins sous celui des principales puissances.

C'est enfin d'après ces mêmes bases que, dans ces derniers temps, lors de l'émigration d'un grand nombre de Hongrois, Polonais et autres, soulevés contre les princes dont ils étaient les sujets, ils ont pu réclamer la protection de la France et de l'Angleterre, en se montrant, si nous ne nous trompons, porteurs de passe-ports émanés de ces puissances dans le cours des négociations, ou ont été reçus à bord de bâtiments étrangers, qui les ont transportés de la Turquie en divers pays, où ils devaient se trouver en sûreté.

369. Pour avoir droit à ce que sa personne et ses biens fussent respectés dans un pays ennemi du sien, le *harbi* étranger ne devrait y venir que muni d'un sauf-conduit délivré par l'autorité compétente, y entrer, par conséquent, à titre de *mustèmèn*.

370. Mais, de son côté, il doit le même respect aux biens et aux personnes de ce pays, parce que la sûreté qui lui est accordée emporte, de sa part, l'engagement tacite de réciprocité envers les habitants. = Voir T. *ep*, 3°.

371. La protection que les traités assurent, dans le *daru-l-islam*, à l'habitant d'un pays en paix avec les musulmans, ou même celle que l'*aman* assure, dans le *daru-l-islam*, au *mustèmèn*, *aman* dont tous les musulmans sont solidaires, est due partout, de la part de l'*imam* et de ses délégués, même dans le pays qu'aurait envahi l'armée musulmane. = T. *es*.

T. *es*. « L'habitant d'un peuple en paix avec nous est « passé chez un peuple *harbi* avec qui sa nation est en « paix. Nous qui sommes en paix avec ce peuple, nous « l'avons vaincu, et nous avons trouvé chez lui cet habi- « tant du pays en paix avec nous. Il nous dit : J'appartiens « à un pays avec qui vous êtes en paix; je suis venu chez « ce peuple, parce que nous sommes en paix avec lui. — « Cette assertion ne peut être admise sans preuves : en « effet, les musulmans l'ont trouvé dans un pays où tout « est *mubah*, personnes et biens; comment admettre la « prétention qu'il a d'être lui seul respecté, s'il ne prouve « la vérité de ce qu'il avance? Cette preuve doit se faire « par témoins musulmans; et alors seulement la réclama- « tion de cet homme peut être prise en considération; « elle est même admise par la loi. Lorsque ce *harbi* reven-

« dique des droits que les traités lui assurent, il doit être « assimilé au *raïa* qui dirait : « Je suis *raïa;* et je suis venu « ici pour mon commerce. » On ne pourrait ni tuer, ni « faire esclave ce *raïa*. Il en doit être de même du *harbi*, « et l'on doit lui accorder tous les droits que donne un « sauf-conduit » (que remplaceraient ici, soit la déposition des deux témoins musulmans dont il vient d'être fait mention, si toutefois il a été possible d'en trouver, ce qui paraîtra sans doute difficile, soit les probabilités que présenteraient les circonstances en faveur du réclamant, moyen légal, et que nous ont déjà indiqué plusieurs textes). = *Sièri qèbir*, p. 168 et 169.

372. Mais cette règle exige quelques explications :

1° Il ne faudra pas que la personne et les biens de ce *harbi* soient devenus, avant l'invasion par l'armée musulmane, la propriété légale des habitants du pays envahi. = T. *e t.*

T. *e t.* « Les habitants d'un pays en paix avec nous, « soit qu'ils aient été pris par un peuple *harbi* avec qui « nous n'avons pas de traité, et amenés en esclavage dans « le pays de ce peuple, soit qu'ils se soient unis à un peuple « en guerre avec nous pour combattre leurs compatriotes, « deviennent la propriété des musulmans, lorsqu'ils se « trouvent dans un pays dont l'armée musulmane s'est « rendue maîtresse. » = *Sièri qèbir*, p. 169.

373. Il ne faudra pas davantage qu'il y soit venu pour faire cause commune avec l'ennemi contre, soit ses compatriotes, soit les musulmans, et même contre tout autre peuple, parce que, en principe,

on doit l'assimiler à ceux à qui il s'est joint et sous les drapeaux desquels il se trouve. = T. *e u.*

T. *e u.* « Pour ne parler ici que de ceux qui se seraient « joints aux ennemis de leur pays pour combattre leurs « concitoyens, on doit les considérer comme faisant partie « des *harbi* auxquels ils se sont joints, et par conséquent « comme ayant perdu les droits assurés aux peuples en « paix avec les musulmans.

« Il en est autrement pour ceux qui seraient entrés dans « le pays ennemi avec des sauf-conduits ; on ne peut, dans « ce cas, les regarder comme appartenant au pays où ils « ne sont que *mustè'mèn.* » = *Sièri qèbir,* p. 169.

374. Enfin la femme qui, appartenant à un pays en paix avec les musulmans, aurait été trouvée par eux dans le pays de son mari, ou dans tout autre pays ennemi des musulmans lors de l'invasion, suivrait, ainsi que ses enfants, le sort de son mari, si lui-même faisait partie d'une nation sans traité avec les musulmans, parce que, leur condition commune étant devenue celle de son mari, leurs personnes sont *mubah*[49]. = T. *ev.*

[49] L'exception faite ici au préjudice de la femme née dans un pays en paix avec les musulmans, mais mariée avec un *harbi* dont le pays n'a pas de traité avec eux, est fondée sur le principe adopté à peuprès chez tous les peuples, celui que, la femme et ses enfants suivant la condition du mari : ni elle, ni eux n'appartiennent au pays qui l'a vue naître; mais au pays du mari.

Et cependant, si cette femme était sujette des musulmans, et qu'elle eût été trouvée dans le pays qu'ils avaient envahi, nul doute que si, par exemple, le vainqueur avait laissé les habitants libres dans leur pays, supposition que nous verrons être l'une des conditions que la loi admet en faveur du vaincu, il ne serait pas permis

T. *ev*. « Une femme appartenant à un pays en paix avec « nous se marie avec un *harbi* d'un autre pays où elle « passe ; elle y a des enfants ; les musulmans s'emparent « de ce pays : cette femme et ses enfants font partie du « butin des musulmans, parce qu'elle suit la condition de « son mari, et que son mari appartient à un pays ennemi. »

375. Quoique les musulmans ne reconnaissent sur la terre que deux pays, le *daru-l-islam* et le *daru-l-harb*, 233 ; et deux peuples, les musulmans et les infidèles, comme le résultat définitif des guerres est de modifier l'indépendance des peuples, en soumettant l'un à l'autre, et souvent de faire disparaître des peuples entiers en confondant sous une seule dénomination le peuple vaincu avec le peuple vainqueur (dénomination qui même pourra être, tant pour les deux peuples que pour les deux pays fondus en un seul, tantôt celle du peuple vainqueur, et tantôt, quoique rarement, celle du peuple vaincu) ; il nous importe de préciser quelles sont, à cet égard, les règles suivies par la loi musulmane :

Les habitants du *daru-z-zimmèt*, art. 237 3° et 238 3°, ainsi que le *daru-z-zimmèt* lui-même, suivent généralement la condition du peuple et du pays

à cette femme de rester avec son mari, conformément au principe énoncé ; car cette loi n'admet pas que le *raïa*, quel que soit son sexe, puisse cesser d'appartenir au *daru-l-islam* ; et comme elle ne reconnaît pas le mariage d'une *raïa* avec un *harbi*, elle ne reconnaît pas davantage les enfants nés de ce mariage ; et probablement les enfants et la mère seraient réintégrés dans le *daru-l-islam*, et par conséquent séparés du mari de l'une et du père des autres.

dont ils sont tributaires, s'ils sont soumis aux lois et aux princes de ce pays. Voir T. *e d.*

376. Mais le contraire peut aussi avoir lieu par exception, et le peuple vainqueur a pu se donner les lois et le prince du vaincu.

Dans ce cas, les relations de paix ou de guerre des musulmans avec les deux peuples sont ce qu'elles étaient avec le peuple vaincu : pacifiques s'ils étaient en paix, hostiles s'ils étaient en guerre. = *Ibid.* 3°.

TROISIÈME CATÉGORIE. — ESCLAVES.

377. L'esclave, de l'un et de l'autre sexe, considéré sous le rapport du service qu'il doit à son maître, est compris dans l'*aman* du chef de la maison, quand les autres membres qui la composent doivent ou peuvent y être compris, art. 351 et 356; et T. *e l* 3°, 4°.

Quand ils ne peuvent y être compris et qu'ils deviennent le *fèï* des musulmans, l'esclave change de maître : d'esclave d'un *harbi*, il devient esclave de la communauté musulmane; mais sa condition est toujours la même. = T. *e n*, 1°.

DEUXIÈME DIVISION.

DES BIENS ET DES CHOSES.

378. Généralement, les biens et effets du *harbi* sont sauvegardés avec sa personne, ainsi que nous l'avons dit, 348, voir T. *e n*, 5°, etc. = Les effets et choses indispensables aux personnes comprises par

faveur dans l'*aman* d'un *harbi*, sont sauvegardés, 349, 354, 355, T. *en*, 3°.

379. Ils deviennent le *fèï* des musulmans quand, n'ayant point d'*aman* personnel, les personnes assiégées se présentent aux musulmans, art. 362, et T. *en*, 2°; ou quand ils se présentent venant directement d'un pays sans traité avec les musulmans, art. 368.

380. Ces biens seraient de même le *fèï* des musulmans, ainsi que les personnes des *harbi* qui se présenteraient sous la garantie d'un *aman* accordé, soit par celui qui n'aurait pas capacité de l'accorder, soit par celui dont l'*aman* n'engagerait que lui, sans rendre solidaires les autres musulmans, parce qu'il l'aurait donné sous la pression des *harbi*.

§ 8. *Fin de l'Aman.*

381. Une conséquence inévitable du droit dont jouit chaque musulman libre et arrivé à la puberté, d'accorder l'*aman* au *harbi*, art. 298, 299, 301, 302, et d'en rendre solidaires tous les musulmans, sans exception, art. 307 et 308, a dû être le droit opposé, de le rompre, quand l'*aman* accordé pourrait compromettre les intérêts, soit religieux, soit politiques de l'islamisme et de la communauté.

Ce droit appartient exclusivement à l'*imam* et à ses délégués, en vertu du pouvoir discrétionnaire, qui lui fait en général un devoir de veiller assidûment à ces intérêts, et plus spécialement ici, quand

il reconnaît que réellement l'*aman* accordé les compromet. Voir art. 243 et 244.

382. Nous avons vu, articles 311 et 312, que l'*imam* ne peut cependant donner une action rétroactive aux effets déjà consommés de l'*aman;* qu'il ne peut même en arrêter les effets subséquents, tant que le *mustè'mèn* n'est pas rendu aux *mènè'a*, asiles où il doit trouver sa sûreté. = Voir T. *dz*.

Qu'il y aurait mauvaise foi, de la part des musulmans, à s'opposer à ce que le *mustè'mèn* qui ne serait entré dans le *daru-l-islam* que sur la foi d'engagements sacrés, ne pût ensuite en sortir; = qu'on doit, au contraire, lui en faciliter les moyens, et, au besoin, le faire parvenir à ses *mènè'a*. = Voir T. *du*, ch. IX, v. 6 du *Cour'an*, et T. *en*.

383. Mais si les *harbi* jouissent de l'*aman* dans des *mènè'a* dont ils ne seraient pas sortis, ils y pourraient être attaqués aussitôt après la dénonciation, puisqu'ils ne seraient *mustè'mèn*, ni dans le *daru-l-islam*, ni dans le camp musulman établi en pays *harbi*, mais regardé, par fiction légale, comme s'ils étaient dans le *daru-l-islam;* il n'y aurait pas lieu à les renvoyer dans un *mène'a* qu'ils n'auraient pas quitté. = T. *en*, 1°.

384. La durée de l'*aman* peut, à l'instant de la concession, avoir été déterminée ou être restée indéterminée.

Déterminée, l'*aman* peut être rompu avant l'expiration du terme, par le fait, soit des musulmans,

soit des infidèles; mais, en principe, il ne devrait finir qu'avec le terme fixé.

385. La durée étant restée indéterminée, l'*aman* ne peut finir que par dénonciation de l'une des parties, ou par attaque imprévue des infidèles; car les musulmans ne pourraient attaquer ainsi les *harbi* sans manquer à la loi.

386. Le *Cour'an*, pour obvier, dans l'un et l'autre cas, à ce que les vrais croyants soient victimes de leur bonne foi dans l'accomplissement des engagemants pris avec les infidèles, ordonne à l'imam de dénoncer l'*aman* aux *harbi*, lorsqu'il soupçonnerait chez les ennemis des intentions perfides. = Voir la note 39, l'article 286 et T. *d n*, 3°.

T. *ew*. 1° « La rupture de l'*aman* se compose de deux « parties : faire connaître aux infidèles que l'*aman* n'existe « plus (ou plutôt n'existera plus tel terme expiré), et les « rétablir dans leur position antérieure à l'*aman;* en sorte « que, s'ils n'étaient pas sortis du fort dans lequel ils étaient « à l'instant de la concession de l'*aman*, il serait permis « de les combattre immédiatement après la dénonciation, « puisqu'ils s'y trouvent établis comme ils l'étaient auparavant; mais s'ils en sont sortis et sont entrés dans le « camp musulman, on doit leur continuer l'*aman* (après « dénonciation) jusqu'à ce qu'ils soient rentrés dans ce « fort, car c'est l'*aman* qui les en a fait sortir; et si l'effet « de la rupture pouvait être de les priver de leur sûreté « avant qu'ils n'eussent trouvé un asile, il y aurait, de la « part des musulmans, mauvaise foi évidente. » = *Sièri qèbir*, p. 108.

2° « L'imam, après avoir accordé l'*aman* à un peuple, « peut, quand il le juge utile pour les musulmans, le

« rompre. La concession de l'*aman* ne peut être fondée « que sur l'intérêt de la communauté, en ce qu'il fournit « aux musulmans un moyen de réparer leurs forces; mais « comme le temps nécessaire pour cette réparation ne peut « avoir qu'une durée bornée, quand le terme en est arrivé, « il est évident qu'alors ce même intérêt veut que l'*aman* « cesse, afin qu'ils emploient à combattre les infidèles les « forces qu'ils ont recouvrées. » = *Sièri qèbir,* p. 108.

Quoiqu'à l'imam seul appartienne de dénoncer la fin d'un *aman*, toute dénonciation émanée de lui ne suffit cependant pas pour annuler inévitablement l'*aman* accordé, par un ou plusieurs musulmans, à un seul ou à un nombre indéfini de *harbi :*

387. 1° Soit que le *nèbz,* la dénonciation qui aurait annulé l'*aman,* fût resté sans effet et comme non avenu, parce que le musulman qui l'aurait accordé d'abord, l'aurait renouvelé avant que le *nèbz* eût pu recevoir son exécution, c'est-à-dire avant que le *mustè'mèn* eût pu rentrer dans un asile sûr; car le *nèbz* est censé ne pas exister, et ne peut, par son application, rendre à l'*ibahat* le *mustè'mèn,* tant que ce *harbi* n'est pas en lieu de sûreté, *mè'mèn.*

388. Et comme ce musulman, fort du droit imprescriptible et inépuisable qu'il tient de Dieu, pourrait neutraliser l'effet de toute dénonciation, par le renouvellement successif de l'*aman,* l'unique moyen légal qu'aurait l'imam de mettre fin, sans user de violence, à cette espèce de démenti qui lui serait donné, de la part d'un de ses sujets, par un renouvellement indéfini d'*aman*, l'unique moyen légal,

disons-nous, serait de prévenir ces *harbi* qu'ils doivent regarder comme dénoncé par lui tout renouvellement d'*aman* provenant de ce musulman. = T. *eo.* Voir art. 309, 310, 311.

T. *ex.* 1° « Si un musulman a accordé l'*aman* à une « troupe de *harbi*, et qu'ensuite l'*imam* leur en ayant dé« noncé la fin, ce musulman le renouvelle, tous ces *harbi* « sont *âmin*, parce que le pouvoir qu'il avait de valider « le premier *aman*, il l'a encore pour assurer la validité « du second;

2° « Mais si l'*émir*, s'adressant à cette troupe de *harbi*, « les prévient que, si ce même musulman renouvelle une « autre fois son *aman*, ils ne doivent nullement le prendre « en considération, parce que, toutes les fois qu'il le renou« vellera, ils doivent le regarder comme dénoncé par lui. « Nul doute qu'un pareil avertissement ne doive produire « son effet; car les suites des dénonciations de l'*aman* « sont en général les combats et le *g'aminèt;* elles sont ce « que le divorce conditionnel est au divorce (définitif. Si « la condition dépend de la femme, elle ne peut accuser « qu'elle-même de ce que le divorce est irrévocable). D'ail« leurs, les dénonciations d'*aman* ont uniquement pour « but de prévenir tout soupçon de mauvaise foi et de per« fidie. Or l'avertissement donné produit cet effet. » = *Sièri qèbir*, p. 249.

389. 2°. Soit que, dans l'énoncé de la dénonciation, l'*imam* dépasse ses pouvoirs en prévenant le *harbi*, objet de l'*aman* accordé, de ne pas se croire autorisé par l'*aman* de tel musulman à entrer dans le *daru-l-islam;* car il y trouverait l'esclavage ou la mort.

Un semblable *nèbz* serait nécessairement nul,

puisqu'il serait contraire au texte même du *Cour'an*, ch. IX, v. 6, déjà plusieurs fois cité. En effet, on y reconnaît moins une dénonciation d'*aman*, que des menaces contraires à l'esprit qui a créé l'*aman* dans des vues de sûreté et d'hospitalité, et non d'esclavage ou de mort. = T. *ey;* voir en outre T. *dz*, 6°.

T. *ey*, 1°. « Si l'*imam*, prévenant un *harbi*, lui dit : « *N'entre pas dans notre pays avec l'*aman *de tel musulman ;* « *car si tu y entres avec son* aman, *tu seras le butin des mu-* « *sulmans ;* qu'ensuite cet *harbi* y entre avec cet *aman*, il n'est « nullement réduit en esclavage, parce que vouloir empê- « cher un musulman d'accorder l'*aman* est chose vaine ; et « pareil empêchement ne peut anéantir le droit qui rend « l'*aman* valide, mais il tend à anéantir le vœu de la loi. « = Les paroles de l'*imam* ne peuvent devenir un *nèbz* de l'*aman*. Quand l'*aman* est accordé, en dénoncer la fin est « de nulle valeur, tant que le *mustè'mèn* étant dans notre « pays (n'est pas arrivé ou) n'a pas été conduit à un en- « droit où il doive être en sûreté ; à plus forte raison en « est-il de même avant que l'*aman* ait été accordé. Dans « ces questions, l'*imam* n'est que l'égal des autres musul- « mans. » = *Sièri qèbir*, p. 240.

2° « Si l'*imam* adresse à un certain nombre de *harbi* ces « paroles : *Celui d'entre vous* (assiégés) *qui sortira avec l'a-* « man *de tel, ou sera réduit en esclavage, ou pourra être tué,* « et qu'ensuite un des assiégés sorte sous la sauvegarde de « l'*aman* de ce *tel*, il est certainement compris parmi les « *mustè'mèn*, parce que, tant qu'il est dans nos *mènè'a*, « toute rupture d'*aman* est évidemment de nul effet. » = *Sièri qèbir*, p. 250.

390. 3° Soit que, au lieu de remplir rigoureusement les engagements qui caractérisent l'*aman*,

l'*imam* les éludât, en substituant à la sûreté du *mustè'mèn*, pendant son séjour dans le *daru-l-islam*, et à la liberté de retourner de même en toute sûreté dans ses *mènè'a*, la condition qu'il serait retenu dans le *daru-l-islam*, s'il y entrait sous la sauvegarde de tel musulman, et serait désormais *raïa*, sujet tributaire de la puissance musulmane.

Quoiqu'on puisse voir dans une pareille condition une déviation peut-être condamnable, la loi, ou du moins la jurisprudence, paraît être que si ce *mustè'mèn* entrait sur le sol musulman, il devrait être à jamais privé de retourner dans son pays, parce qu'en venant, il a prouvé qu'il acceptait cette nouvelle condition. Quoi qu'il en soit, l'*aman* du *ħarbi* n'existe plus, l'*aman* dont jouit le *raïa* le remplace = T. *ez*.

T. *ez*. « Si l'*imam* avait dit aux *èhli harb : Celui d'entre « vous qui entrera dans notre pays avec l'*aman *de tel sera « notre tributaire*, et qu'un *harbi*, quoiqu'ayant connais- « sance de ces paroles, fût entré sous cet *aman*, il ne lui « serait plus permis de retourner dans son pays, et il de- « viendrait *raïa;* car, puisqu'il était instruit de l'avertissement « publié, son entrée prouverait qu'il a accepté cette con- « dition; il serait dans la position du *mustè'mèn* qui, après « avoir été prévenu par l'*imam*, a continué de rester dans « notre pays après le délai qui lui avait été donné pour en « sortir. » = *Sièri qèbir*, p. 249.

(La suite à un prochain numéro.)

TABLEAU

DU *KALI YUG* OU DE L'ÂGE DE FER,

PAR WISCHNU-DÂS,

TRADUIT DE L'HINDOUI PAR M. GARCIN DE TASSY.

Observation. Ce tableau, dont on trouvera le texte dans la Chrestomathie hindoustanie (hindî et hindouî), est tiré d'un poëme inédit intitulé *Swarg Rohan* स्वर्ग रोहण « l'échelle du ciel », poëme dont feu mon élève Charles d'Ochoa avait rapporté de l'Inde un manuscrit qu'il m'avait obligeamment communiqué, et qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Il est dû à Wischnu-Dâs Kavi विष्णुदास कवि, c'est-à-dire le poëte Wischnu-Dâs, dont William Price a publié dans ses *Hindee and Hindoostanee selections* plusieurs chants devenus populaires. Son but est religieux : il prêche la réforme des waïschnavas qui annonce la foi en Wischnu incarné et la nullité des œuvres de pénitence extérieure, par opposition à l'ancien culte des saïvas, où elles sont en grand honneur. Mais l'enseignement religieux est accompagné dans ce poëme, comme dans beaucoup d'autres poésies waïschnavas, de maximes socialistes et de la glorification de la classe ouvrière ou des sûdras, au détriment des hautes classes et de la classe moyenne, c'est-à-dire des brahmanes, qui équivalent à notre ancien clergé et à la noblesse de robe ; aux kschatriyas, qui représentent la noblesse d'épée, et aux vaïcyas, qui sont notre bourgeoisie. On croit entendre quelquefois un révolutionnaire de nos jours qui, tout en proclamant l'égalité de tout genre, attribue néanmoins toutes les vertus au peuple et tous les vices aux grands.

Le *Kali yug* कलि जुग, ou, d'après l'orthographe hindouie, *Kali jug* जुग, et simplement *Kali,* que je traduis par « l'âge de fer », signifie proprement *l'âge noir.* Il est le quatrième des quatre âges du monde : il comprend une période de quatre cent trente-deux mille ans, que les Hindous supposent avoir commencé le vendredi 18 février 3102 avant l'ère chrétienne. Les autres âges sont le *Saty* सत्य « l'âge de la vertu », nommé aussi *Krit* कृत « l'âge de la création », qui est le premier et qui équivaut à « l'âge d'or » des Grecs et des Latins. Il comprend un million sept cent vingt-huit mille ans. Le second, nommé *Tret* त्रेत « l'âge de la conservation », qui équivaut à « l'âge d'argent » et qui comprend un million deux cent quatre-vingt-seize mille ans. Enfin, le *Dwâpar* द्वापर् « l'âge du doute ou de l'incertitude », qui équivaut à « l'âge d'airain », et qui comprend huit cent soixante-quatre mille ans.

La traduction que je donne ici est littérale, si ce n'est qu'il y a, outre quelques coupures, de rares déplacements de phrases jugés indispensables. C'est dans la bouche de Krischna qu'est placée la description du Kali, et elle est adressée au roi pandau Judischtir ou Yudischtira, que l'auteur nomme souvent *Dharm putr,* expression qui peut signifier simplement « fils de Dharma », c'est-à-dire « d'Yama », et qui peut aussi être considérée comme un titre métaphorique d'honneur signifiant « fils de la justice », c'est-à-dire « juste ». On donne aussi à Judischtir, dans ce poëme, le titre honorifique de *Bal bâṛâ*[1], qui signifie, à la lettre, « grand de force », c'est-à-dire « vaillant ». Ce dernier titre rappelle celui de *Bal hârâ*[2], synonyme de *Balwân*[3] « possesseur de force », c'est-à-dire « brave », donné, entre autres, au roi de Malwa.

[1] बल बाड़ा.

[2] बल हारा ou بل هارا. Le mot *hârâ*, d'où vient l'allemand Herr « seigneur, possesseur, » dérive de la racine sanscrite हृ « prendre, » et par suite « posséder. » Il se confond en hindoustani avec les désinences *âr* ار et *wâr* وار, qui ont passé en persan et dans toutes nos langues d'Europe.

[3] बलवान.

Dans le Kali la terre est bouleversée : les hommes renoncent à la vertu, mais le chagrin les atteint. Les trois premiers âges ont passé; car tout ce qui se manifeste s'anéantit et c'est ainsi que nous mourrons tous.

Dans le Kali il n'y a plus de religion; hommes et femmes ne tiennent aucun compte des dieux. Le fils n'obtempère pas au désir de son père, il ne fait que ce qui lui plaît. Les enfants meurent avant leurs parents. Il n'en naît même que fort peu et l'on n'en voit pas arriver à l'âge des cheveux blancs.

Dans le Kali, on n'ose pas témoigner de ce qu'on a vu, tandis qu'on n'hésite pas à affirmer le mensonge. La nature elle-même est changée. Le corps de l'homme est réduit de moitié. La végétation est presque nulle; aussi beaucoup de gens meurent-ils de faim et l'on ne peut nourrir les vaches qu'avec les feuilles destinées aux pourceaux.

Dans le Kali les sacrifices et les bonnes œuvres sont rares; il n'y a pas d'ami; que dis-je, le père vend sa fille vierge et ce crime est fort commun. Les brahmanes demandent honteusement de porte en porte, eux que devraient nourrir les offrandes faites aux dieux; aussi font-ils le service divin pour des gens de condition basse. Aucun d'eux n'a le sentiment de son devoir : ils se livrent tous au commerce et ils négligent les pratiques du culte particulières à la famille. Ils se couchent sans faire leur prière du soir, ils n'ont aucun respect pour les Védas. Ils font violence au faible et ils traitent de cri-

minel celui qui ne donne pas. Ils se moquent de celui qui leur reproche leur conduite ; car ils ignorent les obligations qui leur sont imposées. Les Védas et les Purânas leur sont en effet étrangers, et ils ne s'appliquent qu'à se procurer de l'argent. Il y a parmi eux beaucoup d'ignorants et de fourbes, mais on y trouverait difficilement un homme de mérite.

Sur cent personnes, une seule invoque Râma[1]; aussi les crimes sont-ils nombreux et personne ne reconnaît la dignité des brahmanes. Toutefois, celui dont la dévotion à Râma occupe l'esprit est à l'abri des malheurs de Kali; mais les insensés ne connaissent pas ces choses; ils ignorent même l'existence de la ville d'Yama[2].

Les gens du Kali négligent le service de Hari[3]; ils ont la ruse dans le cœur et, sans crainte de la divinité, ils s'emparent du bien d'autrui.

Les brahmanes sont censés aller aux lieux de pèlerinage pour leur salût; mais ce n'est en effet que pour s'y divertir[4].

[1] On sait que Râma est une incarnation de Wischnu.

[2] C'est-à-dire l'enfer. Yama, le dieu de l'enfer नरक, représente à la fois Pluton et Minos; car il juge les hommes avant de les envoyer en enfer.

[3] Un des noms de Wischnu.

[4] Le mot que je traduis par *pèlerinage* est *tírth* तीर्थ, mot par lequel on entend spécialement le pèlerinage à des eaux sacrées et au confluent des rivières. On nomme le roi des tîrths तीर्थ राजा, c'est-à-dire le plus excellent des pèlerinages, la ville d'Allahâbâd ou Prâg (en sanscrit *Prayâ* प्रयाग), parce qu'il y a le confluent de trois rivières, à savoir : le Gange, la Jamuna et une autre source d'eau, que les Hindous croient être la Saraswati. C'est ainsi qu'on nomme aussi

Quant aux kschatriyas, ils ne s'appliquent pas non plus à l'aumône, ni à la justice. S'ils vont aux lieux de pèlerinage, c'est pour y faire le commerce. Ils négligent la connaissance des Védas et des Purânas; mais ils écoutent volontiers la voix des bayadères. Ils ne remplissent les devoirs que leur impose leur caste que lorsqu'ils reçoivent des présents qui les y déterminent; et tandis qu'on leur fait ces dons corrupteurs, on ne donne rien au pauvre volontaire[1]. Dans le Kali, les savants tiennent au roi des discours futiles. Au lieu d'entendre la lecture des Védas, on écoute celle des romans érotiques. Les brahmanes étudient peu, et cependant ils manifestent beaucoup d'orgueil dans les assemblées.

De leur côté, les kschatriyas commettent toutes sortes de vexations; ils sont fiers et n'ont d'égard pour personne. Ils prennent aux brahmanes leurs vaches pour les vendre, et non-seulement ils persécutent les brahmanes, mais les bardes mêmes chargés de chanter leurs exploits, et on s'expose à la mort, soit qu'on s'oppose à leur tyrannie, soit qu'on veuille s'y soustraire.

Dans ce malheureux âge, les brahmanes ne reconnaissent pas d'impureté légale. Ils entrent sans scrupule dans la maison des gens de basse caste. Ils ne songent qu'à acquérir des richesses, quoiqu'ils n'y réussissent pas.

cette ville *Tribéni* त्रिबेणी, c'est-à-dire « les trois tresses ». (Voy. mon *Histoire de la Littérature hindoustanie*, t. II, p. 358.)

[1] A la lettre « à celui qui est sans désir » निसप्रेही, c'est-à-dire « au faquîr ou pauvre volontaire, ou peut-être au pauvre honteux. »

Tout le monde se plaint que les marchands falsifient leur marchandise sans qu'on puisse connaître leurs pratiques secrètes à cet effet. Ils sont gracieusement fripons et font avec aisance les choses les plus répréhensibles. Dans le Kali, on se moque de ses parents, on est même cruel envers eux.

Au lieu de remplir les obligations qui leur sont imposées et de se livrer aux pratiques ordonnées, les brahmanes passent leur vie au vain culte du sâlgrâm[1] et du tulcî[2]. Or, tandis qu'ils négligent les règles de la pénitence et de l'ablution, les sûdras connaissent mieux qu'eux leur devoir et ils font l'aumône selon leur pouvoir.

Mais écoutez encore tout ce qu'on se permet dans le Kali. On ne tient pas compte d'une bonne renommée; on fait ainsi sans retenue les plus grandes injustices. Les méchants injurient publiquement les bons au milieu de la ville. Les gens de qualité sont en petit nombre et ils adorent les pieds des sûdras. Ils sont obligés d'aller demander de maison en maison, tandis que les gens des conditions les plus basses sont heureux.

Dans le Kali, les brahmanes sont sans instruction et sont obligés d'obéir aux sûdras. Ils font des choses blâmables; aussi n'a-t-on pour eux aucune considé-

[1] On nomme *sâlgrâm* सालग्राम les pierres sur lesquelles se trouvent les traces d'une ou de plusieurs ammonites, que les Hindous croient représenter Wischnu.

[2] Le *tulcî* तुलसी est un petit arbrisseau, nommé en botanique *ocimum sanctum*, lequel est en grande vénération chez les Hindous, parce qu'ils le considèrent comme la métamorphose d'une nymphe que Krischna aima.

ration, et, bien loin de les accueillir, les repousse-t-on dédaigneusement. Il n'y a plus que les gens de la plus basse classe qui sacrifient aux dieux. Les prêtres de Nârâyan[1] se taisent (quand ils devraient parler) et ils font leur société des bayadères. Les kschatriyas sont sans intelligence; les rois ne s'entretiennent que de choses futiles. Quiconque tue un brahmane peut racheter son crime par la plus légère offrande.

Dans le Kali, tout le monde ment; l'avidité règne partout. On ne respecte plus l'aîné de la famille; on n'observe pas les fêtes; on déserte les pèlerinages. On renonce aux bains sacrés, on délaisse l'aumône. Le père n'hésite pas à vendre son fils pour satisfaire sa cupidité. Dans le Kali, tout le monde est débauché et avide de richesse; on ne conserve de respect pour aucune chose, pas même pour l'arbre sacré des Banyans[2].

Les rois se livrent à tous leurs désirs et ils ne songent pas à la gloire. Ils ne rendent pas la justice et ils ne protégent leurs sujets qu'autant qu'ils en reçoivent des présents. Sans compassion pour les malheureux qui poussent des soupirs, ils s'attachent à inspirer la crainte. Plus de sagesse ni d'équité, mépris absolu des Védas et des Purânas. On se laisse aller à ses passions avec une telle violence que le fils, par exemple, tue sa mère à cause d'une courtisane. Les vaches participent à la dégénération gé-

[1] Un des noms de Wischnu.

[2] पीपल *ficus religiosa.*

nérale; elles ne donnent que peu de lait et elles finissent par abandonner leur veau.

Dans le Kali, l'ignorance des devoirs est portée à son comble. Ainsi, les pères meurent et laissent leur fortune à leurs enfants, et ceux-ci prennent le bien de leurs parents et le dissipent follement avec des femmes. Mais que dis-je, le beau-père enlève sa bru et en fait sa maîtresse; on vit avec la femme de son frère aîné; on ne respecte plus ni père, ni mère, et les élèves jouissent de la femme de leur gurû[1]. Telles sont les indignités qui ont lieu dans le Kali.

Dans ce malheureux âge, les brahmanes laissent les six actes sacramentels[2] et ne remplissent pas davantage le reste de leurs devoirs. Ils mangent sans se laver et ils ne tournent pas leur pensée vers le culte de Hari. La pratique des devoirs de famille leur est étrangère et ils se livrent à la débauche avec des bayadères. Tandis qu'ils négligent le service de Krischna, ils appliquent leur esprit aux mantras[3] et aux sortiléges; car on ne leur donne que pour céder à leurs sollicitations, comme on ne

[1] Ou «directeur spirituel.»

[2] On les nomme *sanskâr* संस्कार. Ce sont des rites essentiels de purification pour les trois premières castes. Ils commencent à la conception et finissent au mariage. Notre auteur en compte six. Dans les *Lois de Manou* (liv. II, 26, p. 31 de la traduction de Loiseleur Deslongchamps), on n'en cite que quatre; mais M. Wilson, dans son Dictionnaire, donne la liste détaillée de *dix* sanskâras.

[3] मंत्र. Ce mot signifie proprement «des prières extraites des Védas, et employées comme charmes dans la fascination.»

donne aux atits[1] que lorsqu'ils sont évidemment malheureux. Les brahmanes, en effet, ne reçoivent pas dans le Kali les offrandes auxquelles ils ont droit; on n'honore que ceux d'entre eux qui sont poëtes.

Dans le Kali, on ne fait des sacrifices que de loin en loin; on se contente de prononcer le nom de Krischna. Il est tellement reçu de mentir, qu'on admet le mensonge à l'égal de la vérité. Il y a cependant beaucoup de sâdhs[2] vrais adorateurs de Wischnu, mais personne n'en fait cas; car, tandis qu'on a de la considération pour l'imposteur, on n'a que du mépris pour les gens vertueux, qui d'ailleurs, dans le Kali, sont des sûdras.

Dans cet âge de décadence, on s'attache à celui qui possède des richesses. Tout le monde est désireux d'en amasser, et celui qui ne veut pas donner s'expose à périr. On ne traite avec bienveillance que celui qu'on aime beaucoup.

On reconnaît les rois du Kali yug à ce qu'ils parcourent astucieusement leur royaume. Ils prennent pour s'enrichir tous les moyens, qu'ils soient honnêtes ou injustes; ils ne s'occupent jour et nuit qu'à satisfaire leur cupidité. Ils devraient savoir que l'amour de Hari n'impose aucune peine à l'esprit. Quand on le possède, on ne désire plus les biens du monde[3].

[1] اتیت, du sanscrit अतिथि « faquîr errant. »

[2] साध « pur (*puritain*) ».

[3] Il y a dans l'original un jeu de mots intraduisible. Le texte porte : हरि ले चोर् अकारथ बीती. Or cet hémistiche signifie à la lettre

Mais dans le Kali tout le monde est avide; on agit constamment avec ruse. Les enfants trompent leurs pères; ils déploient à cet effet la plus grande adresse. On prend volontiers, mais on n'aime pas à donner; on pèche sans crainte contre les dieux.

Dans le Kali, les serviteurs retiennent les sommes qu'ils touchent pour leurs maîtres livrés aux affaires. Les rois dépouillent de leurs biens ceux qui ne veulent pas participer à leurs actes criminels; les brahmanes entassent l'argent des amendes qu'on leur paye, sans en faire profiter personne. Telle est la conduite qu'on tient en cet âge. On quitte le service de Hari, on laisse la droite et bonne voie pour s'égarer dans des sentiers tortueux et pervers. On n'observe que bien rarement le onzième jour de la lune [1]; bien rarement aussi on songe aux pèlerinages. La dépravation des mœurs accompagne l'irréligion; les femmes se font avorter; les veuves se font bâtir des maisons pour y habiter seules et elles vivent dans la débauche. Dans le Kali, les amis morts seuls sont ceux dont on n'a pas à se plaindre, car les amis vivants se querellent quand ils sont ensemble.

Dans le Kali, on fait le pûjâ [2] des dieux avec du

« ayant pris Hari (l'action de prendre), le vol devient inutile. » En effet, le mot हृति est à la fois un nom de Wischnu et la racine d'un verbe qui signifie *prendre*, et qui sert tantôt de nom d'action, tantôt de participe de suspension.

[1] Le onze des deux quinzaines de chaque mois lunaire est spécialement consacré à Wischnu. Le jeûne, entre autres, est fort méritoire en ce jour, pour l'expiation des fautes.

[2] पूजा, nom de l'espèce de sacrifice exécuté par les Hindous.

riz seulement, tandis qu'on offre aux bayadères des fleurs d'un parfum exquis. Le meurtre est fréquent dans le Kali et on commet sans crainte tous les péchés qui conduisent en enfer. On ne donne que lorsque l'intérêt particulier détermine à le faire : ainsi, on ne fait pas attention au pauvre honteux de sa misère et qui n'ose la faire connaître; mais voit-on une jeune femme sans protecteur, on s'empresse gracieusement auprès d'elle.

Dans le Kali, on n'a aucune satisfaction à attendre de la part des brahmanes; ce n'est pas par leur entremise qu'on peut obtenir le salut. On n'offre, dans le Kali, aucune espèce de sacrifice[1]; on ne fait pas d'aumône. Ce ne sont plus les dieux qui descendent sur la terre, mais les musiciens[2] du ciel d'Indra. Les hommes corrompus de cet âge agréent ces incarnations; mais ils méconnaissent les gens vertueux et les sâdhs. Quant aux pénitents, ils se retirent du monde afin de se sauver; et ils effacent leurs fautes au onzième jour de la lune.

[1] A la lettre : « ni *hom* हीम, ni *jagn* जगण, en sanscrit यज्ञ.

[2] Les gandharbs गंधर्ब.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 MARS 1852.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, du 13 février, dans laquelle il annonce à la Société le renouvellement de la souscription à quatre-vingts exemplaires du Journal, pour son ministère.

On donne lecture d'une lettre de M. Bonafous, qui demande qu'il soit rendu compte de son ouvrage sur l'art d'élever les vers à soie au Japon. Le Conseil prie M. le baron d'Hervé de faire un rapport sur cet ouvrage.

M Mohl, au nom de la Commission des fonds, présente les comptes de l'année 1851 et le budget de 1852. Renvoyé à la Commission des fonds.

M. l'abbé Bargès lit un fragment de son voyage en Algérie.

OUVRAGES PRÉSENTÉS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'éditeur. *Vendidadi capita quinque priora*, emendavit Ch. Lassen. Bonn, 1852, in-8°.

Par l'auteur. *L'Inde antique*, extrait d'un ouvrage inédit sur les grandes nationalités des temps anciens, par A. Du Chatellier.

Par l'auteur. *Leçons de lecture arabe*, par M. Cherbonneau. Paris, 1852, in-8°.

Par la Société. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*. Vol. VI, cahier 1. Leipzig, 1852, in-8°.

Par l'auteur. *Traduction chaldaïque, latine et française* de l'inscription hiéroglyphique du grand cercle du zodiaque de

Denderah, traduit et authographié par H. Parrat de Porrentruy. In-fol. décembre 1851 (lithographié).

Par le même. *Inscriptionis Rosettanæ interpretatio semitica et latina; interpretatus est* Parrat de Porrentruy (lithogr.).

Par l'auteur. *Io-san-fi-rok.* L'art d'élever les vers à soie au Japon, par M. Bonafous, ouvrage traduit du texte japonais, par M. Hoffmann. Paris, 1848, in-4°.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MAI 1852.

On donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; la lecture en est adoptée.

Sont présentés et nommés membres de la Société :

MM. Du Chatellier, à Versailles.

Muntzinger (de Soleure).

Il est donné lecture d'une lettre de M. Cayol, qui demande l'échange du Journal asiatique de Constantinople avec le Journal de la Société. Renvoyé à la Commission des fonds.

On lit une lettre de M. Victor Langlois, chargé d'un voyage archéologique dans la petite Arménie; il demande des instructions. MM. Dulaurier, Defrémery et Bianchi sont nommés commissaires.

M. Mohl donne lecture, au nom du bureau de la Société, du règlement pour l'exécution de la Collection d'ouvrages orientaux. Voici ce règlement :

Article premier. Une commission permanente est chargée de tout ce qui se rapporte à l'exécution de la *Collection d'ouvrages orientaux,* dont la publication a été décidée dans la séance du Conseil du 9 mai 1851.

2. Cette commission sera composée des membres du bureau de la Société, auxquels le Conseil adjoindra un membre de la Commission des fonds.

3. La Commission fera au Conseil des rapports et des propositions sur tout ce qui concerne cette Collection, en se conformant aux principes adoptés le 9 mai 1851.

4. Le Conseil discutera et décidera toutes les questions que la Commission lui soumettra.

5. Les éditeurs soumettront à la Commission les préfaces des ouvrages qu'ils sont chargés de publier dans la Collection.

6. Le secrétaire de la Société est chargé de veiller à l'uniformité de l'exécution typographique et à l'observation des règles générales adoptées pour les publications de la Société, et aucune feuille ne pourra être tirée sans son visa.

Ce règlement est discuté par le Conseil et adopté.

M. Mohl propose ensuite, au nom de la Commission, l'adoption des ouvrages suivants :

Les Voyages d'Ibn Batouta, par MM. Defrémery et Sanguinetti.

Les Prairies d'or de Masoudi, par M. Derenbourg.

Le Sirat al Resoul, par M. Kasimirski de Biberstein.

Le Conseil décide que ces ouvrages seront imprimés et feront partie de la *Collection d'ouvrages orientaux*.

M. Mohl expose que le bureau avait eu l'intention de proposer au Conseil l'impression des *Constitutions musulmanes*, par Mawerdi, et qu'un membre du Conseil avait déjà fait de grands progrès dans la préparation de cet ouvrage; mais qu'on avait appris que M. Enger, à Bonn, s'occupait de la publication du texte et de la traduction de Mawerdi, et qu'en conséquence la Société devait renoncer à cette impression, pour ne pas faire concurrence à un auteur qui ne connaissait pas le projet formé à Paris. Le Conseil espère que les orientalistes useront envers la Société de la même délicatesse, et épargneront à la littérature la perte de travail et de frais qui résulte de plusieurs éditions d'un même auteur entreprises en même temps.

M. Defrémery donne lecture d'une lettre de M. Cherbonneau sur Ahmed Baba de Tombuctou, auteur du *Tekmilet ed-Dibadj*.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Literaturgeschichte der Araber,* von ihrem Beginne bis zu Ende des zwölften Jahrhunderts der Hidschret von HAMMER-PURGSTALL. Vol. I et II. Vienne, 1851, in-4°.

Par le traducteur. *Précis de Jurisprudence musulmane,* par Khalil ibn Ishak, par M. PERRON. Vol. IV et V. Paris, 1851 et 1852.

Par l'auteur. *Numismatique de la Géorgie au moyen âge,* par M. Victor LANGLOIS. Paris, 1852, in-4°.

Par l'éditeur. *Journal asiatique de Constantinople,* dirigé et publié par M. Henri CAYOL. Vol. I. Janvier 1852. Constantinople, in-8°.

Par l'éditeur. *Annuaire des établissements français de l'Inde,* pour l'année 1852, par M. E. SICÉ. Troisième année. Pondichéry, 1852, in-8°.

Par l'Académie. *Sitzungs-Berichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.* Vol. VII. 3, 4, 5. Vienne, 1852, in-8°.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Une des particularités du turc ottoman et du dialecte hindoustani des musulmans de l'Inde, c'est qu'on y introduit un grand nombre de mots persans et arabes. Ces mots se sont même glissés dans le langage le plus ordinaire; mais ils n'y jouent qu'un rôle secondaire. Il n'en est pas ainsi dans le style élevé, où ces mots occupent souvent la plus grande place. Il y a même des auteurs qui, pour produire de l'effet et déployer leur érudition, ont affecté de n'employer que des mots arabes et persans et n'ont conservé du turc et de l'hindoustani que les verbes qui terminent les phrases et quelques particules indispensables au sens. Il ne serait pas difficile de citer de nombreux exemples de cet emploi abusif des langues savantes de l'Orient musulman. On n'a qu'à ouvrir l'historien turc Saad uddin et le poëte dakhnî Wali pour en trouver un grand nombre.

D'un autre côté, quelques auteurs ont voulu employer la méthode contraire en n'admettant dans leurs écrits, les uns, que des mots turcs, les autres, que des mots hindoustanis. Mais je dois dire que, bien que ce dernier style soit de beaucoup préférable au premier, il est cependant inusité et par suite aussi peu intelligible pour les natifs que le style prétentieux dont il a été parlé. Il est certain toutefois que, si un grand nombre d'écrivains l'adoptaient, ils pourraient imprimer à la littérature actuelle des Ottomans et des Indiens un caractère de nationalité qu'elle n'a pas, et qui pourrait avoir sur ces deux littératures une salutaire influence. On doit donc encourager les essais en ce genre, et c'est pour cela que M. L. Clint, principal du collége la Martinière, à Lakhnau, a commencé la publication, dans le dernier numéro du Journal asiatique de Calcutta (n° 1, 1852), sous les auspices de l'infatiguable savant M. A. Sprenger, du texte et de la traduction d'un conte d'Inschâ Allah Khân, écrivain hindoustani célèbre. Le fond n'offre rien de bien saillant, car on n'y trouve guère que les lieux communs ordinaires des romans érotiques orientaux; mais c'est la forme qui est remarquable. Ce conte est, en effet, un modèle du style véritablement *indien* ou plutôt *ourdou*, sans aucun mélange de mots arabes ni persans.

G. T.

La Société asiatique vient de faire une perte irréparable dans la personne de son secrétaire, M. Burnouf, décédé à Paris, le 28 mai. Des travaux continués sans relâche avaient peu à peu miné sa santé, et il est mort sans pouvoir achever ces ouvrages sur la Perse et l'Inde anciennes, par lesquels il avait ouvert à l'histoire des voies entièrement nouvelles, et qui resteront des monuments magnifiques d'une des vies littéraires les plus belles et les plus remplies, et des titres de gloire pour la France.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XIX.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

JOURNAL ASIATIQUE

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XX

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BAZIN, BIANCHI, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL, CHERBONNEAU, D'ECKSTEIN
C. DEFRÉMERY, L. DUBEUX, DULAURIER, FRESNEL
GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER-PURGSTALL
STAN. JULIEN, MIRZA A. KASEM-BEG, J. MOHL, S. MUNK
REINAUD, L. AM. SÉDILLOT, DE SLANE, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS
ET ÉTRANGERS

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XX



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LII

…
JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1852.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

TENUE LE 3 JUILLET 1852.

La séance est ouverte à midi par M. Reinaud, président de la Société.

Le procès-verbal de la dernière séance annuelle est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Wiedemann, professeur à Reval, par laquelle il offre à la Société deux grammaires de dialectes finnois, composées par lui.

Les ouvrages suivants sont présentés à la Société.

De philosophia peripatetica apud Syros commentationem historicam scripsit E. Renan. Parisiis, 1852, in-8°.

Lettre à M. Reinaud sur quelques manuscrits syriaques du Musée britannique, par M. E. Renan. (Extrait du *Journal asiatique.*)

Solwan; or Waters of comfort, by Ibn Zafer, from the original manuscript, by Michele Amari. Londres, 2 vol. in-8°.

Mémoire sur trente-neuf nouvelles inscriptions puniques, expliquées et commentées par l'abbé Bargès. Paris, 1852, in-4°.

Histoire de Tunis, par J. J. Marcel, officier de la légion d'honneur, membre des Sociétés asiatiques de Paris et de Calcutta, etc. précédée d'une description de cette régence, par le docteur Louis Frank. Paris, Firmin Didot, 1851, in-8°.

Versuch einer Grammatik der syrjänischen Sprache, von Ferdinand Joh. Wiedemann. In-8°.

Versuch einer Grammatik der tscheremissischen Sprache, von Ferdinand Joh. Wiedemann. Reval, 1847, in-8°.

Premier mémoire sur le Sankhya, par M. Barthélemy Saint-Hilaire. Paris, typographie de Firmin Didot, 1852, in-4°. (Tiré des *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques.*)

Nouveau guide de la conversation en français et en turc, suivi de la collection complète des capitulations ou traités de paix entre la France et la Porte Ottomane, depuis 1535 jusques et compris la dernière convention de Constantinople, du 23 novembre 1838, et du khaththi chérif ou acte constitutif de Gulkhanè, du 3 novembre 1839, accompagné de notes, commentaires, etc. par M. Bianchi. 2ᵉ édition. Paris, 1852.

Histoire de Chems-Eddine et Nour-Eddine, extraite des Mille et une Nuits, par M. Cherbonneau, 1852, in-12.

Ueber die Geographische Verbreitung der Baumwolle

und ihr Verhältniss zur Industrie der Völker alter und neuer Zeit, von Carl. Ritter. Berlin, 1852.

The Journal of the Indian Archipelago and eastern Asia. Vingt numéros, in-8°, 1850-1851.

The white Yajurveda, edited by Albrecht Weber. Part. 1. Numéros 6, 7. Berlin-Londres, 1852, in-4°.

Journal des Savants, mai, juin.

Plusieurs numéros du *Mobâcher*, Journal d'Alger.

Bulletin de la Société de géographie. 4e série, t. III, n° 15. Mars. In-8°.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, t. XV, 2e semestre 1850. Le Puy, 1851, in-8°.

Conspectus operis quod inscribitur Joannis Augusti Vullers Lexicon persico-latinum etymologicon. In-4°.

Des privilèges sur les meubles, par A. Taillefer, docteur en droit. Paris, Aug. Durand, 1852, in-8°.

M. Mohl, secrétaire-adjoint, donne lecture de son rapport annuel sur les travaux du Conseil pendant l'année dernière.

M. Bianchi fait, au nom de la commission des censeurs, un rapport sur la comptabilité de la Société. La commission a trouvé les comptes de la Société dans le plus grand ordre, et propose qu'il soit décerné des remercîments à la commission des fonds et à l'agent de la Société. Cette proposition est adoptée.

M. Defrémery lit un mémoire sur la vie du sultan Barkiarokh.

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour le renouvellement du Conseil de la Société; ce dépouillement donne le résultat suivant :

Président : M. Reinaud.

Vice-Présidents : MM. Caussin de Perceval, le duc de Luynes.

Secrétaire : M. Mohl.

Secrétaire-adjoint : M. Bazin.

Trésorier : M. Lajard.

Commission des fonds : MM. Garcin de Tassy, Mohl, Landresse.

Membres du Conseil : MM. Marcel, l'abbé Bargès, Defrémery, Régnier, Noël Desvergers, Perron, Renan.

Bibliothécaire : M. Kazimirski de Biberstein.

Censeurs : MM. Bianchi, Marcel.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUILLET 1852.

PRÉSIDENT.

M. Reinaud.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Caussin de Perceval et Albert de Luynes.

SECRÉTAIRE.

M. Mohl.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. Bazin.

TRÉSORIER.

M. Lajard.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Garcin de Tassy, Mohl, Landresse.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Marcel.
L'abbé Bargès.
Defrémery.
Régnier.
Noël Desvergers.

MM. Perron.
Renan.
Derenbourg.
Foucaux.
Troyer.

MM. Bianchi.
Hase.
Langlois.
Pavie.
Grangeret de Lagrange.
de Slane.
de Longpérier.

MM. Dulaurier.
Ampère.
de Saulcy.
Lenormant.
Dubeux.
Stanislas Julien.
Sédillot.
Bazin.

CENSEURS.

MM. Bianchi, Marcel.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Kazimirski de Biberstein.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. Bernard, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

PENDANT L'ANNÉE 1851-1852,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 3 JUILLET 1852,

PAR M. JULES MOHL.

Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui le trentième anniversaire de la fondation de la Société asiatique. C'est une vie déjà longue pour une association qui n'a d'autre base que le dévouement de ses membres à la science, ni d'autre fortune que les sacrifices qu'ils consentent à faire. Lorsque la Société asiatique fut établie, le plus illustre de ses fondateurs, M. de Sacy, ne croyait pas à sa durée; il donna cependant à cette Société son temps, ses soins et l'appui de son nom, par ce sentiment du devoir qui a gouverné toute sa vie; mais il doutait qu'elle pût se maintenir, et néanmoins elle a surmonté des difficultés de toute espèce; elle a survécu à presque toute cette grande génération de savants qui a fait revivre les lettres orientales en France d'une manière si glorieuse; elle a traversé deux ou trois révolutions politiques; elle

a échappé au danger plus grand de dissensions intérieures, et aujourd'hui, non-seulement elle vit, mais elle se trouve en état d'étendre le cercle de ses travaux.

La raison de la durée d'associations en apparence aussi frêles réside dans le besoin qui les fait naître et qui leur donne une vie presque indépendante des individus qui les composent. Quand on se reporte à l'histoire des sociétés scientifiques libres, on les voit naître surtout à deux époques et par suite de la même nécessité de créer des organes pour des sciences nouvelles, qui ne trouvaient pas leur place dans l'organisation littéraire du temps. La première époque où les sociétés libres couvrirent rapidement de leur réseau presque toute l'Europe, est le siècle qui a suivi la renaissance des lettres. Les idées nouvelles qui agitaient l'esprit humain, après qu'il eut rompu les chaînes de la philosophie et de la théologie scolastiques, idées qui ne trouvaient pas leur satisfaction dans les écoles officielles d'alors, faisaient sentir aux amis des nouvelles lumières la nécessité de s'entendre, de se protéger et de cultiver en commun les sciences naissantes.

Ces sciences acquirent peu à peu leur position légitime; la base de l'enseignement public s'élargit, et quelques sociétés libres, se consolidant, formèrent des académies et des écoles officielles. Il se fit alors un long temps d'arrêt; toute l'Europe travaillait à s'approprier le progrès immense qu'elle venait de faire par le rétablissement des études classiques. Il

fallait publier et interpréter les auteurs grecs et latins, appliquer les faits qu'ils contenaient à toutes les sciences, théologiques, philosophiques, historiques et naturelles; remplacer les méthodes scolastiques par des méthodes plus libres; réformer le goût littéraire d'après les modèles de l'antiquité; enfin, refaire l'éducation scientifique du monde. Ce grand travail a duré trois siècles, pendant lesquels l'Europe, tout occupée à remplir le programme qu'elle s'était proposé, ne pouvait guère songer à l'étendre.

Mais de nos jours ce cadre est devenu de nouveau trop étroit; de nouvelles sciences ont été créées, les anciennes se sont subdivisées, et leurs moindres parties demandent à être cultivées à part. C'est surtout dans les études historiques et naturelles que ce mouvement s'est fait sentir et a débordé de tous côtés. Les établissements d'instruction publique, les académies, les universités, ne peuvent suivre que lentement cette extension subite et presque tumultueuse des études, et les sciences nouvelles cherchent encore une fois, dans la formation des sociétés libres, des points de réunion, des moyens d'action et de publicité, des centres où des travaux spéciaux puissent trouver la sympathie et les secours que le public n'est pas encore préparé à leur accorder. C'est là le motif de la fondation de toutes les associations scientifiques libres qui sont nées en si grand nombre depuis trente ou quarante ans, et vous savez tous que telle est l'origine de notre Société.

Le jour où les études orientales franchirent l'é-

troite limite des dialectes sémitiques, dans laquelle l'habitude et les besoins de la théologie les avaient enfermées; le jour où les langues et les littératures de l'Inde, de la Chine, de la Perse, et celles des nombreuses races qui se groupent moralement autour de ces pays et leur ont emprunté leur civilisation, commencèrent à être l'objet d'études sérieuses, ce jour-là, les Sociétés asiatiques devinrent une nécessité. Ces études sont immenses; leur but et leur résultat final doivent être de nous faire connaître l'histoire de la partie le plus anciennement civilisée du monde, d'enrichir les sciences morales et sociales de l'expérience des grandes nations qui peuplent l'Asie, d'approfondir l'origine et le développement des idées religieuses et philosophiques qui gouvernaient les hommes, d'étudier les formes littéraires dans lesquelles les sentiments de peuples si divers ont trouvé leur expression; d'expliquer l'organisation des grandes nations de l'Orient que l'Europe envahit de plus en plus, et dont elle est intéressée à connaître le génie et le passé; de retrouver, par la comparaison des langues, la généalogie, les migrations et le mélange des peuples, en un mot, de donner à l'histoire du genre humain, sous toutes ses formes, une base plus ancienne, plus large, plus certaine qu'auparavant.

On a commencé cette grande œuvre de tous côtés; mais elle avance lentement. Le matériel à conquérir forme une masse incalculable; il faut créer les grammaires et les dictionnaires, rechercher les manuscrits, publier et traduire les textes, découvrir

et lire les inscriptions et les médailles, étudier les religions et les mœurs, pendant que le monde, même le monde des lettres, est encore peu en état de rendre justice à ces travaux. Il est avide de résultats; il aimera un jour à lire une histoire de l'Inde et de son influence sur l'Europe antique, une histoire de Babylone tirée des inscriptions cunéiformes, une histoire morale et politique de la Chine, qui lui offrira un étrange parallèle des expériences sociales de l'Europe; mais ces grandes choses se font lentement et sont le fruit d'un travail infini et minutieux, de mille observations et découvertes qui ne sont intéressantes et intelligibles que pour ceux qui vivent dans la science même. Le monde ne peut les apprécier ni juger de la vérité et de la portée des résultats partiels qu'on lui présente, et pourtant il faut que le travailleur trouve de la sympathie; c'est la première condition de sa persévérance et de son succès. C'est pour la lui donner que vous avez fondé votre Société.

Vous avez voulu avoir un centre commun vers lequel puissent converger les travaux si divers qui vous occupent, où tout effort isolé trouve un appui, où toute découverte obtienne un jugement éclairé. Vous avez créé un organe pour vos travaux dans le Journal asiatique, et les soixante volumes qui forment aujourd'hui ce recueil sont une preuve irrécusable de la variété et en même temps de l'unité de vos études. La publicité que vous avez offerte aux recherches les plus ardues et les plus spéciales a été

un puissant encouragement pour la science, et toutes les parties de l'histoire politique et littéraire, de la législation, de la géographie et de la philologie orientale y ont trouvé la solution de nombreux problèmes et des matériaux pour des recherches ultérieures. Votre Journal est devenu un livre de bibliothèque, et il est à croire qu'il est définitivement fondé, car il répond à un besoin évident; les matériaux ne lui manqueront jamais, et les encouragements ne lui feront pas défaut, aussi longtemps qu'il les méritera.

Dans la plupart des sociétés scientifiques, le but de l'association serait atteint par la création d'un point de réunion et par la fondation d'un recueil destiné à répandre les communications et les découvertes des membres; mais il n'en est pas ainsi pour nous. Nous sommes en face de littératures immenses, imparfaitement connues, et qui ne peuvent réellement servir à notre but que quand elles auront été l'objet des travaux de la critique européenne. C'est une tâche d'une étendue telle que l'exécution en pourrait paraître impossible, même en la soumettant à toutes les restrictions qu'elle comporte.

Il est vrai qu'on a comparé les littératures orientales à ces grandes armées asiatiques, qui consistent, pour la plus grande partie, en non combattants, et dont la masse est hors de proportion avec la valeur réelle; et quand on pense à l'étendue énorme même des littératures secondaires; quand on voit que M. de Hammer a eu sous les yeux les ouvrages de deux mille deux cents poëtes turcs; que Mgr Pallegoix

énumère vingt-six mille volumes écrits en siamois, et que M. Latter évalue les ouvrages composés en birman à quatre-vingt mille volumes, on ne peut douter que la plus grande partie de ces livres ne se compose de traductions, d'imitations et de redites, dont la publication n'ajouterait rien à nos connaissances. Mais toute défalcation possible faite, et quelque sévérité qu'on y mette, on reste confondu du nombre, de la variété et de l'étendue des ouvrages orientaux qui ont exercé de l'influence sur la civilisation, les croyances et les idées des différentes nations, ou qui contiennent leur histoire, ou qui sont l'expression originale et artistique de leurs sentiments, ou qui sont nécessaires à l'enseignement et à l'intelligence de tant de langues, et qui, par conséquent, forment la base et les éléments indispensables de toute connaissance véritable de l'Asie.

L'Europe savante a mis plusieurs siècles à publier les ouvrages grecs et latins que l'antiquité lui a légués, et pourtant elle a été aidée dans ce travail par le concours unanime de tout ce qui aspirait à un degré quelconque de culture intellectuelle, et l'on est tenté de se demander combien de siècles il faudra pour que les documents qui doivent servir à l'histoire de l'Orient soient rendus accessibles.

Heureusement, la science n'exige ces matériaux que graduellement; elle fait sentir, à mesure de ses propres progrès, la nécessité de nouveaux documents, et elle finit par les obtenir à travers mille difficultés et mille sacrifices, mais elle les obtient. Le devoir

des Sociétés asiatiques est d'aider à aplanir ces difficultés et à amoindrir ces sacrifices en employant les moyens que la coopération leur offre, et en faisant connaître au public les besoins de la science. Notre Société n'a jamais oublié ce devoir : dès les premières années de son existence, elle a encouragé et entrepris des publications dont l'achèvement quelquefois menaçait de dépasser ses forces, et qui n'étaient pas toujours heureusement choisies. C'est le sort de toutes les associations libres; au moment où elles se fondent, on croit tout probable, tout possible, parce qu'on juge des autres d'après son propre enthousiasme pour une étude de prédilection. Le temps amène l'expérience, et enseigne aux Sociétés ce qu'elles peuvent faire et ce qu'elles doivent laisser faire à l'État ou aux individus. Votre Société a ralenti pendant longtemps ses publications; elle a appris à les mieux choisir, et aujourd'hui elle est au moment de les recommencer sur un plan plus vaste. Vous vous êtes décidés à publier une *Collection d'auteurs orientaux* inédits, accompagnés de traductions et de tables, et calculés de manière à fournir à la science des matériaux importants et variés, et aux écoles en Europe et en Asie des livres corrects, commodes et facilement accessibles. Cette grande entreprise offre plus d'une difficulté et n'est pas sans danger pour vous; mais elle rendra d'éminents services, si elle est exécutée de manière à mériter l'approbation et l'aide de ceux qui s'intéressent aux progrès des lettres. C'est une grande et belle partie de la mission des Sociétés

asiatiques de rendre accessibles les trésors de l'histoire, même à ceux qui sont étrangers aux études philologiques, de fournir à tous des matériaux pour leurs travaux, et de forcer par l'évidence le public à accepter l'accroissement de connaissances que vous lui offrez. Aussi longtemps que les études orientales n'auront pas pris dans le monde le rang auquel elles peuvent légitimement prétendre, aussi longtemps qu'elles n'auront pas rompu le cercle magique qui les enserre et qui commence seulement à céder sur quelques points, aussi longtemps le rôle des Sociétés asiatiques est marqué et leur existence répond à un besoin incontestable.

J'ai à vous rendre compte des travaux de votre Conseil pendant l'année dernière. Vous allez entendre le rapport des censeurs, qui vous prouvera que vos ressources matérielles continuent à suivre le progrès qui a marqué les deux dernières années. Vous êtes restés en bons rapports de services réciproques avec les autres Sociétés; il ne s'en est pas formé de nouvelle pendant cette année; mais il a paru néanmoins un nouvel auxiliaire de vos études, le *Journal asiatique de Constantinople*[1], dirigé par M. Cayol, qui a pris pour modèle notre Journal, et se propose de

[1] *Journal asiatique de Constantinople*, recueil mensuel de mémoires et d'extraits relatifs à la philologie, à l'histoire générale, à l'archéologie, à la science et aux arts des nations orientales en général, et principalement des nations qui ont habité ou habitent l'Empire Ottoman, dirigé et publié par H. Cayol. Constantinople, 1852, in-8°. A Paris, chez Benj. Duprat. (Prix d'une année 25 fr.)

le consacrer aux recherches sur la littérature, les antiquités et l'histoire des peuples qui composent l'Empire Ottoman. C'est une entreprise digne de l'intérêt de l'Europe savante et particulièrement du vôtre.

M. Troyer a terminé la traduction de la *Chronique du Kachmîr* [1], dont il avait commencé la publication pour vous. Les deux premiers volumes, qui ont paru il y a quelques années, contenaient le texte, la traduction et le commentaire des six premiers livres de l'ouvrage, et en comprenaient la partie primitive, composée par Kalhana; le troisième volume nous en donne la continuation par un auteur inconnu du XII[e] siècle. M. Troyer a cru, avec raison, pouvoir se dispenser d'imprimer le texte de cette continuation, parce que le seul manuscrit qu'il eût à sa disposition et qu'il devait à la courtoisie de la Société asiatique de Calcutta, était entièrement conforme au texte imprimé dans l'Inde. Grâce à M. Troyer, nous possédons maintenant une traduction complète de cet unique ouvrage historique sanscrit, dont la découverte avait excité une si grande sensation parmi les savants. Ce livre est un document des plus remarquables et dont l'importance sera sentie de plus en plus à mesure qu'on parviendra à reconstruire l'histoire de l'Inde. Des noms et des événements, qui aujourd'hui n'attirent pas notre attention, acquerront toute leur valeur, quand des

[1] *Râdjataranginî*, histoire des rois du Kachmîr, traduite et commentée par M. A. Troyer. Tom. III. Paris, 1852, gr. 8° (727 pages; prix 6 fr.).

renseignements trouvés d'autre part, dans les inscriptions, dans les livres bouddhistes et musulmans, permettront de les placer sous leur véritable jour. La Société doit donc se féliciter d'avoir pu accomplir la publication de la Chronique du Kachmîr.

Cet ouvrage étant terminé, le Conseil de la Société a pensé qu'il était opportun de commencer la *Collection des auteurs orientaux*, dont le plan vous a été soumis il y a un an, et il a décidé l'impression des *Voyages d'Ibn Batouta*, publiés et traduits par MM. Defrémery et Sanguinetti, des *Prairies d'or de Masoudi*, publiées et traduites par M. Derenbourg, et de la *Vie de Mahomet*, par Ibn Hischam, publiée et traduite par M. Kazimirski de Biberstein. Ce sont des ouvrages tellement importants, ou plutôt tellement indispensables aux études orientales, que le Conseil n'a pas cru pouvoir faire de meilleurs choix, et je ne pense pas qu'il soit nécessaire de rien ajouter au simple énoncé de leurs titres et du nom des éditeurs. Votre bureau avait désiré comprendre dans la nouvelle collection une édition du Droit public musulman par Mawerdi: c'était un ouvrage qui nous convenait sous plusieurs rapports, et un membre du Conseil avait déjà fait une grande partie du travail, lorsque nous avons appris que M. Enger, à Bonn, avait préparé une édition du même livre, d'après les manuscrits de Leyde et d'Oxford, et en avait déjà commencé l'impression. Le Conseil, pensant qu'il y aurait une sorte de déloyauté à employer les fonds de la Société à faire concurrence aux efforts hono-

rables d'un savant isolé, a abandonné la publication de Mawerdi. Il ne doute pas que cette décision n'ait votre entière approbation.

Il me reste le douloureux devoir de vous parler de la perte inattendue et irréparable que la Société asiatique et les lettres orientales ont faite par la mort de M. Burnouf, votre secrétaire. J'ai peu à dire de sa vie; elle est tout entière dans ses ouvrages; car jamais il n'y eut un savant plus entièrement dévoué à ses travaux, moins avide d'influence, de fortune, de réputation, enfin de tout ce qui tente l'ambition des hommes. Je ne crois pas même qu'il ait jamais connu toute l'étendue de sa gloire en Europe et en Asie, ni su combien son nom avait grandi graduellement et spontanément, sans le moindre effort ni de lui-même, ni de ses amis, par le seul et irrésistible effet de ses découvertes scientifiques.

Il était né le 8 avril 1801; fils unique du célèbre auteur de la Grammaire grecque, il fut élevé sous les yeux de son père, se destina à la carrière du droit, subit son examen à la faculté de Paris, fut inscrit au tableau des avocats, et travailla pendant quelque temps dans le cabinet d'un homme de loi. Mais les études classiques et grammaticales n'avaient point perdu leur charme pour lui; il avait suivi le cours de sanscrit de Chézy et les cours de l'École des Chartes, en même temps qu'il étudiait le droit; et il a souvent dépeint à ses amis l'étonnement et l'horreur de son vieil avocat quand il découvrait sur la table du jeune

homme le Nalus de Bopp et la Grammaire sanscrite, qui avaient usurpé la place qu'aurait dû occuper le Code civil. Bref, le droit fut abandonné, et M. Burnouf se livra entièrement aux études orientales. Il devint un des membres fondateurs de votre Société, fut nommé maître de conférence à l'École normale en 1829, secrétaire de la Société asiatique en 1830, membre de l'Académie des inscriptions en 1832, bientôt après professeur de sanscrit au Collége de France à la place de Chézy; en 1838, inspecteur de la typographie orientale à l'Imprimerie royale, à la place de M. de Sacy, et il ne dévia plus un instant de sa vocation jusqu'au jour de sa mort.

Jamais vocation n'a été plus vraie que celle de M. Burnouf pour la philologie et surtout pour l'étude du sanscrit. Doué d'un esprit éminemment analytique, il aimait à approfondir l'organisation philosophique de cette langue, et à suivre grammaticalement et historiquement ses mots, qui ont exercé une si grande influence sur les idées des hommes. Une racine sanscrite était pour lui comme le germe d'une plante, qui contient dans ses replis tous les éléments de sa croissance future, et rien n'égalait la sagacité avec laquelle il suivait le développement de ce germe, ses transformations, les nuances qu'il prenait, soit à différentes époques, soit dans les langues dérivées, et leur influence sur la formation des idées.

A l'époque où M. Burnouf commença à s'occuper du sanscrit, on connaissait cette langue, on en possédait des grammaires, des dictionnaires et quelques

textes; mais on ne faisait qu'entrevoir toutes ses ramifications et les grandes lumières qui allaient jaillir sur toute l'histoire du genre humain, par la preuve de la parenté de tant de peuples avec la race hindoue, preuve que le sanscrit devait fournir. Quelques esprits aventureux avaient pressenti ces résultats, et M. Bopp, qui venait de démontrer l'identité de la grammaire sanscrite avec celle du grec et du latin, ouvrit ainsi cette série brillante de découvertes par lesquelles la grammaire comparée a agrandi, précisé et enrichi l'histoire.

M. Burnouf entra dans cette carrière avec toute l'ardeur d'un esprit jeune et curieux. On s'était beaucoup occupé en France de ce qu'on appelait la grammaire générale, étude assez stérile, pendant qu'on avait presque entièrement négligé la Grammaire comparée, science merveilleuse par sa méthode et ses résultats historiques et philologiques. M. Burnouf l'introduisit en France par son cours à l'École normale. Ce cours fut supprimé quelques années après; mais l'École, qui avait été enthousiasmée de ces vues nouvelles sur les rapports des langues entre elles, sur les lois de leur développement, sur la parenté d'idiomes en apparence tout différents, sur les règles de la véritable étymologie, qui faisaient une science de ce qui avait été le hochet des esprits faux et la honte de la philologie, l'École a gardé précieusement les cahiers de M. Burnouf, qui circulent encore aujourd'hui parmi cette jeunesse intelligente.

M. Burnouf n'a rien imprimé de ce cours; mais il ne tarda pas à donner une preuve de la puissance des méthodes qu'il y avait enseignées. Abel-Rémusat, qui s'occupait déjà du bouddhisme, appela son attention sur les livres sacrés des bouddhistes au delà du Gange et de Ceylan, écrits en pali, langue entièrement inconnue alors et de laquelle on ne possédait qu'un alphabet inexact, rapporté par Laloubère il y a deux siècles. M. Burnouf s'adjoignit M. Lassen, et les deux amis présentèrent, en 1825, à la Société asiatique, leur *Essai sur le pali*[1], dans lequel ils expliquaient les différentes écritures usitées pour cette langue, reconstituaient sa grammaire, prouvaient sa dérivation du sanscrit, fixaient les différences principales entre les deux dialectes, et analysaient les ouvrages palis qu'ils avaient à leur disposition. Cette découverte devait fournir plus tard à M. Burnouf des matériaux importants pour l'histoire et les doctrines du bouddhisme; mais pour le moment il se tourna vers la solution d'un autre et plus grand problème.

Anquetil avait apporté de l'Inde ce qui restait des livres de Zoroastre; il en avait publié une traduction, qui pendant soixante ans était restée la base de toutes les recherches sur l'ancienne Perse. Ce livre, produit d'une persévérance et d'une bonne foi qu'on ne peut assez admirer, était aussi parfait que possible

[1] *Essai sur le pali*, ou la langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par E. Burnouf et Chr. Lassen. Paris, 1826, in-8° (224 pages et 6 planches).

dans l'état de la science d'alors. Mais cette traduction n'était pas faite sur l'original zend, c'était l'interprétation d'une ancienne traduction en pehlewi, telle que les Guèbres de Bombai pouvaient la donner à Anquetil; car eux-mêmes n'entendaient plus l'original et ne comprenaient même la traduction en pehlewi que difficilement et imparfaitement. On commença à s'occuper de ces questions; quelques savants se mirent à nier l'authenticité des livres de Zoroastre et à déclarer que le zend était un dialecte factice; d'autres espéraient remonter, par le moyen du persan moderne, à la connaissance du dialecte ancien; mais ce procédé ne donne jamais de résultats satisfaisants, quand l'intervalle de temps entre les deux dialectes est très-considérable. Aussi la question était-elle restée à peu près intacte, et M. Burnouf se trouva devant une langue inconnue, sans autres secours qu'un mince vocabulaire, un alphabet assez mal déterminé et une traduction suspecte. Il avait, il est vrai, à sa disposition un secours dont Anquetil n'avait pas pu se servir, une traduction sanscrite d'une partie des livres de Zoroastre; mais au lieu d'être faite sur l'original, elle n'était qu'une traduction de cette même traduction dont les Guèbres d'Anquetil s'étaient servis, et par conséquent plus propre à contrôler leurs connaissances en pehlewi qu'à aider à l'intelligence de l'original. Néanmoins ce secours, si précaire qu'il parût, fut d'une grande utilité à M. Burnouf, qui s'assura bientôt que l'ancien persan était un dialecte du sanscrit, et dès ce mo-

ment il tint pour certain qu'il parviendrait à reconstruire la langue de Zoroastre[1]. Il faut voir dans son Commentaire sur le Yaçna[2] quel art et quelle merveilleuse sagacité il a déployés dans cette recherche; comment il a réussi à retrouver la grammaire, à refaire le dictionnaire de cette langue, et à rendre son véritable sens à ce livre antique et obscur, qui avait été obscurci encore davantage par les gloses et les interprétations des Guèbres. M. Burnouf n'a pas achevé ce Commentaire; mais il a publié plus tard, dans votre Journal, une suite de Mémoires[3] sur des mots importants et difficiles, dans lesquels il s'est appliqué à éclaircir une partie des dogmes de Zoroastre, à marquer leurs points de ressemblance avec les doctrines énoncées dans les Védas, et à fixer les rapports exacts de l'ancienne langue persane avec le sanscrit le plus antique. Sa mort a interrompu la continuation de cette belle série de Mémoires, pleins d'aperçus nouveaux, et touchant aux points les plus obscurs de l'antiquité, de même qu'elle ne lui a pas permis de mettre la dernière main à son Dictionnaire zend, dont il laisse le manuscrit en trois volumes

[1] *Vendidad Sadé*, l'un des livres de Zoroastre, lithographié d'après un manuscrit zend de la Bibliothèque du roi, et publié par M. E. Burnouf. Paris, 1829-1843, in-fol. (561 pages).

[2] *Commentaire sur le Yaçna*, l'un des livres religieux des Parses, ouvrage contenant le texte zend expliqué pour la première fois, les variantes des quatre manuscrits de la Bibliothèque royale, et la version sanscrite inédite de Nériosengh, par E. Burnouf. T. I. Paris, 1833, in-4° (CLIII, 592, et CXCVI pages).

[3] *Études sur la langue et les textes zends*, par E. Burnouf. T. I. Paris, 1840-1850, in-8° (429 pages).

in-folio, que le Gouvernement devrait imprimer pour l'honneur des lettres françaises.

Cette grande découverte du persan ancien est loin d'avoir encore donné tous les fruits qu'elle promet. Elle ouvre l'accès à une infinité de recherches sur les points les plus curieux de l'histoire des religions, de la législation, de la géographie et des langues de l'antiquitité, et l'on ne connaîtra toute sa valeur que quand on en aura tiré toutes les conséquences et fait toutes les applications dont elle contient le germe.

M. Burnouf lui-même a tiré de sa découverte une des conséquences les plus belles et les plus inattendues qu'elle contenait. On avait trouvé en Perse, sur des rochers, sur des tombeaux et sur les restes des palais de Persépolis, des inscriptions magnifiques dans un caractère inconnu, auquel on donnait le nom de cunéiforme. Elles paraissaient offrir un problème insoluble; on n'en possédait aucune traduction; on n'avait aucune indication sur leur sens, aucune connaissance de la langue dans laquelle elles étaient écrites, aucun moyen de lire une écriture qui n'avait d'analogie avec nulle autre. A la fin, M. Grotefend, admettant l'exactitude d'une indication des auteurs anciens sur la localité des tombeaux de Darius et de Xerxès, désigna, par un procédé très-ingénieux, la place que les noms de ces deux rois et leur titre de roi des rois devaient occuper sur deux de ces inscriptions, et forma un alphabet, par l'analyse de ces noms. Comme on ignorait la langue des

inscriptions, on ne pouvait pas aller plus loin, et l'on ne pouvait même pas prouver ou réfuter les résultats de la tentative de M. Grotefend, qui resta ainsi pendant trente ans à l'état de conjecture plausible. Des hommes d'un grand mérite, M. Rask et M. Saint-Martin, s'occupèrent de ce grand problème, sans faire faire des progrès sensibles à sa solution, et sans parvenir à lui ôter son caractère conjectural. Ce fut la découverte du zend qui donna à M. Burnouf la clef de cette énigme; car si les inscriptions étaient réellement de Darius, elles devaient être écrites dans la même langue que les livres de Zoroastre, qui était presque contemporain de ce roi, et l'intelligence des mots et des formes grammaticales devait le mettre en état d'en fixer avec certitude l'alphabet et le sens. Ayant donc appliqué sa connaissance du zend à deux inscriptions de Darius et de Xerxès trouvées près de Hamadan, il parvint à les lire; prouva que la conjecture de Grotefend était fondée, que l'alphabet qu'il avait découvert était partiellement vrai, que la langue des inscriptions était un dialecte voisin du zend, et donna une traduction complète des deux inscriptions et un alphabet presque complet[1]. C'était la première fois qu'on lisait réellement une de ces inscriptions depuis le temps d'Alexandre le Grand, et un problème qui paraissait devoir défier tous les efforts de la sagacité humaine se trouva résolu, comme une conséquence naturelle

[1] *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près de Hamadan*, par M. E. Burnouf. Paris, 1836, in-4° (196 pages).

de la découverte du zend. La question était mûre, et M. Lassen, en s'appuyant sur les travaux de M. Burnouf sur le zend, découvrit de son côté et presque en même temps que lui, la lecture des inscriptions cunéiformes persanes.

Cette étude a fait depuis ce moment des progrès immenses; toutes les inscriptions persanes ont été déchiffrées, l'alphabet a été complété et rectifié en quelques points au moyen de nouvelles inscriptions; le sens des mots a été précisé, les rapports du dialecte des inscriptions avec le zend et le sanscrit ont été établis avec la plus grande netteté. L'histoire de la Perse ancienne repose aujourd'hui sur l'interprétation certaine des monuments les plus authentiques, et nous pouvons contrôler Hérodote et Ctésias par les auto-biographies des grands rois et les descriptions de leur empire, qu'ils avaient fait graver sur leurs monuments.

Cette glorieuse découverte des inscriptions persanes est devenue à son tour le point de départ d'une série de recherches encore plus considérables. La lecture des inscriptions persanes a donné la seule clef possible pour la lecture des inscriptions assyriennes et babyloniennes. Il n'y a personne qui ne sache aujourd'hui que les rois de la dynastie de Cyrus avaient l'habitude de faire graver, par une heureuse vanité, toutes les inscriptions en trois langues et en trois caractères, persan, médique et assyrien ou babylonien. Le déchiffrement de la colonne persane fournit naturellement le moyen de reconstruire, par

la comparaison des noms propres, les alphabets de ces langues, et permet d'espérer que l'on retrouvera ces langues mêmes et que l'on parviendra à lire cette masse énorme d'inscriptions assyriennes et babyloniennes que nous devons aux fouilles de M. Botta et de ses successeurs, et que chaque jour voit augmenter.

L'histoire entière des grandes monarchies de la Mésopotamie doit sortir de ces monuments, et les difficultés innombrables de cette étude commencent déjà à céder devant les efforts des savants. M. Burnouf voulut prendre sa part dans cette récolte que ses propres découvertes avaient préparée et rendue possible, et il laisse un volume de traductions d'inscriptions assyriennes; mais ce travail restera malheureusement inédit.

Toutes ces découvertes étaient des applications qu'il faisait de ses études sanscrites, qui n'ont pas cessé d'être la grande occupation de sa vie. Il a préparé plusieurs ouvrages considérables sur la littérature sanscrite, dont un seul a été publié, le Bhagavata Pourana[1]. C'est le Pourana le plus populaire de l'Inde; il contient la vie mythologique de Krichna, mêlée, selon l'habitude du pays, de spéculations métaphysiques et morales. M. Burnouf, ne comptait que pour peu dans sa vie de savant cette vaste entreprise, qui aurait suffi à faire la réputation d'un

[1] *Le Bhagavata Pourana,* ou histoire poétique de Krichna, publiée et traduite par M. E. Burnouf. Paris, vol. I-III, in-fol. 1840-1847.

autre. Son penchant naturel le reportait sans cesse vers les Védas, dont l'étude exerçait un attrait irrésistible sur cet esprit avide de remonter toujours à l'origine et à la première expression des idées. Il s'était nourri des Védas; il aimait à percer cette dure enveloppe, dans laquelle les Hindous avaient enfermé leurs premières pensées, à en suivre le développement, et pour ainsi dire l'assouplissement, qui était la suite naturelle des progrès du temps et de la transmission des idées à d'autres peuples. Quiconque l'a entendu parler de ces sujets, a dû être frappé de la netteté et de la perspicacité de son esprit, du soin avec lequel il creusait jusqu'au fond la question la plus minime en apparence, et de sa hardiesse à s'élancer de ce sol si solidement préparé, au milieu des questions les plus difficiles de l'histoire des idées de la race indo-européenne; et je ne m'étonne point de l'expression dont un de ses élèves les plus distingués s'est servi en parlant de son cours sur le Rigvéda, que c'était un enchantement. Il a préparé des travaux considérables sur les Védas; il n'en a rien publié; mais tous ses ouvrages sont pénétrés de ses études incessantes sur ce sujet, et eussent été impossibles sans elles, surtout le dernier, dont il me reste à parler, son Introduction à l'histoire du bouddhisme. Nous avons vu que M. Burnouf avait débuté dans sa carrière par une grammaire de la langue sacrée des bouddhistes de la presqu'île au delà du Gange et de Ceylan. Il continua d'explorer la mine qu'il avait ouverte, et s'occupa surtout avec beau-

coup de suite des livres palis et cingalais. Pendant ce temps l'étude du bouddhisme faisait des progrès considérables; on puisait dans des sources de toute espèce; M. Rémusat prenait le bouddhisme en Chine, M. Hodgson dans le Népal, M. Turnour à Ceylan, M. Schmidt chez les Mongols, Csoma de Körös chez les Tibétains. Chacun croyait tenir la seule et unique doctrine bouddhiste, et la confusion devint extrême entre des théories basées sur des sources d'époques différentes et tirées de tant de littératures diverses. Dans cet état de choses, M. Hodgson découvrit dans les monastères du Népal les originaux sanscrits des principaux ouvrages bouddhistes, que l'on ne possédait jusqu'alors que dans des traductions chinoises, mongoles ou tibétaines. Il en tira lui-même de très-beaux résultats, et eut la pensée généreuse d'envoyer à la Société asiatique de Paris une collection presque complète de ces livres, consistant en quatre-vingt-six volumes. M. Burnouf sentit vivement l'importance de ces nouveaux matériaux. Il traduisit un de ces livres, le *Lotus de la bonne loi*, qu'il se proposa de publier, accompagné d'un commentaire et d'une introduction dans laquelle il voulait examiner sommairement les idées fondamentales du bouddhisme et ce qu'étaient les livres népalais par rapport aux autres littératures bouddhistes. Mais pendant l'impression de sa traduction, il sentit bientôt que l'introduction devenait la partie principale de l'ouvrage, et il se décida à en faire un livre embrassant toute l'histoire du bouddhisme indien, et où en exposant ses doc-

trines fondamentales, il rendait compte des changements qu'elles avaient subis dans les différentes sectes, et des rapports des deux grandes divisions du bouddhisme indien : de l'école du nord et de l'école du midi. Il publia en 1844 le premier volume de cette Introduction [1], dans lequel il traite de l'école bouddhiste du nord. Il y analyse les ouvrages de cette école, en discute l'âge et l'authenticité, les classe d'après les époques auxquelles ils appartiennent et les conciles dont ils émanent, expose les idées principales de la religion, les changements qu'elles ont subis, leurs rapports avec les idées brahmaniques et les conséquences qu'on peut en tirer pour l'histoire de l'Inde. Il m'est impossible d'indiquer en peu de mots tout ce que ce beau travail contient de nouveau; c'est un flot de lumières qui tombe sur le chaos des doctrines bouddhistes et y rétablit l'ordre. On connaît maintenant les époques et les écoles auxquelles appartiennent les livres de chacun des peuples qui ont adopté le bouddhisme; tous ces éléments de conflit se trouvent réduits à leur véritable rôle, avec leur importance réelle, et l'on sait ce qu'on peut en espérer et en obtenir. Aussi ce livre fut-il l'objet des applaudissements unanimes de ceux qui s'étaient occupés de ce sujet, ou qui s'intéressaient à l'histoire des religions. M. Burnouf devait terminer son ouvrage par un second volume, consacré à l'école bouddhiste du midi. Ses anciennes

[1] *Introduction à l'histoire du Buddhisme indien*, par M. E. Burnouf. Paris, 1844, t. I, in-4° (647 pages).

études sur les livres palis et cingalais rentraient dans ce sujet, et il les compléta par des études faites surtout sur les livres birmans. Pour donner une idée de l'étendue de ces travaux préliminaires, je me bornerai à citer ce seul fait, que, trouvant les dictionnaires birmans insuffisants, il en a composé un nouveau infiniment plus complet, qui devait uniquement servir aux travaux préparatoires de ce second volume.

Mais à mesure qu'il avançait, il sentait qu'il y avait des points qui devaient être traités avec plus de détails qu'il n'avait pu leur en consacrer dans le premier volume; il se détermina donc à reprendre la publication du Lotus, en l'accompagnant de vingt Mémoires, où sont éclaircies quelques parties obscures du dogme bouddhiste et où il s'occupe de certains points historiques d'une grande importance, comme par exemple des inscriptions monumentales des rois bouddhistes du temps des Séleucides, que M. Prinsep a déchiffrées le premier, et dont M. Burnouf donne de nouvelles traductions. Ce volume, qui comprend plus de neuf cents pages grand in-4°, est entièrement imprimé; il sera publié prochainement, et ajoutera à l'admiration de l'Europe savante et à ses regrets pour la perte de cette puissante intelligence.

Car malheureusement un travail incessant avait miné les forces de M. Burnouf; il n'avait jamais voulu avoir égard à la délicatesse naturelle de sa santé; il croyait que la parfaite régularité de la vie suffisait

3.

pour la protéger; son amour ardent de la science lui cachait le dépérissement de ses forces, et il en est mort véritablement martyr.

Il y a quelques mois le Gouvernement lui offrit une place dans le Conseil de l'instruction publique, où il aurait pu rendre de grands services; mais il ne pouvait déjà plus assister aux séances; et quand quelques semaines plus tard l'Académie des inscriptions le nomma son secrétaire perpétuel, la main de la mort était sur lui. Il avait le véritable génie des découvertes, une sagacité merveilleuse, un amour inaltérable du vrai, une conception hardie et une méthode d'une sagesse et d'une sûreté presque infaillibles. Il ne lui a pas été donné de terminer ses ouvrages, de tirer lui-même toutes les conséquences de ses grandes découvertes; mais leur effet n'en sera pas moins durable. Il a rehaussé la gloire littéraire de la France, et son nom ne cessera pas de grandir avec les études qu'il a créées.

Je devrais maintenant, Messieurs, vous parler des ouvrages orientaux qui ont paru depuis notre dernière séance générale; mais permettez-moi de vous l'avouer, la mort de M. Burnouf a été pour moi une si grande perte, que je n'aurais pas eu le courage de m'occuper de ces livres, quand même les devoirs sacrés qu'elle m'a imposés m'en eussent laissé le temps. Veuillez donc m'excuser, si je vous demande la permission de renvoyer cette partie de ma tâche à l'année prochaine.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), correspondant de l'Institut.

Alcober (Vincent), employé au ministère de l'intérieur, à Madrid.

Ampère, membre de l'Institut, professeur de littérature française au Collége de France.

Auer, directeur de l'Imprimerie impériale, à Vienne.

Ayrton, secrétaire du Divan au Caire.

Badiche (L'abbé), trésorier de la métropole.

Badjer, chapelain de la Compagnie des Indes, à Aden.

Bailleul fils.

Barbier de Mesnard, employé au ministère des affaires étrangères.

Barchou de Penhoën.

Bardelli, professeur, à Pise.

MM. Bargès (L'abbé), professeur à la faculté de théologie de Paris.

Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut.

Barucchi, directeur du musée, à Turin.

Baxter (H. J.), Middle-Temple, à Londres.

Bazin, professeur de chinois à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Beauté (fils), à Alexandrie.

Belgiojoso (Mme la princesse).

Belin, drogman, chancelier du consulat du Caire.

Benary (Le docteur Ferdinand), à Berlin.

Berezine, professeur, à Casan.

Bergstedt, agrégé, à Upsal.

Bertrand (L'abbé), curé à Herblay (Seine-et-Oise).

Bianchi, ancien secrétaire interprète pour les langues orientales.

Bland, membre de la Société royale asiatique de Londres.

Boilly (Jules).

Boissonnet de la Touche (Estève), capitaine d'artillerie, à Constantine.

Bonnetty, directeur des Annales de philosophie chrétienne.

Boré (Eugène), correspondant de l'Institut.

Botta (Paul), consul de France à Jérusalem, correspondant de l'Institut.

Bresnier, professeur d'arabe, à Alger.

MM. Breulier (Adolphe), avocat à la cour d'appel de Paris.

Brockhaus (Le docteur Herman).

Brown (John), interprète des États-Unis, à Constantinople.

Brugsch (Ph. D.), à Berlin.

Burgraff, à Liége.

Caldwell, prof. de mathém. à Colombo.

Caspari, professeur, à Leipzig.

Cassel, docteur en philosophie à Paderborn.

Catafago, chancelier du consulat général de Prusse, à Beyrout.

Caussin de Perceval, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes et au Collége de France.

Charmoy, ancien professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Chastenay (Mme Victorine de).

Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

Chinaci Effendi, employé supérieur du Gouvernement ottoman.

Clément-Mullet (Jean-Jacques).

Clermont-Tonnerre (Le marquis de), colonel d'état-major.

Cohn (Albert), docteur en philosophie, à Presbourg.

Combarel, professeur d'arabe à Oran.

Conon de Gabelentz, conseiller d'État à Altenbourg.

MM. Cor, premier drogman de l'ambassade de France à Constantinople.

Cotelle (Henri), interprète du consulat à Tunis.

Daninos, interprète au tribunal civil d'Alger.

Defrémery (Charles), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Delessert (Édouard), à Passy.

Delessert (François).

Delitzsch, professeur à Leipzig.

Derenbourg (Joseph).

Desgranges (Le comte Alix), premier secrétaire interprète aux affaires étrangères, professeur de turc au Collége de France.

Desmaisons, conseiller d'État à Saint-Pétersbourg.

Desvergers (Adolphe-Noël).

Dieterici (Ant.), à Berlin.

Dillman, à Tubingue.

Dittel, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.

M[lle] Djialynska (La comtesse Edwig), à Posen.

Dozon (Auguste).

Drach (P. L. B.), ancien bibliothécaire de la Propagande.

Dubeux (J. L.), professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Du Caurroy, ancien secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères.

Duchatellier, à Versailles.

MM. Dugat (Gustave).

Dulaurier (Édouard), professeur de malai à l'École des langues orientales vivantes.

Dumeril (Edelstand).

Dumoret (J.), à Bagnères (Hautes-Pyrénées).

Eastwick, prof. au Collége de Haileybury.

Eckstein (Dr).

Eichthal (Gustave d').

Émin (Jean-Baptiste), professeur à l'Institut Lazareff, à Moscou.

Escayrac de Lauture (Le comte d').

Espina, agent consulaire à Sfax.

Falconer (Forbes), professeur de LL. OO. à l'University-College de Londres.

Fallet, docteur en théologie, à Courtelary.

Finlay (Édouard), à la Havane.

Finn, consul d'Angleterre à Jérusalem.

Fleischer, professeur à Leipzig.

Florent, examinateur dramatique au Ministère de l'intérieur.

Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.

Flügel, professeur, à Meissen (Saxe).

Forbes (Duncan), professeur de LL. OO. au King's-College, à Londres.

Foucaux (Ph. Édouard).

Frankel (Le docteur), grand rabbin, à Dresde.

Fresnel, correspondant de l'Institut.

MM. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Gayangos, professeur d'arabe à Madrid.

Gervy (L'abbé), à Saulcet.

Gildemeister, docteur en philosophie à Leipzig.

Goldstücker, docteur en philosophie à Königsberg.

Gorguos, professeur d'arabe au lycée d'Alger.

Gorresio (Gaspare), membre de l'Académie de Turin.

Graf, professeur à Meissen.

Grangeret de Lagrange, l'un des conservateurs de la bibliothèque de l'Arsenal, correcteur pour les langues orientales à l'Imprimerie nationale, rédacteur du Journal asiatique.

Guerrier de Dumast (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'Académie de Nancy.

Guigniaut, membre de l'Institut.

Haight, à New-York.

Hase, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Hassler (Conrad-Thierry), professeur à Ulm.

Hedde, délégué du commerce en Chine.

Hervey-Saint-Denys (Le baron d').

Hoffmann (J.), interprète pour le japonais au ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, à Leyde.

MM. Holmboë, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

Jomard, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque nationale.

Jost (Simon), docteur en philosophie.

Judas, secrétaire du conseil de santé des armées, au ministère de la guerre.

Julien (Stan.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége de France, l'un des conservateurs-adjoints de la Bibliothèque nationale.

Kasem-Beg (Mirza A.), professeur de mongol à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Kazimirski de Bieberstein, bibliothécaire de la Société asiatique.

Kellgren (Herman), docteur en philosophie.

Kemal Effendi (Son Exc.), inspecteur général des écoles ottomanes, à Constantinople.

Kerr (Mme Alexandre).

Krehl, docteur en philosophie, à Leipzig.

Kuch (Auguste), docteur en philosophie, à Zurich.

La Barthe, avocat.

La Ferté de Senectère (De), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

Lajard (F.), membre de l'Institut.

Lancereau, maître de conférences au collége Saint-Louis.

MM. Landresse, bibliothécaire de l'Institut.

Langlois, membre de l'Institut, ancien inspecteur de l'Université.

Langlois (Victor), élève de l'École des langues orientales vivantes.

Lanjuinais (Eugène).

Laroche (Le marquis de), à Saint-Amand-Montrond.

Latouche (Emmanuel), secrétaire-adjoint de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

Lazareff (Christophe de), conseiller d'État actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

Lecomte (L'abbé), à Vitteaux.

Lenormant (Charles), membre de l'Institut, l'un des administrateurs de la Bibliothèque nationale.

Letteris, directeur de l'Imprimerie impériale orientale, à Prague.

Loewe (Louis), docteur en philosophie, à Londres.

Longpérier (Adrien de), conservateur des antiquités au Musée du Louvre.

Luynes (Le duc de), membre de l'Institut.

Lynch (Blosse), capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes, à Bombay.

Mac Guckin de Slane, premier interprète de la province d'Alger.

Manakji Cursetji, à Bombay.

MM. Marcel (J. J.), ancien directeur de l'Imprimerie nationale.

Martigny (De), ancien chargé d'affaires de France.

Martin, interprète de 1re classe, à Constantine.

Maury (A.), sous-bibliothécaire de l'Institut.

Meckel, docteur en théologie, à Cologne.

Medawar (Michel), secrétaire interprète du consulat général de France à Beyrout.

Merlin, sous-bibliothécaire au ministère de l'intérieur.

Méthivier (Joseph), chanoine d'Orléans, doyen de Bellegarde.

Millies, docteur et professeur de théologie à Amsterdam.

Milon, sénateur à Nice.

Miniscalchi-Erizzo, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, à Vérone.

Mohl (Jules), membre de l'Institut, professeur de persan au Collége de France.

Mohn (Christian).

Mondain, capitaine du génie.

Monrad (D. G.), à Copenhague.

Mooyer, bibliothécaire à Minden.

Mordaunt Ricketts.

Morley, trésorier du Comité pour la publication des textes orientaux, à Londres.

Mourier, attaché au cabinet du Ministre de l'instruction publique.

Muller (Maximilien), docteur en philosophie.

MM. Muller (Le baron de), directeur du Jardin zoologique à Bruxelles.

Munk (S.), employé aux manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Munzinger, de Soleure.

Nève, professeur à l'Université de Louvain.

Ocampo (Melchior).

Oppert, professeur à Reims.

Orianne, conseiller à la cour d'appel de Pondichéry.

Overbeck (Le docteur).

Parthey, docteur en philosophie, à Berlin.

Pasquier (Le duc), membre de l'Académie française.

Pastoret (Amédée de), membre de l'Institut.

Pavet de Courteille (Abel), répétiteur à l'École des jeunes de langues.

Pavie (Théodore), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales.

Perron, ancien directeur de l'École de médecine du Kaire.

Pertazzi, élève de l'Académie des langues orientales, à Vienne.

Picquerré, professeur à l'Académie orientale, à Vienne.

Pictet (Adolphe), à Genève.

Pijnappel, docteur et lecteur à l'Académie de Delft.

MM. Place, consul de France à Mossoul.
Platt (William), à Londres.
Poissonnier.
Popovitz (Dimitri), à Jassy, en Moldavie.
Portal, maître des requêtes.
Portalis, membre de l'Institut.
Poujade, consul de France à Tarsous.
Pratt.
Preston (Théodore), Trinity-College, à Cambridge.

Rauzan (Le duc de).
Regnault, capitaine d'état-major à Constantine.
Régnier.
Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des LL. OO.
Renan (Ernest), attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.
Renouard (Le rév. Cecil), à Swanscombe.
Reuss, docteur en théologie, à Strasbourg.
Ricardo (Frédéric).
Rieu (Charles), employé au British-Museum, à Londres.
Ritter (Charles), professeur à Berlin.
Rivelli (Platon-Léonidas), de Corcyre.
Rohrbacher (L'abbé), supérieur du séminaire de Nancy.
Rondot, délégué du commerce en Chine.
Rosetti (Charles de), à Bucharest.

MM. Rosin (De), chef d'institution à Noyon, canton de Vaud.

Rothschild (Le baron Gustave), à Paris.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), conservateur honoraire des monuments égyptiens du Louvre.

Rousseau (Alphonse), premier interprète, à Tunis.

Rousseau (Antoine), interprète principal de l'armée d'Afrique.

Rouzé (Édouard de), capitaine, attaché à la direction des affaires arabes à Alger.

Royer, à Versailles.

Salles (Le commandeur Eusèbe de), professeur d'arabe à l'École des LL. OO. succursale de Marseille.

Saltzbacher (Joseph de), chapelain de S. M. l'empereur d'Autriche.

Sanguinetti (Le docteur).

Santarem (Le vicomte de), membre de l'Académie des sciences de Lisbonne, correspondant de l'Institut de France.

Saulcy (De), membre de l'Institut, conservateur du Musée d'artillerie.

Sawelieff (Paul), membre de l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Schack (Le baron de).

Schefer (Charles), second drogman de l'ambassade de France à Constantinople.

MM. Sclhechta Wssehrd (Ottocar-Maria de), drogman de l'ambassade d'Autriche, à Constantinople.

Sédillot (L. Am.), professeur d'histoire au collége Saint-Louis, secrétaire de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Sklower (Sigismond), professeur au collége d'Amiens.

Sotomayor (Bermudez de), à Madrid.

Stæhelin (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle.

Stecher (Jean), prof. à l'Université de Gand.

Steiner (Louis), à Genève.

Sumner (Georges), de Boston.

Taillefer, élève de l'École des langues orientales.

Tchihatcheff (De).

Theroulde.

Thomas (Edward), du service civil de la compagnie des Indes.

Tolstoï (Le colonel Jacques).

Torrecilla (L'abbé de).

Trithen (J. H.), professeur à Oxford.

Troyer (Le major).

Tullberg, docteur en philosophie à l'Université d'Upsal.

Umbreit, docteur et conseiller ecclésiastique, à Heidelberg.

MM. Vaïsse (Léon), professeur à l'Institut national des sourds-muets.

Van der Maelen, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

Vandrival (L'abbé), à Boulogne.

Vaucelle (Louis), à Champremont (Mayenne).

Vaux (William), employé au Musée britannique de Londres.

Veth, professeur de langues orientales, à Amsterdam.

Vignard, interprète principal de l'armée, à Constantine.

Vigoureux, professeur à Brest.

Villemain, membre de l'Institut.

Vincent, orientaliste.

Weber, docteur en philosophie, à Berlin.

Weil, bibliothécaire de l'Université, à Heidelberg.

Wessely, docteur en philosophie, à Prague.

Wetzstein, docteur en philosophie, à Leipzig.

Wilhelm de Würtemberg (Le comte).

Woepcke, docteur en philosophie.

Worms, docteur en médecine, à l'école de Saint-Cyr.

Worms de Romilly.

Wustenfeld, professeur à Göttingen.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Le baron de Hammer-Purgstall (Joseph), président de l'Académie impériale de Vienne.

Le docteur Samuel Lee.

Le docteur Macbride, professeur à Oxford.

Wilson (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

Ouwaroff, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

Rickets, à Londres.

Peyron (Amédée), professeur de langues orientales à Turin, correspondant de l'Institut.

Freytag, professeur de langues orientales à l'Université de Bonn.

Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'Université de Greifswalde.

Bopp (F.), membre de l'Académie de Berlin.

Wyndham Knatchbull, à Oxford.

Haughton (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

Jackson (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique au Maroc.

Shakespear, à Londres.

MM. Lipovzoff, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.

Le général Briggs.

Grant-Duff, ancien résident à la cour de Satara.

Hogdson (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.

Radja Radhacant Deb, à Calcutta.

Radja Kali-Krichna Bahadour, à Calcutta.

Manakji-Cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

Le général Court, à Lahore.

Le général Ventura, à Lahore.

Lassen (Chr.), professeur à Bonn.

Rawlinson, consul général d'Angleterre à Bagdad.

Vullers, professeur de langues orientales à Giessen.

Kowalewski (Joseph-Étienne), professeur à Kasan.

Flügel, professeur à Meissen.

Dozy (Reinhart), bibliothécaire à Leyde.

Brosset, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Journal asiatique, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol.

in-8°, complet; 133 fr. et pour les membres de la Société, 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 9 fr. et pour les membres 6 fr. 50.

Le même journal, *troisième série*, années 1836-1842, 14 vol. in-8°; 175 fr.

Quatrième serie, années 1843-1852, 20 vol. in-8°; 250 fr.

Choix de fables arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un vol. in-8°; 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c. et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément à la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8° br. 2 fr. et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par M. Stan. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et trad.); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

Yadjnadattabhadha ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec

le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr. et 5 fr. pour les membres de la Société.

Poëme sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset; Imprimerie nationale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Chrestomathie chinoise, in-4°; 10 fr. et 6. fr. pour les membres de la Société.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie, 1 vol. grand in-8°; Paris, Imprimerie nationale. 12 fr. et 7 fr. pour les membres de la Société.

Géographie d'Aboul'féda, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. Imprimerie nationale. In-4°; 50 fr. et 30 fr. pour les membres de la Société.

Histoire des rois du Kachmîr, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer. 3 vol. in-8°; 42 fr. et 28 fr. pour les membres de la Société. Le troisième volume seul 6 fr. et 4 fr. pour les membres.

OUVRAGES ENCOURAGÉS

DONT IL RESTE DES EXEMPLAIRES.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslonchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque nationale, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. 100 fr. pour les membres de la Société.

Y-king, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

Contes arabes du cheykh El-Mohdy, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes, 12 fr.

Mémoires relatifs à la Géorgie, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

Dictionnaire français-tamoul et tamoul-français, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT, PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, CHEZ M. BENJAMIN DUPRAT.

RADJA TARANGINI, Histoire du Kachmîr. 1 vol. in-4°; 16 fr.
MOOJIZ EL-QANOON. 1 vol. in-8°; 13 fr.
LILAVATI (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.
PERSIAN SELECTIONS. 1 vol. in-8°; 10 fr.
INAYAH. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 25 fr. le volume.
ANATOMY, DESCRIPTION OF THE HEART. (En persan.) 1 vol. in-8°: 2 fr. 50 c.
RAGHU-VANSA. 1 vol. in-8°; 18 fr.
ASHSHURH OOL MOOGHNEE. 1 vol. in-4°; 30 fr.
MAHÂBHÂRATA. 4 vol. in-4°; chaque volume 25 fr.
Table des matières du MAHÂBHÂRATA, quatre cahiers in-4°; 15 fr.
SUSRUTA. 2 vol, in 8°; 25 fr.
NAISHADA. 1 vol. in-8°; 16 fr.
ASIATIC RESEARCHES. Tomes XVI et XVII. 2 vol. in-4°; 34 fr. le volume.
Tome XVIII, 1re et 2e part. 1 vol. in-4°; 22 francs chaque partie.
Tome XIX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.
Tome XX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.
Index, 1 vol. in-4°; 20 fr.
JOURNAL OF THE ASIATIC SOCIETY OF BENGAL. Les années 1836-1852; 54 fr. l'année.

JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT-SEPTEMBRE 1852.

VOYAGE
DU SCHEIKH ET-TIDJANI
DANS LA RÉGENCE DE TUNIS,
PENDANT LES ANNÉES 706, 707 ET 708 DE L'HÉGIRE (1306-1309);
TRADUIT DE L'ARABE

PAR M. ALPHONSE ROUSSEAU.

L'auteur du manuscrit arabe dont nous offrons ici la traduction, le scheikh Et-Tidjani, écrivait au commencement du VIIIe siècle de l'hégire. Son ouvrage, à la fois géographique et historique, est particulier au royaume des Beni H'afs, dont l'autorité s'étendait depuis Tripoli jusqu'à Bougie.

Ez-Zerk'eschi, chroniqueur tunisien de la dynastie des Beni H'afs, et dont nous avons publié un extrait dans le Journal asiatique du mois de mai 1849, nous apprend que le sultan Abou Yeh'ia Zakaria el-Leh'iani, proclamé en redjeb 711, prit auprès de lui, en qualité de secrétaire, le savant jurisconsulte Abou Moh'amed 'Abdallah Moh'amed ben Ibrahim et-Tidjani. C'est sans nul doute le même que l'auteur du manuscrit que nous traduisons. Notre voyageur est également désigné sous les noms d'Abou Moh'amed 'Abdallah et-Tidjani, dans la *Farésiade*, ouvrage d'El-Khatib ben Konfoud,

dont M. Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine, a publié plusieurs extraits intéressants dans le Journal asiatique. (Voir le numéro de janvier 1851, p. 64.)

L'ouvrage d'Et-Tidjani est la relation d'un voyage entrepris dans les États de Tunis, par Abou Yeh'ia Zakaria Ebn Ah'med el-Leh'iani, alors scheikh des Mouah'edin, sous le règne de l'émir Abou 'Abdallah Moh'amed el-H'afsi el-Mostancer billah. — Ainsi que nous venons de le dire, ce même Abou Yeh'ia Zakaria fut proclamé sultan un peu plus tard, au mois de redjeb 711. L'historien Ebn Khaldoun le dit formellement. — Et-Tidjani fit partie de ce voyage comme attaché à la personne du prince. Son érudition et ses vastes connaissances lui permirent de mettre à profit cette circonstance, pour rapporter dans son intéressante *Rah'la* رحلة [1] tous les faits historiques, géographiques, archéologiques, ethnographiques, etc. se rattachant aux villes, villages et contrées par où l'expédition passait.

Ces renseignements donnés par notre auteur sur l'état du pays de Tunis au XIII[e] siècle, sont d'autant plus intéressants, qu'ils ne se trouvent consignés, en général, dans aucun autre historien arabe. Le scheikh Et-Tidjani a dû, pour se les procurer, puiser à des sources inconnues aujourd'hui, et les extraire d'historiens arabes, dont les ouvrages sont perdus.

Nous croyons que toute confiance peut être accordée à notre auteur. En effet, la haute position qu'il occupait, son érudition démontrée par l'élégance de son style et par les questions ardues dont il s'occupe, permettent de penser qu'il n'a rien avancé qu'avec parfaite connaissance de cause.

Nous avons cru que dans un travail de la nature de celui-ci la première condition que doit s'imposer le traducteur est une exactitude scrupuleuse. Nous avons donc préféré souvent sacrifier l'élégance de la phrase française, pour serrer de plus près le texte arabe. Nous avons traduit le plus correct

[1] Sur ce genre d'ouvrages, voyez l'introduction à la *Géographie d'Aboulféda*, par M. Reinaud, p. CXXII et suiv.

des trois manuscrits que nous possédons de cet ouvrage, et comme l'ouvrage manquait à la Bibliothèque nationale, nous lui en avons offert un.

Nous avons suivi le mode de transcription des mots arabes en caractères français adopté pour la publication des travaux de la commission scientifique de l'Algérie, sauf quelques légères modifications. — Voici le tableau des lettres arabes et leur valeur adoptée par nous :

ا	a, e, o, i.	L'emploi de ces divers caractères est déterminé par la prononciation et l'accentuation de la lettre arabe.
ب	b.	
ت ث	t	Ces deux lettres sont généralement confondues dans la prononciation.
ج	dj.	
ح	h'.	
خ	kh.	
د ذ	d	Généralement confondues.
ر	r.	
ز	z.	
س	s.	
ش	sch.	
ص	ç.	
ض	dh.	
ط ظ	th	Généralement confondues.
ع	'	Apostrophe précédée ou suivie de celles des voyelles dont la prononciation nécessite l'emploi.
غ	r'	
ف	f.	

ق . . . . k' . . . . . Le *g* et le *gu* seront employés dans les mots où l'usage attribue au ق la prononciation gutturale de *g*. Ex. : *Gabès*, *Gafsa*.

ك . . . . k.

ل . . . . l.

م . . . . m.

ن . . . . n.

ه . . . . . h.

و . . . . ou.

ي . . . . i, î, y.

Nous espérons que les lecteurs de cet écrit voudront bien nous accorder leur indulgence. Le désir d'être utile nous l'a fait seul entreprendre, et c'est dans le but d'ajouter à cette utilité que nous n'avons épargné aucune recherche pour éclaircir notre texte au moyen de notes puisées à des sources différentes.

Alphonse Rousseau.

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX. PUISSE-T-IL ÊTRE PROPICE À NOTRE SEIGNEUR ET MAÎTRE MOH'AMED ET À SA FAMILLE !

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Après avoir loué Dieu, qui a donné à l'homme la faculté de pouvoir apprécier l'excellence de ses bienfaits et qui l'a couvert de son ombre immense, celui qui, par ses décrets préexistants, conduit ses créatures, dans le voyage de la vie, vers un but arrêté d'avance par lui; après l'avoir ainsi loué, nous

exprimons ce vœu : puisse le Très-Haut être propice à notre seigneur Moh'amed! de la fuite duquel il s'est servi pour élever la religion musulmane au-dessus des autres croyances, et qui, dans cette mémorable circonstance, l'a protégé par l'effet de ses bénédictions divines. De combien ces bénédictions ne vinrent-elles pas rehausser l'éclat de la foi et avilir l'infidélité! Puisse l'Être suprême être également propice à la famille de Moh'amed, ainsi qu'à tous ses compagnons, qui, abandonnant pays et fortune, le suivirent dans sa fuite! Ils obtinrent, par leurs brillantes qualités, une si glorieuse renommée, que les louanges les plus étendues ne sauraient en rehausser la moindre partie.

Cet ouvrage embrasse la nomenclature des villes que j'ai visitées dans le cours de ce voyage, ainsi que leur description, le récit de ce que l'on y voit de remarquable, l'indication des routes qui y conduisent et les distances qui les séparent. Il contient des détails historiques sur les conquérants qui se sont emparés de ces villes ou qui les ont fondées, la biographie des personnages importants qui y ont vécu, enfin l'indication des ruines et des vestiges d'anciens monuments que l'on est toujours avec empressement désireux de visiter.

Ce travail est en outre revêtu des riches parures de la poésie et de la prose rimée, parures propres à orner le discours, et qui sont des extraits de lettres écrites ou reçues par moi durant le cours de ce voyage.

Dieu veuille que le but d'utilité que je me suis proposé dans cet ouvrage soit heureusement atteint!

VOYAGE

DANS LA RÉGENCE DE TUNIS.

Mon départ de Tunis, avec le cortége de notre seigneur et maître, eut lieu vers la fin du mois de djoumadi el-aoula de l'année 706 (décembre 1306).

Le premier but que s'était proposé l'émir, était d'aller accomplir le pèlerinage de la Mecque, et de s'acquitter ainsi de ce tribut légitime, auquel aucune créature humaine ne peut se refuser dès qu'elle en a la possibilité. C'était là son plus vif désir et le motif qui l'avait déterminé à quitter momentanément le siége de son gouvernement. Seulement le pèlerinage fut tenu par lui secret pour tout le monde. Il avait été porté à observer ce silence, par la crainte qu'il avait de voir ses sujets, pleins de reconnaissance pour ses bienfaits et qui l'affectionnaient profondément, accourir au-devant de lui, pour le supplier de renoncer à son projet, dès qu'ils auraient connu la partie secrète du voyage. Il résolut, en conséquence, de cacher le but qu'il se proposait, ne doutant pas que cette discrétion ne fût préférable et plus sage. Il annonça publiquement que le motif de

cette expédition se rattachait aux affaires de l'île de Gerba جربة[1], et en même temps, il exprima le vœu de voir enfin cette île rentrer, par ses soins, sous la domination musulmane. — La nouvelle du départ pour Gerba fut donc propagée, et l'émir déclara que la prise de cette île motivait seule ce voyage, ajoutant que s'il parvenait à y atteindre le résultat qu'il se proposait, il se rendrait de là dans le pays du Djerid بلاد الجريد, et qu'il reviendrait ensuite dans la capitale avec la colonne expéditionnaire; mais il cacha son véritable projet, qui était de renvoyer l'armée à Tunis, après avoir terminé ce qu'il se proposait de faire dans le Djerid, et de demeurer ensuite dans une des villes de la contrée, jusqu'à l'arrivée de la caravane qui devait porter les présents du souverain du Mor'reb, Abou Ya'k'oub el-Merini, au souverain d'Orient. Son intention était de profiter alors de cette occasion et de faire route

[1] L'île de Gerba, appartenant aujourd'hui à la régence de Tunis, était occupée à cette époque par les chrétiens depuis plus de vingt années. Vers la fin du XIIIe siècle, les habitants de l'île, pirates redoutables, ne vivant que de leurs rapines, s'étaient soulevés et avaient secoué la domination des rois H'afsites de Tunis. Ce fut alors, qu'en l'année 1284, Roger de Loria, amiral de Pierre, roi d'Aragon et de Sicile, s'en rendit maître, ainsi que des deux îles K'erk'ena. Après avoir enlevé de Gerba un riche butin et y avoir laissé une forte garnison sicilienne, l'amiral Roger de Loria revint auprès de son maître pour recevoir de lui l'investiture et le commandement régulier de sa conquête, qui fut érigée en sa faveur en petite principauté. Elle n'eut que cinquante et un ans d'existence. (Voir *Mémoires historiques et géographiques*, par M. Pellissier, t. VI de l'ouvrage de la commission scientifique de l'Algérie, p. 210-216.)

avec les envoyés. Le souverain d'Orient avait chargé plusieurs hauts dignitaires de sa cour de porter de riches présents au prince Mérinite, et ses envoyés étaient passés par Tunis dans les premiers jours du mois de reb'i et-tani de la présente année. L'émir pensait que ces ambassadeurs orientaux hâteraient leur voyage, et que leur retour ne pouvait tarder d'avoir lieu.

C'est là tout ce que l'émir divulga de ses projets. Quelques personnes seulement connaissaient la pensée qu'avait le prince de faire le pèlerinage de la Mecque; néanmoins la généralité du peuple dut la soupçonner; car on en parlait sans cependant qu'on en eût la certitude.

Des corps d'armée de terre et de mer furent désignés, et se préparèrent à se porter sur Gerba. L'expédition navale partit avant nous, vers la moitié de ce mois.

Notre départ de Tunis eut lieu le mardi 14 du mois ci-dessus mentionné [1].

Ce même jour, nous nous arrêtâmes à Radès رادس [2],

[1] L'auteur ayant dit plus haut qu'il partit de Tunis vers la fin du mois, et disant maintenant que ce départ eut lieu le 14 djoumadi el-aoula 706, il faut supposer qu'il laissa d'abord partir le camp, et qu'il alla le rejoindre quelques jours après à Radès.

[2] L'ancienne *Maxula Pratès*, selon Mannert, et l'ancienne *Adès*, selon Shaw, est située à sept milles environ à l'est de Tunis, au fond du golfe, et faisant également face au lac. Les ruines de l'ancienne ville se voient un peu plus loin, et peut-être qu'une partie d'entre elles sont recouvertes par les eaux du lac. Radès ne serait-il pas une abréviation de *Maxula Pratès?* Nous ne sommes pas de l'avis du Dr Shaw, qui voudrait y voir l'emplacement de l'ancienne

à six milles de distance de Tunis [1]. Nous y séjournâmes treize jours, jusqu'à ce que l'armée eût fini de tirer de la capitale tout ce dont elle avait besoin.

Radès est la première rah'ela, ou station, où s'arrêtent les camps et les corps d'armée qui, sortant de Tunis, ne peuvent manquer de passer par ce point. C'est un bourg قرية fort ancien, dont le nom est très-renommé. On y voit beaucoup de vignobles et de vastes champs ensemencés. La mosquée جامع de Radès, où se fait la prière de la khoteba [2], est d'une construction ancienne. De nos jours, il en a été construit une nouvelle, plus spacieuse que la première, mais où ne se dit pas la prière de la khoteba.

Radès a été autrefois et pendant longtemps un lieu de ribath (lieu de guerre) célèbre. Abou 'Obeïd [3]

Adès; selon nous, la ville romaine d'*Uthina* s'éleva sur l'emplacement de la cité punique de *Adès.* On voit les ruines d'*Uthina,* aujourd'hui *Oudna* وذنة, à dix-huit milles environ à l'est-sud-est de Tunis. (Voir une Notice sur les ruines d'Oudna, que nous avons fait insérer dans la Revue archéologique du mois de juin 1846.)

[1] Les Arabes comptent trois cent soixante degrés. Le degré comprend soixante-six milles et un tiers. Le mille vaut mille *ba's,* le *ba'* vaut quatre coudées ordinaires, et la coudée vingt-quatre travers de doigt. Aboulféda dit que l'on estime le mille à quatre mille coudées. (Page 38 de la traduction de M. Reinaud.)

[2] La prière de la khoteba se fait le vendredi dans la mosquée ou les mosquées principales de la ville de Tunis. Cette mosquée devient alors une sorte de paroisse. Il est inutile de dire ici que la prière de la khoteba est un prône fort étendu, qui contient la profession de foi islamique, des prières pour le prophète et ses compagnons, des sentences morales et religieuses, et enfin des vœux pour le sultan régnant.

[3] Abou 'Obeïd, plus connu sous le nom d'El-Bekri, dont un manuscrit, écrit en caractères coufiques, existe à la bibliothèque de

raconte dans ses *Massalek*, d'après la tradition qui remonte jusqu'à Zeïd ben Tabet et Ens ben Malek[1], que ces derniers avaient dit : « Celui qui combattra un seul jour à Radès aura le paradis en partage. » Abou Ish'ak ben el-K'assem er-Rek'ik' ابو اسحاق بن القاسم الرقيق a dit dans son histoire[2] que les savants et les docteurs de l'Orient avaient écrit aux habi-

l'Escurial (n° 1630). Son ouvrage a pour titre : اخبار الزمان والمسالك والممالك. M. Quatremère a inséré dans le tome XII des *Notices des Manuscrits* de la Bibliothèque nationale de Paris la traduction d'une partie de cet ouvrage. Nous aurons parfois occasion de citer, dans le cours de notre travail, cette savante traduction. El-Bekri, qui, selon son propre témoignage, paraît s'être trouvé à Cordoue en 452 de l'hégire, a composé son livre à une époque un peu postérieure.

[1] Ens ben Malek s'appelait aussi Abou H'amza ben Nasser el-Ansari. C'était un des six auteurs les plus estimés comme traditionnistes. Il avait servi Mah'omed pendant dix ans. Il s'établit à Bassora sous le khalifat d'Omar, et mourut en cette ville, en l'année 91 de l'hégire, à l'âge de cent trois ans. Il fut le dernier des seh'abas, ou compagnons et amis du prophète. (Voir D'Herbelot, p. 117.) Zeïd ben Tabet est également un des anciens compagnons du prophète; il fut un de ses secrétaires. (*Vie de Mohammed*, d'Aboulféda, trad. de M. Noël Desvergers, p. 96.)

[2] C'est de cet auteur que parle M. de Slane dans sa lettre à M. Hase, insérée dans le numéro du Journal asiatique du mois de novembre 1844. M. de Slane s'exprime ainsi : « Abou Ish'ac Ibrahim Ibn el-Cacim Ibn er-Rakic, chef d'un des bureaux du gouvernement de Cairowan, composa une histoire de l'Afrique septentrionale, une histoire généalogique des Berbères, et un recueil de poésie sur les différentes espèces de vins. Ibn er-Rakic vivait encore l'an 340 (952). C'est l'Ibn al-Raquiq de Marmol, et l'Ibn Rachich de Léon l'Africain. Au XVII[e] siècle, il existait encore en Afrique des exemplaires de ses ouvrages historiques ».

En-Nowaïri s'est servi, en grande partie, de l'ouvrage d'Ibn er-Rek'ik' pour la composition de sa remarquable et précieuse histoire de l'Afrique.

tants de l'Ifrik'ia[1] : « Nous ferons le pèlerinage de la Mecque pour celui qui combattra un seul jour pour nous à Radès. »

Du temps du khalifat de'Abdelmalek ben Merouan, les Grecs (Roums) étaient venus, avec de nombreux vaisseaux, attaquer la ville de Radès (alors au pouvoir des musulmans). Un grand nombre d'habitants avaient été massacrés, d'autres étaient tombés dans l'esclavage. Un immense butin était dévenu la proie des Grecs[2]. A cette époque, les habitants de Radès n'avaient aucun ouvrage de défense pour les abriter des coups d'un ennemi entreprenant. Cette circonstance fut cause que les musulmans essuyèrent des pertes considérables. L'émir d'Ifrik'ia, H'assan

[1] Ce que les Arabes entendent par *Ifrik'ia*, comprenait la Numidie, une partie de la Mauritanie cæsarienne et l'*Africa propria* des Romains. Elle réunissait les États actuels de Tripoli, de Tunis, et la partie orientale de l'Algérie. Toutes les fois que, dans le cours de notre traduction, nous citerons les noms d'*Afrique* ou d'*Ifrik'ia*, il faudra toujours l'entendre dans le sens restreint des Arabes.

[2] Il est sans doute question ici de l'expédition qu'en 698 l'empereur Léonce, en apprenant la chute de Carthage sous les coups de H'assan ben el-No'man, envoya en Afrique, sous les ordres du patrice Jean, afin d'y secourir les chrétiens. Carthage fut reprise sur les Arabes; mais ceux-ci, revenant bientôt à l'attaque, la malheureuse rivale de Rome tomba pour la deuxième et dernière fois au pouvoir des musulmans, qui la ruinèrent de fond en comble, de telle sorte qu'elle ne put jamais se relever. Le patrice Jean rentra à Constantinople, ayant eu beaucoup de peine à y ramener une partie de son armée; mais non sans avoir fait payer bien cher la victoire aux musulmans. Il est probable qu'à cette époque Radès fut attaqué par les Grecs, pillé et saccagé, et que c'est de ces derniers événements que parle ici le scheikh Et-Tidjani.

ben el-No'man el-R'assani[1], se transporta sur les lieux, s'y établit pour y surveiller et menacer le pays ennemi, et écrivit une missive au khalife 'Abdelmalek, missive qu'il fit porter par quarante hommes choisis parmi les plus nobles Arabes, et par laquelle il l'informa des dangers que couraient les musulmans par suite de cette pénible situation. Cette nouvelle produisit une fâcheuse impression sur l'esprit du khalife. Les tabe'oun[2] étaient en grand nombre à cette époque, et l'on voyait encore quelques-uns des anciens compagnons de l'envoyé de Dieu, entre autres Zeïd benTabet et Ens ben Malek. En apprenant cette nouvelle, ceux-ci dirent à 'Abdelmalek : «Ô khalife, porte secours à cette riche contrée, et

[1] H'assan ben el-No'man el-Rassani, qui exerçait un commandement important en Égypte, succéda, en l'année 74 de l'hégire (694), à Zoh'eïr ibn K'aïs dans le gouvernement de l'Afrique. Ce fut cet intrépide et habile général qui réduisit la superbe Carthage, et qui soumit à l'empire du khalife toutes les villes de la province, à l'exception d'Hippona (Bône), dernier boulevard de la chrétienté en Afrique. Ce fut encore lui qui sut, en la même année, comprimer et abattre la grande et terrible révolte des Berbères contre les musulmans, sous le commandement de la célèbre Kahina, cette fière reine du mont Aurès, dont la chronique est si pleine d'intérêt. Et-Tidjani en parle plus loin, lorsqu'il cite le château d'El-Djem. H'assan ben el-No'man conserva le commandement de l'Ifrik'ia jusqu'à l'année 88 de l'hégire, époque à laquelle, sur sa demande, il fut remplacé par le non moins célèbre Moussa ben Nossaïr, le conquérant de l'Espagne.

[2] التابعون «les suivants». C'est ainsi que les musulmans appellent les personnages et les docteurs qui ont suivi les seh'abas الصحابة «les compagnons (du prophète)», et desquels ils avaient reçu les traditions. L'autorité des tabe'oun, comme traditionnistes, est d'un degré inférieure à celle des seh'abas. (Voir D'Herbelot à ce mot.)

rends ses habitants victorieux, pour qu'ils n'aient plus de crainte de l'ennemi; car c'est une des contrées saintes, et ses populations trouvent miséricorde devant Dieu! » — 'Abdelmalek écrivit alors à son frère 'Abdel'aziz, à cette époque émir d'Égypte, et lui ordonna d'envoyer mille Coptes hommes et mille Coptes femmes à H'assan, afin que ce dernier put les utiliser. 'Abdel'aziz les y fit transporter par voie de terre. — H'assan en établit le plus grand nombre dans Radès, et répartit le reste dans les autres ports de l'Ifrik'ia.

Le même H'assan reçut l'ordre du khalife 'Abdelmalek de faire arriver les eaux de la mer jusqu'à Tunis, du côté de Radès. Or l'emplacement occupé aujourd'hui par le lac de Tunis était, d'après ce que rapporte l'histoire, un lieu ensemencé et couvert de jardins. H'assan le fit creuser et ouvrir jusqu'à ce que la mer arrivât au chantier de Tunis[1]. C'est dans

[1] Les historiens attribuent à H'assan les travaux qui furent exécutés à l'effet d'amener les eaux de la mer jusqu'à Tunis, et l'établissement d'un vaste chantier pour la construction des navires destinés à faire la course sur les côtes européennes. Ebn Schebath, excellent chroniqueur de l'Afrique septentrionale, s'exprime ainsi : وجرى البحر من مرسى رادس الى دار الصناعة « Et il fit arriver la mer du port de Radès jusqu'au chantier (qu'il avait établi à Tunis) ». D'autres historiens arabes disent : وامره ان يخرق البحر الى تونس « Et le khalife lui ordonna de faire venir la mer jusqu'à Tunis ». Nous venons de voir que, selon notre auteur, l'emplacement occupé aujourd'hui par le lac de Tunis était couvert d'arbres et de jardins du temps de H'assan ben el-No'man. C'est là une erreur complète; car l'histoire de Carthage nous apprend tout le contraire. L'existence du lac de Tunis, au temps où florissait Carthage, est un fait incontestable, et de plus, il communiquait avec la mer,

ce chantier qu'il faisait construire les bâtiments avec lesquels il allait attaquer les Grecs (الروم) jusque sur leurs côtes. Il les occupa ainsi de la défense de leur propre pays, afin qu'ils ne vinssent plus porter leurs armes en Afrique.

Voilà ce que rapportent les historiens sur ces événements; mais il existe entre eux diverses contradictions.

Dans l'ouvrage d'Abou 'Obeïd, cité plus haut, il est dit que ces événements eurent lieu sous le règne de 'Abdelmalek ben Merouan. — Abou Ish'ak' Er-Rek'ik' dit, dans son histoire, que ce fut sous le règne d'El-Oualid, fils de 'Abdelmalek, et qu'El-Oualid écrivit à ce sujet à 'Abdel'aziz, son oncle. — Ce que rapporte Abou 'Obeïd à cet égard présente plus de certitude, car la mort de 'Abdel'aziz a précédé le règne d'El-Oualid ben 'Abdelmalek, le premier étant mort du vivant de son frère 'Abdelmalek. L'auteur du récit rapporte que les tabe'oun étaient en

puisque la flotte de Bélisaire y entra et y mouilla. Pour concilier, autant que possible, le récit des historiens arabes avec des faits positifs, nous pensons, 1° qu'à l'époque où H'assan vint en Afrique, le lac de Tunis ne communiquait plus avec la mer, des sables et des terres ayant pu en combler la communication; 2° qu'à cette époque le lac avait une étendue moins considérable que celle qu'il occupe aujourd'hui, et c'est ce qu'attestent les ruines nombreuses qu'il recouvre sur ses bords et que heurtent très-souvent les barques qui le sillonnent de nos jours; 3° qu'enfin il faut entendre par ces travaux que fit exécuter H'assan, qu'un canal fut sans doute ouvert à travers la terre basse qui sépare le lac de la mer du côté de Radès même, et qu'ainsi la mer put arriver jusqu'à Tunis et baigner ses murs. (Voy. El-Bekri, t. XII des *Notices* déjà indiquées, p. 491.)

grand nombre à cette époque, et que parmi eux se trouvaient deux hommes, anciens compagnons (seh'aba) de l'envoyé de Dieu, Ens ben Malek et Zeïd ben Tabet. C'est ce qu'ajoute Abou 'Obeïd et dont ne parle pas Er-Rek'ik'. Or le fait n'est point exact, attendu que Zeïd ben Tabet mourut du temps du khalife Merouan ben el-H'akem, et ce fut Merouan lui-même qui prononça sur lui la prière mortuaire. — Les historiens ne sont point en désaccord sur le fait principal, mais bien sur l'indication de sa date. El-Oualid, à cette époque, n'était point khalife, ainsi que le rapporte Er-Rek'ik, ni 'Abdelmalek non plus, comme le dit Abou 'Obeïd; El-Oualid n'était même pas né alors. Le récit rapporté plus haut ne peut être vrai, par l'application de ces observations, qu'en ce qui concerne Ens seulement; car sa mort eut lieu assez tard, et vers la fin du règne d'El-Oualid. — Je suis surpris qu'Abou 'Obeïd, dont l'érudition était si vaste, dont la connaissance de l'histoire était si profonde, ait pu avancer un fait de cette nature, malgré son incertitude et son peu de fondement.

On rapporte que le vaisseau dont il est parlé dans le Coran a été construit par El-Khider dans cette mer de Radès[1], et que le roi qui s'emparait de vive

[1] *Coran*, chap. XVIII, vers. 70 et suiv. Ce Khider est regardé par les musulmans comme prophète, bien qu'en dehors de la lignée de prophètes envoyés, soit aux ismaélites, soit aux peuples de l'Arabie. C'est un personnage mystérieux qui aurait trouvé la fontaine de la vie, bu de ses eaux, et acquis ainsi l'immortalité. Voici ce que dit Es-Soyouti dans son livre : الجامع الصغير, renfermant des tradi-

force de chaque vaisseau, se nommait *El-Gelanda* الجلندا, roi de Carthage[1]. On ajoute que le mur[2] dont il est question dans le Coran, a été élevé à Thabria طبرية, petite ville connue aujourd'hui sous le nom de *Moh'amedia* محمدية, à quelques milles de Tunis[3], et que c'est là qu'El-Khider se sépara de Moïse[4]. Dieu le sait!

Ceci est en opposition avec ce que disent les historiens, qu'aucun des prophètes n'est entré sur les

tions du prophète : وانما سمى الخضر خضرًا لانه جلس على فروة بيضاء فاذا هي تهتز تحته خضراء.

[1] Serait-ce Gélimer, roi des Vandales, qui succéda à Hilderic, et qui fut vaincu par Bélisaire? Notre auteur fait allusion ici au verset 78 du chapitre XVIII du *Coran*.

[2] Allusion au verset 76 du chapitre XVIII du *Coran*.

[3] Moh'amedia est le nom de l'un des palais actuels du bey de Tunis, autour duquel sont casernés deux régiments d'infanterie régulière, et qui, de simple maison de plaisance, est devenu aujourd'hui une petite ville, par suite de l'agglomération de diverses petites maisons, bâties aux frais de l'État, pour le logement des militaires mariés. La Moh'amedia est située à environ trois lieues de Tunis, de l'autre côté du lac, qui touche à la ville dans la direction sud. Ce lac, formé par les eaux fluviales qui, en hiver, se réunissent sur ce terrain salin, se dessèche complétement en été, et se convertit en une vaste et importante saline. On voit autour de la Mah'omedie des ruines romaines assez considérables. Au mois de mai 1850, on y découvrit une dalle en marbre, enfouie à un mètre sous terre, et sur laquelle se lit l'inscription tumulaire de trois évêques de l'église d'Afrique, ROMANVS, EXITIOSVS, RVSTICVS, tous trois ayant été compris dans la mesure d'exil dont le roi vandale Huneric frappa, en l'année 484, les évêques catholiques d'Afrique. Cette pierre est aujourd'hui déposée dans l'église épiscopale de Tunis. Moh'amedia est indiqué sur la carte de la régence de Tunis dressée au Dépôt de la guerre en 1842. Nous nous servirons des indications de cette carte dans le cours de cette traduction.

[4] Verset 77 du chapitre XVIII du *Coran*.

terres du Mor'reb. Mais Abou Ah'med ben 'Adi ابو احمد بن عدي rapporte, d'après la tradition d'Ebn 'Abbas, qui la tenait du prophète, que lorsqu'on demanda à celui-ci l'interprétation de ce passage : « Et quand ils furent arrivés au confluent des deux mers[1], » il répondit : « c'est l'Ifrik'ia. » — 'Abdelh'ak' عبد الحق, dans son ouvrage *El-Ah'kam* الاحكام, après avoir cité cette tradition, dit qu'elle était rapportée par Moh'amed ben Aban ibn Saleh' محمد بن ابان ابن صالح, qui était un des chefs des Mordjias المرجيه[2].

Le plus grand nombre des commentateurs combattent cette autre opinion que le *vaisseau*[3] sombra dans la mer de Radès, et que le *mur* fut élevé dans la ville de Moh'amedia. Quelques-uns d'entre eux disent que cette ville était Bark'a برقة[4], aux habi-

[1] Verset 60, chapitre XVIII du *Coran*.

[2] Les Mordjias ou Modjariens, disciples et fractionnaires des Djabariens, furent des sectaires hérétiques de la grande secte des Sefatiens. Ils se divisaient eux-mêmes en diverses branches. Cette secte est une de celles qui prirent naissance au sein de l'islamisme et dans les premières années de son établissement. (Voy. *Introduction à la lecture du Coran*, par M. G. Sale, traduction de M. Solvet, p. 325.) Suppression de dix lignes du manuscrit A. Sujet de nul intérêt.

[3] Verset 70 du chapitre XVIII du *Coran*.

[4] L'ancienne *Barcé*, l'une des principales villes de la Cyrénaïque; elles étaient au nombre de cinq : *Apollonia* (Marsa souza), *Ptolémaïs* (Tolométa), *Barcé* (Bark'a), *Arsinoé* (Tekhira) et *Bérénice* (Bengazi). Le nombre de ces villes avait fait donner au pays le nom de *Pentapolis*. Ebn Schebath rapporte, d'après Et-Tabari, qu'Amr ben El'assi, émir d'Égypte, accorda la paix aux gens de Bark'a, moyennant un tribut de 13,000 dinars, qu'ils s'obligèrent à lui payer chaque année; il leur accorda la faculté de vendre leurs enfants pour s'acquitter de la capitation qui leur était imposée. Ce fut

tants de laquelle fut demandée l'*hospitalité* [1], d'autres disent que c'est l'île verte de l'Andalousie : الجزيرة الخضراء بالاندلس [2]; d'autres prétendent que c'est Antioche انطاكية ; d'autres, enfin, disent qu'il est question d'Aïla ايلة [3]. Les habitants de cette dernière ville sont renommés pour leur avarice. On dit qu'ils vinrent auprès du khalife 'Omar ben el-Khatab, et le prièrent de rectifier le passage du Coran où Dieu dit : « Et ils refusèrent de les recevoir فَأَبَوْا أَنْ يُضَيِّفُوهُمَا par la substitution d'un *t* au *b* [4].

Devant Radès, et non loin de cette ville, coule la rivière appelée *Ouadi melian* وادي مليان. Un pont d'une grandeur et d'une élévation remarquables est jeté sur cette rivière. Les Tunisiens racontent qu'il

en l'année 21 de l'hégire, que Bark'a tomba au pouvoir de 'Ok'ba ben Nafe' el-Fehri, lieutenant de 'Amr ben el-'Assi. Cette province reçut des Arabes le nom de Bark'a, dit Aboulféda (traduction de M. Reinaud, p. 178), à cause des pierres qui s'y trouvent mêlées avec le sable. Le mot *Bark'a* se dit de tout lieu où se rencontrent des pierres de différentes couleurs. (Voir El-Bekri, t. XII des *Notices*, p. 447.)

[1] Verset 76 du chapitre XVIII du *Coran*.

[2] C'est la ville d'Algéziras, en Espagne, dans la baie de Gibraltar.

[3] Petite ville sur les confins de la Syrie et de la province du H'edjaz, en Arabie. C'est celle que les anciens géographes ont appelée *Éléna*. (Voy. Aboulféda, p. 86 du texte imprimé par les soins de MM. Reinaud et de Slane, 1840.)

[4] Verset 76 du chap. XVIII du *Coran*. En effet, si l'on substitue un ت au ب de ce passage, le sens diffère, et la honte d'avoir refusé l'hospitalité ne serait plus tombée sur les habitants d'Aïla. Le passage eût été alors : فَأَتَوْا أَنْ يُضَيِّفُوهُمَا « et ils s'empressèrent de les recevoir. »

fut construit avec les deniers d'un homme du R'arb, qui tendait la main aux passants et recevait l'aumône. On ignorait de son vivant quelle était sa position et l'étendue de sa richesse. Lorsqu'il mourut, on lui trouva une fortune considérable, et l'émir Abou Zakaria [1] ordonna que cet argent fût employé à la construction de ce pont [2].

Nous quittâmes Radès le lundi, et nous passâmes, dès le début de cette étape مرحلة [3], par El-Hamet, connue sous le nom de *H'amet el-Djezira* [4] حامة

[1] L'émir Abou Zakaria, l'un des premiers princes de la dynastie des H'afsites, fut proclamé le 11 zil-h'adja 674 de l'hégire. Ses noms sont : El-Émir Abou Zakaria Yeh'ia, ben es-Scheikh Abou Moh'amed, Abdelouah'ed, ibn es-Scheikh Abou H'afs. Il prit le surnom de El-Ouatek'. Il abdiqua en faveur de son oncle Abou Ish'ak', le 3 rebi' et-tani 678. (Ez-Zerkechi, *Histoire des Beni H'afs*. La traduction de cette histoire de la dynastie h'afsite est presque terminée par nous; nous en avons inséré un extrait dans le numéro du Journal asiatique d'avril-mai 1849).

[2] Ce pont n'existe plus aujourd'hui. Il a été remplacé par un autre pont construit sous le règne du premier Hamouda Pacha, pacha de Tunis.

[3] Le mot مرحلة signifie « station, étape, relai, lieu où l'on fait halte après une journée de marche ». Il est synonyme de *menzel* منزل, et, en même temps, il se prend dans le sens de journée de marche. Nous emploierons alternativement, dans le cours de cette traduction, les mots *marh'ela* « station ou étape », comme rendant la même pensée. Chez les Arabes, les lieux de station reçurent le nom de مرحلة ou « lieu de départ », et de منزل ou « lieu de descente ». On appela, de plus, la distance qui les séparait مسيرة *messira* « marche ». Cette distance est ordinairement de huit parasanges; elle suppose une marche de sept à huit heures. (*Introduction générale à la Géographie des Orientaux*, par M. Reinaud, t. I du texte français de la *Géographie d'Aboulféda*, p. 267).

[4] Les bains dont il est ici question sont connus aujourd'hui sous

الجمي. Ses eaux sont d'un degré de chaleur extrême, et elles sont renommées pour la guérison de maladies graves. Ceux qui en sont atteints vont en toute confiance se baigner dans ses eaux.

El-Bekri rapporte dans son livre des *Messalek*, que « cette source d'eau chaude est considérable, et que maintes fois on en a reconnu l'efficacité. »

Avant l'époque où nous écrivons, l'accès de ces bains était interdit par la construction d'un mur qui les entourait de toutes parts; plus tard, ils furent accessibles à tous. Cette construction, formant autrefois l'enceinte dont il vient d'être parlé, existe encore aujourd'hui.

Ces sources thermales sont la limite du pays connu sous le nom de *Mornak'*, appelé ainsi مرناق du nom d'un de ceux des chrétiens qui en furent les maîtres après la conquête de l'Afrique par les Arabes [1].

le nom de *H'amamlif.* Diverses constructions se sont élevées auprès de ces sources. Les bey de Tunis y ont un palais, aujourd'hui abandonné et presque en ruines. C'est l'*Ad aqnas* des anciens. Le nom arabe *H'amamlif* paraît se composer de *h'amam* et de *lef,* c'est-à-dire « prendre un bain et s'envelopper aussitôt ». D'autres personnes prononcent et écrivent *h'amam-el-enf* « le bain du nez ». Je crois que la première leçon est la meilleure. On y voit les ruines d'anciennes constructions, peut-être les restes de thermes romains. En 1844, on trouva dans l'enceinte du bain particulier de Sid Moh'amed ben 'Ayad une pierre sur laquelle il y avait cette inscription :

AESCVLAPIO

F. IVLIVS PERSEVS COND. IIII. P. C.

(H'amamlif est indiqué sur la carte du dépôt de la guerre. 1842).

[1] C'est encore le nom que porte une partie du terroir de Tunis. Elle est très-fertile, et, outre ses vastes jardins d'oliviers, on y voit

Ce chrétien devint propriétaire de cette localité par ruse et tromperie, et cependant H'assan ben el-N'oman sanctionna sa possession. Voici les faits : ce Mornak' était le maître de Carthage. Lorsque les musulmans pénétrèrent dans l'Ifrik'ia et que la ville de Tunis fut conquise par H'assan, ce dernier se porta au-devant de Mornak' pour le combattre. Chaque jour les musulmans prenaient les armes, puis, le soir venu, retournaient à Tunis. Or quand ils reparaissaient le matin, ils avaient constamment le soleil en face, ce qui leur fatiguait la vue [1]. Ils en écrivirent au khalife 'Othman, qui ordonna de ne combattre l'ennemi, à l'avenir, qu'après l'heure du zoual زوال [2], sage mesure qui vint rendre la position des Grecs extrêmement critique. Aussi ceux-ci, qui avaient tenu prêts plusieurs navires non loin de la porte dite *Bab en-nessa* باب النساء [3], s'y embarquèrent secrètement avec leurs femmes et leurs enfants, dans

de belles orangeries. (Indiqué sur la carte de la régence de Tunis, au Dépôt de la guerre, 1842.)

[1] Carthage est à l'est par rapport à Tunis.

[2] زَوَال. Nom d'action du verbe زَالَ « quitter un endroit, cesser d'être dans un lieu, etc. » Le zoual, c'est le point à partir duquel commence le déclin du soleil.

[3] C'est là sans doute le nom donné par les Carthaginois à l'une des portes de leur ville, s'ouvrant sur le port ou sur les quais. Peut-être est-il question ici d'une porte d'entrée de Carthage, au bord de la mer, et dont les restes ont été retrouvés par M. Falbe, qui en fait mention dans le texte de son plan de Carthage, p. 38. Cette porte est indiquée sur ce plan au n° 72. El-Bekri (p. 490 du t. XII des *Notices*) parle de cette porte comme appartenant à Radès et non à Carthage.

le court espace d'une nuit, et abandonnèrent la ville, dans laquelle il ne resta plus que le roi nommé Mornak', sa famille et ses enfants. Celui-ci écrivit alors à H'assan : « Veux-tu m'accorder la vie sauve à moi et à ma famille, et me laisser indiquer le lieu où je désire fixer ma retraite? Moyennant cette condition, je m'engage à te rendre la ville. » Ignorant la fuite de ceux des Grecs qui étaient parvenus à s'embarquer, H'assan accéda à ces propositions. Mornak' choisit alors, conformément à la convention préalablement arrêtée, ce pays qui aujourd'hui encore est appelé de son nom, et qui renfermait à cette époque un grand nombre de villages. Il mit les musulmans en possession de la ville, dans laquelle ceux-ci ne trouvèrent que le roi et sa famille. H'assan exécuta toutefois la promesse qu'il avait faite, et Mornak' devint ainsi le maître de ce territoire[1].

Après être sortis des terres de Mornak', nous entrâmes sur celles de la presqu'île connue autrefois sous le nom de presqu'île de *Scherik* جزيرة شريك[2].

[1] Aucun historien, que nous sachions, n'a donné le nom du dernier maître de Carthage, qui, ne pouvant plus défendre la vieille cité punique, la livra aux Arabes. *Mornak* serait-il la corruption de ce nom, ou bien n'y faut-il voir qu'une altération du mot *monarque*? Notre voyageur paraît avoir puisé ces détails dans El-Bekri. (Voir le t. XII des *Notices*, p. 490-491.)

[2] الجزيرة. L'*île*, mot souvent employé pour désigner une presqu'île. (Exemple : جزيرة الاندلس « la presqu'île de l'Andalousie ».) En effet, il est question ici d'une presqu'île, celle du cap Bon. On la fait généralement commencer à partir de la petite ville actuelle du Soliman سليمان, ville bâtie vers la fin du XVe siècle par les Arabes chassés d'Espagne, et en tirant une ligne droite dans le sud-est sur la petite ville maritime de Nebel نابل, l'ancienne Néapolis.

Elle prend son nom de Scherik ben el-'Abssi, l'un des anciens chefs qui y commandèrent [1], lequel fut père de K'oret ben Scherik, gouverneur de l'Égypte pour El-Oualid, fils de 'Abdelmalek.

Cette presqu'île a toujours été renommée pour sa fertilité et son abondance. « Elle est, dit Es-Scherif [2], excellente et fertile; elle possède de vastes plaines, de l'abondance, de la richesse, des eaux et des fruits; elle est, en général, plus riche en végétation que les autres contrées [3]. »

Abou Ish'ak' Ibrahim er-Rek'ik' rapporte le fait suivant : « Lorsque 'Abdallah ben Sa'ed ben Abi Serh' pénétra dans le Mor'reb [4], les Roums (Grecs) affluè-

[1] Ce fut sous l'administration de Dinar Aboul-Mohadjir, en l'année 51 de l'hégire, que les Arabes, commandés par un certain H'anache ben 'Abdallah es-Senassi, firent la conquête d'une partie de la presqu'île du cap Bon. Le premier administrateur que Dinar donna à ce pays, fut Scherik el-'Abssi, qui lui imposa son nom.

[2] Le célèbre Édrisi.

[3] Suppression d'une page et de six lignes du texte du manuscrit A. Sujet de nul intérêt.

[4] 'Abdallah ben Sa'ed ben abi Serh', nommé par le khalife 'Othman au commandement de l'armée expéditionnaire en Afrique, pénétra, à la tête de vingt mille hommes dans la Cyrénaïque et la Pentapole, en l'année 27. Ce fut ce général arabe qui, le premier, soumit cette riche contrée à l'autorité des khalifes. Le sort de l'Ifrik'ia fut décidé par la bataille de 'Ak'ouba (non loin de *Suffetula*, aujourd'hui *Sbitela*), dans laquelle les troupes musulmanes remportèrent une éclatante victoire sur les légions grecques, commandées par le patrice Grégoire en personne. Grégoire fut tué dans la bataille, et les Grecs, consternés, achetèrent au poids de l'or une paix illusoire, qui ne fit retarder que de quelques années seulement l'établissement définitif des Arabes en Afrique. (Voir plus loin, p. 122.)

rent dans la presqu'île. Ils se rendirent dans la ville d'Ak'libia اقليبية [1], d'où ils s'embarquèrent pour l'île de K'ossera قوسرة (l'île de la Pantellerie). On dit qu'ils y demeurèrent jusqu'au temps où 'Abdelmalek ben Marouan chargea 'Abdelmalek ben K'athan du soin de diriger diverses expéditions militaires. C'est à cette époque que furent conquises toutes les îles de l'Ifrik'ia.

La presqu'île de Scherik était divisée en un grand nombre de territoires. Le plus considérable d'entre eux était celui appelé *Menzel el-Kebir* منزل الكبير, connu aussi sous le nom de *Menzel Beschek* منزل بشق [2]. C'était une grande ville, ayant une mosquée, des bains et des marchés bien approvisionnés. Ah'med ben 'Issa, qui s'était soulevé contre les Beni Ar'leb, y avait son palais[3]. Ce menzel est aujourd'hui en ruines, et il n'en reste que l'emplacement. On dit que les colonnes de sa mosquée, qui étaient en marbre poli et d'une forme gracieuse, ont été trans-

[1] Petite ville du littoral E. tunisien, appelée de nos jours *Galipia*. C'est l'ancienne *Clypea*. Indiquée sur la carte de la régence de Tunis, dressée au dépôt de la guerre, 1842.

[2] Cette localité est encore connue de nos jours sous le nom de *Menzel el-Kebir*. On y compte environ deux cents maisons, groupées ensemble et entourées de jardins et de bois d'oliviers. Sa population peut être évaluée à huit cents âmes environ. Indiquée sur la carte de la régence de Tunis dressée au Dépôt de la guerre en 1842. El-Bekri parle du menzel de Baschou منزل باشو ; il faut lire منزل باشق avec un ق au lieu d'un و. (Voir p. 499 du tome XII des *Notices*.)

[3] El-Bekri dit : «On y voit le palais d'Ah'med ben Issa, qui commandait dans cette place au nom d'Ebn Agheleb. (Tome XII des *Notices*, p. 500.)

portées à Tunis depuis peu de temps, et qu'elles y ont été employées aux constructions de la mosquée de la k'asba.

La ville de Beschek' a donné son nom à plusieurs personnages pieux. De ce nombre on cite Abou 'Abdelselam Mefredj ben Biadha ابو عبد السلام مفرج بن بياضة. Il en sera parlé plus loin, dans un autre endroit de ce livre.

Ben Schedad [1] fait un triste tableau de la condition dans laquelle l'Afrique était tombée à l'époque où 'Ali ben Ish'ak' el-Mayork'i s'en rendit maître [2]. Il s'exprime ainsi : « Je demandai des nouvelles de l'Ifrik'ia à Abou 'Abdallah ben el-Ber el-Hedaoui, et il m'informa, la même année où il arriva à Damas,

[1] Abou Moh'amed 'Abdel'aziz ben Schedad es-Senhadji, fils de l'émir Temim, cinquième prince de la dynastie senhadjite. Il composa une histoire intitulée الجمع والبيان في اخبار المغرب والقيروان. Eben Khalikan en fait mention dans son وفيات الاعيان, en parlant de l'aïeul de cet auteur, Abou Yeh'ia Temim ben Mo'ez, ben Badis, ben el-Mançour, ben Balkin, ben Ziri, prince d'Ifrik'ia, mort le 15 redjeb 501 de l'hégire.

[2] 'Ali ben Ish'ak' el-Mayork'i, prince et maître des îles de Mayorque, Minorque et Ivice. Profitant de l'absence de l'émir Ya'k'oub el-Mançour billah, qui s'était porté en Andalousie, il débarqua dans la province d'Ifrik'ia, et y commit un grand nombre d'exactions et de déprédations. Ses troupes s'emparèrent de Tunis et s'y établirent en la frappant d'une contribution de cent mille dinars. Les auteurs tunisiens, Ebn Chama' et El-K'aïrouani, ce dernier surtout, en font longuement mention. La descente d'El-Mayork'i en Ifrik'ia eut lieu, en effet, d'après l'opinion de ces auteurs, vers l'époque mentionnée par notre voyageur. El-Mayork'i avait pour allié et complice dans ses déprédations un certain Scherf ed-din K'arak'esche, dont il sera fait mention plus loin, à l'article de Gabès.

c'est-à-dire en l'année 582, que l'Ifrik'ia avait été entièrement ruinée. Voici certains faits, ajouta-t-il, qui te feront connaître l'état de ce pays à l'époque où 'Ali ben Ish'ak' vint assiéger Menzel Beschek', dans la presqu'île et à quelques milles de Tunis. Les habitants de ce menzel lui ayant demandé l'aman il le leur accorda et entra dans ce menzel à la tête de ses troupes. Mais celles-ci, au mépris de la promesse jurée, pillèrent tout ce qui s'y trouvait, et leur avidité fut telle qu'elles dépouillèrent même les malheureux habitants des vêtements qui couvraient leur nudité. Des bandes de nègres et d'Arabes forcèrent les demeures des gens du menzel, qui durent prendre la fuite. Ils se réfugièrent tous à Tunis, et s'établirent au pied de ses deux remparts. L'hiver les y surprit, et ils périrent de froid. Le nombre de ces malheureux s'éleva à douze mille. »

El-Fadhel el-Bessami dit dans son journal, que « dans le mois de djoumad el-akhera de l'année 585, ils apprirent que Yehia ben Ish'ak' el-Mayork'i et Abou Zeïd er-R'erbi pénétrèrent dans le pays de Beschek', près de Tunis, et qu'ils y dépouillèrent ses habitants. Ceux-ci durent se transporter à Tunis, où ils arrivèrent pieds nus et sans vêtements. Il en mourut environ douze mille de faim, de froid et de privations de toute espèce. » Voilà un des actes qu'El-Fadhel attribue à Yeh'ia ben Ish'ak'. Dans le précédent récit, il est dit que ce fut 'Ali ben Ish'ak', son frère, qui agit de la sorte. Il peut se faire que ce soit un seul et même fait, et qu'il y ait eu erreur

quant à celui qui en fut l'auteur; peut-être est-ce là un second événement. Cette autre version serait probable; car selon ce qu'a dit Ebn Schedad, c'était 'Ali ben Ish'ak' qui, en l'année 582, exerçait le commandement supérieur, et qui eut son frère Yeh'ïa pour successeur. Dieu le sait d'ailleurs! On lit dans un autre endroit de l'histoire d'El-Fadhel « qu'en l'année 582, la nouvelle parvint d'Alexandrie, que K'ar'ak'esche el-Armeni[1] avait dévasté le pays de Beschek', et qu'il y commettait des déprédations continuelles, ainsi qu'à Sfax et à El-Mahdia. » Ici finit ce que nous avons extrait de l'ouvrage d'El-Fadhel[2].

A partir de cette presqu'île, nous commençâmes à entrer sur les terres منازل des Arabes qui [sous le règne du prince Zirite el-Mo'ez] s'emparèrent du territoire de l'Afrique.

Le pays où nous étions appartenait aux terres des Beni Delladj بني دلاج, dépendant des Riahines الرياحين. Ceux-ci sont eux-mêmes une fraction de la tribu des Beni Ouf ben Selim بني عوف بن سليم. A mesure que ces Arabes d'Orient arrivaient en Ifrik'ia, ils se mettaient en possession des terres occupées par d'autres Arabes arrivés avant eux, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'enfin les terres dont il est ici question tombassent entre les mains de ceux qui

[1] Voir la note 2 de la page 81.

[2] Toutes nos recherches ont été inutiles pour découvrir dans les bibliothèques publiques et privées de Tunis, l'ouvrage de ce chroniqueur.

en sont aujourd'hui les possesseurs. La fraction des Beni Delladj est assez connue par ses actes tyranniques sur le pays et sur ses habitants pour que nous ayons besoin d'entrer à ce sujet dans aucun détail.

Dieu a puni El-Djerdjerani le Mutilé الجرجراني الاقطع [1]. C'est lui qui avait facilité aux Arabe l'accès de cette contrée, et, par ses projets perfides, fait éprouver à la province d'Afrique ces calamités qui sont si connues. Avant cette époque, ces Arabes étaient établis dans le Sa'id الصعيد, une des provinces de l'Égypte, et certes, la pensée ne leur était jamais venue qu'ils pourraient un jour pénétrer dans cette contrée. Ce fut El-Djerdjerani qui les y engagea et leur facilita les moyens de l'envahir. Il augmenta par là la détresse et les malheurs qui pesaient déjà sur les habitants de ce pays. Des motifs de vengeance personnelle le portèrent à le plonger dans la ruine, et il se hâta de le faire; mais Dieu lui tint compte de ses actions.

Nous avons cru devoir rapporter ici les motifs qui déterminèrent El-Djerdjerani. En rappelant ces faits, nous ne faisons qu'ajouter à l'utilité de ce livre. Nous puiserons ce que nous allons dire dans l'ouvrage d'Ebn Bessam ابن بسام, qui en parle dans un cha-

[1] Le manuscrit B porte : الجرجاني. Notre voyageur parle lui-même, un peu plus loin, de ce ministre. Ebn Khalikan et Es-Soyouti donnent sur lui des renseignements plus détaillés. (Voyez aussi la lettre adressée par M. Reinaud à M. Silvestre de Sacy, Journal asiatique du mois d'avril 1835, p. 355.)

pitre de son livre intitulé *Ed-Dhekhira* الذخيرة[1]; puis nous ajouterons les autres renseignements que nous avons recueillis sur ces faits.

On lit dans Ebn Bessam, que lorsque les Beni 'Obeïd, qui régnaient en Ifrik'ia, conquirent l'Égypte et conçurent la pensée d'y fixer le siége de leur empire, El-Mo'ez ben Isma'il ben Moh'amed ben'Obeïdallah, qui, en sa qualité de souverain avait adopté le surnom d'El-Mo'ez lidin Allah[2], voulut aller lui-même prendre possession de sa conquête. Il fit appeler à cet effet auprès de lui Ziri ben Menad, alors chef suprême, très-aimé de la tribu des Sanhadjas[3],

[1] Aboul-K'assem 'Ali ben Bessam, auteur de l'ouvrage intitulé : الذخيرة في محاسن اهل الجزيرة (Ibn Khalikan).

[2] C'est le cinquième et dernier prince de la dynastie des 'Obeïdites en Ifrik'ia, et le premier de la dynastie Fathimite en Égypte. Il naquit à El-Mahdia vers l'année 319 de l'hégire, et succéda en 341 à son père qui, de son vivant, l'avait désigné pour prendre après lui les rênes du gouvernement. Ce fut le 14 rebi' el-aoual 358 que les troupes d'El-Mo'ez, sous le commandement du kaïd Djohar, se mirent en marche pour l'Égypte. L'entrée de Djohar, dans la capitale de cette contrée, eut lieu le 2 scha'ban de la même année. Ce ne fut qu'en l'année 362, selon El-Bekri, qu'El-Mo'ez, quittant l'Ifrik'ia, où il laissait Youssef ben Ziri comme son khalife, se rendit de sa personne en Égypte.

[3] Ziri ben Menad es-Senhadji, chef de la famille des Beni Menad. Il régnait en prince presque indépendant sur le pays d'Achir, dans l'ancienne province de Titteri. Ziri offrit à l'émir El-Mançour billah, qui commença à régner en Ifrik'ia en l'année 334 de l'hégire, le concours de sa valeur personnelle et celui des forces dont pouvait disposer son petit État, pour soumettre plusieurs révoltes, celle entre autres d'Abou Yezid, en l'année 335. Plus tard, il obtint du prince, en récompense de ses services, la ville de Tiaret, qui fut réunie à son petit État. On voit de nos jours, non loin de Bor'ar, des ruines appelées *Yechir* (mot berbère qui veut dire «griffe»). On a

et père de dix enfants, tous d'un courage et d'une beauté remarquables. El-Mo'ez lui dit : « Amène-moi tes enfants; j'ai conçu de vastes projets, à l'exécution desquels vous devez tous m'aider. » Or le plus jeune des enfants de Ziri, celui pour lequel son père avait le moins de prédilection, se nommait Youssef. Ziri, se conformant à l'ordre du prince, se rendit devant lui avec ses enfants, à l'exception pourtant de Youssef, qui se trouvait précisément être celui que le destin avait désigné pour assurer la réalisation des projets conçus par le prince. On dit qu'El-Mo'ez possédait la science de prévoir l'avenir en ce qui le concernait lui et ses amis. C'est ainsi qu'il savait que la personne qu'il chargerait de gouverner l'Ifrik'ia, dans le cas où il se rendrait maître de l'Égypte (et qu'il serait obligé de s'y transporter lui-même), devait avoir un signe particulier connu de lui seul, et qui était sans cesse présent à son esprit. Or lorsque les fils de Ziri furent réunis devant lui, il ne trouva sur aucun d'eux l'indice en question. S'adressant alors à leur père, il lui dit : « Je ne vois sur aucun de ceux qui sont devant moi la marque du courage et de la valeur. » Ziri chercha à justifier le mérite de ses fils, tous braves selon lui. « Quant au plus jeune de mes enfants, ajouta-t-il, il

pu croire un instant, vu la ressemblance des deux noms, que c'étaient là les ruines de l'ancienne capitale de l'État du prince Ziri; mais M. Berbrugger (note à la p. 350 du t. IX de l'ouvrage de la commission scientifique de l'Algérie) affirme que ce sont là des ruines romaines, et qu'il faut chercher ailleurs, mais toujours de ce côté, l'*Achir* arabe.

est complétement insignifiant. » Ce fut en vain que le père s'attacha à déconsidérer son fils; le sort favorisait ce jeune homme, et, malgré tout, lui venait en aide. El-Mo'ez répondit alors à Ziri : « Va me chercher ton fils Youssef, et ne reparais devant moi qu'avec lui; car c'est lui seul que je désire, c'est lui seul dont j'ai besoin. » En effet, aussitôt que Youssef comparut devant le prince, celui-ci le reconnut (pour être celui qui lui était secrètement désigné), et à l'instant même il l'investit de l'autorité du khalifat (légat, lieutenant).

Dès ce moment, Youssef ben Ziri prit la direction des affaires (de la province de l'Ifrik'ia [1]), et sa nomination brisa les ambitieuses pensées de ceux qui aspiraient de toutes parts à cette haute fonction. La nature des affaires du gouvernement obligea Youssef à entreprendre, pendant son administration, de longues expéditions et excursions (militaires). Ses actes furent en tous lieux couronnés d'un plein succès, et sa renommée se répandit bientôt partout. Il parvint à un âge avancé, après avoir gagné sur ses

[1] Ce fut le mardi, 23 zil-h'adja 361, que Balkin Youssef ben Ziri reçut de l'émir El-Mo'ez lidin Allah le commandement de l'Ifrik'ia, à l'exception toutefois de la Sicile, qui, depuis quelques années, avait été constituée en émirat spécial, et dont le gouvernement était confié à cette époque à Ah'med ben el-H'assan ben 'Ali ben Abi el-Kelbi, de la province de Tripoli, lequel conserva un gouvernement particulier, 'Abdallah ben Yekhelef el-Ketani, devant relever directement du nouveau khalifat. Youssef mourut à la fin de l'année 373 (le 23 zil-h'adja), au moment où il s'occupait d'étouffer la révolte qu'un certain Ben Kharzoune avait tentée dans le Mor'reb, en s'emparant de la ville de Segelmassa.

ennemis de nombreux avantages. A sa mort, il laissa l'émirat à ses enfants, et l'autorité se transmit successivement entre eux jusqu'à ce qu'elle échût en partage à El-Mo'ez Badis. Ce fut le dernier prince remarquable de cette dynastie [1].

Le premier acte par lequel ce prince inaugura son autorité, fut d'ordonner l'extermination de la rafed'a [2]. Bientôt, se révoltant contre la suzeraineté des khalifes d'Égypte, il se plaça sous celle du commandeur des croyants, à Bagdad. Celui-ci accueillit sa soumission avec empressement, et lui écrivit aussitôt pour l'assurer de sa protection et lui envoyer la khele'a الخلعة ou investiture, et le lek'eb لقب ou droit d'ajouter à son nom une dénomination particulière.

El-Djerdjerani, qui à cette époque dirigeait l'administration du gouvernement des 'Obeïdites, fut informé de ces diverses circonstances. Leur gravité l'affligea profondément, et dès lors il conçut contre El-Mo'ez une haine implacable.

Jusqu'à cette époque, toute émigration ou déplacement avait été interdit aux fractions بطون de

[1] El-Mo'ez ben Badis, quatrième prince de la dynastie sanhadjite ou zirite, fut proclamé à El-Mahdia, trois jours après la mort de son père, le prince Badis, le 3 zil-h'adja 406; mais attendu son jeune âge, une régence fut instituée et confiée aux soins de la grand'mère du jeune émir. El-Mo'ez mourut en l'année 453, après avoir abdiqué entre les mains de son fils Temim, qui lui succéda.

[2] رافضة, dérivé du verbe رَفَضَ «quitter, abandonner une chose, etc.» féminin de رَافِضٌ «qui se sépare et fait défection». De là, en matière religieuse, schi'ites ou hérétiques.

la tribu des Beni 'Amer Ben Sa'ssa'a بني عامر بن صعصعة, telles que les Zer'ba زغبة, les La'ri لاعري[1], les Latih' لاتيح, les Riah' رياح, et autres qui étaient établies dans le Sa'id الصعيد; il ne leur était pas permis de dépasser la ligne de démarcation du Nil. Mais en apprenant les événements ci-dessus relatés, El-Djerdjerani leva cette interdiction, facilita à ces fractions de tribu les moyens de se déplacer, et les autorisa même, cédant à ses propres sentiments de haine, à agir envers El-Mo'ez selon leur penchant, et leur désir d'envahissement longtemps contenu. Ces populations ne tardèrent pas à fondre sur El-Mo'ez comme un torrent impétueux سيل العرم[2], et le jetèrent dans une situation des plus difficiles.

El-Mo'ez ne daigna point d'abord s'inquiéter de leur venue; au contraire, il employa ces Arabes à son service, et leur donna des marques réelles de sa générosité. Mais ceux-ci, tout en acceptant la situation qui leur était faite, ne cessaient de comploter contre les jours du prince; et bien qu'ils l'aidassent à vaincre ses ennemis, ils recherchaient néanmoins toutes les occasions et tous les moyens de lui nuire. Le moment vint enfin où, perdant tout respect pour la souveraineté d'El-Mo'ez, ils tournèrent leurs armes contre lui, et tentèrent de lui enlever l'émirat. Les

[1] Le manuscrit B porte : لاعوي

[2] سيل العرم « inondation des digues ». Allusion au chap. XXXIV du *Coran*, verset 15 : فأعرضوا فأرسلنا عليهم سيل العرم « Mais ils se détournèrent de la vérité; nous envoyâmes contre eux l'inondation des digues. »

hostilités éclatèrent bientôt, et plusieurs rencontres eurent lieu entre les deux partis. La bataille la plus importante fut celle qui se livra à Djendar جندار en l'année 444. Cette journée porta une rude atteinte à la puissance et à la dynastie de l'émir d'Ifrik'ia.

Les Arabes vainqueurs s'emparèrent de K'aïrouan, se livrèrent, dans cette ville, à toutes sortes de déprédations, violèrent les femmes, assaillirent les paisibles habitants de la cité, et poursuivirent avec acharnement ceux qui essayèrent de s'échapper. El-Mo'ez, désespérant de la lutte, se décida enfin à leur abandonner le terrain, se bornant à leur demander une alliance fidèle, et ne se réservant plus que le gouvernement de la ville et de la province d'El-Mahdia[1].

El-Mo'ez réfléchit sur sa position, pesa les chances de succès qui lui restaient, et ayant jeté les yeux autour de lui, il reconnut qu'il n'avait de salut que dans le courage et la valeur de ses plus fidèles lieutenants. Il résolut dès lors de se les attacher davantage par les liens de la parenté en les mariant à ses filles. Ils devinrent en effet ses gendres, et, dès ce jour, ils lui prêtèrent l'appui de leurs forces pour vaincre ses ennemis. Réunissant alors ses troupes éparses, et prenant avec lui sa famille et ses richesses,

[1] El-Mahdia ou Africa, ville du littoral E. de la régence de Tunis, bâtie sur les ruines de l'ancienne *Aphrodisium*, à trente milles de Monastier. Et-Tidjani en parle longuement plus loin. D'après lui, l'on commença la construction de la ville de Mahdia le 5 k'ada 303.

El-Mo'ez vint se placer au milieu de ses auxiliaires, auxquels il abandonna le soin de veiller aux intérêts de l'État. La colonne se mit en marche, et, grâce à la surveillance active de ses lieutenants prêts à le défendre au moindre signe de danger, le prince put faire tranquillement son entrée dans la ville de Mahdia. A partir de ce moment, l'étoile d'El-Mo'ez s'éclipsa et cessa de briller de l'éclat qui lui avait été particulier jusqu'alors; car, semblable à l'homme pusillanime et sans courage, il avait dû recourir, pour s'enfuir, à la protection d'un bras étranger.

L'auteur (Ebn Bessam) dit, dans son chapitre, que «le premier acte par lequel El-Mo'ez inaugura son autorité, fut d'ordonner l'extermination de la secte de la rafedha.» Nous ajouterons qu'El-Mo'ez n'avait jamais cessé de haïr les Beni 'Obeïd Allah. Il les maudissait dans son cœur, et persécutait secrètement leurs partisans. Plus tard, il afficha publiquement ces sentiments d'aversion, lorsque, du haut des chaires des mosquées, il lança contre eux l'anathème, et qu'il ordonna à plusieurs reprises et sur différents points le massacre de ces mêmes sectaires. On dit qu'il avait écrit, quelque temps auparavant, à El-Djerdjerani, pour l'engager à embrasser son parti contre les Beni 'Obeïd Allah. Il avait employé dans sa lettre diverses allusions et plusieurs phrases à double sens, et s'était flatté de l'espoir de le voir accepter ses offres d'une commune rébellion. Une fois il lui écrivit de sa propre main, et entre autres phrases se trouvait celle-ci : «C'est à cause de toi

que je me suis allié à des gens sans foi, ni loi, ni vertus; et certes, sans toi, j'aurais toujours ignoré qu'ils existassent! » Il faisait ainsi allusion aux Beni 'Obeïd Allah, et donnait à entendre que s'il leur avait laissé quelque répit, ce n'avait été qu'à la seule considération d'El-Djerdjerani, et eu égard à l'amitié qu'il ressentait pour lui. Lorsque ce dernier reçut cette missive, il s'écria : « Quelle chose surprenante! ce jeune homme, Mograbin et Berbère, veut ruser et tromper un homme de mon âge, Bagdadin et Arabe! » En se bornant à semer diverses allusions dans sa lettre, El-Mo'ez avait en vue de susciter la discorde entre les 'Obeïdites et leur ministre, dans le cas où la missive aurait été lue par eux, et où, selon toute probabilité, le sens réel eût été deviné. « J'en jure par Dieu, s'écria encore El-Djerdjerani, j'enverrai contre lui des troupes considérables; aucun sacrifice ne saurait m'arrêter dans l'exécution de ce dessein. » Ce fut alors qu'il autorisa les fractions des tribus (dont nous avons parlé) à traverser le Nil, évitant de leur prescrire aucun ordre; car il savait bien qu'elles n'avaient besoin d'aucune recommandation [pour que le but qu'il se proposait fût atteint]. « Je t'envoie, écrivait-il à El-Mo'ez, des coursiers intrépides, sur lesquels j'ai fait monter de valeureux cavaliers, afin que l'œuvre décrétée par Dieu dans ses destins soit accomplie [1]. » Quelque

[1] لِيَقْضِيَ ٱللَّهُ أَمْرًا كَانَ مَفْعُولًا Extrait du verset 43 du chap. VIII du *Coran*.

temps auparavant, lui ayant écrit pour lui adresser de vifs reproches et l'inviter à rentrer dans l'obéissance, il lui avait dit : « Si tu ne renonces pas à ta pensée de révolte, des troupes formidables ne tarderont pas à pénétrer sur tes terres; leurs coursiers seront si nombreux, que la poussière soulevée sous leurs pas empêchera de les compter, et qu'il deviendra impossible de distinguer le jour de la nuit. »

L'auteur (Ebn Bessam) dit encore : « Et il les autorisa, cédant à ses propres sentiments de haine, à agir envers El-Mo'ez selon leur penchant et leur désir d'envahissement longtemps contenus. » Ceci n'est pas parfaitement exact. D'après ce que nous avons puisé ailleurs, il paraîtrait que lorsque El-Djerdjerani les autorisa à effectuer leur passage, ils s'y refusèrent d'abord, et que pour les y engager, il accorda à chacun d'eux une pelisse et un dinar; aussitôt ils émigrèrent. Plus tard, lorsque ceux-ci arrivèrent dans la province d'Ifrik'ia, qu'ils en eurent reconnu la fertilité et qu'ils écrivirent à leurs frères d'aller les rejoindre, El-Djerdjerani ne permit cette émigration qu'à la condition que chacun des émigrants lui remettrait une pelisse et payerait un dinar. Il reçut par ce moyen bien plus qu'il n'avait d'abord donné.

L'auteur ajoute : « La bataille la plus importante fut celle qui se livra à *Djendar.* » Djendar est le nom d'une montagne bien connue, située près de K'aïrouan. La bataille fut livrée par les troupes d'El-Mo'ez, qui étaient au nombre de trente mille; les

Arabes, formant le parti ennemi, ne comptaient dans leurs rangs que trois mille hommes seulement. L'armée d'El-Mo'ez y fut complétement défaite, et ceux d'entre les soldats qui purent échapper à la mort furent entièrement dépouillés. C'est sur ce fait mémorable que l'un de ces Arabes, 'Ali ben Resk' er-Riah'i, composa un poëme très-renommé encore de nos jours. En parlant de la bataille de Djendar, le poëte dit :

Ebn Badis est certes un puissant souverain; mais, j'en jure par mes jours! il n'a point d'hommes courageux autour de lui :

Trois mille des nôtres ont vaincu trente mille des siens. Oh! malheur, malheur sur lui!

Le vizir El-Djerdjerani se nommait Ah'med ben 'Ali, et était surnommé Aboul-K'assem. C'était un homme politique, habile, rusé, plein de perspicacité, et doué d'une mémoire prodigieuse. Il fut vizir d'Ed-Dhaher l'Obeïdite [1] en Égypte, puis de son fils El-Montecer [2]. Ed-Dhaher, ayant eu à blâmer sévèrement sa conduite, donna l'ordre qu'on lui coupât les deux mains. Cet ordre fut exécuté, et lorsque l'opération fut terminée, El-Djerdjerani se rendit dans les bureaux où il travaillait, et reprit sa place

[1] Dhaher li izaz din Allah. Nom du quatrième khalife fathimite d'Égypte. Né en ramadan 395, il succéda à son père en 410, et mourut en 427.

[2] Il y a ici erreur. Il faut lire *El-Mostancer* au lieu d'*El-Montecer*. El-Mostancer billah Abou Temim el-Mo'ez, fils du précédent. Il naquit en 420; proclamé après la mort de son père en cha'ban 427, il mourut le 18 zilh'adja 487.

accoutumée, sur le banc des écrivains, en disant : Certes le khalife a pu me faire couper les mains comme châtiment; mais il ne m'a pas destitué de mes fonctions! » Ces paroles furent rapportées à Ed-Dhaher, auquel elles plurent infiniment, et elles furent la cause première de l'élévation d'El-Djerdjerani au vizirat. Il était, avant cette nomination, employé dans une des administrations publiques [1]. Il lui arrivait souvent de réprimander sévèrement les principaux officiers de l'État, et allait jusqu'à leur dire : « Vous n'aimez que les abus et la perfidie. » Abou Thaleb Moh'amed 'Abdallah el-Ansari a dit de lui :

Retiens ta langue, et tâche de savoir ce que c'est que la vertu et la modestie;

Combien de fois n'as-tu pas dit : vous n'aimez que la perfidie et l'injustice,

Et cependant est-ce à cause de la loyauté et de la pureté de tes actes qu'ils t'ont coupé les mains ?

El-Djerdjerani mourut en l'année 436.

D'après d'autres historiens, le passage des Arabes en Ifrik'ia fut autorisé par un autre ministre qu'El-Djerdjerani. Ce qui viendrait à l'appui de cette opinion, c'est la date que nous avons donnée de la mort de ce dernier, le passage des Arabes ayant eu lieu quelques années après cette époque. On dit que ce fut El-Yazouri اليازوري, dont les noms sont El-H'assan

[1] Les trois manuscrits portent : وكان قبل ذلك في احدى الروايتين
Je crois que c'est une faute, et je lis : احدى الدَوَاوِين

ben 'Ali, surnommé Abou Moh'amed, qui autorisa le passage des Arabes en Ifrik'ia. Cet El-Yazouri fut vizir après la mort d'El-Djerdjerani. Son histoire et ses succès contre le gouvernement des 'Obeïdites sont connus. Ceci paraît être la véritable version. Dieu le sait! Ces faits sont au nombre de ceux qu'a négligés l'historien Ebn Bessam.

Nous avons donné toute liberté à notre plume dans ce chapitre, tel qu'un cavalier qui lâche la bride sur le col de son cheval, le laissant librement courir dans un vaste champ ouvert devant lui. Nous avons voulu, dans cette circonstance, ajouter de nouveaux détails aux faits que nous avons rapportés touchant le passage et l'établissement des Arabes en Ifrik'ia.

Nous nous étions arrêtés à Celtane صلتان[1], l'une des stations dont nous avons parlé. Ce lieu a été appelé ainsi par ce que les Beni Celtane بني صلتان, tribu berbère, s'y étaient établis dans les temps anciens. Autrefois cette localité était désignée sous le nom de *Bourg des Beni Celtane* قرية بني صلتان. C'est là qu'en l'année 334 fut livrée une bataille entre 'Amer ben 'Ali ben el-H'ussein, et Mastaouïa en-Nekari. Voici les faits : lorsque Abou Yezid[2] se

[1] D'après une note écrite en marge du manuscrit A, le nom de Celtane s'écrit aujourd'hui avec un س (سلتان). C'est, sans nul doute, la localité connue sous le nom de *Henchir Saltane*, à quelques milles des bains de l'H'amamlif. Indiqué sur la carte dressée au dépôt de la guerre en 1842.

[2] Abou Yezid Makhlad ben K'aïdad qui, à la mort de El-Mahdi, avait levé l'étendard de la révolte dans le Djebel Auras, et qui, se

rendit maître de K'aïrouan, il envoya ce Mastaouïa contre Tunis, ayant été informé que les habitants de cette ville, qui s'étaient d'abord soumis à son autorité, cherchaient à se révolter contre lui. El-K'aïem [1], en ayant eu connaissance, le fit devancer à Tunis par 'Amer ben 'Ali, qui, en arrivant près de la ville, la trouva déjà occupée par Mastaouïa. Celui-ci avait déjà fait massacrer un nombre considérable des habitants, et détruire plusieurs de ses mosquées. Aussi se décida-t-il à revenir sur ses pas. Mastaouïa le poursuivit à la tête de ses troupes, et les deux armées se rencontrèrent à Celtane. 'Amer ben 'Ali et les ketamas [2] qui combattaient avec lui

faisant appeler du nom de scheikh El-Moumenin, engageait les habitants de l'Ifrik'ia à reconnaître pour souverain En-Nasser, prince d'Andalousie, descendant des Omeyyades. (Noël Desvergers, *Histoire de l'Afrique et de la Sicile,* note, p. 165, d'après Ibn Khaldoun.) El-K'aïrouani rapporte que Abou Yezid était né dans le pays des nègres, et qu'il était originaire de Touzer.

[1] El-K'aïem bi amr Allah, Aboul-K'assem Moh'amed, second prince de la dynastie des 'Obeïdites ou Fathimites en Afrique, succéda à son père dans le mois de rebi' el-aoual 322. Il abdiqua au mois de ramadan 334 en faveur de son fils Isma'il el-Mançour bi 'Allah, désolé de n'avoir pu mettre fin à la guerre civile qui déchirait la province. Il mourut quelques semaines après. Les détails que donne ici Et-Tidjani sur les guerres d'El-K'aïem et d'Abou Yezid renferment des renseignements qu'aucun autre historien tunisien ne donne.

[2] Branche principale des Beranis, l'une des grandes divisions de la nation berbère. D'après Ibn Khaldoun, lorsque Abou 'Abdallah el-Schi'i leva l'étendard de la révolte, et travailla en secret à servir la cause et les intérêts d'Obeïd Allah el-Mehdi, qui, en l'année 296, fonda la dynastie des 'Obeïdites ou Fathimites, les Ketamas embrassèrent avec dévouement ce parti naissant. Les Ketamas formaient

essuyèrent une terrible défaite, et perdirent un grand nombre des leurs. La nuit étant survenue, 'Amer se réfugia dans les gorges de la *montagne de plomb* جبل الرصاص[1], et le matin il se remit en fuite. Mastaouïa le poursuivit de nouveau et lui livra une deuxième bataille; mais cette fois-ci les révoltés furent défaits et perdirent un grand nombre de leurs partisans. Mastaouïa fut blessé. A la nouvelle de cette victoire, les habitants de Tunis se soulevèrent et chassèrent tous les révoltés, partisans de Mastaouïa, non sans en avoir tué un grand nombre.

Nous passâmes la journée à Celtane, et le lendemain nous quittâmes cette localité. Nous nous arrêtâmes à El-Fellah'in الفلاحين. C'est là que finit le pays connu sous le nom de presqu'île de Scherik, ainsi que nous l'avons dit. A El-Fellah'in commence le pays connu sous le nom de *Ouadi er-Remel* وادي الرمل. Celui-ci s'arrête là où finit l'étape ou station de Fellah'in. Le pays de Ouadi er-Remel cesse de porter ce nom à l'endroit où s'élève une tour ou

la partie la plus courageuse et la plus dévouée des armées des 'Obeïdites.

[1] El-K'aïrouani place le lieu du combat près de la rivière Ouadi Melian وادي مليان, qui, en effet, n'est pas éloignée de Celtane. Le Ouadi Melian, qui prend sa source au sud-ouest de 'Aïn Fourme, l'ancienne *Furnistanum,* se jette dans le golfe de Tunis, au sud-est de la petite ville de Radès, après un parcours d'environ vingt-cinq lieues du sud-est au nord-est. La montagne dite de *plomb* جبل الرصاص est à six lieues environ sud-est de Tunis. Cette dénomination lui a été donnée à cause d'une riche mine de plomb qui s'y trouve et qui paraît avoir été exploitée par les Romains. (Indiqués sur la carte dressée au Dépôt de la guerre, en 1842.)

forteresse, connue sous le nom d'*El-Menara* المنارة «le phare». Cette construction[1], de forme circulaire, très-élevée et édifiée avec de grosses pierres carrées, est due à Ebn el-Ar'leb, qui en fit bâtir de semblables sur tout le littoral de l'Ifrik'ia, depuis Alexandrie jusqu'au détroit بحر الزقاق de Ceuta سبتة[2]. Un autre *menara* ou phare, très-connu, celui de Carthage de Tunis, est dû au même El-Ar'leb. De cette étape, nous aperçûmes au loin les terres du

[1] Une localité du nom de K'asr el-Menara existe encore de nos jours sur la route de Tunis à Soussa. Elle est indiquée sur la carte dressée au Dépôt de la guerre en 1842, et il en est fait mention dans Desfontaines, t. II, p. 104, et dans Shaw, t. I, p. 106 et 107.

[2] Ibrahim ben Ah'med ben Moh'amed el-Ar'leb, onzième prince ar'labite. Il succéda à son frère Moh'amed Aboul' Raranik', mort en l'année 261. Ibrahim, qui eut à comprimer plusieurs révoltes, qui fonda la ville de Rak'ada, non loin de K'aïrouan, en l'année 263, et dont la fin du règne fut marquée par des actes d'une cruauté inouïe, fut déposé en l'année 288, par le khalife d'Orient, et remplacé par son fils Aboul' 'Abbas 'Abdallah. Le khalifat, qui depuis la fondation de la dynastie des Ar'labites, avait perdu toute prépondérance en Afrique, s'empressa de saisir l'occasion de faire acte d'autorité suzeraine. Ibrahim quitta l'Afrique et se rendit en Sicile, où la guerre qu'il soutint pendant quelque temps contre les Grecs et ses brillants exploits firent trembler l'empereur dans Constantinople. Il mourut à la fin de 289, après un règne de vingt-huit années environ. L'Afrique dut à ce prince l'établissement d'un vaste système télégraphique dont il se servait pour être informé en peu de temps des faits importants qui pouvaient surgir sur un point éloigné de ses États, et pour y transmettre ses ordres avec rapidité. Plusieurs milliers de tours furent construites, par son ordre, le long du littoral, depuis la frontière de l'Égypte jusqu'à l'Océan, et, du haut de ces tours, des feux allumés pendant la nuit servaient à la fois et de moyens télégraphiques et de phares pour les navires qui se trouvaient près des côtes. C'étaient, en outre, de vigilantes sentinelles en cas de débarquement d'un ennemi.

pays désigné sous le nom d'*El-H'amamat* الحمامات, au bord de la mer [1].

Nous partîmes d'El-Menara le jeudi au matin, premier jour du mois de djoumadi el-akhera. Nous passâmes d'abord par la petite ville appelée *El-Merced* المرصد, dont il sera fait mention plus loin. Nous traversâmes les sables qui y touchent, puis nous coupâmes la seb'khet السبخة « lac, marais », appelée *El-Djerda* الجردا, et nous prîmes à droite, au milieu de broussailles, nous approchant de la plage, préférant cette route à l'autre, parce qu'elle est plus courte. De là nous aperçûmes devant nous le château appelé *El-Madefoun* قصر المدفون « l'enseveli », et dont la construction remarquable fait la gloire de celui qui l'a élevé. Cette construction est due au même Ben el-Ar'leb dont il a été parlé; elle est tombée aujourd'hui en ruines. Son nom de *Madefoun* s'explique parfaitement, parce que les broussailles l'entourent tellement de toutes parts, qu'il y semble comme *enseveli*.

Nous terminâmes notre étape au bourg appelé *Ahrik'lia* اهريقلية [2]. C'est un grand village, bâti sur

[1] Petite ville de la côte est de Tunis, bâtie sur la pointe d'un petit isthme bas et étroit, à environ dix-sept lieues de Tunis. H'amamat s'élève sur les ruines de l'ancien *Pudput*. (Voir Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 176.) Indiquée sur la carte dressée au Dépôt de la guerre en 1842.

[2] Appelée aujourd'hui *Herk'la*, à l'extrémité opposée de H'amamat, dont elle est séparée par un golfe qui prend le nom de golfe de H'amamat, à huit lieues environ de H'amamat. Petite ville bâtie au bord de la mer, sur une éminence pierreuse que l'on découvre

le revers d'une colline qui domine la mer. Ses habitants prétendent être de pure origine arabe.

C'est en ce lieu que fut livrée la bataille entre Ayoub ben Khiran ez-Zouili en-Nekari et Beschera es-Sek'li, lieutenant d'Aboul' K'assem el-K'aïem. Lorsque ce dernier apprit la révolte d'Abou Yezid et sa prochaine arrivée à Baja باجة[1], il y envoya, avant qu'Abou Yezid y fût parvenu, son lieutenant Beschera, dont il vient d'être parlé, avec la mission de s'opposer à l'entrée du chef des rebelles dans la ville, en la mettant en état de défense et en y réunissant de nombreuses troupes. Beschera s'y rendit et y assembla ses soldats, de sorte que lorsque Abou Yezid se présenta, il trouva la ville déjà occupée par Beschera. Une bataille fut livrée (non loin de Baja), et l'armée d'Abou Yezid fut mise en déroute. A la suite de cet échec, ce chef des révoltés mit pied à terre, et s'étant fait amener son âne blanc, il dit, en le montant, à ses compagnons (qui l'entouraient) : « Ce n'est certainement point avec cette monture qu'on peut fuir avec rapidité; mais c'est ainsi qu'on affronte la mort ». Puis tournant habilement le camp de Beschera, il y pénétra avec toutes ses forces. La peur s'empara aussitôt de Beschera; après avoir perdu un grand nombre des siens, il

de très-loin. C'est l'ancienne *Horrea Cœlia* de l'itinéraire d'Antonin. Indiquée sur la carte dressée au Dépôt de la guerre en 1842.

[1] L'ancienne *Vacca* de Salluste, une des principales villes de la régence de Tunis, à seize lieues ouest de la capitale. Indiquée sur la carte dressée au Dépôt de la guerre en 1842.

dut prendre promptement la fuite, poursuivi par les partisans d'Abou Yezid. En même temps qu'Abou Yezid entrait par la force des armes dans Baja, Beschera arrivait en fugitif à Tunis, qu'il quitta peu après pour se réfugier à Soussa سوسة[1]. Aussitôt les habitants de Tunis écrivirent à Abou Yezid (pour implorer sa clémence). Celui-ci accéda à leurs demandes, et leur donna un chef choisi parmi ses plus fidèles. Dès qu'El-K'aïem apprit la défaite de Beschera, sa fuite et son arrivée à Soussa, il lui expédia de nouvelles troupes, et lui fournit de nouvelles ressources, afin de le mettre à même de reprendre les hostillités et d'attaquer une deuxième fois Abou Yezid. Beschera (se conformant à ces ordres), quitta Soussa et se porta à la rencontre de l'ennemi. (C'est alors qu')il arriva à Merced, ce même bourg dont il a été parlé plus haut. A la nouvelle de la marche de Beschera, Abou Yezid envoya contre lui Ayoub ben Khiran, dont il a été question précédemment, et qui l'atteignit à Merced. Beschera battit en retraite, et se replia avec ses forces sur Ahrik'lia, dont il a été fait mention, et se retrancha derrière les fortifications de la citadelle. Ayoub et ses troupes étant arrivés, les deux corps d'armée se rencontrèrent sur ce terrain. Le lieutenant d'Abou Yezid fut défait, et perdit plusieurs milliers d'hommes, dont quelques

[1] Ville bâtie sur la côte est de Tunis, à trente-quatre lieues environ de cette capitale. Indiquée sur la carte dressée au Dépôt de la guerre en 1842. L'ancienne *Adrumète*. Et-Tidjani en parle plus loin.

centaines furent faits prisonniers et envoyés, par ordre de Beschera, à la ville, où la population les massacra à coups de bâton et de pierres. Ayoub retourna auprès d'Abou Yezid, et lui rendit compte de la perte de la bataille. Celui-ci, profondément affligé d'un si fâcheux événement, se mit aussitôt à la tête de ses forces, et se jeta à la poursuite de Beschera; mais il le trouva déjà en route se disposant à rentrer à Mahdia. Il arriva sur le terrain où son lieutenant avait perdu la bataille, s'apitoya amèrement sur la mort de ses compagnons, et donna des ordres pour que leurs corps fussent ensevelis.

Nous quittâmes Ahrik'lia le vendredi 2 djoumadi el-akhera, et nous arrivâmes à Soussa سوسة, station peu distante de là. Soussa est une grande ville, bâtie sur le revers d'une colline, entourée d'un rempart solidement construit, et baignée par la mer. On y trouve d'anciennes ruines. C'est là que se fabriquent les fins vêtements appelés *soussia*. Cette ville voit arriver de tous les points de nombreux voyageurs. Elle possède une belle mosquée (djamè), dans laquelle se fait la prière de la khoteba, et qui fut bâtie sous le gouvernement d'Aboul' 'Abbas Moh'amed ben el-'Ar'leb ben Ibrahim ben el-Ar'leb[1], en l'année 236, sous la direction de son serviteur Meram. A cette époque, Soussa n'était qu'une simple bourgade.

[1] Il succéda à son père au mois de rabi' el-aoual 226. Ce prince fonda en 237, près de Tahort, la ville de 'Abbacia, qui fut incendiée et détruite plus tard par les Beni Roustam, et mourut dans le cours de l'année 242. Il fut le cinquième prince de la dynastie ar'labite.

Lorsque Abou Ibrahim Ah'med ben Moh'amed el-Ar'leb [1], neveu du précédent, y arriva après lui, il en renouvela les remparts et en fit une ville. La reconstruction des remparts eut lieu en l'année 249. Dans la cour de la mosquée se trouve gravé, sur une plaque de pierre et en caractères anciens, ce vers :

Le K'oran est la parole de Dieu et n'a point été créé.

Ce vers se trouve également gravé sur les colonnes de la mosquée, et sert d'avertissement aux sectateurs de la Sunna السنة, les orthodoxes [2].

C'est de Soussa que partit Assed ben Forat pour aller faire la conquête de la Sicile en l'année 212. Il entra en vainqueur dans un grand nombre de citadelles et de villes fortifiées de l'île, et y mourut l'année suivante, en dirigeant les opérations d'un siége.

On rapporte que, dans les temps anciens, les Roums (Grecs) opérèrent à Soussa un débarquement de trente mille combattants [3]. Cette nouvelle ne tarda pas à venir à la connaissance de Mo'aouïa ben

[1] Les manuscrits A, B et C portent que ce prince était neveu du précédent. C'est une erreur; car, au rapport d'Ibn Khaldoun, et c'est la version exacte, il était fils du précédent, auquel il succéda en l'année 242. Il mourut en zil' k'a'da 249.

[2] Suppression de six lignes du manuscrit A. Sujet de nul intérêt.

[3] En apprenant que les Arabes, au nombre de dix mille, sous la conduite de Mo'aouïa ben Khodeidj, venaient de pénétrer de nouveau dans la province d'Afrique (année 45[e] de l'hégire = 666 de J. C.), l'empereur Constant II y envoya aussitôt une flotte chargée de débarquer sur le littoral des troupes dont le commandement avait été confié au patrice Nicéphore (نجفور). Le débarquement eut lieu, selon En-Noaïri (à qui nous empruntons ces détails), à *San-*

Khodeidj Es-Secouni, appelé par les uns Et-Tadjibi, et par d'autres El-Kendi[1]. Ce Mo'aouïa, qui gouvernait l'Ifrik'ia, et qui avait reçu ce vaste commandement d'Amr ben el-'Assi, s'empressa d'envoyer au secours de Soussa 'Abdallah ben ez-Zobeïr, qui, à la tête de nombreuses troupes, vint établir son camp sur un monticule élevé à douze milles environ de la ville. Aussitôt les Roums, informés de son arrivée, firent approcher leurs vaisseaux de la plage et se disposèrent à partir. Le lendemain, 'Abdallah s'avança, avec son corps d'armée, jusques auprès des remparts de la ville où il mit pied à terre, et fit, devant ses troupes, quelques prières appropriées à la circonstance. Les Roums, quoique surpris de son courage et de sa témérité, firent une sortie contre 'Abdallah, qui priait, prosterné à terre, sans s'émouvoir de cette attaque; mais lorsqu'il eut fini, il re-

tabarta صنطبرطة, dans la régence actuelle de Tripoli (*Sabrata*). Les troupes grecques, rencontrées et battues par les légions de Mo'aouïa, durent se rembarquer aussitôt sur leurs vaisseaux et s'éloigner de cette contrée à jamais perdue pour l'empire d'Orient.

[1] Mo'aouïa ben Khodeidj el-Kendi reçut, en l'année 45 de l'hégire, du khalife Mo'aouïa, le commandement d'un corps d'armée fort de dix mille hommes, à la tête desquels il pénétra en Ifrik'ia. Ben Khodeidj, aidé de ses lieutenants, soumit les villes de Soussa, Djeboula, Bizerte, ainsi que l'île de Gerba. Selon quelques historiens Arabes, ce fut à cette époque que 'Ok'ba ben Nafe' el-Fehri, alors lieutenant de Ben Khodeidj el-Kendi, pénétra dans l'Afrique centrale et soumit les pays des Ouadan, de Fezzan, Kouar, de Zouïla, etc. etc. Lorsque Ben Khodeïdj, qui l'avait sollicité, obtint le gouvernement de l'Égypte, en l'année 50 de l'hégire, ce fut ce même 'Ok'ba que le khalife appela au gouvernement de l'Ifrik'ia. Suppression de deux lignes du manuscrit A.

monta à cheval et fondit impétueusement sur l'ennemi, qui fut défait et mis en déroute. Les Roums se rembarquèrent sur leurs vaisseaux, et mirent à la voile pour leur pays.

Soussa a toujours été très-renommée par les obstacles qu'elle oppose à ses assaillants. Ses habitants sont connus par la fierté de leur caractère et leur courage guerrier. Une seule preuve suffit pour démontrer la force de la place et la valeur de ses habitants. Lorsque 'Abou Yezid s'en empara, il exerça une tyrannie tellement odieuse, que les populations, indignées de tant de crimes, se soulevèrent contre lui et se donnèrent à Aboul-K'assem el-K'aïem, le scheï'ite, auquel ils envoyèrent prisonnier le gouverneur que leur avait donné Abou Yezid. Ces événements se passaient en l'année 332. L'année suivante, Abou Yezid vint lui-même mettre le siége devant Soussa, et on calcula que les forces dont il disposait dans cette circonstance s'élevaient à cent mille khoss خُص « huttes-tentes », chaque khoss abritant trois ou quatre de ses partisans, et quelquefois davantage. Chaque jour l'attaque de la ville était renouvelée; tantôt le succès répondait aux armes d'Abou Yezid, et tantôt l'avantage passait à l'ennemi; le siége se prolongea ainsi jusqu'à la mort d'El-K'aïem, qui eut lieu dans le cours de cette même année 333. Son fils Ismaï'l, surnommé *El-Mançour*, qui lui succéda, envoya contre Abou Yezid une forte armée qui l'obligea à lever le siége et à se retirer[1].

[1] El-K'aïem abdiqua dans le mois de ramadan 334 en faveur de

Les habitants de Soussa se soulevèrent aussi contre El-Mo'ez ben Badis, prince d'Ifrik'ia, en l'année 445[1].

son fils Isma'il, et mourut dans le mois de schaoual. Il fut donné à Isma'il el-Mançour billah de mettre fin à la longue et sanglante guerre civile que soutenait et alimentait l'intrépide et cruel Abou Yezid. Cet agitateur puissant, qui avait soulevé la province entière et avait entretenu la révolte pendant près de trente ans consécutifs, fut fait prisonnier dans un combat que lui livra, dans l'ouest de l'Ifrik'ia, le prince Isma'il, et mourut quatre jours après, dans le mois de moharrem, succombant à d'horribles tortures que lui fit endurer son vainqueur. L'historien El-K'aïrouani (p. 104 de la traduction de M. Pellissier, t. VII de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie) en parle dans son ouvrage, et Et-Tidjani raconte lui-même un peu plus loin sa défaite et sa mort. En commémoration de la victoire remportée sur Abou Yezid, El-Mançour bâtit, non loin de K'aïrouan, une ville à laquelle il imposa le nom de *Mançouria* la victorieuse. L'historien Ebn Schebath dit, en parlant de la ville de Sabra : «La Sabra, qui se trouvait près de K'aïrouan, avait été bâtie par les 'Obeïdites, et s'appelait *El-Mançouria*». Il résulte de là que Sabra et Mançouria est l'appellation d'une même localité. Cette ville est complétement disparue de nos jours; néanmoins, l'emplacement qu'elle occupait à un mille sud de la ville actuelle de K'aïrouan, conserve encore son ancien nom, et est connu sous la désignation de *Sabra el-H'orra el-K'edima*. Le camp tunisien dit *Meh'elet el-'Aradh*, qui chaque année se rend, pendant la saison de l'hiver, dans le sud de la régence pour y prélever l'impôt annuel, s'établit, durant quelques jours, sur l'ancien emplacement de Sabra ou Mançouria, lorsqu'il s'arrête à K'aïrouan. Ibn H'auk'al dit qu'El-Mançour vint habiter sa nouvelle ville de Mançouria le dernier jour de schaoual 336=947 de J. C. (*Journal asiatique* du mois de février 1842, p. 175.) Selon Ebn Khaldoun, El-Mançour mourut au mois de ramadan 342; il eut pour successeur son fils El-Mo'ez lidin Allah Abou Temim Ma'ad. J'ai négligé ici la traduction de neuf lignes du texte du manuscrit A qui ne m'ont point paru offrir de l'intérêt. Elles renferment des vers rapportés par El-Bekri. (Voir p. 480 du t. XII des *Notices et Extraits des manuscrits.*)

[1] El-Mo'ez ben Badis el-Mançour ben Balkin, quatrième prince

Ils cessèrent de lui payer le tribut, en lui déclarant « qu'ils avaient d'abord besoin eux-mêmes de cet argent, afin de se mettre en état de repousser leurs propres ennemis avec succès ». (Sur ces entrefaites), la sœur d'El-Mo'ez mourut à Soussa, et les autorités de la ville recueillirent tout ce qu'elle avait laissé, refusant d'envoyer à El-Mo'ez l'héritage de sa sœur. Celui-ci (dans le but de réclamer cette succession) dépêcha vers eux un de ses officiers, auquel ils répondirent : « Comment serions-nous assez insensés pour envoyer à El-Mo'ez ces richesses, qui lui fourniraient des armes contre nous! Nous les gardons, afin d'augmenter nos propres forces pour le repousser et le combattre. » El-Mo'ez envoya alors contre eux de nombreux vaisseaux, qu'il fit partir du port d'El-Mahdia. Dès le lendemain, au point du jour, ils étaient dans le port de Soussa, qu'ils incendièrent avec tous les navires qui s'y trouvaient ancrés. Il y en avait en ce moment-là plus de soixante, dont la majeure partie appartenait à des habitants de Soussa. Aussitôt la population de la ville se rua sur les gens de K'aïrouan domiciliés à Soussa, pilla leurs demeures, et leur fit subir toutes sortes de mauvais traitements. El-Mo'ez envoya également contre les gens de Soussa une petite colonne de cent cavaliers, à laquelle il fut ordonné de s'entendre et

de la dynastie des Zirites ou Sanhadjites, qui, en l'année 435, ayant secoué la suzeraineté des khalifes d'Égypte pour se placer sous celle des 'Abbassides de Bagdad, provoqua l'invasion des Arabes égyptiens dans la province d'Ifrik'ia dont il a été parlé plus haut.

d'agir d'un commun accord avec la division navale. On devait agir de concert pour assiéger la ville, qui devait être attaquée en même temps par mer et par terre. Mais Dieu, par une étrange combinaison, permit que le jour même où ces troupes se mettaient en marche, des vaisseaux du roi de Sicile vinssent à passer devant Soussa. Ceux d'El-Mo'ez en prirent alarme et rentrèrent (précipitamment) à El-Mahdia, sans que l'émir en fût informé. Sur ces entrefaites, la colonne arriva devant Soussa; elle demanda des nouvelles de la division navale, et ayant appris qu'elle était partie, les soldats d'El-Mo'ez se repentirent de s'être ainsi aventurés. Mais à ce moment les habitants de Soussa et les Arabes qui l'environnaient vinrent à eux et les engagèrent à entrer dans la ville. A peine y étaient-ils entrés, qu'ils y furent massacrés, et leurs têtes exposées aussitôt sur les remparts. L'auteur Ebn Scharaf dit : « Il m'a été rapporté, par un témoin oculaire, que le nombre de ces têtes était de plus de cinquante. Ceux qui purent sauver leur vie le durent à la faiblesse de leurs montures, qui ne leur avaient pas permis de rejoindre à temps leurs frères ; et lorsqu'ils apprirent leur malheureux sort, ils rebroussèrent chemin en toute hâte, et purent ainsi sauver leurs jours. »

El-Mo'ez mourut peu de temps après ces événements, en l'année 454. Lorsque son fils Temim[1]

[1] Temim ben el-Mo'ez ben Badis ben el-Mançour ben Balkin, cinquième prince zirite. Il naquit à Mançoura en 422, et mourut en l'année 501.

lui succéda, la ville de Soussa était encore en état de révolte, et ce ne fut qu'en l'année 456 que les habitants sollicitèrent et obtinrent de lui leur pardon.

Plus tard, Soussa fut gouvernée par des émirs arabes, qui s'en étaient rendus maîtres à l'époque où ils envahirent la contrée et enlevèrent l'autorité aux Sanhadjas [1]. Le dernier de ces maîtres de Soussa fut un nommé *Djebara ben Kamel ben Serh'an ebn Abi el-'Oneïn el-Fader'i el-Ba'ïd es-Seti*, si connu par sa prodigalité. C'est sur lui que Soussa fut prise par les chrétiens, à l'époque où ils s'emparèrent de la ville de Mahdia, qui tenait pour El-H'assan, et qu'ils occupèrent tout le littoral [2]. Lorsque (plus tard) 'Abd el-Moumen [3] arriva en Afrique et qu'il eut enlevé aux chrétiens la ville de Mahdia, les populations de

[1] Voir plus haut, p. 83 et suiv.

[2] Il est question de la prise de Mahdia, en 1147, par Roger, roi de Sicile, sur l'émir El-H'assan ben 'Ali, le dernier des princes de la dynastie des Sanhadjites. El-K'aïrouani en parle longuement. (Voir le tome VII de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie, déjà cité.) Roger, pour punir H'assan d'être allé attaquer son allié le h'akem Youssef, gouverneur de Gabès, envoya contre lui une flotte et des troupes de débarquement. H'assan donna cette fois encore une preuve de sa faiblesse et de sa pusillanimité; il s'enfuit à Tunis, abandonnant Mahdia, dont les Siciliens se rendirent maîtres sans rencontrer de résistance. Ils s'emparèrent ensuite de Zouïla, de Sfak's, de Soussa, de Breschek et de Gafsa. (D'intéressants et précieux détails sur l'établissement des Siciliens en Barbarie dans le XIIe siècle sont contenus dans le tome VI, p. 179 et suiv. de l'ouvrage ci-dessus indiqué.)

[3] Il est ici question de 'Abd el-Moumen ben 'Ali el-Koumi ez-Zenati, disciple et successeur d'El-Mahdi, fondateur de la dynastie des Mouahe'din ou Almohades.

chaque ville se soulevèrent en sa faveur contre les chrétiens qui se trouvaient parmi eux, et les habitants de Soussa imitèrent aussitôt cet exemple. Les divers scheikhs de ces populations étant accourus auprès de 'Abd el-Moumen pour lui offrir leur soumission, Djebara ben Kamel s'empressa également de se rendre vers lui. Un gouverneur choisi parmi les Mouah'edin unitaires[1], fut donné par 'Abd el-Moumen aux gens de Soussa : ce fut 'Abd el-H'ak' ben 'Altasse el-Koumi. Mais les chrétiens revinrent inopinément attaquer Soussa une seconde fois, s'emparèrent de la ville, massacrèrent une partie de la population, firent le reste prisonnier, et, ne voulant point s'y établir, la détruisirent presque entièrement. Le gouverneur tomba aux mains des chrétiens, avec sa femme et ses enfants, et fut emmené avec eux en Sicile, où il dut rester quelque temps, jusqu'au moment où il lui fut possible de se racheter et de partir. Depuis lors la ville de Soussa fut ruinée, etc. etc. etc.

Qu'il suffise à la gloire de Soussa de rappeler que la ville de Mounoustir المُنْسْتِير[2], sur le mérite de laquelle on conserve des traditions sacrées حديث,

[1] C'est le titre que prirent les sectaires d'El-Mahdi et les partisans d'Abd el-Moumen mentionné plus haut.

[2] C'est la ville actuelle de Monastier, sur la côte E. de la régence de Tunis. Ebn Schebath, dans le commentaire qu'il a fait sur son propre ouvrage, dit: « Prononcez *El-Mounoustir*, avec un ـُ sur le م, un ـُ sur le ن, un ـْ sur le س non ponctué, un ـِ sous le ت ponctué de deux points au-dessus; puis après vient un ي, lettre qui est sœur du و, et à la fin du nom, un ر non ponctué. »

est un de ses postes de défense محارس, et relève entièrement d'elle.

Aboul' 'Arab Moh'amed ben Ah'med ben Temim, dans son livre des *Tabak'at*, rapporte, d'après le *sened*[1] de Sofian ebn 'Oyeyena, lequel le tenait de 'Abdallah ben Dinar, qui le tenait lui-même de Ens ben Malek[2], que l'envoyé de Dieu avait dit : « Celui qui aura combattu pour la défense de la foi من ربط à Mounoustir pendant trois jours, aura mérité le paradis. » Le même auteur rapporte, d'après le sened de Khaled ben Mo'dan, d'après 'Amran ben H'oceïn, que l'envoyé de Dieu avait dit également : « Dans la ville de K'amounia est une des portes du paradis; on l'appelle El-Mounoustir. A la fin des siècles, la guerre sainte الجهاد cessera partout ailleurs (à l'exception de ce lieu), et il me semble entendre le bruit de la foule s'avançant (à cette époque) de l'est à l'ouest du monde, vers les côtes de K'amounia. » Suivant le même sened, d'après 'Abad ben Ketsir, qui le tenait de Leits Abi Selim, qui l'avait recueilli de Medjahed, qui le tenait lui-même d'Ebn 'Omar, l'envoyé de Dieu avait dit aussi : « L'une des portes

[1] Du verbe سَنَّدَ, qui signifie « s'appuyer sur quelqu'un ou sur quelque chose, rapporter quelque chose en s'appuyant sur une autorité », se dit surtout en parlant des traditions relatives à Moh'amed. Ainsi chacun des personnages qui, dans le rapport d'une tradition, l'a reçue d'un autre ou du prophète même, et l'a transmise ensuite à un autre traditionniste, est un sened ou isnad pour le dernier qui cite la tradition. (Voir la lettre de M. de Slane à M. Hase, publiée dans le Journal asiatique du mois de novembre 1844.)

[2] Voir la note 1 de la page 66.

du paradis se trouve sur le rivage de K'amounia : c'est Mounoustir. Celui qui y entrera sera accompagné de la miséricorde divine, et celui qui la quittera en sortira avec la clémence et le pardon de Dieu. »

Le rapport de 'Abad, mentionné dans ce sened, est abandonné et négligé par les traditionnistes; l'autorité de Leïts ben Abi Selim est faible et ne fait preuve que dans le livre d'Aboul' 'Arab.

D'après le sened d'Aboul-'Arab, reporté jusqu'à 'Abd er-Rah'man ebn Ziad ben Ane'am, qui le tenait de Motheref ben 'Abdallah, l'envoyé de Dieu s'était ainsi exprimé : « Mounoustir est une des portes du paradis. Pendant que ses habitants seront en prières, ils entendront tout à coup un grand bruit; ils expédieront un émissaire pour en connaître la cause, et peu après celui-ci retournera vers eux en fuyant. « — Qu'est-ce qui t'a fait fuir? lui diront-ils. » — Il leur répondra : « Les montagnes se sont mises en « mouvement[1], » et alors ils tomberont la face contre terre. Et Dieu dira : « Ô habitants de Mounoustir, si « je n'avais pas décrété que la mort atteindrait mes « créatures, certes je vous aurais fait entrer dans le « paradis. » Le sens de ces paroles est que leur entrée dans le paradis aurait lieu de leur vivant. La légende continue : « Un vent jaune ريح صفراء venant du sud-est les atteindra, et aussitôt leurs épouses s'avanceront vers eux, se détachant des belles houris,

[1] Chapitre LXXXI du *Coran*, verset 3.

suivies de leurs serviteurs (et les aideront à entrer dans le paradis). »

L'autorité des traditions de 'Abd er-Rah'man ben Ziad est également rejetée; ella a été combattue par Ebn Mo'in. El-Beheloul ebn Rasched a dit : « J'ai entendu Sofian ben 'Oyeyena dire : « 'Abd er-Rah'man « est venu avec six traditions qu'il attribue au pro-« phète, et cependant je n'ai entendu aucun savant « les rapporter et les faire remonter à cette source. »

D'après le sened de 'Aboul-'Arab, reporté à Sofian ben 'Oyeyena, et s'arrêtant à ce dernier, il est dit : « Il existe trois localités heureuses : El-Meciça المصيصة, une des portes du paradis, d'où, au jour de la résurrection, soixante et dix mille martyrs ressusciteront; 'Ascalon عسقلان, une des portes du paradis; et dans le Mor'reb, le lieu appelé *El-Ya'k'outa* dans Mounoustir; ce lieu pénètre bien avant dans la mer; il est situé près d'une sebekha « lac, marécage », sur laquelle se trouve jeté un pont construit par les anciens; au jour de la résurrection, il en ressuscitera soixante et dix mille martyrs. »

Voici ce qui est mentionné dans le livre d'Ebn er-Rek'ik' : « On dit qu'en Ifrik'ia se trouve une côte appelée *El-Mounoustir;* c'est une des portes du paradis. Il s'y trouve une montagne appelée *Mamethour* ممطور, et c'est une des portes de l'enfer. » Cette montagne, appelée de nos jours du nom de *Djebel-Ousselat* جبل وسلات [1], est habitée par une population

[1] Le Djebel Ousselat, l'ancien *Mons Uselatus*, non loin de K'aïrouan, est une des montagnes les plus élevées de la régence de

mélangée de Berbères. El-Rek'ik' rapporte que cette montagne fut appelée *Mamethour*, parce que, lorsque Mo'aouïa ben Khodeïdj s'arrêta devant elle, une forte pluie vint l'y surprendre, et il s'écria : « Cette « montagne est *mamethour* « pluvieuse, orageuse », suivez-moi vers cette pointe القرن. » Dès lors elle prit ce nom de *Mamethour*, et le lieu vers lequel il se dirigea conserva le nom d'*El-K'arn.* »

Ebn Scharaf dit que, dans les temps anciens, les gens de Soussa étaient les vassaux de ceux de K'aïrouan. C'est qu'à l'époque où l'Ifrik'ia fut conquise, les Roums portèrent avec vigueur leurs attaques contre les villes de la côte, et des châteaux forts furent alors bâtis sur le littoral, entre autres celui de Soussa. Le nombre des vassaux de K'aïrouan qui y furent placés, avec d'autres gens de la contrée, pour assurer la défense du château, s'augmenta bientôt, et, plus tard, ils se rendirent indépendants. De là naquit une grande inimitié (entre ces habitants et ceux de K'aïrouan). Aussi ne faut-il point admettre le témoignage d'un habitant de K'aïrouan contre un habitant de Soussa, et *vice versa*, et cela à cause de la haine héréditaire qui existe entre ces deux populations [1].

Tunis. Cette chaîne de montagnes, longue d'environ quatre lieues, court du nord-est au sud-ouest. Elle renferme un grand nombre de villages et de populations d'origine berbère, qui ont toujours été renommées pour leur esprit turbulent, leur tendance à l'insoumission et leur caractère belliqueux.

[1] J'ai négligé de traduire ici seize pages du texte du ms. A. L'au-

Nous partîmes de Soussa le lundi matin. A compter de ce moment, nous quittâmes les terres de Delladj دلاج (dont il a été parlé au début de ce voyage), et nous commençâmes à marcher sur les terres de H'akim حكيم et de Theroud طرود. Ce jour-là, nous nous arrêtâmes entre Zarmedin زرمدين et Djammal جمّال [1]. On voit à Zarmedin un château fort, dont la partie inférieure est construite en pierre, et la partie supérieure en pisé; il est habité par les gens de la localité. En dehors du château se trouve la sépulture du scheikh Abou Moh'amed 'Abd el-Sid ez-Zermedi, originaire de ce lieu; ses vertus et sa piété sont renommées. Nous visitâmes son tombeau, et nous y fîmes nos prières. Nous aperçûmes, dans le cours de cette étape, à droite et à gauche de la route, les restes d'un grand nombre de châteaux qui furent détruits par les Arabes (qui envahirent l'Ifrik'ia sous le règne du prince zirite Mo'ez ben Badis), et dont les habitants en avaient été chassés par eux. On y voit également K'ossour el-Ouardanin قصور الواردانين; c'est un petit village, dont les habitants avaient tenté de mettre à mort le saint scheikh Abou Youssef ed-Dahmani, à l'é-

teur y traite de la biographie de quelques personnages natifs ou originaires de Soussa.

[1] Zarmedin et Djemmal sont deux localités qui portent encore de nos jours ces noms. Djemmal est sur la route même de Soussa à El-Djem, et Zarmedin, un peu plus loin, est sur la droite de la même route. (Indiqués sur la carte dressée au Dépôt de la guerre, en 1842.)

poque où ce pieux personnage habitait près d'eux, à Mesdjed R'anem مسجد غانم[1].

Nous quittâmes cette station le mardi, et nous nous arrêtâmes au château appelé *El-Djem* الجم, le plus considérable et le plus ancien des châteaux de l'Ifrik'ia. Après l'aqueduc de Carthage, il n'y a rien en Ifrik'ia de plus grandiose et de plus surprenant[2].

[1] Suppression de dix-huit lignes du texte du manuscrit A. Sujet insignifiant.

[2] El-Djem, ou plutôt l'amphithéâtre d'El-Djem, à sept myriamètres environ au sud de Soussa, est le plus beau vestige, en Afrique, de la grandeur monumentale des temps passés. On l'aperçoit à vingt milles de distance. Il forme un long ovale, qui court de l'est à l'ouest. L'intérieur de l'arène a quatre-vingt-trois mètres de long sur trente-trois de large, et les murailles ont vingt mètres d'épaisseur. L'édifice est composé de quatre étages ou rangs d'arcades, dont le plus élevé n'était qu'un attique; chaque étage est orné de soixante-quatre arcades à la façade extérieure, et chaque arcade est séparée par une colonne d'ordre composite au premier et deuxième étage, et corinthien au troisième. Chacun de ces deux premiers étages a neuf mètres trente centimètres de hauteur; le troisième huit mètres, et l'attique quatre mètres cinquante centimètres environ, ce qui donnerait une hauteur totale de trente et un mètres dix centimètres. L'ouverture de chaque arcade est de trois mètres trente-trois centimètres; celle de chaque pilier, trois mètres soixante et quinze centimètres, et celle de chacun des murs des cinq galeries intérieures, un mètre soixante-cinq centimètres. Dans le reste de l'épaisseur précitée de vingt mètres se trouvent les arcades formant les galeries circulaires de l'édifice. De là, soixante-quatre arcades donnent deux cent vingt-trois mètres douze centimètres, et soixante-quatre piliers deux cent quarante mètres; ce qui fait quatre cent soixante-trois mètres douze centimètres de circonférence pour tout le monument. On n'est point fixé sur l'époque qui vit s'élever cet amphithéâtre; aucune inscription avec date n'a été trouvée dans ces vastes ruines. On l'attribue généralement à Gordien le Vieux; mais cet empereur n'a régné que six semaines, et il n'est pas probable qu'il ait pensé à élever ce gigantesque monument alors que, déjà octogénaire, il

Il est de forme circulaire, et son élévation au-dessus du sol est de cent coudées. El-Bekri[1] dit que ce château a un mille de circuit.

On raconte que la Kahina الكاهنة, appelée *Kahina des Louata* كاهنة لواتة[2], fut assiégée par les ennemis

avait à lutter contre les lieutenants de l'empereur Maximin en Afrique. Peut-être cet édifice fut-il élevé par ses soins pendant son proconsulat en Afrique, qui précéda son élection à l'empire. La chapelle de Saint-Louis, à Carthage, s'est enrichie, en 1842, de deux beaux torses, l'un de Jupiter, et l'autre d'une femme, trouvés dans les ruines de l'amphithéâtre, et qui ont été transportés à Saint-Louis par les soins de M. de Lagau, alors consul général de France à Tunis. A l'ouest-sud-ouest de l'amphithéâtre sont les ruines d'une grande ville, c'est Tysdra, dont la population salua Gordien du titre d'empereur. L'inscription suivante, trouvée à Tysdra, a été transportée à la chapelle de Saint-Louis, à Carthage, également par les soins de M. de Lagau :

NIORVM .V.... CA.. VE THYSDRUM

EX INDVLGENTIA PRINCIPIS CVR

AT ET COLONIAE SVFFICIENS ET

PER PLATEAS L.... VS IN PERTITA

DOMIBUS E...M CERTA CONDI

CIONE CONCESSA FELICIS SAECV

LI PROVIDENTIA ET INSTINCTV

MERCURII POTENTIS THYSDRITA

NAE COL PRAESIDIS ET CONSERVA

TORIS NVMINIS DEDICATA EST

Hauteur... 81 centimètres.

Largeur... 90 centimètres.

[1] Voir le tome XII des *Notices*, p. 482.

[2] كاهنة signifie « devineresse ». C'est ainsi que les historiens désignent une reine berbère qui, vers le commencement de la conquête des Arabes, leva l'étendard de la révolte dans le mont Aurès, imitant le courageux et farouche Kosseïla qui, quelques années au-

dans ce château, qu'elle y fit creuser un chemin souterrain dans la pierre vive, aboutissant à la ville de Selek'ta[1], où se trouvait sa sœur, et que par ce chemin elle recevait ses munitions de bouches portées par des bêtes de somme.

Lorsque Zoheïr ben K'aïss el-Belaoui fut tué en Ifrik'ia, et que la nouvelle de sa mort parvint au khalife 'Abdelmalek ben Merouan, celui-ci, profondément affligé de cette perte, dut aussitôt prendre conseil des plus notables musulmans, à l'effet de choisir un chef digne de remplacer Zoheïr en Ifrik'ia. On lui conseilla d'y envoyer H'assan ben el-No'man[2].

paravant, sous le gouvernement de 'Ok'ba ben Nafe', lutta avec acharnement contre les Arabes et faillit ruiner leurs pensées de conquêtes et d'établissements en Afrique. M. Berbrugger (tome IX de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie, p. 234) fait observer que le vrai nom de cette reine berbère est Damïa. Et-Tidjani parle plus loin des guerres soutenues par la Kahina.

[1] Selek'ta est une localité sur la côte est de Tunis, à un myriamètre et demi environ de Mahdia, et à quatre myriamètres à l'est d'El-Djem. On y voit les vestiges d'une grande ville. L'ouverture dont parle ici Et-Tidjani, est sans doute celle que l'on voit sous l'arcade de l'amphithéâtre qui forme la porte de l'est. Les Arabes de la localité disent que c'est l'entrée d'un souterrain qui conduisait autrefois à Mahdia. Quelques personnes qui y sont descendues prétendent que ce n'est autre chose qu'une citerne de cent cinquante à deux cents pieds de long, sur dix à douze de large.

[2] Le berbère Kosseïla ben Behram, roi d'Ourba et de Béranis, comme le désigne l'historien Ebn Khaldoun, profitant du moment où le gouverneur arabe 'Ok'ba était à guerroyer dans l'ouest, leva l'étendard de la révolte. 'Ok'ba, retournant du Mor'reb, attaque l'ennemi, quoique avec des forces inférieures, à Tahouda, à dix-huit kilomètres de Biskara, et perd la vie avec tous les siens. La révolte grandit de toute la gravité de cet échec subi par les armes musulmanes. Kosseïla marche sur K'aïrouan, que Zoheïr ben K'aïs

H'assan pénétra dans la province à la tête d'une armée imposante et plus forte qu'aucune de celles que les musulmans y avaient envoyées jusqu'alors. Il mit le siége devant Carthage, s'en rendit maître et la détruisit. De là il se porta avec ses forces au-devant de la Kahina. Celle-ci le mit en fuite, fit prisonniers un grand nombre de ses cavaliers, et le poursuivit jusqu'à ce qu'elle l'eût chassé de Gabès قابس[1]. Après avoir informé le khalife 'Abdelmalek de cette grande défaite essuyée par ses troupes, H'assan se mit en route pour (rentrer à) Damas, ralentissant néanmoins sa marche dans l'espoir que quelques fuyards musulmans pourraient encore le rejoindre. Ce fut alors

était chargé de défendre, et qu'en présence d'un ennemi si puissant il s'empresse de quitter et d'abandonner pour se concentrer avec ses troupes à Bark'a. En l'année 69, il rentre en Ifrik'ia avec des renforts que lui avait envoyés le khalife, se met à la poursuite de Kosseïla, l'atteint à Ménès, le défait, et par cette victoire éclatante, parvient à faire rentrer dans l'obéissance une grande partie de la province. K'osseïla perdit la vie dans cette mémorable bataille, livrée sur le territoire de la tribu actuelle des Nememchas, dans la province de Constantine. Obligé de faire face aux Grecs, qui avaient opéré une descente dans la Tripolitaine, Zoheïr accourt à Bark'a et perd la vie dans une sanglante bataille qu'il livre à l'ennemi. Ce fut alors que le khalife lui donna pour successeur, dans son important commandement de l'Ifrik'ia, H'assan ben el-No'man, en l'année 74. (Voir la note 1 de la p. 68.)

[1] Ville de la régence de Tunis, à six milles de la mer, et non loin de la frontière du pachalik de Tripoli, l'ancienne *Tacape*. La bataille perdue par H'assan contre la Kahina fut livrée sur les bords de la rivière Nini, dans la province actuelle de Constantine. Le Dr Shaw parle de Nini ou de Wad-nini, t. I, p. 164; il en fait mention sur sa carte de la partie orientale du royaume d'Alger. Un point de ce nom figure également sur la carte du Dépôt de la guerre (1840), à deux lieues environ au sud-est de Baghaïa.

qu'il reçut une lettre du khalife, qui lui ordonnait de s'arrêter au lieu où lui parviendrait la missive, et de n'en point bouger. Il était en ce moment-là à Bark'a. H'assan s'y établit et y construisit les châteaux appelés encore aujourd'hui de son nom. Il se fixa là jusqu'à ce qu'il eût reçu du khalife un renfort de troupes, avec lesquelles il put rentrer en Ifrik'ia. (En apprenant la rentrée en campagne de H'assan), la Kahina fit couper tous les arbres de la contrée et détourner presque toutes les eaux, afin d'imposer aux musulmans toutes sortes de privations en Ifrik'ia [1].

Quoiqu'elle dut à son pouvoir de devineresse la connaissance de sa fin prochaine, la Kahina se porta (avec toutes ses forces) au-devant de H'assan. Les deux armées se rencontrèrent, et le premier choc fut si terrible, que, de part et d'autre, on crut à une complète destruction. La Kahina fut mise en fuite et poursuivie par H'assan jusqu'à ce qu'elle fût tuée près d'un puits qui a conservé son nom. A la suite de cette victoire, H'assan confia aux enfants de la Kahina le commandement des Berbères, qui firent leur soumission aux Arabes. Aucun de ces enfants ne se révolta (depuis lors contre cet état de choses [2]).

[1] Ebn Schebath dit que « les bois et les forêts étaient en si grand nombre et si vastes que, depuis Tripoli jusqu'à Tanger, tout était *comme un seul ombrage*, et que le pays était couvert de villes et fortes bourgades très-peuplées ». Tout, à cette époque, fut saccagé, détruit, dévasté, et devint la proie des flammes.

[2] El-Bekri dit que Tabark'a (sur le littoral ouest de Tunis), selon l'opinion de quelques historiens, est le lieu où périt la Kahina.

On raconte que, lorsque 'Abdallah ben Sa'd ben Abi Serh' fut envoyé par 'Othman en Ifrik'ia[1], il livra bataille au patrice Grégoire (*Djardjir* جرجير[2]), et que ce fut 'Abdallah ben ez-Zobeïr qui ôta la vie à ce dernier. Cet événement plongea les Grecs dans une profonde terreur, et aussitôt ils se répartirent et se réfugièrent dans les divers châteaux et citadelles de la contrée. Le plus grand nombre d'entre eux se réunit dans le château (d'El-Djem). Ce fut alors que les Grecs supplièrent 'Abdallah ben Abi Serh' d'accepter d'eux trois cents quintaux d'or, à la condition que lui et ses troupes évacueraient le pays. 'Abdallah agréa ces propositions, et reçut d'eux cette valeur considérable. Il fut en outre convenu que tout ce que les musulmans avaient pris aux Grecs,

[1] 'Abdallah ben Sa'd ben Abi Serh', à la tête d'une armée de vingt mille hommes, partit de l'Égypte et se dirigea vers la Cyrénaïque et la Pentapole. C'était en l'année 27 de l'hégire. (Voyez la note 4 de la page 79.)

[2] Le patrice Grégoire est désigné par les auteurs arabes sous le nom de *Patrik Djardjir* ou *Djardjez*. Ils le font dépendre à tort de l'empereur Héraclius; car, à l'époque dont il est question ici, c'était le jeune Constant, fils de Constantin, qui était empereur d'Orient. Ce fut le premier coup porté par les Arabes à l'empire grec en Afrique. Mais il faut observer qu'à cette époque Grégoire s'était, en quelque sorte, rendu indépendant des empereurs d'Orient, ayant su profiter avec habileté de la faiblesse de la cour de Constantinople. Son autorité s'étendait depuis Tripoli jusqu'à Tanger, et le siége de son gouvernement était à Sufetula (aujourd'hui Sobeïtela). La mémorable bataille livrée par 'Abdallah, dans laquelle Grégoire perdit et la couronne et la vie, eut lieu non loin de cette ville. Ebn Schebath et plusieurs autres auteurs arabes affirment que l'indépendance du patrice Grégoire était telle, qu'il avait fait frapper de la monnaie à son effigie.

avant la paix, leur resterait acquis; mais que ce qu'ils auraient pu prendre depuis la paix, serait restitué par eux. Il faut entendre ici, et Dieu le sait (d'ailleurs), « après la paix et avant qu'elle fût connue de tous ».

Plus tard, ce château (d'El-Djem) fut vigoureusement attaqué par Yeh'ia ben Ish'ak' el-Mayork'i[1], qui, fatigué (de l'inutilité de ses efforts), dut en abandonner le siége et se retirer honteusement. On raconte qu'après une longue résistance, les assiégés (pour lui montrer combien peu ils étaient dans la gêne et la disette), lancèrent sur lui des poissons encore en vie, qu'ils se procuraient par le moyen du passage conduisant à Selek'ta, dont il vient d'être question. Aussitôt, désespérant de toute réussite, Yeh'ia leva le siége.

Non loin de ce château se trouve une bourgade très-peuplée, ayant de nombreux jardins, de vastes champs ensemencés, une mosquée et des marchés très-fréquentés. Cette bourgade est habitée par une population berbère qui, avant cette époque, était établie à K'assr Milita قصر مليتة, dans le pays de Zouara فى ارض زوارة. J'ai visité cet endroit, dont il sera fait mention plus loin. Les Arabes (qui envahirent l'Ifrik'ia sous Mo'ez ben Badis, prince zirite), ruinèrent cette localité de K'assr Milita et en chassèrent la population, qui vint alors habiter ce pays-ci. D'après ce que l'on dit, on ne trouve de l'eau à El-Djem que dans un seul puits, et encore cette eau

[1] Voir la note 2 de la page 81.

est-elle saumâtre. Nous dûmes néanmoins en boire, attendu qu'il pleut fort peu dans cette localité.

C'est dans cet endroit qu'apparut à nos yeux la constellation appelée *Soheïl* سهيل, constellation qui n'est visible ni à Tunis, ni dans ses environs[1].

Nous quittâmes El-Djem le mercredi. A partir de ce moment, nous laissâmes les terres de H'akim et de Theroud pour entrer surcelles de H'ocen حصن. Depuis le moment où nous nous éloignâmes d'El-Djem, nous marchâmes au milieu de vastes et anciennes plantations d'oliviers, connues sous le nom de *Zeïtoun es-Sah'el* « oliviers de la côte ». Les Arabes (lors de l'invasion en Ifrik'ia sous le prince zirite El-Mo'ez), avaient dévasté ces arbres et avaient altéré la symétrie de leur plantation. Les plus considérables revenus de l'Ifrik'ia provenaient de ces oliviers. On rapporte que 'Abdallah ben Abi Serh' fut émerveillé, lorsqu'il pénétra en Ifrik'ia, des richesses en or et en argent qu'il y trouva. Ces richesses étaient si considérables, que chaque soldat put en avoir les mains pleines. Ayant demandé aux populations quelle était la source d'une si grande fortune publique, l'un des gens du pays se baissa, et ayant ramassé à terre quelques olives, il les présenta à 'Abdallah, en lui disant : « Voilà l'origine de ces immenses richesses. »

Er-Reschati, dans son livre intitulé *Ik'tibass el-*

[1] C'est la constellation de Canopus. Suppression de cinq pages et dix lignes du texte du manuscrit A. Elles contiennent une dissertation astronomique et des citations de plusieurs auteurs et poëtes.

Enouar الرشاطي في كتابه المسمى باقتباس الانوار, dit que ce pays a été appelé *Es-Sah'el* الساحل, non pas dans le sens de côte ou plage de mer, mais à cause de la teinte sombre produite par la prodigieuse quantité d'oliviers, d'arbres fruitiers et de vignes de la contrée. Il ajoute que ce pays est couvert de villages rapprochés les uns des autres[1].

Nous nous arrêtâmes au milieu de ce bois qui se continue jusqu'à la station appelée *Om el-Assabe'* ام الاصابع, au pied d'un château qui, dans les temps anciens, était de la plus grande élévation; ses fondations sont fortes et solides, et à ses angles s'élèvent des tourelles fortifiées. Une d'elles ayant été renversée de sa base par la succession des temps, fut relevée par les habitants de ce lieu; mais cette dernière construction est loin de pouvoir être comparée à la solidité de celle qui a été détruite. C'est à cause de ces ouvrages fortifiés, de forme arrondie, que l'on a nommé cet édifice *Om el-Assabe'* « la mère des doigts », parce que ce qui en reste encore debout ressemble aux doigts de la main élevés en l'air.

[1] Ebn Schebath rapporte qu'il avait entendu dire que le nombre des villes et places fortes, qui étaient au pouvoir des chrétiens en Ifrik'ia s'élevait à cent mille, et que lorsque le chef grec était dans la nécessité de faire la guerre à un ennemi commun, il lui suffisait de prélever, sur chacune de ces villes ou places fortes, un droit d'un dinar d'or et le contingent d'un seul cavalier, pour avoir aussitôt à sa disposition une puissante armée et de considérables ressources financières. Je supprime ici la traduction de douze lignes du texte du manuscrit A; il y est fait mention de personnes originaires de ce lieu ou qui en ont pris la dénomination.

Les gens (de la suite de notre colonne) ramassèrent dans ces plantations une provision de bois pour l'étape du lendemain, attendu qu'elle ne devait pas offrir l'occasion d'en trouver.

Nous partîmes de ce lieu, et nous cheminâmes jusqu'à la fin de la nuit. Au matin, nous passâmes par un petit village, où se voient plusieurs châteaux épars. On le nomme *Berschana* برشانه. Nous avions devant nous, au loin et au bord de la mer, la citadelle connue sous le nom de *K'assr Ziad* قصر زياد. C'est un château fort, dont les habitants sont renommés pour l'intrépidité de leur courage. El-Lebidi اللبيدي, dans sa biographie du scheikh Abou Ish'ak' el-Djebeniani, dit que K'assr Ziad était appelé (autrefois) la *maison de Malek* (le légiste et chef de la secte orthodoxe de ce nom), à cause du grand nombre de savants jurisconsultes (suivant la doctrine de Malek) qui s'y trouvaient réunis à cette époque.

Après avoir dépassé ce château, nous eûmes, dans la direction qui nous faisait face, à une distance éloignée, l'île de K'erk'ena جزيرة قرقنة, qui ne pouvait cependant être vue du lieu où nous nous trouvions. Cette île se trouve entre le point où nous étions et la ville de Sfak's صفاقس, précisément au milieu. K'erk'ena est une île bien peuplée, fort renommée dans les temps anciens, et aujourd'hui au pouvoir des chrétiens, qui y commandent et gouvernent en maîtres. L'île n'a ni villes, ni villages entourés de murailles, ni habitations construites.

Les habitants logent dans des huttes, et chacun d'eux fait sur son terrain ce qu'il veut, et en dispose à son gré. Des rochers, qui servent de défense naturelle aux habitants, s'élèvent dans la partie ouest de l'île. Sa longueur est de seize milles sur trois de large[1].

Nous arrivâmes à Sfak's[2] vers midi. Sfak's est une ville de premier ordre, entourée de deux remparts (distincts), au milieu desquels un cavalier peut pas-

[1] Les îles de Kerkeni, les anciennes *Cercines*, appartiennent à la régence actuelle de Tunis. Elles sont à huit lieues environ à l'est de Sfak's, d'où elles sont aperçues lorsque le temps est clair et l'horizon très-pur. Elles sont au nombre de deux et la plus grande peut avoir huit lieues de tour. Elles sont peu élevées au-dessus de la mer, produisent de l'huile d'olive et des céréales, et offrent aux habitants une abondante pêche de poulpes et d'éponges. C'est dans cette population que se recrute la majeure partie des hommes de la marine du bey de Tunis. Les îles de Kerkeni, qui relèvent de l'autorité militaire de Sfak's, servent de lieu de déportation pour les femmes de mauvaise vie, musulmanes ou juives, sujettes tunisiennes. A l'époque dont parle notre voyageur, ces îles étaient au pouvoir des Siciliens, qui s'en étaient emparés en l'année 1284, ainsi que de l'île de Gerba. (Voir page 63, note 1.)

[2] Ville de la côte E. de Tunis, à quinze lieues E. de Mahdia, et par 35 degrés de latitude N. 8 degrés 9 minutes de longitude E. environ. Sa population peut être évaluée de huit à dix-mille âmes. Son commerce d'exportation, assez actif, consiste en huiles, laines, dattes, cires, éponges et sparteries. Elle est la résidence d'un cayed, qui y exerce l'autorité administrative, et d'un colonel pour l'autorité militaire. Sa garnison est de huit cents hommes environ. La ville est entourée de remparts; elle a quatre portes dont trois donnent, du faubourg qui longe la plage, sur la campagne. La ville proprement dite n'a qu'une porte appelée *Bab Djebeli,* donnant sur la campagne également, et une qui s'ouvre dans le faubourg. Ses fortifications sont en assez bon état et son mouillage très-sûr; il est abrité des vents par les îles de Kerkeni. D'après Mannert, Sfak's paraîtrait occuper l'emplacement de l'ancienne *Taphrura* de Ptolémée et de la Table de Peutinger.

ser. La mer vient baigner ses murs, jusqu'où s'étendait autrefois un bois d'oliviers; mais les Arabes (qui envahirent l'Afrique sous le prince zirite El-Mo'ez) le dévastèrent entièrement, et il ne reste plus aujourd'hui un seul arbre debout hors de la ville [1]. Les fruits que l'on mange à Sfak's viennent de Gabès. Les eaux de ses puits ne sont pas bonnes, et les habitants ne boivent que l'eau pluviale dont ils s'approvisionnent. On y pêche un grand nombre d'espèces de poissons. On trouve dans ses mers la *laine marine*, dont on fabrique de fins tissus destinés à être portés par les princes, et l'on assure qu'on y pêche parfois des huîtres renfermant des perles. Son port est bon; car la mer y est (constamment) calme, et chaque jour la marée s'y fait sentir, et le flux et reflux s'y observent. A la marée basse, les navires touchent le fond, et, lorsqu'elle remonte, ils flottent [2]. On voit à Sfak's une belle mosquée qui, selon El-Lobeïdi, dans sa Biographie du scheikh Abou Ish'ak' el-Djebeniani, fut construite par 'Ali ben Salem, aïeul du scheikh Abou Ish'ak'. Sah'noun [3] l'avait nommé cadi de Sfak's; il était frère de lait de Mo-

[1] Il ne reste debout, près de la porte dite *Bab Djebeli,* qu'un seul olivier, et les habitants disent qu'il a près de mille ans d'âge.

[2] Suppression de quinze lignes du texte du manuscrit A. Détails insignifiants sur le flux et reflux en général.

[3] Célèbre jurisconsulte de l'Ifrik'ia. Ses noms sont, d'après le *Kitab et-Tabakat,* Sah'noun, ben Sa'id, ben H'abib, ben 'Abd es-Selam ben 'Abd el-Kadous et-Tanoukhi, d'origine syrienne. Il fut élevé à la charge importante de k'adi en l'année 234, à l'âge de soixante et quatorze ans. Il mourut en redjeb 240. Né en l'année 160, ce ne fut qu'en 191 qu'il passa en Ifrik'ia.

h'amed, fils de Sah'noun. Le même chroniqueur ajoute que c'est également lui qui bâtit en terre battue le rempart de Sfak's et le Mah'ress [1], connu autrefois sous le nom de *Mah'ress el-Djedid*. Il a été constaté que Sfak's avait été autrefois appelé du nom de *La'net Allah* لعنة الله « malédiction de Dieu ». On rapporte à ce sujet que certains princes, s'adressant à diverses personnes, leur dirent : « Allez à La'net Allah », et qu'elles se rendirent aussitôt à Sfak's.

Autrefois les *oualis* ou gouverneurs de Sfak's étaient nommés par les princes (de la dynastie des) Sanhadjas. Cet ordre de choses dura jusqu'à ce que El-Mo'ez ben Badis y nommât Mançour el-Berr'outhi البرغوطي. Mançour, qui était un homme de courage et d'action, conçut la pensée de s'y révolter (contre son maître). Il réunit à cet effet autour de lui de nombreux partisans arabes; mais il fut prévenu par son cousin H'amou ebn Melil, qui le fit périr par trahison, dans un bain, en l'année 451. Aussitôt après la mort de Mançour, les Arabes, ses partisans, accoururent à Sfak's, et y assiégèrent H'amou. Celui-ci leur envoya demander si, en venant l'attaquer, ils voulaient venger la mort de son cousin, ou bien si leur but était de s'emparer de ses richesses. « Nous n'avons point à intervenir, répondirent-ils, dans la question du *prix du sang;* nous ne réclamons que l'argent ». Aussitôt H'amou s'obligea à leur payer une somme dont ils furent satisfaits, et

[1] محرس signifie *lieu de garde, caravansérail,* etc. Il doit être pris ici dans le sens de ربط.

dès qu'il eut rempli cette obligation, les assiégeants cessèrent leur attaque et quittèrent Sfak's.

(Plus tard), H'amou se révolta lui-même dans Sfak's, et manifesta publiquement sa rébellion contre les Beni Menad[1]. En 454, à la mort d'El-Mo'ez ben Badis, auquel succéda son fils Temim, H'amou résolut d'achever sa révolte en se rendant maître de quelques autres places fortes. A cet effet, réunissant de nombreux auxiliaires pris dans les tribus des 'Adi, des Latih' et autres, il se porta, avec ces forces réunies à ses troupes, sur plusieurs petites villes (voisines) dont il s'empara; puis il se mit en route vers Mahdia, dont il voulait faire le siége. Mais Temim accourut à sa rencontre, et H'amou et les siens furent défaits et obligés de rentrer à Sfak's. H'amou demeura dans l'inaction à Sfak's jusqu'à ce que Temim envoyât contre lui son fils Yeh'ia, avec mission de l'assiéger dans sa retraite. Le siége ne dura que quelques jours, après lesquels Yeh'ia le leva et se retira.

On rapporte à ce sujet que Yeh'ia, voulant conserver à H'amou son pouvoir, n'avait point dirigé avec énergie et courage les opérations du siége. H'amou s'écriait : « Quelle chose surprenante! hier, c'est moi qui épargnais les jours de Yeh'ia (et c'est

[1] Ce nom est donné parfois à la dynastie des Zirites ou Sanhadjites en Ifrik'ia, parce que le fondateur de cette dynastie fut un certain Balkin Youssef ben Ziri ben Menad es-Senhadji. Beni Ziri, Sanhadjias et beni Menad sont donc trois appellations d'une même dynastie, qui régna de 361 à 555 de l'hégire environ. On compte huit princes de cette dynastie.

lui qui aujourd'hui me ménage) ». Voici les détails de cet épisode rapporté par Aboul-Celte et autres chroniqueurs. On raconte qu'un certain Turc vint du Levant auprès de Temim, accompagné d'un grand nombre de ses amis. Temim l'accueillit avec distinction, et lui assigna des rations de vivres; mais ce traitement ne satisfit point ce Turc, auquel on rapporta divers propos qui le mécontentèrent contre Temim. Ce Turc était perfide et plein d'astuce. Un jour, étant allé à la chasse accompagné de ses gens, avec Yeh'ia, fils de Temim, il l'attaqua inopinément, ainsi que sa suite, et s'en étant emparé, il s'enfuit avec ses prisonniers. Un homme qui assistait à cette trahison put s'échapper, et accourut en informer Temim, qui, saisi de colère, envoya aussitôt de nombreux cavaliers à la poursuite de ces traîtres; mais ceux-ci ne purent être atteints, et parvinrent à gagner Sfak's, où ils furent accueillis avec bienveillance par H'amou ebn Melil. Celui-ci fit renfermer et cacher chez lui Yeh'ia; mais, peu après, craignant que les gens de Sfak's ne se révoltassent en faveur de son prisonnier, il se détermina à lui faire quitter la ville. A cet effet il écrivit à Temim une lettre, dans laquelle il lui proposait de lui rendre son fils en échange de l'envoi qu'on lui ferait de tout ce qui appartenait aux Turcs fuyards, ainsi qu'à leurs familles. Ce prince ayant consenti et envoyé tout ce qu'avait demandé H'amou, son fils lui fut restitué en échange. Mais dès que Yeh'ia, rendu à la liberté, fut retourné auprès de son père, celui-ci le chargea d'aller immé-

diatement faire le siége de Sfak's, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Yeh'ia obéit; mais peu après leva le siége de la place, n'ayant pu s'en rendre maître. (Plus tard, en l'année 493), Temim se porta de sa personne à Sfak's et en fit la conquête. H'amou dut abandonner la ville et se mettre sous la protection de Meken ben Kamel er-Riah'i مكن بن كامل الرياحي, à Gabès[1].

A partir de l'époque où Temim se rendit maître de Sfak's, les oualis, gouverneurs de cette ville, furent nommés par ce prince, et il en fut ainsi jusqu'à sa mort, qui arriva en l'année 501. Son fils Yehia[2], lui ayant succédé, nomma au gouvernement de Sfak's son propre fils Aboul-Fetouh'; mais la population se révolta contre son nouveau chef, pilla son palais et voulut même le massacrer. Yeh'ia, plein de colère contre les habitants de Sfak's, les punit d'une manière terrible, dispersa leurs forces, et ne cessa de les accabler de maux et d'en remplir les prisons de l'État, que lorsque sa vengeance fut satisfaite. Alors (seulement) il leur accorda son pardon[3].

[1] Suppression d'une page et neuf lignes du texte du manuscrit A. Détails insignifiants.

[2] Sixième prince de la dynastie zirite ou sanhadjite; il était âgé de quarante-trois ans lorsqu'il succéda à son père. Il s'empara sur les chrétiens de la place de K'libia, ville maritime de la province tunisienne, devant laquelle tous les efforts de son père avaient échoué. Après un règne assez paisible de huit ans et demi, Yeh'ia mourut à l'âge de cinquante-deux ans, le 1er dzilk'ada 509, laissant trente fils et vingt-six filles.

[3] Suppression de dix-neuf lignes du manuscrit A. Vers d'Aboul-Celte sur le châtiment infligé par Yeh'ia aux habitants de Sfak's.

Yeh'ia, après ces événements, nomma à ce gouvernement son autre fils 'Ali, qu'il avait désigné d'avance pour lui succéder. Lorsque Yeh'ia mourut, en l'année 509, 'Ali se trouvait à Sfak's. Aussitôt qu'il apprit cette nouvelle, il prit les rênes du pouvoir [1], et continua de nommer au gouvernement de Sfak's des gens qui lui étaient dévoués. Il en fut ainsi jusqu'à sa mort. Son fils H'assan lui succéda [2]. A cette époque, une mésintelligence ayant éclaté entre ce prince et Roger رجار (roi de Sicile), celui-ci envoya une flotte pour assiéger la ville de Mahdia [3].

[1] Septième prince de sa dynastie. Prévoyant les prochaines agressions du roi de Sicile contre ses états, 'Ali rechercha l'alliance de l'émir Youssef ben Taschefin, qui régnait au Maroc. Mais les hostilités des Siciliens n'éclatèrent que plus tard, sous le règne de son fils El-H'assan. 'Ali mourut en 515.

[2] Huitième et dernier prince de la dynastie des Zirites. Il succéda à son père en 515. Ce fut sous son règne qu'eurent lieu les succès des Siciliens en Afrique.

[3] Le roi Roger porta pour la première fois ses armes en Afrique sous le règne d'El-H'assan. Une flotte, forte de trois cents navires, vint attaquer Mahdia et dut, bientôt après, s'éloigner de la côte par suite d'une violente tempête, laissant à terre un détachement de troupes qui avaient été débarquées pour commencer le siége de la place. (Notre voyageur parle plus loin de cette circonstance:) Ce détachement fut attaqué et enlevé par les Arabes, et la flotte rentra dans les ports de la Sicile. La paix, sollicitée par H'assan, accordée par Roger et jurée par tous les deux, ne devait pas tarder à être rompue par les Siciliens. Quelques années après, sans aucun motif, et bien que peu auparavant il eût secouru El-H'assan assiégé dans Mahdia par Yeh'ia ben El-'Aziz El-H'amadi prince de Bougie, Roger mit en mer une nouvelle flotte qui alla s'emparer de l'île de Gerba, où l'autorité du roi de Sicile fut acceptée et reconnue par les habitants, et où il mit garnison. En 1141, Roger prenant pour prétexte le non payement d'une somme d'argent prêtée par lui au prince

Nous verrons plus loin par quels moyens il s'en rendit maître et comment El-H'assan dut l'abandonner.

Lorsque Roger, en 543, se fut rendu maître de Mahdia, et qu'il y eut établi un gouverneur à lui, il en expédia des vaisseaux contre Sfak's, qui dut ouvrir ses portes, et qu'il fit occuper par les chrétiens, qui l'avaient aidé à s'en emparer. Avant de quitter Sfak's, il choisit parmi les habitants deux otages qu'il prit avec lui; l'un d'eux était le scheikh el-beled, ou préfet de police, Aboul-H'assan el-Feriani. Le soin d'administrer le pays fut confié par Roger au fils de ce même scheikh, 'Omar ben el-H'assan. Celui-ci, homme courageux et d'un esprit sévère et réfléchi, reçut de son père, au moment de son départ, la recommandation suivante: « J'ai bien vieilli et je m'approche de la tombe. Je donne ma vie en faveur des musulmans; ainsi donc, si l'occasion s'en présente, soulève-toi contre les chrétiens, avec lesquels tu vas vivre; secoue leur joug et massacre-

musulman, envoya des vaisseaux contre la place de Mahdia. Cette expédition eut pour résultat de faire reconnaître El-H'assan comme vassal et tributaire du roi de Sicile. En 1147, El-H'assan ayant attaqué H'akem Youssef, gouverneur de Gabès, vassal et tributaire de Roger, celui-ci envoya son amiral Georges avec une flotte considérable contre Mahdia. El-H'assan n'attendit pas l'ennemi, s'enfuit à Tunis et abandonna la place, dont s'emparèrent les Siciliens. La prise de Mahdia précéda et amena naturellement l'occupation de Soussa, Sfak's, Zouila, etc. etc. par les troupes siciliennes. Treize ans après environ, sous le règne de Guillaume, fils et successeur de Roger, les Siciliens perdirent toutes leurs conquêtes en Barbarie. (Extrait des *Mémoires historiques et géographiques* de M. E. Pellissier, t. VI de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie, pag. 179 à 186).

les ». Cette exhortation du père fut ponctuellement suivie par le fils en l'année 551. Il se révolta dans Sfak's contre les chrétiens de la place, et en fit un massacre affreux. A la nouvelle de cet événement, le roi de Sicile, Guillaume, fils de Roger غليالم بن جار, fit aussitôt jeter dans les fers le scheikh Aboul' H'assan, le fit détenir dans une prison, et envoya un messager à son fils 'Omar, pour le menacer de faire périr son père s'il ne rentrait pas dans l'obéissance. Ce messager, à son retour, raconta ce qui suit : « Je ne pus descendre à terre (le jour même de mon arrivée à Sfak's). Le lendemain j'entendis un grand bruit dans la ville, et aussitôt la porte de la marine s'ouvrit. Il en sortit une foule nombreuse, criant ces mots : *Allahou akebar!* « Dieu est très-grand ! » et exaltant et louant le nom du Seigneur. Un cercueil était porté, au milieu d'eux, sur la tête de quelques individus. On déposa peu après ce cercueil à terre, et 'Omar s'étant avancé, éleva la voix et prononça quelques prières dessus. Le cercueil fut mis en terre, puis 'Omar se retira après avoir reçu les condoléances des assistants. Ayant demandé ensuite une réponse au message (que j'avais fait parvenir), il me fut répondu : « Le scheikh est occupé à recevoir les con« doléances à l'occasion de la mort de son père, qui « est en Sicile; ce cercueil que tu as vu est le simu« lacre du sien : ce que tu as vu est la réponse à ton « message ». Aussitôt que le roi fut informé de ces détails, il ordonna que le scheikh Aboul-H'assan fût retiré de sa prison et conduit à la potence de Ouadi

el-'Abbas واجي العباسي, où il fut pendu. (L'infortuné scheikh) récita le livre divin jusqu'au moment où il rendit le dernier soupir.

La révolte de Sfak's contre les chrétiens entraîna celle de toutes les villes du littoral, qui s'affranchirent (ainsi) de la domination étrangère.

'Omar continua à administrer la contrée jusqu'à l'arrivée en Ifrik'ia du khalife 'Abd el-Moumen, qui vint mettre le siége devant Mahdia[1]. Aussitôt 'Omar se rendit auprès de lui avec un grand nombre de scheikhs de Sfak's, et tous lui firent leur soumission. 'Abd el-Moumen leur donna un surveillant حافظ, choisi parmi ses Mouah'edin, et invita 'Omar à retourner à Sfak's, en le chargeant de l'administration supérieure du pays. Il conserva cette charge jusqu'à sa mort, et son fils 'Abd er-Rah'man ben 'Omar lui succéda dans ces hautes fonctions.

Lorsque plus tard El-Mayorki arriva à Sfak's et s'en rendit maître, 'Abd er-Rah'man le supplia de lui permettre d'aller faire le pèlerinage de la Mecque, et (ayant obtenu la faveur qu'il sollicitait), il partit (pour l'Orient) avec sa famille, et ne revint plus. Quelques-uns de ses enfants restèrent pourtant à Sfak's, et leurs descendants y vivent encore de nos jours[2].

[1] 'Abd el-Moumen el-Koumi ez-Zenati. Les auteurs arabes placent en l'année 555 la prise de Mahdia, par les troupes de 'Abd el-Moumen sur les Siciliens.

[2] Suppression de sept pages et sept lignes du texte du manuscrit A. Détails biographiques sur divers personnages natifs de Sfak's et de Lebida, petit bourg dépendant de cette ville.

Nous séjournâmes à Sfak's toute la journée du jeudi, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, fut celle de notre arrivée. Le lendemain matin, vendredi, nous quittâmes cette ville.

Nous passâmes par Thinaya ثنية et par Nak'etha نقطة. Ce sont deux châteaux habités. On rapporte qu'un certain nombre des compagnons de Ma'rouf el-Kerkhi s'étaient retirés à Nak'etha pour s'y défendre et vivre à l'état de ribath, qu'ils y moururent et que leurs tombes s'y trouvent[1].

Notre étape se termina à El-Mah'ress المحرس, ancien château fort, extrêmement élevé. On en attribue la construction à Ibn el-Ar'leb. Les habitants des divers châteaux voisins viennent se réfugier dans cette place forte, à l'approche de leurs ennemis, et quand ils sont contraints de prendre les armes[2]. Lorsque El-Mayork'i vint en Ifrik'ia, il passa près de Mah'ress, et voulut en faire le siége; mais les habi-

[1] Ces localités existent encore de nos jours. Elles ont été visitées et explorées par plusieurs voyageurs, et entre autres par M. Pellissier, consul général de France à Tripoli, qui en a parlé dans ses lettres à M. Hase, publiées dans la Revue archéologique. Elles sont indiquées sur la carte dressée au Dépôt de la guerre en 1842, le premier point sous la dénomination de *Oued Theny,* rivière de Theny. Quant à Ma'rouf ben Firouz el-Kerkhi, c'était d'après les *Tabak'ats* de El-Scher'ani, un scheikh très-renommé et très-vénéré. On va prier sur son tombeau pour demander la pluie à Dieu, et les musulmans assurent que ces prières ne manquent jamais d'être exaucées. Il naquît à Bagdad et y mourut en l'année 200. Son tombeau s'y trouve et il est vénéré et visité.

[2] M. Pellissier en parle également dans ses lettres à M. Hase, déjà citées. Ce point est indiqué sur la carte du Dépôt de la guerre, 1842, sous la désignation de Sidi Maharess.

tants en ayant ouvert les portes, et s'étant placés en dehors pour combattre et pour se défendre, El-Mayork'i reconnut aussitôt qu'il ne pouvait atteindre le but qu'il se proposait, et il passa outre pour aller attaquer d'autres châteaux. Les habitants d'El-Mah'ress sont des gens de Houara (هوارة [1]), qui, précédemment, habitaient les châteaux connus sous le nom de *K'ossour Beni Khiar* قصور بني خيار. Les Arabes (qui envahirent l'Ifrik'ia sous le prince zirite El-Mo'ez) les en chassèrent, et ils se transportèrent alors ici. Ce n'était à cette époque qu'un mess'djed مسجد « oratoire », qui n'était plus affecté aux exercices religieux. Ils bâtirent tout autour des maisons, et entourèrent le tout d'un rempart. J'ai passé par les châteaux des Beni Khiar, j'ai visité ces lieux, et je me suis assuré qu'ils sont abandonnés et ruinés. Ces châteaux sont dans la montagne de Messelata جبل مسلاتة, à l'est de Tripoli.

Nous quittâmes El-Mah'ress le samedi. Dès le début de notre marche, nous passâmes par un chemin conduisant à une source مورد appelée *Es-Sa'ib* الصعيب « le difficile ». Les habitants de ces lieux dédaignent cependant de l'appeler ainsi, et lui donnent le nom d'*Abou Sehil.* Après de grandes fatigues, nous arrivâmes aux châteaux appelés *K'ossour el-*

[1] Les Houaras sont une des sept principales branches des Béranis, qui, eux-mêmes, forment l'une des grandes divisions de la nation berbère. Les Béranis qui, d'après Ebn Khaldoun, descendent de Ber, lequel descendait de Mazir', fils de Chanaan, se divisent en sept branches : les Azdadja, les Masmouda, les Houaria, les Adjissa, les Ketama, les Sanhadja et les Orir'a.

Mobarka قصور المباركة. Ils sont tous habités, et ceux qui y demeurent sont renommés pour leur avarice. J'en fis l'expérience, ayant besoin de leur demander de l'eau. La manière dont ils montrèrent leur avarice dans cette circonstance est vraiment incroyable.

A partir de ce point, nous quittâmes les terres des Beni 'Ouf بني عوف pour pénétrer sur celles de leurs frères les Beni Debad, ben Rebia, ben Ze'ab, ben Djerou, ben Malek, ben Khafaf, ben Amri el-K'aïs, ben Behïa, ben Selim, ben Mançour بني ذباب بن ربيعة بن زغب بن جرو بن مالك بن خفاف بن امري القيس بن بهية بن سليم بن منصور. C'est ainsi que nous avons vu cette lignée rapportée par de savants généalogistes arabes. Er-Reschati l'a ainsi donnée dans son ouvrage. Ces terres (sur lesquelles nous entrions) appartiennent à une fraction des Debadiens, connus sous le nom d'*Ennouayil* النّوايل. Les Nouayli tirent leur origine de Nayel ben Amer, ben Djaber, ben Fayed, ben Rafe', ben Debab نايل بن عامر بن جابر بن فايد بن رافع بن ذباب. Ils sont frères des Beni Ouaschah', ben 'Amer بني وشاح بن عامر et des Beni Senan, ben 'Amer بني سنان بن عامر. Je consignerai plus loin d'autres détails sur leur origine.

Nous partîmes de ce point le dimanche, et nous nous arrêtâmes à une station où se trouvent quelques dattiers, des sources d'eau courante et un vaste château connu sous le nom d'*Ouazeref* وذرف. Abou 'Abdallah Moh'amed el-Mazdouri el-Hentati dit, en

parlant d'Ouazeref, à l'époque où, contraint de quitter Tunis, il vint habiter ces lieux :

Ô sources d'Ouazeref, laissez mes yeux pleurer des larmes amères ! J'ai changé, hélas ! mon beau pays pour ces tristes lieux. Hélas !

Nous passâmes la nuit à Ouazeref, et au matin nous nous remîmes en route. Nous aperçûmes (bientôt) le bois de Gabès, où nous arrivâmes à l'heure du doh'a (neuf heures du matin environ).

Je vis en Gabès une grande et belle ville [1]. Son magnifique point de vue et la teinte verte de ses arbres rappellent le paradis éternel. Un bois l'entoure de toutes parts. On y voit de nombreux palais et une foule de dattiers régulièrement et agréablement rangés. Certes, c'est avec raison que l'on a dit de Gabès que c'était le paradis de la terre et la petite Damas. C'est une ville maritime et *sah'arienne* à la fois; car le Sah'ara lui est attenant, et la mer n'en est qu'à trois milles seulement [2]. Un rempart, construit avec de grosses pierres et dû aux anciens, entoure la ville, qui possède de vastes faubourgs, où se trouvent ses plus beaux marchés. Autour du rempart est creusé un large fossé, que les habitants, lorsqu'ils ont à redouter les attaques d'un ennemi, remplissent d'eau ; c'est alors pour eux un moyen de défense extrêmement important.

Gabès a une rivière dont les eaux servent à l'irrigation de ses plantations. Elle parcourt le bois en

[1] Voir p. 120, note 1.

[2] Suppression de neuf lignes du texte du manuscrit A. Vers insignifiants à la louange de Gabès.

divers sens et se répartit dans les maisons et les rues; elle prend sa source à 'Aïn Kherara عين خرارة [1], situé dans une montagne au sud-ouest de la ville. Les principaux jardins de Gabès sont entre la mer et la ville, et c'est de ce côté que se voit la grande esplanade appelée *Sah'et el-'Amber* [2].

La peste sévit fréquemment à Gabès, et les habitants y sont, en outre, exposés à de nombreuses maladies. D'après eux, la cause en est due à la grande quantité de lauriers-roses qui y croissent; les eaux, en arrosant ces arbres, en conservent un principe vénéneux et une amertume qui nuit considérablement à la santé des habitants. C'est à cause de cela qu'on leur voit presque à tous le visage jaune. L'air de ce pays est également malsain par suite des exhalaisons putrides.

De toutes ces eaux, il n'y a que celles de la source appelée *'Aïn el-Emir* عين الامير, et celle appelée *'Aïn Selam* عين سلام, qui soient exemptes de ces mauvaises qualités. Les eaux de ces deux sources sont saines, parce que dans leur parcours elles ne baignent point les lauriers-roses. La première de ces sources tire son nom de l'émir El-Azedi, connu sous le nom d'Ebn es-Ser'ir. Quant à la deuxième, *'Aïn Selam*, on prononce habituellement son nom sans

[1] M. Quatremère (*Notices des manuscrits*, tome XII, page 462), a lu عين حرارة dans le manuscrit d'El-Bekri qu'il a traduit. (Voy. le Voyage de Moula Ahmed, tom. IX de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie, p. 268.)

[2] Suppression de dix-huit lignes du texte du manuscrit A. Vers insignifiants.

appuyer sur la lettre ر. Dans les anciens titres de propriétés appartenant aux habitants de cette localité, ce nom est écrit 'Aïn Senan avec un *n*.

Au nombre des histoires invraisemblables que content les habitants de Gabès, et qu'El-Bekri rapporte en parlant d'eux, se trouve cette légende : « Leur ville fut exempte du fléau de la peste jusqu'au jour où, dans l'espoir de trouver un riche trésor, ils fouillèrent dans un endroit d'où ils ne retirèrent qu'un tombeau renfermant uniquement de la terre. Ce fut là la cause première de l'invasion de la peste au milieu d'eux; car l'irruption de cette maladie dans cette contrée date de cette époque [1]. »

Il est de notoriété publique que les habitants de Gabès vendent leurs excréments; ils en font l'aveu, et disent qu'ils en retirent de très-grands avantages, et que si leurs dattiers donnent de si abondantes récoltes, ils le doivent à cet engrais.

Aboul-Mothref ben 'Omira, qui, vers le commencement du khalifat d'El-Mostancer remplit les fonctions de cadi à Gabès, rapporte, dans son petit traité consacré à la description de ce pays, que « les plantations d'oliviers et de figuiers y sont en grand nombre, ainsi que les dattiers, et que les fruits de ces derniers sont d'une digestion facile; que l'on y voit des allées d'arbres greffés, que les femmes y sont fort belles, le pays très-ombragé, la sécurité parfaite au dedans comme au dehors de la ville; qu'en un mot, c'est un pays merveilleux. Ses bois se font

[1] Tome XII des *Notices et extraits des manuscrits*, p. 463.

remarquer par une végétation riche et épaisse, alimentée par des eaux courantes. Cette contrée revendique la gloire de posséder la tombe d'un des seigneurs compagnons du prophète. La terre est insalubre, et on a à y redouter certains principes vénéneux (dont nous avons déjà parlé au sujet de ses eaux). » Dans un chapitre d'un autre traité, le même auteur cite la rigueur avec laquelle la peste y sévit et le nombre prodigieux de scorpions que l'on y voit[1].

En disant que Gabès revendique la gloire de posséder la tombe d'un des seigneurs compagnons du prophète, l'auteur (cité plus haut) fait allusion, au dire des habitants, à Abou Lebaba el-Ansari ابو لبابة الانصاري, qui, selon eux, est enterré dans ce pays. Ce tombeau est fort renommé, et est le but de pieux pèlerinages. Gabès possède (en outre) une chapelle dont on attribue la fondation à ce personnage vénéré. Je n'ai vu aucun historien compter Aboul' Lebaba au nombre des compagnons du prophète, qui sont venus en Ifrik'ia. Peut-être, si c'est bien là son tombeau, est-ce une omission des chroniqueurs. Les noms d'Abou Lebaba sont : *Beschr ben 'Abd el-Mandzer* بشر بن عبد المنذر; on le connaît aussi sous les noms de *Refa'a ebn Abd el-Mander* رفاعة ابن عبد المنذر. Ce fut un de ceux qui assistèrent aux batailles d'Ok'ba et de Bedr[2]. D'autres histo-

[1] Suppression de onze lignes insignifiantes du texte du man. A.

[2] Bedr est le nom d'une localité entre la Mecque et Médine, où se livra une bataille, célèbre dans les fastes de l'islamisme, entre Mah'omed et les K'oraïschites ses ennemis. Ok'ba est le nom d'une colline au nord de la Mecque. C'est là que les Ansariens prêtèrent

riens disent, au contraire, que l'envoyé de Dieu lui avait confié le commandement de la ville de Médine lorsque fut livrée la bataille de Bedr, et que dès lors il ne put y assister[1].

A l'orient de Gabès, il y a un lieu appelé *El-Menara* المنارة. Autrefois un phare élevé s'y trouvait construit, et était aperçu d'une distance très-éloignée par le voyageur qui arrivait à Gabès du côté de l'est. Aujourd'hui ce phare est détruit, et il n'en reste même plus de traces. El-Bekri rapporte que les voyageurs venant de l'Égypte en Ifrik'ia et voyageant en caravane, chantaient sans cesse :

Point de sommeil, point de sommeil; point de repos avant que nous ayons vu Gabès et El-Menara!

La mosquée جامع dans laquelle se fait la prière publique se trouve dans l'intérieur de la ville. C'est un grand édifice, dont le minaret, fort élevé, est assez incliné. On n'en redoute pas cependant la chute, par la raison que ses fondations sont larges et so-

serment entre les mains de Moh'amed. (Voir sur Aboul' Lebaba des détails contenus dans le tome IX de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie, p. 117, 178, 179-272 et 274. Ce volume contient la traduction faite, par M. A. Berbrugger, de deux voyages entrepris du Maroc à la Mecque, l'un par El'Aïachi, l'autre par Moula Ah'med. En certains endroits Moula Ah'med paraît avoir copié, presque textuellement, Et-Tidjani. L'un écrivait en 1119 de l'hégire, l'autre en 709. Les choses et les traditions s'étaient conservées.)

[1] Suppression de deux pages et deux lignes du manuscrit A. Détails peu intéressants sur Abou Lebaba, ses rapports avec le prophète et les motifs de sa venue en Ifrik'ia.

lides. Auprès de la mosquée s'élève la k'asba de Gabès. C'est dans cette citadelle que se trouve un édifice remarquable appelé *El-'Aroussein* العروسين, et dont le semblable ne se voit nulle part. De nos jours, la k'asba et ce monument sont tombés en ruines.

Le monument d'El-'Aroussein fut construit par les *Beni Djame' el-Helaleïn* بني جامع الهلاليين, au temps où ils commandaient dans Gabès. Les habitants de la ville en attribuent la construction à Reschid, ben Medafe', ben Djame', l'un des princes de la dynastie Helaleïn[1]. J'ai lu au-dessus de l'une des portes du palais cette inscription gravée sur la pierre : « L'émir magnifique Rafe', fils de l'émir des émirs, Meken, ben Kamel, ben Djame', a ordonné la construction de cette porte dans le mois de redjeb 500 ». Or, s'il est vrai, comme le disent les gens de Gabès, que ce fut Er-Reschid qui fit construire cet édifice, il faudrait conclure de cette inscription que Rafe' ben Meken ne fit construire que cette seule porte. Quelques savants de la ville me dirent que ce furent les princes sanhadjites qui, d'après certains historiens, commencèrent cet édifice, que les Beni Djame' el-Helaleïn achevèrent ensuite.

Nous allons rapporter l'origine de la souveraineté de ces Beni Djame' sur Gabès. Ce récit trouve naturellement ici sa place.

A l'époque des Schi'ites (la dynastie des Fatimites), le gouvernement de Gabès était héréditaire dans les

[1] Suppression de quatre lignes du manuscrit A. Sujet de nul intérêt.

mains des Beni Lok'man, les Kétamites. Ce fut de de l'un de ces chefs que le poëte a dit :

Si Ben Lok'man n'était pas doué d'une générosité aussi magnanime, certes, le glaive de la destruction serait levé sur Gabès !

Lorsque plus tard les Schi'ites se rendirent maîtres de l'Égypte, et que la dynastie des Kétamites fut remplacée, en Ifrik'ia, par celle des Sanhadj'as, ce fut de ces derniers que les gouverneurs de Gabès reçurent leur investiture. Les premiers qui furent ainsi nommés furent les Beni 'Amer, puis Ibrahim, ben Youssef, ben Ziri, frère de Badis, puis Mançour, ben Mouas. Puis le prince El-Mo'ez ben Badis choisit le gouverneur de Gabès parmi les Beni Ber-r'ouatha [1].

Lorsque les Arabes, exécutant le plan (d'invasion) conçu par le ministre El-Yazouri, ainsi que nous l'avons raconté, passèrent en Ifrik'ia, ils se rendirent maîtres de la majeure partie du pays, et forcèrent El-Mo'ez à se réfugier dans la ville de Mahdia. A cette époque, El-Mo'ez ben Moh'amed es-Senhadji gouvernait Gabès, et deux de ses frères, Ibrahim et K'adh exerçaient auprès d'El-Mo'ez ben Badis de hautes charges. Ayant été (quelque temps après) destitués de leurs fonctions, ces deux derniers, pleins de ressentiments contre le prince El-Mo'ez ben Badis, se réfugièrent auprès de Mouenès ebn el-Helali, l'un

[1] Les manuscrits A et B portent : في اقوام من ابن غواطة ; le manuscrit C porte : في قوم من برغواطة : c'est la meilleure leçon.

des (chefs) arabes qui étaient passés d'Égypte en Ifrik'ia. Celui-ci les accueillit avec bienveillance, leur fournit de riches vêtements qu'il choisit parmi ceux qu'il venait de recevoir d'Égypte, et leur manifesta toute sa joie de leur arrivée auprès de lui. Peu après, Ibrahim et K'adh rentrèrent à Gabès, où, se joignant à leur frère El-Mo'ez, ils résolurent ensemble de faire supprimer le nom d'El-Mo'ez ben Badis de la prière de la khoteba, qui se disait dans les mosquées, et de se déclarer vassaux de Mouenès Ebn-Yeh'ia.

De cette époque date la souveraineté des *Arabes* sur Gabès. Le gouverneur El-Mo'ez ben Moh'amed étant allé rejoindre Mouenès, dont il était l'ami, son frère Ibrahim exerça à sa place le commandement sous l'autorité de Mouenès. Cet état de choses dura jusqu'à la mort de Mo'ez ben Badis, auquel succéda son fils Temim.

A cette époque, Ibrahim mourut à Gabès, et son frère K'adh lui succéda. Les habitants de Gabès ayant tué (peu après) K'adh par trahison, envoyèrent leur soumission à 'Omar ben el-Mo'ez ben Badis, frère de Temim, et le proclamèrent leur chef. Ces événements eurent lieu en l'année 489. A la nouvelle de l'avénement de son frère, Temim se hâta de rassembler ses troupes, marcha sur Gabès, en fit le siége, et finit par s'en emparer. Interrogé sur le motif de sa conduite, il répondit : « Lorsque K'adh y exerçait le commandement, je le considérais comme un de mes esclaves, et il eût été facile pour moi de lui

enlever cette autorité, si je l'eusse voulu; mais les choses ont changé : le règne de deux fils d'El-Mo'ez, l'un à Mahdia et l'autre à Gabès, était un fait inadmissible[1]. »

Plus tard, Gabès se révolta contre Temim, et se plaça de nouveau sous la domination des *Arabes*. Elle reçut depuis lors plusieurs gouverneurs différents. Le premier fut Meken, ben Kamel, ben Djame'. Ce fut lui qui prit sous sa protection H'amou ben Melil el-Berr'ouathi, qui s'était soulevé dans Sfak's, ainsi que nous l'avons déjà raconté, et dont il était chassé par Temim. Rafe', fils de Meken, succéda à son père. C'est lui qui fit graver son nom au-dessus de la porte de l'édifice d'El-'Arousseïn, ainsi que nous l'avons rapporté. Rafe' était Gouverneur de Gabès lorsque Temim mourut. Yeh'ia, fils de Temim, ayant succédé à son père, s'allia avec Rafe' et vécut en paix avec lui sa vie durant. Lorsque, à sa mort, son fils 'Ali monta sur le trône, celui-ci rompit l'alliance et la paix qui existaient entre son père et Rafe', et voulut lui retirer certaines concessions que Yeh'ia lui avait faites, et, entre autres, la suivante : Rafe' avait fait construire à Gabès un gros navire de guerre; loin de s'y opposer, Yeh'ia lui était venu en aide, et lui avait fourni tout ce dont il avait eu besoin dans cette circonstance. Mais à l'avénement de 'Ali, ce prince s'opposa formellement à cet armement, ne voulant point qu'un autre que lui, en Ifrik'ia, pût

[1] Suppression de trois lignes du manuscrit A. Vers insignifiants sur la prise de Gabès, par Temim.

mettre des vaisseaux à la mer. En conséquence, il expédia des navires à Gabès, avec ordre d'empêcher le bâtiment de Rafe' d'appareiller, ou de s'en emparer dans le cas où il aurait pris la mer. Informé de cette résolution, Rafe' écrivit aussitôt à Roger جار, roi de Sicile, pour solliciter son secours et son appui contre 'Ali, ajoutant qu'il n'avait eu d'autre but, en faisant construire son vaisseau, que de le lui offrir en présent. Roger (accueillant la demande qui lui était faite) envoya aussitôt de forts bâtiments à Gabès pour défendre Rafe' contre son ennemi. A cette nouvelle 'Ali rassemble en conseil ses principaux chefs, et leur demande leur avis. Tous émirent l'opinion qu'il fallait rappeler les navires envoyés à Gabès et se montrer conciliant, dans cette circonstance, envers Rafe', par respect pour la paix existant entre lui, 'Ali et le roi Roger. Mais 'Ali (repoussa ce conseil), et y voyant une humiliation pour lui, il donna l'ordre au reste de sa flotte de se porter sans autre retard devant Gabès. Au moment où les vaisseaux de 'Ali arrivèrent en vue de la place, les chrétiens (qui les y avaient précédés) et qui étaient débarqués à terre, prenaient joyeusement part à un festin que leur avait fait préparer Rafe', et semblaient n'avoir à redouter aucun danger. Mais (aussitôt que l'ennemi parut), ils se rembarquèrent en toute hâte, non sans perdre cependant un très-grand nombre des leurs, tombés sous les coups des musulmans. L'auteur Aboul' Celte rapporte que plusieurs de ces chrétiens se sauvèrent dans la direction du Mor'reb. Ce fut là

la cause principale des hostilités qui éclatèrent entre Roger et 'Ali, puis entre Roger et El-H'assan, fils (et successeur de 'Ali), hostilités qui amenèrent les chrétiens à faire la conquête de Mahdia et à y ruiner la dynastie des Beni Menad [1].

Les Arabes se ressentirent de cette victoire. 'Ali, à la suite de ce succès, rendit leur condition plus humiliante encore, et chargea de nouveau sa flotte du soin de forcer Gabès à se soumettre. Ceci se passait en l'année 511. Rafe', en apprenant ces événements, s'empressa d'envoyer des députés auprès de 'Ali, pour solliciter son alliance et sa clémence; mais celui-ci refusa d'accepter cette soumission (tardive). Reconnaissant alors son impuissance à lutter avec 'Ali, et encore moins à remporter l'avantage sur lui, Rafe' se décida à se rendre à K'aïrouan, dont les Arabes étaient en possession, et il en reçut de ses compatriotes le commandement supérieur [2].

Après l'arrivée de Rafe' à K'aïrouan, Moh'amed ben Reschid, également des Beni Djame', fut nommé *ouali* de Gabès. Ce Moh'amed avait auprès de lui un esclave nommé Youssef, qui possédait toute sa confiance, et qui était parvenu à prendre la haute direction des affaires. Or, un jour que Moh'amed était sorti de Gabès pour combattre ses ennemis, laissant en ville son fils pour l'y représenter, Youssef se sou-

[1] Suppression de sept lignes du manuscrit A. Vers relatifs à la victoire remportée par les musulmans sur les chrétiens devant Gabès.

[2] Suppression de sept lignes insignifiantes du texte du manuscrit A.

leva, chassa de la ville le fils de son maître, s'empara du commandement de la place, et se mit sous la protection de Roger. Mais la population de la ville se révolta à son tour contre l'usurpateur; Youssef fut arrêté et envoyé aux Arabes, qui le mirent à la torture et lui coupèrent les parties génitales, l'accusant d'avoir violé les femmes de son maître. Le frère de Youssef, nommé 'I'ssa, échappa à la mort et se sauva en Sicile auprès du roi Roger, auquel, en faisant sa soumission, il affirma que la révolte tentée par son frère n'avait eu pour but que de lui déférer la suzeraineté de Gabès. Roger ordonna alors à ses vaisseaux de se rendre devant cette place, pour la réduire; mais après un siége assez long, la flotte dut revenir en Sicile.

Le dernier des Beni Djame' qui gouverna Gabès fut un nommé *Medafe', ben Reschid, ben Medafe', ben Kamel, ben Djame',* et c'est à lui que les Mouah'edin enlevèrent la place. Voici les faits : 'Abd el-Moumen ben 'Ali (le premier prince almohade) avait traité avec bienveillance ce dernier prince des Beni Djame', et l'avait invité à se rendre auprès de lui, en lui adressant une épître en vers. Medafe' s'y refusa, et ce fut alors que 'Abd el-Moumen, étant venu faire le siége de Mahdia, ainsi que cela sera raconté plus loin, envoya contre lui un corps de troupes sous le commandement de son fils 'Abdallah. Medafe', ne se dissimulant pas le danger qu'il courait, réunit sa famille, ses parents et amis, et s'enfuit avec eux. Poursuivi par les troupes d'Abdallah, il les combattit

pendant une heure; mais à la fin il fut défait et perdit un grand nombre de ses partisans, parmi lesquels se trouvaient quelques-uns de ses parents. Dès lors la ville de Gabès tomba au pouvoir des Mouah'edin. Medafe' s'enfuit à Tripoli, et trouva auprès des Arabes de la contrée un asile protecteur. Il était poëte, connaissait la vie des hommes illustres, et était versé dans la science des généalogies. Après être resté près de deux ans à Tripoli, il suivit le conseil que ses parents lui donnaient de se rendre auprès de 'Abd el-Moumen lui-même, et il partit pour Fez. Le khalife l'accueillit, lui accorda le pardon et lui assigna cette ville pour résidence. Il y mourut, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. A l'époque où il gouvernait encore à Gabès, il avait auprès de lui, en qualité de ministre, un nommé Selam ben Farh'an. Celui-ci suppléa Medafe' dans le commandement supérieur le jour où ce dernier sortit de Gabès. Il s'y défendit (contre les troupes de 'Abd el-Moumen) et y perdit la vie[1].

Scherf ed-din K'arak'esch el-Armeni se rendit maître de Gabès quelques années après que cette ville fut tombée aux mains des Mouah'edin. Scherf ed-din était mamelouk d'El-Modaffer Tak'i ed-din, neveu du sultan Saleh' ed-din. Il existait entre lui et 'Ali ben Ish'ak' el-Mayork'i[2] une alliance et un accord parfaits. Ils réunissaient leurs forces dans le

[1] Suppression d'une page et huit lignes du manuscrit A. Vers insignifiants sur Medafe' et son ministre.

[2] Voir la page 81, note 2.

plus grand nombre des combats qu'ils livraient, et servaient par leurs armes la cause des 'Abbassides. Je raconterai plus loin les motifs de la venue de Scherf ed-din en Ifrik'ia.

En l'année 583, El-Mançour ben Ya'k'oub ben 'Abd el-Moumen[1] se porta sur Gabès, et y gagna la bataille connue sous le nom de *Bataille de H'amma* وقعة الحامة. Il en sera question plus loin lorsque nous parlerons de cette localité. K'arak'esch et El-Mayork'i s'enfuirent et pénétrèrent dans le Sah'ra à Touzer توزر[2]. Quant à El-Mançour, il revint à Gabès, dont les habitants se hâtèrent de lui ouvrir les portes, et de lui livrer les gens et les partisans de K'arak'esch. Celui-ci avait bien fait fortifier la place et y avait réuni un grand nombre de ses amis et parents; mais après s'être défendus pendant deux jours dans le château d'El-'Arousseïn, ils se rendirent et sollicitèrent la clémence d'El-Mançour, qui les fit partir par mer pour Tunis, et d'où il les dirigea sur Maroc et autres villes du Mor'reb.

[1] Ya'k'oub el-Mançour billah, fils de l'émir Youssef ben 'Abd el-Moumen, troisième prince de la dynastie des Almoh'ades, succéda à son père, mort au siége de Santarem en Espagne, en 580. Vers la fin de l'année 594, il abdiqua en faveur de son fils Moh'amed, surnommé En-Nacer, et mourut peu de temps après à Maroc, le 22 rebi' el-aoual 595.

[2] Ville du Djerid tunisien, l'ancienne *Tisurus*. Touzer, située auprès du Ouad Mechera, est un grand centre de commerce. (Voir le *Sahara algérien*, par M. le colonel Daumas.) D'après 'Abdelh'ak' ben 'Abdallah el-Aschebili, auteur de la Chronique intitulée اختصار اقتباس الانوار, le pays de Touzer, joint à celui de H'amma, de Tak'ious et de Nefta, formait la contrée qu'on appelait autrefois *K'astilla*.

Ce fut alors que K'arak'esch simula un retour à la soumission et alla chercher un asile au milieu même des Mouah'edin, en l'année 586. Quant à 'Ali ben Ish'ak' el-Mayork'i, il mourut (peu après), et eut pour successeur son frère Yeh'ia. K'arak'esch s'était rendu à Tunis auprès d'El-Sid Abou Zeïd ben el-Sid Abou H'afs, qui, à cette époque, y exerçait les fonctions d'ouali et y gouvernait au nom d'El-Mançour. Il y était resté quelque temps, comblé de ses bienfaits. Mais bientôt il s'enfuit et retourna à Gabès, qui dut se soumettre, et où il fit périr un grand nombre d'habitants; puis ayant fait appeler auprès de lui les scheikhs des Debabiin الدبابيين (tribu arabe, les Beni Debab du pays de Tripoli), il fit massacrer les principaux d'entre eux dans la ville de Gabès. Au nombre de ces victimes se trouvaient Moh'amed ben Tok' ben Bek'ia, dont les Meh'amid tirent leur origine, H'amid ben Djayera Aboul-Djouari, et plus de soixante et dix chefs de la tribu. Ils furent mis à mort dans l'intérieur du château d'El-'Arousseïn, à un endroit encore connu de nos jours. J'ai appris d'Abou Cebira Mess'ad ben el-Azerak' ed-Dherissi que lorsque le prétendant, Ebn Abou 'Amara[1] se rendit maître de Gabès, en l'année 682, il ordonna de creuser cet endroit, où il voulait élever une cons-

[1] Ahmed ben Mançour, ben Abi 'Amara, qui, en l'année 681, se fit proclamer à Tunis sous les faux noms d'El-Fadhel ebn Abi Zakaria Yeh'ia el-Ouatsek'. (Voir le Journal asiatique de septembre 1848, traduction de M. Cherbonneau, et celui d'avril-mai 1849, traduction faite par moi d'un extrait de la Chronique d'Ez-Zerk'eschi.)

truction, et qu'on y trouva la sépulture (des victimes de la trahison de K'arak'esch). Nous vîmes, ajouta Abou Cebira, plus de soixante et dix crânes que le prétendant fit ensevelir dans un autre lieu.

Après s'être emparé de Gabès, K'arak'esch se porta sur Tripoli, qui d'abord s'était soumis à son autorité, lors de son arrivée en Ifrik'ia, et qui ensuite s'était révolté. Tripoli et Gabès furent dès lors réunis sous sa domination.

C'est vers cette époque qu'éclata une vive mésintelligence entre K'arak'esch et Yeh'ia ben Ish'ak' el-Mayork'i, qui se trouvait alors dans le pays du Djerid الجريد. Ce dernier se porta avec ses troupes sur Tripoli, que K'arak'esch s'empressa d'évacuer pour aller au-devant de son ennemi. Les deux partis se rencontrèrent près de la ville, et la bataille s'engagea. K'arak'esch fut défait et obligé de fuir à la montagne, ne voulant point s'enfermer dans la ville, dont il craignait qu'El-Mayork'i ne fît le siége et ne s'en emparât. Il en sera parlé plus loin lorsqu'il sera question de Tripoli. De là, El-Mayork'i se porta sur Gabès, d'où le lieutenant de K'arak'esch s'était enfui en apprenant la défaite de son chef. Le scheikh Abou Sa'id ben Abou H'afs y avait aussitôt envoyé un gouverneur nommé Ebn Tafragin. El-Mayork'i, à la tête de ses troupes, arriva à la station de Zerik' زريق, dont il sera parlé plus loin. Il écrivit de là aux gens de Gabès une longue lettre, dans le but de les intimider, de les menacer (et de les amener à se soumettre à son autorité[1]). Lorsque le délai (de trois

[1] Suppression de dix lignes du texte du manuscrit A. Teneur de

jours qu'il leur avait fixé pour lui livrer la ville) fut expiré et qu'il se fut assuré que les habitants ne voulaient point se soumettre à lui, El-Mayork'i se porta devant la ville avec toutes ses forces, et en commença rigoureusement le siége. Il donna l'ordre de couper et d'abattre tous les arbres, et l'on ajoute qu'il ne laissa qu'un seul dattier debout, afin que cela servît de terrible avertissement aux assiégés. La population se rendit enfin, à la condition que leur gouverneur Ebn Trafragin aurait la vie sauve et la faculté de se retirer par mer avec sa famille et ses richesses. Cette condition fut acceptée et exécutée par El-Mayork'i, qui frappa cette même population d'une imposition de soixante mille dinars, à titre de châtiment. Tous ces faits ont été racontés en détail par le secrétaire d'El-Mayork'i, le nommé Abou Moh'amed 'Abd el-Ber ben Fersan, dans une lettre qu'il écrivit aux gens de Tripoli au nom de son maître, pour leur annoncer la bonne nouvelle de la prise de Gabès. Tripoli était alors sous la dépendance d'El-Mayork'i[1].

Gabès resta au pouvoir d'El-Mayork'i jusqu'à l'arrivée en Ifrik'ia, l'an 601, d'En-Nacer[2], qui lui

la lettre de El-Mayork'i aux gens de Gabès. Il y est fait mention d'un délai de trois jours pour la reddition de la ville.

[1] Suppression de toute cette lettre et de quelques vers. Cette lettre porte la date du 20 rabi' et-tani 591. Trois pages et sept lignes du texte du manuscrit A.

[2] L'émir Moh'amed En-Nacer, fils de Ya'k'oub, fils de Youssef, fils d'Abd el-Moumen, quatrième prince de la dynastie des Almohades ou Mouah'dins. Il succéda à son père, mort au mois de rabi' el-aoual 595. Il mourut en 610.

enleva cette ville, ainsi que d'autres places de la contrée. Dès lors, des gouverneurs Mouahedites se succédèrent à Gabès. Ils y furent nommés par En-Nacer, tant que ce prince resta en Ifrik'ia, et, après son départ, par le scheikh Abou Moh'amed ben Abou H'afs.

Pendant ce temps, K'arak'esch s'était établi à Ouadan ودان[1]. El-Mayork'i se porta contre lui à la tête des Arabes Debabiins, qu'il était parvenu à s'attacher. Il assiégea K'arak'esch dans Ouadan jusqu'à ce que, n'ayant plus de vivres, ce dernier se rendît à la seule condition qu'il serait mis à mort avant son fils. Lorsqu'il sortit de la ville pour aller se livrer aux vainqueurs, son fils lui dit : « Où nous mènent-ils, ô mon père? — Ils nous mènent, lui répondit-il, où nous avons envoyé leurs aïeux ! » K'arak'esch fut crucifié par ordre d'El-Mayork'i en dehors des portes de la ville d'Ouadan. Ces événements eurent lieu en l'année 609. Je tiens ces derniers détails sur la mort de K'arak'esch, des Arabes Debabiins, qui disaient les tenir eux-mêmes de leurs pères, lesquels se rappelaient les avoir entendu raconter par les leurs, qui assistèrent à ce long siége.

K'arak'esch avait laissé après lui un autre fils, qui, plus tard, joua un certain rôle dans la contrée. Ce jeune homme, aussi courageux que généreux, était doué d'une beauté remarquable ; ses perfections physiques et intellectuelles charmaient tous ceux qui le voyaient et l'entendaient. Le khalife El-Monstancer

[1] Voir Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 177 à 180.

lui confia, dans sa capitale, le commandement de quelques troupes; mais des idées de révolte s'emparèrent bientôt de son esprit, et, ayant voulu suivre l'exemple de son père, il s'enfuit à la tête de quelques partisans qu'il avait réunis autour de lui, se retira dans le même pays d'Ouadan, théâtre des derniers exploits et de la mort de son père, et alluma de nouveau la guerre dans toute la contrée. Le souverain de Katem كاتم[1], l'ayant attaqué, s'empara de sa personne, lui ôta la vie, rendit ainsi la tranquillité au pays, et fit porter la tête du fils de K'arak'esch dans sa capitale, où elle fut exposée aux regards du peuple. Ceci eut lieu en l'année 656.

J'ai promis de raconter le motif de la venue de K'arak'esch dans ce pays; je vais remplir ici mon engagement.

Selah' ed-din Youssef ben Ayoub[2] et son oncle Assed ed-din Schirkou[3] étaient parvenus à la souveraineté à l'aide des troupes de Nour ed-din Mah'moud ebn Zengui[4], auprès duquel ils exerçaient les

[1] Le manuscrit B porte : ملك كامم, et le manuscrit C : ملك كاكم. Peut-être il faut lire كانم, pays sur lequel on peut consulter la traduction française de la Géographie d'Aboulféda.

[2] C'est le nom du grand Saladin, qui renversa en Égypte la dynastie des Fathimites, et qui y fonda la nouvelle dynastie des Ayoubites. (Voir *Extraits des Historiens arabes relatifs aux guerres des croisades*, par M. Reinaud. D'Herbelot, p. 742, 747.)

[3] اسد الدين شيركوه. Les manuscrits B et C portent بشيركوه. (Voir, pour la vie et les exploits de ce prince, le remarquable et précieux ouvrage de M. Reinaud, cité plus haut.)

[4] Voir D'Herbelot, p. 679, 680, 742 et 747; voir aussi l'ouvrage de M. Reinaud, déjà cité.

hautes charges d'émirs. A la suite de la conquête de l'Égypte, faite par Selah' ed-din, et quelque temps après la mort de son oncle Assed ed-din, une profonde mésintelligence éclata entre lui et Nour ed-din. Selah' ed-din, craignant que son ennemi n'envahît l'Égypte et ne la soumît à ses armes, se prépara à une défense opiniâtre, et s'apprêta à repousser avec vigueur le prince Nour ed-din, s'il se présentait. Ceci se passait en l'année 568.

Selah' ed-din, à cette époque, était vivement préoccupé des intérêts de son royaume, soit en ce qui concernait le Yémen, soit à l'égard des contrées du Mor'reb. Son frère Touranschah, fils d'Ayoub (prenant part à ces préoccupations), lui dit : « Je vais me porter sur le Yémen, et j'en ferai la conquête, que je t'abandonnerai d'ailleurs avec empressement, si tu m'en témoignes le désir. » Il s'y rendit, en effet, à la tête de ses troupes, et en fit (ainsi qu'il l'avait promis) la conquête l'année suivante, c'est-à-dire en 569. Quelque temps après, le neveu de Selah' ed-din, El-Modaffer Tek'i ed-din, fils de son frère Schahenschah ben Ayoub, lui proposa à son tour, de se rendre dans les contrées du Mor'reb, pour chercher à y obtenir les mêmes résultats. Ayant reçu de son oncle l'autorisation qu'il demandait, El-Modaffer prit toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de son projet de campagne ; mais bientôt il renonça à tenter cette expédition en présence des obstacles sérieux qu'il croyait être certain de rencontrer de la part des Arabes de l'Ifrik'ia. Or ce prince avait

confié à quelques-uns de ses lieutenants son projet d'envahir le Mor'reb, et ceux-ci, approuvant ce dessein, l'avaient vivement encouragé. Lorsque ces lieutenants apprirent qu'El-Modaffer renonçait à son projet, l'un d'eux, Scherf ed-din K'arak'esch el-Armeni (l'Arménien), se détacha de son corps d'armée et s'enfuit avec une fraction des troupes du prince. Cet exemple de défection fut suivi par un certain Ibrahim ben Feraketin, intendant du palais et attaché à la personne du glorieux souverain Schems ed-Doula, frère de Selah' ed-din. Ben Feraketin se trouvait, à cette époque, employé dans le corps d'armée d'El-Modaffer. K'arak'esch et Ben Feraketin, suivis de leurs partisans, s'enfuirent et pénétrèrent dans le Mor'reb.

Après avoir dépassé El-'Ok'ba العقبة, ces deux aventuriers se séparèrent dans le but d'agir isolément et de chercher à se former, chacun avec ses propres ressources, un gouvernement indépendant. K'arak'esch se rendit d'abord à Santaria [1], dont il fit la conquête, et où il fit dire la prière de la kotheba au nom du sultan Selah' ed-din et au nom de son maître El-Modaffer Tek'i ed-din. Il en donna avis à ces deux princes. Après ce premier succès, il se rendit maître successivement de Zela زلة [2] et

[1] L'oasis de Syouah. (Voy. *Géographie d'Aboulféda*, traduction française, p. 181.)

[2] Les manuscrits B et C portent : زويلة. Je ne sais quelle est la meilleure leçon. Zouila est une ville de la Tripolitaine; Zela est à dix journées d'Audjela. (Voir Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 177, 180, 182 et 202.)

d'Audjela اوجله, et mit fin à la dynastie des Beni Khetab el-Houarïn بني خطاب الهواريين, qui régnait dans le Fezzan, et dont la capitale était la ville de Zouila زويلة, appelée *Zouila ben el-Khatab.* Il y fit mourir dans la torture le dernier prince de cette dynastie, Moh'amed, ben Khatab, ben Yezleten, ben 'Abdallah, ben Zenfel, ben Khatab, dans le but de lui faire avouer l'endroit où il cachait ses trésors. K'arak'esch fit dire également dans Zouila la prière de la khoteba au nom du sultan Selah' ed-din et de Modaffer Tek'i ed-din.

Après avoir soumis d'autres pays, où il fit proclamer les noms de ces princes musulmans dans la prière solennelle de la khoteba, K'arak'esch se présenta devant la ville de Tripoli. Là les Beni Debab se joignirent à lui, et ces deux forces réunies se portèrent dans le pays montagneux de Nefoussa نفوسة, dont les villes principales firent leur soumission. K'arak'esch y trouva d'immenses richesses, dont il se servit pour s'assurer, par des largesses, le dévouement et le concours puissant des Arabes.

A cette époque, un certain Masse'oud ben Reman, émir des Beni Riah', s'était soulevé contre les Beni 'Abd el-Moumen, et avait dû prendre la fuite devant les armes des Mouh'edin. Il était parvenu dans cette contrée, où il embrassait tantôt le parti des Beni Zer'eb, tantôt celui des Beni Debab; mais en présence des forces considérables dont disposait K'arak'esch, il s'empressa d'aller au-devant de lui à la tête des principaux guerriers des Beni Riah', et

joignit ses forces aux siennes. Aidé de ses nouveaux auxiliaires, K'arak'esch vint mettre le siége devant Tripoli, qui tomba enfin en son pouvoir. Cette victoire accrut encore la puissance de K'arak'esch, et son nom, ayant acquis de la célébrité, fut redouté jusque dans Tunis.

De toutes parts les Arabes accouraient pour lui apporter leur soumission. Mais plus tard, ayant voulu frapper ces populations d'impôts exorbitants, les sentiments d'affection qu'elles avaient d'abord éprouvés pour lui se changèrent en haine. Nous avons déjà raconté dans cet ouvrage ses actes répréhensibles, sa révolte contre les Beni 'Abd el-Moumen, la ruse dont il usa en se réfugiant auprès d'eux, puis enfin sa fuite en abandonnant encore une fois leur parti. Tous ces événements se passèrent dans une période de quarante ans. Ainsi que nous l'avons dit, K'arak'esch fut mis à mort par ordre d'El-Mayork'i.

Quant à Ibrahim ben Feraketin, il se décida d'abord à se rendre auprès des Beni 'Abd el-Moumen et à prendre du service chez eux; mais les scheikhs qui s'étaient soulevés avec lui le firent renoncer à ce projet et le déterminèrent à chercher les moyens de se former une souveraineté indépendante. Suivant leur conseil, il se porta avec ses forces sur Gafsa قفصة [1]. Toute la contrée de ce nom ne tarda pas à lui être soumise. Il envoya alors sommer les Beni er-Rena, chefs de Gafsa. Ceux-ci lui livrèrent cette

[1] L'ancienne *Capsa*.

place avec d'autant plus d'empressement qu'ils avaient de l'éloignement pour les Beni 'Abd el-Moumen, et se sentaient plutôt entraînés vers les 'Abbassides, et disposés à dire la khoteba en leur faveur. Ibrahim fit son entrée dans la ville, et fit proclamer dans la prière solennelle le nom du khalife 'abbasside, suivi de celui de Selah' ed-din. Ibrahim et ses partisans furent tués plus tard dans Gafsa, par El-Mançour Ya'koub, ben Youssef, ben 'Abd el-Moumen. Nous raconterons cet événement plus loin si nous trouvons l'occasion d'en parler.

K'arak'esch était surnommé *El-Modafferi,* parce qu'il était ancien mamlouk du prince El-Modaffer. Il était aussi appelé *En-Naceri*, parce qu'il faisait dire la khoteba au nom du sultan En-Nacer Selah' ed-din. C'est ainsi qu'il s'intitulait dans les ordonnances ou chartes (qu'il promulguait). J'en ai vu une relative à un allégement d'impôt foncier, en faveur de quelques habitants de Tripoli; il y prenait le nom et la qualité de *K'arak'esch En-Naceri,* « ouali des intérêts des fidèles croyants, » والي امْر المومنين. Ce titre était écrit avec un *soukoun* (ـْ) sur le premier م et dans le sens de *Am'roun* امْر. La 'Elama, ou devise de cette ordonnance, était écrite par lui-même, et portait : « J'ai placé ma confiance dans le Dieu unique. » Cette pièce était datée de l'année 569.

El-Mayork'i avait adopté la même devise [1].

On se rappelle qu'en parlant de la ville de Gabès,

[1] Suppression de onze lignes; vers insignifiants du manuscrit A.

nous avons décrit son phare, la source appelée *'Aïn Sellam*, dont le nom est généralement prononcé ainsi, et le château dit *K'assr el-'Aroussein*. Comme à Gabès, ces diverses appellations se retrouvent à K'ale'at Beni H'ammad قلعة بني حماد[1]. Son phare est un édifice extrêmement élevé, bâti par Mançour ben En-Nacer; le monument appelé *El-'Aroussein* est dû à En-Nacer, ben 'Alnas, ben H'amad, et la source appelée *'Aïn Sellam* se trouve non loin de la rivière connue sous le nom de *Ouadi Djeraoua* وادي جراوة, qui coule près de Kale'at. Il en est fait mention dans le poëme d'Abou 'Abdallah Moh'amed, ben 'Ali, ben H'aïnad, qui a décrit la ville de K'ale'at et ses édifices[2].

Nous nous arrêtâmes quatre jours en dehors de

[1] Il est sans doute question ici de K'ale'at Beni H'amad, dont on voit les ruines en Algérie, entre les rivières des Oulad Cha'ib et des Oulad Ferradj, au pied du Djebel Guerboussa, à quarante-huit kilomètres de Msila et quatre-vingts de Sétif. Ce fut en 395 que H'amad ben Balkin, oncle de Badis ben Mançour, troisième prince sanhadjite, et à qui ce dernier avait donné le gouvernement de la province d'Achir, jeta les fondements de ce château. Plus tard, il appela des populations de Msila et de H'amza, et les invita à venir s'y établir, et cette K'ale'at devint ainsi le noyau d'une grande ville, qui fut la capitale du royaume des Beni H'amad. Cette dynastie des Beni H'amad régna environ cent soixante ans; le premier prince fut H'amad ben Balkin, et le dernier se nommait Yeh'ia : celui-ci dut abandonner ses États, fuir devant les forces de 'Abd el-Moumen et se réfugier en Sicile. (Voir, sur K'ale'at ben H'amad, le numéro du mois de février du Journal algérien l'*Akhbar*.)

[2] Suppression de dix-sept lignes du texte du manuscrit A; divers passages du poëme de 'Ali ben H'amad, relatifs aux trois appellations dont il est question. Cet 'Ali ben H'amad paraît être un prince poëte de la dynastie dont il vient d'être parlé.

Gabès. Pendant ce court séjour, j'y reçus une lettre de mon père[1].

Nous partîmes de Gabès le samedi 27 du mois. A dater de ce moment, nous quittâmes les terres de Nouayel النوايل pour entrer sur celles de leurs frères les Ouschah'ïn الوشاحيين, puis sur celles des Meh'amid المحاميد, qui en sont une fraction.

Les Ouschah'ïn eurent pour père Ouschah' ben 'Amer وشاح بن عامر. Nous avons déjà rapporté que les Ouschah'ïn et les Nouayel étaient frères, et nous avons fait connaître l'origine de Nayel[2].

L'importance des Ouschah'ïn est aujourd'hui partagée entre deux fractions de cette tribu, les Djouari الجواري et les Meh'amid المحاميد. Les autres fractions, telles que les 'Amour العمور et les Djeouadja الجواجة, leur sont inférieures et relèvent d'elles. Ces deux premières sont égales en force et en nombre. Cela est si exact, que si un cavalier de l'une vient à manquer par la mort ou autrement, il en manque également un dans l'autre fraction. Dieu a ainsi réglé cet état de choses. Dès qu'un membre de l'une des fractions vient à mourir, la seconde fraction s'attend à voir périr l'un des siens; et, en effet, cela ne tarde pas d'avoir lieu.

Quant à la fraction des Meh'amid en elle-même, son importance est aujourd'hui passée aux mains des Beni Reh'ab بني رحاب exclusivement, lesquels en

[1] Suppression de quatre lignes du texte du manuscrit A; citations de quelques vers tirés de la lettre dont il est parlé.

[2] Suppression de sept lignes du manuscrit; objet inutile.

font partie intégrante. Ce sont les descendants de Reh'ab, ben Mah'moud, ben Thok', ben Bek'ia, ben Ouschah'. Il sera parlé plus loin des Djouari.

Ce jour-là, nous nous arrêtâmes en dehors de Ketana كتانة[1], petite bourgade entourée d'arbres qui lui donnent un aspect charmant et la font prendre pour un jardin couvert de verdure. Les oliviers y dominent; ils y ont été plantés à l'époque où l'émir Abou Zakaria commandait dans Gabès. Ketana possède un château, dans lequel s'assemblent les habitants de la localité. On y voit une source jaillissante d'eau douce, qui se répand dans un vaste bassin attenant au rempart du château, dans la direction de l'ouest. De ce bassin l'eau se divise en petits ruisseaux qui vont, en parcourant le bois, y répandre leur bienfaisante fraîcheur.

Le dimanche nous quittâmes Ketana et nous arrivâmes à El-Zarat الزارات[2], petit bourg assez riche en dattiers, et qui possède une source d'eau chaude qui s'écoule dans un grand et profond bassin, situé près de la source même.

A partir de ce bourg, nous commençâmes à marcher sur les terres des Berbères qui ont embrassé la doctrine des Kharedjites, *hérétiques*, et auxquels aucun moyen illicite ne répugne, soit pour répandre le sang d'un musulman, soit pour s'emparer de ses biens. Cette secte est, en général, dominante chez les

[1] Marqué sur la carte du bassin de la Méditerranée dressée au Dépôt de la guerre en 1840.

[2] Le manuscrit C porte الزازات.

populations qui sont établies entre Gabès et Tripoli, et plus particulièrement chez celles qui sont fixées sur la côte. En vendant aux chrétiens les musulmans qu'ils parviennent à enlever, ils accomplissent, selon leur rite abominable, une œuvre pie et méritoire. Aussi est-ce pour cette raison que les voyageurs ont soin de s'entourer de précautions en parcourant ces contrées, et qu'ils évitent de passer près des villages des Kharedjites et de leurs centres de population. Ces hérétiques sont un reste des quelques individus insensés et égarés, avec lesquels Abou Yezid Mokheled ebn Kidad se souleva en Ifrik'ia[1]. Lorsque par œuvre de Dieu, il fut vaincu, et que les villes et les populations recommencèrent à goûter le repos et la tranquillité, les partisans d'Abou Yezid se divisèrent et se répandirent dans diverses contrées. Une partie d'entre eux, et c'est de ces derniers qu'il est question ici, vinrent s'établir dans ces localités; une autre fraction se fixa dans les montagnes de Bougie, de Constantine et autres points, jusqu'à Bône; une troisième partie se réfugia dans le Djerid et s'établit à Nefta, Nefraoua et autres lieux voisins. Plus loin, lorsque je parlerai de Gerba et de Zouara, je donnerai de nombreux détails sur le rite de ces populations.

Nous partîmes de ce lieu le vendredi, et le soir nous arrivâmes sur les bords de la rivière appelée *Ouadi Medjesser* وادي مجسر. Cette rivière prend sa source dans la chaîne de montagnes qui s'étend de

[1] Il a déjà été question de ce chef de parti. (Voir p. 96, note 2.)

l'est à l'ouest de l'Ifrik'ia, dans la région du sud, et dont il sera fait mention plus loin. Les eaux de cette rivière se réunissent près d'une petite montagne appelée *Ras Tadjera* جبل راس تاجرة, et c'est à environ quinze milles de là que le scheikh Abou Moh'amed fit essuyer à El-Mayork'i la terrible défaite qui est si bien connue. Les pertes éprouvées par El-Mayork'i furent telles, que les coursiers de l'ennemi purent étancher leur soif dans le sang des soldats, dont le champ de bataille était pour ainsi dire inondé. Cette défaite est connue sous le nom de *Ouak'i'at-Tadjera*, et eut lieu en l'année 602. A Tadjera prennent leur source deux rivières qui vont se jeter à la mer; l'une d'elles est cet Ouadi Medjesser, l'autre, sur un plateau plus élevé, à l'est, se nomme *Oaadi el-Fedja* وادي الفجاة. Le voyageur qui chemine entre Tadjera et la mer est obligé de traverser ces deux rivières. Celle de Medjesser est connue par le grand nombre de lions qui se voient dans ses environs. Autrefois un château y avait été construit, et les terres environnantes, arrosées par ses eaux, avaient repris de la vie, grâce aux bienfaits de la culture. Mais les lions mirent en fuite les populations qui s'étaient établies en cet endroit, et qui abandonnèrent leurs propriétés, ne pouvant plus y habiter. La partie basse de cette rivière ne cesse jamais de contenir de l'eau; mais elle est salée et amère à cause de la mauvaise qualité du terrain, particulièrement en approchant de la mer; elle est d'ailleurs poissonneuse. La partie supérieure est toujours à sec, excepté à l'époque de

la crue qu'amènent les grandes pluies. Ces eaux font croître sur les bords de la rivière des roseaux touffus et une grande quantité de (la plante médicinale appelée) *tamarisc* طرفا.

Nous nous étions arrêtés sur les bords de la partie élevée de la rivière; nous n'y trouvâmes pas d'eau. Nous y passâmes la nuit.

Le mardi, nous quittâmes ce lieu et nous nous arrêtâmes sur la plage qui borde le canal appelé *Medjaz ed-Djerf* مجاز الجرف. De là, nous eûmes devant nous l'île de Gerba. La largeur de ce canal est de quatre milles [1].

Cette nuit-là, notre colonne campa en masse sur la plage. Le lendemain matin, mercredi 21 du mois, les troupes passèrent de l'autre côté du détroit ou canal, au moyen de nombreux bateaux que l'on y avait rassemblés dans ce but. Nous commençâmes d'abord à effectuer nous-mêmes ce passage, et nous dressâmes nos tentes sur la plage de l'île appelée *Sah'el Adjin* ساحل آجّين, attendant que le reste de la colonne eût passé de notre côté, avec les chevaux et le matériel.

J'allai y faire un pieux pèlerinage à une petite

[1] Djerf جرف signifie un terrain rongé par les eaux d'un torrent, et par suite, canal, détroit. Djerf est le nom d'une localité sur la terre ferme, en face de l'île Gerba et où se voient des ruines romaines. M. Pellissier, alors consul de France à Soussa, en a constaté l'existence. (Voir ses lettres à M. Hase, insérées dans la Revue archéologique de l'année 1847). Une digue joignait autrefois l'île de Gerba au continent; il existe encore des parties considérables de ce grand ouvrage.

chapelle bénie de Dieu, et où la tradition raconte que l'imam El-Mohdi séjourna pendant quelque temps, à l'époque où, se rendant en Orient, il visita l'île de Gerba [1].

Gerba est une île importante. Sa renommée remonte aux temps les plus anciens. Selon l'ouvrage qu'El-Scherif (Édrissi) composa pour le roi Roger جار, elle a soixante milles de longueur sur une largeur inégale; sa largeur, à l'extrémité ouest, est de...... milles [2]; c'est la plus considérable. De là à l'île de K'erk'ena, par voie indirecte de mer, on compte soixante milles. La largeur de l'extrémité est de l'île, la plus rétrécie, est de quinze milles.

Le sol de Gerba est très-fertile. On y fait de grandes cultures, et l'eau qu'on y trouve est douce. Les espèces d'arbres fruitiers qui y dominent sont le dattier, l'olivier, la vigne et le figuier. Les produits de ces arbres fruitiers forment la principale richesse du pays. Nulle autre part on ne trouve des pommiers semblables à ceux de Gerba, quant à la beauté des fruits, la bonté du goût et la délicatesse du parfum. On en sent l'odeur agréable à plusieurs milles

[1] Aboul Kassem Moh'amed ben 'Abdallah, surnommé El-Mohdi, fut le fondateur de la dynastie des Almohades en Afrique. Il naquit, selon Ebn el-Khatib et Ebn Khalikan, en 486, et selon El-R'ernati, en 471. Il fit ses études à Grenade, et suivit les leçons du célèbre cadi Ebn H'amdoun. Puis, étant passé en Afrique, il y reçut des leçons de l'imam El-Mazri. Il était âgé de dix huit ans lorsqu'il passa en Égypte. A Alexandrie, il eut pour professeur l'imam Abou Bekr et-Tertouchi. De là il se rendit à Bagdad, où il fut longtemps l'élève du fameux El-R'azali.

[2] Ce chiffre manque dans les trois manuscrits.

de distance. Cet arbre était autrefois très-abondant dans l'île; mais aujourd'hui il y est beaucoup plus rare; la cause en est due à ce que les chrétiens avaient pour coutume d'offrir en présent à leurs souverains et à leurs autorités les fruits de ces pommiers, sans en indemniser les propriétaires habitants de l'île; c'est alors que ces derniers détruisirent en grande partie ces plantations de pommiers, pour les remplacer par une autre espèce d'arbres dont le rapport fût plus productif pour eux.

Cette île est renommée entre les autres pays pour la qualité supérieure des laines que produisent ses nombreux troupeaux. Nulle autre part, en Afrique, on n'en trouve de plus belle pour le tissage des riches étoffes et vêtements [1].

Presque toutes les demeures des habitants de Gerba consistent en huttes faites avec des branches de palmier. Chaque habitant en construit ainsi deux ou trois sur son terrain, et y habite avec sa famille. On n'y voit que fort peu d'habitations construites en pierre.

La population de Gerba se divise en deux parties.

La première est connue sous le nom (de secte) d'*Ouahabia* وهبية. L'autorité, chez elle, est le partage des Beni Semoumen بني سمومن [2]. Cette portion de

[1] Aujourd'hui encore les laines de Gerba sont les plus renommées de la régence de Tunis pour leur beauté et leur finesse.

[2] Une des sectes de la grande hérésie des Kharedjites. De nos jours la doctrine des Ouahabia est encore suivie dans l'île de Gerba,

la population occupe la région ouest et nord-ouest de l'île.

La seconde partie est connue sous le nom (de secte) de *Nekara* نكارة, et l'autorité chez elle est aux mains des Beni 'Azoun بني عازون. Cette deuxième partie de la population occupe l'est et le sud-est de l'île.

La ville de Gerba est située entre ces deux territoires et les sépare.

Ces deux populations sont Kharedjites, hérétiques, et attachent un haut prix à leurs croyances religieuses. Ils disent que ceux qui pèchent contre Dieu sont réputés infidèles. C'est là un principe généralement établi par la doctrine des Kharedjites. Il n'en est pas ainsi chez les Mo'tezela المعتزلة (les Motezelites[1]), qui ne donnent l'épithète d'infidèles qu'à ceux qui commettent un péché de premier ordre et qui ne s'en repentent pas. Les Mo'tezela ne qua-

dont les habitants, en matière religieuse, sont généralement désignés sous le nom de *Kouamsa,* cinquièmes, c'est-à-dire, partisans d'une cinquième secte de l'islamisme, et par suite, secte hétérodoxe.

[1] Les Mo'tezela furent les disciples d'Ouacel ben Ata', qui, après l'apparition des Kharedjites, fonda l'école d'une nouvelle doctrine. Leur nom leur vient de ce qu'un jour les Kharedjites étaient réunis pour examiner, dans l'école du docteur H'assan de Bassora, la question de savoir si celui qui avait commis un péché grave devait être considéré comme infidèle. Les Kharedjites soutinrent cette doctrine; Ouacel, sans attendre la décision du maître, sortit brusquement, et répandit parmi ses condisciples cette opinion, que ceux qui avaient commis un péché grave étaient dans un état mitoyen. Il fut chassé de l'école, et ses partisans reçurent, à cause de cela, le nom de Mo'tazelites, ou séparatistes. (Voir l'introduction à la lecture du *Coran,* par G. Sale, traduction française de M. Ch. Solvet.)

lifient ces pécheurs (à proprement dire) ni d'infidèles ni de vrais croyants; ils leur donnent le nom de *Fassek'* فاسق « réprouvés, blâmés, » et croient que leur séjour dans les enfers et les tourments qu'ils y endurent sont éternels. Les Mo'tezela se persuadent que, relativement à ce point religieux, ils sont intermédiaires entre la secte des Kharedjites ou hérétiques et les sectateurs de la Sunna ou orthodoxes.

Ceux des habitants de Gerba qui sont vertueux et pieux évitent avec soin de laisser leurs vêtements toucher ceux d'un individu qui ne serait pas de leur secte, et ne mangent pas à la même écuelle que lui. Si un voyageur, étranger à la secte, boit de l'eau d'un puits, ils en vident aussitôt les eaux, qu'ils répandent à terre. Chez eux, un individu qui est dans un état de pureté légale par l'ablution ne peut s'approcher des vêtements de celui qui est dans un état d'impureté religieuse et légale, et *vice versa.* J'ai remarqué moi-même que ceux d'entre eux qui se trouvaient en état d'impureté lavaient leurs vêtements souillés, en les prenant, au moyen d'un bâton crochu et en les jetant dans la mer, où ils les remuaient avec le même bâton pendant une heure; ce n'est qu'au bout de ce temps qu'ils s'aidaient de leurs mains pour achever le lavage. Il est obligatoire pour tout homme et toute femme de se laver le corps chaque jour, qu'ils soient en état de pureté légale ou non. Ils accomplissent les devoirs des ablutions ordinaires et extraordinaires; j'en ai fait souvent la remarque. Lorsqu'ils font leurs ablutions, ils observent de se

laver tout le bras, depuis l'épaule jusqu'à la main. Ils ont aussi d'autres coutumes réprouvées.

Le premier qui, au commencement de l'islamisme, fit la conquête de l'île de Gerba, fut Rouife', ben Tabet, ben Seken, ben 'Adi, ben H'arta el-Ensari, de Beni Melek, ben En-Nedjar. Il était compagnon de l'envoyé de Dieu et un de ceux qui s'étaient fixés en Égypte. Mo'aouïa lui avait donné, en l'année 46 de l'hégire, le gouvernement de Tripoli, et c'est de là qu'en 47 il pénétra en Ifrik'ia et parvint jusqu'à Gerba, dont il s'empara. Il en revint la même année et mourut à Bark'a, où se voit encore (dit-on) son tombeau; d'autres historiens affirment qu'il mourut en Syrie.

La conquête de Gerba achevée, Rouife' rassembla les prisonniers et le butin tombé en son pouvoir, et (montant en chaire) il fit la prière de la khoteba. Puis s'adressant au peuple, il s'écria : « Ô vous musulmans, je ne vous dirai pas tout ce que j'ai entendu de la bouche même de l'envoyé de Dieu. A la journée de Khaïbar, il se leva au milieu de nous, et nous adressa ces paroles : « Tout homme qui croit « à Dieu et au jour dernier ne doit jamais se per- « mettre d'arroser le champ ensemencé par un autre. » Le prophète voulait défendre par ces paroles le viol des esclaves déjà enceintes[1]. « Tout homme qui « croit à Dieu et au jour dernier ne doit point mon-

[1] Ce passage paraît être textuellement extrait de l'ouvrage d'El-Bekri : المسالك والممالك. (Voir la traduction de M. Quatremère, t. XII des *Notices et Extraits*, p. 464.)

« ter sur une monture faisant partie d'un butin acquis par des musulmans, pour la restituer, après « l'avoir amaigrie, à la masse du butin. Tout homme « qui croit à Dieu et au jour dernier ne doit point « se vêtir des vêtements appartenant à la masse d'un « butin fait par des musulmans, et les restituer après « les avoir usés. » Ces paroles de Rouife' ont été entendues par H'anasche ben 'Abdallah es-Sene'ani [1].

Ebn Sokher rapporte aussi cette tradition, en faisant dire à H'anasche ben 'Abdallah es-Sene'ani : « Nous fîmes une expédition dans le Mor'reb, ayant pour chef Rouife' ben Tabet, et nous fîmes la conquête d'une petite ville appelée Gerba. Là Rouife' ben Tabet se leva au milieu de nous, pour nous dire la khoteba. » Ici Ebn Sokher rapporte en abrégé la tradition ci-dessus.

Lorsque, en l'année 431, En-Nekari se souleva contre l'autorité souveraine d'El-Mo'ez ben Badis, ce chef de révolte se présenta devant Gerba, soumit l'île à ses armes, fit de nombreux prisonniers, et massacra une partie considérable de la population. Peu après (la reddition de la ville de Gerba), En-Nekari fit mourir sur une croix le chef auquel obéissaient les habitants, le nommé *Ebn-Keldin*. El-Mo'ez, à la suite de ces événements, envoya sa flotte contre En-Nekari, qui perdit un grand nombre de ses partisans. L'île de Gerba rentra dès lors sous la domination d'El-Mo'ez. Mais à sa mort les populations

[1] Suppression de quatre lignes du texte du manuscrit A.

de l'île se soulevèrent et se livrèrent à toutes sortes de brigandage et à des actes de piraterie avec des navires qu'ils construisirent, et au moyen desquels ils firent la course.

'Aboul-Celte, dont le livre est le complément de l'ouvrage d'Er-Rek'ik', rapporte que lorsque Aboul-H'assan ben Yeh'ia ebn Temim ben el-Mo'ez fut proclamé vers la fin de l'année 509, et que son autorité se fut affermie, il ordonna qu'une flotte fût envoyée à Gerba pour faire rentrer cette ville dans la soumission. Cette détermination fut prise à cause des actes de piraterie des gens de Gerba, et pour faire cesser la terreur qu'ils inspiraient. Le commandement de l'expédition fut confié à Ibrahim ben 'Abdallah, auquel furent adjoints plusieurs autres personnages, qui devaient l'aider de leurs conseils. L'expédition se mit en marche en l'année 510. On commença le blocus de l'île, et il fut si actif et si vigoureux, que la population ne tarda pas à se soumettre et à se replacer sous la souveraineté et la juridiction du sultan. Les chefs et scheikhs garantirent la cessation de tout brigandage sur les côtes de l'Ifrik'ia, et il fut arrêté en outre que leurs trafiquants ne dépasseraient jamais la ville de Mahdia. La sultan, informé du succès obtenu par sa flotte, ordonna alors sa rentrée. Un grand bienfait fut le résultat de cette expédition : sécurité pour la navigation, cessation des brigandages et sûreté pour les voyageurs. L'auteur cité ajoute que la soumission de Gerba avait été jusque-là une entreprise jugée

presque impossible par les pères et aïeux prédécesseurs de ce prince, bien qu'ils eussent un empire plus vaste, des troupes plus nombreuses et des richesses plus considérables.

Plus tard, en l'année 529, les chrétiens s'emparèrent de Gerba. Ils tuèrent un grand nombre d'habitants, et le reste fit sa soumission. En l'année 548, la population de l'île se souleva contre les chrétiens, dont elle fit un grand massacre; mais dans le courant de cette même année, une nouvelle expédition chrétienne fut envoyée contre Gerba, et l'île fut conquise une deuxième fois par eux. Les plus notables des habitants furent transportés dans le pays des infidèles, retenus en esclavage, et il ne resta plus dans l'île que ceux que les chrétiens jugèrent n'être que de peu d'importance.

Dans la suite, les musulmans se rendirent maîtres de Gerba. Cette île, depuis la première conquête des Arabes, a été sans cesse au pouvoir alternatif des musulmans et des chrétiens, et ainsi de suite jusqu'à nos jours. La dernière prise de Gerba par les chrétiens eut lieu en l'année 688. Le souverain de Tunis était, à cette époque, occupé à soumettre un chef de parti qui s'était soulevé contre lui; ce fut là pour le sultan la cause de la perte de l'île.

Ainsi que nous l'avons dit, nous campâmes sur ce point de l'île (la rive du Djerf), jusqu'à ce que tout le corps expéditionnaire eût passé de notre côté et se fût joint à nous.

Le vendredi, 23 djoumadi el-akhera, nous quit-

tâmes ce lieu vers l'heure de l'asr [1], nous mettant en marche pour nous rapprocher de notre station du lendemain, laquelle station ne devait être autre que le château appelé *El-Kaschtil* القشتيل « Castello. » Puisse Dieu le détruire de fond en comble !

Nous passâmes cette nuit campés à côté de la vieille ville de Gerba, à l'endroit où était autrefois la k'asba (ou citadelle) de l'île. Aujourd'hui tout y est abandonné et désert. J'allai la voir avec quelques-uns de mes compagnons et amis, et j'en parcourus les ruines. Je vis les restes d'une petite ville de forme carrée et entourée d'un rempart assez élevé, qui est encore debout. Dans l'intérieur de la ville se trouve une mosquée djame' d'une belle architecture, mais actuellement en ruines. Dans une de ses parties, j'ai remarqué une belle sculpture que la main de la destruction n'a point encore atteint et qui est d'un travail admirable. Aucun habitant du pays ne vient remplir ses devoirs religieux dans cette mosquée; c'est moins par crainte des chrétiens, ainsi qu'ils le disent, que par aversion pour l'affermissement de la doctrine orthodoxe de l'islam dans le pays. Quant à y dire la prière du vendredi, c'est chez eux un principe religieux de s'en abstenir, attendu qu'ils ne font cette prière qu'au temps seul où il existe un imam juste (de leur croyance). Vers l'extrémité de la ville se trouvent les restes de la

[1] De trois à quatre heures de l'après-midi; instant où l'ombre d'un individu a sept pieds de plus que lorsqu'elle est mesurée à l'heure du d'ohar (midi).

k'asba qu'habitaient autrefois les chefs du pays. Aujourd'hui tout y est en ruines. On y remarque un gros arbre de seder سدر [1], appelé dans la contrée du nom de *Seder el-Masseri* سدر المصري, et qui a envahi presque tout cet endroit. Ce seder est d'une espèce différente de celle que nous avons dans notre pays (les environs de Tunis). Son fruit est plus gros et son parfum plus exquis, quoique peu sucré. J'en ai vu une grande quantité à Touzer et dans ses environs. Quant au nom d'*El-Masseri*, par lequel on le désigne, il lui vient de sa grande abondance en Égypte. Auprès de la k'asba se voit encore debout un bain qui n'est point en ruines (comme le reste).

Nous passâmes la nuit auprès de cette ville. Le lendemain nous nous mîmes en route, ne cessant de marcher au milieu de dattiers très-élevés et plantés en bon ordre. Nous arrivâmes enfin devant le Kaschtil.

Nous eûmes alors devant nous une citadelle dont l'imposante construction surprend celui qui la con-

[1] Le jujubier lotos, *Ziziphus lotus* de Desfontaines (*Flora Atlan.* p. 200). C'est un des lotos des anciens Lotophages, premiers indigènes de l'île de Gerba, et dont parlent les auteurs anciens, Polybe et autres.

« Le sedra est un arbrisseau qui ne s'élève qu'à une hauteur de quatre à cinq pieds et dont les rameaux, irréguliers et tortueux, sont ornés d'épines et de feuilles alternes, petites, obtuses et à trois nervures longitudinales. A une petite fleur d'un blanc pâle, succède un fruit globuleux que les indigènes appellent un *nebek* نبق, d'une couleur brun-clair et bon à manger ». (*Vocab. d'hist. naturelle* du docteur Lager, publié à la suite du *Grand désert* de M. le général Daumas. Paris 1848.)

temple. Le K'aschtil est de forme quadrilatère; à chaque angle se trouve une tour dont deux sont rondes et deux octogones, et entre chacune d'elles on voit une fortification de forme carrée faisant partie du rempart autour duquel s'élève une muraille d'une hauteur moyenne; un large fossé entoure le tout.

Nous dressâmes notre camp à un mille de là. Bientôt nous y vîmes arriver le scheikh des Nekara qui, à notre approche de l'île, s'était sauvé avec le scheikh des Ouahabia, redoutant un châtiment (pour leur conduite passée). Ils avaient obtenu le pardon qu'ils avaient sollicité par écrit. — L'arrivée du chef des Nekara précéda de peu de jours celle du chef des Ouahabia. Il fut convenu, lorsque tous les deux furent réunis, qu'ils payeraient un tribut qu'ils devaient prélever sur leurs populations. Aussitôt après ils quittèrent le camp pour aller procéder au prélèvement de ce tribut imposé.

Pendant deux mois on tenta tous les moyens possibles pour réduire le château; mais ce fut sans succès; car les assiégés avaient pris toutes les dispositions nécessaires pour faire une vigoureuse défense. Bientôt le siége dut être levé à cause du manque de vivres nécessaires à nos troupes, les ressources qu'offraient l'île étant devenues insuffisantes. Dans de telles circonstances, la reddition de la place nous parut une chose trop difficile à obtenir, et nous reconnûmes que l'on ne pouvait atteindre à ce résultat que par le temps et un plus long investissement.

Aussi nous décidâmes-nous à partir, attendu que le but complémentaire de notre expédition était d'aller dans le Djerid pour y pacifier le pays et y prélever les impôts. Il fut arrêté en outre qu'après la rentrée des troupes dans la capitale (revenant de la tournée dans le Djerid), on enverrait à Gerba un corps de cavalerie qui y resterait en permanence pour faire l'investissement du château fort. L'exécution suivit de près la décision qui fut prise.

Nous partîmes de Gerba le jeudi 26 scha'ban. Notre séjour dans l'île avait duré soixante-cinq jours, depuis le moment où nous y avions pénétré jusqu'à celui où nous en sortîmes[1].

En quittant Gerba nous ne passâmes pas par le même passage que nous avions pris pour pénétrer dans l'île. Nous prîmes le passage appelé *Medjaz Sah'el el-Ber* dont la largeur est de huit milles et dont le fond est couvert de petits récifs. Les chevaux peuvent en certains endroits traverser ce passage en marchant; il s'y trouve cependant quelques points assez profonds que l'on ne peut franchir qu'à la nage. Ce passage est assez mauvais, et il n'est ordinairement pris que par les personnes qui le connaissent bien pour l'avoir traversé plusieurs fois. — Nous commençâmes à franchir ce détroit au moyen de (petits) bâtiments qui servirent ensuite au transport d'une partie de la colonne. Le reste effectua

[1] Suppression de trente-huit lignes du texte du manuscrit A; ce sont des vers sans importance extraits de deux lettres reçues par l'auteur pendant son séjour à Gerba.

son passage sur les chevaux, qui tantôt avaient pied et tantôt étaient obligés de nager.

Notre camp fut dressé pendant cinq jours sur la plage, de l'autre côté du détroit (c'est-à-dire sur la rive du continent).

Le mardi, 1er du mois de ramadan, nous levâmes le camp et nous nous mîmes en marche pour Gabès. Ce jour-là nous nous arrêtâmes dans un lieu appelé *Souani Khelf Allah* سواني خلف الله. Cette appellation lui vient du nom d'un homme d'origine Ah'medi احمدي, jouissant d'une sainte réputation parmi les Arabes (marabout), disciple du scheikh Abou 'Issa el-Amouri, et qui avait bâti en cet endroit une chapelle مسجد dont on retrouve encore les traces[1].

Nous quittâmes ce lieu le mercredi et nous arrivâmes le jour même dans une localité appelée *Tadjer'et* تجغت; c'est le nom d'une plaine spacieuse où nous remarquâmes d'anciennes ruines, des constructions de divers genres et des ouvrages hydrauliques مصانع المياه de toutes sortes. Quelques pierres couvertes d'écriture se sont détachées de ces édifices; les caractères de ces inscriptions appartiennent à une autre époque que la nôtre, et c'est en vain que j'ai demandé à plusieurs chrétiens de me les déchiffrer. Ils m'ont tous dit ne point connaître ces caractères. Nous vîmes aussi, en parcourant cette vaste plaine, un grand nombre d'enclos محارس dis-

[1] Suppression de huit lignes du texte du manuscrit A; détails de nul intérêt.

séminés parallèlement à la mer et ne pouvant servir d'asile qu'à une seule personne. En un mot, les ruines que l'on aperçoit dans cette localité sont aussi nombreuses que les restes des anciens édifices sont encore considérables et imposants.

Le jeudi, nous arrivâmes à la rivière dite *Ouadi Medjesser* وادي مجسر. Cette rivière, dont il a déjà été parlé, fait tourner un grand nombre de moulins appelés moulins de Medjesser.

Cette fois nous établîmes notre campement un peu plus en avant de la rivière que la première fois, dans la direction du sud, de telle façon que notre premier campement se trouvait entre celui que nous choisîmes et la mer. Les moulins de Medjesser sont dans la partie basse de la rivière.

Nous avons dit qu'il y a toujours de l'eau dans la partie basse du Ouadi Medjesser. Ce jour-là notre monde éprouva de très-grandes fatigues au passage de la rivière[1].

Le mercredi, nous quittâmes ces lieux pour aller nous arrêter à Ketana كتانة, dont nous avons déjà parlé.

Le samedi, nous arrivâmes pour la deuxième fois à Gabès. Nous campâmes pendant dix jours sous nos tentes en dehors de la ville, et là l'armée se prépara à se rendre dans le pays du Djerid, ainsi que le projet en avait été formé.

Nous quittâmes Gabès le mardi 15 ramadan, fai-

[1] Suppression de quatre lignes du texte du manuscrit A; sujet de nul intérêt.

sant route sur Touzer توزر. Dès le commencement de notre entrée sur le territoire des Debab, nous traversâmes les terres des Beni Ah'med بني احمد, descendants d'Ahmed ben Debab, ben Rebi'a, Ebn Zer'eb احمد بن دباب بن ربيعة ابن زغب. Peut-être les Beni Ah'med sont-ils, à l'égard de ces terres, en communauté de biens avec les Beni Yezid بني يزيد; ces derniers sont formés de quatre fractions des Debab qui se sont réunies. Ce nom leur vient de l'expression *Ez-Ziada* الزيادة «l'excédant, l'augmentation,» et non pas de l'appellation d'un nommé Yazid. Ces quatre fractions sont les Ceheba الصهبة, les H'emarna الحمارنة, les Khardja الخرجة, et les Açabe'a الاصابعة.

Les Ceheba descendent de Ceheb, ben Djaber, ben Fayed, ben Rafe', ben Debab صهب بن جابر بن فايد بن رافع بن دباب, et les H'emarna, de H'amran ben Djaber حامران بن جابر, frères des premiers. Les Kharedja «les expulsés» sont une réunion des membres de la famille de ben Sliman, ben Rafe', ben Debab بن سليمان بن رافع بن دباب. Ils furent expulsés de leur territoire par leurs cousins, les membres de la famille de Salem ben Rafe' ال سالم بن رافع [1], et dès lors, se séparant d'eux, ils se joignirent aux Beni Ah'med, qui les autorisèrent à s'établir sur les terres qu'ils occupent aujourd'hui. Leurs premières terres étaient situées dans le territoire de Messalata مسلاتة. Quant aux Açabe'a «les doigts,» ils tirent leur nom

[1] Le manuscrit B porte : وال سالم بن سليمان بن رافع.

d'un individu qui avait un doigt de plus à la main. Les Debab leur contestent l'origine commune qu'ils s'attribuent.

Ce jour-là nous nous arrêtâmes aux eaux thermales appelées *H'amet-Methmatha* حمة مطماطة, qu'il ne faut pas confondre avec celles de Touzer, appelées *H'amet el-Behalil* حمة البهاليل [1]. Je vis là une ville capitale, حاضرة, entourée d'une forêt de dattiers chargés de fruits. Toutes les eaux de ce pays sont saumâtres. C'est à cause du degré de chaleur de certaines d'entre elles que cette localité a été appelée *El-H'amet* « la chaude. » Ce mot *El-H'amet*, dans la langue régulière, signifie proprement une source d'eau chaude[2].

Ce pays est généralement à l'abri des atteintes de la peste; mais lorsque le fléau vient à y sévir, il y fait de terribles ravages, et, proportions gardées, ces ravages sont plus grands qu'à Gabès.

Un rempart élevé entoure la ville; ayant remarqué qu'en certains endroits il s'était écroulé, je demandai aux habitants pourquoi ils ne le faisaient pas réparer. « Ces remparts, me répondirent-ils, ne

[1] Le nom de *Methmatha* a été donné à ces eaux à cause d'une montagne ainsi appelée, située non loin de là. Cette localité est également connue sous le nom de *H'amet-Gabès;* c'est l'ancienne Aquæ Tacapitanæ, à 10 milles romains est de Silesma (Peutinger); à 16 milles ouest de Tacape ou Gabès. Léon l'Africain, qui a visité ces sources, en parle dans son ouvrage. (Voir El-Bekri, et les voyages d'Aïachi et de Moula Ah'med, t. IX de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie.)

[2] Suppression de quinze lignes du texte du manuscrit A; sujet de nul intérêt.

sont point une défense pour nous; nos vrais remparts ce sont nos sabres[1]. »

Les constructions qui sont en dedans de la ville sont très-hautes. En général, les habitants mettent un certain amour-propre à donner le plus d'élévation possible à leurs bâtisses. J'ai vu, en visitant la k'asba, demeure habituelle du chef de la ville, les restes de ses gigantesques proportions : aujourd'hui tout y est ruines. De nombreux canaux amènent en profusion, dans la k'asba, des eaux qui se réunissent dans une grande pièce en forme de salle de bain, d'une belle et élégante construction.

C'est en dehors et non loin de cette ville qu'El-Mançour abou Youssef Ya'koub, fils de 'Abd-el-Moumen, souverain du Mor'reb, remporta une célèbre victoire sur Ali ben Ish'ak' el-Mayork'i, qui combattait à la tête de ses légions d'Arabes et de ses bandes de R'ouz[2].

Lorsqu'El-Mançour se rendit maître de la ville de Tunis, il expédia, à la rencontre d'El-Mayork'i, son cousin Ya'k'oub ben Abou H'afs ben 'Abd-el-Moumen, à la tête d'un corps de troupes assez considérable. Les deux partis se trouvèrent en présence non loin de Gafsa, et El-Mayork'i y gagna sur ses ennemis la bataille connue sous le nom de *Ouak'e'at*

[1] Suppression de deux lignes inutiles du manuscrit A.

[2] Il a déjà été question de cette bataille à la page 153 et d'El-Mançour à la note 1 de cette page. Les R'ouz غز sont un peuple de race Turkomane; on les appelle ordinairement *Gozzes;* ils formaient une bonne partie des troupes que Saladin et son oncle Schirkouh amenèrent avec eux en Égypte.

'Amera وقيعة عامرة. Le plus grand nombre des soldats almohades y fut tué. Ceux d'entre eux qui échappèrent à la mort se réfugièrent à Gafsa. El-Mayork'i leur envoya l'aman, les fit venir auprès de lui, et lorsqu'ils furent en sa présence, violant la foi et la promesse jurées, il les fit tous périr par le fer. En apprenant cette nouvelle, El-Mançour se laissa aller à tout son courroux, et, sans prendre aucun conseil, il se détermina à se porter de sa personne au-devant de son ennemi. Il se mit aussitôt en marche, laissant à son frère El-Sid abou Ish'ak' le soin de gouverner et défendre au besoin la ville de (Tunis). Il campa d'abord à Radès, pour attendre que toutes ses troupes fussent réunies. Après avoir puni quelques-unes d'entre elles qui avaient tardé de répondre à son appel, il se remit en marche. Arrivé à la distance de deux farsekhs فرسخين [1] d'El-H'amet, il lança d'abord une petite colonne sur les campements des Arabes qui avaient embrassé le parti d'El-Mayork'i; dès que cette colonne les eut mis en déroute, El-Mançour se revêtit de son costume de guerre et poussa ses troupes au combat en y prenant part en personne. La défaite des Mayork'ites fut complète. 'Ali ben Ish'ak' (El-Mayork'i) et K'arak'esch échappèrent au massacre de leurs partisans et prirent la fuite. Ils furent poursuivis par les

[1] Le *farsekh* فرسخ ou parasange, est une mesure itinéraire équivalente à 12,000 coudées ou 4 milles arabes. (Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 18.)

Mouah'edin jusqu'à Touzer; de là ils pénétrèrent dans le Sahara.

Immédiatement après sa victoire, El-Mançour se porta à Gabès, ordonna l'investissement de la place par terre et par mer, et bientôt les habitants, ne pouvant plus résister, lui ouvrirent les portes de la ville et firent leur soumission [1].

De Gabès, El-Mançour se rendit à Gafsa, dont il fit également le siége; les habitants durent capituler et implorer la clémence du vainqueur. El-Mançour ne leur garantit que la vie sauve; quant à leurs propriétés, il ne les leur conserva qu'à titre de massak'at مساقاة [2]. A l'égard des étrangers qui se trouvaient dans Gafsa (au moment de sa reddition), ils devaient être livrés pour subir un jugement. Ces conditions furent acceptées, et les habitants de Gafsa, pour s'y conformer, durent tous sortir de la ville, n'y laissant que les femmes. El-Mançour, faisant alors ranger d'un seul côté les naturels de Gabès, leur ordonna de rentrer dans la ville. Il ne resta dehors que les étrangers, au nombre desquels se trouvait Ibrahim ben Fraketin, dont il a été parlé, plus connu sous le nom de *Selah' Dar* [3]. Dès qu'El-Mançour eut terminé sa prière du dohor et qu'il eut fini de présider à la distribution de la solde de ses troupes, il fit comparaître devant lui tous les pri-

[1] Suppression de seize lignes du manuscrit A; vers de nul intérêt sur cette reddition de Gabès.

[2] C'est donner une propriété à cultiver à quelqu'un en ne lui assurant qu'un droit sur une partie des fruits.

[3] Voir p. 84.

sonniers et les fit impitoyablement égorger jusqu'au dernier sous ses propres yeux[1].

El-Mançour ordonna ensuite que les murailles de Gafsa fussent démolies. Au bout de deux jours, les troupes avaient exécuté cet ordre, et il ne restait plus debout une seule pierre des remparts de la ville.

C'est à cette époque que les dattiers de Gafsa furent détruits presque en totalité, El-Mançour ayant fait le serment, pendant le siége, de faire couper chaque jour mille dattiers[2].

Ainsi que je l'ai dit, nous campâmes en dehors de la ville d'El-H'amet. Nous y séjournâmes six jours consécutifs, qui finirent le dimanche 20 du mois de (ramadan)[3].

Le 21 du (même) mois, nous quittâmes cette localité, faisant route sur Nefzaoua. Ce jour-là nous nous arrêtâmes à Meh'ezem محزم, gros bourg qui possède une forêt assez considérable de dattiers. On y remarque (tout autour) des châteaux et des menzels plus solidement construits que ceux que l'on voit habituellement dans la campagne[4].

Le mardi nous arrivâmes à l'étape appelée *'Oïoun Reh'al* عيون رحال. C'est un pays désert, où se trouvent deux sources jaillissantes, dont les eaux vont

[1] Suppression de six lignes du manuscrit A; sujet de nul intérêt.

[2] Suppression de sept lignes du même manuscrit; vers de nul intérêt sur la prise de Gafsa.

[3] Suppression de dix-neuf lignes du manuscrit A; sujet de nul intérêt.

[4] Suppression de six lignes du même manuscrit; sujet de nul intérêt.

un peu plus loin se réunir ensemble. Tout auprès l'on voit quelques rares dattiers.

Dans le parcours de cette étape nous quittâmes les terres des Beni Ah'med pour entrer sur celles de Zo'eb زُعْبٍ. Les Beni Zo'eb forment une tribu qui tire son origine de Zo'eb el-Acer'er (le plus jeune), ben Zo'eb el-Akeber (l'aîné), ben Djerou, ben Malek, زعب الاصغر بن زعب الاكبر بن جرو بن مالك. Ils sont parents des Debab, car ces derniers disent que Zo'eb était un des leurs. Il résulte de ce que nous venons de dire et de ce qui précède que Zo'eb el-Akeber eut deux fils : Zo'eb el-Acer'er et Rebi'a qui fut l'ancêtre des Debab ; c'est pour ce motif que ces derniers sont les cousins (des descendants) de Zo'eb el-Acer'er. En se disant descendants de Zo'eb, les Beni-Zo'eb entendent qu'ils ont eu Zo'eb el-Acer'er pour ancêtre ; s'ils prétendent être de la filiation de l'aîné, El-Akeber, ils sont alors collatéraux des Debab, car ceux-ci sont également descendants de Zo'eb [1]. El-Émir Makoula الامير ماكولا, dans son ouvrage appelé *El-Ikmal* الاكمال [2], dit que de nos jours il existe encore des Zo'eb dans le H'edjaz en assez grand nombre, et qu'ils ont un oratoire sur la route de la Mecque.

Le mercredi nous arrivâmes à Thora طره, l'une des deux capitales du pays de Nefzaoua نفزاوة. La

[1] Suppression de quatre lignes du même manuscrit, dissertation sur l'orthographe du nom de *Zo'eb*, généralement écrit ainsi زُعْبٍ

[2] Sur cet écrivain et son ouvrage, voyez l'Introduction à la Géographie d'Aboulféda, par M. Reinaud, p. CIX.

deuxième ville capitale de la contrée se nomme *Bischeri* بشّري[1]. Thora est entouré de dattiers dont les fruits sont les meilleurs de toute la contrée. On n'y trouve de remarquable qu'une source appelée *'Aïn Thora* عين طهرة, qui forme un grand étang d'un aspect fort agréable et pittoresque. Les animaux ne peuvent entrer dans cet étang pour s'y abreuver que jusqu'à une limite fixée, passé laquelle ils disparaissent dans des fondrières profondes. La tradition dit que chaque année cet étang coûte la vie à un homme, et que le plus souvent celui-ci est étranger à la localité. La teinturerie de Nefzaoua n'acquiert une si grande valeur qu'à cause des eaux de cette source, dans lesquelles les objets teints sont lavés, et qui leur donnent du brillant et de la vivacité dans les couleurs. On voit auprès de cette source les ruines de la k'asba de la ville, fortification qui n'est plus aujourd'hui qu'une masse de décombres; le rempart qui l'entourait est seul resté debout. On montre dans les environs quelques dattiers appelés *dattiers de Pharaon* نخيل فرعون par les habitants, convaincus qu'ils y ont été plantés par ce monarque. Ces dattiers n'ont point de propriétaire, et leurs fruits sont abandonnés aux voyageurs étrangers. Au nombre des faits curieux qui sont particuliers à ce pays, on remarque la force et la température élevée des coups de vents

[1] Thora citée par Aboulféda, traduction de M. Reinaud, p. 201. (Voir le Voyage de Moula Ah'med, tome IX de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie. Moula Ah'med semble avoir copié notre auteur.)

qui y soufflent dans toutes les saisons. Les habitants prétendent que quelques individus de la contrée, ayant fouillé la terre pour y découvrir un objet magique qui y était, disait-on, caché, il s'en dégagea aussitôt un vent impétueux, et que c'est depuis lors que les coups de vents dont nous avons parlé soufflent si fréquemment dans le pays. Les gens de Nefzaoua sont persuadés que ces vents sont plus forts et plus chauds lorsqu'un corps d'armée pénètre dans leur pays; ils voient dans ce fait un acte de la bonté divine; car cette violence et la chaleur des vents forcent bientôt le corps d'armée à décamper et à se retirer.

Nefzaoua tire son nom de celui d'une tribu qui s'y établit dès les premiers siècles. Voici sa généalogie : Nefzaou ben el-Akeber, ben Berber, ben Keïs, ben Elias, ben Modhar, ben Nezar نفزاو بن الاكبر بن بربر بن قيس بن الياس بن مضر بن نزار. Es-Scherif (El-Edrissi), dans son ouvrage composé pour le roi Roger, dit que Goliath جالوت, que tua David, était de la tribu de Nefzaoua. Les noms de Goliath sont D'erriss ben el-Acer'er, ben Nefzaou ضريس بن الاصغر بن نفزاو. C'est des Nefzaoua que tous les Zenatas زناته tirent leur origine. Ils étaient Arabes dans le principe; mais plus tard ils se *berbérisèrent* تبربروا par leur voisinage des Berbères *Masmouda* المصاميد et par suite de leur mélange avec eux[1].

[1] Voir El-Bekri, t. XII des *Notices et extraits*, p. 503; voir Ibn Khaldoun dans son Histoire des 'Obeïdites; comparez avec Aboulféda.

Les scheikhs érudits ne sont point d'accord sur l'orthographe du nom de *Nafzaoua;* les uns prononcent Nafzaoua نَفزاوة, les autres Nifzaoua نِفزاوة [1].

El-Fadhel el-Bissami الفاضل البيسامي dit dans son journal, en parlant de Thora, « que dans l'année 586 on apprit qu'El-Mayork'i assiégeait Yak'out ياقوت, lieutenant de K'arak'esch, dans la ville de Thora. Il continua le siége jusqu'à ce qu'il se fût rendu maître de la personne de Yak'out et qu'il se fût emparé de cent cavaliers *r'oz* غُز qui se trouvaient avec lui. Il incorpora ces derniers dans ses troupes, et bientôt, les Arabes lui ayant fait sa soumission, il se rendit maître des divers pays du Djerid. »

Dans un chapitre de l'histoire d'Ebn Nekhil ابن نخيل, il est dit que « lorsqu'En-Nacer arriva en Ifrik'ia [2], en l'année 601, El-Mayork'i, qui était dans Tunis, quitta cette ville, et, à la tête de ses troupes, se porta à K'aïrouan où il s'arrêta quelques jours. De là il se rendit à Gafsa et de Gafsa à la montagne appelée *Djebel Damer* جبل دمر. Pendant qu'il se dirigeait vers ces contrées, ayant eu des motifs de se plaindre des gens de Thora, il se porta sur cette ville dont il fit le siége. Thora capitula et fut livrée aux soldats d'El-Mayork'i, qui tuèrent plusieurs habitants, pillèrent les richesses, violèrent les jeunes filles et démolirent presque toutes les maisons. Deux

[1] Suppression de soixante-une lignes du manuscrit A; biographies de divers scheikhs et originaires de Nafzaoua.

[2] Quatrième prince de la dynastie des Almohades.

hommes des Mouah'edin (partisans d'En-Nacer), qui se trouvaient au nombre des habitants de Thora, furent condamnés à mort par El-Mayork'i. Ce chef de parti abandonna alors Thora, qui était devenue déserte et inhabitée. Ceux des habitants qui purent échapper à la mort se répartirent dans le pays de Nefzaoua [1]. »

Nous séjournâmes à Thora trois jours y compris celui de notre arrivée. Le samedi, 21 du mois, nous quittâmes ces lieux et nous arrivâmes à Bischeri بشري, où nous campâmes en dehors de la ville. Bischeri est la deuxième capitale du pays de Nafzaoua et est éloigné de douze milles environ de Thora [2]. Dans le trajet qui sépare ces deux villes, nous passâmes par un grand nombre de bourgs, et, entre autres, celui de Kelikel كليكل, celui de Yassek ياسط et celui de Beni abi Youssef بني ابي يوسف [3]. La ville de Bischeri me parut la plus grande de celles que j'avais vues dans le pays de Nafzaoua. A quelque distance jaillit une source appelée *'Ain Taourr'a* عين تاورغة, qui (alimente un étang) plus grand que (celui formé par) la source de Thora; ses eaux sont plus abondantes; mais on n'y retrouve pas le point de vue pittoresque de cette dernière ville. Le pays produit des coings préférables par leur goût, leur

[1] Suppression de quatre pages et onze lignes du manuscrit A; vers échangés entre un poëte de Thora et l'auteur.

[2] Ibn Haucal en parle dans sa Géographie. (Voir le Journal asiatique du mois de mars 1842.)

[3] Le manuscrit B porte بني يوسف seulement.

parfum et leur grosseur, à ceux de toute autre localité. Il n'y a que les coings du pays de Tadjoura تاجورة, bourg de la province de Tripoli, qui puissent leur être comparés. Nous étions à Bischeri pendant la saison des poires. Ce fruit y est d'une belle espèce; la forme en est agréable à l'œil, le goût exquis. On en trouve rarement de meilleurs. Les habitants donnent à ces poires le nom d'oiseau الطير, parce qu'ils prétendent qu'aucun des leurs n'a planté de ces arbres dans le pays (et que sans doute les graines en ont été apportées par les oiseaux).

Nous séjournâmes à Bischeri le reste du mois de ramadan. Le 1er de la lune de schoual fut un mercredi, et le lendemain nous célébrâmes la fête du Fethar (fête de la rupture du jeûne du ramadan). Nous nous rendîmes au lieu réservé pour la prière المصلى, et là le khatib de la ville vint faire la prière publique, à la suite de laquelle il nous fit entendre les paroles d'une khoteba remarquable, supérieures à toutes celles que j'avais entendues jusqu'alors. Quant au khatib, que l'on me désigna sous les noms d'*Abou 'Abdallah Moh'amed ben K'ïoun* de Nefzaoua, je n'ai point connu d'homme plus éloquent que lui. Je crus que la prière solennelle qu'il venait de faire avait été composée par Abou Bekr ben Feteh'; mais j'appris qu'un habitant de Touzer en était l'auteur.

Le jeudi nous nous mîmes en route pour Touzer. Nous quittâmes le pays de Nefzaoua à midi, nous dirigeant vers notre étape du lendemain.

Nous commençâmes à couper le lac سبخة, appelé

Takmert تاكمرت[1]. Après quelques heures de marche nous passâmes une partie de la nuit auprès d'une source, et au matin nous nous remîmes en route pour ne nous arrêter que le lendemain vendredi à midi.

Nous vîmes à droite et à gauche de notre route des troncs de dattiers placés là pour indiquer le chemin et empêcher les voyageurs de s'écarter de la bonne route ; car à droite et à gauche de ce tracé le lac ne présente plus que des fondrières, le terrain ne garde plus le tracé des pas qui s'enfoncent, et un individu qui ignorerait ce danger ne saurait s'y hasarder sans y disparaître.

El-Bekri, dans son ouvrage intitulé *El-Massalek*, s'exprime ainsi : « Plus d'une fois des troupes de voyageurs et des corps d'armée entiers, s'étant engagés sur ce terrain, y ont péri sans laisser aucune trace[2]. »

[1] Le manuscrit A porte تاكرت, je lis تاكمرت. Plus loin le nom de ce lac est ainsi écrit avec un ع ; c'est le lac connu sous le nom de *Lac des Marques* et dont parle Schaw. Il a quatre-vingts kilomètres de longueur du nord-est au sud-est, sur vingt-cinq à trente de largeur. Ce nom lui vient de celui que lui donnent quelques Arabes : *Sebkhet el-oueda'*. *Oueda'* signifie ici les pieux ou troncs d'arbres que l'on enfonce dans le lac pour *marquer* la route sûre à suivre. De nos jours encore le passage de ce lac est très-dangereux, au dire des Arabes. Voir ce qu'en disent El-Bekri (tome XII des *Notices et extraits,*), et les Voyages d'El-'Aïachi et de Moula Ah'med (tome IX de l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie). Le deuxième de ces voyageurs, qui écrivait en l'an 1119 de l'hégire, appelle ce lac سبخة التكامرت, p. 282 et un peu plus loin ; p. 285, il le désigne sous le nom de التاكمرت.

[2] Voir le tome XII des *Notices et extraits*, p. 504.

Si un individu vient à s'enfoncer dans le lac, les parties de terrain qui ont cédé se rapprochent aussitôt après, et la surface redevient ce qu'elle était avant l'accident.

Le chef de notre expédition me raconta le fait suivant, qu'il tenait d'un certain Moh'amed ben Ibrahim, ben Djame' el-Merdassi : « Une de nos caravanes dut traverser un jour ce lac; elle se composait de mille bêtes de charge. Par malheur, un des chameaux, ayant fait fausse route, s'écarta du bon chemin; tous les autres chameaux le suivirent, et rien au monde n'est plus prompt que la rapidité avec laquelle la terre s'amollit et engloutit les mille chameaux; puis le terrain devint ce qu'il était auparavant, comme si les mille bêtes de charge qui y étaient disparues n'eussent jamais existé. »

L'auteur Aboul-H'adjadj ابو الحجاج a raconté le voyage de Youssef ben el-Mançour, à Touzer, et il s'exprime ainsi : « Son voyage le porta à la saline الملاحة, qui se trouve aux environs de Touzer. C'est une merveille du monde dont les historiens ont oublié de parler. La surface de cette saline a plusieurs milles d'étendue : on dirait du métal fondu ou du marbre poli. L'œil trompé semble y voir une admirable transparence; on croirait avoir devant soi un étang dont l'eau serait gelée. » Il ajoute : « L'heure de la prière du matin étant sonnée pendant que la caravane traversait le lac, on y fit la prière comme sur un tapis de camphre ou de cristal. Les pas et les traces des voyageurs, dans le cours de cette

marche, s'étant souvent succédé les uns sur les autres jusque vers la moitié de la journée, il en résulta qu'une portion de la route, d'une étendue d'environ cent coudées, vint à se défoncer; toutes les personnes de la caravane qui se trouvaient attardées y furent englouties, et les chameaux y disparurent presque entièrement avec leurs charges. On eut a peine le temps de les égorger sur place et d'en retirer quelques lambeaux de viande. La presque totalité des charges y fut perdue.»

J'ai constaté par moi-même que si un homme appuyait le bout de sa lance à terre, cette lance s'y enfonçait tout entière, et que s'il avait le moyen de la pousser davantage, elle s'enfonçait plus avant encore; dès qu'il la retirait, le sol redevenait comme auparavant, sans laisser aucune trace.

Nous vîmes un assez grand nombre de ces troncs d'arbres servant à marquer le chemin et que le vent avait poussés loin des endroits où ils avaient été d'abord placés[1].

Un fait surprenant à remarquer, c'est qu'il est impossible de boire de l'eau douce dans cette seb'kha. Si l'on apporte de cette eau avec soi, elle y acquiert aussitôt un principe salé mêlé d'amertume[2].

Les environs de Touzer sont d'un aspect agréable. L'intérieur de la ville est digne de ce qu'en a dit le

[1] Suppression de quatre lignes du manuscrit A.

[2] Suppression de onze lignes du manuscrit A; citation de vers composés au sujet du lac de Touzer par un certain El-Fadhel abou Ibrahim ben H'essina.

poëte Ebn Zenoun. Les vers d'Abou 'Abdallah Mo-h'amed ben Zenoun sont si connus qu'il me semble inutile de les rapporter ici.

Touzer est la capitale du pays du Djerid. Dans aucune autre localité de cette contrée on ne voit une forêt de dattiers aussi considérable que celle qui s'y trouve. La cause en est due à l'abondance des eaux qui les arrosent. Ces eaux proviennent de plusieurs sources qui sourdent du milieu des sables; elles se réunissent en dehors de la ville et forment une large rivière d'où s'échappent de nombreux cours d'eau, qui se divisent eux-mêmes en plusieurs ruisseaux dont les gens de Touzer font la répartition entre leurs propriétés. Cette répartition des eaux est fixée et déterminée. Les habitants ont pour procéder à ce partage des amins (syndics) choisis parmi les plus intègres d'entre eux, lesquels sont préposés à la distribution des eaux par heures du jour et de la nuit, suivant un calcul de répartition arrêté à l'avance.

Ces cours d'eau font tourner un grand nombre de moulins.

Un fait remarquable, particulier à cette rivière, est celui-ci : lorsque ses eaux entraînent un objet quelconque avec elles, cet objet se divise, à l'endroit du partage des eaux, en autant de portions qu'il y a de ruisseaux, et elles sont entraînées alors par ces divers cours d'eau. Je me suis assuré de ce phénomène par mes propres yeux.

Un grand nombre d'indigènes n'habitent que dans

le bois de dattiers. Il n'y a aucune ressemblance entre les demeures qu'ils y construisent et celles de la ville. Les premières sont plus vastes et plus agréables que les secondes. On voit dans la ville deux mosquées (Djame') où se dit la khoteba, et un bain public.

Le lieu le plus pittoresque de Touzer est un endroit situé hors du bois et appelé par les habitants du nom de *Bab el-Manschour* باب المنشور; c'est en effet un lieu charmant. C'est là que les eaux se réunissent et qu'elles se divisent, ainsi que nous venons de le dire. Ceux des habitants qui exercent la profession de teinturiers y viennent étaler des vêtements de couleurs variées et des étoffes brodées; l'œil du visiteur croit voir alors devant lui un riche parterre où des fleurs aux mille couleurs s'épanouissent sur les bords de frais et limpides ruisseaux. Le bois de dattiers de Touzer touche aux remparts de la ville et ajoute ainsi aux moyens de défense de la place[1].

Les populations de Touzer sont un reste des anciens Roums (Grecs) qui se trouvaient en Ifrik'ia avant la conquête de l'islamisme. Il en est de même de la plus grande partie du Djerid. Lors de l'entrée des musulmans dans la contrée, ces populations s'empressèrent, pour sauver leurs jours, d'embrasser aussitôt l'islamisme. Il s'y trouve encore des individus descendants des premiers Arabes qui s'établirent dans

[1] Suppression de vingt lignes du manuscrit A; vers descriptifs à la louange de Touzer.

le pays après la conquête. On y voit aussi des descendants des Berbères qui occupèrent le pays dans les temps anciens, à l'époque où ils émigrèrent de leur patrie, la Palestine et ses environs. Lorsque leur roi Goliath (*Djalout* جالوت), dont il est fait mention dans le Coran[1], fut tué par David, les Berbères se répandirent dans diverses contrées, et le plus grand nombre d'entre eux vint se fixer en Ifrik'ia et dans le Mor'reb.

L'Ifrik'ia appartenait aux Roums (Grecs), lorsque, chassés par les Berbères, ils furent contraints de se réfugier dans les îles de la Méditerranée, telles que la Sicile et autres. Plus tard, par suite d'un traité conclu avec les Berbères, les Roums revinrent prendre possession de leurs pays. Les Berbères se réservèrent pour établissements les montagnes, les déserts et la campagne, et les Roums se fixèrent dans les villes et autres centres de populations. Cet état de choses dura jusqu'à l'arrivée des musulmans et jusqu'à la conquête qu'ils firent de la contrée. Tous ceux qui ne se convertirent pas à l'islamisme, ou qui (conservant leur foi) ne voulurent pas s'obliger à payer la capitation جزية, durent prendre la fuite devant les armées musulmanes. Les gens du Djerid furent de ceux qui préférèrent ne pas fuir.

La vente des excréments humains est une chose usuelle et publique chez les gens de Touzer. On leur en fait honte comme aux habitants de Gabès. On leur reproche également leur habitude de se nour-

[1] *Coran*, chap. II, versets 250, 251, 252.

rir de la chair des chiens. Tous ceux auxquels je m'adressais pour avoir des renseignements positifs à ce sujet, n'hésitèrent pas à me l'avouer, ajoutant que cette viande est délicieuse. Dès les premiers temps on réprouva l'usage de manger des chiens. Les premières tribus arabes qui, par cette coutume, acquirent une certaine célébrité, furent les Beni Assed بني اسد, puis les Beni K'afe'ous بني فقعوس, qui en étaient une fraction[1].

Il n'est pas possible, attendu son antiquité reculée, de fixer une époque à la fondation de Touzer. Quelques historiens prétendent qu'elle remonte à l'époque qui suivit le déluge de Noé.

Dans les premières années de l'islamisme, ce pays fut conquis sans coup férir par H'assan ben el-No'man, en l'année 79 de l'hégire, à l'époque où il rentra de Bark'a en Ifrik'ia à la tête des renforts que lui avait envoyés le khalife 'Abdelmalek. Nous avons déjà parlé de cet événement lorsqu'il a été question d'El-Djem[2].

D'après l'ouvrage attribué à l'imam Abou Thaher es-Selfi ابو طاهر السلفي, la première conquête de Touzer serait due à 'Ok'ba ben Nafe' el-K'arschi. Ceci est un fait surprenant, car la nomination de 'Ok'ba au gouvernement de l'Ifrik'ia eut lieu en l'année 46. Si le fait rapporté par cet auteur est vrai, cette conquête aurait eu lieu sous le règne du khalife Mo'aouia

[1] Suppression de douze lignes du manuscrit A; vers et citations relatifs à l'usage qu'avaient certains Arabes de manger du chien.

[2] Voir p. 120, 121.

ben abi Sofian. Or, d'après la version rapportée plus haut, ce fait se serait passé au temps du khalife 'Abdelmalek. Peut-être que H'assan, en soumettant le pays de Touzer, ne fit qu'accomplir une deuxième conquête.

La preuve que cette contrée fut conquise sans résistance résulte de ce que les églises que les chrétiens y avaient, quoique en ruines, subsistent encore de nos jours et qu'elles ne furent point démolies par les conquérants, qui se contentèrent de construire une mosquée en face de chacune d'elles.

Touzer fut, dans le temps, assiégé par 'Ali ben Ish'ak' el-Mayork'i et son frère Yeh'ia. Par ordre de ce chef de révolte, la majeure partie de la forêt de dattiers de Touzer fut coupée, et certes, sans l'inconséquence des habitants, El-Mayork'i et son frère ne se seraient jamais rendus maîtres de la ville. Lorsque Touzer tomba enfin en leur pouvoir, ils accordèrent paix et sécurité à ceux des habitants qui les avaient aidés à s'emparer de la ville, et dépouillèrent tous les autres de leurs biens, les frappant en outre d'une imposition considérable à titre de rançon. On procéda à la vente à l'encan de chacun de ces malheureux habitants. Celui qui trouvait une personne qui voulut le racheter était aussitôt mis en liberté; dans le cas contraire, il était mis à mort et son corps était jeté dans un puits qui se trouve près de là et qui est encore appelé de nos jours *Bir es-Schohadâ*, بير الشهدا « puits des martyrs », en souvenir de ces victimes infortunées. Ces événements eurent

lieu en l'année 582, après l'époque où El-Mayork'i et son frère, fuyant El-Mansour, durent quitter précipitamment Bougie.

Lorsqu'El-Mansour apprit toutes les cruautés accomplies à Touzer par El-Mayork'i et son frère, il expédia contre eux son cousin Ya'koub ben abi Hafs, ben 'Abd el-Moumen, à la tête d'un corps d'armée. Les Mayork'ites remportèrent sur lui la bataille connue sous le nom de *bataille d'Amera* وقيعة عامرة[1]. Ce fut alors qu'El-Mançour accourut de sa personne à la rencontre de l'ennemi et qu'il lui fit subir la défaite dont H'amet Mathmatha fut le théâtre, ainsi qu'il en a déjà été question. El-Mançour fit poursuivre les Mayork'ites jusqu'à Touzer; là ils purent se soustraire à cette poursuite acharnée en se sauvant dans le désert.

Les décrets du destin voulurent que 'Ali ben Ish'ak' el-Mayork'i vint mourir, plus tard, près de cette même ville de Touzer. Un coup de lance lui avait brisé la clavicule, et il mourut des suites de cette blessure[2].

Les terres de Touzer appartiennent de nos jours aux Arabes de la tribu des Beni Merdas بني مرداس. Nous avons déjà dit que l'autorité et le pouvoir, chez les Arabes de cette tribu, étaient le partage des Beni Djame' بني جامع, fraction qui fait partie des Beni Merdas; nous avons fait connaître, en outre, qu'ils

[1] Voir p. 186.

[2] Suppression de cinq lignes du manuscrit A; dissertation sur l'orthographe du nom de Touzer, écrit par les uns تَوزر, et par les autres تُوزر.

étaient renommés et puissants parmi les Arabes, et nous avons eu occasion de parler des souverains qu'ils donnèrent à Gabès.

A notre arrivée à Touzer nous dressâmes nos tentes en dehors de la ville, du côté de la moçalla مصلى, lieu destiné aux prières. Cette moçalla est très-grande et entourée d'un mur très-élevé. L'armée dressa là ses tentes; quant à nous, nous nous installâmes dans un jardin situé dans le bois et appartenant au gouverneur du pays, Aboul-'Abbas Yemeloul[1]. Notre séjour à Touzer se prolongea jusqu'au complet prélèvement de l'impôt.

Je visitai, pendant mon séjour à Touzer, le tombeau du jurisconsulte Moh'amed ben Yak'oub. Ce tombeau est situé dans une maison destinée spécialement, par les gens de Touzer, à renfermer les sépultures des personnes de distinction qui viennent à mourir chez eux. Je remarquai que la tombe de ce personnage était séparée des autres; on y lit la date du 7 djoumadi el-akhera 702[2].

Nous quittâmes Touzer le vendredi 17 schaoual, retournant à Gabès. Le prélèvement des impositions était terminé dans toute la contrée du Djérid, soit directement par nous-mêmes dans les localités où nous nous étions rendus, soit par le soin d'agents spéciaux délégués pour faire cette opération partout où

[1] Ibn Khaldoun le nomme Ah'med ben Moh'amed ben Yemeloul. (Édition imprimée par ordre du ministère de la guerre, p. 488.)

[2] Suppression de six pages et quatre lignes du manuscrit A; sujet de nul intérêt.

nous n'avions pu nous rendre. Notre séjour à Touzer avait duré quinze jours.

Ce fut après avoir fait la prière du vendredi dans la mosquée de la ville, que nous nous mîmes en route hâtant notre marche, pour nous rapprocher le plus possible de notre étape du lendemain. Nous commençâmes à couper de nouveau la Sebekhet de Takemert, ainsi que nous l'avions fait en venant à Touzer. Cette nuit-là nous fûmes privés d'eau. Nous nous remîmes en marche vers les deux tiers de la nuit, et ce ne fut que le lendemain, à l'heure de l'asr, que nous vîmes un terme à nos fatigues et à nos peines. Puisse Dieu nous les compter un jour en déduction des châtiments de nos fautes! Ce voyage-ci fut plus pénible que celui qui l'avait précédé; je le comparais aux rigueurs des vents d'ouest par rapport aux douces et fraîches brises de l'est.

Nous arrivâmes pour la deuxième fois à Bischeri. Aussitôt les troupes se disposèrent à former le camp; mais la force du vent qui soufflait était telle, qu'il fut impossible de dresser les tentes. Les troupes durent se répartir çà et là, et la majeure partie d'entre elles logea en ville. Quant à nous, nous nous installâmes dans le bois où, abrités du vent par les dattiers, nous pûmes dresser quelques tentes. Le lendemain la violence du coup de vent fut plus grande encore. Nous en fûmes alarmés pour nos jours, et nous priâmes Dieu de nous préserver du malheureux sort qui avait frappé jadis les gens de 'Ad عاد[1]. Une vingtaine de

[1] Voir d'Herbelot, p. 51, 460 et suiv. Le Coran en parle dans

dattiers du jardin où nous nous trouvions furent déracinés et abattus. Aucun des nôtres n'eut à souffrir de cet accident [1].

Le mercredi nous arrivâmes à Thora, dont nous avons déjà parlé.

Le vendredi nous arrivâmes à El-H'amet; c'était la deuxième fois que nous y campions. Cette journée de marche et la précédente avaient été fort longues ; aussi notre étape fut-elle doublée.

Ce fut alors que notre maître fit connaître son projet d'aller en pèlerinage à la Mecque, projet tenu secret jusqu'alors, et qui était le but véritable de notre voyage, ainsi que nous l'avons dit dès le commencement de cette relation. A cet effet, il fit rassembler les officiers de l'armée et les informa de sa détermination. Cette nouvelle, répandue aussitôt dans les rangs des soldats, fit naître une tristesse une affliction si sincères et si profondes, que la plume ne saurait en donner une juste idée. Ce jour-là nous n'entendîmes que des pleurs et des invocations adressées au ciel.

De là, nous nous mîmes en marche pour Gabès. C'était la troisième fois que nous arrivions dans cette ville.

Les troupes campèrent hors de la ville; quant à nous, nous nous logeâmes, avec notre maître, dans une

plusieurs chapitres, entre autres dans le VIIe, versets 63, 72; le XIe verset 52; le XIVe, verset 12; le XLe, verset 41.

[1] Suppression de deux pages et seize lignes du munuscrit A ; sujet de nul intérêt.

grande et belle maison que nous fit préparer à grand frais le scheikh Abou Merouan ben Meki[1].

Le lendemain les troupes vinrent prendre congé de notre maître. Elles se présentaient par sections nombreuses, et après avoir pris congé se retiraient en pleurant. Cette cérémonie dura toute la journée, et nous fit éprouver de si pénibles sentiments, que nos cœurs en furent brisés et que nos larmes coulèrent avec abondance.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

LA FARÉSIADE,

OU

COMMENCEMENT DE LA DYNASTIE DES BENI-HAFSS;

QUATRIÈME EXTRAIT

TRADUIT EN FRANÇAIS ET ACCOMPAGNÉ DE NOTES,

PAR M. A. CHERBONNEAU.

OBSERVATIONS.

Quoique l'importance de la famille de notre historien sous le règne des Hafsites soit clairement démontrée par un grand

[1] Suppression de dix lignes du manuscrit A; sujet de nul intérêt.

nombre de faits dans le courant du récit que j'ai soumis à nos lecteurs (*Journ. asiat.* octobre 1848, mai 1849, janvier 1851), je regarde comme essentielle la communication des quelques lignes consacrées à Ibn-el-Konfoud, par Ahmed-Baba le Tombouctien, dans son *Tekmilet ed-dibadj* ou *Complément* du recueil biographique intitulé *Ed-Dibadj*. « Ahmed ben-Haçan-ben-Ali-ben-el-Khatib-ben-el-Konfoud, dit-il à la page 37, ligne 9, naquit à Constantine. Il est connu dans le monde savant sous les noms d'Ibn-el-Khatib et d'Ibn-el-Konfoud. Non moins célèbre par ses voyages que par sa science, il eut le mérite d'être promu à la dignité de cadi. Les livres de *Hadis*, ou traditions du prophète, avaient été l'objet principal de ses études. On lui doit plusieurs ouvrages excellents.

Ses professeurs furent Haçan-ben-el-Kassem-ben-Badis, Ech-chérif-ibn-Kassem, imam de Ceuta; Ech-chérif, imam de Tlemsen, le hafedh Mouça-el-Abdouci, El-Kobbab, les deux imams El-Khatib-ibn-Merzoug et Ibn-Arafa, ainsi que le hafedh Abd-Allah-Abou-Yâla-ed-Dhrir. Il eut pour condisciples les docteurs les plus savants et les plus pieux de l'époque, entre autres le cheikh Ahmed-ben-Acher.

Son départ de l'Ifrikia pour le Mogreb, où il séjourna dix-huit ans, date de l'année 759 (1358). A cette époque, il parcourut le pays en tout sens, recherchant avec passion l'amitié des hommes d'une piété reconnue, tels que Ech-chérif, l'imam de Ceuta, un des personnages dont la connaissance honore, suivant son expression.

Parmi les ouvrages que nous a laissés Ibn-el-Konfoud, je citerai seulement son Commentaire en cinq volumes sur le Riçâla (Traité de jurisprudence) d'Ibn-Abi-Zeïd-el-Kaïrouâni; ses annotations sur le livre d'Ibn-el-Hadjeb, — sur l'Abrégé d'Ibn-el-Benna, — sur le Recueil d'El-Khoundji; son Commentaire en cinq volumes sur le hadis intitulé *Bounîa-el-islam;* son livre incomparable appelé *Moyen facile pour reconnaître la position des étoiles;* son Tableau des successions, accompagné d'explications; son Guide généalogique des

chérifs; l'Imitation du prophète de l'islamisme; et enfin un volume renfermant la vie du cheikh Abou-Mediên, ابو مدين, et de ses disciples.

Ibn-el-Konfoud était né en 740 (de J. C. 1339); il mourut en 810 (de J. C. 1407-8). On trouve sa biographie dans les *Woufîat*, وفيات, d'El-Ouanchérici.

Ahmed-Baba s'était occupé spécialement de l'histoire de l'Afrique; il avait fouillé beaucoup de bibliothèques, soit dans le Soudan, soit dans le Maroc, où il fut prisonnier pendant plusieurs années. On ne peut douter qu'il n'eût inscrit la Farésiade sur la liste des œuvres d'Ibn-el-Konfoud, si ce volume était tombé entre ses mains. Il faut en inférer que les exemplaires en ont toujours été fort rares.

Puisque le but de la présente notice est de nous familiariser en quelque sorte avec un des plus célèbres écrivains de Constantine, je regretterais d'avoir passé sous silence deux de ses ouvrages, qui ont été cités tant de fois dans la Biographie générale, ou *Tekmilet-ed-Dibadj*, et figurent, à la fin, sur la liste des auteurs consultés. Ahmed-Baba dit en cet endroit :

وقد انتقيت اصل هذا المختصر من كتب ككتاب التشوف فى رجال التصوف للتادلى ورحلة العبدرى والاول من رحلة ابى القاسم التجيبى ورحلة خالد القتورى و تاريخ ابن خلدون ورحلة القلصادى ورحلة ابن القنفود القسنطينى ووفاياته............

Le premier de ces ouvrages est l'*Itinéraire d'Ibn-Konfoud*, c'est-à-dire son voyage dans l'Afrique septentrionale (Tunis, l'Algérie et le Maroc).

Le second, auquel on donne généralement le titre de *Oufaïat*, qui signifie proprement *les décès*, et par extension *la chronique des décès*, commence par cet avertissement :

اذكر فى هذا الكتاب ما حضرنى من وفات الصحابة والعلماء والمحدثين والمؤلفين ورتبته على المايين بوجه لم اسبق اليه

Je consigne dans mon livre les dates précises de la mort des compagnons du prophète, des savants, des traditionnistes et des auteurs, en ayant soin de les ranger par siècles, d'après une méthode toute nouvelle.

Malgré d'actives recherches, il m'a été impossible de me procurer l'Itinéraire; j'ai dû même renoncer à l'espoir de le trouver; car, de mémoire de taleb, on ne l'a jamais vu à Constantine. Quant au second, Mahomet m'a accordé une sorte de compensation. Un des professeurs de la Medarsa de Sidi-el-Kettani, le nommé Sil-Mekki-bou-Talebi, homme fanatique s'il en fut, a eu la pensée de me le communiquer; il a même poussé la générosité jusqu'à me permettre d'en faire prendre copie.

TEXTE ARABE.

(Suite.)

بويع الامير ابو حفص عمر بن امير المومنين ابو يحيى بن ابى زكرياء بن الامراء الراشدين بتونس فى شهر رجب من عام سبعة واربعين وسبعماية ثم غلب عليه اخوه ابو العبّاس احمد صاحب قفصة ثم غلب عليه اخوه ايضا فقتله وفرّ اخوته ووقف بين يديه حاجب ابيه الشيخ ابو محمد عبد الله بن تافراجين ثم لم يظهر اليه لعجلته فخرج فارّا منه الى المغرب وخطر على قسنطينة فبعث وراءه وثقف ليلتين بالسلام من قصبة البلد ثم اطلقه المزوار القايد نبيل لمصلحة وغرب الى الامير ابى الحسن المرينى واعترضه فى الطريق صخر بن موسى السليمى

وبسبب ذلك قطع الامير ابو الحسن يده ورجله وكان
ممّن غرب معه عبد الكريم بن منديل المويوسفى
وهو الذى التزم فى السنة الثانية وطن الغياريين
والسدويكشيين بماية الف دينار والبلاد لبنى مرين سنة
سبع واربعين وسبعماية تسمّى عندنا عام المثقفين
والسبب فى ذلك ان من كان فى بلدنا مثقفا من اقارب
الخليفة وهم الامير ابو عبد الله بن الامير خالد واولاده
الكبار الثلاثة فخرج هولاء الستة بعد وفاة امير المومنين
بسيوفهم طالبين مملكة البلاد فبادر المزوار القايد نبيل
الى اعلا باب القصبة واخرج العدة ووقف بحشمه حتى
ردّهم الى موضع ثقافهم وردّ على مَن اشار بقتلهم حتى
اطلقهم الامير ابو الحسن المرينى حين ورد على البلاد
وصرفهم الى المغرب وعند وصول خبر الامير ابى الحسن
المرينى بالتوجه الى افريقية خرج الامير ابو حفص بمحلة
كبيرة من تونس وقصد قسنطينة وطلب الوقوف بها
لتكون اليد واحدة فلم يساعده ولاتها على ذلك خوفا
من العاقبة فرجع بمحلته الى افريقية ووجه الامير ابو
الحسن فى طلبه فلم يره وقصده بمحلة كبيرة ووقع بينهم
الحرب وهزم الامير ابو حفص واتبع فاخذ واستشهد
وتفرق من معه وذلك فى اواسط ثمانية واربعين وسبعماية ۞

وملك الامير ابو الحسن المرينى البلاد كلها وصرف الى المغرب ولاتها ودخل الحضرة فى هذه السنة وتغيّرت الاحوال وتنوعت الاشكال وفى اواخر هذه السنة كتب (1) على بنى مرين وقيعة القيروان وهى اشدّ وقيعة بطريف الكاينة عليه فى سنة احدى واربعين وسبعماية ۞ وسبب وقيعة القيروان انه خرج بجيشه طالبا من عصاة من العرب ولما قربت المنازل خانته انصاره من بنى مرين وفرّت طايفة كبيرة من بنى عبد الوادى الى المغرب ففرّ الامير ابو الحسن بن عثمان المرينى فى طايفة الى القيروان ونهبت المحلة كلها باثقالها وعددها واموالها ودوابها وكان جيشا يزيد على ثلاثين الف فارس واقام بالقيروان مدة ثم خرج الى تونس وليس معه الّا خواص من الفرسان والفقهاء والكتاب والعلوج والوصفان ورجعت بنو مرين مشات بالمربعات الى المغرب. واقام الامير ابو الحسن بقصبة تونس وبعض البلاد باسمه وكان ولده الامير ابو عنان بتلمسان ولبس عليه الامر ان والده توفّى بالقيروان وكتب بذلك رسما شهد فيه خلق كثير من الواصلين من بنى مرين فدعا لنفسه وبويع فى اول عام تسعة واربعين وسبعماية

[1] كتب est une faute contre la Grammaire. Je lis كُتِبَتْ au féminin.

وكان الامير ابو الحسن لمّا وصل الى باب افريقية اخرج
صاحب بجاية الامير ابو عبد الله بن الامير ابى زكرياء
بن امير المومنين ابى يحيى بن ابى بكر واعطاه بلد
ندرومة واخرج من قسنطينة الامير ابو زيد عبد
الرحمان واخوته اولاد الامير ابى عبد الله بن امير
المومنين ابى يحيى بن ابى بكر واعطاهم بلد وجدة وابقى
الامير الفضل ببلده بونة لِما غلب على ظنّه من عافيته
ولتقدّم معرفته به ولمصاهرته باخته ۞ ولمّا تصورت
الوقيعة بالقيروان تحرك الامير الفضل من بونة الى
قسنطينة وانقلب الحال على من بها من بنى مرين وغلبت
الاشرار ونهبت الديار وذلك فى عقب يوم الاربعا الثامن
والعشرين لذى حجة من سنة ثمان واربعين وسبعماية
فدخل الامير الفضل ومَن معه الى قسنطينة فى يوم
الجمعة المذكورة وقصد القصبة فغلقها مَن بها مِن بنى
مرين فى وجهه وعمروا اسوارها بالمذرعين من الرجال
والرمات فخاف الامير من ذلك خوفا شديدا ورجع وقصد
جامع البلد وصلّى فيه الجمعة ولم يصلّيها فيه خليفة
حفصى قبله وجلس بالجامع ليرا عافية القصبة وما
يذكر من انه طلب الامان من اهل البلد فباطل مزور
ممّن كان يبغضه ثم ارسل الى القصبة بامانه ويمينه مع

الخطيب والذى رحمه الله ولم يصلّ الجمعة بجامع البلد الا ذلك اليوم وصلّا مامـومًا بجامـع البلـد فقبـل امانـه وفتحت القصبة له ودخلها الامير الفضل فى عصر يوم الجمعة المذكورة ثم قامت بالقصبة نفرة شديدة بسبب طلب العامة لمن بها من بنى مرين وسلم الامير الفضل من الموت فى ذلك اليوم باختفائه بعد الطلب عليه ثم اخرج مَن بالقصبة من بنى مرين الى خارج البلد واحتوى الامير الفضل على اموال كثيرة لانه وجد بها هدايا بلاد المغرب لملكها على قرب من وصولهـا واخرج فى غير وجـه اكثرها ۞ واقام بقسنطينة ثلاثة اشهر ثم تحرك الى بجاية فاخذها بقيام اهلها على بنى مرين الذين بها وارتفع له بذلك صيت عظيم مع عافيته وحسن نيته وتدبيره لما بيده ۞ وكان اجمل الناس صورة واحسنهم خطًّا واركنهم الى محبة مَن يضحكه وكان صاحب علامته الكاتب الشهير العالم ابو اسحاق ابراهيم بن الحاجّ الاندلسى الغرناطى وكان الامير ابو الحسن مقيما بتونس ۞ ولما تبيّن [1] لولده الامير ابو عنان والده بالحياة خاف من عقوبته على مبايعته فبعث صاحب بجاية اليها وصاحب قسنطينة اليها ليعظم الامر على ابيه

[1] Un de mes manuscrits donne تيقّن : mais cette leçon n'est pas admissible.

وليكونوا حايلين بينه وبين بلاده وربط معهم فى ذلك ربوطا وقصد كلّ واحد بلده ورجعت البلاد الى اربابها ويأتى فى ذلك بيان تكملته ان شاء الله تعالى ۞ ووجّه الامير الفضل من بجاية الى بونة فى البحر بعد مرافعته لابن اخيه مدّة واقام بها بعض اشهر ثم تحرك الى تونس بطلب (1) العرب له فوصلها ووقع القتال بينه وبين مَن بقصبتها من بنى مرين مدة ۞ ثم سافر الامير ابو الحسن الى المغرب فى البحر ودخل الحضرة امير المومنين الفضل بن امير المومنين يحيى بن ابى بكر بن الامراء الراشدين بويع له بتونس بعد خروج الامير ابى الحسن المرينى منها وذلك فى سنة خمسين وسبعماية ووقف بين يديه خديمه الشواش وغيره ووقف فى خدمته ايضا من اهل تونس الفقيه خالد بن تاسكرت وله خدمة سابقة فى خدمة الخليفة ۞ وكانت سيرة الامير الفضل بتونس على وفق غرض خدامه فاختل حاله ونقض امره ووصل الشيخ ابو محمد عبد الله بن الشيخ ابى العباس احمد بن تافراجين من الجهة الشرقية التى فرّ اليها فى مبدا اختلال بنى مرين واحتال عليه الشيخ ابو محمد حتى

[1] Quoique les copistes s'accordent à écrire فطلب, j'admets comme plus logique la construction بطلب.

قبض بخارج المدينة ودخلها الشيخ ابو محمد بن تافراجين واخرج الامير ابا اسحاق بن امير المومنين ابى يحيى بن ابى زكرياء وكان مختفيًا فى دارٍ من دور الحضر بتونس ۞ وبويع ابا اسحاق بن امير المومنين ابى يحيى بن ابى بكر بن الامراء الراشدين ۞ بويع له بعد وفاة اخيه الفضل والله اعلم بكيفيتها فى جمادى الاولى من سنة احدى وخمسين وسبعماية ووقف الشيخ ابو محمد بن تافراجين بين يديه ومهد امره واحكم دولته واحكم (1) امارته ووفا له فى مطالبه ومكّنه ممّا كانت همته مصروفة اليه من انواع الطعام وذلك من مدّة تقرب من خمسة عشر عاما وهى من سنة احدى وخمسين وسبعماية ۞ وكانت سيرة الشيخ ابى محمد بتونس سيرة حمدها اهلها الّا انه لم يكن له فى اعرابها وطرفها قوّة ظهور واعظم جباية من سفار البحر وكانت له مواصلة بالهدية مع ملك المغرب ابى عنان لكنها فسدت باباية ابنة الخليفة ابى يحيى بن ابى بكر من عدم (2) قبول خطبته لابنه (3) وقالت بلغنى ان فيه قلقا يمنع من عشرته ۞ ولمّا تحرك السلطان

[1] Variante حكم.

[2] Un des manuscrits omet le mot عدم.

[3] On lit dans les deux exemplaires لابنة, ce qui constitue une erreur grossière.

ابو عنان الى قسنطينة سنة ثمان وخمسين وسبعماية وجه طايفة من جنده فى البرّ مع المهلهلين وبعث اقواما فى البحر ووجه صحبة عسكره فقيهها من فقهايه الى ابنة الخليفة وخرج الشيخ ابو محمد بن تافراجين مع السلطان وحاشيتهم الى المهدية وكانت غيبتهم سبعين يوما واختفت ابنة الخليفة بعد وقوف الفقيه المشار اليه عليها وقالت له غدا ان شاء الله يكون الحديث بحضر القاضى وغيره فرجع اليها فلم يجدها فى المكان الذى وقف فيه عليها واشتدّ طلبه عليها واعجلته منيته فى آخر سنة تسع وستين وسبعماية وسنّه ثلاثون سنة ومدّته عشرون سنة ۞ ولمّا ارتحل من قسنطينة مغربا غير مختار غرد بالنداء كلّ من فى محلته بقولهم الغرب الغرب وخرج مَن له بتونس كالفاريّن وعند رجوعهم الى المغرب عاقب اكثر الناس لابايتهم عن التشريق وثقف فى غدوة يوم وروده مدينة فاس اربعة وتسعين شيخا من شيوخ بنى مرين وقتل وزيره فارس بن ميمون بن ودرار وجماعة من وجوه الجند وثقف الفقيه الذى ارسله لابنة الخليفة وهو المحدث ابو عبد الله محمد بن احمد بن مرزوق التلمسانى وقال له لِمَ لَمْ تضع اليد فيها فقال له بنت سلطان يخطبها سلطان كيف يضع يدى فيها

وابقاه فى الثقاف بسبب ذلك ستة اشهر ۞ وفى عام ستين
وسبعماية تحرّك الامير ابو اسحاق الى قسنطينة واقام
عليها مدّة وفيها بنو مرين ثم ارتحل الى بجاية وقام
اشرارها على من بها من بنى مرين وقايدهم يحيى بن ميمون
بن المصمودى وكبّل وانصرف فى البحر الى تونس واقام
الامير ابو اسحاق ببجاية خمس سنين والشيخ محمد بن
تافراجين يمدّه (1) من تونس حتى دخل عليه صاحبها
ابن اخيه الامير ابو عبد الله بن الامير ابى زكرياء بعد
تردده اليها مدّة وخرج الامير ابو اسحاق الى تونس فى
البرّ وردّ الامير ابو عبد الله بعض ثقلته (2) وتوجه الى
قسنطينة ونزلها فى ضيافة اميرها ابن اخيه امير المومنين
ابى العبّاس ولا ادرى هل اخوه (3) ام لا ۞ وارتحل بعد
راحته ايّامًا هو وعياله وخدامه خاصة الى تونس فى

[1] Ce passage n'est pas celui qui m'a le moins embarrassé, parce que je n'avais à choisir qu'entre deux leçons fautives : d'une part, je trouvais بمدّ ه, et de l'autre بمدّة. Il m'a semblé que l'erreur des copistes pouvait provenir d'un déplacement ou d'un manque de points diacritiques. C'est en m'appuyant sur cette supposition, que j'ai lu يمدّ ه, interprétation que vient corroborer une phrase d'Ibn-Khaldoun : وكافله ابو محمد يدبّر امره من الحضرة. (*Histoire des Berbers*, p. 576, l. 3 et 4.)

[2] Les deux exemplaires écrivent à tort تقلته.

[3] Je lis اخوه, au lieu de اخيه, qui se trouve dans les deux manuscrits.

حرمة حضرته واستقلّ الامير ابو اسحاق بالامر من سنة وفاة الشيخ التى هى لسنة ست وستين وسبعماية الى سنة سبعين وسبعماية وكان كمحجور اطلق يده وصيّه ۞ وتوفّى الامير ابو اسحاق فجاة فى شهر رجب فى هذه السنة وولى ولده الامير خالد بن ابى اسحاق بن امير المومنين ابى يحيى بن ابى بكر بن الامراء الراشدين ۞ بويع فى شهر رجب من سنة سبعين وسبعماية وكانت احواله بيد من قام بامره البلقى وغيره ولذلك لم يستند اليه قضيته ولم تثبت منقبة مرضية وتردى (1) من تونس باختلال امره وفساد وضعهم وتحرك الى الحضرة امير المومنين ابو العباس بن الامير المرحوم ابى عبد الله بن امير المومنين يحيى بن ابى بكر بن الامراء الراشدين تحرك الى الحضرة فى سنة اثنين وسبعين وسبعماية من قسنطينة المحروسة التى هى مسقط راسه فى سنة تسع وعشرين وسبعماية وذلك بعد ان وصل اليه بعض الافريقيين كمنصور بن حمزة الكعبى وغيره وكان دخوله للحضرة بعد ابتداء القتال سبقًا فى الثامن عشر لشهر ربيع الثانى من عام اثنين وسبعين وسبعماية واستقرّ بالقصبة ونهبت ديار بعض الخدام وقوّم امير المومنين ما تحوّل وسكّن ما تزلزل

[1] Le sens de la phrase exige تردّى à la place de تودّى.

وبحث عن الاحوال المودية الى استخلاص الاموال ورفع
انواع الفساد من الطرق والبلاد واقام شكلا جميلا ورتب
مجلسا جليلا واختصّ خواصا لمجلسه يتسابقون الى
نصحه وانسه جلست بمجلسه السعيد وشاهدت امره
الكريم السديد سنة ستّا وسبعين وسبعماية فكان الشيخ
ابو عبد الله بن الشيخ ابى العباس احمد بن تافراجين
التينملى (1) فى جلوسه فى المجلس يقرّر امور المسايل
السلطانية ويذكر العادة فيما التبس منها اذا سُئِلَ عنها
بعقل وافر وتحفظ (2) ظاهر ويرجع اليه فى ذلك وقرب
اليه من خواصه الواصلين معه الى الحضرة اربعة الشيخ
الوزير ابو اسحاق ابراهيم بن الشيخ الرفيع والحاجّ ابو عبد
الله محمد وكلاهما قسنطينيان بالولادة والكاتب العاقل ابو
اسحاق ابراهيم بن الفقيه الحضى المشرف المشكور ابى محمد
عبد الكريم بن الكماد من وجوه بلدنا والكاتب الفاضل
ابو الحسن على بن زكرياء من بيتات الاندلس ومولده
وخدمته بالمغرب وكانت لطبيبه ابى الحجاج يوسف

[1] Ibn-Khaldoun (*Hist. des Berbers*, p. 536, l. 8, t. I, édit. de M. Guckin de Slane), écrit تينملل, *tinmelel;* l'adjectif ethnique doit être par conséquent تينمللى, *tinmeleli.*

[2] Il y avait plusieurs fautes dans ce passage; pour ramener la phrase à son véritable sens, j'ai dû écrire بعقل وافر, au lieu de وامن, et تحفظ à la place de تحفز ou تحفر.

الاندلسى العرقوبى مكانة ووجاهة وجسارة حصلها بزكايُه (1) وحلاوته وكانت فيه جية ومشاركة لذى الحاجات وهو من تلامذة الطبيب الشهير بن وزراء الاندلسى الاستردايلى طبيب حضرة غرناطة وكان السلطان رحمه الله لا يواقعه الا من كان صدقا فى قوله امينا (2) فى مناولته وعمله وفعله وله بالحضرة حسنات دايمات فمنها اقامة القرءان فى الاسبوع فى المقصورة غربى جامع الزيتونة فى كلّ يوم بالوقف المديد ومنها انشاوُه لسبالة الماء ببطحة ابن مردوم بداخل المدينة ومنها بناوُه البرج الكبير شرقى بلد تمرت بالمرسى ومنها رفع التضييف عن مزار صاحبة (3) وقت خروج السلطان الى ذلك المكان الى غير ذلك من مجاميع افعاله ۞ واول من كتب علامته بالحضرة الفقيه ابو زكرياء يحيى بن وجاد الكومى القسنطينى وطالت فى ذلك مدته وحسنت مع الناس مشاركته وله فى كتابة السرّقلم وجيز مع الخطّ والسمت وملازمة الصمت وكان والده من فحول الشعراء وله فى الامراء الراشدين امداح مدوّمة (4) ۞ ثم كتبها

[1] Les deux manuscrits portent بركابه, qui est une altération évidente de بزكايُه.

[2] La leçon des deux manuscrits est امنا.

[3] Je lis صاحبه.

[4] L'un des deux manuscrits porte مدوّمة, l'autre مدومة; mais

له بعد وفاة ابن وجاد الفقيه الخبير العاقل ابو عبد الله
محمد بن الفقيه ابي الفاضل قاسم بن الشيخ الفقيه ابي زيد
عبد الرحمان بن المجر من بيتات عدول قسنطينة وطالت
كتابته ومحاسنته بحسن الخطّ ووجازة اللفظ الى وفاة
الخليفة ۞ واول من كتبها له في البيعة الاولى الواقعة
بقسنطينة في شهر شعبان من سنة ستة وخمسين وسبعماية
الكاتب ابو على حسن بن ابي الفضل القسنطيني وكان له خطّ
حسن وافق (1) على حسنه كلّ من وقف عليه كالامير ابي
عنان المريني وغيره ۞

TRADUCTION.

GOUVERNEMENT D'ABOU-HAFSS-OMAR.

L'émir Abou-Hafss Omar, fils du prince des croyants Abou-Yahia, fils d'Abou-Zakaria, fils des princes orthodoxes, fut salué khalife au mois de redjeb de l'année 747 (de J. C. 1346). Son frère Abou'l-Abbas Ahmed, gouverneur de Kafsa, *voulant revendiquer ses droits, marcha contre Tunis*, et rem-

aucune des traductions du verbe دوّم ne se prête au sens de la phrase. La véritable leçon est مدوّنة, « mises en recueil, réunies en divan. »

[1] Le plus moderne des deux exemplaires écrit وافر.

porta sur lui un premier avantage; mais, *quelques jours après*, il fut vaincu à son tour et mis à mort (1). Ses frères prirent la fuite.

Le cheikh Abou-Mohammed-Abd-Allah-ben-Taféradjin, qui avait rempli les fonctions de hadjeb auprès du feu roi, s'attacha d'abord à la personne d'Abou-Hafss-Omar; puis, craignant l'issue de la guerre (2), il quitta en grande hâte la capitale de l'Ifrikia, et se dirigea vers les régions de l'ouest. Des cavaliers ayant été lancés à sa poursuite, il fut pris sous les murs de Constantine, et enfermé dans le selâm (*galerie en forme d'entre-sol*) de la casba de cette ville. Deux jours après, le caïd Nebil, qui remplissait alors les fonctions de mezouar ou gouverneur (كبير, *suivant l'expression d'Ibn-Khaldoun, édition de M. Mac-Guckin de Slane, p. 493, l. 7*), le mit en liberté, pour éviter une mauvaise affaire. Le fugitif alla rejoindre dans le Mogreb l'émir Abou'l-Haçan-el-Mérini. Un nommé Sakhar (3) ben-Mouça-es-Selini, qui s'était avisé d'entraver sa marche, fut cruellement puni plus tard : l'émir Abou'l-Haçan lui fit couper un pied et une main.

Parmi les compagnons de Taféradjin (4), se trouvait Abd-el-Kérim-ben-Mendil-el-bou-Youcefi (5), qui, pendant la seconde année de l'occupation mérinite, fut chargé de la perception de l'impôt des Riar et des Sedouïkéche, moyennant une redevance de cent mille dinars.

L'année 747 est appelée chez nous l'année des détenus, parce que tous les proches parents du

sultan, tels que l'émir Abou-Abd-Allah, fils de l'émir Khâled, ainsi que ses trois fils les plus âgés, étaient internés à Constantine. A la mort du sultan Abou-Yahia, les six princes sortirent de leur prison pour reconquérir leur royaume l'épée à la main; mais le caïd Nébil se montra sur l'esplanade de la casba (6), du côté de la porte; il fit avancer les machines de guerre, et, secondé par la garnison, il força les jeunes princes à rentrer dans le lieu de leur captivité. Toutefois, malgré les conseils qui lui furent insinués, il eut la sagesse de respecter leur vie, et les couvrit de sa protection, jusqu'au jour où l'émir Abou'l-Haçan-el-Mérini entra en vainqueur dans le pays. Ce fut ce prince qui leur accorda la liberté, et les dirigea vers le Mogreb.

Dès que l'émir Abou-Hafss-Omar eut appris à Tunis que le mérinite Abou'l-Haçan s'avançait vers l'Ifrikia, il mit sur pied une armée nombreuse, et se porta sur Constantine, dont il voulait faire le centre de ses opérations. Malheureusement les chefs de la ville refusèrent de se déclarer pour lui, dans la crainte d'être châtiés par les Beni-Mérin. Ce contretemps l'obligea de reprendre la route de l'Ifrikia avec ses troupes. Abou'l-Haçan le poursuivit sans perdre de temps, l'atteignit et lui livra bataille avec des forces considérables. On était au milieu de l'année 748 (de J. C. 1347). Trahi par la fortune, l'émir Abou-Hafss-Omar voulut reculer; mais il fut pris et tué (7). Ses troupes cherchèrent leur salut dans la fuite.

GOUVERNEMENT D'ABOU'L-HAÇAN-EL-MÉRINI.

Cette victoire éclatante assura à l'émir Abou'l-Haçan-el-Mérini la possession entière du pays (8). Il en dispersa les chefs dans le Mogreb, et fit son entrée triomphale dans la ville de Tunis, la même année (9). Mais la fortune abandonna bientôt sa dynastie. A la fin de l'année 748 (de J. C. 1347), éclata contre eux l'affaire de Kairouan, plus terrible que l'échec qu'ils avaient essuyé à Tarif en l'année 741 (de J. C. 1340).

Voici l'origine de l'affaire de Kairouan. Abou'l-Haçan s'était mis en campagne pour châtier les Arabes rebelles (10); mais lorsqu'il fut en vue de l'ennemi, la trahison se glissa dans les rangs de son armée; et pendant que les Mérinites abandonnaient ses drapeaux, une grande partie des Beni-Abd-el-Ouadi se sauvait dans le Mogreb. Des trente mille cavaliers qu'il avait amenés avec lui, il ne lui resta qu'une faible escorte, avec laquelle il se réfugia dans les murs de Kairouan, après avoir vu ses bagages, ses armes, ses munitions, son trésor et ses bêtes de somme tomber au pouvoir de l'ennemi. Il demeura bloqué dans cette ville pendant quelque temps, puis *il s'échappa* (11) et retourna à Tunis, n'ayant avec lui qu'une poignée de serviteurs dévoués, tant cavaliers que docteurs, secrétaires, chrétiens et mamlouks; car les Beni-Merin s'étaient dispersés à cheval dans la direction du Maroc. Cependant au moment où il rentrait dans la casba de la capitale, quelques

villes de l'Ifrikia reconnaissaient encore la puissance de son nom.

Sur ces entrefaites, il arriva que son fils, l'émir Abou-Eunân, qui résidait à Tlemcen, victime d'un odieux mensonge, s'imagina que son père était mort à Kairouan, et fit rédiger un acte à cet effet. La plupart des Mérinites qui s'étaient retirés dans le Mogreb après le désastre, y apposèrent leurs signatures à titre de témoignage; alors on vit le jeune prince s'emparer du pouvoir et se faire proclamer sultan au commencement de l'année 749 (de J. C. 1348).

De son côté, l'émir Abou'l-Haçan ne fut pas plus tôt parvenu à Tunis, qu'il déplaça le prince Abou-Abd-Allah, fils de l'émir Abou-Zakaria, fils du chef des croyants Abou-Yahia, fils d'Abou-Bekr, gouverneur de Bougie, et lui conféra le commandement de la ville de Nedrouma (12). En même temps, il éloigna de Constantine l'émir Abou-Zeid-Abd-er-Rahman, ainsi que ses frères, fils comme lui de l'émir Abou-Abd-Allah, fils du commandeur des croyants Abou-Yahia, fils d'Abou-Becr, et leur donna Oudjda sur la frontière du Maroc, avec le revenu de cette ville (Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbers*, t. I, p. 550, l. 12). Mais il laissa l'émir El-Fadel à Bône, siége de son commandement, parce qu'il le regardait comme un homme essentiellement pacifique. Il le connaissait d'ailleurs depuis longtemps, par suite de son mariage avec sa sœur (13).

A la nouvelle du désastre de Kairouan, l'émir El-

Fadel quitta Bône, où les Beni-Merin avaient été vaincus et pillés, un mercredi soir, le 28 de dou'l-hidja 748 (de J. C. 1347); le vendredi suivant, il entrait à Constantine, avec son escorte. Sa première pensée fut de se porter sur la casba; mais il la trouva fermée. La garnison, qui tenait encore pour les Mérinites (14), s'était déjà préparée à faire une vigoureuse résistance; les remparts étaient défendus de tous côtés par des archers et des soldats revêtus de cottes de maille. L'émir sentit son courage ébranlé; il retourna sur ses pas et se retira dans la principale mosquée de la ville, où il célébra la prière du vendredi. C'était la première fois qu'on y voyait un khalife hafsite assister en personne à la prière de ce jour. Quand la cérémonie fut achevée, l'émir s'assit dans la mosquée, songeant au moyen de calmer la garnison. On a prétendu qu'il s'était abaissé jusqu'à demander grâce aux habitants de Constantine; mais ce n'est qu'un mensonge et une infâme calomnie. Ce qui est vrai, c'est qu'il envoya mon père El-Khatib en parlementaire, pour offrir aux rebelles de la casba une amnistie pleine et entière, avec la garantie de son serment. *S'il faut le dire en passant*, mon père pria ce jour-là, à Djama-el-Kebir, au milieu des fidèles; mais ce fut la seule fois de sa vie.

Vers les trois heures de l'après midi, la paix fut acceptée, et les portes de la casba s'ouvrirent devant l'émir El-Fadel. A son entrée, il vit la populace qui s'acharnait à la poursuite des Mérinites, et pour se soustraire lui-même à sa fureur, il fut obligé de

se cacher pendant une grande partie de la journée. Vainqueur enfin et maître de la place, il en expulsa tous les Mérinites jusqu'au dernier, et s'empara des nombreux trésors qu'elle renfermait. C'étaient les présents et les offrandes que les populations du Mogreb venaient d'envoyer à leur souverain. Au lieu de les utiliser, El-Fadel en prodigua inconsidérément la plus grande partie.

Trois mois après, il partit de Constantine pour se rendre à Bougie, dont la population était hostile aux Beni-Mérin. A la faveur de ces dispositions, il prit la ville, et mérita par cette nouvelle conquête une gloire que vinrent ennoblir son amour pour la paix, sa modération et son habileté à administrer les pays soumis à sa puissance. Ce prince était d'une beauté vraiment remarquable. Il avait un talent supérieur en calligraphie. Ceux qui eurent le don de l'égayer furent l'objet constant de sa faveur.

Son secrétaire du paraphe, *'alama*, fut l'illustre savant Abou-Ishak-Ibrahim-ben-el-Hadj, né à Grenade, en Espagne (15).

Pendant que ces événements s'accomplissaient, l'émir Abou'l-Haçan-el-Mérini résidait à Tunis.

Dès que l'émir Abou-Eunân eut acquis la certitude que son père était encore en vie, il craignit de recevoir le châtiment de son usurpation. Résolu alors de mettre tout en œuvre pour conjurer l'orage, il se ligua avec les anciens gouverneurs de Bougie et de Constantine, dans le but de susciter des embarras à son père, et les renvoya tous deux au siége

de leur commandement. Ils devaient en quelque sorte lui servir de premier rempart (16). L'un rentra à Constantine, l'autre reprit la route de Bougie, et le pays revint à ses légitimes possesseurs. C'est ce que nous exposerons en détail, s'il plaît à Dieu Très-Haut.

Quant à l'émir El-Fadel, après une résistance de plusieurs jours, il céda Bougie à son neveu, et s'embarqua pour Bône; mais il n'y demeura que quelques mois, puis il marcha sur Tunis, où les Arabes l'appelaient avec instance. En arrivant, il attaqua les Mérinites qui occupaient la casba. Quoique la lutte se fût prolongée, Abou'l-Haçan fut réduit à gagner le Mogreb par mer (17).

GOUVERNEMENT D'ABOU'L-ABBAS-EL-FADEL.

Le même jour, l'émir Abou'l-Abbas-el-Fadel, fils du commandeur des croyants Iahia-ben-Abou-Bekr et descendant des princes orthodoxes, faisait son entrée à Tunis, où il fut salué khalife. On était dans l'année 750 (de J. C. 1349). Parmi ses ministres, on doit citer Ech-Chouache (18), ainsi que le *fakih* (jurisconsulte) de Tunis, Khâled-ben-Taskert, qui avait eu précédemment l'honneur de servir le khalife. Cependant le khalife montra tant de faiblesse à suivre les mauvais conseils de ses serviteurs, que l'autorité fut compromise et le trône ébranlé. Le cheikh Abou-Mohammed-Abd-Allah-ben-ech-cheikh-Abou'l-Abbas-Ahmed-ben-Taféradjin revint de l'Orient, où il s'était réfugié, à l'époque où la for-

tune commençait à tourner contre les Beni-Mérin. Il employa la ruse pour attirer El-Fadel hors de la ville et s'emparer de sa personne (19). Une fois maître de la position, il entra à Tunis. Son premier soin fut de chercher l'émir Abou-Ishak, fils du sultan des croyants Abou-Yahia, fils d'Abou-Bekr, et descendant des princes orthodoxes. Ayant appris qu'il s'était caché dans une maison de la banlieue, il l'invita à en sortir, et le proclama khalife au mois de djoumada premier, l'an 751 (de J. C. 1350), après la mort de son frère. Dieu sait quelle fut la fin de ce prince infortuné (20).

GOUVERNEMENT D'ABOU-ISHAK.

Dès le commencement de ce règne, ce fut le cheikh Abou-Mohammed-ben-Taféradjin qui prit en main la direction des affaires (21); il pacifia le pays, consolida le pouvoir du gouvernement, et fit en même temps respecter l'autorité du chef de l'État. Son dévouement pour Abou-Ishak fut tel, qu'il allait au-devant de ses désirs (22), et qu'il lui procurait tous les mets qu'il désirait. Cela dura environ quinze ans, à partir de l'année 751 (de J. C. 1350).

L'administration du cheikh Abou-Mohammed fut généralement digne d'éloges. Peut-être lui reprochera-t-on d'avoir trop épargné les Arabes, ainsi que leurs chefs (23), et d'avoir fait peser un impôt exorbitant sur la navigation.

Il existait entre lui et le roi du Mogreb, Abou-Eunân, un échange amical de cadeaux; mais leurs

bonnes relations furent troublées, parce que la fille du khalife Abou-Yabia, fils d'Abou-Bekr, refusa de se marier avec le fils d'Abou-Eunân, prétendant qu'elle avait entendu dire de lui qu'il était brusque et insociable.

Lorsqu'en l'année 758 (de J. C. 1357) l'émir Abou-Eunân marcha sur Constantine, il amena par terre une partie de ses troupes, avec la tribu des Oulad-Mehelhel, en même temps qu'il expédiait par mer un corps d'armée considérable. Un des plus illustres fakihs de sa cour partit avec la flotte, ayant pour mission de demander la main de la princesse. A leur approche, le cheikh Abou-Mohammed-ben-Taféradjin *voulut d'abord défendre Tunis; mais ayant appris qu'Abou-Eunân allait s'avancer avec le reste de son armée*, il se sauva à El-Mahdïa avec le sultan Abou-Ishak-Ibrahim et sa cour. Leur absence de la capitale dura soixante et dix jours.

Quant à la fille du khalife, elle eut une première entrevue avec le fakih en mission, et lui dit : « Demain, s'il plaît à Dieu, nous nous réunirons chez le cadi avec les témoins, et l'on s'entendra. » Mais lorsqu'il se présenta au rendez-vous, il ne la trouva point, parce qu'elle s'était cachée *pour éviter la rencontre.* Loin de se décourager, il rechercha la princesse avec une nouvelle instance. Malheureusement la mort du sultan mit fin à ses négociations, à la fin de l'année 769 (de J. C. 1367-1368). Il était alors âgé de trente ans; son règne avait duré vingt ans (24).

Abou-Eunân quitta Constantine malgré lui : son

armée l'entraîna pour ainsi dire en criant : « Partons pour l'Occident ! » Dans le même temps, ses partisans s'échappaient de Tunis en désordre. Mais à peine fut-il arrivé dans le Mogreb, qu'il frappa impitoyablement presque tous ceux qui s'étaient refusés à rester en Ifrikia. Le lendemain de son entrée à Fez, il jeta dans les prisons quatre-vingt-quatorze cheikhs du parti mérinite, et ordonna le supplice de son ministre Fârès-ben-Mimoun-ben-Oudrar et de plusieurs officiers supérieurs de l'armée.

Le fakih Abou-Abd-Allah-Mohammed-ben-Ahmed de Tlemcen (25), qu'il avait envoyé à Tunis pour demander la main de la fille du sultan ne fut pas épargné par sa colère; il lui fit un crime de sa déconvenue. En vain l'accusé lui répondait-il : « Il n'y a qu'un prince en personne qui puisse demander une princesse en mariage : comment vouliez-vous que je réussisse? » Il l'enferma dans les cachots pendant six mois.

En 760 (de J. C. 1359), l'émir Abou-Ishak-Ibrahim se porta sur Constantine, où la garnison mérinite le tint quelque temps en échec (26). Espérant être plus heureux du côté de Bougie, il y conduisit son armée, et, à la faveur d'une insurrection de la populace contre les Beni-Mérin, s'empara du caïd de ces derniers, nommé Yahia-ben-Mimoun-ben-el-Masmoudi, qu'il fit embarquer pour Tunis, chargé de fers. Depuis ce moment jusqu'en 765 (de J. C. 1364), Bougie fut le siége de sa résidence; le cheikh Mohammed-ben-Taféradjin lui expédiait de Tunis

tous ses approvisionnements. Il y resta jusqu'à l'époque où il en fut chassé par son neveu, l'émir Abou-Abd-Allah, fils de l'émir Abou-Zakaria, lequel venait, après plusieurs tentatives malheureuses, reprendre son gouvernement. Ensuite il reprit la route de Tunis par terre, pendant qu'Abou-Abd-Allah lui enlevait une partie de ses bagages. Arrivé à Constantine, il y reçut une hospitalité magnifique de la part de son neveu, l'émir Abou'l-Abbâs, qui en était devenu commandant supérieur. J'ai dit son neveu; mais je n'ose l'affirmer (27). Quelques jours ayant suffi pour le remettre de ses fatigues, lui, sa femme et les gens de sa suite, il reprit avec eux la route de Tunis, et reparut dans sa capitale avec toute la pompe de la royauté. Cependant il ne fut réellement affranchi de la tutèle du cheikh Ben-Taféradjin, qu'à la mort de ce dernier (28), c'est-à-dire, en l'année 766 (de J. C. 1364-1365). Jusqu'en 770 (de J. C. 1368-1369), ce fut lui qui gouverna. Une mort subite l'ayant enlevé dans le mois de redjeb de la même année, il laissa le trône à son fils, l'émir Khâled-Abou-Ishak, fils du commandeur des croyants Abou-Yahia, fils d'Abou-Bekr, le descendant des princes orthodoxes.

GOUVERNEMENT D'ABOU'L-BAKA-KHÂLED.

Ce prince fut salué khalife au mois de redjeb de l'année 770 (de J. C. 1369). L'administration de son royaume resta entre les mains de ses ministres, et particulièrement d'El-Balqui. (*On lit dans le Mou-*

nèss El-Belâqui *ou* El-Yolâqui, *et dans Ibn-Khaldoun, édition de M. de Slane*, El-Belâqui.) Aucune affaire ne lui était soumise (29), et le gouvernement fut poussé dans une voie funeste, par suite des exactions et des désordres qui se commettaient. Enfin l'émir se vit obligé de quitter Tunis en 772 (de J. C. 1371), à l'approche de l'émir Abou'l-Abbas, fils du commandeur des croyants Abou-Abd-Allah, fils de l'émir Yahia, fils d'Abou-Bekr, descendant des princes orthodoxes (30).

GOUVERNEMENT D'ABOU'L-ABBAS.

Abou'l-Abbas, né à Constantine la bien gardée en 729 (de J. C. 1328-9), était gouverneur de cette ville. Plusieurs chefs de l'Ifrikia, à la tête desquels se trouvait Mansour-ben-Hamza-el-Kaabi, vinrent l'engager à se saisir du trône. S'étant laissé tenter, il se présenta devant les murs de Tunis, dont un combat meurtrier lui ouvrit les portes, le 18 du mois de rebi et-tsâni de la même année. En même temps qu'il prenait possession de la casba, les maisons de plusieurs des partisans du prince déchu étaient livrées au pillage.

Le premier soin d'Abou'l-Abbas fut de rétablir l'ordre dans les finances et dans la police. La sûreté fut rendue aux routes, et la confiance s'étendit sur tout le pays. En un mot, il organisa l'administration d'une manière parfaite. C'est l'honneur de ce prince d'avoir institué un medjlès (31), uniquement composé d'hommes d'un mérite supérieur, qui concou-

raient à l'éclairer de leurs lumières. En 776 (de J. C. 1374-5), j'eus le bonheur de voir fonctionner cette haute cour. On y remarquait le cheikh Abou-Abd-Allah, fils du cheikh Abou'l-Abbas-Ahmed-ben-Taféradjin de Tinmelel, qui, indépendamment d'une connaissance parfaite des affaires relatives au gouvernement, savait trouver, dans les trésors de sonjugement et de sa mémoire, des citations ou des exemples pour résoudre les questions les plus difficiles (32).

Il y avait encore au nombre de ses favoris quatre cheikhs qui l'avaient accompagné jusqu'à Tunis. C'étaient le vizir Abou-Ishak-Ibrahim, fils du cheikh Er-Refie'; El-Hadj-Abou-Abd-Allah-Mohammed, né, comme le premier, à Constantine; le secrétaire intelligent Abou-Ishak-Ibrahim, fils du jurisconsulte si justement vanté pour la droiture de son jugement, Abou-Mohammed-Abd-el-Kerim-ben-el-Kemâd, une des notabilités de notre ville; et l'habile secrétaire Abou'l-Haçan-Ali-ben-Zakaria, qui avait servi dans le Mogreb, où il était né d'une bonne famille de l'Espagne.

La santé du khalife était confiée au médecin Abou'l-Hadjadje-Youcef, qui était né à Arkouba, ville d'Espagne, et avait su, par un mélange de finesse et de douceur de caractère, se faire à la cour une position considérable, qui lui permettait de protéger maintes personnes et de leur rendre de grands services. Il avait eu pour professeur Ben-Ouzara, l'illustre médecin de la cour de Grenade, né dans la ville d'Usturdèle, en Espagne.

Le sultan n'appelait aux fonctions administratives que des hommes d'une intégrité, d'une vertu et d'un mérite reconnus.

On compte parmi ses œuvres méritoires et d'une création durable, 1° l'établissement d'un collége de lecteurs journaliers du Koran dans la maksoura, située à l'ouest de Djama'-ez-Zeïtouna (la mosquée de l'Olivier); 2° la fondation d'une *sebbâla* (33) sur la place d'Ibn-Merdoum, dans l'enceinte de la ville; 3° la construction de la grande tour, située à l'est de la ville de Kammart, sur le port. Sa piété assura, par des *waqfs*, ou rentes à perpétuité, l'existence des deux premiers établissements. Il abolit la *dîfa*, c'est-à-dire les fournitures de vivres imposées aux habitants, lorsque la cour était en voyage.

Le premier personnage qui fut appelé à l'honneur d'écrire son *'alama* (paraphe) à Tunis est le fakih Abou-Zakaria-Yahia-ben-Oudjad-el-Koumi, de Constantine. Il occupa pendant plusieurs années ce poste élevé, et montra un rare dévouement pour le bien public. Il réunissait toutes les qualités qui font un bon secrétaire d'état, l'élégance de l'écriture, l'esprit de conduite et la discrétion. Son père a été mis au rang des poëtes célèbres. On a de lui un recueil de vers qu'il composa en l'honneur des émirs orthodoxes.

Après la mort de Ben-Oudjad, les fonctions de secrétaire du parafe royal furent dévolues à un homme d'un mérite et d'un savoir incontestable, le fakih Abou-Abd-Allah-Mohammed, fils du fakih

Abou'l-Fadel-Kâcem, fils du cheikh Abou-Zeïd-Abd-er-Rahmân-ben-el-Hadjar, issu d'une famille qui donna plusieurs *âdels* à la ville de Constantine. Jusqu'à la mort du khalife, il conserva cette place, et s'y fit remarquer autant par l'habileté de son écriture, que par la netteté de son style.

Au mois de chaabân de l'année 756 (de J. C. 1355), lors de sa première investiture, qui eut lieu à Constantine, il avait pris pour secrétaire de son parafe le kateb Abou-Ali-Haçan, fils d'Abou'l-Fâdel le Constantinois, qui, au dire de ses contemporains, et notamment de l'aveu de l'émir Abou-Eunân, possédait un talent extraordinaire en calligraphie.

NOTES.

(1) Ce fut Taféradjin ou Taférakin qui poussa Abou-Hafss-Omar à s'emparer du trône, au mépris des dispositions de son père en faveur d'Abou'l-Abbas. Informé de cette perfidie, celui-ci rassembla les Arabes et marcha sur Tunis. (Cf. l'*Adilla-el-Beïina-en-Nourânia-fî-Mefâkher-ed-Doula-el-Hafsia*, par Ibn-Chemmâ, fol. 27 v. l. 5; le *Mouness fî akhbar Ifrikia ou Touness*, par Mohammed-er-Raïni-el-Kairouâni, plus connu sous le nom de Ben Abi-Dinar, p. 111, l. 7.) — Hadj-Hamouda-ben-Abd-el-Aziz le Tunisien ajoute dans sa *Chronique des Hafsites*, fol. 11 v. l. 17 : « que son frère Abou-Farès, qui était gouverneur du territoire de Souça, vint au-devant de lui, et lui fit sa soumission à Kairouan. » Ces détails ont été empruntés presque textuellement à Ibn-Khaldoun (*Hist. des Berbers*, t. I, p. 547, l. 6 et suiv. édit. du baron de Slane) par Ibn-Abi-Dinar et Hadj-Hamouda. — Abou-Hafss-Omar, soutenu par les Al-Mohades, sortit de Tunis pour tenir tête à son frère; mais au moment où les deux armées furent en présence, Taféradjin, craignant l'issue du combat, s'esquiva et rentra dans la capitale; puis il rassembla ses trésors et partit pour l'Ouest. Abou-Hafss-Omar se sauva lui-même à Tunis,

et de là à Bedja. Ce fut alors qu'Abou'l-Abbas entra sans obstacles dans la capitale, où il ne resta que sept jours. (Cf. le *Mouness* d'Ibn-Abi-Dinar, p. 111, l. 8.) — Ibn-Khaldoun (*loc. laud.* p. 547, l. 10), ainsi que Hadj-Hamouda son compilateur, entre dans des détails plus longs : «Abou'l-Abbas descendit d'abord dans le parc (*riâdh*) de Râs-et-Tâbia, et fit sortir de prison son frère Abou'l-Baka; ensuite il s'installa dans le palais. Huit jours après, l'émir Abou-Hafss-Omar pénétra dans la ville, à la pointe du jour.» On lit dans Ibn-Chemmâ, fol. 28 v. l. 1 : «A cette nouvelle, Abou'l-Abbas voulut se sauver par la porte dite *Bab-el-Minâra*..... mais l'ayant trouvée fermée, il courut d'un autre côté, et fut pris par le caïd Mesrou, مسرو, au moment où il se glissait dans la maison d'El-Meliâni. Ce fut là qu'il perdit la vie.»

(2) La note précédente explique la conduite de Taféradjin.

(3) Ibn-Khaldoun écrit تفر (*op. supra laud.* p. 551, l. 6, t. 1).

(4) Dans l'impossibilité de figurer avec leur alphabet la prononciation du *gué* ou *gua* des Berbers, les Arabes ont écrit tantôt Taféradjin (cf. Ibn-el-Konfoud), tantôt Taférakin (cf. Ibn-Khaldoun). La véritable orthographe est *Taféraguin*. C'est ainsi que du nom berber *Asnagui*, pl. *Isnâguen*, on a fait *Sanhadja*.

(5) Les Benou-Youcef forment une tribu très-ancienne, près de Guedjal, sur le territoire de Sétif.

(6) La casba de Constantine, située dans la partie la plus élevée et à l'angle septentrional de la ville, formait, avant l'arrivée des Français, un quartier distinct, très-peuplé et entouré de murs épais, bâtis en 683 (de J. C. 1284) par l'émir Abou-Zakaria, et qui ont été démolis par le génie militaire en 1849, pour être remplacés par une forte muraille, où sont enclavées, tant du côté de la rue qu'à l'intérieur, une trentaine d'inscriptions grecques et d'inscriptions latines. Un hôpital, deux immenses casernes et un parc d'artillerie, ont été construits dans l'enceinte de la casba; on n'y voit plus que la mosquée des sultans Hafsites, transformée en magasin du génie, et la maison des Koutchouk-Âli, qui est occupée aujourd'hui par la pharmacie militaire. Par suite des différents travaux exécutés à cet endroit, le sol a été abaissé de plusieurs mètres.

Lorsque les Turcs s'emparèrent de Constantine, il y a plus de trois siècles, la casba perdit beaucoup de son importance. Le bey qui commandait la province fit construire presque au milieu de la ville, c'est-à-dire, à quelques pas de Djema-el-Kebir, un palais appelé généralement *Dar-el-Bey*. Vers la fin du XI[e] siècle de l'hégire, Salah-Bey éleva un autre palais à côté de Souk-el-Asr; mais cette demeure princière resta dans sa famille, et ses successeurs continuèrent à faire de Dar-el-Bey le siége du commandement. Seulement ils logeaient ailleurs leurs femmes, leurs enfants et leurs serviteurs. Hadj-Ahmed est le premier qui ait entrepris de se bâtir une vaste habitation dans le goût oriental. Malheureusement il n'en jouit pas longtemps : son joli palais devint la demeure du commandant supérieur de la division de Constantine.

(7) Ibn-Abi-Dinar-el-Kairouâni nous apprend, p. 111, l. 5, que l'émir Abou-Hafss-Omar, s'étant sauvé de Tunis, fut atteint par les Mérinites à Qâbess, où ils le massacrèrent فادركه طلب المرينى عند قابس فقتل هنالك. El-Mérini veut dire proprement le prince des Mérinites. — Ibn-Chemmâ, fol. 29, l. 3 et suiv. raconte que la tête de l'émir Omar fut envoyée à Tunis, où l'on dut l'exposer en public, afin que sa mort fût bien constatée; mais qu'on eut beaucoup de peine à la reconnaître, parce qu'elle était devenue noire pendant le voyage. — Hadj-Hamouda note au fol. 12 v. l. 1, que la tête d'Omar fut apportée à Badja, où se trouvait l'émir Abou'l-Haçan.

(8) Au rapport d'Ibn-Abi-Dinar (cf. le *Mouness*, p. 112, l. 15), Taféradjin fut la cause de la conquête de l'Ifrikia par Abou'l-Haçan. Lorsqu'il s'enfuit vers le Mogreb, il s'était rendu à la cour du prince mérinite, et lui avait dépeint cette conquête comme très-facile.

(9) A ce sujet, Ibn-Chemmâ raconte (fol. 29 v. l. 13) que l'émir Abou'l-Haçan amena sous les murs de Tunis une armée si nombreuse, que la ville devint insuffisante pour la loger. Il fut obligé de construire au-dessus de Sedjoum سجوم, une nouvelle ville, qui prit le nom d'El-Mansoura.

(10) Ibn-Chemmâ, ainsi que son compilateur Ibn-Abi-Dinar, se sont étendus sur cette partie de l'histoire mérinite. Ils blâment

Abou'l-Haçan de s'être montré ingrat envers les Arabes, et de n'avoir pas accompli les promesses qu'il leur avait faites pour les attirer sous ses drapeaux. (Cf. l'*Adilla,* fol. 30 r. l. 2, et le *Mouness,* p. 112, l. 19.)

(11) Taféradjin avait partagé la fortune du sultan mérinite. Ils étaient depuis quelques jours renfermés dans les murs de Kairouan, lorsque les Arabes, inspirés par Bou-Debbous, qu'ils s'étaient donné pour sultan, firent demander Taféradjin pour traiter de la paix. Mais lorsqu'il fut arrivé dans leur camp, ils le proclamèrent hadjeb de Bou-Debbous.......... (Cf. Ibn-Chemmâ, fol. 30 v. l. 2, et le *Mouness,* p. 113, l. 1 et suiv.)..... Quant à l'émir Abou'l-Haçan, il parvint à gagner quelques Arabes de la tribu des Oulad-Mehelhel, مهلهل, qui lui procurèrent les moyens de sortir de Kairouan et de se rendre à Souça, où il s'embarqua pour Tunis. (Cf. Ibn-Chemmâ, *loc. laud.* et le *Mouness,* p. 113, l. 5.) Hadj-Hamouda reproduit ces événements en quelques lignes seulement (fol. 12 v. l. 12); cependant aucun historien n'a traité ce sujet avec plus de clarté et de science qu'Ibn-Khaldoun; mais le plan que je me suis tracé me fait un devoir de renvoyer le lecteur à son premier volume de l'Histoire des Berbers, p. 555.

(12) Nedrouma, ville sur la frontière du Maroc, et non loin de Tlemcen. Ibn-Khaldoun nous indique la position qu'il lui fit, par ces mots : واقطع له الكفاف من جبايتها (P. 550, l. 9.)

(13) La même circonstance a été recueillie par Ibn-Chemmâ fol. 29 v. l. 7...... اختة شقيقة.

(14) Abou'l-Haçan avait laissé à Constantine ses lieutenants et ses agents, وانزل بقسنطينة خلفاءه وعمّاله (Ibn-Khaldoun, p. 550, l. 12).

(15) J'ai trouvé la biographie du docteur Abou-Ishak dans le *Tekmilet ed-Dibadj* d'Ahmed-Baba le Tombouctien, t. I.

(16) C'est ce qu'Ibn-Chemmâ explique en ces termes : واخذ عليهم العهد ان يمنعوا اباه من الجواز الى المغرب (Cf. l'*Adilla,* fol. 31 r. l. 17). — Plus loin, il ajoute : « Se voyant dans l'impos-

sibilité de pénétrer dans les terres, l'émir Abou'l-Haçan s'embarqua avec sa famille, ses trésors et sa garde, pour se rendre dans le Mogreb; mais il laissa à Tunis son autre fils El-Fâdel. » (*Ibid.* fol. 31 r. l. 18; cf. le *Mouness*, p. 113, l. 15.)

(17) Ibn-Khaldoun consacre à cet événement un chapitre entier, sous le titre الخبر عن حركة الفضل الى تونس بعد رحيل السلطان ابى الحسن الى المغرب, p. 559, l. 5. Sa relation diffère toutefois de celle d'Ibn-Konfoud, en ce qu'il fait partir Abou'l-Haçan avant l'arrivée de l'émir El-Fadel sous les murs de la capitale.

(18) Le nom de ce ministre est محمد بن الشواش *Mohammed-ben-Ech-Chouache*, suivant Ibn-Khaldoun. p. 560, l. 11.

(19) Taféradjin avait pour complice Omar-ben-Hamza, avec lequel il s'était rencontré à la Mekke en 750. (Cf. Ibn-Khaldoun, p. 561, l. 5; et l'*Adilla*, fol. 32 r. l. 15.)

(20) Le malheureux El-Fadel périt dans les tortures, فامتحن وهلك فى امتحانه. (Cf. Ibn-Khaldoun, p. 561, l. 19, et l'*Adilla*, fol. 32 v. l. 4.)

(21) Ibn-Chemmâ remarque qu'il recevait tous les matins les cheikhs dans son parterre, رياض, et que les choses en vinrent au point qu'il se laissait offrir les hommages qui ne sont dus qu'aux rois وانتهى امره الى ان يسلّم عليه بسلام الملوك. (Conf. l'*Adilla*, fol. 33 v. l. 15.) L'auteur du *Mouness* paraît insister sur la peinture de l'ambition de Taféradjin, en disant : .... وعلت همته الى ان (P. 114, l. 14.)

(22) L'émir Abou-Ishak était très-jeune lorsqu'il fut placé sur le trône par Taféradjin, وهو يوميذ غلام مناهز. (Cf. Ibn-Khaldoun, p. 561, l. 15.)

(23) Cependant il est prouvé par le témoignage d'Ibn-Chemmâ et d'Ibn-Abi-Dinar, que la politique de Taféradjin n'eut d'autre but que d'évincer les Arabes du commandement de Carthage, قرطاجنة, de Kairouan, de Souça, de Badja, de Tubersok et d'El-Orbèss (cf.

l'*Adilla*, fol. 32 v. l. 16, et le *Mouness*, p. 114, l. 15), pour leur substituer ses créatures (*ibid.*).

(24) Au lieu de سنة تسع وستين, l'année 769, il faut lire تسع وخمسين l'année 759; et au chiffre عشرين «vingt», donné comme le nombre des années du règne d'Abou-Eunân, on doit substituer عشر «dix». C. D-y.

(25) Voyez la biographie de ce fakih dans le *Tekmilet-ed-Dibadj*, t. II, fol 59 r. et fol. 61 r. l. 5.

(26) Ce fut cette année-là que les chrétiens s'emparèrent de *Hammamat*, الحمامات. (Cf. le *Mouness*, p. 115, l. 3.)

(27) Hadj-Hamouda atteste qu'il était son neveu, comme on le voit dans la phrase suivante : الى ان برا لعمّه السلطان ابى اسحاق رأيه فى اللحاق بتونس, fol. 15 r. l. 6.

(28) Taféradjin mourut de la peste qui régnait à Tunis. Quelques jours avant sa mort, le sultan avait épousé sa fille. Le contrat de mariage avait été rédigé par Ibn-Merzouk et lu par Ibn-Arafa. (Ibn-Chemmâ, fol. 34 r. l. 13, Ibn-Abi-Dinar, p. 115, l. 4.)

(29) L'émir Abou'l-Baka était excessivement jeune, dit Ibn-Chemmâ, وهو صبى صغير لم يناهز (Cf. l'*Adilla*, fol. 34 v. l. 11.)

(30) A peine s'était-il sauvé avec les siens par la porte El-Djezira, qu'il fut poursuivi et arrêté...... Plus tard on l'embarqua avec son frère pour l'exiler; mais une tempête les fit sombrer. (Cf. l'*Adilla*, fol. 35 v. l. 4 et suiv.). Ibn-Abi-Dinar n'omet aucun de ces détails.

(31) Il est à remarquer que plusieurs historiens ont parlé de cette sage institution, fondée par les Hafsites à Tunis. Ibn Abi-Dinar, entre autres, dit, à la page 471 de son Épilogue (voir *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842*) : «Les Beni-Hafss réunissaient devant eux, le jeudi de chaque semaine, les cadis, les muphtis et les ouléma, pour rendre la justice. Là se discutaient les grandes affaires. Les ouléma faisaient les recherches et décidaient les points de droit. Ce medjlès (analogue à nos *assises*) durait une heure. Les autres jours de la semaine, les cadis pronon-

çaient les jugements, soit chez eux, soit dans le lieu désigné à cet effet. »

(32) Un autre passage de l'épilogue du *Mouness* paraît se rapporter à ce fait : « Ces ouléma recherchaient dans le Medjlès les questions de droit et leur application aux affaires qui se présentaient. » (Cf. *Explor. scient.*....... p. 473, l. 8.)

(33) Le mot سبالة *sebalah*, de même que سبيل *sébil*, désigne une grande fontaine publique. (Voy. Sir Grenville Temple, *Excursions in the Mediterranean*, t. I, p. 251.) C. D-y.

BIBLIOGRAPHIE.

ترجمهٔ الف ليلة وليلة *terdjemèï elf leïlet vè leïlet*, version turque des Mille et une nuits, par Ahmed Vazif Efendi, ouvrage devant former quatre volumes petit in-folio, dont les deux premiers volumes seulement ont été imprimés à Constantinople en 1268 de l'hégire (1851). Cette version, écrite dans le style simple du turc usuel, n'est pas toutefois dépourvue d'une certaine élégance. Elle sera lue avec autant de plaisir que le texte arabe même, qu'elle reproduit fidèlement et dont elle soutient dignement la comparaison. Nous regrettons toutefois de voir que la suite de cette utile publication se fait trop longtemps attendre.

قواعد عثمانيّه *qav'āïdi 'osmānïïè*, Règles de grammaire ottomane expliquées en turc, par Fuad Efendi et Djevdet Efendi, membres de l'Académie impériale des sciences, un volume in-8°, lithographié à Constantinople en 1268 de l'hégire (1851).

Cette grammaire, entreprise conformément au but pro-

posé en première ligne par l'Académie même, est aussi le résultat le plus utile que l'on pouvait espérer de ses premiers travaux. Fruit de la double collaboration d'un des hommes d'État les plus éminents de l'empire et d'un savant membre du conseil de l'instruction publique, elle ne pouvait offrir plus de garantie et paraître sous de plus heureux auspices. Pour bien en apprécier toute l'utilité, il suffit de savoir que, jusqu'à ce jour, il n'a jamais existé, en Turquie même, aucun traité complet de ce genre, écrit ou publié dans la langue des Ottomans.

C'est à cette lacune, difficile à comprendre, mais pourtant trop réelle, qu'il faut attribuer les différences de méthodes, les contradictions et les imperfections mêmes, qui, à un très-petit nombre d'exceptions près, caractérisent la presque totalité des grammaires turques-européennes publiées jusqu'à ce jour. Celle qui fait l'objet de cette note, et que nous avons lue attentivement, nous a paru, sauf quelques développements dont elle est encore susceptible, être écrite avec savoir, talent et méthode. Les règles de l'arabe et du persan surtout, inhérentes à la langue des Ottomans, y ont été appliquées avec précision, justesse et clarté. Devenu désormais la base et le type primitif et authentique des grammaires turques-européennes, cet ouvrage, par la simplification et les facilités qu'il apporte à leur rédaction, est évidemment le service le plus signalé que les deux savants auteurs des *qavā'ïdi 'osmānïiè* pouvaient rendre à l'enseignement futur de leur langue en Europe et en Turquie.

سال نامهٔ سنهٔ ۱۲۶۸ *sālnāmèï senèï biñ alty ïuz altmych sekiz*, Annuaire impérial ottoman de l'année 1268. 1 vol. in-18, lithographié et mis en vente à Constantinople.

Cet annuaire officiel de l'empire Ottoman pour l'année de l'hégire 1268, qui a commencé au 1er mouharrem (14 octobre 1851), a paru à Constantinople pour la sixième fois depuis sa première publication en 1847. (Voyez notre compte rendu

de l'Annuaire de l'année dernière dans le Journal asiatique, cahier d'avril-mai, p. 481 et suiv.)

Dans sa disposition générale, l'Annuaire de 1268 (1851-52) diffère peu de celui de l'année précédente. Les cadres de l'organisation politique, civile, judiciaire, militaire et administrative sont les mêmes. Cette fois le مابين همايون *mābeïni humāïoun* ou la maison civile et militaire du sultan (la cour proprement dite) forme le premier chapitre de l'Annuaire.

Dans ce service, les قرنا *qourenā* ou chambellans, Hassan Efendi et Sāmi Agha ont été remplacés par 'Aly Efendi et 'Yzzet Efendi. Edhem Pacha, lieutenant général (فريق), a pris le second rang parmi les premiers secrétaires particuliers de Sa Majesté. Sauf quelques mutations et changements peu importants dans le personnel de tous les autres fonctionnaires du sérail, les capidjis bachis, les pages et les aides de camp, le dispositif du *mabein* est le même que celui de l'année dernière.

Au chapitre du ministère et des membres du conseil privé, on remarque que Rechid Pacha, après avoir été momentanément remplacé comme grand vizir par Reouf Pacha, a été de nouveau réintégré dans cette première dignité de l'empire. Depuis cette époque (mars 1852), Reouf Pacha a été nommé ministre sans portefeuille pour prendre rang après le grand vizir et le cheïkh ul-islam. A Souleïman Pacha a succédé, en qualité de grand amiral (*qapoudan pacha*), Mehemmed Aly Pacha. L'ancien ser-'asker a été remplacé par Mehemmed Réchid Pacha. Le président du conseil d'État, Rif'at Pacha, a eu pour successeur, depuis le mois de mars dernier, Moustafa Pacha, ex-gouverneur général de l'île de Crète. Le ministre des finances, Khalid Efendi, a été remplacé par Nafiz Pacha[1].

[1] Nous apprenons qu'un changement vient de s'opérer dans le ministère ottoman. Ali Pacha succède comme grand vizir à Rechid Pacha, Fuad Efendi est nommé ministre des affaires étrangères, et Namyk Pacha succède à Fethi Ahmed en qualité de grand maître de l'artillerie.

S'il y a eu quelques changements de membres dans les divers conseils ou comités, les présidents et secrétaires (excepté pour le conseil d'État) sont partout restés les mêmes. Nous remarquerons ici qu'un nouveau conseil, dit des *as'ars* (مجلس اسعار *medjlici as'ar*), a été créé cette année pour la fixation ou la taxe des marchandises ou denrées. Ce conseil se compose d'un président et de six membres. Le président actuel est Rachid Efendi.

Pour la première fois, la liste des membres indigènes de l'Académie des sciences انجمن دانش figure dans l'Annuaire de cette année 1268, immédiatement après l'indication des divers conseils administratifs. (Voy. p. 244.)

Quant aux changements du personnel qui ont eu lieu dans les chapitres suivants, relatifs aux emplois du divan مناصب ديوانيّه, à l'*amedi* ou protocole impérial امدى ديوان همايون et à la bureaucratie ضابطان اقلام, nous croyons, vu leur peu d'importance, pouvoir nous dispenser de les mentionner.

Au chapitre intitulé علميّه *'ylmïiè*, qui comprend la totalité des emplois judiciaires, tant dans la capitale que dans les provinces, nous voyons que, pour l'année courante, le grand juge ou *cazy 'asker* de la Roumélie est Fyndyq zādè Seïd Ibrahim Efendi, que celui de l'Anatholie est Kevakibi zādè S'aïd Efendi, et que l'Istamboul cazycy est 'Aly Ratib Bey. Quant aux autres emplois de la magistrature, ils ont cette fois, comme de coutume, éprouvé les renouvellements et changements auxquels les soumet annuellement le règlement consacré à cet égard.

Dans l'ordre militaire, les présidents des conseils de la guerre ont été maintenus comme l'année dernière, excepté toutefois le président du conseil de l'armée d'Yraq, Azmi Pacha, qui a été remplacé par Chakir Pacha.

Un seul changement a eu lieu également parmi les *muchirs* ou généraux en chef des six grands corps d'armée, par suite de la mort d'Émin Pacha, Mehemmed Pacha, ex-ambassa-

deur de la Porte à Londres, a été appelé au commandement en chef de l'armée d'Arabie.

Entre autres indications nouvelles que renferme l'Annuaire de 1268, nous avons remarqué une liste détaillée des journaux qui se publient tant à Constantinople que dans les autres parties de la Turquie, dans les langues turque, française, grecque, arménienne, bulgare, hébraïque, arabe, servienne, valaque et allemande. Tous ces journaux traitent de la politique, de la littérature, des sciences et de l'économie politique. L'auteur de cette liste répartit ainsi le nombre de ces journaux d'après les localités où ils paraissent :

A Constantinople	11
A Smyrne	5
En Égypte	4
En Servie	7
En Valachie et en Moldavie	4
TOTAL	31

En résumé, si cette sixième publication de l'Annuaire ottoman est encore loin d'avoir atteint la perfection qu'on peut en attendre et que comporte le développement annuel des réformes de l'empire, on y remarque néanmoins quelques améliorations. Puissent celles-ci être l'indice certain de nouveaux progrès à venir.

Journal asiatique de Constantinople, recueil mensuel de mémoires et d'extraits relatifs à la philologie, à l'histoire générale, à l'archéologie, à la géographie, aux sciences et aux arts des nations orientales et asiatiques en général et principalement des nations qui ont habité et habitent l'empire Ottoman, rédigé par plusieurs savants orientaux et européens orientalistes, dirigé et publié par Henry Cayol, t. I, n° 1, janvier 1852.

Le Journal asiatique de Constantinople doit paraître mensuellement par cahier de cinq à six feuilles d'impression et

formera deux volumes in-8° par an. Le prix de l'abonnement est de cinq piastres fortes d'Espagne par an.

Le cahier de janvier, le seul qui ait encore paru jusqu'à ce moment, commence par une dédicace en latin, adressée par l'auteur à S. M. Sultan Abdul-Medjid. Puis, en français, dans une introduction aussi bien écrite que convenablement développée, M. Cayol, après avoir passé en revue les diverses sociétés qui, en Europe et dans l'Inde, publient, depuis un grand nombre d'années, des recueils sur les langues, la littérature, les sciences et les arts de l'Asie et de l'Orient, indique rapidement la nature, le but et le résultat de leurs travaux. Si cette indication, ajoute-t-il, peut paraître superflue aux savants de l'Europe, elle est nécessaire, du moins, aux lecteurs de l'Orient qui, pour la plupart, ne connaissent pas les recueils publiés hors de chez eux. En voyant les travaux nombreux et importants dont leur pays a été l'objet, ils apprendront à l'estimer et à s'en occuper eux-mêmes davantage. Passant ensuite aux éléments de succès que peut avoir son journal dans le pays même, M. Cayol, en remontant un peu haut, pense cependant avec raison que, depuis l'envoi d'ambassades européennes fixes près de la Sublime Porte, le nombre des Européens transplantés en Turquie pour des affaires locales s'est considérablement accru. Point de doute que, parmi ceux-ci, il ne s'en trouve beaucoup qui, par état ou par goût, seront dans le cas de s'occuper d'études orientales. Le nom des collaborateurs, ainsi que le choix des articles du nouveau journal, qu'offre le sommaire du premier numéro, semble par avance justifier cette prévision. Si M. Cayol est fondé à croire que les savants orientaux ne lui feront pas défaut, il n'en fait pas moins appel à la collaboration des orientalistes européens, à la disposition desquels il met le moyen puissant et propagateur de son imprimerie. Sans entrer ici dans toutes les considérations d'un ordre plus élevé encore que fait si bien ressortir l'introduction de M. Cayol, nous y renvoyons nos lecteurs, ne doutant pas que, comme nous, ils n'apprécient toute la portée scientifique et

locale du Journal asiatique de Constantinople et ne l'aident au besoin de leur assentiment, de leurs vœux et du concours empressé de leurs travaux, lorsqu'il sera définitivement et régulièrement établi. X. B.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUILLET 1852.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont présentés les ouvrages suivants :

Par la Société. *Journal de la Société orientale allemande*, vol. VI, cah. 2. Leipzig, 1852.

Par l'auteur. *Voyage du scheikh Ibn-Batoutah à travers l'Afrique septentrionale et l'Égypte*, par M. Cherbonneau. Paris, 1852, in-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de Géographie*, t. III, 16. Paris, 1852, in-8°.

On procède au renouvellement du bureau du Journal.

Sont nommés :

MM. Grangeret de Lagrange, Mohl, Bazin, Dulaurier, Garcin de Tassy.

OUVRAGE OFFERT À LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE PAR Mlle HEDUIGE, COMTESSE DZIALYNSKA.

Un manuscrit hollandais in-folio, contenant les règnes des dayries du Japon, et intitulé *Nifon-o-Day-Itsi-ran*, en sept parties. Il commence par le dayri *Zin-moe-tin o*, et finit par le cent huitième dayri *Go-Josei-in*. Appendice des Siogoons jusqu'à Noboe Naga, 1573 de Jésus-Christ.

L'Académie impériale des sciences de Constantinople (انجمن دانش *endjumeni dānich*) a été fondée et inaugurée dans cette capitale par S. M. Sultan Abdul-Medjîd, en présence du grand vizir Réchid Pacha et des autres grands dignitaires de la Porte, dans la séance tenue à cet effet au mois de chèvval de l'année de l'hégire 1267 (août 1851).

Cette académie a pour but principal l'extension et le perfectionnement de la langue turque, ainsi que le progrès et la diffusion des sciences en général. Elle se compose de quarante membres indigènes, اعضای داخلیه *a'zāï dākhilīiè*, dont le nombre ne peut pas être dépassé, et de membres étrangers, اعضای خارجیه *a'zāï khāridjīiè*, en nombre illimité. Un règlement نظامنامه *nizāmnāmè*, rédigé et imprimé en vingt-six articles بند *bend*, fixe les statuts de l'Académie et détermine le nombre et le choix des membres, la nature, le but et l'ordre des travaux, ainsi que les récompenses auxquelles ils pourront donner lieu. Les membres indigènes ou étrangers sont nommés au scrutin et à la pluralité des voix par l'Académie, et le choix est soumis à l'approbation de S. M. le Sultan par le conseil de l'instruction publique.

Le bureau de l'académie se compose d'un président رئیس اوّل *reïci evvel*, d'un vice-président رئیس ثانی *reïci sāni* et de deux secrétaires. Le président actuel est Chérif Efendi, l'un des grands juges ou caziyi 'asker d'Anatholie; le vice-président est Khaïr-Oullah Efendi, l'un des membres du conseil de l'instruction publique.

En tête de la liste des membres indigènes figurent les noms du grand vizir Réchid Pacha, du cheïkh ul-islam ou chef de la loi, Arif Hikmet-Bey, du ser-'asker ou généralissime et ministre de la guerre, du président du conseil d'État, du ministre des affaires étrangères et autres personnages marquants dans les hautes régions du pouvoir, dans la maison impériale du Sultan, l'armée, la magistrature, l'administration et les lettres.

Le premier nom qui figure sus la liste des membres étrangers est celui du chérif de la Mecque; le reste se compose,

en grande partie, de généraux, de pachas, d'administrateurs et d'employés chrétiens ou musulmans appartenant à la vice-royauté d'Égypte, ainsi que quelques savants et orientalistes européens, parmi lesquels se trouvent les noms de MM. de Hammer, Linan, Redhouse, et celui de l'auteur de cette note.

Telles sont, en peu de mots, la forme et la composition de la première académie fondée en Turquie à l'imitation de celles des principaux États européens. Si cette institution est une des conséquences immédiates et inévitables des nouvelles réformes de l'empire, il ne faudrait pas toutefois en conclure que l'idée que comporte le mot d'académie dans son acception la plus étendue soit nouvelle en Turquie. On sait que, sous le nom arabe de مدرسه *medrecè* ou مدرسة العلوم *medre-cet el-'ouloum*, il a existé et il existe encore, dans plusieurs contrées musulmanes, des espèces d'académies qui ne sont, en réalité, que de hautes écoles annexées aux principales mosquées. Les plus célèbres furent anciennement celles de Cordoue, de Bagdad, du Caire et autres. Plus tard Sultan Orkan devint le premier fondateur de ce genre d'établissement en Turquie. Depuis lui, presque toutes les grandes villes de l'empire en furent également pourvues. Constantinople seule, suivant M. de Hammer, en possédait plus de deux cent soixante et quinze dans ces derniers temps.

Maintenant la nouvelle académie, imitation tardive et incomplète des choses de l'Europe moderne, aura-t-elle les succès et la durée des vieilles institutions musulmanes qui l'ont précédée? Le génie de la réforme doit-il enfin triompher des hésitations, de l'apathie et des entraves qui arrêtent encore son essor? C'est ce qu'on ne saurait garantir; le temps seul nous l'apprendra.

X. B.

SUR UN PASSAGE CURIEUX DE L'*IHATHET*,

SUR L'ART D'IMPRIMER CHEZ LES ARABES EN ESPAGNE.

Vers la fin du premier volume de l'*Ihathet* احاطه, que M. Pascual de Gayangos a bien voulu me prêter, j'ai trouvé

dans la biographie du savant Aboubekr el Kollosi un passage fort curieux sur l'art d'imprimer chez les Arabes en Espagne. J'ai signalé, il y a six mois, la trouvaille de ce passage à M. de Gayangos lui-même, à l'Académie de Constantinople, à mon ami M. Bland en Angleterre, en le priant de comparer ce passage, dans lequel le mot أمّة me présentait des doutes, avec les manuscrits de l'*Ihathet* que je supposais exister dans la bibliothèque du Musée britannique, et à M. Reinaud, en lui annonçant cet article aussitôt que j'aurais reçu les éclaircissements demandés à Madrid, Londres et Constantinople.

M. Bland m'a répondu que le Musée britannique ne possède point de manuscrits de l'*Ihathet;* l'Académie de Constantinople, qui m'a fait l'honneur de me nommer un de ses membres, ne m'a point fait l'honneur de me répondre; mais M. de Gayangos a eu la bonté de s'occuper fort au long de ce passage intéressant, et d'éclaircir la signification du mot أمّة, qui était resté obscur; il a ajouté une impression d'une estampille arabe fort intéressante, actuellement existante en Espagne, laquelle laisse peu de doute qu'il ne s'agisse dans ce passage, non pas de l'art d'imprimer des livres, mais bien de celui de marquer des étoffes ou d'autres objets. Il serait cependant possible que dès lors l'art d'imprimer d'une manière stéréotype des caractères d'écriture eût été aussi appliqué à l'impression de quittances d'imposition, de passeports ou d'autres papiers officiels.

Je ne puis mieux faire que de transcrire ici le passage de la lettre de M. de Gayangos, relatif à ma question.

« Je connaissais déjà le passage que vous m'indiquez; mais, à dire la vérité, je n'avais pas su le comprendre, et l'avais abandonné faute de pouvoir former une conjecture qui me satisfît. Excité de nouveau, je l'ai étudié avec soin, et voici ce que j'y vis :

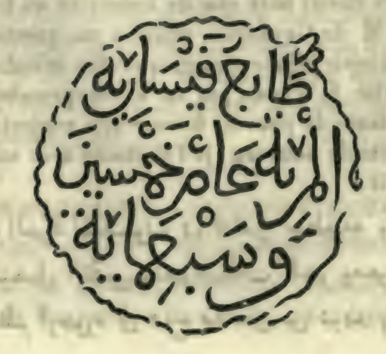
والّف كتاب الدرّة المكنونة فى محاسن اسطبونه والّف تاليفًا حسنًا فى ترحيل الشمّس ومتوسطات آلبحر ومعرفة آلاوقات بالاقدام ونظم ارجوزة فى شرح ملاحن بن دريد وارجوزة فى

شرح كتاب الفصيح ورفع للوزير الحكيم كتاباً فى الخواصّ وصنعة الامدّة وآلة طبع الكتاب غريب فى معناه

Il composa le livre de la *Perle cachée* sur les beautés d'*Esthhebuneh* (Estepone), et il composa aussi un excellent traité sur la marche du soleil et l'équilibre de la mer, et la connaissance des heures dans leur marche. Il écrivit en vers un *Ardjouzeh*, commentant les *Melahen* d'Ibn-Doreïd, et un autre *Ardjouzeh*, servant de commentaire au livre *Fassih;* il dédia au vizir *Alhaquim* un livre sur les propriétés et la fabrication de l'encre et les instruments de l'imprimerie, et c'est un livre singulier par son contenu.

« Il est évident qu'il manque quelque chose, ou que le copiste, en général peu exact, s'est trompé. Ajoutez à cela le mot الامرة ou الامده, ou الاصرة, dont la signification est incertaine. Pour que votre conjecture fût tout à fait plausible, il faudrait, dans mon humble opinion, qu'on lût :

ورفع للوزير الحكيم كتابًا فى اخواص وصنعة الامدّة والة طبع الكتب كتابا غريبًا فى معناه, ou bien : وهو الكتاب. Il y a toujours la difficulté du mot الكتاب, après طبع, que vous avez lu الكتب, en en faisant un pluriel, mais qui est réellement écrit comme dans le passage ci-dessus. Qu'une allusion à une imprimerie quelconque soit contenue dans ces lignes, cela ne peut raisonnablement se mettre en doute; reste à savoir si elle s'appliquait aux livres, ou seulement à d'autres objets, comme toiles, etc. Je vous envoie ci-joint l'empreinte d'un



sceau en bois, trouvé il y a quelque temps à Almérie, et qui, selon l'inscription, servait à la *cayserïé* de cette ville, pour marquer les colis ou toiles qui étaient en vente, et qui sans doute payaient un droit d'entrée. »

Il paraît même, d'après un passage de l'ouvrage d'Ibn-al-Attar, publié par M. Dozy (Extraits de l'ouvrage intitulé *Al-Hollat-as-siyara*, par Ibn-al-Attar, page 137), que le طبع (l'impression), soit sur des étoffes, soit sur du papier, était une charge, puisqu'il en est question dans les différentes charges dont Bedr, l'esclave de l'émir 'Abdallah, était revêtu.

فكتب السجلات فى داره ثم يبعثها للمطبع فتطبع وتخرج اليه فيبعث فى العمال وينفذون على يديه

Il écrivit les protocoles (ou bien les documents officiels) dans sa maison; puis il les envoya à l'*impression;* ils furent *imprimés* et renvoyés à lui, qui les adressa aux receveurs; ils (les papiers) reçurent leur validité de sa main.

A ces éclaircissements, je me permets seulement d'ajouter que si le هو manque avant le mot *Kitab,* il devrait y avoir aussi, avant le mot douteux encre, تركيب, c'est-à-dire l'art de la composition de l'encre, puisque l'*art de l'encre* ne donne pas un sens raisonnable; c'est l'incertitude de ce mot qui m'a fait douter que les traits qui se peuvent lire امده امرة, ou bien امرة, soient effectivement le pluriel de مداد; quand même il y aurait, au lieu du pluriel كتب, le singulier كتاب, toujours est-il que les mots آلة طبع الكتاب signifient *instrument d'impression de livres ou d'écriture,* et que l'apposition غريب فى معناه peut se rapporter à l'ouvrage, sans que le وهو soit de nécessité absolue.

HAMMER PURGSTALL.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. L. OPPERT,

Datée de Beyrouth, le 11 décembre 1851.

« . . Pendant mon séjour à Beyrouth, j'ai pu continuer mes études, grâce à la bibliothèque de la mission et aux livres que

M. Fresnel emporte avec lui. Pour l'instant, mes efforts et mes études sont dirigés vers un but tout pratique, vers la langue arabe vulgaire, qu'il faut parler, parce que c'est la langue du pays. Notre chef est pour cela un guide excellent, attendu qu'il a surtout une prononciation tout arabe, chose assez rare pour un Européen.

« J'ai étudié ici, en outre, surtout les voyages en Babylonie et la géographie des pays que nous avons à explorer, pour arriver ferré sur toutes les questions qui concernent la contrée même. J'espère que nous résoudrons définitivement la question, si souvent débattue de la tour de Bélus, et les difficultés topographiques qui s'y rattachent.

« . . Je me rappelle que dans le passage où j'ai essayé de rétablir, d'après Arien, le texte de l'épitaphe de Cyrus, j'ai laissé sans les traduire les mots : *Μὴ οὖν φθονήσῃς μου τοῦ μνήματος*. J'ai seulement commencé par *mâtya mâm*, et laissé le reste en blanc, parce que je ne veux pas faire croire que j'en sais plus que je n'en sais réellement. Cette idée d'envie me semble aussi plus grecque que persane. On pourrait exprimer l'idée par les mots de l'inscription de Bisoutoun : *mâtya apagaudaya tyâm manâ dipim.*

« Nous avons été aussi à Nahr-el-kelb et nous avons vu les bas-reliefs fameux qui se trouvent à l'embouchure du Lycus. On voit des sculptures couvertes d'inscriptions assyriennes. Beaucoup de gens ont prétendu que ces antiquités étaient égyptiennes, et ont déjà lu un cartouche contenant le nom de Rhamsès ; il n'y en a pas. Cette affaire me fait douter de la bonne foi de beaucoup de voyageurs ; car je ne sais pas comment on peut copier une inscription qui n'existe pas et qui n'a jamais existé, du moins depuis qu'on a contracté l'habitude de copier des inscriptions. . »

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE 1852.

NOMS INDIGÈNES

D'UN

CHOIX DE PLANTES DU JAPON ET DE LA CHINE,

DÉTERMINÉS D'APRÈS LES ÉCHANTILLONS DE L'HERBIER DES PAYS-BAS,

PAR MM. J. HOFFMANN ET H. SCHULTES.

Les plantes dont nous allons publier l'index, en y ajoutant les noms japonais et les noms chinois employés par les Japonais, appartiennent à la Flore des îles japonaises, et en grande partie aussi à la Chine et au continent oriental de l'Asie, à des pays enfin dont la population indigène s'est occupée depuis un temps immémorial de la culture du sol, en tirant du règne végétal sa principale nourriture, lui empruntant les principaux matériaux de ses procédés techniques et industriels, et consignant le résultat de ses observations et de ses recherches, de ses ex-

périences et de ses opinions, dans une littérature d'histoire naturelle riche et étendue. Le Japon possédait déjà une littérature propre, relative à sa Flore, lorsque celle-ci attira l'attention de quelques botanistes, et excita de plus en plus l'intérêt de l'Europe savante, à mesure que la connaissance s'en répandait d'avantage.

Qu'il nous soit permis de retracer brièvement les principales époques des recherches scientifiques sur la Flore japonaise.

Ce fut vers la fin du XVII[e] siècle, que les premières notions de la Flore japonaise pénétrèrent en Europe. Le docteur Andreas Cleyer, qui, en 1683, avait visité la cour de Yédo, en qualité d'ambassadeur de Hollande, demeura jusqu'en 1686 à Nagasaki comme chef de la factorerie du commerce hollandais, et de retour à Java publia, jusqu'en 1700, une série de traités sur les plantes japonaises, dans les Éphémérides de l'Académie *Naturæ curiosorum*, et après avoir fait dessiner au Japon, par des indigènes, treize cent soixante figures, les envoya à Berlin, au docteur A. Menzel, lequel en composa une Flore japonaise, qui se trouve jusqu'aujourd'hui inédite dans la Bibliothèque royale de Berlin.

Le docteur Cleyer s'occupait encore de la description des plantes japonaises, quand le naturaliste Engelbert Kaempfer arriva au Japon (1690), et pendant deux ans fit de la Flore japonaise le sujet de ses études. La valeur scientifique de ses recherches, en général, surpasse de beaucoup celle des ouvrages

contemporains; mais, de son vivant, on n'en publia que la partie botanique. C'est dans les descriptions et les figures de plantes japonaises, formant le cinquième fascicule de ses *Amœnitates exoticæ* (1712), que Kaempfer a consigné avec beaucoup d'exactitude les noms japonais et chinois, en profitant de beaucoup de notices intéressantes sur l'histoire naturelle indigène, qui lui furent communiqués par ses amis japonais. Il mourut en 1716, et ses collections se trouvent aujourd'hui au Musée britannique, entre autres, une collection de figures de plantes japonaises, dont sir Joseph Banks publia en 1791 une série de quarante-neuf planches, sous le titre de *Icones Kaempferianæ.*

Le premier qui traita la Flore des îles japonaises d'après la méthode de l'école de Linnée, fut C. P. Thunberg. Arrivé au Japon en 1775, il avait formé, au bout d'une année, une collection de mille espèces, dont il décrivit huit cents. Dans sa Flore japonaise, Thunberg donna, à l'exemple de Kaempfer, les noms japonais, empruntés, ce nous semble, en partie à des ouï-dire, en partie aux *Amœnitates exoticæ* de ce dernier auteur. La haute valeur, attribuée d'abord par quelques botanistes à la Flore de Thunberg, a considérablement diminué. Le botaniste y cherche en vain une exactitude scientifique, et quant aux noms japonais, c'est à peine si la sixième partie est exempte de fautes d'orthographe ou d'impression.

En 1823, M. Ph. Fr. de Siebold arriva au Japon. L'étude de la Flore de ce pays occupa une

place considérable dans le cercle de ses recherches. La collection de plantes japonaises qu'il forma pendant son séjour dans ce pays n'embrasse pas seulement la Flore des environs de Nagasaki, ou de l'île de Kiou siou, mais encore un grand nombre de plantes qu'il rassembla pendant son voyage à Yédo. Elle fut encore augmentée par des envois que lui firent ses amis et élèves japonais, de divers points de l'empire, et à l'aide d'herbiers formés par des naturalistes indigènes. Cette collection, comprenant de deux mille deux cents à deux mille trois cents espèces de phanérogames, fut placée, au retour de M. de Siebold, dans l'Herbier royal de Leyde, et augmentée, plus tard, de deux à trois cents espèces provenant d'envois du Japon, faits par M. Burger[1].

Ces matériaux[2], joints à un choix de plus de six cents figures que M. de Siebold avait fait dessiner d'après nature par des artistes japonais, sont entrés dans l'ouvrage intitulé : *Flora japonica, sive plantæ quas in Imperio Japonico collegit, descripsit, et ex parte in ipsis locis pingendas curavit* doctor Ph. Fr. de Sie-

[1] Voyez *Gelehrte Anzeigen der K. Bayerischen Akademie der Wissenschaften.* XIII, n[os] 159, 162, et XVIII, n[os] 53, 58.

[2] On peut compter encore, parmi ces matériaux, les plantes vivantes du Japon, introduites en Hollande dans ces derniers temps. Voyez l'*Annuaire de la Société royale pour l'encouragement de l'horticulture dans les Pays-Bas,* 1844, 1845, et surtout les articles intitulés : Liste des plantes anciennement et nouvellement importées du Japon et de la Chine, cultivées dans la pépinière de la Société royale pour l'encouragement de l'horticulture, outre quelques éclaircissements historiques sur l'importation de plantes du Japon, depuis l'année 1824 jusqu'en 1844, par M. de Siebold.

bold. Sectio prima. Plantæ ornatui vel usui inservientes. Digessit doctor J. G. Zuccarini. Lugd. Bat. 1835-44.

M. Zuccarini donna au monde savant une revue systématique des familles et des genres des plantes japonaises en rendant (le 12 juin 1841 et le 20 janvier 1844), à l'Académie royale des sciences, à Munich, un compte de la Flore japonaise et de ce qu'elle doit aux recherches des Européens, aussi bien qu'à celles des Japonais mêmes. Il montra la connexion et l'ensemble qu'il y avait entre la Flore du Japon et celles d'autres pays; mais ce n'était qu'en traits généraux. Cette matière fut traitée par lui, plus en détail, dans un ouvrage qui parut plus tard sous le titre de : *Floræ japonicæ familiæ naturales, adjectis generum et specierum exemplis selectis*, sectio prima et altera. Plantæ dicotyledoneæ. Auctoribus doctore Ph. Fr. de Siebold et doctore J. G. Zuccarini.

Le but que se proposa l'auteur de l'ouvrage que je viens de citer, était de tracer un tableau de la végétation des pays les plus orientaux de l'Asie. Pour y arriver, il a rassemblé, aussi complétement que possible, toutes les familles de plantes constituant la Flore japonaise, en faisant ressortir principalement les classes et les genres caractéristiques. Il a montré la grande ressemblance de la Flore des îles méridionales du Japon, des îles de Sikok, Kiou siou et de la partie sud du Nippon, avec celle des régions moyennes et plus chaudes de la Chine, et il a prouvé que beaucoup de classes et presque toutes les plantes

cultivées sont communes aux deux pays et à la Corée, et que les découvertes faites dans une de ces contrées sont par conséquent très-importantes pour les autres.

Si ces pays étaient occupés par des barbares, nous nous contenterions de ce que les voyageurs y découvriraient et nous communiqueraient; mais les indigènes de la Chine et du Japon, jouissant d'une très-ancienne civilisation, et ayant examiné et déterminé la végétation du sol, se sont créé une littérature indigène sur le règne végétal. Cette littérature nous offre une ample moisson de notices intéressantes sur la patrie, la migration, la distribution géographique et l'usage des plantes cultivées, et nous promet, outre la connaissance de cette Flore, les notions les plus intéressantes sur l'industrie et les arts de ces pays.

Pour faciliter l'accès de ces sources, il nous faut un lien qui unisse la littérature botanique de ces peuples avec les recherches et les découvertes de nos savants; il nous faut une synonymie, enfin, où, à côté du nom systématique donné par nos naturalistes, soit rangé le nom japonais et chinois.

Le travail que je publie aujourd'hui est un pas vers ce but. Ce qui m'a surtout engagé à l'entreprendre, c'est qu'un heureux concours de circonstances en avait mis les matériaux entre mes mains il y a environ dix ans. M. de Siebold avait fait faire au Japon, par un savant du pays, une liste complète en japonais et en chinois des plantes rassemblées par lui, et il me permit de l'employer comme base

d'une nomenclature botanique. Dans les manuscrits botaniques de M. de Siebold, les déterminations systématiques se bornaient simplement, pour les formes nouvelles, à l'énonciation des familles et des classes, tandis que l'espèce était exprimée par le nom japonais. A mesure que la publication de la *Flore du Japon* avançait, ces déterminations préalables subirent bien des changements, et elles furent remplacées par les nouveaux noms systématiques. L'achèvement de la nomenclature botanique, basée sur les matériaux que nous venons de citer, dépendait de l'achèvement de cette Flore.

Malheureusement, la publication de la *Flore du Japon* s'est arrêtée, en 1844, à la vingt-cinquième livraison, et un des plus beaux travaux de nos jours reste inachevé. La promesse que Zuccarini avait faite de publier les familles monocotylédones, n'ayant pas pu se réaliser, les *Familiæ naturales* de Zuccarini eurent le même sort. Il mourut en 1848, et avec lui s'évanouit l'espérance de voir s'achever cet ouvrage.

Pour ne pas renoncer complétement à la publication de l'Index botanique qui jusqu'à cette époque avait marché de pair avec la *Flore* de M. de Siebold, je me vis forcé de restreindre les limites de mon plan, et de borner mon catalogue aux plantes systématiquement déterminées dans ce qui avait paru de ces deux ouvrages. Le premier comprenait alors environ cent vingt-cinq espèces avec trois cents noms indigènes. Si les noms indigènes avaient été ajoutés dans le dernier ouvrage, qui comprend huit cent qua-

rante-sept espèces de plantes dicotylédones, toutes déterminées et décrites d'après les exemplaires originaux, il m'eût été facile d'achever la synonymie: mais comme il ne s'agissait pour Zuccarini que de donner une revue systématique du règne végétal, tandis que la description détaillée des plantes avait déjà été insérée dans la *Flora japonica*, ou lui restait réservée, il avait supprimé tous les noms japonais des plantes.

Heureusement, les matériaux que j'avais déjà rassemblés pour l'Index me permettaient de remplir cette lacune, et, dans des cas douteux, je pouvais consulter l'Herbier royal où sont conservés les exemplaires originaux qui ont servi à l'ouvrage sur les *Familles naturelles*, et qui portent les synonymes japonais et chinois ajoutés par des Japonais.

Dans ces circonstances, la collaboration que m'offrit M. le docteur Schultes durant l'été de l'année 1850 m'a été d'autant plus agréable, que ce botaniste, attaché alors à l'Herbier royal, s'était occupé depuis longtemps de la synonymie indigène de la Flore du Japon, s'était assez familiarisé avec les caractères japonais pour les lire, et avait déjà pris beaucoup de notes sur ce sujet. Enfin, M. Schultes et moi, nous nous réunîmes pour faire cet Index, et nous réussîmes à constater, avec une certitude parfaite, la synonymie de plus de six cent trente espèces de plantes systématiquement déterminées dans les deux ouvrages cités. Parmi les matériaux employés par nous, je dois mentionner encore une Flore du Japon, in-

titulée : *Kwa wi*, ou Collection de fleurs, par Yô nan Den siou. Miyako, 1765, 8 vol. in-8°; puis un index de noms japonais et chinois d'objets d'histoire naturelle, publié sous le titre de *Bouts bin siki mei*, par Midsou tani Soukérok. 1809, 4 vol. in-12. Le *Pèn ts'aò kāng mŏ*, ou l'histoire naturelle chinoise de Li chi tchin, édition japonaise, et la section botanique de la grande Encyclopédie japonaise, furent consultés comme faisant autorité pour la bonne orthographe des noms, etc.

Si avec tous ces matériaux, notre Index n'a pas reçu une plus grande étendue, c'est que nous nous sommes rigoureusement astreints à n'admettre aucune espèce qui ne fût parfaitement déterminée, et par conséquent représentée dans l'Herbier de Leyde par des exemplaires auxquels les Japonais eux-mêmes avaient ajouté les noms japonais et chinois.

Un nombre considérable de noms chinois de plantes (488) se trouve aussi dans la *Flora cochinchinensis* de J. Loureiro, et nous l'aurions consultée plus souvent, si nos botanistes n'eussent élevé des doutes fort graves sur la valeur scientifique de cet ouvrage. Comme cette Flore est dépourvue de figures, il est impossible aux botanistes de résoudre bien des problèmes et de fixer bien des points restés obscurs. Pour que l'ouvrage de Loureiro pût inspirer de la confiance, il faudrait que ses déterminations fussent examinées, rectifiées, complétées d'après son propre herbier, qui se trouve à Lisbonne. Il faudrait encore qu'on consultât les remarques de M. von Bunge, de

Beechey et de Hooker sur la Flore de la Chine et des îles de *Lieou kieou* et de *Bonin*, et qu'on décidât quelles sont réellement les plantes qu'on trouve dans la *Flora cochinchinensis* de Loureiro. Ces recherches seront considérablement facilitées par la comparaison des noms chinois qu'il cite avec ceux de notre Index.

Je terminerai en disant quelques mots sur l'usage que font les Japonais des noms chinois des plantes. La littérature d'histoire naturelle de la Chine a servi aux Japonais de point de départ dans l'étude de la nature, et d'autorité dans la médecine, l'industrie et les arts. De là vient qu'au Japon les noms chinois des plantes jouent presque le même rôle que chez nous les noms latins, tandis que les noms japonais indigènes sont abandonnés au langage du peuple. Voilà pourquoi les Japonais, dans les déterminations scientifiques d'objets d'histoire naturelle, se servent de la dénomination chinoise à côté du nom indigène.

Cependant, la prononciation du chinois adoptée au Japon diffère considérablement du dialecte officiel (des mandarins) que nous avons l'habitude de suivre, de sorte qu'il nous faut observer deux manières différentes de prononcer les noms marqués en caractères chinois : la forme purement chinoise, en dialecte mandarin, et la forme japonaise, qui constitue un dialecte particulier. C'est dans ces deux dialectes que la prononciation des noms marqués en caractères chinois, sera donnée dans notre index.

Quelque désirable que puisse paraître, sous beaucoup de rapports, l'explication de *tous* les noms ja-

ponais et chinois, j'ai dû y renoncer pour ne pas trop enfler ce travail. Pour rendre ces explications intelligibles, il faudrait entrer dans des détails, qui conviennent mieux à une description des plantes et de leur emploi. Je ferai remarquer encore que j'ai conservé partout, dans les noms japonais, l'*orthographe originale et constante d'après les lettres*, comme on la trouve dans les livres japonais; et, quant à la *prononciation* qui varie souvent, on observera que le son *avi* se prononce comme *aï*.

ivi . . . . *ii* ou *î*.
ovi . . . . *oï*.
au, *aou*, *avou*, *ovou* . . . . *ô*.
eou . . . . *eô*.

La consonne labiale *f* ou *v*, pour laquelle, dans ces derniers temps, on a quelquefois mis à tort *h*, se change quelquefois en *b*, à cause de l'euphonie, de même que *t* en *d*, *k* en *g*, *s* en *z*.

Leyde, décembre 1851.

J. Hoffmann.

INDEX.

1. Abelja serrata (S. et Z.[1]); Lonicereæ (Endl.). — *Ko tsoukoubane outsougui.* 霸茵花 Pá tchî hoâ, jap. *Fa si kwa.*

[1] Les abréviations des noms des principaux botanistes n'étant familières qu'aux personnes versées dans l'étude des plantes, nous croyons utile d'en donner ici la clef, telle qu'on la trouve à la fin du *Nomenclator botanicus* de Steudel.

Ait.	Aiton	Lamb.	Lambert
Arn.	Arnot	Laxm.	Laxmann
Bartl.	Bartling	Ledeb.	Ledeboer
Bauh.	Bauhin	Lindl.	Lindley
Benth.	Bentham	Lin. Linn.	Linné
Blum. Bl.	Blume	Lour.	Loureiro
Brongn.	Brongniart	Michx.	Michaux
R. Brown, R. Brn.	Brown (Robert)	Mirb.	Mirbel
Burm.	Burmann	Murr.	Murray
Cassin Cass.	Cassini	Nutt.	Nuttall
Chamss.	Chamsso	Pall.	Pallas
Chois.	Choisy	Patr.	Patrin
Commers.	Commerson	Pers.	Persoon
Decaisn.	Decaisne	Reichb. Rchb.	Reichenbach
Alph. Dec.	Decandolle (Alphonse)	Rich. Richrd.	Richard
Dec. fil.		R. et Schultes.	Roemer et Schultes
Dec. Decand.	Decandolle	Roxb.	Roxburg
Desf.	Desfontaines	Salisb.	Salisbury
Desv.	Desvaux	Scop.	Scopoli
Dub.	Dubois.	Sieb.	Siebold
Endl.	Endlicher	Sieb. et Zucc., S. et Z.	Siebold et Zuccarini
Gaertn. Gaertnr.	Gaertner	Soland.	Solander
Gawl.	Gawler	Spreng.	Sprengel
Griesеb.	Grieseb ach	Stdl.	Steudel
Hask.	Haskarl	Swrtz.	Swartz
Hook.	Hooker	Thunb. Thb.	Thunberg
Houtt.	Houttuyn	Turcz.	Turczaninow
Jac.	Jacquin	Vaill.	Vaillant
Juss.	Jussieu	Vent.	Ventenat
Kit.	Kitaibel	Wall.	Wallich
Korth.	Korthals	Willd.	Willdenow
Lam.	Lamarck	Zuccar.	Zuccarini

2. Abelia spathulata (S. et Z.). — *Tsoukoubane ou-tsougui.*

3. Abies (Linn.); abietineæ (Richard). — *Momi, Mominoki.* 樅 Tsôung, j. *Sjoou*[1].

   Abies bifida (S. et Z.). — *Momi.* 樅 Tsôung, j. *Sjoou.*

4. Abies firma (S. et Z.). — *Nikkwau momi* (selon Midsutani Soukerok); *Nire momi* (Kwa wi, *Arb.* III.). 㮘 松 Liù sôung, j. *Rio sjoou.*

5. Abies homolepis (S. et Z.). — *Sira biso.*

6. Abies jezoënsis (S. et Z.). — *Yezo matsoŭ, Siro matsoŭ.*

7. Abies leptolepis (S. et Z.). — *Fouzi matsoŭ*, c'est-à-dire A. du mont Fouzi; *Kara matsoŭ*, c'est-à-dire A. de la Chine; *Nikkwau matsou.* 金 錢 松 Kîn tsiên sôung, j. *Kin sen sjoou;* 落 葉 松 Lŏ yĕ sôung, j. *Rak yŏv sjoou*, c'est-à-dire A. foliis deciduis (Kwa wi, *Arb.* II, 1).

8. Abies polita (S. et Z.). — *Fime araragui.*

9. Abies tsuga (S. et Z.). — *Tsouga, Tsouga matsou; Toga, Toga matsou.*

10. Acacia nemu (Willd); mimoseæ (R. Brn.) — *Nemouno ki, Nebourino ki,* l'arbre qui dort; *Kaukano ki.* 合 歡 Hŏ houân, j. *Gŏ kwan.*

11. Acer carpinifolium (S. et Z.); acerineæ (Dec.). — *Yama siba, Tan gwan* (Herb. Itôk. 169).

[1] Dans les noms japonais, la lettre *j* doit être prononcée comme l'*y* devant *a, e, o, ou.*

12. Acer cratægifolium (S. et Z.). — *Ourinoki kaëde, Ouri kaëde, Mitsouba kaëde.*

13. Acer distylium (S. et Z.). — *Ita gui.*

14. Acer japonicum (Thb.). — *Meï guets momidsi.* 明月 Mîng youĕ, j. *Mei guets* (Herbar. Itôk. 97).

15. Acer micranthum (S. et Z.). — *Soro kouko kaëde.*

16. Acer pictum (S. et Z.). — *Tokiva kaëde, Siraki kaëde, Tsouta momidsi.*

17. Acer polymorphum (S. et Z.). — *Itsi gyau in, Itsi gyau kaëde* (Herb. Itôk. 95).

18. Acer rufinerve (S. et Z.). — *Kon zino ki* (Herb. Itôk. 309).

19. Acer trifidum (S. et Z.). — *Kara momidsi, Kara kaëde, Tô kaëde*, c'est-à-dire acer de la Chine; *Mitsouba kaëde.* 楓 Foûng, j. *Foû;* 雅楓 Yà foûng. 紅樹 Hoûng choú, j. *Koou zjou* (Kwa wi, *Arb.* IV, 4. Herbar. Itôk. 294).

20. Aceranthus diphyllus (Decaisn.); berberideæ (Juss.). — *Bai kwa zakino ikari sau* (Herb. Itôk. 278).

21. Achyranthes aspera (Linn. Thb.); amarantaceæ (R. Brn.). — *Inoko dsoutsi, Fousi daka.* 牛膝 Nieoû sĭ, j. *Go sits;* 通天杖 T'oûng t'iên tch'àng, j. *Tsoû ten tsjau* (Kwa wi, *Arb.* III, 11).

22. Aconitum chinense (S. et Z.); ranunculaceæ (Dec.). — *Kabouto sau.* 附子 Foú tseù, j. *Bou si.*

23. Aconitum japonicum (Thb.) — *Tori kabouto.* 草烏頭 Ts'aò ou t'eoû, j. *Sau ou dsoû.*

24. Adenophora verticillata (Fisch.); campanulaceæ (Dec.). — *Tsourigane nin zin.* 沙參 Châ sēn, j. *Sja zin* (Herbar. Itôk. 479). — *Yama daïkon, Yama na.*

25. Adonis sibirica (Patrin.); ranunculaceæ (Dec.). — *Fouk zjou sau.* 側金盞花 Tsĕ kîn tchân hoâ, j, *Sok kin sen kwa.* 元日草 Youên jĭ ts'aò, j. *Guen zits sau.*

26. Æginetia japonica (S. et Z.); orobancheæ (Richard). — *Omovi kousa, Kiserou sau, Nan ban guiserou.* 草蓯蓉 Ts'aò tsôung yôung, j. *Sau zjou yau* (Kwa wi, *Herb.* I, 9).

27. Ægle sepiaria (Linn); aurantiaceæ (Dec.). — *Kara tatsibana, Kézou, Kikok.* 枳 Tchì, j. *Si;* 枸橘 Keôu kiŭ, j. *Koou kits;* 臭橘 Tch'eoú kiŭ, j. *Siou kits.*

28. Æsculus turbinata (Bl.); sapindaceæ (Juss.). — *Totsino ki.* 七葉樹 Tsĭ yĕ choú, j. *Sitsi yŏv zjou* (Kwa wi, *Arb.* I, 21).

29. Agrimonia viscidula (Bung.); rosaceæ (Endl.). — *Kin midsoufiki, Tsoumatsoukami.* 龍牙草 Loûng yâ ts'aò, j. *Riou gue sau.*

30. Akebia clematifolia (S. et Z.); lardizabaleæ (Decais.). — *Mitsouba akebi.*

31. Akebia lobata (Decais.). — *Mitsouba akebi.*

32. Akebia quercifolia (S. et Z.). — *Akebi kadsoura.*

33. Akebia quinata (Decais.). — *Akebi, Akebi kadsoura.* 通草 T'oûng ts'aò, j. *Tsoû sau;* 木通 Mŏ t'òung, j. *Mok tsoû* (Herbar. Itôk. 200).

34. Alnus firma (S. et Z.); betulaceæ (Richard). — *Fari yanagui, Minebari.* 赤楊 Tch'ĭ yâng, j. *Seki yau.*

35. Alnus japonica (S. et Z.). — *Farino ki, Fanno ki.* 赤楊 Tch'ĭ yang, j. *Seki yau.*

36. Ampelopsis heterophylla (S. et Z.); ampelideæ (Kunth.). — *No boudau.* 蛇葡萄 Chê pôu t'aô, j. *Sja boudau.*

37. Ampelopsis serianiæfolia (Bung). — *Yama kagami.* 白蘞 Pĕ liên, j. *Byak ren* (Kwa wi, *Herb.* III, 16).

38. Amsonia elliptica (R. et S.); apocynaceæ (R. Brn.). — *Tsjau zi sau* (丁子草) (Herb. Itôk. 370).

39. Anandria bellidiastrum (Dec.) β lyrata; compositæ (Juss.). — *Sen bon yari.* 大丁草 Tá tîng ts'aò, j. *Daï tsjau sau.*

40. Andromeda elliptica (S. et Z.); ericaceæ (Juss.). — *Kasiosimi nedsiki.* 綟木 Lí mŏ, j. *Rei bok.*

41. Andromeda japonica (Thb.). — *Asebono ki, Asemi, Asebi.* 馬醉木 Mà tsouí mŏ, j. *Ba souï bok;* 梫木 Ts'ín mŏ, j. *Sin mok.*

42. Anemone altaica (Fisch.); ranunculaceæ (Dec.). — *Itsi gué sau.* 菟葵 T'oú k'oûeï, j. *To ki.*

43. Anemone baikalensis (Turcz.). — *Guin saka-dsouki.*

44. Anemone cernua (Thb.). — *Okina gousa, Kawara zaïgo, Sjagouma zaïgo.* 白頭翁 Pĕ t'eôu ông, j. *Fak dsou wô.*

45. Anemone dichotoma (Linn.). — *Fak san itsigué sau.*

46. Anemone hepatica (Gaertnr). — *Soú vama zaï sin, Misoumi sau, Youkiwari sau, Riou kiou ko za-kura.* 獐耳細辛 Tchâng eùl sí sîn, j. *Sjau zi saï sin.*

47. Anemone japonica (S. et Z.). — *Kiboune guik, Siou meï guik.* 秋芍藥 Ts'ieôu chŏ yŏ, j. *Siou sjak yak;* 秋牡丹 Ts'ieôu meoù tân, j. *Siou botan.*

48. Anemone umbrosa (Ledbr.). — *Ousi kara naki.*

49. Anemonopsis macrophylla (S. et Z.); ranunculaceæ (Dec.). — *Kousa rengué, Rengué seô ma.*

50. Antennaria margaritacea (R. Brn.); compositæ (Juss.). — *Yama foou ko.* 莍 Tsieoû, j. *Siou*, variet.

50 *bis*. Anthesteria barbata (Linn.) β var. japonica (Willd.). — *Karou kaya.* 刈萓 í î, j. *Kaï gui.*

51. Apocynum venetum (Linn.); apocynaceæ (R. Brn.). — *Basikouromoun* (des Aïnos).

52. Aquilegia burgeriana (S. et Z.); ranunculaceæ (Dec.). — *Odamaki sau.* 樓斗菜 Leoû teoù ts'aï, j. *Roou to saï* (Herbar. Itôk. 301).

53. Arabis hirsuta (Scop.); cruciferæ (Juss.). — *Fatazavo.* 南芥菜 Nân kiáï tsáï, j. *Nan kaï saï.*

54. Aralia canescens (S. et Z.); araliaceæ (Juss.). — *Tara, Tarano ki, Toritomarazou.* 楤木 Ts'oung mŏ, j. *Sau bok.*

55. Aralia edulis (S. et Z.). — *Oudo, Oudo modogui.* 獨活 Tŏ hŏ, j. *Dokoŭ kwats;* 土當歸 T'où tâng koueï, j. *Dotôki.* (Kaempfer, *Amœnit. exoticæ*, 826. Thunberg, *Plantæ obscuræ*, n° 67.) 羌活 K'iâng hŏ, j. *Kyau kwats* (M. Sukerok).

56. Aralia japonica (Thb.). — *Yatsoude no ki.* 八角金盤 Pă kiŏ kîn p'ân, j. *Fatsi kak kin ban;* 金剛纂 Kin kang tsouân, j. *Kin gau san* (Herbar. Itôk. 358).

57. Aralia pentaphylla (Thb.). — *Oukogui.* 八角茶 Pă kiŏ tch'â, j. *Fatsi kak tsja.* (Kwa wi, *Arb.* II. 8.)

58. Ardisia crispa (Dec. fil.); myrsineæ (R. Brn.). — *Man ryau.* 硃砂根 Tchoû châ ken, j. *Sjou sja kon* (Herbar. Itôk. 518).

59. Ardisia japonica (Bl.). — *Yabou kauzi.* 紫金

牛 Tsè kîn nieoû, j. *Zi kin gyou* (Herbar. Itôk. 368).

60. Aristolochia Kaempferi (Willd); aristolochieæ (Juss.). — *Moŭmáno souzou kousa.* 馬兜鈴 Mà teoû lîng, j. *Ba to rei.*

61. Aronia asiatica (S. et Z.); pomaceæ (Juss.). — *Zaï fouri bok, Side sakoura.* 扶移 Foû î, j. *Fou i* (Herbar. Jtôk. 217).

62. Artemisia japonica (Thb.); compositæ (Juss.). — *Otoko yomogui.* 牡蒿 Meoù haò, j. *Bokau.*

63. Arundinaria japonica (S. et Z.); gramineæ (R. Brn.). — *Me take, Kava take, Wonago take.*

64. Asparagus falcatus (Linn. Thb.); liliaceæ (Linn.). — *Tsourou ten mon dô.* 蔓天門冬 Wán t'iên mên toûng.

65. Asparagus officinalis (Linn. Thb.). — *Kizi kakousi.* 雉子簋 Tchì tseù ts'ouán, j. *Tsi si san.*

66. Aspidistra elatior (Bl.); aspidistreæ (Endl.). 馬蘭 Mà lân, j. *Baran* (Herbar. Itôk. 33).

67. Astragalus lotoïdes (Lam.); papilionaceæ (Linn.). — *Guen gue bana.* 紫雲英 Tsè yûn yîng, j. *Si oun yeï* (Herbar. Itòk. 182).

68. Atractylodes lancea (Dec.); compositæ (Juss.).
69. Atractylodes lyrata (S. et Z.).
70. Atractylodes ovata (Dec.).

} 蒼朮 Ts'ang choŭ, jap. *San sjouts* (Herbar. Itôk. 445).

71. Atractylodes nova spec. foliis ternato pinnatifidis, petiolatis, capitulis majoribus, flor. albis. 白朮 Pĕ chŭ, j. *Byak sjouts.*

72. Aucuba japonica (Thb.); rhamneæ (Juss.). — *Ao ki, Ao ki ba.* 桱葉珊瑚 Tô yĕ sân hoû, j. *To yŏv san go* (Kwa wi, *Arb.* III, 17).

73. Barnardia japonica (R. et S.); liliaceæ (Linn.) — *Fidomarou zoui sen, Sendaï kasa.* 綿棗兒 Miên tsàọ eul, j. *Men sau zi.*

74. Begonia grandis (Dryand.); begoniaceæ (R. Brn.). 秋海棠 Ts'ieoû hàï t'âng, j. *Siou kaï dau.*

75. Benthamia japonica (S. et Z.); corneæ (Dec.). — *Yama boou si.* 羊婆妳 Yâng p'ô naï, j. *Yau ba naï.*

76. Benzoin citriodorum (S. et Z.); laurineæ (Vent.) — *Ogatamano ki.*

77. Benzoin glaucum (S. et Z.); laurineæ (Vent.) — *Mouradatsi sau.*

78. Benzoin præcox (S. et Z.). — *Tevazikidsousa.*

79. Benzoin sericeum (S. et Z.). — *Kouro monzi, Kuro mozi* (de la province d'Ise); *Toriki, Torisiba* (de la province de Moutsou). 紫雲草 Tsè yûn ts'aò, j. *Si oun sau* (Herbar. Itòk. 509).

80. Benzoin Thunbergii (S. et Z.). — *Kana kougui.*

81. Benzoin trilobum (S. et Z.). — *Fata ou kon,*

Ou kon bana, Koou zin bana, Dau koou baï (Herbar. Itôk. 37).

82. Berberis japonica (S. et Z.); berberideæ (Juss.). — *Firagui nan ten.* 狗骨南天 Keoù koŭ nân t'iên, j. *Kau kots nan ten* (Herbar. Itôk. 138).

83. Berberis sinensis (Desf.)?—*Febinoborazou.* 伏牛花 Foŭ nieoû hoâ, j. *Fouk guiou kwa.*

84. Berberis Thunbergii (Dec.). — *Megui, Toritomarazou, Kogane yen zjou.* 小蘗 Siaò pĕ, j. *Seô feki.*

85. Berchemia racemosa (S. et Z.); rhamneæ (R. Brn.). — *Kouma yanagui, Kana fouzi.* 山藤 Chân t'êng, j. *San toou* (Herbar. Itôk. 135).

86. Betula ulmifolia (S. et Z.); betulaceæ (Richard). — *Midsoume.*

87. Bidens parviflora (Willd.); compositæ (Juss.).— *Sen dan gousa, Kits'neno ya.* 鬼針草 Koueì tchîn ts'aò, j. *Ki sin sau.*

88. Bidens tripartita (Linn.) — *Tau kogui.* 狼把草 Lâng pà ts'aò, j. *Rau fa sau.*

89. Boehmeria macrophylla (Thb.); urticaceæ (Dec.). — *Yabou mawo, Ourasiro so.* 苧麻 Tchoù ma, j. *Tsjô ma*, species.

90. Boehmeria spicata (Thb.). — *Aka so.* 兎麻 Tchoù ma, j. *Tsjô ma*, species.

91. Boeninghausenia albiflora (Rchbch.); rutaceæ

(Barth.). — *Matsou gaze sau, Matsou gaërou ouda* (à Yedo), *No seô.* 野椒 Yè tsiaô.

92. Boymia rutæcarpa (Juss.); zanthoxyllaceæ (Nees.). — *Kava fazikami.* 吳茱萸 Oû tchoû yu, j. *Go sjou you.*

93. Breedia hirsuta (Bl.); melastomaceæ (R. Brn.). — *Fasikan, Fasikan bok* (des îles de Lieou kieou).

94. Broussonetia papyrifera (Vent.); urticaceæ (Dec.). — *Kadsino ki. Kauzo* (prononcez *Kôzo*). 楮 Tch'où, j. *Tsjo.* 花穀樹 Hôa kŏ choú, j. *Kwa kok zjou* (Kwa wi, *Arb.* III, 13).

95. Bürgeria obovata (S. et Z.); magnoliaceæ (Dec.). 木蓮花 Mŏ liên hôa, j. *Mok ren gue, Si mokren gue;* le 木蘭 Mŏ lân (j. *Mok ran*) des Chinois.

96. Bürgeria salicifolia (S. et Z.). — *Tamou siba.*

97. Bürgeria stellata (S. et Z.). — *Kobousi.* 辛夷 Sîn î; j. *Sin i* (Herbar. Itôk. 368).

98. Buxus microphylla (S. et Z.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Kousa tsougue.* 黃楊木 Hoâng yâng mŏ; j. *Wau yau mok* (Herbar. Itôk. 158).

99. Cacalia aconitifolia (Bung.); compositæ (Juss.). — *Yaboure gasa, Yaboure souguegasa.* 兎兒傘 To'ú eûl sàn; j. *To zi san* (Herbar. Itôk. 162).

100. Cacalia delphinifolia (S. et Z.). — *Momidsi sau.*

101. Cæsalpinia japonica (S. et Z.); papilionaceæ (Linn.). — *Kobanno ki*, *Sarou kaki ibara*, *Sja kets ibara.* 雲實 Yûn chĭ; j. *Oun sits;* 檀 T'ān; j. *Tan* species.

102. Callicarpa gracilis (S. et Z.); verbenaceæ (Juss.). — *Ko mourasaki*, *Mi mourasaki*, *Tama mourasaki.* 紫珠 Tsè tchôu; j. *Si sjou;* 靑含子條 Tsîng hân tseù t'iâo.

103. Callicarpa japonica (Thb.). — *Mourasaki sikibou*, *Mourasaki sikimi.* 紫珠 Tsè tchôu; j. *Si sjou;* 鼠李 Choù lì, j. *Siou ri.*

104. Callicarpa mollis (S. et Z.) des îles de Lieou kieou. — *Yama mourasaki*, *Tama mourasaki.* 女兒茶 Niù eûl tch'â.

105. Callicarpa mollis (S. et Z.); var. *microphylla* des îles de Lieou kieou. — *Yabou mourasaki*, *Komegome.* 白棠子樹 Pĕ t'âng tseù choú.

106. Callistephus sinensis (Cass.); compositæ (Juss.). — *Satsouma kon guik.* 藍菊 Lân kiŭ, j. *Ran guik* (Herbar. Itôk. 55o).

107. Calystegia soldanella (R. Brn.); convolvulaceæ (R. Brn.). — *Fama firougavo.*

108. Camellia japonica (Linn.); ternstroemiaceæ (Dec.). — *Tsouba ki.* 海石榴 Hàï chĭ lieôu, j. *Kaï seki riou.*

109. Camellia japonica (Linn.). var. — *Ise tsoubaki*, *Bokoufan.* 石榴茶 Chĭ lieôu tchâ, j. *Sa-*

kourosa, i. e. thea (camellia) floribus puniceis. 寶珠茶 P'aò tchoû tch'â, j. *Foou zjou tsja*, camellia pretiosa punicea.

110. Camellia sasanqua (Thb.). — *Sasankwa.* 山茶花 Chan tch'â hoâ, j. *San tsja kwa*, vulg. *Sa san kwa.* 茶梅花 Tch'â meî hoâ, j. *Tsja baï kwa* (Kwa wi, *Arb.* IV, 3).

111. Campanula trachelium (Linn.); campanulaceæ (Dec.). — *Tsoarigane sau*, *Fotarou foukouro*, *Tsjau tsiou bana.*

112. Campanumoea lanceolata (S. et Z.); campanulaceæ (Dec.). — *Tsourou nin zin.* 羊乳沙參 Yâng joù châ sîn, j. *Yau niou sja zin.* (Herbar. Itôk. 123).

113. Camphora officinarum (Bauh.); laurineæ (Vent.). — *Kousoŭ*, *Kousoŭno ki.* 樟 Tchâng, j. *Sjau.*

114. Cannabis sativa (Linn.); cannabineæ (Endl.). — *Asa.* 大麻 Tá mâ, j. *Daïma.*

115. Capsella bursa pastoris (Mœnch.); cruciferæ (Juss.). — *Nadsoŭna.* 薺菜 Tsì tsaï, j. *Si saï.*

116. Caragana chamlagu (Lam.); papilionaceæ (Linn.). — *Kidatsi fak sen pi.*

117. Cardiandra alternifolia (S. et Z.); saxifrageæ (Dec.). — *Kousa gakou*, *Kousa adsisaï*, *Kousa azisaï.* 胡蝶花 Hoû t'iĕ hoâ, j. *Go tsjau kwa.*

118. Carex cæspitosa (Linn.); cyperaceæ (R. Brn.). — *Sugue, Narouko sougue.* 薹 T'aî, j. *Taï* (Herbar. Itôk. 405).

119. Carex vulpina (Linn.). — *Iwa sougue.* 石三稜 Chĭ sân lîng, j. *Seki san ryau.*

120. Carpesium divaricatum (S. et Z.); compositæ (Juss.). — *Gankoubi sau.* 狗兒菜 Keoù eûl ts'âï, j. *Koou zi saï.*

121. Carpesium thunbergianum (S. et Z.). — *Inosiri gousa, Yabou tabako.* 天名精 T'iên mîng tsîng; j. *Ten meï seï.*

122. Carthamus tinctorius (Linn.); compositæ (Juss.). —*Benino bana, Kouren aï.* 紅花菜 Hoûng hoâ ts'âï, j. *Koou kwa saï;* 紅藍花 Hoûng lân hoâ, j. *Koou ran kwa.*

123. Catalpa Kæmpferi (S. et Z.); bignoniaceæ (R. Brn.). — *Fisagui; Ki sasague, Kaboutekoboura, (Faboutekobra), Raï den guiri.* 楸 Ts'ieôu, j. *Siou (*Kwa wi, *Arb.* I, 24).

124. Celastrus orixa (S. et Z.), celastrineæ (R. Brn.). — *Kokousagui.* 常山 Tch'âng chân, j. *Tsjau san*, nom de la racine; 蜀漆 Chŭ tsĭ, j. *Sjok sits*, nom des feuilles.

125. Celosia cristata (Linn.); amarantaceæ (R. Brn.). — *Keï toou.* 雞冠 K'î kouân, j. *Keï kwan* (Herbar. Itôk. 522).

126. Celosia margaritacea (Linn.). — *No guei toou.* 青葙 Tsîng siâng, j. *Seï sjau.*

127. Celtis muku (S. et Z.); celtideæ (Endl.). — *Moukouno ki, Me moukou.* 樸樹 P'ŏ choú, j. *Fok sjou.*

128. Celtis Willdenowiana (R. et S.). — *Yeno ki.* 朴樹 P'ŏ choú, j. *Fok sjou* (Herbar. Itôk. 601).

129. Cephalotaxus drupacea (S. et Z.); taxineæ (Richard). — *Inu kaja.* 粗榧 Ts'ôu feì, j. *So fi.*

130. Ceraseides apetala (S. et Z.); amygdaleæ (Juss.). — *Mame zakoura.*

131. Cercidiphyllum japonicum (S. et Z.); incertæ sedis. *Katsoura.* 桂 Kouêi, j. *Keï* (Herbar. Itôk. 89).

132. Cercis chinensis (Bunge); papilionaceæ (Linn.). *Fana souvau.* 紫荊 Tsè kîng, j. *Si gueï.*

133. Chelidonium japonicum (Thb.); papaveraceæ (Juss.).

Chelidonium uniflorum (S. et Z.). — *Kousa yamabouki, Yamabouki sau.*

134. Chelidonium majus (Linn.). — *Kousano wau, Kousano oou*, la reine des herbes. 白屈菜 Pĕ k'iŏu tsáï, j. *Fak kouts saï.*

135. Chenopodium album (Linn.); chenopodeæ (Bartl.). — *Siro za, Siro akasa.* 灰藋 Hoeî t'iaó, Hoeî tiĕ, j. *Kwaï teô* (Herb. Itôk. 202).

136. Chimonanthus fragrans (Lindl.); calycantheæ (Lindl.). — *Rau baï, Rô baï.* (蠟梅 Lă meï (prunus floribus colore cereo); j. *Ran moume, Kara moume* (prunus chinensis); *Nankin moume.* 九英梅 K'ieòu yîng meî, j. *Kiou yeï baï,* prunus novem petalis (Kwa wi, *Arb.* III, 7).

137. Chloranthus brachystachya (Bl.); chlorantheæ (R. Brn.). — *Sen ryau.* 珊瑚 San hoû, j. *San ko.*

138. Chloranthus inconspicuus (Swrtz.). — *Tsja ran.* 茶蘭 Tch'â lan, j. *Tsja ran;* 金粟蘭 Kîn sŏ lân, j. *Kin sok ran* (Kwa wi, *Herb.* IV, 4).

139. Chloranthus monostachyus (R. Brn.). — *Foŭtari sidsoŭka, Nin zin tsouka.* 及已 Kĭ ì, j. *Kiŏu i.*

140. Chloranthus serratus (R. et S.). — *Foŭtari sidsoŭka.* 及已 Kĭ ì, j. *Kiŏu i* (Kwa wi, *Herb.* I, 6).

141. Cinnamomum Loureiri (Nees.); laurineæ (Vent.). — *Nik keï.* 肉桂 Jŏ kouei; 桂樹 Kouêi choú (Loureiro); 梫 Tsîn, Ts'in, j. *Sin.* Habitat in Cambodja, Kouang toung, et prope Nanking, inde in Japoniam allatum (1716-1736), ubi in hortis colitur. (Kwa wi, *Arb.* II, 25).

142. Cinnamomum pedunculatum (Nees.). — *Yabou*

nikkeï. 天竺桂 T'ien tchoŭ kouëï, j. *Ten tsik keï*, i. e. cinnamomum indicum (Herb. Itôk. 175).

143. Circæa mollis (S. et Z.); œnothereæ (Endl.). — *Tani tade, Midsou tama sau* (Herbar. Itôk. 225).

144. Cissus Thunbergii (S. et Z.); ampelideæ (Kth.). — *Tsoŭta.* 地錦 Tí kìn, j. *Tsi kin* (Herb. Itôk. 126).

145. Citrus decumana (Linn.); aurantiaceæ (Juss.). — *Zabon, Zjagatara you*, citrus javanica. 朱欒 Tchôu louân, j. *Zjou ran.*

146. Citrus japonica (Thb.); var. fructu globoso. — *Kin kan.* 金柑 Kîn kân; 金橘 Kîn kiŭ, j. *Kin kits.*

147. Citrus japonica (Thb.); var. fructu elliptico. — *Nagamino kin kan.* 金棗 Kîn tsaò, j. *Kin sau.*

148. Clematis apiifolia (Dec.); ranunculaceæ (Dec.). — *Botan tsourou.* 女萎 Niù weî, j. *Nyo i* (Herbar. Itôk. 285, 427).

149. Clematis florida (Thb.). — *Kasa gourouma.* 鐵線蓮 T'iĕ sién liên, j. *Tessen ren.* (Herbar. Itôk. 312).

150. Clematis paniculata (Thb.). — *Taka tade.* 仙人草 *Sen nin sau;* 大蓼 Tá liaò, j. *Daï ryau* (Herbar. Itôk. 400).

151. Clematis stans (S. et Z.). — *Awa boukou, Kousa botan.* — *Wakounote* (apud Ainos).

152. Clematis triternata (Dec.). — *Tanimotama.*

153. Clerodendron squamatum (Vahl.); verbenaceæ (Juss.). — *Tooa guiri, Tô guiri, Fi guiri.* 赬桐 Tch'îng t'oûng, j. *Teï toou* (Kwa wi, *Arb.* II, 10).

154. Clerodendron trichotomum (Thb.). — *Kousa gui.* 臭梧桐 Tch'eoú oû t'oûng, j. *Siou go toou;* 海州常山 Haï tcheou tch'âng chân, j. *Kaï sjou zjau san.*

155. Clethra barbinervis (S. et Z.); ericaceæ (R. Brn.). — *Ryau bou.* 山茶科 Chân tch'â k'ô, j. *San tsja ko* (Herbar. Itôk. 64).

156. Cleyera japonica (Thb.); ternstroemiaceæ (Dec.). — *Saka ki.* 楊桐 Yâng t'oûng, j. *Yau toou* (Herbar Itôk. 216).

157. Cocculus japonicus (Dec.); menispermaceæ (Dec.). — *Kaumori tsoûta, Kaumori kadsoura.* 漢防已 Hán fâng ì, j. *Kan boou i.*

158. Cocculus Thunbergii (Dec.). — *Ao tsoudsoura, Tsoudsoura foudsi.* 木防已 Mŏ fâng ì, j. *Mok boou i.*

158*. Coix lacryma (Linn.); gramineæ (Lindl.). — *Dsoudsoudama, Dsouzidama.* 薏苡 Yǐ ì, j. *Yok i.*

159. Conandron ramondioides (S. et Z.); gesneraceæ (R. Brn.). — *Iwana* i. e. olus rupestre.

160. Coptis anemonæfolia (S. et Z.); ranunculaceæ (Dec.). — 黃連 Hoâng liên, j. *Wau ren*, vulg. *Ôren.*

161. Coptis apiifolia (Sieb. in Herbar. Lugd. Bat.). — 滴膽芝 Tĭ tàn tchî, j. *Teki tan si.*

162. Coptis aspleniifolia (Salisb.). — *Nikkwau wau ren.*

163. Coptis chrysanthemifolia (Sieb. in Herbar. Lugd. Bat.). — *Gikbano wau ren.*

164. Coptis trifolia (Salisb.). — *Mitsouba wau ren.*

165. Corchoropsis crenata (S. et Z.); tiliaceæ (Juss.). — *Karasoŭno goma.*

166. Cornus alba (Thb.); corneæ (Dec.). — *Mitsougai.* 女貞 Niù tchîn, j. *Zjo sin.*

167. Cornus officinalis (S. et Z.) — 山茱萸 Chân tchôu yu, j. *San sjou you;* 石棗 Chĭ tsaò, j. *Seki sau* (Kwa wi, *Arb.* I, 5).

168. Corydalis ambigua (Cham. et Schl.); papaveraceæ (Juss.) — 延胡索 Yên hoû sŏ, j. *Yen go sak* (Kwa wi, *Herb.* II, 8).

169. Corydalis decumbens (Pers.). — *Fosobano yen go sak.*

170. Corydalis heterocarpa (S. et Z.). — *Kikeman sau, Fitokove yobori, Wau kin.* 堇葉鉤吻 Kìn yĕ keôu wên, j. *Kin yĕv koou boun* (Herbar. Itôk. 556).

171. Corydalis incisa (Pers.), var. chinensis. —

Mourasaki keman sau. 紫菫 Tsè kìn, j. *Si kin.*

172. Corylopsis pauciflora (S. et Z.); hamamelideæ (R. Brn.). — *Tosa midsouki, Siro moura* (Herb. Itôk. 55).

173. Corylopsis spicata (S. et Z.). — *Ao momi.*

174. Corylus heterophylla (Fisch.); cupuliferæ (Richard). — *Fazibami.* 榛。亲 Tsîn, j. *Sin.*

175. Corylus sieboldianus (Bl.). — *Tsouno fazibami.*

176. Cratægus cuneata (S. et Z.); pomaceæ (Juss.). — *San za si.* 山樝 Chân tsâ, j. *San sa;* 山樝子 Chân tsâ tseu, j. *San za si;* 山查子 Chân tchâ tseù, j. *San za si;* 棟樝子 Tsè tsâ tseù, j. *Si za si* (Kwa wi, *Arb.* II, 18).

177. Cratægus pinnatifida (Bunge). — *Oho san zasi.* 羊杭子 Yâng kieôu tseù, j. *Yau kiou si* (Kwa wi, *Arb.* III, 1).

178. Crawfurdia japonica (S. et Z.); gentianeæ (Juss.). — *Tsourou rin doou.* 蔓生龍膽 Wán sêng lôung tàn (Herbar. Itôk. 120).

179. Crotalaria eriantha (S. et Z.); papilionaceæ (Linn.). — *Tanouki mame, Neko mame* (Herb. Itôk. 173).

180. Croton siraki (S. et Z.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Sira ki, Kokoudono kwan.* Certains botanistes japonais prennent cet arbre pour le

婆羅勒 P'ô lô lĕ des Chinois (Kwa wi, *Arb.* III, 15).

181. Cryptomeria japonica (S. et Z.); taxineæ (Richard). — *Sougui.* 杉 Sân, j. *San.*

182. Cucurbita citrullus (Linn.); cucurbitaceæ (Juss.). — *Soui kwa.* 西瓜 Sî kouâ.

183. Cunninghamia sinensis (R. Brn.); abietineæ (Richard). — *Riou kiou momi*, Abies des îles de Lieôu kieou; *Kau yau san*, pron. *kôyô san.*

184. Cuscuta major (Bauh.); convolvulaceæ (R. Brn.). — *Nenasi kadsoura, kadsoura* radicans. *Oasino soou men.* 菟絲子 T'oú ssê tseù, j. *To zi si* (exclus. synon. Thunbergii).

185. Cycas revoluta (Thb.); cycadeæ (R. Brn.). — *Sodets.* 鳳尾蕉 Fôung weì tsiaô, j. *Foou bi seô;* 鐵蕉 T'iĕ tsiaô, j. *Tets seô;* 無漏子 Woû leou tseù, nom des fruits.

186. Cydonia japonica (Pers.), pomaceæ (Juss.). — *Boke, Kai dau boke.* 木瓜 Mŏ kouâ.

187. Cydonia vulgaris (Pers.); a Lusitanis in Japoniam allata. — *Maroumerou* (en Portug. *Marmelo*). 榅桲 Wŏu pŏu, Wen pŏu, j. *Ok bots* (Kwa wi, *Arb.* II, 24).

188. Cyperus iria (Linn.); cyperaceæ (R. Brn.). — *Kaya tsouri gousa.* 莎草 So ts'aò, j. *Sa sau.*

189. Cyperus rotundus (Linn.). — *Sitsidoou.* 香

附子 Hiâng foú tseù, j. *Kau bou si;* 茳芏 Kiâng t'où, j. *Kau to.*

190. Damnacanthus indicus (Gaertn.); rubiaceæ (Juss.). — *Aridôsi, Kotoritomarazou.* 虎刺 Hoù ts'é, j. *Go si.*

191. Damnacanthus major (S. et Z.); *Aridôsi.* 虎刺 Hoù ts'é, j. *Go si* (Herbar. Itôk. 512).

192. Daphne genkwa (S. et Z.); daphnoideæ (Cass.). — *Guen kwa.* 芫花 Youên hoâ, j. *Si guen zi, Foudsi modoki, Tsjau zi kadsoura;* 魚毒 Yû t'oŭ, j. *Gyo dok.*

193. Daphne odora (Linn.). — *Tsin tsjau ke.* 沈丁花 Tch'în tîng hôa; 瑞香 Souí hiâng, j. *Zouï kau;* 千里香 Ts'iên lì hiâng, j. *Sen ri kau.*

194. Daphnidium lancifolium (S. et Z.); laurineæ (Vent.). — *Kagano ki.* 六駮 Lŏ pŏ, j. *Rik fak.*

195. Daphnidium myrrha (Nees.). — 烏藥 Ou yŏ, (j. *Ou yak,* de la Chine). 矮脚樟 Yaï kiŏ tchâng, j. *Waï kyak sjau.*

196. Daphnidium strychnifolium (S. et Z.). — 烏藥 Oû yŏ, j. *Ou yak.*

197. Datura alba (Nees.); solanaceæ (Juss.). — *Mandara gue.* 曼陀羅花 Mán t'ô lô

hoâ, j. *Kitsigavi nasoubi, Tsjauzen asagavo* (Herbar. Itôk. 192).

198. Datura stramonium (Linn.). — *Mandara gue, Iga nasoubi.*

199. Dentaria pinnata (Lam.); cruciferæ (Linn.). — 崑崙草 Kouên lûn ts'aò, j. *Kon ron sau.*

200. Deutzia gracilis (S. et Z.); saxifrageæ (Dec.). — *Fime outsougui, Tsjauzen outsougui*, c.-à-d. *Outsougui* de la Corée.

201. Deutzia scabra (S. et Z.). — *Outsougui, Ouno bana*, abréviation d'*Outsouguino bana.* 溲疏 Seou sou, j. *Siou so, Sau so.*

202. Dianthus caryophyllus (Linn.); caryophylleæ (Juss.). — *Nadesĭko, Yamato nadesĭko.* 瞿麥 K'iú mĕ, j. *Koubak* (Herbar. Itôk. 487).

203. Dianthus japonicus (Thb.). — *Fouzi nadesĭko, Satsouma nadesĭko.*

204. Diapensia lapponica (Linn.); diapensiaceæ (Lindl.). — *Soukourok i tsjak.*

205. Dicentra pusilla (S. et Z.); papaveraceæ (Juss.). — *Goma kousa.*

206. Dictamnus fraxinellus (Pers.); rutaceæ (Juss.). — *Fakoŭ sen, Fakoŭ sen pi.* 白鮮皮 Pĕ siên p'î.

207. Diervilla floribunda (S. et Z.); lonicereæ (Endl.). — *Sava outsougui, Beni zaki outsougui.*

208. Diervilla grandiflora (S. et Z.). — 209. Diervilla hortensis (S. et Z.). — *Fakone outsougui.* 海仙花 Hàï siên hoâ, j. *Kaï sen kwa;* 錦帶花 Kín taí hoâ, j. *Kin taï kwa* (Kwa wi, *Arb.* IV, 20).

210. Diervilla versicolor (S. et Z.). — *Yama outsougui, Tani outsougui.* 楊櫨 Yâng lôu, j. *Yau ro.*

211. Diospyros kaki (Linn. fil.); ebenaceæ (R. Brn.). — *Kaki.* 柹 Chí, j. *Si;* 柹樹 Chí choú; j. *Si sjou.*

212. Disporum sessile (Don.); melanthaceæ (Endl.). — *Foou tsjak sau, Toou tsik ran.* 萬壽竹一種 Wán cheóu tchoŭ ĭ tchong, j. *Man zjou tsik* (variet.).

213. Distegocarpus carpinus (S. et Z.); cupuliferæ (Richard). — *Sava siba.*

214. Distegocarpus laxiflorus (S. et Z.). — *Aka side.*

215. Distylium racemosum (S. et Z.); hamamelideæ (R. Brn.). — *Fiyonno ki, Ki fiyonno ki.* 蚊母樹 Wen moù choú, j. *Boun bo zjou* (Herbar. Itôk. 224).

216. Draba nemorosa (S. et Z.); cruciferæ (Juss.). *Inou nadsoŭna.* 葶藶 Ting lĭ, j. *Teï reki.*

217. Dumasia truncata (S. et Z.); papilionaceæ (Linn.). — *Kitsneno sasague.* 山黑豆 Chân hĕ teoú, j. *San kok toou.*

218. Eclipta prostrata (Linn.); compositæ (Juss.). — *Sabourota*, *Taka sabourau.* 鱧腸 Lî tch'âng, j. *Rei tsjau;* 墨斗草 Mĕ teoù ts'aò, j. *Bok to sau.*

219. Edgeworthia papyrifera (S. et Z.); daphnoideæ (Cass.). — *Mitsou mata*, h. e. (arbor) trichotoma. 結香 Kiĕ hiâng, j. *Kets kau* (Kwa wi, Arb. II, 11. Thunberg. plantæ obscuræ, n° 78).

220. Elæocarpus japonicus (S. et Z.); tiliaceæ (Juss.). — *Tsougouno ki.* 膽八樹一種 Tàn pă choú, j. *Tan fatsi zjou*, species.

221. Elæocarpus photiniæfolius (Hook.). — *Tsougouno ki, Foroutogarou* (Portogallo?). 膽八樹 Tàn pă choú, j. *Tan fatsi zjou.*

222. Elæococca verrucosa (Juss.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Aboŭra guiri, Aboŭra ki, Dokoŭ ye.* 罌子桐 Yîng tseù t'oung, j. *Au si toou.*

223. Eleusine caracana (Gaertnr.); gramineæ (R. Brn.) — *Oho kyak sjok, Sjok biye.* 龍爪稷 Lôung tchaô tsĭ, j. *Riou sau sjok.*

224. Eleusine indica (Gaertnr.). — *Tsikara gousa.*

225. Empetrum nigrum (Linn.); empetreæ (Nutt.). — *Kan kau ran.*

225*. Erianthus japonicus (Beauv.); gramineæ (Linn.). — *Sousouki.* 芒 Mâng. (Herbar. Itôk. 627.)

226. Eriobotrya japonica (Lindl.); pomaceæ (Juss.) — *Biwa.* 枇杷 Pî pâ.

227. Erythronium dens canis (Linn.); liliaceæ (Linn.). — *Fatsou youri, Katakoyouri, Katakouri.* 車前葉山慈姑 Tch'ê tsiên yĕ chân ts'ê kou (Harbar. Itôk. 78).

228. Eucapnos spectabilis (S. et Z.); papaveraceæ (Juss.). — *Ke man sau, Yau rak botan.* 荷包牡丹 Hô paô meoù tân, j. *Ka bau bo tan* (Kwa wi, *Herb.* IV, 12).

229. Euptelea polyandra (S. et Z.); ulmaceæ (Endl.). — *Fousa zakoura, Tani kouva* (Herbar. Itôk. 112).

230. Eurya japonica (Thb.); ternstroemiacæ (Dec.). — *Fisakaki, Sira sjako.* 柃 Lîng, j. *Rei* (Herbar. Itôk. 238).

231. Eurya litoralis (S. et Z.). — *Fama fisakaki.*

232. Euryale ferox (Salisb.); nymphæaceæ (Salisb.). — *Midsou bouki,* h. e. Tussilago aquatica; *Oni basou,* i. e. Nelumbium diaboli. 芡 Kièn. 雞頭 Kî t'eôu.

233. Euscaphys staphylæoides (S. et Z.); staphylæaceæ (Bartl.). — *Gon zouï, Kitsneno tsjaboukouro.* 大眼桐 Tá yèn t'oûng, j. *Daï gan toou.* 檮 Tch'û, j. *Tsjo.*

234. Evonymus japonicus (Thb.); celastrineæ (R. Brn.). — *Masa ki, Tera tsoubaki.* 杜仲

一種 T'oú tchoúng, j. *To tsjou*, species (Herbar. Itôk. 359).

235. Evonymus thunbergianus (Bl.). — *Nisiki gui. Yavadsou nisiki gui.* 衛矛 Weïmeôu (Herbar. Itôk. 46).

236. Fagus pumila (Bl.); cupuliferæ (Richard). — *Bouna, Bounano ki, Bounano guiri.* 橅 Moû.

236 *b*. Festuca Thunbergii (Kth.); gramineæ (Linn.). — *Nezoumino wo.*

237. Ficus carica (!) (Linn.); moreæ (Endl.). — *Itsi zjouk*, vulg. *Itsizik.* (一熟 Yĭ choŭ); *Tau kaki* (唐柹 T'âng chí); *Sen taû* (仙桃) 無花果 Wôu hôa kò (Kwa wi, *Arb.* IV, 7).

238. Ficus japonica (Bl.). — *Motsou kau bok, Mokkô bok.* 天仙果 T'iên siên kò, j. *Ten sen kwa.*

239. Ficus pumila (Bl.). — *Itabi kadsoura, Ki fatsisou, Fime itabi.* 薜荔 Pî lî, j. *Fi reï;* 木蓮 Mŏ liên, j. *Mokoŭ ren, Mokren;* 木饅頭 Mŏ mouân t'eôu, j. *Mok man toou.*

240. Ficus pyrifolia (Burm.). — *Akau*, pron. *Akô. Tsin kau bok.* 榕樹 Yoûng choú, j. *Yoou zjou.*

241. Ficus stipulata (Thb.). Les échantillons de cette espèce conservés dans l'herbier portent les mêmes noms japonais et chinois que *Ficus*

pumila (Bl.), et elle ne paraît être qu'un drageon de *Ficus pumila* (Schlt.).

242. Fimbristylis æstivalis (Vahl.); cyperaceæ (R. Brn.). — *Ama ne.*

243. Fimbristylis miliacea (Vahl.). — *Fideri ko* (Herbar. Itôk. 606).

244. Forsythia suspensa (Vahl.); oleaceæ (Endl.). —*Itatsi gousa, Ren gyau.* (連翹 Liên k'iao du Japon, autre que celui de la Chine) (Kwa wi, *Arb.* III, 23.)

245. Fraxinus longicuspis (S. et Z.); oleaceæ (Endl.). — *Ao tonerikonoki.* 秦。秦皮樹 Tsîn, j. *Sin;* Tsîn p'î choú, j. *Sin bi zjou.*

246. Fritillaria camtschatcensis (Gawl.); liliaceæ (Juss.). — *Kouro youri.* 黑百合 Hĕ pĕ hŏ, j. *Kok byak gŏ.* Cette espèce ne croît que dans les montagnes du Japon septentrional.

247. Galium strigosum (Thb.); rubiaceæ (Juss.). — *Yaye mougoura* 猪殃殃 Tchoû yâng yâng, j. *Tsjo waû waû.*

248. Galoa trinervis (Korth.); menispermaceæ (Dec.). — *Kau sjou ou yak.*

249. Gardenia floribunda (Linn.); rubiaceæ (Juss.). — *Koutsinasi.* 梔子 Tchî tseù, j. *Si si;* 黃梔子 Hoâng tchî tseù (des jardins de Ning po); 白玉花 Pĕ yŭ hôa, j. *Fak gyok kwa* (Kwa wi, *Arb.* IV, 22).

250. Gardenia radicans (Thb.). — *Ko koutsinasi.* 水梔花 Chouì tchî hoâ, j. *Souï si kwa.*

251. Gentiana Thunbergii (Griesb.); gentianeæ (Juss.). — *Foude sau, Farou rin dau.* 石龍膽 Chĭ lôung tàn, j. *Seki riou dan* (Herbar. Itôk. 184).

252. Geranium Thunbergii (S. et Z.); geraniaceæ (Dec.). — *Tatsimatsi kousa, Kenno seo ko.* 牛扁 Nieôu piên, j. *Guiou fen;* 牻牛兒苗 Mâng nieôu êul miaô.

253. Glaucidium palmatum (S. et Z.); ranunculaceæ (Dec.). — *Sirane awavi*, de l'île de Yezo.

254. Glochidion obovatum (S. et Z.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Kankonoki.*

255. Glycine soja (S. et Z.); papilionaceæ (Linn.). — *No mame.*

256. Gnaphalium confusum (Dec.); compositæ (Juss.). — *Favako gousa, Go gyau, Toou go.* 鼠麴草 Choù k'ioŭ ts'aò, j. *Siou guik saû* (Herbar. Itôk. 25).

257. Gomphrena globosa (Linn.), amaranthaceæ (R. Br.). — 千日紅 Ts'iên jĭ hôung, j. *Sen nitsi sau* (!) (Herbar. Itôk. 622).

258. Gongronema (?) Finlaysonii (Wall.); asclepiadeæ (Juss.). — *Ikema.* 牛皮消 Nieôu p'î siâo, j. *Guiou fi sjau.*

259. Gossypium herbaceum (Linn.); Goss. siamense (Fisch.)?; malvaceæ (Juss.). — *Wata, Wa-*

tano ki, *Kousa wata*, vulg. *Ki wata*. 綿花 Miên hoâ, j. *Men kwa*; 草綿 Ts'aò miên, j. *Sau men.*

260. Haloragis micrantha (R. Brn.); halorageæ (R. Brn.). —*Arinotoou*, *Nomitori gousa*, *Finano kanzasi*.

261. Hamamelis japonica (S. et Z.); hamamelideæ (R. Brn.). — *Moume zouye*, *Man sak.*

262. Hedera helix (Linn.); araliaceæ (Juss.). — *Fouyou tsoŭta*, *Ki tsoŭta*, et var. *Momidsi tsoŭta.* 常春藤 Tch'âng tch'ûn t'êng, j. *Tsjau sjoun toou.*

263. Helianthus annuus β pumilus (Pers.); compositæ (Juss.). — *Nitsi rin sau.* 向日葵 Hiáng jĭ k'oueî.

264. Helwingia ruscifolia (Willd.); helwingiaceæ (Dec.).— *Fana ikada*, *Tedsoudsou* (de la province de Mino), *Mamatsouko* (de la province de Sinano).

265. Hibiscus hamabo (S. et Z.); malvaceæ (Juss.). —*Fama boou*, *Fama bau.* 黄槿 Hoâng kìn, j. *Wau kin*, i. e. hibiscus luteus. 金木蘭 Kîn mŏ lân, j. *Kin mok ran*, i. e. magnolia aurea. C'est un arbre de Foŭ tcheou fou, en Chine, qui a été importé au Japon (Kwa wi, *Arb.* IV, 24).

266. Hibiscus mutabilis (Linn.). — 芙蓉 Foû yôung, j. *Fou yoou.*

267. Hibiscus rosa sinensis (Linn.). — 照殿紅 Tchaó t'iên houng, j. *Seo den koou;* 佛桑花 Foŭ sâng hoâ, j. *Bouts sau ke;* 扶桑花 Foû sâng hoâ (Kwa wi, *Arb.* I, 23). Cette espèce d'hibiscus, originaire des pays méridionaux, n'a été introduite au Japon que dans les temps modernes.

268. Hibiscus syriacus (Linn.). — *Moukougue*, olim: *Asa gavo.* 木槿 Mŏ kîn, j. *Mok kin.* 蕣英 Choún yîng (Herbar. Itôk. 495).

269. Hisingera japonica (S. et Z.); bixaceæ (Lindl.). — *Kousoudoigue, Sono igue* (Thb. plant. obsc. 31).

270. Hoteia japonica (Morr. et Decaisn.); saxifrageæ (Dec.). — *Awamori sau, Awamori sjau ma.*

271. Hoteia Thunbergii (S. et Z.). — 落新婦 Lŏ sîn foú, j. *Rak sin foa* (Herbar. Itôk. 541).

272. Hovenia dulcis (Thb.); rhamneæ (Juss.). — *Ken pono nasi, Ken po nasi,* proprement *Ken bok nasi*, c.-à-d. la poire de l'arbre des savants. 枳椇 Tchì kiù, j. *Si kou* (Kwa wi, *Arb.* III, 21).

273. Houttuynia cordata (Thb.); saururcæ (Richard). — *Dokoŭ dami.* 蕺菜 Tsĭ tsaí, j. *Siv saï* (Herbar. Itôk. 54).

274. Humulus japonicus (S. et Z.); cannabineæ (Endl.). — *Mogoura*, vulg. *Mougoura*, *Kana mougoura*, *Nana mougoura*. 葎草 Liŭ ts'aò, j. *Rits sau* (Herbar. Itôk. 491).

275. Humulus lupulus (Linn.). — *Kara fana sau*, *Kara kousa*, *Kana mougoura*. 葎草一種 Lioŭ ts'aò species.

276. Hydrangea acuminata (S. et Z.); saxifrageæ (Dec.). — *Ama tsja* (Thea dulcis). 土常山 T'ù tch'âng chân, j. *Do dsjau san*.

277. Hydrangea azisai (S. et Z.). — *Azisaï*. 聚八仙 Tsiú pă siên, j. *Siou fats sen*.

278. Hydrangea Belzonii (S. et Z.). — *Oho azisaï*.

279. Hydrangea hirta (S. et Z.). — *Yama azisaï* (Herbar. Itôk. 174).

280. Hydrangea japonica (S. et Z.). — *Tsourou demari*.

281. Hydrangea involucrata (S. et Z.).— *Kin ga sau*, *Sawa fouki*.

282. Hydrangea paniculata (S. et Z.). — *Norino ki*, *Nori outsougui*, *Tororono ki*, *Ki tororo*, *Nibe*, *Minadsoukibana*.

283 Hydrangea stellata (S. et Z.). — *Sitsi dan kwa*.

284. Hydrangea Thunbergii. — *Ama tsja*. 土常山 T'où tch'âng chân, j. *Do dsjau san*.

285. Hydrangea virens (S. et Z.). — *Yama doou sin*, *Gakou outsougui*.

286. Hydrocotyle asiatica (Linn.); umbelliferæ

(Juss.).— *Tsoubo gousa.* 積雪草 Tsĭ siouĕ ts'aò (Herbar. Itòk. 483).

287. Hypericum japonicum (Thb.); hypericineæ (Desv.). — *Fime otoguiri sau* 小連翹一種 Siaò liên k'iâo, j. *Seo ren geô*, variet.

288. Hypericum patulum (Thb.). — 金絲梅 Kîn ssê meî, j. *Kin si baï*

289. Hypericum salicifolium (S. et Z.). — *Bi yau yanagui*, i. e. salix speciosa. 金絲桃 Kîn ssê t'aô, j. *Kin si tau;* 桃金孃 Tiaô kîn jâng, j. *Teô kin seô* (Kwa wi, *Arb.* III, 19).

290. Iasminum sambac. (Ait.); iasmineæ (R. Brn.). —*Sambak.* 三白 Sân-pĕ, i. e. (arbor) floribus albis ternis; 茉莉 Mŏ li, j. *Mŏr ri, Mŏts ri;* 暗麝 Ngán chê, j. *An zja.* Le mŏ-li que l'on cultive généralement au Japon y a été importé des parties méridionales de la Chine. (Voy. Kwa wi, *Arb.* III, 6.)

291. Ilex latifolia (Thb.); ilicineæ (Brong.). 多羅葉 Tô lô yĕ, j. *Tara yev, Tara yov.*

292. Illicium religiosum (S. et Z.); magnoliaceæ (Dec.). — *Sĭkimi.* 莽草 Màng ts'ào, j. *Mau sau* (Herbar. Itôk. 235).

293. Impatiens balsamina (Thb.); balsamineæ (Richard). — 鳳仙花 Foûng siên hoâ, j.

Foou sen kwa; Obsol. *Tsouma ne, Tsouma kouren aï;* 染指草 Jèn tchì ts'aò (Herb. Itôk. 428).

294. Impatiens nolitangere (Linn.). — *Forakabi sau.*

295. Inula japonica (Thb.); compositæ (Juss.). — *O gourouma, No gourouma, Kits'neno tabako.* 旋覆花 Siouên foŭ hoâ, j. *Sen fouk kwa* (Herbar. Itôk. 445).

296. Inula Helenium (Linn.). — *Oho gourouma.* 土木香 T'où mŏ hiâng.

297. Ipomæa filicaulis (Bl.); convolvulaceæ (Bartl.). — *Firou gavo, Tsjok bana* (de la prov. de Bizen). 旋花 Siouên hoâ, j. *Sen kwa.*

298. Ipomæa pes capræ (Roth). — *Outsiwano ki.*

299. Ischæmum ciliare (S. et Z.); graminea (R. Brn.). — *Ousino sitsoubeï.*

300. Ischæmum distachyum (S. et Z.) — *Ba ren, Kamono fasi.*

301. Isolobus radicans (Dec.); campanulaceæ (Dec.). — *Fatake mousiro, Kara kousa, Koumade gousa.* 半邊蓮 Pouán piên liên, j. *Fan ben ren* (Herbar. Itôk. 26).

302. Isopyrum japonicum (S. et Z.); ranunculaceæ (Dec.). — *Fime ouzou, Tsin tsin bana* (Herb. Itôk. 247).

303. Juncus effusus (Linn.); juncaceæ (Endl.). — 燈心草 Teng sîn ts'aò, j. *Toou sin sau*

(Herbar. Itôk. 413); 席草 Sĭ ts'aò, j. *Seki sau;* 莞 Hoân, j. *Kwan, Oho wi, Tsoukoumo.*

304. Juniperus chinensis (Linn.); cupressineæ (Richard). — *Favi byak sin*, vulg. *Faï byak sin*, i. e. juniperus procumbens. 檜柏 Koueí pĕ, j. *Kwaï bak.*

305. Juniperus procumbens (S. et Z.) — *Yawara sougui.* 温杉 Wên sân, j. *Oun san. Aya sougui* (?); 塔杉 T'ă sân, j. *Toou san.*

306. Juniperus rigida (S. et Z.). — *Nezou mouro.* 杜松 T'oú soûng, j, *To sjau.*

307. Justicia crinita (Thb.); acanthaceæ (R. Brn.). — *Fato kousa.* 大青 Tá ts'îng, j. *Dai seï.*

308. Justicia japonica (Thb.). — *Kaya na, Kits'neno mago.*

309. Kadsura japonica (Dec.); schizandraceæ (Bl.). — *Sane kadsoura; Bi nan sau.* 南五味子 Nân où weí tseù, j. *Nan go mi si*; 六亭剡 Lŏ tîng tsê, j. *Rok teï zaï* (Kwa wi, *Arb.* II, 25).

310. Kerria japonica (Dec.); rosaceæ (Endl.). — *Yama bouki.* 棣棠花 Tí t'âng hoâ, j. *Teï toou kwa.*

311. Kœlreuteria paniculata (Laxm.); sapindaceæ (Juss.) — 欒木 Louân mŏ, j. *Ran bok;* 欒樹 Louân choú, j. *Ran zjou, Bo dai*

zjou; 菩提樹 P'oû t'î choú, sanscr. *Bôdhitarou* (sæpius *Bôdhidrouma*, *Bôdhivrĭkcha*), arbor sapientiæ (Kwa wi, *Arb.* IV, 21).

311*. Kylinga monocephala (Thb.); cyperaceæ. — *Fime kougou* (Herbar. Itôk. 608).

312. Lablab cultratus (Dec.); papilionaceæ (Linn.). — *Avouï mame, Awoï mame, Komon mame.*

313. Lagerstrœmia indica (Linn.); lythrarieæ (Juss.). — *Sarou souberi.* 怕痒樹 P'á yâng choú; 百日紅 Pĕ jĭ hoûng, *Byak zits koou.*

314. Lamium amplexicaule (Linn.); labiatæ (Juss.). — *Fotokeno za* (le siége du Bouddha); *Fotokeno tsouzi.* 元寶草 Youên paò ts'aò, j. *Guen boou sau* (Herbar. Itôk. 429).

315. Lamium barbatum (S. et Z.). — *Odoriko sau.* 川續斷 Tch'ouên soŭ touán, j. *Sen sok dan* (Herbar. Itôk. 73).

316. Lespedeza argyracea (S. et Z.); papilionaceæ (Linn.). — *Medovagui.* 鐵掃帚 T'iĕ saó tcheoú, j. *Tets sau seo* (Herbar. Itôk. 576).

317. Lespedeza striata (Hook et Arnt.). — *Yavadsou sau.* 雞眼草 Kī yèn ts'aò, j. *Keï gan sau* (Herbar. Itôk. 514).

318. Ligularia Kæmpferi (S. et Z.); compositæ (Juss.). — *Tsoŭwa bouki.* 土衡 T'où hêng, j. *To kau;* 馬蹄香 Mà tî hiâng, j. *Ba teï kau.*

319. LIGUSTRUM japonicum (Thb.); oleaceæ (Endl.) — *Tama tsoubaki, Tani watasi, Yego; Nezoumi motsi*, à Myako. 女貞 Niù tchîng, j. *Zjo teï.*

320. LIGUSTRUM Ibota (S. et Z.). — *Ibota, Ibotano ki, Nezoumi motsi.* 水蠟樹 Chouì lă choú, j. *Souï roou zjou* (Herbar. Itôk. 23).

321. LIGUSTRUM obtusifolium (S. et Z.). — 322. LIGUSTRUM ovalifolium (Hasskrl.). — *Iwa ki.* 女貞一種 Niù tchîng varietas.

323. LILIUM callosum (Thb.); liliaceæ (Linn.). — j. *Fime youri*, 2 *Ki fimeyouri*, variet.

324. LILIUM cordifolium (S. et Z.). — *Ouba youri, Kawa youri, Sikagakoure youri.* — 蕎麥葉貝母 Kiaô mĕ yĕ peí moù, j. *Kyau bak yev baï mo* (Herbar. Itôk. 344).

325. LILIUM japonicum (S. et Z.). — *Tametomo youri, Riyau ri youri.* 天香百合 T'iên hiâng pĕ hŏ, j. *Ten kau byak koou* (Herbar. Itôk. 575).

326. LILIUM longiflorum (Thb.). — *Siro youri, Riou kiou youri.* 麝香百合 Chê hiâng pĕ hŏ, j. *Sja kau byak koou.*

327. LILIUM speciosum (Thb.). — *Kanoko youri.*

328. LILIUM tigrinum (Gawl.). — *Oni youri.* 卷丹 Kiouén tân, j. *Ken tan.*

329. LIMNANTHEMUM peltatum (Griesb.); gentianeæ

(Juss.).—*Zjoun saï, Nounava.* 蓴菜 Chûn tsáï, j. *Zjoun saï* (Herbar. Itôk. 590).

330. Litsæa glauca (Sieb.); laurineæ (Vent.).— *Yabou nikkeï, Siro damo.* 天竺桂一種 T'iên tchoŭ koueî, species.

331. Litsæa foliosa (Nees.). — *Inou gasi.*

332. Lonicera japonica (Thb.); lonicereæ (Endl.). — *Soui kadsoura.* 忍冬 Jìn toûng, j. *Nin doou* (Herbar. Itôk. 262).

333. Loranthus Iodoniki (Sieb.); loranthaceæ (Lindl.). — *Yadori ki*, i. e. parasita arbuscula (non *Yodoniki*); *Torimotsi kadsoura*, i. e. *kadsoura* viscum ferens.

334. Luzula campestris (Linn.); juncaceæ (Endl.). —*Souzoumeno fiye.* 地楊梅 Tí yâng meî, j. *Tsi yau baï* (Herbar. Itôk. 269).

335. Lychnis grandiflora (Jaq.); caryophylleæ (Dec.). — *Gan pi.* (眼皮花 Yèn p'ì hoâ;) 剪夏羅 Tsièn hiá lô, j. *Sen ke ra.*

336. Lychnis senno (S. et Z.); caryophylleæ (Dec.). —*Sen noou ke.* (仙翁花 Siên ong hoâ); 剪秋羅 Tsiên ts'ieôu lo, j. *Sen siou ra* (Herbar. Itôk. 461).

337. Lycium chinense (Bl.); solaneæ (Juss.).—*Kouko, Noumi gousouri.* 杞 K'ì; 枸杞 Keôu k'ì, j. *Kau ki.*

338. Lysimachia clethroides (Dub.); primulaceæ (Vent.). — *Oka toranowo.* 珍珠菜 Tchîn

tchôu tsáï, j. *Tsin zjou saï* (Herbar. Itôk. 444).

339. Lysimachia japonica (Thb.). — *Ko nasoubi.* 黄花繁縷 Hoâng hoâ fân loù, j. *Wau kwa fan rou.*

340. Lysimachia leariloba (Hook.). — *Nouma toranowo, Sira fagui.* 星宿菜 Sîng sieoŭ tsáï, j. *Sei sjouk saï* (Herbar. Itôk. 443).

341. Lysimachia lubinioides (S. et Z.). — *Miyama tago boou.*

342. Lythospermum erythrorhizon (S. et Z.); asperifoliæ (Linn.). — *Mourasaki.* 紫草 Tsè ts'aò, j. *Si sau* (Kwa wi, Herb. IV, 21).

343. Lythrum salicaria (Linn.); lythrariæ (Juss.). — *Mizofagui, Mizo kake gousa, Sawa fagui.* 千屈菜 Ts'iên k'ioŭ tsaí, j. *Sen kouts saï.*

344. Machilus japonica (S. et Z.); laurineæ (Vent.). — *Ao kasi.*

345. Machilus Thunbergii (S. et Z.); laurineæ (Vent.). · *Ama tsoubaki.*

346. Macleya cordata (R. Brn.); papaveraceæ (Juss.); Chelidonium foliis incisis (Thb. pl. obsc. n° 12). — *Tsjan ba guik.* 占城菊 Tchen tch'ing kioŭ (chrysanthemum regni Tsiampa), j. *Takenikousa, Datsoudo;* 博落廻花 Pŏ lŏ hoêi hoâ, j. *Fak rak kwaï kwa.*

347. Mæsa doræna (Bl.); myrsineæ (R. Brn.). —

Kasiran, Ouba ganemotsi. 杜莖山 To'ú hêng chân, j. *To keï san* (Herbar. Itôk. 17).

348. Magnolia kobus (Dec.); magnoliaceæ (Dec.). — *Side kobousi, Foude kobousi.* 辛夷一種 Sîn î (j. *Sin i*) species flore albo pleno; 木筆 Mŏ pĭ, j. *Mok bits.*

349. Magnolia hypoleuca (S. et Z.); magnoliaceæ (Dec.). — *Foou no ki.* 淡白 T'àn pĕ, j. *Tan bak* (Kwa wi, *Arb.* II, 2); 浮爛羅勒 Feôu lân lô lĕ : c'est l'arbre 厚朴 Heoú p'ŏ de 商州 Chang tcheou.

350. Malouetia asiatica (S. et Z.); apocynaceæ (R. Brn.). — *Teïka kadsoura, Mikan kadsoura, Mok man tsi go.* 絡石 Lŏ chĭ, j. *Rak seki* (Herbar. Itôk. 195).

351. Malva mauritiana (Linn.) var. β minor (Thb.); malvaceæ (Juss.). — *Fouyou avouvi* (pron. *Fouyou ôvi*), *Kan avouvi.* 冬葵 Toûng k'oueî, j. *Tooa ki;* 滑葵 Hoă k'oueî, j. *Kwats ki.*

352. Marlea macrophylla (S. et Z.); alangieæ (Dec.). — *Ourino ki*, c'est-à-dire : l'arbre aux concombres, attendu que ses fleurs ont le goût de concombres confits au sel. Plusieurs botanistes japonais lui donnent le nom chinois de 大空 Tá k'ôung (Kwa wi, arb. II, 19).

353. Marlea platanifolia (S. et Z.). — *Ourino ki.*

354. Marsdenia tomentosa (Morr. et Decais); ascle-

piadeæ (Juss.). — *Ki dsjo ran, Fou yau ran.* 牛嬭菜 Nieôu naì tsáï (Herbar. Itôk. 219).

355. Matthiola annua (Sweet.); cruciferæ (Juss.). — *Ara sei toou.* 紫羅欄花 Tsè lò lân hoâ, j. *Si ra ran kwa.*

356. Meisteria cernua (S. et Z.); ericaceæ (R. Brn.). — *Beni doou dan, Yau rak tsoutsouzi, Yasivo tsoutsouzi.*

357. Melastoma nobatan (S. et Z.); melastomaceæ (R. Brn.). — *No botan*, de l'île de Lieôu kieôu.

358. Melia azedarach (Linn.); meliaceæ (Juss.). — *Avoutsi, Ovotsi* (pron. *Ôtsi*), vulg. *Sen dan, Sendan no ki.* 楝 Liên, j. *Ren,* 石茱萸 Chĭ tchoû yû, j. *Seki sjou you* (Kwa wi, *Arb.* IV, 22).

359. Meliosma myriantha (S. et Z.); sapindaceæ (Juss.). — *Awabouki, Nouka gara* (Herbar. Itôk. 68).

360. Meliosma rigida (S. et Z.). — *Yama biva, Iwa siravou.*

361. Melissa clinopodium (Benth.); labiatæ (Juss.). — *Kourouma bana.* 風輪菜 Fôung lûn tsáï, j. *Foû rin saï.*

362. Menispermum acutum (Thb.); menispermeæ (Dec.). — *Oho tsoudsoura foudsi.* 漢防已 Hán fâng ì, j. *Kan bau i* (Herbar. Itôk. 302).

363. Menyanthes trifoliata (Linn.); gentianeæ (Juss.). — *Midsou ga siou, Midsou fan gue, Midsou omodaka.* 睡菜 Tchouî tsáï, j. *Souï saï.*

364. Mercurialis lejocarpa (S. et Z.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Yama aï.* 透骨草 T'eoú koŭ ts'aò, j. *Tooa kots sau* (Kwa wi, *Herb.* III, 24).

365. Metaplexis chinensis (Dec.); asclepiadeæ (Juss.). — *Gaga imo.* 蘿藦 Lô mâ, j. *Ràma* (Herb. Itôk. 457), *Tonbonotsi;* 細絲藤 Sí ssê t'êng, j. *Saï si toou* (Kwa wi, *Herb.* IV, 14).

366. Microptelea parviflora (Spach.); ulmaceæ (Endl.). — *Nire, Aki nire.* 楡 Yû (Herbar. Itôk. 45).

367. Mimulus tenellus (Bunge); scrophularineæ (Benth.). — *Midsou fo outsougui.*

368. Mirabilis jalapa (Linn.); nyctagineæ (Juss.). — *Osirovi, Osiroï, Osiroï bana, Youvou nisiki.* 紫茉莉 Tsè mŏ li, j. *Si mŏrri;* 火炭母草 Hò t'án moù ts'aò, j. *Kwa tan bo sau* (Kwa wi, *Herb.* III).

369. Mitchella undulata (S. et Z.); rubiaceæ (Juss.). — *Tsourou aridovosi, Zja goke* (Herbar. Itôk. 482).

370. Mitellopsis japonica (S. et Z.); saxifrageæ (Vent.). — *Tsjarmerou sau.*

371. Morocarpus edulis (S. et Z.); urticaceæ (Dec.). — *Yanagui itsigo, Toou itsigo.*

372. Myrica rubra (S. et Z.); myriceæ (Richard). — *Bebarou* (?)

373. Myrsine neriifolia (S. et Z.); myrsineæ (R. Brn.). — *Fitsino ki* (Herbar. Itôk. *Arb.* 58).

374. Nandina domestica (Thb.); berberideæ (Dec.). — *Nan ten.* (南天), vulg.; 南天燭 Nan t'iên tchoŭ, j. *Nan ten tsjok*, la chandelle du ciel méridional, ou de l'Inde méridionale; 南燭 Nân tchoŭ; 南天竹 Nân t'iên tchoŭ, j. *Nan ten tsik.*

375. Nardosmia japonica (S. et Z.); compositæ (Juss.). — *Fouki, Foukino sioutome.* 欵冬花 K'ouàn tôung hoâ, j. *Kwan toou kwa* (Herbar. Itôk. 183).

376. Nasturtium amphibium (Linn.); cruciferæ (Juss.). — *Inou karasi.* 蔊菜 Hàn tsáï, j. *Kan saï.*

377. Nasturtium officinale (Linn.). — 蔊菜一種 Hàn tsaï (j. *Kan saï*) species.

378. Negundo cissifolium (S. et Z.); acerineæ (Dec.). — *Mitsoude momidsi* (Herbar. Itôk. 232).

379. Nelumbium speciosum (Willd.); nelumboneæ (Bartl.). — *Fatsisou*, vulgo *Fásou*, c'est-à-dire la guêpière. 蓮花 Liên hoâ, j. *Ren gue* (Herbar. Itôk. 420).

380. Nepeta glechoma (Benth.); labiatæ (Juss.). —

Kakidowosi. 連錢草 Liên tsiên ts'aò, j. *Ren sen sau* (Herbar. Itòk. 76).

積雪草 Tsï siouĕ ts'aò, j. *Seki sets sau.*

381. NERIUM odorum (Soland.); apocyneæ (R. Brn.). — *Fan nen koou* 半年紅 Pouán niên hôung; 夾竹桃 Kiă tchoŭ t'aô, j. *Kyau* (vulg. *Keô*) *tsik tau.* Cet arbre est originaire de la Chine.

382. NICOTIANA chinensis (Fisch.); solaneæ (Juss.). — *Tabako.* 煙草 Yên ts'aò (Kwa wi, *Herb.* I, 19).

383. NUPHAR japonica (Dec.); nymphæaceæ (Salisb.). —*Kau fone*, pron. *Kô fone.* 泙蓬草 P'îng foûng ts'aò, j. *Feï foou sau* (Herbar. Itôk. 333).

384. OLEA aquifolium (S. et Z.); oleaceæ (Endl.). — *Firagai, Onino metsouki.* 狗骨 Keoù koŭ, j. *Kou kots* (Herbar. Itôk. 615).

385. OPHELIA bimaculata (S. et Z.); gentianeæ (Juss.). — *Fotarou sau, Marouba saïko.* 南柴胡 Nân tch'âï hôu, j. *Nan saï ko;* 獐牙菜 Tchâng yâ tsáï, j. *Sjau ke saï;* 硫黃草 Lieôu hoâng ts'aò, j. *Riou wau sau.*

386. OPHIORHIZA japonica (Bl.); rubiaceæ (Juss.). — *Inamosa sau;*

387. Osbeckia sinensis (Linn.); melastomaceæ (R. Brn.). — 金(錦)香蘆 Kîn (kìn) hiâng loù (Kamm hoeăng loaa, d'après l'orthographe suédoise d'Osbecke, *Osbeck's Reise*, p. 278, tab. 2. *Kăm yòng lù;* Loureiro *Flora coch.* p. 281). 柳葉花 Lièou yĕ hoâ, i. e. flos salicifolia.

388. Osmanthus fragrans (Lour.); oleaceæ (Endl.). — *Mok zeï.* 木犀花 Mŏ sî hôa, j. *Mok zeï kwa;* 九里香 K'ieoù lì hiâng (Kwa wi, Arb. IV, 18; Loureiro, *Flora coch.* I, 35).

389. Osteomeles anthyllidifolia (Lindl); pomaceæ (Juss.). — *Tenno moume, Iso san seô.*

390. Oxalis corniculata (Linn.); oxalideæ. (Dec.), *Souï mono gousa.* 酢漿草 Ts'oú tsiâng ts'aò, j. *So-* (vulg. *sak*) *sjau sau* (Herbar. Itôk. 265).

391. Pachyrrhizus thunbergianus (S. et Z.) papilionaceæ (Linn.). — *Kouzoü, Kouzou kadsoura.* 葛 Kŏ, j. *Kats;* 絺綌草 Tch'î k'ĭ ts'aò, j. *Tsi keki sau.*

392. Pachysandra terminalis (S. et Z.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Foutsouki sau* (Herbar. Itôk. 362).

393. Pæderia fœtida (Linn.); rubiaceæ (Juss.). — *Fekouso kadsoura, Yaïto bana.* 藤本女青 Têng pèn niù tsîng, j. *Toou bon no zjo seï;*

百部根 Pĕ poú kên, j. *Byak bou kon.* (Herbar. Itôk. 434).

394. PÆDEROTA axillaris (S. et Z.); scrophularineæ (R. Brn.). — *Souzoukake sau, Tsjau ken sau, Tsjau ken katsoura.*

395. PÆONIA albiflora (Pall.); ranunculaceæ (Dec.). — *Yama sjak yak.* 草芍藥 Ts'aò chŏ yŏ, j. *Sau sjak yak.*

396. PÆONIA moutan (Sims.). — 牡丹 Meoù tân, j. *Botan.*

397. PANAX divaricatum (S. et Z.); araliaceæ (Juss.). — *Oni ongoki.* 五加一種 Où kiâ, j. *Go ka*, species.

398. PANAX horridum (Smth.); araliaceæ (Juss.) — *Fari bouki, Kou madara* (*Kou mandara* du monastère bouddhique, à Nikkwôsan).

399. PANAX innovans (S. et Z.). *Imono ki, Takano tsoŭme.*

400. PANAX ricinifolium (S. et Z.). — *Fari guiri, Fovodara.* 刺桐 Ts'é t'oûng, j. *Si toou* (刺楸 Ts'é ts'ieôu des îles de Lieou kieou).

401. PANICUM crus corvi (Linn.); gramineæ (R. Brn.). — *Ko kibi, Midsu biye.* 水稗 Choui paí, j. *Souï faï.*

402. PANICUM italicum (Linn.). — *Ava, Ko ava, Ourou ava.* 粟 Sŏ, j. *Sok* (Herbar. Itôk. 538). Synonymes: *Kok ava, Siro ava, Komatsou fase, Mako damasĭ motsi, Siro motsi, Tsjauzen motsi,*

Oso kourozoumi motsi, Kourozumi, Faya kourozoumi, Roousok kourozoumi, Koouya fatsi kok, Taï fak, Fitsiri fitsoubari, Segonoko kasi.

403. Panicum verticillatum (Linn. Thb.). — *Fiye kaveri.*

404. Papaver rhœas (Linn.); papaveraceæ (Juss.). — *Bi zin sau* (美人草 Mei jîn ts'ào, i. e. herba homo formosus); 麗春花 Lí tch'ûn hoâ (de la Chine méridionale), j. *Rei sjoun kwa.*

405. Papaver somniferum (Linn.). — *Kesi.* 罌粟 Yng sŏ, j. *Au sok;* 御米 Yú mì. 米囊 Mì nâng.

405*. Pardanthus sinensis (Kerr.). — *Fiavougui* (pron. *Fiôgui*), *Karásoŭ avougui.* 射干 Chê kân, j. *Sja kan* (Herbar. Itôk. 611).

406. Parnassia mucronata (S. et Z.); droseraceæ (Dec.). — *Moume batsi sau.* 梅鉢草 Meì pŏ ts'aò, j. *Baï fatsi sau* (Herbar. Itôk. 439).

407. Paspalum Thunbergii (Knth.); gramineæ (Linn.). — *Souzoumeno fiye.* 地楊梅 Tí yâng meî, j. *Tsi yau baï.*

408. Passerina ganpi (S. et Z.); daphnoideæ (Vent.). — *Gan pi, Gan pi kwa.* (眼皮花 Yèn p'î hoâ); *Ko gan pi.* 蕘花一種 Yaô hoâ (j. *Kyau kwa*) species (Herbar. Itôk. 318).

409. Passerina japonica (S. et Z.). — *Ki go ganpi.*

蕘花 Yaô hoâ, j. *Kyau kwa* (Herbar. Itôk. 318).

410. Passiflora cœrulea (Linn.); passifloreæ (Juss.). — *To keï sau.* (土圭草 i. e. horologium solare); 玉蕊花 Yoŭ joui hoâ, j. *Kyok zouï kwa* (Herbar. Itôk. 50).

411. Patrinia parviflora (S. et Z.); valerianeæ (Vaill.) — *Farou omina mesi.*

412. Patrinia villosa (S. et Z.). — *Otoko mesi.* 白花敗醬 Pĕ hoâ paí tsiang, j. *Fak kwa faï sjau* (Herbar. Itôk. 447).

413. Paullownia imperialis (S. et Z.); acanthaceæ (R. Brn.). — *Kiri.* 桐。花桐 T'oûng. Hoâ t'oûng, j. *Toou. Kwa toou.*

414. Pedicularis resupinata (Linn.[1]); scrophularineæ (R. Brn.). — *Oho sivo gama saû, Sivo-gama guik.* 馬新蒿 Mà sîn haô, j. *Ba sin kau;* 馬先蒿 Mà siên haô, j. *Ba sen kau.*

415. Pentapetes phœnicea (Linn.); buttneriaceæ (R. Brn.). — *Go zi kwa* (午時花 fleur de l'heure de midi); 川獨葵 Tch'ouên choŭ k'oueî, j. *Sen sjok ki;* 夜落金錢 Yé lŏ kîn tsiên, j. *Ya rak kin sen* (Kwa wi, *Herb.* IV).

[1] Une comparaison minutieuse des échantillons japonais de cette plante avec une autre provenant de la Chine, et qui a été envoyé de l'herbier de Saint-Pétersbourg à celui de Leide, nous a démontré leur identité. Schlt.

416. Pentaphyllum lupinaster (S. et Z.); papilionaceæ (Linn.). — *Sja zik sau, Amida gasa.* 酔僊花 Tsouí siên hoâ, j. *Souï sen kwa.*

417. Penthorum angustifolium (S. et Z.); crassulaceæ (S. et Z.). — *Takono asi.*

418. Pharbitis Nil (Chois.) convolvulaceæ (Bartl.). — *Asa gavo.* 牽牛子 K'iên nieoû tseù, j. *Ken go si* (Herbar. Itôk. 540).

419. Photinia serrulata (Lindl.); pomaceæ (Juss.). — *Kanamegasi, Sobano ki* de la prov. d'Ise.

420. Phyllanthus lepidocarpus (S. et Z.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Tsja boukoŭro* (la boîte à thé), *Kits'ne tsjaboukouro.*

421. Physalis alkekengi (Linn.[1]); solaneæ (Juss.). —*Fo oudsouki,* (obsol. *Fovodsuki.*) 酸漿 Soân tsiâng, j. *San sjau* (Herbar. Itôk. 433).

422. Phytolacca octandra (Linn.); phytolacceæ (Dec.). — *Yama go boou.* 商陸 Chang lŭ, j. *Sjau rik* (Herbar. Itôk: 163); variet. flor. rubris 赤昌 Tch'ĭ tch'âng.

423. Picris japonica (Thb.); compositæ (Juss.). — *Kauzori na, Ga mon zi* de la prov. de Mino. 毛連菜 Mâo liên tsáï, j. *Moou ren saï.*

424. Pinus densiflora (S. et Z.); abietineæ (Richard.). — *Mâtsoŭ, Aka matsoû* (i. e. P. rubra), *Me*

[1] Physalis angulata, Thb. *Fl. jap.* 91. Sansjo. Solanum vesicarium, Kaempfer, *Amœnit. exot.* p. 785.

matsou. 赤松 Tchĭ sôung, 石松 Chĭ sôung, j. *Seki sjau.*

425. Pinus koraiensis (S. et Z.). — *Kan sjau* (!), *Oumi matsou.* 海松 Hàï sôung, j. *Kaï sjau.*

426. Pinus massoniana (Lamb.). — *Mâtsoŭ, Kouro matsou* (P. nigra), *Wo matsou, O matsou.* 黑松 Hĕ sôung, j. *Kok sjau.*

427. Piper futokadsura (Sieb.); piperaceæ (Rich.). — *Foû toou kadsoura.* 風藤蔓 Foûng t'êng wán.

428. Pisum maritimum (Linn.); papilionaceæ (Linn.). — *Fama yen doou,* 野豌豆 Yè wân teoú, j. *Ya yen doou.*

429. Pittosporum Tobira (Ait.); pittosporeæ (R. Brn.). — *Tobera,* vulg. *Tobira.* 海桐花 Hàï t'oûng hoâ, j. *Kaï doou kwa* (Kwa wi, *Arb.* IV, 14).

430. Pityrosperma biternatum (S. et Z.); ranunculaceæ (Dec.). — *Avabo, Midsou foude.* 既齊公 Kí tsî kôung, j. *Ki seï koou* (Kwa wi, *Herb.* 413).

431. Platycarya strobilacea (S. et Z.); iuglandeæ (Dec.). — *No gouroumi.* 兜櫨樹 Teôu lou choú, j. *Toou ro zjou.*

432. Platycodon grandiflorum (A. Dec.); campanulaceæ (Dec.). — *Ki kyau, Fitoyé kousa.* 桔梗 Kiĕ kàng, j. *Kikkyau* (Herbar. Itôk. 566.)

433. PLATYCRATER arguta. (S. et Z.); saxifrageæ (Dec.). — *Baï kwa amatsja, Tani amatsja.*

434. PLEUROGYNE rotata (Grieseb.); gentianeæ (Juss.). — *Tau yak* (pron. *Tô yak*), *Senbouri.* 當藥 Tâng yŏ, j. *Tau yak* (Herbar. Itôk. 51).

435. PODOCARPUS Macoy (Bl.)*; taxineæ (Richard). — *Inou maki, Koŭsá maki, Ra kan maki.* 羅漢松。羅漢樹。Lô hán sôung, Lô hán choú, j. *Ra kan sjau, Ra kan zjou.*

* PODOCARPUS macrophylla (S. et Z. Flor. jap. II, 108, tab. 133). — *Sen bakv* 仙栢 Siên pĕ, *Ken* (lege *Koou*) *sin;* 狗楨 Keoù tchîn (!) (Kæmpfer, *Amœn. exot.* 785).

436. PODOCARPUS nageia (R. Brn.). — *Na gui, Naguino ki.* 竹柏 Tchoŭ pĕ, j. *Tsikoŭ fak, Tsikoŭ bak* (Kwa wi, *Arb.* II, 3).

437. POLYGALA japonica (Houtt.); polygaleæ (Juss.). — *Fime fagui, Ko gousa.* 遠志 Youèn tchí, j. *Won si* (Kwa wi, *Herb.* I, 13).

438. POLYGONUM barbatum (Linn.); polygoneæ (Juss.). — *Inou tade.* 馬蓼 Mà liaò, j. *Ba reo.*

439. POLYGONUM cuspidatum (S. et Z.). — *Ita dori, Take dori,* de la prov. de Mino. 虎杖 Hoù tch'àng, j. *Ko tsjau.*

440. POLYGONUM fagopyrum (Linn.). — *Soba* 蕎麥 Kiaô mĕ, j. *Kyau bak* (Herbar. Itôk. 478).

441. Polygonum multiflorum (Thb.). — *Inou itadori.* 蛇茵(?)(莴)草 Chê jouí ts'aò, j. *Sja zeï sau.*

442. Polygonum orientale (Linn.). — *Oho ke tade, Fotarou tade.* 葒草 Hoûng ts'aò, j. *Koou sau.*

443. Polygonum perfoliatum (Linn.). — *Midsou tade.* 水蓼 Choui liaò, j. *Souï ryau, Souï rô.*

444. Polygonum Thunbergii (S. et Z.) — *Mizo soba, Ousino fitaï.* 苦蕎麥 K'où kiaô mĕ, j. *Kou kyau bak* (Herbar. Itôk. 226).

445. Porophyllum japonicum (S. et Z.); compositæ (Juss.).— *San sitsi.* (三七 Sân ts'ĭ.)

446. Portulaca oleracea (Linn.); portulaceæ (Juss.). — *Souberi fiyou.* 馬齒莧 Mà tch'ì hién, j. *Ba si guen;* 馬莧 Mà hién, j. *Ba gaen* (Herbar. Itôk. 406).

447. Potentilla exaltata (Bung.); rosaceæ (Endl.). — *Kawara zaïko.* 委陵菜 Weî ling tsáï, j. *I ryau saï* (Herbar. Itôk. 455).

448. Prenanthes squarrosa (Thb.); compositæ (Juss.). — *Akino no gaesi.* 山萵苣 Chân wo k'iú, j. *San kwa kyo.*

449. Primula cortusioides (Linn.); primulaceæ (Vent.) — *Sakoura sau.* 九輪草 K'ieoù lûn ts'aò, j. *Kourin sau.*

450. Procris radicans (S. et Z.); urticeæ (Dec.). *Ouwabami sau, Koutsi nasi zjau go.* 赤車使者 Tchĭ t'chê ssè tchè (Herbar. Itôk. 455, 456).

451. Procris umbellata (S. et Z.). — *Koutsi nava zjau go.*

452. Prunus japonica (Thb.); amygdaleæ (Juss.). — *Sou momo*, prunus acida. 李 Lì, j. *Ri* (Kwa wi, *Arb.* IV, 10).

453. Prunus japonica (Thb.) var. flor. simpl. roseo (S. et Z.). *Niva moume*, i.e. prunus curiæ. 御園李 Yú youên lì, j. *Gyo yen ri* (Herb. Itôk. 404); 郁李 Yeoŭ lì, des Chinois.

454. Prunus japonica (Thb.) var. flor. simpl. albo. — *Niva zakoura.* 御園李 Yú youên lì, j. *Gyo yen ri* (Herbar. Itôk. 404).

455. Prunus macrophylla (S. et Z.). —*Bi ran, Bakoutsino ki, Goino ki.*

456. Prunus mume (S. et Z.). —[1] *Moume*, [2] *Ko moume.* [1] 梅 Meî, j. *Bai* (Herbar. Itôk. 142); 消梅 Siaô meî, j. *Seo bai.*

457. Prunus persica (Linn.); amygdaleæ (Juss.). — *Momo.* 桃 T'aô, j. *Tau* (Herbar. Itôk. 255).

458. Prunus pseudo-cerasus (Lindl.); amygdaleæ (Juss.). — *Sakoŭra* (pron. *Sakra, Sakla*). 櫻 Yîng, j. *Yeï, Au, Wau* (Herbar. Itôk. 213).

459. Prunus spinulosa (S. et Z.). — *Rin bok.* 橉木 Lín mŏ, j. *Tadeki.*

460. Prunus tomentosa (Thb.). — *Yousoura moume* 梅桃 Meî t'aô, j. *Bai tau,* 櫻桃 Yîng t'aô, j. *Wau tau* (Kwa wi, *Arb.* I, 10).

461. Ptarmica sibirica (Lebr.); compositæ (Juss.). — *Nokoguiri sau, Medoki sau, Medo gousa, Fa goromo sau, Kanki sau, Tsitomé gousa, Kara yomogui, Sasi yomogui.* 蓍 Chî, j. *Si* (Herbar. Itôk. 499).

462. Ptarmica speciosa (Ledbr.). — *Fagoromo sau* (de l'île de Yezo).

463. Pterocarya sorbifolia (S. et Z.). — *Sava kouroumi.*

464. Pterostyrax corymbosum (S. et Z.); styraceæ (Endl.). — *Asa gara, Sjau ne nasi* (de la prov. de Mino).

465. Punica granatum (Linn.); myrtaceæ (R. Brn.). —*Zakouro.* 石榴。安石榴 Chĭ lieôu, Ngân chĭ lieoû, j. *Seki riou, An seki riou,* vulg. *Zakouro.* Hæc arbor ex India in Sinam et inde in Japoniam allata (Herbar. Itôk. 552).

466. Punica granatum (Linn.) var. frutescens (S. et Z.). (An punica nana Linn. Loureiro, *Flor. cochinch.* I, 384?) — *Tsjau zen zakouro,* punica coreensis. 火石榴 Hò chĭ lieôu j. *Kwa seki riou,* hoc est : punica ignea, a colore florum igneo (Kwa wi, *Arb.* IV, 12).

467. Pycnostelma chinensis (Bung.); asclepiadeæ (Juss.). — *Founa vara, Souzou saïgo.* 徐長卿 Siû tch'âng k'ìng, j. *Tsjo tsjau keï* (Kwa wi, *Herb.* II, 22).

468. Pyrethrum sinense (Sabin.); compositæ (Juss.). — 菊 Kioŭ, j. *Guik;* synon. *Aki kousano fana, Aki sikouno fana, Aki sibeno fana, Aki nasi kousa, Fosimi kousa, Yovaï gousa, Katami kousa, Kara yomogui, Kogane kousa, Kousano arouzi, Masakari kousa, Momoyo kousa, Nokori kousa, Otome gousa, Okina gousa, Tatsiri kousa, Tsiguiri kousa, Tanare gousa, Tamomono kousa, Tsjomi gousa.*

469. Pyrola media (Sw.); ericaceæ (R. Brn.). — *Itsi yak sau.* 鹿蹄草 Lŏ tî ts'aò, j. *Rok teï sau* (Herbar. Itôk. 24); 紫背天葵 Tsè peï t'iên k'oûeï, j. *Si baï ten gui.*

470. Pyrus spectabilis (Ait.); pomaceæ (Juss.). — *Kaï dau.* 海棠 Hàï t'âng; 海紅 Hàï hoûng, de la Chine occidentale.

471. Quadriala lanceolata (S. et Z.); corneæ (Dec.). — *Tsoukoubane, Kogui no ki.* 都念子 Toû niên tseù, j. *To nen si* (Herbar. Itôk. 128).

472. Quamoclit vulgaris (Linn.); convolvulaceæ (R. Brn.). — *Rou kooa sau.* (留紅草) 蔦蘿 Tiaô lô, j. *Teo ra.*

473. Quisqualis sinensis (Lindl.); combretaceæ (R. Brn.) — 使君子 Ssè kiûn tsèu, j. *Si koun si;* 留求子花 Lieou k'iou tsèu hoâ, j. *Riou kiou si kwa* (Kwa wi, *Arb.* I, 1).

474. Ranunculus auricomus (Linn.); ranunculaceæ (Dec.). — *Kin poou gue.* 毛莨 Maô kén, Maô kouén, j. *Moou kon.*

475. Ranunculus sceleratus (Linn.). — *Tagarasi, Takousi, Kaïrouno kidsouke.* 石龍芮 Chĭ loung jouï, j. *Seki riou zeï.*

476. Ranunculus ternatus (Thb.). — *Kits'neno botan, Guitsiguitsi gousa.* 回回蒜 Hoeî hoeî soán, *Kwaï kwaï san* (Herbar. Itôk. 223).

477. Raphanus sativus (Linn.); cruciferæ (Juss.). — *Daï kon.* 大根 Tá kĕn, j. *Daï kon;* 蘿蔔 Lô pĕ, j. *Ra fouk.*

478. Retinispora obtusa (S. et Z.); cupressineæ (Richard). — *Fino ki.* 檜 Koueí, Kouai, j. *Kwaï;* 扁柏 Piên pĕ, j. *Fen bak, Hen hak.*

479. Retinispora pisifera (S. et Z.). — *Sawara gui.* 花柏 Hoâ pĕ, j. *Kwa bak;* l'arbre 椹 *Tsin* des Japonais.

480. Retinispora squarrosa (S. et Z.). — *Sinobou fiba.*

481. Rhamnus crenatus (S. et Z.); Rhamneæ (Juss.). — *Isono ki; Ouba ki* (de la prov. d'Ise).

482. Rhapiolepis japonica (S. et Z.); pomaceæ (Juss.). — *Fakarino mi*, *Sira side*, des îles de Lieou kieou.

483. Rhododendron indicum (Sweet.); ericaceæ (R. Brn.). — *Tsoŭtsoŭzi.* 躑 躅 Tch'ĭ tchoŭ, j. *Teki tsjok.*

484. Rhododendron linearifolium (S. et Z.). — *Sen daï tsoŭtsoŭzi.*

485. Rhododendron Metternichii (S. et Z.). — 石南。石南花 Chĭ nan, Chĭ nân hoâ, j. *Seki nan*, *Seki nan kwa*, vulg. *Sjak nan gue*, *Sjak na gui* (Kwa wi, *Arb.* III, 10).

486. Rhododendron molle (S. et Z.). — *Yodogava tsoŭtsoŭzi.* 紫 躑 躅 Tsè tch'ĭ tchoŭ, j. *Si teki tsjok;* rhododendron flore purpureo (Kaempf. *Amœn.* p. 848).

487. Rhodomyrtus tomentosa (Dec.); myrtaceæ (R. Brn.). — *Ten nin kwa.* 天人花 T'iên jîn hoâ, i. e. flos angelica.

488. Rhodotypos kerrioïdes (S. et Z.); rosaceæ (Endl.). — *Siro yamabouki* (Kwa wi, *Arb.* III, 5).

489. Rhus radicans (Linn.); anacardiaceæ (R. Brn.). — *Tsoŭta ourousi*, i. e. rhus radicans, *Yama ourousi.* 蔓生鉤吻 Wán sêng keôu wèn, j. *Man seino kau boun*; 野 葛 Yè kŏ, j. *Ya kats* (Herbar. Itôk. 122).

490. Rhus semialata (Murr.), var. Osbeckii (Dec.).

— *Fousino ki, Katsi ki,* vulg. *Nouroude.* 鹽敷樹 Yên foû choú, j. *Yen bou zjou* (Kwa wi, *Arb.* II, 15).

491. Rhus succedanea (Linn.). — *Roouno ki, Rauno ki,* c'est-à-dire le cirier. C'est avec les fruits verts de cet arbre que l'on fabrique une espèce de cire appelée *Ki rau* (*Ki rô*), c'est-à-dire cire végétale (Herb. Itôk. 416).

492. Rhus sylvestris (S. et Z.). — *Roouno ki, Rauno ki.* Les Japonais ne distinguent pas le Rhus sylvestris du Rhus succedanea.

493. Rhus vernicifera (Dec.). — *Ourousino ki,* arbor vernicifera. 漆樹 Tsĭ choú (Tsí xú, Tsăt xú, Loureiro, *Flor. coch.* I, 411), j. *Sits zjou.*

494. Ribes fasciculatum (S. et Z.); ribesiaceæ (Endl.). — *Yabou sanzasi, Ki fiyodori* (Herb. Itôk. 173).

495. Ricinus communis (Linn.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Fima,* vulg. *Kara gasiva.* 萞麻。蓖麻 Pî mâ. C'est de la Chine que le ricinus communis a été importé au Japon, les feuilles s'y nomment *karaye* (唐荏 T'âng jîn), et l'huile est connue sous le nom de *Tau goma* (唐胡麻 T'âng hoû mâ).

496. Rosa Banksiæ (R. Brn.); rosaceæ (Endl.). — 木香花 Mŏ hiâng hoâ, j. *Mok kau kwa.*

497. Rosa hystrix (Lindl.); rosaceæ (Endl.). —

Naniva ibara, rose de Naniva ou de la prov. de Sets. 金櫻子 Kin yîng tseù.

498. Rosa multiflora (Thb.) (!). — *No ibara.* 野薔薇 Yè tsiâng weî, j. *Ya sjau vi* (Herb. Itôk. 151).

499. Rosa rugosa (Th.). — *Fama nasoŭ* 玫瑰花 Meî koueî hoâ, j. *Maï kwaï kwa;* 徘徊花 Païhoeî hoâ, j. *Maï kwaï kwa* (Kwa wi, *Arb.* IV, 17).

500. Rosa semper virens (Linn.). — *San seo ibara.* 月季花 Youĕ kí hoâ, j. *Kets ki kwa* species.

501. Rottlera japonica (Sprgl.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Aka me gasiva, Adsousa, Go saï ba, Teousinoki.* 梓 Tsè; 木王 Mŏ wâng (Kwa wi, *Arb.* I, 18).

502. Roxburghia phyllantha (S. et Z.); roxburghiaceæ (Wall.). — *Fyak bou, Fototsoura.* 百部 Pĕ poú, j. *Fyak bou;* 百條根 Pĕ t'iaô kên, j. *Fak teô kon;* 蔓生百部 Wán sêng pĕ poú.

503. Roxburghia rhyzantha (S. et Z.) — 特生百部 Tĕ seng pĕ poú. (Kwa wi, *Herb.* IV, 15.)

504. Rubia manjista (Roxb.); rubiaceæ (Juss.). — *Aka ne, Akane kadsoura.* 茜草 Tsién ts'aò,

j. *Sen sau;* 茹蘆 Jôu liû (Herbar. Itôk. 535; Kwa wi, *Herb.* IV, 23).

505. Rubus corchorifolius (Linn. fil.); rosaceæ (Endl.). — *Ki itsigo,* i. e. rubus caule erecto firmo.

506. Rubus palmatus (Thb.). — *Ava itsigo.* 懸鉤子 Hiouên keoû tseù, j. *Ken koou si;* 懸鉤草 Hiouên keoû ts'aò, j. *Ken koou sau;* 枸朴子 Kiû p'ŏ tseù.

407. Rubus parvifolius (Linn.). — *Navasiro itsigo* (Herbar. Itôk. 15).

508. Rubus ribifolius (S. et Z.). — *Toou itsigo, Toou momizi itsigo.*

509. Rubus rosæfolius (Linn.). — *Tokin ibara.*

510. Rubus Thunbergii (S. et Z.). — *Kousa itsigo, Yabou itsigo, Tsourou itsigo, Toki sira itsigo.* 蓬虆 Poung louì.

511. Ruellia japonica (Thb.); acanthaceæ (R. Brn.). — *Ise fanabi, Iwa kikyau.*

512. Rumex crispus (Linn.); polygoneæ (Juss.). — *Yama daï wau.*

513. Ruta graveolens (Linn.); rutaceæ (Bartl.). — *Fenroûda* (en hollandais *wÿnruit*). Le Japon doit cette plante aux Européens.

514. Salisburia adiantifolia (Smith); taxineæ (Richard). — *Itsjo no ki, I teo no ki* (— 葉

樹) 銀杏 Yîn hèng, j. *Guin an;* 公孫樹 Koùng sûn choú, j. *Koou son zjou.*

515. Salix japonica (Thb.); salicineæ (Richard). — *Iwa yanagui.*

516. Salix integra (Thb.) — *Faboso yanagui*, i. e. salix fol. angust. 細葉水楊 Sí yĕ choui yâng, j. *Saï yev soui yau.*

517. Salix Sieboldiana (Bl.). — *Yama yanagui.*

518. Salvia japonica (Thb.); labiatæ (Juss.). — *Goma todome, Tamoura sau.* 鼠尾草 Choù weì ts'aò, j. *Sobi sau* (Herbar. Itôk. 531).

519. Sapindus mukurossi (Gaertnr.); sapindaceæ (Juss.). — *Moukoŭrozi.* L'arbre s'appelle 槅木 Piên mŏ; les fruits s'appellent 無患子 Woû hoán tseù, et Tsoûbou à Miyako.

520. Sambucus ebuloides (Desvx.); lonicereæ (Endl.). — *Niva toko, Tatsouno ki.* 野黃楊 Yè hoâng yâng, j. *Ya wau yau;* 接骨木 Tsiĕ koŭ mŏ, j. *Sets kots mok* (Kwa wi, *Arb.* IV, 17).

521. Saururus cernuus (Dec.); saurureæ (Richard). — *Fan gue sau, Katasiro kousa, Osiroi kake.* 三白草 Sân pĕ ts'aò, j. *Sambak sau;* 三葉白草 Sân yĕ pĕ ts'aò (Kwa wi, *Herb.* IV, 6).

522. Saussurea japonica (Dec.); compositæ (Juss.). — *Miyako azami.*

523. Saxifraga cortusæfolia (S. et Z.); saxifrageæ (Dec.).—*Daï mo zi sau.* 虎耳草一種 Hoù eùl ts'aò, j. *Ko zi sau* species.

524. Saxifraga sarmentosa (Linn.); saxifrageæ (Dec.). — *Youkino sita.* 虎耳草 Hoù eùl ts'aò, j. *Ko zi sau* (Herbar. Itôk. 383).

525. Schizocodon soldanelloides (S. et Z.); polemoniacæ (Vent.). —*Iwa kagami* (Herb. Itôk. 5).

526. Schizophragma hydrangeoides (S. et Z.); saxifrageæ (Dec.).—*Gotoou dsourou, Tsourou demari.* 藤繡毬 T'êng sieoú k'ieoú, j. *Toou siou kiou.*

527. Skiadopytis verticillata (S. et Z.); abietineæ (Richard).—*Kin sau.* (金松 Kîn soùng, i. e. pinus aurea) j. *Kau ya maki* (高野槇) des Japonais.

528. Scilla japonica (Thb.); liliaceæ (Juss.). — *Sjau zjau-* (vulg. *Seô zeô*) *-bakama.* (松上苞 Soûng cháng paò.)

529. Scirpus articulatus (Linn.); cyperaceæ (R. Brn.). —*San kak sougue, San kak i*, i. e. scirpus tricornis. 藨草 Piâo ts'aò, j. *Feô sau.*

530. Scirpus cyperinus (Kth.). — *Aboŭra gaya.* 蒯草 K'ouáï ts'aò, j. *Kwaï sau;* 狼尾草 Lâng weì ts'aò, j. *Rau bi sau* (Herbar. Itôk. 534).

531. Scirpus maritimus (Linn.). — *Kasa sougue.* 薹 T'aî, j. *Taï.*

532. Sedum Sieboldii (Sweet.); crassulaceæ (Dec.). — *Misebaya.* 費菜 Feï tsáï, j. *Fi saï.* 馬齒莧葉景天 Mà tch'ì hién yĕ kìng t'iên (Kwa wi, *Herb.* II, 6).

533. Serissa fœtida (Commers.); rubiaceæ (Juss.). —[1] *Fak tsjau gue* (白丁花) (Herb. Itôk. 421).[2] *Tan tsjau gue* (Herb. Itôk. 422). Prioris variet.

534. Sesamum orientale (Linn.); bignoniaceæ (R. Brn.). — 胡麻 Hoû mâ, j. *Go ma, Siro goma* (白油麻 Pĕ yeôu mâ), variet. alba; *Koŭro goma* (黑油麻 Hĕ yeôu mâ), variet. nigra.

535. Sigesbeckia orientalis (Linn.); compositæ (Juss.). — *Menamo mi, Isi motsi.* 豨薟 Hì hiên, j. *Ki ken* (Herbar. Itôk. 578). 希賢草 Hî hiên ts'aò, j. *Ki ken sau* (Kwa wi, *Herb.* I, 18).

536. Sieversia dryadroides (S. et Z.); rosaceæ (Endl.). — *Tsin gourouma.*

537. Sinapis cernua (Thb.); cruciferæ (Juss.). — *Taka na.* 大芥 Tá kiáï, j. *Daï kaï.*

538. Sinapis japonica (Thb.) (e China). — *Karasi,* i. e. herba saporis acris. 芥 Kiáï, j. *Kaï.* 芥菜 Kiáï tsáï.

539. Sinapis integrifolia (Willd.).— *Karasi.* 芥菜 Kiáï tsáï.

540. Siphonostegia chinensis (Benth.); scrophularineæ (R. Brn.). — *Fiki yomogui.* 菴藺 Ngân liù, j. *An ryo;* 鬼油麻 Koueì yeoû mâ.

541. Sisymbrium Irio (Linn.); cruciferæ (Juss.). — *Tago boou, Aze daï kon.* 水芥菜 Chouì kiáï tsáï, j. *Souï kaï saï.*

442. Sisymbrium Sophia (Linn.). — *Kouzira gousa.*

443. Skimmia japonica (Thb.); aurantiaceæ (Juss.). — *Miyama sĭkimi.* 茵芋 Yîn yû, j. *In ou.*

544. Smilax China (Linn. Thb.); smilaceæ (Lindl.). — *Saroutori, Saroutori ibara, Sarou kaki, Wa san ki raï* (i. e. Sankiraï japonicum). 菝葜 Pă k'iă, j. *Bakkats.* C'est par méprise qu'au Japon on donne également le nom de *San ki raï* à la plante *Saroutori ibara.*

545. Smilax pseudochina (Linn. Thb.).—*San ki raï.* 木猪苓 Mŏ tchoû lîng, j. *Bok tsjo rei.* 土茯苓 T'où foŭ lîng, j. *Do bouk ryau* (Kwa wi, *Arb.* III, 9).

546. Soja hispida (Moench.); papilionaceæ (Linn.). *Mame, Daï dsou.* 大豆 Tá teoú, j. *Daï toou,* vulg. *Daï dsou.*

546*. Spinacia oleracea (Linn.); chenopodeæ (Bartl.). — *Fau ren sau, Kara na.* 波斯草 Po sse

ts'aò (i. e. herba persica). 菠菜 Po tsáï. 菠薐菜 Po lêng tsáï.

547. Spiræa aruncus (Linn.) (!); rosaceæ (Endl.). — *Yama bouki sjau ma* (Herbar. Itôk.).

548. Spiræa callosa (Thb.) (!). — *Simodsoŭke.* 繡線菊 Sieoú sién kioŭ, j. *Siou sen guik* (Herbar. Itôk. 597.).

549. Spiræa prunifolia (S. et Z.). — *Faze bana, Sizimi bana, Sizime bana* de la prov. de Owari. 玉屑 Yoŭ siĕ, j. *Gyok sets. Waravouyekouvono bana* (笑靨花 Siaô yĕ hoâ) (Kwa wi, *Arb.* I, 8).

550. Spiræa Thunbergii (S. et Z.). — *Youki yanagui*, i. e. salix nive obruta; *Iwa yanagui*, i. e. salix rupestris. *Kogome bana.* 珍朱花 Tchîn tchôu hoâ (Kwa wi, *Arb.* II, 20).

551. Splitgergeria japonica (Miqu.); urticaceæ (Dec.). — *Raseita sau.*

552. Stachyurus præcox (S. et Z.); pittosporeæ (R. Brn.). — *Ki foudsi*, vulg. *Ki fouzi*, i. e. Fudsi arboreum. *Mame foudsi.* 旌節花 Tsîng tsiĕ hoâ, j. *Sei sets kwa.*

553. Staphylea bumalda (S. et Z.); staphyleaceæ (Bartl.). — *Mitsouba outsougui.* 省沽油 Sîng kôu yeôu, j. *Seï ko you* (Herbar. Itôk. 230).

554. Statice japonica (S. et Z.); plumbagineæ (R. Brn.). — *Fama go boou.*

555. Stauntonia hexaphylla (Decaisn.); lardizabaleæ (Decaisn.). — *Moŭbe, Moube kadsoura, Tokiva akebi, Ikousi.* 假荔枝 Kià lí tchi, j. *Ka reï si;* 野人瓜 Yè jîn kouâ, j. *Ya zin kwa.*

556. Stephanandra flexuosa (S. et Z.); saxifrageæ (Dec.). — *Kogome outsougui, Oubasoukasi* (Herbar. Itôk. 89). C'est la plante qui porte, dans l'herbier de Thunberg, le nom de spiræa chamædrifolia (Linn.).

557. Sterculia tomentosa (Thb.); sterculiaceæ (Vent.). — *Ao guiri, Ao nyorovi.* 碧梧 Pĭ oû, j. *Fekigo;* 梧桐 Oû t'oûng, j. *Go toou, Go toou guiri* (Kwa wi, *Arb.* III, 15).

558. Stillingia sebifera (Michx.); euphorbiaceæ (Juss.). — *Ou kiou.* 烏柏 Oû k'ieoû. 烏臼木 Oû k'ieoù mŏ, j. *Ou kiou bok.*

559. Stuartia monadelpha (S. et Z.); ternstroemiaceæ (Dec.). — *Nâtsou tsoubaki.*

560. Styphnolobium japonicum (Schott.); papilionaceæ (Linn.). — *Yen zjou.* 槐 Kouaï; 聲音樹 Chîng yîn choú, j. *Seï in zjou* (Kwa wi, *Arb.* IV, 19).

561. Styrax japonicum (S. et Z.); styraceæ (Endl.). — *Tsisano ki, Tsisjano ki.* 齊墩果 Tsî tûn kò, j *Seï ton kwa* (Herbar. Itôk. 64).

562. Styrax obassia (S. et Z). — *Ohoba tsisa* (i. e. *ma-*

crophylla lactuca), *Bak oun bok.* (白雲木 Pĕ yûn mŏ).

563. Symplocos myrtacea (S. et Z.); styraceæ (Endl.). — *Inoko siba.*, *Miyama nigaki.*

564. Symplocos prunifolia (S. et Z.). — *Faïno ki*, *Some siba.* 山礬 Chân fân, j. *San pan* (Herb. Itôk. 36).

565. Tamarix chinensis (S. et Z.); tamariscineæ (Link.). — 御柳 Yú lieoù, j. *Go riou*, i. e. salix regalis. 三春柳 Sân tch'ûn lieoù, j. *San sjoun riou* (Kwa wi, *Arb.* III, 11).

566. Taxus cuspidata (S. et Z.); taxineæ (Richard). — *Arara gui.* 水松 Choui sôung, j. *Soui sjau.*

567. Ternstroemia japonica (S. et Z.); ternstroemiaceæ (Dec.). — *Mok kok.* 水木犀 Choùï mŏ sî, j. *Soui mok seï.*

568. Tetranthera japonica (Sprgl.); laurineæ (Vent.). — *Kei zjou*, *Fama biva* (Herbar. Itôk. 89).

569. Thalictrum rubellum (S. et Z.); ranunculaceæ (Dec.). — *Kara matsou sau.* 升麻一種 Ching mâ (j. *Sjau ma*), variet.

570. Thea sinensis (Linn.); ternstroemiaceæ (Dec.). — 茶 Tch'â, j. *Tsja.*

571. Thermopsis spicata (Ledbr.); papilionaceæ (Linn.). — *Sen daï fagui.* 野决明 Yè kiouĕ mîng, j. *Ya kets meï.*

572. Thlaspi arvense (Linn.); cruciferæ (Juss.).— *Outsiwa gousa.*

573. Thuia orientalis (Linn.); cupressineæ (Richard). — *Konote gasiva* (兒手柏 vulg. Jap.) 側柏 Tsĕ pĕ, j. *Sok vak.*

574. Thuja pendula (Lamb.). — *Ito fiba, Ito sougui, Fyok fiba, Sin san* (non *Sisan* Endl. *Synops. conif.* p. 49).

575. Thujopsis dolabrata (S. et Z.); cupressineæ (Richard).—*Sawara, Sawarano ki, Fiba, Asouvi.* 羅漢柏 Lô hán pĕ, j. *Rakan fak;* 鴈齒柏 Yên tchʽì pĕ, j. *Gan si fak* (Kwa wi, *Arb.* I, 19). Les charpentiers japonais désignent le bois de cet arbre sous le nom de *Asounaro.*

576.[a] Tilia argentea (W. et Kit.); tiliaceæ (Juss.). — 菩提樹一種 Pʽoû tʽî choú; j. (*Bo daï zjou*) species. 成道樹 Tchʽîng taò choú, j. *Seïdau zjou* (Kwa wi, Arb. I, 16).
[b] Tilia species. *Bo daï zjou, Sinano ki.*

577. Tilia microphylla (Vent.). — *Bo daï zjou.*

578. Torreya nucifera (S. et Z.); taxineæ (Richard.). — *Kaya.* 榧 Fèï.

579. Trapa bispinosa (Roxb.); halorageæ (R. Brn.). — 菱。Lîng, j. *Ryoou;* 菱角 Lîng kiŏ, j. *Ryoou kak.*

580. Trapa incisa (S. et Z.). — *Fisĭ.* 芰。芰實 Kí, Kí chĭ, j. *Ki, Kisits* (Herbar. Itôk. 614).

581. Tricyrthis hirta (S. et Z.); melanthaceæ (Endl.). — *Fodotoguisou sau.* 油點草 Yeôu tièn ts'aò, j. *You ten sau.*

582. Tripetaleia paniculata (S. et Z.); olacineæ (Mirbel). — *Matsouno kifada. Fo tsoutsouzi* de la province de Moutsou.

583. Triticum vulgare (Vill.). — *Ko mougui.* 小麥 Siaò mĕ.

584. Trochodendron aralioides (S. et Z.); magnoliaceæ (Dec.). — *Yama gourouma* (de l'île de Nippon. (毘欄樹 Pî lân choú, j. *Bi ran zjou* des îles de Yezo) (Herbar. Itôk. 168).

585. Trochostigma arguta (S. et Z.); dilleniaceæ (Dec.). — *Sira koutsi, Sarou nasi.* 獼猴桃 Mi heou t'aô.

586. Trochostigma polygama (S. et Z.). — *Nâtsou moume, Matatabi.* 木天蓼 Mŏ t'iên liaò, j. *Mok ten ryau;* 蓬萊金蓮枝 Poung laï kîn liên tchî, j. *Foou raï kin ren si* (Kwa wi, *Arb.* II, 4).

587. Trochostigma rufa (S. et Z.). — *Sira koutsi.*

588. Trochostigma volubilis (S. et Z.). — *Sira koutsi kadsoura.* 含水藤 Hân choüï t'êng, j. *Kan souï toou.*

589. Urena morifolia (Dec.); malvaceæ (Juss.). — *Bon den kwa.* (梵天花 Fân t'iên hoâ,

c'est-à-dire la fleur du dieu Brahmâ). *Odan kwa.*

590. Urtica bulbifera (S. et Z.); urticaceæ (Dec.). — *Ira kousa, Ma mousi kousa.* 蕁麻 Ts'in mâ j. *Sin ma.*

591. Urtica nivea (Linn. Thb.). — *Kara mousi, Kara wo, Siro wo,* vulg. *Ma wo.* 苧麻 Tchoû mâ, j. *Sjo ma* (Herbar. Itôk. 469).

592. Urtica petiolaris (S. et Z.). — *Kouwa kousa, Kouva kousa, No mawo* (Herbar. Itôk. 501).

593. Urtica Thunbergiana (S. et Z.). — *Kousa ma wo.*

594. Uvularia cirrhosa (Thb.); uvularieæ (A. Gray.). — *Farou youri* (le lis printanier), *Amikasa youri, Favakouri.* 貝母 Péï moù, j. *Baï mo* (Kwa wi, Herb. I, 2). *Pói mù.* Loureiro, *Flor. coch.* p. 423.

595. Vaccinium bracteatum (Thb.); ericaceæ (R. Brn.). — *Wakouraba.* 病葉 Píng yě, j. *Fyau yev* (Herbar. Itôk. 77).

596. Veratrum nigrum (Linn.); melanthaceæ (Endl.). — *Sjou roou sau,* c. à. d. plante qui ressemble au palmier *Sjou roou, Neguivano ri ro.* (葱菅藜蘆 Ts'oûng kouan lí loù).

597. Verbena officinalis (Linn.); verbenaceæ (Juss.). — *Ba ben sau, Kouma tsoudsoura.* 馬鞭草 Mà piên ts'aò.

598. Veronica anagallis (Linn.); scrophularineæ (R. Brn.). — *Kava dsisa*, i. e. lactuca fluviatilis. 水苦蕒 Choui k'où maì, j. *Souï kou maï.*

599. Veronica arvensis (Linn.). — *Inou fougouri, Inouno fougouri.* 婆婆納 P'ô p'ô nă, j. *Ba ba nooŭ.*

600. Veronica chamedrys (Linn.). — *Fyok sau.*

601. Veronica japonica (Steudl.). — *Kou kaï sau.* (九蓋草) 草本葳靈仙 Ts'aò pèn weî ling siên (Herbar. Itôk. 345).

602. Veronica longifolia (Linn.). — *Rou ri toranowo, Fakou zen sau.* 兎兒尾苗 T'oú eûl wèï miâo.

603. Veronica paniculata (Linn.). — *Yama toranowo.*

604. Viburnum dilatatum (Thb.); lonicereæ (Endl.). — *Gama zoumi, Iyozome.* 莢迷 Kiĕ mi, j. *Keo mei.*

605. Viburnum odoratissimum (Ker.). — *San go zjou, Ki san go.* 珊瑚樹 Sân hôu choú (Herbar. Itôk. 215).

606. Viburnum tomentosum (Thb.). — *Yama demari.* 蝴蝶樹 Hoû t'iĕ choú.

607. Vinca rosea (Linn.); apocynaceæ (R. Brn.). — *Fakeitoou, Nisiki sau, Gan raï koou.* 雁 (et 鴈) 來紅 Yên laî houng.

608. Vincetoxicum amplexicaule (S. et Z.); asclepiadeæ (Juss.). — *Rok won sau.*

609. Vincetoxicum atratum (S. et Z.). — *Founavara sau.* 白薇 Pĕ weî, j. *Fak bi.*

610. Vincetoxicum macrophyllum (S. et Z.). — *Tsourou gasiva, Kirino fa seou.* 白薇一種 Pĕ weî species. 蘿藦 Lô mâ, j. *Rama.*

611. Viola canina (Linn.); violarieæ (Dec.). — *Yabou soumire.*

612. Viscum Kaempferi (Dec.); lorantheæ (Lindl.). *Matsoŭno yadori ki, Matsou foya.* 松上寄生 Sôung cháng kí sêng, j. *Sjau zjau ki seï* (Herbar. Itôk. 520).

613. Vitex cannabifolia (S. et Z.); verbenaceæ (Juss.). — *Nin zin bok.* (人參木 Jîn sên mŏ), i. e. arbor foliis Gin seng similibus; 牡荊 Meoù kîng. 黃荊 Hôang kîng. Cet arbre a été introduit au Japon en 1716 (Kwa wi, *Arb.* IV, 1).

614. Vitex ovata (Thb.). — *Fama gau, Fama kadsoura, Fama sikimi, Fama tsoubaki.* 僧法實 Sêng fă chĭ, j. *Soou fau zits;* 蔓荊子 Wán kîng tseù, j. *Man keï si* (Kwa wi, *Arb.* II, 8).

615. Vitis ficifolia (Bunge); ampelideæ (Kunth.); vitis labrusca (Thb.); vitis Thunbergii (S. et Z.). — *Yebi tsourou, Inou yebi, Inou boudoou, Yama boudoou.* 蘡薁 Ying yŏ, j. *Yeï ik;* 燕薁 Yen yŏ; 蔏 Kâng; 山蒲(葡)萄

Chân pôu t'aô, j. *San boudau* (Herbar. Itôk. 243).

616. Vitis flexuosa (Thb.). — *San kak sau, Soukoute, Koyebi.*

617. Vitis japonica (S. et Z.). — *Bin bo kadsoura, Bin bo dsourou.* 烏蘞苺 Oû liên meï, j. *Ou ren maï;* 黑蘞 Hĕ liên (Herbar. Itôk. 603).

618. Vitis vinifera (Linn.). — *Bou doou.* 葡萄 Poû t'aô, j. *Bou dau.*

619. Wahlenbergia marginata (Dec.); campanulaceæ (Dec.). *Fina kikyau* — 細葉沙 Sí yĕ châ, j. *Saï yev* (*yov*) *sja* (Herbar. Itôk. 249).

620. Wisteria chinensis (Dec.); papilionaceæ (Linn.). — *Foudsi*, vulg. *Fouzi.* 紫藤 Tsè t'êng, j. *Si toou* (Herbar. Itôk. 525).

621. Xanthium strumarium (Linn.); compositæ (Juss.). — *Onamomi.* 葈耳 Sì eùl, j. *Si zi.*

622. Youngia dentata (Dec.); compositæ (Juss.).— *Yakoŭ si saû, Koyore gousa.*

623. Zanthoxylon ailanthoides (S. et Z.); zanthoxyleæ (Adr. Juss.). — *Karásouno san sjau*, piper corniceus. 越椒 Youĕ tsiaô (j. *Yetsou sjau*), h. e. piper regionis Tchĕ kiâng); 食茱萸 Chĭ tchoû yû (Kwa wi, *Arb.* fasc. IV, 11).

624. Zanthoxylon piperitum (Dec.). — *San sjau, San seo* (vulg.), piper montanus. 秦椒 Ts'în tsiâo (Herbar. Itôk. 375).

625. Zanthoxylon planispinum (S. et Z.). — *Fouyou san sjau*, h. e. piper hyemis (foliis hyeme persistentibus). 花椒 Hoâ tsiaô, j. *Kwa sjau*, h. e. piper floribundus; 竹葉椒 Tchoŭ yĕ tsiaô, j. *Tsik yov sjau*, h. e. piper foliis bambusæ similibus (Herbar. Itôk. n° 527; Kwa wi, *Arb.* III, 24).

626. Zanthoxylon schinifolium (S. et Z.). — *Inou san sjau*, h. e. piper caninus, sive sponte crescens. 崖椒 Yâï tsiâo, j. *Gaï sjau*, h. e. piper in ripis abruptis crescens (Herbar. Itôk. 414).

627. Zea mays (Linn.); gramineæ (R. Brn.). — *Nan ban kibi, Kauraï kibi*. 玉蜀黍 Yoŭ choŭ choù (Herbar. Itôk. 463).

628. Zingiber mioga (Bosc.); zingiberaceæ (Adans.). — 蘘荷 Jâng hô, j. *Zjau ga* (pron. *Zjô ga*), vulg. *Miyau ga* (*Miô ga*), *Meou ga* (*Meô ga*) et *Mega, Miga* (Herbar. Itôk. 577).

629. Ziziphus sinensis (Lam.); rhamneæ. — *San sau, Kara nats'me, Sane bouto nats'me*. 酸棗 Soân tsaò, j. *San sau*; 猩猩果 Sîn sîng kò (de la Chine méridionale). Les Chinois distinguent deux espèces de ziziphus, savoir : (a) une grande, dont les fruits, cueillis lorsque leur couleur rouge indique qu'ils sont com-

plétement mûrs, et ensuite séchés, font un article de commerce : c'est le ziziphus vulgaris (Lam.) ou ziziphus jujuba (Mill.), appelé 棗 Tsaò par les Chinois, *Natsme* par le Japonais; et (b) une petite espèce, dont les fruits qui ont la grandeur d'une baie de café, sont d'un goût acide, et que l'on appelle pour cette raison *les fruits acides du ziziphus* 酸棗 Soân tsaò. Les Japonais les désignent tant sous le nom de *Kara natsme*, c'est-à-dire ziziphus de la Chine, que sous celui de *Sane bouto natsme*, ce qui signifie ziziphus aux gros grains. C'est le Ziziphus sinensis (Lam.).

630. Zoysia pungens (Willd.); gramineæ (R. Brn.). — *Sen ri tsik.*

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS CHINOIS.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS JAPONAIS.

O

HISTOIRE
DES KHANS MONGOLS DU TURKISTAN ET DE LA TRANSOXIANE,
EXTRAITE DU *HABIB ESSIIER* DE KHONDÉMIR,

TRADUITE DU PERSAN ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES,

PAR M. C. DEFRÉMERY.

(Voyez les numéros de janvier et de février-mars 1852.)

Troisième et dernier article.

Ce qui concerne la personne de Djaghataï et les événements de son règne, et notamment la révolte de Mahmoud Tarabi, est raconté un peu trop brièvement par Khondémir. En revanche, on trouve là-dessus les détails les plus circonstanciés dans deux passages d'un écrivain contemporain, le premier qui se soit spécialement occupé des conquêtes de Djenguiz-Khan, de ses fils et de ses petits-fils. Je veux parler du célèbre gouverneur de Bagdad, de l'Irak-Arabi et du Khouzistân, Ala-Eddin Ata-Mélik Djouveïni. Cet écrivain, dont la vie si agitée est bien connue par les recherches de MM. Quatremère [1] et d'Ohsson [2], a composé sous le titre de *Tarikhi*

[1] *Mines de l'Orient*, t. I, p. 220-234; *Histoire des Mongols de la Perse*, p. LXVII, et p. 169, 170 note; *Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte*, t. I, 2ᵉ partie, p. 60, note, et t. II, 1ʳᵉ partie, p. 50, note 45, et p. 58, nº 4; cf. Abel-Rémusat, *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. I, p. 436, 437.

[2] *Histoire des Mongols*, t. I, p. XVII-XXVII, et t. III, *passim*.

Djihan Cuchaï تاريخ جهان كشاى (Histoire du conquérant du monde), un ouvrage qui, malgré les travaux plus récents et plus étendus de Rachid-Eddin et de Vassaf, est encore la principale source à consulter pour l'Histoire de Djenguiz-Khan, de ses deux premiers successeurs, des Khârezm-Chah et des Ismaéliens de la Perse. J'ai transcrit et traduit cette dernière portion du *Djihan Cuchaï*, d'après les trois manuscrits de cet ouvrage que possède notre Bibliothèque impériale, collationnés avec le manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Leyde, copie fort nette, mais peu correcte, exécutée à Constantinople, il y a près de deux siècles (en 1662), pour le savant Levin Warner[1]. Je dois la communication de ce dernier exemplaire à l'obligeante entremise de MM. Juynboll et R. Dozy, et à la libéralité de MM. les curateurs de l'Université de Leyde. L'Histoire des Ismaéliens, extraite du *Djihan Cuchaï*, et accompagnée de notes historiques et géographiques, est destinée à entrer dans un travail fort étendu sur les Ismaéliens de la Perse et sur ceux de la Syrie, travail dont tous les matériaux sont réunis depuis longtemps, mais dont la rédaction n'est pas encore fort avancée[2]. Pour le moment, je me contente de donner ici, comme un appendice naturel au morceau de Khondémir que je viens de publier, le texte et la traduction des deux chapitres d'Ala-Eddîn Djouveïni relatifs à la révolte de Tarabi et au règne de Djaghataï-Khan, de son fils et de son petit-fils. Je me suis servi, pour établir le texte de ces extraits, des manuscrits 36 du fonds Ducaurroy, 69 ancien fonds persan (Bibliothèque impériale), et du manuscrit de la bibliothèque de Leyde.

[1] Cette copie présente le même texte que le ms. 69 ancien fonds persan, copié en l'année 938 (1531-2) dans une écriture *talîk* assez isible. Ces deux exemplaires offrent de fréquentes omissions.

[2] Cet ouvrage aura pour titre : *Histoire des Ismaéliens, ou Batiniens de la Perse, plus connus sous le nom d'Assassins*, par le vizir Ala-Eddin Djouveïni, publiée en persan, d'après quatre manuscrits, traduite, précédée d'une introduction, et accompagnée d'un commentaire et d'un mémoire sur les Ismaéliens de Syrie.

TEXTE.

(1) ناگاه در شهور سنه ست وثلاثین وستمایه از ارباب بخارا غربال بندی در لباس اهل خرقه خروج کرد وعوام برو جمع آمدند تاکار بجائی رسید که فرمان داد (2) تا تمامت اهالی آنرا بکشند صاحب یلواج چون دعای نیک دافع قضای بد با تمامت شد وبواسطهٔ شفقت واعتنای او بلای ناگهان ازیشان دفع کرد وباز عرصهٔ آن طراوتی ورونقی پذیرفت وآب بروی‌کار آمد وروز بروز فیض فضل واجب الوجود که سبب آن مرحمت وشفقت سر (3) تا سر [باسط] بساط عدل وجودست بدست شفقت محمود درآن دربای مسعود چون آفتاب تابنده است واکنون از بلاد اسلام هیچ شهری درمقابله وموازات آن نمی افتد از ازدحام خلایق وکثرت صامت وناطق واجتماع علما ورونق علم وطلبهٔ آن وتشیید مبانی خیر ودو بقعهٔ عالی ایوان محکم بنیاد (4) درین تاریخ معمور شد یکی مدرسهٔ

[1] Ms. persan 36 Ducaurroy, fol. 24 v.; ms. de Leyde, p. 57; ms. persan 69 ancien fonds, fol. 30 r.

[2] Ms. 36 Ducaurroy بجائی ادا کرد که فرمان رسانیدند تا تمامت.

[3] Au lieu de ces trois mots, le ms 69 et celui de Leyde portent باسر.

[4] Le ms. Ducaurroy ajoute که après بنیاد, et درین رقعه après تاریخ.

خانی که سرقوتنی بیکی بنا فرموده است ودیگر مدرسهٔ مسعودیه که در هریک ازین هر روز هزار طالب علم باستفادت اشتغال دارند ومدرسان از نحاریر علمای عصر(1) ومفردان دهر والحق این چنین دو بنای بلند ارکان پاکیزه میدان بخارارا زیبی ورتبتی تمام است بلکه زینتی وطراوتی اسلام‌را و با حصول این معانی فراغ اهالی بخارا وتخفیف مؤن وانتقال ایشان حاصل حق تعالی عراض عالم‌را ببقای ذات پادشاه عادل ورونق اسلام ودین حنفی آراسته کرداناد

ذکر خروج تارابی

در شهور سنه ست وثلاثین وستمایه قران نحسین بود در برج سرطان منجمان حکم کرده بودند که فتنه ظاهر شود ویمکن که مبتدعی خروج کند بر سه فرسنگی بخارا دیهی است که آنرا تاراب گویند مردی بود نام او محمود صانع غربال چنانکه در حق او گفته اند در حماقت وجهل عدیم المثل بسالوس وزرق زهد وعبادتی آغاز نهاد ودعوی پری داری کرد یعنی جنیان با او سخن می گویند واز غیبیات اورا خبر می دهند

[1] Ms. Ducaurroy : مدرسان از بخارا (*sic*) وعلمای عصر ; mss. de Leyde et 69 : عصور .

ودر بلاد ما وراء النهر وترکستان بسیار کسان بیشتر عورتینه دعوی پری داری کنند [وهر کس‌را که رنجی باشد یا بیمار شود ضیافت کنند] (1) وپری‌داررا بخوانند ورقصهای کنند وامثال خرافات وآن شیوه‌را جهال وعوام التزام کنند چون خواهر او بهر نوع از هذیانات پری داران با او سخن می گفت تا او اشاعت می کرد عوام الناس‌را خود چه باید تا تبع جهل شوند روی بدو نهادند وهر کجا مزمنی ومبتلای بود روی بدو آوردند اتفاقا در آن زمره یك دو شخص اثر صحتی یافتند اکثر خلایق روی بدو نهادند از خواص وعوام الا من اتا الله بقلب سلیم ودر بخارا از چند معتبر مقبول قول شنیدم که ایشان گفتند در حضور ما به فضله‌ء سگ یك دو نا بینارا دارو درچشم دمید صحت یافتند من جواب دادم که بینندگان نا بینا بودند والا این معجزهٔ عیسی ابن مریم بودست (2) قال الله تبارك وتعالی یبری الاکمه والابرص واگر من این حالت بچشم خود مشاهده کنم بمداوات چشم مشغول گردم ودر بخارا دانشمندی بود

[1] Le passage renfermé entre [ ] manque dans le ms. de Leyde et dans notre ms. 69; au lieu de پری دارّرا, le ms. Ducaurroy porte پری خوان را.

[2] Ms. Ducaurroy: وبس.

بفضل و نسب مشهور ومعروف لقب او شمس الدين محبوبی گفتندی سبب آنکه اورا با ايمهٔ بخارا تعصبی بود اضافت علت آن احمق شد وبزمرهٔ معتقدان او ملحق وگفت آن جاهلرا که پدرم روایت کرده است و در کتابی نوشته که از تاراب بخارا صاحب دولتی که جهان‌را مستخلص کند ظاهر خواهد شد وعلامات آن سخن‌را (شخص‌را) نشان داده وآن آثار در تو پیداست جاهل از عقل دور بدین دمدمه (1) بیشتر مغرور شد واین آوازه با حکم منجمان موافق آمد روز بروز جمعیت زیادت می شد وتمامت شهر و روستاق روی بدو نهادند وآثار فتنه وآشوب پدید آمد امرای (2) که حاضر بودند در تسکین نایرهٔ فتنه و تشویش مشاورت کردند وباعلام این حال رسولی بجند فرستادند نزدیك صاحب یلواج وایشان بر سبیل تبرك وتقرب به تاراب رفتند وازو التماس حرکت به بخارا تا شهر نیز بمقدم او آراسته شود وقرار دادند که چون به سرپل وزیدان رسد مغافصه اورا تیر باران کنند چون روان شدند او در احوال آن جماعت اثر تغیری دید چون بر سرپل رسید روی به تمشا که بزرگتر شحنگان بود آورد وگفت از اندیشهٔ بد باز گرد والا

[1] Ms. de Leyde et ms. 69 : دبدبه.
[2] Ms. Ducaurroy : وباسقاقان.

بفرمایم تا چشم جهان بینت را بی واسطهٔ دست آدمی زاد
بیرون کنند مغولان چون این سخن ازو بشنیدند گفتند
یقین است که از قصد ما کسی اورا اعلام نداده است (1)
وهمه سخنهای او بر حق است خایف شدند واورا تعرضی
نرسانیدند تا به بخارا رسید در سرای سنجر ملك نزول
کرد وامرا واکابر وصدور در اکرام واعزاز او مبالغت
می نمودند وی می خواستند تا در فرصتی اورا بکشند چه
عوام شهر غالب بودند وآن محله وبازار که او بود از
خلایق پر بود چنانچه غربهٔرا مجال گذر نبود وچون
ازدحام مردم از حد می گذشت وبی تبرك او باز نمی
گشتند ودخول‌را مجال نمانده وخروج ممکن نه بر بام
می رفت وآب از دهن بریشان می انداخت بهر کس که
رشاشهٔ ازآن آب می رسید خوشدل و خندان باز می گشت
شخصی از جملهٔ متبعان غوایت وضلالت اورا ازاندیشهٔ
آن جماعت خبر داد ناگاه از دری دزدیده بیرون رفت
واز اسپانی که بر در بسته بودند یکی بر نشست، اقوام
بیگانه ندانستند که اوکیست باو التفاتی نکردند بیك تك
به تل با حفص رسید و در یك لحظه جهانی مردم برو جمع
شدند بعد از لحظهٔ اورا طلب کردند نیافتند سواران از

1 Ms. Ducaurroy : مگر.

جوانب در طلب او می تاختنند تا ناگاه اورا بر سر تل مذکور دیدند باز گشتنند واز حال او خبر دادند عوام فریاد بر کشیدند که خواجه به یك پر زدن بتل باحفص رسید (1) بیکبار زمام اختیار از دست صغار وکبار بشد اکثر خلایق روی به تل نهادند وبرو جمع شدند نماز شامی (2) روی بمردم کرد وگفت ای مردان خق توقف وانتظار چیست دنیارا از بی دینان پاك می باید کرد وهرکس را آنچه میسر است از سلاح وساز وعصا وچوب بکار آورد در شهر هرچه مردینه بودند روی بدو نهادند وآن روز آدینه بود در شهر در سرای رابع نزول کرد وصدور واکابر ومعارف شهررا طلب داشت سرور صدور دهر برهان الدین سلالهٔ خاندان برهانی وبقیهٔ دودمان صدر جهانی (3) سبب آنکه از عقل وفضل هیچ خلاق نداشت خلاقت داد وصدری بر شمس محبوبی مقرر کرد واکثر معارف را جفا کرد وآب روی بریخت بعضی را بکشت وقومی بگریختند وعوام ورنودرا استمالت داد وگفت لشکر من یکی از بنی آدم ظاهر است ویکی مخفی از جنود سماوی که درهوا طیران می کنند وحزب

[1] Ms. Ducaurroy : پرید.

[2] Le ms. Ducaurroy ajoute ici بر خاست.

[3] Ms. Ducaurroy : اورا.

جنیان که در زمین می روند اکنون آنرا نیز بر شما ظاهر کنم در آسمان وزمین نگرید تا برهان دعوی مشاهده کنید خواص ومعتقدان می نگریستند می گفت انك (1) فلان در لباس سبز وفلان در پوشش سفید می پرند عوام موافقت می نمودند وهرکس که می گفت نمی بینم اورا برخم چوب بینا می کردند (2) دیگر می گفت حق تعالی مارا از غیب سلاح می فرستد در اثنای این از جانب شیراز بازرگانی در رسید وچهار خروار شمشیر آورد بعد ازین در فتح وظفر عوام‌را هیچ شك نماند وآن ادینه خطبهٔ سلطنت بنام او خواندند وچون از نماز فارغ شدند بخانهای بزرگان فرستادند تا خیمه‌ها وخرگاهها وآلات فرش وطرح آوردند ولشکری (3) با طول وعرض بساختند ورنود واوباش بخانهای متمولان رفتند ودست بغارت وتاراج بر آوردند وچون شب در آمد سلطان ناگهان با بتان پری وش وخوبان دلکش خلوت ساخت وعیش خوش براند وبامدادرا در حوض آب غسل بر آورد..... ازراه (4) تبرك آب آن (5) بدرم سنك قسمت

[1] Ms. Ducaurroy : فلان جای وبهمان جای.

[2] Ms. de Leyde et ms. 69 : پیوست می کند.

[3] Ms. Ducaurroy : لشکرهائی.

[4] Ms. Ducaurroy : تیمن و.

[5] Le même : بمن ودرم.

کردند وشربت بیماران ساختند واموال‌را که حاصل کردند برین وبر آن بخش کرد وبر لشکر وخواص تفرقه کرد خواهر او چون تصرف او در فروج واموال بدید بیکسو شد وگفت کار (1) او که بواسطهٔ من بود خلل پذیرفت وامرا وصدور که آیت فرار خوانده بودند در کرمینه جمع شدند ومغولان‌را که در آن حدود بودند جمع کردند وآنچه میسر شد از جوانب ترتیب ساختند و روی بشهر نهادند او نیز ساختهٔ کارزار شد با مردمان بازار باپیراهن وازار پیش باز رفت از جانبین صف کشیدند تارابی با محبوبی در صف ایستاد بی سلاح وجوشن وچون درمیان مردم شایع شده بود که هرکس که در روی او دست خلاف بجنباند خشك شود آن لشکر نیز دست به تیر وشمشیر آهسته می بردند (2) یکی از آن جماعت تیری پر کرد قضارا بر مقتل او آمد ودیگری نیز بر محبوبی زد وکس‌را از ین خبر نه نه قوم اورا نه خصمان‌را در تضاعیف آن بادی سخت برخاست وخاك چنان شد که خلق یکدیگررا نمی دید لشکر خصمان پنداشتند که کرامات تارابی است

[1] Ms. de Leyde : کِبار.

[2] Ms. Ducaurroy : آهسته نرمی یازیدند.

باز گشتند وروی بانهزام نهادند ولشکر تارابی روی بر پشت ایشان آوردند واهالی رساتیق [1] روی بدیشان نهادند وهرکس‌را از آن جماعت که می گرفتند خاصهٔ عمال ومتصرفان‌را بتبر سر نرم می کردند وتا بکرمینه برفتند قرب ده هزار مرد کشته شد چون تابعان تارابی باز گشتند اورا نیافتند گفتند خواجه غیبت کرده است تا ظهور او دو برادر او محمد وعلی قایم مقام او باشند بر قرار تارابی این دو جاهل نیز درکار شدند وعوام واوباش متابع ایشان بودند بیکبارگی مطلق العنان دست بتاراج بردند بعد از یکهفته ایلدر نوئین وچنکن [2] قورچی با لشکری بسیار مغولان دررسیدند باز آن جاهلان با اتباع خود بصحرا بیرون آمدند وبرهنه در مصاف بایستادند ودر اول [3] تیر که کشاده شد آن دو گمراه کشته شدند ودر حد بیست هزار مرد درین نوبت کشته شد روز دیگر که شمشیرزنان صباح فرق شب‌را بشکافتند خلایق‌را از مرد وزن بصحرا راندند مغولان دندان انتقام تیز کرده ودهان حرص کشاده که بار دیگر دستی بزنیم وکامی برانیم وخلایق‌را حطب تنور بلا سازیم

[1] Le ms. Ducaurroy ajoute : از دیههای خویش بابیل وتبر.

[2] Ms. Ducaurroy : جکس.

[3] Ms. Ducaurroy : کشاد تیر.

واموال واولاد ایشانرا غنیمت گیریم خود لطف ربانی وفضل یزدانی عاقبت فتنه‌را بدست شفقت محمود چون نامش محمود کردانید وطالع آن شهررا بازمسعود که چون او برسید ایشان‌را از قتل ونهب زجر و منع کرد و گفت سبب مفسدی چند چندین هزار خلق‌را چگونه توان کشت وشهری‌را که چندین مدت جهد رفته است تا روی بعمارت نهاده بواسطهٔ جاهلی چگونه نیست توان کرد بعد از الحاح و مبالغت (1) بر آن اتفاق افتاد که این حالت بخدمت قاآن عرضه دارند بر آن (2) جمله که فرمان باشد باتمام رسانند وبعد از آن ایلچیان بفرستاد وسعیهای بلیغ نمود تا از آن زلت که امکان عفو ممکن نبود تجاوز فرمود و بر حیات ایشان ابقا کرد واثر آن اجتهاد محمود ومشکور شد

ذکر جغتای (3)

جغتای خانی بود باتهور وغلبهٔ (4) بسیار وخشونت چون بلاد ما وراء النهر وترکستان مستخلص شد محط رحال

[1] Ms. Ducaurroy : ولجاج.

[2] Ms. de Leyde : آنجا.

[3] Ms. Ducaurroy, fol. 61 v. 62 r. et v.; ms. de Leyde, p. 135, 136, 137.

[4] Ms. Ducaurroy : وغلبه وسياست.

واولاد ولشکر از سمرقند تا کنار بیش بالیق مواضعی نره
ورایق (1) منزل گاه ملوك‌را لایق مربع ومصیف المالیع
وقوتاق بود که در بهار وتابستان با بستان ارم مشابهت
داشتی وگوهای بزرك که ایشانرا گول خوانند جهت
اجتماع مرغان آبی در حدود او ساخته بود ودیهی نیز بنا
فرمود نام آن قیلیع وهر زمستان در مروزنك ایلا روزگار
گذرانیدی و از ابتدا تا انتهای مراحل انبارها واطعمه
واشربه ترتیب داده واو دایما بتماشا وعشرت ومعاشرت
با پری چهرگان خوش طلعت اشتغال داشتی وحشم او از
بیم یاساو سیاست او چنان مضبوط بودی که کسی در
عهد او چندانکه در جوار لشکر او بودی هیچ راه
گذریرا بطلایه وپاس احتیاج نیفتادی وچنانکه در
مبالغه گویند طشتی زر بر سر نهاده عورتی‌را تنها بیم
وترس نبودی ویاساهای باریك بر امثال مردم تازیك
بتکلیف سالا یطاق بودی دادی مثل آنکه گوشت بسمل
نکنند وبروز در آب روان ننشینند ونظیر این ویاسای
گوسفندان از بذبح شرعی ناکشتن بهمه ممالك فرستاد
و در خراسان مدتی گوسفندرا کسی ظاهرا نکشته

[1] C'est ainsi que je crois devoir lire, au lieu de : نره وارلق et de نره رارانق, que portent les deux manuscrits.

[2] Le ms. Ducaurroy ajoute : وحعاوت.

ومسلمانرا بر اکل مردار تکلیف می نمود چون حالت قاآن واقع شد حضرت او مرجع خلایق شد واز دور ونزدیك متوجه حضرت او شدند مدت تمادی نگرفت تا مرضی صعب ظاهر شد چنانکه علت بر مداوا غالب آمد ووزیر او از اتراك جیر نام شخصی بود که در آخر عهد او فرا خاسته بود وکارهای ملك فرا پیش گرفته در علت مرض او با طبیب مجد الدین در معالجه مبالغت می کرد واشفاق می نمود چون قضا نازل شد خاتون بزرگتر او یسولون ایشان هردورا با تمامت فرزندان ومتعلقان بفرمود تا بکشتند وامیر حبش عمید که از عهد آنکه ما وراء النهر مستخلص شده بود بخدمت جغتای متصل گشته بود ومنصب وزارت یافته در خدمت خاتون بر قرار متمکن گشته شد وشخصی بود اورا سدید اعور شاعر گویند روز عیدی بر حسب حال بیتی چند گفته است وتخلص بامیر حبش عمید کرده

نظم روشنت گشت که این تیره جهان دام بلاست
خبرت شد که جهان عشوه (۱) ده دار دغاست

[1] Ms. Ducaurroy : عشوه دهی دا ودغاست.

(1) نعمت ولشکر تو لشکر جرار چه سود
چون اجل تاختن آورد وگرفت از چپ وراست
آنکه در آب نمی رفت کسی از بیمش
غرقه بحر محیطیست که بس با پهناست

وجغتای را پسران ونوادگان بسیار بودند اما در آن وقت پسر بزرکتر او مایکان را در بامیان واقعه افتاد وقرا هم در آن حالت در وجود آمد (2) وچنگز خان وبعد ازو قا آن وجغتای ولایت عهد وجایگاه جغتای بدو نامزد کرده بودند بنابر آن آساس خاتون او یسولون وحبش عمید الملك وارکان دولت برقرار (lisez قرا) اقبال نمودند وچون گیوك خانرا بخانی بر داشتند سبب مصادقتی که داشت با ییسو (3) که پسر صلبی جغتای بود فرمود که با وجود پسر نواده چگونه ولی عهد باشد ییسورا در مملکت او نشاند وحل وعقد کارهای ملك ایشان بدست او داد وییسو دایما بشرب مشغول بود هشیاری ندانستی ومستی عادت

[1] Ms. Ducaurroy : قرحی وکیبول ولشکر جراره.

[2] Ce qui suit, jusqu'à امیر حبش عمید وپسر او ناصر الدین, manque dans le ms. de Leyde et dans le ms. 69 ancien fonds persan. Seulement ces manuscrits ajoutent les mots : بعد از حالت او بسلون (sic).

[3] Le ms. Ducaurroy porte ici et plus loin نیسو.

داشتی زبام تا شام شراب خوردی چون او متمکن شد با حبش عمید سبب موافقت او با قرا در خشم بود وقاصد ودر اول حالت حبش عمید پسران خودرا بپسران جغتای داده بود وهریک‌را بیکی از پادشاه زادگان نامزد وبها الدین مرغینانی‌را سبب فضل ودانش در مقابل پسران می داشت بخدمت ییسو داده بود چون سبب قدمت خدمت بنسبت (ییسو) کار او نیز متمکن ومنصب وزارت ییسو بدومفوض شد وحبش عمید مصروف گشت هرچند امیر امام بها الدین مراسم واداب حرمت (1) بتقدیم می رسانید وچند نوبت ییسو از قصد کلی که با حبش عمید داشت منع کرد اما کینهٔ قدیم در دل بود تا بوقت فرصت سینه‌را تشفی داد وییسو برقرار بود بعد ما که منگو قاآن بر سریر خانی نشست وییسو موافق آن نبود وجای ییسو برقرار (قرا) بحکم وصیتی که در سابقه رفته بود مسلم داشت واورا بانواع عواطف مخصوص کرده باز گردانید دراه وعدهٔ که نا گزیرست نگذاشت که باردوی خویش رسد وجای او بر پسر او مقرر فرمود وچون او هنوز کودک بود مقالید حکم در دست خاتون او رسنه (ارغنه) نهاد چون باردوی خویش

[1] Je crois devoir lire : مراسم اداب وحرمت.

رسید بیسو نیز در آن نزدیکی باجازت باتویا خانه (sic)
رسیده بود اورا نیز اجل امان نداد وامیر حبش عمید
وپسر او ناصر الدین در خدمت خاتون باز متمکن
گشتند ودر آن وقت که قرا باز گردید سبب انتقامی
که از بها الدین مرغینانی داشت اورا با مال واولاد
بحبش عمید داد در آن ساعت که اورا بگرفتند
و (1) بقید دوشاخ بر بست این رباعی بگفت

آنها که متاع عمر خود بر بستند
از محنت ورنج این جهانی رستند
بشکست تن من از گناه بسیار
زآن بود که این شکسته‌را بر بستند

وبر سبیل استعطاف این رباعی دیگر بفرستاد

شاها زمن آنچه بود وتارست بگیر
ورجان منت نیز بکارست بگیر
جانیست بلب رسیده وصدر بهشت
(2) زین هردو کدام اختیارست بگیر

چون دید که هیچ حیله نافع نیست وتضرع وتوجع
فایده نداد این دو بیت بگفت ونزدیک حبش عمید
فرستاد

[1] Ms. de Leyde et ms. 69 : مقید کردند.
[2] Ms. de Leyde et ms. 69 : از هر دو.

با دشمن ودوست عیش خوش کردم ورفت
وین رخت حیات زیر کش کردم ورفت
دست اجل داد حب مسهل روح
صد لعنت نقد بر حبش کردم ورفت

بفرمود تا اورا در میان نمدی پیچیدند وبشکل آنکه نمد مالند اعضا و اجزای اورا ریزه کردند در شهور سنه تسع واربعین وستمایه بوقت آنکه از اردوی غایمش مراجعت افتاده بود درخدمت امیر ارغون نزدیک بیسو رفت چون بخدمت امیر امام بها الدین رسیدم در حال پیش از آنکه زبان بسخنی دیگر بکشاده بود.....

...... اورا بنظر اکرام واعزاز مخصوص کردانید واو با علو انتساب که جمع داشت از قبل پدر او که شیخ الاسلام فرغانه بود ابًا عن اب واز جانب والده طغان خان که خان وحاکم آن ملک بوده وشرف اکتساب آنکه با علو درجهٔ وزارت که یافته بود انواع علوم دینی ودنیاوی جمع داشت جناب اورا مجمع بقیهٔ فضلای عالم دیدم ومرجع صدور آفاق هرکس را که بضاعت فضل سرمایه بودی وآنرا خود رواج نیست در حیات او آن متاع رواج گرفتی وبانواع بر وشفقت او انتعاش پذیرفتی وذکر مناقب وفضایل او بسیارست اما وقت ومکان تقریر

نیست و روزکار کدام صاحب استحقاق‌را تربیت کرد که
بازش نینداخت... واز امام بها الدین پسران وکودکان
خرد مانده بود و امیر حبش عمید می خواست تا اطفال
نرینه‌را بر عقب پدر بفرستند توفیق امان نیافت

TRADUCTION.

Tout à coup, dans le courant de l'année 636 (1238-39), un habitant de Bokhara, de son métier fabricant de cribles, se révolta sous l'habit des soufis. La populace se rassembla autour de lui, et l'affaire alla si loin que l'ordre fut donné de mettre à mort toute la population de Bokhara. Mais le sahib (vizir) Yelwadj [1], semblable à la prière du juste, écarta cet arrêt fatal. Grâce à sa commisération et à sa sollicitude, il éloigna des Bokhariens le malheur imprévu qui les menaçait. Leur ville recouvra son éclat et sa splendeur. De jour en jour la grâce de la bienfaisance divine, qui, à cause de sa grande com-

[1] Ce personnage, dont le vrai nom était Mahmoud (Yelwadj est un titre turc qui signifie ambassadeur), fut chargé, sous le règne d'Ogotaï, de l'administration générale des provinces mongoles en Chine. Après la mort d'Ogotaï, il fut disgracié; mais, à son avénement au trône, en 1252, Mangou Kaân le nomma administrateur général des possessions mongoles en Chine. Mahmoud Yelwadj avait un fils, Maçoud bey, qui administra, sous Djaghataï et ses successeurs, le Turkistân et la Transoxiane. (Voy. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, t. II, p. 193 et 194, dans la note, et p. 262, 263.) Khondémir attribue à Karatchar Noïan le rôle qu'Ala-Eddin fait jouer à Mahmoud Yelwadj et à Habech-Amid.

passion et de sa miséricorde, étend de toutes parts le tapis de la justice et de la générosité, par les mains du compatissant Mahmoud, brilla comme le soleil dans cette vaste et heureuse ville. Maintenant aucune autre cité musulmane n'égale celle-là, par le concours de la population, la quantité des biens et des troupeaux, la réunion des savants, l'éclat de la science et le mérite des étudiants (*talibs*); enfin, par la solidité des édifices consacrés à la bienfaisance. Deux bâtiments élevés et solides y furent construits à cette époque : le *médréceh* (collége) Khani, que Serkouteni Bigui[1] a fait bâtir, et le médréceh de Maçoud, dans chacun desquels mille talibs se livrent tous les jours à l'étude, sous des professeurs habiles, choisis parmi les savants les plus distingués de l'époque. En vérité, deux édifices aussi considérables et aussi propres sont une parure et un honneur pour la ville de Bokhara; je dirai plus, un ornement et une décoration pour l'islamisme.

[1] Cette princesse, dont le nom est écrit de plusieurs autres manières dans les historiens, était fille de Djakembou, frère d'Ong-khan, roi des Kéraïts. Elle épousa Touloui, quatrième fils de Djenguiz-khan, et en eut cinq fils, parmi lesquels deux (Mangou et Koubilaï) régnèrent successivement à Caracoroum, et le troisième (Houlagou) fonda l'empire des Mongols de la Perse. D'après Jean du Plan de Carpin, qui l'appelle Seroctan, cette princesse était la plus renommée parmi les Tâtars, si l'on en exceptait la mère de l'empereur régnant (Koyouk) et la plus puissante de tous, sauf Bati (Batou). (*Relation des Mongols ou Tartars*, édition d'Avezac, p. 270, 271.) Bar-Hebræus l'appelle Serkouten-Beghi. (Cf. Rachid-Eddin, *Histoire des Mongols de la Perse*, p. 86, 88, 90, et note 7, *ibidem;* d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, t. II, p. 59, 60, 267.)

Outre tous ces avantages, les habitants de Bokhara jouissent du repos, et leurs dépenses et leurs charges sont très-modérées. Que Dieu très-haut orne les différentes parties du monde, en prolongeant l'existence du roi juste (Mangou-Kaân), ainsi que par la splendeur de l'islamisme et de la religion orthodoxe!

RÉCIT DE LA RÉVOLTE DE TARABI.

Dans le courant de l'année 636, il y avait conjonction de deux astres malheureux dans le signe du Cancer. Les astrologues avaient prédit qu'il s'élèverait des troubles, et qu'il se pouvait faire qu'un novateur se révoltât. Or, à trois parasanges de Bokhara, il y a un village que l'on appelle Tarab, et où vivait un individu nommé Mahmoud, dont le métier consistait à fabriquer des cribles. Ainsi qu'on l'a dit de lui, il n'avait pas son pareil en sottise et en ignorance. Il entreprit de montrer de la piété et de la dévotion, par hypocrisie et par ruse, et prétendit avoir des conversations avec des génies, qui lui révélaient les choses les plus cachées. Dans le Mavérannahr et le Turkistân, beaucoup de personnes, la plupart du sexe féminin, ont cette prétention. Quiconque est dans l'affliction ou souffre d'une maladie, prépare un festin et mande le *péridar* (celui qui est en communication avec les génies). Les péridars se livrent à des danses et autres pareilles absurdités. Les ignorants et les gens du commun regardent cela comme un article de foi. Comme la sœur de Tarabi l'entretenait de toutes sortes de contes

de péridars, et que cet homme les propageait (or, que faut-il aux gens du commun, afin qu'ils deviennent partisans de l'ignorance?), la population venait en foule le trouver. Partout où il y avait un paralytique ou un affligé, il s'adressait à lui. Par hasard, dans le nombre, une ou deux personnes éprouvèrent quelque soulagement. Alors presque tout le monde vint le trouver, tant les personnes distinguées que la plèbe, excepté ceux à qui Dieu avait donné un cœur pur. J'ai entendu dire, à Bokhara même, par quelques personnes considérables et estimées : « En notre présence, il souffla, dans les yeux d'un ou deux aveugles, des excréments de chien, et ces aveugles furent guéris. » Je répondis : « Ceux qui ont vu cela étaient eux-mêmes des aveugles; car c'est là le miracle opéré par Jésus, fils de Marie, dont Dieu a dit : « Il guérit l'aveugle-né et le lépreux. » Si je voyais de mes propres yeux un tel événement, je m'occuperais sans délai de leur guérison. »

Il y avait à Bokhara un savant connu par son mérite et sa noblesse. Son surnom était Chems-eddin Mahboubi. Par suite d'une inimitié qui existait entre lui et les imams de Bokhara, il embrassa la cause de ce fou, et se joignit à la troupe de ses partisans. « Mon père, dit-il à cet ignorant, a raconté et consigné par écrit, dans un ouvrage, qu'il sortirait de Tarab, près de Bokhara, un fondateur de dynastie qui ferait la conquête du monde, et il a décrit les signes distinctifs de cette personne. Ces signes sont visibles en toi. » L'ignorant et insensé Tarabi fut con-

firmé dans son illusion par ce rapport; et ce bruit s'accorda avec la prédiction des astrologues. Le rassemblement augmentait de jour en jour; toute la population de la ville et des campagnes vint trouver Tarabi, et des indices de troubles et de désordre se manifestèrent. Des émirs, qui étaient à Bokhara, tinrent conseil touchant les moyens d'éteindre le feu de la discorde et du tumulte; et envoyèrent un ambassadeur à Khodjend, auprès du sahib Yelwadj, pour lui donner avis de cette affaire. Quant à eux, ils se rendirent à Tarab, comme pour jouir de la vue et de la faveur de Mahmoud, et ils le prièrent de se transporter à Bokhara, afin que la ville fût à son tour ornée de sa présence. Mais ils convinrent entre eux que lorsqu'il serait arrivé à l'extrémité du pont de Wézidan, ils feraient pleuvoir sur lui des flèches à l'improviste. Lorsque le cortége se fut mis en marche, Mahmoud aperçut des indices de changement dans la manière d'être de ces émirs. Quand il fut arrivé à l'extrémité du pont, il se tourna vers Temcha, qui était le principal des commissaires mongols, et lui dit : « Renonce à ton mauvais dessein, ou sinon, j'ordonnerai que les yeux te soient arrachés, sans l'intervention de la main d'un homme. » Lorsque les Mongols lui eurent entendu prononcer cette parole, ils se dirent : « Il est certain que personne ne l'a informé de notre dessein, et cependant tous ses discours sont véritables. » En conséquence, ils conçurent de la crainte et ne firent subir à Tarabi aucune vexation. Lorsqu'il fut arrivé à Bokhara, il se

logea dans le palais du roi Sindjar. Les émirs, les grands et les personnages principaux mettaient le plus grand zèle à lui témoigner leur considération et leur respect; mais leur intention était de le tuer dès qu'ils en trouveraient l'occasion, car la populace de la ville était en force, et le quartier et le bazar où il habitait étaient remplis de monde, de sorte qu'un chat n'aurait pu y passer. Comme le concours des gens du peuple dépassait toute mesure, qu'ils ne s'en retournaient pas avant d'avoir reçu la bénédiction de Tarabi et qu'il n'y avait plus moyen d'entrer ni de sortir, il montait sur la terrasse et jetait sur eux de l'eau avec sa bouche. Quiconque était atteint par quelques gouttes de ce liquide, s'en allait satisfait et joyeux.

Cependant, un des sectateurs de l'erreur informa Tarabi du dessein des chefs mongols. Il sortit tout à coup par une porte dérobée, et monta sur un des chevaux attachés en cet endroit. Les individus étrangers, ne sachant pas qui il était, ne firent aucune attention à lui. Il arriva, sans s'arrêter, à la colline d'Abou Hafs. En un instant, tout un monde se rassembla auprès de lui. Un moment après sa fuite, on le chercha, mais en vain. Des cavaliers coururent de différents côtés à sa poursuite. Tout à coup ils le découvrirent sur le sommet de la colline déjà citée; ils s'en retournèrent et rapportèrent de ses nouvelles. La populace s'écria : « Le Khodjah est arrivé en volant à la colline d'Abou-Hafs. » En un instant, les rênes du libre arbitre sortirent des

mains des petits et des grands. La plupart se dirigèrent vers la colline et se réunirent à Tarabi. Au moment de la prière du soir, celui-ci se tourna de leur côté et leur dit : « Ô partisans de la vérité, qu'attendez-vous? Il faut purger le monde des impies; il faut que chacun emploie tout ce qu'il a à sa disposition, armes, instruments de guerre et bâtons. » Tout ce qu'il y avait d'hommes à Bokhara vint le trouver. Ce jour était un vendredi. Le Khodjah se logea dans la ville, dans la maison de Rabi', et manda les chefs de la religion, les grands et les hommes connus de Bokhara. Comme il était totalement dépourvu de sagesse et de mérite, il livra à la risée le chef des *sadrs* (grands pontifes) de son temps; Borhan-eddin, descendant de la famille borhanienne, et reste de la maison du *Sadri-Djihan;* et il nomma *sadr* ou chef de la religion Chems eddin Mahboubi. Tarabi traita injustement la plupart des personnes distinguées, les diffama et en tua plusieurs. D'autres prirent la fuite. Il s'attacha à gagner la populace et les vagabonds et dit : « Mon armée est de deux espèces; l'une, composée de descendants d'Adam, est visible; l'autre est cachée et se compose de troupes célestes qui volent dans l'air et d'un corps de génies qui marchent sur la terre. Je vais faire paraître à vos yeux cette seconde armée. Regardez dans les cieux et sur la terre, afin de voir la preuve de ce que j'avance. » Ses familiers et ceux qui avaient foi en lui regardaient. « En voici, disait-il alors, qui volent avec des habits verts et d'autres avec des ha-

bits blancs. » La populace confirmait son assertion. Si quelqu'un s'avisait de dire : « Je ne vois pas cela, » on le lui faisait voir à coups de bâton. Tarabi disait encore : « Dieu nous envoie des armes, du monde surnaturel. » Sur ces entrefaites, un marchand arriva de Chiraz et apporta quatre charges de sabres. A partir de ce moment, la populace ne douta plus de la victoire. Ce même vendredi, on récita la prière au nom de Tarabi, en qualité de sultan. Lorsqu'on eut fini la prière, on envoya des émissaires dans les demeures des grands personnages pour en apporter des tentes, des pavillons et des tapis. On équipa une armée immense. Les vagabonds et les vauriens s'introduisirent dans les maisons des riches et se mirent à piller. Lorsque la nuit fut arrivée, le *nouveau* sultan se retira tout à coup en particulier avec des belles semblables à des fées et avec des beautés ravissantes, et mena joyeuse vie. Au matin, il fit ses ablutions dans un bassin d'eau. Ses sectateurs partagèrent entre eux, par petites quantités, l'eau qui lui avait servi à cet usage, s'imaginant par là attirer sur eux les bénédictions du ciel; ils en firent aussi boire aux malades. Tarabi distribua à l'un et à l'autre les sommes que ses partisans avaient amassées, et les partagea entre les soldats et ses propres serviteurs. Lorsque sa sœur le vit s'emparer ainsi des femmes et des richesses d'autrui, elle s'éloigna de lui et dit : « Son pouvoir, qui s'est établi par mon entremise, a reçu un grand préjudice. » Les émirs et les chefs, qui avaient récité le verset de la fuite, se réunirent

dans Kermineh[1] et rassemblèrent les Mongols qui se trouvaient dans les environs. Ils firent les préparatifs que leur permettaient les ressources des provinces adjacentes, et se dirigèrent vers Bokhara. De son côté, Tarabi se disposa au combat et sortit de Bokhara, pour aller au-devant d'eux, avec les habitants du bazar, vêtus seulement de chemises et de caleçons[2]. Des deux parts, on se rangea en ordre

[1] Telle est l'orthographe de nos trois manuscrits. C'est aussi celle qui est actuellement en usage. (Voyez Meyendorff, *Voyage d'Orenbourg à Boukhara*, p. 59 et 162; Alexandre Burnes, *Voyage à Boukhara*, t. III, p. 116 et 140; Izzet-Allah, *apud* Klaproth, *Magasin asiatique*, t. II, p. 48 et 167.) D'après ce dernier voyageur, Kerminâ (*sic*) est un lieu considérable dans le Mian Kal, à dix-huit heures de marche de Bokhara, et à trente et une de Samarkand. Au lieu de Kermineh, les anciens géographes orientaux écrivent *Kerminieh* كرمينيه. (Voyez le *Lobb-al-Lobab* de Soyouthi, édition Veth, p. 10, note w, et p. 221, et la *Géographie* d'Édrici, traduction de M. Jaubert, t. II, p. 194, 195, 196.) Mais le sultan Baber, dans ses Mémoires, écrit Kermineh. (Voyez le *Journal des Savants*, août 1848, p. 359.)

[2] Le mot ازار, ou, comme porte le ms. Ducaurroy, ايزار, désigne ici une sorte de caleçon, avec lequel on couvre les hanches et les parties sexuelles. (Voyez R. Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, p. 37.) Édrici dit, en parlant des Berbères masmoudites de Sous : ويحتزمون فى اوساطهم بميزر (le manusc. de Greaves porte بازار) صوف ويسمونها اسفقاس « Ils se ceignent les reins d'un caleçon de laine, qu'ils appellent *asfakas.* » Au lieu de ce dernier mot, M. Jaubert (*op. supra laud.*) écrit, p. 209, *esfakis* اسفاقس. Puisque j'ai rapporté, d'après Édrici, un nom berbère de vêtement, je profiterai de cette occasion pour dire quelques mots d'un autre nom de vêtement, usité dans l'Afrique septentrionale, mentionné aussi dans le géographe arabe, et cependant omis dans nos dictionnaires. On fabrique à Noul Lamta, dit Édrici (t. I, p. 206), des vêtements appelés *sefsarieh* سفسارية. Le mot *sefsarieh*

de bataille. Tarabi se plaça au premier rang, avec Mahboubi, sans armes et sans cuirasse. Comme le bruit était répandu que toutes les mains qui se lèveraient contre lui seraient aussitôt desséchées, l'armée mongole portait mollement la main à l'arc et au sabre. Enfin, un soldat de cette armée lança une flèche qui, par hasard, blessa mortellement Tarabi. Une autre flèche atteignit Mahboubi. Personne dans les deux armées n'eut connaissance de ce fait. Sur ces entrefaites, il s'éleva un vent violent et la poussière devint si épaisse, que les hommes ne pouvaient s'apercevoir. L'armée ennemie, s'imaginant que c'était l'effet des miracles de Tarabi, battit en retraite et prit la fuite. Les soldats de Tarabi la poursuivirent; les habitants des campagnes sortirent de leurs villages, avec des bêches et des haches, décapitèrent à coups de hache tous les Mongols dont ils s'emparèrent, et notamment

a été changé par Peyssonnel en *sufficieli.* C'est, d'après ce savant voyageur, le nom du *burnous.* (*Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger*, t. I, p. 68, 78, 79, 217, 219.) On lit ce qui suit dans la relation d'un voyageur anglais, qui a exploré avec soin la régence de Tunis : « La tête..... est enveloppée, aussi bien que le corps, d'une draperie de gaze de soie rayée, appelée *sefsar,* qui est liée autour de la tête par une corde de poil de chameau, repliée en forme de turban; sur le *sefsar,* est jeté un léger bernous, etc. » (*Excursions in the Mediterranean,* by major sir Grenville Temple, t. II, p. 51.) Et plus loin : « Le *barracan* ou *sefsar,* à la fois par sa forme et par la manière dont il est drapé autour de la figure, correspond indubitablement à la toge ». (*Ibidem*, p. 52.) Et enfin : « A Nefta se trouve une manufacture considérable des sefsars en gaze, qui sont si fameux dans toute la Barbarie. » (*Ibidem*, p. 172.)

les percepteurs et les hommes en place. Ils leur donnèrent la chasse jusqu'à Kermineh, et en tuèrent près de dix mille. Lorsque les partisans de Tarabi revinrent de la poursuite, ils ne trouvèrent plus leur chef. Mais ils dirent : « Le *khodjah* a fait une absence; jusqu'à ce qu'il reparaisse, ses deux frères, Mohammed et Ali, le remplaceront. » Ces deux ignorants se conduisirent de la même manière que Tarabi. Les gens du commun et les vauriens leur obéirent et se livrèrent tous ensemble au pillage, sans rencontrer d'obstacle. Au bout d'une semaine, Ildir Noyin et Tchenken Kourtchi arrivèrent, accompagnés d'une nombreuse armée de Mongols. Les deux frères de Tarabi sortirent en rase campagne, avec leurs sectateurs, et se présentèrent tout nus au combat. A la première décharge de flèches, ces deux malheureux furent tués, et environ vingt mille hommes partagèrent leur sort. Le lendemain, au moment où les guerriers du matin fendaient avec leurs sabres le front de la nuit, on chassa dans la campagne toute la population, tant hommes que femmes. Les Mongols avaient aiguisé les dents de la vengeance et ouvert la bouche de l'avidité, et se disaient les uns aux autres : « Levons de nouveau les mains et mettons à exécution notre désir; faisons des habitants l'aliment du réchaud de l'affliction, et livrons au pillage leurs richesses et leurs enfants. » Mais la bonté divine et la grâce céleste terminèrent les troubles, par l'entremise de la commisération de Mahmoud, et cela d'une manière aussi

louable que son nom[1], et rendit aussi heureux qu'autrefois l'astre de Bokhara. En effet, Mahmoud, étant arrivé, empêcha les Mongols de tuer et de piller, et dit : « Comment peut-on tuer tant de milliers d'hommes, à cause de quelques malfaiteurs, et comment, à cause d'un ignorant, peut-on anéantir une ville pour laquelle on a dépensé tant et de si longs efforts, de sorte qu'elle a recommencé à être florissante ? » Après que Mahmoud eut déployé beaucoup d'insistance, il fut convenu que l'on en référerait au kaân et que, quel que fût son ordre, on le mettrait à exécution. En conséquence, Mahmoud envoya des députés et fit de si grands efforts auprès du kaân, que celui-ci pardonna cette faute, dont le pardon était cependant impossible, et épargna la vie des habitants de Bokhara. Le résultat de ces efforts fut donc louable et digne de reconnaissance.

HISTOIRE DE DJAGHATAÏ.

Djaghataï était un souverain plein de courage, de force et de sévérité. Lorsque le Mavérannahr et le Turkistân eurent été conquis, des endroits agréables et délicieux, dignes de servir de séjour aux rois et s'étendant depuis Samarkand jusqu'aux confins de Bich Balik, devinrent la résidence de ses enfants, de son armée et de ses bagages. Ses quartiers, pendant le printemps et l'été, se trouvaient dans Almalik et Koutak, qui, durant ces deux saisons, ressemblaient au jardin d'Irem. Il avait creusé dans leurs

[1] Mahmoud, en arabe, signifie *loué, louable*.

environs de grands étangs, que les Mongols appellent *Gueul* (lac), afin que les oiseaux aquatiques s'y réunissent. Il construisit un village nommé Kila. Il passait tous les hivers à Mérozik Ila. Il avait disposé sur toute la route des greniers, des aliments, et des boissons. Il était constamment occupé à se divertir et à s'amuser, en compagnie de jeunes beautés. Ses serviteurs étaient tellement retenus par la crainte du Yaça et par celle de sa sévérité, que, sous son règne, personne, dans quelque passage que ce fût, n'avait besoin de sentinelle ou de garde, tout comme s'il eût été dans le voisinage de son armée. Et ainsi qu'on le dit par métaphore, une femme seule et portant sur sa tête une aiguière d'or, n'aurait pas conçu la moindre inquiétude. Il promulguait des ordonnances minutieuses, et dont il exigeait l'observation, de la part des étrangers, avec une importunité insupportable. C'est ainsi qu'il exigeait que l'on n'égorgeât pas les animaux destinés à être mangés, que l'on n'entrât pas pendant le jour dans une eau courante, etc. Il expédia dans toutes les provinces le règlement qui interdisait de tuer les moutons d'après les règles légales. Pendant un certain temps, personne ne tua publiquement des moutons dans le Khoraçân. Djaghataï obligeait les musulmans à manger des charognes. Lorsque Ogodaï kaân fut mort, tout le monde eut recours à Djaghataï; et de toutes parts, de loin comme de près, on se rendit à sa résidence. Mais il s'écoula peu de temps, jusqu'à ce qu'il fût pris d'une violente maladie, qui déjoua tous les remèdes. Le

vizir de Djaghataï était un Turc nommé Hédjir, qui s'était élevé au pouvoir sur la fin de son règne et s'était chargé de l'administration du royaume. Lorsque ce prince fut tombé malade, il mit le plus grand zèle à le soigner, ainsi que le médecin Medjd-eddin, et lui témoigna beaucoup de dévouement. Mais, après la mort du khan, sa principale épouse, Yiçouloun, ordonna de les mettre tous deux à mort, avec tous leurs enfants et leurs adhérents. L'émir Habech-Amid, qui avait embrassé le service de Djaghataï, à l'époque de la conquête du Mavérannahr, et avait obtenu le rang de vizir, fut confirmé dans cet emploi, sous l'autorité de la princesse. Il y avait un homme appelé Sédid Awar (le borgne), le poëte, qui, un jour de fête, composa quelques vers conformes à la circonstance, et où il montre son attachement sincère à l'émir Habech Amid.

Il est devenu manifeste pour toi que ce monde impur est un lac d'afflictions; tu as appris que le monde, plein de coquetteries, est le séjour de la perfidie. Ta richesse et ton armée[1], cette armée irrésistible, à quoi t'ont-elles servi, lorsque la mort a fondu sur toi et t'a entouré à droite et à gauche? Cet homme, par la crainte duquel personne n'entrait dans l'eau, est submergé dans un océan sans bornes.

Djaghataï avait un grand nombre de fils et de petits-fils. Mais, à l'époque de sa mort, il avait perdu son fils aîné, Matigân, tué à Bamiân. Kara (Holagou, fils de ce prince) vint au monde vers le même temps. Djenghiz-khan et, après lui, le kaân (Ogo-

[1] Le poëte s'adresse ici à Djaghataï.

daï) et Djaghataï, avaient assigné à cet enfant le titre d'héritier présomptif et de successeur de Djaghataï. Conformément à ces dispositions, l'épouse principale de Djaghataï et Habech Amid et les grands de l'État reconnurent pour souverain Kara (Holagou). Lorsque l'on eut élevé à la souveraine puissance Goyouk-khan, ce prince, à cause de l'amitié qui l'unissait à Yiçou, propre fils de Djaghataï, s'exprima ainsi : « Comment, du vivant du fils, le petit-fils serait-il le successeur de son aïeul? » En conséquence, il mit à sa place Yiçou, et lui confia l'autorité souveraine dans le royaume de Djaghataï. Yiçou était continuellement occupé à boire ; il n'avait aucune sagesse et était adonné à l'ivrognerie. Il buvait du vin, depuis le matin jusqu'au soir. Lorsqu'il se vit affermi sur le trône, il témoigna de la colère et du mauvais vouloir à Habech Amid, à cause de son intimité avec Kara (Holagou). Dès le commencement de sa puissance, Habech Amid avait donné ses fils aux fils de Djaghataï, affectant chacun d'eux au service d'un des princes du sang. Il regardait Béha eddin Merghinany comme un de ses fils, à cause de son mérite et de sa science, et, en conséquence, il l'avait attaché au service d'Yiçou. Lorsque, grâce à ses anciens services auprès de ce prince, son pouvoir eut été affermi, et que le rang de vizir d'Yiçou lui eut été confié, Habech Amid fut congédié. Quoique l'imam Béha eddin observât les règles de la politesse et du respect, et qu'il eût empêché, à plusieurs reprises, Yiçou de mettre à exécution les

mauvais desseins qu'il avait conçus à l'égard d'Habech Amid, cependant une vieille haine resta dans le cœur de celui-ci, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de la satisfaire et d'apaiser son cœur. Cependant, Yiçou régnait paisiblement; mais, après que Mangou-kaân se fut assis sur le trône impérial, comme Yiçou ne donna pas son consentement à cette élection[1], il accorda la place de celui-ci à Kara (Holagou), aux termes de la disposition qui avait eu lieu précédemment, et le renvoya dans ses États, après l'avoir distingué d'une manière signalée, par toute espèce de grâces. Mais la mort (littéralement : la promesse inévitable), l'ayant atteint en chemin, ne lui permit pas d'arriver à sa résidence. Mangou accorda sa place à son fils. Comme celui-ci était encore dans l'enfance, il remit les clefs du pouvoir dans les mains de l'épouse favorite de Kara Holagou, Arghana. Lorsque le jeune prince parvint à sa résidence, Yiçou venait d'y arriver, avec la permission de Batou-khan[2]. Mais la mort ne l'épargna pas davantage.

L'émir Habech Amid et son fils Nacir-eddin re-

[1] Cf. M. C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, t. II, p. 252, 253, 271.

[2] Batou était l'aîné des princes du sang, comme représentant la branche de Djoutchi, fils aîné de Djenguiz-khan; et, à ce titre, il jouissait d'une grande influence parmi les Mongols, et même à la cour de Karakoroum. (Voyez Jean du Plan de Carpin, *Relation des Mongols ou Tartares*, édition d'Avezac, p. 271 et 276; et M. d'Ohsson, t. II, p. 195, 246, 249 et 250; et sur l'Histoire de Batou, cf. l'Extrait de Khondémir, traduit dans mes *Fragments de Géographes et d'Historiens arabes et persans inédits*, p. 212, 216.)

devinrent puissants, sous l'autorité de la princesse. A l'époque du retour de Kara, ce prince, à cause de la haine qu'il avait contre Béha-eddin Merghinany, le livra à Habech Amid, avec ses richesses et ses enfants. Au moment où l'on arrêta ce personnage et qu'on l'enchaîna, il composa ce quatrain :

Ceux qui ont chargé *sur leurs chameaux* le bagage de leur vie, ont été délivrés de l'affliction et du chagrin de ce monde. Mon corps a été rompu par mes nombreux péchés, c'est pourquoi l'on a lié ce corps brisé.

Il envoya cet autre quatrain, pour implorer la bienveillance du prince :

Ô roi, prends-moi ma chaîne et ma trame; si mon âme peut t'être de quelque utilité, prends-la également. C'est une âme qui est près de s'exhaler et qui aura pour siége le paradis. De ces deux choses, choisis celle que tu voudras.

Lorsqu'il vit qu'aucune ruse ne lui servait et que l'humilité et les plaintes lui étaient inutiles, il composa ces deux vers et les envoya à Habech Amid :

J'ai bien vécu avec mes ennemis et mes amis et je suis parti. J'ai placé sous mon aisselle le vêtement de la vie et je suis parti. La main de la mort m'a donné une pilule qui me fera exhaler mon dernier souffle. J'ai proféré contre Habech cent malédictions de bon aloi et je suis parti.

Habech ordonna de l'envelopper d'une pièce de feutre et de lui écraser les membres et les jointures, de la manière dont on foule le feutre. Dans le courant de l'année 649 (1251), à l'époque où il reve-

nait de l'*ordou* de Gaïmich[1], l'auteur de ce livre se rendit auprès d'Yiçou, dans la société de l'émir Arghoun[2]. Lorsque j'eus rendu mes hommages à l'émir Béha eddin, aussitôt, avant que ma bouche se fût ouverte pour prononcer une autre parole, il me distingua tout particulièrement par les marques de sa considération et de son respect. Outre la noblesse de son origine, tant du côté de son père, qui était le *chéikh el-islâm* héréditaire de Ferghanah, que du côté de sa mère, par laquelle il descendait de Thoghan-khan, qui avait été khan et souverain de ce royaume, son mérite était si distingué, qu'il réunissait à l'élévation du rang de vizir, dont il avait été revêtu, toute sorte de sciences divines et humaines. Je l'ai vu être le centre du reste des hommes distingués de l'univers et le rendez-vous des chefs des diverses contrées. Quiconque possédait pour capital la marchandise du mérite et n'en pouvait tirer aucun parti, lui trouva un cours assuré, du vivant de ce ministre, et fut vivifié par sa bienfaisance et sa tendresse. L'énumération de ses belles qualités et de ses vertus serait très-longue. Mais ce n'est ni le temps, ni le lieu de les exposer ici. Quel homme de mérite la fortune a-t-elle favorisé, sans l'avoir ensuite renversé? L'imam Béha-eddin laissa

[1] Oghoul-Gaïmich était la principale épouse de Goyouk, et elle fut chargée de la régence, après la mort de cet empereur. (Voyez d'Ohsson, t. II, p. 246 et suiv.)

[2] Gouverneur de la Perse, sous la régence de Tourakina et les règnes de Goyouk et de Mangou-Kâan. (Voyez d'Ohsson, tome II, p. 123 à 129.)

des fils et des filles en bas âge. L'émir Habech Amid voulait envoyer les enfants mâles rejoindre leur père; mais il ne vécut pas assez longtemps pour réaliser ce projet.

NOTICE

SUR

MOHAMMED BEN HASSAN ECH-CHEÏBANI,

PAR M. C. BARBIER DE MEYNARD.

Au moment où l'excellent travail de M. Ducaurroy vient fixer de nouveau l'attention des lecteurs du Journal asiatique sur la législation orientale, et en particulier sur le rite d'Abou Hanifa, il n'est peut-être pas hors de propos de donner quelques détails sur la vie de Cheïbani, l'un des plus illustres docteurs de ce rite, encore dominant dans l'empire ottoman.

Cette courte notice a été extraite en grande partie de la préface placée en tête du commentaire turc du *Sieri Kebir*[1], comparée avec les renseignements

[1] Le Commentaire du *Sieri Kebir* par Serakhsy, composé vers l'an 480 de l'hégire, a été traduit en turc par Mohammed Munib el-Aintabi, savant professeur et qadi de Smyrne, sous le règne du sultan Sélim; il a été imprimé à Constantinople en 1241.

fournis par Ibn Khalican, Hadji Khalfa, et le *Thabaqat ul-Foucaha.* Les Orientaux sont d'ailleurs trop sobres de détails biographiques sur leurs grands écrivains, pour qu'on ne doive pas recueillir avec empressement les quelques traits de lumières épars dans leurs ouvrages.

Abou Abd Allah Mohammed ben Hassan ben Farqad ech-Cheïbani était originaire du village de Haracta [1], situé dans les environs (غوطه) de Damas [2], où sa famille s'était établie en quittant l'Iraq. Il naquit dans la ville de Wasith, où il passa une partie de sa jeunesse et acquit les premiers éléments de la science du Hadis. Ses premiers maîtres furent l'imam Mussaër [3], Malek ben Mouawal, Omar ben Werd el-Awzây [4], et l'imam Thawry. Il reçut ensuite les leçons du grand imam Abou Hanifa, qui lui transmit sa profonde érudition. Après la mort de ce célèbre docteur, il étudia la doctrine hanéfite, sous la direction de l'imam Abou Youssouf, mudjtéhid du second degré [5]. Devenu bientôt le rival

[1] Sur ce village, voyez *Djihan numa*, p. 589.

[2] Cf. *Chrest. ar.* t. II, page 120; Burckhardt, *Travels in Suria*, p. 285; Ibn al-Werdi, chap. 1er, p. 38.

[3] Mussaër, Sofaïn ben Oyaina, célèbre par ses décisions juridiques sur les questions de droit les plus difficiles, né à Koufa en 107, mort en 188 à la Mecque. (Voyez Ibn Khal. à ce nom.)

[4] Awzai, l'imam le plus instruit de la Syrie, né à Balbeck en 88 ou 93, ou à Damas, selon d'Herbelot (*Bibl. orient.*). Il passa une partie de sa vie à Beirout et y mourut en 157; on le trouva mort dans son bain et on accusa sa femme de ce crime. Il fut enterré aux portes de cette ville, dans un village nommé Antous. (Ibn Khalic.)

[5] Pour la définition et les différents degrés de l'*Idjtihad*, cf. l'ar-

de son maître, l'émulation scientifique qui les avait animés jusque-là se changea, par une faiblesse dont les plus grands talents ne sont pas exempts, en une véritable jalousie, qui se traduisit par d'aigres discussions et des rapports souvent hostiles.

Il est impossible cependant de méconnaître les services éminents que la forte imagination, le profond savoir de notre imam ont rendus à la secte d'Abou Hanifa, et c'est à son école que se sont formés les plus habiles docteurs, Bokhari, Abou Suleiman Djordjani, Al-Razy, Mohammed ben Samâa, Yâla ben Mansour, Ibrahim ben Rustem, Hécham ben Abdallah, Yssa ben Aban, Mohammed ben Moqatil, Eyoub ben Hassan, Scheddad ben Hakim, Davoud ben Reschid, et tant d'autres illustrations de l'école de l'imam Azem[1].

Le célèbre Chafey avouait que les emprunts faits par lui aux ouvrages de Cheïbani auraient suffi pour la charge d'un chameau (حملت من علم محمّد وقر بعير). «Jamais, ajoutait-il, je n'ai vu quelqu'un répondre avec un visage aussi tranquille et avec une aussi étonnante présence d'esprit aux questions qui lui étaient adressées, et il est surprenant que, doué comme il l'était d'un grand embonpoint, il ait con-

ticle de Mirza Qasem Beg, *Journ. asiat.*, février 1850. Abou Youssouf fut le maître du célèbre vizir Djafar al-Barméki (Ibn Khalic. p. 154). Son nom est Yacoub ben Ibrahim ben Habib al-Koufi. (Cf. d'Herbelot et le *Nigaristan* d'Ahmed Kemal Pacha.)

[1] Sur ces différents docteurs, cf. Ibn Khal. *Al-Schirazi*, *Thabacat al-Foucaha*.

servé dans l'esprit tant de vivacité et de finesse. Sa personne était aussi agréable aux yeux, que l'était au cœur son aimable caractère, et, quand il parlait, on aurait dit que le Coran était descendu sur ses lèvres (وكان اذا تكلم خيل الى سامعه ان القرأن نزل بلغته). »

Plusieurs auteurs ont parlé de la beauté physique de notre imam. Assamani rapporte que le père de Mohammed suivant les cours d'Abou Hanifa, ce dernier le prit en particulier pour lui dire qu'il craignait que la remarquable beauté de son fils ne fît impression sur les auditeurs et ne détournât leur attention, et qu'il le priait de lui raser la tête et de lui faire porter des vêtements communs, afin qu'il attirât moins les regards. Hassan ben Farqad obéit à ce conseil, ce qui n'empêcha pas son fils d'être remarqué pour sa grâce et son heureuse physionomie. Weky ben al-Djerah raconte aussi, à ce propos, qu'il suivait avec Mohammed les leçons de Hadis, mais que, à cause de l'éblouissante beauté de cet enfant (بر غلام مانند خورشيد اولد يغندن), il évitait de faire route avec lui.

A peine sorti de l'enfance, il se rendit à la Mecque, où il vit l'imam Malek. Il adressa un jour à ce docteur la question suivante : « Si un homme entaché de souillures légales (جُنُب)[1] ne trouve, au moment de la prière, de l'eau que dans l'intérieur

[1] État de souillure qui exige une lotion générale. (Voy. Mour. d'Ohsson, t. II; *Dourri Iekta*, p. 7.)

de la mosquée, que doit-il faire?» Malek répondit qu'il ne pouvait entrer dans la mosquée. Enfin, pressé par les questions du jeune homme, et ne pouvant trouver d'autre réponse, «et toi, lui dit-il, quel est ton avis?» — «Je pense, répondit celui-ci, qu'il doit faire d'abord la purification pulvérale (تيمّم)[1] et qu'il peut entrer ensuite dans la mosquée et se laver.» Étonné de la sagesse de cette réponse, il lui demanda de quel pays il était; le jeune homme lui indiqua du doigt la direction de son pays natal. L'imam crut qu'il voulait désigner Médine et lui dit: «Je connais tous les habitants de Médine et cependant je ne t'ai jamais vu.» — «Ce n'est pas la seule chose que tu ignores,» répondit Mohammed en se retirant. Plus tard, lorsqu'on eut appris à Malek la patrie de son interlocuteur, son étonnement redoubla.

Le nombre des écrits de Cheïbani monte, selon les uns, à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf; selon les autres, à mille. Cédant aux sollicitations de ses amis, il se proposait aussi d'écrire une centaine de volumes relatifs à la vie ascétique et contemplative; mais la mort l'empêcha d'accomplir ce projet, et il ne reste de lui qu'un seul ouvrage de ce genre.

Ses principaux titres de gloire sont: le *Djami us-Saghir*, le *Djami ul-Kebir*, les *Augmentations* (زيادات), le *Sieri Saghir* et le *Sieri Kebir*[2]. Les citations tirées

[1] Purification faite avec le sable. (Conf. M. d'Ohsson, livre II, chap. v; *Dourri Iekta*, p. 10.)

[2] Sur ces ouvrages, voyez Hadji Khalfa, p. 553 et suiv. édition

de ses ouvrages portent le nom de (ظاهر الرواية) « Relation évidente »; celles au contraire contenues dans le *Harouniat*, le *Djordjaniat*, le *Riqqiat*, etc., se nomment (غير ظاهر الرواية) « Relation non évidente ».

On a de lui également un livre intitulé : *Assar u Mawatha* « Traces et empreintes » et un autre nommé *Kitabi Mabsouth* « Développements ». C'est à ce dernier qu'on emprunte ordinairement les éléments de

Flügel. Le *Kitabi Ziadat* a été commenté par Abou'l-Qassem el-Atabi. La Bibliothèque possède des extraits du *Djami us-Saghir*, par Hécham eddin Omar, ms. 378; le *Sieri Kebir* en entier, ms. 380. Cet ouvrage, d'après ce que dit son commentateur Serakhsy, fut le dernier livre de jurisprudence que composa Cheïbani. Voilà pourquoi il n'est pas cité par son célèbre disciple Abou Hafs Kébir, qui, lors de sa composition, avait quitté Bagdad pour retourner à Bokhara, sa patrie. Ce fut, toujours d'après le témoignage de Serakhsy (p. 13 du comm. turc), la jalousie de l'imam Awzay qui donna lieu à la composition de ce livre. Après la lecture du *Sieri Saghir*, Awzay demanda quel en était l'auteur. On lui répondit que c'était Mohammed ben Hassan ech-Cheïbani de l'Yraq. « De quel droit, s'écria-t-il, ces gens-là se mêlent-ils de pareilles questions? Comment peuvent-ils posséder les traditions relatives au Prophète et à ses compagnons? Ils étaient tous de la Syrie ou de l'Hidjaz et nullement de l'Yraq! » Piqué de cette remarque, Cheïbani quitta tous ses travaux pour se livrer exclusivement à la composition du *Sieri Kebir*, où il n'oublia rien de ce qui est relatif au Coran ou au *Sunnet*. Awzay, ayant lu ce livre, fut frappé d'étonnement et ne se lassa pas de prodiguer les éloges à son auteur. « Si cet ouvrage, disait-il, ne s'appuyait continuellement sur le Coran et les traditions, on croirait que l'auteur en a tiré les démonstrations de son propre génie. » Il fut dédié et offert à Haroun ar-Reschid, qui l'admira beaucoup et voulut que son auteur le lût en présence des jeunes princes. Cazwini, leur gouverneur, et l'imam Suleiman el-Djordjani étaient présents à cette lecture, et c'est précisément à eux qu'on en dut plus tard la publication.

la jurisprudence (اصول). L'imam Chafey en faisait le plus grand cas et l'avait entièrement appris par cœur. On assure même qu'un homme très-instruit parmi les *Kitabis* se convertit après l'avoir lu, en ajoutant : « Si tel est le livre de votre petit Mahomet, quel doit être celui de votre grand Mahomet (وهذا كتاب محمدكم الاصغر فكيف كتاب محمدكم الاكبر) ? »

Hanbali avouait aussi avoir pris aux ouvrages de Mohammed les questions les plus ardues et les plus subtiles de la science; et Yssa ben Aban répondait à ceux qui lui demandaient lequel d'Abou Youssouf ou de l'imam Mohammed il croyait le plus savant : « Examinez leurs écrits et vous resterez convaincus de la supériorité de ce dernier »; et, en réalité, on doit convenir que, si Abou Youssouf n'avait pas conservé ce prestige de supériorité qu'un maître a toujours sur son élève, il n'aurait pu peut-être soutenir le parallèle avec son rival.

Ismaïl ben abi Ridja raconte qu'il vit en songe l'imam Mohammed après la mort de celui-ci, et qu'il lui demanda quelle récompense il avait reçue de Dieu. « Il m'a comblé, répondit-il, des bienfaits de sa miséricorde et sa parole divine m'a fait entendre ces mots : « Ô Mohammed, si ma volonté « suprême t'avait destiné aux supplices de l'enfer, « aurais-je renfermé dans ton cœur les secrets les « plus intimes de l'auguste science ? » Ismaïl lui demanda ensuite où était Abou Youssouf. « Il occupe, répondit-il, un rang élevé dans le paradis, mais il y a entre nous deux la même distance qu'entre le

ciel et la terre. » — « Et Abou Hanifa ? » — « Oh ! reprit-il, il occupe le premier rang parmi les bienheureux habitants du septième ciel. »

Ce fut suivant les conseils et d'après les leçons d'Abou Youssouf que Cheïbani composa son *Djami us-Saghir*. Quand l'ouvrage fut présenté à Abou Youssouf, il donna beaucoup d'éloges à l'auteur et admira l'exactitude avec laquelle il avait reproduit ses leçons. « Seulement, ajouta-t-il, il s'est trompé dans six questions qu'il avance comme s'il les tenait de moi [1]. » En apprenant cette parole, Mohammed s'écria avec vivacité : « Non, je ne me suis pas trompé ; c'est lui qui oublie ce qu'il a enseigné ! » Cependant, s'il faut en croire le témoignage d'Ali al-Qoumi, Abou Youssouf avait sans cesse recours au *Djami us-Saghir* et ne s'en séparait jamais. Enfin, tel est le mérite de cet ouvrage, qu'il est considéré comme indispensable dans l'exercice des fonctions juridiques, et que nul ne peut être nommé cadi s'il ne le possède parfaitement.

Telle était son ardeur pour l'étude, qu'il se privait souvent de sommeil, afin de ne pas interrompre un travail commencé. L'imam Chafey [2] assure que, ayant passé une nuit dans la même chambre que lui, il le vit s'étendre sur des coussins et le crut bientôt endormi ; mais le lendemain, après la prière

[1] Hadji Khalfa dit seulement trois questions : اخطاء فى ثلاث مسائل.

[2] Cheïbani avait une affection particulière pour ce docteur. (Voy. Abou Hassan al-Ziadi, apud Ibn Khal. p. 627.)

de l'aurore, Cheïbani lui avoua qu'il avait, pendant cette seule nuit, médité et décidé en lui-même plus d'un millier de propositions[1]. On prétend aussi qu'à son lit de mort, et presque à l'agonie, il discutait encore une proposition tirée d'Abd Mokatib.

Nous avons déjà parlé de la rivalité qui existait entre l'imam Mohammed et l'imam Abou Youssouf. Mohammed avait conservé un tel ressentiment contre son ancien professeur, qu'il évitait même de prononcer son nom, et que, lorsque dans ses leçons il était forcé de citer son témoignage, il se contentait de dire : « Je tiens d'une personne digne de foi (اخبرنى الثقة). » Abou Youssouf, plus impartial, n'hésitait pas à citer son rival et à discuter publiquement ses opinions; mais il avouait en secret à son élève Moalla ben Mansour ar-Razy, qu'il était jaloux de la célébrité de son rival.

Voici maintenant, d'après le témoignage de Mohammed ben Samaâ, leur contemporain et leur disciple, les motifs qui donnèrent naissance à cette mésintelligence. Tous les matins, en se rendant chez le khalife, Abou Youssouf rencontrait une foule d'étudiants sur son passage; il leur demanda un jour où ils allaient et ceux-ci lui apprirent qu'ils se rendaient aux leçons de Mohammed. « Eh quoi, s'écria-t-il, cet homme a donc assez de mérite pour attirer un si grand nombre d'auditeurs! Mais, dût-il en

[1] Le commentateur turc cite, à ce propos, ce vers du Gulistan de Sâdi : زهى مراتب خوابى كه به زبيداريست « Heureux sommeil plus utile que les veilles! »

mourir de dépit, je jure de rendre bientôt les barbiers et les épiciers de Bagdad aussi savants que lui. » Il fonda en effet une école pour y enseigner les éléments de la science. Mais ses fonctions de qadi l'empêchèrent de donner suite à ce projet, tandis que son rival continua à donner ses leçons au milieu d'un auditoire nombreux. Quelque temps après, Abou Youssouf, se rendant au conseil, rencontra encore sur sa route plusieurs docteurs renommés par leur savoir et leur demanda où ils allaient. Lorsqu'il apprit d'eux qu'ils se rendaient aux leçons de Mohammed, « Allez, allez, s'écria-t-il, ce Mohammed sera pour nous tous un rival bien dangereux ! »

Jusque-là, cependant, cette rivalité n'avait été qu'une sorte d'émulation toute au profit de la science ; elle prit un caractère plus sérieux à la suite d'un événement où Abou Youssouf paraît avoir eu tous les torts.

La réputation de Cheïbani n'avait pas tardé à parvenir aux oreilles du khalife Haroun ar-Reschid, et ce prince fit à plusieurs reprises son éloge devant Abou Youssouf. Celui-ci, craignant que le voisinage d'un émule aussi redoutable n'éclipsât sa propre célébrité, le fit venir chez lui en secret et lui proposa la charge de cadi en Égypte. Mohammed répondit qu'il n'aspirait nullement à ces fonctions et s'informa du motif qui lui avait inspiré cette démarche. « Votre science s'est déjà répandue à Bagdad et dans tout l'Iraq, lui dit Abou Youssouf, en feignant de lui porter un grand intérêt, je désire que, grâce à votre

talent, elle se propage aussi en Égypte. » — « S'il en est ainsi, répliqua Mohammed, je réfléchirai. »

De retour chez lui, il consulta ses amis sur la proposition que Youssouf venait de lui faire, et ceux-ci n'eurent pas de peine à lui faire comprendre que cette démarche, dictée par la crainte qu'inspirait son talent, n'avait d'autre but que de l'éloigner de la cour du khalife. Mohammed envoya sur-le-champ un refus formel.

Peu de temps après, le khalife manifesta le désir de voir Mohammed et de s'entretenir avec lui. « Hélas, dit Abou Youssouf, ne craignant pas de recourir à un mensonge, ce docteur est sujet à une infirmité qui ne lui permettra pas de rester en votre présence. » — « Quelle est-elle ? » demanda le khalife. — « Une incontinence d'urine (سُلس البول). » — « N'importe, reprit le prince, faites le venir, et lorsqu'il se verra forcé de se retirer, vous lui en donnerez la permission de ma part. »

Abou Youssouf se rendit aussitôt chez son rival et lui dit : « Le khalife désire vous voir ; mais je vous préviens que ce prince n'aime pas les longues audiences ; un entretien prolongé le fatigue. Ainsi, ne demeurez pas trop longtemps en sa présence ; et, lorsque je vous ferai un signe de la main, retirez-vous. » Après lui avoir donné ses instructions, il l'introduisit chez le khalife. Ce prince fut enchanté de son extérieur agréable, de sa parole facile et du charme de sa conversation ; il l'accueillit avec bonté et prit plaisir à l'entendre. Au moment où l'entretien parais-

sait le plus animé, Mohammed, sur un signe du cadi, se leva subitement, prit congé du prince et se retira. « Quel dommage, s'écria Reschid, qu'il soit sujet à cette triste infirmité ! Cet homme aurait été l'ornement et la gloire de mon conseil. »

Les amis de Mohammed lui témoignèrent à son retour leur étonnement de ce départ précipité. « Je sais bien, reprit celui-ci, que le moment était mal choisi; mais Abou Youssouf, plus au courant que moi des usages de la cour, m'a donné un avertissement auquel j'ai cru devoir me soumettre. »

Il ne tarda pas cependant à apprendre la vérité et à deviner dans quel but Abou Youssouf s'était servi de ce stratagème. Il en manifesta un profond chagrin et s'écria, dans son indignation : « Faites, ô mon Dieu, que ce qu'il m'a faussement attribué devienne la cause de sa mort (اللهم اجعل سبب خروجه من الدنيا ما نسبنى اليه) ! » Ce vœu fut exaucé, car Abou Youssouf mourut en effet de ce mal, le 5 de rebi ul-ewel, l'an 182. On prétend que la jalousie que lui inspira la renommée toujours croissante de son rival hâta le moment de sa mort. On remarqua aussi que Cheïbani s'abstint d'assister à ses funérailles. On raconte même que les pleureuses et les esclaves passèrent devant sa porte, en chantant des vers à l'éloge du défunt, et où son rival n'était pas épargné.

Cependant, Reschid n'avait pas oublié l'entretien qu'il avait eu avec Mohammed. Ce prince, si habile à découvrir le mérite et à s'entourer de tous les

genres d'illustrations, sentant que personne n'était plus apte que ce docteur à remplir les importantes fonctions de qadi, lui fit offrir cette place.

L'imam, doutant peut-être de ses forces, ou craignant que les devoirs de cette magistrature ne ralentissent le cours de ses travaux, déclina cet honneur. Reschid, qui n'aimait pas la contradiction et qui comprenait d'ailleurs quels services éminents il pouvait rendre en occupant cette place, ne trouva pas de meilleur moyen de vaincre ses scrupules que de le faire jeter en prison pendant deux mois.

Obligé de céder, il exerça pendant quelque temps les fonctions de cadi dans la ville de Raqqa (رقّة)[1]; il accompagna ensuite le khalife à Rey, où il fut nommé juge suprême (قاضى القضاة). Ce fut dans les environs de cette ville, dans le village de Renbawia, qu'il mourut.

On n'est pas d'accord sur la date de sa naissance. Les uns la placent en l'an 131 de l'hégire, les autres, en 132; d'autres même en 135. Mais on est certain qu'il mourut en 189 (804). Il était donc âgé de cinquante-huit, cinquante-sept ou cinquante-quatre ans, selon que l'on adopte l'une de ces trois opinions[2].

[1] Bâtie par Mansour sur l'Euphrate. (Conf. *Géogr. Abou'l-Féda; Kamous*, à ce mot; *Schultens index; Geograph. in vitam Saladini.*)

[2] D'après Hadji Khalfa, il serait mort en 187 (802). D'Herbelot a suivi cette date, car c'est par une faute de typographie qu'on lit dans sa *Bibl. orient.* (p. 755) l'an 987. Il est singulier que cette faute n'ait pas été corrigée dans la seconde édition.

Le célèbre grammairien arabe El-Kissaï[1], avec qui il entretenait des relations d'amitié, et dont il admirait le savoir, mourut le même jour que lui, dans la ville de Rey. Reschid disait, à propos de la mort de ces deux savants : « J'ai enterré en un seul jour à Rey la jurisprudence et la langue arabe[2] ! »

[1] Sur le tombeau de ces deux savants, voy. Djihan Numa, p. 292; éd. de Constantinople.

[2] Abou'l Hassan Ali, surnommé Al-Kissaï (voy. sur l'origine de ce surnom Ibn Khal. p. 458), l'un des sept lecteurs, excellent grammairien et assez mauvais poëte. On n'est pas d'accord sur la date de sa mort; quelques auteurs prétendent qu'il mourut à Thouss en 182 ou 183, ce qui détruirait l'authenticité de cette parole du khalife citée par Assamani. Quelques biographes orientaux rapportent l'anecdote suivante, qui peut trouver sa place ici. « Cheïbani et Al-Kissai s'étaient un jour réunis dans une assemblée. Le grammairien soutint qu'un homme profondément versé dans une science n'était absolument étranger à aucune autre. Cheïbani, voulant en faire l'épreuve, lui adressa cette question : « S'il survient dans *la « prière satisfactoire* (سجدة السهو) une circonstance qui l'invalide, une « seconde prière satisfactoire est-elle nécessaire? Répondez-moi avec « le secours de la grammaire ou de la littérature arabe que vous pos- « sédez si bien. » — « Une seconde prière n'est pas nécessaire, reprit « Al-Kissaï, car c'est une règle grammaticale que le diminutif ne su- « bit pas une nouvelle diminution (المصغّر لا يُصَغَّر). » — « En second « lieu, lui demanda le jurisconsulte, si un homme promet d'affran- « chir une esclave, dans le cas où il en deviendrait maître, ce cas « échéant, l'affranchissement est-il valide? » — « Non, répondit le « grammairien, car un proverbe arabe dit : « Le torrent ne coule pas « avant la pluie (السيل لا يسبق المطر). » Frappé de la justesse de ces réponses, Cheïbani applaudit beaucoup à la présence d'esprit et à l'érudition de ce savant et ne put s'empêcher d'être de son avis. »

Al-Kiatib, qui raconte un fait à peu près semblable, en parlant de Cheïbani, prétend que ce n'est pas avec Kissaï, mais avec Al-Ferra qu'eut lieu cette discussion. (Voyez Al-Kiatib, *Histoire de Bagdad*, apud Ibn Khal. p. 458.)

NOTICE

SUR UNE THÉORIE AJOUTÉE

PAR THÂBIT BEN KORRAH

A L'ARITHMÉTIQUE SPÉCULATIVE DES GRECS,

PAR M. F. WOEPCKE.

L'état actuel de nos connaissances sur les sciences chez les Arabes ne permet pas encore de publier leurs ouvrages sur cette matière uniquement comme tels, et dans le seul but de faire connaître le développement historique des sciences chez les Arabes. Avant d'en arriver là, il faut encore qu'on prenne des morceaux choisis dans les différentes époques de ce développement, pour détruire le préjugé trop longtemps établi, que les Arabes n'ont su que reproduire ou commenter les ouvrages grecs dans lesquels ils avaient étudié les sciences.

C'est cette raison qui me détermine à publier l'extrait suivant d'un morceau contenu dans le manuscrit 952, 2, suppl. arabe de la Bibliothèque impériale. Ce morceau a pour auteur le célèbre Thâbit Ben Korrah, né en 221, et mort en 288 de l'hégire,

et doit en conséquence, avoir été composé dans la dernière moitié du IXe siècle de notre ère.

Thâbit se propose, dans ce petit traité, de donner une théorie rigoureuse de la construction de certains couples de nombres, dont voici la propriété caractéristique. L'un de ces nombres étant déficient et l'autre excédant, la somme des diviseurs du nombre déficient est égale au nombre excédant, et la somme des diviseurs du nombre excédant est égale au nombre déficient. Dans le manuscrit dont je me sers ici, ces nombres sont appelés متحابّة *se invicem amantes;* au contraire, dans les cinquante et un traités des *Ikhouân Alçafâ*, où se trouve aussi, dans le traité de l'arithmétique, une définition de ces nombres[1], ils sont appelés متجانسة *congeneres.* Ils sont connus des modernes sous le nom de *nombres amiables.*

Je ne peux pas entrer ici dans des recherches historiques sur cette matière. Je me propose de les donner à une autre occasion. En attendant je renvoie à la notice historique très-incomplète donnée par Euler au commencement de son beau mémoire *De numeris amicabilibus*, p. 23 et suiv. du IIe volume des *Opuscula varii argumenti.* Berlin, 1746-51, in-4°. Thâbit Ben Korrah lui-même donne quelques détails à ce sujet dans une sorte d'avant-propos, dont on trouve ci-dessous la traduction textuelle.

Je n'ai supprimé dans la traduction de ce traité que les démonstrations des dix propositions dont il se compose. Ces démonstrations sont conçues dans le

[1] Voir manuscrit 1105, ancien fonds arabe, p. 15.

genre de celles qu'on trouve dans les livres arithmétiques des Éléments d'Euclide, et sont accompagnées de figures où l'on représente les nombres dont il s'agit dans chaque proposition, par des lignes. Comme une reproduction de ces démonstrations aurait décuplé l'étendue de cette notice, j'ai dû me borner à ne donner que les énoncés des propositions, vu le peu d'espace que ce Journal peut accorder à des publications de ce genre. Mais pour satisfaire les géomètres, j'ai placé en note des démonstrations de ces propositions en me servant de la notation algébrique moderne, où le plus souvent la démonstration se réduit à la simple inspection d'une identité.

Voici maintenant la traduction de la petite introduction et des énoncés des propositions du traité de Thâbit Ben Korrah.

TRAITÉ COMPOSÉ PAR ABOÛL HAÇAN THÂBIT BEN KORRAH SUR LA MANIÈRE DE TROUVER DES NOMBRES AMIABLES D'APRÈS UNE MÉTHODE FACILE.

Aboûl Haçan Thâbit Ben Korrah a dit : la manière dont Pythagore (بوثاغورس) et les anciens philosophes de son école employaient les nombres dans leur doctrine, la prédilection qu'ils avaient pour cet emploi, et la manière dont ils s'en servaient comme d'illustrations dans la plupart des théories de leur philosophie qu'ils désiraient établir, ce sont des choses fort répandues et connues parmi ceux qui s'occupent des ouvrages des Grecs. Parmi les nombres que ces philosophes employaient de cette manière, il y eut

surtout deux genres qu'ils avaient besoin de trouver. Un de ces deux genres est fort connu; ce sont les nombres qu'on appelle *parfaits* (الاعداد التى تسمّى التامّة); l'autre, ce sont les nombres qu'ils avaient l'habitude de désigner par le terme d'*amiables* (المتحابّة); or, ces nombres furent construits et mentionnés par eux. Quant au nombre *parfait*, il est connu que lorsqu'on additionne tous ses diviseurs (كل جزء له), leur somme est exactement ce nombre même. Les deux espèces coordonnées au nombre parfait, ce sont le nombre excédant (العدد الزائد) et le nombre déficient (العدد الناقص). Le nombre *excédant* est un nombre tel que si l'on additionne tous ses diviseurs, cette somme est plus grande que le nombre même. Le nombre *déficient* est un nombre tel que si l'on additionne tous ses diviseurs, cette somme est plus petite que le nombre même. La différence entre (فضل ما بين) le nombre et la somme de tous ses diviseurs est appelée *excès* (زيادة) [lorsque c'est un nombre excédant], et *défaut* (نقصان) lorsque c'est un nombre déficient. Quant aux nombres qu'on appelle *amiables*, ce sont deux nombres tels que si l'on additionne tous les diviseurs de l'un des deux nombres, cette somme est égale à l'autre nombre qui est le conjugué (قرين) de celui dont on a additionné les diviseurs. De ces deux genres que nous venons de mentionner, ce sont les nombres parfaits dont Nicomaque (نيقوماخس) décrivit la méthode pour les trouver, sans cependant en donner la démonstration[1]. Euclide (اقليدس), au

[1] Voir *Nicomachi Gerasini Arithmeticæ libri duo.* Parisiis, 1538,

contraire, décrivit la méthode qui sert à les trouver, et eut soin d'en donner aussi la démonstration dans les livres arithmétiques de son traité des Éléments[1]. Il plaça cette théorie à la fin de ses recherches, et comme le plus haut degré auquel il s'élevât, de sorte que certaines personnes ont cru que cette théorie était son but le plus élevé, et le dernier degré des recherches contenues dans ces livres. Quant aux nombres amiables, je n'ai trouvé qu'aucun de ces deux auteurs en ait fait mention, ni qu'ils leur aient voué une attention quelconque. Or, lorsque la théorie de ces nombres s'est présentée à mon esprit, et que j'ai trouvé pour eux une démonstration, je n'ai pas voulu, puisque la mention qui a été faite de ces nombres, a été celle que je viens de dire, donner cette démonstration sans l'établir avec une précision parfaite. C'est donc moi qui établirai cette théorie (فانا مثبّت ذلك) après avoir fait précéder certaines propositions nécessaires à ce sujet, et qui sont les suivantes :

1. Tout nombre superficiel ayant pour côtés deux nombres premiers, n'est divisé par aucun nombre, hormis ces deux nombres.

2. Tout nombre superficiel ayant pour un de ses deux côtés un nombre premier, et pour l'autre un nombre composé, est divisé par ses deux côtés, par chaque nombre qui divise le côté composé, et par

in-4°, p. 22, l. 28 et suiv. et en général, à partir de p. 20, l. 17. On y trouve les définitions des nombres excédants, déficients et parfaits, respectivement, p. 21, l. 3; p. 21, l. 17, et p. 22, l. 7.

[1] Liv. VII, déf. 22; liv. IX, prop. 36.

chaque nombre qui résulte de la multiplication du côté premier en chaque nombre qui divise le côté composé; mais par aucun autre nombre, hormis ceux qu'on vient de dire.

3. Tout nombre superficiel ayant pour côtés deux nombres composés, est divisé par les nombres suivants parmi les autres nombres : ses deux côtés; chaque nombre qui divise ses côtés; chacun des côtés multiplié en chaque nombre qui divise l'autre côté; chaque nombre produit par la multiplication de chaque nombre qui divise l'un des deux côtés en chaque nombre qui divise l'autre côté, et aucun autre nombre, hormis ceux-ci.

4. Dans toute série de nombres se succédant en progression double, quel que soit le nombre des termes, le plus grand de ces nombres surpasse la somme des autres nombres d'une quantité égale au plus petit; et la même chose a lieu, lorsque le plus petit de ces nombres est l'unité [1].

5. Lorsqu'on additionne une suite de nombres se succédant en progression double à partir de l'unité, et qu'on en obtient une certaine somme, puis que l'on multiplie le plus grand des nombres additionnés par un nombre premier autre que deux : alors le nombre produit par cette multiplication sera un *nombre parfait*, si le nombre premier est égal à la somme obtenue; si le nombre premier est plus petit que cette somme, le produit sera un *nombre excédant;* et si le nombre premier est plus grand que la

[1] $2^{n+1} \cdot a = (a + 2a + 4a + \dots + 2^n \cdot a) + a.$

somme, le produit sera un *nombre déficient;* et la quantité de son excès, si c'est un nombre excédant, ou de son défaut, si c'est un nombre déficient, est égale à la différence entre la somme et le nombre premier précédemment mentionnés[1].

6. Si l'on additionne une suite de nombres se succédant en progression double à partir de l'unité inclusivement, et qu'on en obtienne une certaine somme, puis qu'on multiplie le plus grand des nombres additionnés par un nombre superficiel, dont les deux côtés sont deux nombres premiers différents, autres que deux, le nombre produit sera un nombre excédant ou un nombre déficient. Ou bien, le nombre superficiel est plus petit que la somme obtenue plus le produit de cette somme par la somme des deux côtés du nombre superficiel; alors le nombre produit est un nombre excédant, et la quantité de son excès est égale à l'excès des deux quantités susdites sur le nombre superficiel. Ou bien, le nombre superficiel est plus grand que la somme obtenue, plus le produit de cette somme par la somme des deux côtés du nombre superficiel; alors le nombre produit est un nombre déficient, et la quantité de son défaut est égale au défaut des deux quantités susdites par rapport au nombre superficiel[2].

[1] D'après prop. 2. la somme des diviseurs du produit en question, à savoir du produit $p.2^n$, s'exprime par $(p+1)(2^n-1)+2^n$. Et l'on aura $\{(p+1)(2^n-1)+2^n\}-p.2^n=(2^{n+1}-1)-p$, c. q. f. d. Il en résulte immédiatement que, lorsque $p=2^{n+1}-1$, $p.2^n$ sera un nombre parfait.

[2] D'après prop. 3, la somme des diviseurs du nombre $p'.p''.2^n$

7. Quand on a quatre nombres quelconques se succédant en progression double, et dont le premier est le plus petit, le nombre solide ayant pour un de ses côtés le troisième nombre, pour second côté la somme du troisième et du quatrième nombre, et pour troisième côté la somme du troisième et du second nombre, sera égal au nombre solide ayant pour un de ses côtés le troisième nombre, pour second côté le quatrième nombre, et pour troisième côté la somme du quatrième et du premier nombre[1].

8. Quand on a quatre nombres quelconques se succédant en progression double, et dont le premier est le plus petit, le nombre superficiel ayant pour un de ses deux côtés le troisième nombre et pour second côté le second nombre, plus le quatrième nombre, plus deux fois le troisième nombre, sera égal au nombre superficiel ayant pour un de ses deux côtés le quatrième nombre et pour second côté la somme du quatrième et du premier nombre[2].

9. Quand on a quatre nombres quelconques se succédant en progression double, et dont le premier est le plus petit, le rectangle qui résulte de la multiplication du dernier de ces nombres par le premier plus le dernier moins un, est égal au nombre qui résulte de la multiplication du troisième de ces quatre nombres par la différence entre le rectangle produit

s'exprime par $(2^{n+1}-1)(1+p'+p'')+(2^n-1)(p'.p'')$ et en désignant cette expression par σ, on obtient immédiatement $\sigma-(p'.p''.2^n)=(2^{n+1}-1)(1+p'+p'')-p'.p''$, c. q. f. d.

[1] $4a.(4a+8a).(4a+2a)=4a.8a.(8a+a)$.

[2] $4a.(2a+8a+2.4a)=8a.(8a+a)$.

par la multiplication du dernier par la somme du premier et du dernier, ce rectangle étant diminué de l'unité, et entre le rectangle produit par la multiplication du quatrième et du troisième nombre moins un par le second et le troisième nombre moins un [1].

10. Pour trouver des nombres amiables, tant que nous voudrons, prenons des nombres se succédant en progression double à partir de l'unité, celle-ci inclusivement. Que ce soient les nombres a, b, c, d, e. Prenons-en la somme comme on le fait pour la construction des nombres parfaits; que la somme de a, b, c, d, e additionnés ensemble soit le nombre z. Ajoutons au nombre z le dernier des nombres dont on a pris la somme, à savoir le nombre e; que leur somme soit le nombre h. Puis retranchons du nombre z le nombre qui précède e, à savoir d; que le résidu soit t. Maintenant, si chacun des deux nombres h, t, est un nombre premier autre que deux, ce sera ce que nous désirons; sinon, nous continuons la série des nombres dont on prend la somme, jusqu'à ce qu'on arrive à des combinaisons qui donnent pour ces deux nombres des nombres premiers. Que les deux nombres h, t soient des nombres premiers, et que le nombre deux ne soit pas un d'eux. Multiplions l'un par l'autre; que le résultat du produit soit q. Multiplions q par le dernier des nombres dont on a pris la somme, à savoir par le nombre e; que le résultat du produit soit le nombre l. Ceci est un des (deux) nombres (qu'il

[1] $8a.(a+8a-1)=4a.[\{8a(8a+a)-1\}-(8a+4a-1)(2a+4a-1)]$.

s'agit de trouver); conservons-le. Puis ajoutons le nombre qui suit le nombre e dans la série des nombres se succédant en progression double, à savoir le nombre w, avec celui qui précède l'avant-dernier nombre de ceux dont on a pris la somme; que la somme de ces deux nombres soit le nombre m. Puis que le résultat de la multiplication du nombre m par le nombre w soit le nombre n; retranchons-en un et posons le reste égal au nombre s. Si s est un nombre premier, alors c'est ce que nous désirons, sinon, nous continuons la série des nombres dont on prend la somme, jusqu'à ce qu'on arrive à un point où ce nombre devient un nombre premier. Que s soit un nombre premier; multiplions-le par le nombre e; que le résultat de cette multiplication soit le nombre o. Je dis que les deux nombres l, o, sont deux nombres amiables[1].

[1] En prenant 2^n pour le nombre que l'auteur désigne par e, on aura

$$h = 2^{n+1} - 1 + 2^n \qquad \ldots . p'$$
$$t = 2^{n+1} - 1 - 2^{n-1} \qquad \ldots . p''$$
$$l = (2^{n+1} - 1 + 2^n)(2^{n+1} - 1 - 2^{n-1}) . 2^n$$
$$s = (2^{n+1} + 2^{n-2}) . 2^{n+1} - 1 \qquad \ldots . p$$
$$o = \{(2^{n+1} + 2^{n-2}) . 2^{n+1} - 1\} . 2^n$$

Si h et t sont des nombres premiers, la somme des diviseurs de l s'exprime par

$$(2^{n+1} - 1)\{1 + (2^{n+1} - 1 + 2^n) + (2^{n+1} - 1 - 2^{n-1})\}$$
$$+ (2^n - 1)\{(2^{n+1} - 1 + 2^n)(2^{n+1} - 1 - 2^{n-1})\}$$

et au moyen d'un calcul facile, on vérifie que cette expression est égale à o. D'un autre côté, si s est un nombre premier, la somme des diviseurs de o s'exprime par

$$\{(2^{n+1} + 2^{n-2}) . 2^{n+1}\}(2^n - 1) + 2^n$$

et l'on vérifie aisément que cette expression est égale à l; les deux nombres l et o satisfont donc en effet à la définition placée en tête de cette théorie.

BIBLIOGRAPHIE.

The Gulistan of Sa'dy, edited in persian with punctuation and the necessary vowel-marks, for the use of the College of Fort-William, by A. Sprenger M. D. examiner of the College of Fort-William. Calcutta, 1851. In-8° de 252 pages.

J'ai actuellement sous les yeux l'édition du Gulistan que j'ai annoncée dans un des derniers numéros du Journal asiatique; elle diffère essentiellement des nombreuses éditions précédentes. Le digne successeur du célèbre Lumsden a pris pour base de son texte un manuscrit qui appartient à la Société asiatique du Bengale, et qui a été écrit en 1690 pour le sultan Alamguîr, d'après un manuscrit copié sur l'autographe de l'auteur. Le manuscrit dont il s'agit est accompagné de notes marginales, qui ont été utiles à M. Sprenger. Il a aussi mis à contribution un manuscrit appartenant à Maulawî Muhammad Wajîh, et enfin l'édition publiée à Lakhnau, avec des notes, par Hajjî Muhammad Huçaïn. Il a même, dans la préface de Saadî, donné en note les variantes de ces trois copies; et il l'aurait fait pour tout le Gulistan, si l'on ne l'en avait détourné.

Il est évident, d'après ce qui vient d'être dit, qu'aucune édition ne doit mieux représenter que celle-ci le texte original. Les changements qu'on y fait généralement subir dans les manuscrits modernes tiennent au désir des copistes d'améliorer à leur façon le texte, surtout pour le rendre plus intelligible; mais ces corrections, toujours blâmables, ont été souvent peu heureuses et ont quelquefois altéré la mesure des vers lorsqu'on les a faites à la partie poétique, ce à quoi les éditeurs n'ont pas fait assez d'attention, mais que M. Sprenger a soigneusement observé. Il a de plus retranché les addi-

tions que des copistes ont eu la fantaisie de faire et qui ont passé sur le compte de Saadî.

Ce qui distingue aussi cette édition des précédentes, c'est que le Dr Sprenger y a employé un système de ponctuation analogue au nôtre, et surtout qu'il y a marqué les voyelles brèves lorsqu'elles lui ont paru nécessaires, et notamment dans les vers arabes, qui seraient souvent inintelligibles sans cette précaution. Déjà M. Eastwick avait adopté, il est vrai, mais d'une manière un peu plus restreinte, le même système dans l'édition qu'il a donnée du Gulistan en 1847, édition que rend plus avantageuse que celle-ci aux étudiants le vocabulaire dont il l'a accompagnée[1]. En outre, M. Sprenger, dans l'intérêt des commençants, a marqué dans la préface de Saadî toutes les voyelles brèves et tous les signes orthographiques arabes. Il y a même distingué, en le marquant d'un *djezma* avec le Dr Gilchrist, le *waw* et le *yé majhûl*, c'est-à-dire prononcés *o* et *é* du *waw* et du *yé marûf*, c'est-à-dire prononcés *ou* et *î*, conformément à la prononciation classique du persan suivie dans l'Inde. Du reste, l'*yé* final *majhûl* a même été distingué du *marûf* dans tout le volume par le retranchement des points diacritiques, ce qui était, en effet, d'autant plus essentiel pour l'intelligence du sens, qu'il est dans les verbes le signe du continuatif, de l'optatif et de l'impératif, et que dans les substantifs il sert d'article indéfini.

Pour faire connaître au lecteur la méthode orthographique du Dr Sprenger, je vais transcrire les premières lignes de la préface de Saadî, telles qu'il les a données. Mais je dois faire observer auparavant que le signe I est employé pour la virgule, et le * pour le point; que les signes Γ et ˥ servent d'une sorte de parenthèse pour les phrases incidentes, et que le signe T est employé pour séparer les phrases corrélatives. Les autres signes sont les mêmes qu'en français. Dans les vers, le signe II sépare le premier hémistiche du

[1] Voyez le compte rendu que j'ai donné de cette édition dans le Journal asiatique, numéro de mai-juin 1850, p. 596 et suiv.

second, et celui-ci * la fin du vers, lorsqu'il n'y a pas d'autre signe nécessaire dans ces deux endroits :

مِنَّت خُدايرا عَزَّ وَجَلّ ۱ كه طاعَتَش موجِبِ قُربَتَست ۱ وبشُكر اَنْدَرَش مَزيدِ نِعْمَت * هر نَفَسى ٦ كِه فَرُو ميرَوَد ۲ مُمِدِّ حيَاتَست ۱ و ٦ چون بر ـ مي ـ آيَد ۲ مُفَرِّح ذات ٦ پس دَر هَر نَفَسى دو نِعْمَت مَوجُودَست ۱ وبهر نِعْمَتى شُكرى واجِب * بيت

از دَست وزَبانِ كه بَر ـ آيَد ؟ كز عُهدهٔ شُكرَش بَدَر آيَد * (۱)

Voici actuellement l'indication de quelques-unes des corrections, ou plutôt des retours au texte primitif que nous devons à M. Sprenger.

Dans un *hikâyat* du premier livre, commençant par les mots يكى از ملوك عرب رنجور, etc., nous lisons dans l'édition nouvelle, p. 38, lig. 9 :

بر منِ اُوفتاده ـ دشمن ـ كام آخر اى دوستان گُذر بكنيد

c'est-à-dire « Passez enfin, ô mes amis, auprès de moi, qui suis tombé au gré de mes ennemis ; » au lieu de la leçon de Gladwin que les éditeurs plus récents n'ont pu rectifier, et qui détruit le sens et la mesure[2] : بر من افتاده مرگ دشمن كام, etc.

La traduction hindoustanie d'Afsos, qui est très-exacte, et qui, dans bien des cas, peut avantageusement servir à l'in-

[1] J'ai deux petites observations à faire sur ce texte : 1° فَرُو étant ainsi écrit, doit se prononcer *farou ;* mais la véritable prononciation est *faro ;* 2° l'*yé* de la particule verbale مى est écrit une fois avec un *jezma*, et doit par conséquent se prononcer *mé*, ce qui est la véritable prononciation, pareille à celle de همى *hamé ;* mais une seconde fois elle est écrite مي, avec les points diacritiques, et doit ainsi se prononcer *mî*. Cette dernière irrégularité est sans doute le résultat d'une faute typographique.

[2] Elle est du mètre خفيف, composé des pieds فاعلاتن مفاعلن فعلن. Il faut donc scander ainsi le premier hémistiche : *bār mănī ū | fitādă dūsch | mān kām.*

telligence de l'original, porte, comme le texte de M. Sprenger :

لبون پہ جان ہی عدوکر چکا ہی کام تمام
خدا کی واسطی ای یارو ابتو آو اِدھر

Dans un *hikâyat* du septième livre, commençant par les mots : سالی از بلخ, on lit dans l'édition nouvelle, p. 205, lig. 11 : دو هندو از پس سنگی سر بر آوردند وآهنگ قَتال ما کردند, c'est-à-dire « Deux Hindous (voleurs) avancèrent leurs têtes de derrière une pierre, et menacèrent *nos vies*.

Au lieu du mot قَتال « âme, vie », qui est peu usité, on trouve dans Gladwin, Semelet et Eastwick, قتل « occision », et dans la plupart des manuscrits قِتال « combat », leçon qu'a adoptée Afsos dans la traduction hindoustanie, qui porte : دو هندو ایك پتهر کی پیچهی سی نکلی اور قصد لڑنی کا انهون نی هم سی کیا

Dans un *pand* du huitième livre, on doit lire avec M. Sprenger, et conformément au texte primitif : تا کار بزر کان بر می آید جان در خطر افکندن نشاید, c'est-à-dire « Tant que l'affaire réussit avec l'or de la mine, il ne convient pas de se précipiter dans le danger. »

Je crois, au surplus, que cette sentence est un vers; seulement il faut prononcer, pour avoir la mesure, زرّ *zarr*, avec un *teschdid* sur le ر. Cette prononciation n'est pas insolite; car elle donne naissance au dérivé زرّین *zarrîn* « doré ». Ce vers serait alors du mètre *hazaj* irrégulier, composé à chaque hémistiche des pieds مفعول مفاعیلن فعولن, et il faudrait le scander ainsi :

tā kārĭ | bă zārrī kān | băr-āyād;
jān dār khă | tăr-ŭfkāndān | nă schāyād.

Au lieu de cette leçon, qui est la véritable, les éditeurs européens, trompés par les manuscrits qu'ils avaient sous les yeux, ont retranché کان, inutile à la vérité pour le sens;

mais nécessaire pour la mesure, si c'est en effet un vers. Le traducteur hindoustani a aussi omis کان. Il a mis :

جب تلك زر سی کام نکلی جان پر جوکهون آٹهانی لایق نهین

On se souvient que dans l'article que j'ai consacré à l'examen du Gulistan de M. Eastwick, je n'avais pas donné mon approbation à quelques-unes de ses corrections. J'ai cherché ces passages dans l'édition nouvelle, et voici quel est le résultat de cette vérification :

Pag. 17, l. 11 (préface de Saadî). On trouve ici la leçon تقصیری و تقاعدی, à laquelle je persiste à préférer celle de Gladwin تقصیر و تقاعدی, comme plus conforme aux règles de la Grammaire persane, d'après lesquelles il vaut mieux ne pas répéter l'*yé* d'unité servant de pronom indéfini, la postposition را, etc. ainsi que j'ai eu l'occasion de le faire observer dans mon article sur la deuxième partie de la Grammaire persane de Vullers (*Journal asiatique*, numéro de novembre-décembre 1850, p. 524, 525).

2° Pag. 39, l. 14. On trouve ici la leçon de Gladwin حجاج یوسف بخواندش, au lieu de celle de M. Eastwick, qui est plus développée : حجاج بن یوسف را خبرکردند بخواندش, et dans laquelle je n'avais pas approuvé l'emploi inutile de بن.

3° Pag. 175, l. 10, on lit : یکی از ملوك عرب را, comme dans l'édition de M. Eastwick, leçon à laquelle j'avais préféré celle de Gladwin : یکی را از ملوك عرب, comme meilleure de style, et que je suis étonné de ne pas trouver dans l'édition nouvelle.

4° Pag. 213, l. antépénultième. La nouvelle édition porte, comme celle de M. Eastwick, نپندارم از خاکی از آتشی. En l'admettant, il faut scander ainsi cet hémistiche, qui est du mètre *mutacârib*, composé des pieds فعولن فعولن فعل *nă pāndā* | *răm-āz khā* | *-kĭ-y-āz ā* | *tăschī*, et traduire : « Je ne crois pas que tu sois de terre; tu es de feu. »

La leçon de Semelet نپندارم از خاك یا از آتشی est inadmissible, ne serait-ce qu'à cause de la mesure.

Je dois dire au surplus, en terminant, que le volume per-

san dont il s'agit dans cet article est assurément un des plus corrects qui aient été publiés jusqu'ici. L'habile éditeur a vérifié la prononciation de chaque mot dans le *Burhân-i câti* ou dans le *Câmûs;* et de plus les épreuves ont été revues par Agâ Muhammad Schuschtérî et par Maulawî Muhammad Wajîh, savants distingués. Ce sont de précieuses garanties d'exactitude pour cette édition, qu'on peut, sans crainte d'être contredit, qualifier d'excellente.

GARCIN DE TASSY.

گوهرهای نا سفته و غنچهای نو شگفته A century of persian ghazals, from unpublished diwans. London, printed by W. M. Watts, Crown Court, Temple Bar, 1851. In-4° de 62 pages.

Ce charmant volume, magnifiquement imprimé et orné de beaux *anwâns* عنوان ou vignettes coloriées, porte le titre persan de « Perles non percées et boutons nouvellement épanouis », que lui a donné son savant éditeur et traducteur M. N. Bland, de Randall's Park. Il se compose, ainsi que le titre l'annonce, de cent gazals inédits, c'est-à-dire de dix dizaines de gazals empruntés à dix poëtes persans différents. Ces poëtes sont Hakîm Sanâï, dont Rûmî a dit : « Attâr est un visage dont les deux yeux sont Sanâï. — Haçan de Dehli, « Rose du Gulistan de Saadî, de ce jardin où les spiritualistes viennent cueillir des fleurs. » — Kamâl Khodjandî, poëte mystique, dont l'épitaphe porte ces mots : « Ô Kamâl, en laissant la caaba pour la porte de ton ami, tu as agi bravement. Sois loué mille fois ! » — Salmân Sâwajî, au sujet duquel Alâ-uddaula Semnanî a dit : « Il n'y a pas de vers aussi beaux que ceux de Salmân. » — Kâtibi, qui, en parlant de lui-même, a dit modestement : « J'appartiens comme Attâr au jardin de Nischâpûr ; mais je suis l'épine de ce jardin tandis qu'Attâr en est la rose. » — Câcim Alanwâr ou le distributeur des lumières *spirituelles,* c'est-à-dire Muïn-uddîn Alî. — Ahlî Schirâzî, qui a été nommé « le roi des poëtes » et « le pêcheur de perles de l'océan de la poésie. » — Ahlî du Khorassan, qu'on a confondu quelquefois mal à propos avec le précédent. — Bâbâ

Figânî, auteur, entre autres, d'un diwân de neuf mille vers, qui est un modèle de style. — Enfin Hâtif d'Ispahân, poëte de la fin du siècle dernier, dont Sabâhî a dit : « La poussière de la porte de Hâtif excite la jalousie du musc de Tartarie. Les secrets des choses spirituelles sont manifestes à son esprit et les mystères de la révélation se propagent par sa bouche. »

M. Bland n'a pas accompagné le texte de traduction ni de notes, mais il a donné les intéressantes biographies des poëtes qui lui ont fourni la matière de ce recueil. Voici un des plus courts gazals qui s'y trouvent. Il est du mètre *hazaj* irrégulier, composé des pieds مفعول مفاعلن فعولن. Je le donne ici accompagné de ma traduction :

عاشق مشوید تا توانید   تا در غم عاشقی نمانید
این عشق باختیار کس نیست   خواهم که هم این قدر بدانید
معشوقه رضای کس نجوید   تا خون زدو دیدها نرانید
باوی مکنید اشنائی   تا دفتر عشق بر نخوانید
بیچاره سنائی خود بگفتست
عاشق مشوید تا توانید

« Tant que vous le pourrez, ne soyez pas amoureux, afin de ne pas éprouver les peines de l'amour.

« Mais l'on n'est pas libre d'aimer ou de ne pas aimer, sachez-le bien.

« Tant que vous ne verserez pas de larmes de sang de vos deux yeux, celle qui est l'objet de votre amour ne cherchera pas à vous satisfaire.

« Il faut que vous lisiez le cahier de l'amour avant de lier connaissance avec celle que vous aimez.

« C'est le malheureux Sanâî qui le dit : « Tant que vous le « pourrez, ne soyez pas amoureux. »

Garcin de Tassy.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 1852.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

On donne lecture d'une lettre de M. le docteur Pecquet, directeur de l'Académie britannique et propriétaire d'une maison rue de Valois, par laquelle il propose au directeur de la Société asiatique de lui sous-louer un local dans cette maison.

La réponse à la lettre de M. Pecquet est ajournée à une séance subséquente.

M. l'abbé Méthivier, curé à Neuville-aux-Bois (Loiret), écrit à M. le Président pour l'informer, en lui témoignant ses regrets, qu'il renonce à faire partie de la Société asiatique.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Litteraturgeschichte der Araber,* par M. HAMMER PURGSTALL, 3e vol. in-4°.

Par l'auteur. *Averroès et l'Averroïsme*, Essai historique, par M. ERNEST RENAN. Paris, 1852, 1 vol. in-8°.

Par les éditeurs. *Journal des Savants,* mai 1852.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie,* mai 1852.

Par l'auteur. *Notes on Col. Stauy's Ghazni coins*, par S. THOMAS, Esq.

Par les curateurs de l'Université de Leyde. *Lexicon geographicum e duobus codicibus arabicis* edidit JUYNBOLL. Cahier 4. Leyde, 1852, in-8°.

Par l'auteur. *Note sur un passage de Martial, communiquée par M. Hallel et présentée à l'Académie nationale de Metz,* par M. GERSON LEVY. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz, année 1851-1852.)

Par M. le Ministre de la guerre. *Le Mobacher,* en arabe et en français. Alger, 1852.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1852.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Acollas, qui demande l'appui de la Société pour obtenir l'impression gratuite de sa traduction de la Grammaire sanscrite de M. Bopp. Il sera répondu à M. Acollas qu'il devait s'adresser à M. le Garde des sceaux.

On donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, qui annonce qu'il met à la disposition de la Société un exemplaire de la traduction grecque de l'Hitopadesa.

M. l'abbé Bourgade, à Tunis, est nommé membre de la Société.

OUVRAGES PRÉSENTÉS À LA SOCIÉTÉ.

De la part de l'Institution Smithsonienne, à Washington. *Smithsonian contributions to knowledge.* Vol. III et IV. Washington, in-4°.

Fifth annual report of the boards of regents of the Smithsonian institution, for the year 1850. Washington, 1851, in-8°.

Smithsonian report on recent improvements in the chemical arts. Washington, 1851, in-8°.

Par la Société. *Journal of the american oriental Society.* Vol. III, p. 1. New-Yorck, 1852, in-8°.

Par M. Tybaldos. *Χιτοπαδασσα η Παντσα ταντρα.* L'*Hitopadesa* et le *Pantcha tantra*, traduits en grec moderne par KEPHALOS, et publiés par M. TYBALDOS. Athènes, 1852, in-8°.

Par l'auteur. نهاية الارب فى اخبار العرب, par ISKENDER ABGARIUS, de Beyrouth. Marseille, 1852, in-8°.

Par l'auteur. *Sull' influenza politica dell' islamismo,* memorie tre di ANDREA ZAMBELLI. Extrait des Mémoires de l'Institut impérial d'Italie. Milan, 1852, in-4°.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1852.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont proposés et nommés membres de la Société :

MM. le capitaine SEROKA, chef du bureau arabe à Biskara (province de Constantine).
B. JOLY, ancien employé au Ministère de l'intérieur.
HERMANN ENGLÆNDER, professeur d'hébreu à Vienne.

M. le président expose que le bureau de la Société a examiné le premier volume de l'édition des Voyages d'Ibn Batouta, par MM. Defrémery et Sanguinetti, et en propose l'impression. Cette proposition est adoptée.

Le secrétaire donne des nouvelles de l'expédition de la Mésopotamie.

OUVRAGES PRÉSENTÉS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Société. *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschapen.* Vol. XXIII. Batavia, 1850, in-4°.

Par l'Académie. *Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften.* Classe philosophique-historique, vol. III. Vienne, 1852, in-fol.

Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe. Volume VIII, n° 1, 2. Vienne, 1852, in-8°.

Archiv für Kunde östreichischer Geschichtsquellen. Vol. VII, n° 3 et 4. Vienne, 1852, in-8°.

Par la Société. *Catalogue of the library of the royal geographical Society.* Londres, 1852, in-8°.

Par l'auteur. *Note sur la Bible et sa chronologie réelle*, par le comte J. DE MAISTRE et le chevalier DE PARAVEY; extrait de l'*Université catholique.* Paris, 1852, in-8°.

Lettre à l'Académie des sciences, par le chevalier DE PARAVEY. Paris, 1851, in-8°. (Brochure de deux pages.)

Par la Société. *Madras journal of the Madras literary Society*, n° 38. Madras, 1851, in-8°.

Par l'auteur. *Étude historique et philologique sur le participe passé français*, par M. OBRY. Paris, 1852, in-8°.

Par l'auteur. *Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des langues classiques*, par E. EGGER. Paris, 1852, in-8°.

Par l'auteur. *Die frommen Töchter Israëls*, von H. ENGLÆNDER. Vienne, 1852, in-12.

Das Kind, von HERMANN ENGLÆNDER. Vienne, 1847, in-8°.

Andachtsklænge für Israëls Söhne und Töchter, von E. ENGLÆNDER. Vienne, 1843, in-8°.

Par l'auteur. *Le Ramayana de Valmiki*, traduit pour la première fois du sanscrit en français, par Val. PARISOT. Vol. I, livr. 1. Paris, 1852, in-8°.

Par l'auteur. *Kritische Durchsicht der von Dawidow verfassten Wörtersammlung aus der Sprache der Ainos*, von D. A. PFITZMAIER. Vienne, 1851, in-8°.

JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1852.

LETTRE DE M. PLACE A M. MOHL,

SUR UNE EXPÉDITION FAITE A ARBÈLES.

Mossoul, le 20 novembre 1852.

Monsieur,

Je ne sais à quelle formule recourir pour m'excuser, auprès de vous, de mon long silence; mais jusqu'à présent mes fouilles archéologiques en Assyrie ont passé par tant de péripéties, que je ne suis peut-être pas aussi coupable que vous le supposez. Aujourd'hui j'ai lieu d'espérer que ces travaux vont suivre une marche régulière, et vous pouvez être assuré que ma correspondance avec vous s'en sentira.

Avant de vous parler de Khorsabad, ce que je ferai dans une prochaine lettre, j'ai à vous rendre compte d'une excursion d'exploration que j'ai faite dans la plaine d'Arbèles et vers Kalah-Chergat, pour me conformer aux instructions de l'Académie. Les incidents qui l'ont accompagnée et les exigences des tribus arabes auxquelles il m'a fallu satisfaire, vous donneront une idée des difficultés qu'on rencontre dans ces pays lointains, et dont on ne se forme pas la moindre idée à Paris.

Une étude sans excavations n'aurait donné que des résultats insignifiants, et il se présentait deux obstacles assez graves pour conduire des ouvriers, particulièrement à Kalah-Chergat. D'abord ce point est en plein désert, et, à l'exception de l'eau qui s'y trouve, grâce au voisinage du Tigre, on n'y rencontre aucune ressource, ce qui oblige à n'y employer que des Arabes habitués à la vie du désert. Ensuite, les seuls Arabes qui veulent prendre part aux fouilles, sont les Djibours, et comme *il y a du sang* entre eux et la tribu des Tayes, je pouvais craindre que ceux-ci ne vinssent les massacrer dans les tranchées.

Vers le milieu du mois d'octobre dernier, j'envoyai au cheïkh Haouar, chef principal des Tayes, un interprète, chargé en mon nom de conclure avec cette tribu un accord, en vertu duquel tous mes ouvriers, quels qu'ils fussent, pourraient aller et venir sans crainte lorsqu'ils seraient munis d'une passe revêtue de mon cachet. Il leur remit, suivant l'usage, d'assez jolis cadeaux en robes et en cabans, et il devait promettre que si l'accord avait lieu, je ne tarderais pas à aller moi-même dans la tribu, avec de belles armes pour donner en présents. Je sais que c'est l'argument irrésistible et le seul bon auprès de ces Arabes. En effet, peu de jours après, l'interprète revint avec une lettre d'Haouar, qui me donnait toutes les garanties désirables. Sans perdre de temps, je réunis quarante-quatre ouvriers, et après leur avoir remis à chacun une passe, je les expédiai pour Kalah-Cher-

gat, qui est à trois journées de Mossoul. Je fis partir avec eux six chameaux, chargés de pioches, hoyaux, paniers, cordes et poulies nécessaires au travail; en outre, deux tentes en poil de chèvre pour servir d'abri aux travailleurs, de la farine et un tandour pour cuire le pain, avec une provision de figues et de raisins secs. Tout cela, hommes et choses, sous la conduite d'un contre-maître qui, grimpé sur un petit âne, conduisait l'expédition, et pour escorte, un cheïkh de la tribu des Schammars, dont la présence était nécessaire pour mettre ce monde à l'abri des razias que font, jusque sous les murs de la ville, les nomades du grand désert.

Vous voyez qu'ici, pour faire une excursion scientifique, il ne s'agit pas de prendre le chemin de fer et d'arriver tranquillement au monument que l'on veut reconnaître ou dessiner. C'est une véritable expédition qu'il m'a fallu organiser, et cela sans pouvoir savoir, à l'avance, si les résultats vaudront la dépense. Heureux encore si mon voyage chez les Tayes, dans la plaine d'Arbèles, n'avait pas été beaucoup plus coûteux.

J'attendis pendant quinze jours les cavaliers que le cheïkh Haouar devait m'envoyer pour me conduire à ses tentes. Avant de partir, j'expédiai par le Tigre, à mes ouvriers de Kalah-Chergat, un kelek de cent trente outres, chargé de planches, de provisions d'orge, de farine et de charbon; car je comptais, après avoir exploré l'espace compris entre les Zabs, rabattre sur Kalah-Chergat et y séjourner un

mois. Le kelek devait également nous servir à traverser le fleuve avec nos chevaux et notre bagage. Malheureusement des incidents, que je vous raconterai, m'ont empêché de réaliser une partie de ce projet, que je mettrai à exécution un peu plus tard.

Le 31 octobre, je me mis en route avec M. Tranchand, et l'interprète qui avait déjà visité les Tayes. Ce départ vous paraît sans doute chose fort simple. Eh bien! vous allez voir ce qu'est le moindre voyage dans ces pays. Il nous fallut prendre avec nous deux cavass d'escorte, deux domestiques, un cuisinier, un homme pour dresser les tentes, et comme tout ce monde ne peut aller qu'à cheval, il fallait également deux palefreniers. Maintenant, il était indispensable de loger, de coucher et de nourrir ces dix personnes, d'où la nécessité de trois tentes, dont une pour nous, une pour les domestiques et cavass, et une plus petite pour faire la cuisine; plus, des matelas et des couvertures en quantité suffisante, et enfin des provisions et quelques ustensiles. C'était, de compte fait, plus de vingt chevaux, tant de charge que de monture, auxquels il faut ajouter les moukres pour diriger et surveiller tant d'animaux et de bagages; il fallait bien y être forcé pour se décider à de pareilles dépenses. Je fus effrayé, au moment du départ, en apercevant cette longue suite; mais, dès le premier campement, je me convainquis que nous n'avions avec nous que le plus strict nécessaire. C'est seulement depuis cette excursion que je comprends l'obligation où sont les Arabes de posséder ce grand nombre

de chameaux, de dromadaires et d'ânes, sans lesquels ils ne pourraient changer de lieu. Aussi, rien n'est plus propre à les réduire, que de leur enlever leurs bestiaux, qui sont leurs uniques moyens de subsistance et de locomotion.

Depuis Mossoul jusqu'au grand Zab, j'ai complété l'étude de cette grande plaine, où s'est livrée la plus importante bataille de l'antiquité. Il y a quelques mois, j'ai rendu compte au Ministre des observations que j'y ai faites plus à l'ouest; je pense cette fois être parvenu à préciser l'emplacement même du combat. Non pas que j'aie rien découvert du village de Gaugamelle, dont le conquérant a trouvé le nom trop modeste pour l'appliquer à son plus grand fait d'armes; mais en rectifiant un peu les descriptions d'Arrien, de Diodore et de Quinte-Curce, dont les légères erreurs sont fort explicables, puisqu'ils n'avaient pas vu les localités, je suis arrivé à une assez grande certitude historique.

A environ trois lieues du confluent du Zab (*Lycus*) avec le Tigre, la première de ces rivières en reçoit une autre moins grande, indiquée sur la carte allemande, et qui s'appelle le *Khauzer*. Le rôle que ce cours d'eau avait pu jouer lors de la bataille était le seul point qui me restât à éclaircir, parce que, bien que mes premières observations m'eussent fait supposer que les deux armées avaient dû se rencontrer au-dessous de son confluent avec le Lycus, néanmoins je ne voulais fixer ma conviction qu'après avoir tout vu. Aujourd'hui, il ne reste plus de doutes dans

mon esprit, et quand je vous raconterai un peu plus loin les tribulations que j'ai éprouvées en passant le Khauzer, vous verrez qu'il est impossible qu'Alexandre se fût engagé entre cette rivière et le Lycus.

Vous pouvez donc fixer hardiment l'emplacement de la grande bataille qui a pris le nom d'Arbèles entre le village actuel de Karamless, le Tigre et le Zab, un peu au-dessous du point où celui-ci reçoit le Khauzer. Dans l'excursion que je vous raconte, c'était la quatrième fois que je parcourais cette plaine, et ma conviction n'a fait que se fortifier. Sa position, sa forme, son aspect, tout se rapporte à la description des historiens. Sur la gauche, en se dirigeant vers Arbèles, nous apercevions très-nettement les monts Gordiens (Arrien, livre III, chap. IV), que l'armée d'Alexandre conserva dans cette position, lorsqu'elle eut passé le Tigre. Devant nous, à perte de vue, s'étendait une des plaines les plus vastes, et surtout la plus unie que j'eusse encore aperçue. Les plis de terrain des autres parties du désert (car c'est malheureusement le seul nom qui puisse servir à caractériser aujourd'hui ces belles contrées) seraient là des vallées profondes. L'aire de nos places publiques n'est pas mieux nivelée. Ceci est bien conforme au récit d'Arrien. Il nous dit que Darius, dont la cavalerie était restée presque inutile dans la bataille d'Issus, avait employé ses sept cent mille hommes à faire disparaître ici toutes les inégalités du sol, afin que rien n'entravât les charges de ses escadrons et de ses chars de guerre, et qu'il pût envelopper ainsi les

Macédoniens. C'était bien le même champ de bataille qui s'étendait devant nous.

Un incident, assez ridicule en lui-même, vous donnera une idée de cette plaine. Je m'étais fait accompagner, lors de ma première excursion, par le drogman auxiliaire du consulat, chrétien arabe, qui connaît parfaitement tous les endroits. Après avoir battu le terrain en tout sens pendant plusieurs heures, je descendis de cheval, afin de me dégourdir un peu en marchant. Le drogman, auquel les usages du pays, que j'ignorais alors, ne permettent pas d'être à cheval quand son chef est à pied, m'imita. Je marchai ainsi environ une demi-heure, puis je me remis en selle pour continuer mon examen. Je fus alors fort étonné de voir le drogman, homme d'une corpulence remarquable, me suivre aussi vite qu'il pouvait, en traînant son cheval par la bride. A la demande que je lui adressai, pour savoir pourquoi il restait à pied, il me répondit que sa taille ne lui permettait pas de remettre le pied à l'étrier, s'il n'y avait pas une pierre pour l'exhausser, ou si du moins le terrain ne faisait pas un léger pli. Nous cherchâmes de tous côtés ce pli de terrain tant désiré, et lorsque, après une marche assez longue, nous vîmes nos recherches inutiles, il nous fallut réunir tous nos efforts pour hisser l'infortuné drogman sur son cheval. Vous comprenez, maintenant, avec quelle perfection le nivellement de la plaine a été fait.

Ce qui contribue à le faire mieux ressortir, c'est la présence de cinq monticules artificiels que j'y ai

comptés. Ils ne sont pas très-considérables, et affectent à peu près tous la forme de tumulus. Mais qui sait si quelques tranchées n'y révéleraient pas des choses intéressantes? Qui sait si l'un ou plusieurs même d'entre eux n'ont pas été élevés sur les cadavres qui ont jonché ce sol, et s'ils ne recouvrent pas des armes et des ornements curieux? J'ai eu une bien vive tentation de m'en assurer, afin de fixer, d'une manière intéressante et certaine, un des faits les plus importants de l'histoire. Pour cela, il aurait fallu pratiquer des excavations un peu profondes; mais pour faire des excavations, vous savez ce qu'il faudrait; et comme ce quelque chose ne dépend pas de moi, j'ai dû me borner à un désir.

Au sud, la plaine est terminée par le grand Zab. Chaque fois que je suis venu sur ses bords, j'ai cherché à retrouver quelques traces du pont que Darius voulut couper au moment de sa fuite (Quinte-Curce, livre IV, chap. xvi), afin de placer la rivière entre son ennemi et lui, sans pouvoir se décider à exécuter un projet qui compromettait les débris de son armée. Nulle part, je n'ai pu apercevoir la moindre trace, à moins que ce ne soit dans un endroit nommé *Hamra*, situé à une heure environ au-dessous du confluent du Khauzer. Il y a là le débris d'assez grosses constructions, qui ont un rappel en face, sur l'autre rive. J'ai interrogé avec soin le cheïkh d'une fraction de la tribu des Dlem, qui y campe, pour savoir si dans leurs traditions, il existait le souvenir d'un pont aux environs, ou bien, si l'on apercevait des fragments

dans la rivière, lorsque les eaux sont basses; mais je n'ai pu recueillir aucun renseignement positif.

Si la bataille n'eut pas lieu à la fin de l'été, Alexandre dut avoir un grande obligation à Darius de ce que celui-ci ne coupa point le pont; car je crois qu'il existe peu de cours d'eau aussi impétueux et aussi perfides que le Zab, pendant les deux tiers de l'année. Le Tigre, lui-même, n'est rien en comparaison. Je me rappelle l'avoir vu rouler dans son sein des arbres entiers, dont les branches se brisaient quand ils se heurtaient les uns contre les autres; et sur une largeur de près d'une lieue, ses eaux limoneuses se précipitaient avec autant de violence que celle qui sort de dessous la roue d'un moulin. Un fait assez curieux que je vous signale en passant, c'est que ces énormes poissons que l'on vend souvent à Mossoul, et dont la dimension et les fortes mâchoires rappellent assez celui qui épouvanta le jeune Tobie, se prennent au confluent du Zab et du Tigre.

Je pense qu'Alexandre aurait eu bien de la peine à franchir le Zab, si le pont avait été détruit, et le nombre considérable de Perses qui, au rapport de Quinte-Curce, s'y noyèrent dans la déroute, nous prouverait que l'action n'eut pas lieu à une époque favorable de l'année. Je vous avoue qu'en approchant du bord avec ma caravane, je n'étais pas sans inquiétude sur la manière dont nous arriverions de l'autre côté. Heureusement nous étions au commencement de l'automne; il n'avait pas plu depuis plusieurs mois, et les eaux se trouvaient aussi basses que nous pou-

vions le désirer. Nous franchîmes donc à gué, sans trop d'encombre.

Comme nous avions dû camper pendant la nuit sur la rive droite, les Tayes avaient eu le temps d'être prévenus de notre arrivée, et, le matin, nous trouvâmes sur l'autre rive une centaine de cavaliers pour nous escorter jusqu'aux tentes. Ce trajet, qui dura trois heures, fut un peu égayé par la fantasia des Arabes. J'en ai déjà tant vu, de ces fantasia, que je suis un peu blasé sur ce qu'elles peuvent avoir de piquant, et je crois que la description de celle-ci vous intéresserait assez peu. D'ailleurs j'avais à m'occuper d'étudier le terrain que nous parcourrions.

L'étendue comprise entre la rive gauche du Lycus et Arbèles se compose de deux parties bien distinctes. L'une, que nous avons employé une heure et demie à traverser, est formée par des collines élevées en moyenne de cent à cent vingt mètres audessus du niveau de la rivière. Ces collines, dont quelques-unes sont très-rocailleuses, forment, en plusieurs endroits, des vallées et des ravins très-abruptes. Je crois que si l'armée persane s'y était ralliée, pendant le trajet qu'elle dut en faire, elle aurait pu y opposer une vive résistance à ses vainqueurs.

Après cette chaîne accidendée, recommence une plaine beaucoup plus vaste que celle dont je vous ai parlé, mais qui présente plus d'inégalités de terrain. Elle est sillonnée par deux petits cours d'eau et un torrent, où viennent s'abreuver les troupeaux des Arabes. Dès qu'on arrive à la dernière croupe

des collines, on aperçoit la plaine, s'étendant à perte de vue, et l'on y distingue, de distance en distance, un grand nombre de monticules artificiels qui, de cet éloignement, paraissent autant de taupinières.

Une heure et demie après être entrés dans le plat pays, nous atteignîmes la portion de la tribu des Tayes dont les tentes environnent plus immédiatement le cheïkh Haouar. Je voudrais bien pouvoir vous donner des renseignements détaillés sur le curieux séjour que j'ai fait au milieu de cette tribu. Ici ce ne sont plus les Arabes d'Algérie, armés et se battant à l'européenne, et plus ou moins modifiés par leur contact avec la civilisation; ceux-ci ne mêlent pas la culture avec le pâturage, qui est leur soin exclusif; car ils ont conservé les usages qu'ils ont sans doute reçus d'Ismaël. C'est l'Arabe dans sa nature la plus primitive, et qui n'a que peu de ressemblance, je crois, avec nos tribus soumises; mais j'allongerais inutilement cette lettre, qui me paraît déjà prendre des dimensions un peu trop considérables. En somme, j'ai été à même d'examiner la vie sauvage au désert, comme j'avais déjà pu le faire en Amérique, et je dis franchement qu'ici, comme là-bas, je professe assez peu de sympathie pour ce genre de vie.

Lorsque le cheïkh Haouar sut que nous approchions, il vint au-devant de nous. Nous nous saluâmes avec tout le cérémonial exigé, et avec ces pompeuses formules inséparables de la langue arabe; puis nous passâmes le reste de la journée à causer

et à prendre du café. Vous conviendrez que pour ceux qui l'aiment, ils devaient être satisfaits; car j'en ai bien vu offrir trente fois. Pour moi, j'étais au bout de mes forces à la dixième tasse; mais c'est un usage dont les Arabes ne se départent jamais, quand ils ont un étranger sous la tente. Le cafedji est perpétuellement en fonction, et tous ceux qui sont présents, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, participent à la seule liqueur que le Koran n'ait pas pu défendre.

Pour me conformer également à l'usage, je ne dis pas un seul mot de l'affaire qui m'amenait; on ne doit jamais paraître pressé avec ces gens-là. Ce fut seulement le lendemain que je stipulai, avec Haouar, liberté et sécurité complète pour tous les ouvriers que j'emploierais. Il me donna solennellement sa parole, et ajouta même que, lorsqu'un Djebour, voyageant pour mon compte, arriverait dans sa tribu, malgré la haine qui existait entre eux, celui-ci serait logé et nourri pendant tout son séjour. J'attachais beaucoup d'importance à ce résultat, et je ne tardai pas à le mettre en mesure d'accomplir sa promesse. Dès que l'accord fut conclu, je montai à cheval pour visiter plusieurs monticules artificiels que j'apercevais autour de notre campement.

Le plus voisin est élevé d'environ dix-huit mètres, plat et assez large à son sommet, où il existe encore les débris d'une ancienne muraille en terre. Un ruisseau abondant coule presque au pied; mais il ne me paraît rien renfermer d'intéressant.

A une heure de distance de celui-ci, vers le nord-ouest, il en existe un autre, le Tell-Chemamah, dont j'avais déjà entendu parler et que je désirais beaucoup étudier. Il n'a aucun rapport avec ceux que j'ai vus jusqu'à ce jour. Ce qui attire d'abord les yeux, c'est un monticule élevé, beaucoup plus long que large, et dont les flancs sont fort rapides; j'évalue sa hauteur à vingt-deux mètres. Il n'est pas isolé. Au pied, commence une longue série de petits monticules plus bas et plus larges, qui paraissent avoir tous une liaison entre eux sur près d'une lieue d'étendue. La réunion de ces monticules présentait tellement l'apparence d'une immense cité, qui aurait été ensevelie, suivant le procédé habituel aux constructions assyriennes, que je crains de m'être laissé aller à une illusion. Néanmoins, il m'a semblé voir là, et je n'ai pas été le seul dans ce cas, le plan d'une ville. Les monticules secondaires sont placés, en effet, suivant une disposition assez régulière. Leur réunion est partagée régulièrement d'une extrémité à l'autre par une voie large d'environ soixante mètres, nivelée, presque droite, et au milieu de laquelle coule une rivière assez abondante. Il semblerait qu'il y a eu là autrefois un canal, le long duquel étaient rangées, à droite et à gauche, deux lignes de constructions, dont les débris sont aujourd'hui ensevelis. L'illusion est d'autant plus complète, que ces deux lignes se subdivisent ensuite par fractions, qui varient entre quarante et quatre-vingts mètres de côtés, et qui présentent à l'œil le résultat que donnerait

l'enfouissement de ce qu'on appelle vulgairement des pâtés de maisons. Chacun de ces blocs est séparé par des intervalles qui représenteraient assez bien des rues. Le plus étrange, c'est qu'il existe dans tout ce vaste assemblage trois espaces bien dessinés par les monticules qui les environnent et qui leur donnent exactement la forme de grandes places.

Comme il y a beaucoup de difficulté à reconnaître, au simple aspect, les monticules naturels des monticules artificiels, lorsque ceux-ci sont assemblés en grand nombre, je ne m'en suis pas rapporté à un examen superficiel. J'ai profité de l'obligation où je me suis trouvé de rappeler mes ouvriers de Kalah-Chergat, pour établir des tranchées sur différents points, et partout elles ont mis à découvert des traces de constructions et des débris de vases en terre; mais je n'ai pu assister aux travaux que pendant deux journées, et bien que j'y aie laissé les travailleurs pendant un mois, je n'ai pas recueilli les résultats que j'attendais. Il est vrai que les ouvriers étaient sous la direction d'un homme du pays, et je reste dans une grande incertitude sur ce que nous aurions obtenu si M. Tranchand ou moi avions pu diriger les excavations. Le fait incontestable, c'est que sous nos yeux, en vingt-quatre heures, il est sorti des objets intéressants, et parmi les points qu'il m'a fallu abandonner, celui-ci est certainement un de ceux que je regrette le plus.

A-t-on jamais bien connu la position de l'antique Arbèles, de cette ville assez importante pour que

Darius y eût concentré ses trésors et les approvisionnements de son immense armée? Qui sait si je n'ai pas foulé là le sol qui la recouvre aujourd'hui?

Pendant que j'étudiais différents autres monticules moins importants, et espacés entre eux d'une heure ou deux de route, je reçus la nouvelle que la tribu des Zobeïdes, alors en pleine révolte contre le pachalick de Bagdad, et avec laquelle je n'avais aucune relation, faisait des razias sur les bords du Tigre, et ne tarderait pas à arriver sur mes ouvriers de Kalah-Chergat. Il n'y avait pas à hésiter, il fallait les retirer de là; et, d'un autre côté, j'avais besoin de travailleurs pour explorer le monticule de Tell-Chemamah, je devais donc gagner les pillards de vitesse.

Je demandai au cheïkh Haouar six dromadaires, légers à la course, et je les fit partir à l'instant même pour Kalah-Chergat, avec l'ordre à leurs conducteurs de ne pas s'arrêter jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au bord du Tigre. J'écrivis en même temps à Naouchi, chef des ouvriers, de se servir du kelek pour traverser immédiatement le fleuve, afin de le mettre entre eux et les Zobeïdes; puis, après avoir démonté et dégonflé les outres, de les charger sur les dromadaires, avec les instruments, les tentes et tout ce qu'ils pourraient porter de provisions, abandonnant, s'il le fallait, les planches, la paille et ce qu'il ne serait pas possible de transporter. Il fallait quatre jours pour aller et revenir; je mis ce temps à profit pour explorer le reste de la plaine.

Le 4 novembre, nous partîmes pour Arbèles, qui s'appelle aujourd'hui *Arbil.* Dans le trajet, j'ai examiné cinq monticules artificiels peu considérables, ayant tous la forme pyramidale que je vous ai déjà signalée, et se trouvant à une distance variant d'une heure à deux heures de chemin les uns des autres. L'un d'eux m'a présenté une particularité assez curieuse, qui m'a été signalée par un des Arabes qui nous accompagnaient. Quelques mois auparavant, une fraction de la tribu étant campée dans le voisinage, des enfants, qui s'amusaient à gratter la terre sur le flanc de ce monticule, en firent sortir une grande quantité de grains. Nous n'avions malheureusement avec nous aucun instrument pour faire une excavation; il fallut nous borner à creuser avec des couteaux et des fers de lances; mais j'en vis assez pour constater qu'il y avait là une vaste construction en briques et ciment, qui renfermait un amas de grain. C'était un silo colossal, élevé, sans aucun rapport avec les silos actuels du pays, et haut d'environ trente pieds au-dessus du sol. Aucune ville ni aucun village n'existe dans les environs; aucun souvenir n'est resté dans les traditions des habitants sur ce silo, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'espèce de blé qu'il renferme n'est plus cultivée dans le pays. Celui-ci est un peu plus allongé que le blé ordinaire. J'en avais recueilli une certaine quantité pour l'examiner à loisir; mais peu d'heures après qu'il eut vu le jour, il est devenu noir et s'est réduit en poussière. Qui avait fait ce magasin? Quant à moi, je l'ignore.

Nous arrivâmes à Arbil vers le soir; mais, en défalquant les temps d'arrêts et ce que nous avons perdu pour nous rendre d'un monticule à un autre, j'ai calculé trois heures de route entre cette ville et le campement des Tayes. Or, en les ajoutant aux trois heures qu'il nous avait fallu pour arriver des bords du Zab à ce campement, cela fait au plus six heures de caravane, pour aller du Lycus à Arbèles. Maintenant je comprends qu'Alexandre ait pu se rendre en une nuit du lieu de la bataille à la ville de Darius. Je vous avoue que, jusqu'alors, ce trajet, qu'Arrien porte à six cents stades, m'avait toujours paru un peu fort, et quelque rudes marcheurs que fussent les Macédoniens, si nous en croyons tous les détails des expéditions d'Alexandre, j'avais admis avec peine qu'ils eussent pu faire vingt lieues en une nuit, à l'issue d'une si terrible lutte. Je n'en compte donc que six ou sept, si la ville actuelle est l'Arbèles antique, et quatre seulement si elle était Tell-Chemamah.

Quoi qu'il en soit, l'Arbil moderne se trouve dans une position fort intéressante; elle est placée sur un vaste monticule artificiel, dont il m'a été difficile d'apprécier les dimensions, à cause des maisons qui en occupent le sommet. Il en est littéralement couvert; car les murailles crénelées, qui en font une espèce de place de guerre, s'élèvent directement sur la limite extrême des bords de l'éminence, à tel point qu'il ne reste pas le moindre espace pour circuler autour, et qu'on se demande comment elles ne se sont

pas écroulées. Les côtés du monticule m'ont paru avoir de vingt-six à vingt-huit mètres de hauteur; on arrive au sommet par une pente fort rapide, d'un difficile accès, à l'extrémité de laquelle s'ouvre une double porte fortifiée et coudée dans le système des places de guerre du moyen âge. C'est par là que l'on entre dans la ville. Au pied de l'éminence est un assez grand nombre de maisons qui forment comme une seconde ville. C'est là que sont les bazars et les caravansérails.

La population de la ville basse, comme de la ville haute, est presque exclusivement musulmane; on y compte pourtant quelques juifs, derniers vestiges, sans doute, des dix tribus. La plupart des habitants sont Turcomans, et présentent ce phénomène, assez rare dans ces contrées, d'une cité où l'on ne parle que la langue turque. Il me semble qu'au moment où les sultans se sont emparés de l'empire des khalifes, ils ont eu le soin de mettre, dans ce point fortifié, une garnison qui s'est trouvée assez nombreuse pour en avoir fait disparaître ou en avoir absorbé les anciens habitants. Vous comprenez sans peine que j'ai dû étudier Arbèles dans ses moindres détails, pour y retrouver quelques traces d'antiquités. On ne se voit pas si souvent dans une ville d'un si grand nom historique pour y perdre un seul instant de la journée; mais je n'y ai rien vu, absolument rien, et je puis vous assurer que je commence à avoir le flair du quêteur assez développé. On me parla de plusieurs puits qui traversent toute l'éminence du

haut en bas, et vont chercher l'eau dans les entrailles du sol naturel qui est au-dessous. J'interrogeai un grand nombre d'habitants pour savoir si à l'époque où on les avait creusés, il en était sorti quelques objets; mais tous me répondirent uniformément : de la terre et rien que de la terre. J'appris alors que l'on perçait un nouveau puits; j'y allai, et je me fis descendre à une profondeur de dix-huit mètres. Effectivement, je n'ai aperçu, de son ouverture jusqu'à sa base, que des parois de terre fine, sans aucun mélange, telle que peut l'être une terre préparée et accumulée de main d'homme. Ceci me chagrine assez, non pas seulement à cause du fait en lui-même, que parce qu'il se trouve en opposition avec une remarque qui me frappe dans les nouvelles fouilles de Khorsabad, et qui, si elle se vérifie, contredira singulièrement la fameuse théorie des monticules assyriens. Mais c'est une question que je ne traiterai que quand j'en aurai réuni tous les éléments pour et contre.

Un fait de construction m'a frappé; c'est que la ville tout entière est bâtie en briques. Aucune autre, de Diarbekir jusqu'à Bassorah, ne présente cette particularité; car les maisons de Mossoul sont en pierres, et celles de Bagdad en terre. Ces briques, d'ailleurs, ne ressemblent en rien aux briques assyriennes, dont le type est si connu actuellement; elles se rapprochent plutôt de celles que j'ai vues et décrites dans l'éminence la plus élevée de Karamless, et que provisoirement je crois parthes. Néanmoins je ne puis

y voir qu'une forme imitée et nullement les débris de quelque construction antique, puisqu'au pied du monticule on voit les restes de deux ou trois fours où on les cuisait. Je n'appelle votre attention sur ce mode de construction d'Arbèles, que parce qu'il est un des procédés conservés des anciens peuples, et peut-être des Assyriens, qui ont été, je crois, les plus habiles pétrisseurs d'argile.

Les instructions de l'Académie me recommandaient d'examiner et de copier des bas-reliefs, sculptés dans un ravin près d'Arbèles. C'était un des buts de notre excursion, et M. Tranchand s'était pourvu de son daguerréotype; mais personne n'a pu me donner de renseignements précis sur ces sculptures. Il faut, en général, être très-prudent au sujet des informations que l'on prend dans ces pays. Les gens d'ici, qui, sur une bonne gravure, ne peuvent pas même distinguer un homme d'un cheval, s'imaginent voir partout des bas-reliefs dans les moindres irrégularités de rochers, depuis surtout que les Europens payent leurs indications avec de bons bakchich. Après quelques écoles faites, je ne m'en rapporte qu'à moi-même, ou à des gens très-sûrs, et je m'en trouve bien.

J'ai, du reste, eu tout le temps nécessaire pour examiner Arbèles; car nous y avons été ramenés et renfermés par une pluie digne des tropiques. Je conçois tout ce qu'il y a de ridicule à parler de la pluie et du beau temps; mais je vous assure que c'est une question fort intéressante pour les explorateurs, et qu'ils ne la traitent pas légèrement.

Nous partîmes, le 6 au matin, pour regagner le campement des Tayes; mais à vingt minutes de la ville, nous arrivâmes au bord d'un torrent, qui roulait comme un fou. Je me rappelais bien un lit de galet, vu deux jours auparavant, et qui paraissait à à sec depuis la création du monde; je n'avais pas le moindre souvenir d'avoir traversé là un cours d'eau; c'étaient les égouts des montagnes qui, à la suite de la pluie, nous valaient ce torrent. Je ne pouvais me résigner à m'arrêter devant cet obstacle, et un Arabe, après s'être mis nu, se jeta dans l'eau pour nous chercher un gué. Ce ne fut qu'à grande peine qu'il atteignit l'autre rive, et j'eus peur un moment de le voir noyer. Nous comprîmes bien qu'il était impossible de passer avant que les eaux fussent diminuées; mais cela n'améliorait pas la situation du pauvre Arabe. Ses vêtements étaient restés de notre côté, et lui se trouvait mouillé et nu sur l'autre rive. Il faisait un brouillard glacial et un vent aigre soufflait. Le malheureux n'osait plus se risquer dans le torrent pour revenir. Nous n'avions aucun moyen de lui envoyer ses vêtements sans les mouiller, et je le voyais avec inquiétude grelotter et trembler de tous ses membres. Enfin, ne pouvant plus résister au froid, il se jeta de nouveau à l'eau, et, à l'aide de cordes et de lances, nous parvînmes à le sauver. Son état fut un nouveau motif pour nous de rentrer en ville, où il courut à toute bride pour se réchauffer. Le lendemain, il était malade, et je dus le laisser en arrière, en lui donnant un bon bakchich, qui est le grand consolateur dans ces pays.

Au retour, nous examinâmes encore huit monticules artificiels, dans la direction de l'ouest et dans celle du sud.

Ici je veux vous présenter, sous toute réserve, une idée qui me poursuit depuis longtemps au sujet de ces éminences. Depuis le point extrême où nous nous sommes avancés dans la direction de Bagdad, jusqu'à Zakho au bord du Tigre, vers le nord, en passant par Tell-Chemamah, Nimroud, Karambess, Koyundjick, Khorsabad, Tell-Guirgor, Duloup, Semel, c'est-à-dire sur une longueur d'au moins six journées de route, on aperçoit des séries continuelles de monticules. J'en ai compté plus de *soixante*. La distance entre eux varie de une à deux lieues; et ce n'est pas sur une ligne seulement qu'ils existent, ils sont répandus de la même manière sur toutes les vastes plaines de l'ancienne Assyrie. Ainsi de Khorsabad on distingue à l'entour cinq ou six de ces éminences. Que l'on aille sur l'une d'elles, le même spectacle recommence et se renouvelle une ou deux lieux plus loin, sans interruption, de sorte que, de l'un à l'autre, on peut se communiquer à l'aide de signaux depuis le premier jusqu'au dernier sur cette immense étendue. Pourquoi tant de monticules ainsi distribués? J'en ai souvent cherché la raison, et, jusqu'à présent, une seule plausible s'est présentée à mon esprit. Que dites-vous de la *télégraphie*, appliquée par les Assyriens, qui me paraissent avoir connu tant de choses que l'on croit avoir inventées? Je comprends tout ce qu'a d'étrange la pensée de voir Sennacherib expédiant ses ordres à l'aide des grands bras

du télégraphe, et les caractères cunéiformes s'agitant dans les airs. Mais enfin, sans prétendre qu'ils eussent le même système que nous, est-il donc si ridicule de supposer que l'on communiquait par un procédé quelconque de l'un à l'autre de ces sommets, qui semblent si bien disposés pour cela, qu'aujourd'hui même on ne les ferait pas autrement? Plusieurs, il est vrai, ont contenu des villes, mais c'est le très-petit nombre. La plupart sont trop peu étendus en surface pour avoir supporté autre chose qu'une tour ou tout au plus une petite forteresse. Ne peut-on donc pas admettre que ces forteresses ont communiqué entre elles à l'aide de signaux, lorsqu'on voit tant de peuples moins avancés qui en ont connu l'usage? Pensez-y; peut-être votre connaissance si profonde des choses de l'antiquité vous rappellera-t-elle quelque fait à l'appui de ma supposition.

En arrivant chez les Tayes, je trouvai mes ouvriers de Kalah-Chergat qui étaient revenus, et je vis, à la manière dont ils étaient traités, que Maouar avait tenu parole. Je leur laissai le reste de la journée pour se reposer de la marche forcée qu'ils avaient faite, et dès le lendemain je les mis au travail dans le vaste assemblage de monticules de Tell-Chemamah. Dès l'après-midi, nous aperçûmes des pierres régulièrement assemblées à une assez grande profondeur, et l'on découvrit deux vases de terre entiers et de nombreux fragments. De ces pierres, de ces débris et d'autres indices, qui aujourd'hui sont pour moi significatifs, j'arrive à conclure, sans hésitation, qu'il

y a eu là des constructions dans des temps reculés; mais comme je n'ai vu ni inscriptions, ni figures, je ne puis leur assigner aucune époque certaine.

Naouchi, le chef des ouvriers, me rapporta que, sur sa route, il avait aperçu une éminence artificielle avec une enceinte, qui l'avait beaucoup frappé. Pendant la nuit, je partis avec M. Tranchand, et nous y arrivâmes à la naissance du jour. En effet, ce lieu, qui est à six heures de Tell-Chamamah et qui s'appelle *Tell-Amor*, a une disposition toute particulière. Au lieu d'être composé comme Khorsabad d'un palais dont l'un des côtés fait partie des murs d'enceinte d'une ville, c'est un monticule, large, vaste, isolé, placé au milieu d'un grand quadrilatère dont l'origine est due à une quadruple muraille antique, à angles droits, qui a autrefois environné une ville. Nous l'avons étudié avec beaucoup de soin. De tous côtés on aperçoit des fragments de poteries. Suivant l'usage dans les villes Assyriennes, un jolie rivière passe au milieu, et je suis tellement persuadé que là encore il y a quelque chose, que c'est pour moi une vraie peine de n'avoir eu ni le temps ni les fonds nécessaires pour approfondir cette localité plus complétement.

La plaine explorée aussi bien que je pouvais le faire et les ouvriers installés il ne me restait plus qu'à regagner Mossoul. J'aurais désiré rester quelque temps encore pour surveiller les travaux; mais tout l'attirail que j'avais dû traîner avec moi, lors d'une première visite chez les Arabes, rendait chaque

journée de séjour trop dispendieuse. Il nous fallut partir.

Je n'étais pas sans inquiétude pour le retour. La pluie n'avait presque pas cessé pendant quatre jours. Toutes les eaux affluent au Zab; nous devions le traverser et je me rappelais les difficultés qu'il présente. Mes craintes n'avaient rien d'exagéré.

A peine étions-nous en route qu'une pluie glaciale qui était, comme nous ne le sûmes que trop plus tard, un déluge sur les montagnes, commença pour ne plus nous quitter. Un peu avant le coucher du soleil nous arrivâmes sur les bords du Zab; c'était une cataracte. Cependant il fallait passer. Par un bonheur providentiel j'avais fait rapporter de Kalah-Chergat les cent trente outres composant le kelek. Depuis mon voyage de Diarbekir à Mossoul j'ai usé si souvent de ce mode de transport, qui m'a tant surpris au premier abord, qu'aujourd'hui il me paraît parfaitement simple.

Sur le Tigre et sur les deux Zabs il n'existe pas un seul bateau, la rapidité du courant ne permettant pas de les employer pour remonter. On y supplée, depuis les temps racontés dans Hérodote, par des radeaux portant sur des peaux de moutons que l'on remplit d'air. C'est sans aucun doute un moyen de navigation très-primitif, mais je vous assure qu'il est fort commode dans un pays où il n'y a pas de ponts et où les rivières, très-impétueuses, n'ont que peu de gués, praticables seulement dans les basses eaux. Un cheval porte facilement une centaine d'ou-

tres. La caravane arrive sur le bord de la rivière; en peu d'instants on gonfle les outres, on les réunit avec des cordes; par-dessus on pose quelques morceaux de bois, puis on passe les hommes et les bagages, en mettant les chevaux à la traîne, et quand tout le monde a franchi l'eau, les outres sont détachées, dégonflées, chargées de nouveau sur le cheval, et l'on se remet en route. Quant au transport des marchandises, je vous renvoie au § 194 du livre Ier d'Hérodote.

Vous voyez maintenant combien devaient nous être utiles les peaux préparées que nous avions apportées. Le seul obstacle, c'était l'absence de morceaux de bois pour faire le radeau. J'en fis chercher partout inutilement; alors je me décidai à un grand sacrifice. Je fis prendre tous les pieux et piquets des tentes, on les plaça sur des outres gonflées, et le passage commença. Comme le courant était très-rapide, au lieu d'aborder sur l'autre rive, vis-à-vis du point de départ, le kelek, qu'il est impossible de maintenir contre le courant à cause de sa légèreté, ne prit terre qu'à un kilomètre au moins plus bas. Il fallut donc, après l'expérience du premier voyage, le remonter à l'aide d'une corde l'espace de deux kilomètres, afin qu'il pût revenir jusqu'au point où nous l'attendions; et comme nous eûmes besoin de quatre voyages, toute la nuit fut employée à cette opération.

Le vent et la pluie n'avaient presque pas cessé. Nous étions tous morts de froid, et les chevaux, qui avaient dû passer à la nage, tremblaient sur leurs

jambes et m'inquiétaient. Dans la crainte de quelque accident, j'accomplis le sacrifice jusqu'au bout, et je laissai faire du feu avec les pieux des tentes qui avaient servi au radeau. Il est vrai que nous ne devions plus en avoir besoin jusqu'à Mossoul. Quand tout le monde fut un peu réchauffé, nous reprîmes notre route.

Nous avions traversé le Zab beaucoup plus haut que la première fois et il nous restait encore le Khauzer à franchir. J'avais pris cette route avec intention, pour m'assurer si l'armée d'Alexandre avait pu la suivre. Comme je vous l'ai dit, je ne le crois pas.

L'intervalle compris entre les deux rivières est un terrain accidenté, qui ne se rapporte nullement à la description que les historiens nous donnent de l'emplacement de la bataille d'Arbèles. D'ailleurs le Khauzer est un obstacle dont ils n'auraient pas manqué de nous parler, et quand Arrien nous dit que Darius était campé près du fleuve Boumade, qui est, je crois, la même rivière, cela ne peut vouloir dire près de son confluent avec le Lycus. Quand nous arrivâmes sur ses bords, nous vîmes un courant moins rapide et moins large que celui du Zab sans doute, mais assez cependant pour que le premier cheval chargé que nous voulûmes y lancer disparût presque entièrement. Nous étions fort embarrassés, n'ayant plus de bois pour construire le kelek, lorsqu'un Arabe, qui était avec nous, revint, chassant devant lui une vingtaine de chameaux qu'il avait trouvés, paissant aux environs. Nous ne comprenions

pas d'abord ce qu'il voulait en faire et j'étais prêt à les rendre à leurs malheureux gardiens, qui accouraient en se lamentant pour les réclamer. Mais, en véritable Arabe il suivit l'exécution de son plan. Escaladant un des chameaux il le poussa dans la rivière et, grâce aux longues jambes de sa monture il arriva sans trop de difficulté sur l'autre bord, d'autant plus que le chameau a un pied mou et ne glisse pas comme un cheval ferré sur les galets du fond de la rivière. Dès lors la route était ouverte; on plaça les bagages sur les autres chameaux, qui franchirent comme le premier. Les chevaux, n'étant plus chargés, passèrent assez bien. Chacun de nous grimpa au sommet d'une bosse et la dernière rivière fut ainsi traversée; après quoi les chameaux retraversèrent au grand contentement de leurs gadiens auxquels un bakchich fit trouver notre procédé fort naturel. Ces difficultés de passage vous expliquent pourquoi je vous ai dit qu'il me semblait qu'Alexandre les eût rencontrées, soit avant la bataille, soit lorsqu'il poursuivait l'armée de Darius, et il aurait été fort empêché avec son infanterie.

Du Khauzer à Mossoul ce n'était qu'une plaine, et quoique le pont de bateaux sur le Tigre eût été emporté par l'orage, nous arrivâmes assez heureusement, fort satisfaits de nous reposer de cette excursion accidentée.

Ici, Monsieur, je commence à reconnaître que décidément cette lettre est un peu longue; mais on ne foule pas impunément cette terre qui a vu s'ac-

complir les plus grands événements de l'histoire. Il semble toujours qu'on n'a pas dit la moitié de ce qu'on a observé sur des points aussi intéressants dont on voudrait rendre la physionomie aussi vivante que possible. Vous me pardonnerez donc mes longueurs, qu'excusent en partie les impressions que j'ai ressenties dans ces excursions.

Je me rappelle qu'il y a quelques mois, la première fois que je parcourus ces belles plaines, c'était au commencement du printemps. La terre était couverte d'une herbe fine, verte, émaillée des plus jolies fleurs de la création. Je ne suis pas assez botaniste pour vous les décrire, je ne vous en parle qu'en passant et à cause de l'impression profonde que m'a laissée ce spectacle contemplé sous l'influence d'un soleil bienfaisant et d'une admirable température. A la jouissance que produisait cette vue, venait se mêler le sentiment pénible de ne plus apercevoir aucune trace de l'homme sur toute cette étendue, où vaguent seulement d'innombrables troupeaux de gazelles. Là où ont été les plus puissants empires du monde, il n'y a plus qu'un désert; la langue même du pays n'a pas d'autre terme pour désigner cette contrée. La terre a conservé sa fécondité et sa richesse naturelles; mais il semble que, depuis les temps bibliques, un vent de colère a soufflé sur elle pour en faire disparaître les habitants.

Pendant une nuit que je passai dans la tribu des Dlem, je ne pus résister au désir de me coucher en plein air, sous ce beau ciel qui fait comprendre la

naissance de l'astronomie chez les Chaldéens. Alors je repassai le peu que l'histoire nous a conservé des royaumes d'Assyrie, et je sentais une tristesse respectueuse s'emparer de moi en voyant comme les prophéties s'étaient accomplies dans leurs plus extrêmes rigueurs contre ces peuples qui s'étaient attiré la colère de Dieu; et je me demandais si enfin nous parviendrions à retrouver au moins l'emplacement de ces deux grandes cités de Ninive et de Babylone qui ont disparu comme un rêve, ne laissant aux explorateurs que des débris mutilés, couverts de mystérieux caractères, qui feront longtemps encore le désespoir des savants.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HÉRÉTIQUE

ABOU-YEZID-MOKHALLED-IBN-KIDAD DE TADEMKET,

TRADUITS DE LA CHRONIQUE D'IBN-HAMMAD,

PAR M. CHERBONNEAU,

PROFESSEUR D'ARABE À LA CHAIRE DE CONSTANTINE.

INTRODUCTION.

En comparant l'histoire des Berbers composée par Ibn-Khaldoun, avec les ouvrages arabes qui traitent du même sujet, j'ai remarqué plusieurs chapitres dignes d'intérêt, auxquels il serait possible d'ajouter des détails et des renseigne-

ments nouveaux. C'est ainsi que la curiosité m'a conduit à étudier l'histoire des schismatiques de l'Aouress, et particulièrement celle d'Abou-Yezid-Mokhalled-ibn-Kidad, qui, pendant longtemps, tint en échec les khalifes obeïdites avec une armée si redoutable, qu'on y comptait jusqu'à quatre-vingt mille chevaux, comme l'atteste El-Bekri, et cent mille خص « huttes-tentes », suivant le cheïkh Et-Tidjâni, cité par M. Alphonse Rousseau[1]. Il m'est prouvé aujourd'hui que l'auteur des Dynasties berbères ne connaissait point l'ouvrage d'Ibn-Hammad. Les lecteurs du Journal asiatique accepteront peut-être avec plaisir la communication d'un fragment, qui se rattache aux annales de l'Algérie et de la régence de Tunis. Les manuscrits A et B de ma collection, sur lesquels j'ai établi, non sans peine, le texte de cet article, m'ont été offerts par un thaleb de Constantine. Ils sont tous deux d'une écriture mogrebine; mais le second, quoique fort soigné, est moins correct que le premier.

L'auteur s'appelle *le kâdhi Abou-Abd-allah-Mohammed-ibn-Ali-ibn-Hammad* ابن حمّاد. Il annonce au fol. 1 v°, l. 9, que son livre est, en partie, une compilation de plusieurs ouvrages rédigés dans le but de faire connaître la famille des Obeïd-Allah فهذه جملة من بنى عبيد الله قيّدتها فى هذا التاليف فبعضها التقطته من مفرّقات التواليف وبعضها عرّفنى به مَن وثق منه بالتعريف et qu'il doit le reste, c'est-à-dire ce qui n'avait point été écrit, à des hommes dont la parole fait autorité.

[1] Chaque *khoss* abritait trois ou quatre de ses partisans, et quelquefois davantage. (Voy. *Journal asiatique*, août-septembre 1852, p. 106.)

TRADUCTION.

Le jour où mourut Obeïd-Allah, son fils Abou'l-Hassan Mohammed-el-Kaïem fut proclamé khalife. On l'avait surnommé Abou'l-Kâcem ibn-Abd-Allah, et il était âgé de quarante-deux ans lorsque le pouvoir lui fut déféré.

Les commencements de son règne furent signalés par la révolte d'Abou-Yezid Mokhalled ibn-Kidad, qui éclata en 332 (de J. C. 943-944). Cet homme, dont Obeïd-Allah avait prédit les destinées futures, était de la tribu des Beni-Djâfar, fraction des Beni-Djana, que les Berbers appellent dans leur idiome Ajana, autrement dit Zenat, d'où vient le nom de Zenata (1). Kidad, son père, habitait Takious, ville du territoire de Kastilia (2), et faisait le commerce du Soudan. Ayant acheté à Tademket (3) une esclave nommée Sbika, il eut d'elle un enfant, qui était boiteux et avait un signe sur la langue; il l'appela Abou-Yezid. Plus tard, il eut l'idée de l'emmener à Koukou (4) et de le présenter à un de ces devins que l'on nomme *ârrâf* (5). Celui-ci, après l'avoir examiné, dit : « Voilà un enfant à qui il arrivera de grandes choses; un jour il sera roi ». Fier de cette prédiction, Kidad revint à Takious, où il mourut.

Au dire des historiens, le jeune Abou-Yezid passa son enfance dans le *derb* des R'elâmeciin, situé aux environs de Tauzer. Dès qu'il eut atteint l'âge de puberté, il étudia si bien le dogme des Ibâdhia (6), qu'il

devint un des plus habiles docteurs de la secte. Alors il se rendit à Tauzer et y enseigna le Koran aux enfants. Son savoir lui ayant gagné la confiance des habitants, il en profita pour les exciter à la révolte contre Abou'l-Kâcem. A force de jeter du mépris sur sa conduite, il finit par lier à sa cause trois cents partisans. Mais Ibn-Ferkân, qui était *mokaddem* (commandant supérieur) de la ville, ayant été instruit de ses manœuvres, le fit appeler et lui adressa de sévères menaces. Abou-Yezid se disculpa en niant résolument tout ce qu'on lui reprochait. Mais déjà l'alarme s'était emparée de ceux qui avaient embrassé sa doctrine ; ils se dispersèrent. On n'assista plus à ses conférences, et puis on l'abandonna tout à fait.

Se voyant ainsi délaissé, il quitta le territoire de Kastilia, et pénétra dans les Aourèss (7), où il trouva des sectateurs chez les Benou-Kemlan, fraction de la grande tribu des Hawâra. Il se posa parmi eux en apôtre, se forma une sorte de puissance et devint redoutable. Il avait alors soixante ans, et son corps était épuisé par les infirmités.

Au nombre de ses compagnons les plus ardents se distinguait Abou-Omar-ibn-Abd-Allah El-Hamidi El-Hadjeri, un des mokaddems de la secte des Ibâdhïa, lequel était aveugle. Ce qui fit dire à Abou-Yezid, le jour où il entrait dans les murs de Kaïrouân : « Pourquoi ne prenez-vous pas les armes contre les Obeïdites? Voyez-nous, mon compagnon et moi! je suis boiteux, et Ibn-Omar est aveugle. Dieu nous

a dispensés de combattre, et pourtant nous n'épargnons pas notre sang! »

Abou-Yezid avait amené avec lui sa femme Takhirit (8), une de ses prosélytes, ainsi que ses quatre fils, Yezid, Younèss, Ayoub et Fadhl. Lorsque ces jeunes gens furent en état de porter les armes, il les mit à la tête des troupes, et leur fit faire des courses dans le pays. C'est dans une de ces expéditions que Ayoub culbuta un corps d'armée commandé par Ali ibn-Hamdoun, gouverneur de Msila. L'engagement avait eu lieu dans une plaine qui avoisine la rivière d'Oudjra. Après une lutte sanglante Ali ibn-Hamdoun, mal secondé par un autre caïd nommé Abou'l-Fadhl ibn-Abi-Selâss, s'enfuit à l'aventure et campa de nuit sur un terrain très-accidenté. Mais, tandis que lui et les gens de son goum étaient plongés dans le sommeil, il arriva qu'un des chevaux rompit ses entraves et se battit avec un autre cheval. Réveillée en sursaut par les hennissements de ces animaux, la troupe se crut surprise par Ayoub. Il y eut un sauve qui peut général. En dépit de l'obscurité, chacun s'élança sur sa monture et s'esquiva à travers les plis du terrain. Le malheureux Ali ibn-Hamdoun tomba du haut d'une pente rapide et se brisa tous les membres.

Revenons à notre héros. C'était un bâton à la main, vêtu de laine grossière, et avec le seul titre de cheïkh des musulmans, qu'Abou-Yezid avait commencé à prêcher l'insurrection. Plus tard, renonçant à ces habitudes simples, il adopta les habits de

soie et ne monta plus que des chevaux de race. Il permettait d'épouser deux sœurs esclaves (9), et abandonnait à ses soldats les femmes des vaincus. Encouragés par l'exemple de sa cruauté, lès Berbers de son armée massacraient sans pitié ceux qui tombaient en leur pouvoir. Ainsi, au blocus d'El-Mahdia, tous les habitants qui, fuyant la famine, sortaient de la ville pour implorer la clémence des assiégeants, eurent le ventre fendu, et on fouilla jusque dans leurs entrailles vivantes pour y chercher l'or qu'ils avaient, disait-on, avalé. Les femmes enceintes subirent le même sort.

Cependant Abou-Yezid ne put s'emparer d'El-Mahdia; mais une fois maître du reste de l'Afrikia, il résolut de marcher sur Kaïrouân et vint, sous le règne d'El-Mansour, planter sa tente au Moçalla-el-aïdeïn (l'oratoire des deux fêtes). Là, suivant la prédiction d'Obeïd-Allah, devait s'arrêter sa fortune. Effectivement, le reste de sa vie n'offre plus qu'une suite de revers; ses drapeaux n'obtirent plus de succès, et la lutte qu'il soutint jusqu'à sa mort ne fut signalée que par des défaites.

Il avait surnommé ceux qui prenaient les armes pour défendre sa cause, *âzzâba* « les garçons » (10), tandis qu'il appelait *eûddet el-moslimîn* « la tourbe des musulmans » ceux qui, après lui avoir juré obéissance, se détachaient de son parti.

Il lui arrivait assez souvent dans la conversation ou dans la discussion de faire des emprunts au Koran. Un jour, entre autres, qu'on le blâmait d'avoir

quitté la laine pour se couvrir d'habits de soie, et de se pavaner sur des chevaux de luxe après avoir monté des ânes, il répondit par ce verset du livre saint : « Et vous leur permettrez de s'équiper richement et de se servir des chevaux de race. . . » (11). Il aimait aussi à citer des vers.

Les populations de l'Afrikia étant venues se plaindre des maux que lui et ses compagnons leur avaient fait éprouver, il leur récita les vers suivants :

Que manque-t-il à l'homme, quand il lui reste sa religion?
La perte des autres biens n'est pas un malheur.

Ce fut dans le mois de ramadhan de l'année 334 (de J. C. 946) qu'El-Kaïem-biamr-Allah désigna, pour son successeur et son héritier, son fils Abou-Taher-Ismaïl. A cet effet il convoqua les notables et les principaux officiers de la tribu de Kétama (12), et leur dit : « Voici votre maître; c'est lui que j'institue mon héritier et mon successeur au trône des khalifes, c'est à lui que je lègue le soin de combattre ce monstre d'Abou-Yezid et de l'exterminer, lui ainsi que toute sa race. »

El-Kaïem mourut un dimanche, 13 de chauvval 335 (de J. C. 946), à l'âge de cinquante et un ans, après un règne de douze ans et sept mois. Sa mort fut tenue secrète. Il ne laissait après lui que Abou-Taher-Ismaïl avec Kerima, sa mère, qui était une esclave affranchie.

Le nouveau khalife confia la direction des affaires à Djafar ibn-Ali, qui avait été chambellan (hâdjeb)

de son père. Ses kâdhis furent Ishak ibn-El-Noshal, qui mourut dans ce poste, Ahmed ibn-Yahia et Ahmed ibn-El-Oulid, lequel ayant été désigné à cet emploi par le suffrage de la population, y fut confirmé par le ministre des finances Abou'l-Hassan ibn-Ali-Ed-Daaï.

Abou'l-Abbâss-Ismaïl ibn-Abi'l-Kassem était né à El-Mahdia, l'an 299 (de J. C. 911-912), et selon d'autres en 302 (de J. C. 914-915). Il était âgé de trente-deux ans lorsqu'il monta sur le trône. Aucun prince parmi les Obeïd-Allah ne peut lui être comparé. A la hardiesse, au courage, il joignait le savoir et l'éloquence; il avait le don d'improviser la khotba. Voici, par exemple, un passage du discours qu'il prononça dans la grande mosquée d'El-Mahdia, le jour de la fête des sacrifices : « Mon Dieu! toi qui m'as investi du gouvernement de tes serviteurs dans ton empire, fais que je sois bon pour eux et et qu'eux ils soient bons pour moi! Seigneur! accorde-moi la grâce de visiter ta sainte demeure! » Il terminait la khotba par l'énumération des différentes cérémonies du pèlerinage. Ce jour-là il ne se retira qu'après avoir fait servir aux fidèles un festin auquel ils furent tous conviés. On a aussi de lui des écrits sur la sainteté de cette fête et sur les bénédictions qui y sont attachées. La célébration de la fête des sacrifices fut pour les Obeïdites une règle de conduite jusqu'à la chute de leur dynastie. J'ai vu dans un de leurs mémoires la note que voici : « Ce jour-là, le khalife invitait mille vieillards et mille jeunes

gens de Kaïrouân, et il leur donnait le choix ou de s'associer à lui pour la solennité, ou de se retirer. Il y en avait qui se rendaient à l'appel du prince, d'autres s'éloignaient. »

A l'époque où il attaquait Abou-Yezid dans le fort de Kioâra (13), il célébra la fête de la rupture du jeûne (*aïd el-fiṭr*) et prononça un sermon (*khotba*) où l'on remarquait entre autres les idées suivantes : « Mon Dieu! c'est toi qui m'as arraché à mon lit et à mon oreiller; c'est toi qui m'as dérobé au repos; c'est par ton inspiration que je me suis voué à l'insomnie; c'est ta volonté qui me pousse dans des pays lointains. Mon Dieu! fais-moi triompher de Mokhalled ibn-Kidad, cet enfant des Pharaons, inventeurs du supplice des pieux, qui opprimaient les nations et propageaient le mal sur la face de l'univers. Mon Dieu! précipite-les dans le piége. Mon Dieu! tu sais que je suis le descendant de ton prophète, le fils de ton apôtre, un lambeau de sa chair et une goutte de son sang. Rien de vain, rien de mensonger n'est sorti de mes lèvres. Mon Dieu! tu n'ignores ni d'où je viens, ni où je vais, ni quelles épreuves tu m'as fait subir. Mon Dieu! j'ai prodigué mon sang et ma vie pour l'amour de toi; en combattant ton ennemi, j'ai voulu venger ton prophète et mériter ton approbation. Tous mes efforts tendent à te faire adorer comme tu dois l'être et à établir sur la terre l'autorité de ta loi; car tu es le dispensateur de la grâce et de la durée. » Après avoir ainsi discouru, il se retira dans sa tente et ordonna qu'on servît aux troupes un festin abondant (14).

A la suite d'un engagement qu'il eut avec Abou-Yezid, ses troupes prirent la fuite et l'abandonnèrent. Ne voyant plus autour de lui qu'une poignée d'hommes, il leur cria : « Patience, serviteurs du chef des croyants ! » Le lieu où la scène se passait fut dès lors appelé *Sâbṛa;* auparavant il portait le nom de *Solb-el-djemel* (la croupe du chameau). On le voit au sud-ouest et dans les environs de Kaïrouân, qui était la capitale des Obeïdites. Ce fut en l'année 334 (de J. C. 945-946) qu'El-Mansour fonda la ville de Sâbṛa, qu'il nomma plus tard El-Mansouria. Les deux noms se sont conservés jusqu'à nos jours; mais celui de Sâbṛa est plus connu. Le khalife y fixa le siége de son autorité, et ses successeurs y maintirent leur résidence, jusqu'au moment où, victime des catastrophes politiques, elle périt comme périssent les humains.

Les murs de la ville étaient de briques cuites au soleil. Quatre portes y donnaient accès : la porte du sud ; la porte orientale appelée *Bab-ez-Zouila;* la porte septentrionale dite *Bab-Kétama*, et la porte occidentale ou *Bab-el-Fotouh.* C'est par celle-ci qu'il sortait pour aller en expédition. Les vantaux de chacune de ces portes étaient doublés de fer. Du reste, il n'y eut pas d'autres travaux exécutés à Sâbṛa tant que dura la révolte d'Abou-Yezid. Mais, une fois cette guerre terminée, on vit s'élever dans son enceinte des palais magnifiques, des édifices aux proportions gigantesques; la ville s'embellit de plantations merveilleuses, et des aqueducs établis à grands frais y

amenèrent les eaux des environs. Parmi les palais on remarquait le Péristyle des colonnes (*El-iwân*), que le khalife El-Moezz-li-Din-Allah fit bâtir pour son fils; la salle du Camphre, le fleuron de la Couronne, le salon du Myrthe, la Pierre d'argent, le palais du Khalifat, le Khaouerneq et de nombreux établissements de bienfaisance.

Pour en revenir à Abou-Yezid, dès qu'il fut arrivé à El-Mahdia, il posa son camp et y fit la prière; mais dans une bataille, qui eut lieu sous les murs de la ville, il essuya une défaite complète. A partir de ce jour, la fortune ne cessa de le trahir en dispersant loin de lui la plupart de ses compagnons d'armes. Ainsi se vérifia la prophétie d'Obeïd-Allah, comme nous le verrons plus tard. Ce fut un lundi, 27 de djoumâdi el-akhira de l'année 333 (de J. C. 944-945), sous le règne d'El-Kaïem-Abou'l-Kassem, et, comme nous l'avons dit, un an avant la mort de ce prince, que l'hérétique eut son armée taillée en pièces.

Après cet événement, Ismaïl El-Mansour quitta El-Mahdia pour se rendre à Souça. Comme les habitants de Kaïrouân n'avaient point envoyé de députation à sa rencontre, il les questionna à ce sujet et leur demanda le motif d'un retard qui ressemblait à une défection. C'est la crainte, dirent-ils, qui nous a empêchés d'aller au-devant de vous. A cette réponse, il sourit et répliqua : « C'est sur moi qu'est tombé le choix du prince des croyants; c'est moi qu'il a chargé de combattre à outrance cette horde

de rebelles. Il a mis entre mes mains Zoû'l-Fikar, le sabre que portait jadis mon aïeul (15), et qui pend aujourd'hui à mon côté. Mais, en m'en permettant l'usage, il m'a fait un devoir de pardonner à tous les hommes, et particulièrement aux habitants de Kaïrouân. Il n'y aura de punis que les criminels. »

De Souça Ismaïl El-Mansour alla à Kaïrouân, où il laissa Moudâm, un de ses lieutenants, avec ordre de ne rien faire sans consulter le kâdhi Mohammed ibn-Abou Mansour.

Le 26 de rebi-el-ouwel de l'année 335 (de J. C. 946-947), il partit pour le Maghreb (l'ouest), et fit halte à Sakiet-Mems (16), où il fut rejoint par un renfort de combattants dévoués à sa cause, et parmi lesquels marchaient bon nombre des chefs de la tribu des Kétama (17), et environ mille cavaliers arabes de l'Orient. Ils venaient de Barka et lui amenaient, entre autres présents, des maharis, des chameaux de la race dite *bokhte* et des chevaux.

Ce soir-là le crieur public faisait savoir aux habitants de Kaïrouân, que l'émir n'appelait sous ses drapeaux que les hommes valides et les gens de cœur. A cette nouvelle, une partie de la population vint s'enrôler au camp.

Lorsque Ismaïl El-Mansour se remit en marche, son hâdjeb Djaafar ibn-Ali s'avançait à la tête de l'état-major. La colonne ne fit qu'une courte station à l'Oued-er-Roumel; de là elle se porta vers Sbiba (18), où elle se ravitailla et reçut la solde; puis elle prit la route de Bâṛia (19) en passant successivement par

Benamdja et Moulâq. A peine eut-on aperçu les remparts de Bâr̄ia, que le khalife monta sur un mahari pour y faire son entrée, à la tête de son état-major. Les habitants accoururent au-devant de lui et l'accueillirent avec enthousiasme. Sachant qu'ils avaient fermé leurs portes à Abou-Yezid vaincu et mis en déroute, Ismaïl El-Mansour les félicita de leur belle conduite, et distribua aux pauvres de la localité des sommes considérables. C'est dans cette circonstance que le poëte Abou-Ïâla-el-Merouazi lui récita les vers suivants [1] :

Si nos cœurs se sont réjouis de ton avénement, nos yeux ont cessé de répandre des larmes, en voyant ton triomphe.

La royauté est fière d'être occupée par un héros qui s'avance monté sur un chameau de race (20).

Ismaïl poursuivit sa route et visita successivement Abou-Hamil, Fahs-Thâqa, Belezma, Megaouss (21) et Tobna (22), où il s'arrêta pendant quelques jours. Ce fut dans cette dernière ville que Djafar ibn-Ali ibn-Hamdoun, gouverneur de Msila (23) et du Zab, lui fit parvenir une lettre par laquelle il lui annonçait qu'il tenait en son pouvoir un partisan, sous les ordres duquel s'étaient insurgés dans les monts Aourèss une multitude de Kabyles, des Zouaouas, des Sanhadjas et des Adjiças. Avant de quitter Tobna, le khalife solda les troupes, fit des largesses de toute

[1] لقد تاهت بطلعتك الغروب كما ابتهجت بدولتك القلوب
لقد زهت الخلافة اذ حواها نجيب راح يحمله النجيب

espèce et éloigna de son drapeau les hommes invalides aussi bien que ceux qui ne lui montraient aucune sympathie. Une fois ces dispositions prises, il mit son armée en campagne; mais il ne tarda pas à être rejoint par Djafar ibn-Ali ibn-Hamdoun, qui venait lui offrir, entre autres présents, vingt-cinq chevaux, vingt-cinq chameaux *nedjib*, une magnifique civette et quatre chameaux *bokhte*. Toutefois l'objet principal de sa démarche était d'amener, chargé de chaînes et monté sur un chameau, le prisonnier au sujet duquel il avait écrit précédemment. Ce prisonnier était un beau jeune homme imberbe, qui portait en tête un grand bonnet (*tartour*), destiné à appeler sur lui tous les regards. Kaïrouân était sa patrie; il y avait d'abord exercé la profession d'ouvrier orfèvre; puis, changeant de voie, il s'était livré à l'étude des livres soufis (24) et les avait enseignés. A sa suite venaient quatre individus également enchaînés, que Djafar avait pris dans un des forts voisins de l'Aourèss, avec une bande d'insurgés tellement dévouée au service du jeune partisan, qu'elle le proclamait le véritable imâm (25).

Ismaïl le fit écorcher tout vif; il voulut que sa peau fût bourrée de coton et mise dans une bière, afin qu'on l'exposât sur une croix partout où s'arrêterait la colonne expéditionnaire. Tel était le supplice qu'il infligeait à ceux dont il voulait tirer une vengeance éclatante. Aussi fut-il surnommé l'Écorcheur. Quant aux autres prisonniers, ils eurent les pieds et les mains coupés, et furent crucifiés.

Abou-Yala El-Merouazi a dit à ce sujet[1] :

Ô le meilleur des princes qui accomplissent les traités avec loyauté,

Ô toi, dont la foi sincère reproduit à nos yeux la conduite de ton grand-père,

Nous n'avons pas vu sans surprise cet insensé, que les suggestions de son âme

Ont précipité dans un abîme d'amères déceptions.

Il a osé, le misérable, s'ériger en ennemi de ta majesté; il a commis tant de sacriléges

Que tu as dû le faire écorcher par la main du bourreau.

Ismaïl se porta en avant et entra à Biscara, où il fit plusieurs exemples en mettant à mort un certain nombre d'habitants. Après avoir distribué la solde aux troupes, il dirigea sa colonne sur Mokra (26). Sur ces entrefaites, Abou-Yezid enrôlait sous ses drapeaux les Beni-Zerouel, Kabyles du mont Selat, et avec eux de nombreux contingents. Cependant toutes les tribus ne suivaient pas cet exemple; un foule de Kabyles venaient de tous côtés se soumettre au khalife, qui se conciliait leur dévouement en leur distribuant des vêtements et des vivres. Les mêmes largesses étaient faites à tous les hommes

[1] يا خير مَنْ وهب العهود بعهده
وحكى لنا بالعهد سيرة جَدّه
عجبا لمعتوه حدّثته نفسه
بوساوس فيها شقاوة جَده
عاداك وانسلخ الشقى من الهُدَى
حتى امَرْتَ بسلخه من جلده

qui voulaient bien reconnaître sa souveraineté. En même temps, il écrivait à Ziri-ibn-Menâd et à Maksène ibn-Saad et leur envoyait de l'or, de l'argent, une quantité considérable d'habits, des parures, des curiosités, en un mot tout ce qui peut séduire les âmes et captiver les cœurs. Ces bienfaits portèrent fruit : car les deux chefs lui amenèrent une masse de guerriers choisis parmi les Senhadjas et les Adjiças. De Mokra, Ismaïl se rendit à Msila, et le peu de jours qu'il y passa peuvent être comparés à des années, tant à cause des libéralités qu'il y fit, que de la forte organisation qu'il imprima aux affaires. Là, comme dans toutes les contrées où il passait, il équipa les gens de bonne volonté et les incorpora dans son armée. Il ne négligea pas non plus d'écrire aux Hawara, qui étaient cantonnés à El-Gradir, en leur recommandant de s'emparer d'Omar l'aveugle, et de sa bande.

Précédemment Abou-Yezid avait essuyé une défaite grave à Aïn-es-Soudân, dans le massif des monts Kiâna; mais, quoique affaibli par la défection de ses partisans, il était parvenu à arracher aux Khazar une ville située sur la limite du désert.

Quant à ses lieutenants Abou-Omar et Abou-Medkoul, tous deux aveugles, ils furent faits prisonniers à El-Gradir.

Ismaïl était encore à Msila, lorsque Mohammed ibn-Khazar lui envoya son fils Yakoub; il le traita avec distinction; lui fit présent d'un de ses chevaux tout harnaché et le renvoya avec dix mille dinars.

Ayant appris que Abou-Yezid s'était retiré dans le Djebel Selat, montagne escarpée et inexpugnable, dont le pied va mourir dans des landes stériles, sablonneuses, désertes, et qu'aucune armée n'avait encore violée par sa présence, il n'hésita pas à se lancer à sa poursuite. Il lui fallut onze jours pour traverser cette contrée, où des solitudes affreuses succédaient à des précipices sans nombre. Aussitôt qu'il eut planté ses tentes au bas du Selat, les montagnards accoururent en foule pour lui jurer soumission et obéissance. Ce fut en vain qu'il les interrogea sur Abou-Yezid, personne ne sut lui indiquer la position qu'il occupait. Par mesure de précaution, il leur enjoignit de le prendre, s'il venait à passer sur leur territoire, et mit sa tête à prix; il commença même par leur faire des présents.

Tournant ensuite ses vues vers le pays des Sanhadjas, il revint sur ses pas; mais dès la première nuit, il se trouva sans vivres et sans eau. Les provisions de la troupe étaient épuisées, et les bêtes de somme n'avaient plus de fourrage. Enfin, il devint si difficile de se procurer les choses nécessaires à la vie, que le prix d'un pain ou d'une tasse d'eau s'élevait à trois dirhems. Grand nombre de soldats périrent de soif ou de faim.

Sur ces entrefaites, on aperçut des feux allumés au pied de la montagne qu'ils venaient de quitter. Des éclaireurs envoyés à la découverte ayant annoncé que c'étaient les feux du bivac d'Abou-Yezid, le khalife résolut de tomber sur l'ennemi au point

du jour. Mais la division s'étant mise dans le camp, il rencontra une opposition si violente que l'armée en masse lui cria : « Prince, la plus belle victoire et le plus riche butin seraient de nous tirer de la position critique où nous sommes. » C'est ainsi qu'Ismaïl, forcé de renoncer à son plan, reprit la route des Sanhadjas, malgré la chute constante des neiges, qui empêchèrent les soldats de planter leurs tentes, de se faire des abris et d'allumer les feux. Enfin, il arriva à une extrémité du pays et descendit sous la tente de Tarek-el-Feta. De là il partit pour Haïth-Hamza (27), où il s'arrêta pour distribuer la solde aux troupes et répandre des largesses. Ziri ibn-Menad étant venu le rejoindre avec les guerriers de la tribu des Sanhadjas, il lui fit un accueil plein de cordialité et lui donna une grande partie de sa garde-robe. Il ajouta à ce cadeau des parfums, et des objets de luxe d'un prix incalculable et d'une beauté impossible à décrire. Ensuite il le fit monter, lui, ses enfants, ses frères, ses cousins et les principaux personnages de sa suite, sur des chevaux de race parés de selles et de brides que rehaussait l'éclat de l'or et de l'argent. En un mot, il les combla, eux ainsi que tous les Sanhadjas qui les avaient accompagnés, de tant de richesses, que leurs yeux furent éblouis et leurs cœurs captivés. Aussi lui jurèrent-ils soumission, dévouement et fidélité du fond de leur âme. Après avoir reçu leur serment, il s'éloigna de Haïth-Hamza et alla bivaquer sur l'Oued-Lâlâ, où se renouvelèrent les mêmes cérémonies. Mais une ma-

ladie l'ayant retenu environ deux mois au bord de cette rivière, il perdit complétement la trace de l'ennemi, et prit le parti de se rendre à Tahart (28). Abou-Yezid profita de la circonstance, et, après avoir tourné les derrières du khalife, il alla mettre le siége devant Msila. A cette nouvelle, Ismaïl revint sur ses pas, *replia les étapes* et marcha jour et nuit avec une rapidité surprenante; mais au lieu d'attendre son arrivée de pied ferme, l'hérétique s'esquiva dans les monts A'kar et Kiana. De retour à Msila, le khalife en fit le centre de ses opérations. Il dirigea Mesrour sur Sétif et Khefif-el-Feta sur Mila, avec mission d'enrôler les Kétama. Il punit de mort Hebtoun ibn-Mohammed, le secrétaire, pour avoir tué dans une embuscade Chifa-el-Feta. Dans cet intervalle, il recevait la visite d'un député d'El-Khair ibn-Mohammed ibn-Khazar, le Zenatien, accompagné d'un goum d'environ cent cavaliers, qui venait lui annoncer que son maître faisait respecter l'autorité royale dans la région d'El-Ar'ouâth (29), et le priait de lui envoyer la formule de la *khotba*, ainsi que le type de la *sekka*, avec l'autorisation de réciter la prière et de battre monnaie au nom d'Ismaïl. Après avoir fait aux ambassadeurs une réception pleine de genérosité, il écrivit à Ibn-Khazar une lettre dans laquelle il répondait favorablement à toutes ses demandes, et lui ordonna de tenir la main à ce que les Zénata expédiassent des convois de vivres et de munitions pour Msila et Kaïrouân. En même temps il recommanda à Moudam-el-Feta d'accorder aide et protection à tous les

Zenatiens qui lui arriveraient, de leur permettre d'acheter des armes et de ne faire peser sur eux ni impôts ni contributions (30).

Quoique bloqué à son tour dans le massif du Kiana, Abou-Yezid tirait ses subsistances, sans beaucoup de frais, de Sodrata (31) et de Bathious (32), oasis du cercle de Biskara (33).

Mais l'activité infatigable d'Ismaïl devait le priver de cette dernière ressource. Par son ordre, les Zenata firent irruption sur le pays des Sodrata, massacrèrent les hommes, enlevèrent les femmes, et emportèrent un immense butin, après avoir semé la destruction.

Abou-Yezid et Ismaïl se rencontrèrent enfin dans la plaine de Batna, autrefois Edna ou Adna (34), grande et belle ville située à douze milles de Msila, et qui depuis a été détruite. Le combat s'engagea et coûta à Abou-Yezid la perte d'environ dix mille hommes, tant fantassins que cavaliers, la plupart appartenant aux Benou-Kemlân et aux Mzâta (35). Ce jour-là fut appelé la journée des têtes, *iaum errououss*. Le chef des hérétiques éprouva une défaite signalée ; il eut un cheval blessé sous lui et tomba sur le champ de bataille. Ses compagnons d'armes lui en ayant procuré un second, il fut encore démonté par Ziri ibn-Menad. Au même instant, son fils Youness, son neveu, ses parents et les officiers de son escorte, mirent pied à terre pour lui faire un rempart de leurs corps. Cependant il reçut une large blessure dans les reins, et ce ne fut qu'à

grand'peine et après une lutte meurtrière qu'on parvint à le sauver.

Fier de sa victoire, Ismaïl écrivit à Moudâm, qui se trouvait alors à Kaïrouan, pour lui en faire part. En même temps, il l'informait qu'il avait reçu par un émissaire des lettres de Mohammed-Ali ibn-el-Djerah et de Fadhl ibn-el-Abbas, dans lesquelles ceux-ci lui annonçaient qu'ils soutenaient avec honneur son parti dans l'Irâq.

Tandis que Abou-Yezid se réfugiait dans le Kiana, Ismaïl sortait de Msila, un vendredi, premier du mois de ramadan de l'année 335 (de J. C. 946-947), et venait planter ses tentes dans un lieu appelé par les uns En-Nâdhour et par les autres Aroucène (36), sur le flanc du piton. Son dessein était de bloquer Abou-Yezid. En effet, le samedi, second jour du mois de ramadhan, il escalada le mont Kiana. Après une ascension des plus périlleuses à travers les rochers et les précipices, obligé le plus souvent de marcher à pied, il atteignit enfin son ennemi. La rencontre fut terrible; Ismaïl ayant mis le feu à un grand nombre de gourbis, le combat fut surnommé la journée des flammes, *ouqa'at el-hariq*. Avant le coucher du soleil, les compagnons d'Abou-Yezid étaient en déroute ou massacrés, leurs femmes et leurs enfants devenaient prisonniers du khalife, et le vainqueur ramassait un butin incalculable tant en chevaux et en chameaux qu'en bétail de toute espèce.

Après ce déplorable échec, Abou-Yezid ibn-Kidad gravit les hauteurs du Kiana et se jeta dans le fort de

Tagarboucète (37), qui domine celui de Hammâd. Pendant ce temps-là, Ismaïl redescendait vers En-Nâdhour, et lançait Kaïçar-el-Feta et Ziri ibn-Menad le Sanhadjiote, avec un gros détachement, contre la tribu des R'edirouân, dont nous avons parlé plus haut. R'edirouân est situé à quinze milles est du fort de Hammad, qui a été bâti et fortifié par un chrétien, nommé Bouniache, esclave des Beni-Hammad. Lorsqu'il eut passé au fil de l'épée les habitants de la localité, brûlé leurs maisons et emmené leurs enfants prisonniers, dans le but de leur faire expier l'accueil qu'ils avaient fait à Abou Omar l'aveugle, Kaïçar se porta sur Kalaat-el-Mri, qui est le fort de Kiana dans le massif bien connu de Kalaa. Cette citadelle, qui d'ailleurs fait l'effet d'un drapeau arboré, fut surnommée par les Berbers *El-Mri*, parce que dans l'antiquité elle était couronnée de miroirs destinés à faire des signaux (38). Mais il était à peine arrivé au pied de la montagne, que les tribus descendaient spontanément pour lui offrir leur soumission.

Changeant alors de tactique, Kaïçar essaya une attaque contre Aousedjit, village qui s'appuie au nord sur la pente inférieure du pic de Kalaa et touche au pays des Aadjiças. Il était trop tard ; car la population avait fui devant lui et s'était rendue à Abou-Yezid. Dans l'impossibilité de les atteindre, il se jeta sur les Aousdja, fraction des Aadjiças, et leur livra bataille sur un terrain très-accidenté et au milieu de montagnes inaccessibles. La victoire qu'il

remporta sur eux fut complète. Maître du champ de bataille, il tourna ses opérations contre le fort de Tenâkeur, que les Berbers appellent aujourd'hui Chikeur; mais la garnison capitula sans coup férir. De là, il vint occuper le versant occidental du Kiana et y commença une attaque vigoureuse, pendant que Ismaïl prenait l'ennemi par la pente qui regarde le levant.

Quand on fut au jour du *fithr*, qui clôt le jeûne du ramadhan, le khalife fit la prière devant l'armée et improvisa la khotba que nous avons déjà citée. Ensuite il prit son temps et ses mesures pour cerner Abou-Yezid ibn-Kidad. Un fossé fut creusé autour du camp, au pied du mont Kiana; on désigne encore cette localité sous le nom de *Khandek-ed-dibadj*, parce que le chef de l'armée s'y était abrité sous des tentes de soie. Ismaïl fit construire un immense fourneau au-dessus duquel fut fixée une poulie. Lorsqu'un Berbère était pris, on le garrottait, on le hissait par les pieds au-dessus du foyer allumé et on le maintenait dans une position où il pût être tourmenté par l'ardeur des flammes; mais dès qu'il paraissait être sur le point d'expirer, on le relevait pour lui donner le temps de se ranimer; puis on répétait cet affreux supplice jusqu'à ce qu'il rendît l'âme.

Outre ces instruments de torture, le khalife fit fabriquer une cage en bois, où furent enfermés un singe et une guenon. « C'est là dedans, dit-il à ses soldats, que je mettrai Mokhalled ibn-Kidad, et il

aura pour société ces deux animaux. La cage fut placée de manière à être aperçue par Abou-Yezid. C'est à ce sujet que Mohammed ibn-el-Menib a composé les vers suivants[1] :

Mokhalled est perdu, Mokhalled et sa cohorte d'hérétiques !
Le voilà sur la terre de Kiana, loin de tout appui !
Il promène sés regards piteux, comme un homme bloqué regarde l'ennemi qui l'assiége.
Son œil découragé voit nos soldats aussi nombreux que le sable et les cailloux.
Hola ! Mokhalled, fils de Sbika, la plus mauvaise engeance de toutes les tribus,
Viens goûter le fruit de tes forfaits et de tes crimes !
Viens expier dans les tourments les cruautés que tu as commises et le meurtre des malheureux que tu as éventrés !
Ô toi qui es la créature la plus monstrueuse du Kiana, comme le peuple du Kiana est le plus pervers de la Berbérie,

[1] حلّ البلاء بمخلد وجميع شيعته النواكر
مسى بارض كيانة قد بان منه كلّ ناظر
يرنو بطرف خاشع نظر الحاصر للمحاصر
يرنو الى عدد الحصى والرمل من تلك العساكر
يا مخلد بن سبيكة يا شرّ بيت فى العشايُر
ذُقْ ما جنته يداك قبلِ من الكبايُر والصغايُرْ
ذُقْ هول شقّك للبطون وما ارتكبت من الجرايُر
يا شرّ مَنْ بكيانة وكيانة شرّ البرابر
انظر الى القفصْ الذى لا بدّ فيه انت صاير
وانظر الى يديك فيه وموءنسيك ومَنْ نجاور
قد طال شقواهما اليك فزُرْهما يا شرّ زايُر

Vois cette cage où il faut que tu viennes gîter;

Vois quels liens y attendent tes mains, et quels camarades on t'y réserve!

Ils s'impatientent tous deux après toi.....Accours donc leur faire une visite, ô le plus exécrable des visiteurs!

Ismaïl ayant fait connaître sa situation à Abou-Yakoub ibn-Khelil, celui-ci se mit en mer avec vingt-cinq bâtiments, et débarqua des troupes à Mers-ed-Dedjadje (39) (le port aux poules). Avec ce nouveau renfort, il se disposa à en finir avec l'ennemi. On lui entendait dire : « Tant que je n'aurai pas exterminé l'auteur de la révolte, mon trône sera où je campe, et mon empire là où je guerroie. »

Ce fut le dernier dimanche de moharrem, l'an 336 (de J. C. 947-948), qu'il fit une pointe sur le Kiana, et poussa sur les hauteurs des corps de Zouïliens (40) et d'autres troupes, qui cernèrent Abou-Yezid. On se battit toute la journée et les engagements furent très-animés. La nuit venue, Ismaïl fit allumer des feux et prit à son tour l'offensive. Il n'y avait plus moyen de reculer; Abou-Yezid sortit de ses retranchements avec ses partisans, et tous se ruèrent, comme un seul homme, sur l'armée du khalife. La mêlée fut atroce; les insurgés, sauf un petit nombre, y trouvèrent la mort. Leur chef lui-même reçut deux blessures, l'une au front, l'autre à l'omoplate. Tandis qu'il gagnait le bas de la montagne, Ismaïl entrait en vainqueur à El-Kalaa (41), dernier asile d'Abou Omar l'aveugle, et d'une partie des chefs de l'hérésie. Il les fit décapiter sans attendre le jour, et,

le lendemain, il envoya des soldats à la recherche d'Abou-Yezid. Comme on ne réussissait pas à le trouver, il expédia un peloton de Zouïliens avec ordre de fouiller un ravin. Les premiers qui le prirent, sans savoir qui il était, s'apprêtaient à le tuer; il se fit aussitôt reconnaître, et les gagna en leur abandonnant son sceau, ses habits et tout l'argent qu'il portait sur lui. Mais, à peine sorti de leurs mains, il tomba au milieu d'un autre détachement qui l'amena au quartier général. Ismaïl donna mille dinars à ceux qui avaient contribué à cette capture importante; chacun des autres reçut vingt mitkals d'or.

S'adressant ensuite au prisonnier, le khalife lui dit : « Quel motif t'a poussé à cette guerre impie? » — « J'ai voulu une chose, répondit Abou-Yezid, mais Dieu ne m'a pas secondé. » Après ce colloque, Ismaïl lui offrit des vêtements et ordonna qu'on lui prodiguât tous les soins qu'exigeait sa position, tant il était désireux de le mener vivant à Kaïrouân. Djâfar, le chambellan, fut préposé à sa garde. Malgré toutes ces précautions, il mourut de ses blessures dans la nuit du dernier jeudi de moharrem, au moment où il parlait au khalife. On prétend que c'est une perte de sang qui occasionna sa mort.

Ismaïl le fit écorcher, sa peau fut rembourrée de coton, et les jointures si parfaitement cousues qu'on aurait pu prendre ce spectre pour un homme endormi. Les chairs furent coupées par morceaux et salées, puis envoyées, avec les têtes de ses compagnons et une lettre, à Moudâm-el-Feta, qui, pour

obéir à son maître, lut la missive du haut de la chaire de la grande mosquée, et fit promener ces horribles trophées dans les rues de Kaïrouân. Voici une strophe composée par un poëte de l'époque sur l'écorchement d'Abou-Yezid Mokhalled ibn-Kidad[1].

La révolte est étouffée, et l'auteur des forfaits a été écorché.

Ce pauvre scélérat était Mokhalled, un vrai singe; mais le voilà transformé en un monstre hideux.

Ah! c'était un beau spectacle que le lieu de son dépècement! Comme les petits du milan criaient à l'envi autour de la curée.

Vous connaissez les crimes tramés par cet esprit infernal; notre émir, avec la grâce de Dieu, les a tous déjoués.

Dans une autre kacida, un poëte fait dire au vainqueur[2]:

Je l'ai dépouillé de sa peau; sa peau, je l'ai rembourrée comme on rembourre un mezoued (42).

La souillure que j'ai imprimée à ses restes est une leçon pour les peuples voisins et pour les nations éloignées.

Tel est l'abîme où l'ont poussé ses désirs ambitieux et ses funestes inspirations.

1 اما النفاق فقد نسخ   وابو الكباير سُلِخْ
كان الفويسق مخلدا   قردا ولاكن قد مُسِخْ
لو قد رايتَ محلّه   وبنو الحداية تسطرخْ
لرايتَ ما عَقَدَ اللعين   بلطف ربّك قد فُسِخْ

2 فسلختُهُ من جلده   وحشوته حشو المزاود
وضربتُه مثلاً يسير   فى الاقارب والاباعد
وردت به اطماعهُ   وظنونه شرّ الموارد

La guerre ainsi terminée, Ismaïl rentra à Msila, d'où il repartit pour se rendre à Tahart, le 24 de safar de la même année (336). Son premier acte, en arrivant, fut de faire déterrer les ossements de Meçâla et de Fadl ibn-Habouss, et de les jeter sur un bûcher avec la chaire du haut de laquelle ils avaient prononcé la khotba (sermon) au nom d'Abd-er-Rahman ibn-Mohammed. Il resta peu de jours dans cette place, et, après y avoir installé un commandant, il reprit la route de Kaïrouân. Toutefois, il avait eu la précaution de se faire précéder d'une lettre, dans laquelle il déclarait que son père, Kaïem bamr-Allah, était mort au mois de chouwal de l'année 334 (de J. C. 945-946); que, s'il avait caché sa mort (43) jusqu'à ce moment, c'était uniquement à cause des troubles qui désolaient le pays, et pour empêcher que ses sujets ne prêtassent leur appui à Mokhalled ibn-Kidad, le maudit. En outre, il ordonnait qu'on l'appelât à l'avenir El-Mansour bamr-Allah, et que ce nom fût brodé sur les drapeaux.

Le 22 de djoumad-el-akhira, il passa la frontière de l'Ifrikia et fit annoncer son arrivée à Karthadjéna (Carthage). Sa lettre y parvint un samedi, sept jours avant la fin de djoumad-el-akhira, et fut lue en chaire dans la mosquée principale.

On vint à sa rencontre avec les tambours (timbales), les drapeaux et les chameaux de parade. Le 28 du même mois, le kâdhi Mohammed ibn-Abou-Manzhour sortit à la tête des notables de Kaïrouân pour le saluer et le féliciter de sa victoire. Ismaïl fit

son entrée à Sâbra par la porte de la Victoire, couvert d'un habit de soie couleur de coing foncé. Après avoir fait la prière de midi dans son palais, il alla au medjless, mit pied à terre et se prosterna devant Dieu, le fort, le glorieux. Le lendemain, qui était un vendredi, il y eut réception dans la salle d'audience; le kâdhi fut introduit le premier et accueilli avec autant de cordialité que de distinction. Ensuite, l'élite de la société fut introduite par groupes et offrit humblement ses éloges au souverain.

A peine la cérémonie fut-elle achevée et les visiteurs congédiés, qu'Ismaïl monta à une coupole élevée, où il s'assit au milieu des grands dignitaires de la cour, pour jouir du spectacle qui allait être donné à la population. A un signe qu'il fit, on retira Abou-Yezid de son cercueil; on l'affubla d'une chemise et d'un bonnet blanc terminé en pointe; puis, on le posa, jambe de ci, jambe de là, sur un chameau, avec un homme en croupe pour le tenir en équilibre. A droite et à gauche de la monture furent fixés deux bâtons, sur lesquels on attacha deux singes dressés d'avance à lui lancer des soufflets et à le tirer par la barbe. Le cortége grotesque, ayant traversé Sâbra, sortit par la porte orientale et parcourut en tous sens la ville de Kaïrouân. Lorsque le peuple fut rassasié de cette exhibition, la peau d'Abou-Yezid reprit sa place dans le cercueil.

Ce jour-là même, le gouverneur de Constantine, accompagné de Serdaouss, vint trouver l'émir à la tête de trois cents hommes. Fadhl, fils d'Abou-Yezid,

redoublait d'activité et se montrait avec des rassemblements formidables. Ismaïl se mit en campagne; il dispersa, écrasa et anéantit l'ennemi. Sa rentrée à Sâbra fut un triomphe; il était précédé de ses fils et de ses frères; on le vit même prendre des mains d'un serviteur un jeune enfant et l'asseoir sur le devant de sa selle. Il portait une longue robe blanche, qui était garnie de franges jusque sur les manches, et avait le milieu du corps entouré d'un tissu de soie rouge. Dans la main droite il tenait une lance, et, de la gauche, il saluait le peuple.

Quand ces solennités furent terminées, Ismaïl se transporta à El-Mahdia avec sa famille et ses frères. Là il mit en liberté vingt personnes qui restaient de la maison des Aglabites, les gratifia chacune de vingt mitkals d'or et leur assigna l'Égypte pour lieu d'exil.

Un samedi 17 du mois de dhoul-kaada de l'an 336 (de J. C. 947-948), un nouveau trophée était promené dans les rues de Kaïrouân : c'était la tête de Fadhl, fils d'Abou-Yezid, apportée par le fils de Bâthith ibn-Yala, le Zenatien. Bâthith avait traîtreusement (44) assassiné le rebelle dans les environs de Bâria. Pour récompenser cette action, Ismaïl donna au fils un cheval et mille mitkals d'or; il traita aussi ses compagnons avec beaucoup de munificence.

Husseïn ibn-Ali-Abou'l-Husseïn fut chargé de porter en Sicile (45) la tête de Fadhl avec la peau d'Abou-Yezid; mais le vaisseau ayant sombré, les restes d'Abou-Yezid purent seuls échapper au nauffrage et furent rejetés par les flots sur la plage d'El-Mahdia,

où on les cloua sur une croix, à l'endroit appelé *Bahr-el-Khabia*.

Cette année-là mourut le kâdhi Mohammed ibn-Abou'l-Manzhour, l'Ansari, qui était né en Espagne.

Ismaïl quitta El-Mahdia pour se rendre à Sâbra, où il fixa sa résidence et qu'il appela de son nom, El-Mansouria.

Comme le pays était désolé par une grande sécheresse, il se transporta à Kaïrouân et célébra au milieu des habitants la prière de l'*istiska* (pour demander à Dieu de la pluie). Il fit d'abord une *ric'a* et un *tekbir;* puis une seconde *ric'a* et cinq *tekbir*. Ensuite il monta en chaire, retourna son *rida* (manteau) sur ses épaules, dirigea sa figure vers la kibla et prononça cent fois de suite la formule *Allah akbar* (Dieu est très-grand). Du côté du sud il récita cent fois le chapelet; du côté du nord, il psalmodia cent fois les paroles sacrées *la ilâha ill'-allah* (il n'y a de dieu que Dieu). Quand il se retrouva en face des assistants, il improvisa deux *khotba* (sermons), dans l'intervalle desquelles il prit un moment de repos, et adressa au Seigneur une prière fervente, avant de sortir de la mosquée. Telle est, dit-on, la manière d'officier des pontifes de la kaaba; sur eux soit le salut!

Pour les fils d'Abou-Yezid, voici qu'elle fut leur fin : l'aîné, Yezid, ayant entrepris en l'année 333 (de J. C. 944-945) une attaque contre Bârïa, fut défait et mis en déroute. Vers la même époque, son frère Ayoub, revenant d'Espagne, où il avait été

envoyé en mission auprès d'Abd-er-Rahman ibn-Mohammed, fut assassiné dans une embuscade par Abd-Allah-ibn-Bekkar. En 333 les Benou-Kemlan firent leur soumission et obtinrent du khalife l'autorisation de se fixer à Kaïrouân avec leurs familles.

En 340 (de J. C. 951-952) mourut Abou-Kenâna ibn-Abou'l-Kâcem ibn-Obeïd-Allah. Ce fut cette année-là qu'Ismaïl fit circoncire ses enfants et avec eux mille garçons de la ville de Kaïrouân, auxquels on distribua des habits neufs et de l'argent pour la *nefka* (46). Les gens de Kétama reçurent aussi l'ordre de faire circoncire les leurs.

Ismaïl mourut un vendredi, dernier jour de chouwal de l'an 341 (de J. C. 952-953), ou selon d'autres 339 (de J. C. 950-951), emporté par une affection au foie (47). Son règne avait duré sept ans et dix-sept jours. Il laissa cinq enfants mâles (48). Il avait eu pour chambellan Djâfar ibn-Ali, et pour kâdhis Ahmar ibn-el-Maulid, Mohammed ibn-Abou'l-Mansour et Abd-Allah ibn-Hâchem.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

(1) Les Zenata formaient une tribu guerrière qui donna des rois à Fez, à Tlemcen et à Sedjelmaça. Ibn-Khaldoun a écrit la généalogie des Zenata d'une manière explicite. Je renvoie les lecteurs au t. II, p. 1, l. 7 du texte publié par M. Mac Guckin de Slane.

(2) Quelques auteurs écrivent قسطبيلة *Kostobila;* mais la leçon la plus généralement suivie est Kastilia. La ville de ce nom était située près du lac Melrir et fut la capitale d'un district. Édrisi fait une

seule et même ville de Kastilia et Tauzer. Quant à Takious, qui, suivant les voyageurs El-Aïachi et Moula Ahmed (Berbrugger, p. 123 et 286, vol. IX de l'*Explor. scientif. de l'Algérie*), doit s'écrire par un *dal*, دقيوس, c'est une des plus grandes villes de la contrée; elle se trouve entre la zâouïah de Sid-Ahmed-bou-Helâl et Tauzer.

(3) Tademket doit être la Tadmekka dont parle Aboulféda (voir la traduction de M. Reinaud t. II, 1re part. p. 219) dans le passage suivant : « A l'extrémité occidentale de la montagne de Lounya, au milieu de gorges et de vallées, se trouve la ville de Tadmekka, تادمكة. Cette ville est connue des voyageurs, et son nom est cité dans les livres. Les habitants de Tadmekka sont des Berbers musulmans, qui font un grand commerce, et qui se rendent dans le pays des nègres; ils reconnaissent l'autorité du roi de Kanem. La situation de Tadmekka est au midi de la montagne de Lounya, et au nord du commencement du deuxième climat, sous le 44e degré et quelques minutes de longitude (et vers le 17e degré de latitude). » Comme les noms écrits par Ibn-Hammad et par Aboulféda ne portent point de *techdid* sur le *kaf*, je pense qu'on est obligé de lire Tademket et Tademka; une fois ce résultat obtenu, on n'aura pas de peine à confondre les deux mots en un seul, si l'on veut observer que leur forme est le féminin singulier de la langue berbère et prend à la fin un ت au lieu d'un ة.

(4) Koukou est la capitale d'une partie du pays des nègres, et se trouve hors du premier climat, du côté du midi. (Conf. la traduc. d'Aboulf. par M. Reinaud, t. II, 1re part. p. 221.) Ibn Batoutah, qui visita cette ville, la place sur le Nil et la représente comme une des plus belles et des plus grandes du Soudan. (Voy. l'article de M. le baron Mac Guckin de Slane inséré dans le Journal asiatique, p. 230, mars 1843.)

(5) Arrâf veut dire *qui connaît* (l'avenir). Les gens qui exercen cette profession à Constantine sont appelés *hakim* et *guezzân*. Les *hakim* savent généralement lire et écrire; ils vendent des talismans et des amulettes. Les *guezzân* disent la bonne aventure.

(6) Les hérétiques appelés Ibâdhîa tiraient leur nom d'Abd-Allah ibn-Ibâdh, le Temimi; ils étaient presque tous Berbers. On les dé-

signe souvent par le mot *kharedji,* au pluriel *khouâredj*, qui signifie *schismatique, hérétique.*

(7) La chaîne des monts Aourèss (*Aurasius*) commence à quelques milles de Baghaïa ou Bârïa et se prolonge à douze journées de chemin au sud de la province de Constantine. Elle est habitée par des tribus puissantes.

(8) Takhirit est un nom féminin singulier de forme berbère; racine خير «bon, meilleur.»

(9) Ces sortes d'unions sont expressément défendues par le Koran.

(10) Le mot عزّابة est peut-être celui que M. le baron Mac Guckin de Slane écrit قرابة et غزابة à la page 18 du II[e] volume de l'Histoire des Berbers par Ibn-Khaldoun (texte arabe).

(11) Ce passage est emprunté du Koran.

(12) Les familles de cette tribu avaient établi leur demeure dans la montagne de Ykdjane, près de Sétif. Ce sont les Kétama qui, de concert avec Abou-Abd-Allah, le chiite, donnèrent naissance au parti des khalifes Fatimites.

(13) J'ai entendu dire, par des Kabiles de Kala'a, que le mont Kiana est le même que le Djebel Aïadh, عياض. Ibn-Khaldoun, t. II, p. 21, établit l'identité des deux montagnes.

(14) *Ta'am* signifie proprement un mets; mais dans le sud de l'Algérie, il désigne ordinairement le kouskoussou.

(15) Le prophète Mahomet.

(16) On lit dans le *Mounèss fi akhbar Ifrikia ou Tounèss* (fol. 23 r. l. 17 de mon exemplaire), à l'article *Koueila*: ورحل عن القيروان ونزل على لميس وقيل ممس. Il quitta Kaïrouân et alla camper à Lemis ou, suivant d'autres, auteurs Mems. Moula-Ahmed en parlant de Mems, que M. Berbrugger écrit Memês, dit: «Kacîla fut vaincu et tué à Memês, qu'il ne put traverser.» (Conf. le t. IX de

l'*Explor. scientif. de l'Algérie*, p. 231), d'où il résulte que le Sakiet-Mems d'Ibn-Hammad peut être un canal dérivé de la rivière citée par Moula-Ahmed. Toutefois ce lieu paraît très-favorable à l'emplacement d'un camp, puisqu'il est dit dans le même ouvrage (conf. le t. IX *supr. laud.* p. 230) : «Nous irons à Memês où il y a beaucoup d'eau et de quoi suffire aux besoins de notre armée.»

(17) Les Kétama, dont nous nous sommes occupé dans une des notes précédentes, formaient une tribu berbère issue des Cananéens. Quelques historiens la font descendre des familles du Yémen. Édrisi rapporte que, de son temps, il y avait des Kétama entre Sétif et la mer, du côté de Collo, القل, et entre Tétouan et Arzilla.

(18) Sbiba ou Sabiba est une ville ancienne, à une journée de Kaïrouân. Elle est bien arrosée, entourée de jardins, pourvue d'un bazar solidement construit en pierres, dont dépend le faubourg où sont les caravansérails. (Voy. Édrisi, t. I, p. 271.)

(19) Bâṛïa que l'on écrit aussi Baghaïa, est à quatre journées de Kastilia. On lit dans une note de l'Histoire de l'Afrique sous les Arabes, par M. N. Desvergers, p. 150 : «Békri décrit ce lieu comme une ancienne forteresse construite en pierres et entourée d'un vaste faubourg qui l'environne de trois côtés, excepté à l'occident.» Bâṛïa avoisine les monts Aourèss. (Conf. la note 7.)

(20) Il serait impossible de reproduire en français le puéril jeu de mots que présente la fin du second vers.

(21) Mgaous et, suivant la prononciation du pays, Emgaous, est à quatre journées de Constantine. On y trouve beaucoup d'antiquités et des restes d'édifices en belles pierres de taille. A peu de distance coule l'Oued-Barika, qui va se jeter dans le Chott-es-Saïda. C'est à Mgaous qu'est enterrée la mère du dernier bey de Constantine.

(22) Tobna, l'ancienne *Thubuna*, dans la plaine de Barika, près de la rivière du même nom.

(23) Ibn-Abou-Dinar-el-Kaïrouâni rapporte ainsi l'origine de cette

ville : « En 315 (de J. C. 927-928), l'héritier du trône El-Kaïem-bamr-Allah, se porta vers l'occident jusqu'à Tahart. Il bâtit une ville qu'il appela Mohammedia, et qui est Msila (suivant la prononciation commune Emsila). (*Mounèss fi akhbar Ifrikia ou Tounèss*, fol 44 r. l. 3 de mon exempl.) De Msila à Tobna il y a 24 parasanges.

(24) La doctrine des soufis est en faveur depuis un demi-siècle parmi les habitants de l'Afrique septentrionale. On en trouve la substance dans les livres des Khouân, qui sont en réalité les vrais agitateurs du pays, ainsi que l'ont démontré les derniers événements de la province de Constantine (juin 1852). Prenons, par exemple l'ouvrage si populaire dans notre ville sous le titre de المنح الربانية فى بيان المنظومة الرحمانية, *Les présents dominicaux, ou explication de la Rahmanïa*, code écrit en vers; il y est dit à la page 4 (commentaire du 3e vers), qu'on ne peut plaire à Dieu ni obtenir sa protection, qu'à la condition de suivre le chemin indiqué par les soufis :

يا من تريد التوفيق وسلوك اهل التحقيق اخدم هذه
الطريق طريقة الصوفيا

que le dogme des soufis est le plus ancien, le plus pur et le plus authentique; que sa perfection a été consacrée par les paroles des théologiens les plus éminents, tels que El-R'azzâli, El-Djonéidi et Ech-Chibli. Le dix-huitième vers décerne aux soufis l'honneur et le privilége exclusif de la sainteté; ils sont les coryphées de la vie spirituelle :

يا من تريد السلوك وتنفى عنك الشكوك تبلغ مقام الملوك
ساداتنا الصوفيا

Mais en dehors du livre, où sont prêchés les préceptes de la vie spirituelle, la tendance de l'institution des Khouân est d'attirer un grand nombre d'hommes ignorants et superstitieux sous la dépendance d'une personne qui se décore du titre de *mokaddem*, de mettre à sa disposition le dévouement des initiés, d'exiger d'eux des pèlerinages annuels auprès du chef, et avec ces pèlerinages de bonnes offrandes. Ainsi il y a dans le commentaire de la Rahmanïa le chapitre de l'obéissance et celui des visites obligatoires. Les limites que m'impose cet article ne me permettent que de citer quelques particularités, je m'en tiendrai à ce qui peut éveiller l'attention

de notre gouvernement sur les directeurs d'une armée secrète et aussi merveilleusement disciplinée. Voici ce qui est dit à la p. 59 : — لا تذهب بلا اذنه — لا تفعل بلا امره — واعمل بكلامه ولو كان خاطيا, et comme si ces commandements avaient besoin d'être expliqués, la glose ajoute : انّ المريد يجب عليه ان يسلم اموره كلّها لشيخه « L'initié doit se démettre de toutes ses volontés entre les mains du cheïkh. » Un autre passage exige plus encore ; il ôte aux membres de la confrérie, leur volonté, leur âme, et il en fait des cadavres : حتى يكون فى جميع حالاته (حالاته) كالميّت بين يدى الغاسل يقلّبه كيف شاء

C'est peu que d'obéir, il faut payer. Nous remarquons à la page 32 un paragraphe qui a prévu la chose : ومن شرايط الورد زيارة الشيخ ولو مرتين فى السنة مرّة فى زمان النوار Or le plus misérable des musulmans n'oserait pas visiter un marabout sans lui offrir un présent.

(25) *Le véritable imâm.* Sans revenir sur un sujet bien connu des orientalistes, et qui a été raconté par Makrizi (*Chrest. arabe* de M. de Sacy, t. II, p. 92 et 93), je crois qu'il importe de dire que les gens de l'Afrique attendent encore le véritable imâm, sous le nom de مولى الساعة, « le maître de l'heure ».

(26) Mokra, que l'on appelle aussi Mogra et Magra, est une ancienne ville de Hodna.

(27) Haïth-Hamza, aujourd'hui Bordj-Hamza, entre les Biban et Sour-Gozlân (Aumale). Les Turcs y tenaient garnison.

(28) Tahart, ville située à l'ouest de Sétif, fut à une certaine époque la capitale du Magreb-el-Aoussoth ; les Benou-Rostem y résidèrent jusqu'au moment où leur puissance fut renversée par les khalifes fatimites. Aboulféda nous apprend qu'il y a eu autrefois deux Tahart séparées l'une de l'autre par une journée de marche. C'est sur les ruines de la plus ancienne, القديمة, *el-Kadima,* que s'est élevé Takdemt, dont le nom est une reproduction berbère (féminin singulier) du mot arabe.

(29) Le nom de Lagouat (El-Arouat) est estropié par les nomades, qui, ne pouvant articuler le *raïn*, prononcent El-Akouat. C'est par la même cause que les Européens disent généralement Lagouat.

Cette ville est située à 416 kilomètres d'Alger, d'après l'expérience qu'en a faite M. Berbrugger. Elle s'appuie sur les versants opposés de deux mamelons rocheux et dans le vallon qui les sépare, et s'étend d'un point culminant à l'autre, dans une direction ouest sud-ouest et est nord-est. De vastes plantations de dattiers la couvrent au nord et au sud. Au midi, elle est précédée par des ligues de dunes. A l'ouest de l'oasis sont les Oulad-Serrin; les Hallaf occupent le mamelon qui fait face à l'ouest; les maisons descendent des deux versants en regard jusque dans la vallée intermédiaire. Cette partie basse de la ville s'appelle Delaa. Sur le sommet de chacune des hauteurs, il y a une forte tour, qui est une sorte de kasba. Outre la muraille qui entoure toute la ville, les faces nord et sud de l'enceinte sont couvertes par des plantations de palmiers séparées les unes des autres par de petits murs en terre. L'Oued-Lekier, petit ruisseau qui a sa source à 2 kilomètres environ au nord-ouest, pénètre dans l'oasis. L'Oued-Mzi, qui descend du Djebel-Amour, passe près de la ville, au nord, puis coule dans l'est, pour aller se perdre, sous le nom d'Oued-Djedi, un peu au sud-est de Biskara. Ibn-Khaldoun compte les Beni-el-Arouat parmi les plus fortes branches des Maraoua, tandis que Tinmezourki les range dans la race zénatienne.

La notice la plus complète que nous possédions sur cette oasis, que l'armée française prit d'assaut, le 4 décembre 1852, a été rédigée par M. Adrien Berbrugger. (Voy. l'*Akhbar*, numéros du 29 novembre et du 2 décembre 1852.) Nous en avons extrait plusieurs passages.

(30) Du mot قبالة, recette, perception, nous avons fait *gabelle*.

(31) Il faudrait peut-être admettre avec M. Reinaud (trad. d'Aboulféda, t. II, première partie, p. 219), que Sodrata ou Sadrata, nom d'une tribu berbère, est le même que Medjalat-Sandarata, مجالات سندرة, cité par Aboulféda; mais j'ai entendu dire à des Arabes qui ont voyagé dans cette partie de l'Algérie, que Sadrata se trouve du côté de Bordj-bou-Areridje.

(32) Batious est plus connu actuellement sous le nom de Ban-

tious. Cette oasis avoisine celles des Ouled-Djellal et de Sidi-Khâled.

(33) Biskara, ville de l'Algérie, à 160 kilomètres sud-sud-ouest de Constantine, sur l'Oued-Djedi, qui descend des monts Aourèss. On lit dans le voyage d'El-Moula-Ahmed (traduct. de M. Berbrugger, p. 216 et 217) : «Biskara produit une espèce de datte, blanche et molle, qu'on appelle *el-bâzi*. Le chiite Obeïd-Allah avait ordonné aux gens de ce pays de ne vendre qu'à lui les fruits de cette espèce. Dans les environs est une montagne de sel d'excellente qualité. Obeïd-Allah et ses enfants employaient ce sel pour leur cuisine.» La position de Biskara, entre le Tell et le Sahara, contribue beaucoup à sa prospérité.

(34) En 1844 les Français trouvèrent au pied de l'Aourèss, sur la route qui conduit de Constantine à Biskara, et à 112 kilomètres de la première, un grand monceau de ruines portant le nom de Batna ou Betna. Ils y fondèrent une ville destinée à surveiller le passage des caravanes qui viennent dans le Tell, et à contenir les populations guerrières des montagnes voisines. A 6 kilomètres de là se déploie la magnifique vallée où l'on a retrouvé les ruines de Lambèse, appelée par les indigènes *Tezzoulet* ou *Tezzoult* «genêt.»

(35) Les Mzata sont appelés aujourd'hui Mzita. La principale industrie des Kabyles de cette tribu est la fabrication des nattes. Il y a un grand nombre de Mzita à Constantine.

(36) Aroucéne ou Arouss, أروس. Le mot n'est pas très-bien écrit dans les deux exemplaires.

(37) Tagarboucète est la forme berbère (fém. sing.) du mot arabe قربوس, *karbouss* ou *garbouss* «troussequin», pièce de bois cintrée qui s'élève sur l'arçon du derrière d'une selle.

(38) Les habitants de la Kabylie sont encore dans l'usage de faire des signaux sur la crête des montagnes; mais ils se contentent d'allumer de grands feux pour s'avertir entre eux de l'approche des ennemis. Il y a, sur le rempart de Constantine, côté occidental, un reste de tour romaine appelé Bordj-Açouss, d'où l'on correspondait avec la citadelle de Bougie, à l'aide d'un phare à miroir.

(39) Mers-ed-Dedjadje n'est marqué que sur la carte hydrographique des côtes d'Afrique. Dans la description du Magheb, par Aboulféda (trad. de M. Reinaud, t. II, première partie, p. 175), je le trouve cité en ces termes : «D'Alger à Marsa-aldedjadja il y a trente-huit milles; ce port est à l'abri de tous les vents.» Mais comme Aboulféda n'explique pas de quel côté d'Alger il se trouve, M. Reinaud a dû s'appuyer sur le témoignage d'Édrisi, pour prouver qu'il est à l'orient, entre Alger et Delis (Tedlès).

(40) Les Zouïliens sont les habitants de Zouïla de Mahdïa, suivant l'expression du Mochtarik. Cette localité, que l'on peut considérer comme le faubourg de Mahdïa, fut fondée par Obeïd-Allah El-Mahdi, qui fixa sa résidence à Mahdïa, et assigna Zouïla pour logement au peuple. On dit même que le commerce se faisait pendant le jour dans la première de ces villes, et que les marchands se retiraient la nuit dans la seconde. Les Zouïliens, toujours dévoués aux khalifes fatimites, les suivirent en Égypte, et ils donnèrent leur nom à une des portes du Caire.

(41) El-Kala'a, et quelquefois Galaa, appartient à la tribu des Beni-Abbèss. La position de cette ville est inexpugnable. On fabrique à Kala'a des burnous très-renommés.

(42) Le *mezoued* est une peau de bouc servant d'outre, et souvent même de coussin aux gens de la campagne.

(43) Ce fait est confirmé par tous les historiens. Ibn-abou-Dinar dit au fol. 47 r°, l. 21 : «Il tint secrète la mort de son père jusqu'à ce qu'il eût triomphé d'Abou-Yezid.»

(44) Bathith, et non Mathith, comme l'ont écrit quelques copistes, était un des compagnons de Fadhl, fils d'Abou-Yezid. (Voy. le t. II, p. 22, de l'*Histoire des Berbers*, par Ibn-Khaldoun, édit. de M. le baron Mac Guckin de Slane.) Il l'assassina pendant le siége de Bârïa, بغرية, et envoya sa tête à Ismaïl-el-Mansour. (*Ibid.*)

(45) Husseïn ibn-Ali ibn-Abou'l-Husseïn venait d'être nommé gouverneur de la Sicile. Il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 353 (de J. C. 965), ce poste, où sa famille fut maintenue après lui.

(46) On appelle *nefka* les dépenses et les *extra* que l'on fait dans une famille pour une fête, pour une cérémonie religieuse.

(47) Au rapport d'Ibn-Abou-Dinar, la maladie dont mourut El-Mansour Ismaïl était produite par l'insomnie. Il ne voulut pas suivre les prescriptions du médecin juif Ishak ibn-Slimân, qui le soignait et lui avait défendu l'usage des bains. Son mal empira. Un second médecin, qui fut appelé, ne put lui procurer le sommeil, et il mourut. (Conf. *El-Mounèss fi akhbar Ifrikïa ou Tounès*, fol. 49 r°, l. 6.)

(48) De son vivant, Ismaïl El-Mansour bamr-Allah avait désigné, pour son successeur, son fils El-Mo'ezz li-Din-Allah. Ce prince fut proclamé en chouwal, d'autres disent en dhou'l-kaada de l'année 341 (de J.-C. 951-952), le dimanche, septième jour du mois, à l'âge de vingt-deux ans.

LETTRE A M. MOHL,

SUR

LES CHEVAUX ARABES.

Permettez-moi de réclamer contre l'anecdote racontée par l'émir Abd-el-Kader dans les observations ajoutées dans *le Moniteur* du 15 avril à l'excellent ouvrage de M. le général Daumas sur les chevaux du Sahara.

« De savants musulmans ont écrit sur les chevaux un grand nombre de livres dans lesquels ils discourent d'une manière détaillée sur leurs qualités, leur couleur, sur tout ce qui est réputé bon ou fâcheux, sur leurs maladies et sur la manière de les traiter. L'un d'eux, AbouObeidé, contemporain du fils de Haroun-Rachid, a composé à lui seul cinquante volumes sur les chevaux. »

Avant d'aller plus avant, je ferai observer d'abord qu'Abou-Obeidé, un des plus grands philologues, dont Ibn Khallikan donne la biographie détaillée, doit avoir écrit en effet plus d'une centaine d'ouvrages; mais parmi les soixante dont Ibn Khallikan donne les titres, il n'y en a que cinq[1] qui ont rapport aux chevaux; il y a loin de cinq à la cinquantaine.

L'émir Abd-el-Kader raconte ensuite une mésaventure qui devait être arrivée à Abou-Obeidé avec le vizir de Mamoun, qui lui aurait demandé le nom de toutes les parties du corps du cheval, sur quoi Abou-Obeidé se serait excusé en ce qu'il n'était pas vétérinaire, et qu'un poëte présent aurait pris le cheval par le toupet et aurait nommé toutes les parties du corps du cheval avec les poésies, dictons et proverbes qui y avaient rapport. Or cette anecdote n'est qu'une imitation de ce qui se passa entre Assmaai, le contemporain et le rival d'Abou-Obeidé, et le calife Haroun-Rachid, père de Mamoun. Haroun, qui avait entendu dire qu'il y avait jusqu'à vingt noms des parties du cheval pris des oiseaux, demanda à Assmaai la vérité de ce qu'il en était. Assmaai confirma la vérité et nomma les vingt parties dans un morceau de vers improvisé[2].

Les noms des différents chevaux du prophète que l'émir Abd-el-Kader donne ensuite (dans *le Moniteur*

[1] *Le livre des qualités des chevaux*, n° 23; *Le livre des chevaux*, n° 27; *Le livre du frein*, n° 36; *Le livre du cheval*, n° 37; *Le livre des noms des chevaux*, n° 58. (*Geschichte der Litteratur der Araber*, III, p. 450.)

[2] Cette anecdote, avec les noms arabes tirés des vers traduits, se trouve dans l'Histoire citée de la littérature arabe, p. 421.

du 30 avril) ne sont pas non plus exacts, comme l'on peut s'en convaincre en les comparant à la liste des noms qui se trouvent dans les notes de la vie de Mahomet par Gagnier.

Au lieu de les rectifier, je crois faire chose plus agréable en donnant la liste des livres sur les chevaux arabes qui sont à ma connaissance, et dont on ne trouve qu'une demi-douzaine dans le Dictionnaire bibliographique de Hadji Khalfa. Ceux donnés par Hadji Khalfa sont :

1. *Le livre des chevaux*, par Abou Djafer Mohammed ben Habib Bagdadi, mort en 245 (851).

2. *Le livre des chevaux*, par Abou Mokhim Mohammed ben Hicham ech-Cheibani, mort en 245 (851).

3. *Le livre des chevaux*, par Mohammed ben Ridvan, mort en 657 (1258).

4. *Le livre des chevaux*, par Abou Akhi Haram Mohammed ben Iacoub el-Djili.

5. De l'art du cavalier s'occupe en particulier le livre de l'art équestre *Kitab el-Torousiyt*, 598 (1201).

6. *Kamil ess-Ssanaatein*, c'est-à-dire le parfait dans les deux arts (l'art du cavalier et du vétérinaire), par Abou Bekr ben el-Ber, un des médecins vétérinaires de Melil Nasir ben Kolaun, sultan d'Égypte ; mort en 741 (1341).

Il est fort singulier que le premier ouvrage écrit sur l'art vétérinaire de Honein ben Fiheri, dont la grande encyclopédie de Taschkeuprizadé dit qu'il

dispense de tous les autres, ne se trouve pas dans le Dictionnaire bibliographique de Hadji Khalfa, qui n'a fait que transcrire les articles encyclopédiques du Miftah es-Seaadet.

Outre cette demi-douzaine d'ouvrages contenus dans le Dictionnaire bibliographique de Hadji Khalfa, le *Fihrist* et les Classes des grammairiens par Soyouthi nous fournissent les suivants:

7. *La physiologie du cheval*, par le philologue Ibn es-Sikit, mort en 206 (829).

8. *La physiologie du cheval*, par Kothrob, mort en 206 (829).

9. *Le livre des chevaux*, par Abou Amrou ech-Sheibani, mort en 213 ou 215 (828 ou 830).

10-11. Assmaai, mort en 215 (828), est l'auteur des deux ouvrages qui ont rapport aux chevaux, l'un *Le livre du cheval* (*Kitab ol-Feres*), et l'autre *Le livre des chevaux* (*Kitab ol-Khiel*).

12. Le frère d'Assmaai, mort en 231 (845), laissa un *Livre des chevaux*.

13-17. Abou Obeidé, l'auteur des cinq ouvrages cités ci-dessus.

18. Hicham Ibn Ibrahim el-Kerenbai, contemporain d'Assmaai, auteur d'un *Livre des chevaux*.

19. L'un des deux Sabit, savoir, Sabit-Ali, le contemporain d'Obeid ben Sellam, qui mourut en 224 (838), composa une *Physiologie du cheval*.

20. *Le livre des chevaux*, par Ibn ol-Arrawi, mort en 231 (845).

21. *Le livre des chevaux*, par Ahmed ben Hatim, le disciple d'Assmaai, mort en 231 (862).

22. *Le livre des chevaux*, par Abbas ben Abil Feredje er-Riachi, contemporain d'El-Mazini, qui mourut en 248 (884).

23. *Le livre des chevaux*, par Hicham Abou'l Mohalim, mort en 271 (884).

24. *Le livre des chevaux*, par Ibn Koteibé l'historien, mort en 276 (881).

25. *Le livre des chevaux*, par le poëte Otbi.

26. *Le livre des chevaux*, par le premier Enbari, mort en 304 (906).

27. Par Mohammed ben Abbas el-Iezidi, mort en 306 (908).

28. Par Ez-Zedjadji, mort en 311 (913).

29. Par Ibn Doreid, le poëte lexicographe, mort en 415 (1023).

30. Par Hassan ben Ahmed Abou Mohammed el-Abdjemi, mort en 428 (1036).

Il y a encore deux ouvrages sur les courses des chevaux et sur les coursiers, dont le *Fihrist* donne la notice, l'un par Souleiman ben Mohammed ben Achmed el-Hamid, c'est-à-dire l'*Aigre*, et l'autre par Abou Abdallah el-Hanlani ben Mehrweih.

De Hammer-Purgstall.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

LETTRE A M. DEFRÉMERY,

SUR LE CATÉCHISME DES RAHMANIENS.

Constantine, le 15 juillet 1852.

Monsieur,

Vous vous souvenez peut-être d'avoir lu dans les *Nouvelles annales des voyages*, la biographie du vénérable Mohammed ibn el-Habib, que j'y publiai, il y a environ dix-huit mois, avec une série de notes relatives aux *Khouân* de Mauleï Abd er-Rahman. Aujourd'hui, je viens offrir à votre curiosité un aperçu de la constitution qui régit cet ordre religieux. Indépendamment des sectes hanéfite et malékite, qui se partagent les différentes populations de l'Algérie, il existe dans le nord de l'Afrique sept confréries, ou pour dire les choses plus clairement, sept sociétés secrètes, ne différant entre elles que par quelques pratiques, par le mode d'initiation et par le nom de leurs fondateurs. Il ne serait pas sans intérêt d'en rechercher l'origine. L'auteur de la *Raḥmania,* catéchisme en vers du mètre redjez, écrivant à la fin du quatrième vers : . . . . أخذهم هذه الطريقة طريقة الصوفيا, établit d'autorité que son ordre est une continuation de la secte des soufis; et, pour qu'il ne reste aucun doute à ce sujet, le commentateur groupe, au-dessous de cet hémistiche, de nombreuses citations, d'où ressort l'étymologie peu admissible

de اهل الصفّة. Voici en quels termes il énonce son opinion :

واطلق لفظ الصوفية على المتشبّهين باهل الصفّة وهم جماعة من الصحابة كانوا فى غاية الزهد فى الدنيا لا يملكون شيئا ولا يستعملون الاسباب ولا لهم اهل ولا منزل حتى كان بعضهم قد يغشى عليه وهو فى الصلاة من شدّة الجوع وكان ماواهم مسجد الرسول

Je n'essayerai point de combattre ici le rapprochement des mots صفّة et صوفية, parce que je me réserve de rédiger plus tard un travail assez étendu sur les corporations religieuses; mais je pense que la racine صوف, *laine*, résoudrait mieux la question, non-seulement sous le rapport de l'orthographe, mais en ce qu'elle rencontrerait chez nous une dénomination de formation analogue dans le nom de cordeliers. Quoi qu'il en soit, nous devons reconnaître, avec l'auteur des المناهج السنية, que l'expression صوفى remplaça celle de تابع avant le II[e] siècle de l'hégire. Une fois admise, cette illustration de vieille et sainte date ne laisse pas de donner quelque relief aux frères de la doctrine rahmanienne. Le mode d'attraction est d'ailleurs basé sur la parabole d'El-Djouneïd.

الصوفى كالارض يطرح عليها كلّ قبيح، ولا يخرج منه الّا كلّ صليح

« Le soufisme est comme une terre d'où les méchants sortent bons ».

C'est au commencement du XIII[e] siècle de l'ère musulmane que le *Triq* « méthode, dogme », dont il est question, fut apporté en Algérie par l'imam Abou Abdallah Mahmed ibn Abd er-Rahman, de Guechtoula, tribu des Zouaoua, lequel fut surnommé El-Azhari, à cause du long séjour qu'il avait fait à Djâma el-Azhar, la principale université du Caire, pour étudier la jurisprudence et le spiritualisme, الحقيقة. On sait que ce pieux personnage étudia sous El-Hafnaoui (Abou Abd-Allah Mohammed ben Sâlem), le savant le plus illustre de

l'époque, et qu'il reçut de ses mains l'initiation, وسلك على يديه. Lorsqu'il eut fait ses preuves en Égypte et que la sainteté de ses mœurs eut été approuvée, il fut envoyé comme missionnaire dans le Soudan oriental, pour propager le *Zikr* (les oraisons), et rendre service à l'humanité, نفع العباد. Rappelé au Caire, peu de temps après, il eut l'honneur d'endosser l'humble livrée des soufis, الخرقة; c'est alors qu'il se crut digne de reparaître dans son pays. Il vint dans le Jurjura et s'établit à Guechtoula, à deux journées environ d'Alger. Son cheïkh lui avait délégué le droit d'instruire les populations et de faire des prosélytes. Il appela auprès de lui tous les *taleb* de la montagne, et l'empire de ses prédications fut tel, qu'il vit aussi arriver les docteurs d'Alger, de Constantine et de Bougie. Parmi ces derniers se présenta un Koulougli, d'origine algérienne, qui résidait à Constantine; cet homme était Sidi Mohammed ben Bach-terzi. Sa science autant que son humilité ayant édifié le novateur, il lui conféra le *ṭaba'* (sceau) de moqaddem et le chargea de ramener à la véritable oraison les esprits mondains de la province. A partir de ce moment, Ben Bach-terzi se voua à la retraite et composa, pour l'ordre dont il était appelé à réchauffer le zèle, un catéchisme arabe intitulé الرحمانية, à cause de l'heureuse influence qu'il exerce sur les cœurs et de la propriété qu'il a de guérir les maladies morales. Mais il fallait un commentaire à un sujet aussi abstrait. Le commentaire fut composé par Sidi Moustapha, fils et successeur du précédent. Voilà le livre que j'ai entre les mains. C'est un manuscrit in-4°, de 236 pages; l'écriture en est belle et de forme mograbine; il est divisé en plusieurs chapitres, dont les plus intéressants sont : *Définition du Soufisme; Explication du Ouerd* (initiation); *Histoire des patriarches de la confrérie de Sidi Abd-er-Rahman; Éducation des initiés; Exposé du dogme; Devoirs des frères envers le moqaddem; Devoirs de l'initié envers ses confrères; De la retraite; Des macérations; Du renoncement au monde.* En lisant le passage qui développe la conduite à tenir vis-à-vis du cheïkh, j'ai été frappé de l'obéissance qu'on

exige du disciple, et je ne puis m'empêcher de vous en communiquer la formule énergique. Au fol. 59 recto, l. 7, la glose dit : حتى يكون فى جميع حالاته كالميت بين يدى الغاسل يقلبه كيف شاء. « Il faut qu'il soit, en toute circonstance, comme le cadavre entre les mains du laveur de morts, qui le tourne et le retourne à son gré. » *Perinde ac cadaver.*

A. Cherbonneau.

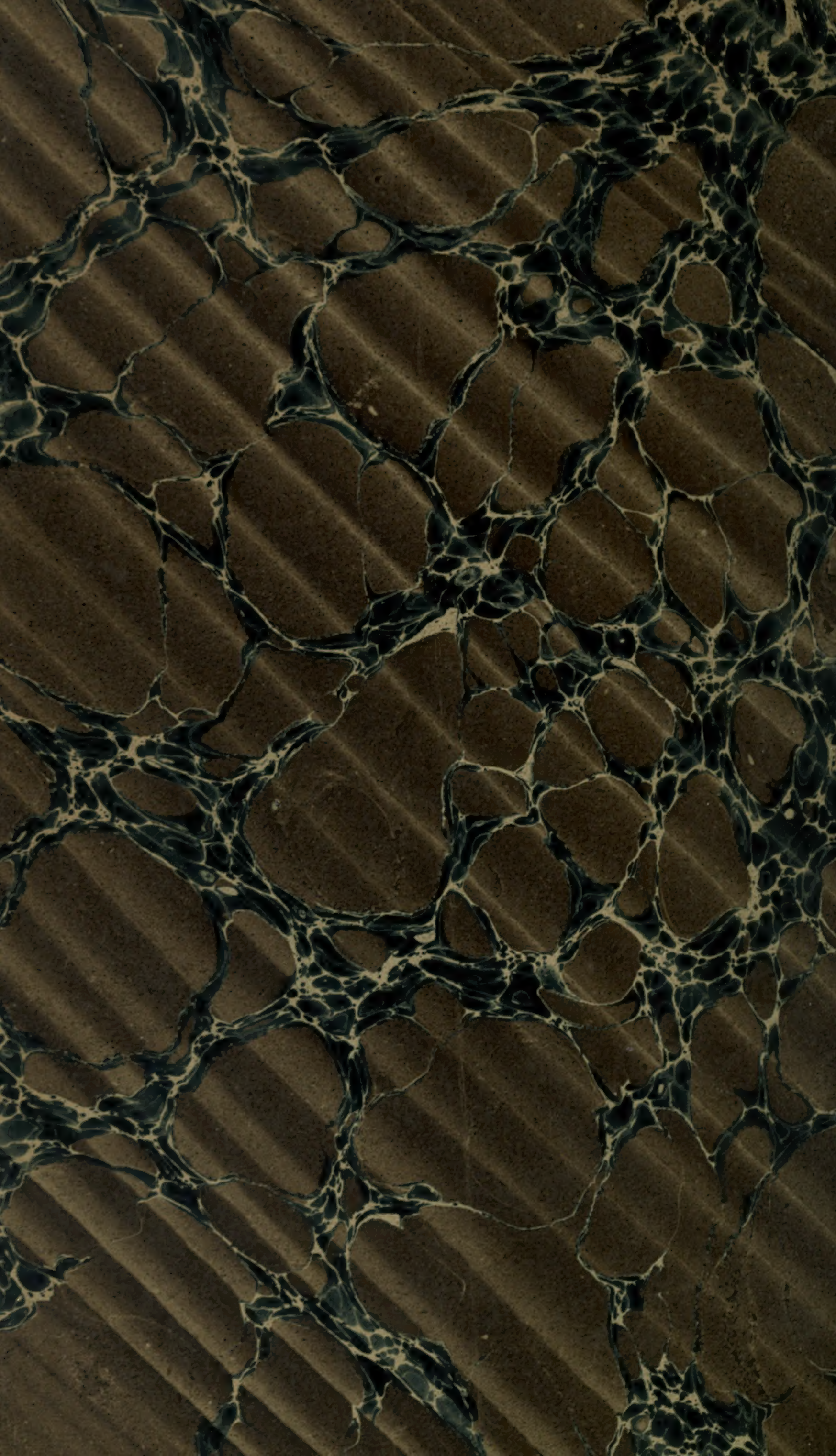
TABLE DES MATIÈRES

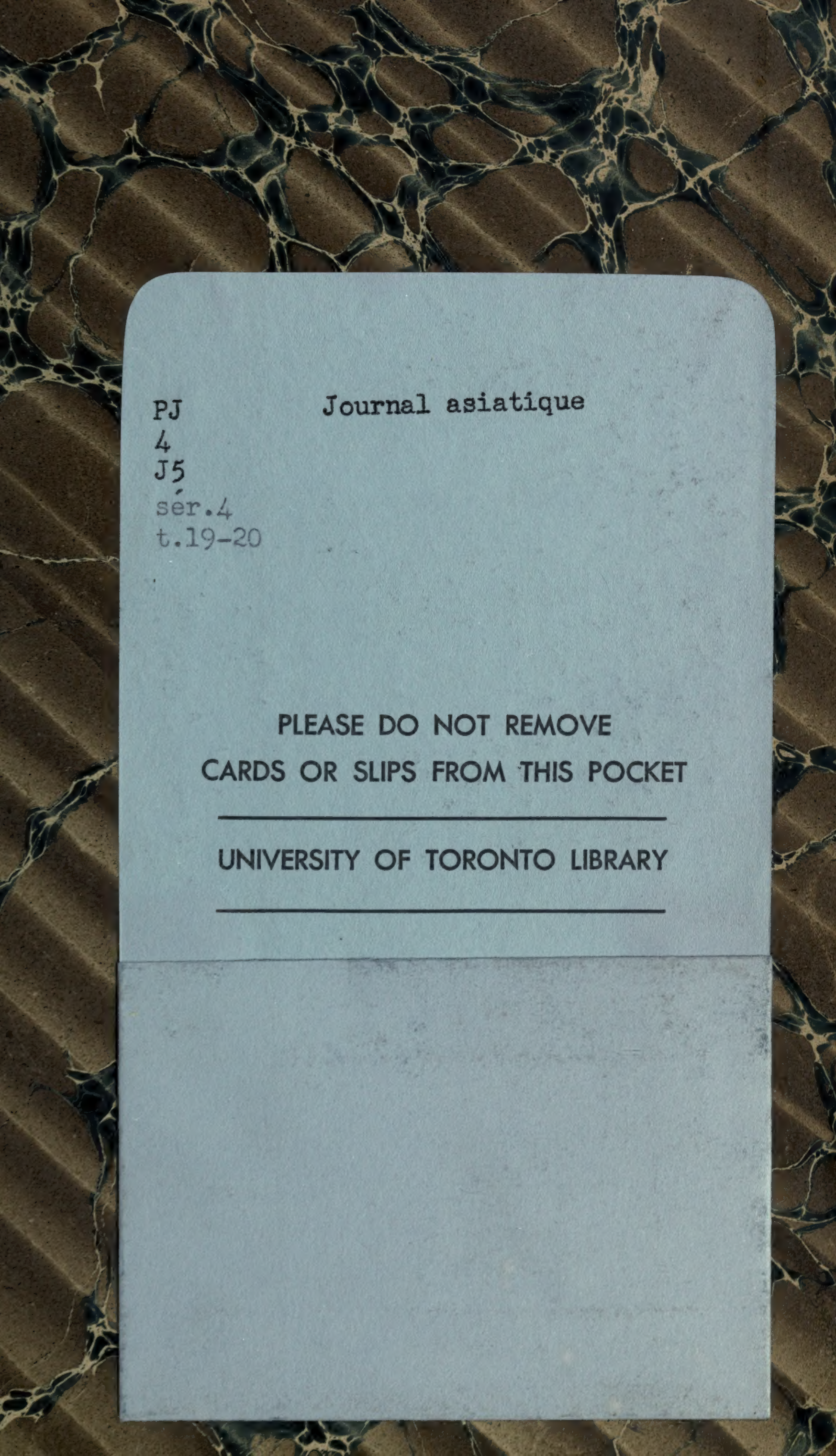
CONTENUES DANS LE TOME XX.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.




PJ
4
J5
sér.4
t.19-20
Journal asiatique
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

